{BnF Gallica

Petit Dictionnaire des traditions populaires messines , par R. de Westphalen. Gravures de C. Kieffer. [Préface de Ch. [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Westphalen, Raphaël de (1873-1949). Auteur du texte. Petit Dictionnaire des traditions populaires messines , par R. de Westphalen. Gravures de C. Kieffer. [Préface de Ch. Ritz.]. 1934.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

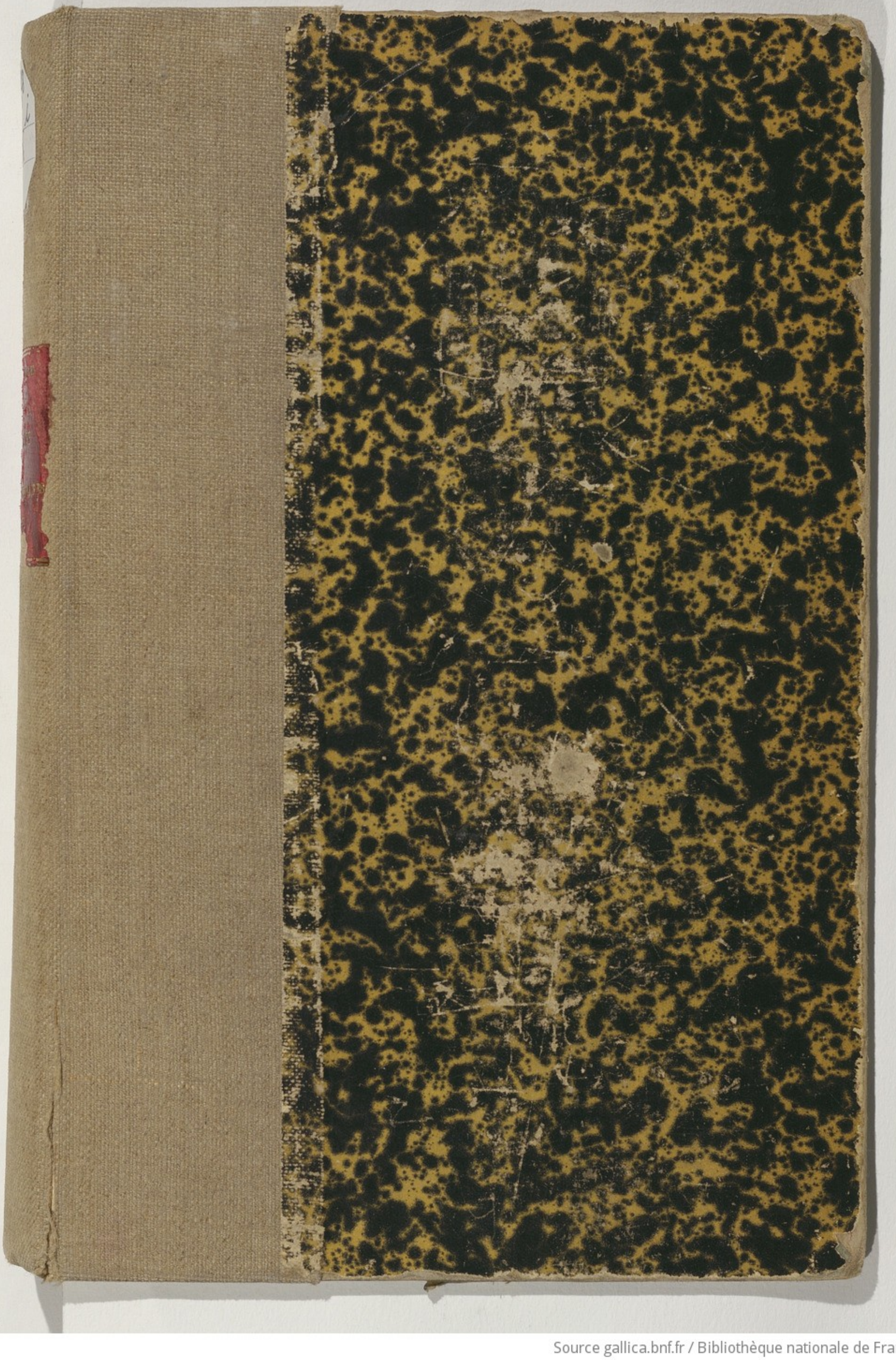

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



PETIT
DICTIONNAIRE
DES
TRADITIONS POPULAIRES
MESSINES



METZ . M.D.CCCC.XXXIV

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R. F.
IMPRIMÉS.

PETIT DICTIONNAIRE

DES

TRADITIONS POPULAIRES MESSINES

4° L 28
636

PETIT DICTIONNAIRE DES TRADITIONS POPULAIRES MESSINES

PAR R. DE WESTPHALEN

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS



GRAVURES DE C. KIEFFER

R. F.
6131 - 4-2-35
- A -

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :
400 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 1 A 400
ET 150 EXEMPLAIRES HORS COMMERCE

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright by Docteur de Westphalen, Metz

A LA VILLE DE METZ

NOBLE CITÉ DU PAYS MESSIN

PRÉFACE

Il était une fois un médecin de campagne, là-bas, entre la haute et la basse Seille, au canton de Verny.

Ce médecin de campagne, comme tous ses confrères de l'époque, avait cheval et voiture pour aller voir des malades. Quand elles voyaient son petit cheval arabe à longue queue passer au trot, traînant allègrement son cabriolet sur la route du village, les bonnes femmes, derrière leurs rideaux ou sur le pas de leurs portes, disaient: « Qui est-ce qui est encore une fois malade? Ça doit être pour le père de la Bibi! Mon Dieu, à son âge, qu'est-ce qu'il pourra bien y faire, le médecin, quel savant qu'il soit? »...

Et cependant, ils ne mouraient pas vite, les vieux que soignait le médecin-là. On aurait dit qu'il les entretenait, qu'il leur donnait un élixir de longue vie. Car, souvent encore, très souvent encore, on revoyait le cheval trottant sur la grand'route du village, traînant son cabriolet, et dedans le cabriolet, le jeune médecin de campagne avec sa barbiche noire, ses lorgnons, son air qui « raminait » toujours quelque chose.

Eh! bien, je vais vous dire le secret du médecin de campagne, à quoi il pensait, ce qu'il « raminait » par devant lui, pourquoi il faisait durer, prolongeait jusqu'à vitam aeternam *les bons vieux de chez nous.*

Le secret du médecin, le pourquoi de la longue vie des vieux? Vous l'avez devant vous. Ce volume, ces 864 colonnes de texte facile à lire, avec ses belles gravures, ce « Petit Dictionnaire des Traditions Populaires Messines », *c'est ça — le résultat des visites médicales dans nos chaumières et dans nos fermes du Pays Messin.*

Je le vois encore, le médecin de campagne du canton de Verny, quand il arrivait près d'un malade entrant en convalescence. Après les salutations d'usage, pleines d'encouragement, après des auscultations qui n'en finissaient pas — et je te fais respirer, et je te fais tousser, et je te fais

cracher — au moment où le malade, de ses grands yeux anxieux attendait son verdict, le médecin de dire : «Soyez tranquille, tout va bien. Continuez le traitement que voici». — Et après avoir fait ses nombreuses recommandations, le médecin de campagne, d'un air désintéressé, comme distrait :

— Eh! ben, père Chan, comment était-ce déjà dans votre jeune temps? Comment guérissait-on les douleurs de l'aine, les aphtes, le rhume d'estomac, le charbon ? ...

— Ah! monsieur le médecin, attendez que je recherche. Voici... On prenait de l'herbe qui... que..., nèm', Bibi ?... Puis on mélangeait ça avec de la mie de pain et du blanc fromage... nèm', Bibi ?

— Oïl, disait la Bibi qui, tout heureuse que le médecin ne faisait pas une figure d'enterrement sur son homme malade, reprenait courage et commençait à évoquer les souvenirs d'antan. Oui, monsieur le médecin, et puis... et puis... attendez, c'était l'année de la Comète... Et puis, c'était l'année que j'ai eu not' Augusse, que ma pauvre mère qui est devant Dieu me faisait avaler, tous les matins, un bol de vin blanc trempé dans du pain ...

— Mais, disait le docteur, vous avez dû avoir mal aux yeux, là ...

— Ah! ce que vous me dites là, monsieur le médecin! C'est la vieille mère Niniche qui m'a guérie. J'avais six ans — c'était l'année que la vache du Colâs Briquetaine a eu deux veaux, — la mère Niniche était censément une sorcière pour les yeux et les « mal' blancs », mais elle avait des bons remèdes, allez!

Assis sur le bord du lit, tenant la main du malade — car il n'était pas fier, allez, l'homme-là — le médecin de campagne écoutait. Sa mémoire plastique recevait tout cela comme la cire reçoit l'empreinte du cachet .

Le soir, rentré chez lui, il transcrivait ce que sa mémoire fidèle lui dictait. A l'occasion il vérifiait, contrôlait, revérifiait, recontrôlait. Souvent, aussi, il comparait les versions du Saulnois et de la Côte, confrontait les remèdes magiques des sorcières aux ordonnances... du médecin; examinait les coiffes et les bonnets, les « cottes » de tridaine et de molleton, les lampes à huile et les chandeliers de cuivre, les bahuts et les boîtes d'horloges.

Il fallait le voir aussi, le médecin-là, aller rôder aux fêtes patronales, examiner du coin de l'œil les us et coutumes, regarder comment les garçons se battaient.

Quand, sur le banc devant l'huis, il voyait la mère Madeleine, c'était à savoir comment il lui soutirerait une fiauve, des chansons, un vieux trimazo, des « secrets » à jamais disparus ...

Quand, sur la place, il voyait les gamins jouer aux chiques ou à la bille, il s'arrêtait et ne repartait qu'après avoir saisi la trame de leurs jeux séculaires.

Il en a moult fait parler, allez, le médecin-là. On remarquait bien qu'il faisait parler les gens (les gens ne sont pas si bêtes que ça), mais ça ne fait rien, il guérissait bien les malades et il n'était pas cher. Alors, vous comprenez, on ne regardait pas de si près pour lui en dire; des fois c'en était des épaisses, mais les médecins, c'est un peu comme les curés, on peut tout leur confier, même qu'aux médecins on dit des choses qu'on ne dit pas aux curés, comme on dit des choses aux curés qui ne regardent pas le médecin...

* * *

Comprenez-vous, maintenant, comment 864 colonnes sont sorties de la plume du médecin de campagne? Saisissez-vous, maintenant, l'importance de son labeur, de son œuvre, tout ce que ce dictionnaire a de profond, de vécu, mais aussi de scientifiquement contrôlé?

Car, quand il eut quitté le pays de Verny, en 1910, pour s'occuper de la réorganisation sanitaire de l'Hospice des Vieillards de Gorze; quand, en 1918, il vint à Metz, le médecin de campagne ne cessa point ses investigations. Avec l'abbé Thiriot, de Servigny — pour ne nommer que lui — il vérifia et recontrôla ses trouvailles de la Seille avec celles du canton de Gorze et du Haut-Chemin, et ainsi surgit peu à peu ce monument de folklore unique dans nos annales comme dictionnaire complet, comme synthèse totale de nos traditions populaires.

* * *

Docteur de Westphalen — il faut bien vous nommer une fois — vous avez bien mérité du Pays Messin. Avec les Auricoste de Lazarque, les J.-J. Barbé, les Thiriot, les Zéliqzon, les L. Maujean, les E. Fleur et les E.-P. Kiffer, vous avez repris la tradition campagnarde des de Puymaigre, comme notre bon Jean-Julien a sauvé du Vieux-Metz tout ce qu'on en pouvait sauver.

Avec les matériaux que vous avez ramassés, entassés, décantés, mis au point, scientifiquement contrôlés, les écrivains de l'avenir peuvent travailler et entreprendre cette histoire vécue de notre cher Pays Messin qui n'est pas encore écrite.

Vous avouerai-je, Docteur qui avez soigné les miens, après avoir feuilleté cent fois votre Dictionnaire, *j'ai bien envie de l'écrire, cette simple histoire d'un pauvre homme et d'une pauvre femme de chez nous, aboutissements tous les deux de tout vieux ancêtres qui ont vécu vos Traditions, qui ont guéri comme vous l'indiquez si bien, leurs enfants, leurs vaches et leurs chevaux, leurs cochons et leurs bocottes, même moi, quand j'ai eu mon mal blanc; qui ont vu, comme j'ai manqué de le voir, le sotré tresser la crinière des juments, qui ont entendu — comme ma grand'mère me les a fait écouter — les morts revenir le soir de la Tous-*

saint, qui ont perçu leur voix qui clamait miséricorde dans le vent froid d'automne; qui ont connu comme moi des vieilles Mîmis qui arrêtaient et « partageaient » les orages tout noirs, qui ont fêté des Saint-Martin si heureuses dans leur simplicité; qui ont soufflé comme moi le charbon dans la Veillée Sainte, qui ont « recéné » après la « Messe à minuit », en même temps que tous les animaux de la ferme, les cochons exceptés, « recénaient » avec les « maîtres »; qui ont chanté un peu, pleuré beaucoup, travaillé toujours, — oui, ces vieux-là, l'histoire de l'homme-là et de la femme-là, je voudrais bien l'écrire, aidé que je me sens et soutenu par votre Dictionnaire.

Mais souhaitez-moi, mon cher ami, d'en avoir le temps, comme je vous souhaite de continuer encore vos efforts et votre labeur pour la modeste gloire du Pays Messin, comme je souhaite aussi, à votre Dictionnaire, *d'être connu, étudié, médité et aimé comme il le mérite.*

CH. RITZ,
Directeur du *Lorrain.*

Metz, décembre 1934.



Sujet d'ornementation pour assiettes.

AVANT-PROPOS

Les préoccupations captivantes de la vie du médecin rendent nécessaires de nombreuses détentes que l'auteur de ce livre a cherchées dans l'étude des traditions populaires de son pays natal. Pendant plus de trente ans, j'ai mis à profit mes relations continues avec les populations de nos campagnes et les vieux Messins en m'efforçant de recueillir tout ce qui pouvait intéresser le traditionniste.

Je me suis adressé de préférence aux personnes les plus âgées. De 1901 à 1910, mes investigations se sont portées sur le folklore de la vallée de la Seille, des villages du canton de Verny. Puis, appelé aux fonctions de médecin de l'Hospice départemental des vieillards, à Gorze, j'ai trouvé parmi les pensionnaires et infirmes de cet établissement maintes personnes natives des environs de Metz. A leurs renseignements importants sont venues s'ajouter les informations puisées chez les habitants des localités sises sur la rive gauche de la Moselle. Revenu dans ma ville natale, au début de l'année 1918, j'ai pu étendre mes enquêtes dans les contrées situées au nord-est, à l'est et au sud-est de la cité.

Ma profession m'a permis d'entrer en contact suivi avec nos soi-disant sorciers et sorcières, avec nos guérisseurs. La plupart de nos vieux curés de campagne m'ont prêté leur aimable appui. D'autre part, le Musée diocésain a eu la bonté de mettre à ma libre disposition certains manuscrits provenant de paysans qui, il y a près de cent ans, s'étaient adonnés aux sciences occultes.

Enfin, j'ai employé mes rares et légitimes loisirs à compulser notre littérature locale accumulée dans les rayons et dans les archives de la Bibliothèque municipale de Metz, et j'y ai pris bon nombre de notes relatives aux us et coutumes du peuple messin.

A part ce travail de compilation, le *Petit Dictionnaire des Traditions Populaires Messines* est l'œuvre de mes centaines de collaborateurs et collaboratrices. Je n'ai fait que recueillir leurs souvenirs, les ai contrôlés dans la mesure du possible et j'ai classé le tout en un volume.

A tous mes précieux aides je tiens à renouveler ici ma profonde gratitude. Dois-je les nommer? Ce serait chose impossible. Leur nombre est trop considérable et je ne voudrais mécontenter des amis, ni commettre d'injustice en oubliant l'un ou l'autre.

Cependant, je manquerais à mon devoir si j'omettais d'exprimer mes plus affectueux remerciements à M. Clément Kieffer pour son amicale collaboration artistique. Avec joie j'ai accepté le généreux concours de notre interprète le plus compréhensif de la vie paysanne lorraine. Il a su enrichir ce *Petit Dictionnaire* de fines gravures dues à son burin magique, et sa documentation parfaite double la valeur de mon travail.

Un amical merci à M. Jean Thiriot, artiste peintre et talentueux dessinateur, qui n'a pas hésité d'interrompre des travaux plus urgents pour me tracer les plans de l'habitation rustique du pays messin.

Je remercie chaleureusement M. Léon Maujean, traditionniste et historien bien connu, de m'avoir apporté son intéressante part de collaboration.

M. Emile Louis a été mon principal collaborateur pour la région de la Nied et m'a fourni des renseignements d'une grande importance et encore inédits. Je ne saurais trop l'assurer de ma vive reconnaissance.

M. André Bellard, traditionniste érudit et avantageusement apprécié pour ses fructueuses recherches dans le domaine de la préhistoire du pays, a assumé la lourde tâche de revoir mon manuscrit. Il s'est activement occupé de la correction des épreuves, m'a témoigné sa franche sympathie non seulement en me suggérant quelques additions, mais aussi en ajoutant à mon texte plusieurs compléments folkloriques qui m'avaient échappés. Qu'il en soit ici très sincèrement remercié.

M. le chanoine Ch. Ritz, conseiller général de la Moselle et directeur du journal *Le Lorrain*, m'a vu à l'œuvre. Il a encouragé mon travail, a facilité l'impression de ce livre. Il a fait plus encore: il m'a fait l'honneur de présenter l'ouvrage au public dans une préface pleine d'humour, que j'approuverais complètement si elle ne contenait à mon adresse des éloges qui me remplissent de confusion. Son témoignage d'amitié sincère me touche profondément, et je me sens incapable de lui exprimer ma reconnaissance émue.

Le *Petit Dictionnaire des Traditions Populaires Messines* est le premier travail d'ensemble sur le folklore messin. Sans doute il contient bien des choses déjà connues, mais le lecteur y trouvera une quantité considérable de détails inédits et consciencieusement notés. Malheureusement, l'œuvre reste incomplète. Le sujet est loin d'être épuisé. Je suis le premier à le regretter. Toutefois, avec ces nombreux débris d'alluvions successivement déposées par la mer des âges sur notre antique sol de la Cité des Médiomatriques, le traditionniste éclairé saura composer une curieuse mosaïque de couleurs les plus diverses et qui forme, par l'assemblage des pièces apportées, une peinture du caractère distinct, des us et coutumes, des croyances, de la vie entière de l'homme du peuple messin. Afin de ne rien négliger à ce sujet, j'ai cru devoir insérer dans ce livre des textes de nos dialectes patois et faire une discrète allusion aux plaisanteries gaillardes du campagnard qui, d'ordinaire peu expansif et peu loquace, ne manque pas, surtout lorsque le pétillant clairet

ou vin gris de nos coteaux a délié les langues et débridé les cœurs, de s'égayer et d'amuser les amis par sa joviale moquerie souvent rabelaisienne, mais jamais méchante.

Je serais satisfait, si certains points de ce travail suscitaient des réactions saines d'où sortiront quelque lumière et quelque bien pour l'étude de nos traditions populaires. Je m'estimerais heureux de voir ce *Petit Dictionnaire* donner à d'autres l'idée de mieux faire. L'honneur serait déjà grand pour moi d'avoir montré le chemin à suivre et j'aurais la sensation de ne pas avoir perdu mon temps.

R. DE WESTPHALEN.

Metz, le 1er décembre 1934.



Sujet décoratif (assiette)

PETIT DICTIONNAIRE

DES

TRADITIONS POPULAIRES DU PAYS MESSIN

A

Abeilles. — A la mort du maître ou de la maîtresse de la maison, le conjoint survivant (ou, à son défaut, le premier valet) allait au rucher en avertir les abeilles. Il plaçait sur chaque ruche une petite croix faite d'étoffe noire, secouait ensuite le *panier* afin d'empêcher les *mouches* de périr ou de quitter leur demeure. On annonçait également aux abeilles les heureux événements du foyer: la naissance d'un enfant, le mariage d'un membre de la famille. Dans ces cas, on déposait sur les ruches des bandelettes d'étoffe rouge. Anciennement, les abeilles avaient aussi leur part de la Fête-Dieu; leurs ruches étaient parées de couronnes ressemblant aux couronnes de fleurs que portaient les filles pendant la procession (sureau, roses, marguerites, etc.).

Tuer une abeille était considéré comme une cruauté indubitablement suivie d'un châtiment sévère. Pour cette raison, quand venait le moment d'extraire des ruches les rayons de miel, les *anciens* évitaient de faire périr les abeilles; ils se contentaient de les *enfumer*, de les engourdir par la fumée, et pour cette opération, ils allumaient un paquet de vieux langes ou bien un bout de vieux jupon de tiretaine. L'emploi de la fumée du tabac est relativement plus récent.

Les abeilles, croyait-on, abandonnent volontiers leur propriétaire, quand elle entendent les membres de la famille jurer, blasphémer ou se quereller.

Un essaim donné ou bien acheté avec de l'argent péniblement gagné reste plus attaché à son nouveau maître.

Un jeune essaim venait-il se poser dans l'enclos, on cherchait à imiter avec des chaudrons le grondement du tonnerre. Ce procédé devait empêcher les abeilles de reprendre leur vol. Dans ce même but on aspergeait l'essaim d'eau bénite. Pour arrêter un *jeton* qui planait et l'obliger de descendre dans l'enclos voulu, il fallait réciter l'oraison secrète suivante: « Mouches, arrêtez-vous! La cire à Notre-Dame, le miel est à moi. Belles, descendez! Belles, descendez! au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit †. »

Après avoir fait le signe de la croix dans la direction de l'essaim, on devait se placer au-devant de lui en étendant les bras en croix. Lorsqu'un nouvel essaim s'était posé et faisait mine de quitter l'enclos, on cherchait à le retenir sur place en faisant sur lui le si-

gne de la croix avec une branche de buis du dimanche des Rameaux (paume), trempée dans de l'eau bénite.

Le nouvel essaim qui *sort* le jeudi de la Fête-Dieu, bâtit ses rayons en forme concentrique; celui qui *sort* pendant l'octave de cette fête, les construit en demi-lune.

Quand les abeilles s'éloignent exagérément de leur ruche, il pleuvra; il en est de même si l'on voit les abeilles gagner en masse leur demeure avant la tombée du jour.

On se préservait contre les piqûres d'abeilles en se frottant le visage et les mains avec de la camomille puante (*Anthemis cotula*, Lin.).

Abcès. — Pour les faire mûrir: cataplasmes faits d'un mélange de mie de pain, de crème et de vinaigre; ou de bouse claire d'un *bœuf allant aux premières herbes*.

Accouchement. — Dès l'année 1334, la cité de Metz était dotée d'un hôpital destiné à « habergier et retenir toutes menieres de femmes gissant et autres femmes », c. à d. « ad recipiendum mulieres in lecto puerperi decumbentes» comme le confirme l'acte du 8 nov. 1337 du pape Clément VI. Quand cet hôpital de la Chapelotte a-t-il cessé de recevoir des femmes en couches? Nous l'ignorons. Au XVIIIe siècle, la plupart des sages-femmes attitrées possédaient une instruction obstétricale très rudimentaire, et c'est en vain que le corps médical messin essaya, vers 1787, d'améliorer le sort des parturientes en créant des cours pratiques gratuits à l'usage des accoucheuses.

Dans nos campagnes, les fonctions de sage-femme étaient confiées à des matrones élues par la majorité des femmes de l'endroit, sous la présidence du curé, choisies parmi les personnes approchant de la ménopause ou plus âgées encore, reconnues bonnes chrétiennes « conformément aux statuts de Mgr l'Evêque ». L'élection avait lieu à l'église après invocation de l'Esprit-Saint. La nouvelle sage-femme devait savoir administrer, en cas de nécessité, le sacrement de Baptême et s'engageait de suivre en tout point les instructions de son curé quant au spirituel, et, pour le corporel les ordres du médecin.

A Metz, les accoucheuses pendaient à leur domicile un tableau représentant une femme avec un enfant sur le bras.

Lorsque la parturiente sentait les *maux* devenir plus fréquents et plus accentués, elle préparait elle-même sa couche, tressait sa chevelure et se coiffait d'un bonnet. Entre temps, l'époux faisait la provision d'eau fraîche nécessaire, car il était maintenant défendu à la future mère d'aller au puits ou à la fontaine, même de verser de l'eau. Pour chercher l'accoucheuse, il fallait être à deux, afin d'être sûr de *bien arriver*. Jamais une fille ne devait se prêter à cette besogne; autrement elle pouvait s'attendre à quelque malheur, surtout lors de son mariage.

La préparation du berceau avait toujours lieu au dernier moment, à la naissance de l'enfant, pour éviter l'emprise du *satré* sur le poupon.

Le premier souci de la matrone était de constater si l'enfant était bien *tourné*. La parturiente avait déjà pris soin de se garantir cet avantage en s'appliquant sur la région ombilicale un emplâtre composé d'un mélange de trois cuillerées à soupe de feuilles de laurier-fée pulvérisées et d'huile de noisettes, de noix ou de colza. L'accoucheuse réglait son pronostic d'après une méthode primitive de palpation externe et d'exploration interne. Pour le toucher vaginal, elle se servait de l'index trempé dans de l'huile. Contre les douleurs trop vives, on appliquait sur l'abdomen des sachets de gros sons bien chauds ou des compresses de camomille des champs dite *èmerèle*. On faisait aussi des fumigations de baies de genévrier brûlées sur des charbons ardents, des vaporisations avec un décocté de sainfoin (fenasse) pour amollir les tissus du passage extérieur. D'autre part, des tisanes de verveine, de camomille, etc., devaient activer l'accouchement.

L'absence de toute règle de l'asepsie et de l'antisepsie créait naturellement un grand danger d'infection puerpérale, affection relativement fréquente. Pour écarter cette complication, on avait recours à des pratiques religieuses, souvent superstitieuses. Très anciennement, on plaçait sur l'abdomen ou sous les reins de la parturiente la

ceinture de noce, pliée en forme de croix. A Metz, on allait, jadis, chercher la ceinture de Saint-Pierre-Martyr, empruntée pour la circonstance au couvent des Dominicains. L'emploi d'une image représentant la plaie du côté du Christ était très répandu dans nos campagnes. Ce talisman était dessiné sur du parchemin ou papier vierge « exorcisé ainsi que les autres instruments employés, le jour du vendredi saint à une heure après minuit, ayant auparavant récité la Passion, après quoi on fait ladite figure, on la parfume de bonnes odeurs. »

Pour s'assurer des couches normales, les parturientes récitaient des prières spéciales comme les suivantes:

O Marie, mère très sainte du Bien éternel, mère du Dieu tout-puissant, fiancée de saint Joseph, espoir et délice des Saints, joyau du paradis céleste; ô Marie, miroir et temple du Sauveur, trône et reine des Anges, mère de Jésus-Christ, je vous en prie, obtenez pénitence de mes péchés, protégez-moi contre Satan; donnez-moi la grâce de votre assistance, sainte mère de Dieu; par la grande bonté de votre Fils, daignez ne pas me délaisser, obtenez-moi le don de vos grâces, fortifiez-moi dans la vraie foi, et rendez-moi digne de la couronne de gloire éternelle après cette vie. Ainsi soit-il.

Je vous conjure, Fils du Dieu vivant, par votre sainte Croix ôtez-moi mes péchés; par votre sainte Croix protégez ma tête, par votre vénérable sainte Croix protégez mes pieds et tous mes membres et mon pauvre corps. Accordez-moi la vie éternelle et la délivrance que j'attends de vous. † Dieu saint, sanctifiez-moi. † Dieu fort, fortifiez-moi. † Dieu immortel, ayez pitié de moi votre humble servante, car j'ai beaucoup péché contre vous et je ne suis pas digne d'être appelée votre disciple à cause de mes iniquités innombrables. Aussi je vous en prie, mettez en mon cœur l'amour céleste, vous qui régnez et vivez, Dieu, dans tous les siècles. Ainsi soit-il! Jésus, Marie, Joseph, sainte Anne, aidez-moi!

Une autre oraison disait:

« La Vierge Marie a été *débarrassée* et n'a souffert aucun mal. Ainsi, Jésus-Christ vous guérira comme il nous a rachetés par son saint sang. Au nom du Père † et du Fils † et du Saint Esprit †. Amen. »

Cette formule était écrite sur une bande de papier fixée à la chemise de la parturiente ou déposée sous l'oreiller.

Pour hâter l'accouchement, il était d'usage de donner aussi des infusions d'armoise, de graines de giroflée, une ou deux bonnes cuillerées d'eau de violettes, ou bien un verre de vin blanc auquel on ajoutait trois cuillerées d'eau-de-vie de marc et sept feuilles de laurier-fée finement pulvérisées. Certaines accoucheuses donnaient à boire dans du vin blanc deux pointées de poudre de foie d'anguille avec la vésicule biliaire et finement pulvérisé, séché au four après la cuisson du pain. Si l'expulsion du placenta se faisait trop longtemps attendre, on recommandait à l'accouchée de tousser énergiquement; on lui donnait à boire l'une ou l'autre des tisanes précitées. Parfois la matrone préparait à cet effet un bain de siège assez chaud, avec un décocté de deux grosses poignées de fleurs d'ail dans une dizaine de litres d'eau.

Contre les métrorragies consécutives à l'accouchement, on employait les remèdes usuels (voir: hémorragie, règles) ou bien certains *secrets*, p. ex.: « Sainte Anne a enfanté Marie; Sainte Elisabeth a enfanté le petit saint Jean; Sainte Marie a enfanté Jésus-Christ. Au nom de Jésus, que le sang s'arrête dans le corps de N... †††. Après les trois signes de la croix faits sur l'abdomen de l'accouchée, il fallait réciter cinq « Pater » et cinq « Ave » en l'honneur des cinq plaies du Sauveur. »

Pour calmer les douleurs trop vives pendant l'accouchement ou après, on récitait l'oraison secrète suivante: « Vierge, Mère de Dieu, tu as enfanté sans douleur. N..., que la douleur te passe comme à la bienheureuse Vierge Marie, qui a enfanté Notre Seigneur. »

Dans le lit d'une accouchée on mettait quelques branches de verveine cueillis le jour de l'Assomption ou le jour de la Saint-Jean, à l'heure de midi.

L'heure avant minuit était considérée comme néfaste pour une parturiente. Aussi, certaines matrones essayaient-elles, le cas échéant, d'avancer ou de retarder la naissance de l'enfant.

La boisson favorite des femmes en couches était l'infusion de bouillon-blanc. L'émulsion d'amandes d'abricots pilées dans un peu d'eau de miel jouissait également d'un bon renom. Contre les coliques utérines on donnait des infusés de mélilot, de menthe, de camomille auxquels on ajoutait du pavot.

Pour activer l'écoulement des lochies, on prescrivait des infusions de jeunes pousses de mélisse; quand les lochies étaient trop abondantes, l'accouchée devait boire de la tisane d'ortie blanche. Avant de donner, pour la première fois, le sein à son nouveau-né, la mère laissait couler de chaque mamelle un peu de colostrum qu'elle devait recueillir dans une cuiller et jeter au feu.

Attendait-on un accouchement dans une famille, il était d'usage de blanchir au lait de chaux les croix peintes au-dessus des portes extérieures de la maison; de mettre dans le lit de l'accouchée un livre de prières, afin d'éloigner d'elle toute influence du démon; de lui épargner, surtout pendant les premiers jours, les émotions et la colère, car le « lait peut monter à la tête » et causer des troubles mentaux. Chaque personne étrangère qui rendait visite à une accouchée devait tremper les doigts dans de l'eau bénite, lui offrir cette eau et toutes deux faisaient le signe de la croix.

Il était défendu de laisser seule une accouchée ou son enfant; le *sotré* pourrait en profiter pour jouer quelque tour à sa façon. Certaines personnes précisent que les sorciers ou sorcières guettent également ces moments d'abandon. Défense d'emporter du sel et du pain de la maison où se trouve une femme en couches.

Il ne faut pas laisser d'eau ni de pot de crème dans la chambre d'une accouchée, surtout après l'Angelus du soir, car ils attirent les sorcières.

Une nouvelle accouchée n'empruntera jamais du linge, n'en prêtera jamais: il pourrait être ensorcelé. Elle lavera toujours son linge à part. Elle n'ira pas au puits, ne traversera pas un champ avant ses relevailles: l'eau serait infestée de vers et gâterait, et la femme attraperait la gale; quant au champ il serait frappé de stérilité. L'accouchée ne touchera pas au rouet avant ses relevailles, car son nouveau-né mourrait de pendaison; elle attendra cette cérémonie avant de pendre au grand air le linge de son poupon.

Lorsqu'une femme accouche pendant la *jeune lune*, son prochain bébé sera un garçon; l'accouchement a-t-il lieu pendant la *vieille lune*, le bébé suivant sera une fille.

Il ne faut pas donner aux enfants les prénoms des parents si l'on veut leur assurer une longue vie.

Anciennement, on offrait à boire à la matrone dans un grand verre.

Acné. — (Voir: boutons).

Adam et Eve (Saints-). 24 décembre. — Le temps qu'il fait en ce jour continue pendant une semaine.

Adénite. — (Voir: glandes).

Affolement du bétail. — Pour guérir les bêtes affolées, furieuses, « rouges d'envie », on prend du pouliot (*mentha pulegium* Lin.) broyé menu, et on frotte la tête de la bête entre les deux cornes, disant trois fois: *Et verbum caro factum est.* Après, on conduit hardiment l'animal à l'écurie et l'y enferme seul pendant trois heures.

Agitation nocturne. — Mélanger deux jaunes d'œufs et une poignée de sel, et appliquer cet emplâtre sur le front de la personne malade.

Agathe (Sainte-). — Dictons :

E lè Sainte-Augot-e,
lo chantement des olwotes.
(A la Sainte-Agathe),
les alouettes commencent à chanter.)

Sainte-Augote, néfi néfate.
I n'y è-meu de se manre feulerasse
que n'feuleusse-meu sè pègnate.
(Sainte-Agathe.....
Il n'y a pas de si mauvaise fileuse qui ne file pas sa petite peignée de chanvre.)

Sainte-Augothe, lâcheuz vos mohhotes.
(Sainte-Agathe, lâchez vos moucherons.)

E lè Sainte-Augote,
les jos crohhent lo saut d'eune bocote.
(A la Sainte-Agathe,
les jours croissent le saut d'une chèvre.)

E lè Sainte-Augote,
on hènent l'ouhhe dans lè royote.
(A la Sainte-Agathe,
on sème l'orge dans le sillon.)

E lè Sainte-Augote,
lè chèrowe dans lè royote.
(A la Sainte-Agathe,
la charrue dans le sillon.)

Sainte Agathe était la patronne des fileuses. Dans la soirée du 4 février ou du samedi suivant, les *crègnerosses* ou habituées des veillées d'hiver, se rassemblaient pour fêter la fin des *crègnes*. Les garçons et les hommes mariés étaient exclus de ces joyeuses agapes appelées *rèchet*, où figurait toujours au menu le plat traditionnel: du millet bouilli dans du lait sucré. Après cette *grande recène* on chantait et *rondiait*. Dans maintes localités la fête a été reportée ensuite aux premiers jours du mois de mars.

A Arry, où le culte de sainte Agathe s'est maintenu, les filles et les femmes faisaient bénir, pendant la messe célébrée le jour du 5 février, de l'étoupe de chanvre mâle et de la filasse de lin. Ces produits servaient, appliqués sous forme de compresses chaudes, à guérir les indurations et les inflammations des seins, ou bien à activer la sécrétion lactée des nourrices. Aujourd'hui encore, sainte Agathe est invoquée, à Arry et dans les villages voisins, dans les affections mammaires.

Agonie. — A Alémont, lorsque l'agonie d'un malade traînait en longueur et semblait torturer le moribond, on lui retirait les oreillers, le couchait à plat et lui donnait à boire quelques gorgées de sa propre urine. Il suffit qu'une plume de pigeon ou de canard se trouve dans un oreiller pour prolonger l'agonie d'un mourant.

Dans la région du Haut-Chemin, les campagnards avaient coutume d'aller prier saint Maur dans la chapelle de Vrémy ou de faire un pèlerinage à la croix de Saint-Pétre, lorsqu'un malade ne pouvait « ni revenir ni partir ». (Voir: Croix).

Aiguille. — L'aiguille qui a servi à coudre le linceul doit être jetée au feu. Il suffirait de la déposer sous l'assiette d'un convive pour causer à ce dernier une maladie amenant la consomption. Très anciennement, les filles nubiles pratiquaient une sorte de divination pendant la nuit du premier mai. Dans un bassin rempli d'eau puisée à l'heure de minuit, la fille laissait tomber une épingle ou une aiguille qu'elle tenait horizontalement par le bout des doigts. Si l'aiguille surnageait, ou bien coulait à pic sans produire de petites bulles d'eau, la belle était assurée de voir ses vœux bientôt réalisés.

Avant d'accepter l'aiguille dont on vous fait cadeau, laissez-vous légèrement piquer dans le doigt, afin qu'il ne vous arrive pas de malheur.

Jeu de l'aiguille. — Ju de l'oweye. — C'était un amusement pratiqué pendant les *crègnes* ou veillées d'hiver. On couchait sur le plancher une bouteille ou bien un bois rond de la grosseur et longueur d'une quille. La personne désignée devait s'asseoir sur le bois ou la bouteille, de manière à ce que le bois se trouvât dans l'axe des cuisses. La personne posait son pied gauche sur le droit et devait enfiler, toujours en gardant cette position, une grosse aiguille qu'elle tenait de la main gauche. Ce coup d'adresse était difficile à réussir à cause de l'instabilité de l'équilibre due aux mouvements des coudes.

Aiguillettes (en patois : *èguiates*). — C'étaient primitivement des morceaux de ruban, des cordons plats ou ronds, ferrés par les deux bouts. Elles servaient à attacher le haut-de-chausses au pourpoint, à fermer les corselets (*couhhats*) que portaient nos paysannes et les Messines d'autrefois. On fabriquait les aiguillettes en fil d'or, de soie, de fil; on en faisait aussi des tresses, des nœuds que l'on attachait sur les épaules.

Les *èguiates* portées aux fêtes patronales, aux noces, etc. étaient des flots de rubans multicolores dont la jeunesse garnissait les chapeaux, la poitrine, même les genoux en guise de jarretières. Les filles portaient ces flots de rubans fixés à leurs corsages.

Anciennement, on « courait les aiguillettes ». Une *èguiate* devenait la récompense attribuée à la personne qui atteignait la première le but en courant. A quelle occasion cet usage avait-il lieu et qui en était l'objet? Nous l'ignorons.

Aine. — Pour guérir les *douleurs dans l'aine*, hacher une poignée de feuilles de patience et les mélanger

avec de la *graisse de tripes* et appliquer cet emplâtre sur la région endolorie; faire bouillir des feuilles de rue dans un peu d'huile de noisettes, passer à chaud, y ajouter un peu de cire fraîche et s'en servir comme emplâtre.

Aisselles. — L'odeur pénétrante des *creux des bras* est gênante pendant le bal et aux noces. Pour parer à cet inconvénient, la jeune fille employait un parfum rustique composé d'un mélange de poudre de clous de girofle, de cannelle et de muscade.

Alcoolisme (Voir: ivresse). — Voici quelques remèdes contre l'alcoolisme chronique: boire des infusions de véronique, d'ellébore blanc; faire boire au malade du vin blanc dans lequel on a noyé une anguille, ou un dilution de bouse de vache dans de l'eau-de-vie de marc; chercher au cimetière, quand la lune est pleine, un os de mort, le brûler, le calciner, le réduire en poudre et mélanger cette poudre à la boisson.

Alliance. — Naguère, la femme mariée ne portait pas d'alliance. Le prêtre ne bénissait qu'un seul anneau sur lequel deux cœurs étaient gravés avec une couronne au-dessus. D'autres alliances, faites d'argent ou d'or, nous montrent un cœur couronné et tenu par deux mains (voir fig.).



Lorsque le prêtre présente l'alliance à la mariée, celle-ci doit mettre de la résistance à laisser glisser l'anneau dans le doigt qu'elle fléchit légèrement. Si l'alliance arrive jusqu'au-delà de la deuxième phalange, l'épouse ne dominera pas son mari.

Alliance perdue, bonheur perdu.

Allumette. — Jeu. Faire circuler rapidement de main en main, dans un cercle de personnes, une allumette ou bien un copeau enflammé, mouvement que l'on accompagne de certaines paroles. Celui qui reçoit l'allumette de son voisin, dit:

Je prends votre allumette,
Toute vivante, toute vivelette

et il la passe à son autre voisin, en disant:

Je vous vends mon allumette,
Toute vivante, toute vivelette

Celui qui se trompe en récitant une de ces formulettes, est obligé de se redire, et pendant ce temps l'allumette court beaucoup risque de s'éteindre.

Les premières allumettes étaient des tiges de chanvre soufrées.

Amaigrissement. — Pour faire maigrir, on préconisait l'usage de boissons vinaigrées.

La basse magie prétend que, pour « faire dessécher une personne, on doit faire dire une messe à rebours et y brûler un nombre impair de cierges ».

Ame errante. — Après sa séparation du corps, l'âme apparaît devant Dieu pour être jugée. Si elle n'a pas mérité les flammes de l'enfer, elle peut être obligée d'errer, durant un temps délimité, sur les lieux mêmes qui ont été les témoins de certaines fautes. Alors les lieux, les objets lui rappellent un souvenir, un péché, et ils deviennent une source abondante de componction et de sanctification.

Ordinairement, l'âme errante est invisible et rien ne décèle sa présence en quelque endroit. Non seulement elle a droit aux prières des humains, mais aussi à des ménagements. Ainsi l'on évitera de la coincer dans l'entrebaillure d'une porte. Si elle venait à passer sur le tranchant d'un couteau, elle ressentirait de la douleur.

Parfois, l'âme errante ou *en peine*, cherche à attirer sur elle l'attention des personnes charitables. A cet effet, elle peut agir sur des objets, causer des craquements de meubles, les mouvoir et même les déplacer. Les coups frappés contre une vitre, les bruits de chaînes entendus nuitamment dans certaines demeures ou châteaux inhabités — p. ex. à Arry —, la chute imprévue d'un cadre, le déplacement soudain d'un objet quelconque, peuvent être causés par les âmes en peine qui réda-

ment des prières ou donnent des avertissements lugubres.

D'autres fois, l'âme errante s'introduit dans le corps d'un crapaud que l'on trouve alors dans la cave ou le cellier, sur une tombe. Aperçoit-on un crapaud près d'une croix au-dehors du cimetière ou bien devant l'entrée d'un sanctuaire, c'est l'âme d'une personne qui a négligé d'accomplir, de son vivant, un pèlerinage promis et qui, après sa mort, s'acquitte de sa promesse.

Les *anciens* aimaient raconter l'histoire d'un laboureur qui ayant déplacé à son profit une borne de son champ, mourut sans réparer sa faute. Il est devenu une âme errante et passe les nuits à rechercher la borne funeste. Parfois il se montre, chargé d'une borne. au voyageur attardé dans la nuit, le supplie de l'aider à retrouver l'emplacement et le délivrer de sa *peine*. Celui qui parvient à remettre en place la dite borne de malheur, sauve son âme et l'âme errante.

Amour. — En 1853, Albert de la Fizelière a écrit: « Dans les villages du Pays Messin, on fait encore l'amour sans trop de cérémonie: « — Tu me plais, veux-tu de moi ? » — Oui ! ou non ! — et puis tout est dit. Le soir, la blonde en se couchant, a soin de ne pas tirer le loquet de la fenêtre, et à minuit, le galant s'introduit sans bruit et va se glisser furtivement dans le lit de sa belle. Il ne faut pas croire que la pudeur ait toujours besoin pour cela de se voiler la face. Ces entrevues sont souvent fort innocentes et il n'est pas rare qu'une sœur ou une amie de la *blonde* partage sa couche et reste en tiers avec les amants qui ne se séparent guère avant le point du jour. On cite des amoureux qui font deux ou trois lieues pour goûter quelques heures d'une tendre causerie avec celles qu'ils aiment. On a même vu des exemples que certains d'entre eux renouvelassent les exploits de Léandre pour entretenir quelque Héro de ferme ou de moulin. Le mariage est d'ailleurs, et à peu d'exceptions près, le but espéré de ces démarches que nous autres citadins trouverions sans doute hasardées. Il ne faut donc pas trop s'étonner si ces pauvres cœurs épris et sans malice, ardents et impatients de s'unir, devancent parfois le sacrement. La plupart des chansons du crû font allusion à ces aventures de fenêtres où il ne manque qu'une guitare pour rappeler les nuits de Grenade... » Nous ajoutons que, lorsqu'un garçon venait frapper à la fenêtre d'une jeune fille, celle-ci devait répondre catégoriquement par un non ! ou bien laisser entrer le jeune homme. Si elle se taisait et n'ouvrait pas, le garçon brisait le carreau ou le salissait d'ordure.

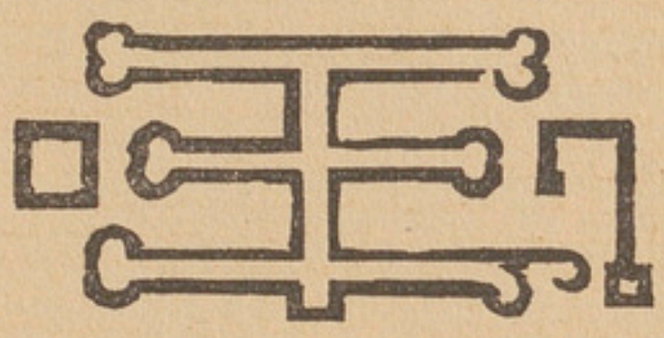

Caractère magique
pour rendre une femme fidèle.

Les garçons et les filles qui désiraient inspirer des sentiments d'amour, cueillaient de la verveine le jour de l'Assomption ou la veille de la Saint-Jean, à l'heure de midi. Dès que la personne convoitée acceptait la moindre parcelle de cette plante magique, elle était conquise. Les garçons portaient sur eux, le plus souvent, un morceau de racine de valériane. « Pour l'amour, prenez du trèfle à quatre feuilles et le mettez sur la pierre bénite qu'il soit dit une messe dessus; puis le mettez dans un bouquet que vous ferez sentir à la personne dont vous voulez être aimé, en disant: *Gabriel, illa sunt.* (Voir envoûtement, épingle).

Certaines filles mêlaient au vin offert au galant un peu de sang de menstrues, ou bien de la poudre qu'elles obtenaient en brûlant, sur une pelle rougie au feu, trois poils du pubis et trois poils tirés du creux axillaire gauche. (Voir : aphrodisiaque).

On prétend que les filles pâles sont plus érotiques que les autres.

Le garçon (ou la fille) qui désire être aimé, doit prendre un cil qui tombe sans être arraché et le mettre dans son soulier droit..

La fille qui, par mégarde, laisse dépasser son jupon au bas de sa jupe, trouvera bientôt un galant.

Amulette. — Au XVIIe siècle seulement, la médecine officielle a rejeté

l'usage de caractères, de figures et de paroles fixés sur des objets que l'on portait sur soi comme remèdes prophylactiques ou curatifs contre les accidents et les maladies. Il ne faut pas s'étonner de voir la médecine populaire conserver l'emploi de ces méthodes qui, en partie du moins, avaient été empruntées à l'antique médecine populaire.

Anaphrodisiaque. — Boire du lait de femme, fait perdre l'amour. Il en est de même quand on boit des décoctés de nénuphar blanc ou mange des fruits de frêne desséchés.

André (Saint). 30 novembre.

Mieux vaut Saint-André sec que mouillé, affirmaient les anciens.

La neige, le jour de Saint-André,
Fait beaucoup de mal au blé.

A la Saint-André, la nuit l'emporte sur le jour qui suit, nous dit un vieux dicton. Le saint était invoqué des filles aspirant au mariage et des parturientes.

J'entends encore cette brave campagnarde s'écrier au milieu de ses douleurs: *Oh, bon Saint André, faites qu'il sorte aussi vite qu'il est entré !*

Une jeune fille qui, par hasard, trouvait une pomme, le jour de la Saint-André, la pelait avec soin pour obtenir une pelure bien longue. Elle jetait la pelure en arrière par dessus la tête, puis regardait quelle lettre d'alphabet le ruban avait formé. La lettre indiquait l'initiale du nom ou du prénom du futur époux.

La fille désireuse de voir en songe son futur mari, semait, au moment de se coucher, sous l'oreiller quelques grains d'avoine et de lin et priait ainsi :

Grand saint André
Faites que je voie en mon dormant
Celui que j'aurai pour amant.

D'autres se contentaient de dire trois fois:

Saint André,
Faites-moi voir
Celui que je dois avoir.

Anémie pernicieuse. — On croyait enrayer cette maladie des chevaux en employant le remède magique suivant: Enlever le cœur du cheval péri, le cuire au soleil couchant, et ensuite le piquer. Le sorcier qui a donné la maladie sera piqué au cœur et sa douleur l'obligera de lever immédiatement le mauvais sort.

Anges gardiens (Les Saints). — 2 octobre. Si, en ce jour, on voit tomber les feuilles des arbres, l'année suivante sera bonne.

Angine. — L'inflammation gutturale du voile du palais, de ses piliers et de la luette portait le nom d'esquinancie (voir ce mot).

Soins: donner une purge, un vomitif si l'angine est couenneuse; appliquer sur la gorge des compresses ou cataplasmes, prescrire des gargarismes, des tisanes et des bains de pieds.

Gargarismes: décoctés d'aigremoine, de persicaire, de feuilles de lierre terrestre, de ronce, auxquels on ajoute une tête de pavot.

Appliquer sur la gorge deux gousses d'ail, des feuilles de bouton d'or ou de pêcher hachées menu et mélangées ensemble.

Faire bouillir une poignée de farine de seigle et deux verres de lait, pendant cinq minutes, y ajouter deux oignons de lys blanc, recuire pour obtenir une pâte assez épaisse qu'on applique sur la gorge.

Anne (Sainte). Dicton : *Si, en ce jour, les fourmis maçonneni de nouveaux nids, l'hiver prochain sera rude.* — La veille ou le jour du 26 juillet, à Tincry, les garçons attachaient aux portes, aux fenêtres ou sur les toits des maisons habitées par des jeunes filles nubiles, des bouquets de chardon. — A partir du jour de Sainte-Anne, les matins deviennent plus frais. A Marthil, ce sont les filles qui offrent aux garçons des *bouquets d'âne.*

Année. — Dictons :

L'année qui entre en neigeant
Sera mauvaise en tout temps.

*

Année de noisettes,
Année de piquette,

*

Ènaye de nuhotes,
Ènaye de fehhates.
(Année de noisettes,
Année de fillettes).

Année de poissons,
Maigres moissons.

*

Année de vents,
Année de pommes.

*

Année venteuse,
Année fructueuse.

*

Année de groseilles,
Année de bouteilles.

*

Année de chardons,
Année de grenaison.

Un automne clair, un hiver neigeux, un printemps assez doux, des arbres fruitiers pas trop chargés de fleurs et quand le noyer est plus en fleurs qu'en feuilles: l'année est bonne. Mais, quand les gelées et givres apparaissent trop tôt, le printemps et l'été sont humides; quand on voit partout beaucoup d'araignées, de vers, et beaucoup de fèves, de fruits et de poissons, l'année est mauvaise.

Annonciation de Notre-Dame. 25 mars. — Si le ciel est beau avant le lever du soleil, l'année sera bonne.

Antoine (Saint-). 17 janvier. — Dictons :

E lè Saint-Antwène, lo repès d'i
* [*moène.*
Saint-Antoine quand il est sec et
[*beau,*
Il remplira bien les tonneaux.

Août.

Ceux qui se marient au mois d'août,
Souventes fois ne ramassent rien du
* [*tout.*
Quand il fait très chaud la premiè-
[*re semaine, l'hiver sera neigeux.*

*

Août mûrit, septembre vendange.
En ces deux mois tout s'arrange.

*

Quand il pleut en août, il pleut miel
* [*et vin doux.*
Quiconque en août dormira sur midi
S'en repentira. Bref, en tout temps
[*te prédis*
Qu'il ne faut dormir à midi.

*

Au mois d'août, le vent est fou.
Gros brouillard en août annonce la
* [*pluie.*
En août la rosée annonce beau temps
[*pour la journée.*

*

Ce que le mois d'août ne réussit pas,
Septembre le réussit encore moins.

*

Beaucoup d'eau en août, peu de bon
* [*vin.*
I mwès d'août sans rousèye,
Bèye eune manre ènaye.
(Un mois d'août sans rosée,
Donne une mauvaise année).

Aphrodisiaques. — Voir: amour. Eau d'ail, sève de coudrier, suc de joubarbe, infusé de rue, eau de pois chiches. Infusions de millepertuis cueilli avant le lever du soleil, le matin de la Saint-Jean, ou bien le décocté employé pour des lotions du visage. Décocté de rhizome d'arum maculé dans du vin.

Le céleri, les œufs, les écrevisses, les poissons, les escargots et le poivre, mangés en abondance, comptent pour des remèdes contre l'impuissance virile.

Aphtes. — Pour guérir des ulcérations de la langue et de la bouche, on prescrivait des gargarismes avec des décoctés d'orge, de sauge, de ronce ou de cresson.

Un gargarisme fréquemment employé se composait d'un infusé d'une poignée de feuilles d'aigremoine, de véronique et de sauge par litre d'eau. On prenait aussi du suc de joubarbe délayé dans un verre d'eau miellée, et le malade devait mâcher des feuilles de haut-plantain.

REMÈDE SECRET:

Job se traînant par monts et par vaux
Dieu apparaît et lui dit tout haut:
Pourquoi tant de peine et de sou-
[*ciance?*
— Oh, Dieu! Voyez ma souffrance.
Ma bouche, ma gorge est pourriture,
Je ne peux plus prendre ma nourri-
[*ture,*
— Allons, partons dans ce vallon,
Une fontaine nous y trouverons;
Elle guérit le mal de N... que voici.
Au nom du Père ✝ et du Fils ✝ et du
[*Saint-Esprit ✝.*

(Récitez 5 pater après avoir soufflé 5 fois dans la bouche du malade).

Apoplexie. — voir: attaque.

Araignée. — *Araignée du matin, chagrin; araignée à midi, souci; araignée du soir, espoir.*

Plus il y a de toiles d'araignées dans une écurie, mieux elle est préservée contre les méfaits des sotrés.

On prétendait qu'une sorcière pouvait se métamorphoser en araignée. Alors, profitant du profond sommeil d'une personne, elle se plaisait à venir sucer le sang de sa victime.

Pour guérir les hémorragies capillaires, recouvrir la plaie d'une toile d'araignée. (Voir: règles, chancre).

Contre les piqûres d'araignée on faisait usage de feuilles de frêne et de poireau fraîchement broyées dans un peu de miel ou du suc de carottes.

Arc-en-ciel. — Il est un signe de pluie. Le campagnard s'exprime ainsi:

Corone de Saint-Bernad,
Quand j' to wès, je bra.

Couronne de saint Bernard, quand je te vois, je pleure).

Armes. — Jusque sous Napoléon III, les charmes suivants ont été en usage :

Pour se préserver contre les blessures :

1° écrire sur le bras gauche avec la pointe d'une épingle les mots : *Ales + Dales + Tales +* et piquer l'épingle au milieu de la deuxième croix. Si la piqûre ne saigne pas, le charme a réussi ;

2° porter sur soi un billet sur lequel on a écrit: *Devalanda jacem mafix darafic escorbis ;*

3° réciter, trois fois, au commencement de la bataille : *Dieu y a part et Notre-Dame. Je vois la bouche d'un mousque ; Dieu garde l'entrée, le diable la sortie ;*

4° écraser entre les doigts trois grains de poudre à tirer, souffler la poudre au vent du côté de l'arme que vous voulez charmer et dire : *Arcum conteret et confringet arma et cum scuta comburet igni. C'est pour .... heures.*

5° « *Je me lève au nom de Jésus-Christ qui a été crucifié pour moi. Jésus me veuille bénir, Jésus me veuille garder, Jésus me veuille bien gouverner et conduire. Au nom du Père † et du Fils † et du Saint-Esprit †.* » On le dit trois fois au lever et écrira sur le sabre : *Ibel Ebel Abel ;*

6° autre charme pour 40 jours : Prendre une petite épingle comme un gamion avec laquelle on marque trois fois sur le bras gauche sans rien imprimer, † *gloria* † *Pace.* Ensuite on se signe, puis on attache le gamion à la peau.

7° porter sur soi le talisman suivant:



Pathaÿ † vay † adonay † au nom du Père † et du Fils † et du Saint-Esprit † Or Jesus passant au milieux d'eux alloit † O † var † adar † Malorum terrarum negat. † Verbum caro factum est et habitavit in nobis † Christus † Texagrammaton † qui ait illi fit in sanctum fœlix † Amen † sex † Amen † Yesum quem quaeritis, egasum : si videbas furem, currebas cum eo : Et cum adulteris portionem tuam ponebas: os tuum abundavit malitia: et benedic haereditati tuae † Laus Deo. †

Arrête. — C'est une inflammation et enflure locale de la main, causée par une piqûre, une écharde ou une contusion. Le patient appuie le *mal* sur deux brins de paille posés en croix sur le bord d'un escabeau. Le guérisseur coupe avec un os d'épaule de mouton les bouts de

paille dépassant au bord du siège et prononce trois fois les paroles : « *Arrête, je te coupe comme saint Pierre a coupé l'oreille de Malchus* ». Si les fétus ont sauté en l'air, la guérison est certaine et se fera promptement.

Arrête-bœuf. — Les bergers et les petits vachers aimaient à manger des racines d'*ononis spinosa.* Celles-ci sont parfois utilisées en tisane, à l'instar des racines de chiendent, comme diurétique, et ont la réputation de « dissoudre la pierre ». La piqûre des feuilles (souvent souillées des déjections des bêtes en pâture) passe pour donner à coup sûr des panaris, d'où leur nom d'« herbe aux panaris ».

Arum maculé. — Vulgairement appelé pied de veau. Le spadice de cette plante des bois ombragés de Gorze servait à pronostiquer la fertilité de la terre. Les taches brunâtres des feuilles préfiguraient la récolte des fruits, la partie pileuse du spadice précisait la quantité du foin, les baies se rapportaient à la vendange, et la longueur de la tige du spadice déterminait la moisson. Il paraît que les coquettes, pour avoir la peau du visage et des mains bien lisse, employaient des lotions faites avec un macérat aqueux de rhizomes préalablement séchés au soleil. Le rhizome est encore utilisé dans les catarrhes pulmonaires et l'asthme.

Ascension. — Il est défendu de préparer le levain et de cuire le pain le soir de la veille de l'Ascension ; autrement le pain moisit.

Le temps qu'il fait le jour de l'Ascension indique le temps qu'il fera l'automne suivant.

S'il pleut le jour de l'Ascension, les blés déclinent jusqu'à la moisson. Un dicton patois annonce :

Quad i pyeut è l'Ercension,
bousse tes tonnés pus lon.

(Quand il pleut à l'Ascension,
pousse tes tonneaux plus loin.)

Ainsi, la pluie du jour de l'Ascension pronostique la sécheresse jusqu'à la moisson, suivie d'une période de pluie qui nuit au vignoble.

Assomption. — Le soleil du jour de l'Assomption est un grand bienfaiteur des vignes et des vergers, car il apporte le sucre aux raisins et aux fruits. Si le jour de l'Assomption est clair et beau, il présage un automne doux, assure une belle et bonne vendange.

S'il pleut à la Saint-Thiébault,
Mets au grenier tes tonneaux,
S'il pleut à l'Assomption,
Mets-les encore plus haut.

Les « *anciens* » du pays avaient coutume d'aller secouer de bon matin les arbres à fruits ; tous les fruits qui restaient attachés aux arbres n'étaient alors plus « piqués des vers » et mûrissaient à souhait.

C'est le jour de la *procession de la Sainte-Vierge.* Anciennement, on fixait à la main droite de la statue de Marie que l'on porte processionnellement, une belle grappe de raisin noir. De nos jours, on se contente d'attacher le raisin à la statue qui pare l'autel de la Vierge, et si le sacristain ne trouve pas une grappe bien noire, il teint une grappe quelconque avec du cirage noir.

Jadis, les fillettes et jeunes filles ornaient, pour la procession, leurs têtes de couronnes de pâquerettes, et ces fleurs, séchées, servaient à guérir les porcs malades. Depuis, on a pris pour la confection des couronnes, des fleurs de sureau, des roses et des fleurs artificielles.

A Langatte (Sarrebourg), les habitants faisaient bénir avant la grand'-messe de grands bouquets que l'on conservait jusqu'au 15 août suivant. Ces bouquets étaient composés de neuf sortes de plantes et portent, dans la région de langue allemande, le nom de *Würzwisch* ou *Wirzwisch.* Anciennement, on mettait dans le bouquet de l'Assomption des plantes officinales: du scolopendre, de la morelle, de l'armoise, du millepertuis, de la centaurée, de l'achillée mille-feuille, de la benoîte, de la rue, de la tanaisie, de la petite centaurée, du thym, etc. ; l'entourait d'épis et, en bas, d'oignons. Le Würzwisch actuel n'est plus fait de plantes médicinales, mais d'épis, de carottes, d'oignons, de persil, etc. Dans le pays de Fontoy, les bouquets d'oignons sont appelés *véches*, de l'allemand *Wisch.*

Dans la contrée de Varize, le bouquet de l'Assomption est composé de sauge, de sarriette, de thym, d'oignons, d'épis de blé, de tiges d'avoine. Les grains de blé et d'avoine bénits sont mélangés à la semence réservée pour les prochaines semailles. Pendant l'orage, la maîtresse de la maison jette au feu quelques parcelles de ce bouquet, qu'elle garde toute l'année.

Asthme. — Chez le populaire, le symptôme de dyspnée prend le nom d'asthme. Etre *asmatique* et être à *haut-vent* n'ont cependant pas tout à fait le même sens. Le haut-vent est, en somme, la dyspnée d'effort, tandis que l'asthme, chez les anciens du moins, était considéré comme une affection plutôt pulmonaire chronique, accompagnée de sifflements dans les bronches et de toux plus ou moins catarrhale, disons l'emphysème. L'asthme « est un brevet de longue vie », dit-on encore dans le pays de Metz.

Remèdes : miel mélangé avec du suc de raifort, tisane de reine des prés, de millepertuis, de lierre terrestre, suc de tussilage avec du miel ; manger à jeun quelques oignons blancs cuits sous la cendre, ou une parcelle de rhizome d'arum maculé.

Pour obtenir un prompt dégagement des glaires et un sommeil paisible: faire bouillir deux poignées de lierre terrestre et une poignée de capillaire dans un litre d'eau, réduire à un tiers et boire ce décocté trois fois par jour ; avaler, chaque matin, un œuf frais dans lequel on a introduit une pointée de couteau de fleur de soufre. Ou bien, piler deux poignées de baies de genévrier cueillies en juin-juillet et les cuire dans un pot neuf, pendant 8 à 10 heures, avec une livre de beurre frais, et passer à travers un gros linge. On donne une cuillerée à soupe de ce baume avalé bien chaud, au lever, puis trois heures après, vers 4 heures de l'après-midi et au coucher. En outre, on se fait frictionner avec ce baume le creux de l'estomac et le dessous des côtes.

On conseillait aux asthmatiques de respirer l'air d'écurie des chevaux, de fumer la pipe à jeun, de fumer des feuilles sèches de *pas d'âne* (tussilage), de prendre des bains de mains bien chauds.

Astrologie. — L'astrologie a-t-elle eu des adeptes dans nos campagnes messines? Oui, il y a une centaine d'années, et aujourd'hui, non. Mais nos astrologues étaient fort peu nombreux et leurs connaissances très rudimentaires. A quelques rares exceptions près, ces campagnards se contentaient de mettre en pratique les méthodes qu'ils trouvaient dans un manuel, ou qu'ils avaient apprises d'un autre adepte. Celui qui nous paraît avoir joué un rôle assez influent dans la région mosellane, était un nommé Pierre Richard, demeurant à Kédange. Nous avons sous les yeux deux volumes manuscrits de cet astrologue-magicien, datant de 1842 environ, et dans ces 450 pages in-folio, on constate avec quelle ardeur l'auteur s'adonnait à sa fausse science.

Généralement, le thème horoscopique ne servait qu'à obtenir des résultats magiques. L'astrologue cherchait en se basant sur les correspondances planétaires établies au moment de la naissance du *client*, à influencer la marche d'une entreprise, à prédire l'avenir, à obtenir des effets voulus sur une maladie ou une affaire. La plupart du temps, le thème horoscopique devait l'aider à mieux assurer la réussite d'une opération magique.

Nous résumons, à titre rétrospectif et documentaire, les conceptions astrologiques, telles que nous les avons trouvées chez les « magiciens » rustiques.

Les jours de la semaine ont reçu leurs noms de sept planètes. Le dimanche est sous la domination du soleil, considéré comme planète ; le lundi est le jour de la lune ; le mardi appartient à la planète Mars, le mercredi à Mercure, le jeudi à Jupiter ; le vendredi est dominé par Vénus, et Saturne est le maître du samedi.

Excepté aux équinoxes, chaque jour est divisé en deux parties inégales ; le jour commence au lever du soleil et finit au coucher de l'astre solaire ; la nuit compte à partir du coucher du soleil et dure jusqu'à son lever.

Jours et nuits sont partagés chacun en 12 heures astrologiques, et chaque heure est placée sous l'influence d'une planète, selon l'ordre de classification sus-indiquée, comme nous le montre le tableau suivant :

Soleil	Lune	Mars	Mercure	Jupiter	Vénus	Saturne	Soleil	Lune	Mars	Mercure	Jupiter	Vénus	Saturne	Soleil	Lune	Mars	Mercure	Jupiter	Venus	Saturne	Soleil	Lune	Mars
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
JOUR												NUIT											

Ce tableau nous montre aussi que l'astre du jour domine spécialement les 1re et 8e heures du jour, les 3e et 10e heures de la nuit. Seules, deux autres planètes présentent une activité analogue, celles qui suivent immédiatement après l'astre du jour. Leurs influences se renouvellent également à quatre reprises ; mais, comme l'astre du jour est l'astre dominant de la journée et de la nuit, l'influence de chacune de ces planètes reste plus ou moins subordonnée à celle de l'astre du jour. La planète de la troisième heure étant plus distante dans l'ordre de classification que la planète de la deuxième heure, cette dernière subit beaucoup plus l'influence de l'astre du jour que sa voisine de la troisième heure. Toutefois, chaque planète a ses attributions particulières. Les bonnes planètes sont : Jupiter et Vénus ; les mauvaises sont Mars et Lune. Soleil et Mercure occupent des places intermédiaires entre les bonnes et les mauvaises. Le Soleil se rapproche plus des bonnes et Mercure plus des mauvaises. Saturne tient le milieu entre le Soleil et la Lune ; il n'est ni bon ni mauvais par lui-même, devient bon ou mauvais suivant l'occasion. Il est favorable pour les bonnes choses qui se font sous sa domination et alors défavorable pour les mauvaises choses.

Les anciens guérisseurs du pays prenaient encore en considération les influences qu'une planète et l'astre du jour ont, disaient-ils, sur l'organisme humain. Le Soleil serait la source, le conservateur et le réparateur de toute vie et des mouvements ; la Lune produirait des émanations dissolvantes, moins pernicieuses dans son premier quartier, moins désavantageuses encore dans son deuxième quartier, plus désastreuses au fur et à mesure qu'elle approche du dernier quartier, lequel serait nettement mauvais.

On tenait également compte de l'influence des constellations. Le Bélier, le plus noble des signes du Zodiaque, dominerait la tête de l'homme, sans agir cependant sur l'intelligence ; le taureau aurait une influence sur la région du cou, les Jumeaux agiraient sur les épaules, l'Ecrevisse sur les mains et les bras; le Lion sur le cœur, le diaphragme et les nerfs de l'estomac, la circulation du sang et la digestion ; la Vierge aurait une action sur les organes respiratoires, la Balance sur l'ossature du thorax, sur les muscles abdominaux ; le Scorpion dominerait les reins, les muscles fessiers et les hanches ; le Sagittaire est mis en rapport avec l'appareil génital de l'homme, tandis que le Capricorne influence les organes génitaux de la femme; enfin, les Poissons agissent sur les jambes et les pieds.

Les opérateurs préféraient presque toujours rechercher les jours les plus favorables en se basant sur les signes du zodiaque notés dans les anciens almanachs.

Astronomie. — Peu de renseignements à donner sur la dénomination patoise des astres. En général, le campagnard, même *l'opératou* s'est borné, semble-t-il, à patoiser les noms des étoiles fixes les plus connues. Ainsi, la Grande Ourse est appelée *lo Chériat* (chariot), Cassiopée a le nom de Chire (chaise), les trois étoiles du baudrier d'Orion se nomment les *treus Reus* (trois rois), les Pléïades portent le nom de *Pussïns* (poussins) et Sirius est *lo Chïn* (chien). A signaler une croyance d'après laquelle le *bianc chïn* (blanc chien) qui vient à passer au-dessus d'une habitation, mord les enfants et les rend paresseux.

Attaque, synonyme d'apoplexie cérébrale. — Remèdes préservatifs: Avaler chaque matin, trois grains de poivre et un demi-verre d'infusé de sauge. Recueillir de mai à septembre de la fiente d'oie, la sécher à l'ombre; en prendre

5-8 pointées de couteau que l'on fait macérer dans un bon verre de vin blanc; passer à travers un linge et faire boire chaque matin, à jeun, depuis la nouvelle jusqu'à la pleine lune.

Autres remèdes: Décocté de marjolaine, tisane de lavande; macérer neuf clous de girofle et trois cuillerées de semences d'euphorbe dans un demi-litre de vin blanc et en prendre un verre plein, matin et soir.

Aubépine. — Le lendemain de ses relevailles, nous conte une belle légende, la Sainte Vierge s'était levée de bon matin pour laver les langes du petit Jésus. Elle se hâta, car elle voulait aller au plus vite les rincer dans l'eau courante de la fontaine et les étaler ensuite au grand air, sur le beau tapis de gazon du pré voisin émaillé de mille fleurs odoriférantes. Hélas ! d'autres laveuses avaient devancé la Vierge Marie et elle en fut tout attristée. «Pauvre petit Jésus, se dit-elle; j'aurais tant aimé à vous offrir ce soir des langes embaumés de parfums de menthe et de thym, et voilà que je suis obligée de sécher votre linge là-bas, proche de la route poussiéreuse et sur cette vilaine haie pleine d'épines, à peine verdoyante et sans fleurs ni odeur...» Et la Sainte Vierge se mit au travail en pleurant. Après avoir étendu les langes, elle retourna à la fontaine pour s'occuper du lavage de son linge de corps. Soudain, les autres laveuses jetèrent un cri d'admiration. — Oh, Marie ! Regardez donc, là-bas! Voyez!... Et la Sainte Vierge vit la haie ne former qu'un long mur de blancheur. Toutes les laveuses y coururent et ce qu'elles virent ? Pas une tache de verdure. Les aubépines avaient fleuri jusque sous les langes du petit Jésus et, de cette haie immaculée se dégageait une odeur tout étrange... Marie tomba à genoux et rendit grâces au Seigneur... Depuis ce jour, quand fleurit l'aubépine, elle dégage toujours encore l'odeur des langes du petit Jésus.

L'aubépine n'est jamais frappée de la foudre.

Un ancien quatrain populaire nous fait penser à la chanson de geste de Garin le Loherain, où il est dit de Begon mourant: « Le vassal fait un dernier effort, et réunissant trois brins d'herbe sur sa poitrine, il les conjure par les trois vertus du ciel, les porte à ses lèvres et les reçoit pour *Corpus Dei.* » On cueillait l'aubépine et prononçait les paroles:

Aubépine, Aubépine !
Je te cueille et je te prends;
Si je meurs chemin faisant
Tu me serves de sacrement !

Comme on le voit, l'aubépine était considérée comme une plante sacrée. A Metz, on défendait aux enfants de faire des bouquets d'aubépine, parce qu'elle porte malheur. Dans nos campagnes, c'est une plante bénie et elle était invoquée dans une des nombreuses oraisons secrètes des guérisseurs, contre la *fleur* de l'œil. (Voir: yeux).

Dictons:

Quand l'aubépine fleurit,
elle chasse les grandes gelées.
Quand l'aubépine fleurit tôt,
la moisson se fera tôt.

Aubin (Saint-). — 1er mars. Dictons:

E lè Saint-Aubïn,
lè chèrowe das l'mètïn.
E lè Saint-Aubïn,
lè mâhhe [*piawe*] *au mètïn.*

(A la Saint-Aubin,
La charrue dès le matin.
A la Saint-Aubin,
La flaque d'eau [pluie] au matin.)

*

S'il pleut après midi, le jour de la Saint-Aubin, il n'y aura ni paille, ni foin.

*

Taille ta vigne à la Saint-Aubin,
Si tu veux avoir du raisin;
Taille-la plus tôt
Si tu en veux des gros.

Augustin (Saint-). — 28 août.

A la Saint-Augustin,
Les orages sont proches de leur fin.

Auteur (Fontaine de Saint-). — Vers le milieu du Ve siècle, après la mort de Léonce, leur douzième évêque, les Messins se réunirent pour procéder à l'élection d'un nouveau pasteur du diocèse. Pendant que le peuple de Metz était en union de prières, une voix du ciel se fit entendre et ordonna d'élever

à la charge épiscopale un pauvre, pieux et austère cordonnier, nommé Auteur, habitant une masure au bord de la Seille, non loin de la Porte Saillis. Lorsqu'une députation vint lui annoncer la nouvelle de sa nomination, Auteur refusa d'abord et dit qu'il ne se rendrait qu'après confirmation de la volonté de Dieu par un miracle. Il enfonça son alène dans le sol et aussitôt une source jaillit: la *source de Saint-Auteur*, réputée miraculeuse pendant de longs siècles. Peut-être cette petite source a-t-elle déjà existé à une époque où les Messins christianisés s'adonnaient encore au culte païen des fontaines.

Selon l'auteur de la Chronique des Evêques de Metz (XIVe siècle), le peuple venait y baigner les enfants malades. Plus tard, le mode thérapeutique fut modifié. Au lieu de plonger les enfants chétifs et malingres dans le bassin de la source, on donnait aux petits malades rachitiques et athrepsiques quelques gouttes d'eau miraculeuse. La source était entourée de nombreux cierges. Au XVIIIe siècle, la mère d'un enfant *an châte* devait, portant son bébé sur les bras, mendier le prix d'une messe qu'elle faisait dire à l'autel du saint évêque, dans la chapelle de Saint-Auteur, érigée à proximité de la source, et le prix d'un pain. La mère assistait avec son enfant à cette messe et donnait, à l'offrande, un pain pesant le même poids que le bébé. Le prêtre bénissait ensuite les vêtements du malade et lui faisait avaler quelques gouttes d'eau de la source miraculeuse.

Aujourd'hui, cette fontaine est tarie. Il y a une trentaine d'années, on a retrouvé son emplacement dans une cave de la maison portant le numéro 16, place Saint-Simplice. « Un coin de la cave d'environ deux mètres formait caveau... On y descendait par quatre marches. L'entrée étroite du caveau laissait à découvert dans le mur un plein cintre aboutissant de chaque côté sur un chapiteau sortant de la muraille. En face de l'entrée, une niche gothique, dont le fond portait quelques traces de peinture et le retable plusieurs trous qui avaient pu servir à des appliques pour cierges... Quatre nouvelles marches furent mises à nu. Sous la niche apparut une grotte d'environ un mètre carré, surmontant un bassin en pierre rempli d'eau limpide... »

Avent. — Dictons: *Frahhes Events, chache ènaye*, c'est-à-dire quand le temps de l'Avent est frais, il présage une année de sécheresse.

— *Pendant les Avents le coq chante*
[en tout temps.

— *Plus il y a de givre après les ar-*
[bres, pendant les Avents,
Plus il y aura de fruits l'an suivant.

— *On peut semer aux Avents*
Mais ne le dites pas aux enfants.

Avortement. — L'avortement criminel est assez répandu. Il est pratiqué pendant les premières semaines suivant la conception. Le populaire prétendait que l'interruption d'une grossesse n'est pas un péché, « tant que le germe n'est pas formé », c'est-à-dire « avant cinq semaines ». Dans quelques villages, on cultivait un ou plusieurs pieds de sabine qui servaient aux femmes et aux filles de la localité. En outre, on prend pour « faire revenir le sang » des bains de pieds sinapisés ou salés, des bains de siège chauds, des purgatifs drastiques, et y ajoute des exercices forcés, des secousses violentes de l'abdomen.

Les breuvages employés se composent de décoctés de feuilles de laurier, de senneçon, de rue, de saule blanc, de solutions de savon gras, parfois de pétrole (Metz).

A Metz et dans les localités voisines, on hâtait l'expulsion du fœtus en buvant de l'eau chaude dans laquelle on avait dilué du suc d'hysope.

Pour empêcher l'avortement, on prescrivait 3—4 cuillerées à soupe de semences de haut-plantain. Une femme qui se sentait « prise » et voulait se préserver contre l'avortement, devait avaler « en cachette » le germe d'un œuf frais. Un autre remède antiabortif consistait à ingérer de la poudre d'une dépouille de couleuvre, mélangée avec des miettes de pain.

La fumée d'une chandelle mal éteinte peut causer une fausse-couche; aussi les honnêtes femmes avaient-elles soin de bien mécher leur chandelle.

Avril. — Il était défendu de semer pendant les trois premiers jours du mois.

Tonnerre en avril,
Prépare tes barils.

Tonnerre en avril apporte du froid,
[mais promet prospérité.

Avril venteux promet foin et blés.

En èvri des nouyayes,
En maye d' lè rousaye.

(En avril des nuées,
En mai de la rosée).

Avril chaud, mai frais et pluie de juin,
Remplissent la grange et les tonneaux
[de vin.

Evri pieuvious, maye jayous et ventous, eune bone ènaye ès roborous.

(Avril pluvieux, mai joyeux et venteux, donnent une bonne année aux laboureurs).

En èvri, lo froment débraye, en may l'ot en lacé, au juin l'ot en grainnes.

(En avril, le froment sort de son enveloppe, en mai il est en lait, en juin il
[est en graines).

Le mois d'avril n'est jamais sans épis.
Gelée d'avril apporte misère.

Blé né en avril et fleuri en mai, donne
[bonne année.

Bourgeons en avril,
Mettent peu de vin au baril.

Piowe, tonère et nafe d'évri,
C'ot don fumeron d'berbis .

(Pluie, tonnerre et neige d'avril,
C'est du fumier de brebis).

S'il neige ou gèle en avril, la fenaison et les vendanges sont maigres.

Avril pluvieux donne foin, vin et den-
[rées.

Herbe qui pousse en avril se récolte
[en mai.

Fleur d'avril tient à un fil.

Evri freud, maye chaud beyent don
[train et don vïn t' t'évau.

(Avril froid, mai chaud, donnent de la
[paille et du vin partout).

S'il fait beau les 23, 25, 28 avril et le 5 mai, l'année donnera un vin parfait.

An évri, ne routeuz-me i fi.

(En avril, n'ôte pas un fil).

Raisin d'avril ne va pas au baril.

Quand l'hirondelle fait son nid en avril, l'année sera bonne et le bétail réussira.

Les awinnes d'évri,
Ç'at po les berbis.

(Les avoines d'avril,
C'est pour les brebis).

Balançoire (*balançwère*). — A 50—70 cm. du sol, une planchette est attachée horizontalement aux extrémités libres de deux longues cordes lesquelles, distantes d'environ un mètre l'une de l'autre, pendent du haut d'une poutre de faîtage d'une grange.

La personne qui se balance prend place sur la sellette soit debout, soit assise, les mains cramponnées aux cordes. A trois reprises, un aide imprime à la balançoire un mouvement en avant, puis la personne qui se balance doit tâcher d'augmenter au plus vite son élan et sa courbe ascensionnelle, car si elle n'arrive pas à toucher des pieds la toiture de la grange et après un nombre de balancements fixé d'avance, elle a perdu et cède sa place au joueur suivant. Le joueur qui atteint le but après le plus petit nombre de balancements, a gagné la partie.

Les trois meilleurs joueurs ont le droit de faire chacun un *coup* supplémentaire, et ils en profitent ordinairement pour se payer un *tire-bouchon* ou pour *faire la faux*. Ce dernier divertissement consiste à décrire, en se ba-

lançant, une courbe ellipsoïdale plus ou moins régulière. Naturellement, les spectateurs sont forcés de se garer pour ne pas être *fauchés*. Le *tire-bouchon* se pratique ainsi: Tandis que le joueur est assis ou se tient debout sur le siège, ses camarades impriment à la sellette un mouvement de rotation horizontal et continu, de sorte que les cordes de la balançoire s'entortillent dans presque toute leur longueur. Dès que les compagnons lâchent prise, les cordes se détordent et le joueur commence à pivoter sur lui-même, avec une rapidité toujours croissante jusqu'au moment où les cordes reprennent leur position première.

2) Balançoire dite *baucule* (Metz) et *chèquejote*. — Une pièce de bois est placée en équilibre sur un chevalet, un bloc de bois ou une pierre; à chacune de ses extrémités se balance une personne assise à cheval sur le bois.

3) Les petits bergers qui pâturaient au pré, choisissaient deux saules peu espacés l'un de l'autre, courbaient une longue et forte branche de chaque arbre et formaient une courbure solide. Ils obtenaient ainsi une balançoire appelé *crann'che* (Nied). Ces *patureaux* avaient coutume d'allumer du feu dans un tronc creux de saule et de cuire dans les cendres ardentes des pommes de terre apportées pour la *marande*.

Bans. — Ni les fiancés ni leurs parents ne doivent assister à la publication des bans à l'église, autrement les enfants des futurs mariés deviendront baveux.

Baptême. — Le baptême avait généralement lieu, dans nos campagnes du moins, pendant la première huitaine après la naissance. Le cortège traditionnel du baptême nous a été décrit en dialecte patois par Didier Mory dans son poème: *lo bétome don piat-feu don Chan Heurlïn.* Il n'y a pas cent ans, on voyait encore marcher à la tête du cortège la porteuse d'aiguière. Celle-ci était suivie de la matrone ou sage-femme avec le nouveau-né. Venaient ensuite le père de l'enfant, les grands-parents et les couples plus ou moins nombreux d'invités au baptême. La mère de l'enfant ne sortait pour la première fois que le jour des *relevailles*. Si son état le lui permettait, elle prenait place pour quelques instants parmi les invités, vers la fin du festin appelé *caristade, bohhtenaye, Kerménate, brandon* et par dérision: *beuchnédon* (mot allemand *Beschneidung* signifiant circoncision), *bètisade* ou *dehhtenaye* (bêtise).

Pour la cérémonie du baptême, le nouveau-né était coiffé de deux bonnets. Le *bé bonnot* ou beau bonnet recouvrait un *chrinmé* (chrémeau). Ce dernier était très simple, de toile, sans brides, et devait absorber le saint chrême. Le nouveau-né de sexe masculin restait coiffé du chrémeau pendant neuf jours consécutifs; la petite fille gardait le bonnet seulement trois jours durant. Puis on enveloppait soigneusement le chrémeau dans une serviette et l'enfermait dans la huche à habits ou dans l'armoire à moulures. Un chrémeau qui avait servi à la cérémonie d'un baptême ne devait jamais être lavé. Il servait pour chaque baptême d'enfant issu du même mariage. Le *chrinmé* était considéré comme un porte-bonheur et, disaient les anciens, assurait aux enfants un développement et un fonctionnement normaux de l'appareil génital; il préservait aussi les filles de règles trop abondantes lorsqu'elles auraient atteint l'âge de puberté.

Pour les baptêmes, les invités arrivaient, pendant la belle saison, sur des voitures fleuries de bouquets et parées de verdure.

Les parrain et marraine sont généralement choisis, du moins pour les deux premiers enfants, parmi les grands-parents du nouveau-né. Le parrain doit un *présent* à la marraine. Autrefois il offrait, selon ses moyens, à sa commère un beau bouquet, un bonnet, un châle, un gobelet d'argent appelé *bombone;* au filleul il donnait un bonnet de dentelle, un voile de mousseline, et la maman recevait un mouchoir brodé et un gros *pain de seuk* (sucre). La marraine faisait au parrain cadeau *d'un boquet de bétome* que le parrain épinglait fièrement sur la poitrine. La marraine offrait au nouveau-né un bouquet semblable; il était attaché sur le châle qui recouvrait le poupon pendant la cérémonie du baptême.

Lorsque la marraine était généreuse, elle achetait un bouquet de baptême à chaque invité. Autrement, les hommes et les jeunes gens achetaient chacun deux de ces bouquets, l'un pour eux et l'autre pour leur *cavalière*. En 1865, ces bouquets se vendaient un franc pièce chez l'épicier du village. Ils étaient faits de fleurs artificielles et parés de rubans rouges et blancs. Après le baptême, la mère devait attacher le bouquet de baptême de son enfant après le lit, le plus haut possible, afin de retarder l'apparition rapide d'une nouvelle grossesse.

A la sortie de l'église, le parrain et la marraine lancent au loin des dragées. Ces *pwès de seuc* jetés *è lè gripoyète* ou *gripoyaye* sont ramassés par les enfants du village, qui crient: *poya !* ou *poyaye!*). Si parrains et marraines ne sont pas *donnants* et jettent peu de sucreries, les enfants clament: *parrain de bous, marainne de trin* (parrain de bois, marraine de paille). Lorsque le cortège est de retour dans la demeure du nouveau-né, le parrain doit embrasser la marraine, afin que le néophyte ne devienne pas *morveux*. Ensuite tout le monde se met à table et le festin commence. Arrivés devant l'habitation de l'accouchée, les enfants du village recevaient chacun une grande tranche de pain recouverte d'une couche de bouillie de millet cuit au lait et sucrée. Ces tartines étaient présentées sur une *volette* (claie). Dans la suite, elles furent remplacées par de petites brioches.

Il ne faut pas donner aux enfants les prénoms de leurs parents si l'on veut leur assurer une longue vie.

L'enfant qui crie pendant l'administration du sacrement du baptême, mourra jeune ou tombera gravement malade. A Metz, on affirme qu'il aura une belle voix et chantera bien.

Les enfants naturels sont baptisés sans apparat soit le matin, soit le soir, et on les prive de la sonnerie des cloches.

Malheur aux personnes qui refusent l'honneur de parrainage, surtout à une famille pauvre et honnête ; ou bien ils trouveront leur châtiment dès ce monde, ou bien ils endureront de longues souffrances dans le purgatoire.

Autrefois, une galanterie d'usage voulait que le parrain porte sur lui un cornet ou sac en papier contenant des morceaux de sucre concassé pour sucrer le vin de sa commère.

Barbe (Sainte-). 4 décembre. — A la Sainte-Barbe, le soleil s'enfuit, dit un dicton. Cette vierge martyre était, au moyen âge, la patronne du Pays Messin. Elle avait sa magnifique église dans le village de Sainte-Barbe, situé à 11 km au Nord-Est de Metz. On y vit accourir des foules de pèlerins et de nombreux princes.

Barnabé (Saint-). 11 juin. — Dictons:

E lè Saint-Bèrnébé,
hène tes névés et t'en érés.
(A la Saint-Barnabé,
sème tes navets et tu en auras).

Lo jo de lè Saint-Bèrnébé,
ç'ot le pus grande jonaye de l'été.
(Le jour de la Saint-Barnabé,
c'est la plus grande journée de l'été).

La pluie de la Saint-Barnabé annonce des *vendanges mouillées.*

S'il a plu à la Saint-Médard et s'il fait beau le jour de Saint-Barnabé, Saint-Barnabé lui casse le nez (à Saint-Médard).

Barres. — Ce jeu est connu. Seule la manière de provoquer l'adversaire peut intéresser le traditionniste. Eugène Rolland donne pour le Pays Messin le dialogue suivant. Celui qui provoque touche avec deux doigts la paume de la main de son adversaire et dit : *Barre de fer.*

L'autre répond : *Barre de plomb.*

Le premier recommence : *Barre de fer.*

L'autre réplique : *Barre de plomb.*

Et ainsi de suite jusqu'à ce que celui qui provoque frappe de sa main celle de son adversaire en s'écriant : *Pour tout de bon.* A ce moment il s'enfuit vers son camp.

Barthélemy (Saint-) 24 août. — S'il pleut, le jour de la Saint-Barthélemy, l'automne sera sec et il y aura de bonnes pommes de terre.

È lè Saint-Bèrtélemïn, lè hhieule é peumïn.
A la Saint-Barthélemy l'échelle au pommier.

Lè Saint-Bèrtélemïn, si fat bé, don bwin vïn pyin les tonnés.

A la Saint-Barthélemy s'il fait beau,
du bon vin plein les tonneaux.

Si, ce jour, il ne pleut pas, l'automne sera beau.

Basse-loi. — Nous lisons dans les *Affiches des Evêchés et Lorraine* 1786, n° 39, p. 317 : Dans les environs de Sierck:

« Chaque année, après avoir obtenu l'approbation de la Justice Royale, les jeunes garçons de chaque village élisent entr'eux les membres d'un tribunal, dont les fonctions sont de juger les délits champêtres, nuisibles à la jouissance des propriétés, et surtout ceux relatifs au vol et au grappillage des fruits. Des gardes sont établis pour veiller au bon ordre; leur service est impartial et rigoureux; sur leur rapport la sentence se rend sans appel; les délinquants sont punis par des amendes que l'on met en masse pour s'amuser en temps et lieux. Le plus coupable est réservé à une punition exemplaire dont l'exécution s'en fait le jour de la fête du village, avec un appareil qui devient un des plaisirs du jour.

A l'heure convenue tous les jeunes garçons dans leur plus bel habit, décorés d'une bandoulière de soie, d'oripeau ou de papier doré, le chapeau brodé de même, panaché de fleurs, de plumes et de rubans diaprés de diverses couleurs, eux et leurs chevaux forment une cavalcade qui se rend sur deux colonnes au lieu de l'exécution. Ils ont leur chef et leur bannière; le patient monté sur un âne, et couvert de haillons ou d'un sac, marche tristement au milieu de ses gardes, escorté du bourreau en manteau bleu, et accueilli sur son passage des huées publiques. S'il y a quelques bourgs, quelques foires, enfin quelque concours du peuple dans les environs, on l'y conduit ainsi en cérémonie. Cette procession ne va jamais sans son Arlequin. Arrivé sur la place où le coupable doit subir son jugement, et qui est le lieu du délit, on le décolle, c'est-à-dire qu'on le frappe sur le cou avec un grand sabre de bois, après quoi on l'abandonne à sa mauvaise destinée. Les camarades du criminel fuient sa compagnie et ne lui rendent leurs bonnes grâces que lorsqu'il a mérité par une conduite plus honnête qu'on oublie sa faute et sa honte. »

Batailles. — Dans nos campagnes, les garçons de deux localités voisines avaient coutume de se rassembler à des jours et heures fixes pour se livrer entre eux à des batailles. Ils étaient armés de bâtons et se lançaient des pierres dont ils emplissaient leurs poches. Presque toujours ces batailles étaient précédées d'un défi.

Les vainqueurs coupaient les boutons de culotte aux vaincus et les renvoyaient ainsi dans leurs pénates.

Les jeunes gens intervenaient rarement dans ces combats rustiques. Ils veillaient jalousement sur les filles nubiles de leur village qu'ils considéraient comme leur propre bien, si un jeune homme d'une localité voisine se permettait de courtiser l'une ou l'autre de ces filles, il devait s'attendre à recevoir un châtiment. Aussi, les galants prenaient-ils presque toujours la précaution de se faire accompagner par des camarades de leur village. Arrivait-il à l'un d'eux de recevoir une correction, il ne manquait de revenir avec des renforts et de véritables rixes et pugilats éclataient nécessitant assez fréquemment l'intervention de la police locale ou des gendarmes appelés parfois d'assez loin. Les plus coupables étaient enfermés au violon puis relâchés.

A Metz, les batailles entre garçons de quartiers voisins existent encore, celles livrées entre les enfants de différentes écoles ont à peu près disparu.

Bassiner. — Cette sérénade charivarique est donnée à deux fiancés d'âge disproportionné, à des veufs ou veuves qui ont officiellement annoncé leur prochain mariage par l'affichage à la mairie et la publication des bans. Le *bassinage* a lieu chaque soir, devant la demeure du fiancé et celle de la fiancée, à l'aide d'arrosoirs, de chaudrons, de couvercles de marmites, etc. Les enfants qui ne sont pas munis d'instruments s'amusent à crier: *cha-ri-ba-ra!*

Les *Affiches des Evêchés et Lorraine* du 8 février 1787 signalent un jugement du 18 janvier 1787, ordonnant

que l'arrêt de la Cour du 26 juillet 1724 et les jugements de ce siège, des 5 février 1752, 26 novembre 1757 et 8 juin 1779 seront exécutés « selon leur forme et teneur; en conséquence fait défense de bassiner... soit dans les rues, soit par les fenêtres et sur les toits à l'occasion des mariages en secondes noces. »

Le *bessnége* s'est perpétué dans maints villages jusqu'à nos jours. Anciennement on criait aussi: *charibare* ou *charibari.*

Bawe. — Anciennement, le couteau de poche avait un manche de bois, d'os ou de corne. Son propriétaire taillait dans un des côtés du manche ses initiales ou un signe choisi par lui. Plus tard, le coutelier fabriqua des couteaux ayant des manches ornés, sur un côté, d'une petite plaque métallique servant à l'inscription du nom du propriétaire du couteau. Ce côté était, dans le jeu de la bawe, le *côté gagnant.* Les joueurs se plaçaient *en creup'son,* à croupetons et *en rond,* formant un cercle; chacun creusait devant lui un trou (*bawe*). Une formulette éliminatoire p. ex. réglait l'ordre des joueurs. Le joueur jetait son couteau en l'air et ce dernier indiquait, après sa chute sur le sol, ou le côté gagnant ou le côté perdant. Le joueur gagnait-il, il recommençait à jouer jusqu'au moment où il venait à perdre. Perdait-il, ses camarades déposaient dans sa *bawe* chacun une poignée de terre meuble. Celui dont la *bawe* était la première comblée de terre, avait perdu la partie. Pour se racheter, il devait s'acheminer à quatre pattes vers un but que les autres lui désignaient et, pendant ce trajet, on lui faisait porter sur le dos des grosses mottes de terre ou une lourde pierre.

Bazin. — (Chan Bésïn). Le père Jean Bazin, aussi appelé Maurïn, est ce malheureux bûcheron, coiffé d'un capuchon, qui s'est vu transporté dans la lune avec son fagot pour avoir travaillé le jour du dimanche. On lui donnait aussi le nom de Peuchat.

Béguète. — Jeu de la baguette. Le nombre des joueurs est illimité. A l'exception de l'un d'eux que nous désignons par la lettre A, tous les joueurs se placent sur la périphérie d'un grand cercle, la face tournée vers le centre du rond. Il leur est interdit de tourner la tête en arrière et de regarder ce qui se passe derrière eux. Devant chaque joueur une longue verge est fichée en terre.

Le joueur A tient en main une baguette et fait le tour extérieur du cercle. A un moment donné choisi à son gré, il laisse choir sa baguette derrière un compagnon de jeu. Celui-ci (B) en est averti par un signe discret d'un autre joueur, ou bien parce qu'il a tenu les jambes écartées et a ainsi pu voir tomber la baguette. Entre-temps A a continué de contourner le rond. Mais, dès qu'il voit B ramasser la baguette il se met à courir, car B s'élance à la poursuite de A. Si A parvient à prendre la place de B dans le cercle, sans être frappé, il a gagné et tous s'écrient: *Victwére !* (Victoire).

C'est alors à B de commencer une nouvelle partie.

Ce jeu se pratiquait surtout pendant l'automne et l'hiver.

Bénédicité. — Formulette:

Bénédicité!
Nous sommes plus qu'assez;
Prions bien Jésus
Qu'il n'en vienne plus.

*

Bénédicité!
Frameuz l'euhh, j'étans èssez.

Bénédicité! Fermez la porte, nous sommes assez!

Benoît (Saint-). — Dicton:

A la Saint-Benoît (21 mars)
On vend plus de vin qu'on en boit.

Autrefois, on attribuait à la médaille dite de Saint-Benoît une grande puissance contre les obsessions du démon et les maléfices. Il suffisait d'enterrer une de ces médailles bénites sous le seuil de l'habitation pour empêcher les sorciers et sorcières de pénétrer dans la maison. Toute créature ensorcelée était sauvée quand on la lavait avec de l'eau dans laquelle on avait mis la médaille. Ou bien on donnait à boire de l'eau dans un récipient au fond duquel se trouvait la médaille bénite.

Berceau. — Il était en osier chez les tâcherons, en bois de chêne ou de noyer chez les personnes plus aisées. Au fond du bers on mettait un sac rempli de bale d'avoine ou de feuilles de fougère, ou d'un mélange de ces deux végétaux. Anciennement cette paillasse était couverte d'une peau d'agneau garnie de laine, puis d'un drap de toile. L'oreiller était rempli de plumes à barbes résistantes, car l'oreiller de duvet, comme le matelas de duvet pour les grandes personnes, empêche de bien reposer et de bien dormir.

Pour éloigner le *sotré* du berceau, la mère plaçait sous l'oreiller une branche de buis bénit le dimanche des Rameaux. Dans la contrée de dialecte germanique, cette *paume* (palme) était remplacée par quelques branches du bouquet bénit de l'Assomption (Würzwisch). La croix tracée à la craie sur le chevet ou taillée dans le bois, à la tête du berceau, devait également préserver l'enfant des maléfices et des espiégleries du *sotré*.

Défense de *kèsanciè* (balancer) un berceau vide; l'enfant n'y trouverait plus de repos et deviendrait *an châte* (rachitique); en outre, le *sotré* aurait l'empire sur le poupon et le prendrait.

La personne qui enjambe un berceau, empêche le nourrisson de prospérer.

Bèreus (Haut-), en patois du Saulnois: *Haut-baros*. Le branle du Barrois signalé dans la *Grosse Enwaraye Messine* (1615) et la danse du Haut-Barrois dont il est question dans le *Dialogue facétieux* (1671) étaient jadis très en vogue dans nos campagnes.

Grâce à l'*Orchésographie* du chanoine Toinot Arbeau (1583), nous pouvons reconstituer ces danses; nous lisons au folio 78 a:

« Il y a une aultre sorte de branle appelé le Hault-Barrois, lequel se dance ainsi que le branle double, ou comme le branle de Bourgoingne. Mais il y a différence parce que ce branle icy ne requiert pas seulement des epaules et des bras, avec petits saults, par mesure binaire legière et conciliée. Pour le dancer, vous ferez ainsy, saulterez des deux pieds en gaignant chemin du cousté gaulche, et tombant sur pied largy gaulche. Puis saulterez encore des deux pieds, en gagnant chemin du cousté gaulche, tombant sur pied droict aproché. Puis saulterez encore des deux pieds, gaignant chemin à gaulche, tombant sur pied largy gaulche. Puis saulterez encore des deux pieds en gaignant chemin à gaulche, tombant sur pieds joincts, ou bien tombant sur le pied gaulche, et faisant greve droicte, ou bien pied en l'air droict, et ainsy sera accomply le double à gaulche. Austant en ferez à reuers du cousté droict, pour accomplir le double à droict. Et si l'air du hault-barrois est comme le branle simple, en retrancherez les deux penultimes mesures, pour accomplir ledict simple. Ce branle se dance par les valets et demoiselles quant ils font quelques mascarades, desguisez en paysans et bergiers ou qu'ils se veule esgayer princement.

La tabulature des branles double et simple écrits cydevant nous debvroit suffire, si ne loisseray-je à vous en donner une sur l'air d'un branle de Moustierraudel. »

Fol. 78 b. Tabulature du branle du Hault-Barrois:

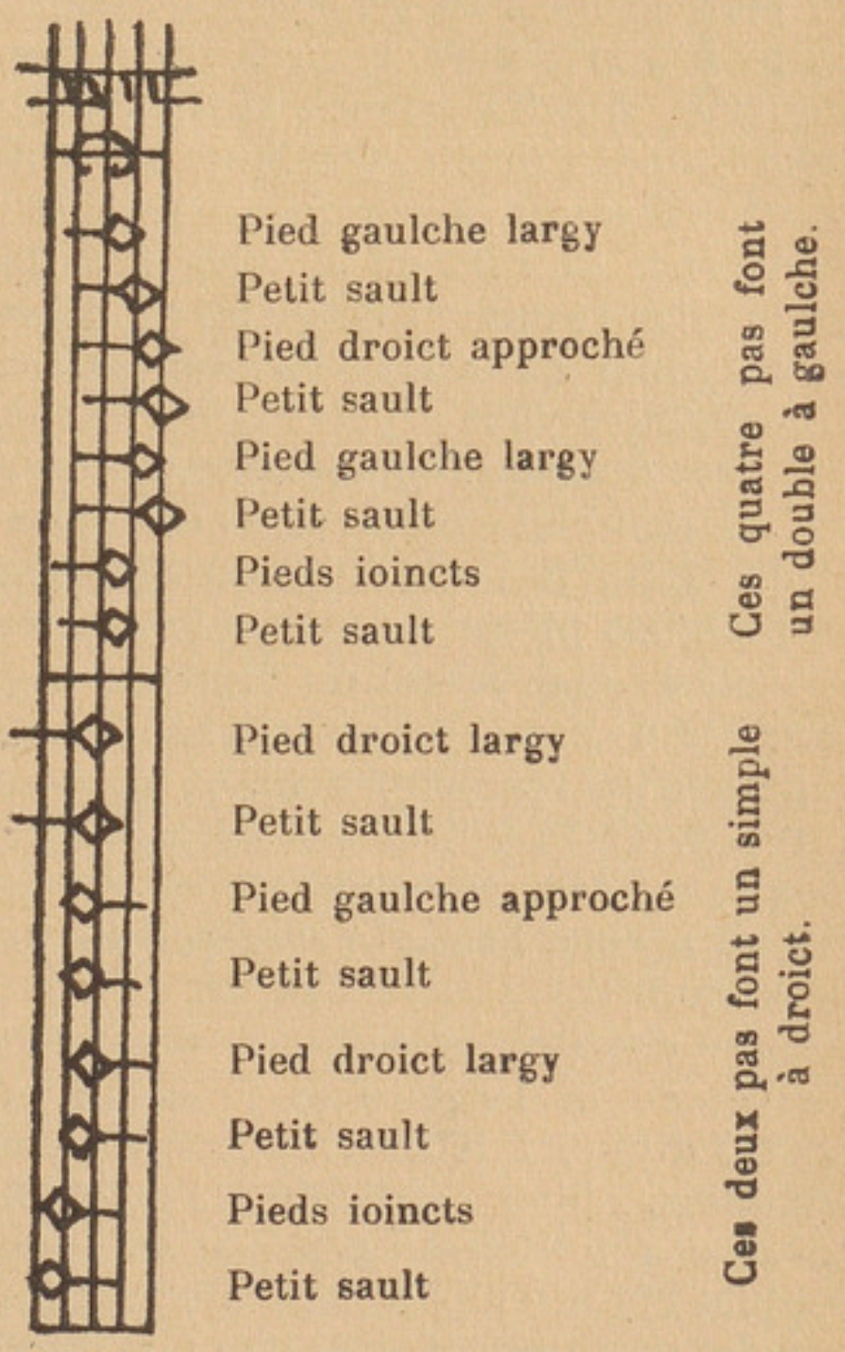

Tabulature du branle du Hault-Barrois.

Bergère (Faire la). — Dans son recueil de Chants populaires du Pays Messin, le comte de Puymaigre fait, d'après les indications d'Auricoste de Lazarque, la description d'un usage populaire qui s'est maintenu dans quelques villages du canton de Verny et à Thimonville, jusque vers 1860, et conservé à Glatigny jusque vers 1880, et ailleurs:

Deux jeunes filles travesties en berger et bergère, suivies de leurs compagnes, allaient pendant l'après-midi du dimanche gras, chanter de maison en maison. « La bergère est habillée de blanc de la tête aux pieds, elle est couverte d'un long voile, tient les yeux baissés et affecte une contenance timide; la jeune fille à qui est confié le rôle de berger, choisie parmi les plus délurées du village, est vêtue d'une robe courte enrubannée et de couleur éclatante; elle porte sur sa tête un immense chapeau ou plutôt un édifice chargé d'un fouillis de fleurs en papier, de rubans, de brimborions et de clinquant. Elle enfle sa voix, cherche à se donner l'air aussi menaçant que possible et tourne continuellement dans un petit espace, en frappant de grands coups à terre, avec le gros bout d'une houlette qu'elle tient verticalement dans la main droite. Quelques-unes des jeunes filles qui accompagnent ce couple se sont munies de paniers dans lesquels elles reçoivent ce qu'on veut bien leur donner dans les différentes maisons où elles vont répéter leur chanson. Avec ces dons qui consistent surtout en fruits, pommes, noix, gâteaux et beignets, faits à l'occasion du carnaval, et quelques pièces de monnaie qui leur servent à se procurer du vin, elles organisent un petit repas où se rendent encore d'autres jeunes filles, quelques garçons, et la soirée se termine gaiement par des chansons et des danses, si l'on a sous la main quelque râcleur de violon.

Cette chanson se compose d'un dialogue entre la bergère et le berger jaloux. Celui-ci fait des reproches amers auxquels, bien entendu, l'innocente bergère a toujours réponse. » Chaque couplet chanté par le berger commence par les paroles: Ventrebleu ! Marion... « Quand le berger et la bergère sont entrés dans une maison, le berger écarte les enfants et les curieux en faisant tourner sa grande houlette, de façon à faire faire une place convenable autour de lui, puis commence une sorte de prologue de huit vers qui est simplement déclamé. Cette scène de la bergère tombe comme toutes les anciennes coutumes, mais pourtant se joue encore de temps en temps; je l'ai vue à Retonféy, il y a quelques années, en 1858 ou 1859. »

Nous empruntons à M. Emile-Pierre Kiffer (Cahiers Lorrains, 3e année), la description suivante: « L'après-midi du dimanche gras, le cortège des bergers traversait gaîment tout le village de Glatigny et allait de maison en maison. A la tête, marchaient le berger et la bergère, un jeune homme et une jeune fille du village, qui voulaient bien remplir ce rôle. Le berger avait endossé son plus beau costume de fête. Il était coiffé d'un grand chapeau en feutre mou, à large bord, garni à profusion de fleurs en papier multicolore, de rubans aux diverses couleurs et de clochettes. Il était en outre ceint d'une large écharpe rouge écarlate, à laquelle étaient suspendue quantité de coquillages d'escargots; à la main droite il tenait une grande houlette enrubannée et enguirlandée, avec laquelle il frappait continuellement le sol. La bergère était habillée d'une belle robe blanche garnie de dentelles et de clinquants, dont la longue traîne était portée par une fillette. De sa tête tombait un grand voile blanc jusque sur la traîne. Dans ses cheveux étaient piquées de nombreuses petites fleurs en papier, aux couleurs les plus variées. Toute la robe était chargée de rubans et de fleurs artificielles, aux plus vives couleurs. Le berger et la bergère avaient une suite nombreuse, formée de jeunes gens et de jeunes filles, dans leurs plus beaux atours. Parfois, quelques jeunes filles qui formaient la suite, étaient aussi parées de fleurs et de rubans, mais beaucoup plus modestement que leur bergère. Des jeunes gens portaient des hottes et des paniers garnis de rubans et de guirlandes, destinés à recevoir les dons des habitants du village.

Le cortège entrait joyeusement dans les maisons avec sa suite, une place d'honneur était assignée au berger et à sa compagne; toutes les autres per-

sonnes se tenaient respectueusement à l'écart. Le berger, levant sa houlette, faisait le tour du cercle pour commander le silence. Il plaçait ensuite très gracieusement la bergère au milieu de la petite scène improvisée, puis, d'un pas ferme et cadencé, il tournait continuellement autour de la bergère en frappant, avec sa houlette, de grands coups sur le plancher. Pendant ce temps, berger et bergère chantaient une chanson dialoguée, connue sous le titre de *Marion si belle*, dont voici le texte complet:

Berger. — *Ventrebleu! Marion,*
Qu'as-tu fait cette journée
Que tu as tant demeuré?
Morbleu!

Bergère. — *Hélas! mon bel ami,*
J'ai été à la fontaine
Chercher de l'eau pour une
Mon Dieu! [*semaine.*

Berger. — *Ventrebleu! Marion,*
Te faut-il une journée
Pour faire cette tournée?
Morbleu!

Bergère. — *Hélas! mon bel ami,*
La fontaine était troublée,
Les chevaux de la reine y
[*avaient passé.*
Mon Dieu!

Berger. — *Ventrebleu! Marion,*
Que faisais-tu, à la nuitée,
A la porte du couvent?
Morbleu!

Bergère. — *Hélas! mon bel ami,*
Ma compagne j'y attendais,
Qu'au logis je n'ai trouvée.
Mon Dieu!

Berger. — *Ventrebleu! Marion,*
Ta compagne était si belle
Comme à Pâques et aux Chan-
Morbleu! [*delles.*

Bergère. — *Hélas! mon bel ami,*
Près de la porte du cloître
Tu m'as vue et mon ombrage.
Mon Dieu!

Berger. — *Ventrebleu! Marion,*
J'irai-z-en en Flandre,
Je t'y ferai pendre.
Morbleu!

Bergère. — *Hélas! mon bel ami,*
Je m'en irai chez mon père,
J'aurai dîner de ma mère.
Mon Dieu!

Berger. — *Ventrebleu! Marion,*
Tu es bonne pour une bergère,
Car tu sais t'y retourner.
Morbleu!

La chanson terminée, le berger faisait semblant de frapper la bergère avec sa houlette. Les gens de la maison éclataient de rire, et toute la suite piétinait et sautait en jetant des hauts cris. Quand tout était rentré dans l'ordre, les habitants de la maison offraient des beignets, des gâteaux, des œufs, des pommes, des noix, du jambon, du saucisson et presque toujours aussi quelques pièces de monnaie. Alors le cortège se reformait et partait dans la maison voisine, la suite se montrant aussi respectueuse et déférente envers le berger et la bergère qu'à l'arrivée. On achetait du vin avec l'argent qu'on avait recueilli, et un joyeux petit festin, préparé avec des dons en nature qu'on avait reçus, réunissait, le soir, tous ceux qui avaient pris part au cortège. D'habitude, le festin était suivi d'un bal, qui durait jusque fort avant dans la nuit. Cette coutume s'appelait: *faire la bergère.* »

Beuye (Metz), *beugne* (Saulnois), *bèye* (Ile) *biye* (Fontoy et Haut-Chemin). — La *beuye* est un bâtonnet long de 10 à 15 cm. et taillé en pointe aux extrémités. Les règles de ce jeu varient d'une localité à l'autre, et même dans presque chaque quartier de la ville de Metz.

A Servigny-lès-Sainte-Barbe le jeu s'appelle *lè biye-hote*. Il y a une cinquantaine d'années, les filles se livraient également à ce divertissement; mais elles faisaient toujours bande à part. On jouait à la *biye-hote* pendant le mois de mars, « quand le hâle desséchait la terre ».

Deux briques ou deux pierres, de largeur à peu près égale, sont posées de champ et parallèlement, à environ 8 cm. l'une de l'autre. C'est le but ou *mèt*. On emploie également le pluriel: *les mèts*. Dans le Saulnois, le but était appelé *lè chiyate* (lieu d'aisance). Face au but, chacune à une vingtaine de centimètres de distance, trois lignes parallèles et transversales sont tracées dans le sol. Elles portent le nom de *veusses*. Au delà des *veusses* est le *champ*, où se tiennent les joueurs, le gardien excepté.

Chaque joueur est armé d'une douve de tonnelet ou d'un bâton appelé *palate*. Pour connaître celui qui commencera la partie, sera le premier gardien de but, les joueurs posent une pierre à

5-7 m. devant les *mèts*. Postés près du but, ils jettent leurs *palates* dans la direction de cette pierre. La *palate* la plus rapprochée de la pierre désigne le premier gardien. Celui-ci prend la *biye*, la place entre les briques de sorte que les extrémités du bâtonnet viennent à reposer sur chaque mèt. Les autres joueurs vont *au champ*. Le gardien se place derrière le but, écarte les jambes, abaisse sa *palate* qu'il tient dans les mains. L'extrémité libre de la *palate* pend entre les *mèts* et derrière la *biye*. Le gardien clame: *Biye !* Ceux au *champ* répondent: *Hote !* Le gardien crie: *Dâke!* (ou bien: *Bakél !* », et au même instant, d'un mouvement brusque en avant, il cherche à lancer au loin la *biye*.

Parfois l'élan est insuffisant. La *biye* choit dans les *veusses*. *Veusse !* s'écrient les autres joueurs, et le gardien recommence la partie. Trois *veusses* consécutives lui font perdre le jeu. Celui dont la *palate*, lors du choix du premier gardien, suivait de plus près ce dernier, devient le successeur.

Quand la *biye* a pris son vol, que peut-il advenir ? Les joueurs tâchent de la frapper avec leurs *palates* avant qu'elle touche le sol. L'un d'eux réussit; il a gagné, il va remplacer le gardien de but. La *biye* n'a-t-elle pas été touchée, un joueur la ramasse et, de cet endroit même, il doit, en la jetant sur le but, lui faire toucher la *palate* que le gardien a déposée transversalement devant les *mèts*, ou la faire entrer dans l'interstice entre les deux pierres. Ne réussit-il pas, le gardien continue le jeu. Admettons que la *biye* se trouve placée si près d'un *mèt* que le gardien ne puisse jouer. S'il n'a pas omis de crier: *Dakel* ou *Bakel*, il lui est permis d'enlever l'obstacle gênant. Puis ont lieu les opérations suivantes: D'un coup sec, sa *palate* frappe sur une extrémité de la *biye*, en s'écriant: *ïn è;* le bâtonnet saute en l'air en pirouettant, le gardien le frappe une seconde fois et le fait voler au loin. Il suit la *biye* et lorsqu'elle est tombée à terre, il recommence en disant: *dous è !* Le deuxième *é* est suivi d'un troisième; le gardien mesure avec sa *palate* la distance qui sépare la *biye* du but. Chaque longueur de *palate* vaut une *aune;* et douze aunes font un *coup*, parce qu'un coup donne le droit de jouer une partie. Le nombre d'aunes qui restent après que l'on a mesuré le dernier coup, prend la valeur du nombre égal de coups. Ainsi, si la distance mesurée est de 2 coups 11 aunes, le gardien gagne en réalité 13 coups, dont il peut disposer à son gré au profit d'un ou de plusieurs camarades de jeu.

De nos jours, seuls les garçons jouent encore à la *biye-hote*, et la *palate*, devenue bâton, n'est réservée qu'au gardien de but.

A Metz, on commençait, d'après G. Thiriot (*Pays Lorrain* 1927) par « le *rabutage*, et pour *rabuter* on se servait d'un bâton que le premier saisissait par le bas; puis un second plaçait sa main sur celle du premier, les autres ensuite, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place. Celui qui parvenait à saisir encore l'extrémité du bâton, avait le privilège de jouer, c'est-à-dire d'envoyer la *beuille* à ceux qui étaient aux champs. »

Dans notre quartier, le *rabutage* se pratiquait ainsi: Un joueur tenant le bâton verticalement, le lançait ainsi à un compagnon de jeu, qui saisissait le bâton au vol. Un autre plaçait une main au-dessus de celle du premier, d'autres en faisaient autant et celui qui saisissait le dernier l'extrémité du bâton restée libre, devenait le joueur à la *beuye*. « La *beuille* était placée devant un cercle, non pas sur deux pierres, et le joueur frappant sur une des extrémités pointues, la faisait sauter, puis d'un coup de bâton, il l'envoyait *aux champs* le plus loin possible. Un de ceux qui étaient *aux champs* s'emparait de la *beuille* et la lançait sur le bâton que le joueur avait disposé devant le cercle. S'il arrivait à attraper le bâton avec la *beuille*, le joueur allait *aux champs* et était remplacé par le gagnant, autrement le joueur avait le droit de frapper trois fois la *beuille* pour l'éloigner du but, le *mèt*, puis le joueur mesurait la distance du point d'incidence de la *beuille* au *mèt*, non pas avec le bâton, mais avec la *beuille*, et les points lui étaient acquis... Avant de lancer la *beuille*, le joueur s'adressant à ceux qui étaient aux champs leur criait: *Eskiné*, auquel mot on ré-

pondait: *oui.* » Cette interrogation «servait à demander à ceux qui étaient aux champs, s'ils étaient prêts. » (Thiriot).

Dans notre quartier, il y avait par fois trois cercles, un plus grand et situé entre les deux autres. Chaque cercle avait son joueur. Le joueur du milieu, le *chef*, saisissait la *beuye* par une extrémité, et la tenant verticalement devant lui, la frappait du bâton... Si la *beuye* ainsi envoyée au loin était saisie au vol ou tombait dans le tablier d'un de ceux qui étaient *au champ* (on disait aussi: à la chiotte), le chef était remplacé par le gagnant. Autrement, il fallait lancer la *beuye* dans un des trois cercles. Les trois joueurs se plaçaient alors au milieu de leur cercle et par des mouvements de défense, cherchaient à détourner, avec le bâton, la *beuye* lancée dans les jambes de l'un ou de l'autre.

La *beuye* n'entrait-elle pas dans l'un des cercles, le chef frappait sur une pointe de la *beuye*, la faisait sauter et l'envoyait au champ. Cette opération se faisait trois fois. Après, chacun des autres joueurs avait droit à un seul « envoi », et l'on mesurait ensuite la distance entre l'endroit de dernière chute de la *beuye* et le cercle du milieu, en prenant pour mesure le bâton du *chef*. Avait-on, par exemple, 8 longueurs et demie, on en comptait 8 ; en octroyait 2 à chaque joueur, et le restant au chef qui gagnait par conséquent 4 points.

Nous avions encore une autre manière de jouer à la *beuye*. Comme but figurait une grosse pierre. A environ 4 à 5 mètres de ce *mèt*, on traçait une ligne. Placés près du but, les compagnons du jeu lançaient chacun une petite pierre dans la direction de cette ligne, et celui dont la pierre était la plus proche de la ligne, était désigné pour commencer le jeu. Le joueur posait la *beuye* sur le bord de la grosse pierre, laissant dépasser le bâtonnet d'un tiers de sa longueur. Puis il frappait sur la *beuye*, laquelle volait dans l'espace. La *beuye* était-elle « *ragagée* », saisie au vol, le gagnant succédait au perdant. Tombait-elle à terre, le joueur plaçait son bâton transversalement devant le *mèt*, et un de ceux qui étaient *au champ*, devait lancer la *beuye* contre le but et toucher le bâton. La suite du jeu ne différait pas de la règle expliquée plus haut.

Dans la vallée de la Seille, le but était fait soit d'une grosse pierre, soit de deux briques. Le joueur et gardien du *mât* prononçait, avant de frapper la *bèye*, les mots : *fas lo diale* (fais le diable), et quand ceux qui étaient *aux champs* n'arrivaient pas à remplacer un joueur très habile, ils étaient déclarés *ponasse* (*éte ponasse* = avoir perdu).

Dans sa notice sur « Le Pays Messin », publié dans l'ouvrage « La Lorraine illustrée » (Paris, 1886), Lorédan Larchey donne sur le jeu de la *beuye* les détails suivants:

« Quand les joueurs sont nombreux... celui qui a le bâton poste sa *beuye* sur une place un peu haute, comme une marche d'escalier, devant un grand espace découvert. Le bâton levé, il crie alors: *Est-ce quinet ? — Oui !* répond toute la bande qui s'est échelonnée en face de lui sur le terrain où la *beuye* doit retomber. — *Hé bien ! sans pied, sans gambe, sans gêne !* crie-t-il de nouveau, et il assène un grand coup sur la *beuye* qui file comme une bombe. Cependant, nez en l'air, blouses déployées en tablier, casquettes tendues, mains ouvertes, tous *les autres* (c'est le mot consacré), cherchent à intercepter la *beuye* avant qu'elle touche terre. Le mortel assez adroit pour la cueillir au passage à droit au bâton. Sinon, on continue comme ci-devant. »

M. Léon Maujean, originaire de Destry, a bien voulu nous communiquer les détails suivants au sujet du jeu de la *biye*, tel qu'il était exécuté dans son enfance. « La *biye* se joue à 4, 6, 8 joueurs; un bâton de 60 cm. pour chaque joueur; une *biye* de 15 cm. de longueur, de la grosseur d'un gros bâton, terminée à un bout par une pointe, taillée en sifflet à l'autre bout. Le côté opposé au bec du sifflet porte une surface plate obtenue à l'aide d'un coup de tranchant et qui permet de poser la *biye* le bec en l'air sur le *mât*.

« On *abute* en jetant en l'air tous les bâtons et la *biye* en même temps. Les trois bâtons les plus rapprochés de la bille désignent les joueurs qui sont au mât: A. B. C. Les autres joueurs D. E. F. sont *aux champs* à

partir de 6 m. du mât l'un derrière l'autre. Les meilleurs parmi eux se tiennent les plus éloignés. A, le plus rapproché de la *biye*, commence. Il a contre lui les trois joueurs *aux champs*. B et C ne participent pas au jeu. A pose la *biye* sur le mât, grosse pierre à surface plate, le bec en haut, dépassant la pierre de 5-6 cm. Il frappe sur le bec; la *biye* fait un arc de cercle et va tomber aux environs des joueurs *aux champs*.

1er cas: Un des joueurs *aux champs* touche de son bâton la *biye* avant qu'elle ne touche terre. Le jeu est fini pour A; il est remplacé par B.

2e cas: La *biye* n'est pas touchée. L'un des joueurs *aux champs* la ramasse, se place sur la pierre qui indique le but et lance la *biye* contre le mât. A tient son bâton devant le mât pour renvoyer la *biye*. (Il est permis de faire des feintes pour provoquer le geste de défense de l'adversaire, et profiter de l'absence de protection momentanée du mât pour jeter la *biye* contre la pierre.)

a) Si le joueur *aux champs* touche la pierre, A a perdu et quitte le jeu.

b) La pierre n'est pas touchée. A donne deux coups de bâton sur la *biye*, le premier coup se donne sur la pointe, ou mieux encore sur le bec lorsqu'il est tourné en haut. La *biye* est projetée à 10-15 cm. en haut; le deuxième coup se donne horizontalement et assez fort; il a pour but d'envoyer la *biye* au loin. Si le joueur réussit à compter 12 bâtons, entre le point de chute et le mât, il a gagné *un homme* et a le droit de jouer une seconde fois. Chaque fois qu'il gagne *un homme*, cela lui donne le droit de faire un nouveau jeu.

c) Il arrive souvent que la *biye*, se trouvant trop près du mât ou gênée par un accident de terrain, le premier coup de bâton qui doit lui imprimer un saut en hauteur, n'arrive pas à le faire. Il est alors permis de recommencer trois fois. Après cela, s'il n'y a pas *un homme* de gagné, le jeu est perdu, on passe au suivant, B et C. Puis les deux camps changent de place aux cris de victoire des joueurs aux champs.

Tous les coups où la *biye* tombe à l'intérieur du but ne comptent pas.

Bianque. — Pour ce jeu ancien, on prenait un petit livre quelconque et plaçait entre les feuillets des petits carrés de papier, les uns blancs, les autres de couleur. Celui qui détenait le livre recueillait dans une corbeille les contributions des joueurs. C'étaient des noix, des noisettes, etc. Le joueur prenait une épingle et l'enfonçait dans la tranche du livre que l'on ouvrait ensuite à la page ainsi indiquée. Y trouvait-on un papier blanc, le joueur avait droit au remboursement de l'enjeu; un papier de couleur obligeait le joueur de doubler sa mise et, si les pages marquées étaient vides, sans papier, le joueur n'avait ni gagné, ni perdu.

Ce jeu a été modifié, lorsque les imageries ont édité des feuilles coloriées ou non, sur lesquelles on voyait une série de cases avec des dessins divers portant une inscription telle que: gagne 5 ou perd 3, etc. On découpait alors ces images et les glissait entre les feuilles d'un livre.

Notons une variété du jeu de la *bianque*. Au lieu d'un livre et de papiers on prenait un bonnet de coton ou un sac contenant un mélange de haricots blancs et de haricots noirs. La règle du jeu ne différait pas de celle que nous avons donnée ci-dessus.

Bigamie. — Nous lisons dans le journal de Jean Bauchez, p. 136-137:

Ce fut mesme en cest année et en mesme [moys
En décembre mil six cent et trente et [encour trois,
Qu'un nommé Jaque Mottot espouza deux [femme
Une se nommait Barbe et l'autre s'appe- [lait Anne.
Alors accuzé paruct par justice
Davoir été faussaire: lors pour sa ma- [leffice
Proche la semettier St-Gergonne sur son [oulz fut assis
Avec deux quenouilles aux deux cotté [de luy.
Marqué et fouettéz il fut sur les espaulles
Et tout parmy la ville portant ses deux [quenouilles
Par les boureaulx conduit fut par le pont [des Morts
Et banis à jamais pour le dernier ressort.

Journal de Jean Bauchez, publ. par Ch. Abel et E. de Bouteiller, Metz, 1868.

Bile. — Pour rétablir le flux de la bile, avaler, chaque matin, deux tasses de lait frais non bouilli mélangé avec deux tasses de jus de pruneaux; boire un décocté de sommités fleuries de millepertuis ou de fleurs de petite centaurée ou de chicorée.

Bille. — voir: chique.

Blaireau. — Le peuple emploie encore aujourd'hui la graisse de blaireau contre les douleurs du dos, des reins et contre la tendovaginite. On en fait des frictions et massages.

Blaise (Saint-). — Jadis, dans le Pays Messin, la chair de poisson constituait un aliment de premier ordre, surtout pendant le Carême. Nos *mariniers* importaient, de l'embouchure du Rhin, de grandes quantités de harengs salés, fumés, même frais. Les cours d'eau et les nombreux étangs permettaient des pêches abondantes. Rien d'étonnant si le culte de saint Blaise, introduit dans notre région probablement par des croisés revenus de Terre Sainte, a trouvé bon accueil parmi les populations messines; le saint évêque de Sébaste, n'a-t-il pas, d'après la légende, guéri par miracle un enfant qui faillit mourir d'une arête qu'il avait avalée? Nous lisons dans le manuscrit 167 de la Bibliothèque d'Epinal, un journal ayant appartenu à Philippe d'Esch, échevin de la Cité de Metz en 1461, l'oraison suivante contre la *doleur d'estranglexion:*

Sire sain Blaise glorieulx
Euesque de Jhesu precieulz
Vray confesseur de Dieu begnigne
Que par tez merite tres digne
Et par la bontez de ta vie,
Que Dieu ait esteit prisie,
En ton tempt ai mainte garis,
Et depeus ta mort jusque cy
De la doleur d'estranglexon
Ait donnez vraie garixon.
Por tant prie deuotement
Si come je le croy fermement,
De celle dolleur tres ameire
Te plesse, sire, mon corps guerder
Et ausy tous les mien amins
Nous en defaut jusqu a la fin.
Et sy prie au Roy de gloire
Que par sa grace me donnet sa gloire.

En 1661 fut fondée, à la paroisse de Saint-Eucaire à Metz, une confrérie de Saint-Blaise qui groupa bien vite un grand nombre de fidèles. Autrefois, le pèlerinage de Saint-Blaise attirait une foule immense dans le quartier de Saint-Eucaire. Le 3 février, on voyait affluer les campagnards dès 4 h. 1/2 du matin. Le peuple venait chercher, comme aujourd'hui encore, un remède préventif contre les maladies de la gorge et les morsures d'animaux méchants. Après l'office, le prêtre bénit les petits pains de Saint-Blaise qui sont ensuite partagés entre les membres de la famille; un petit pain doit rester conservé jusqu'au pèlerinage suivant et servira au besoin si le cas d'une affection de la gorge se présentait dans le courant de l'année.

Avant 1870, le prêtre bénissait aussi de l'huile qu'on appliquait, le cas échéant, sur la gorge du malade ou sur les morsures envenimées. Les campagnards invoquaient aussi saint Blaise contre les maladies de la race porcine, notamment contre le *seuyon* et les morsures.

On a prétendu que saint Blaise était considéré, dans notre région, comme saint protecteur contre les voleurs de grand chemin. C'est une erreur.

Actuellement, les pèlerins passent sous une étole violette avant de déposer leur offrande. Le populaire croit qu'il s'agit d'une étole ayant appartenu au saint évêque. A dire vrai, la seule relique existant est une partie de mâchoire à laquelle se trouve une dent. Il paraît qu'anciennement, à Saint-Eucaire, le prêtre prenait dans chaque main un cierge bénit et les croisait sous le menton du pèlerin agenouillé. C'est là le procédé en usage dans les autres pèlerinages du pays.

Les populations rurales plus éloignées de la ville ont, depuis des siècles, leur pèlerinage de Saint-Blaise: à Mécleuves, à Bertrange. Behren a une chapelle de Saint-Blaise, construite en 1769. A Varsberg, le 3 février est jour férié. A Vic-sur-Seille, à Moyenvic, le thaumaturge est invoqué contre les épidémies: la peste et le choléra. D'autres paroisses se sont mises sous le patronage de saint Blaise: Secourt, Weyen, Burthécourt, Réchicourt-le-Château, Flocourt, Dabo.

Anciennement, il y avait près des sources de la côte du Châtel-Saint-Blaise une chapelle qui, prétend-on, a été l'église-mère d'Augny. Les habitants de ce village et des localités d'alentour y venaient invoquer saint Blaise. Ce pèlerinage existait encore il y a cent ans, après la destruction de la chapelle. La statue du saint était alors conservée par un habitant du lieu et fut ensuite érigée dans un jardin situé au-dessus de Jouy-aux-Arches. On remarque aux pieds du saint un chien et un lion.



Statue de Saint Blaise
(Châtel Saint-Blaise)

Chaque année, au lendemain de Pâques, avait lieu au Châtel-Saint-Blaise une petite foire bien fréquentée par les campagnards du voisinage.

Depuis 1870, on demandait aussi à saint Blaise de protéger le pays contre la guerre:

Blaise, chasse la guerre bien loin!
Romps les armes dans le poing
Du soldat qui frappe et qui tue
Celui qui tient la charrue.

A Mécleuves, on dit: *Le lendemain de la Saint-Blaise, souvent l'hiver s'apaise.*

Un dicton des villageois d'Ancy-sur-Moselle présage:

Quand le jour de Saint-Blaise est brumeux,
Il pleuvra dans un jour ou deux.

Terminons par la citation d'un dicton généralement connu:

Devant saint Blaise tout mal s'apaise.

Le Châtel-Saint-Blaise, situé à 2 kilomètres au sud-ouest d'Augny sur la colline qui porte son nom, était un antique castel dont le donjon a disparu en 1809. En 1543, la forteresse encore intacte fut assiégée et prise par les Messins.

Suivant une légende messine saint Blaise a habité un couvent qu'il a construit en ce lieu en l'année 566.

« Le bon roi Sigisbert, modèle de sagesse et de bravoure, venait d'épouser la belle princesse Brunehilde (Brunehaut). Tous les seigneurs de son royaume furent invités à prendre part aux fêtes qui se donnèrent durant quarante jours en sa ville royale de Metz. Il y vint des nobles gaulois, polis et insinuants; des nobles francs, brusques et orgueilleux; des nobles germains, habillés de fourrures et aussi rudes de manières que d'aspect..

Les festins furent splendides; les tables étaient couvertes de plats d'or et d'argent, fruits de la conquête; des sangliers et des daims entiers étaient servis tout embrochés; le vin et la bière, puisés dans des tonneaux défoncés, coulaient sans interruption dans des coupes de jaspe ou dans des cornes de buffle à rebords d'argent. Aux plaisirs de la table succédèrent les plaisirs de la chasse dans les vastes forêts qui environnaient alors la capitale d'Austrasie. A l'une de ces royales chasses, le cheval de Sigisbert fut emporté par un pouvoir surnaturel, et entraîné loin de ses leudes (compagnons) à la poursuite d'un cerf gigantesque qui, après mille détours, s'évanouit comme une grande ombre à travers d'épais buissons; un homme hideux en sortit, s'inclina devant le roi des Francs, le supplia d'être sans alarmes, *car j'ai mandat*, ajouta-t-il, *de vous faire connaître des choses surprenantes, si vous avez le courage de m'accompagner au château que vous apercevez sur cette haute montagne.* — *La peur m'est inconnue*, répliqua Sigis-

bert, *je ne pourrai l'éprouver que par la chute du ciel.* — Arrivés à la poterne des *varlets* silencieux s'emparèrent du cheval du prince; d'autres l'introduisirent dans une vaste salle, où il vit un auguste personnage et ses *soldurii* assis en silence à un somptueux festin. Après en avoir longtemps admiré la superbe ordonnance, les magnifiques vases d'or et d'argent, la profusion de viandes et de venaison placées devant les convives, il prit congé de la morne assemblée sans qu'elle eût paru remarquer sa présence. Son guide mystérieux le reconduisit jusqu'au bas de la montagne, et lui apprit que l'auguste personnage qu'il venait de quitter était son illustre aïeul, le grand Clovis, premier roi chrétien, il est vrai, mais oppresseur de ses sujets dans les dernières années de sa vie. *Ceux que vous avez remarqués autour de lui,* ajouta-t-il, *sont les complices de ses exactions, condamnés comme lui à les expier par de longues et cruelles pénitences: aujourd'hui, c'est celle du silence; dans un moment, ce sera celle du feu. O roi! que le souvenir de ce jour se grave à jamais dans votre mémoire et vous garde des erreurs de votre noble ancêtre; songez que tous les hommes sont égaux devant Dieu et jugés selon leurs œuvres.*

A ces mots, le fantôme disparut, le château fut foudroyé, et les échos répétèrent de longs et sourds gémissements. De retour à Metz, le roi manda un pieux solitaire du nom de Blaise, et par son conseil fit élever un monastère sur la montagne de l'apparition; il en confia la direction au saint cénobite, et lui concéda les coteaux environnants. Blaise venait d'atteindre sa centième année, et achevait de célébrer le saint sacrifice de la messe, lorsqu'une musique céleste se fit entendre; la voûte de l'église s'ouvrit, et les assistants virent Clovis, entouré de ses *fidèles,* monter vers le ciel tout rayonnant de gloire. Ce fut aussi le dernier jour de saint Blaise; sa mission sur la terre était accomplie. »

Le veau d'or. — Suivant une autre légende, il existerait dans la colline du Saint-Blaise « un veau d'or dont les pattes sont d'argent; la chaîne au moyen de laquelle il est attaché est en or et vaut plus que l'animal. Afin de découvrir positivement l'endroit où il devait se trouver, on a fait venir un homme des environs de la côte de Delme, qui savait faire usage de la baguette divinatrice. Il fit plusieurs recherches à l'aide de cette baguette en noisetier, écorcée et fourchue; il tenait de chaque main une extrémité de la fourche; elle s'inclina sur le lieu où vous voyez près de cette tour un enfoncement. Nous y creusâmes, mais en vain: le résultat de tous nos travaux fut de trouver un crapaud à une profondeur de quarante pieds. Un homme de Jouy mit en doute la puissance de la baguette, et le lendemain il avait perdu tous ses cheveux. » (Mémoires de l'Acad. de Metz - 1839).

Une tradition fort ancienne prétend que trois ermitages auraient été bâtis en même temps sur les côtes de Châtel-Saint-Blaise, de Châtel-Saint-Germain et de Saint-Quentin; pour exprimer cette pensée, on dit que les ermites qui les construisirent se jetaient tour à tour la truelle.

Suivant une autre tradition, encore connue de nos jours, les châteaux de Preny, de Mousson et de Saint-Blaise furent commandés par trois frères qui se saluaient tous les jours par un coup de canon. D'autres disent que les coups de canon étaient tirés seulement lorsque des troupes ennemies s'approchaient de l'un des trois châteaux, et qu'ils servaient d'avertissement aux villages des environs.

Blé. —

Quand on sème le blé à la St-Bruno (6 octobre)
La rouille s'y mettra bientôt;
Si on le sème quand il tombe du gré- [*sil,*
Le blanc sené l'étouffera;
Semé à la Saint-Léger (2 octobre)
Il sera trop léger.

Par contre; il fait bon semer le blé à la Saint-François pour l'avoir beau en paille et en semences, surtout aux Quatre-Temps de septembre ou, mieux encore, pendant la pleine lune de ce mois.

Le 7 septembre, sème ton blé, car ce jour-là vaut du bon fumier.

Blénorrhagie. — On faisait usage de tisanes de prêle, de feuilles d'argentine, de noyer ou de hêtre, de feuilles de chêne, de grande consonde, de lait dans lequel on avait cuit du chènevis, d'une cuillerée à soupe de suc de persil prise matin et soir.

Nous avons entendu dire que, pour guérir de cette maladie, on recherche l'union avec une jeune jument, une chèvre ou une poule. Beaucoup prétendent encore aujourd'hui qu'en dépucelant une fille, le malade augmente les chances de sa guérison.

Boire. — Celui qui reçoit, dans son verre, le restant du contenu d'une bouteille de vin, doit payer une tournée ou « l'écot ». Veut-on connaître la pensée d'une personne, il suffit de lui offrir à boire dans un verre et de boire dans le même verre après elle. Boire immédiatement après la soupe rend la vue trouble.

Bonat (roche). — 1° Personnage fantastique qui au dire des mamans habitait le fond des puits et punissait les enfants désobéissants qui s'approchaient de la margelle. 2° le satré.

Boniface (Saint-), 5 juin. — C'est le jour le plus favorable pour planter des fèves.

Bonnot. — L'enfant qui naît avec le bonnet, c'est-à-dire coiffé, est un privilégié de la fortune. Anciennement on enterrait le bonnet au pied d'un arbre fruitier, ou bien on le séchait au four et le conservait pieusement emballé dans un sachet de toile de lin.

Botèye. — 1) La *bouteille* était une sorte de carafe sphérique que l'on interposait, remplie d'eau claire, entre la lumière et l'ouvrier, afin d'augmenter la clarté de la flamme dont les rayons se concentraient sur un point lumineux.

2) Les enfants qui s'amusent à souffler des bulles de savon *hhofeuyent des botèyes* (soufflent des bouteilles).

Bouchers. — Les bouchers de Metz devaient porter à l'abbé de Saint-Arnould, dans la semaine de Saint-Denis, deux bottes et demie d'aulx et recevaient en échange sept gros pains de 7 livres 1/2, 18 miches d'une livre, sept pots et une pinte du meilleur vin, à leur choix, et un copieux déjeuner. Le 4 février, ils apportaient à l'abbaye un gâteau, le *watillon,* que le dernier des novices devait percer de son doigt. (Voir: Watillon). Jusqu'en 1769, les bouchers et les marchands de graisse durent payer le droit dit de Charlemagne. (Voir: Hacquenée).

Boudin de Metz. — Cette recette est calculée pour un poids de porc de 120 livres.

1° Cuire pendant six heures au moins, 6 à 7 livres d'oignons avec un peu de graisse de panne; y ajouter ensuite 7 feuilles de laurier, 8 clous de girofle, 50 grammes d'ail et 90 grammes d'échalotes hachées menu, une bonne prise de poivre, d'épices, et du sel suivant le goût. Cuire le tout pendant un quart d'heure à 20 minutes, retirer du feu et enlever les feuilles de laurier.

2° Cuire trois quarts à une livre de bon pain rassis dans un quart de litre de lait; ajouter à cette panade bien liée un demi-litre de crême douce qui a été bien mélangée avec les oignons cuits précédemment. Y ajouter les résidus de panne fondue dits *chawons;* ces derniers doivent être mous. Enfin joindre au tout, 400 grammes de sang de porc défibriné (un bol).

Remplir les boyaux modérément et les piquer. Les cuire pendant vingt minutes dans une marmite d'eau, dans le fond de laquelle on a mis une assiette afin d'empêcher le boudin de s'attacher. On retire le boudin de l'eau chaude, le place sur une claie et le couvre immédiatement d'un linge.

Bouffées de chaleur (voir: vapeurs).

Boulangers. — Les boulangers devaient au *Grawly* (voir ce mot) chacun un petit pain, lorsque la procession du dragon de Saint-Clément passait devant leurs boutiques.

Ch. Abel a prétendu que les boulangers et pâtissiers de Metz célébraient chaque année la fête de leur patron saint Honoré et allaient en cortège à la cathédrale où ils assistaient à une grand'messe chantée à l'autel de ce

saint. Il y avait jadis, un christ dit de saint Honoré élevé au-dessus du jubé du Grand-Moutier, mais un autel de Saint-Honoré n'a jamais existé dans notre cathédrale.

Bouquet. — Le bouquet a joué un grand rôle dans les us et coutumes de nos ancêtres. C'était primitivement un arbuste plus ou moins petit et paré de rubans et de fleurs. Puis on s'est contenté d'un assemblage de branches fleuries et du simple bouquet de fleurs.

Ce symbole de la prospérité et du bonheur apparaissait à toutes les occasions et marquait les événements de la vie: bouquet de baptême, bouquet des *vausenates* appelé *vausse*, bouquet du *trimazo*, de la mariée et même des morts; puis les bouquets ornant les fontaines et les puits, ceux de la fenaison, de la moisson et des vendanges, le bouquet de la fête patronale, de la Sainte-Vierge; celui de la Fête-Dieu qui a pris le nom de *jour* ou *fête des vausses*, des bouquets ou *vausses* qu'on y faisait et fait encore bénir.

Bourses. — Pour guérir la rougeur de la *bohhe* des poupons, on employait des lotions avec des infusés de cerfeuil, et l'on calmait les démangeaisons par des vaporisations faites avec un décocté de sauge dans du vin aqueux.

Bouton. — Il y avait plusieurs *jus és botons*. De nos jours, les boutons ont été remplacés par des pièces d'argent ou des billes appelées *chiques*.

1° Pour jouer aux *galonniers*, le premier joueur jetait un bouton contre un mur, le joueur suivant faisait de même. Si ce bouton en rebondissant venait se placer près de l'autre, à une distance allant jusqu'un empan, c'est-à-dire à une longueur de la main mesurée, le deuxième joueur gagnait le bouton.

2° Le jeu appelé *chan s'tique* (Jean se tique). Comme le nom l'indique, il s'agissait de jeter un bouton de façon à toucher celui de l'adversaire.

3° Pour jouer *à la ligne*, on traçait une droite sur le sol et marquait d'une pierre ou d'un autre trait l'emplacement du joueur. Chaque joueur lançait son bouton dans la direction de la ligne et, celui dont le bouton était le plus rapproché de cette ligne, gagnait les boutons des autres joueurs.

Brandon. — Le soir des *pyots brandons* (petits brandons), les garçons s'assemblaient sur la place publique, mettaient chacun le feu à un brandon, c'est-à-dire une quenouille façonnée au bout d'un long bâton avec de la paille de seigle imprégnée de matières graisseuses ou huileuses. Puis ils parcouraient les vergers en chantant:

Bwin an que r'vyint,
Qu' v'èpout don pain,
Tortos les byins !
Des nuhot's po les baç'lotes,
Des hholots po les guèhhnots !
Bwin an qu'vos r'vynt !

Bon an qui revient,
Qui vous apporte du pain,
Tous les biens!
Des noisettes pour les fillettes,
Des noix pour les garçonnets!
Bon an qui vous revient!

Cette cérémonie avait évidemment pour but de préserver les arbres à fruits contre les ravages causés par les chenilles, et on comprend pourquoi on appelait aussi *brandon* toute branche d'arbre amplement chargée de fruits.

La coutume des *petits brandons* avait toujours lieu, du moins dans la vallée de la Seille, pendant l'avant-printemps et avant le premier dimanche de carême. Ce dimanche portait cependant aussi le nom de *dimanche des brandons* ou des *bûles*. Ici le mot *brandon* signifie, comme le mot *bûle*, un feu de joie.

Le premier dimanche du Carême, après les vêpres, les jeunes gens du village s'attelaient à une voiture à échelles (*ché*), s'arrêtaient devant chaque habitation et réclamaient du maître de la maison un ou plusieurs fagots.

Cette contribution étant considérée comme obligatoire, les jeunes gens n'hésitaient pas à prendre leur dû quand il leur était refusé. Dans ce cas, on prenait largement. Les fagots étaient chargés sur la voiture, qui finalement était traînée soit sur une place publique devant l'église ou tout au bout du village, à proximité du lieu où devait être érigé un bûcher. Aujourd'hui encore, à Failly, les en-

fants de la localité vont ramasser des sarments dans les vignes, les entassent à l'extrémité du village, du côté de Villers-l'Orme: (voir: *Keulo*).

Après la collation du soir, petits et grands, jeunes et vieux se rendaient auprès de la bûle à laquelle on mettait le feu. Et tandis que les jeunes couples proclamés *vausenat et vausenates* rondiaient trois fois autour de la *bûle*, qui de ses rougeurs fugitives illuminait les visages, les vieux et les vieilles songeaient à leur jeune temps, devisaient en observant quelle direction prenait la fumée du bûcher. Car cette fumée avait valeur de pronostic.

Là où elle planait, s'étalait en forme de nappe, elle apportait aux champs, aux vignes, aux vergers une abondante récolte; mais si la fumée de la *bûle* montait droit dans les nues ou semblait être chassée « comme à coups de balai » dans toutes les directions, elle présageait une mauvaise année, des maladies des hommes et du bétail.

Branle de Metz. — Jadis, tout bal commençait, à Metz, par cette danse dont le caractère particulier nous est inconnu. La mélodie du *branle de Metz* est notée au numéro 4 de la table des airs du premier tome des Poésies sur la constitution *Unigenitus*, recueillies par le chevalier G..., officier du Régiment de Champagne. Villefranche 1724. Nous transcrivons la mélodie en clé de sol:

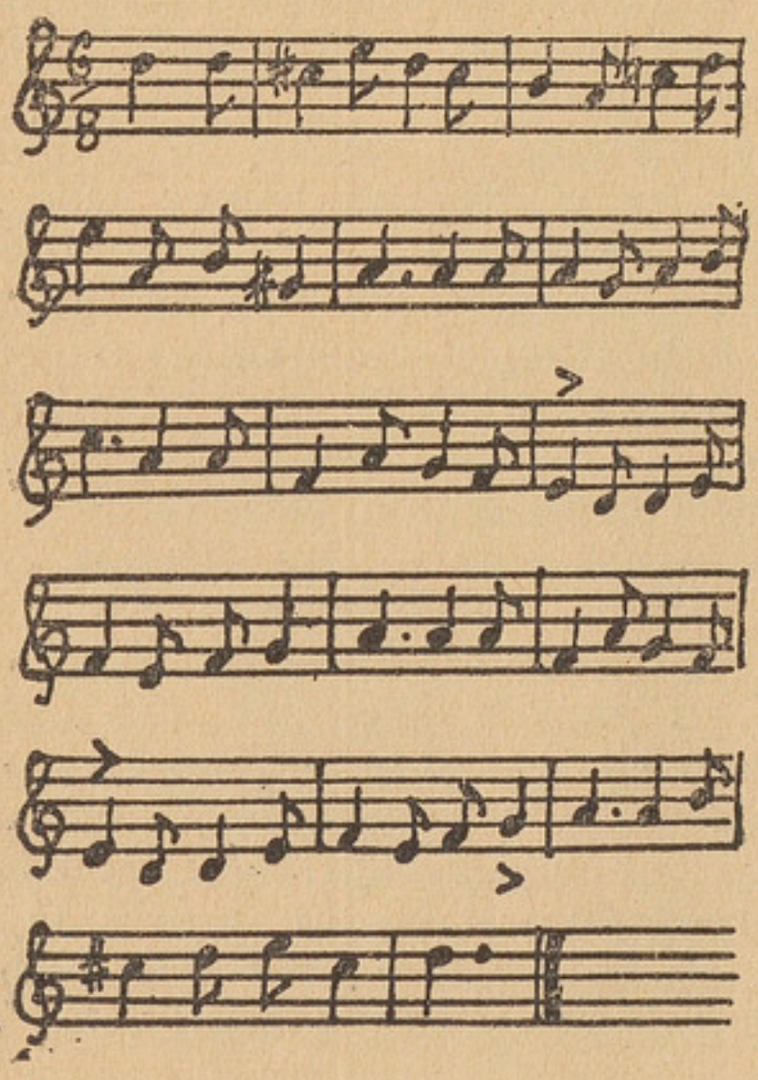

Brigitte (Sainte-). — Autrefois, nos campagnards allaient, le 1er février de chaque année, en pèlerinage à l'église de Plappeville et faisaient toucher des poignées d'herbe sèche et d'avoine à la statue de sainte Brigitte. L'herbe était paraît-il toujours arrachée dans la même pièce de terre. On donnait à manger quelques parcelles de cette herbe ou de l'avoine bénites aux personnes de la famille et aux animaux domestiques afin de les préserver contre les maladies et les mauvais esprits.

Notons en passant, qu'à Saint-Avold, les filles invoquent sainte Brigitte pour trouver un mari.

Bronchite. — On distingue entre le rhume de poitrine (*rheume d'ehhtomèc*) et la bronchite (*bronchique*). Cette dernière était toujours considérée comme une maladie sérieuse, même grave.

1° *Bronchite aiguë:* tisanes de bourrache, de fleurs de tilleul, de mauve, de violette, de pas d'âne (tussilage), de bouillon-blanc, de vipérine.

2° *Bronchite chronique:* tisanes de racines d'aunée, de bourse à pasteur, de sommités de millepertuis, de bourgeons de sapins, de sauge, de bardane, de fumeterre, de lierre terrestre, de la deuxième écorce de chêne, de saponaire.

D'aucuns préconisent l'emploi de l'*arum*, appelé *pète de vé* (pied de veau); mais il faut, après avoir bu l'infusion d'arum, mâcher un peu d'oseille afin de chasser le mauvais goût de l'infusé.

Pour calmer la toux, on ajoutait aux infusions du pavot, entourait la poitrine du malade d'un bandage bien serré. On édulcorait avec du miel, du bois de réglisse, de la mélasse.

Brûlures. — Le mot *breulure* signifie: une brûlure causée par la combustion et aussi une douleur brûlante. Pour ce dernier sens voir: *douleur*. Les remèdes sont nombreux. Approcher la brûlure du feu et la recouvrir d'une couche épaisse de pomme de terre crue et finement râpée. Applications d'huile de millepertuis (boutons et fleurs), d'huile de pétales de lys, de la racine fraîchement râpée de grande consoude, de pulpe crue de carot-

tes, de betterave (disette); une pommade faite de feuilles de laurier-sauce hachées et mélangées avec un peu de graisse bouillante. Compresses d'eau de miel, d'eau de choucroute, d'un blanc d'œuf battu dans une cuillerée à soupe d'huile de lin. Suif de chandelle dissous dans de l'huile de noisette; cataplasmes froids de feuilles de bouillon-blanc cuites dans du lait; la bouse de vache; l'onguent préparé avec 5-6 crottins de cheval cuits dans une livre de saindoux et passés dans un gros linge. Voici une recette plus originale encore: prendre sept crottins d'un cheval noir qui a été pendant 15 jours à l'herbe au mois de mai; les fricasser avec une livre et demie de saindoux non salé, passer dans un linge en tordant fermement, puis appliquer sur la brûlure sans la couvrir d'un bandage et renouveler ce cataplasme chaque demi-heure.

Un oignon écrasé dans un peu de sel, appliqué sur une brûlure empêche, dit-on, la formation de cloques et calme la douleur.

Les applications de sang frais de poule sur une brûlure évitent la formation de vilaines cicatrices.

Pour terminer, voici quelques formules secrètes de nos guérisseurs:

Notre Saint-Pere s'en va par une voie;
Il trouve un enfant qui crie et crie
[et crie.
— Père, qu'est-ce qu'il a, cet enfant?
— Il a chu en braise ardente.
— Prenez du sain du porc
Et trois fascines de votre corps,
Et le feu cessera dehors! † † †

On couvre ensuite la brûlure avec de la pomme de terre râpée et renouvelle ce procédé chaque quart d'heure.

Feu †, *feu* †, *feu* †, *contre feu.*
Puisses-tu perdre ta chaleur et ta
[rougeur,
Comme Judas a perdu sa fureur
En trahissant Notre-Seigneur
Dans le Jardin des Olives.

Chaque fois qu'on prononce le mot *feu*, on fait avec la tête le signe de la croix sur la partie malade en soufflant dessus. Puis, on dit pour finir:

Dieu t'a guéri.

Le malade doit prier 5 *Pater* et *Ave* en l'honneur des cinq plaies de Jésus-Christ.

Bruno (Saint-). 6 octobre. — Ne sème pas ton blé, il serait attaqué par la rouille.

E lè Saint Bruno,
Ne sème-meu to bié
I s'rè ambrusené.

Bruyat. — Jouet ancien appelé à Metz *froufrou;* à Landroff on lui donne le nom de *brousat;* à Varize c'est un *brousen'*, mot emprunté au vocabulaire des habitants de la région voisine de langue germanique.

Pour faire un *bruyat*, on prend un os tiré du métacarpe ou du métatarse

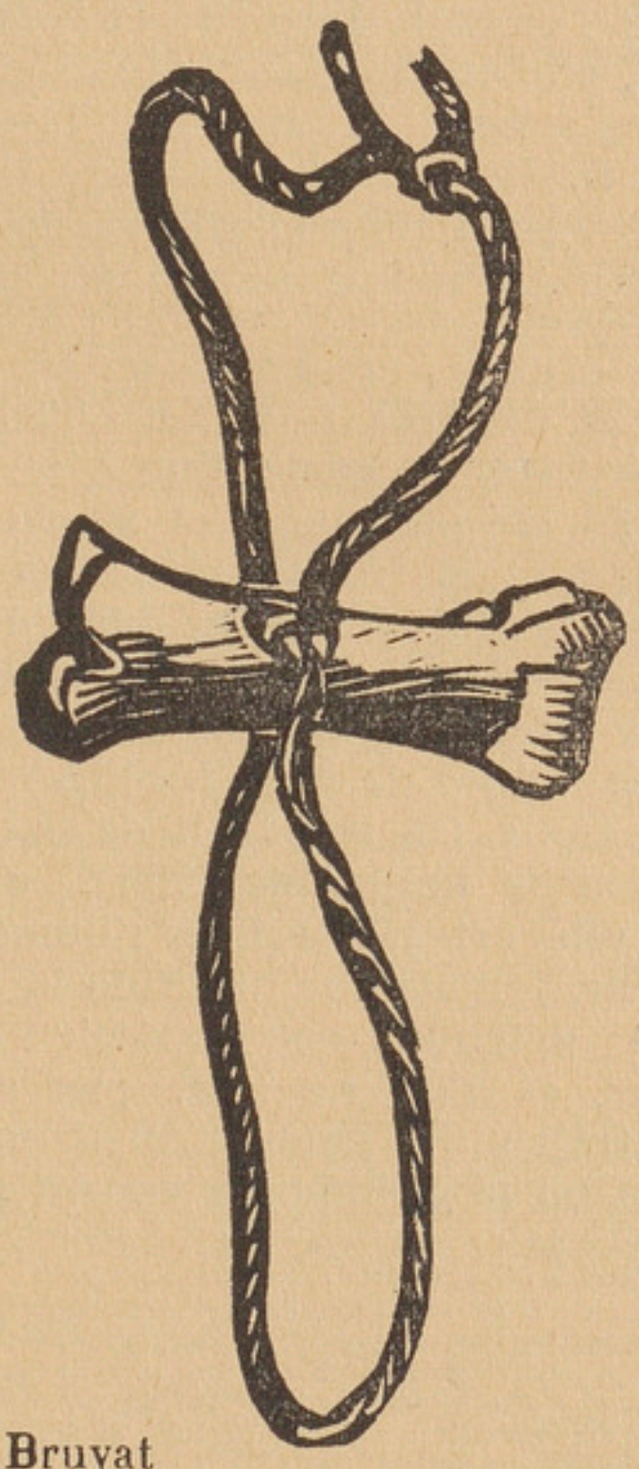

Bruyat

d'un pied de porc et le transperce au milieu au moyen d'une tige de fer rougie au feu. Dans le trou dont la lumière doit être le moins large possible afin d'empêcher l'os de glisser, on passe une double ficelle dont les bouts seront liés ensemble. Puis on place l'os au milieu, saisit dans chaque main une extrémité de la ficelle et la tient horizontalement devant soi, légèrement

tendue. En donnant aux poignets un mouvement de rotation assez rapide, on réussit à faire tourner l'os autour de son axe transversal, et de chaque côté la double ficelle s'entortille et se raccourcit. Dès que la torsion est devenue suffisante, le joueur tire assez fort les deux extrémités de la ficelle, provoque un détortillement rapide et l'os tourne maintenant dans le sens inverse. Si le détortillement devenait excessif, le *bruyat* s'arrêterait. Pour empêcher cet arrêt, le joueur diminue au bon moment la traction bilatérale, détend petit à petit la ficelle en rapprochant quelque peu ses deux mains. La ficelle se tord alors dans le sens opposé et le nouvel entortillement entraîne l'os qui invertit sa rotation. Ainsi, en augmentant et diminuant successivement la traction bilatérale de la ficelle on arrive à faire tourner l'os qui rend un son confus devenant de plus en moins sonore au gré du joueur.

Bûche de Noël. — La bûche ou *chache* était le tronc d'un vieil arbre à fruits, le plus long et le plus gros que l'on avait trouvé, et qui avait été remisé, depuis des mois, dans un abri bien sec. La bûche brûlait toujours par le même bout et devait durer depuis la veillée de Noël jusqu'à celle de l'Epiphanie. On la parait de lierre. Si pendant le souper des Rois, au dessert, elle est posée tout allumée sur la table, jamais elle ne brûle la nappe. Il est défendu de s'asseoir sur la *chache*, si l'on ne veut pas risquer « d'attraper la gale ». Anciennement, l'aïeul ou le grand-père versait à trois reprises de l'eau bénite ou du vin sur la bûche avant de la livrer aux flammes.

Les charbons éteints étaient considérés comme un préservatif contre la foudre et l'incendie. Pour éteindre ces charbons, on les arrosait d'eau bénite. Les charbons étaient déposés sous le toit, sous le lit ou au-dessus du lit du maître de la maison. On donnait un peu de cendres de la bûche aux animaux domestiques, délayées dans de l'eau ou mélangées à la nourriture; on en mettait aussi dans le poulailler. Ce qui, au bout de l'année, restait des charbons de la bûche, était broyé et semé dans les jardins et dans les champs, afin d'en assurer la fertilité. (Voir: Noël).

Bwèlate. — Parmi les ustensiles de ménage figurait anciennement la *bwèlate*, le cruchon à huile, un vase à large ventre. à cou étroit et assez long. Toute *bwèlate* dont le goulot venait à se briser, devenait inutilisable. Toutefois, les enfants s'en emparaient pour s'amuser, *jower è lè bwèlate*. Le jeu était fort simple. Les compagnons de jeu choisissaient entre eux le joueur, lui bandaient les yeux avec un mouchoir dit *chèpelate*, lui donnaient un gros et long bâton et le plaçaient devant le cruchon de manière à ce que l'extrémité du bâton touchât la *bwèlate*. Puis on faisait tourner le joueur sur lui-même, afin de lui faire perdre sa direction. Enfin on le sommait de frapper, à trois reprises, et de briser le cruchon. Si le joueur ne réussissait pas, un autre le remplaçait, et le jeu continuait.

Cachette. — Dans le Pays Messin, le jeu de cache-cache s'appelle: jouer à la cachette. A Metz et dans la région entre la Nied et la Moselle, chaque joueur criait, du fond de sa cachette, *cau !* pour avertir qu'on pouvait le chercher.

Pendant les travaux préparatoires et la construction des baraques de la foire de mai, les garçonnets s'adonnaient régulièrement au jeu de cache-cache auquel il donnaient le nom de *titaï*, d'après le cri avertisseur.

Jadis, les joueurs *à la cachette* sur le champ de foire auraient, selon Ch. Abel, crié: *oh meu !* et le jeu aurait alors été appelé : *l'oh meu !*

Voici un autre jeu à la cachette. Une formulette éliminatoire a confié à Paul le rôle de cacher un objet quelconque, par exemple une pelote. Ses compagnons de jeu vont se placer le visage tourné contre le mur et crient de temps en temps: *ça y est ? — Non*, répond Paul. Il va à gauche, à droite, dépose la pelote dans un lieu secret, puis continue en faisant semblant de cacher la pelote à d'autres endroits. Ces feintes ont pour but de tromper les *reluqueurs* qui, contrairement à la règle, pourraient se permettre de suivre les mouvements de Paul. Finalement, Paul répond par un *oui*. Dès qu'un joueur s'approche de la pelote cachée, Paul s'écrie: *tu brûles !* ou bien: *Feu!* Le chercheur s'éloigne-t-il de la cachette, Paul clame: *tu noies* ou bien: *Eau !* Et il entonne alors le refrain:

Cherche, cherche, papillon,
Tu es loin de ta maison.

Carême. — Autrefois, à Metz, il était d'usage, pendant les jours gras, de parer les viandes de boucheries de fleurs et de feuillages. Le jour du mercredi des cendres, dès l'heure de minuit, toutes les viandes disparaissaient des étalages jusqu'au samedi-saint. Seuls les malades et infirmes avaient droit de se procurer de la viande pendant le carême, et les bouchers étaient tenus d'inscrire les noms de ces clients sur un registre spécial.

Canicule. — S'il pleut pendant les jours du 23 au 29 juillet, les vendanges sont compromises. S'il fait beau temps du 21 au 24 juillet, les récoltes seront bonnes.

Carnaval. — Autrefois, les gamins s'amusaient à Metz à courir derrière les masques en criant: *A la chie-au-lit !* Ou bien ils chantaient l'un ou l'autre des couplets suivants:

Mascarade
A la grillade !
Tends ta gamelle,
T'auras du miel !

Mascarade
A la grillade !
Tourne ton c...
Et j' t'appuie d'ssus.

Mèskèrade
E lè griyade !
Tone to c...
T'érès des grus.
(Mascarade
A la grillade !
Tourne ton c...
Tu auras des sons.)

Mèskèrade
E lè griyade !
Trempe to c... dans lè pénade.
(Mascarade
A la grillade !
Trempe ton c... dans la panade.)

Mèskèrade, bé grous empyate,
Enteur donk, j'to beyera âke !
(Mascarade à la grillade,
Entre donc, je te donnerai quelque chose.)

Autrefois, seuls les jeunes gens pauvres se déguisaient dans les campagnes; c'est-à dire, ils se *mâchuraient* la figure et se confectionnaient avec des vêtements de femme, des chemises, etc..., des travestis. On leur donnait le nom de *diales* (diables).

A Metz, les enfants chantaient en songeant aux bons beignets:

Quand on f'ra des crêpes (bis)
Une pour moi, deux pour toi
Une pour mon cousin François;

ou bien:

Mardi-gras, mardi-gras,
J' f'rons des crêpes (bis),
Mardi-gras, mardi-gras,
J' f'rons des crêp's, t' n'en auras pas.

(Voir: Mardi-gras, jeudi gras).

Carotte. — Pour semer les premières carottes, on choisissait de préférence les matinées du 24 mars et du lendemain, jour de l'Annonciation. Il fallait dire en semant: *grousses come mo c..., longes come mè keuhhe !* (grosses comme mon c.., longues comme ma cuisse).

Carrefour. — L'endroit où croisent plusieurs chemins est fréquenté nuitamment par les esprits. Les âmes errantes y viennent se reposer, surtout lorsqu'une croix y est érigée. Les démons y guettent les humains et cherchent à leur nuire. Aux carrefours, on avait coutume de brûler la paillasse du défunt. Lorsque le lait d'une vache venait à tarir presque subitement, on faisait bouillir une chopine de ce lait, le répandait a l'intersection de deux chemins, bien fréquentés, en ayant soin de tracer avec ce lait le signe d'une croix.

Carré. — Jeu enfantin. Quatre fillettes se placent chacune à gauche et à droite de l'entrée et de la sortie du pont du village. Au milieu du pont se tient la cinquième qui se met à chanter:

Les pigeons d'Monsieur l'Curé
Sont-is fieus don carré ?

Oye ! Oye ! s'écrient les autres en se sauvant dans un direction opposée au pont. La cinquième s'empresse à *courser* l'une d'entre ses compagnes. Entre-temps, les trois autres cherchent à traverser le pont pour se poster aux quatre extrémités, tandis que l'une des deux restantes doit tâcher d'accaparer la dernière place. Celle qui n'a pas réussi est obligée de se poster au milieu du pont, et le jeu recommence.

Carroux. — Dans les *Mémoires* du maréchal Vieilleville, on lit qu'à Metz « beaucoup de bourgeois dressèrent des tables devant leurs portes, faisant boire à la mode du pays, que l'on appelle *carroux*, tous les passants ». Dans son Glossaire de la langue romane, Roquefort écrit: carrousse, carrous: intempérance, débauche; manière de boire à l'allemande.

Carum carvi. — Anciennement, les campagnards se préparaient, au printemps, des potages aux herbes, avec des feuilles de cette plante.

Les petits domestiques de ferme et les enfants envoyés dans les prés pour le pâturage du printemps, aimaient à se régaler de racines de cumin appelées *hholots de tére* (noix de terre).

Catherine (Sainte-).

E le Saint-Kètelène
Lo manre temps n'enmwène;
E lè Saint-Nicolas
I n'enmuène tot è fat;
E lè Conception,
Tot don long.

A la Sainte-Catherine
Le mauvais temps nous emmène;
A la Saint-Nicolas,
Il nous emmène tout à fait;
A la Conception (Notre-Dame)
Tout du long.

E lè Saint-Kètelène
Lo bous prend rècène.

A la Sainte-Catherine
Le bois prend racine.

Cauchemar. — Nous avons trouvé, chez les plus anciennes grand'mères du pays, une croyance d'après laquelle

le cauchemar serait dû à l'intervention d'âmes d'enfants morts sans baptême, en particulier de victimes du fœticide. Mais généralement, l'oppression et les phénomènes angoissants sont mis en rapport avec les *sotrés* ou avec les sorciers et sorcières.

Autrefois, pour se garantir contre le cauchemar, la maîtresse de maison devait tracer sur les portes de la maison et des écuries où couchaient les domestiques, une croix avec de la brique rouge. Dans la région de Boulay, c'était un pentacle.

Autre remède magique: Prendre huit fétus de paille coupés pendant la nuit du premier mai ou de la Saint-Jean, à minuit; en faire quatre croix que l'on place aux quatre coins du lit. Comme le *sotré* a peur de l'eau bouillante, il suffit, pour l'éloigner de la chambre où dort un enfant, d'y faire bouillir de l'eau dans une marmite. Pour se préserver contre le cauchemar, s'endormir avec les bras croisés sur la poitrine.

Celui qui se met au lit pendant la messe de minuit, sera sujet au cauchemar.

Cautère. — Bon nombre de personnes avaient l'habitude d'entretenir, sur un bras ou une jambe, un ulcère artificiel qui devait servir de révulsif et de dépuratif continu. Elles mettaient dans la plaie un petit pois sec qu'elles recouvraient d'une feuille de lierre, puis d'une bande de toile. D'autres entretenaient l'ulcère en y appliquant des feuilles de clématite des haies; d'autres le couvraient d'une compresse imbibée de macérat d'écorce de bois-gentil ou bois-joli (*daphné mezereum*) dans du vinaigre.

Cendre. — Lorsqu'un enfant salit le plancher, il n'est pas permis de couvrir les excréments de cendres chaudes, car autrement l'enfant deviendrait morveux.

Cendres (Mercredi des). — Le *mèkeurdi mèhhré* (mercredi mâchuré), il était défendu d'atteler les chevaux avant l'office religieux du matin. Anciennement on allait à l'offrande pendant la messe; la dernière fille ou femme qui baisait la patène indiquait par sa taille quelle hauteur le chanvre atteindrait.

Le temps qu'il fait en ce jour ressemble au temps qui dominera pendant le carême.

Autrefois, le jour des Cendres, on brûlait et noyait le Carnaval. Les jeunes gens façonnaient un mannequin de paille et le revêtaient de haillons. Ils le portaient en procession par les rues de la localité; arrivés près du ruisseau ou près de la fontaine, ils mettaient le feu au mannequin et le jetaient à l'eau.

Cerisier. — Quand les cerisiers portent beaucoup de fleurs, la moisson et les vendanges seront bonnes.

Chache-creupé. — On fait une pâte avec un mélange de farine, de lait, d'un peu de levure et de sel, et y ajoute une ou deux cuillerées d'eau-de-vie. Après que la pâte a bien levé, on la pétrit de nouveau, l'étend au rouleau et découpe, avec un couteau, des carrés que l'on met dans une friture bouillante composée moitié d'huile de colza, moitié de saindoux. On dresse ces beignets dans un saladier et les saupoudre de sucre fin.

Chache-tâte. — C'est une espèce d'échaudé particulier au Pays Messin. En voici la recette empruntée à la *Cuisine messine* d'Auricoste de Lazarque : Pour cinq belles tartes sèches cassez vingt œufs; mélangez avec 5 cuillerées de beurre fondu, une cuillerée de levure, et assez de farine pour que la pâte obtenue, après avoir bien travaillé le mélange, soit très ferme. Détachez un bon morceau de votre pâte, étendez-le avec le rouleau en galette très épaisse. Fendez avec un couteau cette galette en quatre ou cinq larges lanières et entrelacez-les de façon à former des intervalles à jour, carrés ou losanges; faites de même pour les cinq tartes, placez-les sur de petites volettes et découpez-en les bords en forme de dents avec le couteau.

Vous avez de l'eau bouillante sur le feu; placez-y les volettes soutenant les tartes, et laissez cuire jusqu'à ce que celles-ci se détachent de leurs supports. Retirez-les et les plongez dans l'eau froide pendant quelques minutes. Le

lendemain vous les dorez au jaune d'œuf et vous les mettez cuire au four huit minutes environ après la prise du pain.

Chaise. — Il est interdit de faire pivoter une chaise sur un des quatre pieds, car ce divertissement attire des disputes et des procès.

Une personne qui renverse un siège est placée sous l'empire du démon et peut devenir la proie facile de la gent sorcière; pour cette raison on doit toujours se hâter de redresser un siège renversé.

La fille qui renverse un siège ne se mariera pas dans le courant de l'année. D'autres prétendent qu'elle devra attendre sept ans avant de trouver un époux.

Les joueurs de cartes avaient l'habitude de cracher sous leur siège avant de commencer leur partie : c'était pour avoir de la chance au jeu.

Chancre. -- Toute tumeur à tendance progressive, toute plaie ulcéreuse qui ronge les tissus adjacents, produit des indurations et infiltrations du tissu cellulaire, étaient appelées chancre. Le mot chancre était presque toujours le synonyme de cancer. On en distinguait plusieurs espèces, comme nous le prouvent les remèdes magiques ci-après cités. Voici un *secret* contre le chancre de la lèvre ou de la langue:

Chancre blanc, chancre vert, chancre rouge, chancre violet, chancre scorbut, chancre sur chancre par-dessus tous les chancres, je te commande de quitter cette personne N... aussi vivement comme Nicodème (sic) *a descendu Notre-Seigneur de la croix.*

On lave la bouche du malade avec de l'eau fraîche d'une fontaine (= source), et le patient doit réciter pendant trois jours suivants, 5 *Pater* et 5 *Ave Maria.*

Autre remède secret:

Muguet, chancre rouge, chancre blanc, chancre jaune, chancre noir, chancre véroleux, chancre scorbuteux, je te conjure par les cinq plaies de Notre-Seigneur, de disparaître de dessus N... (prénom et âge).

Le guérisseur doit être à jeun, répéter trois fois l'oraison secrète; trois fois il soufflera dans la bouche du malade ou sur le chancre, puis il prescrira une neuvaine de 5 *Pater* et *Ave.*

On soignait les chancres non ulcérés en appliquant des cataplasmes composés d'un mélange de limaçons hachés menu, de fromage blanc et de suc de morelle; des cataplasmes de feuilles de ciguë pilées; des compresses d'eau de haut-plantain; des macérats de feuilles de morelle dans du vin blanc.

Le chancre ulcéré était ainsi traité: cataplasmes faits d'un mélange de feuilles de tussilage hachées, d'un peu d'alun et de vers de terre broyés; compresses de fiel de mouton; emplâtres de carottes râpées auxquelles on ajoute du suc de la grande éclaire; cataplasmes de feuilles de bardane et de joubarbe; compresses imprégnées du liquide suivant: 1 gr. 1/2 d'arsenic, trois cuillerées à soupe de vinaigre, sept cuillerées à soupe de suc de carottes et une cuillerée à café de poudre de ciguë.

On donnait aussi *à manger au chancre* en y appliquant des tranches de viande crue. Un autre remède consistait à poser un crapaud vivant sur la plaie ulcéreuse. On devait couvrir le batracien du linge qui avait servi à le saisir par le dos et attendre vingt-quatre heures. Si le crapaud était *mangé*, le cancer mourait. On continuait ce traitement tant que le crapaud était quelque peu mangé par le cancer.

Pour guérir le cancer de la lèvre et du tégument (cancroïde), les guérisseurs employaient assez fréquemment une pâte faite de cinabre, de sang dragon et d'arsenic. Ces trois remèdes étaient mélangés avec de la salive du guérisseur. Sur cette pâte, il étendait une toile d'araignée. Si cette dernière venait à tomber, c'était de mauvais augure.

Secret contre le chancre des bêtes à laine:

Chancre blanc, chancre noir, chancre rouge, chancre de toutes sortes, je te conjure de n'avoir non plus pouvoir sur ce troupeau que le diable a sur le prêtre quand il dit la sainte messe. † † †.

Le malade atteint de chancre doit se présenter avant la nuit chez le guérisseur. Celui-ci *prie sur le malade au petit jour.*

Chandeleur. — « Le jour des Chandelles — nous conte une légende — la Sainte Vierge s'en fut au temple pour y célébrer ses relevailles. La servante profita de l'absence de Marie pour se faire des *vahhs crèpés* (voir ce mot). Lorsque sa mère rentra chez elle, le petit Jésus lui raconta ce qui s'était passé. La Vierge Marie fut tellement chagrinée d'avoir un enfant rapporteur qu'elle s'écria: « Jamais plus un enfant ne marchera ni parlera avant l'âge d'un an. »

Le jour de la Purification, on se souhaitait *boin jo et bone œuve.* Chaque ménage rapportait de l'église un cierge de la Chandeleur, le porte-bonheur de la maison, le préservatif contre la foudre et la grêle; on l'allumait pendant les orages, pendant les accouchements, pour la cérémonie du baptême et au chevet des malades en danger de mort et des agonisants. Car la douce lumière du cierge de la Chandeleur calme les douleurs, apaise l'agitation du malade et apporte le sommeil. En revenant de la messe de la Chandeleur, la maîtresse faisait avec ce cierge allumé le tour du logis et des écuries. On faisait tomber une goutte de cire sur chaque corne du bétail et sur la charrue, puis, cet usage accompli, on enfermait le cierge bénit dans l'armoire ou dans le coffre.

Pendant la nuit du premier au deux février, la jeune fille nubile se levait avant l'aube, montait sur le tas de fumier devant la maison, et d'un brusque coup de pied lançait en l'air son sabot droit. La pointe du sabot tombé à terre montrait alors la direction d'où devait venir le futur époux.

Si pendant la procession, les cierges brûlent bien, les abeilles donneront beaucoup de miel.

Quand le soleil luit pendant la messe de la Chandeleur, ou peu avant midi, l'ours (on dit aussi le loup), se cachera encore pendant quarante jours, dit un dicton. C'est-à-dire que l'hiver durera six semaines encore. Voici d'autres *dictomes* recueillis dans notre région messine. Un jour de Chandeleur ensoleillé annonce des chutes de neige ou de la pluie prochaine.

Es Chandeules, les jonayes crahhent
pus d'eune grousse oure.
(A la Chandeleur, les journées croissent
plus d'une grosse heure.)

La journée de la Chandeleur doit être humide.

Le beau temps présage une mauvaise année en denrées et en vin, et des gelées tardives.

Pleut-il le jour de la Chandeleur, la moisson sera contrariée par la pluie.

Quand il neige et il vente, en ce jour, l'hiver durera encore longtemps.

Aux Chandeules de lè vahhou,
E Pâques de lè nafe.
Es Chandeules lè nafe,
E Pâques lè vahhou.

(A la Chandeleur de la verdure,
à Pâques de la neige.
A la Chandeleur de la neige,
à Pâques de la verdure.)

Celui qui, le jour de la Purification, a de l'argent dans sa bourse, n'en manquera pas pendant toute l'année.

De même, à la Chandeleur, on fait et mange des crèpes, pour s'assurer, pour la durée d'une année, le bonheur et la prospérité.

Recette culinaire pour les *crépés* : 500 gr. de farine, quatre œufs, un peu d'eau-de-vie. Délayer peu à peu la farine avec de l'eau jusqu'à consistance semi-liquide. Ajouter les œufs, l'eau-de-vie et une pincée de sel. Bien battre la pâte et la laisser reposer deux ou trois heures. Mettre dans la poêle un peu de beurre ou d'huile, ou du saindoux. Lorsque la poêle est bien chaude et bien enduite du corps gras choisi, verser une cuillerée de pâte (il faut que la pâte couvre le fond de la poêle). Faire cuire, retourner la crêpe — ou inviter chaque convive à retourner la sienne — et la servir chaude, couverte de sucre. (Voir: Vahh-crepé).

Chandelle. — Ne pas laisser fumer une chandelle mal éteinte; la fumée causerait une maladie ou, le cas échéant, un avortement.

La chandelle qui donne une lumière blafarde ou s'éteint sans raison apparente, présage un malheur. Ces cas se présentent-ils dans la chambre d'un malade, ce dernier mourra. Quand la flamme d'une chandelle donne des étincelles, c'est signe de bonnes nouvelles.

Les *champignons* qui se forment sur la mèche annoncent l'arrivée prochaine

de bonnes nouvelles venant d'un cœur aimant.

Seules les personnes vierges sont capables de souffler la lumière d'une chandelle et de la rallumer immédiatement en inspirant vite.

Chanteur de complainte. — Anciennement, des chanteurs parcouraient le pays durant la belle saison. Parfois c'étaient des aveugles qui se faisaient accompagner de leur femme ou d'un enfant. Les uns portaient sur le dos une sorte d'armoire à deux battants, dans laquelle se trouvait un théâtre de marionnettes. Les figures étaient de bois et coloriées, et mises en mouvement avec des fils ou des ressorts. Des couplets chantés agrémentaient la représentation, le plus souvent une exhibition du drame de la Passion de Jésus-Christ, ou la scène de saint Nicolas ressuscitant les trois enfants tués par le boucher.

Les autres chanteurs, les chanteurs de complaintes proprement dits, portaient en bandoulière ou sur le dos un long paquet de rouleaux emballés dans un sac de cuir. Ils étaient presque toujours vêtus d'une blouse, d'une culotte, de guêtres et de gros souliers et avaient comme couvre-chef un chapeau à larges bords. Chaque rouleau se composait d'une toile longue d'environ deux mètres et large d'à peu près 1 m. 20. La bordure supérieure était clouée sur un bâton autour duquel on roulait la toile. Une corde attachée aux deux extrémités du bâton servait à accrocher la toile déployée au bout d'une longue perche, ou bien on fixait la toile à un clou planté dans la poutre transversale de l'entrée d'une grange.

Le chanteur de complaintes fichait la perche en terre ou bien il l'adossait contre le tronc d'un grand arbre, contre un mur. La toile illustrait en images les situations et l'état d'esprit des personnages mis en action dans le texte d'une chanson à thème pieux ou tragique. Les images étaient peintes sur le tissu même, ou bien le chanteur avait collé sur la toile une ou plusieurs feuilles de papier sur lequel figuraient les scènes choisies dessinées et peintes à la main.

Tandis que le chanteur chantait debout près du tableau, il indiquait, avec sa baguette, la scène correspondant au texte chanté. Après le dernier couplet il tendait sa sébille et faisait appel à la générosité de l'assemblée. D'aucuns offraient en vente des feuilles volantes où étaient imprimées la ou les complaintes chantées.

Chanvre. — La hauteur de la stature du *roi de la fève* élu, le soir de l'Epiphanie, la hauteur de la taille de la fille ou femme qui se présentait la dernière à l'offrande de la messe du mercredi des cendres, devaient indiquer la hauteur qu'atteindraient, dans le courant de l'année, les pousses de chanvre mâle et femelle.

Un dicton dit :

E lè mi-maye, lè bone chègne.
(A la mi-maye, le bon chanvre.)

Le meilleur jour pour semer le chanvre est le 3 mai, jour de l'Invention de la Sainte-Croix. Il est défendu de semer du chanvre pendant les jours des Rogations, car les semences ne lèveraient pas. Le laboureur qui sème le chanvre doit remonter ses culottes le plus haut possible, afin que le chanvre atteigne une grande hauteur.

La médecine populaire faisait usage du chanvre. Les infusions de chènevis étaient considérées comme diurétique et résolutif dans les affections des reins et de la vessie, contre les dartres, la jaunisse et les rhumatismes chroniques. On appliquait des étoupes imbibées d'eau chaude et saupoudrées de poivre moulu autour des articulations inflammées, sur le thorax, pour combattre le point de côté, sur les anthrax, furoncles et abcès pour hâter leur maturité.

Le chènevis fait pondre les poules et rend les vaches fécondes.

Char de feu. — Vers 1830, raconte Nimsgern dans son *Histoire de la Ville de Gorze*, «un jeune homme, revenant de Gorze pendant une nuit bien noire, avait été surpris en chemin par un orage. Seul, sans abri sur une route fangeuse et mal famée, il conçut bientôt une terreur profonde, confirmée par l'événement. Dans le lointain, au fond des masses noires amoncelées devant lui, une lumière, semblable à celle d'un vaste flambeau, et allant toujours grossissant, apparut au voya-

geur, qui entendit en même temps plusieurs voix éclater à sa gauche. Peu d'instants après, il distingua un char enflammé, accourant à lui et conduit par des bouviers qui lui crièrent à plusieurs reprises: Prends garde à toi! Le jeune homme, épouvanté et confondu par ce prodige, prend la fuite et, tandis qu'il court à toutes jambes, pensant ainsi échapper au péril, il se retourne pour examiner si l'objet de sa frayeur a disparu. Vain espoir! Plus il court, plus le char le serre de près. Enfin, après une heure de course, il arrive en se recommandant à Dieu de toutes ses forces, à la porte d'une église. En présence du lieu saint, le char infernal s'engloutit aussitôt sous la terre, au grand soulagement du voyageur... Cette vision était, selon quelques-uns, le présage d'une grande peste: l'épidémie de choléra de 1832 qui, depuis, exerça ses ravages dans la contrée, les avait confirmés dans cette opinion. »

Charbon. — L'*antrac malïn* (anthrax malin), avec sa croûte noirâtre et gangréneuse, était considérée comme une maladie grave.

On essayait de le faire avorter en le couvrant d'un mélange de sel et de jaune d'œuf. Pour obtenir une suppuration rapide, on appliquait sur le charbon un cataplasme fait de feuilles de petite joubarbe et de noyer bien cuites, ou de la poudre d'un crapaud séché au soleil et calciné dans le four à pain.

Les autres remèdes employés sont: cataplasmes de mie de pain mélangée avec de la crème sûre; levain de froment mélangé avec du miel; oignons cuits sous la cendre, triturés avec des feuilles de scabieuse hachées et bouillies; feuilles de scabieuse broyées et cuites dans l'urine du malade.

Remède magique :

Je te cherche au nom du Père,
Je te barre au nom du Fils,
Je t'arrête au nom du Saint-Esprit,
Et de la Sainte-Trinité en trois per-
[sonnes.

Le guérisseur fait trois signes de croix sur le mal et ordonne au malade de prier 9 *Pater* et *Ave Maria.*

Charbon de Noël. — La coutume de *souffler le charbon* pendant la veillée de Noël était déjà tombée en désuétude avant 1870. Elle a disparu une dizaine d'années plus tard. C'était un amusement auquel se livraient les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles. On prenait un charbon ardent de la bûche de Noël, y enfonçait une épingle attachée à un fil que l'on accrochait moyennant un clou à une poutre du *plancher*. Un garçon et une fille se plaçaient devant le charbon, l'un vis-à-vis de l'autre, ou bien un groupe de joueurs entourait le charbon ardent; puis, chaque joueur soufflait sur la braise et cherchait à l'envoyer dans le visage de son partenaire. Celui qui « avait le bout du nez brûlé » donnait un gage. A Béfey, on le privait de sa part de gâteau de Noël, c'est-à-dire: on la lui donnait plus tard qu'aux autres. A Novéant-sur-Moselle, on noircissait la figure de celui qui était « brûlé ». [Dans la même localité, jusqu'à la veille de la guerre de 1914, la coutume de *mâchurer* d'un bouchon brûlé la figure du partenaire s'observait encore, entre garçons et filles comme sanction au jeu de cartes dit *la bête*].

Lorsque le charbon s'éteignait ou tombait à terre, le jeu était terminé. Evidemment, le jeu du charbon de Noël est le vestige d'un antique rite populaire.

Anciennement, quand un ménage prenait logement dans une nouvelle demeure, la femme emportait sur elle le charbon de Noël. Une parcelle de ce charbon était brûlé dans le feu de l'âtre au moment où l'on pendait la crémaillère.

Chari-bougne. — Les enfants choisissent celui qui sera *lo Charibougne.* On lui bande les yeux. Le maître du jeu (mweinnou) le prend par la main, le conduit et engage avec le *Charibougne* le dialogue suivant :

— *Charibougne, èyoù-ce que t' vas enlè ?*
— *Au bous.*
— *Que fare ?*
— *Maingeu des matons.*
— *Eyoù-ce qu'at tè kyé ?*
— *L'at pendawe.*
— *Eh beun' charche-lè.*

— Chari (?) borgne, où-ce que tu vas ainsi? — Au bois. — Que faire? — Manger du lait caillé. — Où-ce que tu as ta

cuiller? — Elle est perdue. — Eh bien, cherche-la.

A ces mots, *Charibougne* est abandonné à lui-même, et ses compagnons de jeu se mettent à crier : *Bougne!* (borgne) *bougne ! Bïn, ban, bun !*

Charibougne avance à petits pas et cherche à saisir l'un des joueurs qui se rapprochent de lui, le touchent et se retirent aussitôt. Si *Charibougne* en attrape un et le reconnaît, il a gagné, et l'autre doit continuer ce jeu de Colin-Maillard.

Charivari. — (Voir : bassiner).

Charlemagne (fontaine de). — (Voir: Rabas).

Chariot. — Si la constellation dite grand Chariot vient à passer au-dessus d'une maison, elle y apporte le malheur, par exemple un décès ou une perte de bétail.

Charrue. — Une femme enceinte ne doit pas enjamber une charrue ni le timon d'une voiture; le cordon ombilical s'enroulerait autour du cou de l'enfant et l'étranglerait.

Chasseur. — Celui qui, en partant à la chasse, rencontre une vieille femme ou un prêtre, rentrera bredouille, à moins qu'il se hâte de toucher au canon de son fusil. Pour empêcher un chasseur de tirer et de tuer du gibier, il faut dire: *Sic ergo me queritis, finite.* Pour s'assurer un beau coup de fusil, croiser les jambes avant de tirer et prononcer le charme suivant: *Non tradas Dominum; trimal motum.*

Chat. — En 1344, dit une légende, une épidémie de chorée sévissait dans le Pays Messin. Les habitants ne trouvant aucun remède efficace pour arrêter les progrès incessants du mal, une vive inquiétude mêlée d'effroi accapara les esprits. A quelle cause attribuer ce fléau grimaçant? Or, il advint qu'un vertueux chevalier, de passage à Metz, aperçut, à peine couché, vers minuit, une énorme bête assise dans l'âtre de sa chambre d'hôtel. Un pâle rayon de lune éclairait ce gros chat, dont les regards étincelants semblaient fixés sur l'hôte de la maison. D'un bond, le chevalier saute hors du lit, il prend son épée, fait le signe de la croix et veut se jeter sur l'animal étrange. Mais, déjà le chat s'est enfui en proférant d'horribles blasphèmes. Nul doute, cette vision était le diable. Le lendemain, les Messins constatèrent la disparition soudaine de la danse de Saint-Guy. Ce fait miraculeux décida le peuple de Metz à rappeler l'événement aux futures générations. Les échevins décrétèrent que, dorénavant, on brûlerait, chaque année, la veille de la Saint-Jean, treize chats enfermés dans une cage. (Voir: Jean-St.).

De nos jours, le chat noir est considéré comme un porte-bonheur, et la jeune fille qui aime les chats, peut être assurée de trouver un beau mari. Mais, nos aimables mères-grands nous ont légué d'autres croyances plus étranges. Suivant leurs dires, les vieux chats noirs aiment la société des sorcières et vont au sabbat. Un chat qui évite de passer devant une croix est certainement un sorcier ou une sorcière métamorphosés. Pour empêcher les jeunes chats de suivre ce vilain exemple, il faut leur couper le bout de la queue. Un chat noir que l'on jette dans le feu, arrête l'incendie. Tout ménage qui possède un chat dont la robe est tachée de trois couleurs différentes (le rouge ne doit pas manquer), est préservé de l'incendie et les personnes sont garanties de la fièvre. Fait-on la rencontre d'un chat noir d'apparence douteuse, il faut lui « montrer les cornes »; si ce chat est une sorcière métamorphosée, elle ne pourra vous jeter un mauvais sort. On ne laissera jamais un chat noir approcher une femme en couches. Un enfant qui avale un poil de chat peut devenir phtisique; en tout cas, cet enfant sera sujet aux troubles de croissance. Par contre, la chair du chat noir guérit la consomption et le *haut-mal* (épilepsie). La graisse de chat « réchauffe le sang », mais quiconque s'en frotte les tempes, tombe dans un sommeil léthargique durant 24 heures. Quelques gouttes de sang de la queue d'un chat noir bues dans un peu d'eau *coupent* une fluxion de poitrine débutante. Pour augmenter la quantité du beurre, il suffit de graisser la baratte avec de la graisse de chat noir.

Qui rencontre un chat, le matin, au moment de partir en voyage, aura des ennuis ou du malheur. Celui qui maltraite un chat, tombera malade; s'il tue un chat par malice, il mourra peu de temps après.

La fourrure du chat guérit les douleurs rhumatismales. Lorsqu'un chat « se lave », c'est signe de pluie pour peu que, ce faisant, il dépasse ses oreilles.

Châte (en). — Ce mot vient du vieux français: *en chartre.* Les nourrissons qui *tombent an chate* sont atteints d'amaigrissement général; leurs côtes font saillie sous une peau sèche, le creux épigastrique devient très prononcé et la respiration est diaphragmo-abdominale . (Voir : Cœur, Auteur (Saint-), Croix de St-Pétre. Fête-Dieu. St-Malcou).

Châtier. — 1° Pour châtier les insolents: « coupez le samedi matin, avant le soleil levé, un rameau de coudre franche d'un an, disant: *Je te coupe, rameau de cet été, au nom de celui que j'ai délibéré de mutiler;* puis mettez une couverture dessus la table, disant: *In nomine Patris † et Filii † et Spiritus Sancti †.* Dites cela trois fois avec ce qui suit: *et ïn cute drock † miroch † esenaroth † betu † Baroc † maaroth.* Dites ensuite: *Sainte Trinité, punissez celui qui m'a fait ce mal et l'ôtez par votre grande justice † esom † elion † esmaris;* et les derniers mots, frappez la couverture, et la personne souhaitée recevra les mêmes coups.

L'on entend par couverture un habit, tapis, etc. Remarquez que si vous coupez une branche au dit noisetier, à dessein de mutiler quelqu'un d'un membre, il faut le dire en la coupant au dit arbre. Et lorsque vous voudrez guérir la personne, coupez une autre branche au dit arbre à ce dessein, et vous l'époussez comme ci-dessus, et il guérira infailliblement. Quand vous voudrez donner une même salade à quelqu'autre, vous direz seulement: *Sainte Trinité, punissez † Eson † Eliom † Esmaris.* A ces mots d'anges, frappez comme dessus avec la baguette convenable; et marquez que ces deux baguettes servent pour toujours. Mais il ne faut pas qu'on ait coupé auparavant aucun bâton à ce coudrier ».

2° On se rend auprès d'un coudrier, un mardi à la nouvelle lune, et avant le lever du soleil, se place le visage tourné vers l'Orient, saisit une branche en disant: «Bâton, je te prends au nom du Père, du Fils et du St-Esprit. On coupe la tige en prononçant les paroles: *Bâton, je te coupe au nom du Père, du Fils et du St-Esprit.* Enfin, ont fait deux entailles dans le bâton, assez grandes pour pouvoir y écrire les trois mots: *Abia † Obia † Sabia †.* Pour châtier la personne ennemie, on prend une blouse que l'on dépose sur un tas de fumier ou sur le seuil de la maison, on nomme la personne et on frappe sur la blouse. L'ennemi ressentira les coups, à quelque distance il se trouve.

Chaudé. — C'est une grosse tarte aux prunes. Dans les grandes fermes, on les cuisait tout exprès pour les servir aux repas des domestiques. La pâte est préparée avec de la farine et du lait; on l'étend en forme de tourte en relevant légèrement les bords; on y place, serrées les unes contre les autres, les prunes de la saison (damas, marange, holerosses, mirabelles, quetches, etc), et les cuit au four. Les quetches étaient dénoyautées et divisées en deux moitiés.

Chauffage. — L'habitation primitive n'ayant qu'une seule cheminée, celle de la cuisine, on chercha à chauffer la chambre voisine, la belle chambre (*pale*) au moyen d'une taque qui bouchait une ouverture carrée pratiquée dans le bas du mur de cloison donnant sur l'âtre. La taque devait communiquer sa chaleur à la chambre, mais le rendement ne pouvait être qu'insuffisant. On essaya d'obtenir un résultat meilleur en adossant la cheminée de la cuisine entièrement contre le mur de cloison afin d'avoir la taque directement derrière le foyer. Puis on installa dans la belle chambre, devant la taque, un poèle à bois que l'on chauffait par la cuisine..

Pour chauffer le lit, on faisait usage de la *bèssenure* (bassinoire) de cuivre à couvercle paré d'un sujet décoratif

et percé de trous. Comme son emploi trop lent pouvait mettre le feu au lit, il fallait passer la bassinoire assez rapidement entre les deux draps, ou entre le seul drap et le plumeau. Une petite poignée de tiges sèches de lavande fleurie ou de baies de genévrier répandues sur les braises ardentes, avait pour but de parfumer le lit.

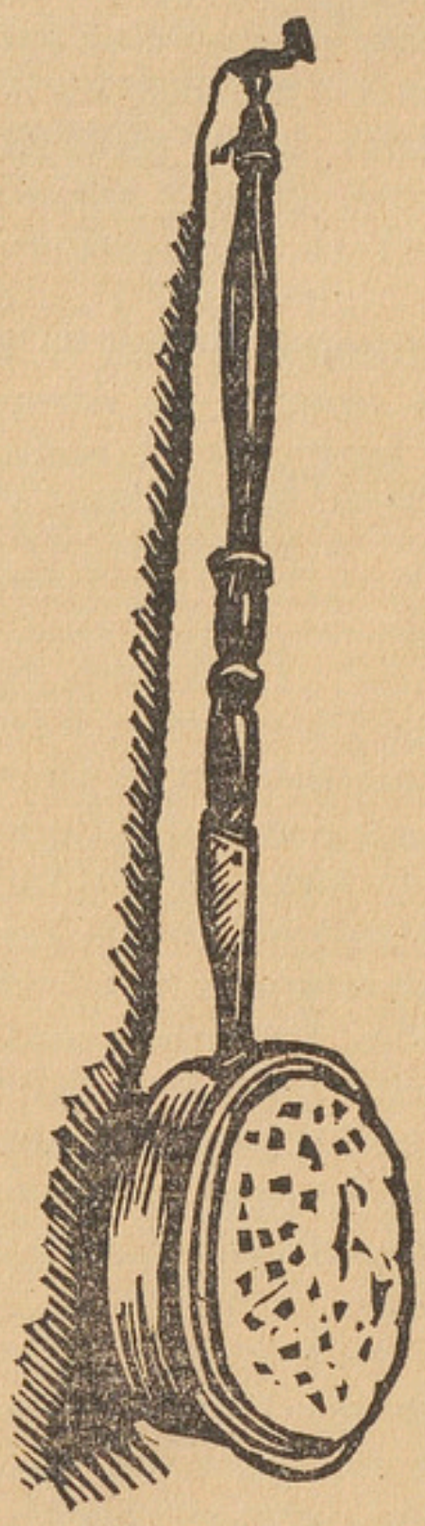

Bèssenure

Voulait-on chauffer le lit plus longtemps, on utilisait un mwinne (moine), c'est-à-dire un châssis cintré au centre duquel était suspendu un *covat* (couvet).

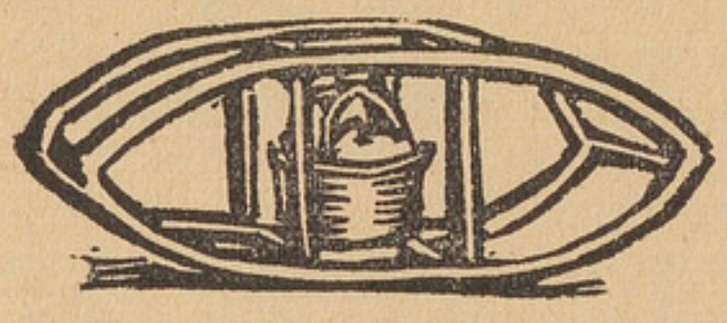

Mwinne

Une sorte de bouillote (*boyate*) avait un couvercle intérieur, sur lequel on vissait un second couvercle, muni d'une anse fixe.

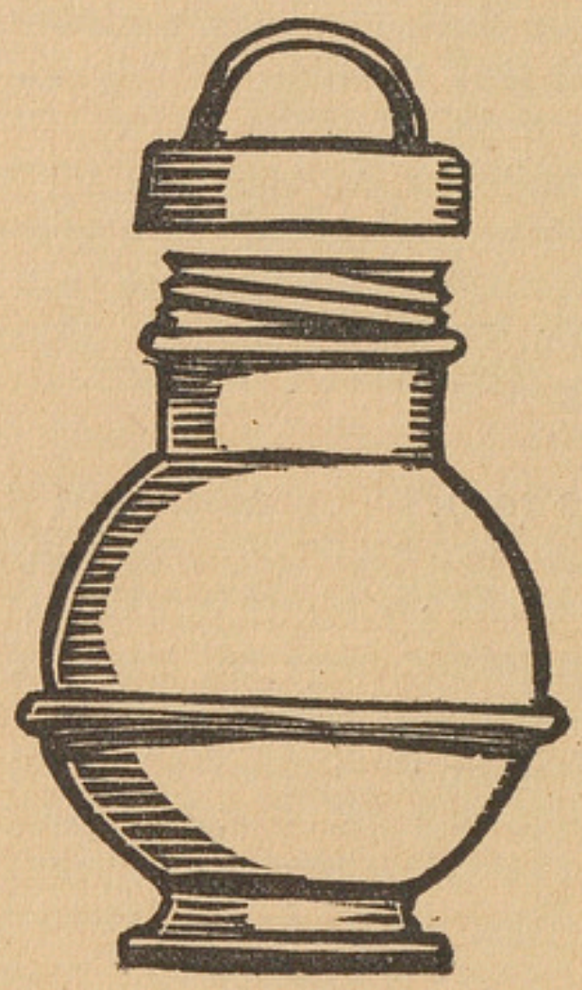

Boyate en étain

La bouillote plus simple et plus usitée était d'étain, et avait la forme d'une *boule*, d'où son nom: *bole*.



Bole

Le *covat* est primitivement un petit chaudron de cuivre, assez haut, et muni d'une large anse fixe qui, au milieu, est reliée à l'un des deux rebords par un quart de cercle.

La chaufferette, moins ancienne, prend la forme d'un panier à coupe évasée. Elle est moins robuste, son anse est souvent mobile et, pour s'en servir, on la couvre d'une sorte de boîte ayant l'aspect d'un trou de pyra-

mide et faite de bois. Le dessus est couvert d'un grillage en bois. Cette *mèrchate* (marchette) sert aussi de petit banc.

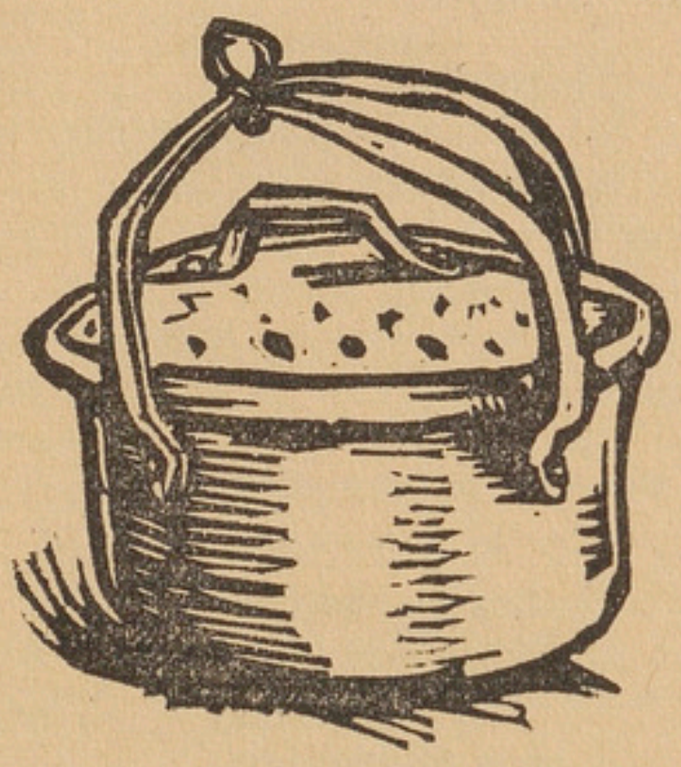

Covat

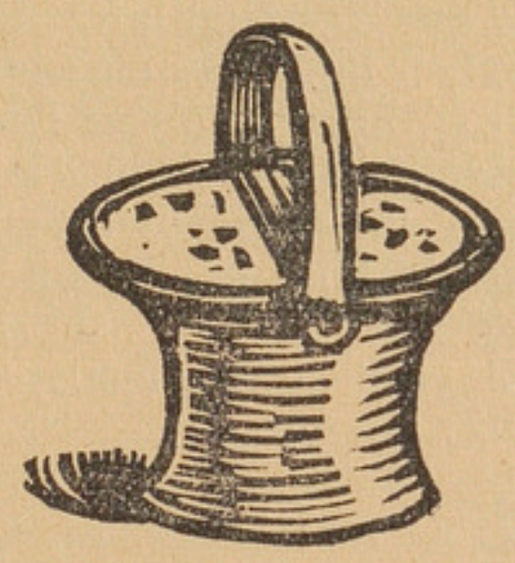

Covat

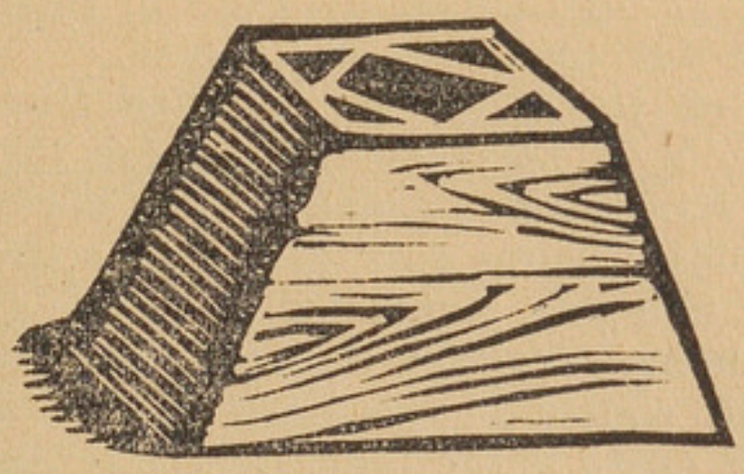

Mèrchate

Le réchaud à braise a été rarement employé pour chauffer la chambre. Le modèle le plus ancien ressemble à un chaudron, monté sur trois pieds de fer, et la paroi est percée de trous. Chez les personnes assez riches, on trouve parfois un réchaud à charbon, dont le large rebord s'enchâsse dans un élégant bassin de fayence. On le plaçait dans la petite cheminée, qui, finalement, était construite dans la belle chambre.

Enfin, il existait des *chauffwérs* chauffoirs, servant de chauffe-plat. Ce réchaud était de cuivre et muni d'un manche.

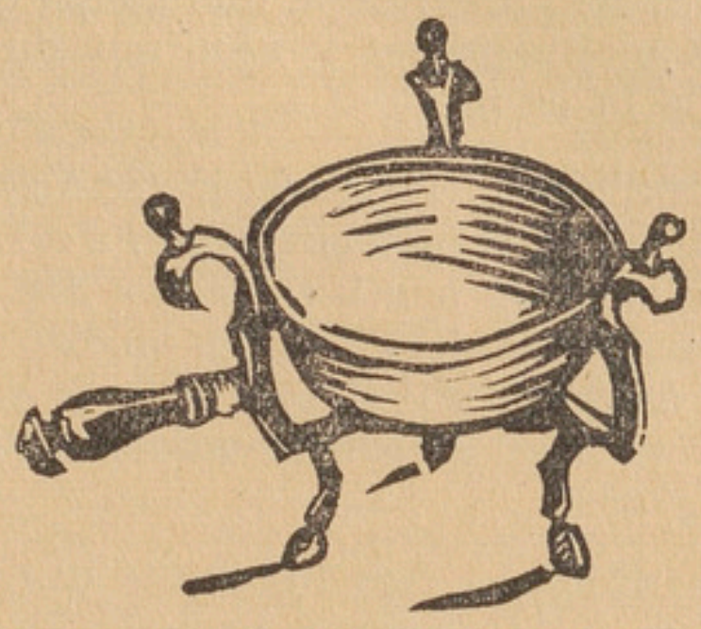

Chaufwèr

Ses trois pieds légèrement contournés se prolongeaient verticalement le long de la paroi extérieure et dépassaient en haut, à égales distances, ie rebord pour former trois points d'appui pour le plat.

Chauve-souris. — Le 3 avril 1569, Charles IX recevait, à Metz, la nouvelle que la bataille de Jarnac venait d'être gagnée. Le courrier arriva vers 11 heures du soir. Le roi avait assisté au sermon dans le Grand Moûtier, et, pendant ce sermon, une chauve-souris avait volé dans la vaste nef de la Cathédrale. Le roi et tout le monde présent regardèrent cet événement comme un présage sinistre.

Un enfant qui reçoit sur la tête de la fiente d'une chauve-souris, devient teigneux. On prétend qu'en frictionnant la tête d'une personne avec du sang ou de la cervelle de chauve-souris, tous les cheveux tombent. Qui tue une chauve-souris, en mourra.

Veut-on faire *voir tous les diables* à une personne endormie? Il suffit de répandre sur son visage du sang de chauve-souris et de placer sur la tête de ladite personne sept feuilles de laurier-fée.

Autrefois, les enfants criaient les paroles suivantes, lorsqu'ils apercevaient une chauve-souris :

Chaute-seuris, pèsse par ici,
J' te bèyérans, don pain mûhi
(je te donnerai du pain moisi)

Chauyote (Soupe è lè). — Avec l'eau qui a servi à cuire les nouilles (chauyote), on trempe une soupe qu'on rend meilleure en y ajoutant du lait ou de la crème.

Chem'nèye (P'ter è lè haute). — *Porter à la haute cheminée*, c'est porter quelqu'un sur les épaules, les jambes par devant. A Varize, on dit: *p'ter è lè hoch'tebitz'*.

Le porteur disait en marchant: *Au cul gravé !*

Chenilles. — Nos habitants des campagnes ont-ils jamais assigné les chenilles devant les juges pour les faire condamner à quitter les lieux dommageables et à finir leur vie d'animaux destructeurs en des lieux qui leur étaient désignés? Nous l'ignorons. Les *Affiches des Evêchés et Lorraine* (1787, N° 16), ont publié à ce sujet un jugement datant du 1er juin 1690, mais il concerne les habitants d'une localité de la Limagne d'Auvergne.

Nos campagnards invoquaient sainte Gertrude contre les chenilles. Ils écrivaient sur une longue bande de papier les mots: *Christus regnat, Christus vincit, Christus vobis imperat. Ibi cecideruntqui operantur iniquita.* Ils entouraient chaque arbre à fruits d'une de ces banderolles de manière à ce *qu'il n'y eût qu'une ligne* et priaient la sainte d'augmenter l'efficacité de ce charme. Le jour des *petits brandons* (Voir ce mot), les enfants parcouraient les vergers avec des torches allumées. D'aucuns mettaient dans le lieu infesté de chenilles une médaille dite de saint Benoît, laquelle avait été *bénite* par le magicien appelé *opératou.*

Pour faire disparaître les chenilles infestant les choux, il suffisait de poser sur chaque tête de chou une feuille de fougère.

Cherdudu (p'ter è lè). — A Metz: *chari-dada*, dans la Nied: *chire-dada.* On disait aussi: *p'ter és fègots* (aux fagots). Deux garçons se placent l'un à côté de l'autre, les mains entrelacées et se tiennent fermement les coudes de manière à former une sellette transversale sur laquelle le troisième garçon s'assied en se cramponnant d'une main au cou de chaque voisin. Les deux porteurs balancent leur camarade en chantant :

E grand chire.
Tot l' longe don pèrèdis;
Saute, saute
Piate seuris!
(A grande chaise
Tout le long du paradis;
Saute, saute
Petite souris)

A Varize, on chantait :

Oh, chiredada !
Les al'mates
Sont dans lè hate.
(Oh, chiredada !
Les allumettes
Sont dans la hotte)

Cheun'tré. — La gaufre affectait deux formes: l'une rectangulaire divisée en petits carrés, la forme classique de la gaufre de la foire de Metz; l'autre ronde, à cause du moule qui s'adaptait à l'ouverture du fourneau de cuisine, le cercle étant divisé en dix ou sept secteurs offrant divers dessins. Le *cheun'tré* était assez épais, un peu mollasse et cassant.

Cheval. — Anciennement, lorsque le maître de la maison décédait, le premier valet annonçait la mort à chaque cheval du défunt. Ce faisant, il frappait sur une fesse de la bête.

Une jeune fille qui désire trouver bientôt un mari à son goût, doit tâcher de rencontrer jusqu'à cent chevaux blancs. Chaque fois qu'elle en aperçoit un, elle doit humecter de salive l'hypothénar droit et appuyer le pouce droit contre l'hypothénar gauche. Notons entre parenthèse, que cette partie de la main symbolise, en chiromancie, Vénus, l'amour et la vie. Nous avons encore trouvé deux autres méthodes de *compter les chevaux:* Compter dix chevaux, donner l'aumône au premier pauvre rencontré et lui demander son prénom. C'est le prénom du futur époux. Ou bien, compter quarante chevaux et s'enquérir du prénom que porte le premier garçon rencontré après que l'on a compté le quarantième cheval.. Le mari aura le même prénom.

Un cheval qui brusquement s'arrête devant une habitation et fait le rétif, annonce un décès dans la maison.

Maladies du Cheval. — Remèdes secrets:

Entorse: couper et retourner la motte de gazon, la terre ou la pierre où pose le pied malade, puis entourer le pied d'un fil ou d'une ficelle qui sert à lier les sacs.

Anémie pernicieuse : Enlever le cœur du cheval péri et le faire cuire au soleil couchant. Ensuite enfoncer dans le cœur un instrument pointu. En ce moment, la personne qui a donné la maladie sera forcée de lever le sort, car elle sentira une vive douleur au cœur.

Coliques, tranchées:

1° *Me promenant dans un vert pré,*
Je rencontrai le mal de flanc.
— Où vas-tu, mal de flanc?
— Au corps du cheval N...
— Retourne-toi-z-en, mal de flanc
Les droits me sont dus.
(ou: *Car j'en ai le droit*).

2° Prenez quelques crins à la tête, à la crinière, à la queue de la bête, gardez-les entre le pouce et l'index de la main gauche, soufflez dans chaque oreille du cheval, mettez la main droite sur le corps de l'animal en faisant le signe de la croix et promenez la main sur le poitrail et le ventre en disant sans être entendu:

Tranchées rouges, tranchées vertes,
tranchées roses,
Cessez votre fureur
Comme la Sainte Vierge a perdu sa douleur
En enfantant Notre-Seigneur.

Récitez cinq fois, en passant la main droite sur le corps de l'animal. Changez maintenant le crin de la main gauche à la main droite, passez sous l'animal et appliquez sur le garot la main droite qui tient les crins. Redites quatre fois l'oraison secrète en passant la main gauche sur le corps et le ventre. Enfin conduisez la bête sur une bonne litière.

3° *Cheval* (on dit la couleur et l'âge) *appartenant à N..., si tu as les avives, tranchées rouges ou quelle couleur que ce soit, ou trente-six autres maux au cas qu'ils soient: Dieu te guérisse et le bienheureux saint Eloi. † Au nom du Père † et du Fils † et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.* On fait alors réciter 5 Pater et 5 Ave en l'honneur de saint Eloi.

4° Dire le nom, la couleur, l'âge du cheval, le nom et le prénom du propriétaire et continuer:

Par la permission de Dieu et du bienheureux saint Eloi, patron des maréchaux, colique je te conjure, de quelle colique que tu sois, de disparaître aussi promptement que tu as affligé Notre-Seigneur. † Au nom du Père † et du Fils † et du Saint-Esprit. Amen. Faire prier 5 Pater et 5 Ave en l'honneur de saint Eloi.

Au cheval que l'on veut vendre, on tresse une javelle de paille dans la queue avant de l'emmener.

Le jour de la Saint-Etienne était très favorable pour saigner les chevaux.

Cheveux. — Rien n'est plus sain que de se faire couper les cheveux le premier mardi du mois de mars, Ensuite, il est bon de les couper pendant la pleine lune. Plus souvent on se fait couper les cheveux, plus chenu on devient. Il faut jeter au feu les cheveux qui tombent et ceux que l'on a coupés.

Contre la calvitie, cuire des bourgeons de noyer broyés avec égale partie de panne de porc, passer à travers un gros linge et frictionner le cuir chevelu avec cet onguent. Mélanger du suc d'orties piquantes avec la quantité égale de poudre de semence de persil et frictionner, tous les jours, le cuir chevelu avec ce mélange; frictions avec un décocté de racine de roseau, avec du suc d'ail et d'oignon; lotions répétées avec un macérat de 200 gr. de racine d'ortie blanche dans un mélange d'un demi-litre de vinaigre et un litre d'eau. Frictions avec du jus de têtes de mouches; lotions de la tête avec un macérat de crottes de rat ou de cendres de taupe délayées dans du vinaigre; frictions avec du lait d'une chienne auquel on a ajouté des cendres de bois.

Quand le cuir chevelu est trop *humide* et donne des pellicules, le laver avec un décocté de feuilles de noyer ou de petite centaurée.

Comme épilatoire on employait le suc de prunelles, un macérat de crot-

tes de rat dans du vinaigre, de l'urine d'un jeune chien. Les racines de jacinthes macérées dans du vin blanc et utilisées comme frictions empêcheraient les poils de repousser.

On teignait les cheveux en noir du décocté d'écorce de chêne, avec du suc de baies de sureau, des décoctions de noix de galle. Il ne faut pas jeter les cheveux, mais les brûler; car autrement on aurait des maux de tête, ou bien le démon aurait empire sur vous. Les sorciers et sorcières aiment à accaparer les cheveux que l'on ne brûle pas; ils en font des liens qui forcent les filles à devenir vicieuses et les entraînent jusque dans les bras de leur pire ennemi.

Le nouveau-né dont les cheveux ressemblent à du crin, sera vigoureux, fera un beau mariage et deviendra riche. Les personnes à cheveux roux sont conçues pendant la menstruation. L'enfant qui dès sa naissance a des cheveux frisés, sera d'un caractère malicieux.

Un divertissement auquel se livraient autrefois les jeunes filles consistait à arracher à un garçon un long cheveu de la tête et à rouler le cheveu entre le pouce et l'index. Si le cheveu se tortillait, le garçon était considéré comme un malicieux; le cheveu restait-il droit, bien allongé, c'était un signe de bonté et de loyauté.

Autrefois, les coiffeurs villageois avaient coutume de poser sur la tête de leur client une écuelle ou un pot à fleurs renversés et se contentaient, paraît-il, de couper les cheveux qui dépassaient le bord. C'est de la sorte que Jeanne d'Arc aurait fait tailler sa chevelure.

Chèvre. — Une cadette qui se mariait avant sa sœur ainée, lui devait une chèvre blanche; on consacrait cet usage en s'écriant: *Vol lè chive qu'ot lièye !* (voilà la chèvre qui est liée).

La chèvre, le bouc surtout, préservent, croyait-on, le bétail des maladies. Le lait de chèvre passe pour être très nourrissant et fortifiant, il était considéré comme un antidote de la phtisie et du lymphatisme. On aimait à coucher les poitrinaires et les rhumatisants dans une chambre où pouvait pénétrer l'odeur d'un bouc.

La crotte de chèvre bue en infusion aqueuse, coupe les commencements de fluxion de poitrine et guérit la jaunisse. Les cataplasmes de crotte de chèvre suppriment les enflures du genou. Sur les « côtes brisées » on appliquait des compresses de fumier de chèvre macéré dans du vin blanc.

Chevyate. — Jouer à la *chevyate* (chevillette) est synonyme du jeu de la *retonaye* (voir ce mot).

Cependant il existait une sorte de loterie du même nom. Les marchands ambulants, installés sur le champ de foire ou sur la place de la fête patronale, vendaient des bouts de roseau contenant chacun un billet. Le joueur qui avait un billet vierge, ne gagnait rien; celui qui était possesseur d'un billet portant une figure, gagnait un objet au gré du forain; ramenait-il une figure de roi, le joueur avait le droit de choisir.

Enfin, le *jeu de couteau* était aussi appelé: *ju de lè chevyate* (voir: couteau).

Chien. — Le chien qui hurle dans la nuit annonce un décès. La chair de chien rôtie guérit la stérilité et la phtisie; mais il faut en manger suffisamment longtemps. Aujourd'hui encore, la graisse de chien est recherchée comme remède externe contre les douleurs rhumatismales et inflammatoires. Nous savons qu'à Metz on peut encore acheter sous main, de la graisse de chien.

Voici une recette contre les rhumatismes: « Faites bouillir 4 ou 5 pots de raisins blancs et jetez-y 3-4 chiens vivants âgés de 8-10 jours. Réduisez ce vin jusqu'à une pinte, puis passez dans une serviette forte et pressez sur le champ tout ce qui reste; aussi chaud qu'on peut le souffrir, enveloppez-en le mal à la place la plus sensible. Prenez ensuite de cette graisse et vous en frottez avec une plume devant un bon feu en tirant de haut en bas. Mettez-vous dans un lit bien chaud et, de deux jours à autres, frottez-vous de cette graisse surtout aux endroits les plus douloureux. »

Chique. — Les jeux de billes ne sont pas encore tombés en désuétude. Contentons-nous d'une description succincte des jeux tels qu'ils se pratiquaient il y a 50-70 ans. Le mot *chique* signifie une bille d'enjeu, tandis que la bille à jouer, plus grosse et en verre ou en stuc, s'appelait *biscayïn*, par analogie avec la forme et le volume du projectile dit biscaïen.

La fabrication des *chiques* faisait vivre jadis en Lorraine quelques artisans. Ceux-ci se procuraient du calcaire très dur, de couleur gris-bleuté, près des *chaufourniers* qui exploitaient la pierre à chaux de l'étage géologique dit sinémurien, et, à coups très secs d'une massette spéciale, le concassaient en cubes aussi réguliers que possible, lesquels étaient arrondis ensuite par frottement prolongé entre deux meules de pierre.

Il y avait deux manières de lancer la bille. La plus généralement employée consistait à *tiquer* ou *tikser*, c'est-à-dire qu'on lance la bille que l'on tient entre l'ongle du pouce et la face palmaire de la deuxième articulation du majeur, en détendant énergiquement le pouce qui agit comme ressort contre la résistance du majeur; l'index reste allongé et immobile. Ainsi lancée, la bille décrit un arc de cercle du haut en bas et doit toucher (*tiquer*) le but sur le sol. Cette façon de lancer la bille est, de nos jours, presque généralement remplacée par une manière bien plus simple: on lance la bille tenue entre les bouts du pouce, de l'index et du majeur, la fait décrire une trajectoire qui atteint directement le but; ou bien on fait rouler la bille sur le sol jusqu'à ce qu'elle touche au but.

Jeu à la mère. — A Metz, on disait aussi: jouer *à la mam'ss*. Deux lignes parallèles sont tracées sur le sol, à 4-5 m. de distance; l'une représente le *but*, l'autre la *ligne du jeu*. Sur celle-ci, chaque joueur place en ligne le nombre de billes convenu, l'*enmise*. La rangée ainsi formée prend le nom de *rame*. Placés derrière la rame, les joueurs lancent chacun son *biscayïn* dans la direction du but. La bille la plus rapprochée de cette ligne indique le premier joueur; les autres suivent dans l'ordre. La chique placée, vue du but, à l'extrémité droite de la rame est la *mam'ss* ou la *mère*. Le joueur se place sur la ligne du but et fait rouler sa bille jusqu'à la rame; si la bille *tique* une chique et la projette hors de la rangée, toutes les chiques que le joueur aperçoit à gauche de la chique déplacée lui appartiennent; a-t-il éliminé la *mère*, toute la rame est gagnée, et la partie est finie. Autrement, les autres joueurs continuent le jeu à tour de rôle. Reste-t-il, après que le dernier a joué, des chiques sur la ligne du jeu, on ajoute à la rame restante les nouvelles *enmises*, et le jeu recommence. Le premier joueur de la partie précédente, parfois aussi le meilleur gagnant joué a le droit de lancer en dernier sa bille au but. Il peut aussi renoncer à jouer. Dans ce cas, il *fait cor!* et s'écrie: *cor!* Tout ce qui restera de la rame après le jeu de la partie deviendra alors sa propriété.

Jeu de lè mère cawire. — Pour ce jeu, la *mère* est placée au milieu de la rame. C'est elle que le joueur *vise*. La déplace-t-il, la rame entière est gagnée; déplace-t-il une chique soit à gauche ou à droite de la *mère cawire*, les chiques situées à gauche ou à droite de la chique touchée lui appartiennent.

Jeu au rond. — La ligne du jeu est remplacée par un cercle de 25 à 30 cm. de diamètre, tracé sur le sol. Chaque joueur dépose l'enjeu dans le *rond*. On *rabute*, et il s'agit de *tikser* les *chiques* en dehors du cercle sans que le *biscayïn* y reste emprisonné. Dans ce cas, le joueur est *mort* et n'a plus le droit de jouer.

La bille d'un joueur vient-elle se poser sur la ligne du cercle, le joueur est obligé de se racheter en mettant une *chique* dans le rond. En outre, il attendra, avant de continuer à jouer, que ses partenaires aient tous joué un coup.

Jeu du triangle. — Les joueurs tracent un triangle sur le sol. Dans chaque angle, sur les lignes et à l'intérieur de la figure, on dépose les chiques formant l'enjeu. Pour le reste, les règles du jeu ne diffèrent pas du précédent.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

Jeu à la tique ou *tikse*. — Ce jeu se joue entre deux joueurs. Le premier lance sa bille devant lui, le suivant cherche à la *tiquer* ou *tikser*. S'il ne réussit pas, le premier reprend son *biscayïn* et tâche de toucher la bille de son adversaire. Est-elle touchée, il reçoit une *chique*. Ce gain lui revient également, lorsque les deux billes sont rapprochées à donner un empan, bien qu'elles ne se soient pas *tiquées*. Toutefois, si le premier joueur a crié: *otote!*, le partenaire est forcé de *tiquer* et, s'il ne réussissait pas, il devait donner une chique. Parfois, le biscayïn d'un joueur vient se loger près d'un obstacle qui gêne l'adversaire et l'empêche de *viser* ou de toucher la bille. Si le premier n'a pas dit: *sans gêne!* avant que le partenaire se soit écrié: *gêne!*, ce dernier a le droit de supprimer l'obstacle ou de le contourner.

Jeu à la masse, au tas. — C'est une variante du jeu au rond. Dans un cercle, on dépose en tas tout l'enjeu, et les joueurs sont obligés de *tikser* dehors toutes les *chiques* enfermées dans le *rond*. Tant qu'il réussit à faire sortir une *chique*, le joueur a le droit de continuer son jeu. Si son *biscayïn* vient à rester dans le cercle, le joueur est mort.

Jeu à la toquette. — Trois *chiques* sont placées les unes contre les autres, et une quatrième est déposée au milieu des trois. Il s'agit d'abattre la pointe de cette pyramide sans en ébranler la base.

Ju è lè revenote. — Les joueurs alignent l'enjeu à 35 à 50 cm. devant un mur, soit parallèlement, soit sur une ligne perpendiculaire au mur. Placé au but, le joueur jette sa bille contre le mur, de façon à ce que la bille rebondisse en arrière et vienne *tiquer* une des *chiques* rangées en ligne. Dans ce cas, la *chique* est gagnée et le joueur continue. Une autre règle de jeu veut que le joueur qui touche une des *chiques* du jeu, gagne tout l'enjeu.

Jeu à la caisse. — Les joueurs creusent un trou à environ 1 m. 50 d'un mur. Dans cette *caisse*, chacun dépose *l'enmise*, puis tous lancent à tour de rôle leur *biscayïn* contre le mur. Si le *biscayïn* pénètre dans le trou et y reste, le joueur a gagné le contenu de la *caisse*. Autrement, la bille à jouer doit rester sur place, et le joueur suivant continue la partie. Advient-il qu'un *biscayïn tique* celui d'un autre joueur ou bien s'arrête à distance d'un empan de la bille de l'autre joueur, ce dernier est obligé de *se racheter* en donnant une *chique* à son partenaire.

Jeu au pote. — On creuse un trou dans le sol et trace un cercle autour, à une distance d'environ 2 à 3 mètres. Dans le pot (*pote*), chaque joueur dépose l'enjeu. Puis, placé sur le cercle, chacun lance à tour de rôle son *biscayïn* dans la direction du trou. Celui dont la bille se case dans le pot a le droit de *tikser* les *biscayïns* de ses partenaires dont les billes sont plus ou moins proches du trou. Il en est de même du joueur dont le *biscayïn* se trouve être éloigné du trou de la distance d'un pas. Pour toute bille touchée, il revient une *chique*, et son propriétaire est éliminé du jeu.

Chirate. — Pour façonner ce jouet ancien, la *petite chaise*, il faut se procurer dix à douze jeunes tiges de jonc longues d'environ 25 centimètres et assez minces.

La première tige sera courbée au milieu; on passe les branches de cette anse allongée entre l'index et le médius d'une part, l'annulaire et l'auriculaire d'autre part, de la main gauche, tenue la paume en dessus. La partie courbée vient se poser sur la face dorsale des premières phalanges du médius et de l'annulaire, et les extrémités se dressent en l'air entre les doigts et contre la paume de la main.

On pose maintenant sur la même main, en avant des branches verticales et contre elles, le deuxième jonc, de manière à ce que le milieu de cette tige se trouve sur la ligne formée par l'annulaire et le médius serrés l'un contre l'autre. Puis on plie en avant chaque branche verticale du premier jonc. Ces branches passent sur le deuxième jonc et le fixent, après avoir été abaissés l'une entre l'index et le médius, l'autre entre l'annulaire et le petit doigt.

Ensuite, le troisième jonc est placé devant la barre formée par la partie

médiane du deuxième jonc; on plie et abaisse les branches du deuxième jonc, lesquelles fixent la troisième tige comme il a été fait pour la deuxième.

En opérant de même pour les autres joncs jusqu'au dernier, on obtient le siège de la chaise. Pour avoir le dossier, il suffit de retirer la première barre transversale de ce siège à la hauteur voulue. Les branches enserrées entre les doigts serviront à façonner les pieds de la chaise.

Après avoir retiré l'index et l'annulaire gauches, on assemble les branches pendantes en un paquet qui est noué avec un lien à quelques centimètres en dessous du siège. On écarte ensuite les branches sous le lien, les unes du côté gauche, les autres du côté droit, et coupe leurs extrémités de sorte qu'elles puissent poser sur une surface plane.

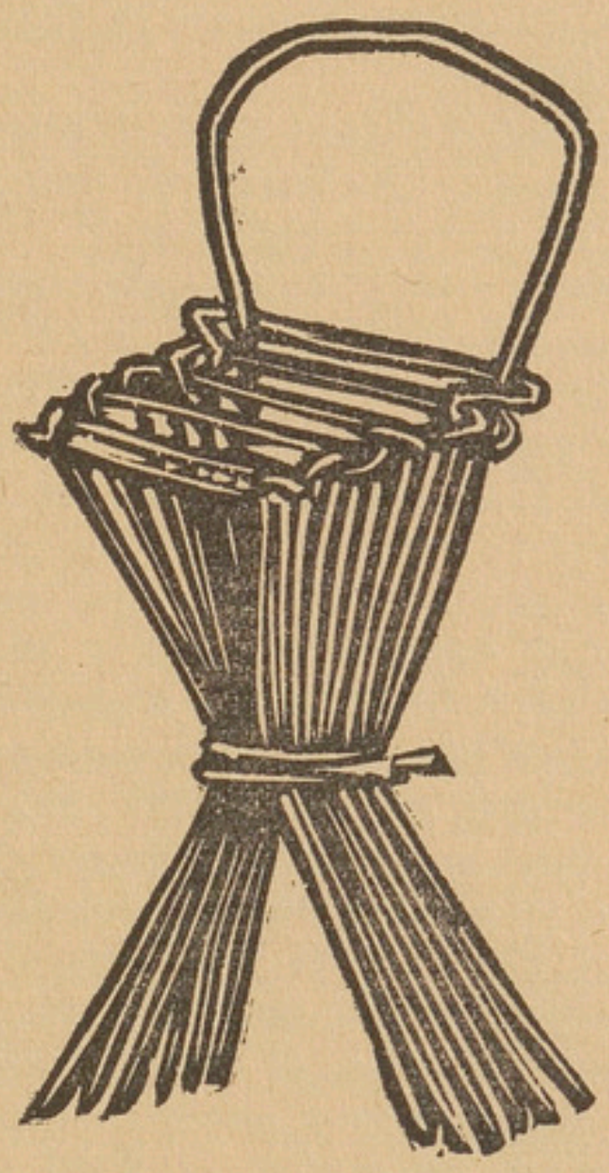

Choléra. — Sur le ban de Valmont, à quelques cents mètres de la route de Saint-Avold à Dieuze, on voyait anciennement un monument en pierre, dont la base cylindrique, d'un pied de diamètre sur quatre pieds de haut, était surmontée d'une grosse pierre carrée ayant, sur un des côtés une croix, et, sur deux autres faces, les figures de saint Roch et de saint Sébastien. Les habitants du pays s'y rendaient en pèlerinage soit pour se préserver du choléra, soit pour remercier les saints protecteurs lorsqu'on avait échappé à cette grave maladie. Les pèlerins avaient coutume de gratter de cette pierre quelques parcelles qu'ils mangeaient répandues sur du pain.

Aujourd'hui, une chapelle s'élève sur l'emplacement de cette croix, la *Chapelle du choléra*. Jusqu'il y a peu d'années, les pèlerins s'y rendaient en procession quatre fois par an, et y entendaient la messe. On aperçoit dans le mur du chœur de ladite chapelle une pierre surmontée d'une croix et protégée par une grille; au-dessus de la porte d'entrée de la chapelle, on remarque des statues de saint Sébastien et de saint Roch. Mais, qu'est devenu l'ancien monument ?

Chorée. — On croyait devoir combattre cette maladie en donnant des vermifuges, de la tisane de gui. Lorsque l'application, sur l'épine dorsale. des deux moitiés d'un pigeon fendu en long ne produisait pas d'effet, on faisait une neuvaine en l'honneur des Rois Mages et un pèlerinage .

Pour préserver un enfant de la danse de Saint-Guy ou le guérir de sa chorée, on lui attachait au cou une petite croix de plomb portant les initiales des trois Mages: G. M. B.

Chou. — Il est défendu de repiquer les plants de choux soit le mercredi, soit le vendredi; ils ne grandiraient pas et *tourneraient mal*. On devait dire, en les plantant: *toneuz, toneuz, kèbus! Vneuz se grous que m' c..* (tournez, cabus! Venez aussi gros que mon c..), puis on entourait les replants d'un peu de cendres pour empêcher les limaces de les attaquer. Les cendres de la *bûle* de Saint-Jean étaient considérées comme particulièrement efficaces.

Chouette. — Une chouette qui vient à se poser sur une maison y apporte un malheur. On l'appelle, en patois, *ouhion de lè mout* (oiseau de la mort). Celui qui attrape une chouette vivante doit lui lier les pattes et la pendre à une branche d'arbre; ce faisant, il conjure tout malheur. Ou bien, on la cloue contre la porte de la grange, les ailes étendues, pour empêcher les sor-

cières de nuire aux habitants et aux animaux logés dans la maison.

Chute. — Une personne qui a fait une chute doit uriner le plus tôt possible, se coucher et bien transpirer. On lui frotte les régions meurtries ou excoriées avec du gros sel de cuisine mouillé. Pour éviter les troubles nerveux consécutifs aux chutes et hâter la résorption des hémorragies internes, on prescrivait des infusions de lierre terrestre, de la tisane de verveine, du suc de persil ou de cerfeuil. Sur les tuméfactions, on appliquait du blanc d'œuf battu et recouvert d'une couche d'étoupes.

Cidre. — Il fut un temps, paraît-il, où les campagnards qui ne possédaient pas de vignoble ou manquaient de vin, se contentaient de fabriquer, pour leur usage, du cidre de poires dit *carasis*. Nous ne croyons pas que l'usage de cette boisson ait été très répandu dans notre contrée.

Cigogne. — En 1602, un jour que le roi Henri IV se promenait, à Metz, entre le pont des Morts et le pont Thiefroy, une cigogne vint de loin tracer un cercle dans les airs en y comprenant le souverain, puis retourner à son nid. Les Messins y virent un heureux présage pour le roi de France.

Cimetière. — Autrefois, les cimetières entouraient l'église et on y faisait brûler un fanal pendant toute l'année, jour et nuit. On ne doit jamais prononcer le nom d'un défunt dans un cimetière; le mort se réveillerait et souffrirait. Souvent les campagnards évitaient d'employer le mot cimetière et se servaient d'euphémismes empruntés à quelques particularité du champ des morts. Ainsi, à Saint-Julien, on disait: *En Chenau;* à Destry: *Sous les tilleuls*, etc.

Ciseaux. — Il ne faut jamais laisser des ciseaux ouverts, c'est-à-dire les branches écartées, car cela porte malheur. Vous fait-on cadeau d'une paire de ciseaux? Priez la personne qui vous offre ce *présent*, de vous piquer légèrement avec une des deux pointes: vous empêcherez ainsi l'amitié d'être coupée.

Claquerte. — Ce mot signifie, à Varize, une *canonnière* d'un genre spécial. Appellation empruntée au vocabulaire germanique des habitants de la région limitrophe où l'on dit *Kläckert.*

La *claquerte* se fait avec l'ampoule rectale et la partie anale du porc abattu. D'ordinaire cette partie de la bête était jetée aux chiens, mais les enfants aimaient à l'avoir et le tueur la leur donnait seulement à condition d'embrasser l'anus du porc tué. Ils liaient alors l'extrémité libre de l'ampoule rectale avec une ficelle de manière à obtenir une poche hermétiquement fermée. La compression brusque de cette poche remplie d'air avait pour effet un refoulement énergique de l'air comprimé par l'ouverture anale et l'on entendait un pet.

Ce jouet d'enfant se fait aussi avec l'œsophage (fi-gourgeon, faux-gourgeon) du porc fraîchement tué. Un lien bien serré et solidement noué bouche l'une des extrémités de cet organe que l'on remplit d'air en soufflant. Dès que le gonflement du tube allongé est devenu suffisant, on en ferme l'ouverture en la serrant entre le pouce et l'index gauches. Ensuite, on tortille le bout qui dépasse au-dessus des deux premiers doigts, afin d'obtenir une fermeture plus sûre. En continuant le tortillement, on raccourcit le tube et augmente progressivement la pression de l'air à l'intérieur du ballonnet oblong. Celui-ci est tenu entre la paume et les doigts de la main gauche. Lorsque la pression est jugée assez forte, on repousse assez brusquement, d'un coup de pouce, le fond du tube vers l'intérieur; au même instant, on desserre la partie entortillée et, suivant l'habileté de l'enfant, un bruit plus ou moins sonore se fait entendre.

Claude (Saint-). —

Se t'pyantes tes féves lo jo d'lè Saint-Guiaude,
Elles rétrèpent co les autes.

(Si tu plantes tes fèves le jour de la Saint-Claude,
Elle rattrapent encore les autres).

Clavelée des moutons. — Remèdes secrets: 1)

I lindi de boin mètïn
Note Seigneur è vnïn
E pèsser pè lè
Evo lo saint Jean qu'oteut tolè.
— Note Seigneur, j'a don chègrïn
Pè rèpourt au kièvïn,
Mes berbis sont molédes,
J'a powe de les péde.
— Sois maudite et bannie, clavelée,
De tous reniée,
Je te commande de sortir hors de la [bête N...
Et que tu fondes comme la rosée [fond devant le soleil.

Un lundi de bon matin
Notre Seigneur a venu
A passer par là
Avec le Saint Jean, qui était là.
— Notre Seigneur, j'ai du chagrin
Par rapport à la clavelée,
Mes brebis sont malades,
J'ai peur de les perdre.

2) Ecrire sur un papier vierge, le jour de la Saint-Michel, avant le lever du soleil, l'oraison suivante; l'encenser et la porter sur soi en l'honneur de Dieu et saint Cyprien:

Michel archange, qui avez la garde du Paradis, venez secourir le peuple de Dieu et ayez agréable de nous défendre contre le démon et généralement de tous nos ennemis qui sont très puissants, et nous conduire en la présence de Dieu dans le séjour des bienheureux.
— Seigneur mon Dieu, je chanterai vos louanges en présence de vos anges. Je vous rendrai mes humbles hommages et je publierai la grandeur de votre nom. Amen.

Cette oraison préserve aussi des morsures des bêtes vénimeuses.

3) Pour préserver les moutons de la clavelée, cueillir de la jusquiame la veille de la Saint-Jean d'été, à l'heure de midi, et mettre la plante dans un endroit secret de l'étable.

Clément (Saint-). — 23 nov.
Passé la Saint-Clément
On ne sème plús de froment.

Cloche. — Une cloche que l'on pendrait dans un clocher sans l'avoir *baptisée*, deviendrait la proie facile du diable. Dès qu'elle sonnerait en volée, le démon lancerait la cloche par la baie et la chasserait au loin jusqu'au-dessus d'un pré, où elle disparaîtrait dans les profondeurs de la terre.

L'airain sacré, disait-on, conjure la tempête et l'orage, détourne la grêle et met en fuite la maladie de peste. Philippe de Vigneulles nous apprend que l'on sonnait nuitamment au printemps, les cloches en volée afin de préserver les vergers, les vignes et les cultures des désastreuses gelées nocturnes. La cloche du beffroi chasse aussi les sorciers et sorcières, les serpents et les souris; lorsqu'elle se met à tinter, cette gent maléfique est contrainte de se rassembler en un lieu où elle ne peut nuire a personne. La sonnerie de l'Angélus, à l'heure de midi, la veille de la Saint-Jean, empêche les sorciers et sorcières de cueillir leurs herbes malfaisantes en ce moment fatidique. Dans la contrée de Faulquemont c'est à minuit sonnant que les adeptes de Satan avaient contume de recueillir les simples maléfiques. Aussi sonnait-on, anciennement, la cloche quelques minutes avant jusqu'après minuit, de cette façon les sorciers ne pouvaient distinguer l'heure exacte et étaient réduits à l'impossibilité de nuire. Les sorciers et sorcières tâchent d'avoir de la limaille de cloche pour la jeter dans l'eau au moment où ils abjurent Dieu pour jurer fidélité à Satan.

Pendant les guerres qui dévastèrent si fréquemment notre pays, les campagnards se faisaient un devoir de sauver les cloches de leur église; le cas échéant on cachait les cloches dans les puits ou bien on les enterrait dans les champs. Le *Pré des Cloches* sur le territoire de l'ancien village d'Orceval près de Verny rappelle cet usage.

C'est à celui-ci qu'obéissait encore, pendant la guerre de 1914, la femme du maître d'école de Novéant, lorsque pour la soustraire aux réquisitions elle dissimula la cloche de bronze de l'école des garçons dans le « buen retiro » d'où elle la ressortit après l'armistice.

A l'occasion de la moisson et des vendanges, un signal de la cloche invitait les campagnards à aller au travail, et le soir le son de la cloche les rappelait au foyer.

A Metz, il y a cent ans, on sonnait le balayage, matin et soir. Alors les servantes devaient promener leurs balais. Mais elles n'enlevaient pas les immondices et rarement seulement le boueur passait avec son tombereau.

Anciennement, dans nos villages, on tintait la cloche quand un moribond entrait en agonie. A Failly, on sonnait la cloche après le repas des funérailles, au moment où l'on récitait les grâces.

Pendant que sonnaient les cloches, au *Gloria in excelsis* de la messe du Samedi-Saint, les *anciens* du pays allaient réveiller les arbres à fruits en les secouant.

Parfois la cloche donne un faux son parmi les sons purs; elle annonce alors un décès prochain. Autrefois, après avoir sonné la cloche en volée, le sonneur observait le dernier mouvement du battant, car la direction du battant indiquait d'où devait venir le prochain enterrement. Quand l'horloge sonne l'heure pendant l'élévation de la sainte messe, on peut s'attendre à un décès dans le courant de la huitaine ou, suivant les autres, pendant les six semaines suivantes.

Il y a une cinquantaine d'années encore, les enfants s'amusaient à accompagner de leur chant la sonnerie du glas. Ils chantaient à Metz:

Jean-Jean va-t-en
La terre t'attend
Depuis longtemps.
C'est-est pour moi,
C'est-est pour toi,
Tu l' verras,
Ton tour viendra.

Dans nos campagnes les enfants chantaient en patois:

Chan moût, vè-t-en,
Lè tère t'étend
De d'peus longtemps !

Cependant, les cloches aimaient aussi à dire des choses plus gaies. En effet, elles se payaient le malicieux plaisir de carillonner les sobriquets génériques donnés aux villageois de chaque commune des environs. C'est ainsi que les cloches d'Ancy-sur-Moselle jetaient aux échos de la vallée:

Les hérotes de Jouy,
Les kénards d'Ancy,
Les gueux d'en Vaux,
Les frehheures de Corny,
Les topés d'A,
Les mainjons de châ d' Dornat.

Les carottes de Jouy,
Les canards d'Ancy,
Les gueux d'en Vaux,
Les fressures de Corny,
Les bouchés d'Ars-sur-Moselle,
Les mangeurs de chair de Dornot.

Les vieux Messins se disaient dans l'oreille que les cloches du pensionnat de Sainte-Chrétienne chantaient: *il n'y en a que pour nous !* tandis que celles de l'église de Notre-Dame annonçaient fièrement: *Pour nous les riches mariages !*

Enfin, le son de cloche entendu en songe présage de bonnes nouvelles; le tocsin ou le glas annonce une nouvelle alarmante, des soucis, une mauvaise réussite. Voir en songe un clocher, signifie: beau succès.

Jeu de la cloche. — Ce jeu commençait par une ronde, presque toujours par le *rondiat:*

Raisins, raisins, à bon marché,
Les quatre-vingts pour un denier.
Charles, Lison,
Charles, Lisette,
Ma grand'mère tourne le dos !
Petit couteau !

Le maître du jeu posait ensuite la série de question suivantes à ses compagnons, qui répondait par: oui.

— *Alors, le dîner est prêt ?* — *Oui.*
— *La table est mise?* — *Oui.*
— *Les assiettes sont mises?* — *Oui.*
— *Les fourchettes sont mises?* — *Oui.*
— *Les cuillers sont mises?* — *Oui.*
— *Les couteaux sont mis?* — *Oui.*
— *Les verres sont mis?* — *Oui.*
— *Les serviettes sont mises?* — *Oui.*

Enfin, il demandait: — *La cloche a sonné ?* Et tous de s'écrier: *non, non ! nous allons la sonner.* Les enfants se groupaient alors deux à deux. Ceux qui formaient une paire se plaçaient dos à dos, s'accrochaient mutuellement par les coudes et, alternativement, l'un soulevait l'autre partenaire en pliant l'échine en avant. L'enfant soulevé levait les jambes en l'air, et tous chantaient *dïng... dïng... dïng... dang.* Après, on jouait *à la dînette.*

Clou (furoncle). — Pour faire mûrir les furoncles, on employait des cataplasmes de feuilles de sureau vertes, de la bouse de vache, de veau ou de bœuf, des cataplasmes de feuilles d'oseille fricassées dans du beurre frais et envoloppés d'une feuille de betterave (disette), des cataplasmes de mie de pain cuite dans du lait ou de la crème; des cataplasmes de feuilles de noyer bien cuites ou de feuilles hachées du liseron des haies.

Cnèpes, appelées aussi *mouds d'Allemands.* — Voici la recette tirée de la *Cuisine Messine* d'Auricoste de Lazarque: « Mettez dans une écuelle une livre de farine, quatre œufs entiers; un peu de sel, mouillez avec du lait (ajoutez, si vous le voulez, de la crème ou un peu de fromage blanc), et formez du tout une pâte épaisse et ferme. Avec une cuillère à bouche, détachez des morceaux de cette pâte de la grandeur de la cuillère et poussez-les avec le doigt dans l'eau bouillante, où vous les laissez entre dix et quinze minutes. Dressez-les sur un plat et versez dessus des mies de pain frites au beurre. »

Coccinelle. — A Metz : bête du (au) bon Dieu, en patois: *augate, augote.* Les enfants qui trouvaient une coccinelle la posaient sur l'index, puis levant le doigt, ils chantaient un des refrains suivants jusqu'au moment où le coléoptère prenait son vol.

Mèyote, augote ! Mèyote, augote !
Monteur-mè
de qué cotière je m'mériera.
Monteur-mè tè béle cote !
Mariette, coccinelle ! (bis)
Montre-moi de quel côté je me marierai.
Montre-moi ta belle jupe !

Gogote fioraye,
Montèr-mè où c'què j'sera mèriaye.
Ot-ce pé lè ? Ot-ce pé lè ?
Dans l'motïn d'lè Sainte-Augote ?
Gagathe ?...
Montre-moi où est-ce que je serai mariée.
Est-ce par là ? Est-ce par là ?
Dans l'église de la Sainte-Agathe ?

Chérite-augate,
Monteur-meu vate béle cate,
Monteur-meu où at-ce que je m'mériera
At-ce pé lè ? At-ce pè lè ?
Coccinelle,
Montrez-moi votre belle robe.
Montrez-moi où est-ce que je me marierai
Est-ce par là ? (bis).

A Arry, les enfants chantaient avant 1914:

Gaugote, mein Gott !
Dis-moi où je me marierai ?

On ne doit jamais tuer une *bête au bon Dieu,* cela porterait malheur.

Cochon de lait. — On en voyait des plats, nous dit Auricoste de Lazarque, dans sa *Cuisine Messine,* sur toutes les tables des *fehhtïns* (festins) de noces, première communion, fêtes et même aux divers dîners d'enterrements.

«On échaude le cochon de lait à l'eau bouillante, puis on en enlève les soies en le râclant avec un couteau. On le découpe ensuite en morceaux que l'on met à dégorger dans l'eau pendant 12 à 15 heures. On place ensuite les morceaux dans une grande casserole ou marmite, en les accompagnant d'une bonne quantité d'oignons, d'aulx, d'échalotes, et en assaisonnant de sel, poivre en grains, clous de girofle, laurier, persil, estragon ou thym. Recouvrez de bon vin blanc, mettez à un bon feu et laissez cuire pendant deux heures et demie ou trois heures.

Quand ils sont bien cuits, retirez les morceaux de cochon de lait et déposez-les dans une terrine.

Battez légèrement en neige deux blancs d'œufs que vous mélangez à la cuisson pour la clarifier; faites-la encore cuire un quart d'heure; retirez du feu et laissez reposer. Arrangez proprement les morceaux déjà un peu refroidis du cochon de lait sur les plats ou assiettes où vous devez les servir, et versez dessus, en la passant à travers un tamis ou un linge, votre cuisson qui, en se refroidissant, les englobera dans une gelée fraîche et transparente. »

Cœur. — Les affections cardiaques indiquées par le populaire sont: le cœur faible, le cœur *qui nage dans la graisse,* les battements et les tremblements de cœur. La médecine populaire range aussi parmi les maladies de cœur les troubles cardiaques d'origine

réflexe, surtout ceux dus à la dyspepsie.

Les maladies de cœur sont très redoutées, car le cœur est, dit-on, l'organe le plus *fragile* de l'organisme. Les affections pulmonaires du côté gauche, les maladies abdominales, les œdèmes et hydropisies, un rhumatisme affectant la jambe ou le bras gauches, sont jugés plus graves que celles du côté droit. On craint de les voir se *porter, remonter au cœur* et amener une issue fatale.

Contre les palpitations, on prescrivait des infusions de racine de valériane, de feuilles de menthe de ruisseau, un demi-verre, pris chaque matin à jeun, de macération d'une poignée de menthe poivrée et d'une poignée de mélisse dans une pinte de vin blanc. Pour guérir la faiblesse du cœur, on faisait boire des tisanes de feuilles de haut-plantain, de fleurs de muguet. Les personnes les plus âgées mettaient encore, il y a 25 ans, les angoisses précordiales en rapport avec certains vers rongeurs du cœur et prônaient l'ail comme remède souverain.

Les nourrissons *en châte* (voir ce mot) ont le *cœur bandelé* ou *barré*. On les soignait en leur frictionnant le thorax avec de la graisse d'oie. Voici une formule secrète employée par un guérisseur: Faire sur le cœur de l'enfant le signe de la croix, passer la main, d'abord à gauche puis à droite du creux de l'estomac, ensuite sur les côtes en contournant la cage thoracique jusqu'au milieu du dos. Répéter cette opération trois fois et dire enfin: *châte, quitte cet enfant comme Jésus a quitté son berceau. Au nom du Père* † *et du Fils* † *et du Saint-Esprit* †. *Amen.*

Coiffe. — Notre note: *Accouchement* donne quelques détails relatifs à l'enfant né *coiffé*.

Il importe de signaler ici un arrêt du Parlement de Metz, en date du 23 juin 1634, où il est dit que « sur la requête présentée par les filles des meilleures et anciennes maisons de la ville », le Parlement accorde l'autorisation de continuer à porter des coiffes d'or, de l'or et de l'argent sur leurs habits « suivant qu'elles avaient accoutumé de tout tems ». Ajoutons qu'une déclaration du Roi, du 18 novembre précédent, prohibait ce genre de parures sous peine de 1.500 livres d'amende.

La *guid'leune* était un béguin, le plus souvent en toile piquée.



Guid'leune

Chez les filles et femmes du peuple, la coiffe (*cwèfe*) était un bonnet blanc (*bianc bonat*) composé de deux pièces; l'une pour recevoir le chignon, le fond, ronde, et l'autre rectangulaire, la passe, qui recouvrait la tête de façon à recouvrir sur les côtés les oreilles, et à laisser apparaître, devant, deux largeurs de doigt de cheveux peignés en bandeau. Un cordon servait à retenir



Coiffe

le chignon dans le fond. La coiffe était attachée sous le menton par un ruban, la *gormate*, dont le flot se faisait sous l'oreille gauche. Pour les jours de fête la coiffe était de soie piquée, et brodée

de velours. Sur la coiffe, souvent noire, se posait la *counéte* (cornette). [Voir ce mot.]

Dans les villages voisins de Metz, les filles coquettes et aisées ont pris goût aux modes de la bourgeoise messine. A la coiffe et à la cornette régionales, elles substituaient volontiers des coiffes de fantaisie. Masson nous en montre plusieurs spécimens dans ses illustrations du poème patois de Brondex: *le Chan Heurlïn.*

Colique. — *Colique venteuse:* mâcher de la semence de persil; appliquer sur l'abdomen des blancs d'œufs battus et mélangés de poudre de poivre, puis recouvrir d'étoupes; lavements de lait dans lequel on a fait cuire de l'ail et du pavot. Faire boire de la tisane de fenouil, de thym, d'achillée; ou du jus de crottin de cheval, ou de la poudre de fiente de poule ou de pigeon, délayés dans une infusion de mélisse, de baies de genévrier; avaler du bouillon chaud auquel on a ajouté 7 feuilles de laurier-sauce sèches et pulvérisées.

Colique bilieuse: lavements d'eau de feuilles de guimauve, de semences de lin et de têtes de pavot; boire des décoctés de *rave de Juif* (radis noir) dans du lait.

Contre la *Colique nerveuse* causée par un refroidissement: bien serrer l'abdomen avec une large et longue bande, et appliquer dessus un objet le plus chaud possible; ensuite faire absorber de la tisane de camomille dite *èmerelle* (puante), de tanaisie ou du bouillon d'oseille.

Celui qui voulait se préserver des coliques n'avait qu'à enfiler, en s'habillant, ses habits en commençant par la jambe et le bras gauches.

Remède secret: Le guérisseur doit voir le malade au crépuscule du jour et prier ensuite jusqu'au *pikion don jo*, c'est-à-dire jusqu'à l'aube.

Il prononce une des oraisons suivantes:

1) *Je te guéris des coliques, des rouges et des blanches, de tout mal de ventre et de flanc, aussi vrai que Joseph d'Arémathée (sic) a aidé Notre Seigneur à porter sa croix, et que Judas l'Iscarioth a trahi le Seigneur* ✝ ✝ ✝.

2) *Tranchées blanches, tranchées vives, tranchées noires, tranchées rouges, tranchées lentes, tranchées courantes, tranchées suivantes et toutes sortes de tranchées qu'il puisse y avoir dans le corps de N..., je vous ordonne d'en sortir aussi vikement* (sic) *que saint Joseph d'Arimathie a descendu le corps de Notre-Seigneur de sur l'arbre de la Croix. Au nom du Père* ✝ *et du Fils* ✝ *et du Saint-Esprit* ✝. *Amen.*

Le malade récitera 5 *Pater* et 5 *Ave* en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur.

Certains guérisseurs prononcent leur secret non pas sur le malade, mais sur une autre personne de sexe différent.

On appelait aussi *colique* un coquillage suspendu au cou des enfants pour les garantir des coliques.

Comète. — La comète de l'année 1811 (août-septembre) a donné son nom au vin de cette année. Nous lisons dans un manuscrit de l'époque, ayant appartenu à un vigneron de Corny-sur-Moselle:

« 1811. Vendangé le 19 septembre. Vin de la Comète. Une petite année de vin, mais le vin d'une grande qualité de *bon.* »

Le 16 septembre 1811, un incendie spontané s'est allumé au centre du bois du Feuillet, sur le ban de Goin. Dans une lettre adressée au *Journal du département de la Moselle* (n° 53), le propriétaire de ce bois écrit: « Je crois donc fermement qu'il (l'incendie) provient de l'attraction de la comète avec les vers luisans dont ce bois est rempli, ou des vers luisans avec la comète... »

Conception. — L'enfant conçu pendant la nouvelle lune sera plus petit que d'ordinaire et facilitera l'accouchement, surtout si la mère prend la précaution d'absorber, chaque matin, pendant sa grossesse, un bol de pain blanc trempé dans du vin. L'enfant conçu pendant les règles aura des cheveux roux. Les filles sont engendrées pendant le décours de la lune, les garçons pendant son premier quartier

Pour engendrer un garçon, les époux doivent manger beaucoup d'ail et bien saler leurs aliments. Une femme ne conçoit, dit le populaire, tant qu'elle allaite au sein son nourrison. Aussi,

les mamans prolongeaient-elles l'allaitement souvent jusqu'à vingt à vingt-quatre mois.

Pour augmenter les chances d'une conception, manger de la graine d'ortie rouge et boire de l'eau de forge.

La femme qui veut éviter une conception, prendra, pendant les trois premiers jours suivant ses règles, neuf graines de lierre grimpant ou bien prendra régulièrement de la semence de saule. D'autres se hâtent d'uriner *post coïtum.*

Con'ché ou Con'hhé. — On mangeait ce gâteau pendant la veillée de Noël. C'est une espèce de tourte contenant des pommes assaisonnées de poivre, à laquelle on donnait une forme de lune et que l'on cuisait au four. « Préparez avec de la farine, du lait et du beurre, une pâte comme pour une tarte; formez-en une abaisse au moyen d'un rouleau. Garnissez la moitié du cercle avec des pommes pelées, découpées en tranches minces et fortement assaisonnées de poivre, recouvrez-les de l'autre moitié de l'abaisse de façon à donner au con'ché la forme de la lune à son premier quartier. Réunissez les bords tout le long du pourtour du demi-cercle et piquez le dessus de différents dessins au moyen des dents d'une fourchette. Cette ornementation constitue en même temps de petits évents qui empêchent le couvercle de se boursoufler et d'éclater sous la tension de la vapeur produite par la cuisson des pommes. »

Conscription. — Pour obtenir un bon numéro au tirage au sort, le conscrit faisait dire une messe pour les âmes du purgatoire et ajoutait une neuvaine de prières dans la même intention. Le jour du tirage au sort, il récitait à son réveil cinq *Pater* et cinq *Ave* en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur, donnait l'aumône (*précote*) au premier pauvre rencontré sur le chemin et, dès son entrée à la ville, s'achetait un jeu de cartes. Il en prenait le roi de pique qu'il plaçait dans son soulier sous le talon du pied gauche. Au moment de plonger la main dans le bocal, le conscrit disait trois fois:

Roi de pique, je te salue, et ne me traite pas comme Judas a traité Notre-Seigneur au Jardin des Olives.

D'autres se signaient trois fois et disaient: *Resiété et rafité en l'honneur dc saint Escorbis. Dieu me donne, me préserve du billet noir. En l'honneur de la benoîte Vierge Marie: satoné, potné, aperota arma et armatoria, satoné, aperota arma et armatoria.* (A notre avis, les trois premiers mots sont le texte tronqué du fameux carré magique: *SATOR. AREPO. TENET. OPERA. ROTAS*).

D'autres portaient, lorsqu'ils mettaient la main droite dans le bocal fatal, l'autre main à leur chapeau et récitaient les paroles sacramentelles: *hoc est corpus meum.*

D'autres prononçaient la conjuration suivante:

Anté, anté, super anté;
Que Dieu te fasse prendre un numéro du plus haut nombre. Qui me sois aussi salutaire que la première goutte de lait que la Sainte Vierge a tétée à sa mère.
Numéro, je te conjure de la part du grand Dieu vivant que tu sois à mes garants. Opolitus Diabolus.

Certains récitaient, pour tirer un billet blanc, cette prière: « Seigneur qui n'avez point voulu que votre robe fût déchirée, mais qu'elle fût jetée au sort, faites-moi la grâce, à moi N... qui tire au sort aujourd'hui, que je sois exempt, Seigneur. Exemptez-moi, Seigneur! »

Enfin, d'aucuns mettaient, au moment de quitter leur demeure et avant de prendre leur chapeau en main, une pièce de monnaie blanche soit dans leur soulier gauche soit sous le pied d'une vache noire, et partaient ensuite du pied droit.

Conversion de saint Paul (25 janvier). — « En ce jour, l'hiver s'en va ou se recolle, tous les vents se battent en l'air pour voir lequel sera vainqueur et dominera le mois suivant. »

Si le jour de Paul le convers
On voit un bon temps découvert,
L'on aura pour cette raison
Du blé et du foin à foison.
Et si, ce jour, fait vent sur terre
Nous signifie avoir guerre,
Et s'il pleut ou neige sans faillir,
Le cher temps nous vient assaillir.
Quand de neige, bruine et brouillard

Ce jour-là la terre est couverte,
Mortalité nous est ouverte. (Manuscrit de Corny, vers 1810).

Convulsions. — Elles ont pour cause les vers qui *piquent les nerfs de l'intestin*, une frayeur de l'enfant, l'irritation des gencives pendant la dentition. Le chagrin, la colère peuvent altérer le lait d'une nourrice et provoquer des convulsions chez l'enfant.

Remèdes: Compresses sur la tête d'eau fraîche vinaigrée ou d'eau de joubarbe et donner comme boisson de la tisane d'orge légèrement miellée.

Une tête de vipère séchée mise sur le creux de l'estomac préserve des convulsions. L'anneau nuptial ou quelque autre objet bénit par un prêtre et placé sur le nombril de l'enfant, un fer à cheval trouvé que l'on met sous l'oreiller du petit malade arrêtent et empêchent les convulsions.

Les enfants *an châte* étant sujets aux convulsions, les mamans soucieuses faisaient des pèlerinages privés à Ressaincourt près de Saint-Jure (saint Malcou), à la Croix de Saint-Pêtre, à Ars-sur-Moselle (saint Loup), à Metz (saint Auteur), à Vic-sur-Seille (saint Christophe).

Coq. — Le coq a joué un grand rôle dans les traditions populaires. Maintes légendes et bon nombre de fabliaux (*fiauves*) nous parlent du démon qui s'enfuit au premier chant du coq. C'est aussi au premier chant du coq que les sorciers et sorcières doivent quitter le sabbat et rentrer dans leurs foyers.

A partir de sa huitième année un coq pond, de temps en temps, un petit œuf rond et sans jaune; la chaleur du fumier ou du soleil fait éclore cet œuf et il en sort une sorte de serpent-lézard qui se cache aussitôt dans une crevasse de la muraille. La première personne que cet animal aperçoit, est vouée à une mort prochaine. Pour cette raison, il est de rigueur de détruire ces œufs au plus vite; on prend l'œuf et le jette avec force par dessus le toit de la maison. On impute aussi aux coqs les œufs de poule exagérément allongés et pointus.

Les sorciers s'assurent la fertilité de leurs champs en tuant, chaque année au début du printemps, au lever du soleil, un coq noir auquel ils ont crevé les yeux.

Un coq éclos le jour du Vendredi-Saint est plus vigoureux que les autres, chantera mieux et plus tôt. Pendant les Avents, dit un dicton, les coqs chantent en tout temps. « Quand le coq rouge chante — dit un autre *dictome*, — les morts doivent rentrer dans leurs tombes; quand le coq noir chante, les portes du Paradis s'ouvrent; quand le coq blanc chante, c'est le dernier avertissement: tous les morts doivent immédiatement s'enfermer dans les tombeaux. »

Jadis, le coq était considéré comme un génie des moissons. Dans le Pays Messin, les moissonneurs qui coupaient la dernière gerbe prétendaient *tuer le chien* ou *le coq*. Le coq figurait alors au milieu du bouquet de la moisson; il était planté dans la *gerbe de la maîtresse*. Les moissonneurs et moissonneuses entouraient et suivaient la dernière voiture qui était parée de ce bouquet, et tout le monde chantait: *Tuons le coq*, etc... (Voir: Moisson). Aux fêtes patronales anciennement, on tuait un coq à coups de bâton. L'animal était enterré jusqu'au cou. Moyennant une redevance perçue par les garçons de la fête le joueur avait le droit de frapper trois coups, les yeux bandés (voir: Fête patronale).

Le motif du coq figurait souvent sur les panneaux sculptés de nos anciens lits à colonnettes et sur les assiettes de faïence.

Coques d'œufs. — Il faut toujours briser les coquilles d'œufs et les brûler, disent les *anciens*, excepté quand on vide les œufs par deux petits trous que l'on perce aux extrémités que l'on employait pour la confection des guirlandes à l'occasion du premier mai. Ces guirlandes paraient, anciennement, les puits le premier mai et au nouvel an. On les employait aussi pour l'ornementation des reposoirs de la Fête-Dieu.

Coqueluche. — Décocté de feuilles de gui (deux poignées par litre), tisanes de violette, de coquelicot, de sar-

riette. Contre les quintes de toux: manger de l'ail.

Remède secret: *Saint Jean s'en alla dans la plaine; il a rencontré la Vierge qui lui a dit: — Où vas-tu, Jean? — Je vais à Dieu. — Dieu, guérissez N... de son mal, au nom du Père ✝ et du Fils ✝ et du Saint-Esprit ✝.*

Prier 5 *Pater* et *Ave* pendant neuf jours.

Corbeau. — Le croassement très matinal du corbeau présage un malheur prochain. Le corbeau qui vient se poser dans l'enclos ou sur le toit d'une habitation annonce un décès. Si, en automne, les corbeaux se rassemblent et font beaucoup de bruit, c'est signe de guerre.

Anciennement, la soupe au corbeau était très estimée. On plumait l'oiseau, lui enlevait la peau et le faisait bouillir dans de l'eau avec le bouquet du pot-au-feu (carottes, poireau, navet, etc...) Celui qui a de fréquents maux de tête, doit manger de la cervelle de corbeau. Aux personnes atteintes de vertiges on conseille de manger de la chair de corbeau.

Corde. — 1° La corde de pendu est un porte-bonheur. Placée dans un pigeonnier la corde d'un pendu empêche les pigeons de s'égarer.

La locution: « Avoir de la corde de pendu » signifie avoir de la chance.

2° Anciennement on utilisait le *liber* du tilleul à larges feuilles pour la fabrication de liens et cordes de puits, de hottes, etc.

3° Jeu dit: *à la corde.* En général, il ne diffère pas des jeux pratiqués dans les autres provinces. On joue à la *petite* et à *longue corde.* Nous nous contentons de noter les variétés du *jeu à la longue corde.* Quand la corde tourne modérément cela s'appelle: à l'huile (*è l'oule*); lorsque le joueur demande le jeu *au vinaigre*, la corde tourne, trois fois, lentement, puis de plus en plus vite jusqu'au moment où le joueur accroche la corde avec ses pieds ou son corps et l'arrête.

Pour jouer *à la balance*, on ne fait pas tourner la corde, on la fait osciller entre les deux points fixes. Le joueur est placé au milieu et saute au-dessus de la corde qui, en se balançant, vient à passer alternativement devant ou derrière lui.

Pour le jeu *à la promenade*, deux enfants font tourner la corde et se promènent simultanément dans une même direction. La troisième fillette les accompagne, placée entre ses compagnes; elle fait le pas de marche en laissant passer la corde, au moment où celle-ci effleure le sol, sous ses pieds qui s'élèvent et s'abaissent alternativement.

Dans le jeu *à la double corde* il faut deux cordes, une dans chaque main. Celles qui tournent ces deux cordes, doivent étendre les bras horizontalement et faire tourner une corde de gauche à droite, et l'autre, de droite à gauche.

Souvent, pour terminer un de ces jeux, on joue *à la couronne.* La corde tourne au-dessus de la tête du joueur et les enfants chantent:

A la couronne!
Je te la donne,
Elle est béni'
Par Jésus-Christ.

Cordonniers. — Les cordonniers et les tanneurs célébraient, chaque année, la fête de leur patron, saint Crépin. Ils se rendaient, suivant Ch. Abel. à l'église de la Sainte-Croix, en haut de Jurue, et chantaient en chœur:

C'est la Saint-Crépin,
Mon voisin.
Le cordonnier se frise,
Il va voir Catin,
Mon cousin,
Qui change de chemise.

Ajoutons que, jadis, le jour de la Saint-Crépin, les cordonniers avaient le droit d'embrasser leurs pratiques.

octobre.

Cornate ou Cornie. — 1° A partir du jour des Brandons, on mettait en vente, à Metz, les *cornates* que l'on mangeait pendant le Carême seulement. La pâte de ces *petites cornes* était faite de farine et d'eau. On séchait les *cornates* dans le four et les mangeait après les avoir fait cuire dans de l'eau ou du lait.

2° Le nom de *cornate* était aussi donné au bonnet de femme dont les larges

bandes étaient nouées sur le dessus de la tête. Ce nœud formait deux petites cornes.



Cors aux pieds. — Remèdes: Suc de pourpier; de rhizome du Sceau de Salomon; graines vertes de souci écrasées; feuilles de chou rouge, de lierre, de saule blanc, de joubarbe, de mouron rouge, de mercuriale; fleurs et feuilles de souci pilées avec du sel; ail écrasé; mâcher le blanc d'un poireau et l'appliquer sur le cor. Trouer une feuille de vigne et la placer de façon à laisser le cor à découvert; on enduit le cor de bonne moutarde et recouvre le tout d'un petit pansement sec. Emplâtres composés de fiente chaude d'oie ou de poudre de mouches séchées ou de sang de pigeon mâle.

Frotter le cor avec quelques feuilles de saule blanc non détachées de l'arbre; le « *saule attire le mal* ».

Costume messin. — L'histoire des modes messines à travers les siècles mériterait les honneurs d'une étude approfondie. Les documents ne manquent point. La galerie lapidaire de notre Musée d'archéologie avec ses stèles funéraires de l'époque gallo-romaine; les miniatures des manuscrits enluminés sortis au moyen âge de nos couvents; certains vitraux et quelques peintures murales des églises de Metz et de la banlieue; le manuscrit 5028 de la Bibliothèque de l'Arsenal, contenant l'effigie de tous les membres de la famille patricienne messine des de Heu depuis le XIe siècle jusqu'au règne de François Ier; les ouvrages littéraires publiés en patois messin, les gravures, les peintures et les dessins de nos nombreux artistes du terroir fourniraient au patient chercheur une riche documentation fort intéressante et très instructive.

Contentons-nous, ici, d'une brève énumération des différentes pièces de l'habillement que portaient nos campagnards et les gens du peuple messins il y a 100 à 150 ans. Depuis 1830 envi-



Jeune Messine coiffée du chapeau de paille (1830)

ron, le costume régional a subi des changements de plus en plus fréquents, et la transformation de l'ancienne mode a successivement gagné les villages proches de la ville pour envahir petit à petit les localités les plus éloignées.

Anciennement, nos paysans s'habil-

laient avec les produits de leurs chènevières, que l'on filait, tissait et teignait au village. La culture du lin était moins répandue que celle du chanvre. Le tisserand faisait de la toile de chanvre, de la toile de lin, de l'étoffe de laine, de la tiretaine (*tridainne*) du *baswége*, etc...

Hollande ou le pilou très inflammable. Le velours servait parfois à confectionner le *couhhat* (corset) de la jeune fille et de la jeune femme, plus rarement les gilets des hommes.

1. La chemise (*chemihhe*) est faite de toile, a la forme d'une cloche et descend jusqu'aux mollets. La chemise



Paysanne et paysan messins en habit de travail.

Les teintes étaient généralement le rouge, le bleu; le jaune était moins employé. Encore après 1870, on pouvait rencontrer dans nombre de villages des hommes revêtus de culottes ou de vestes de toile rouge ou bleue.

Pour la confection des vêtements de dimanche et fête, on utilisait le satin, la soie, rarement les gros draps de ordinaire, de travail, a de larges manches qui s'arrêtent aux coudes. Elle est bien dégagée autour du cou; cependant, comme l'encolure est munie d'une coulisse dans laquelle passe un cordon plat, on diminue à volonté le dégagement du cou. Le cordon est noué devant.

La chemise d'une nourrice est fen-

due à deux ou trois largeurs de doigts sous le nœud du cordon, sur le milieu de la poitrine, et cette fente est bordée de points de boutonnière.

Pour les jours fériés, on fait usage d'un collet attaché à l'encolure. Il est large, de toile brodée et festonnée, ou de mousseline. On le rabat sur le vêtement de dessus et, en resserrant la coulisse, on

d'un gilet d'homme. Il est court, largement échancré sur la poitrine. Il s'adapte au buste au moyen d'un double rang d'œillets reliés par un lacet à bouts ferrés (*aiguiates*). Pour la semaine, le *couhhat* est en grosse toile de chanvre, pour les jours de circonstance il est en tiretaine ou en velours noir et doublé de toile.

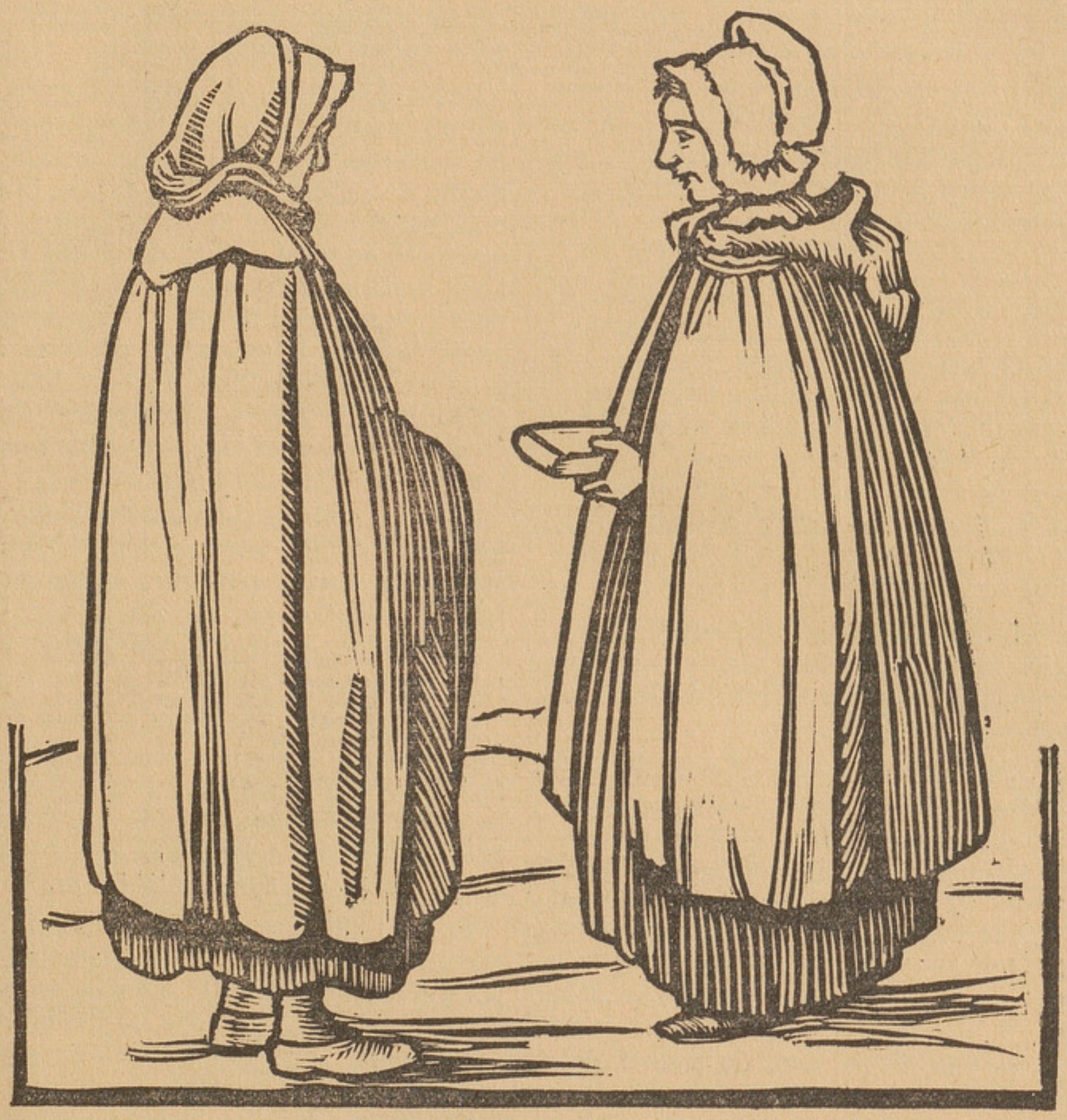

Mante messine.

obtient une fronçure du collet. Plus tard, s'établit l'usage de la collerette qui est empesée, faite de toile fine brodée, de mousseline à petits plis ou de dentelles. Elle est fixée devant et derrière au moyen d'épingles.

On trouve des chemises de dimanche faites de grosse toile, mais à longues manches en toile fine et avec poignets brodés.

2. Le corset (*couhhat*) a la coupe

Le bord inférieur du corset est garni derrière et sur les côtés d'un *bodïn* (boudin) assez gros qui s'élargit au milieu des reins et sur lequel viennent poser les ceintures du ou des jupons et de la jupe, et, au besoin, le bas de la hotte.

Il existe des corsets avec de larges manches.

Les petites filles, les fillettes et les personnes d'un certain âge portent un corset auquel le jupon est attaché.

3. Le jupon (*cate de d'zos*) est très ample et avec de larges plis autour de la ceinture, plus court que la jupe. Suivant la rigueur de la saison, on en portait deux ou trois, l'un sur l'autre. Le dernier était, les jours de fête et de cérémonie, en soie ou en moire, et souvent orné de broderies.

Sur le jupon est attachée à la taille une double-poche de toile; elle pend sur les côtés gauche et droit.

En hiver, on portait aussi un large jupon ouaté. Les grosses fronces de la ceinture contournaient seulement les reins et les hanches, La partie qui couvrait l'abdomen était formée d'un large empiècement en toile assez fine.

4. La jupe (*lè grand cate*) est toujours unie, sans volants, sans rubans dans le bas, sans bordure. La jupe ordinaire est en tiretaine rayée vert-rouge ou rouge-noir; les plus belles sont de soie rouge ou bleue, ou aux couleurs changeantes: rose avec reflets blancs, bleu avec reflets violets, verts avec reflets rouges. La soie brochée est très recherchée.

5. Pour se garantir du froid, la campagnarde revêtait sur le corset un *késèquïn* (casaquin) tricoté de laine et à longues manches.

6. Le *corsége* (corsage) et le *caraco* sont les vêtements de dessus. Le caraco est un corsage droit, à larges manches allant jusqu'aux poignets, et sans ceinture. Il descend jusqu'aux hanches, se ferme avec des agrafes ou des boutons. La couture s'arrête en bas, de chaque côté, de façon à permettre à la ceinture du tablier, lequel couvre, devant, le bas du caraco, de passer derrière, sous le caraco.

Le *corsége* est cintré, se ferme au moyen de boutons de fausse nacre.

La mariée de famille aisée portait une jupe de soie blanche et un caraco de la même étoffe, qui laissait voir les poignets richement brodés de la manche de la chemise.

7. Chaque fille tenait à posséder au moins une dizaine de tabliers (*vantéryin*) de diverses couleurs toujours voyantes. Le rouge était la couleur préférée. Pour certaines coquettes, la soie unie n'étant pas assez riche, elles choisissaient certaine soie de différentes couleurs, avec, dans les bandes, de petits bouquets de fleurs brochés; pour les jours de cérémonie, des tabliers en dentelle, généralement en dentelle de Lunéville.

Les personnes d'un certain âge mettaient des tabliers de couleur foncée, le plus souvent de couleur noire.

Les tabliers de travail étaient en toile rouge ou bleue.

8. Le mouchoir de cou (*mochu*) est simple, de lingerie ou de laine, brodé ou de dentelle. On trouve des mouchoirs de fil de coton, avec des sujets imprimés et semblables à ceux que l'on aperçoit sur les toiles de Jouy. D'autres *mochus* sont parés de bouquets, de guirlandes de fleurs. Leur grandeur varie suivant l'âge de la personne. Les plus riches sont faits de soie brochée ou moirée; il y en a en crêpe de Chine, et les beaux modèles sont bordés de franges aux couleurs assorties.

Plié en pointe, le mouchoir de cou ou *fichu* drape les épaules et le dos, est croisé sur la poitrine, et ses extrémités sont cachées par le tablier.

Le *mochu* de la mariée est en dentelle blanche.

9. les bas (*bès*) sont blancs pour le dimanche; en semaine, on portait des bas de couleur rouge ou bleue, ou de couleur grise pour les bas de laine. Les bas étaient tricotés de chanvre, de coton, de laine, souvent à jours.

10. Les chaussures. Les *pauchons* (à Metz: *paussons*) sont des chaussons faits avec de la paille tressée ou avec du jonc. On les porte à l'intérieur de l'habitation, en lieu sec. Pour sortir, on les garantit contre l'humidité en mettant des sabots de bois (*sèbats*).

Pour le travail des champs, on fait usage de souliers bas à lacets (*solés è lèçons*). Les beaux souliers (*bés solés*) sont en satin noir et parés de boucles (*bieukes*) de cuivre ou d'argent.

11. Contre l'ardeur des rayons du soleil, la paysanne portait ou bien un chapeau de paille qui, vers 1840, a conquis la mode dans toute la France, ou bien la *halate* (Metz: halette). L'emploi de celle-ci s'est généralisé dans toute la région. C'est une capeline de

toile, à larges bords et avec couvre-nuque, et soutenue par des lamelles de bois.

Le bonnet blanc était la coiffe ordi-



Halate.

naire (voir: coiffe). L'emploi de la *cornate* (voir ce mot) était un privilège des personnes âgées.

Dans les villages voisinant la ville, on portait aussi une coiffe en toile piquée, appelée *jwifrasse*.

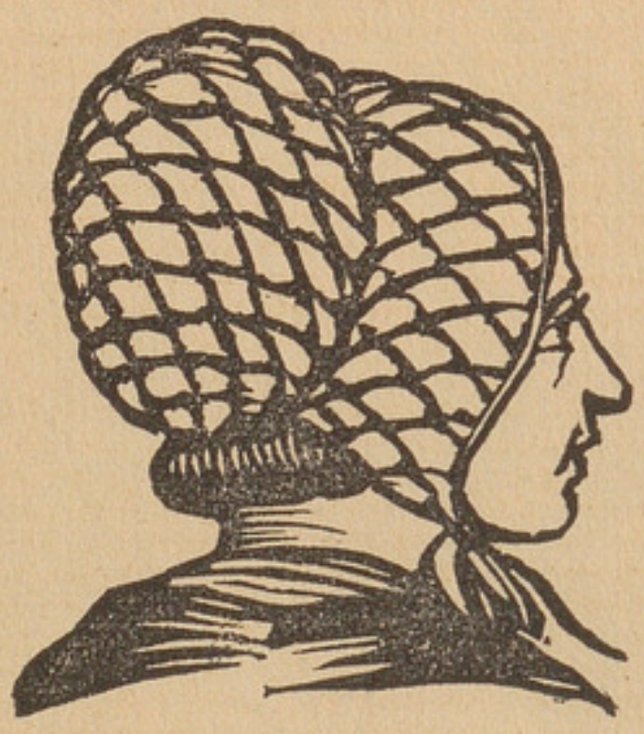

Jwifrasse.

Quant à la coiffe du dimanche ou des jours de fête, voyez le mot: *counète*.

Pendant l'hiver, on portait par-dessus la *coiffe* une *capuche*, une coiffe plus grande, en étoffe de laine, ouatée.

12. La *mante* est le grand manteau noir des femmes. Il est encore porté chez les Sœurs de la Charité maternelle, dites Sœurs de la Maternité. D'ailleurs, le costume de ces Sœurs est le costume régional messin, simplifié par le fondateur de cette institution.

La *mante* n'a pas de manches, descend jusqu'au bas de la jupe, est froncée sur les épaules, a un grand capuchon qui se rabat sur la tête.

13. Les bijoux. a) Les boucles d'oreilles avaient la forme d'un simple anneau d'or, mesurant environ 1 ½ à 2 cm. de diamètre. Les personnes coquettes ou plus riches portaient des anneaux ornés d'une minuscule boule du même métal et facettée, ou bien d'une perle fine.

Plus tard, ces *pendants d'arayes* furent remplacés, chez les personnes d'un certain âge, par des boucles d'oreilles appelées *larmes*.

b) La parure d'une Messine n'est pas complète sans la croix (*crus*) portée sur la poitrine. Anciennement c'était une simple croix à quatre branches, faite de cuivre doré ou d'or, rarement d'argent. Elle était attachée au moyen d'un petit anneau soit à une chaînette, soit à un ruban de soie ou de velours.

Puis vint la mode de porter la croix de Jeannette ou croix Jeannette (en patois : *lè Janète*), un crucifix en cuivre doré ou en or, avec en haut un large anneau dans lequel on passe un ruban de velours noir ; ce ruban passe ensuite dans un clavier, un anneau avec barette, qui sert à donner plus ou moins de longueur au ruban porté autour du cou et à ajuster la croix sur la poitrine.

14. Le costume de deuil était le même que le costume ordinaire, sauf pour la couleur qui était noire. Très anciennement, les veuves portaient le *coverchu* (voir ce mot). Plus tard, on portait par-dessus le costume noir un châle noir à franges, plus grand que le mouchoir d'épaules, et pour la période de grand deuil, un voile noir fixé sur la cornette qui était elle-même en étoffe noire.

Costume masculin. — Avant leur mariage, les hommes se laissaient pousser la moustache et la barbe. Les hommes mariés se rasaient le visage.

1. La chemise est de toile, avec un devant plat, sans boutonnières. Elle est nouée sous le menton au moyen de cordons. Plus tard, les devants de chemise ont des boutonnières et des boutons plats. Généralement, la chemise de lin est réservée pour les jours fé-

riés ou de circonstance. Elle est brodée chez les riches et munie de poignets-manchettes ou poignets parés de dentelle.

Dans ce cas, on complète la parure en mettant un jabot ou une cravate brodée à ses extrémités, ou embellie de dentelles.

Le col de la chemise est souple et montant. Le menton disparaissait entre les deux grandes cornes du col à haute bande. Le col est maintenu par le foulard qui fait plusieurs tours et dont les extrémités sont ou bien nouées sous le menton ou bien glissées, de chaque côté, sous le foulard même.

Vers 1830, certains cultivateurs connaissent l'emploi d'une chemisette (*chemehate*) ou de la chemise avec col et manchettes empesés. Les boutonnières du poignet sont reliées par deux boutons de manchettes qui sont convexes et d'argent, poussés chacun dans l'une des deux boutonnières et attachés ensemble au moyen d'un petit anneau.

2. La culotte à pont (*keulate è vankion*) a été à la mode jusqu'après la Révolution. Elle était attachée au-dessus des genoux par des cordons.

Il paraît cependant que certains laboureurs portaient, avant 1790, des pantalons passablement larges, descendant jusqu'au milieu des jambes. En bas, sur le côté, la jambe du pantalon était munie d'une fente qui permettait de resserrer le pantalon pour le recouvrir ensuite du haut de la guêtre.

La culotte disparut définitivement vers 1815 et fut remplacée par le pantalon assez collant, qui s'arrêtait au-dessus des chevilles.

Culotte et pantalon étaient maintenus sur les hanches par une ceinture de flanelle de couleur ou par un ceinturon de cuir.

2. Anciennement, les bas étaient tricotés de chanvre, de lin, de laine et de coton, blancs le dimanche, bleus, en semaine, ou gris de la couleur naturelle de laine. Ils montaient au delà des genoux et étaient maintenus par les cordons de la culotte.

3. Contre le froid, le campagnard mettait un casaquin (*késèquïn*) tricoté de laine.

4. Voulait-il ménager la blancheur des manches de sa chemise, le paysan endossait, pendant la belle saison, le *coltïn*, une sorte de gilet de toile muni de larges manches tricotées de fil de chanvre ou de lin. D'autres *coltïns* sont entièrement en tricot, d'autres ont des manches de toile.

Revêtu du *coltïn* et du *késèquïn*, le campagnard pouvait se passer du veston.

Quand il portait la hotte, il endossait le *kènnesat*, un gilet garni d'un large coussin à la hauteur des reins.

5. Le veston, court, droit et ample, était l'habit du dimanche ordinaire.

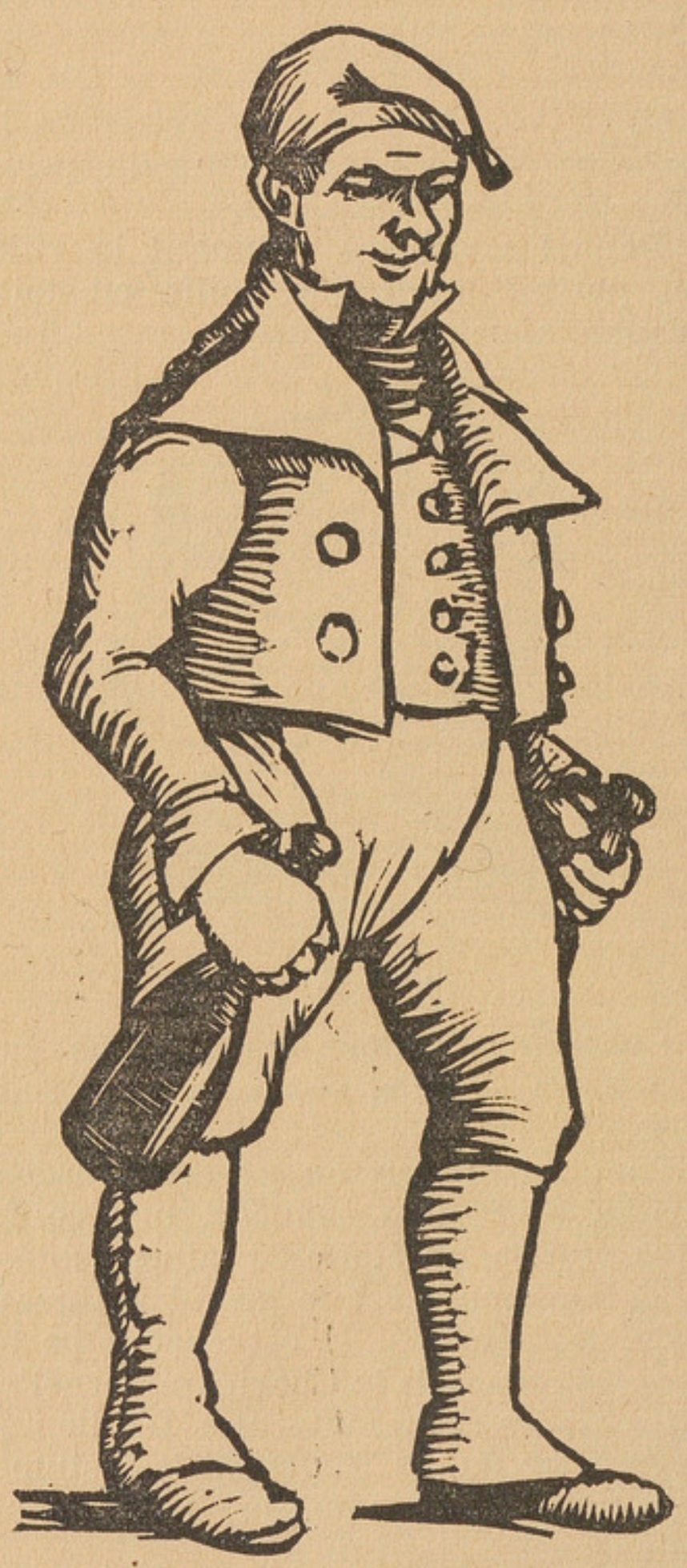

Campagnard messin endimanché.

On le mettait aussi pour faire honneur aux étrangers que l'on recevait chez soi. Le veston a un col rabattu, de larges revers, de gros boutons sur le devant. C'est l'*hèbit* proprement dit.

Pas de veston sans gilet ! Celui-ci est très court, souvent avec petit col droit, et avec larges revers, presque toujours en étoffe de couleur, plus rarement en velours, avec deux rangs de boutons souvent de fantaisie.

6. La blouse est le vêtement de dessus du campagnard. Même la classe ouvrière la portait autrefois à Metz. Il y avait deux sortes de blouses: la blouse longue portait le nom de *blode;* la blouse courte s'appelait *lè roubate.*

Il paraît que la blouse se portait rarement avant la Révolution. Aurait-elle été importée dans le Pays Messin vers le milieu du 18e siècle, comme l'a prétendu G. Thiriot dans sa conférence sur le costume messin, en février 1914 ? Notre enquête ne nous permet pas de confirmer l'assertion de ce regretté ami.

La blouse était bleue, simple, sans broderies blanches, avec poignets boutonnés, col droit paré de plusieurs rangs de nervures (*jons*) et fermant au moyen de rubans de soie ou de toile.

Ces rubans de toile également utilisés pour nouer les tabliers, etc., se confectionnaient à la main sur un minuscule métier.

La blouse est faite de façon à pouvoir être mise aussi bien à l'endroit qu'à l'envers.

Peut-être fût-il un temps, où seuls les hommes mariés portaient la blouse bleue, où les jeunes gens devaient se contenter d'une blouse grise.

7. *Lo bé r'chat* (le beau rochet) était l'habit de cérémonie. Le *r'chat*, plus ou moins riche suivant les conditions de celui qui le portait, était, nous disait le R. P. Thiriot dans sa conférence du 11 février 1914, « à courte taille; mais si la taille était courte, on se rattrapait sur la longueur des pans, qui descendaient presque sur les talons. Nous avons vu, dans le pays de la Seille, un de ces habits de noce, datant de l'époque de la Révolution. Il était entièrement en soie. De loin il paraît gris, mais lorsqu'on le considère de près, on s'aperçoit que la soie est rayée. Ce sont de fines rayures bleues, blanches et rouges. Cela seul suffirait pour fixer la date de sa confection, car à aucune époque on n'a fait un si grand usage des couleurs nationales françaises qu'à l'époque de la Révolution. Ne pas les porter, c'était faire preuve d'incivisme, et à cette époque faire preuve d'incivisme, c'était signer son arrêt de mort... Cet habit se trouve actuellement dans le Pays de la Seille; par son origine authentique, il appartient au Pays Messin. » (Conférence manuscrite.)

Nous avons vu ce costume en 1908. Il confirmait les renseignements qui nous avaient été fournis par des personnes très âgées.

On trouve des dessins suffisamment exacts du *bé r'chat* dans la grande édition du poème en patois messin, le *Chan Heurlïn*, publiée en 1900, par l'éditeur Sidot, à Nancy, d'après les anciens dessins de Masson (vers 1842).

Ajoutons que les culottes étaient avec jarretières ou avec boucles d'argent. Les étoffes choisies pour la confection du *bé r'chat* étaient la tiretaine, la soie, le velours rouge, bleu ou rayé à grands carreaux.

8. Couvre-chefs. Autrefois, le paysan se coiffait d'un bonnet (*lè bonate*), tissé, bleu ou noir. Le bonnet de nuit était blanc. Chaque bonnet se terminait par une floche, la *cauquiate* (*kuïnkiate*).

Pendant l'été, on portait un chapeau de paille rond, à calotte hémisphérique et à larges bords. Un gros cordon entourait le bas de la calotte.

Le chapeau de dimanche et de fête était le chapeau à cornes, *lo chêpé è counes*. Il fut remplacé par le *haut-chèpiau* ou *chèpé haut*, le haut de forme.

La casquette (*kèsquète*) daterait, suivant les *anciens* du pays, de l'époque de la présence des Russses dans le Pays de Metz, en 1814. Sa forme a subi depuis cent ans maints changements de détail.



Le bé r'chat. Messine endimanchée.

Coucou. — On appelle *neige* (*nave*) *de coucou* la dernière neige de l'avant-printemps. Celui qui fait sonner l'argent de sa bourse quand il entend le chant du coucou pour la première fois, ne manquera pas d'argent dans le courant de l'année; mais s'il a faim, la *guigne* le poursuivra jusqu'au printemps prochain.

On appelle *crachat de coucou* les amas de liquide spumeux, analogue à la salive, dont certaines larves s'enrobent au sommet des graminées vers le temps de la fenaison.

Anciennement, les garçons et les jeunes filles aimaient à consulter l'oracle du coucou. Ils demandaient à l'oiseau combien de temps durera l'amour du galant ou de l'amie? dans combien d'années me marierai-je? combien d'enfants aurai-je à nourrir? quand mourrai-je? etc., et comptaient le nombre de fois que le coucou chantait avant de faire une pause.

Le coucou qui chante encore après la Saint-Jean, présage, pour l'année à venir, du malheur et des maladies.

— Avec les fleurs de coucou (primevère officinale), coupées au sommet de la hampe florale et disposées « à cheval » sur une mince ficelle tendue entre deux chaises, rassemblées finalement par un nœud, les fillettes confectionnaient au printemps d'odorantes balles de jeu.

Coune. — Ancien jeu de course. Celui qui était attrapé était *coune*.

Counète. — C'était le nom donné à Metz à la cornette blanche, le bonnet à bords garnis de tulle ou de dentelles tuyautées et appelées *mirlifiches*. De même que la coiffe simple (*cwèfe*), la counète se composait d'une pièce postérieure, le *fond* et, plus avant, d'une pièce rectangulaire, la *passe*, à laquelle venaient s'ajouter les *mirlifiches*. A l'intersection de la passe et du fond se trouvait un ruban à coulisse qui permettait de resserrer cette partie et



de donner au fond la forme d'une corne arrondie et relevée.

Les jours de fête, les filles et les jeunes femmes aisées portaient des *counètes* de tulle ou de mousseline, enrichies de broderies.

A Metz, la broderie à la main nourrissait tant bien que mal un grand nombre de brodeuses; elle était même la principale occupation des femmes de la petite ville de Gorze, laquelle, il y a 80 ans, comptait encore 1800 habitants.

Chez les marchands messins, on pouvait aussi acheter des broderies et dentelles de Lunéville, de Paris, de Flandre, etc...

La finesse du tissu des cornettes de luxe réclamait des soins particulièrement délicats, car une cornette souillée devait être démontée entièrement pour la laver. Aussi, cherchait-on à retarder la souillure causée par le contact de la chevelure grasse. A cet effet, on portait sous la *counète*, une sorte de béguin de toile fine ou bien pendant la saison froide, un bonnet fait de deux étoffes piquées. Cette coiffe, *le godron*, offrait en outre l'avantage de soutenir la cornette, de lui donner plus de raideur et d'en faire mieux ressortir la forme.

Chez les personnes âgées, le *godron* était de couleur sombre, de couleur blanche chez les jeunes.

Les *mirlifiches* de ces *counètes* de luxe étaient constitués de deux ou trois étages de dentelle brodée sur tulle ou sur mousseline plissée à petits plis.

Coupures. (Voir Plaies).

Courage. — Voici une conjuration qui nous semble empruntée à la magie noire. Pour devenir courageux, obtenir un *caractère ferme*, pour « être dur », écrivez sur deux billets, avec votre sang :

Ranuc † Malin † Fora consummatum est. In te confedo (sic), *Satana.*

Vous en avalerez un et porterez l'autre au col.

Couteau. — Jeu enfantin. En voici les différentes phases: 1) main, 2) dos, 3) poing, 4) fourchette, 5) balançoire, 6) troufignon, 7) plume, 8) bouche,

1° Poser le couteau sur la paume de la main, la pointe de la lame en avant. Une légère flexion du poignet exécutée un peu brusquement projette en l'air le couteau, qui doit tourner au moins une fois autour de son axe transversal, de sorte que la lame, lors de la chute du couteau, vienne s'enfoncer plus ou moins verticalement dans un tas de terre meuble ou de sable aménagé à cet effet.

2° Mouvement et résultat analogues avec le couteau placé sur le dos de la main.

3° Faire un poing et tenir la main paume en dessus. Le couteau est posé dans la rainure entre les ongles et le thénar, la lame dirigée sur le pouce. Un mouvement brusque de pronation vers le sol, fait tourner le couteau dont la lame entre dans la terre.

4° Fléchir le médius et l'annulaire, placer le couteau en travers sur le petit doigt et l'index, la lame dans la direction du pouce et la main en

supination. Renouveler le mouvement de la phase précédente.

5° Prendre la pointe de la lame entre les extrémités du pouce et de l'index, la serrer légèrement et faire exécuter au couteau qui pend plusieurs mouvements de pendule. Quand le couteau atteint une position presque verticale, la pointe en bas, le lancer d'un coup sec vers le sol, pour que la lame puisse s'y enfoncer.

6° Tandis que l'index et le pouce tiennent le couteau, la lame en bas, rapprocher le pouce et l'index gauches en flexion, de façon à ce qu'ils forment un anneau. On laisse choir le couteau à travers cette ouverture et la lame entre dans le sol.

7° Saisir la lame entre l'index et le pouce droits de sorte que le couteau se trouve placé dans l'axe du pouce. Lever la main et, d'un petit mouvement sec, faire tourner le couteau en lâchant prise. Le couteau bascule, et sa lame doit se ficher en terre.

8° Fixer la pointe de la lame entre les lèvres ou les incisives en tenant la tête baissée. En levant la tête brusquement, on lâche le couteau qui se dresse en l'air le manche en haut, et doit retomber verticalement et tenir debout la lame en terre.

L'essentiel, dans ce jeu d'adresse, est que la lame du couteau soit toujours bien fichée en terre. Si le couteau ne tient pas bien debout, si la distance entre l'extrémité du manche et le sol mesure moins que la largeur de l'index et de l'annulaire du joueur, celui-ci est obligé d'interrompre le jeu et doit recommencer par le numéro manqué après que les joueurs suivants ont joué. Le joueur qui réussit les huit numéros en une fois gagne la partie. Les autres continuent jusqu'à ce que tous aient réussi. Le dernier est condamné à « tirer la chevillette ». On enfonce dans le tas de sable un fétu de paille ou une chevillette de bois et n'en laisse émerger que la pointe. Le perdant s'agenouille, approche la bouche de la chevillette pour la saisir du bout des lèvres ou avec les dents. En ce moment, les compagnons de jeu s'amusent à appuyer sur sa tête et la pressent contre terre. Heureux celui qui est assez leste et habile pour retirer la chevillette avant d'avoir les lèvres et la figure pleines de terre ou de sable.

— Ne jamais enfoncer la pointe d'un couteau dans du pain, si l'on ne veut faire souffrir une âme errante. Fait-on tourner, sur un meuble, un couteau autour de son axe transversal, la pointe de la lame montre, au moment de l'arrêt, de près ou de loin, la personne qui mourra la première. Vous fait-on don d'un couteau, ce couteau coupera l'amitié si le donateur ne reçoit pas un sou en échange. Retournez toujours un couteau dont le tranchant regarde en l'air, car les âmes errantes pourraient se blesser et souffrir. Si quelqu'un oublie un couteau chez vous, ne le lui rapportez pas, mais avertissez-le; il importe qu'il vienne le chercher lui-même.

Couvre-feu. — Le couvre-feu aurait été établi à Metz en 1431. Après la bataille de Bulgnéville, des soldats débandés vinrent à Metz, et trois d'entre eux assaillirent, la nuit, sur le pont Saint-Georges un nommé Jehan Regnault qu'ils jetèrent à la rivière. Les magistrats décidèrent alors « de faire sonner chascune nuict eune grosse cloche à Sainct-Salvour, et que nuls ne nulles n'allat après la dicte cloche sans lanterne, sur 40 sols de Mez et don rouwat de la Justice ». Plus tard, paraît-il, ce fut une cloche de l'église Sainte-Croix, c'est-à-dire une des cloches que les Messins avaient prises dans certain village à la suite d'une expédition. (*Affiches des Evêchés*, 1789, n° 5).

Depuis 1816, le couvre-feu est sonné par une petite cloche suspendue au-dessus de la cabine du guetteur de la Cathédrale. Le peuple messin lui a donné le nom de Mlle de Turmel et y attache la légende suivante, que nous empruntons à l'ouvrage: *La Cathédrale*, publié sous la direction de M. Marcel Aubert (1931): « Il était une fois, il y a bien longtemps, une jeune fille de Metz, qui avait un fiancé. Un soir, elle l'attendit vainement et, quand à dix heures une cloche lointaine sonna, elle sentit son sang se glacer dans ses veines et ses yeux se remplirent de larmes. Le lendemain, elle apprit que son fiancé avait été tué, durant la nuit

précédente, à l'heure même où elle avait eu un sinistre pressentiment. Dès lors, éternelle fiancée inconsolable dans ses voiles de deuil, elle fit fondre une cloche, dont elle fut la marraine, et la donna à la Cathédrale afin que, chaque soir, les fidèles joignent leurs prières aux siennes pour le repos de l'âme du cher disparu. »

A dire le vrai, cette cloche fondue pour l'hospice Sainte-Catherine de Verdun, en l'an 10 de la République Française, a été acquise en 1816 par M. Joseph de Turmel, qui l'a donnée à la ville de Metz pour qu'elle servît à sonner, le matin, l'heure du balayage des rues, et, le soir, de 10 heures moins dix à dix heures, « la retraite des bourgeois ». Seule, la dernière partie de cette coutume s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

La sonnerie du couvre-feu a existé non seulement dans d'autres villes du département, mais dans quelques villages entourés de forêts ou de marécages, par exemple à Helstroff. Elle devait guider le voyageur attardé dans la nuit et lui indiquer la direction à suivre pour atteindre sans encombre le village.

Crampe. — Contre les crampes d'estomac: tisanes de menthe, de camomille, de feuilles de laurier, de mélisse; craie blanche ou poudre de coques d'œufs; eau de poulet, bouillon de veau; macérat, dans du vin blanc, de racine d'angélique ou d'aunée; poudre de pierre à briquet délayée dans de l'eau claire de fontaine; compresses chaudes de sainfoin, assiettes ou briques, etc..., chauffées appliquées sur le creux de l'estomac.

Contre la crampe des jambes: poser les pieds sur un pavé très froid; se serrer le mollet avec une jarretière, appliquer sur le mollet une compresse imbibée d'eau glacée ou un objet très froid.

Crapaud. — L'âme d'un trépassé est parfois condamnée à passer une partie de son purgatoire dans le corps d'un crapaud, lorsqu'il lui faut expier une faute particulièrement grave en conséquences. On trouve alors ce crapaud aux abords d'un sanctuaire, près d'une croix de carrefour ou sur la tombe du défunt; on peut aussi l'apercevoir dans la cave de l'habitation du défunt, sous un tonneau ou sous une pierre, surtout sous le seuil de la porte d'entrée de la maison.

Suivant une légende, la fée Mazurine est encore toujours prisonnière dans les ruines du Héraple (près de Cocheren). D'ordinaire, elle est métamorphosée en crapaud; mais, tous les sept ans, elle se transforme, une nuit durant, en corbeau ou en dragon ailé.

Une autre légende nous conte l'histoire d'une belle princesse malheureuse qu'un maléfice a changé en hideux crapaud; le vaillant jeune homme qui aura le courage d'embrasser ce monstre à trois reprises, lèvera le méchant sortilège et deviendra l'heureux époux de la riche princesse.

Une croyance populaire fait du crapaud le gardien de trésors cachés. A ce sujet, nous renvoyons le lecteur à la légende du *Veau d'or*. (Voir: Saint-Blaise). Quelquefois ce gardien mystérieux n'est rien autre que Satan lui-même. Nous en étonnerons-nous, après avoir appris que le Maître de l'enfer se présente sous cet aspect à l'adoration de ses fidèles sujets, au Sabbat? Les plus anciens du pays racontent aussi que les sorciers et sorcières revêtaient un crapaud d'un mantelet de velours rouge ou noir, paraient l'animal de livrées vertes et le « baptisaient » ensuite au nom du diable.

Généralement, le crapaud est une bête abhorrée et que l'on craint. Les vignerons mosellans qui le rencontraient ne manquaient pas de confectionner, d'un morceau d'échalas, posé en porte-à-faux sur une pierre, une sorte de trébuchet au moyen duquel ils projetaient dans les airs l'infortuné batracien. Les maraîchers s'entêtent de même à détruire les crapauds, persuadés qu'ils sont que cet animal fouit le sol à l'égal de la taupe, et qu'il est l'auteur des galeries superficielles, qui ravagent leurs planches de semis.

Pourtant les grand'mères prétendaient qu'il prononçait, lorsqu'il *criait*, deux mots patois en plaignant le triste sort du pauvre laboureur; il disait: *poure home ! poure home !* (pauvre homme).

Cependant, combien de fois n'avons-nous pas entendu dire que, au temps d'une épizootie, il fallait arracher le pavé de l'écurie et rechercher le vilain crapaud, cause de tout le mal ! On ne doit jamais oublier de soulever la pierre du seuil, quand on n'a rien trouvé; car là on le trouvera sans faute. La mort de l'animal amènera la guérison du bétail.

Selon une autre croyance populaire, celui qui mange du crapaud, devient fou.

Parfois, un crapaud pénètre dans les voies génitales d'une personne du sexe féminin et y cause une étrange maladie appelée *lè marice*. Plus d'une vieille grand'mère nous a affirmé que cette maladie pouvait également provenir d'un têtard avalé par mégarde; l'animal se développerait ensuite dans l'abdomen et réussirait finalement à se loger dans l'utérus. (Voir: *marice*).

Le crapaud était employé pour guérir diverses maladies. Il était alors défendu de le tuer d'un coup de fourche ou de l'écraser avec une pierre ou une pelle. On devait l'empaler vivant et le laisser sécher au soleil; puis on soumettait le corps desséché à l'incinération dans un four à pain.

On appliquait cette *poudre de crapaud* sur le nombril d'une personne atteinte de *marice* ou de métrorragie. Un sachet de cette poudre placé sur la région lombaire devait guérir l'hydropisie. On extrayait aussi une huile du corps du crapaud et l'employait contre les douleurs inflammatoires des articulations. Le *cancer rongeur* (squirre) était recouvert d'un crapaud (voir: *chancre*). Enfin, on suspendait un crapaud vivant au pied du lit des femmes malades (rhumatismes, affections abdominales); si le corps de l'animal venait à enfler, et si des pores de la peau suintait une bonne quantité d'humeur blanche ou jaunâtre, la guérison paraîssait assurée.

L'enfant qui injurie quelqu'un en l'appelant crapaud, ne grandit pas trois jours durant.

Le regard du crapaud est fascinant et maléfique; même les oiseaux le craignent et l'évitent.

Craqueuhhe. — Etre fantastique ressemblant assez bien au Croquemitaine et à *l'Homme-au-sac*. Ses lieux de repaire étaient les bois, les puits, les anciennes carrières de pierres, en somme tout endroit interdit aux enfants. Le Craqueuhhe avait d'énormes mâchoires, des dents de loup et une barbe en broussailles. A la tombée du jour, il quittait sa retraite mystérieuse et se rapprochait des habitations. Il guettait les enfants désobéissants qui s'attardaient sur les routes ou dans les prés, les pourchassait, les attaquait et les croquait à belles dents. Se tenait-il caché au fond d'un puits, il ne manquait jamais de saisir l'enfant qui osait pencher la tête par-dessus la margelle, et le noyait.

Crécelle (en patois: *tertèle, trétrèle*). — Jadis, le lépreux messin était autorisé à quitter sa borde le jour du Jeudi-Saint et d'aller demander la charité dans les rues de la Cité; il devait signaler son passage en agitant sa *tertèle*.

Dans nos villages, les crécelles entrent en action au lieu de cloches pendans les jours de la Semaine-Sainte, pour annoncer les offices religieux. Cette coutume existait autrefois aussi à Metz. Elle fut supprimée au 18e siècle. Une ordonnance du 4 avril 1716 prescrivait: « De par le Roy, Monsieur le bailli de Metz et Monsieur son lieutenant général de police..., pour empêcher les désordres que causent le bruit et l'assemblée des petits garçons, qui s'attroupent pendant la Semaine-Sainte avec des marteaux et autres instruments, sous prétexte de la cessation des cloches pendant les jours de la Passion..., avons fait défense à toutes personnes de laisser aller leurs enfants dans les rues avec des marteaux et autres instruments, de faire du bruit pendant la Semaine-Sainte, à peine de trois livres d'amende contre leurs pères, mères ou tuteurs, applicable moitié à ceux qui les arrêteront, et de répondre en leur nom des désordres qu'ils pourraient causer. Ordonnons que tous les enfants qui seront trouvés dans les rues avec ces sortes d'instruments, seront conduits par les sergents du bureau des pauvres, dans l'hôpital Saint-Nicolas, pour y demeurer jusqu'au lendemain de Quasimodo, pendant lequel temps

ils seront soumis au pain et à l'eau, et sera payé par lesdits pères, mères et tuteurs, trente sols audit hôpital avant de les en faire sortir. »

Une nouvelle ordonnance parut le 13 mars 1728. Le 17 mars 1758, la police renouvela la défense en faisant afficher: « Il est donné avis que les enfants qui seront trouvés dans les rues avec des marteaux et autres instruments, seront conduits au Violon, à la diligence des commissaires de police, qui requèreront main forte à cet effet. »

Aujourd'hui, le marteau, appelé en patois : halère (buse), peut-être parce qu'il ressemblait vaguement à un oiseau aux ailes éployées, n'est plus en usage dans nos campagnes. Les trétréles sont des moulinets et le type généralement adopté est la crécelle qu'on trouve en ville chez les marchands. Dans quelques localités, le chef des crécelleurs porte sur sa poitrine *la grande trétrelle*, appelée parfois: *brouwant*, *browant*, c'est-à-dire une boîte avec manivelle, dans laquelle est un cylindre assez long dont l'aire latérale est garnie de plusieurs caboches, correspondant chacune à un marteau; lorsque la manivelle tourne, les marteaux soulevés alternativement se rabattent sur une boîte sonore. Le bruit de la *grande tétrelle* portant plus loin que celui des autres, les crécelleurs n'avaient pas besoin de s'éloigner par trop du village pour annoncer l'office aux fermiers habitants à l'écart.

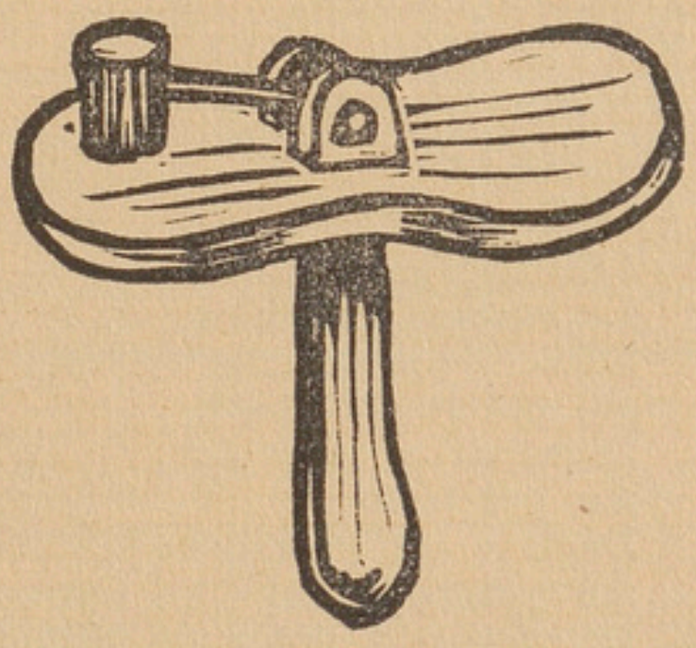

Marteau dit halère.

Anciennement, les crécelleurs profitaient de leur dernière tournée, le Samedi-Saint avant l'office matinal, pour recueillir dans chaque habitation leur salaire, consistant surtout en œufs et en quelques pièces de menue monnaie. Dans d'autres communes, la quête avait déjà lieu « au dernier coup » des ténèbres du Vendredi-Saint. Le fruit de la quête était partagée entre les crécelleurs; ou bien, ils se réunissaient dans la demeure de l'un d'entre eux, où la maîtresse de la maison leur faisait des crêpes avec une partie des œufs recueillis; le reste était départagé.

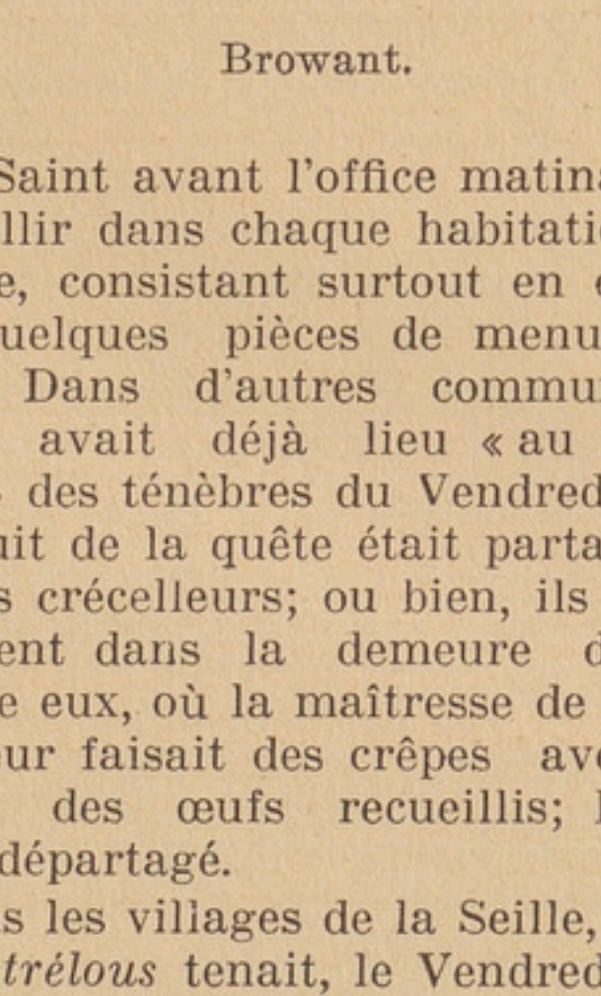

Browant.

Dans les villages de la Seille, le chef des *tétrélous* tenait, le Vendredi-Saint, sa crécelle renversée, le bas en haut. Après l'office des ténèbres, un enfant devait faire trois fois le tour du maître-autel en courant. Ses compagnons le poursuivaient et cherchaient à le frapper; puis, ce *Judas* s'enfuyait à toutes jambes par la grande allée de la nef jusque sur la place devant l'église, pourchassé par les crécelleurs.



Trètrèle.

Voici, d'après la revue *Elsass-Land*

und Lothringer Heimat (1926), comment les crécelleurs annoncent actuellement encore les offices des ténèbres à Albestroff. A chaque noire sous les portées correspond un roulement des crécelles.

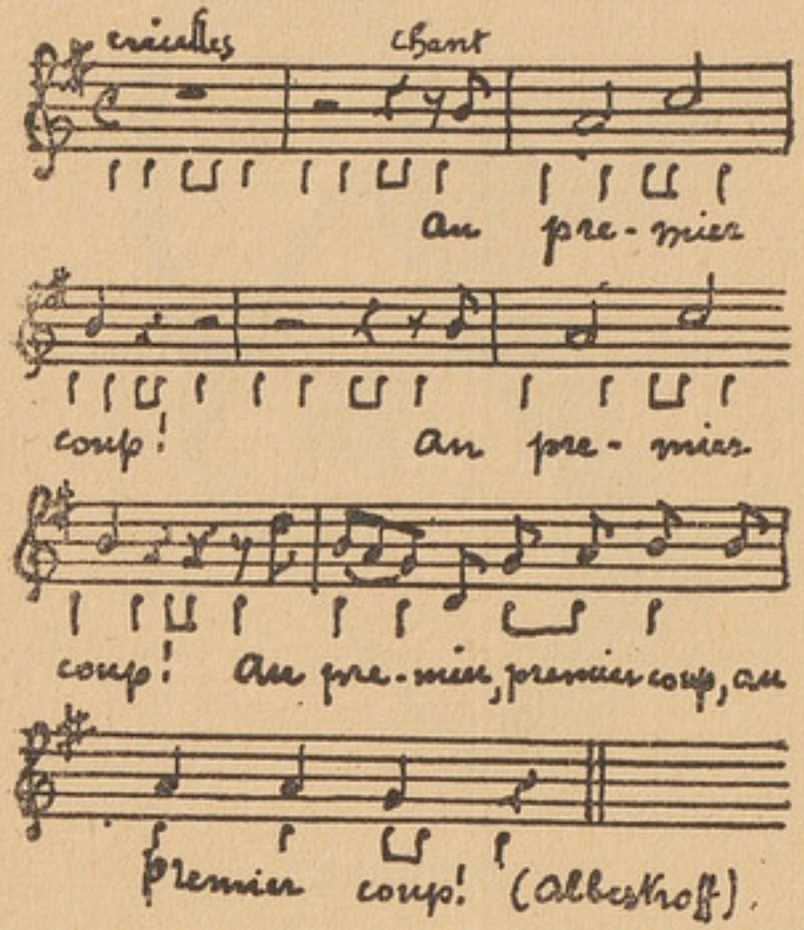

Pour Charly et Verny, nous avons noté les airs suivants:

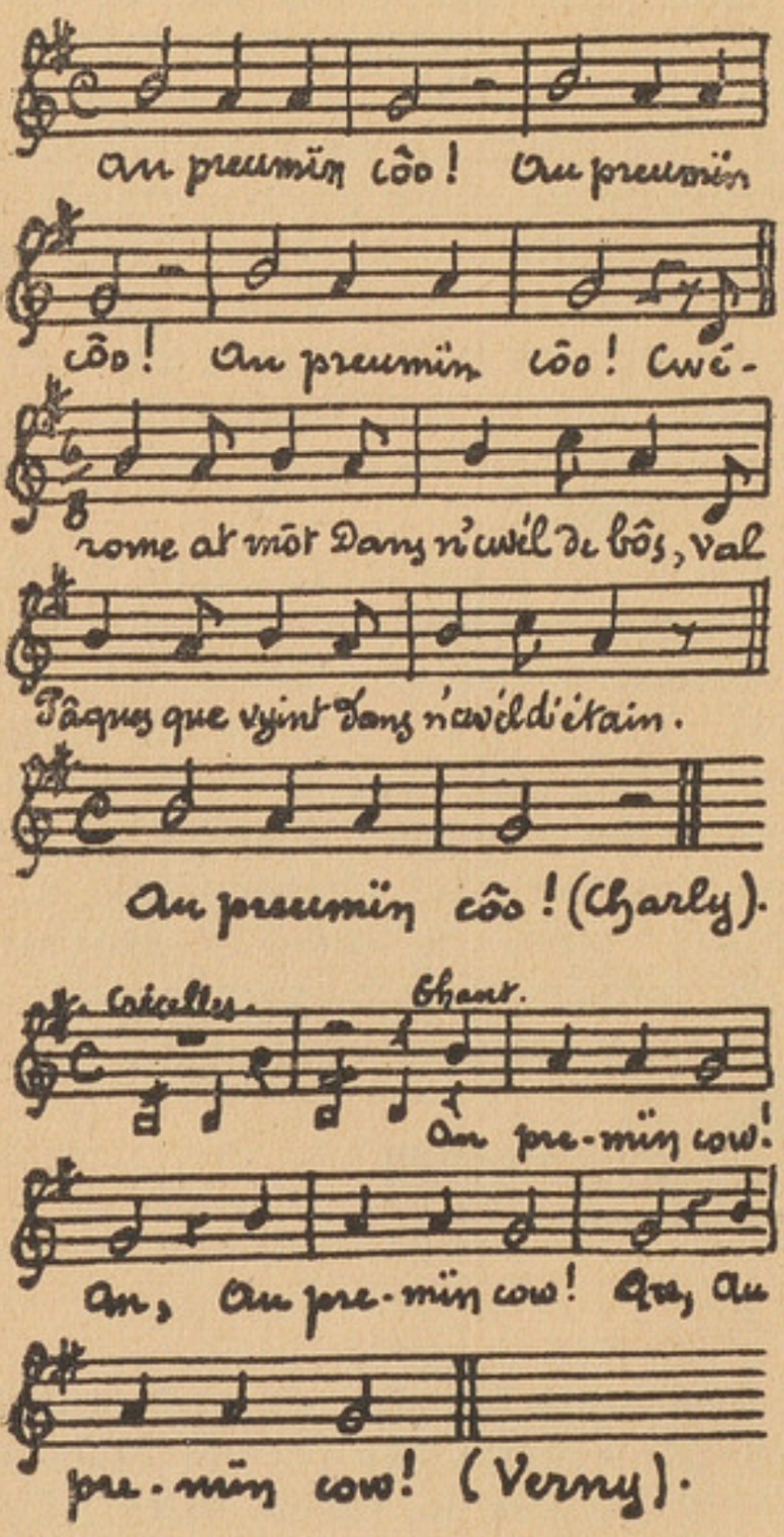

Aux paroles chantées: *Au premïn côo!* succède chaque fois le bruit des crécelles. A Verny, le bruit se fait avant l'annonce et après, au commencement des quatrième et sixième mesures.

A Pagny-lès-Goin:

Au premier coup!
Préparez-vous!
. . . . . .
Au deuxième coup!
Habillez-vous!
. . . . . .
Au troisième coup!
V'nez avec nous!

Quant au chant de la quête des œufs, voici quelques textes que nous avons pu glaner:

A Saint-Julien-lès-Metz on chantait:

Au darien cow!
Lo cwérome at mout
Dezos eun' cwéle de bous;
Au pré Rousi
D'zos i creus'li,
Au pré Calïn
Dezos i peumïn,
Au pré Jalay
Dezos eun' teupnay';
Au pré Jilon
Dezos i hhèdon.

[Au dernier coup!
Le carême est mort.
Dessous une écuelle de bois;
Au pré Rousi (lieudit)
Dessous un groseiller;
Au pré Colin
Dessous un pommier;
Au pré Gelé
Dessous une potée de légumes;
Au pré Gilon
Dessous un chardon.]

Pour Charly, nous avons noté:

Cwérome at mout
Dans n' cwéle de bôo,
Val Pâqu' que r'vyint
Dans n' cwéle d'élain.

[Carême est mort.
Dans une écuelle de bois,
Voilà Pâques qui revient
Dans une écuelle d'étain.]

Dans la vallée de la Seille, on chantait:

Au darien coup!
Lo cwérome ot mout
Dans eun' cwélote de bous.
I r'vyinrè dans in an
Dans eun' owélot' d'ergent.

[Au dernier coup!
Le carême est mort
Dans une écuelle de bois.
Il reviendra dans un an
Dans une écuelle d'argent.]

ou bien:

Au darien coup!
Cwérome ot mout;
Frécaissieuz les ieus,
Cwérome ot d'fieus.

[Au dernier coup!
Carême est mort.
Fricassez les œufs,
Carême est dehors.]

enfin:

Au darien coup!
Lo cwérome ot mout.
I r'vyinrè demain
Dans eun' cwélote d'étain.

[Au dernier coup!
Le carême est mort.
Il reviendra demain
Dans une écuelle d'étain.]

Dans la contrée du Pays-Haut (*Austrasie* 1853, p. 150), les crécelleurs chantaient autrefois une mélopée certainement très ancienne. L'auteur de la notice ayant transcrit le texte en bonne partie d'après la phonétique du patois messin, nous nous permettons de faire les quelques rectifications nécessaires.

Entendeuz tous(s)
Si (l') laon ot èvo nous.
Qu'ot-ce qu'i-n-y fat?
I mainge tortot not' cha;
J'olans l' touwey èvo not' grand cowtéy,
Et je l' maingerans èvo not' grand cuiyéy.

[Entendez tous
Si (le) loup est avec nous.
Qu'est-ce qu'il y fait?
Il mange tout notre viande.
Nous allons le tuer avec notre grand couteau,
Et nous le mangerons avec notre grande cuiller.]

A Albestroff, les crécelleurs font encore leur tournée matinale du Samedi-Saint et chantent, sur l'air de la prose pascale, les couplets suivants:

J'ai un z-oiseau dans mon panier,
On dit qu'il sait très bien chanter:
Alleluia! (ter).
Alleluia, du fond du cœur!
N'oubliez pas les tétrelleurs,
Un jour viendra, où Dieu vous le rendra:
Alleluia! (ter).

Leur refuse-t-on le « don » réclamé, ils continuent ainsi:

Vous avez mis vos poul's couver,
C'est pour ne pas nous en donner.
Un jour viendra, où ç'la crèvera.
Alleluia! (ter).

A Secourt, le Samedi-Saint, les crécelleurs font la quête des œufs en chantant sur l'air de la prose pascale: *O filii et filiae* les couplets suivants:

Je vous salue avec honneur;
N'oubliez pas les enfants de chœur,
Et le bon Dieu vous le rendra. Alleluia.

***

Et si vos poules ont bien pondu,
Vous donnerez, bien entendu,
Des œufs au panier que voilà. Alleluia.

***

Et si vous n'avez pas d'œufs,
Donnez un sou, donnez-en deux,
Donnez-en plus, ça vous ira. Alleluia.

***

Que Dieu bénisse la maison,
Et lui donne en toute saison
Des sous, des œufs, et cetera. Alleluia.
(Textes patois, p. 352).

Le comte de Puymaigre a publié dans Mélusine une ancienne chanson que les crécelleurs chantaient de porte en porte, le Vendredi-Saint:

Entendez tous, pécheurs et pécheresses,
L'on m'a menée joyeuse sur la liesse,
Car pour nous tous souffrir pour Jésus-Christ.
Et à la croix pendu en escupi.
Entendez-moi, Seigneur, je suis marrie,
Lorsque je suis dans la baïbaïe,
De mon cher fils qui veut perdre la vie,
Il veut mourir, la mort l'a desservi.

O faux Juifs, que vous avez si fait!
Traître Judas, tu t'es trahi su' l' plat,
Tu ne saurais t'excuser du forfait.
Quand ton Seigneur vendu par ton méfait,

Tu le vendis aux Juifs faussement,
Tu as reçu trente pièces d'argent,
Dont tu en eus le double en paiement,
Au feu d'enfer t'en souffres les tourments.

Crègne. — La *crègne* — dans le Saulnois: *lo pâle, lo paléje* — signifiait primitivement le lieu (Saulnois: *pale*) où se réunissaient pour la veillée les femmes et les filles qui y passaient leur soirée à filer, à tricoter, à se raconter des histoires et à chanter les anciennes complaintes populaires.

Dans chaque village on comptait plusieurs *crègnes*. S'y assemblaient généralement les membres plus ou moins apparentés à la même famille et des personnes amies.

Au dix-huitième siècle, les veillées avaient déjà perdu leur cachet ancestral. Trop souvent y régnait la licence. Pour cette raison, l'évêque de Metz, Mgr de Saint-Simon essaya de les supprimer. Du reste, les fermiers et gros cultivateurs propriétaires qui se considéraient comme des *gentils-hommes* ou *nobles de la campagne*, prenaient soin de se mettre au rang, et recherchaient des alliances matrimoniales assorties, défendirent à leurs filles de participer à ces réunions plus ou moins licencieuses. A Novéant, par exemple, on a gardé le souvenir d'une certaine *crègne* appelée la *Crègne Lambert*, un vrai lieu de débauche où les filles, dit-on, se montraient dans le costume d'Eve.

Sans doute, les cultivatrices et vigneronnes honorables continuèrent-elles la coutume jusque vers 1870, mais elles savaient éloigner de leur *crègne* ou *paléje* toute personne non convenable. Les autres *crègnes* étaient fréquentées par les filles et les femmes des tâcherons, des *hartads*.

Les premières veillées commençaient d'ordinaire après la Saint-Martin, le plus souvent vers la Toussaint, lorsque tous les travaux des champs étaient terminés. Après la collation du soir, entre 5 et 6 heures, les filles et les mères de famille quittaient leur demeure et se rendaient dans la maison où avait lieu la veillée. L'une prenait son rouet (*torat*) et la quenouillée de chanvre, une autre son devidoir pour mettre le fil en peloton ou en écheveau, une autre emportait de la toile d'un dessus de duvet,afin d'orner le *plumon* d'un entre-deux ou d'une broderie au point-de-croix. Le nombre d'une *crègne* était de 10-12 personnes, rarement plus, et les ménages auxquels appartenaient les *crègnerasses* (fileuses) se partageaient les veillées à tour de rôle. Chaque ménage participait aux frais de chauffage et du luminaire; l'un apportait quelques rondins de bois, l'autre de l'huile pour la lampe (*copion*) ou une chandelle de suif que l'on fixait sur un long chandelier de bois, le *bèyboc* ou le *tocad*. D'ordinaire

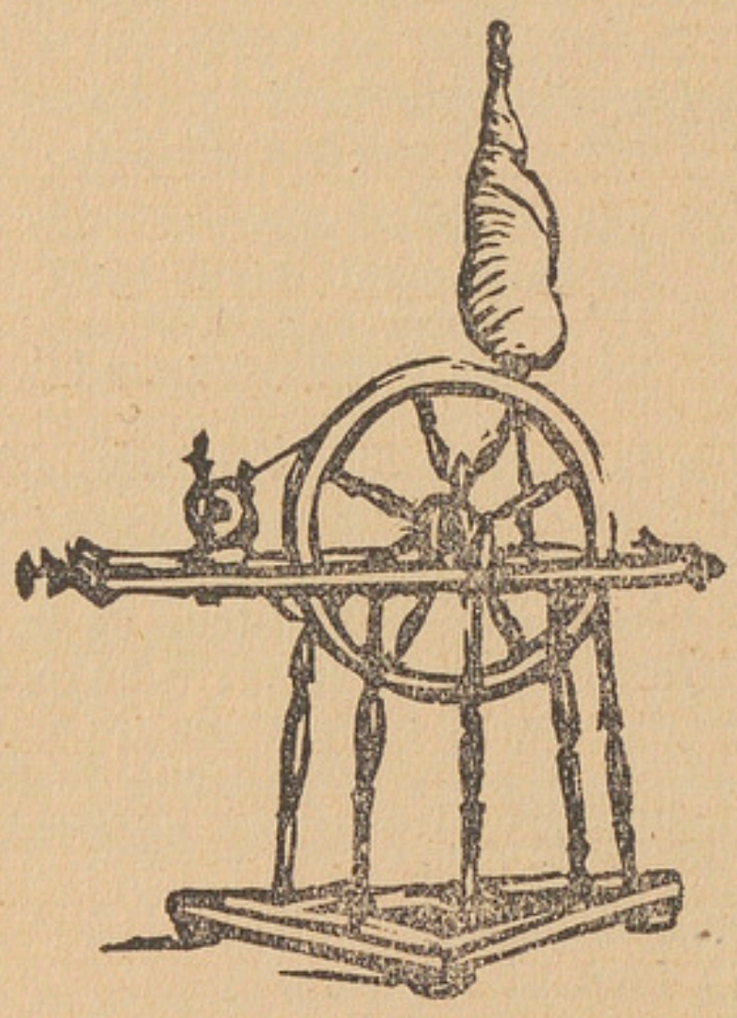

Torat (rouet).

les fileuses se pourvoyaient chacune d'une chaufferette (*covat*) garnie de charbons, et comme l'assemblée se réunissait de préférence dans la *pale* ou belle chambre, laquelle était moins froide parce qu'adossée à la grande cheminée, souvent il n'était pas besoin de se tenir dans la cuisine à proximité de l'âtre et les rondins de bois devenaient inutiles. Anciennement, il n'y avait pas de *crègne* le samedi.

Pendant que les unes filaient, que les autres dévidaient, brodaient ou tricotaient, les langues allaient leur train. On commençait par les commérages, débitait des devinettes, des *fiauves* (contes), narrait des histoires de sorciers et sorcières, parlait des *satrés*, de la

Haute-Chasse, du Sabbat, des revenants, contait de vieilles légendes du pays et, bien souvent, les divers numéros du long programme étaient entrecoupés de chansons que les jeunes apprenaient des vieilles, et par des amusements (jeu de l'aiguille, jeu de la savate, etc....)

Vers 9 heures du soir, les *crègnerasses* prenaient une légère collation, la *p'tiate receune:* une tartine de lard, une *frottée* garnie d'échalote finement découpée, ou une tartine de fromage; anciennement chaque personne apportait sa portion à la réunion. Ensuite tout le monde quittait la *crègne* pour respirer un peu d'air frais devant la maison. Quelques filles profitaient de cette sortie pour se rendre compte de ce qui se passait dans une autre veillée, ou bien elles allaient *dayeu* (voir: dayement) à la fenêtre de leurs connaissances. Presque toujours des garçons du village se trouvaient postés devant la *crègne* et y attendaient les jeunes filles pour s'entretenir avec elles. Mais ce n'était pas cette seule distraction que recherchaient les jeunes gens à qui l'entrée de la veillée était interdite. D'aucuns s'amusaient à des *dayements*, d'autres prenaient un torchon de tiretaine ou de la paille et façonnaient un bouchon qu'ils enduisaient de matières malodorantes. Ce *crèmesat* (ou *keumehhat, cïnse*) était allumé et enfoncé dans l'ouverture extérieure du canal communiquant avec la pierre à évier. La fumée âcre et le goût de *brûle* gagnant la chambre, les fileuses troussaient leurs jupes et regardaient si les charbons de leurs chaufferettes n'avaient pas mis le feu aux vêtements. Naturellement ces espièglerie ne manquaient pas de provoquer des réflexions acerbes et parfois des altercations avec les garçons.

Les jeunes gens se plaisaient maintes fois à effrayer les filles lorsqu'elles quittaient la veillée vers 11 h.-minuit. A Pommérieux, par exemple les garçons traînèrent un cheval péri et congelé jusque devant la porte de la *crègne* et le dressèrent de sorte qu'il vint à choir dans l'allée au moment où les *crègnerosses* ouvraient la porte.. Une autre fois, ils attachèrent au-dessus de la porte d'entrée, à l'intérieur de la maison, un seau de bois rempli de matières fécales; une planchette suffisamment longue était fixée au fond du seau et ce levier était fixé à la porte de manière qu'en ouvrant cette dernière le contenu du seau se déversât sur la fileuse qui sortait. D'autres tendaient à quelques centimètres du sol, des cordes sur le passage des fileuses, et il est arrivé que certain galant éconduit et furieux profitât de l'obscurité de la nuit pour donner à la jeune fille une méchante correction. A Pommérieux, une fille fut même entièrement déshabillée et obligée de rentrer toute nue chez ses parents après avoir reçu une bonne fessée.

En revenant chez elle, la maîtresse de la maison trouvait un lit bien chauffé. C'est que le mari y avait déjà dormi durant quatre ou cinq heures. Il se levait au retour de sa femme, s'habillait, avalait une goutte d'eau-de-vie et se rendait dans la grange, battait au fléau quelques gerbes de blé et regagnait ensuite le lit conjugal.

Crepé. (Voir: *chache-crepé* et *vahh-crepé*. — Primitivement le crepé était fait avec de la *meurate* (voir ce mot).

Crevasse. — Pour guérir les gerçures, fentes ou crevasses des mains, des lèvres, etc., on faisait usage du suif de chandelle. Avant de laisser dégoutter sur la main crevassée le suif de la chandelle allumée, on se lavait la main dans sa propre urine. Les frictions avec du saindoux étaient aussi à la mode, ou bien un onguent composé d'un tiers de cire et de deux tiers d'huile de noix ou de noisette. D'autres appliquaient des compresses imbibées d'un décocté de lierre terrestre auquel était ajouté du suc du *géranium colombinum L.*

Cri des marchands. — Voici quelques *cris* du « bon vieux temps »:

— Cri du lait: *Ori-lace!*

— Cri du vin; pour annoncer la mise en perce d'un tonneau chez le tavernier, le crieur portait un broc en bois et criait:

I! ah! ah!
Tâtez, missés
Don bon vïn nové.
E quète cure sous lo pat
Dans lè cave de Monsieur Jénat

Dans lè rawe aux Oussons.
Ah! bon, bon! Ah! bon, bon!

Au lieu de *I! ah, ah!*, d'autres criaient: *it au!*

— Cri du vendeur de *flans:*

Les flons tout chauds!
Ah, ils sont tout chauds, tout bouillants!

— Cri des chaudronniers:

Magni! Magni!

— Cri des vendeurs d'oublies:

Voilà l'plaisir, Mesdames, Messieurs,
Voilà l'plaisir,
Régalez donc ces dames!
Voilà l'plaisir.

Croissance. — Celui qui enjambe le corps d'un enfant l'empêche de croître.

Croix. — Pendant la nuit, les âmes errantes viennent se reposer auprès des croix, de préférence au pied d'une croix érigée à un carrefour.

Celui qui passe devant une de ces croix après le coucher du soleil, au milieu de la nuit surtout, ne doit pas faire le signe de croix; le diable qui règne depuis le coucher du soleil jusqu'au premier chant du coq pourrait se venger.

Trouve-t-on sur son chemin deux brins de paille ou morceaux de bois placés en forme de croix, il faut s'empresser de les écarter, afin de détruire ce mauvais présage. Aperçoit-on cette croix de malheur dans la demeure d'un malade ou lorsqu'on rend visite à un malade, c'est que celui-ci mourra.

Les croix blanches peintes au-dessus des portes d'habitations ou d'écurie, les croix tracées à la craie rouge ou avec de la tuile rouge dans les lieux habités doivent préserver les habitants des maléfices et des mauvais esprits.

On traçait une croix sur le mur de l'âtre ou sur la cheminée, afin de protéger le foyer contre le feu du ciel et l'incendie.

La personne qui a acheté une bête, fait le signe de la croix sur le front de l'animal au moment où elle l'emmène chez elle.

Voulez-vous empêcher le *satré* de vous cauchemarder pendant votre sommeil, façonnez quatre petites croix avec des fétus de paille et placez-les aux quatre coins de votre lit.

Voici un phylactère contre les dangers du feu et de l'eau et garantissant l'heureuse délivrance d'une femme enceinte:

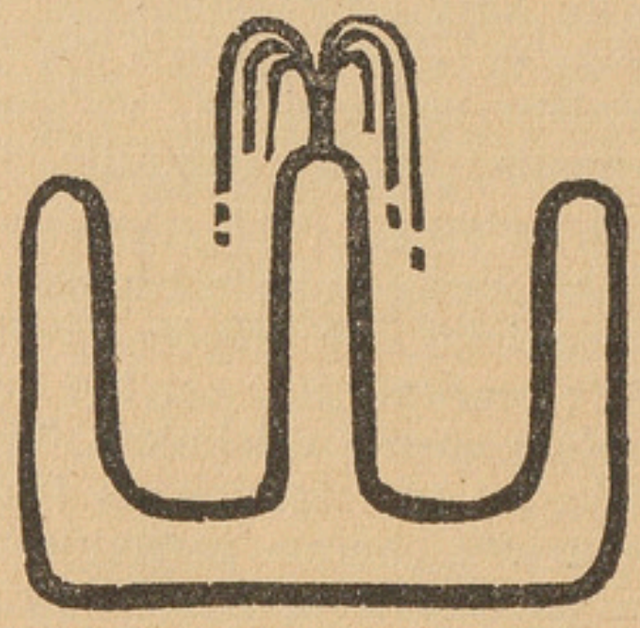

Sainte vraye Croix adorée,
Qui du corps de Dieu fut née
Et de grand sueur arrosée
Et de son sang enluminée,
Par ta vertu, par ta puissance,
Deffends mon corps de male mé-
[chance.
Et m'octroye par ton plaisir
Que vray confez puisse mourir.
Ainsi soit-il!

La Croix-au-Loup. — Jusque vers 1900, à Gorze, les personnes du sexe

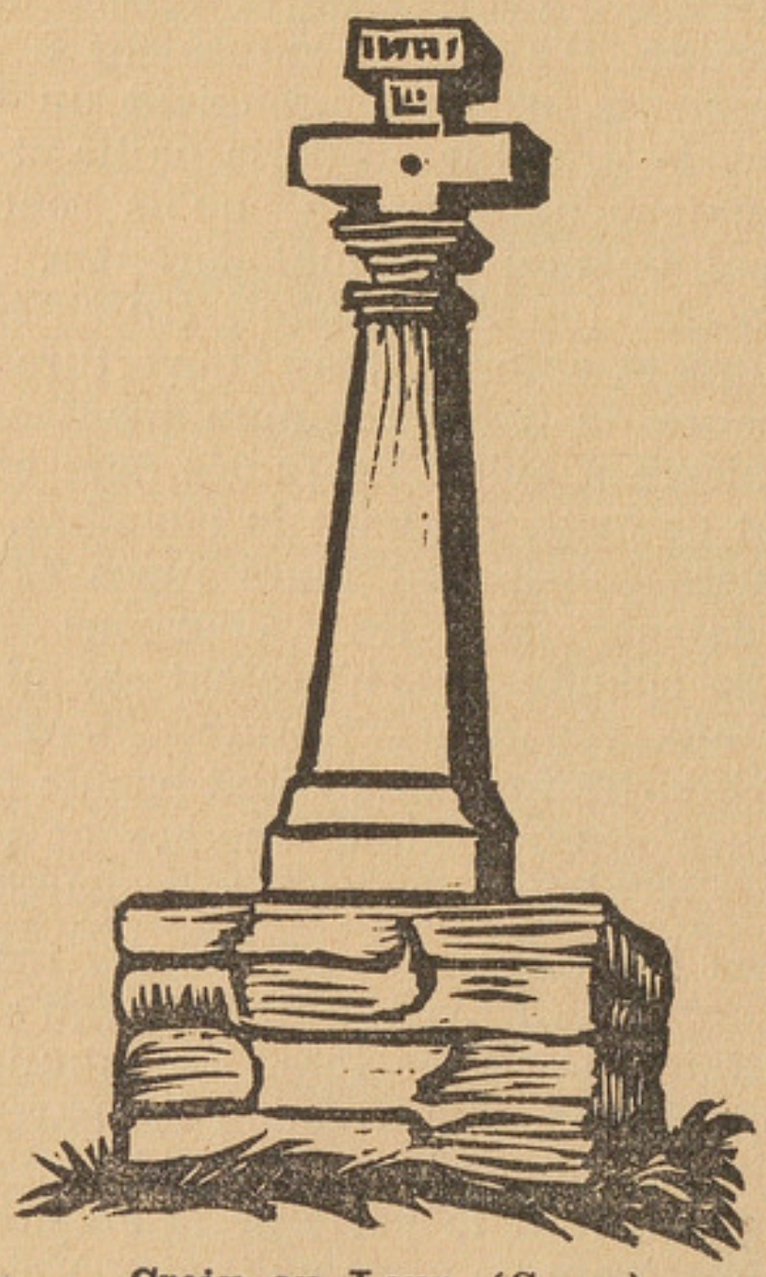

Croix au Loup (Gorze)
Sous l'inscription INRI on lit la date 1607

féminin et quelques hommes avaient coutume d'aller, le jour du Vendredi-

Saint, *faire la station à la Croix-au-Loup* située dans la forêt au-dessus de de la chapelle dite de Saint-Clément. Elles déposaient sur l'autel de cette croix de petites croix qu'elles avaient confectionnées elles-mêmes. Anciennement, on faisait aussi un pèlerinage à la Croix-au-Loup quand l'agonie d'un malade se prolongeait et paraissait le faire beaucoup souffrir.

La Croix de Rabas. — Dans la contrée de Vigy, la fille désireuse de se marier va à la Croix de la fontaine de Charlemagne, près de Rabas. Elle coupe deux brindilles de rameaux verts, en forme une petite croix en glissant l'une des brindilles dans la fente pratiquée au milieu de l'autre Après avoir prié devant la grande croix, dite de Charlemagne, elle y dépose la sienne.

Notons en passant que la même coutume des petites croix se pratiquait aux abords de la source de Haselbourg (non loin de Phalsbourg), et plus près de Metz, dans la *grotte de Sainte-Hélène*, au Héraple (Cocheren), où la source de Sainte-Hélène était considérée comme miraculeuse (maladies des yeux).

La Croix de Saint-Pétre. — D'aucuns l'appellent *Croix de saint Péte* ou *Pelt*. Elle se trouvait, jusqu'en 1918, a 5 kilomètres au nord de Metz, près de Mons, au lieudit « Les Colombes », sur le ban de Chieulles. Dans un manuscrit datant du milieu du 19e siècle et contenant une liste des habitants de Chieulles, une autre main a noté que cette croix aurait été élevée en 1342 par Nicole Louve (?). Encore en 1914, la Croix de Saint-Pétre était le but de pèlerinages privés des habitants des communes du voisinage. Les pèlerins devaient être au moins à trois. Lorsqu'un agonisant ne pouvait « ni revenir ni partir », c'est-à-dire restait en état stationnaire prolongé, on allait à la chapelle de Saint-Maur, à Vrémy, ou de préférence à la croix de Saint-Pétre en priant le chapelet, puis laissait tomber une aumône dans le tronc creusé dans le socle de la croix. Et au moment où la personne qui conduisait les autres pèlerins levait la tête et fixait du regard la petite croix de fer plantée au sommet, le sort de l'agonisant se décidait. A partir de cet instant, le malade reprenait de nouveau des forces et guérissait, ou bien la mort en faisait sa proie facile. Autrefois, on allait aussi à la Croix de Saint-Pétre pour implorer la guérison des enfants « en châte », malingres et rachitiques. Depuis 1870, le tronc a souvent été dévalisé. Peu après l'armistice, en 1918, des mains sacrilèges l'ont arraché et ont brisé la petite croix de fer, disparue depuis. En 1930, le tronçon de la croix a été renversé; il est en pierre de Jaumont, haut de 1 m. 60 sur 23 cm. et demi de largeur et 18 cm. d'épaisseur. Il était fixé sur un petit autel dont la table mesurait 1 m. 33 sur 0 m. 75. L'orifice supérieur du tronc se trouvait dans le pilier, à 25 cm. de la table d'autel; un canal conduisait dans une excavation pratiquée au centre de l'autel et fermée par une porte en fer battu. Certains « anciens » du pays prétendent que la petite croix en fer forgé aurait remplacé une croix de pierre portant un Christ et au pied de la croix deux statuettes : la Sainte Vierge et saint Jean.

La Croix de Saint-Clément. — Dans son *Histoire de la Ville et du Pays de Gorze*, Jean-Baptiste Nimsgern écrit: « Sur la côte de la montagne, entre deux vieux ormes, près de la route de Gorze, est un monument de pierres, surmonté d'une croix; sur le piédestal se trouve l'inscription suivante:

A LA GLOIRE DE
DIEU
ET
A L'HONNEUR DE SAINT CLEMENT,
APOTRE DES MESSINS
QUI S'EST REPOSÉ ICI.
CETTE CROIX A ÉTÉ RELEVÉE
PAR LA COMMUNE D'ANCY
ET BÉNITE PAR M. BESSON
LE 12 JUILLET 1829.

Ce monument, désigné dans le pays sous le nom de *Croix de Saint-Clément*, est conservé religieusement, parce qu'à côté de l'emplacement qu'il occupe, s'agenouilla saint Clément lorsqu'il aperçut la ville de Metz, alors vouée aux ténèbres de l'idolâtrie et qu'il allait convertir à la foi. En re-

gard du monument (côté de Gorze), se trouve la pierre bénite qui porte deux empreintes de genoux que la croyance populaire attribue à l'apôtre du Pays Messin. Les pèlerins qui se rendent à Saint-Thiébault s'arrêtent tous à cet endroit. » En employant le mot *releve*, on a fait allusion, en 1829, à un fait survenu probablement pendant la grande Révolution: la destruction d'une croix plus ancienne érigée en ce même endroit. Si les habitants d'Ancy ont placé la nouvelle croix à proximité de la pierre à deux cupules — laquelle n'est pas placée, par rapport à la croix, en direction de Gorze, mais plutôt de Dornot — c'est que cette pierre jouissait déjà, de mémoire d'homme, du renom qu'elle a gardé jusqu'à nos jours. Chaque pèlerin s'agenouillait sur cette pierre pour y faire une courte prière. Mais, il existait encore à cet endroit, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, un dolmen remarquable dont Dupré de Geneste — ancien receveur des finances du roi, mort à Metz en 1801 — donne la description et raconte la fin pitoyable dans une lettre qu'il écrivait à dom Tabouillot, prieur de Saint-Symphorien et de Saint-Arnould, et qu'Emile Bégin a heureusement reproduite, d'après l'autographe, dans son ouvrage *Metz depuis dix-huit siècles:*

« ...Les ouvriers qui réparent la route de Metz à Gorze, au lieu d'aller chercher leurs moellons à la carrière, ont trouvé plus facile de briser la grande table antique où l'on croit que saint Clément fit sa première station dans le pays. Cette pierre blanche avait au moins vingt pieds de long et deux pieds d'épaisseur. Il paraît qu'elle posait sur des pieds très gros et enfoncés profondément, et qu'il faut l'attribuer au druides. »

André Bellard, à qui nous empruntons les détails ci-dessus (*Les Mosellans d'avant l'Histoire*, p. 50), écrit en outre:

« Quant à la légende qui veut que le saint ait laissé l'empreinte de ses genoux sur la *pierre ci de face placée*, elle ne s'explique selon nous que par l'existence, non loin du dolmen, d'un polissoir ou plutôt d'une de ces *pierres à cupules* qui font l'objet d'une des études de prédilection de notre éminent collègue et maître, le docteur Marcel Baudoin. Disparue par l'effet de la même incurie qui causa la perte du dolmen, cette seconde pierre, dont l'aspect et la légende avaient dû davantage frapper les esprits, aurait donc été suppléée depuis par la très quelconque pierre plate que les restaurateurs de la croix de saint Clément ont cerclée de fer tout auprès de celle-ci. »

Il est fort possible que jadis un culte spécial a attiré les populations du pays en ce lieu. De chaque côté de la croix de Saint-Clément, il y avait un arbre très vieux: l'un était un orme et l'autre un tilleul.

Croix aux trois jambes. — Cette croix, aussi appelée « Les trois jambes », est la seule des cinq croix que le messire Nicole Louve a fait ériger à ses frais, en 1449, aux limites du ban de la Cité de Metz. Trois piliers se dressent en l'air, reliés par des architraves recouvertes de corniches dont les trois angles représentent chacun une tête de loup. Les corniches forment le bord d'un toit pyramidal à pente douce et légèrement concave. Le toit est surmonté d'une croix de pierre.



La Croix aux trois jambes servait, jadis, de station pour les personnes qui

entreprenaient le pèlerinage, autrefois célèbre, de Sainte-Barbe.

Les jeunes filles nubiles et les femmes stériles y viennent consulter l'oracle en jetant des galets plats sur le toit du monument, jusqu'à ce qu'une pierre y reste posée. Le nombre de galets utilisés à cette fin indique le nombre des années qui s'écouleront jusqu'au mariage ou bien jusqu'à la maternité espérée. De nos jours, cette coutume populaire se pratique surtout à l'occasion des pèlerinages à la chapelle de Notre-Dame de la Salette, laquelle se trouve à proximité, à Villers-l'Orme. On dit que le voyageur nocturne entend parfois, près des *Trois jambes*, le murmure de prières ou le chant infiniment doux des âmes errantes.

C'est aussi aux pieds de ce monument que la légende fait s'arrêter, pendant un quart-d'heure, le Juif errant, avant de continuer sa marche sempiternelle.

Croix de Morhange. — Sur une place de Morhange s'élevait anciennement une vieille croix. On y conduisait toute personne qui quittait définitivement la ville. A trois reprises, les Morhangeois étaient invités de se présenter devant le quidam et de déclarer s'il ne leur devait rien. Après, les magistrats le conduisaient jusqu'aux limites du ban.

Croix (Exaltation de la Sainte-), (14 septembre). — Les fruits cueillis en ce jour et le lendemain se conservent plus longtemps que les autres. Mais il faut en laisser pendre quelques-uns sur chaque arbre.

E lè Sainte-Cwas
Cueille tes ꝑwéres et gaule tes noix.

Croix (Invention de la Sainte-), (3 mai). — Il était défendu de conduire les brebis au toucheur le 3 mai, ni la veille, ni le lendemain de ce jour. Défense aussi de cuire la lessive en ce jour, car autrement on mourrait dans le courant de l'année.

Dictons: La pluie du 3 mai présage de riches vendanges.

*

Plante tes fèves à la Sainte-Croix
T'en auras plus que tu en voudras.
Regarde bien, si tu me crois
Le lendemain de la Sainte-Croix,
Si nous avons le temps serein;
Car on assure pour certain
Que, quand cela est, Dieu nous donne
L'année ordinairement bonne;
Mais si le temps est pluvieux,
Nous aurons l'an infructueux.

Le jour de l'invention de Sainte-Croix en may on portait « les croix sur St-Quointin comme il est de coustume d'ancienneté ». (Hugenin, 1445, p. 249).

Croup (angine couenneuse). — Remèdes: vomitifs, titillations répétées de la luette pour provoquer des vomissements et l'éjection de la membrane; sur la gorge, cataplasmes de feuilles d'armoise fraîches et pilées; faire mâcher des feuilles d'*alleluia*. On essayait d'enlever les *peaux* de la gorge en enfonçant dans le rétropharynx un petit poireau bien propre dont les racines imbibées d'huile font office de brosse.

Cuir chevelu. — Contre les pellicules, lotions de la tête avec de l'eau de lessive dans laquelle on a fait bouillir de la racine de bardane. (Voir: Cheveux.)

Cuisine (*cuheune, cuhène*). — Dans la maison primitive du laboureur, la cuisine est le centre du logis. Située entre la « belle chambre », *lo pale* (poèle), donnant sur la rue, et la chambre de derrière, *lè chambe;* elle reçoit la lumière du jour uniquement par deux portes vitrées dont l'une communique avec le *pale* et l'autre, vis-à-vis, avec la *chambre*, et par le grand trou de la cheminée.

En entrant dans la cuisine par le couloir de la maison, on aperçoit au fond de la pièce l'âtre, qui occupe toute la largeur du mur extérieur.

La cheminée n'a pas de manteau, ni de consoles, ni de corbeaux. Son canal parallélipipède s'évase pour former la *hotte;* celle-ci s'engage de chaque côté dans le mur de séparation et, par devant, elle se pose sur une poutre transversale du plafond.

La grande surface de l'âtre permet l'entretien simultané de plusieurs foyers. Placé devant l'âtre, nous

voyons à notre gauche, dans le mur de séparation, la gueule du four à pain, et en dessous, une cavité d'environ un mètre de profondeur, dans laquelle on enfouit les cendres *lè bawe don fohh*. Contre ce mur se dressent la pelle à enfourner le pain (*le fonure*), le *grawi* (*grawion, grawire* ou *grawiate*), une rame qui sert à remuer le bois du four, le *freuguion* (*feurgueuion, fourgon*), râcloir pour rapprocher les charbons, le *covau*, un balai à nettoyer le four et souvent une grande pincette, *lè pïnce*. A l'opposite, à droite, une plaque de fer fondu, la *taque* (voir ce mot), bouche une ouverture carrée pratiquée dans le bas du mur de séparation.

La chaleur de cette taque doit chauffer la pièce contiguë, *lo pale*. Au fond, dans le large mur, une barre de fer, terminée par un crochet, est scellée à une hauteur suffisante; on y fixe la crémaillère, *lo créma*. Assez souvent, ce bras est une tige de fer recourbée, du côté du mur, à angle droit; elle traverse deux anneaux de fer scellés d'aplomb dans le mur à environ 25 cm. de distance. Cette disposition a l'avantage de pouvoir au besoin déplacer la crémaillère vers la gauche ou la droite. On trouve aussi la crémaillère fixée à un bras formé par une poutrelle de bois enfoncée dans le mur.

A la crémaillère est suspendue la grosse marmite à couvercle, *lè chaudire*, destinée à la cuisson de la nourriture des porcs (*lè pouture*).

Les chenets (*andieus, andiés* = *landiers*) portent le bois qui flambe sous la chaudière, Mais, souvent, on les utilise à part. Dans ce cas, une verge de fer est placée horizontalement sur



Cuisine ancienne. — On aperçoit au-dessus de l'un des chenets, une bawèye.

deux crochets symétriques; un double crochet en S, fixé au milieu de la baguette, sert à y suspendre une petite marmite sous laquelle est allumée un nouveau foyer. Rarement l'âtre est pourvu d'un pavage en surélévation du sol. Nous y apercevons encore quelques casseroles à trois pieds (*cocates*). Jamais un trépied ne devait rester dans l'âtre, car autrement il portait malheur.

Au-dessus de la taque, ou bien au fond de la cheminée, on voit suspendues à une baguette de fer, dont les angles droits sont scellés dans le mur, les poèles à frire à longue queue (*péles*), les cuillers à pot (*kiés, poches*), les fourchettes à pot (*forchates*), etc.

Dans un coin, on trouve la petite pincette, le soufflet (*hhoffiat, kénon*

— ainsi appelé parce qu'il est souvent fait d'un ancien canon de fusil, — une ou deux petites pelles à feu (*paulate, véyi*, un *rauye* pour attiser le feu, et, devant, le billot (*biac*) avec sa hache (*hèche*).

D'autres cuisines ont une cheminée moins large. La *hotte* descend en dessous du plafond; du côté du four, le manteau de la cheminée est engagé dans le mur de séparation et l'autre extrémité est soutenue par une console de pierre appelée *lo brès*. La belle chambre ne pouvant plus être chauffée moyennant la taque, celle-ci a disparu. Le poèle possède alors sa propre cheminée.

Assez fréquemment, la cheminée est placée directement devant le four. La console est, dans ce cas, du côté du couloir, et l'autre extrémité du manteau est fixée dans le mur du fond de la pièce.

Enfin, lorsque le four à pain est construit à l'extérieur de la maison (voir: *fohh*), la cheminée vient s'adosser contre le mur de séparation de la belle chambre. Elle est placée dans l'angle ou bien vers le milieu du mur. La taque entre alors en fonction et chauffe le *pale*.

Passons maintenant à l'ameublement de la cuisine. Le manteau de la cheminée est couvert d'une tablette sur laquelle prennent place le crucifix d'étain ou de cuivre, entre deux chandeliers du même métal, et divers autres objets: cruches, lanterne, un mortier avec son pilon, le moulin à poivre, le moulin à café, la salière (*saunire*) faite en bois de buis et formant deux récipients superposés, l'un pour le gros sel et l'autre pour broyer le sel.

Dans les maisons où le laboureur dispose d'une troisième chambre, au-dessus du pale, *lè haut-chambe*, un escalier étroit y conduit de la cuisine. D'ordinaire, l'escalier s'appuie contre le mur du couloir; son côté libre est habillé de planches, et une porte ferme l'entrée de l'escalier que l'on voit à gauche en entrant, entre le couloir et la porte vitrée qui donne dans la chambre de derrière. Souvent, la cloison de la cage de l'escalier est garnie d'ustensiles en cuivre: bassinoire (*bèssenure*), écumoire (*keumerasse*), chaufferette plate, casseroles à long manche, etc. Près de l'âtre, un banc longe le mur, à moins que ce banc ne soit remplacé par un coffre à vaisselle (*beuchté*). Le pétrin (*mâ*) est recouvert d'une tablette et sert de table. Vis-à-vis de la porte de l'escalier, dans l'angle du mur du couloir, on remarque une étagère. Dans le mur, il y a un ou deux trous carrés ou oblongs, des *bawayes*, où sont remisés des cruches à huile (*bwélates*). Plusieurs escabeaux ou trépieds en bois et une ou deux chaises à bras (*chires*) sont placées ci et là.

Une claie, faite de deux lattes parallèles reliées entre elles par des pièces transversales est fixée sur quatre longs crochets de fer vissés dans le plancher-plafond. Cette *lettaye* ou *hhieulate* est posée à plat; on y étend les bandes de lard pour sécher; les cervelas (*saucisses*), les andouilles (*andoyes*) et les jambons y sont suspendus.

Chaque année, pour la fête de Pâques, les murs et les plafonds sont blanchis à la chaux. Une large bordure en peinture noire longeait le bas des murs sur une hauteur de 20 à 30 cm.

Quelques *cadres* représentant des images pieuses peintes sur verre complétaient l'ameublement de la cuisine.

Cul tumerel. — C'est à Philippe de Vigneulles que nous devons la description de ce divertissement. Dans sa *Chronique*, le même auteur écrit : « ...il saultelloit dessus ung piedz, et de l'une de ses mains il tenoit son aultre piedz, qui estoit levés en hault, et l'aultre mains il la tenoit dessus son col et sa veste, puis tout soudainement, sans laichier les mains, il boutoit la teste en terre et faisoit le cul tumerel tout oultre en ce relevant, sans laichier les mains ».

Cunégonde (Sainte-), 3 mars. — S'il gèle en ce jour, le froid durera encore six semaines.

D

Dame blanche. — 1) *La dame blanche de Moince.* — Près du moulin de Moince, situé à peu de distance de Louvigny et à 19 klm. au sud de Metz, s'élevait jadis un majestueux château que les Suédois, dit-on, ont brûlé en 1635. Vers l'an 1280, ce château-fort était la demeure du chevalier Antoine et de sa fille Berthe. La châtelaine avait été enlevée à leur affection. Antoine en avait été si vivement affecté qu'il en tomba gravement malade, terrassé par un mal languissant et consomptif. Il ne se sentait plus la force de quitter son château et se contentait d'y recevoir quelques rares amis ou parents.

Le jeune et vaillant Poince de Gournay, seigneur de Louvigny, et le valeureux Gérard de Raucourt, cousin de Berthe, étaient de ce nombre et les plus assidus. Le caractère doux et aimable du beau châtelain de Louvigny ne manqua pas d'enflammer le cœur de la jeune fille. Ils s'aimèrent. De son côté, Gérard n'était pas resté insensible et, l'intérêt le guidant surtout, il résolut de prendre pour épouse la seule héritière d'un riche patrimoine.

Sentant sa fin proche, le chevalier Antoine s'estima heureux d'accorder au seigneur de Gournay la main de sa fille, de sorte que, lorsque Gérard vint solliciter la main de Berthe, il essuya un refus poli mais formel. Gérard était irrascible, violent, rancunier. Son insuccès le mit en colère et il jura la perte de son rival. Pour mieux dissimuler son projet, il se montra résigné et attendit patiemment l'heure et le jour qui lui fourniraient l'occasion d'un cruel triomphe.

Entre-temps, Antoine trépassa ; le château de Moince et ses terres devinrent la propriété de l'unique héritière. Poince et Berthe décidèrent de hâter leur mariage: Suivant l'usage de l'époque, la cérémonie des épousailles devait avoir lieu dans la chapelle du château, à l'heure de minuit. En apprenant cette nouvelle, Gérard ne se connut plus de joie. La nuit du mariage arrivée, il épia son adversaire, se cacha près du ruisseau de Moince et, lorsque Poince, venant de Louvigny, s'approcha du château, Gérard l'assaillit soudainement et le tua d'un traître coup de poignard. Puis, trompant la vigilance de la domesticité du château, il introduisit le cadavre de son ennemi dans la chapelle, le mit à genoux sur le prie-Dieu réservé pour le fiancé, et s'empressa d'annoncer à Berthe la venue du bien-aimé, l'assurant que Poince attendait son épouse au pied de l'autel et la priait de venir le rejoindre.

Rayonnante de joie, la fiancée se rend au sanctuaire et s'agenouille au côté de Poince qui semble plongé dans une profonde méditation. Le prêtre arrive et s'approche du jeune couple. Comme le seigneur de Louvigny ne répond pas aux questions posées par le chapelain, Berthe saisit la main de son futur époux. Horreur ! cette main est glacée, et Pounce reste immobile. Bien vite, la fiancée a compris. Elle comprend aussi que le misérable Gérard lui réserve probablement d'autres outrages encore. Pâle, elle se redresse; elle se ressaisit pour ne pas défaillir. Déjà son parti est pris. Sans perdre un instant, elle s'enfuit du château par un souterrain secret et va annoncer la terrifiante nouvelle au père de son bien-aimé, tandis que Gérard de Raucourt, avec l'aide de ses hommes

d'armes occupe le château de Moince et s'y enferme.

Nicolas de Gournay rassemble en hâte des gens d'armes et met le siège devant le château de Moince. Mais, Gérard a été prévoyant. Durant de longs mois, il s'est efforcé de trouver un allié puissant en son suzerain, le duc de Lorraine. Averti à temps, le duc Ferry accourt au secours de son vassal et Nicolas de Gournay est obligé de céder devant la supériorité des troupes lorraines. Ne se considérant pas comme battu, il entame des négociations avec Ferry, accepte l'étendue du fief du duc de Lorraine sur les terres et le château de Louvigny, prête foi et hommage, obtient ainsi le départ des alliés de Gérard, et le siège du château de Moince reprend.

Gérard résiste, malgré l'intensité de vingt assauts successifs. Las de son insuccès, Nicolas veut abandonner la lutte. Au moment où il donne à sa troupe l'ordre de lever le siège, Berthe apparaît, revêtue de sa robe de mariée, armée d'un arc et de flèches. Elle supplie Nicolas de tenter un suprême effort et se met vaillamment à la tête des assaillants. Gérard est là-haut sur la muraille et dirige plein d'entrain narquois les opérations de défense. Berthe l'a vu et le guette. Soudain, son projectile frappe en plein le bouclier du meurtrier. Gérard tient bon, mais son arme paraît le gêner. Un geste imprudent du seigneur de Raucourt présente à Berthe la poitrine du misérable. Berthe a de nouveau tendu son arc, le trait siffle et transperce le cœur du cruel ennemi. La mort de leur chef décourage les assiégés, et bientôt le château de Moince est pris.

Nicolas de Gournay jubile. Il veut exprimer à Berthe toute sa joie reconnaissante et son admiration sincère. Hélas ! la jeune fille a disparu; on la cherche en vain. D'aucuns affirment qu'elle s'est enfuie dans la forêt voisine, folle. Les autres affirment qu'elle se réfugia dans un cloître, où elle mourut en odeur de sainteté...

Depuis, le paisible campagnard aperçoit, parfois, près de l'emplacement de l'ancien château de Moince, une dame blanche au visage suave, au regard doux et innocent; la grâce l'environne comme un parfum suit la rose. Doucement, la belle dame se promène le long du ruisseau, sous un beau clair de lune; elle cueille d'innombrables fleurs, boutons d'or, marguerites, puis elle en tresse de merveilleuses couronnes.

C'est la dame blanche du ruisseau de Moince, c'est Berthe, la valeureuse fiancée du jeune chevalier Poince de Gournay.

2) *La Belle Dame des Autels.* — A proximité de l'ancienne ville de Gorze, le regard charmé rencontre un riant vallon serré entre les collines, le *Parfondeval*, où naissent et se promènent les eaux limpides et très calcaires d'un ruisseau sinueux. Jadis, les Romains avaient capté cette source qui servait à l'alimentation du merveilleux aqueduc de Gorze à Metz.

Au-dessus de la vallée, vers l'est, on aperçoit des rochers escarpés, *les Autels*, qui marqueraient, dit-on, l'entrée invisible d'un magnifique palais souterrain, creusé dans le flanc de la montagne; aujourd'hui encore, il est couronné d'une vaste forêt.

Autrefois, ce palais était la demeure d'une fée appelée *la Belle Dame.* Elle s'y tenait enfermée durant la saison hivernale et, dès que le doux printemps faisait jaillir les tendres nuances de la jeune verdure et semait à pleines mains d'innombrables fleurs embaumées d'enivrantes senteurs, la belle fée aimait à quitter son palais pour se délasser sous les frondaisons nouvelles et se baigner, chaque soir, dans l'onde fraîche de la source du Parfondeval.

En ce temps-là vint au pays de Gorze un jeune chevalier, le comte de Beurtoncourt, propriétaire de la terre de Sainte-Catherine, laquelle lui était échue en héritage. La majestueuse beauté des sites gorziens, la riche abbaye peuplée de doctes moines, les forêts giboyeuses des alentours charmèrent le nouveau seigneur à tel point qu'il résolut de prolonger son séjour plusieurs mois durant.

Mais, bientôt il se sentit bien seul dans ce petit paradis terrestre, et il songea à se chercher une compagne belle et vertueuse, désireux de partager avec elle ses joies et ses plaisirs.

Un soir que le comte descendait la côte Mousa, après avoir, une fois de

plus, contemplé l'admirable panorama des vallées étendues à ses pieds, il vit, sur le versant des Autels, une forme blanche qui lentement s'acheminait vers la plaine. Frappé d'admiration à la vue de cette femme inconnue, le chevalier ne put résister à la curiosité de la voir de plus près. Il surprit la Belle Dame au moment où, sortant de son bain, elle s'était revêtue de sa blanche robe et coiffée de son voile de fine dentelle. Il tomba à genoux et, protestant de son amour le plus sincère, il supplia la Dame de devenir son épouse.

« — Beau comte », lui répondit la fée, « vous m'êtes connu depuis votre arrivée au pays, et dès l'heure où je vous ai aperçu pour la première fois, vous promenant dans les jardins de votre château, l'amour s'est emparé de mon cœur, et j'ai senti que nous étions nés l'un pour l'autre. Noble seigneur, s'il vous plaît, je serai votre épouse, heureuse de vous procurer une vie remplie de bonheur. Hélas, un méchant sort m'oblige maintenant de vous refuser ma main. Mais, quoi qu'il advienne, je ne cesserai de vous aimer fidèlement. Sachez patienter jusqu'au jour de ma délivrance et nous pourrons alors jouir d'un bonheur sans fin. »

Cet aveu fut suivi d'amoureuses confidences, de promenades délicieuses, de tendres rêveries au clair de lune, lesquelles se renouvelèrent chaque jour au gré des heureux fiancés.

Or, il advint, certain soir, que la belle fée manqua au rendez-vous habituel. Et comme la dame resta, depuis, introuvable, cette disparition inattendue porta le chagrin dans l'âme du chevalier. Le jeune comte pleurait, passait des jours et des nuits à rechercher sa bien-aimée, sans en retrouver la moindre trace. Durant des semaines, on pouvait voir le jeune chevalier de Beurtoncourt errer, les traits contractés, la bouche convulsivement agitée par ses méditations. Une sombre tristesse et de noirs pressentiments se pressaient dans sa tête et des larmes brûlantes de rage et de regrets traçaient de longs sillons sur son visage.

Un matin, des bûcherons virent, au pied des Autels, un corps inanimé. C'était le cadavre du jeune comte, seigneur de Sainte-Catherine. Sans doute, il avait fait une chute mortelle du haut des rochers et s'était fracturé le crâne.

Le soir même, les Gorziens aperçurent près des Autels une femme en vêtements de deuil et, longtemps, longtemps encore, ils entendirent souvent, dans la nuit, le son d'une voix plaintive venant des rochers. La Belle Dame pleurait ses amours, à jamais brisées; elle regrettait de ne pouvoir suivre son bien-aimé dans le tombeau.

3) *Les trois Dames blanches.* — « Il est une fontaine située entre Gorze et Novéant, laquelle sort par trois sources du grand rideau couronné des hautes forêts du *Bois-le-Prince*. On prétend qu'à minuit, *trois dames blanches* viennent barrer le passage aux voyageurs qui s'aventurent à cette heure dans le chemin qui conduit de Gorze à Arnaville. D'après cette vieille légende, ils subissent leur despotique empire dès qu'ils arrivent aux abords des *Trois fontaines*, et sont forcés de revenir sur leurs pas, quelquefois même sans avoir fait aucune rencontre. » (Nimsgern, *Histoire de la ville de Gorze*).

Voici une amusante anecdote au sujet de cette légende. Il y a une quarantaine d'années, un Gorzien, employé retraité de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, se rendait tous les mois à Arnaville pour y toucher sa pension. Comme il lui arrivait parfois de rentrer chez lui après l'heure de minuit, il racontait aux siens qu'il avait rencontré, en passant près de la fontaine, les Dames blanches qui se promenaient dans le pré près du pont Pralin et qu'elles l'avaient jeté contre terre. « — Ah, c'est pour ça que vous êtes si crotté, vieux soulon ! », lui répondait-on en riant.

4) Les Dames blanches sont des fées. Elles se montrent volontiers aux personnes nées le Vendredi-Saint, et leur offrent, soit un trousseau de clefs, soit une boîte, soit une baguette toute blanche ou dorée. Il faut accepter ce *don* sans dire mot et l'on ne doit jamais ouvrir le coffret avant d'être rentré chez soi.

La baguette et le trousseau de clefs servent à découvrir des trésors cachés. Dans la boîte, on trouve de l'or (voir: Fées).

Danse. — La danse la plus populaire du Pays Messin, et probablement la plus ancienne, est la ronde, *lo rondat*. Elle ne nécessitait pas l'emploi d'instruments de musique. Les danseurs et danseuses exécutaient eux-mêmes l'air de danse en chantant les couplets d'une chanson à danser, appelée ronde. Cela n'empêchait les danseurs de s'assurer, à l'occasion, la collaboration du berger, qui soutenait le chant par sa cornemuse ou son hautbois.

Danser en rond ou *rondier*, a fait la joie des enfants, le bonheur des jeunes gens et filles et, autrefois, à l'occasion des noces et des fêtes patronales, on voyait encore de bonnes vieilles et de vigoureux vieillards s'offrir le plaisir d'une ronde.

Généralement, du moins dans *l'ancien temps*, les couples de danseuses et danseurs formaient un cercle autour d'une ou plusieurs personnes placées au milieu du rond. Celles-ci chantaient et mimaient les couplets et les autres entonnaient le refrain en les accompagnant de figures appropriées au thème de la ronde et souvent compliquées, car, chaque rondat avait son refrain.

Dans la *Grosse Enwaraye messine*, un curieux document de nos mœurs pastorales du commencement du 17e siècle, il est question de plusieurs danses. Un fier-à-bras rappelle à sa bonne amie le contenu d'une lettre qu'il lui a fait écrire par un clerc et dit :

Et te veuré bien kai qu' j'y mat
Elliet tan de ioly mat
Trety de parleman d'amo,
De rondat et de dance a to,
Don béreu, et de l'ertonaye
Et dé chanson don moy de maye...

Et tu verras bien qu'est-ce que j'y mets;
Il y a tant de jolis mots,
Tous de parlements d'amour,
De ronde et de danse à tour,
Du barrois, et de la retournée
Et des chansons du mois de mai...

Les *parlements d'amour* sont nos *dayemants*. Puis viennent la ronde, la danse à tour, le branle du Barrois, le jeu des pâtres appelée la retournée et les chansons à danser du mois de mai. Peut-être la retournée était-elle aussi une danse.

Dans le *Dialogue facétieux d'un Gentil-homme François se complaisant de l'amour*, etc... paru pour la première fois à Metz, en 1671, et dont le patois se rapproche du dialecte de l'arrondissement de Château-Salins, nous trouvons les vers suivants:

Ma vous ne le souome vuë béfé, quand
[lo paraye
Vous dirin ma fou que sot ene meriaye
Que dance se ben, elle va lo haut-berro.
Mais vous ne l'avez pas vue, beau-fils,
[quand elle est parée,
Vous diriez, ma foi, que c'est une mariée,
Qui danse si bien; elle va le haut-barrois.

Il s'agit ici du branle du Haut-Barrois. Il en est de même dans le fragment tiré d'une chanson satirique sur un lendemain de noce ou de fête patronale, lequel nous a été donné, en 1913, par un vieillard habitant Noméant-sur-Moselle:

On li bèyo d'lè bèstantène,
On y baho lè bistoukète,
On y chanto lo haut-barro...
On lui donnait du goupillon,
On y baisait la patène,
On y chantait le haut-barrois.

Notre chroniqueur Philippe de Vigneulles signale d'autres danses encore: la *morisque*, le *grand-turdion*, le *passe-pied*, la *sauteuse*. N'oublions pas la *contre-danse*, le *rigaudon* et le *branle de Metz*.

L'expression patoise *bètte des enteurchets* se rapporte à la cabriole croisée avec ses entrechats en tournant, en avant et de côté.

Dans le courant du 19e siècle, le peuple messin a appris la valse, la polka, le scottish, la mazurka et le quadrille des Lanciers.

Dartres. — Elles sont causées par un souffle malsain d'une personne malade ou sorcière. Pour cette raison, on ne doit pas *faire rentrer les dartres;* leur poison gâterait le sang et engendrerait une grave maladie. La nosologie populaire distingue la dartre légère; la dartre farineuse, rouge; la dartre vive; la dartre rongeante, et la dartre rebelle. Contre les dartres en général, on prescrivait des tisanes de chicorée, de mauve, de morelle, de chanvre mâle, de ronce, de sarriette, de pensée sauvage et de saponaire.

Faire cuire une poignée de bourgeons de noyer dans une demi-bouteille de vieux vin rouge, et laisser réduire jusqu'à consistance d'un cataplasme, qu'on applique sur la dartre jusqu'à sa guérison.

Dartre légère: la frictionner avec une couenne de lard, qu'on enterre ensuite avec un macéré de racines de patience dans du vinaigre. Les démangeaisons sont traitées avec des cataplasmes de fleur de bouillon-blanc cuites dans du lait, ou de pulpe fraîche de carotes ou de feuilles de bouleau, de bardane cuites dans un peu d'eau.

Dartres rouges, farineuses: compresses de suie délayée dans du vinaigre; cuire des feuilles de sauge dans du beurre frais, et appliquer.

Dartes vives: compresses de suc de pissenlit, cataplasmes de tussilage cuit dans du lait, compresses de vinaigre dans lequel on a fait macérer des noix broyées.

Dartres rongeantes: Cataplasmes de feuilles de tussilage.

Dartres rebelles: tisane de saponaire, trois fois par jour; cataplasmes de persil haché menu et mélangé avec de la mie de pain.

Prurit dartreux: applications de suc de concombre, cataplasmes de feuilles de ronce.

Remèdes secrets:

1) *Dartre vive, dartre rongeante, dartre farineuse, quelle que tu puisses être, je t'ordonne et te commande de te réduire aussi petite qu'un piquant d'épine, et de venir à rien.*

Le malade récitera tous les jours 3 *Pater* et 3 *Ave*, pendant une semaine.

2) *Dartre, je te conjure au nom du Père †, du Fils †, et du Saint-Esprit †. Ainsi soit-il! Du corps de N... tu sortiras, et jamais tu ne reviendras.* (Réciter 3 *Pater* et 3 *Ave* en l'honneur de saint Quentin).

3) *Dartre vive, dartre rongeante, dartre farine, quelle que tu puisses être, je t'ordonne de te réduire et, de même que les Juifs ne mangent pas de chair de pourceau, de même tu ne mangeras plus de chair de Chrétien.*

4) Laver, trois fois par jour, la dartre avec de la sève de vigne en récitant, chaque fois, 3 *Pater* et 3 *Ave*.

Dayemant ou Dayat. — Selon M. le professeur Ch. Bruneau, ce jeu de société, anciennement très répandu dans toute la Lorraine, a passé, au moyen âge, de l'aristocratie à la bourgeoisie et de là dans nos campagnes. Dans les villes et dans les châteaux on lui donnait le nom de *ventes d'amour*, de *jeu à vendre*. Au 44e vers de notre *Grosse Enwaraye Messine* il est appelé *pâlement d'èmor*. Ce divertissement consistait à répondre très rapidement à un couplet donné par un couplet rimé.

Les dayements patois sont presque tous grossiers, souvent lestes; ceux en langue française, au contraire, les plus anciens surtout, ont un langage bien plus cultivé, plus délicat.

Pendant les veillées (*crègnes* ou *palèges*), les garçons venaient frapper à la fenêtre de la chambre où les fileuses étaient réunies. Le *dayoù* posait la question suivante: — *« V'leuz-ve dayeu?* (Voulez-vous dailler?). La fille répondait: « — *De què?* » (de quoi?), et le dialogue engagé continuait ainsi:

— *D'émor?*

— *Pisque d'èmor ve v'leuz pâlé, d'heuz-me, tiat-ce que ç'at d'ainmer?*

(Puisque d'amour vous voulez parler, dites-moi, qu'est-ce que c'est d'aimer?)

Après cette introduction commençaient les dayements proprement dits. Primitivement c'étaient des quatrains. Mais, souvent, les *dayeurs* ajoutaient à leurs quatre rimes plus ou moins assonantes une ou plusieurs autres, afin de pouvoir compléter leur pensée.

Au 18e siècle, la coutume était dégénérée et causait des scandales fréquents. Pour cette raison, l'évêque de Metz, Mgr de Saint-Simon, essaya de la supprimer. Malgré l'intervention épiscopale, l'usage a continué chez le bas peuple jusqu'au jour de la disparition des veillées, vers 1870.

Voici quelques dayemants que nous avons recueillis:

Introduction: — *V'leuz-ve dayer?*

— Bonjour, Monsieur le bicbocteur.
Je vous apporte mes souliers
[à bicbocter, à tictocter,
Si vous ne me les bicboctez
[tictoctez pas bien,
Je les porterai à un autre
[bicbocteur, tictocteur,

Qui les bicboctera, tictoctera
[*mieux que vous.*

La personne la plus âgée de la *crègne:*

— Dayeuz, dayeuz, jones gens;
Quad v'éreuz des ofants
E r'cwèché
Et des poussotes è lou bèyé,
V'n'éreuz-me pus l'temps d'olé dayé.
(Daillez, daillez, jeunes gens;
Quand vous aurez des enfants
A recacher,
Et de la bouillie à leur donner,
Vous n'aurez plus le temps d'aller
[dailler.)

Dayemants. —
Je v'vends mè kèmisoule;
Les œillots sont d'our, les lècèts
[*d'érjant,*
Ç'ot m'golant
Que m'en è fat présent
Lo jo de lè Saint-Jean.
(Je vous vends ma camisole;
Les œillets sont d'or, les lacets d'argent,
C'est mon galant
Qui m'en a fait cadeau
Le jour de la Saint-Jean.).

***

Je v'vends lè rouse
Qu'ot dans mes dous mains ankiouse;
Foyoteuz-lè, foyote pé foyote,
Et v'eureuz ç'qu'i-n-en ot de mes
[*émors.*
(Je vous vends la rose
Qui est dans mes mains enclose;
Feuilletez-la, feuillette par feuillette,
Et vous verrez ce qu'il en est de mes
[amours.)

Je vos vends lè branche de romaniye,
Qu'ot dans note jèdïn;
Si les guèhhons so sèvnïnt
L'y corïnt putout qu'è motïn.
Je vous vends la branche de romarin
Qui est dans notre jardin;
Si les garçons se souvenaient,
Ils y courraient plutôt qu'à l'église.

***

Je vos vends lè branche de romaniye
Ve bèyereuz austant de bonswérs è
[*mè bone èmiye*
Qu'i faut de branches de romaniye
Po fare i pont anchqu'è Pèris.
Je vous vends la branche de romarin
Vous donnerez autant de bonsoirs à ma
[bonne amie
Qu'il faut de branches de romarin
Pour faire un pont jusqu'à Paris.

Je vos vends lè crope de jau;
V'oteuz au frohh et mè au chaud.
Je vous vends la croupe de coq;
Vous êtes au frais et moi au chaud.

***

Vionville

Je vos vends lo munïn dè Habeau (1)
Ses corbeilles et ses chevaux,
Ses kwâs et ses beurtés,
Lo trou de so c... po mote vote nez.
Je vous vends le meunier de Habeau,
Ses corbeilles et ses chevaux,
Ses mortiers(?) et ses blutoirs,
Le trou de son c... pour mettre votre nez.

***

Je vos vends les trons muhis,
Què sont dèrri chez lo bergi.
Què tè vrès tonde por tè in hébit.
Je vous vends les trons moisis
Qui sont derrière chez le berger.
Que tu devras tondre pour toi un habit.

***

Je vos vends lo lambris,
Des ouyes pyè lo pèquis,
Des soudâs piè vot' vélège,
L'ont trouvé in ofant
Grihh et bianc.
I l'ont pouté bétiè
Sus lè kowe d'eune kéyè;
Lè kéyè è kassaye,
Lo prête è poté,
Lo mâte d'écoule s'è sauvé.
Je vous vends le lambris,
Des oies plein le pâquis,
Des soldats plein votre village,
Qui ont fait un grand ravage;
Ils ont trouvé un enfant
Gris et blanc,
Ils l'ont porté baptiser
Sur la queue d'une louche;
La cuiller a cassé,
Le prêtre a pété,
Le maître d'école s'est sauvé.

***

Je vos vends lè kèlèmande
Qu'ot pyène de puces et de lentes.
Essièteuz-ve dè laye
V'èreuz de què è towèy.
Je vous vends la calamande (2)
[d'étoffe rayée en coton)
Qui est pleine de puces et de lentes,
Asseyez-vous près d'elle
Vous aurez de quoi à tuer.

---

(1) Moulin près de Gorze.
(2) Jupe faite d'étoffe rayée en coton.

Je vos vends le dessis de nate fone
Qu'at tot nar mahhré
Pou l'lèvè perneuz vat' nez.
(Kerprich-sous-Bois).

Je vous vends le dessus de notre tour-
[neau
Qui est tout noir mâchuré,
Pour le laver prenez votre nez.

⁂

Je vos vends nate vantion
Qu'at chachieu de si bés petiats trons;
Chwésisseuz lo pis rond.
Je vous vends notre contrevent
Qui est chargé de si beaux petits trons;
Choisissez le plus rond.

⁂

J'a pèssè pè fouhhe et pè molïn,
J'a treuvé cent guèyes de chïn,
Ç'ot po l'çu que palerè et crierè lo
[*premïn.*
Ç'ot po tè les cent guèyes de chïn.
(*Verny*).

J'ai passé par forge et par moulin,
J'ai trouvé cent quilles (crottes) de
[chien,
C'est pour celui qui parlera et criera le
[premier
C'est pour toi les cent quilles de chien.

⁂

Corny:
Je vous vends le peigne d'ivoire;
Par amour je viens vous voir.
Par amour de qui?
Dayez, jeune fille, je vous prie.

⁂

Je vous vends le cocardeau
Qui est dans not' chambre en haut.
Il fleurira
Quand mon amant viendra.

⁂

Je vous vends le cocardeau,
Je vous aimerai jusqu'au tombeau.
Je n' peux pas donner l'amour plus
[*loin,*
Que de vous aimer jusqu'à la fin.

⁂

Je vous vends le cocardeau,
Qui est dans not' chambre en haut
Avec ces flûtes et ces violons
Pour faire danser les filles et les
[*garçons.*

⁂

Je vous vends la marguerite
Qui est une fleur si petite.
Elle rougit auprès du feu
Comme une fille auprès de son
[*amoureux.*

Je vous vends la marguerite
Qui rit et qui sourit
Comme le cœur de son bon ami
Quand elle pense à lui.

⁂

Je vous vends la marguerite
Qui est une fleur si petite.
Elle va à l'offrande
Comme une pimpante,
Elle revient avec son chapelet à la
[*main,*
Je vous ai vue aller au lit
Comme un vrai fantassin (sic).

⁂

Ancy-sur-Moselle:
Je vous vends le tablier de soie
Qui est noué par devant moi,
Avec une épingle d'argent.
C'est mon amant qui m'en a fait
[*présent*
Le jour de la Saint-Jean.

⁂

Je vous vends l'œillet de Provence,
Mes amours sont en France.
Si vous voulez m'aimer,
Il est temps de vous approcher.

⁂

Je vous vends l'œillet gris,
Je vous ai vue aller au lit
Par une petite fenêtre;
J'aurais bien voulu y être.

⁂

Je vous vends le tabouret
Qui est auprès de mwè
Pour compter, pour deviser,
Pour faire un amant à mon gré.

⁂

Je vous vends l'agace (pie).
Qui est sur la glace,
Qui saute et qui passe.
Quand elle voit son amant passer,
Elle s'efforce à danser.

⁂

Je vous vends mon pistolet
Qui est posé à l'écart d'un buès
[(*bois*);
Il est posé à la fraîcheur
Pour tirer mon amant à la rigueur.

⁂

Je vous vends, non, je vous donne
[*mon cœur.*
Mes amours vous abandonnent.
Ce que je désire, c'est votre personne.

Je vous vends mes cousines les or-
[leuses,
Les brodeuses, les barifaricoteuses.
Qui orlent et qui brodent,
Qui barifaricotent.
Si j'avais ces ornements,
Ces brodements, ces barifaricote-
[ments,
J'orlerais, je broderais,
Et je barifaricoterais,
Comme mes cousines les orleuses.
Les brodeuses, les barifaricoteuses,
Qui orlent et qui brodent,
Et qui barifaricotent.

⁂

Je vous vends mon mouchoir. Je l'ai
[porté
A orler, broder, barifaricoter.
Mes cousines les orleuses,
Les brodeuses, les barifarico-
[teuses
M'ont dit qu'ils (sic) *ne pouvaient pas*
[l'orler
Ni le broder, ni le barifaricoter

⁂

J'ai pris mon aiguille, mon fil et
[mon dé,
Je l'ai orlé, brodé, barifaricoté.
Il était aussi bien orlé, brodé, bari-
[faricoté.
Comme si c'est mes cousines les or-
[leuses
Les brodeuses, les barifaricoteuses.
Qui l'aillent (sic) *orlé, brodé,*
Barifaricoté.
J'ai gagné l'orlage et le brodage,
Et le barifaricotage.

⁂

Refus de dayer:

1) *En revenant de Barbarie*
Mon amie,
J'ai rencontré un diable de bête
Qui avait quatre pieds, quatre têtes,
Habillé de sept façons.

⁂

Je ne suis ni Monsieur, ni Madame,
Je ne suis qu'une pauvre revendeuse
[d'auguent (onguent),
A quatre sous la boîte.
Celui qui la cassera,
La payera.
Autre chose, Messieurs: pour boire
Au derrière d'un chien,
Il ne faut pas de gabelet.

2) *Je vous vends ledit beau bonnet à une chèvre de revenu, sous poils gris, sous poils blancs, sous poils dont elle doit le diriger et obliger de la mener en pâturage où la duchesse se plaira de manger. Si la dite chèvre vient être prise par le loup, le dit beau bonnet est obligé de ramasser les cornes pour en faire des manches de couteau et d'autre outil à la maison. Ce dit bail a été fait sur une pierre de bois devant chez la veuve Chan Panné, ceux qui ne pouvaient pas s'ôter, qu'ils trottent !*

⁂

Verny:
Je vous vends la sauge
Qui va partout dans l'auge.
De bord en bord, de rive en rive,
Baisez-moi trois fois, sans rire,
Si vous riez, vous recommencerez.

⁂

Je vous vends le peloton de fil blanc.
Je suis garçon de pauvres gens,
Quand je passe dans la rue,
Tout le monde me salue;
Je fais belle mine à tout chacune,
Et cependant je n'en aime qu'une.

⁂

Je vous vends l'hôpital Saint-Jacques
Vous mangerez les crachats des ma-
[lades;
Pour vous faire une bonne bouche,
Vous mangerez ce qu'ils se mou-
[chent;
Pour vous donner de l'appétit
Vous mangerez ce qu'ils ch...
(Vionville).

Ce dayement est très ancien, puisque l'hôpital Saint-Jacques a eté supprimé en 1728.

⁂

Je vos vends mè kèmisoule de vèrvè-
[tan (étoffe imaginaire).
I n'y è rin dèri ne devant
Mas ç'ot i prèsent d'mo golant
Que m' lè bèyè è lè Saint-Jean
(Novéant-sur-Moselle).

⁂

Vigny:
Je vous vends l'or et la couronne,
Les laboureurs sont des gentils-
[hommes;
Les filles qui les épouseront
Belles dames deviendront.

Henri Lerond a publié un dayement presque identique, recueilli à Rémilly:

Je vous vends l'or et la couronne,
Les laboureurs sont des gentils- [*hommes;*
Toutes femmes ou filles qui les épou- [*seront*
Dames deviendront,
Car devant toul' autres
Les laboureurs sont nobles.

(Lothr. Sammelmappe II, 1891, p. 35).

Dans la région de Sarrebourg-Lorquin (Kerprich-au-Bois, Barchain, Hesse, Gondrexange), les *dayots* sont devenus « des rapsodies rustiques que les jeunes filles sortant de la veillée vont *chanter en chœur* en passant sous la fenêtre de l'ami présumé de la jeune fille, ou sous la fenêtre d'une veuve qui refuse sa fille ou son fils en mariage à quelqu'un de la compagnie. » On répétait la chanson tant que la fenêtre ne s'ouvrait pas.

A Lorquin, on va frapper à la porte d'un vieux célibataire ou d'une vieille fille pour lui demander en chœur:

Oh, vous le beau guéchon,
La belle Toinon,
Il faut que nous sachions
Combien il faut de boudin
Pour entourer Lorquin.

Si le réveillé ou la réveillée est de bonne humeur, on reprend en entr'ouvrant la porte:

Il faut autant de boudin,
Pour entourer Lorquin,
Qu'il faut d'aunes de saucisson
Pour entourer Blamont.

Et on fait honneur à la compagnie d'une belle grillade ou de morceaux de cervelas sur du pain beurré. » (Mém. de l'Acad. de Metz. 1887-1888, pages 49-50).

Décembre. — Quand décembre est doux et changeant, l'hiver le sera aussi.

Décembre neigeux et froid annonce une année riche en trèfle et denrées.

Quand décembre est sec, le printemps sera de même.

Décès. — Le 8 mars 1222, l'évêque de Metz, Conrad de Scharpeneck, statua « don conseil de la clierget et le lou commun de Metz » que « qui oncques morroit... donneroit az novel pont que nous faisons permi Mezelle endroit l'hospital en Chambre le meilleur warnement de robes qu'il averoit le jour de sa mort ». Dans le Pays Messin, la coutume de donner aux pauvres ou aux personnes qui ensevelissent les morts les vêtements du trépassé, a été générale et s'est encore en partie conservée jusqu'à nos jours. Le décès du chef de la famille était annoncé aux chevaux, aux abeilles du défunt, même à *l'ahhli* (vinaigrier). A Saint-Julien, lorsqu'un vigneron décédait, on allait frapper trois coups contre chaque tonneau, afin d'empêcher le vin

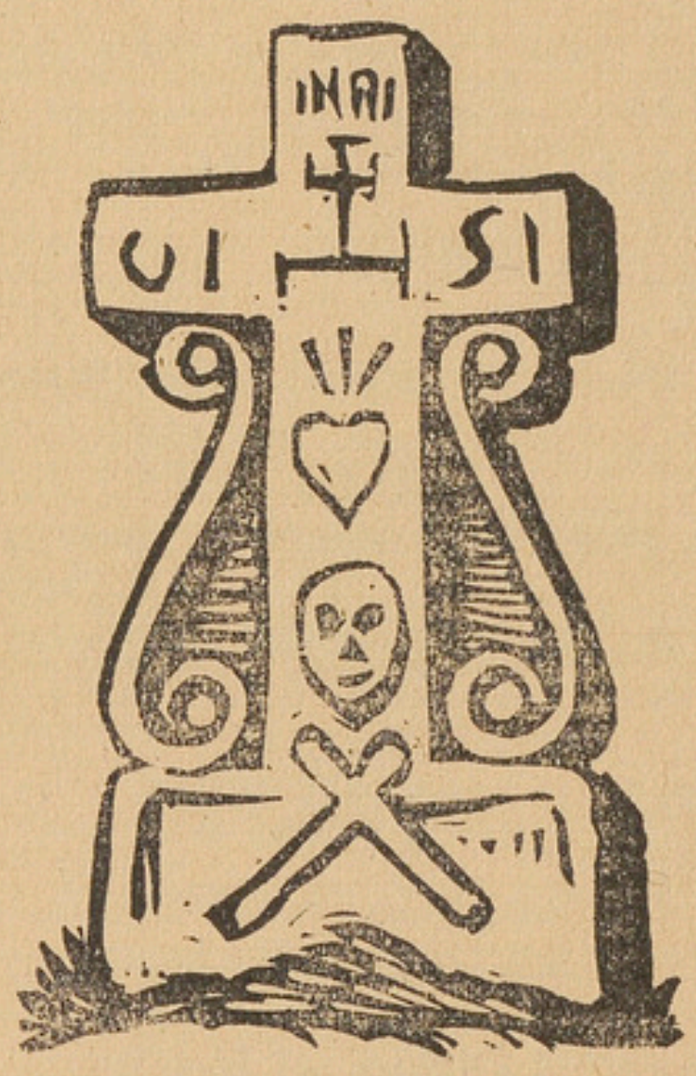

Cimetière de Varize
au-dessus du cœur on trouve la date
1715

d'aigrir. A Destry, on posait la canne du défunt derrière la porte. Pendant la veillée funèbre, les hommes se tenaient d'un côté, les femmes de l'autre côté du défunt. Il était d'usage d'offrir aux assistants, à la cuisine, de l'eau-de-vie de marc et des tranches de pain grillé qu'on trempait dans du vin chaud. Anciennement, le défunt n'était revêtu que d'une chemise et enveloppé dans un linceul cousu ou épinglé jusqu'à hauteur de la poitrine, de manière à former une sorte de sac. Ainsi « le mort reposait bien et ne pouvait pas quitter la fosse ». Dans la bouche du défunt on mettait une feuil-

le de laurier-fée. Une autre feuille était placée sous le coussin où reposait la tête, et une troisième feuille de laurier était jetée dans la tombe. On ne devait mettre aucun objet devant la bouche du défunt. On vidait tous les récipients d'eau ou de lait pour empêcher l'âme du défunt de s'y mirer ou d'y boire; on arrêtait le mouvement de l'horloge, couvrait la glace d'un linge blanc, entr'ouvait la fenêtre de la chambre mortuaire, mais on fermait les volets. L'eau ayant servi à laver un mort jouissait de propriétés malsaines; on la versait dans un trou creusé dans le jardin.

A Failly-lès-Metz, on déposait le corps enseveli sur la table à rallonges, la tête du côté de la fenêtre entr'ouverte, les pieds dirigés vers la porte de sortie. Un drap blanc recouvrait le mort et ce drap était orné de feuilles de lierre attachées avec des épingles.

Près du défunt, soit à gauche, soit à droite, brûlait un cierge placé sur un petit meuble drapé de blanc, à côté du cierge un verre à moitié rempli d'eau bénite, dans lequel plongeait une branche de buis.

Le défunt n'était mis en bière qu'à l'heure des obsèques et l'on couvrait le cercueil de fleurs et de rubans. Après la sépulture, on posait sur le tumulus un vase d'eau bénite, et ce vase y restait jusqu'à la tombée de la nuit.

La tombe d'une femme morte en couches était entourée d'un long fil retenu par quatre piquets fichés en terre aux quatre coins du tombeau. Ce fil devait être renouvelé s'il se rompait avant les quarante jours exigés.

Après l'enterrement, les parents et amis mangeaient assis autour de la table qui avait servi à exposer le corps du défunt. Si la personne décédée n'avait pas été mariée, les convives se contentaient d'un simple déjeuner; autrement on dînait plus copieusement. Au menu figuraient alors le pot-au-feu, des légumes, le bœuf bouilli, de la salade. Anciennement, le vin et les rôtis étaient prohibés. Il y a environ 50 années on ne servait pas de café quand une salade figurait au menu. A la fin du repas des funérailles, on allumait un cierge, presque toujours le cierge de la Chandeleur ou de la « bonne mort »; on récitait les *grâces* et le psaume: *De profundis* (1), et pendant ce temps, on tintait la cloche de l'église; à Failly, la cloche du presbytère. Puis tout le monde se séparait. Pour un enfant, les convives entonnaient le psaume: *Laudate pueri Dominum.* Les parents d'un enfant mort jeune allaient le dimanche après l'enterrement à l'offrande de la messe paroissiale, portant chacun un petit pain blanc dans la main. Le jour de la Commémoration des Morts (2 nov.) on avait coutume de passer à l'offrande avec un peu de blé enveloppé dans une serviette.

Jadis les veuves étaient tenues de porter, pendant six semaines, un long voile blanc à coins arrondis, le *couverchu, curché* ou *cruché.* Ce voile recouvrait la tête et le front, les épaules, le dos et la jupe.

La paillasse du défunt était portée au soleil couchant dans un carrefour; la paille y était brûlée et les villageois observaient quelle direction prenait la fumée, afin de connaître de quel côté la mort frapperait la prochaine fois. Remarquait-on le lendemain des traces de pas dans les cendres, leur direction indiquait d'où viendrait la prochaine mort. Puis, la famille procédait à la purification de la chambre mortuaire en y brûlant des baies de genévrier dans une pelle rougie. Le linge du défunt était toujours mis de côté et lavé à part.

Le porteur de la croix ne doit jamais entrer dans la maison du défunt que l'on vient chercher; autrement le décès serait bientôt suivi de plusieurs autres dans la même famille.

Nous citons une ancienne coutume messine disparue vers 1680. Après avoir rendu les devoirs de la sépulture au défunt, le clergé allait « prendre le deuil » dans l'habitation du trépassé. « Le jour indiqué pour le service, dans une des salles de la maison du mort, on couvrait une grande table d'un grand drap noir, surchargé d'un drap blanc. On posait quatre guéridons aux deux côtés de la table, ou

---

(1) Dans le pays de Sierck on pratiquait le même usage; après la récitation du psaume *De profundis* on priait encore cinq Pater et Ave pour le convive qui viendrait le premier à mourir.

bien deux chandeliers ornés de leurs cierges allumés, et, sur un autel guéridon, la croix d'argent. Le curé revêtu d'aube, étole et chape, entrait avec ses vicaires, pour prendre le deuil. A la sortie du logis, on chantait un nocturne des morts jusqu'à l'église ».

Ne réussit-on pas à fermer les deux yeux d'un trépassé, c'est signe que le mort « en appelle un autre » dans la même famille. De même, l'enterrement fait un vendredi sera suivi d'un nouveau décès.

Il paraît que, dans certains villages du canton de Pange, il était anciennement usage de déposer sur le linceul qui couvrait le cercueil, trois petites croix de cire; l'une à l'endroit correspondant à la tête, l'autre au-dessus de la poitrine et la troisième au-dessus des pieds du défunt.

Les personnes qui meurent les jours ou nuits du 3 janvier, de la Saint-Mathieu et de la Saint-Hippolyte, ne seront « point consommées jusqu'au jour du jugement ».

Pour les enfants défunts on sonnait les cloches *en volée*. Cela s'appelait: *rezingnieu lè renènaye* (la renaissance). S'il pleut sur la tombe d'un mort que l'on vient d'enterrer, c'est signe que le défunt ne souffrira pas longtemps dans l'éternité.

Les parents qui pleurent leur enfant mort, le font souffrir.

Le fossoyeur ne doit jamais creuser une tombe le jour même de l'enterrement.

Les suicidés étaient enterrés dans un terrain contigu au cimetière, non bénit et entouré d'un mur peu élevé.

Comme l'accès du cimetière leur était interdit, il fallait passer avec le corps à côté du cimetière et l'on passait le cercueil par-dessus le petit mur du terrain réservé aux suicidés.

Défense. — Aussi appelée: *bèsse*. C'est une branche d'arbre ou un gros bâton surmonté d'une botte de paille que l'on plante dans un terrain interdit.

Délire. — Mélanger quantités égales de feuilles fraîches de grande joubarbe et de bétoine, les broyer, y ajouter un peu de miel et appliquer ce cataplasme sur le front du malade; en outre, mettre des briques chaudes aux mollets.

Demi-adieu. — Expression populaire, patoisée: demièdieu, qui vient de la corruption des mots: denier à Dieu. Une ordonnance de 1562 porte que « tous deniers à Dieu que l'on accoustumé bailler en faisant quelques marchés et accords, seront mis dans les boëttes du bureau et enjoint à tous ceux que feront lesdits marchés de mettre lesdits deniers aux dites boîtes».

Il était coutume d'offrir au bureau des pauvres le denier à Dieu et de le déposer dans les boîtes qui se trouvaient dans les boutiques des marchands et ailleurs. Dans nos campagnes on donnait le demi-adieu aux enfants de la maison ou aux domestiques.

Denis (Saint), 9 octobre. — S'il pleut le jour de la Saint-Denis, l'hiver suivant sera humide.

Le jour de la Saint-Denis
Les vents se marient à minuit.

***

S'il pleut à la Saint-Denis,
Tout l'hiver il en sera ainsi.

***

Regarde avant et après ce jour: s'il [gèle blanc,
Avant et après semblable temps.

Dénouure. — Une femme mère de jumeaux a le don de guérir la dénouure, c'est-à-dire les « nerfs sautés », les luxations et subluxations (déboitements).

Dent. — Donner au nourrisson un lit de feuilles de fougère, c'est lui assurer la bonne formation des dents et une dentition normale. Pour faciliter la seconde dentition, on devait enfouir dans un trou de souris chaque dent qui tombait et dire en même temps:

Piote seuris, vol ı dent è mè; béyeuz-me i dent co pus bé.

Petite souris, voilà une dent à moi; donnez-moi une dent encore plus belle.

On peut hâter la dentition en frottant les gencives du bébé avec une crête de coq saignante. Lorsque les gencives sont enflées, douloureuses et que les dents ne veulent pas percer, on frotte les gencives avec un décocté

de feuilles de lierre cuites dans du lait d'une vache noire, avec un décocté tiède de racine de guimauve ou d'ortie blanche; ou bien on donne au bébé un morceau de bois de frêne qu'il doit mordre, et attache au col du nourrisson un sachet contenant les pattes et le groin d'une taupe. Les colliers d'ambre sont modernes.

Toute dent qu'on arrache à un enfant ne doit être brûlée, mais cachée dans un trou de souris ou jetée dans le cimetière. La personne qui jetterait une dent ne la retrouverait plus le jour de la résurrection des morts.

En mettant une dent dans un trou de souris, on disait:

Dans lè bowe proche don muhh,
J'en èrans co des pus duhhes.
(Dans le trou près du mur
Nous en aurons encore des plus dures).

Ou bien:

Tyins, rète, vol to dent!
Renvyins-z-y dans ïn an
Bianc come in écu bianc.
(Tiens, rat, voilà ta dent!
Reviens-y dans un an
Blanche comme un écu blanc.)

En jetant une dent au feu, on disait:

Tyins, fu ! Vol lo dent
Te me lo r'bèyerès quand j'en èra besan.
(Tiens, feu! voilà ma dent.
Tu me la rendras quand j'en aurai besoin.)

La dent que l'on jette au feu préserve d'odontalgies rebelles. Porter sur soi une dent d'un défunt, préserve des maux de tête et porte bonheur. Pour se préserver des maladies et des maléfices, porter, attaché au cou, un sachet contenant une dent d'homme, un pou et une fève que le charançon a trouée.

Les dents trop longues seraient un signe d'astuce et de cruauté; les dents larges se remarquent, dit-on, chez les personnes brutales et énergiques; les intrigants ont les dents courtes et minces; les personnes coquettes et peu intelligentes ont les dents très blanches et brillantes; les dents robustes, solides se trouvent chez les personnes en bonne santé et présagent une longue vie.

Pour savoir, si une odontalgie vient d'une dent malade ou d'une névralgie faciale, prenez dans la bouche un peu d'eau très froide; s'agit-il d'une névralgie, la douleur augmente.

Les remèdes contre le *mal de dents* sont légion. Nous citerons les plus intéressants. Lavage de la bouche avec des infusés d'arrête-bœuf; décocté concentré de têtes de pavot; eau-de-vie pure; macérat de racine d'aunée dans du vinaigre fort; mélange de suc de souci avec égale quantité de vinaigre, décocté d'ail dans du vinaigre; mâcher des feuilles de ronce. Appliquer *sur la gencive* de la dent malade une gousse d'ail cuite sous la cendre, du suc de boutons d'or, de la suie de cheminée délayée dans un peu d'eau-de-vie.

Mettre dans la dent cariée: grain de moutarde écrasé; gros papier brûlé; suc de cresson des fontaines ou de feuilles de souci, fragment de noix de galle; cendres de vers de terre; pilule faite en mélangeant un peu de poudre d'un os de mort, de l'encens, du pain bénit et du lait de femme. Curer la dent creuse avec du bois de frêne ou de saule et faire saigner la dent; puis enfoncer cette *chevillette* sous l'écorce du frêne ou du saule. Appliquer sur la joue des feuilles de lierre cuites dans du lait d'une vache noire.

Remèdes secrets: La personne qui fait étouffer dans le creux de sa main gauche une larve du chardon à foulon, acquiert le *don* de guérir le mal de dent par l'attouchement de la dent malade.

1° Serrer la dent entre le pouce et l'index de la main gauche et dire:

Dent, je te conjure de la part du grand Dieu vivant, de ne faire pas plus mal à N... que la lance en a fait au côté de Notre-Seigneur.

Réciter 3 *Pater* et 3 *Ave* en l'honneur de la Sainte Trinité.

2° *Sainte Apolline était à la porte de Jérusalem.*

Notre Seigneur vient à passer et lui dit:

— *Que fais-tu là?*

— *J'y suis pour Notre-Seigneur et mon mal de dent.*

Si c'est une goutte de sang, elle tombera;

Si c'est un ver, il périra.

Au nom du Père † et du Fils † et du Saint-Esprit †. Amen.

3° *Sainte Apolline.*
Belle et divine.
Etant assise auprès d'un arbre,
Sur la bianche pierre de marbre.
Jésus, Notre Sauveur,
Là passant par bonheur
Lui a dit: Apolline,
Qu'est-ce qui te chagrine?
— Je suis ici, maître divin,
Pour ma douleur, non pour chagrin.
J'y suis pour mon chef et pour mon sang
Et pour mon mal de dent.
Jésus a dit: Apolline, t'as la foi.

Le guérisseur imite le signe de croix en soufflant sur la joue malade et dit, trois fois:

† *Sur mon commandement, ô mal, détourne-toi!*

† *Si c'est une goutte de sang, elle sèchera.*

† *Si c'est un ver, il périra.*

(Les signes de croix se font avec le pouce, sur la joue correspondant au mal de dent). Faire réciter 5 *Pater* en l'honneur des souffrances endurées par N.-S. sur le Calvaire.

4° Contourner la dent avec un clou de fer à cheval et enterrer le clou à trois pieds de profondeur, ou bien l'enfoncer dans un arbre le plus loin possible.

5° Ecrire sur un papier qu'on attachera au cou: † *stragiles falcesque dentate, dentium dolorem persanate* †.

6° Toucher la dent malade en prononçant secrètement les paroles: *galbès galbat', galdès galdat'.*

7° Faire mourir une taupe dans chaque main, sans serrer fort et sans l'étouffer. Lorsque les taupes sont mortes, au bout de cinq heures, on les met dans un pot de terre neuf non vernissé et les fait bouillir avec un peu d'eau sur un feu doux. On laisse mitonner durant 24 heures jusqu'à ce que les taupes forment une sorte de pâte au-dessus de laquelle nage la graisse ou huile animale. Celui qui se frotte, à plusieurs reprises, les mains et les extrémités des doigts avec cette huile et porte pendant deux jours des gants imbibés de cette graisse, acquiert le don de guérir le mal de dents par le seul attouchement du mal. La *vertu* dure deux mois.

8° Pour se préserver du mal de dent, enfermer du sang de taupe, une fève trouée et une dent d'un homme dans un sachet que l'on portera attaché au cou par un cordon.

On faisait disparaître le tartre dentaire en frottant les dents avec un petit linge humecté d'eau et trempé dans de la poudre de fleur de soufre.

Pour conserver les dents belles et saines, les jeunes filles mâchaient des feuilles fraîches de *némoune* (anémone pulsatile).

Sainte Apolline est particulièrement vénérée dans la chapelle du village La Croix situé à 12 km. N.-O. de Bouzonville. Les pèlerins des environs s'y rendent en pèlerinage afin d'être préservés ou guéris des maux de dents.

Déru. — A l'étranger de passage dans le village, quelque nouveau camarade aimait à proposer, autrefois, une chasse au *déru*. Le déru était assurait-il un oiseau assez facile à capturer. L'un des deux chasseurs, bon connaisseur des habitudes de ce gibier, le traquait doucement dans la direction du second chasseur qui, placé devant une haie, un buisson, au bout d'un champ ou bien à l'orée du bois, attendait patiemment, couché de tout son long, l'arrivée de l'oiseau fabuleux, tenant devant lui un sac largement ouvert. Chose étrange, le *déru* pourchassé ne manquait jamais d'être attiré par l'ouverture béante du sac et de s'y précipiter pour sa perte. Il ne restait plus qu'à fermer le sac et à emporter le gibier qui, cuit en fricassée, fournissait un mets des plus succulents.

A dire le vrai, le mystificateur quittait le mystifié après l'avoir posté à l'endroit propice, l'invitait à ne pas bouger, à ne faire aucun bruit, puis se rendait malicieusement en joyeuse société. Las d'attendre en vain le gibier convoité, le mystifié finissait par se rendre compte de la supercherie et devenait la risée de ses compagnons. Très souvent cette aventure lui rapportait le sobriquet de: *lo Déru.*

Dettes. — Ordonnance du grand conseil de la Cité de Metz, rendue le 21 février 1617. « Il est ordonné, en conformité de l'art. 52 de l'ordonnance de 1564, que tous ceux qui emprunteront à l'avenir sommes et deniers ou qui achepteront marchandises excédant leurs moyens et commodités, et ne

payeront leurs créanciers aux termes qu'ils seront obligés ou dedans quarante jours après, seront constitués prisonniers jusqu'en fin de paye; et n'ayant de quoy payer, ils demeureront en prisons le tems qu'il sera trouvé raisonnable par justice, et au sortir d'icelles seront tenus pour infames. Outre dès maintenant sont condamnez à porter le reste de leurs jours un chapeau vert sans cordon, avec défense de porter d'aultre couleur, sur peine du fouet et d'estre bannis de la ville et pays. » (*Journal du dép. de la Moselle*, 24. 9. 1821).

Un *atour* daté de la Vigile de feste saint Vincent, 1302 (21 janvier 1303 nouv. style) défend à tous les citains de Metz de faire ou de laisser mettre le feu en une maison ou grange, pour cause de dettes et gagières. Il y est dit: « ...nous somes accordeit et avons atorneit et establit, par commun accort, ke se nulz, keilz k'ilz soient, de nos Ménans de Mes, ne de nos Justesables, soirs Clers, soient Lais, bouttoient feu, ne faixoient bouteir, tuît cil ke lou bouteroient, ne ke bouteir lou feroient, pour dattes, ne por waigieres, k'il deissent con lor anforcest, c'il non acort, tuit cil ki lon bouteroient ne ke bouteir lou feroient. perderoient chacuns cent livres de Messains de somme az Trezes, et si l'amanderoient à l'èwairt de la Justice, et si ne les aideroient mies li Ville, ne li Trezes, des dons en avant, de werre [guerre] k'il eussent contre foraines gens... »

Hist. de Metz, III 257.

Devidoir. — Il y avait de cet indispensable complément du rouet deux sortes distinctes: le *devidu*, aussi appelé *devidat*, et la *jalwante*. Tous deux fonctionnaient à la main.

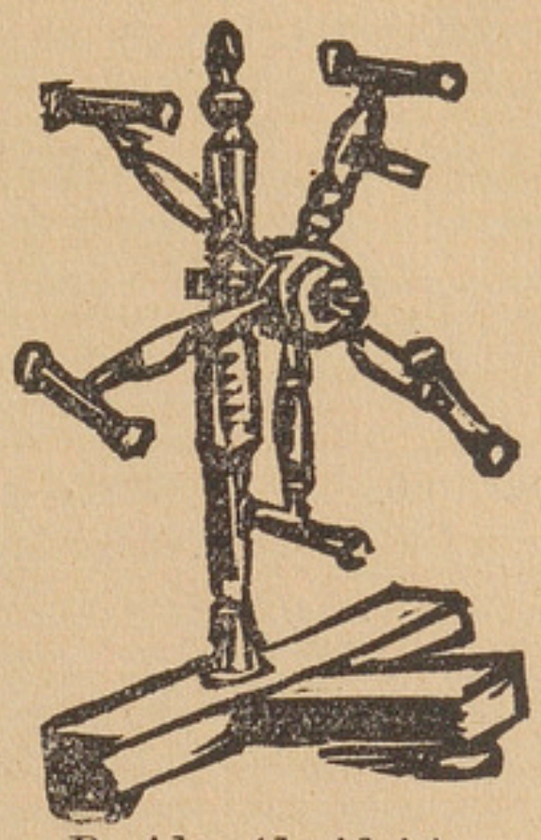

Devidu (devidoir)

Le *devidu* tourne autour d'un axe horizontal, la *jalwante* se meut autour d'un axe vertical.

Sur le *devidu* on enroulait le fil de la bobine du rouet, afin de pouvoir laver le fil mis en écheveaux.

La *jalwante* servait à devider les écheveaux et à mettre le fil en pelotes.

Devinettes. — Les énigmes populaires ou devinettes ont, anciennement joui d'une très grande faveur chez les habitants de notre région mosellane. Enigmes de mots, énigmes de choses, elles ont été un amusement auquel se livraient avec entrain jeunes et vieux pendant les nombreuses veillées du soir. Bon nombre d'entre elles se retrouvent parmi les peuples les plus divers et certaines doivent remonter à des origines des plus lointaines. Pour ces raisons elles méritent de figurer dans un recueil des traditions populaires de notre pays.

Dans son ouvrage intitulé *Devinettes ou énigmes populaires de la France* (Paris, 1877) Eug. Rolland cite p. ex. la devinette suivante dont l'intérêt folklorique n'a pas échappé à l'auteur et qu'il a recueillie à Flocourt:

Lo quel que v'èrïn mcheu, don ci que compte les sous sur lè tauye, ou don ci que s'pégne déyeu l'ohh? (Lequel aimez-vous le mieux, de celui qui compte les sous sur la table, ou de celui qui se peigne derrière la porte?) — On doit préférer celui qui se peigne derrière la porte, car c'est le Bon Dieu, et celui qui compte les sous est le Diable.

«Il me semble, ajoute Eug. Rolland, que le Bon Dieu qui se peigne derrière la porte, n'est autre que le Soleil du matin; ce qui m'a amené à cette idée, c'est le curieux passage suivant relatif à la rosée, qui se trouve dans un recueil du commencement du XVIII° siècle : Cette belle rosée nous fait croire par ses infinies gouttes de lumière que le flambeau du monde est en poudre dans nos prez, qu'un million de petits cieux sont tombez sur la terre, ou que c'est l'âme de l'univers, qui ne sachant quel honneur rendre à son père, sort au-devant de lui et va le recevoir jusques sur la pointe des herbes.

Les villageois s'imaginent, tantost que ce sont des poux d'argent, tombez le matin de la tête du soleil qui se peigne, tantost la sueur de l'air corrompu par le chaud, ou des vers luisants se sont mis, tantost la salive des astres qui leur tombe de la bouche en dormant. (Polissoniana, p. 54). Si l'on admet que le Bon Dieu et le soleil du matin sont ici identiques, ne pourrait-on pas voir dans le Diable qui compte les sous sur la table, la Nuit avec ses Etoiles?».

Nous nous permettons de réunir ici une partie des énigmes populaires que nous avons confiées à M. Zéliqzon dans son *Dictionnaire des patois romans de la Moselle* et d'y ajouter celles du Pays Messin trouvées dans le recueil de Rolland.

Què qu' ç'at d' c'lè ?
Eune piate tétate
Eune roje cacate
Eune quawe come eune pianchate ?
(— Lè poyate.)
Quoi que c'est de cela?
Une petite tête
Une rouge crête
Une queue comme une planchette?
(— La poulette.)

⁂

Chà sus bous, bous sus châ, châ au mitan. — Lo prète dans lo preuchu.
Chair sur bois, bois sur chair, chair au milieu. (Le curé dans la chaire à prêcher.)

⁂

Ne pé, ne chà, ne sang, ne as', ç'at bwin po les grands et les piats et ç'at fat po wingneu d' l'èrjant. — Lè pieume.
Ni peau, ni chair, ni sang, ni os, c'est bon pour les grands et les petits et c'est fait pour gagner de l'argent. — La plume.

⁂

J'a tojos seu, j' bwès tojos et je ne sus jèmas soû. — Le p'hhon.
J'ai toujours soif, je bois toujours et je ne suis jamais saoûl. — Le poisson.

⁂

Qu'at-ce qu' ç'at de c'lè qu'at come i champ raboré et qu' jèmas pwint d' chèrawe n'è entré d'sus ? — Lo tît.
Qu'est-ce que c'est de cela qui est comme un champ labouré et que jamais point de charrue n'a entré dessus? — Le toit.

Qu'at-ce que pèsse sus lè Sèye sans fare d'onrbe ? — Lo vent.
Qu'est-ce qui passe sur la Seille sans faire d'ombre? — Le vent.

⁂

Ç'at grous come eune èmande et cè rempyit lè chambre? — Lè lemire.
C'est gros comme une amande et remplit la chambre? — La lumière.

⁂

Tiat-ce que se leuve dans l' bous sans penre eune rèceune ? — Lo pain dans lè mà.
Qu'est-ce qui se lève dans le bois sans prendre racine? — Le pain dans le pétrin.

⁂

Tiat-ce qu'an pieunent j'ter pé d'sus l' tit en l' tenant pè lè quawe ? — Lo lehhé de fi.
Qu'est-ce qu'on peut jeter par dessus le toit en le tenant par la queue? — La pelote de fil.

⁂

Tiat-ce qu' at pus kié qu' lo jo ? — Lè kié.
Qu'est-ce qui est plus clair que le jour? — La clef.

⁂

Haut montèye,
Cohh èpretaye,
Jambe de chïnve
Et cul devé
Qu'at-ce qu' ç'at de c'lè ?
— Lè kiache.
Haut montée,
Court habillée.
Jambe de chanvre,
Et derrière ouvert,
Qu'est-ce que c'est de cela?
— La cloche.

⁂

Bous an d'zos, bous an d'sus, fiâche tot è l'anto, in eny dans lè panse et dous coûnes dans l' cul, qu'at-ce que ç'at ? — Lo hhofiat.
Bois en dessous, bois en dessus, fiasque tout à l'entour, un œil dans le ventre et deux cornes dans le derrière, qu'est-ce que c'est? — Le soufflet du maréchal ferrant.

⁂

Qu'at-ce que lo bwin Dieu n' sèreut-me fare ? — Router s' chépè devant s' mâte.

Qu'est-ce que le bon Dieu ne saurait faire? — Oter son chapeau devant son maître.

⁂

Gueule dans gueule, sept pètes et qwète oroyes ? — Lè chète que mainge dans eune cocotte.

Gueule dans gueule, sept pattes et quatre oreilles? — La chatte qui mange dans une marmite.

⁂

Tiat-ce que n' pieut-ne hayeu et qu'è pus de cent pètes ? — Lè handlure.

Qu'est-ce qui ne peut marcher et qui a plus de cent pattes? — Le balai.

⁂

J'sus tojos s'tit et tojos moyaye. — Lè langue.

Je suis toujours sous toit et toujours mouillée. — La langue.

⁂

Tiat-ce qu' at tojos soû et n' bwèt jèmas ? — Lo sou.

Qu'est-ce qui est toujours saoûl et ne boit jamais? — Le sou.

⁂

Me voce au preumïn et j' wès tolè eune bèle dame èprètaye en roje et ses piots ofants an bianc; je monte au dousième et j' wès tolè dous bèles fontainnes; je monte au treuhième et j' wès tolè dous bés melus; près cow, je monte au qwètrième et je wès tolè eune bèle piainne èva des kèvèliers que s'y promweinnent : tiat-ce que ç'at de celè ? — Lè langue, èvieu les dents, lo nez, les œils et les chawes èvieu les pus.

Me voici au premier, je vois là une belle dame habillée en rouge et ses petits enfants en blanc; je monte au deuxième et je vois là deux belles fontaines; je monte au troisième et je vois là deux beaux miroirs; après coup, je monte au quatrième et je vois là une belle plaine avec des cavaliers qui s'y promènent: qu'est-ce que c'est de cela? — La langue avec les dents, le nez, les yeux et les cheveux avec les poux.

⁂

I haye tote lè jonaye sans so r'pousieu, sans minjeu et va ica s' coucheu sans sopeu. — Lo sla.

Il marche toute la journée sans se reposer, sans manger et va encore se coucher sans souper. — Le soleil.

Eune cawe palaye enteur dous cus pwolous.

Une queue pelée entre deux derrières poilus. — Le timon de la voiture entre deux chevaux.

⁂

Qui est-ce qui a un manteau, un chapeau, une verge entre les mains et du poil entre les fesses ? — Un cavalier.

⁂

Me permets-tu de mettre mon poilu dans ton tondu ? (de mettre mon âne dans ton pré).

⁂

Qwète pètes sus qwète pètes; qwète pètes étand qwète pètes; qwète pètes ne vyint-me; qwète pètes s'en va.

Quatre pattes sur quatre pattes; quatre pattes attend quatre pattes; quatre pattes ne vient pas; quatre pattes s'en va. C'est le chat sur une chaise, qui attend la souris; elle ne vient pas et le chat s'en va.

⁂

Cent (sans) *pattes était sur quatre pattes; quatre pattes est arrivé qui a pris cent pattes qui était sur quatre pattes.*

Un hareng sur un gril; le chat prend le hareng.

⁂

Cu en selle, cu en jeuron, qwète pendants, dihh tirants.

Derrière en selle, derrière en giron, quatre pendants, dix tiroirs. C'est une femme assise sur la sellette, qui trait une vache.

⁂

Bianc comme l'as', n'è ne chà ne as', soûrte de chà et d'as'. — Lo lacè.

Blanc comme l'os, n'a ni chair ni os, sort de chair et d'os. — Le lait.

⁂

Herquepète [*ou hèche-tè-pète*] *en as', chà et pètes; so feu n'eu ni as', ni chà, ni pètes. — Lo poye et lo nyeu.*

Tire-patte ou tire-ta-patte en os, chair et pattes; son fils n'a ni os ni chair, ni pattes. — La poule et l'œuf.

⁂

Què qu' ç'at qu'at è l'antor don bo et que ne sèreut jèmas y entrer? — Le palouhhe.

Qu'est-ce que c'est à l'entour du bois et ne pourrait jamais y entrer ? — L'écorce.

On me jette en terre, on me tire en terre, on me jette dans l'eau, on me casse les os, et ma peau sert à vous mettre dans le tombeau. — Le chanvre.

***

Què qu' ç'at qu'at en mointieu don pré.

Qu'eu eune pète et i chèpé? — In ob'son.

Qu'est que c'est qui est au moitié du pré.

Qui a une patte et un chapeau? — Le champignon.

***

Tétate neurate,
Rôbate rogeate
Piérates on vente
Baton au cul.
— Lo cul de chïn.

Petite tête noire,
Petite robe rouge,
Petites pierres dans le ventre,
Bâton au derrière.
— Le fruit de l'églantier.

***

Qu'est-ce qui est vert comme pré, amer comme suie, doux comme miel? (La noix).

***

Qwète demoinséles que sont enframayes dans eune chambe; l'ont lè tié et i n' sèrïnt devèr l'ohh.

Quatre demoiselles qui sont enfermées dans une chambre; elles ont la clef et elles ne sauraient ouvrir l'huis. — Ce sont les quatre quartiers d'une noix.

***

Quand je la vois, je ne la ramasse pas, quand je ne la vois pas, je la ramasse. — Une noisette véreuse.

***

Une dame habillée de rouge, entourée de 32 demoiselles habillées en blanc. — La langue et les dents.

***

Poils dehors, poils dedans
Lève la jambe, fourre-la dedans.
— Le bas de laine.

***

Què qu' ç'at qu'eu pus de cent peces et d' cent pèces

Et que n'eut point de recousesses? — Lo tit.

Quoi que c'est qui a plus de cent pièces et de cent pièces.

Et qui n'a point de coutures? — Le toit.

***

Lè dépoye de pus de cent bétes
Que ne r'mat ryin
Et qu' fat don byin. — Lo pieumon.

La dépouille de plus de cent bêtes
Qui ne remet (rend) rien
Et qui fait du bien. — L'édredon.

***

Qu'est-ce qui a plus de sept pattes et ne tient pas dessus? — Le balai.

***

Plus il y en a, moins elle pèse. — La passoire avec ses trous.

***

Qu'at-ce l'autel que sourte don bo po chieu? — Lè losse.

Qu'est-ce l'autre-là qui sort du bois pour ch...? — La tarière.

***

Qu'est-ce que Dieu ne voit jamais, un roi rarement, et le paysan souvent? — Son semblable.

***

Une maison sans feu ni cheminée qui fait bien vivre les curés. — L'église.

***

Qu'est-ce qui crie dans le bois et à qui personne n'ose répondre? — Le curé dans la chaire.

***

Qui est-ce qui est noir le jour et blanc la nuit? — Le curé.

***

Le prophète bec-à-os *réveille le demi-mort, le demi-mort réveille les corps sans âme, les corps sans âme réveillent le demi-mort, le demi-mort passe sur les morts, entre dans le sein de sa mère et mange son père.*

Le coq réveille le sonneur qui réveille les cloches; celles-ci réveillent le curé qui traverse le cimetière, entre dans l'église et communie.

***

Cu en jeuron, vente contre vente,
I piat bout de châ dans lè fente.
— L'áfant que tasse.

Derrière en giron, ventre contre ventre,
Un petit morceau de chair dans la fente.
— L'enfant qui tette.

Nous ajoutons à cette collection quelques autres devinettes :

Tiat-ce que v' monteur les dents quad v' entreuz dans lè cuheune? — Lo cremau.

Qu'est-ce qui vous montre les dents quand vous entrez dans la cuisine? — La crémaillère.

***

Tiat-ce que poûte sè méde sus sè tête? — Lè chandeule.

Qu'est-ce qui porte sa crotte sur sa tête? — La chandelle.

***

Tiat-ce que pèsse deva lo sla et n' fat-me de l'ombréje? — Lo vent.

Qu'est-ce qui passe devant le soleil et ne fait pas d'ombre? — Le vent.

***

Je core éprès lèye et je n' pieus-me lè hèper. — L'onrbe.

Je cours après elle et je ne peux pas l'attraper. — L'ombre.

***

Qu'at-ce que d' c'lè que chainge de v'sège totes les nuts? — Lè lune.

Qu'est-ce que de cela qui change de visage toutes les nuits? — La lune.

***

Ç'at rond come i lehhé, bé come i jaunat et ce n'at pwoint de lehhé et pwoint d'our? — Lo mèat.

C'est rond comme une pelotte, beau comme un jaunet et ce n'est point de pelote, point d'or? — Le millet.

***

Tiat-ce que vyint tojos pus grand è fouhhe d'en penre? — Lè bawe.

Qu'est-ce qui devient toujours plus grand à force d'en prendre? — La fosse.

***

Qu'at-ce que pèsse pè dessus l'awe et ne fat point d'onrbe? — Lo son de lè kiache.

Qu'est-ce qui passe par-dessus l'eau et ne fait point d'ombre? — Le son de la cloche.

***

Pus i fat kié, pus v'en éreuz ; dans lè nut, v'en èreuz pus. — L'onrbe.

Plus il fait clair, plus vous en aurez; dans la nuit, vous n'en aurez plus? — L'ombre.

Tiat-ce que s' promoinne èvieu sè mauhon sus s' dous? — L'eskergat.

Qu'est-ce qui se promène avec sa maison sur son dos? — L'escargot.

***

Cent pètes d' sur eune pète: tiat-ce que ç'at de celè? — L'abe.

Cent pattes sur une patte: qu'est-ce que c'est de cela ? — L'arbre.

***

Dous têtes et dous brès, quète œils et hhihh jambes, qu'at-ce çolè? — In home è chevau.

Deux têtes et deux bras, quatre yeux et six jambes, qu'est-ce cela? — Un homme à cheval.

***

Tiat-ce que fat l' to don bous sans pleur y entrer? — Lè cafe.

Qu'est-ce qui fait le tour du bois sans pouvoir y entrer? — L'écorce.

***

Vide lè nut et pyin lo jo: qu'at-ce que de celè? — Lo sèbot.

Vide la nuit et plein le jour, qu'est-ce de cela? — Le sabot.

***

Tiat-ce que dreume dans sè méde? — Lo fu.

Qu'est-ce qui dort dans sa m....? — Le feu.

***

Qu'at-ce que poute eune bianche bape et eune vahhe quawe? — Lè poraye.

Qu'est-ce qui porte une blanche barbe et une verte queue? — Le poireau.

***

Tiat-ce que haye sus sè tête en entrant dans l' motïn? — Les kiaws don solé.

Qu'est-ce qui marche sur sa tête en entrant dans l'église? — Les clous du soulier.

***

Que ç'at l'autel que voureut beun' éte boûgne? — L'èvule.

Qui c'est l'autre-là qui voudrait bien être borgne? — L'aveugle.

***

Tiat-ce qu'enteur lo preumïn dans lè mauhon? — Lè kié.

Qui est-ce qui entre le premier dans la maison? — La clef.

Tiat-ce que ç'at de c'lè: j'a in yeu é bout d' mè quawe. — Lè poêle.

Qu'est-ce que c'est de cela ? J'ai un œil au bout de ma queue. — La poêle.

***

Tiat-ce que v' fat sè révérence quand ve d'vèyeuz ï'euhhe? — Lè bezaye.

Qu'est-ce qui vous fait sa révérence quand vous ouvrez la porte ? — Le loquet.

***

Qu'at-ce que crat prache don ru et que chante au d'fieus-temps? — Lo flutat.

Qu'est-ce qui pousse près du ruisseau et qui chante au printemps ? — La flûte (faite avec de l'écorce de saule).

***

J'otans quète sieus que corrent sans pleur so rètrèper? — Les rieuyes don ché.

Nous sommes quatre sœurs qui courent sans pouvoir se rattraper ? — Les roues de la voiture.

***

Poquè qu' lè kiache d'Utonco fat boum' quad lè ci de Remiy fat dïn? — Po fare veur que l'at pus grousse, meu.

Pourquoi la cloche d'Utoncourt fait-elle *boum* quand celle de Rémilly fait *ding* ? — Pour faire voir qu'elle est plus grosse.

***

Tiat-ce qu'on hèchent pè lé cawe et que brâ pè les pètes? — Lo gril.

Qu'est-ce que l'on tire par la queue et qui pleure par les pattes ? — Le gril.

Diable. — Le diable a joué un très grand rôle dans les légendes et les fabliaux du Pays Messin. Il procure toutes sortes de richesses et de plaisirs à ceux qui lui vendent leur âme; puis, après un certain temps, il revient pour réclamer ses droits. Les uns sont entraînés dans l'abîme des enfers, les autres sont sauvés grâce à l'intervention d'une sainte âme ou par leur repentir. Dans nos fabliaux surtout, le diable se laisse bien souvent duper par le rusé paysan. Maints de ces faits sont consignés dans les *Textes patois* de MM. Zéliqson et G. Thiriot, dans l'*Ermonek Lourain*, du Dr Estre, dans *Nate Terre Loraine* et ailleurs. Un recueil de toutes nos légendes et de nos *fiauves* rendrait grand service aux traditionnistes.

Nos populations rurales semblent avoir gardé bien longtemps le souvenir des diables que le théâtre médiéval aimait à pourchasser et fouetter sur la scène. Ces *pauvres diables* du temps jadis, n'auraient-ils pas donné leur nom aux mascarades de nos villages ? Ces mascarades, au visage et aux mains mâchurées de suie, se recrutaient généralement parmi les pauvres de la localité. On les appelait: *diales*.

Pourquoi la tradition a-t-elle mis les habitants d'Ars-sur-Moselle, ceux des villages situés en amont de la Moselle, et même les citains de Gorze, en rapport avec le diable ? Entre Ars et Ancy-sur-Moselle, on voit le tronçon ouest des arches de Jouy avec le pilier isolé appelé la Quille, et cette partie de l'aqueduc romain porte aujourd'hui encore le nom de Pont-du-Diable.

M. Bellard nous a cité le dicton suivant, qu'il tient de M. l'abbé Mansuy, ancien curé d'Ars :

A Ars, le diable il y a ;
A Ancy, il y a son nid ;
A Noviant, il y a ses enfants.

Nous avons recueilli un *dictome* plus complet, en patois :

E A, lo diale y ot ;
E Ancy, i-n-y fat s' nid ;
E Gouhhe, i montèr ses coûnes ;
E Dônot, i sont ico ;
E Noviant, i sont pyin d'dans.

(A Ars, le diable y est ; à Ancy, il y fait son nid ; à Gorze, il montre ses cornes ; à Dornot, ils [les diables] sont encore ; à Novéant, ils sont plein dedans.

Autrefois, le sobriquet des habitants de Dornot était : les Diables de Dornot.

Jean de Landremont, le diable incarné. — En 1491, l'un des membres des Treize, Jehan de Landremont, tenta de livrer la Cité de Metz au duc René de Lorraine. Il avait fait « mairchiez au Loherains de les laisser entrer, et debvoient mettre à mort, grant et petit, sans nul espairgnier, et faire une toutte nouvelle ville » ... Dénoncé par un complice, le traître fut enfermé dans le cachot de la maison de la Bullette,

condamné à mort et écartelé le 5 janvier 1492 nouveau style.

Pour les Messins, ce crime de trahison commis par un seigneur de Justice, de noblesse et de paraige, ne pouvait être que l'œuvre du démon incarné. Les Magistrats prirent le Juratoire que leur avait donné Jean de Landremont au commencement de son exercice et, sur le feuillet de garde, à la fin de ce livre,



ils firent peindre un grand diable sous les pieds duquel fut écrit le nom de Landremont. Ce démon est noir-rouge, cornu, a des serres au lieu de mains et de pieds, des oreilles pointues et une longue queue; il tient un croc à deux dents.

Pierre Perrat et le diable. — Nous empruntons à M. l'abbé Fœdit la légende suivante, avec tous ses détails, tels que l'auteur a pu les réunir :

« Certain jour, Pierre Perrat, chargé de construire notre Cathédrale, se trouvait tout absorbé dans l'étude des plans et devis de ce monument. Il traçait sur le sable les principaux motifs d'architecture d'après lesquels il devait être érigé, et sa main impatiente effaçait, corrigeait des lignes, dont l'ensemble ne pouvait le satisfaire. Or, voici que tout à coup apparaît devant lui un petit homme qui, d'un air capable et d'un ton quelque peu sardonique, lui reproche son hésitation, en ajoutant que pourtant rien n'était plus facile. Perrat, piqué au vif, invite l'inconnu à le remplacer, puisqu'il a tant d'habileté. Ce dernier le prend au mot, et en quelques traits jetés des plus rapidement, il dessine un plan admirable — celui de notre actuelle Cathédrale — mais qu'il efface aussitôt. Perrat demeure un instant comme stupéfait, puis il supplie, il conjure son interlocuteur de l'aider. « Volontiers, dit alors celui-ci, mais à une condition ». — « J'y souscris d'avance, sans la connaître », s'écrie Perrat. — « Eh bien ! soit. » Aussitôt l'inconnu tire un parchemin de sa veste et le présente à Perrat, qui le signe, sans même en prendre connaissance.

Depuis lors, l'architecte n'éprouva plus aucun obstacle, toutes les difficultés s'évanouirent devant son génie, et bientôt, à la vue de la merveille de pierre qu'il élevait, il fut proclamé le maître des maîtres. Cependant, l'heure de sa mort arriva. On recueillit pieusement les cendres d'un homme qui avait jeté tant d'éclat, on les mit dans un cercueil de plomb qu'on plaça dans un autre cercueil de chêne, et le tout fut encastré, ou plutôt scellé dans le mur, près de l'autel de la Vierge, à côté de la sacristie basse. Mais à peine l'inhumation était-elle terminée, d'après une autre version, à peine la quarantaine des obits fondée pour le salut de l'âme de Perrat était-elle passée, qu'un étranger, à l'extérieur des plus nobles, d'une taille svelte et élancée, d'une contenance fière et hardie, se présenta et demanda que le corps de Pierre Perrat lui fût livré. Mais un chevalier radieux, couvert d'une armure magnifique, qui n'était autre que Saint Michel, veillait auprès de l'illustre défunt. La réclamation de l'étranger ne l'étonna point, car il s'y attendait. « Rien de plus juste, répondit saint Michel, après avoir lu le parchemin signé de la main même de Perrat, et que l'étranger lui avait présenté pour justifier sa démarche; vous avez, messire, des droits incontestables; mais il faut, pour que vous puissiez les faire valoir, que Pierre Perrat soit... en terre. Or, son testament porte expressément qu'on le déposera dans

un tombeau scellé de pierre. Et vous voyez que son désir a été réalisé. » A ces mots, les traits de l'étranger se contractent, un frémissement involontaire l'agite; furieux, il déchire le parchemin, et honteux de s'être laissé duper par le bon ange de Pierre Perrat, qui avait soufflé à son protégé l'idée de demander ce mode de sépulture, il disparut en dégageant une odeur de soufre, qui ne laissa aucun doute sur la nature du personnage qui, naturellement, n'était autre que messire Satan. Il va sans dire que le bruit de cette apparition extraordinaire circula bientôt par les rues: le lendemain, il fallait entendre les commentaires des bourgeois, valets, clercs, manants de la cité, quand surtout le guetteur, qui alors était encore installé sur la tour de Saint-Eucaire, eût assuré avoir vu de ses yeux, à minuit, une traînée lumineuse partant de la Cathédrale et se dirigeant vers l'Orient. Le même jour, l'évêque suffragant, Frère Martin d'Amance, dominicain et inquisiteur de Lorraine, évêque titulaire de Gabala, assembla son Chapitre: « Messires, dit-il, cette nuit m'est apparu Pierre Perrat, le masson, que Dieu absolve, et estoit son corps bien à poing tel que oncques fut jamais et m'a assuré qu'il avoit l'âme contente et réjouie et assise en la droite de Dieu; qu'ayant par autres fois donné son corps à Satan quand il seroit en terre, il ordonna dans sa devise (testament) qu'on le mettroit en bonne custode de chêne, près l'autel de la miséricordieuse et révérende Vierge Marie; et que le benoist Saint Michel archange estoit venu pour sauver sa pauvre âme des maléfices du mauvais esprit. A donc, Messires, ajouta le suffragant, Perrat disparut et mon songe avec, et je me levai de ma couchette, et l'horloge de la grande église sonnoit minuit. Des entreprises de Satan, délivrez-nous, Seigneur ! ». Les chanoines en se signant répondirent: « Délivrez-nous, Seigneur ! » A la suite de cela, « une procession générale fut ordonnée; on alluma des cierges énormes; on bénit la Cathédrale, et jusqu'en 1790, chaque vendredi, il se disait une messe commémorative à la chapelle de la blanche Vierge. »

Pont-du-Diable. – Les merveilleux vestiges de l'aqueduc romain qui, entre Jouy et Ancy, reliaient jadis les coteaux séparés de la Moselle, devaient travailler et féconder l'imagination du peuple ignorant l'histoire. Pour lui, ce gigantesque monument ne pouvait pas être l'œuvre des hommes, mais avait été construit par le diable. Dans quel but ? Pour répondre à cette question, la légende inventa une histoire dont il existe plusieurs variantes.

Dans une de ses *Lettres historiques et critiques sur Metz et ses environs*, M. Blanc a mis en vers la légende telle qu'elle se racontait au commencement du 19e siècle.

Maint villageois, mainte béguine,
Qui la croit une œuvre d'enfer,
Vous dira qu'aux longs soirs d'hiver
On en conte ainsi l'origine:
Rassemblés des pays voisins,
Une nuit, sorciers et sorcières,
Fantômes, démons et lutins,
Ont, au sabbat, taillé ces pierres.
Sans outils, de leurs doigts crochus (1)
Ils coupaient ces voûtes hardies,
Et pour en lier les parties,
Crachaient tout bonnement dessus,
Puis en consolidaient la masse
En faisant certaine grimace.
Ce diabolique monument,
Qui fut l'ouvrage d'un instant,
Devint l'effroi de maint fidèle,
Et pour traverser la Moselle,
Jamais on ne vit un croyant
Risquer là la vie éternelle.

Mais souvent la nuit sombre au pâtre [du vallon
Apporte du sabbat l'épouvantable son.
Il voit encore danser, sur les hautes ar- [cades,
Des montres infernaux les tristes my- [riades.
L'écho redit au loin le bruit sourd et [confus
Des réprouvés pleurant le bonheur des [élus,
Et la lune parfois, aux lueurs fantas- [tiques,
Epouvante le sol de leurs ombres ma- [giques.
Le voyageur troublé ne fixe qu'en trem- [biant
Son œil observateur sur le haut monu- [ment.

(1) Détail tiré de l'observation des stries obliques, parallèles, qu'on peut observer encore sur la tranche des pierres taillées du célèbre aqueduc.

Le nom s'en dit tout bas, comme un nom [redoutable,
Et l'on se signe encore au nom du Pont [du Diable.

(Mémoires de l'Académie de Metz, 1831.*)*

Suivant une légende plus ancienne, les Arches de Jouy dateraient d'une époque lointaine où certain seigneur de Châtel-Saint-Blaise faisait la cour à une noble fille d'Ancy-sur-Moselle.

Les jeunes fiancés aimaient à s'égarer dans les campagnes parfumées quand le doux et triste éclat de la lune invite les cœurs à la rêverie.

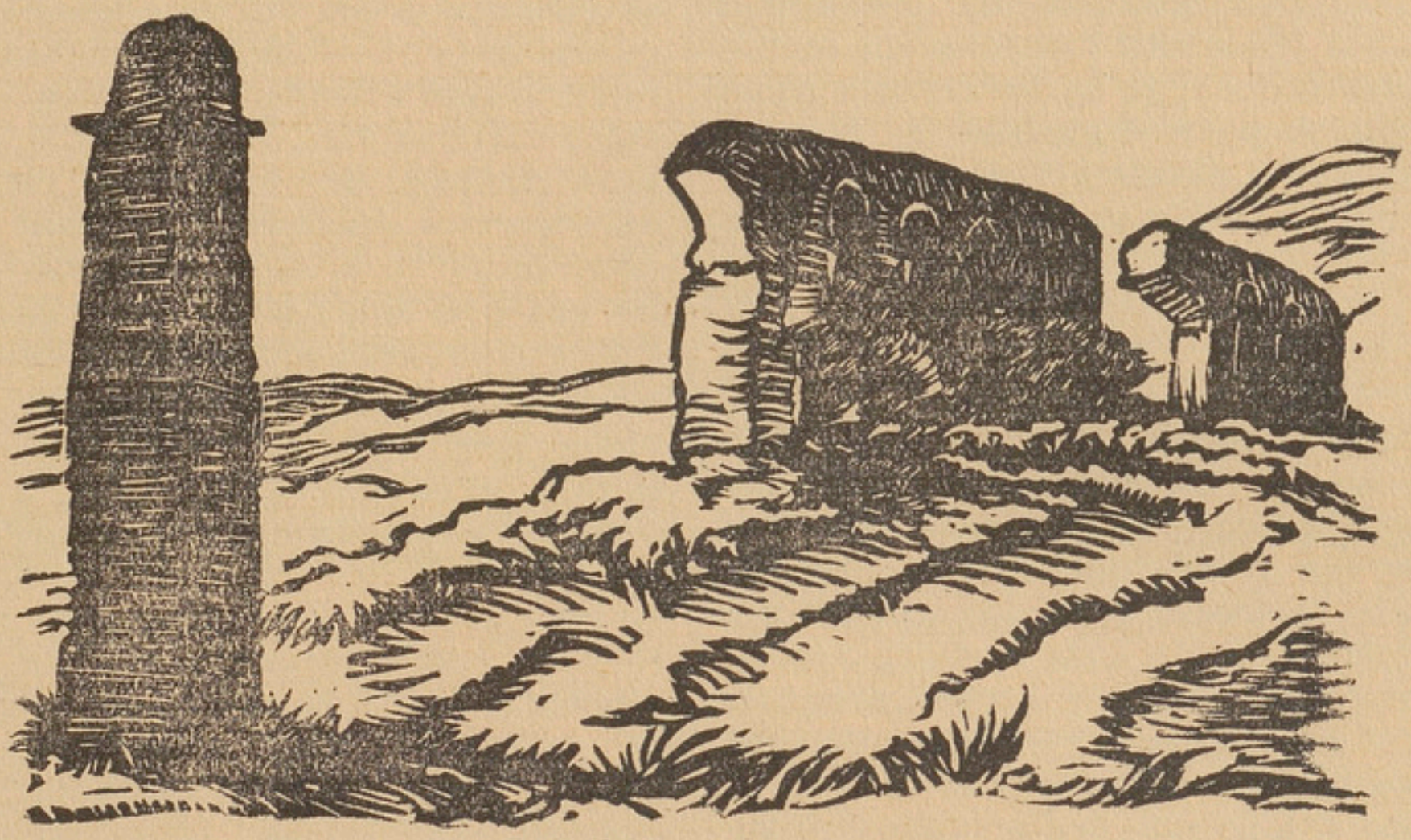

Une partie du pont du Diable avec « la Quille ».

Un soir, le beau chevalier trouva la Moselle débordée. Le canot qui devait le transporter vers la rive opposée avait disparu, entraîné au large par le courant lancé à toute vitesse. La pensée de manquer le rendez-vous ardemment désiré frappa le chevalier de consternation. Longtemps, il erra le long de la rivière, indécis et fiévreux. Finalement, le chagrin emporte sa raison. A la profonde tristesse succède une violente colère. Il jure, un méchant blasphème sort de ses lèvres.

En ce moment, le jeune homme entend un frémissement; au même instant une main étrange vient se poser sur son épaule. Le chevalier se retourne et aperçoit un mystérieux personnage aux yeux flamboyants. C'est Satan. — «Ne vous chagrinez point, mon ami ! dit le démon. Si nous tombons d'accord, avant l'aube vous serez dans les bras de votre bien-aimée, et vous pourrez dorénavant passer la rivière le jour et la nuit, par tout temps, sans avoir à risquer le moindre danger. De plus, je vous promets une longue vie de voluptueux plaisirs, à cette condition que vous me donniez votre âme à l'heure de votre trépas. »

Le chevalier hésite d'abord, puis répond: « Soit ! J'accepte. » — « Bien, parfait ! clame Satan. Puisque j'ai votre parole, je vais accomplir ma promesse. En attendant, prenez un peu de repos dans l'herbe moelleuse et... rêvez à vos belles amours ! »

Ce disant, le diable éclate de rire et son cri de joie, presque féroce, est répété par l'écho des forêts voisines.

Déjà Satan a disparu. Une secrète horreur s'empare du chevalier, qui frissonne. Las, il s'allonge dans l'herbe et, pour chasser les remords naissants, il ferme les yeux sur un rêve de volupté.

Le prince des ténèbres a rassemblé ses cohortes infernales. De tous côtés les diables arrivent et s'empressent à mettre en exécution les ordres du maître. Bientôt, de nombreux piliers émergent de l'immense nappe d'eau; ils se dressent avec hardiesse dans les

nues et sont reliés les uns aux autres par des arcs majestueux. Soudain, le son d'une cloche retentit dans l'espace. Plus tôt que d'ordinaire l'Angelus matinal se fait entendre. L'airain sacré met en fuite les esprits des ténèbres qui abandonnent au plus vite le monument presque entièrement achevé.

La cloche de la prière a réveillé le chevalier endormi; il comprend son appel, et le repentir pénètre dans l'âme du jeune seigneur du Châtel de Saint-Blaise...

Une variante de cette légende fait d'un riche Romain de la cité de Metz le héros de l'aventure. Il doit être à Ancy à l'heure de l'Angelus du matin. Arrivé à Jouy, il ne trouve pas d'embarcation pour franchir la Moselle grossie. Le diable s'offre à construire un pont si le Messin signe un pacte. Le Romain accepte; Satan se met à l'œuvre, mais l'Angelus sonne plus tôt que de coutume, et le Pont du Diable reste inachevé.

Dans sa *Notice de la Lorraine*, Dom Calmet dit au sujet des Arches de Jouy, en citant le *Voyage de M. Chateauroux* (1552), que, suivant une légende du temps, le diable « ayant autrefois entrepris sous certaine récompense, d'achever ces arches avant le chant du coq, fut prévenu de quelque moment; et le coq ayant chanté, il laissa exprès une des arcades entr'ouverte par le haut, ce qui entraîna la ruine de la plus grande partie de l'édifice. »

Nous terminons cette note en citant une légende tirée de nos chroniques du XVe siècle. Nous lisons dans la Chronique de Philippe de Vigneulles (édition de M. Ch. Bruneau):

« *Les arches de Joyei, du temps de Ninus.* — Lors, au temps de Ninus, la vénérable dame, fille de Noel, nommée Azita, suer de Gem et de Ninus, et tante de ces trois homme qui furent édifficateurs et constructeur de la cité (c'est-à-dire qui estoit suer de leur père), craignant que le déluge ne advenist encor, pour résister à l'innundacion des eawes, et pour passer seurement et séchement de montaignes en montaignes, fist construire de grant pierres des haultes arches dedans et oultre la rivier de Mozelle, affin de résister au déluge à venir, distante de la cité environ deux lues... »

Nous devons à l'amabilité de M. Emile Louis, originaire de Sanry-sur-Nied et actuellement domicilié à Hayange, la jolie légende suivante:

La légende du ménétrier de Sanry-sur-Nied. — « Un jour, il y a de cela bien longtemps, c'était pour la fête patronale de Pange. Le Fifi de la Gogotte, qui était un peu musicien, râclant passablement le violon, avait été invité à venir faire danser la jeunesse de Pange et des environs.

Heureux de pouvoir montrer son savoir-faire et surtout de gagner quelques sous pour soulager sa pauvre mère, veuve et malade, Fifi s'en alla gaiement à la fête, son violon sous le bras. Après avoir joué pas mal de danses et contredanses, pendant les deux jours de fête, et avoir encaissé les quelques sols qu'il avait gagnés, Fifi, vers minuit, songea au retour.

Le voilà donc parti, toujours son violon sous le bras. Il s'enfonce dans la nuit noire comme de l'encre. Ayant dépassé le hameau de Domangeville — il pouvait être une heure du matin — soit pour se désennuyer, soit pour se donner du courage, Fifi prend son violon, l'accorde et se met à jouer un de ses airs favoris. Arrivé au lieudit *La Courte au pré*, il aperçoit un beau château brillamment illuminé. Fifi, qui connaissait l'endroit et n'y avait jamais vu de château, reste bouche bée. Il n'était pas encore revenu de sa surprise, qu'il s'entendit interpeller: « Hé, Fifi ! ». Se retournant, il voit une belle jeune dame qui lui dit: « Ecoute, Fifi. Je t'ai entendu jouer du violon; tu joues bien, tu vas venir avec moi dans ce château, tu nous feras danser, et si tu veux faire ce qu'on te demanderas, tu seras riche. » Fifi, naturellement, ne demandait pas mieux, pensez donc, être riche, son rêve ! Tout en suivant son interlocutrice, il faisait déjà mille projets, les plus divers.

Arrivé au château et voyant toutes les merveilles de richesses étalées à ses yeux éblouis, notre ami n'en revenait pas. Remarquant une multitude de jolies dames plus belles les unes que les autres, parées des plus merveilleux bijoux, Fifi pensait qu'il devait

faire bon vivre dans un milieu pareil. D'autant plus qu'on avait fêté son arrivée avec des transports de joie, et lui demandant de montrer son savoir-faire. Lui ne demandait pas mieux que de faire apprécier ses talents musicaux; il accorda son violon et joua les plus beaux morceaux de son répertoire Et tout ce beau monde tourbillonnait à qui mieux mieux. Soudain, tous s'arrêtent comme figés sur place. Un homme qui avait l'air d'être le chef de cette assemblée, venait de faire son entrée, suivi d'un page qui portait un registre énorme. Le chef se dirigea vers le musicien et lui dit, après l'avoir complimenté: « Tu vois ce château et toutes ces richesses qu'il contient. Si tu acceptes mes conditions, tout cela est à toi. » Fifi, qui n'en pouvait croire ses oreilles, ne se donna pas la peine de réfléchir. Sans hésiter, il dit: « Je veux bien; dites-moi vos conditions. » — « Les voici, dit l'homme; d'abord il faut que tu t'engages à renoncer à Dieu et à ta religion, que tu maudisses Jésus-Christ, sa mère et ses saints. Par contre, je te promets de faire tout ce que tu voudras, sauf le bien. » Fifi, qui n'avait pas une foi bien vive, et tenté par les richesses étalées devant lui, promit ce que le Malin voulut.

« Maintenant, dit l'homme aux pieds fourchus, tu vas signer sur ce registre et ce avec ton propre sang. » Fifi, dans sa folie, prit une aiguille, se fit une blessure au bras gauche de laquelle un mince filet de sang s'échappa; il y trempa une plume, mais, ne sachant pas écrire son nom, il traça une simple croix.

En ce moment, l'homme, ou plutôt le Diable, car c'était lui, à la vue du signe par lui abhoré, s'enfuit en hurlant, entraînant tout son monde et laissant notre ami tout penaud, plus mort que vif, car Fifi se trouvait perché sur un des hauts peupliers qu'il connaissait bien. Le château avait disparu avec toute sa magnificence.

Honteux et confus, notre Fifi descendit de l'arbre et s'en fut se coucher, bien résolu à garder sa foi envers et contre tout. »

Diarrhée. — 1° des enfants : eau de farine, de blanc d'œuf; petits lavements répétés avec un décocté d'orge et de pavot (une tête pour quatre lavements); tisanes de prunelle, de racine de fraisier.

2° Des adultes: tisanes de queues de cerises noires, d'ortie blanche, de mûre, de racine de fraisier; manger des fruits de sureau secs; prendre, dans du vin rouge, pendant plusieurs jours, à jeun, une petite cuillerée de graines de plantain; avaler deux œufs durcis sous la cendre, coupés en deux et arrosés de vinaigre; manger des fruits d'aubépine.

3° Choniques: tisanes de feuilles d'argentine, de ronce, de racine de fraisier, d'écorce de chêne, de racine de benoîte, de bourse à pasteur, glands de chêne brûlés et pulvérisés, nèfles vertes, fruits de mûrier noir.

Didier (Saint), 23 mai. — Les vignerons lui prêtaient une grande influence sur les gelées tardives. Ils l'appelaient le *grand Vendangeur* et l'invoquaient pendant le mois de mai.

Dimanche. — Dicton :

Peut dieumanche, bé lindi, wète semainne.

Bé dieumanche, peut lindi, béle semainne.

Vilain dimanche, beau lundi, laide semaine.

Beau dimanche, vilain lundi, belle semaine.

S'il pleut, le dimanche, avant la messe, le temps se gâte pour une huitaine de jours.

Dominique (Saint), 4 août. — S'il fait chaud, cette journée, l'hiver aura longue durée.

Donat (Saint). — Dans bon nombre de familles du pays, l'image du saint devait préserver la maison de la foudre. On croyait qu'il suffisait de porter sur soi un billet sur lequel était écrite la prière suivante ou de réciter l'oraison pour être préservé: « *Grand saint martyr Donat, priez pour moi, afin que je sois préservé de l'éclair, du tonnerre et de l'orage.* »

Douleur. — Remèdes secrets : 1°

Mal, adoucis-toi et deviens si doux
Que le lait de la sainte Vierge est doux
Pour allaiter Notre-Seigneur Jésus. †††.

2° Pour guérir les points de côté, le guérisseur dit: *Seigneur, c'est à votre intention et de vos cinq plaies et des plaies des bienheureux saint Adrien et saint Aubin.* Puis il prend 13 grains de blé qu'il laisse tomber, un à un, dans un saladier rempli d'eau de source. Les grains doivent former une croix sur l'eau, sept en longueur et chaque fois trois grains à gauche et à droite de cette ligne. Pendant que se forme de croix, le guérisseur prononce les paroles: *Notre-Seigneur se promenant, Notre-Seigneur s'en revenant.* Enfin, il récite trois *Pater* et *Ave* et ordonne au malade de faire une neuvaine en l'honneur des cinq plaies, de saint Adrien et de saint Aubin.

3° *Feu de Dieu, perds ta chaleur*
Comme Judas perdit sa couleur
Quand il trahit Notre-Seigneur
Au Jardin des Olives.
ou:
Feu, change ta chaleur,
Comme Judas Ischarioth a changé sa couleur,
Quand il a trahi Notre-Seigneur,
Au Jardin des Olives.

Le guérisseur fait avec « le respire » un signe de croix sur la place endolorie et ordonne une neuvaine de prières.

4° On souffle trois fois sur la place douloureuse, en forme de croix, et on dit:

O grand saint Laurent
Sur un brasier ardent !
Tournant et retournant
Vous n'étiez pas dolent.
Faites-moi la grâce
Que cette ardeur se passe.
Au nom du Père † du Fils † et du Saint Esprit †. Amen.

Drauye (ju è lè). — Placé contre un mur extérieur, un compagnon de jeu, désigné par le sort, doit retrouver successivement chacun de ses camarades qui se tiennent cachés en différents lieux de la maison. Ce jeu porte son nom du mot: *drauye !* que tous crient pour annoncer qu'on peut aller à leur recherche.

Durillons. — Bains locaux bien chauds dans de l'eau de cendres de sarments de vigne; cataplasmes de levain de froment, auquel on a ajouté une moyenne dose de gros sel.

Dysenterie. — Les syndromes dysentériformes sont soignés comme la diarrhée chronique (voir ce mot). Nous ajoutons ici quelques recettes plus énergiques, dit-on. Faire macérer pendant une demi-journée, dans une demi-chopine de vin rouge, une forte pincée de feuilles de sureau séchées et pulvérisées, et boire le remède par petites doses, dans l'espace de 24 heures. Prendre une cuillerée à café de poudre *d'éponge* (1) récoltée sur l'églantier. délayée dans un verre de vin rouge vieux. Faire cuire sous la cendre cinq oignons épluchés, les laisser ensuite mijoter dans un demi-litre d'huile, et boire sans sel, à petites doses.

---

(1) Il s'agit de l'excroissance moussue de couleur verte quelquefois rehaussée de vermillon, dénommée *bédégar,* et qui résulte de la piqûre de l'églantier par l'insecte appelé *cynips de la rose.* La pharmacopée des simples reconnaît en effet à cette *galle* des vertus astringentes; comme dans la galle de chêne, il s'y trouve d'ailleurs une forte proportion de tanin.

Eclair. — Les enfants qui regardent le ciel fulgurant deviendront galeux ou seront atteints d'une enflure du visage; ils risquent même d'être frappés de cécité.

Pour se préserver de la foudre, il faut faire le signe de croix.

En hiver, les éclairs présagent un temps de tempête, du vent ou de la neige.

Les soirs d'été, quand le ciel est sans nuages et sillonné d'éclairs à l'horizon, c'est signe de beau temps fixe. Ces éclairs — qui sont tout bonnement le reflet d'un très lointain orage — sont dits « éclairs de chaleur ».

Eclairage. — Les modes d'éclairage domestique anciennement utilisés dans nos campagnes messines étaient la chandelle de suif et l'huile végétale (colza, navette d'été). Les propriétaires de ruches à miel employaient aussi des bougies de cire filées, des *bojèyes en coude* (bougies en corde) qui se confectionnaient de la manière suivante:

On se place devant le récipient rempli de cire fondue, prend entre le pouce et l'index droits le bout d'un fil de coton dont la longueur ne doit pas beaucoup dépasser celle du bras, et l'on pose le bout de fil toujours maintenu entre les doigts sur le rebord gauche du récipient de façon que le fil vienne à pendre en dehors de la casserole. Dans la main gauche on tient une planchette oblongue et échancrée, approche cette extrémité du fil qui, pris dans la filière semi-lunaire entre le bord du récipient et les doigts de la main droite, est abaissé et plongé dans la cire en fusion. En ce moment la main droite tire le fil de biais et en haut jusqu'à ce que le fil entier ait passé par l'entaille et soit imprégné. Ce fil enrobé ne tarde guère à raidir. On plie alors le bout à proximité du pouce droit, en forme un crochet qui sert à suspendre le fil à une corde tendue horizontalement.

D'habitude on trempait ainsi successivement un certain nombre de fils, ce qui permettait d'obtenir un durcissement suffisant des premiers avant de les replonger dans la cire. Cette opération était renouvelée jusqu'à ce que la bougie filée ait l'épaisseur désirée. Ensuite on lissait la bougie en la passant plusieurs fois par le creux de la main gauche.

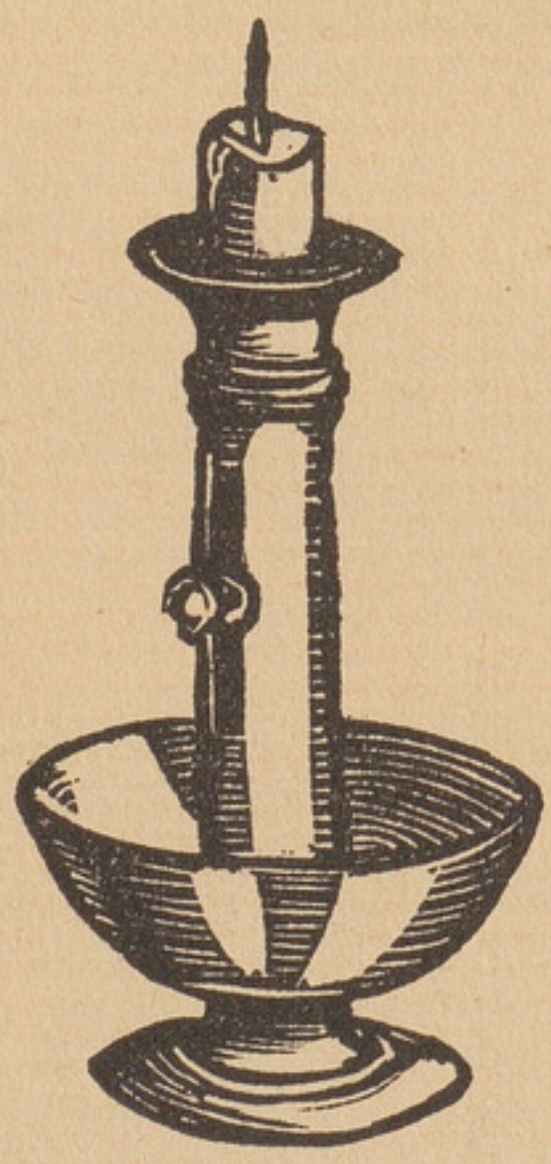

On faisait habituellement usage de la bougie filée pour les allées et venues de courte durée dans les chambres, à la cave, et surtout pour la lecture des prières du *livre d'église* pendant les offices religieux nocturnes.

La chandelle de suif. — Bien que bon nombre de paysans messins aient cultivé la navette comme graine oléagineuse avant que la culture du colza ne prenne les proportions importantes d'il y a cent ans environ, la chandelle de suif semble avoir prévalu dans notre région jusqu'au début du 19e siècle. En ce temps-là, nous ont affirmé maintes aïeules et grand'mères, les fileuses étaient tenues d'apporter chacune à tour de rôle la chandelle qui devait servir à l'éclairage de la *crègne*. On plaçait la chandelle sur un *bèyeboc*, une colonne de bois dont le pied était fait d'un morceau de madrier cloué dessous. Le long du *bèyeboc* pendait une ficelle au bout de laquelle était attachée une pincette métallique, la mouchette.

Pour l'éclairage de la cuisine on se servait communément d'une lampe à l'huile. Dans les greniers et les écuries, la chandelle alimentait la lanterne.

La lanterne avait plusieurs formes. La plus ancienne est relativement très haute et surmontée d'un petit dôme. Elle est de bois ou de fer battu, cylindrique — parallélipipédique ou triangulaire. — Comme garniture transparente, on trouve de la membrane de vessie, de la corne, de la toile. L'utilisation du verre est déjà plus récente.

L'emploi de la chandelle devenant plus onéreux que l'huile de colza, l'éclairage à la lampe supplanta l'éclairage à la chandelle. Chaque *crègnerasse* fournissait alors la quantité d'huile nécessaire à l'écairage de la veillée d'hiver.

La lampe à huile ou *l'mire è cawe* (lumière à queue). — Elle porte généralement le nom de *lampe à copion*. Est-elle accrochée et suspendue à un support fixe, p. ex. au plafond, on l'appelle un *heurchat*. Ce support est une longue tige de fer tordu et à crochet recourbé ou bien une crémaillère longue et étroite, souvent enrichie d'ornements.

Selon d'autres, le *heurchat* aurait été une lampe à pied, en étain, munie d'un récipient avec bec.

La lampe à *copion* se compose de deux parties distinctes: la *copéle* (coupelle) et son crochet, et le *copion* proprement dit.

La *copéle* est une calotte de fer forgé, sphérique, une sorte de cuvette fixée d'un côté à un arc métallique qui se termine, au-dessus de la coupelle, par un bouton, une rosace, etc... Derrière cet ornement, plus ou moins ou-

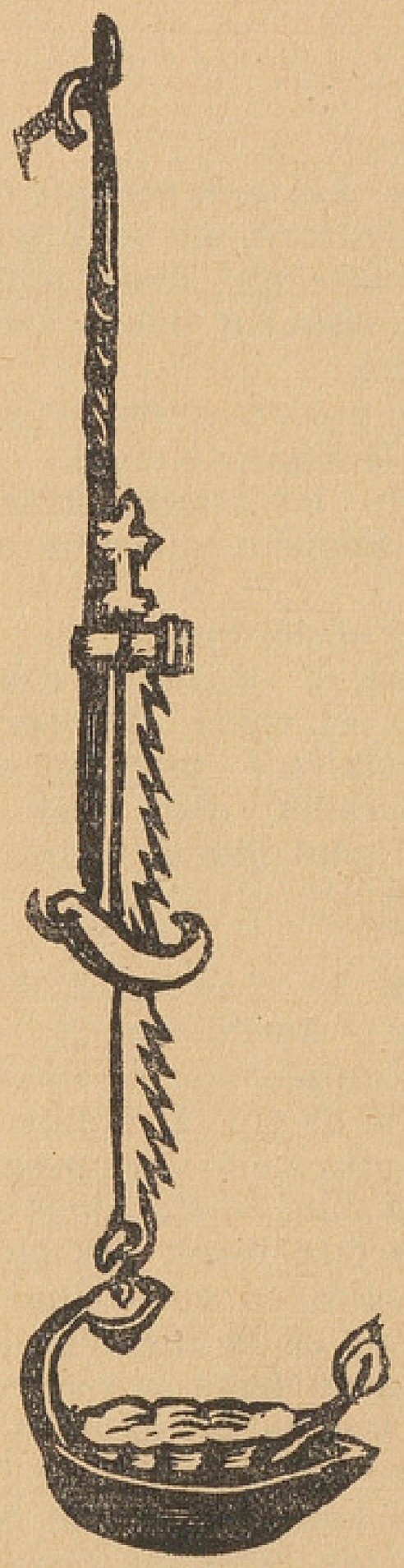

Heurchat

vragé chez les lampes plus modernes et de cuivre, la branche terminale de l'arc est élargie, a un œil qui donne passage à un émerillon surmonté d'un crochet. Dans ce crochet que l'on ferme ensuite en forme d'anneau, est engagée la courte tige dont l'extrémité du haut représente à peu près un croc de marinier tandis que l'autre extrémité, aplatie et formant un cœur allongé, est munie d'un trou central où

s'engage le crochet de l'émerillon, et plus bas d'un petit œil où s'attache la ficelle ou chaînette de la mouchette. La pointe de la tige peut être enfoncée dans un joint de la muraille.

Le copion. — 1. C'est primitivement un récipient de tôle et sa forme est celle d'un tronc de cône renversé dont le rebord s'allonge d'un côté de sorte à donner au pourtour la coupe d'une poire. A l'exception de cette partie évasée en forme de biseau et appelée bec, le rebord est cannelé et le fond du récipient est plat. Le bec supporte le bout de la mèche faite de plusieurs fils de coton tortillés.



Il existe aussi des *copions* faits de bronze. Ils ont la forme d'une cuvette plate avec bec.

Le *copion* se pose dans la concavité de la *copéle*. Il offre le grand désavantage d'être labile. Une secousse quelque peu violente, le heurt brusque contre un obstacle ayant pour effet de projeter le *copion* hors de la *copéle*, on chercha de parer à cet inconvénient en donnant une forme plus pratique au *copion* ou à la *copéle*.

2. Le *copion* devient un plateau à fond pentagonal, et le pourtour de sa paroi évasée prend la forme d'une étoile à cinq branches. Chaque branche représente un bec dans lequel on peut loger une mèche.

Du côté de l'arc métallique, le *copion* est muni d'un pédoncule plat, dressé

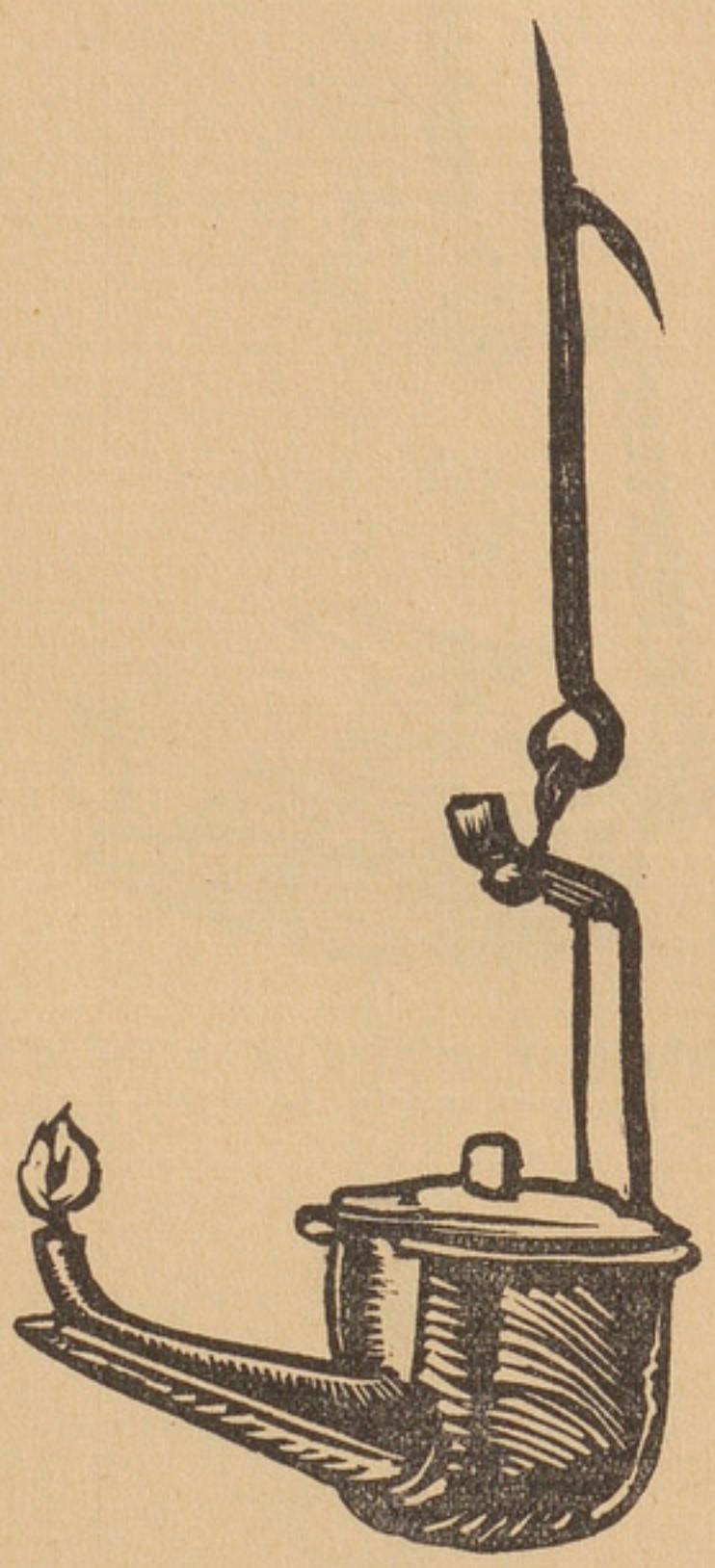

en l'air et perforé de façon à pouvoir accrocher le *copion* à un crochet fixé au montant de l'arc.

Pendant la veillée de l'Epiphanie, on allumait trois mèches.

3. La *copéle* a la configuration d'une boîte cylindrique, généralement de cuivre ou d'étain. D'un côté cette boîte fait corps avec l'arc métallique et, à l'opposite, deux entailles verticales sont pratiquées dans la paroi jusqu'à hauteur de quelques millimètres du fond. On obtient ainsi une languette que l'on incline en dehors, de manière à former une gouttière oblique

reliée au fond de la *copéle*. Dans cette boîte est enchâssée le *copion* également

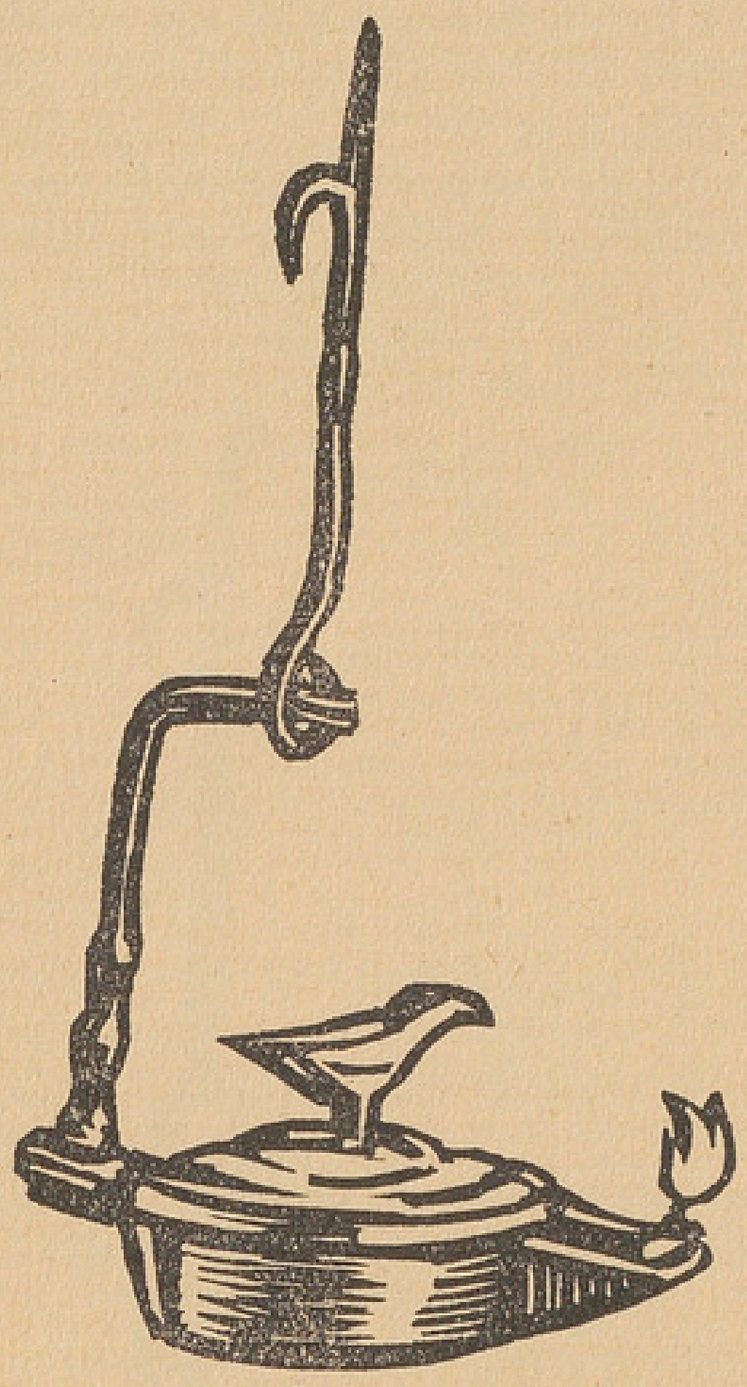

cylindrique et muni d'un goulot d'arrosoir. Un couvercle bouche l'ouver-

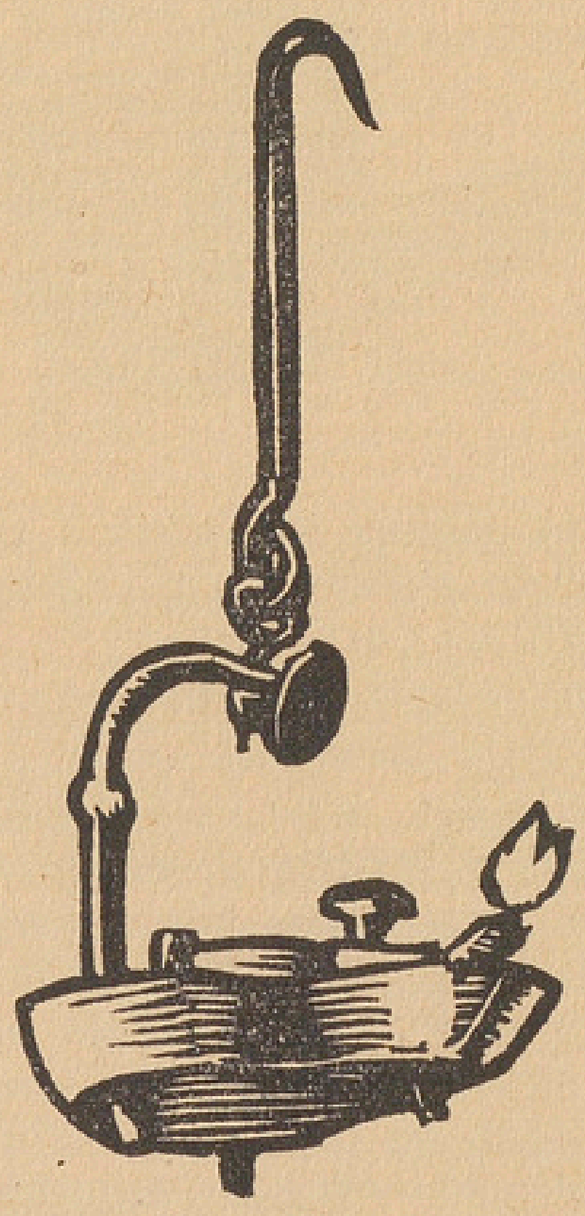

ture du *copion*. Quant au goulot, son extrémité est recourbée. La mèche est logée dans le goulot dont la face inférieure se trouve placée parallèlement à la gouttière et un peu au-dessus. Ainsi, l'huile qui tombe du bec du goulot est recueillie sur la gouttière et vient à couler au fond de la *copéle*.

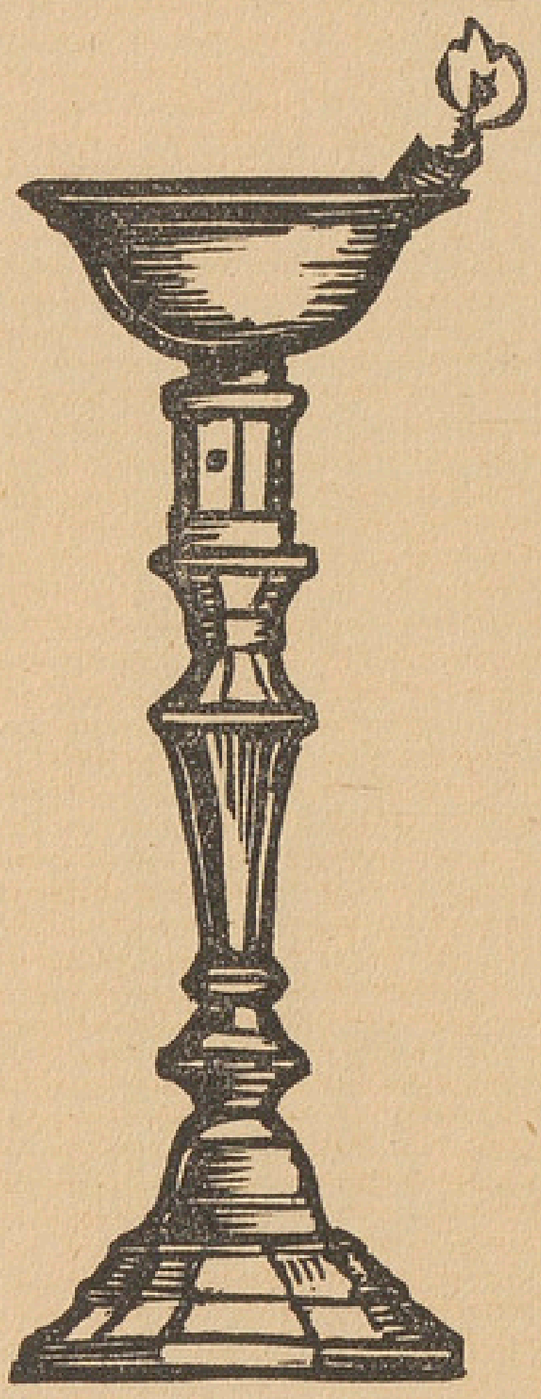

4. Un modèle plus récent supprime l'emploi de la *copéle*. Sa forme ressemble à celle du *copion* primitif; il est d'étain ou de cuivre. Une languette de fer est fixée au fond du récipient; elle se dirige en biais vers le bec de la lampe en se transformant en un demi-canal aboutissant à quelques millimètres du bec. La mèche pose dans ce canal et l'huile qui s'en échappe peut retomber directement dans le *copion*. Le couvercle immobile de cette lampe nous montre une ouverture oblongue et assez large se terminant de chaque côté par un œil. Le trou central, plus grand, sert à remplir la lampe d'huile, l'autre plus petit, enceint la mèche, et l'entaille entre les trous facilite la mise en place de la mèche. L'ouverture est recouverte d'une plaque de cuivre vissée et est mobile.

L'arc métallique est fixé tout naturellement à l'opposite du bec.

5. Pour rendre emploi au chandelier mis hors d'usage par l'utilisation de la lampe à huile, on se mit à fabriquer des *copions* sans arc métallique et munis sous le fond du récipient d'un bouchon de métal lequel pouvait s'adapter dans l'embouchure d'un chandelier. Parfois la lampe a une anse latérale. On retrouve quelquefois ce modèle de *copion* avec deux becs diamétralement opposés.

6. A la même époque, s'introduit l'usage du lamperon à huile, la *vayate* (veilleuse). C'est un vase en verre, à

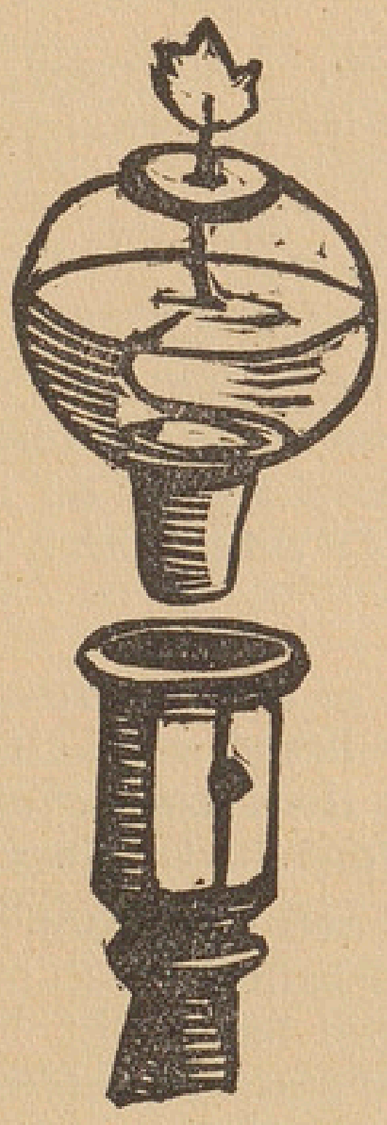

gros ventre sphérique. Son pied a la configuration d'un bouchon que l'on engage dans un chandelier. L'orifice du lamperon est couvert d'un disque métallique légèrement concave et percé au milieu d'un trou rond ou rectangulaire. Dans ce trou est fixé un tube traversé par la mèche et servant de bec. Souvent la mèche est tissée, plate. La surface du disque a plusieurs trous, afin de permettre l'écoulement de l'huile dans le lamperon.

Il existait de ce lamperon un modèle évidemment plus récent encore; on y trouvait une chambre vide avec une roue d'engrenage qui permettait de régler la hauteur du lumignon.

7. Voici un autre genre de lampe à pied. Au support est adapté un vaisseau rond muni d'un, de deux, trois ou quatre tuyaux coudés, qui partent du fond du récipient.

D'aucuns prétendent que cette lam-

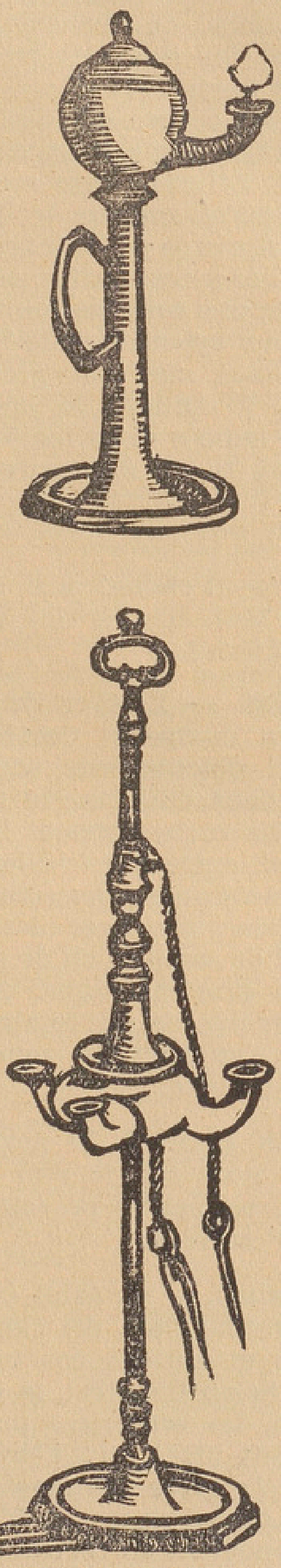

pe s'appelait *lo heurchat*. Elle est en cuivre ou en étain.

8. Puis, les lampes d'Argand et de Quinquet ont fait leur apparition dans

les ménages des cultivateurs aisés. Comme on ne les employait que pour l'éclairage de la belle chambre, la *pale* (poêle), elles furent appelées *pale-quinquet*.

9. Les lampes de Franchot, à modérateur, ont fonctionné à Metz jusque longtemps après 1870.

Il nous reste encore à dire quelques mots au sujet d'une suspension signalée par M. Zéliqzon dans son *Dictionnaire des patois romans de la Moselle.* (fig. 40). Après de patientes recherches, nous croyons pouvoir affirmer que cette suspension, une sorte de *couronne d'office*, était un ustensile utilisé dans certaines fermes, chez des gros cultivateurs. On y remisait le jour durant toutes les lampes de la maison, les décrochait au fur et à mesure que leur emploi devenait nécessaire et les suspendait de nouveau après usage.

Eclipse. — Pendant une éclipse de soleil, il faut couvrir les puits, car l'eau se gâterait.

Ecrouelles. — Essayer de les faire avorter en mangeant des feuilles de rue. Pour obtenir leur suppuration: fricasser dans du vinaigre fort de la bouse d'une vache noire et l'appliquer sur le mal, entre des feuilles de chou ou de vigne. Lorsque les écrouelles ont bien suppuré, employer des compresses de fiel de sanglier ou de porc mâle.

Remède prophylactique: pendre au cou une racine de scrofulaire ou bien les pattes d'un crapaud, coupées au décours de la lune.

Elisabeth (Sainte) 19 novembre. — Le temps qu'il fait le jour de sainte Elisabeth, permet de prévoir le temps de l'hiver suivant.

Eloi (Saint). — Ce saint était le patron des taillandiers, des cloutiers, des serruriers et surtout des maréchaux-ferrants. Selon Ch. Abel, le jour de la Saint-Eloi, les serruriers messins se réunissaient place aux Fèbvres, y attendaient l'arrivée des maréchaux qui venaient de la place des Maréchaux; tous se rendaient en cortège par Fournirue à la Cour-de-Ranzière et de là à la chapelle de Saint-Eloi, située dans l'église Saint-Ferroy où ils faisaient l'offrande d'une grille artistiquement forgée. Sur le parcours les participants au cortège chantaient, paraît-il, la chanson populaire suivante dont le deuxième couplet jouissait d'une faveur toute particulière:

C'est aujourd'hui la Saint-Eloi
Suivons tous l'ancienne loi
Il faut fleurir le marteau
Portons-lui du vin nouveau.

⁂

Saint Eloi avait un fils
Qui s'appelait Oculi
Et quand le bon saint forgeait
Son fils O-cu-lui soufflait.

⁂

A vot' santé, bons marteleurs,
Sans oublier vos chauffeurs,
Et vous, aut's petits forgerons
Qui passez pour bons garçons.

⁂

S'il y a des filles dans nos cantons
Qui aiment bien les forgerons,
Ell's n'ont pas peur du marteau
Quand ell's sont dessus le haut.

⁂

Allons à la messe promptement,
Monsieur l'curé nous attend.
La messe il va nous chanter
Il nous faut l'aller écouter.

L'air de cette chanson retentissait du haut du beffroi de Saint-Eucaire à l'occasion des baptêmes.

Saint Eloi était le protecteur des chevaux, surtout dans la région au nord de Metz. Il passait pour guérir tout spécialement certaine maladie qui apparaît au poitrail des chevaux et appelée *lo mau de Saint-Aleu.*

Nous lisons dans le journal de Philippe Desch, maître-échevin de la cité de Metz au 15e siècle, la prière suivante:

Sain alloy, vray confesseur
Amin de Dieu, dine (=digne) d'on-
[neur,
Que per tez mérite ay estez
En ta vie mon honorez,
Et est encor por le présent,
Pour vng Roy fist vng cher (= char)
[d'ergent
Dorez de piere pressiouse.
Tay vie ay estez glorioux
Mainte cheualz tu ay garis,

De pieux (depuis) fu euecke ellis [(= *élu*)
Porta saintéz de te vie.
Portant, sire, je te suplie,
Por est le memoire de ton nom
Et de Jhesus la passion
Mon cor tu vuelle de mal garder
Et mez cheualz santéz donner.
Et aussy tu lez mien amin.
Priez Dieu qui soit ainssy.
Amen.

A Flastroff, « chaque année, le 25 juin, jour anniversaire de la translation des reliques de saint Eloi, selon le martyrologe de Noyon, avait lieu le *pèlerinage des chevaux:* chevaux malades ou vicieux dont l'intercession du saint devait obtenir guérison ou amendement, chevaux bien portants que sa bénédiction devait préserver d'accidents et de maladies. De nombreux cultivateurs et d'autres personnes s'y rendaient à pied, conduisant leurs bêtes et priant dévotement le long de la route. Ils assistaient à une messe solennelle, avant laquelle commençait, au chant de l'hymne des confesseurs pontifes, le défilé des chevaux menés en main. On leur faisait faire, extérieurement, le tour de la chapelle; et, à mesure que le conducteur d'un cheval passait devant la porte ouverte du sanctuaire, il s'arrêtait, faisait face à l'autel et s'inclinait en une profonde génuflexion. La procession faisait halte derrière le chœur, et le célébrant, assisté du diacre et du sous-diacre, procédait à la bénédiction d'une certaine quantité d'eau renfermée dans une petite cuve. Cette eau bénite était ensuite emportée par les pèlerins, et ils s'en servaient pour la mélanger au breuvage des chevaux, surtout des chevaux malades. Celui dont le cheval n'avait pu être amené, avait eu soin de se munir d'une poignée de crins pris à la queue du cheval malade, et participait à la procession en tenant cette offrande à la main; il la déposait ensuite sur les marches de l'autel. Les autres y plaçaient aussi des crins et quelques pièces de monnaie.

Depuis 1865, l'usage d'amener les chevaux a cessé et disparu petit à petit. Les pèlerins se contentent d'apporter une forte poignée de crins, des plus longs et des plus beaux, pris à la queue des chevaux pour lesquels ils veulent implorer le saint. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, ils font le tour de l'autel pour vénérer, en la baisant pieusement, une relique de saint Eloi, qui est exposée, sur le côté gaúche de l'autel. Cette offrande en nature se monte en moyenne à 30-40 livres de crins, Elle est consacrée à l'entretien de l'église et à payer le service du jour. »

En 1888, ce pèlerinage était déjà à peu près oublié.

Empois (Empwése). — Pour donner de la raideur à la toile des plumeaux et les teindre en jaune, on faisait usage de la racine de rue des prés, des fleurs de sarriette et de la colchique.

Empoisonnement. — Champignons: Boire un mélange de lait et de blanc d'œuf battu, — provoquer des vomissements — ou de l'eau de graines de lin; du lait dans lequel on a fait cuire de l'écorce de chêne .

Belladone colchique: vomitif, boire beaucoup d'eau vinaigrée, décocté d'écorce de chêne.

A Metz, le bracelet et le coilier de corail étaient considérés comme un préservatif contre les empoisonnements, et sans doute s'agit-il là d'une superstition apportée par les changeurs lombards.

Enchantement (voir: sort).

Enclouure du cheval. — Réciter le *Pater noster*, et intercaler après les paroles *in caelo, in terra et a malo*, les mot: *en l'honneur de Dieu et de Monsieur Saint-Eloi.* Puis faire le signe de croix sur l'enclouure en disant: *au nom du Père ✝ et du Fils ✝ et du Saint-Esprit ✝ amen.*

Ené. — Jeu de l'anneau.

Enflures. — Pour résoudre une enflure, appliquer des cataplasmes de feuilles de sainfoin.

Jambes enflées: les entourer, au coucher, d'un emplâtre chaud fait de terre à foulon délayée dans un peu d'eau bouillante.

Remèdes secrets contre l'enflure du pis et autres:

1° ✝ *Feu rouge,* ✝ *feu blanc,* ✝ *feu brillant, qui que tu sois ou puisses être,*

je te commande de sortir de la bête N... et de t'en aller en voye *pourrir en terre. Au nom du Père, etc...* (*Répéter trois fois, en faisant le tour de l'écurie ou de la chambre; puis dire* 5 *Pater.*)

2° *Feu de la terre* †, *je t'arrête* †, *je te commande de te dissoudre par la force de la croix* †, *sur laquelle est mort Notre-Seigneur Jésus-Christ* †. *Et, par le mérite du bienheureux saint Quirin, que ces bêtes soient gardées du mal et* guérisses *pour toujours.*

Ensuite prier 5 *Pater* et *Ave* en l'honneur de saint Quirin.

Engelures. — Celui qui marche pieds nus dans la première neige est préservé d'engelures pendant toute l'année. Autres remèdes prophylactiques: se laver chaque jour les mains et les pieds dans de l'eau salée, dans laquelle on a fait bouillir des pelures de navet ou des orties piquantes — ou... uriner dessus; bains sinapisés.

Remèdes: sachets de cendres chaudes; suc d'oignon additionné de graisse d'oie; suie de cheminée délayée dans du vinaigre; pulpe de navets cuits; badigeonner l'engelure non ouverte d'une légère couche d'esprit de sel ou de colle de menuisier.

Enrouement. — La première personne qu'un loup aperçoit après le lever du soleil, devient enrouée.

Remède externe: se frotter la gorge et la plante des pieds avec un onguent composé de 3 têtes d'ail cuites dans un quart de livre de saindoux.

Remède interne: infusions de chou rouge, de véronique, de pulmonaire; faire cuire un quart de livre de navets ronds et la même quantité de miel dans un litre d'eau et boire ce décocté dans l'espace de 24 heures; fumer des feuilles de pas d'âne sèches.

Remède secret: Faire le signe de croix sur la bouche, la poitrine et sur la gorge du malade en prononçant les paroles:

Pé Monsieur lo Saint Jean
Je to sègne en haut, en bèhh, au mi-
[*tan.*
Voss Kyémantiss ïn dessertom.
(Par Monsieur le Saint-Jean
Je te signe en haut, en bas, au milieu,
Vox clamantis in deserto.)

Puis réciter 3 *Pater* et *Ave Maria.*

Enseigne. — Encore après 1870, les petits aubergistes employaient comme enseignes des bouquets de verdure: branches de pin ou de gui, couronnes de buis suspendues au-dessus des portes de cabarets appelés aussi *feuillées.* On disait: boire à la feuillée.

Les sages-femmes exposaient anciennement au-dessus de la porte d'entrée un tableau représentant une femme tenant un enfant sur le bras.

Entorse. — Entourer l'entorse d'une peau d'anguille, d'une ficelle d'un sac de farine. Cataplasmes de feuilles d'aigremoine cuites dans du vinaigre; ou bien, cuire 3-4 grosses poignées de froment dans une chopine de vinaigre et deux chopines d'eau et appliquer.

Remèdes secrets: 1° *Anté, antété, super antété. Aldé, valdé, démarche!*

Le guérisseur fait trois signes de croix avec son pied, du côté opposé au mal, puis il récite 5 *Pater* et 5 *Ave* en l'honneur de saint Martin.

2° Mettre le pouce droit sur le pouce gauche en formant une croix et toucher de cette croix l'entorse en disant trois fois:

Entorsure
Je te conjure,
Nerf sauté
Tressauté
Remets-toi en place
Par la vertu de saint Pancrace.

Puis le guérisseur dit à haute voix et à trois reprises: *N..., Dieu t'a guéri.* Le malade fera une neuvaine de prières à saint Pancrace.

3° Faire sur l'entorse, avec le pouce humecté de salive, trois signes de croix en prononçant:

Entorse, détorse et détorsé.
† *Ce que le Père a fait, soit bien fait!*
† *Ce que le Fils a fait, ne soit défait!*
† *Ce que le Saint-Esprit a fait, soit*
[*parfait!*

Réciter 5 *Pater* et 5 *Ave* en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur.

4° Faire le signe de croix sur le mal avec la main gauche en disant trois fois, tandis que la main droite passe, de bas en haut, sur l'entorse:

† *Que Dieu et le bienheureux saint*
[*Damien*
Te remettent les os, les nerfs et les
[*joints*

Le guérisseur fait maintenant un nouveau signe de croix avec la main gauche et prescrit une neuvaine de prières en l'honneur de saint Damien.

Pour l'entorse du cheval, voyez: cheval.

5° *Anté ✝ antété ✝ super antété ✝ dans i moment. Ainsi soit-il. Amen.*

Envoûtement. — On façonnait une figure de cire, un *voût* (voult) qui devait représenter la personne que l'on voulait envoûter et on lacérait cette effigie à coups d'épingles, l'écorchait, l'écrasait. L'ennemi était censé ressentir les coups et blessures infligés au *voût*. Pour mieux s'assurer un succès, le sorcier tâchait d'introduire dans la cire de l'effigie des rognures d'ongles, des cheveux ou une dent de son ennemi. Par un simulacre de baptême il donnait au voût le nom de l'ennemi. Dans certains cas (voir: anémie pernicieuse) on prenait le cœur d'un animal qu'on piquait, lacérait. Lorsqu'une fille craignait de perdre les faveurs de son galant, elle allumait une chandelle, y piquait à trois reprises une epingle, pendant qu'elle disait: *Je te pique, je te pique, je te pique ton cœur* Elle croyait que, si le galant *moteut i bonnot de boquïn*, c'est-à-dire lui devenait infidèle, il *dessécherait* et mourrait.

Enzile (Sainte). — Ce mot désignait le pèlerinage d'Einsiedeln. On s'y rendait à pied par étapes, la hotte sur le dos, dans laquelle on emportait des victuailles, jambon, etc...

Epilatoire. — Les filles qui avaient un commencement de moustache, faisaient usage de suc d'épurge (*euphorbia lathyris*) que l'on cultivait à cet effet dans quelques jardins et pour la pêche à la main.

La cendre de grenouille ferait tomber les poils.

Epilepsie (appelée Haut Mau, Mau de Saint-Lou. — A sa naissance, le nouveau-né était enveloppé dans une chemise usagée du père, afin de le préserver des convulsions et du haut-mal. L'épilepsie est, croit-on, guérissable jusqu'à l'âge de 25 ans, à condition que le malade prenne chaque mois, pendant les trois dernières nuits de la vieille lune, le poids d'un écu d'or de poudre de gui du chêne trempée dans du vin blanc. Ou bien, il doit avaler, le premier et le dernier jour de la lune, le poids d'un écu d'or de *péone mâle* (grains noirs).

On couvrait l'épileptique pendant sa crise d'une étoffe noire. Un collier de racine de pivoine mâle, récoltée en mars-avril, au déclin de la nouvelle lune, servait de remède prophylactique. On prescrivait en outre, chaque trois jours, une pincée de foie de loup, séché au four, ou de la tisane de gui, une cuillerée à café de poudre de racine de valériane ou d'armoise récoltées au printemps, de la tisane d'herbe de Saint-Jean. Autres remèdes: laver le sommet de la tête, pendant 40 jours, avec un décocté de péone mâle, et prendre, tous les jours, de la poudre de graines de pivoine et de gui; râcler l'écorce verte qui se trouve sous l'écorse grise du sureau, et en préparer un décocté concentré que l'on boit chaque jour, pendant trois mois; boire de l'eau dans laquelle on a noyé une souris.

Nous terminons cette note en relatant le fait suivant survenu, en 1930, à Wahl-lès-Faulquemont: Un enfant atteint de crises épileptiformes assez fréquentes fut amené au chevet d'un agonisant, et on l'obligea de tenir la main du moribond jusqu'au moment du trépas. Les compagnards étaient convaincus que la maladie passerait du malade au moribond. Depuis la mort du malade, l'enfant serait guéri.

Une bague en laiton préserve de l'épilepsie, de même une parcelle d'os d'un crâne d'une personne morte de mort brutale.

Remèdes magiques : 1° « Soufflez en l'oreille droite du tombé du mal caduc, ces mots : *Gaspar fert myrrham, thus Melchior, Balthazar aurum. « Il se relève sur l'heure, et pour le guérir radicalement, il faut avoir trois clous de fer de la longueur de son petit doigt. Enfouissez-les profondément au lieu de sa première chute et sur chacun nommez le nom du malade* ».

$$\begin{matrix} & & \text{I} & \\ 2° \text{ Ecrire sur un papier} & \text{N} & \text{I} & \text{R, faire} \\ & & \text{I} & \end{matrix}$$

avec ce papier le signe de la croix sur le malade, en disant : *Dieu te guérisse,*

Dieu te bénisse en ce monde et dans l'éternité. Au nom du Père † et du Fils † et du Saint Esprit. (5 *Pater* et *Ave*).

3° Souffler dans les oreilles du malade et dire: *Comme le prophète Jonas est sorti du ventre de la baleine, moi j'ordonne que ce haut-mal s'enfuie par la force du roi des lumières.* † † †.

4° *Ce mal n'est pas pour la mort, mais pour la gloire de Dieu le Pére †, le Fils † et le St-Esprit †. Amen.*

5° Porter un collier de racine de pivoine cueillie durant le décours de la lune et dans le signe du lion.

En 1491 vint à Metz un docteur en médecine nommé Sixte Chevaillier. Aux « *gens qui avoient dolleur de teste et qui chéoient du hault mal, il leur fendoient la teste et ostoit ce qui causoit la maladie, et puis subitement lez recloioit; et estoient garis et alloient tantost par la ville* ». (Chronique de Jehan Aubrion.)

Epine. — Lorsqu'une épine ou écharde ne peut être extraite, on applique sur le mal, afin d'*attirer* l'épine, des compresses de lait de hareng, des cataplasmes de racine broyée d'aubépine, un emplâtre composé de poix et d'ail pilé, de bulbes de glaïeul écrasés, de compresses imbibées d'urine, de graisse de lièvre, de fiel de porc.

Remède secret :

Pointe sur pointe.
Mon Dieu, guérissez cette pointe
Comme St Côme et St Damien ont guéri
Par les cinq plaies de Notre Seigneur.

On souffle maintenant trois fois sur l'épine en disant :

† *Natus est Christus.*
† *Mortuus est Christus.*
† *Resurrexit Christus.*
N..., Dieu t'a guéri !

On prend ensuite du linge d'un homme, blanc de lessive, en coupe un morceau long et large comme un doigt et le met en croix sur l'épine et fait un pansement avec le reste du linge. Le malade doit faire une neuvaine en l'honneur des cinq plaies de Notre Seigneur, et prier, chaque matin, à jeun, 5 *Pater* et *Ave*, à saint Antoine.

Epingle. — La nouvelle mariée devait à chacune des filles d'honneur qui l'aidaient à s'habiller pour la cérémonie nuptiale, une douzaine d'épingles. Celle qui fixait la première épingle au vêtement de la mariée, avait toutes chances de trouver un mari dans le courant de l'année.

Pour consulter l'oracle, la jeune fille prenait une épingle qu'elle essuyait entre deux doigts, et la tenant par les deux extrémités, jetait l'épingle dans un bassin assez large, rempli d'eau. Si l'épingle surnageait, c'était signe qu'un galant sérieux se présenterait prochainement; l'épingle coulait-elle à pic au fond du bassin, elle indiquait que le futur époux était encore bien loin.

Anciennement, une fiancée était tenue de déposer, le dimanche avant la cérémonie nuptiale, sur l'autel de la Vierge de sa paroisse, un petit paquet d'épingles liées ensemble avec un petit ruban rouge.

Une fille désireuse de trouver un galant, piquait des épingles dans une chandelle qu'elle allumait et laissait entièrement brûler en priant la Sainte Vierge de lui procurer le garçon désiré.

Celui qui trouve sur son chemin une épingle, le jour du nouvel an, entre dans une année pleine de soucis et de chagrins.

Une femme ne doit jamais saisir une épingle ou une aiguille par la pointe; elle ne pourrait pas nourrir son enfant au sein.

Jeu aux nonates. — On trace à la craie un cercle sur la table. Dans ce *rond* chaque joueur dispose le nombre d'épingles convenu. L'ordre des joueurs est réglé en tirant au sort ou bien à l'aide d'une formulette éliminatoire.

Le joueur prend une *pelote* dans la main, la tient au-dessus du *rond* et la laisse choir. En tombant sur la tête d'une épingle, la balle fait sauter l'épingle qui est gagnée si elle vient à sortir du cercle. Dans ce cas, le joueur continue de jouer jusqu'à ce qu'il ne réussisse plus à faire sortir une épingle. Le joueur suivant prend alors la place du perdant.

Jeu appelé : poussate (voir ce mot).

Epiphanie. — Les hivers les plus froids commencent aux Rois.

S'il fait beau, le jour des Rois, le millet poussera sur les toits (*Es Reus, quad la sla ot r'luhant, lo mèyot vyint sus les tits*).

La veille du 6 janvier, à la tombée du jour, on ornait de lierre grimpant le *pale* (belle chambre) ou la cuisine. sans oublier l'âtre où l'on livrait à la flamme, pour la dernière fois, ce qui restait de la bûche de Noël. Les travaux de la maison achevés, la famille et les domestiques se réunissaient pour tirer au sort qui serait le roi de l'année. La table était couverte d'une nappe parée d'un feston de lierre et au milieu brûlait une lampe à 3 copions, la lampe des Rois. Après une courte prière en commun, on prenait dans un bonnet d'homme (ou dans un sac) autant de fèves qu'il y avait d'hommes et de garçons présents; mais une des fèves devait être noire. Le plus jeune enfant procédait ensuite au *tirage*. La première fève était pour le plus âgé de la maisonnée et la dernière revenait au plus jeune de l'assemblée. La fève noire désignait le Roi et cette élection était validée aux cris de: *Vive le roi!* Si, par hasard, la fève échéait à un domestique, on la remettait dans le sac, mais le domestique avait droit à un cadeau. Le roi se choisissait une reine, et chaque fois que le roi et la reine portaient leur verre aux lèvres, la compagnie devait s'écrier : *le roi boit! la reine boit!* Le roi de la fève imposait à chaque convive le récit d'un conte gai, une chanson ou des devinettes et il réglait l'ordre des santés. Celui ou celle qui refusait de se soumettre aux injonctions du roi ou s'acquittait mal de sa tâche, était puni; on lui barbouillait le visage de suie. Entre-temps la maîtresse de la maison avait apporté le gâteau des rois, une volumineuse brioche carrée, appelée *keugneu*. Ce gâteau était partagé entre tous les assistants; on n'oubliait jamais de compter une part de plus, avant de découper le gâteau. Cette *part du bon Dieu* était réservée aux indigents qui ne tardaient pas de venir la réclamer. En effet, dans le courant de cette soirée, les enfants pauvres se rassemblaient et élisaient parmi eux les trois garçons qui devaient représenter les Rois Mages. A un quatrième ils confiaient le rôle de précéder les trois rois d'Orient et de porter devant lui un bâton au bout duquel une étoile de papier doré était fixée. Tous ces quatre garçons étaient travestis : on les parait de manteaux garnis d'ornements de fortune; les rois portaient des couronnes à l'antique et faites de papier doré. Suivis de leurs compagnons, ces quatre garçons faisaient le tour du village, s'arrêtaient devant chaque demeure. Tous entonnaient la chanson traditionnelle des Mages de l'Orient, aujourd'hui complètement oubliée et demandaient finalement la part du bon Dieu. L'un de la petite troupe s'avançait porteur d'un grand panier, et la maîtresse de la maison y déposait la tranche réservée aux pauvres. Leur tournée achevée, les rois et leur suite se distribuaient les dons. Il paraît que, très anciennement, les rois mages figuraient, le lendemain, à la messe de l'Epiphanie.

Dans quelques familles de la vallée de la Seille, on mettait dans le sac deux fèves noires, l'une pour le roi, l'autre pour la reine. Dans ce cas, les femmes et les filles participaient au tirage au sort. Si, après l'élection du roi, la seconde fève noire échéait à un homme ou garçon, elle était remise dans le sac et l'on continuait de tirer au sort jusqu'à ce qu'une fille ou femme l'eût gagnée.

Une autre manière de tirer les rois était pratiquée à Metz et y existe encore dans quelques rares familles. Le père partageait le gâteau en autant de tranches qu'il y avait de convives. Dans le gâteau on a caché une fève. Le père envoie le plus jeune de ses enfants se placer le visage contre le mur ou se glisser sous la table. Il saisit une tranche et demande: *Pour qui ce morceau?* L'enfant donne le nom d'un convive et le père dépose la tranche sur l'assiette de la personne désignée. Lorsque tout le monde est servi, chacun mange sa part, et la personne qui trouve la fève est reine ou roi. Anciennement, on réservait à quelque malheureux la *part du bon Dieu*, et avant de distribuer les autres parts, le père de famille introduisait la fève dans une de ces tranches.

Les *anciens* prétendaient que, si l'on posait, pendant le souper des Rois, la

bûche de Noël sur la table, jamais la nappe n'était brûlée.

Si le roi de la fève avait une taille plus haute que celle de la reine, on présageait que le chanvre mâle de l'année dépasserait en hauteur le chanvre femelle.

La nuit de l'Epiphanie offrait à la fille nubile l'occasion de voir en songe son futur époux. Elle prenait trois feuilles de laurier-fée, écrivait sur chacune le nom d'un Roi-Mage et les plaçait sous son oreiller; puis, elle disait en se couchant:

Je mets le pied sur ce bois
Au nom des trois Rois,
Pour voir en dormant
Celui que j'aurai de mon vivant.

Une autre méthode prescrivait de mettre les jarretières sous l'oreiller et de réciter bien dévotement:

O grand saint François,
C'est aujourd'hui la veille des Rois.
En mettant le pied sur ce bois
Je te prie de me faire voir, cette nuit,
Celui que je dois avoir pour mari.

Dans les villages de l'Ile on pronostiquait à la fin du *recenon des Reus*, la future hausse des prix du grain. Douze grains de blé, représentant les douze mois de l'année, étaient posés *en rond* dans une grande poêle que l'on tenait immobile au-dessus du feu de la bûche de Noël. Les grains se déplaçaient et sautaient sous l'action de la chaleur. Plus le saut était grand, plus le prix du blé devait monter pendant le mois désigné par le grain. Janvier était marqué par le grain placé dans la prolongation de la queue de la poêle; les autres mois se suivaient dans le sens du mouvement des aiguilles sur le cadran de l'horloge.

Cet usage était aussi pratiqué, dans la même contrée, pendant la nuit de Noël.

Il était défendu de se faire soigner et de se purger le jour des Rois.

La veille de l'octave de l'Epiphanie ou dans la soirée du jour même, tous les membres d'un ménage et les domestiques se réunissaient pour fêter les *Neurs Reus*, les rois noirs. Le *tirage* de la fève se faisait de la même manière que huit jours avant. Mais, cette fois-ci, les domestiques avaient le droit de devenir roi et reine et, c'est le plus âgé de la société qui tirait en nommant d'abord le plus jeune, puis successivement les autres pour finir par la personne la plus âgée. Le roi et la reine se noircissaient la figure et les mains avec de la suie ou du noir de fumée des marmites. Ils profitaient de toutes les occasions pour caresser ou embrasser l'un ou l'autre des convives et les mâchurer, surtout lorsqu'on oubliait de crier: *le roi* (ou *la reine*) *boit!* Dans les familles bourgeoises on ne se servait pas de suie de cheminée ou du dessous des marmites pour se mâchurer; on se contentait de brûler le bout d'un bouchon de liège et d'imprimer sur le front une tache noire.

Un autre usage, disparu depuis plus de cent ans, voulait que les jeunes gens du village allassent, le soir de l'octave de l'Epiphanie, salir les portes des habitations et des granges en se servant d'étoupes imbibées de suie. Ces barbouilleurs avaient le nom de *Keufnâds* (Haut-chemin) ou de *Tufenotes* (Seille).

Pour finir, citons une locution qui paraît avoir quelque relation avec l'Epiphanie. On disait: *Les dents de sè boche patent come les molïns aux Reus*, les dents de sa bouche claquent comme les moulins aux Rois. Quel sens doit-on donner à cette comparaison?

Epitre. — L'épitre (*épite*) était une chanson que l'on chantait surtout aux noces sur la mélodie de l'épitre de la messe.

Selon le dire de quelques anciens, c'était primitivement une incantation entonnée par les bergers et les pâtres afin d'éloigner les loups de leurs troupeaux. Ils joignaient à ce chant certaines prières.

Le thème est toujours une histoire de loup qui étrangle une chèvre, quelquefois une oie. Ordinairement l'oie réussit à s'échapper tandis que la chèvre devient la proie du carnassier.

MM. Zéliqzon et Thiriot ont publié, dans leurs *Textes patois* (Metz, 1912) une demi-douzaine d'épitres. La plus complète est l'épitre recueillie à Coin-sur-Seille. La voici:

Lectio libri:
Les ouyes sont dans l'péquïn,
Vol lo loup qu'è vnïn,

Vol l'ouye qu'è dit au loup:
« bahhe-mo, bahhe-mo! »
« — Oh, nian! dit l'loup, pèce que t'os in ouye et que t'anvol'reus. »
« — Oh, nian! oh, nian! dit l'ouye, pèce que j'â les dous aules cassayes. »
Vol lo loup qu'è ètu s'béte
L'è lâchè l'ouye;
Vol l'ouye qu'è prïns volaye sus eune haute montaye.
Vol lo loup qu'è coru èprès;
Dans s'chemïn, l'è rancontrè eun' bocote,
Et li est dit: « bocote, bocote, bahhe-mo! »
« Oh, nian! Oh, nian! dit lè bocote, pèce que t'os i loup et que te m'trangn'reus. »
« — Oh, nian! dit l'loup. Ç'ot auj'du lè Saint-Bernad,
On n'minjent point de châ. »
Vol lè bocote qu'è étu s'bète,
L'è bahhiè l'loup.
Vol lo loup que l'è prïns pè lè barbe et pè l'ampègne don cul
Et li è fat fare eune Christo Jésus:
Lè poure bête ne potrè pus.

(Lectio libri: Les oies sont dans le pâquis, voilà le loup qui est venu, il en a pris une. Voilà l'oie qui a dit au loup: « Baise-moi, baise-moi! » — Oh, non! dit le loup, parce que tu es une oie et que tu t'envolerais ». — « Oh, non! oh, non! dit l'oie, parce que j'ai les deux ailes cassées.» Voilà le loup qui a été si bête, il a lâché l'oie; voilà l'oie qui a pris sa volée sur une haute montée. Voilà le loup qui a couru après. Dans son chemin il a rencontré une chèvre et lui a dit: « Chèvre, chèvre, baise-moi! » — « Oh, non! Oh, non! dit la chèvre, parce que tu es un loup et que tu m'étranglerais. » — « Oh, non! dit le loup; c'est aujourd'hui la Saint-Bernard, on ne mange point de viande. » Voilà la chèvre qui a été si bête, elle a baisé le loup qui l'a prise par la barbe et par la peau du c... et lui a fait faire une Christo Jésus (génuflexion): la paùvre bête ne pètera plus.)

— Lectio.
En wédant mes ouyes dans l'paquïn,
En wédant mes ouyes,
J'a vu i loup è côté d'eune haye,
Et i boquïn en haut d'lè haye.
Lo loup è dit au boquïn: — Boquïn, [dehhant d'lè haut!
— Oh, nian, pesque te mo trangn'ro.
Lo boquïn eu étu si béte que l'eu [d'hhandu,
Lo loup l'étrèpe pé le barb', il y fat fare [*mah!*

Le chanteur crie ce dernier mot avec tant de force que souvent nombre d'assistants sursautent, ce qui amuse beaucoup la société (Sanry-sur-Nied).

Erysipèle. — Le campagnard distingue une *résipèle* fiévreuse et grave, et une forme bénigne. L'affection banale était soignée avec des compresses chaudes de fleurs de sureau, de mauve ou des onctions d'huile douce.

Le vrai érysipèle réclamait une saignée de bras, des transpirations répétées; on appliquait sur le mal des cataplasmes de morelle, de pourpier, de farine de froment, de petite joubarbe, de laitue cuite, et brûlait dans la chambre du malade de la fiente de porc, déposée sur une pelle rougie au feu.

Remèdes magiques: 1° Poser le pouce droit sur le pouce gauche en formant une croix et les tenir sur le mal en récitant trois fois: *Résipèle, résipèlerè. Au nom de Jésus, je te conjure. Comme tu es venue, tu t'en retourneras.* Puis on ajoute: *N..., Dieu t'a guéri.*

2° *De quelle façon que tu sois, je te conjure et te commande, au nom du Dieu vivant et de la Sainte-Trinité, de sortir et de noyer dans le fin fond de l'eau.*

A trois reprises, on pose sur le mal un cataplasme de graine de lin, fait dessus le signe de croix et continue: *Par Jésus-Christ, et avec Jésus-Christ, et en Jésus-Christ, à vous, Dieu, Père tout puissant, appartient tout l'honneur et gloire, dans l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Prions: Etant avertis par les préceptes salutaires et étant conduit par l'institution divine, nous osons dire: Notre Père, etc... † Que la puissance du Père, † la sagesse du Fils, † la vertu du Saint-Esprit guérissent ce mal. Ainsi soit-il.*

Escargot. — Les enfants de la vallée de la Seille s'amusaient à chanter, en tenant un escargot dans la main:

Eskérgot gangoûne
Montère-mè tes coûnes
Et te vérès to pére
Et ico tè mère.
I sont sus lè coûte don chété
I font d'lè sope à l'oulote.

Escargot, gangone
Montre-moi des cornes
Et tu verras ton père
Et encore ta mère.
Ils sont sur la côte du Château (Châtel-[Saint-Blaise)
Ils font de la soupe à l'huile.

Dans les villages, près de Delme, c'est la chanson suivante:

Estangône,
Monteur-mè tes cônes,
Je t'ensagnera t'père et tè mère
Que sont en haut d'lè côt' de Dême,
Que font d'lè sope è l'ôle, è l'ôle.

Estangône
Montre-moi tes cornes,
Je t'enseignerai ton père et ta mère
Qui sont en haut de la côte de Delme
Qui font de la soupe à l'huile, à l'huile.

A Varize, l'enfant souffle trois fois sur l'escargot pour le réchauffer et dit:

Chlaqué, chlaqué, hauré,
Montré-mè tes coûnes,
Sinon, j'te tou'ra (tuerai).

L'escargot qui ne montre pas ses cornes, est violemment projeté contre le sol.

A Rosselange village, situé à 13 km. S. O. de Thionville, la fête patronale célébrée le dimanche après la Saint-Georges (23 avril), porte le nom de *fête des escargots*, parce qu'en ce jour, dans chaque famille, un traditionnel plat d'escargots figure sur le menu du repas de fête.

Esprits. — Quelques devins de nos campagnes s'adonnaient à l'astrologie. Ils ne voyaient pas des esprits, mais étaient convaincus que leurs pratiques avaient une influence certaine sur l'esprit évoqué et l'obligeait à se plier aux ordres du magicien. Cependant il fallait, pour réussir, opérer dans d'heureuses conditions. Le temps devait être serein, et bien clair, non venteux; l'époque la plus favorable était la nouvelle lune; l'opérateur devait avoir bien dormi, afin d'avoir l'esprit frais et dispos, et il devait s'être bien préparé pour l'opération envisagée. Après s'être signé, il traçait un cercle autour de lui, dans un lieu absolument tranquille; prononçait les trois noms sacrés: *Tetragrammaton, Adonay, Agla* et ajoutait: *Que tu ne déranges pas ce rond!* Il se signait une seconde fois, plaçait devant le rond deux cierges ou chandelles sur lesquels étaient tracés les trois noms sacrés, puis il récitait l'Evangile de saint Jean: *in principio erat*, etc.

Les heures les plus propices pour évoquer un esprit étaient:

Lundi, le matin de 3-5 h., le soir entre 5-10 h.

Mardi, le matin de 4-10 h., le soir entre 2-9 h.

Mercredi, le matin de 1-8 h., le soir entre 3-10 h.

Jeudi, le matin de 7-12, le soir entre 9-10 h.

Vendredi, le matin de 5-7 h., le soir entre 3-12 h.

Samedi, le matin de 3-9 h., le soir entre 8-12 h.

Voici une conjuration pour les esprits de l'air, c'est-à-dire aux dominateurs de l'air: *N., je vous conjure et vous prie de m'être favorables et d'écouter la demande que je désire vous faire et de venir promptement à mon secours et de m'aider et de conduire à un heureux succès l'opération que je commence, et je vous serai obligé.* (On répète cette prière pour chaque esprit évoqué et continue): *Je vous conjure, ô anges, tous autant que vous êtes N. N. N., et vous contrains par le siège du grand Dieu Adonay † Agios † O Theos † Ischyros † Athanatos Paraclitus † Alpha et Omega † et par les trois noms sacrés de Dieu † Agla † On † Tetragrammaton à ce que vous ayez à accomplir aujourd'hui ce que je désire.*

A Mercula † tancha † latiston † Sabaoth † Jancha † escha † Aladia † Alpha et † Omega † Leista † Oriston † Adonay †. Mon père céleste, clément, ayez pitié de moi, misérable pécheur que je suis; étendez aujourd'hui le bras de votre toute-puissance sur moi contre les esprits obstinés, afin qu'en considération de vos grandeurs divines, je puisse être doué de toute sagesse pour louer et glorifier votre saint nom. Je vous supplie donc, mon Seigneur et mon Dieu, et vous invoque du profond de mon cœur, afin que par votre jugement irrévocable, les esprits que j'appelle soient obligés de venir, et de m'apporter, toutes les fois que je les appellerai, et me donner véritable réponse sur ce que je leur demanderai, sans aucun dommage à aucune créature de ma compagnie, ni à autre que ce soit, sans détriment ni à

ma vie, ni à mes esprits, ni à mes sens de nature, et ainsi me laissant l'entière liberté de mes cinq sens de nature et à mes compagnons, sans me faire horreur ni peur, sans bruit et sans scandale, ils viennent à me répondre avec vérité à tout ce que je leur demanderai par vous, mon Créateur et mon Dieu qui vit et règne à jamais.

Renvér (renvoi): Je te conjure, Esprit N., tel que tu sois, de me quitter en paix et en repos, et d'aller au lieu que Dieu t'a destiné de toute éternité par N.-S. Jésus-Christ qui vit et règne par tous les siècles des siècles. Amen. Je te donne congé, et que tu aies à m'apparaître toute fois et quand je t'appellerai par les seules paroles de ton nom, frappant trois coups de pied contre terre, pour exécuter ma volonté et désir.

Esprits malins. — Certains sorciers ont le pouvoir d'annihiler les effets prophylactiques des croix blanches peintes au-dessus des portes des habitations et des écuries, des *paumes* (palmes) bénites le jour des Rameaux et des bouquets ou couronnes bénits pendant l'octave de la Fête-Dieu. Il leur est alors possible de faire pénétrer des Esprits malins dans les maisons. Pour éloigner de chez soi ces *mauvais Esprits*, on badigeonne à l'intérieur les jambages de toutes les portes d'entrée avec le sang d'un chien noir.

Celui qui conserve chez lui de la pivoine cueillie à minuit de la Saint-Jean, ou de la racine de pimprenelle se préserve des Esprits malins.

Esquinancie. — Dans cette inflammation du pharynx et de la luette, la luette semble devenue trop longue, « tombée en bas ». Pour lui rendre son emplacement normal, on arrachait plusieurs cheveux du sommet de la tête; il se produisait, dit-on, un petit craquement, signe que la luette était *remontée*. Certains prétendaient pouvoir remonter la luette avec leur pouce.

Remèdes: Gargarismes avec de la bouse de vache, délayée dans de l'eau de forge des maréchaux. Badigeonnements de la luette avec un mélange d'une petite pincée de noix de galle en poudre et de poivre battus dans un blanc d'œuf. Appliquer sur la gorge des cataplasmes de limaces, de vers de terre écrasés, de *graisse de tripes*, et faire mâcher une couenne de vieux lard.

Estomac. — *Estomac faible:* pain grillé trempé dans du vin sucré; œuf frais battu avec un peu de vinaigre; prendre, chaque matin, une vingtaine de baies de genévrier, tisane de menthe des ruisseaux.

Dégoût d'estomac: Infusions de menthe, d'armoise; avaler, tous les matins, une pointée de couteau de poudre de sarriette.

Prendre un œuf dans la main droite, s'approcher à reculons d'un puits ou d'une fontaine, jeter l'œuf dans l'eau, par dessus l'épaule gauche, et rentrer chez soi silencieusement.

Gastrite: Son diagnostic est facile: si le malade accuse une douleur à la pression sur le creux de l'estomac, il s'agit d'une gastrite. Cette douleur manque-t-elle, le patient souffre d'un simple *mau d'ehhtomec*. Remèdes: bouillon de limaces, pommes cuites, mucilage de guimauve. Contre les renvois (*rapports, reproches*): tisanes d'aunée, de menthe, de camomille, coques d'œufs calcinées, craie.

Dans les affections chroniques: laitage, cassis, amers, poudre de genévrier. *Gastralgies:* pain grillé, grains d'avoine grillés, coques d'œufs séchées et pulvérisées, craie; tisane de petite centaurée, qui *nettoie* l'estomac, infusion de menthe.

Eternuement. — Un bon éternuement à l'heure de midi est de très bon augure. Tout malade qui éternue dégage son cerveau des humeurs nocives. Pour cette raison, la médecine populaire faisait usage de sternutatoires: poudre de fleurs de bétoine, de fleurs de muguet récoltées avant leur complet épanouissement. L'éternuement qui survient pendant que l'on se chausse porte malheur.

Etienne (Saint), 26 décembre. — Dans son Histoire de saint Livier, restée manuscrite, le curé Lefèvre mentionne une cérémonie qui se faisait en l'église cathédrale, le jour de l'Inven-

tion de saint Etienne. « Depuis les Matines, aux heures et durant la grand'-messe, on allume des feux de charbons en quatre ou cinq places, au-dessus des degrés qui séparent le chœur du sanctuaire, et il y a des figures d'animaux féroces, comme de lions et de loups d'airain, devant lesquels ces feux sont allumés; ce qui se pratique uniquement en cette église... » « Il se faisait encore en ce jour-là autre cérémonie remarquable, par les sujets du chapitre, qui venaient, de leurs terres, apporter de certaines redevances aux pieds de l'autel, en signe de foi et hommage; et comme ces présens étoient des oyes, on avoit appellé cette feste-là S. Etienne-aux-oyes; on a cru que cela était superstitieux, et on porte maintenant ces dons aux maisons des particuliers; cette dévotion néanmoins était très ancienne, puisque les Princes, les Seigneurs et toutes sortes de personnes tenaient à honneur de faire des offrandes de leurs biens temporels à saint Etienne. » (*Hist. de Metz.* Bénédictins I p. 234/235).

Dicton:

Le jour de Saint-Etienne, quand il
[est venteux,
Il rend le pauvre vigneron malheu-
[reux.

Etoile. — Voit-on les étoiles pâlir dans un ciel sans nuages, c'est signe d'orage.

Paraissent-elles plus grandes, plus rapprochées de la terre, c'est que te temps changera bientôt.

Les étoiles scintillantes annoncent du vent et du froid.

Etoiles filantes. — Elles sont prises par les uns pour des âmes délivrées, par les autres pour des âmes en peine. Celui qui réussit de prier pour les âmes du purgatoire, pendant cet instant de la chute de l'étoile, sauve une âme. Tout souhait fait pendant que l'on voit tomber une étoile filante est exaucé tôt ou tard.

Evangile. — On donnait ce nom à certaines chansons qu'on chantait autrefois aux noces sur l'air de l'évangile de la messe. Elles commençaient ordinairement ainsi:

Dominus vobiscum. Rp. *Et cum spiritu tuo.*

Initium sancti évangelii secundum Prud'homme. Rp. *Gloria tibi, Domine.*

J'a prïns une chèrowe sus m'dous, j'a ètu roborer i champ que n'èveut-me ne tére ne piéres.

J'a rencontrè dans mo chemïn in home qu'èveut fat hhaufié des grond'-bires dedans eune chaudire sans cul et qu'è dit enlè:

(J'ai pris une charrue sur mon dos, j'ai été labourer un champ qui n'avait ni terre ni pierres. J'ai rencontré dans mon chemin un homme qui avait fait cuire des pommes de terre dans une marmite sans fond et qui dit ainsi:)

Puis le chanteur se mettait à débiter, toujours sur le même air, les sobriquets collectifs des habitants des villages de la contrée. Arrivé à la fin de l'énumération, il terminait par les paroles: *Ainsi soit-il.* Et tous répondaient en chœur: *Laus tibi, Christe. En vol èssez!* (En voilà assez).

(Voir: Sobriquets).

Sequentia sancti evangelii secundum Herbum:

Derrière chez nous il y a un pré. Dans l'pré il y a une haie, dans la haie il y a un trou, dans l'trou il y a un arbre, sur l'arbre il y a des branches, sur les branches il y a un nid, dans l'nid il y a un œuf, dans l'œuf il y a un oiseau, sur l'oiseau il y a une plume, la plus belle de toutes les plumes.

Plume est sur l'oiseau, l'oiseau est dans l'œuf, l'œuf est dans le nid, le nid est sur la branche, la branche est sur l'arbre, l'arbre est dans le trou, le trou est dans la haie, la haie est dans le pré, le pré est deri petni (derrière chez nous). [Nied].

Excroissances de chair. — On cherchait à les guérir en les couvrant de cendres de sarments de vigne; ou bien on y appliquait de la sève qui coule de l'écorce d'un lierre grimpant fraîchement incisé.

Fantôme. — Voir Revenant, Spectre.

Fatigue. — Doit-on entreprendre une longue marche ? Il est bon de mettre dans les souliers quelques feuilles d'armoise cueillie à l'heure de midi, le jour de la Saint-Jean. Ainsi on se prémunit contre la fatigue et les douleurs que cause une marche forcée.

Fécondité. — Les femmes maigres et petites sont particulièrement fécondes. (Voir: impuissance).

Fées. — Souvent les fées sont également appelées: *Dames, belles dames, bonnes dames, Vierges.* Un grand nombre de lieux-dits rappellent le nom de ces magiciennes et enchanteresses fantastiques du moyen âge. Maints contes nous rappellent les exploits de Mazurine et de ses charmantes consœurs.

Elles se montrent parfois sous un aspect méchant; toutefois, elles veulent presque généralement le bien-être des humains. Douées d'un pouvoir surnaturel, elles commandent aux éléments et pénètrent les secrets de la nature. Elles portent une écharpe d'or et une baguette magique. Assez rarement, elles apparaissent sous la forme d'une petite vieille. Une fois par an, certaines fées se métamorphosent en un animal, et durant ces quelques jours de leur transformation, elles sont mortelles. Jamais le feu du ciel ne frappe ces immortelles. Elles vivent de préférence dans des palais souterrains creusés dans le flanc des coteaux. On peut les voir danser au clair de lune, au milieu des clairières des bois, dans les prairies aux abords d'un ruisseau, et elles aiment convier à leurs amusements champêtres les jeunes garçons et filles au cœur pur et vertueux. L'emplacement qui leur a servi à la danse, appelé *lo rond des fayes,* est d'ordinaire couvert d'un gazon plus épais et très vert; d'autres fois on y trouve aussi une herbe jaunâtre. Sous les pieds agiles des fées poussent des champignons comestibles. Les fées accordent leurs faveurs surtout aux personnes nées le jour du Vendredi-Saint, pendant l'Avent, à Noël ou le jour du nouvel-an. Il leur arrive d'offrir quelquefois à leurs préférés un coffret ou une branche de chêne, un sac rempli de feuilles sèches de couleur jaune, ou un sac de charbon. Il faut alors accepter ce cadeau sans remercier la bonne fée, et n'ouvrir le sac ou la boîte qu'après être rentré chez soi. On constatera alors que les feuilles se sont changées en de belles pièces d'or.

Parfois une fée offre à son protégé une clef magique à l'aide de laquelle il acquiert le pouvoir de pénétrer dans une vaste salle souterraine, où de riches trésors sont entassés. Mais, presque toujours, cette clef doit être conquise et pour la mériter, il faut accomplir résolument et avec confiance l'épreuve imposée.

Comme exemple, nous reproduisons le conte malheureusement incomplet que M. Schamber a publié dans la revue *Le Pays lorrain* (1933).

Dans les Quemines près du chemin de Plante, entre le village de Corny et l'ancienne métairie appelée Béva, il y avait autrefois un néflier solitaire, le néflier des sorcières. « Un soir, un jeune homme s'était attardé à Béva où habitait sa fiancée. Le temps passe vite quand on est avec celle qu'on aime, aussi la nuit était-elle déjà fort avancée lorsqu'il prit le chemin du

retour. Les parents de la jeune fille lui avaient bien conseillé de rester, mais notre fanfaron avait répondu qu'il ne se moquait pas mal des sorcières, et il s'en était allé. Le cœur lui battait bien un peu. Il hâtait le pas, quand arrivé près du néflier, ne voilà-t-il pas qu'il aperçoit un grand feu, au milieu duquel se tenait une femme toute environnée de flammes. Elle avait une clé dans sa main droite, et lui faisait signe comme pour l'inviter à venir la prendre. Vous pensez bien que cela ne le tentait guère. Il ne faisait plus le hardi, allez ! Fou de peur, il prit ses jambes à son cou et se sauva à travers les vignes. Il n'arrêta sa course qu'arrivé aux premières maisons du village. Il lui semblait toujours que quelqu'un cherchait à l'agripper par derrière... On assure que cette clé était magique et que son possesseur serait devenu maître de richesses immenses. Qui aurait cependant été assez courageux pour la chercher au milieu des flammes, au risque de perdre son âme ?... »

Nous nous permettons de rapprocher ce conte de deux autres légendes lorraines.

Dans une légende du pays de Dabo, les fées sont devenues des religieuses qui, jadis, ont enfoui leurs richesses dans une excavation béante située dans un verger du village de Haselbourg. Ames errantes, elles sont condamnées à parcourir nuitamment les champs jusqu'au jour où un être mortel sera entré en possession du trésor. Çà et là il leur est permis de se montrer aux humains.

Il y a une centaine d'années, une religieuse vêtue de blanc apparut dans le dit verger à un garçon et lui offrit un trousseau de clés. Pris de peur, l'enfant s'enfuit à toutes jambes. Un certain temps après, la religieuse se montre à une jeune innocente, mais celle-ci refusa les clés. La religieuse se mit alors à pleurer et disparut.

Dans un conte du Rocher des Nonnes (Abreschviller), trois Vierges supplient un pâtre, qui a su découvrir leur caverne, de les sauver en se saisissant d'une clé qu'un monstre tient enserrée entre ses mâchoires et offrent au pâtre le coffre rempli d'or, sur lequel le monstre est couché. Et comme le pâtre prend la fuite, les Vierges jettent des cris de douleur. (A. Klein et A. Linel. 200 Sagen und Geschichten aus Lothringen. Boulay 1912).

A Ancy-sur-Moselle, la fée *Auyote* se plaisait à laver le linge des femmes à la *Fontaine des Moines*.

Voici une légende que nous devons à M. Emile Louis, originaire de Sanry-sur-Nied.

« Il y a de cela bien longtemps, vivait à Sanry un homme appelé le Colas de la Fanchette. C'était le gardien du troupeau de vaches de ce village. Il connaissait toutes les vaches, sauf une qui, chaque matin, venait rejoindre le troupeau en portant sur une de ses cornes une *michette* d'un goût exquis. Sans doute cette *meuchate* était toujours la bienvenue; cependant, notre Colas aurait encore aimé à toucher du propriétaire inconnu quelques piécettes blanches et sonnantes.

Un jour, le Colas en parla à sa femme, qui plus avisée que son homme, lui dit: « Ecoutez un peu, Colas. Est-ce que par hasard cette belle vache n'appartiendrait pas aux *tantïns* (tantes) *de la Bosse des Fées ?* » — « Tu pourrais bien avoir raison, Fanchette, répondit Colas; Eh bien ! demain à la nuit je la suivrai. »

Le lendemain, comme d'ordinaire, la belle vache brune tachetée de blanc vint rejoindre le troupeau avec sa *michette* à la corne. Le soir venu, la Fanchette chassa le troupeau vers le village, tandis que Colas emboitait le pas à la belle vache.

Comme de juste, la vache se dirige vers la *Bosse des Fées* située entre la route d'Aube et la route de Rémilly. Arrivée en haut de la côte devant une grosse pierre qui fermait un souterrain, la vache soulève la grosse pierre à l'aide de ses cornes, la fait pivoter et s'engouffre dans le flanc de la côte. Comme la pierre retombe en place et referme aussitôt l'entrée au nez du pauvre Colas, celui-ci essaie de faire pivoter la pierre, mais en vain. Finalement, il lui vient l'idée d'appeler: « Tantïn ! Tantïn ! » Tout à coup, une petite vieille se montre dans l'entre-bâillement et demande: « Qu'est-ce que tu veux, mon fils ? »

« — Eh bien, Tantïn, voilà des an-

nées que je garde votre vache, et vous ne m'avez pas encore payé. »

« — Eh bien, mon fils, voilà un sac. Emporte-le chez vous sans t'arrêter et sans regarder dedans. »

Colas s'empare du sac, le soupèse et le trouve bien léger. « Que diable la Tantïn a-t-elle pu mettre la-dedans ? » Il aurait bien voulu voir le contenu du sac, mais la défense de la fée l'empêchait de satisfaire son ardent désir. Il charge donc le sac sur son épaule et s'en va d'un bon pas retrouver la Fanchette.

Chemin faisant, le démon de la curiosité ne lui laissa pas de repos, si bien que, arrivé près du pont de la Nied et caché entre les peupliers que l'on remarquait en ce lieu, notre Colas pose son sac à terre et regarde à l'entour de lui. Personne. Une dernière hésitation. Si la Tantïn le voyait ? Mais non, elle est bien trop loin, elle ne le verra pas !

Le Colas ouvre le sac. O stupeur ! Le sac est rempli de feuilles de peuplier de couleur du plus beau jaune. Sans prendre la peine de réfléchir un tant soit peu, notre ami prend le sac par le fond et éparpille les feuilles parmi les autres qui jonchaient le sol en cet endroit. Puis il roule son sac et s'en va tout penaud chez sa femme pour lui conter sa mésaventure.

Sitôt que le Colas a entr'ouvert la porte de sa maison, et avant qu'il n'eût ouvert la bouche, la Fanchette a déjà compris. « Eh bien, espèce d'andouille, bêta, propre à rien, tu n'as pour le sûr pas su trouver les tantïns. » — « Si fait », lui répond le Colas. « Alors quoi ? Est-ce qu'elles t'ont au moins donné quelque chose?» « — Oui, Fanchette. Mais écoute un peu... » réplique le Colas en montrant le sac. « — Ah oui, je te vois venir... T'as encore fait une bêtise sûrement aussi grosse que toi, nem ! » « — Non va, Fanchette. La preuve c'est que les tantïns m'avaient donné un sac plein de feuilles. Elles m'ont attrapé, voilà tout. C'est pourquoi qu'elles m'avaient bien dit de ne pas regarder dedans... » « — Et alors, imbécile, t'as sûrement regardé dedans ? » « — Eh bien oui, Fanchette. Je trouvais le sac si léger que j'ai voulu voir ce qu'il y avait dedans. Et quand j'ai aperçu les feuilles, j'ai vidé le sac. Tu vois, Fanchette, je ne suis pas si bête que tu le crois. » — « Je t'ai toujours dit que tu n'étais qu'une bourrique. Oui, c'étaient des pièces d'or que les tantïns t'avaient données. Elles les avaient changées en feuilles pour que tu puisses les porter.» — « Si c'était vrai, pourtant. » — « Regarde voir dans le sac si des fois il n'en restait pas une paire. »

Colas retourna son sac, ô surprise, une belle pièce d'or s'en échappe. Mais il eut beau secouer le sac et le visiter en tous sens, il n'y avait plus rien dedans.

— « Tu vois, andouille ? Retourne vite où tu as vidé ton sac. »

Le Colas court jusqu'au pont de la Nied, sous les peupliers. Hélas ! les feuilles avaient disparu. Par contre, le Colas entendit un petit rire moqueur. Levant la tête et regardant autour de lui, il aperçut la petite vieille qui lui dit en souriant finement: « Tu vois, mon fils, ta curiosité est bien punie : sache bien que dorénavant tu n'auras plus ni michette ni galette. »

Ainsi finit l'histoire que ma grand'mère m'a racontée. »

La même légende a été recueillie par M. Léon Maujean, et publiée dans son *Histoire de Rombas*.

« Dans la direction de Malancourt, le versant nord de la côte de Drince est formé d'énormes et pittoresques rochers, baignés par le ruisseau de Rapp, et qui attirent dans la belle saison une foule de promeneurs. Ces rochers étaient au moyen âge le refuge des Tiffenottes, fées malfaisantes qui, dans les nuits claires d'été, prenaient leurs ébats au Pré-Aubry et se plaisaient à molester les passants... La légende suivante, très connue à Rombas, montre cependant que les Tiffenottes ne s'appliquaient pas toujours à faire le mal:

Le pâtre communal, maître François, aimait à conduire sa « herde » pâturer dans les Fonds baignés par le rupt de Martinvaux. Au moment de son arrivée, il voyait se joindre à son troupeau une belle vache blanche, inconnue, qui portait, fiché sur une de ses cornes, un pain frais. C'était le salaire journalier de maître François pour la garde de la vache. Au coucher du soleil, elle s'en allait comme elle était venue. Un jour, poussé par la

curiosité, le pâtre suivit la vache. Elle entra dans une anfractuosité de rocher, et tout-à-coup le berger se trouva dans une grande salle souterraine dans laquelle les Tiffenottes étaient occupées à enfourner du pain. Elles le reçurent fort bien et le régalèrent de pain frais et de vin. Puis une Tiffenotte lui versa dans sa poche entrebâillée une pelletée de braises sortant du four, et le poussa dehors. Lorsque maître François fut retourné à ses vaches, il s'aperçut que les charbons ardents dont on avait rempli sa poche, s'étaient convertis en pièces d'or. — Cependant, à partir de ce jour, la vache ne revint plus. »

Jadis, il y avait sur la colline de Sutry, dans la forêt de Rémilly, un magnifique château. La reine Brunehaut en avait fait sa résidence d'été; après, le château était devenu la propriété des maires d'Austrasie, et fut ensuite délaissé. Etienne de Bar, vers 1125, acquit le château, vint l'inspecter lui-même et trouva l'édifice délabré. En entrant dans la grande salle, l'évêque y vit la *fée Scaprouse*. Elle paraissait plongée dans un profond sommeil très prolongé, car une épaisse couche de mousse et de bruyère recouvrait ses vêtements.

A la vue de cette vieille fée, Etienne de Bar prit un goupillon, le trempa dans de l'eau bénite et fit une aspersion en signe de croix. Au même moment, la fée Scaprouse disparut, un sinistre craquement ébranla les murailles qui, en peu d'instants, ne formèrent plus qu'un énorme amas de pierres.

A Montois-la-Montagne vivait, autrefois, un noble chevalier au cœur d'or. Malheureusement il n'était pas fortuné. Sa pauvreté ne l'empêchait pas de soulager, dans la mesure du possible, la misère des malheureux plus pauvres que lui.

Un jour qu'il se promenait, à midi, dans la forêt voisine, il aperçut une vieille femme en haillons, occupée à cueillir des simples et des baies. La vieille voulut s'enfuir, mais le chevalier lui parla avec beaucoup de douceur et de bienveillance, l'encouragea de poursuivre sa cueillette et lui fit don d'une légère aumône. La vieille, qui était fée, remercia l'aimable donateur, ajoutant que sa petite pièce de monnaie lui porterait des fruits d'or. Le lendemain matin, le cuisinier du château présenta à son maître une bourse qu'il avait trouvée dans un coin de l'âtre. Très surpris, le chevalier ouvrit la bourse: elle était pleine d'écus d'or. Pendant huit jours, le cuisinier fit la même découverte. Finalement, le chevalier voulut éclaircir ce mystère. Il se cacha, le soir, après le coucher des domestiques, dans la cuisine, et attendit. Bientôt il vit, à la lueur de la lune, les dalles de l'âtre se soulever; des lutins sortirent du sol et, remplissant la cuisine, se mirent, les uns à préparer un mets, les autres à le cuire. Soudain, en entendant le chevalier respirer un peu bruyamment, toute la bande disparut par où les lutins étaient venus. Le maître du château trouva bien une bourse, mais elle était remplie de petits cailloux. Depuis cette nuit, la générosité de la fée ne se renouvela plus.

La fée-sorcière du Grimont. — Cette fée avait sa demeure, dit-on, au fond du petit étang du bois de Grimont, à 2 kilomètres au nord-est de Saint-Julien-lès-Metz.

En ce temps-là, la seigneurie de Grimont appartenait à un chevalier nommé Richard, homme oisif et très voluptueux, qui, bien que marié à une vertueuse fille de noble origine, ne cessait de mener une vie la plus dissipée. La malheureuse châtelaine avait espéré que la naissance assez prochaine d'un héritier ou d'une héritière rappellerait l'époux volage à son devoir. Hélas! il n'en fut pas ainsi.

Un jour que la châtelaine se rendait en pèlerinage à la chapelle des religieuses du couvent de la Grange-aux-Dames, elle rencontra, non loin du bac, son indigne époux. Richard y guettait le retour d'une belle bourgeoise de Metz qu'il avait vu traverser la Moselle et se diriger vers le couvent. Se croyant épié par sa légitime compagne, le châtelain entra dans une vive colère, maltraita son épouse et la violenta. Son méfait accompli, il abandonna l'innocente victime sans se préoccuper d'elle. Lorsque la châtelaine eut repris connaissance, elle se traîna tant bien que mal jusqu'au château de Grimont. Chemin faisant, elle fut secourue par

la fée-sorcière, accourue du haut de Châtillon. A peine rentrée au château, la châtelaine donna le jour à une fille. En se voyant mère d'une enfant prématurée et vouée à une mort certaine, la noble dame fut prise d'un immense chagrin. « Consolez-vous », lui dit la fée, « je sauverai votre fille et je veux lui assurer un brillant avenir. Mais, à une condition seulement: je la prendrai chez moi et elle sera naine jusqu'à l'heure où je recouvrerai la gaieté que votre malheur me ravit. » Et la fée disparut avec l'enfant, laissant la jeune mère toute éplorée.

Depuis ce jour, les forces et la santé de la châtelaine déclinèrent avec les mois. Au bout d'une année, tandis qu'elle se promenait, maladive, à l'orée du bois de Grimont, elle entendit soudainement une voix enfantine appeler: Maman! maman! Elle s'approcha d'un buisson d'où l'appel était venu et n'aperçut que la fée. « Oh! n'était-ce pas ma petite ? » s'écria la châtelaine. — « Oui, madame, c'était elle ! » répliqua la fée. « Mais vous ne pouvez la voir; elle est trop mignonne. Soyez sans crainte, elle se porte à merveille. Et consolez-vous, la fée tiendra parole. »

Peu de mois après, l'épouse du chevalier Richard était morte. Conformément à sa dernière volonté, la châtelaine fut enterrée près du buisson, à l'orée du bois...

De longues années s'écoulèrent. Richard approchait de la cinquantaine. Il ne recevait plus de société joyeuse et galante dans son château, ne recherchait plus les aventures voluptueuses ni le jeu.

Car cette vie avait fini par lui inspirer du dégoût. Pour chasser son ennui, il se rendait parfois chez l'un ou l'autre seigneur du voisinage et les invitait à venir chasser avec lui.

Vint le jour où le seigneur d'Argancy célébra les vingt ans accomplis de son fils Armand. Après les réjouissances données au château d'Argancy, en présence de Richard, il fut convenu que l'on ferait ensemble une belle partie de chasse sur la terre de Grimont. En passant près de la lisière du bois, l'aimable et gai Armand entendit le chant captivant d'un pieux cantique. La voix mélodieuse l'entraîna près d'un buisson et il vit une fillette charmante qui, tout en chantant, répandait de magnifiques roses sur la tombe de la châtelaine. La beauté de cette enfant embrasa le cœur du jeune homme du plus vif amour. Armand appela son père et le supplia de lui accorder la main de la fillette. Mais le seigneur d'Argancy répondit: « Elle est bien trop jeune. Du reste, il vous faut une épouse de votre rang. » — « Vous avez raison! répliqua Richard survenu sur ces entrefaites. Le futur châtelain serait fort mal avisé d'épouser la fille d'une sorcière » — « Ce n'est pas la fille d'une sorcière », clama une voix rauque sortant du buisson. « Cette fille est aussi noble que vous et elle fera honneur à vos familles. » Après ces paroles, la fée prit la fillette par la main et toutes deux pénétrèrent dans les taillis...

Des mois s'écoulèrent. Le seigneur d'Argancy et son épouse étaient la proie du plus grand chagrin. Leur fils se mourait d'amour. Tous les efforts de ramener Armand à la joie et à la santé avaient échoué. La sorcière aurait-elle jeté un mauvais sort ? Finalement les parents désolés cédèrent sur les instances de leur fils bien-aimé et acceptèrent de tenter une entrevue avec la sorcière. Ils quittèrent Argancy avec le malade et se dirigèrent vers le château de Grimont. Arrivés sur la hauteur, près de Mons, ils aperçurent au loin la fée et la fillette assises auprès d'une source. Miracle! A peine Armand vit-il sa bien-aimée que de nouvelles forces le soulevèrent et le poussèrent en avant vers l'objet de son amour. Un long entretien eut lieu entre la fée et les heureux parents, qui fixèrent à bientôt le jour du mariage.

La fée pria les d'Argancy de rentrer chez eux avec le fiancé, après leur avoir annoncé qu'elle se chargeait des préparatifs de la noce. Puis on la vit s'acheminer avec l'enfant vers le château de Richard.

Le jour des épousailles. de nombreux invités arrivèrent à Grimont. Richard et la fée avaient fait aménager les chambres et la chapelle avec les plus grands soins. Mais le châtelain de Grimont était triste. Lorsque le cortège nuptial se forma, que se passa-t-il? On vit la petite fiancée monter un superbe

dindon au côté du futur époux fièrement dressé sur un fougueux *roncin*. Ce spectacle inattendu dérida le visage endolori de la fée-sorcière et elle se mit à rire aux éclats. En même temps la fée leva sa baguette magique, et la petite mariée se transforma en une grande jeune fille ravissante de beauté et de parures.

Après la messe on chercha en vain le Seigneur de Grimont. Il venait de quitter à jamais son domaine pour aller à Rome implorer le pardon de ses fautes. Y a-t-il obtenu pénitence et absolution? Tout ce que l'on sait, c'est que, chaque année, un revenant vient frapper clandestiment à la porte du vieux château de Grimont. Comme personne n'entend le bruit du frappeur, celui-ci reprend doucement sa vie errante, laquelle doit durer jusqu'à l'heure où il plaîra à Dieu de délivrer l'âme pénitente.

Quant à la fée-sorcière, elle disparut pendant le festin de la noce et depuis on ne l'a jamais plus revue.

Arches de Jouy. — Suivant Dom A. Calmet (*Notice de Lorraine, II.* 58) une partie des habitants du pays croyaient, au commencement du 19e siècle, que les *Arches de Jouy* étaient attribuées aux fées « ayant le pouvoir de commander aux démons et de leur faire faire des œuvres merveilleuses ».

Le génie Noireau et la fée Bambinette. — Jadis existait dans la forêt de Gonvaux (entre Pange et Berlize) une fée qu'on appelait la fée Bambinette.

Tout le monde s'accordait à dire que quiconque avait rendu service à la fée, n'avait jamais eu à s'en repentir. L'histoire prouve que ces gens avaient raison.

Au village de Berlize vivait un jeune pâtre qui gardait les moutons de maître Godchaux, propriétaire de grands biens et père d'une fille de grande beauté. Le jeune pâtre n'avait pu rester insensible aux charmes d'Isabelle. Il aimait la jeune fille, mais il savait que son amour était sans espoir, car il était pauvre comme Job. Isabelle de son côté aimait le jeune pâtre sans oser le dire.

Un jour que le pâtre gardait ses moutons proche de la forêt, jouant de la flûte pour se désennuyer, il entendit soudain des cris plaintifs qui sortaient de la forêt. Comme il était courageux et brave, il entra dans la forêt et avança sous bois. Ce qu'il vit le troubla à tel point, qu'il resta un moment figé sur place. L'aimable fée Bambinette se trouvait aux prises avec son mortel ennemi, le génie Noireau, ainsi nommé parce qu'il était de couleur sombre. C'était un des nombreux suppôts de Satan qui ne pouvait souffrir la bonne fée à cause du bien qu'elle répandait autour d'elle. De plus il prétendait que la forêt était son domaine et voulait à toute force en déloger la fée.

Entre-temps notre ami avait repris ses esprits. S'avançant vers les combattants et s'adressant au mauvais génie il lui dit: « Sache, maudit, que je me fais le défenseur de la bonne fée! »

Le génie ricana: « En vertu de quel droit? »

Le pâtre répliqua: « Du droit du plus fort! Car, sache bien que ma force me vient de ma foi en mon Seigneur et maître, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Par ce même Seigneur et par la vertu de sa sainte Croix, je te chasse de ces lieux avec ordre de n'y plus paraître. »

Ce disant le courageux pâtre fit un grand signe de croix. Un hurlement de fureur se fit entendre et le génie disparut.

Emerveillée et toute confuse, la bonne fée remercia chaleureusement son vaillant défenseur et lui dit: « Tu m'as sauvée; aussi dis-moi ce que je puis faire pour toi. Tes désirs seront pour moi des ordres. »

— « Ecoutez, marraine. Vous savez que j'aime Isabelle, la fille de mon maître, et qu'elle m'aime également. Mais, comme je suis pauvre, son père ne me la donnera jamais, et sans elle je mourrai. »

— « Ce n'est que cela? », dit la fée. « Ami, crois-moi; tu auras ton Isabelle. Viens et suis-moi! »

La fée conduisit notre ami à travers les taillis jusqu'à une caverne dont l'entrée était gardée par deux génies. S'adressant à ceux-ci la fée leur commanda: « Le génie Noireau, votre maître, est parti, il ne reviendra plus. Aussi je vous somme de fuir à votre tour, afin que je puisse prendre les trésors

ici enfermés et qui d'ailleurs sont ma propriété. »

Sachant que la fée Bambinette ne mentait jamais, les deux génies obtempérèrent à l'ordre donné et disparurent. L'entrée de la caverne devint alors libre.

La fée pénétra dans la caverne, suivie du jeune homme. Elle s'approcha de plusieurs grands coffres, souleva le couvercle de l'un d'eux, et dit au pâtre tout ébloui: « Vois, mon ami; tout cela est à toi. Te voilà maintenant plus riche que ton maître. Ne crains donc plus de lui demander la main de sa fille. Sois certain qu'il te l'accordera avec plaisir. »

Notre jeune homme n'en pouvait croire ses yeux devant cet amas étincelant d'or et de pierreries. Vraiment, toutes ces merveilles étaient à lui? Ne rêvait-il point?

La bonne fée devina les pensées secrètes du pâtre et lui dit: « Non, mon brave garçon, tu ne rêves pas. C'est une réalité. Retourne en hâte chez ton maître. Va lui demander sa fille en mariage. Et moi, par la vertu de ma baguette, toutes ces richesses seront transportées chez ta chère Isabelle, mais toi seul tu pourras en prendre possession. »

Après avoir exprimé à la fée toute sa gratitude, le jeune homme s'empressa de suivre le conseil qu'il venait de recevoir. Il laissa son troupeau à la garde de son fidèle Médor, puis s'achemina vers la ferme où vivait Isabelle avec ses parents.

Arrivé devant l'habitation, il ralentit son allure, se demandant avec une certaine anxiété, comment le maître — qui par moment, n'était pas commode — accueillerait sa démarche. Mais, la pensée d'être un protégé de la bonne fée Bambinette lui fit reprendre courage, et ce fut d'un geste délibéré qu'il frappa à la porte de la maison. Une voix répondit de l'intérieur: « Ouvrez! », et il entra. Toute la famille était à table pour le souper.

Le premier regard du jeune homme fut pour Isabelle, sa bien-aimée. Elle lui sourit délicieusement. Le père qui était justement dans un de ses bons moments eut un sursaut. Mais déjà le pâtre faisait sa révérence à la maîtresse de la maison, puis s'approchant du maître le saluait avec beaucoup de respect.

Maître Godchaux ne comprenant pas cette attitude ferme et aimable de son pâtre restait un instant comme fasciné. Puis il demanda: « Eh bien, Robert, qu'y a-t-il d'arrivé? Il y a quelque chose qui ne va pas? »

— « Mais si, notre maître, ça va même très bien, car je suis à cette heure très riche. Et comme j'aime votre fille et que je crois ne pas lui être indifférent, je viens vous prier de m'accorder sa main. »

La foudre tombant au milieu de la table n'eut pas produit plus d'effet que ces paroles prononcées avec énergie et sincérité. Le père Godchaux et sa femme se regardaient d'un air ébahi sans pouvoir dire un mot. Isabelle, rouge comme une pivoine, baissait les yeux et n'osait broncher; cependant, un bonheur immense se reflétait sur son beau visage.

Le père fut le premier à rompre le silence. — « Comment, Robert! toi, mon pâtre, oser prétendre à la main de ma fille? Avoue que c'est un peu osé. Tu me parles de richesses? Je voudrais bien savoir en quoi elles consistent. »

Au même instant la maîtresse et sa fille jetèrent un cri de surprise en montrant deux grands coffres qui soudainement venaient d'apparaître près de la cheminée. Le père Godchaux se retourna, fixa du regard et les mystérieux coffres et son pâtre, sans pouvoir proférer une syllabe.

Robert souriait le cœur en joie. « Eh bien, notre maître! » dit-il. « Voyez ce qu'il y a dans ces coffres. Tout cela est à moi ».

Le maître essaya d'en soulever les couvercles, mais il ne put y parvenir.

Alors Robert s'approcha des coffres et les ouvrit sans difficulté. A la vue d'un trésor si riche et éblouissant, le fermier et sa famille se frottèrent les yeux, croyant tout d'abord être l'objet d'un rêve. Enfin, étant obligés de se rendre à l'évidence, ils demandèrent à Robert des explications.

— « Comment es-tu entré en possession de ces richesses? Par quelle force mystérieuse ont-elles été déposées ici en notre présence? »

— Eh bien, notre bon maître, répli-

qua le jeune homme, voilà! j'ai rendu service à la bonne fée Bambinette, je l'ai sauvée des mains du méchant génie Noireau et, pour ma récompense, voici ce dont elle m'a fait présent. C'est elle qui m'a encouragé à faire auprès de vous la démarche que je fais en ce moment et c'est elle qui m'envoie ce trésor pour moi et ma bien-aimée Isabelle, votre chère fille. »

En entendant ce récit, le père s'attendrit. Prenant Robert par la main, il le conduisit près d'Isabelle. « Que pensez-vous, ma fille, de ce jeune homme? » demanda le père. — « Mon bon père », répondit-elle; « je l'aime de tout mon cœur et je serais heureuse de devenir sa femme. »

— « Alors, mes enfants », dit le père, « embrassez-moi, embrassez la maman, embrassez-vous et vivez heureux! »

Robert et Isabelle se marièrent peu de temps après, eurent beaucoup d'enfants et furent très heureux. Ils firent beaucoup de bien autour d'eux en pensant et en remerciant la fée Bambinette qui avait été l'artisane de leur bonheur. (Communiqué par M. E. Louis, natif de Sanry-sur-Nied).

Fehhenates. — D'après le *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, ce mot pluriel est un synonyme employé dans nos patois vosgiens et saulnois pour désigner la fête des Valentins et Valentines. Nous avons cependant certaines raisons de croire qu'il fut un temps où ce mot était d'un emploi courant à Metz et dans ses environs. Dans une ordonnance de l'évêque de Metz, Mgr de Saint-Simon, sur l'église de Thionville (1737) il est dit. « Continuons à défendre les danses publiques mêlées des deux sexes, la publication des Valentines ou fascenotes . . . »

Fascenotes, Fachenottes et fehhenates sont un même mot dérivé de fascis, fagot. Le pluriel ne peut avoir qu'un sens, désigner une coutume où des petits fagots jouent un certain rôle. Du reste la cérémonie de la proclamation des Valentins et Valentines porte un nom distinct et précis: les Vausenates.

Quelle était cette coutume populaire des petits fagots? Digot écrit dans son *Histoire de la Lorraine:* « Tous les individus qui s'étaient mariés dans l'année, suivant un usage immémorial, allaient au bois de Boudonville, y coupaient un petit fagot... et après avoir parcouru la ville (de Nancy), stationnaient sur la place du Marché, y déposaient leurs fagots et formaient une bure... ». Dans une relation touchant les plaisirs de la Cour de Lorraine et envoyée à Mgr le prince Charles de Lorraine, évêque d'Osnabrück, nous lisons: « Une ancienne coutume qui est à Nancy, fit naître de nouveaux plaisirs le premier dimanche de Carême. Ce jour-là, tous les jeunes mariés de l'année sont obligés ...d'aller au bois faire des fagots et d'en apporter chacun un, au milieu de la grande place de la Ville-Neuve... Vers trois heures de l'après-midi, il rentraient dans la ville au son des hauts-bois et des violons... Il firent trois tours dans la grande place, puis chacun jeta son fagot sur un tas pour en dresser un bûcher. Environ les 7 heures du soir leurs Altesses Royales.. allèrent à la maison de ville où elles furent complimentées par Messieurs du Magistrat. La fête commença par un repas des plus galants et des plus magnifiques... En même temps on tira des Valentins et des Valentines et on les cria du balcon de l'Hôtel de Ville...»

Ainsi, en Lorraine, la proclamation des Valentins et Valentines et les Fehhenotes étaient deux épisodes distincts de la fête des Bures.

Cette coutume a-t-elle également existé dans le Pays Messin? L'ordonnance épiscopale de 1737 semble le confirmer. Mais, avant de conclure par l'affirmative, contentons-nous de signaler, pour la ville de Metz et ses environs, une coutume similaire pratiquée par les futurs époux peu de temps avant leur mariage. Dans son roman historique messin *Robert et Léontine*, le baron de Ladoucette écrit (p. 414): « Léontine et Robert obéirent à l'ancien usage; et allant dans les bois d'Orly,... ils y coupèrent de petits fagots, les couvrirent de rubans et de fleurs, et les rapportèrent à Metz; toute la jeunesse, précédée des instruments, fit avec eux ce court pèlerinage. » Et dans son *Histoire... des Hautes-Alpes*, le même auteur revient sur ce sujet en écrivant (p. 434): « Les petits fagots qu'aux environs de Metz les futurs allaient cou-

per dans un bois, couvraient de rubans et de fleurs, et remportaient en nombreuse compagnie au son des instruments des jeunes gens... » Malheureusement, l'auteur ne dit pas, si cet « ancien usage » avait lieu le dimanche des *Bûles*.

Fenaison. — Dès la veille et l'avant-veille de *lè fenau*, le faucheur prépare sa faux, la *ranmoule* (repasse sur la meule), la *bat* sur la petite *enkieume*

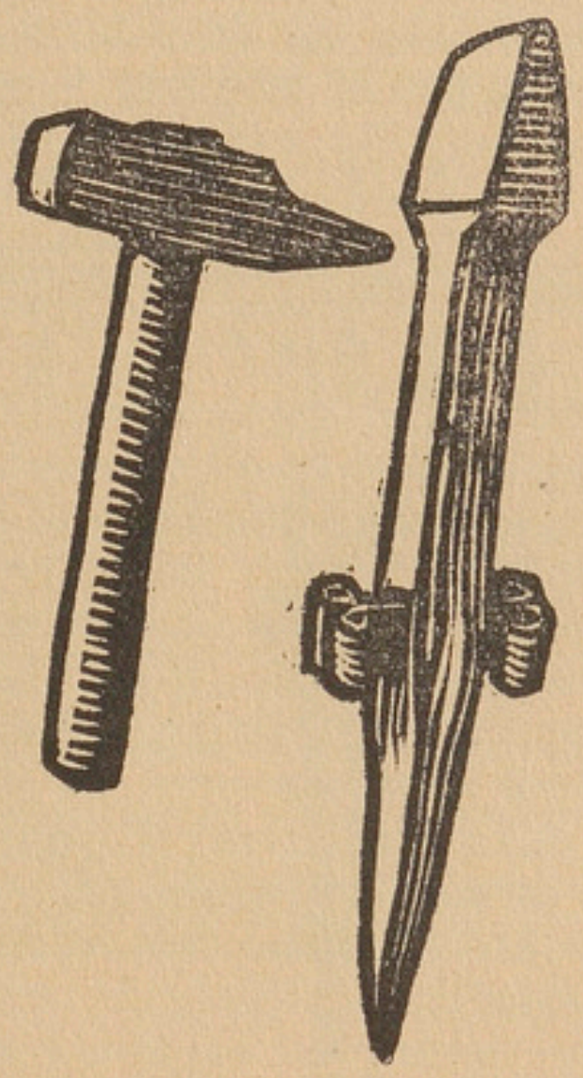

(enclume) portative, la *regwise* ou *réguye* au moyen d'un affiloir appelé *cou*, *regwisu* ou feusi (fusil).

Le *mâte* (maître) se rend dans le pré en compagnie d'un aide, pour *fare lè trèce*, c'est-à-dire pour répérer la limite de la propriété voisine à la sienne. Contre l'une des bornes il fiche en terre une grosse perche assez haute pour être vue de loin. Ensuite l'un des deux se place devant la seconde borne et se dirige, droit comme un poteau, vers la perche indicatrice, en piétinant le sol.

Le jour de la fenaison, dès le *pikion don jo* (point du jour), les faucheurs prennent le chemin des prés. Chacun porte son *bodieu* accroché dans la boucle de derrière au pantalon. Ce coffin porte également les noms de *bohé*, *bosé* (Woippy), *bossé*, *buhat*. Dans le coffin il y a un peu d'eau vinaigrée et la pierre à aiguiser la faux. Sur l'une des épaules, le faucheur porte, reliés par une ficelle, le marteau plat à bords légèrement arrondis et l'enclume; l'au-



Bodieu avec l'affiloir.

tre épaule est chargée de la faux. En outre, le faucheur prévoyant n'oublie

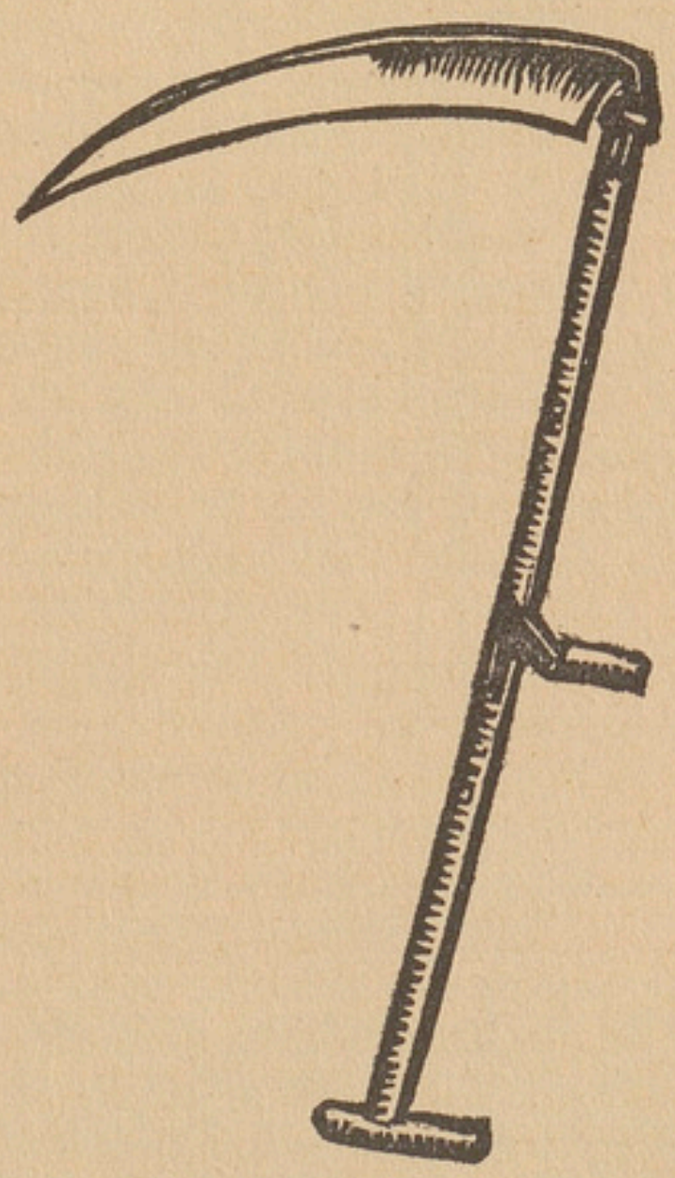

pas un cruchon rempli de boisson pour la soif.

Arrivés dans le pré *pyin de rousèye* (plein de rosée), les *fauchous* choisis-

sent leurs emplacements respectifs et marquent, d'un coup de faux, la *faucherèye*, la limite désignant la portion du faucheur voisin. Puis, tous se mettent au travail. Le temps presse, car le fauchage cessera quand la rosée aura disparu. Gare aux *moutrayes:* si la faux venait à passer dans une fourmilière ou taupinière, elle risquerait de se casser; en tout cas elle perdrait de son tranchant.

Les andains s'alignent, se multiplient, le soleil devient de plus en plus ardent et l'herbe fauchée commence à sécher. Déjà arrivent les *biancs bonats*, les fameuses (*feunerasses*), les unes porteuses de paniers de victuailles, re-

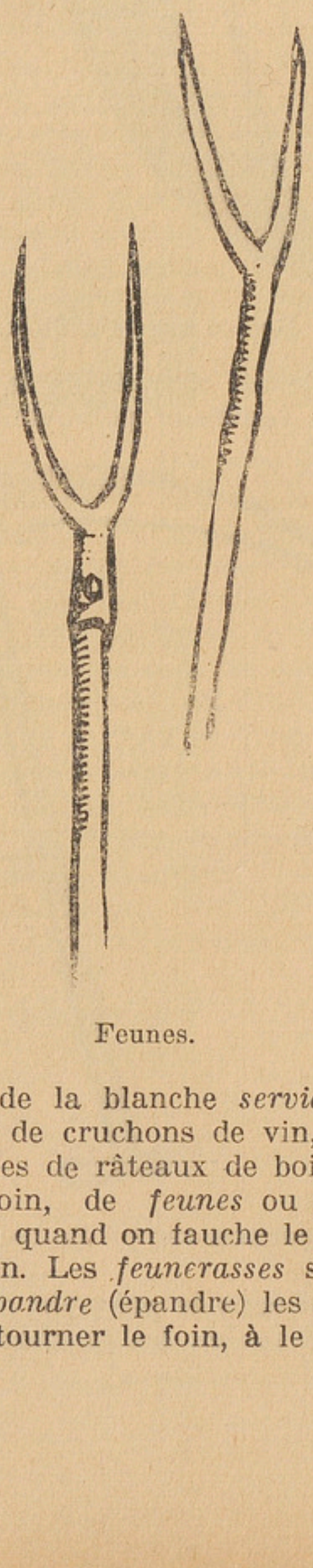

Feunes.

couverts de la blanche *serviate* (serviette) et de cruchons de vin, les autres armées de râteaux de bois (*rétés*) pour le foin, de *feunes* ou *feunates* (fourches) quand on fauche le trèfle et le sainfoin. Les *feunerasses* s'empressent à *répandre* (épandre) les andains, puis à retourner le foin, à le disposer en carrés ou rectangles délimités les uns des autres par des espaces libres.

L'heure du *djunon* (déjeuner) étant venue, tout le monde se rassemble à l'ombre des saules et, le repas achevé, cause ensemble, se divertit, chante des chansons populaires.

Ensuite on reprend sa tâche. Vers le soir, le foin est *boussieu ensanne* (rapproché) et puis partagé en *piates bocates* (petits tas).

Le lendemain, lorsque la rosée est montée, le foin est de nouveau épandu dans le pré et retourné à plusieurs

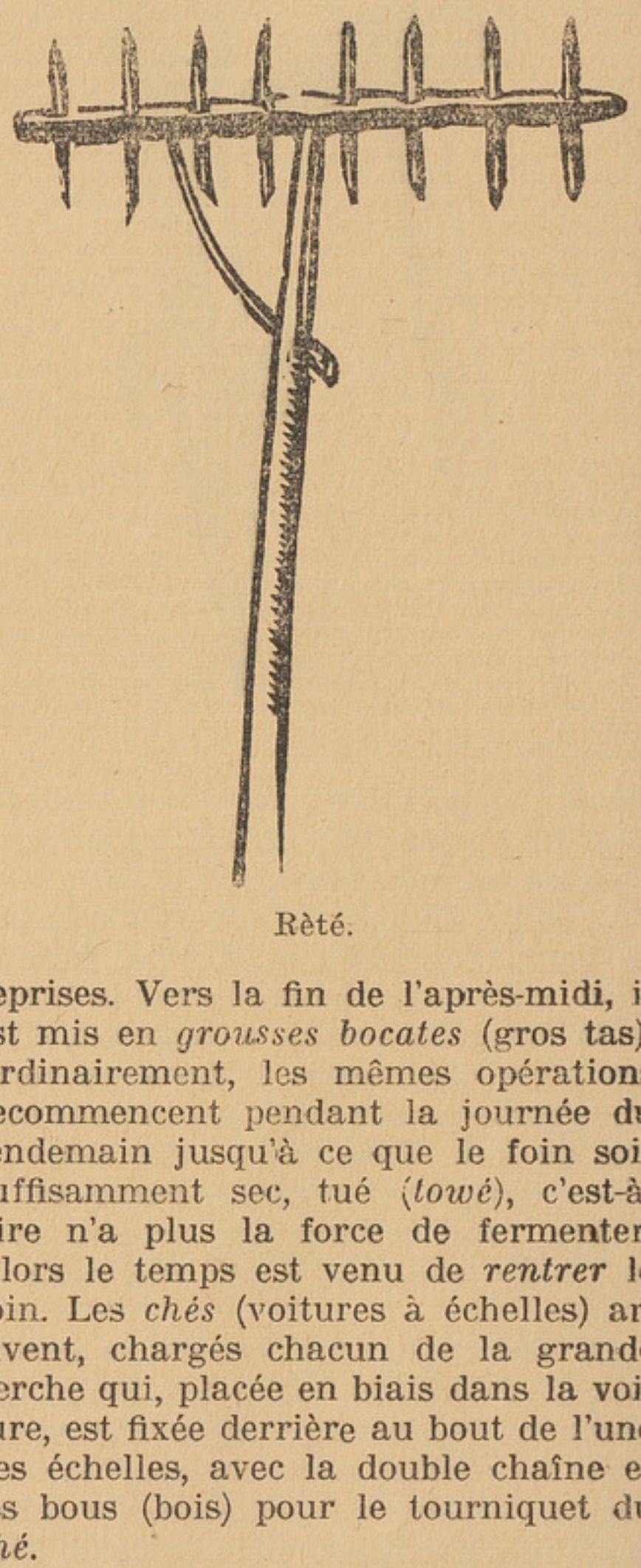

Rèté.

reprises. Vers la fin de l'après-midi, il est mis en *grousses bocates* (gros tas). Ordinairement, les mêmes opérations recommencent pendant la journée du lendemain jusqu'à ce que le foin soit suffisamment sec, tué (*towé*), c'est-à-dire n'a plus la force de fermenter. Alors le temps est venu de *rentrer* le foin. Les *chés* (voitures à échelles) arrivent, chargés chacun de la grande perche qui, placée en biais dans la voiture, est fixée derrière au bout de l'une des échelles, avec la double chaîne et les bous (bois) pour le tourniquet du *ché*.

La charretée (*chèraye*) est confiée à un spécialiste, soit le premier domestique (*lo grand valat*) soit à l'un ou l'autre des quelques chargeurs du village.

Car la manière de charger une voiture demande beaucoup d'habilité. Le chargeur choisit un aide fort, solide des reins et assez grand, capable de faire de *bones feunèyes* (de prendre une bonne portion d'un coup de fourche) et de *béyeu haut* (donner haut) les *feunèyes* au chargeur monté sur la voiture. Autant des *feunèyes*, autant de *brèssièyes* que le chargeur place adroitement l'une à gauche, l'autre à droite et la troisième au milieu du *ché*, afin d'obtenir une *tire* (couche) bien homogène. Cinq, six tires au plus, donnent une *chèraye*. Si elle est bien faite, on peut être sûr que le foin ne bougera pas pendant le transport. Pendant le chargement, on râtisse le foin éparpillé çà et là. Mais il faut encore maintenir le foin avec la *pirche* (*pieuhhe*), la longue perche. Le chargeur accroche l'une des extrémités munie d'un cran, au *jalhon*, la petite échelle verticale sur le devant du *ché*, appuie de toutes ses forces sur la perche en reculant pas à pas vers le derrière de la voiture, finalement se met à cheval dessus et avance jusqu'à l'extrémité de la *pirche*. Un aide lui lance la double chaîne que le chargeur saisit au vol, puis il en fait un nœud spécial et laisse choir les deux bouts de la chaîne qui est fixée au tourniquet, *lo valat*. On enfonce successivement dans les trous du tourniquet les *bois*, pour attirer la perche et bien serrer le foin, et lorsque la compression est suffisante, on laisse dans le tourniquet le dernier *bous* qui vient butter contre le derrière de la voiture et maintient la tension de la chaîne.

La voiture est rentrée dans la grange; le foin est déchargé sur le grenier. Pour bien *enteuhhieu* (entasser) le foin, il faut le *tripler* ou *baleu* (piétiner).

Après chaque déchargement, aux hommes, le *maître* paye à boire, au besoin à goûter.

Sur la dernière voiture on plante le *boquet de lè fenau*, en haut du *jalhon*. C'est une grosse branche d'arbre, d'arbrisseau, souvent de saule, parée de rubans multicolores et flottants. Faucheurs et faneuses escortent la dernière charretée en chantant.

Le soir, le *mâte* et la *mâtrasse* offrent aux *fauchous* et aux *feunerasses* un repas plantureux, on fête le *towe-chïn* (tue-chien). Et la soirée s'achève au milieu des rires, de la danse et des chansons.

Outre la *fenau don fwin* il y a la fenaison du regain (*rewèyïn*). Les travaux de cette dernière ne diffèrent pas de la première.

Fer à cheval. — Un fer à cheval que l'on trouve porte bonheur si son ouverture vous regarde; dans ce cas il faut le ramasser et le suspendre au-dessus de la porte d'entrée de la maison, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur.

Un fer à cheval ou un fragment de fer à cheval ou une clé placés sous l'oreiller d'un nourrisson chasse le *satré*.

Mis au fond du nid d'une poule couveuse, un morceau de fer à cheval assure l'éclosion d'une belle et nombreuse couvée.

Fête-Dieu. — A la Fête-Dieu, telle procession telle fenaison.

Les mais (*trimas*) qui ornent les façades des habitations sur le passage du Saint-Sacrement présagent une fenaison favorisée par le beau temps s'ils dessèchent promptement. C'est à cette croyance que se rapportent les textes suivants de nos chroniqueurs messins: en 1463, « *le jour du Saint-Sacrement il pleut presque tout le jour, et ne furent point les mays maisiés* » (Huguenin, *Chron. de la ville de Metz*, p. 289); ou bien, pour 1484: « *le jour du Saint-Sacrement, il fit bien chault, et furent les maye bien maixiés.* » (Jehan Aubrion, p. 165). Le mot *maixié* ou *maisié* a son équivalent dans notre patois actuel; *mahhié* se dit des feuilles qui perdent leur turgescence sous l'action du soleil et dessèchent.

Anciennement, à Gorze, on avait coutume de conserver les roseaux semés sur le parcours de la procession de la Fête-Dieu et de les pendre au grenier ou dans les caves, afin de préserver les maisons contre les serpents.

Dans tout le pays de Metz, les enfants jouaient *à la ramasse;* l'un d'eux prenait, après la procession, un *trimas* par la tige, son compagnon s'accroupissait sur la partie feuillue et était traîné par la rue du village.

Dès que le prêtre quitte le reposoir après la bénédiction donnée au peuple, chaque maman s'empresse d'as-

seoir son poupon sur l'autel rustique appelé *pèrèdis* ou *reposu*, à l'endroit même où l'ostensoir avait été déposé. Cet usage doit garantir les bébés contre le rachitisme et la faiblesse des reins. Les premiers venus, dit-on, sont les mieux servis.

Durant l'octave de la Fête-Dieu, on fait bénir, pendant le salut, des couronnes et des bouquets de fleurs que l'on suspend religieusement au-dessus du bénitier, près du lit. Autrefois, ces bouquets (vaasses) étaient composés de plantes salutaires.

Fête patronale. — Jadis, avant la grande Révolution, la fête patronale était, dit-on, présidée par un roi de la fête. Elu par les jeunes gens réunis dans ce but, ce dernier se choisissait une reine parmi les filles du village et nommait les garçons d'honneur dont chacun s'adjoignait une fille d'honneur.

La veille de la fête, à la tombée du jour, le roi et la reine accompagnés de leur suite se rendaient au presbytère, offraient au curé une ou plusieurs brioches et, pour le saint patron de l'église, un bouquet de fleurs artificielles parées de feuilles faites de papier doré. Ce *boquet d'our* était placé sur l'autel du saint ou devant l'image représentant le patron du village.

Depuis, le *droit de fête* s'acquiert aux enchères publiques au plus offrant. Le *loueur de la fête* choisit le premier garçon de fête et plusieurs autres et tous élisent les filles d'honneur. C'est au premier garçon qu'incombe le soin d'organiser la fête patronale et d'en régler les détails de concert avec ses compagnons, c'est-à-dire de préparer la place du bal, l'estrade pour les musiciens, de faire l'achat des rubans, du bouquet de fête, et du mouton, des oies ou canards mis à la disposition des gagnants aux divers jeux du jour et du lendemain de la fête.

Il y a environ 80 ans encore, le titulaire du droit de la fête vendait à un prix élevé le privilège de la première danse dont le galant acquéreur faisait hommage à la fille qu'il préférait. L'offre de cette danse avait une signification particulière. C'était une publique déclaration d'amour acceptée par la jeune fille qui en était l'objet.

Puis, les garçons louèrent ensemble le droit de fête et vendaient aux enchères un certain nombre de bouquets artificiels; les acquéreurs obtenaient ainsi le droit de la première danse avec les filles de leur choix. Chaque garçon offrait son bouquet à sa bien-aimée (vausenate) et ce sont ces couples que les musiciens venaient chercher pour l'ouverture du bal.

Le dimanche de la fête patronale, à l'issue de la grand'messe solennelle, les *garçons de fête* s'en vont musique en tête devant l'habitation du maire, lui offrent le bouquet de la fête, lui donnent l'aubade et distribuent les rubans appelés *èguiates* ou *livrayes*. Devant chaque maison les musiciens jouent un air joyeux, les garçons offrent des rubans et reçoivent en échange de l'argent qui aidera à solder les débours. Après les vêpres, musiciens et garçons de fête vont chercher les filles d'honneur et, à leur passage, les autres jeunes gens et filles du village se joignent au cortège qui se dirige finalement vers l'emplacement du bal. La première danse appartient au premier garçon et à la première fille d'honneur. Le danseur doit payer à sa danseuse l'entrée du bal, des rafraîchissements et des sucreries.

Anciennement ce cortège était, paraît-il, plus pittoresque. En tête marchait un jeune homme porteur d'un long bâton au bout duquel était attaché un pompeux bouquet de fleurs garni de longs et larges rubans flottants de diverses couleurs. Un panier à deux couvercles était fixé en dessous du bouquet et dans ce panier se trouvait un coq vivant, le coq de la fête. Le cou et la tête de la bête devaient dépasser et être vus de tout le monde. Suivaient les musiciens et, derrière ceux-ci, un mouton blanc orné de fleurs et de rubans. Puis venaient dans l'ordre les garçons de la fête avec les filles d'honneur, et le cortège s'allongeait des nombreux couples de danseurs et danseuses empressés de prendre part au bal champêtre.

Le bal avait lieu sur la place du village; les musiciens prenaient place sur une estrade improvisée sous un arbre. Ou bien on allait danser dans un pré. L'emplacement du bal était délimité par une haie formée de branchages ou

par des cordes qui reliaient entre eux les quatre coins de l'emplacement marqué par des tendières. Du haut des tendières partaient en diagonales d'autres cordes auxquelles on suspendait des lanternes, puis des lampions, afin d'éclairer le bal pendant la nuit.

Au soleil couchant, les garçons se mettaient à jouer l'agneau ou le mouton. Moyennant une rétribution fixée par le comité de la fête, chaque joueur obtenait le droit de lancer six boules; celui qui abattait le plus grand nombre de quilles gagnait le mouton. Quand on ne disposait pas d'un jeu de quilles, on jouait le mouton à *l'as de pique*. La partie terminée, quatre jeunes gens s'emparaient du mouton, le tenant chacun par un patte et ils s'en allaient par le village en chantant:

Tu n'auras pas de la queue, de la queue,
Tu n'auras pas de la queue du mouton.
C'est à X... que nous le mangerons
Et ceux de Y... s'en passeront.
Tu n'auras pas de la queue, de la queue,
Tu n'auras pas de la queue du mouton.

Les jours de la fête patronale étaient chômés. C'étaient — à part le jour de Pâques, les repas de baptême, de noce et d'enterrement — les seules journées où l'on mangeait de la viande de boucherie, *de lè châ*. La bouillie au millet ne manquait jamais aux repas. De même qu'à Pâques et à Noël, on nettoyait à fond toute la maison.

Le lendemain de la fête patronale, un service funèbre est célébré pour le repos des âmes des trépassés du village. Après l'office des morts, on se rend auprès des tombes des parents défunts.

Autrefois, les garçons et les hommes mariés allaient jouer, dans le courant de l'après-midi, des oies et des canards et on tuait le coq de la fête. Le coq était enterré dans un trou creusé dans le sol; seule la tête dépassait. Le joueur, les yeux bandés d'un mouchoir, était placé devant l'animal. On faisait perdre au joueur le sens de la direction en l'obligeant à faire plusieurs tours sur lui-même, et lui donnait l'ordre de frapper à trois reprises avec un gourdin. Celui qui touchait la tête du coq avait gagné.

Plus tard on remplaça le coq par un œuf. Celui qui touchait l'œuf gagnait le coq.

Le soir, le bal recommençait et durait comme la veille, jusque vers minuit.

Voici une chanson *pour la fête* recueillie à Servigny-lès-Sainte-Barbe:

Ç'at énut lè fête cheuz nos,
Ah!
Veneuz-y, veneuz-y tortos!
Si j'èvans des pwès, v'éreuz les cafes,
Si j'évans d'lè châ, v'éreuz les ass.
(C'est aujourd'hui la fête chez nous.
Ah!
Venez-y, venez-y tous!
Si nous avons des pois, vous aurez les cosses,
Si nous avons de la viande de boucherie, vous aurez les os.)

Autrefois, le jour de la fête patronale, le pâtre et le berger communaux, allaient à l'heure du repas, chanter devant les habitations accompagnant leur chant de claquements de fouet, puis ils faisaient une quête. On leur donnait des œufs ou du gâteau.

Célébrait-on la fête patronale dans un village de la Nied, les pâtres des communes voisines se rendaient dans cette localité et y faisaient *pater lè tâte* (peter la tarte). Ils venaient réclamer, en faisant claquer leurs fouets, la récompense qui leur était due pour avoir empêché leurs bêtes de causer du dommage dans les champs limitrophes appartenant à des habitants de la commune en fête. Chaque pâtre recevait alors un morceau de tarte.

« Au jour de la fête du village », écrit H. Lerond dans *Vestiges du culte des eaux et des astres dans les rondes enfantines de Lorraine* (Metz 1909), « dans beaucoup de localités, la jeunesse lorraine, accompagnée d'une musique, danse en rond autour d'un mouton attaché à un piquet, ou d'une oie ficelée ou encore d'un coq suspendu à une corde. »

Au XVe siècle, à Metz, les jeunes gens de la paroisse Saint-Maximin, quartier des vignerons, avaient coutume de porter des pampres de vigne le jour de leur fête patronale. En 1499, ceux de la paroisse de Saint-Gengoulf « ayant pourtez des pampres de vignes le jour de leur feste, ceulx de la paroiche Saint-Mamin, par grant fureur, leur volrent oster... Et comme ceulx d'Oultresaille voleirent dire que nulz ne debroit porter les pampes au jour de leur festes que ceulx de la paroiche

Saint-Mamin », le fait fut porté devant le tribunal de la Chambre des Treize qui défendit aux paroissiens de Saint-Maximin de célébrer leur fête en cette année. (Philippe de Vigneulles).

Feu. — Anciennement, le feu de l'âtre devait être entretenu jour et nuit jusqu'au Vendredi-Saint après midi. Ce jour-là, on laissait le feu s'éteindre, nettoyait l'âtre à fond et ramonait la cheminée.

Dans le courant de l'année on couvrait les cendres pour la durée de la nuit. Le feu du foyer venait-il à s'éteindre, il fallait emprunter du feu chez un autre habitant de la localité et rapporter dans un sabot les charbons brûlants.

Le matin du Samedi-Saint (voir ce mot) chaque ménage allait chercher le feu nouveau bénit devant l'église par le curé.

Pour allumer les chandelles, les lampes et les lanternes, on se servait d'allumettes à l'intérieur des habitations. Ces *èlmates* étaient faites de tiges de chanvre soufrées par un bout ou par les deux bouts. On utilisait aussi des bûchettes tirées d'un arbre à écorce noire appelé *lo neur bous*. Les bûcherons abattaient cet arbre dans la forêt; la grosseur du bois mesurait 4-6 cm. de diamètre et le bois était tendre et facile à fendre (aulne?).

Au dehors de l'habitation on se servait, pour allumer du feu, du briquet, de la pierre à feu et d'amadou. Ce dernier, nos campagnards le préparaient eux-mêmes avec certains champignons séchés: l'amadouvier, le *bolad* (langue-de-bœuf) et *l'ariate* (oreillette).

Le ronflement du feu signifie, en général: bonnes nouvelles; en hiver, il indique un temps sec et froid.

Feu-follet. — Pour le populaire, les feux-follets ou *lanternates*, étaient des esprits, lutins, farfadets qui annoncent le bonheur aux malheureux et du malheur aux personnes heureuses. Parfois ces esprits sont des âmes en peine errant dans les ténèbres des longues nuits de novembre.

Autrefois ces exhalaisons enflammées apparaissaient dans les cimetières, surtout dans les nombreux terrains marécageux où les herbes mélangées aux roseaux et autres plantes aquatiques pourrissaient sur place.

D'aucuns prétendent que les *lanternates* sont des esprits qui gardent jalousement des trésors enfouis. La crainte de voir ces richesses tomber dans les mains d'un être humain, pousse ces esprits-gardiens à tendre des pièges au voyageur nocturne, à lui faire peur ou bien à l'attirer, quand il les suit, vers un précipice ou dans un marécage où le malheureux périrait. Pour empêcher les *lanternates* de causer du mal, le voyageur doit, dès qu'il aperçoit un feu-follet, ôter son couvre-chef et le remettre de manière à ce que la partie couvrant le front vienne couvrir la partie occipitale. Puis, il se déchaussera, mettra le pied gauche dans le soulier droit et le pied droit dans le soulier gauche. Ou bien il fiche son bâton ou son couteau en terre. Nimsgern nous parle, dans son *Histoire de la ville de Gorze*, d'une famille éplorée « dont le soutien gémissait dans les cachots de la Convention et attendait, d'un jour à l'autre, l'arrêt qui devait trancher le fil de ses jours. Le reste de cette famille se composait d'une mère et de sa fille, toutes deux réfugiées à Gorze. Un mois environ s'était écoulé depuis l'emprisonnement du père, lorsque ces deux personnes aperçurent, vers minuit, un follet qui courait et gambadait dans leur chambre. Cette lumière soudaine au milieu de profonds ténèbres les plongea dans une grande épouvante. Néanmoins la mère eut assez de force pour se lever et allumer sa lampe. Aussitôt la chambre fut éclairée comme en plein midi, et cette merveilleuse clarté se prolongea pendant une heure entière. Après avoir passé la nuit dans des angoisses inexprimables, les deux affligées coururent confier la chose à un vénérable ecclésiastique qui, proscrit lui-même, habitait secrètement une modeste chaumière au village de Novéant et était très versé dans la science des esprits. L'abbé, après quelque réflexion et une courte prière, rassura les dames et leur annonça qu'à l'heure même le prisonnier était mis en liberté. Ce qui était vrai: le lendemain, le père de famille était rendu à leur tendresse, et la famille proscrite regagna ses pénates. »

Nous avons aussi trouvé une autre

conception du feu-follet, appelé *lantèrnate*. Ce serait un esprit malin qui, armé d'une lanterne, cherche à détourner les voyageurs de leur route, les entraîne dans les marécages ou dans les herbes folles et se moque de ses victimes en éclatant de rire. Celui qui a sur lui une aiguille, doit l'enfoncer dans le sol et s'éloigner prestement.

Le follet s'arrête alors, regarde l'aiguille et s'efforce de passer par le trou. Pendant ce temps, le voyageur gagne du temps et peut continuer son chemin sans être molesté.

Fèves. — On ne doit pas planter les fèves pendant le temps de pleine lune, ni les enterrer bien profondément; elles doivent voir la *cate* (jupe) de la personne qui les plante. De préférence on choisit pour planter les fèves les samedis du mois de mai, vers l'heure de midi, puis les jours des Rogations et le jour de la Saint-Claude (3 juin).

Les fèves plantées en dehors de ces dates fleurissent volontiers mais ne donnent pas grand'chose.

Avant la culture de la pomme de terre, la fève était l'aliment principal du campagnard messin. La fève de marais grillée dans la poêle était autrefois une friandise dont se délectaient les fileuses pendant les veillées. On aimait aussi à manger des fèves grillées quand on dégustait une bonne *creuquate* de vin. Elle a, par son mode de préparation comme par sa saveur, été en Lorraine la devancière de ces cacahuètes que des colporteurs vendent de nos jours, le dimanche, dans maint village du Pays Messin.

Février. — « En février soit saigné du pouls et boire aigremoine et ape » note Philippe Desch dans son calendrier (15e siècle).

Hène tes èwinnes en février,
ç'at po l'roncïn.
(Sème ton avoine en février,
c'est pour ton roncin.)

S'il fait du tonnerre en février, lorsque le soleil est entré au signe des Poissons, la récolte des denrées est compromise.

Le premier lundi de ce mois est un jour très malheureux. Le garçon né ce jour là est voué à une mort subite et violente; est-ce une fille, elle deviendra folle. Eviter de commencer une entreprise en ce jour, surtout de bâtir, car la maison serait détruite par le feu, tôt ou tard. Les autres jours malheureux sont les 17e et 22e de ce mois.

Le 8 et le 10 février portent chance.

Grands vents du Nord en février
Annoncent la fertilité;
Manquent-ils,
On les aura en avril.

***

Février chaud, froid printemps.

***

Quand février est doux, il y aura peu de fruits à pépins et peu de foin.

***

Chaleur en février, froid en mars.

***

En février, mious vaut veur i loup dans les vègnes que de veur in home déveti.

(En février, mieux vaut voir un loup dans les vignes que de voir un homme dévêtu.)

***

Un mois de février bien froid annonce pour mars l'arrivée des hirondelles.

Fiacre (Saint-). 30 août. — Saint Fiacre est le patron des *mésoyers* (maraîchers) messins. Depuis quelle époque? Nous l'ignorons. Suivant Ch. Abel, les jardiniers de la banlieue de Metz venaient — après la destruction de leur chapelle, en 1552, — déposer, chaque année, un gros bouquet de primeurs sur l'autel du saint patron, à l'église de Saint-Gengoulf. Pendant que le cortège se rendait à cette église, les mesoyers et leurs compagnes auraient chanté:

V'là l' mai, v'là le joli mai!
O mai, ô mai!
Quand reviendras-tu,
Joli mois de mai,
M'apporter des feuilles
Pour nous torcher le c....

Fiançailles. — Dans le bon vieux temps, lorsque le village ressemblait en quelque sorte à une grande famille, l'intérêt, la sympathie et l'amitié savaient préparer de longue main des mariages assortis et heureux. Guidés

par des parents vigilants, les futurs fiancés apprenaient à se respecter, à s'aimer dignement avant de convoler en justes noces. Cependant, la demande en mariage officielle restait soumise à certaines formalités jugées indispensables. A côté des affaires du cœur, on ne devait pas négliger celles d'argent, et la question de la dot nécessitait, souvent sinon toujours, vu l'esprit utilitaire du caractère campagnard et le goût de la parcimonie, des pourparlers assez délicats et longs. Pour cette raison, le jeune homme qui sollicitait l'entrée dans une famille, se faisait toujours accompagner d'un homme de confiance, espèce d'avocat de village, beau parleur à qui incombait la tâche de débattre et de mener à bonne fin la conclusion du *marché*. Les deux se présentaient chez les parents de la jeune fille après le coucher du soleil, quand la lune était dans son premier quartier, de préférence un samedi. On abordait le sujet de la visite le plus tard possible. Ce moment venu, l'orateur demandait s'il n'était pas temps de trouver un mari à la *mègnièye de céans*. Le père de la future acquiesçait à cette demande et vantait les extraordinaires qualités de sa fille bien-aimée; puis il clamait ses devoir et droit d'exiger pour la ménagère pleine de vertu un époux bon travailleur, honorable et suffisamment riche, afin que la jeune épouse ne soit pas jetée ou dans le déshonneur ou dans la noire misère. A son tour, l'orateur s'efforçait de démontrer que le jeune homme présent offrait toutes les garanties voulues. Ces formalités remplies, il n'était plus difficile d'obtenir le consentement du père de la jeune fille après qu'elle avait déclaré se soumettre à la volonté de ses parents. L'orateur faisait alors la demande officielle en bouts rimés, et après cette allocution de circonstance, l'orateur et le prétendu, après avoir reçu l'approbation de la mère, se levaient de leurs sièges et présentaient la main en signe d'alliance, d'abord à la mère, puis au père de la jeune fille. Ensuite les futurs époux s'embrassaient. Maintenant, l'orateur abordait le second point du programme. Puisqu'il connaissait l'état de fortune des deux familles, son souci était de concilier les intérêts des deux partis. Lorsque, après des pourparlers plus ou moins longs, l'accord verbal était conclu, il ne restait plus que de prévenir le notaire et de fixer les détails du marché selon les règles de la loi.

Les arrangements définitivement réglés, le fiancé avait le droit d'accompagner sa future dans les nombreuses visites chez les invités à la noce et dans les voyages à la ville pour les divers achats. Si le fiancé n'était pas du village de la jeune fille, il ne prenait pas place sur la voiture, mais suivait à cheval la voiture de sa fiancée.

Le soir de la demande en mariage et des accordailles, les garçons du village se tenaient aux aguets devant la porte de la maison de la future épouse. Aussitôt l'événement connu, ils le rendaient public par la décharge de mousqueterie ou de boîtes, et les villageois et villageoises de commenter à leur façon les avantages ou désavantages de l'union projetée. Les futurs étaient-ils « bien rencontrés », on disait: *la paire n'est pas gâtée*. Si la fille cadette se mariait avant sa sœur aînée, elle lui devait une chèvre blanche, et les villageois consacraient cet usage en disant: *val lè chive qu'at lièye* (voilà la chèvre qui est liée). Le fiancé était-il étranger au village, les garçons pénétraient, après avoir déchargé leurs *boîtes*, dans la demeure de la fiancée et offraient au futur un bouquet qu'il attachait à la boutonnière de son habit; il remerciait les donateurs et leur donnait une pièce d'argent ou d'or. Ensuite le futur beau-père payait à boire et l'on vidait quelques *creuquates* à la bonne santé du jeune couple. Il fut un temps, paraît-il, où les garçons du village du garçon et de la fille se livraient des batailles acharnées, lorsque le fiancé et les futurs beaux-parents ne s'étaient pas acquittés de ces formalités. Dans ce cas, les garçons du village de la fiancée allaient chercher de la paille, en formaient un mannequin et brûlaient le fiancé en effigie.

Au moins huit jours avant la noce, toutes les invitations doivent être lancées. Chaque famille du village devait être représentée à la cérémonie du mariage, et une noce de 80 personnes était appelée une petite noce. Quinze

jours avant leur mariage, les fiancés vont à la ville *aux habits* ou « choisir les habits », accompagnés de leurs mères; dans la banlieue de Metz, ils vont *aux effets*. Le futur achetait à sa fiancée un tablier de soie, un fichu et les souliers de la mariée; la fiancée lui donnait une chemise, un bonnet, un gilet brodé, une cravate.

Notons enfin, qu'après les fiançailles les futurs époux traitent leurs parents à venir de père, mère, etc... Généralement, le mariage doit suivre les accordailles de près.

Jamais une fiancée ne se confectionne sa robe de mariée, car elle coudrait son linceul.

Il était d'usage dans la communauté juive de Metz, d'amener le jeune couple, après les fiançailles, le matin, sous le péristyle de la synagogue; il leur était strictement défendu de se regarder.

Fiauve. — On donne ce nom aux petits contes populaires gais qui, de nos jours encore, font la joie de nos braves campagnards, et dont les plus anciens, répandus bien au delà de nos frontières de Lorraine, s'apparentent en grande partie aux fabliaux du moyen âge. Les fiauves d'invention locale sont plutôt rares.

Tous les thèmes de la plaisanterie sont représentés dans le long répertoire de nos fiauves. Souvent le même thème a subi par la transmission orale des transformations et a donné lieu à la création de nombreuses variantes.

On trouve une ample moisson de fiauves dans les ouvrages patoisants suivants: *Lo piat Ermonek lourain*, du Dr Estre; *Mélusine*; la thèse de doctorat de M. le professeur J. Callais, pour la région d'Hattigny; les *Textes Patois* de MM. Zéliqzon et Thiriot; dans les journaux de Metz; dans le *Pays Lorrain* de Ch. Sadoul; dans la revue *Nate Tére Loraine* fondée par M. Fréeaut et reprise par M. G. Marlier, etc..., etc... Auricoste de Lazarque a publié une fiauve dans sa *Cuisine Messine*.

Nous nous bornons à publier deux spécimens moins connus. La première fiauve est transcrite du *Piat Ermonek lourain*, année 1879

Lè fome don puyous. — *Eune jonaye i hédi so tanguegneut èva sè fome. Tot d'i côp lè fome bauye èva des œuils ferious:* — « *Vieut-t' to couchieu, t'n'as qu'i puyous!* » — « *Mè, i puyous?* » *è r'prïns l'hèdi.* « *Dis-lo ica, et j'to braye come i véhh.* » — « *Aye, puyous!* » *I li envaye eune jawaye è l'èvugleu.* — «*Puyous!*» *qu'eule revyïnt li huleu dans l'nez.* — « *T'n'en è-m'ca esséz évieu lè mornife-lè... Tyins, d'vé ica lè miawe, et j'to fous dans l'puhh.* » *I n'éveut-me ca rèch'vi que, de nové, eule li j'teut sè ladure. Mas, v'èleuz veur; li, come l'anloude, cheut sus lèye, lè prend pè l' courps et, maugrè ses grïnfgnèsses, dans l' puhh lè dehhand, enrèjaye.* — « *Lo dirès-t'ca?* » *deheut c'-t-i.* — « *Aye, puyous!* » *qu'eule bauyeut anfohhnèye,* « *de teu ou d'meu, j' veurans i pou, manre chïn, tiat-ce que s'reu l' pus malïn.* » *Et dans l' puhh lè sate devaleut...* « — *Lo dirès-t' ica?* » — « *Aye!* » *qu'eule s'ègassieut è r'ponde. Pas moins, anch'qu'e ses hainches, anch' qu'è s'maton l'awe èriveut, et lo démon n'houteut-me d'huleu.* — « *Lo dirès-t'ica?* » — « *Puyous!* » — *Tone di Diouss! demaré-z-y!* » *Et l'ome, aussen entéteu qu'lèye, lâche lè coude ch'que l' bout... L'awe ateut sus sé tête. Ve n' n'en creurïn-m' peut-éte, eh beun! lè nayaye en berbotant et l'veu ses dous mains en l'ar, et come eule ne poveut pus i j'teu l'mat, eule fèyeut éva ses ïngues come s'eule écrècieut des pus!... Po l' côp lo hèdi qu'ateut boin diale dans l' fond, s'è hadeu don ju; l'è, mè fwos, cédeu, et i l'è r'hècheu don puhh.*

(Une journée, un berger se disputait avec sa femme. Tout d'un coup la femme crie avec des yeux furieux. — « Veux-tu te taire, tu n'es qu'un pouilleux! » — « Moi, un pouilleux? » a repris le berger. « Dis-le encore, et je te broie comme un ver ». — « Oui, pouilleux! » Il lui envoie une gifle à l'aveugler. — « Pouilleux! » qu'elle revient lui hurler dans le nez. — « Tu n'en as mie encore assez avec la gifle-là... Tiens, ouvre encore la bouche, et je te fiche dans le puits! Il n'avait mie encore rachevé que de nouveau, elle lui jetait son injure. Mais vous allez voir; lui, comme l'éclair, choit sur elle, la prend par le corps et, malgré ses coups de griffe, dans le puits la descend, enragée. — « Le diras-tu encore? » disait-t-il. « Oui, pouilleux! » qu'elle criait en fureur, « de toi ou de moi, nous verrons un peu, qui est-ce qui sera le plus méchant. » Et dans le

puits la sotte dévalait... « — Le diras-tu encore? » — « Oui! » qu'elle s'égosillait à répondre. Pourtant, jusqu'à ses hanches, jusqu'à son menton l'eau arrivait, et le démon ne cessait mie de hurler. — « Le diras-tu encore? » — « Pouilleux! » — « Marteau de Dieu! demeures-y ! » Et l'homme aussi entêté qu'elle, lâche la corde jusqu'au bout... L'eau était sur sa tête... Vous ne nous en croiriez mie peut-être; eh bien! elle a noyé en barbotant et levait ses deux mains en l'air, et comme elle ne pouvait plus lui jeter le mot, elle faisait avec ses ongles comme si elle écrasait des poux!... Pour le coup, le berger qui était bon diable dans le fond s'est fatigué du jeu; il a, ma fois, cédé et il l'a retirée du puits.)

Voici une autre fiauve que nous croyons inédite. Elle nous vient de la vallée de la Nied:

Lo Chan d'Hernicot. — *E Hernicot i-n-y èveut eune mwotrasse. Lo mwètri ateut l'èmodiateur, et ç'ateut li que rentreut les dîmes et qu'en pèyeut lo trèssans è lè cure.*

Les braves gens-lè n'atïnt-me beun' exac, pèce que l'èvïnt i guèhhon qu'ainmeut i pou trap lè jouye et que dépenseut tot pyin. An l'houyïnt Chan et l'ateut erluré et fïn d'estac. Aussè, les poures gens atïnt tojos è wade d'envayeu cheuz Monsieur le Curé zoute feu èva que l'èvïnt de bwin, quad l'atïnt dans l'annayance d'èrjant.

Lo prête-lè qu'ateut i pou évaricious n bèyeut jèmas ryïn è çus qu'li p'tïnt ake.

Eune vaye, que lo fermieu ateut dans lè crawe, l'è prïns i grous lieufe. Tot d'hhute l'è dit é Chan d'on pteu è Monsieur l'Curé è Seutry. Val nate Chan auss'tout en vaye. L'enteur dans l'alaye et pus dans lè chambre don prête, jeute lo lieufe devant lu en dehant: « Teneuz, prête; val i bé lieufe que m' père v'envaye. Je v' sohade boin aupétit. »

— « Oho! » que fat lo prête. « M' bwin Chan, ce n'at-me enlè qu'an font. Erèteuz i pou, j'alans v'èpanre comment qu'i faut fare. V'neuz, m'n'afant; mateuz-ve èhhieute tolè dans mè chire è brès. »

Lo Chan s'y mat en pyèce et s'ancwahieuye come i bé Monsieur. Lo prête prend lo lieuf, sourte de lè chambe et frame l'ohh. Et pus i boche è l'ohh, lè déframe et l'enteur en fèyant lè bèle révèrance è cul devé. Près côp i présente lo lieufe é Chan en dehant: « Monsieur le Curé, je v'prèye lo boinjo; vace i piat preusant que m'papa v'envaye et j' sereus fïn beun agrous s'i v'pyat de l'èccèpter. »

Val lo Chan que s'fratte les mains et que fat: « Ah, m'n'afant, v'ateuz mout beun honète ». I tire de sè malle i blanc écu en dehant: « Tiens, m'n èmïn, val yâk po bwére è mè santé! »

(A Hernicourt il y avait une métairie, Le métayer était l'amodiateur et c'était lui qui rentrait les dîmes et qui en payait la redevance à la cure. Les braves gens-là n'étaient mie bien exacts parce qu'ils avaient un garçon qui aimait un peu trop la joie et qui dépensait tout plein. On l'appelait Jean et il était déluré et adroit d'esprit. Aussi, les pauvres gens étaient toujours aux aguets d'envoyer chez Monsieur le Curé leur fils avec ce qu'ils avaient de bon quand ils étaient dans l'embarras d'argent. Le prêtre-là qui était un peu avare ne donnait jamais rien à ceux qui lui apportaient quelque chose. Une fois que le fermier était dans le terrain clos par une haie, il a pris un gros lièvre. Tout de suite il a dit au Chan de le porter à Monsieur le Curé à Seutry. Voilà notre Chan aussitôt en route. Il entre dans le couloir et puis dans la chambre du curé, jette le lièvre devant lui en dehant: « Tenez, curé; voilà un beau lièvre que mon père vous envoie. Je vous souhaite bon appétit. » — « Oho! » que dit le prêtre. « Mon bon Jean, ce n'est mie ainsi qu'on fait. Attendez un peu, nous allons vous apprendre comment qu'il faut faire. Venez, mon enfant; mettez-vous assis là dans mon fauteuil. » Le Jean s'y met en place et écarte ses jambes comme un beau monsieur. Le curé prend le lièvre, sort de la chambre et ferme l'huis. Et puis il frappe à l'huis, l'ouvre et il entre en faisant une belle révérence à c...ouvert. Après coup il présente le lièvre au Jean en disant: « Monsieur le Curé, je vous prie le bonjour; voici un petit cadeau que mon papa vous envoie, et je serais très heureux s'il vous plaît de l'accepter. » Voilà le Jean que se frotte les mains et qui dit: « Ah, mon enfant, vous êtes bien honnête. » Il tire de sa poche un blanc écu en disant: « Tiens, mon ami, voilà quelque chose pour boire à ma santé! »)

Lo mout vekant. — I-n-y èveut eune vaye i poure droule qu'ateut pus bête que méchant. Eune bèle jonaye, lo val qu'i s'en va po toser i arbe. I prend sè borique et sè chèrate et s'en va dans s'champ. Erivé dans l'endreut, i monte

sus l'arbe, i s'mat è ch'vau sus eune branche et c'mance è sayeu lè branche que l'ateut d'sus.

Tot d'i coup, val ïn ome que pèsse sus lè route, wèt lo Francisse en trayïn de sayeu lè branche que l'ateut d'sus. « — Hé! m'n èmïn, te vas cheur! » — « Oh, nian. Aleuz, monsieur, je m'tiens beun'. » Et i saye tojos. Mas, val lè branche, que n' teneut pus qu'è i fi, que cheut et l'Francisse èva lèye.

— « Mille tonates! », que fat l'Francisse; « l'ome-lè at, mè fri, souhhieu. I m'è dit que j'aleus cheur et j'a chu. I deut sèwér l'èvenir l'aut'el! »

Val nate Francisse que cort dèyeu l'ome en houyant: « hé! m'bwin monsieur! » L'ome so retone dehant: « — Què qu'i-n-y eu? » — « Eh beun', val. Ve m'éveuz dit lè vérité t't'è l'oure; v'éveuz dit que j'cheurreus et j'a chu; ve pourïn p'téte mo dire quand i-at-ce que j' meurra? » — « Aye, vè! Beun' hhur. » — « Quand i-at-ce èlours? » — « Lè treusieume vaye que t'n âne patreu, te srés mout! »

Ve penseuz que l'Francisse n'en mweineut pus lahhe. I s'demandeut que que j'va beun' fare po què m'n âne ne pateusse-me. Tot en raminant i chèrgeut sè chèrate, l'étale s'n âne, et lo val en vaye.

Lè borique, en d'marant, fat eune vesse come i cow d'kénon. — « Bwin sens! » que dit l'Francisse. « Ica dous vayes, et pus jè s'ar mout! »

Come lo chemïn aleut i pow en d'hhandant, l'âne n'èveut-me besan de fourci, de sourte que lo Francisse so crèyeut déjè lè vèye saufe. Mas, bat' au diale! val lè route que so r'mat è monteu, lè borique fat ïn èfourt et vlan! vace i pat que s'fat ouyi.

Don cow, nate Francisse erète l'ètelége. — « Ah, bougre de mâtïn, lè vaye-ceu te n'patrès pus! » I fat i bochon èva i bout de bous et pus de l'èrbe, et i foure lo tout' dans l'trow que s'treuve dezos lè quawe de l'âne. « Enlè, patou! E c'tt'oure, te patrès pus, meu! Aleuz, hue, cocotte! » et les vace en vaye.

Come lè route ateut reude, l'âne hècheut duhh et, mè fwès, pussque l'èveut lo trow don cu frameu, tot d'i cow l'bochon fout l'camp come eune mède, dreut sus l'ehhtomec don Francisse que s'là cheur dans l'fossé don chemïn en dehant: j'sus mout!...

S'n âne, sans rwatieu déyeu lu, so mat è trater jusqu'au vlége. Lo Francisse cruhhe les mains, come l'èveut vu fare aux mouts dans sè fèmiye, et i ne bouge pus.

Au bout d'i piat mament, val dous omes que pèssent. — « Tyins », que fat ïnk, « val i poure droule qu'at mout. » — « Aye », que fat l'aute, « je n' plans-me lo léhhieu tolè. J'alans fare eune civire po l'empteu cheuz lu. » Fut dit, fut fat. Mes dous guèyards font eune civire, ètrèpent mo Francisse, ïnk pè l'haut, l'aute pè l'bèhh, et lo foutent de s'long sus lè civire. I s'mattent ïnk devant, l'aute dèyeu, et haye! en vaye!

Torto aleut beun' jusqu'è i endreut que lè route féyeut lè cruhh. Lo premïn dit: « Alans è dreute! » L'aute fat: « Nian. Alans è gauche! ». Come i n'sévïnt-me de qué côté aleu, val lo Francisse que so redrasse sus l'cul et dit: — « Meu, mes bwins mossieurs, quand j'ateus v'kant, je pèsseus tojos pé tolè. »

Nas dous guéyards n'en povïnt-me creure è zous arayes. Penseuz donc i pou, i mout que paleut. Pendant i mament, i s'sont rwatieu ïnk et l'aute, et pus l'ètrèpent lo Francisse pé lè crevète et i l'ont cayeu come i faut en lu dehant d'aleu so fare pende èyous. (M. Emile Louis, Sanry-s./Nied.)

[*Le mort vivant.* — Il y avait une fois un pauvre drôle qui était plus bête que méchant. Une belle journée, le voilà qu'il s'en va pour tailler un arbre. Il prend sa bourrique et sa charrette et s'en va dans son champ. Arrivé dans l'endroit, il monte sur l'arbre, il se met à cheval sur une branche et commence à scier la branche qu'il était dessus. Tout d'un coup, voilà un homme qui passe sur la route, voit le Francisse en train de scier la branche qu'il était dessus. — « Hé! mon ami, tu vas choir! » — « Oh, non. Allez, monsieur, je me tiens bien. » Et il scie toujours. Mais, voilà la branche qui ne tenait plus qu'à un fil qui choit et le Francisse avec elle. « Mille tonnerres! » que fait le Francisse; « l'homme-là est, ma foi, sorcier. Il m'a dit que j'allais choir et j'ai chu. Il doit savoir l'avenir, celui-là! » Voilà notre Francisse qui court

derrière l'homme en criant: « hé, mon bon monsieur! » L'homme se retourne disant: « Quoi qu'il y a? » — « Eh bien, voilà. Vous m'avez dit la vérité, tout à l'heure; vous avez dit que je choirais et j'ai chu; vous pourriez peut-être me dire quand il est ce que je mourrai? » — « Oui, va! Bien sûr. » — « Quand y est-ce alors? » — « La troisième fois que ton âne pettera, tu seras mort! » Vous pensez que le Francisse n'en menait plus large. Il se demandait quoi que je vais bien faire pour que mon âne ne pette mie. Tout en raminant, il chargeait sa charrette, il attelle son âne, et le voilà en voie (route). La bourrique en démarrant, fait une vesse come un coup de canon. « Bon sens! » que dit le Francisse. « Encore deux fois, et puis je serai mort! » Comme le chemin allait un peu en descendant, l'âne n'avait mie besoin de forcer, de sorte que le Francisse se croyait déjà la vie sauve. Mais, bat' au diable! voilà la route qui se met à remonter, la bourrique fait un effort et vlan! voici un pet qui se fait entendre. Du coup, notre Francisse arrête l'attelage. — « Ah, bougre de mâtin, la fois-ci, tu ne petteras plus! » Il fait un bouchon avec un bout de bois et puis de l'herbe, et il fourre le tout dans le trou qui se trouve sous la queue de l'âne. « Ainsi, petteur! A cette heure, tu ne petteras plus, n'est-ce pas. Allez, hue, cocotte! » Et les voici en route. Comme la route était rude, l'âne tirait dur et, ma fois, puisqu'il avait le trou du c.. fermé, tout d'un coup l'bouchon fout le camp comme une m...., droit sur la poitrine du Francisse que se laisse choir dans le fossé du chemin, en disant: je suis mort. Son âne, sans regarder derrière lui, se met à trotter jusqu'au village. Le Francisse croise les mains, comme il avait vu faire aux morts de sa famille, et il ne bouge plus. Au bout d'un petit moment, voilà deux hommes qui passent. — « Tiens », que fait l'un, « voilà un pauvre drôle qui est mort ». — « Oui », que fait l'autre, « nous ne pouvons mie le laisser là. Nous allons faire une civière pour l'emporter chez lui. » Fut dit, fut fait. Mes deux gaillards font une civière, attrapent mon Francisse, un par le haut, l'autre par le bas, et le foutent de son long sur la civière. Ils se mettent un devant, l'autre derrière, et marche! en route! Tout allait bien jusqu'à un endroit que la route faisait la croix (croisement). Le premier dit: « Allons à droite! » L'autre fait: « Non, allons à gauche! » Comme ils ne savaient mie de quel côté aller, voilà le Francisse qui se redresse sur son c.. et dit: « N'est-ce pas, mes bons Messieurs, quand j'étais vivant, je passais toujours par là! » Nos deux gaillards n'en pouvaient croire à leurs oreilles. Pensez donc un peu, un mort qui parlait. Pendant un moment, ils se sont regardés un et l'autre, et puis ils attrapent le Francisse par la cravate et ils l'ont secoué comme il faut en lui disant d'aller se faire pendre ailleurs.]

Il arrivait parfois qu'une personne invitée à narrer une fiauve se tirait d'affaire en récitant une formulette dans le genre de celle-ci:

Fiauvat, fiauvate:
Treus chïns cawés èprès eune chèrate.
Treus bicawés,
Treus vesses dans t' nez.

(Petit conte: trois chiens sans queue après une charrette; trois têtards, trois vesses dans ton nez).

Ou bien elle racontait la fiauve du *roje pohhé* (cochon rouge) que E. Cosquin a reproduite dans ses « Contes populaires de Lorraine »; et Polland E. dans *Mélusine*, III, p. 168:

Voulez-vous que je vous raconte **la** *fiauve du rouge Cochon? — Volontiers. — Il ne faut pas dire: Volontiers. — Comment? — Il ne faut pas dire: Comment? — Mais... — Il ne faut pas dire: Mais.*

Le même jeu se poursuit aussi longtemps qu'on le peut, et, quand les auditeurs, impatientés, demandent si on ne leur racontera pas enfin cette fiauve, on termine ainsi:

Eh bien! la voilà la fiauve du rouge cochon.

Fièmaye. — La fièmaye ou galette flambée se faisait les jours où l'on cuisait. On prenait un œuf entier, le battait dans trois à quatre cuillerées d'huile de colza, de façon à former une *meurote* à laquelle on ajoutait un grain de sel. Avec la pâte du pain, on faisait une abaisse de la forme d'une tarte, la plaçait sur la pelle à enfourner, y versait

la meurote et mettait vivement au four avant la cuisson du pain et sur une place préparée au milieu des légères flammes qui garnissaient encore l'entrée du four. On laissait cuire pendant cinq minutes. La *fièmaye* servait de collation surtout au maître de la maison, pendant les jours de jeûne et d'abstinence, le soir des vigiles de fêtes.

Fièvre. — On parle de *fièvre chaude*, de *fièvre froide* suivant que le malade éprouve des sensations de chaleur ou de froid. Un fiévreux que « les vers intestinaux abandonnent » guérira certainement.

Remèdes soi-disant fébrifuges employés en médecine populaire: tisanes de petite centaurée, de benoîte, de glands de chêne torréfiés, de pissenlit, de semences de persil, de sauge, de poudre de feuilles de buis; décoctés concentrés d'écorce de saule blanc, de racine de bardane; décocté simple de feuilles de pêcher; infusion de crottes de souris (très en vogue).

Fièvre tierce: 1° Prenez de la poudre à tirer ce qu'il en faut pour la charge d'un fusil avec autant de sel, pilez le tout ensemble; prenez six gousses d'ail que vous pilez séparément pour les y ajouter ensuite; faites du tout un emplâtre que vous appliquez un peu avant l'accès sur la main gauche en dehors du petit doigt.

2° Prenez une bonne poignée de sauge découpée bien menue, neuf grains de genièvre dont il faut ôter les pépins, du sel plein la coquille d'une noix, le jaune d'œuf frais sans germe; broyez le tout ensemble dans un mortier, ajoutez-y deux cuillerées de suie, celle du four est la meilleure, mêlez-la avec tout le reste, faites-en deux emplâtres et les appliquez à crû sur les deux poignets deux heures avant l'accès. Il faut les garder pendant neuf jours.

3° Ajoutez à trois cuillerées de bonne eau-de-vie trois cuillerées de miel et trois cuillerées d'eau puisée à trois sources différentes, à savoir trois cuillerées de chaque source; buvez le tout avant l'accès.

Fièvre quarte. — Prenez une grosse pomme de rambour ou deux petites pommes reinettes, coupez-les en tranches sans les peler, faites bouillir avec une pinte d'eau dans un pot de terre neuf jusqu'à diminution du contenu de deux verres; retirez du feu et jetez dans le pot la pesanteur de deux écus d'or de séné mondé. Laissez le tout infuser douze heures tout le moins, passez les deux verres qui restent et donnez-en un au malade sur la fin de l'accès, et l'autre une heure après, et faites-lui prendre un bouillon aux herbes sans sel, au bout de trois heures.

Voici comment on soignait l'accès de fièvre: donner à boire au malade un mélange de 3 cuillerées d'eau de puits, de vinaigre et d'eau-de-vie. Le fébricitant se promène ensuite à grands pas pendant une demi-heure, dans la chambre. Après, il se couche dans un lit bien chauffé et doit « transpirer 4-5 chemises ». On l'essuie, lui fait changer de linge et lui donne un bouillon aux herbes. Les crudités et le sel sont exclus de l'alimentation. Enfin on applique sur les chevilles et les poignets du malade des emplâtres de feuilles fraîches d'anémone pulsatile.

Remèdes magiques. — Pour les femmes, prendre trois plantes de petit plantain rond et deux de petit plantain long qu'on dit mâle (pour les hommes: trois plantes de plantain long et deux de plantain rond), les secouer de leur terre sans les laver, les coudre dans un morceau d'écarlate, avec les feuilles et les racines; au moment de l'accès, vous pendrez au cou ledit paquet de sorte qu'il pose sur l'orifice de l'estomac et, avec une bande, vous le tiendrez appliqué en cet endroit pendant neuf jours. Couchez-vous et faites-vous bien couvrir en appliquant le remède qui fait beaucoup suer. Souffrez la sueur tant qu'elle vient et faites-vous toujours essuyer avec des linges bien chauds. Après la transpiration, mettez-vous dans un autre lit chaud et tenez-vous y quelque temps.

Celui qui fera périr une taupe en la serrant dans le creux de la main gauche, n'aura jamais de fièvres. Pour être garanti de la fièvre pendant un an, manger à la cuiller un œuf pondu le jour du Vendredi-Saint, à jeun et sans pain ni sel. Celui qui mange neuf premières feuilles de blé nouveau, ou porte attaché au cou un sachet de

plantes de haut-plantain, ne souffrira pas de la fièvre pendant l'année. Pour se préserver de la fièvre pendant un an, lier son bras gauche à un arbre, avant le lever du soleil, dire trois *Pater* et trois *Ave*, puis retirer le bras en laissant la ligature après l'arbre. Couper une petite branche de noisetier sauvage, la jeter brusquement derrière soi sans tourner la tête, en disant:

Fièvre, tu t'enfonceras en terre
Jusqu'au tréfond de la mer
Et tu ne reviendras jamais plus
[*sur terre*
Au nom du Père † et du Fils † et du
[*Saint Esprit †.*

On récite ensuite cinq *Pater* et *Ave*

— Récitez la prière du matin, puis retournez votre chemise, d'abord la manche gauche, ensuite la droite, et dites: *retourne-toi, chemise, et retourne-toi, fièvre, du corps de N... Je le veux au nom du Père † et du Fils † et du Saint Esprit. Amen.* (Il faut opérer ainsi pendant trois jours).

Quand Dieu vit la croix où son corps
[*fut mis,*
Sa chair trembla, son sang s'émut.
Les Juifs ont dit: Je crois que tu as peur
Ou que les fièvres te retiennent.
— Je n'ai point peur, ni les fièvres
[*ne me tiennent point.*
Tous ceux qui cette oraison diront
Ou sur eux la porteront,
Jamais fièvre ni jaunisse n'auront.
† Jésus † Maria † Amen.

Voici une autre oraison en patois, que nous avons recueillie à Verny:

Lo jo don grand Venrdi béni
Note Seigneur è lè crwès fut mis.
Lo çu que l'è mïn, trembyeut.
— Non fat, dit Note Seigneur;
Lo çu que dirè mon oraison
Treus fwès èvant lo djunon
N'érè ni fiéve ni fumeron.

— Le malade écrira sur un papier l'oraison suivante qu'il portera sur lui:

Potentia Patris, sapientia Filii, virtus spiritus sancti, sanate ab omni febre quintina, quotidiana, tertiana, quartana, orante beato Salvatore pro te N... famulo tuo. Amen. In conceptione tua, virgo, immaculata fuisti. Dei genitrix, intercede pro nobis apud Patrem et Filium...

Il dira pendant neuf jours, cinq *Pater* et *Ave.*

— Pierre étant assis devant la porte de Jérusalem, N. S. Jésus vint à passer et lui dit:

— Pourquoi, Pierre, êtes-vous couché ? Pierre répondit: — Seigneur, la fièvre m'a jeté par terre. Jésus lui a dit: — Levez-vous et que la mauvaise fièvre soit chassée ! Pierre s'a levé et, en suivant Notre Seigneur, lui a demandé: — Seigneur, je vous supplie que la fièvre ne puisse jamais faire du mal à qui récitera ces paroles. Jésus lui a dit: — Qu'il soit fait selon votre prière. (Le malade doit réciter pendant neuf jours cinq *Pater* et *Ave*).

— Que la toute puissance de Dieu † le Père; que la sagesse de Dieu † le Fils, que la vertu † du Saint Esprit, que la puissance de ce signe † de la Croix vous guérisse de toute sorte de fièvre, et surtout de celle qui agite et brûle votre corps. Fièvre qui que tu sois, quels que soient ton principe et ta nature, toi qui as obéi au commandement de N. Seigneur lorsqu'il t'ordonna de quitter le corps de la belle-mère de Saint Pierre, je t'ordonne, au nom du même Seigneur Jésus-Christ de quitter le corps de cette personne N... et de n'y jamais plus rentrer.

Contre la fièvre accompagnée de céphalée, on appliquait sur le sommet de la tête du malade une gousse d'ail fendue en croix et faisait mettre un bonnet par-dessus.

Les bagues, dites de Saint Arnould, étaient des préservatifs contre la fièvre. C'étaient des anneaux de cire de différentes couleurs, sur lesquelles le sacristain de l'abbaye de Saint-Arnould faisait des empreintes avec la pierre gravée du chaton de la bague de Saint Arnould, et qu'on bénissait et distribuait au *Pater noster* de la messe solennelle, le jour de la fête de Saint Arnould.

L'anneau de Saint Arnould, aïeul de Charlemagne, a sa légende. Réfléchissant sur un des ponts de la Moselle, à la grandeur de ses fautes, Arnould jeta sa bague dans la rivière, en disant qu'il se croirait pardonné, si jamais cet anneau lui était rapporté. Quelques années après, son cuisinier trouva l'anneau dans les entrailles d'un pois-

son et s'empressa de le présenter au saint prélat, qui dès lors prit confiance dans la miséricorde divine. La bague de Saint Arnould est conservée au trésor de la Cathédrale de Metz.

Fièvre de lait. — Pour prévenir ou faire passer cette fièvre, la patiente devait se procurer une chemise ayant appartenu à un nourrisson défunt, et l'appliquer sur les seins, après que cette chemise avait été bénite par un prêtre.

Figuier. — Il ne fleurit plus depuis que Judas s'est pendu à un figuier.

Fil de la Vierge. — Ainsi nomme-t-on les fils d'araignées, qui, en automne, voltigent dans l'air et couvrent les herbes des champs.

Leur apparition annonce le beau temps, dit-on.

Selon les anciens du pays, ces fils floconneux se sont échappés de la quenouille de la Sainte-Vierge.

Fiouse è lè fième. — La galette à la flamme est la même que la *fièmaye*. (Voir ce mot.)

Firmin (Saint-). — 18 août.

Le jour de la Saint-Firmin
On n'est pas sûr du temps du lende-
[main.

Fiûtat. — Lorsque la sève commence à monter dans les arbres, la jeunesse de nos villages fait de l'écorce de saule des sifflets appelés *fiûtats*. Ils frappent avec le manche de leurs couteaux sur le bois vert pour en détacher l'écorce et chantent en cadence:

En sive de saulx,
Prête-moè de l'awe,
Ç'at lè myin, ç'at lè tyin,
Ç'at lè çu don prête
Po chantè lés vép', vép', vép'.

Flan. — Pour un flan de bonne dimension, il faut cinq œufs battus dans une chopine de lait avec un grain de sel. Pétrissez ensemble de la farine, du beurre et un œuf, et formez-en une abaisse dont vous relevez les bords d'environ un centimètre. Mettez au four, et quand cette pâte est presque cuite, retirez-la et versez-y le mélange cité plus haut. Puis remettez au four pendant cinq minutes et servez brûlant.

Anciennement, les flans étaient à l'honneur. A Metz, on les vendait dans les rues, posés sur une large claie recouverte d'un linge et suspendue horizontalement devant la vendeuse au moyen de bretelles passant derrière le cou. La vendeuse criait: *Les flans tout chauds !*

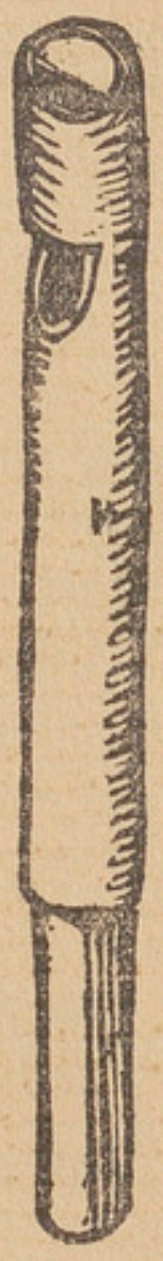

Fiutat

Fleurs blanches. — Les infusions de jeunes feuilles ou de fleurs d'ortie blanche guérissent la leucorrhée.

Fluxion de poitrine. — Trois symptômes suffisaient pour le diagnostic d'une *défyuxion:* la toux, la fièvre et le point de côté. Comme ce dernier peut être le signe d'une autre affection, on comprend que les remèdes ci-après mentionnés aient pu *couper* une prétendue fluxion de poitrine. Nous signalons l'infusion de crottes de mouton ou de chèvre, jadis très en vogue dans le pays de Metz — et qui est demeurée en pratique plus qu'on ne le croirait — et la dilution, dans un peu d'eau, de quelques gouttes de sang de la queue d'un chat noir mâle. Si cette médica-

tion ne réussissait pas, on avait recours au médecin ou à l'officier de santé. En attendant l'arrivée du docteur, on donnait au malade des expectorants et de la tisane de verveine, appliquait sur le point de côté des cataplasmes, des feuilles de verveine cuites dans un peu de vinaigre, ou des briques chaudes ou, quelquefois, du cambouis des roues du moulin ou des coussinets des cloches.

Remède secret contre le point de côté:

Seigneur, c'est à l'intention de vos cinq plaies et de celles des bienheureux Saint Aubin et Saint André. Le Seigneur se promenant, le Seigneur revenant.

On prononce trois fois de suite ces paroles en laissant tomber dans une assiette pleine d'eau, 13 grains, de manière qu'ils dessinent une croix; puis on récite un *Pater* et un *Ave* pour le malade, qui doit faire une neuvaine de prières en l'honneur des cinq plaies.

Foie. — Engorgement, gonflement: boire à jeun une infusion de chicorée sauvage, de feuilles d'*alleluia*, de chélidoine, de reine des prés; suc de plantain, d'ortie, d'arrête-bœuf; décocté de racines de pissenlit; cataplasmes de mie de pain mélangée avec des jaunes d'œufs et de la graisse de tripes. Ces derniers étaient surtout employés contre les calculs biliaires.

Contre l'ascite des hépatiques: cataplasmes de bouse de vache; s'abstenir de toute boisson à l'exception du décocté de racine de fougère mâle ou de baies de genévrier; mâcher beaucoup de graines de moutarde et manger des viandes sèches.

Folie. — Une personne qui a mangé des têtards de crapaud peut devenir folle. Tisane de lierre terrestre pour calmer le cerveau. Pèlerinage à Vergaville (Saint Eustache).

Fondement. — *Fissure anale:* cataplasmes de feuilles de bétoine cuites dans de l'huile; applications locales de suc de haut-plantain.

Ulcère: cataplasmes de mie de pain trempée dans du lait.

Abcès: lavements d'huile et cataplasmes de graine de lin ou de feuilles de bardane hachées.

Chute du fondement: lavements froids; bains de siège froids avec de l'eau de forge des maréchaux.

(Voir *hémorrhoïdes.*)

Fontaine. — Les antiques rites païens relatifs au culte des eaux ont longtemps résisté aux nombreuses interdictions de l'Eglise. Devant l'échec de ses efforts, l'Eglise chercha alors à accommoder certains rites au symbolisme chrétien; les autres tombèrent petit à petit en désuétude et finalement dans l'oubli, ou bien subirent avec les âges des transformations successives parce que le sens primitif des rites échappait à la compréhension du populaire. Depuis le début du 19e siècle les coutumes ont périclité et aujourd'hui, on ne retrouve de l'ancien culte des eaux que quelques rares vestiges.

C'est ainsi que les jeunes filles de Waldweistroff ont conservé l'habitude de faire à la source l'offrande de pièces de monnaie. Il y a une centaine d'années, les filles nubiles du Pays Messin se rendaient aux sources, y jetaient des fleurs, déposaient sur l'eau de petites couronnes et observaient si les pétales ou les couronnes surnageaient ou non. La même pratique avait lieu avec des épingles et, quand l'objet coulait à pic au fond de l'eau, c'était de mauvais augure.

On parait de fleurs les fontaines et les puits à l'occasion de la fête du premier mai ou dans quelques endroits le premier jour de l'an, coutume qui existe encore de nos jours à Vany.

Autrefois, les filles allaient aussi consulter l'oracle des sources ou puits en y jetant des pois, des petits cailloux.

A Metz, la fontaine de Saint-Auteur (voir: **Auteur**) a joui d'une grande popularité jusqu'à la fin du 18e siècle. Les rites alors pratiqués dataient certainement des temps les plus reculés et étaient païens dans leur origine.

La fontaine de Saint-Clément, jadis réputée pour la vertu de ses eaux « hygiéniques et salutaires », semble ne pas avoir existé avant l'époque où fut creusée la crypte destinée à l'inhumation du corps du premier évêque de Metz; peut-être fut-elle seulement découverte lorsqu'on agrandit cette crypte.

La source ferrugineuse dite Bonne-Fontaine, à Devant-les-Ponts, était sans

aucun doute un ancien lieu de culte bien avant sa restauration, en 1603, par Nicolas Houllon et Simone Curette. Bien que l'on y ait découvert, en 1753, une inscription commençant par ces vers: *Passant, veux-tu savoir qui premier fit sortir*

Cette source en ce lieu et sa vertu secrète....

nos chroniqueurs nous révèlent qu'il v eut, le 6 mai 1445, fêtes et chants aux nombreuses réunions qui s'y succédaient au delà des temps d'usage.

La fontaine située près de l'ancienne église du Sablon était également, le premier mai, le but de joyeux pèlerinages.

Il en était de même pour la fontaine de Plappeville d'où on rentrait chez soi, le premier mai, paré de verdure.

Peut-être le *puits bénit*, situé à l'extérieur occidental du chœur de l'église de Saint-Etienne le Depenné, entre les rues Gaudré et Saint-Etienne, a-t-il été également l'objet d'un culte populaire. En tout cas, son nom ne lui vient pas du fait qu'un prêtre y aurait été jeté par des vauriens.

A Saint-Julien-lès-Metz, la fontaine Saint-Nicolas attirait autrefois de nombreux pèlerins.

Au sujet de la *Source salée*, située sur le versant oriental de l'ancien village de Saint-Julien, nous lisons dans *Les Antiquités de Metz*, de Dom Jos. Cajot (1760): « La tradition du pays a transmis jusques à nous la mémoire du culte que l'on rendoit aux eaux sallées d'une fontaine peu éloignée du village de Saint Julien, à demie-lieue de cette ville, qui de même que les cantons d'alentour, étoit tellement entichée de cette bizarre idolâtrie, qu'elle subsistoit encore sous le règne de Thierry, qui ne pût venir à bout d'en purger ses états, puisqu'elle existoit encore sous la Reine Brunehaut. »

La fontaine de Rabas (voir: **Rabas**) est encore le but de pèlerinage discret de la part des jeunes filles, après que l'ancien culte a disparu.

Près de Buchy (canton de Verny) la fontaine de Saint-Pierre était réputée contre la fièvre.

Aujourd'hui encore, les plus anciens du pays attribuent des vertus salutaires à toute source qui jaillit sur le flanc oriental d'une colline, et ce n'est pas sans raison que nos aïeux exigeaient l'emploi d'eau d'une ou de plusieurs sources pour augmenter la force curative de certains médicaments.

Très souvent, le nom d'un saint et d'une sainte donné à nombre de fontaines, l'érection d'une statue de saint ou d'une chapelle aux abords d'une source est un indice de l'existence, jadis, d'un lieu de culte païen.

Autrefois, il était de coutume de se signer de la croix au moment où l'on entrait dans l'eau pour se baigner. Il était défendu de sonder du regard la profondeur des eaux. « Ne regardez jamais le fond de l'eau », disaient les aïeules à l'enfant, « vous y seriez attiré par le diable (1) qui vous voit ». Vague réminiscence de l'œil d'Odin! Cet œil de la divinité païenne est devenu, dans la légende suivante, l'œil d'une fée.

Jadis, une fée vint se désaltérer à la source de Kiewal, non loin de Faulquemont. Pendant qu'elle se penchait sur l'eau, son unique œil se détacha du milieu du front et disparut au fond du bassin caillouteux de la source. Un bûcheron trouva le diamant brillant et l'apporta à Gisèle de Marimont, comtesse de Dorswiller. Celle-ci en fit présent à son valeureux époux le jour où le comte sortit vainqueur d'un tournoi et obtint le premier prix.

Formulettes éliminatoires. — Dans bon nombre de jeux, le sort doit désigner celui qui commencera la partie. On emploie alors, très souvent, une formule éliminatoire. Les enfants se réunissent en cercle. Leur chef de bande pose un doigt sur la poitrine d'un de ses camarades et entonne au même instant une formule chantée sur le même ton. A chaque mot ou deux mots, son doigt touche le camarade voisin de droite, et cela continue ainsi jusqu'au moment où le dernier mot est prononcé. L'enfant qui est touché en même temps est éliminé, *dehors* (dfieus). Le chef de la bande recommence sa formule jusqu'à ce qu'il reste

(1) Cette tradition se retrouve par exemple dans la contrée de Blois (Loir-et-Cher), où les enfants sont menacés d'un monstre appelé la « carne aquouére ».

un seul enfant, celui qui sera le premier joueur. Voici quelques formulettes:

Am', sam', tram',
Pique, pique, colégram',
Boure, boure, ratatam'
Moustram'.

***

Une poule sur un mur
Qui picotait du pain dur,
Picoti, picota,
La plus belle s'en va par là
La plus belle sortira
Par le petit chemin-là.
Sauve-toi!

***

Une souris verte
Qui courait dans l'herbe
Je la prends par la queue
Je la montre à ces messieurs
Fi-ye !

***

Un, deux, trois: je vais au bois,
4. 5. 6: *cueillir des ceris's,*
7. 8. 9: *dans un panier neuf,*
10. 11. 12: *elles sont tout's rouges,*
13. 14. 15: *c'est pour un prince.*

***

Ink et douss,
Les ouyes se boussent,
Treuhh et qwète,
Les ouyes so bèttent;
Cïnq et hhihh,
Les ouyes so bihhent;
Sept et hut'
Vol des pomes cutes;
Neuf et dihh,
Ico des ç'lihes;
Onze et dowze,
Eles sont tot' grousses.

(Un et deux,
Les oies se poussent;
Trois et quatre,
Les oies se battent;
Cinq et six,
Les oies s'embrassent;
Sept et huit
Voilà des pommes cuites;
Neuf et dix,
Encore des cerises;
Onze et douze,
Elles sont toutes grosses.)

***

Ink et dous,
Mè tante Giglou;
Treus et quète,
Mè tante Babéte;
Cïnq et hhihh,
Mè tante Babiche;
Sept et hute,
Mè tante lè Flute;
Neuf et dihh,
Ç'ot l'temps des ç'lihes
Onze et dowze,
Quand éles sont roges ;
Treize, qwètoure,
Lo temps des moures;
Quïnze et soze,
Lo temps des hol'rosses;
Dihh-sept, dihh-hut,
Quad éles s'ront cutes ;
Dihh-neuf, vingt,
Quad an les maingent.

(Un et deux,
Ma tante Gigleux;
Trois et quatre,
Ma tante Babette;
Cinq et six,
Ma tante Babiche;
Sept et huit,
Ma tante la Flute;
Neuf et dix,
C'est le temps des cerises;
Onze et douze,
Quand elles sont rouges;
Treize, quatorze,
Le temps des mûres;
Quinze et seize,
Le temps des halerasses (prunes);
Dix-neuf, vingt,
Quand on les mange.)

***

J'ai faim,
Mange ta main,
Garde l'autre pour demain.

***

J'a seu, j'a faim
Eun' kwéle de sope dans mé main!
— Chan, si t'vyeus d'lé sope, fa-z-en

***

Une pomme d'or
Qui est faite en or,
Saint Pierre et saint Simon
Gardez bien notre maison;
S'il y vient un pauvre,
Faites-lui l'aumône;
S'il y vient un capucin,
Donnez-lui un verre de vin;
S'il y vient un larron,
Il aura des coups de bâton.
Un, deux, trois,
de bois
Quatre, cinq, six,
de bique.

Le roi vous demande
Pour aller en France,
Pour manger du pain bénit
De la main de Jésus-Christ.
Pompon d'or
A la violette,
Prends ton syau (seau)
Et va-t-en dans l'eau.

***

J'ai mal à la tête,
C'est le haut de la bête.

***

Qui va à la chasse,
Perd sa place
Et quand il revient,
Il chasse le coquin.

***

Il est midi;
Qu'est-ce qui l'a dit?
La petite souris
En habit gris,
Qu'est sous le lit.
Qu'est-ce qu'y fait-elle?
De la dentelle.
Pour qui est-elle
Cette dentelle?
Pour les d'moiselles
Et pour laquelle?
Pour la plus belle.

***

C'est demain dimanche
La fête à Hayange
J'irai voir ma tante
Qui balaye la chamb'e
Elle trouve une orange
Elle la mange...
Fi, la p'tite gourmande!

***

Gris, gris, colibri (ou charabi)
Tout le monde est à l'abri,
Il n'y a que mon p'tit frère
Qui est tout là-bas derrière
Vite, vite, colibri (ou charabi)
Va me chercher le petit.

***

Pater noster,
Des pommes de terre;
Qui es in coelis,
De lè châ frisse;
Sanctificatur,
De lè poture;
Nomen tuum,
J'a towé mè fome;
Adveniat,
L'é chiè dans sè maînchate;
Regnum tuum,
Lè poure fome! (Rolland).

(Qui es in coelis,
De la viande rôtie;
Sanctificatur,
Du manger pour le cochon;
Nomen tuum,
J'ai tué ma femme;
Adveniat,
Il a ch... dans sa manche;
Regnum tuum,
La pauvre femme!)

***

Mes chers auditeurs,
La crème fait le beurre,
Le beurre fait la soupe,
La soupe nourrit l'homme,
L'homme nourrit la femme,
La femme nourrit les enfants.
Quand les enfants sont grands
Ils fichent le camp
Par la porte des Allemands
Et reviennent par la porte Saint-
[*Thiébault*
Comme des grands nigauds.
(Rolland).

***

Orémus,
Caye tes puces,
Cayes les tyins
J'n'en a pwint.

(Orémus,
Secoue tes puces,
Secoue les tiennes,
Je n'en ai point.)

***

Lïndïndél
mikerél
micisson
craquegnon
è lè vèll'
hispegnon
hic hâc
crâbeyar
è lè late
t'en a d'fieus.

***

Un p'tit prét' sortant du paradis,
Qui avait sa bouteille pleine jusqu'à
[demain midi.
Violon, violett'

Ses souliers brillent comme des lu-
[nettes
Ses bas sont de cotonnette.
Belle pomme d'or
Tirez-vous dehors.

***

Un demi, deux demi clous,
Sic tontagn' montagn' gigou;
Vers midi quatre citrons,
Plon!

***

Caroline de Paris,
Prête-moi tes beaux habits,
Pour aller au paradis.
Paradis est si joli
Quon y voit des p'tits oiseaux
Qui ramassent le pain bénit
Pour porter à Jésus-Christ.
Jésus-Christ dans sa chambrett'
Qui allume les trois chandell's
Fric et frac, ma savate,
Fric et frac, et mon sabot.

Foudre. — Les anciens du pays distinguaient deux genres de foudre: la foudre enflammée (*roje anloude*) qui produisait, selon leur dire, la pierre à feu, le silex; et le coup de foudre sec qui n'allume pas (*frohhe anloude*) et qui forme les bélemnites (à Novéant: *doigts de saint Nicolas*).

Un arbre frappé par le feu du ciel et chaque fragment de cet arbre écartelé étaient considérés comme préservatifs contre la foudre.

Le coudrier n'est jamais frappé par la foudre. Pourquoi? Pendant la fuite en Egypte, la Sainte Famille fut surprise par un gros orage. Heureusement elle put se mettre à l'abri sous un coudrier. La Sainte Vierge et saint Joseph ne sachant comment exprimer leur reconnaissance à l'arbrisseau protecteur, la Vierge Marie saisit la main de son divin enfant et fit sur le coudrier un signe de croix. A partir de ce moment, le coudrier a le pouvoir de repousser le feu du ciel et possède une grande puissance magique. La baguette de coudrier ne sert-elle pas à découvrir les sources, les trésors, les larrons et les meurtriers, à châtier à distance les sorciers et sorcières, à lever les mauvais sorts?

L'aubépine passait également pour un arbuste qui préserve les bergers, les pâtres et leurs troupeau contre le feu du ciel. En temps d'orage, ils allaient se réfugier le long d'une haie d'aubépine.

(Voir: Chandeleur, Charbon de Noël, Rameaux).

Fougère. — Celui qui traverse une forêt, doit éviter de marcher sur un pied de fougère; autrement il se perdra dans le bois. A minuit, dans la nuit de la Saint-Jean, la fougère laisse choir sa graine laquelle devient invisible si elle n'est pas récoltée immédiatement. Cette graine porte bonheur, assure de la chance au jeu, fait trouver des trésors cachés, etc.

Foulure. — Cuire une poignée de feuilles d'armoise et une poignée de feuilles de rue dans une chopine d'huile, laisser réduire à moitié et appliquer en compresses sur le mal; mélanger des cendres de sarment de vigne avec un peu de graisse de tripes, pour cataplasmes.

Four. — Dans les maisons les plus anciennes, le four à pain (*fohh*) est construit dans la *chambre derrière*, dans le coin formé par le mur de pignon et le mur de séparation élevé entre cette chambre et la cuisine.

La bouche du four s'ouvre sur l'âtre, et sous elle il y a un trou, *lè bawe*, trou où s'entassent, pour la lessive, les cendres du four et du foyer (voir: *Cuisine*).

En face de ce trou, au bas du mur qui sépare la cuisine de la *chambre devant*, *lo pale*, on aperçoit la plaque de cheminée. (Voir: taque).

Le rendement médiocre de ce radiateur primitif trop éloigné du foyer central de l'âtre a forcé le campagnard de placer la seule cheminée de son habitation contre le mur de la belle chambre.

Quand la maison n'est pas contiguë à l'habitation d'un voisin, le four est adossé, à l'extérieur, au mur de pignon, de sorte que sa bouche vienne regarder l'âtre, à l'intérieur. Dans ce cas exceptionnel, la cheminée se trouve dans le coin et sa corniche s'enfonce dans le mur de pignon, tandis que l'autre extrémité de la corniche pose sur une console encastrée dans le mur de sé-

paration ou bien sur un pilastre. On peut ainsi manier librement le long *rauye* et la pelle à enfourner quand on cuit le pain.

Comme généralement les maisons de nos villages ne laissent pas entre elles d'espace libre, la plupart des cheminées, plus récentes, adossées au mur de la belle chambre occupent le milieu entre la porte de cette dernière et le mur de pignon. La corniche de la cheminée pose alors sur deux consoles ou deux pilastres. Quant au four, il a conservé parfois son ancienne place, ou plutôt il est construit derrière la maison de façon à pouvoir être desservi à l'intérieur de la chambre de derrière. Parfois dans le Pays Messin, très souvent dans les villages à l'est, le four est construit dans un bâtiment spécial, la *chambre à four*, lequel est situé derrière la maison, laissant entre celle-ci et la chambre à four une cour assez étroite. Dans cette vaste pièce d'environ 25 mètres carrés dont la porte se trouve en face de la porte de sortie de la maison, le four et la cheminée occupent un coin du fond; on remarque en outre dans cette chambre le pétrin (*lè mâ*), une table, des ustensiles de jardinage et une partie de la récolte du jardin.

Le four est construit en maçonnerie. Quand la nature du sol a permis de creuser une cave sous la *chambre derrière*, le four est soutenu par un mur qui descend au moins jusqu'à mi-hauteur de la cave (voir: maison).

La voûte et la sole du four sont en briques que l'on chauffe à blanc avant d'enfourner le pain. Souvent une ou deux ouvertures pratiquées au-dessus de la bouche du four, marquent l'entrée d'un ou de deux canaux communiquant avec l'intérieur du four. Ces canaux servent de conduit à la fumée, règlent le tirage et permettent de contrôler la cuisson. Quand on ne cuit pas de pain, ces ouvertures sont masquées. Sur chacune d'elles on fait glisser un couvercle de bois, mince et plat, et fixé au-dessus de l'ouverture au moyen d'un clou. Il suffit de glisser le couvercle à gauche ou à droite pour mettre le trou du canal à découvert.

Sur le dos du four, on faisait sécher les plantes médicinales, etc... Parfois les côtés libres du four sont disposés en un ou deux gradins sur lesquels sont déposés des pots de crème ou d'autres produits de laitage.

Fourchette et couteau. — Lorsqu'un garçon et une fillette éprouvaient le besoin de faire leur « grande commission », la maman leur recommandait de se placer bien éloignés l'un de l'autre, afin que la *fourchette et le couteau ne les blessent au derrière.*

Fourmis. — Une farce paysanne consistait à mélanger des œufs de fourmis au potage d'un convive, afin de provoquer des flatuosités impétueuses et très nombreuses.

En voyant des fourmis, les enfants s'amusaient à chanter: *freumïn! freumïn! freumïn! prends tes c'ssïns. Vol lo gendèrme pé l'grand chemïn.* (Fourmi, prends tes œufs, voilà le gendarme par le grand chemin). Ailleurs les enfants chantaient: *Freumïn, freumïn, cwèche tes keussïns: vace les soudads qu'vont t'lès panre* (cache tes œufs, voici les soldats qui vont te les prendre).

Fourt-ch'vau (fort cheval) est le nom donné au jeu de saute-mouton.

Fracture. — Les cataplasmes de racine de grande consoude devaient hâter la consolidation d'une fracture. On appliquait sur les côtes brisées des cataplasmes faits d'un mélange de fumier de chèvre et de vin.

François (Saint-) 4 novembre. —
Ne sème pas le jour de saint Léger,
Si tu ne veux du blé léger;
Mais sème le jour de saint François,
Il te viendra du grain de poids.

Frayeur. — Êtes-vous victime d'une grande frayeur ou d'un choc violent, hâtez-vous d'uriner et de boire de l'eau bien fraîche.

Freumgeye ou freumjïn. — Prenez du fromage blanc bien égoutté, mettez-le dans un pot avec un assaisonnement de sel et de poivre et conservez-le ainsi pendant plusieurs mois. On en fait alors des tartines sur du pain et les parsème d'oignons ou d'échalotes finement découpés.

Avant 1870, les vendeurs ou vendeu

ses de ce fromage, annonçaient leur marchandise en criant: *Val d'lè bone freumgèye! Freum'gèye, freumgïn!*

Fromage. — *Le fromage blanc* est un mélange de lait caillé, bien égoutté, avec la crème du même pot de lait. On le mange à la cuillère ou sur du pain, ordinairement avec un assaisonnement composé d'échalotes, d'oignons, d'appétits hachés, de sel et de poivre.

Fromage de cochon. — « Dans du vin blanc, à son défaut dans de l'eau additionnée par moitié de vinaigre, et avec oignons, ail, clous de girofle, poivre en grains, sel et tous les assaisonnements d'un pot au feu, vous mettez cuire les morceaux découpés de la tête du porc, oreilles, groin, etc., les pieds, si vous ne vous en êtes pas servi autrement. Laissez cuire jusqu'à ce que les os se détachent facilement, 6-8 heures. Placez dans un moule, passez la cuisson à travers un tamis et versez-la dans le même moule, où elle pénètre à travers la viande et forme, dans les interstices et à la surface, une gelée par le refroidissement. »

Fromage poivré. — Etaler sur une feuille de vigne la quantité suffisante de fromage blanc, le saupoudrer de poivre et le faire sécher.

On mangeait ce fromage sec avec du pain et arrosait ce mets frugal bien copieusement de bonne *piquette*.

Fromage au pot. — « Faire égoutter dans des linges, séparément, le contenu de trois pots de lait caillé jusqu'à ce qu'il soit devenu très sec. Au bout de cinq jours, en placer une couche serrée dans le fond d'un pot de grès, saupoudrer de sel fin, de poivre et de quelques graines de fenouil ou cumin. Continuer de la même manière, afin que les couches alternantes remplissent le pot. Fermer le pot avec du papier fort, bien ficeler et placer dans un endroit sec pendant six semaines. Après ce temps, on enlève le dessus moisi et peut manger ce fromage dont la chair est jaunâtre, onctueuse, homogène et appétissante. »

Fronde. — Pour façonner cet instrument, on prenait un morceau de cuir de contour ovale, perçait à chaque extrémité un trou où l'on attachait une petite corde. Les joueurs avaient soin de se masquer les yeux avec des lunettes de cuir ou faites avec des coquilles de noix. Le jeu de la fronde a disparu vers 1870.

Frottaye. — Il y a deux sortes de *frottées*, une grasse et une maigre. La première se compose de lard cuit et froid tartiné sur une tranche de pain; on parsème cette frottée d'une échalotte finement coupée. La frottée maigre (*chache frottaye*) ou sèche, n'est qu'une tranche de pain frottée d'ail, trempée dans l'eau et légèrement salée. On lui donnait aussi le nom de : *frottaye de bocate*.

Fumier. — La coutume voulait que le tas de fumier, placé devant la maison, laissât devant celle-ci le passage libre pour une personne au moins. Du côté de la rue, il fallait laisser, entre le milieu de la rue et le fumier, assez de passage pour permettre à un chariot d'y passer. Donc, la distance entre deux tas de fumier situés l'un vis-à-vis de l'autre devait permettre le passage simultané de deux chariots. La hauteur, l'étendue et la qualité du fumier étaient un signe caractéristique de la prospérité et de la richesse de l'habitant. Le jour des Rameaux, on plantait dans le tas de fumier une branche de buis bénit. Les amoureux y plantaient, dans la nuit du premier mai, un mai paré de fleurs et de rubans, et destiné à la bien-aimée (voir : mai).

Gal (Saint-) 16 octobre. —

Le vin de Saint-Gal
N'est jamais un régal.

*
**

Saint-Gal beau et sec présage un été humide.

*
**

Après la Saint-Gal, il ne faut pas conduire les vaches à l'herbe.

*
**

A Zeurange, saint Gal est invoqué contre les maladies des vaches.

Gale. — La *gale sèche* est considérée comme la plus rebelle; la *gale humide* avec cloches, suppuration et ulcères est, dit-on, plus facile à guérir.

Remèdes: Saignée au bras, purgation et frictions de la peau avec un onguent composé de saindoux, de salpêtre et de brique pilée en poudre; lotions répétées deux fois par jour avec de l'huile dans laquelle on a fait macérer des feuilles de clématite des haies; frictions avec un macérat de lierre grimpant dans du vinaigre; lotions avec des décoctés de feuilles de troêne, de rue ou de patience.

Faire lécher les ulcérations par un chien. Le populaire prétend que le sang d'un chien noir appliqué sur la région malade guérit la gale.

Nous lisons dans le *Journal du département de la Moselle* (1821, n° 89) qu'en 1821, un nommé Jean Schmitt, de Lemberg, âgé de 17 ans, « avait engagé un de ses amis à venir avec lui pêcher des goujons, prétendant que quelques-uns de ces poissons suspendus sur sa poitrine le guériraient de la gale dont il était attaqué » et l'avait assassiné. S'agissait-il d'une croyance populaire ou d'un remède inventé pour la circonstance ? Nos investigations à ce sujet sont restées vaines.

Remède magique : *Gale, quelle que tu sois, sèche ou humide, que tu sois à neuf pieds dessous la terre ou dans le corps de .....: je t'ordonne de quitter le lieu et de fuir, aussi vrai que saint Jean a été dans la peau de chameau.*

(Voir : teigne).

Galiche. — Autrefois, pour jouer à la galiche, on plaçait debout sur le sol un gros bouchon fait de bois de *borjainne* (bourdaine), ce bois étant moins dur, et chaque joueur y déposait une pièce de monnaie ou un bouton plat. A cinq mètres de distance on mettait une pierre, ou bien on traçait une ligne sur le sol : le but.

Chaque joueur lance à tour de rôle son palet dans la direction de la galiche. Les pièces ou boutons qui en tombant à terre se trouvent plus rapprochés du palet que du bouchon, appartiennent au gagnant. Les autres pièces sont ensuite replacées sur le bouchon pour le joueur suivant.

Dans le Saulnois et dans les villages de l'Ile (vallée de la Seille), on pratiquait ce jeu aussi d'une autre façon. La galiche est entourée d'un nombre de pierres correspondant au nombre des joueurs. Chaque pierre représentant un joueur, les boutons ou pièces de monnaie qui sont projetés du côté de l'une ou l'autre de ces pierres reviennent de droit au joueur que la pierre représente. Le joueur se place toujours à sept pas de la galiche et naturellement de sorte que son palet puisse chasser l'enjeu dans la direction de sa propre pierre.

A Verny, ce jeu porte le nom de: *cadawe.*

Gaulot. — Pour jouer au *gaulot*, les enfants forment un cercle, leurs visages tournés vers le centre. Deux autres que le sort a désignés, se tiennent hors du *rond*. L'un est armé d'un mouchoir roulé en anguille et muni d'un nœud au bout; il doit poursuivre son partenaire qui prend en courant quelques mètres d'avance et donne alors le départ au poursuivant en frappant dans les mains. Si le poursuivant réussit à attraper son camarade, celui-ci prend le *gaulot*, et la poursuite recommence. Mais le poursuivi a le droit de se soustraire à la poursuite. Dès qu'il se voit serré de près, il entre dans le cercle et peut en sortir où il veut à condition de ne pas s'y arrêter un instant. Ou bien, quand il se sent à bout de souffle, il entre dans le cercle et se place devant un des camarades qui forment le *rond*. Dans ce cas, ce dernier *est de trop* et c'est lui qui doit être pourchassé.

Gencives. — Gencives enflées et ulcérées : frictions légères avec du suc de cresson des fontaines, ou de pourpier; laver la bouche avec des décoctés de feuilles de ronce ou de chêne; mâcher, chaque matin, quelques feuilles de cochlearia officinal. On cultivait cette plante dans les jardins, à cause de ses propriétés dites antiscorbutiques. Pour guérir du saignement des gencives, on faisait rincer la bouche avec de l'eau de noyer, de cochléaria et badigeonnait les gencives avec un mélange de suc de feuilles de vigne et d'une égale quantité de miel.

Gengoulf (Saint-) 11 mai. — Selon une ancienne règle agricole, il fallait couper les chardons dans les champs de blé entre le 23 et le 30 avril. Le retardataire qui sarclait ses blés plus tard, c'est-à-dire pendant les dix premiers jours suivants, entre les premier et 10 mai, causait plus de mal que de bien. C'est ainsi que nous croyons interpréter les vieux dictions patois dans lesquels il est dit :

Si t' sétiyes (sarcles) d'vant lè Sin-
[Jangou,
I-n-an r'vyint onze sus l' trou.

***

D'vant lè Sint-Jangou,
L'c' qu'an coupeut i hhadon, n'en vyint
[dous.

(Avant la Saint-Gengoulf, où que l'on coupe un chardon, il en vient deux).

Le jour du 11 mai, on avait coutume de semer la salade.

***

Un jour, saint Gengoulf cheminait sur l'antique route romaine qui conduisait de Boucheporn à Metz. Torturé par la soif, il s'engagea dans un vallon près de Zimming, espérant y trouver une eau courante. Mais toutes ses recherches furent vaines. Las et découragé, le saint homme tomba à genoux, les mains appuyées sur son bâton de voyageur, et il adressa au Tout-Puissant une fervente prière. A ce moment, saint Gengoulf vit sourdre dans la cavité qu'avait creusée le bâton une source limpide et put étancher sa soif en rendant grâces à Dieu. Puis il continua sa route.

Dans sa joie, le saint oublia sur place son bâton de voyageur, qu'il avait fiché en terre pendant qu'il se désaltérait. Ce bâton prit racine et devint un majestueux chêne.

Genou. — *Enflure :* faire bouillir dans deux chopines de vin blanc une bonne poignée de sauge, de fleurs de petite camomille et d'armoise, passer et appliquer en compresses chaudes.

Douleurs: cataplasmes chauds composés de mie de pain, d'un jaune d'œuf et de lait. S'il y a tuméfaction, faire usage de cataplasmes de fiente de brebis ou de chèvre.

Contusions simples: compresse d'eau chaude légèrement salée.

Remèdes magiques contre l'enflure et la douleur du genou: *Je croise* (le guérisseur trace avec le pouce une ligne longitudinale sur le genou), *je recroise* (ligne transversale formant avec la première une croix), *je surcroise* (ligne tracée en biais de manière à former la bissectrice de l'angle droit supérieur gauche de la croix). *En l'honneur du grand saint Eloi, mène, marche, démarche et marche.* Le mal mettra, pour disparaître, autant de jours qu'il durait avant l'intervention du guérisseur.

Georges (Saint-) 23 avril. — Dictons:

Tant de jours que les grenouilles coassent avant la Saint-Georges,

***

Tant de jours elles se tairont après.
S'il pleut le jour de la Saint-Georges
Peutes récoltes de cerises et d'orge.

***

Entre la Saint-Georges et la Saint-Marc
Il crève une bête, de chaud ou de froid.

***

E lè Saint-Jouhhe
Hène t'n ouhhe;
Quad vient Marcat
L'at trop tad.
(A la Saint-Georges
sème ton orge;
Quand vient Saint-Marc
Il est trop tard.)

***

Joujat, Marcat et Cruhiat
Ç'at treus manres guèhhnats.
(Georges, Marc et Sainte-Croix (3 mai),
(C'est trois mauvais garçonnets.)

Le jour de la fête de saint Georges, on promenait jadis à Metz, chaque année puis chaque deux ans, à cheval, les images richement habillées de saint Georges et de la Pucelle représentant la cité. Les soldoyeurs et les principaux habitants fournissaient l'escorte depuis la cathédrale jusqu'à l'église Saint-Georges, rue Chambière.

Au 16e siècle, une jeune fille symbolisait la Pucelle de Metz. Le 23 avril, à l'heure de midi, on plaçait sur un cheval la statue de saint Georges; la Pucelle prenait le coursier par la bride et conduisait le saint jusqu'à son église, paroisse des pêcheurs et des bateliers. A la tête du cortège figuraient les magistrats et la noblesse; les soldoyeurs formaient la haie.

Le clergé de la grande église participait également à cette procession solennelle. A l'arrivée du cortège sur le pont Saint-Georges, le premier pont jadis construit sur la Moselle, le coûtre de la cathédrale prenait une étole des mains d'un marguillier, plaçait un bénitier d'argent sur le garde-fou du pont et bénissait la Moselle en disant trois fois : *vos domini super aquas.* Après le répons et la collecte, il versait dans la rivière, en signe de croix, l'eau bénite puisée aux fonts baptismaux du Grand Mouster. Ensuite la procession continuait sa route vers l'église de Saint-Georges où le semainier disait la messe.

Gerçures. — Les *gerçures des lèvres* survenant pendant une maladie aiguë, sont considérées comme signe de guérison prochaine. Remède: cérat d'huile de noisette.

Gerçures du nez: faire cuire sept grappes de raisin noir avec une livre de beurre frais et une livre de cire, passer le tout à chaud et s'en servir comme onguent.

Gerçures des seins: frotter les crevasses avec de la graisse crue de volaille, avec du suc de feuilles de joubarbe, avec du jus d'oignon, badigeonner les gerçures avec du blanc d'œuf, après chaque tétée.

Gerçures des mains: couler du suif dans les crevasses; exposer du vieux lard à la chaleur douce, recueillir la graisse fondue dans un récipient d'eau froide et s'en servir pour frictionner les mains; oindre les mains avec du bon miel.

Gertrude (Sainte-). — Il s'agit, sans doute, de sainte Gertrude de Nivelles, fille de Pépin de Landen, maire du palais d'Austrasie, morte en 659 à Nivelles (Brabant). Fête le 17 mars.

Dictons:

Quad, è le Sainte-Gertrude, lo sla relit,
Lo méswèyeu se renjayit.
(Quand à la Sainte-Gertrude le soleil reluit,
Le jardinier se réjouit.)

***

Quand il gèle à la Sainte-Gertrude,
Pendant quarante jours l'hiver devien-
[dra rude.

En ce jour on semait les choux et conduisait pour la première fois les moutons aux champs.

Gesse tubéreuse. — Les racines du *lathyrus tuberosus*, appelées *macussons* (Metz), *macuhhons* (Novéant), ou *mac'hons*, étaient très appréciées et recherchées des bergers, des pâtres et des enfants. D'ailleurs, les sangliers

font leurs pires ravages dans les cultures à la recherche de cette « châtaigne de terre », dont ils sont friands.

Glandes. — *Avoir des glandes*, c'est être atteint de lymphatisme, de scrofulose. Les écrouelles sont appelées *gourmes*. Traitement: Tisanes de pensée sauvage, manger du cresson, décoctés de scrofulaire officinale. Application, sur les glandes, de feuilles de grande joubarbe ou de ciguë broyées et mélangées avec un peu de vinaigre; compresses d'huile dans laquelle on a fait cuire un os de mort.

Goeury (Saint-), 19 août. —
A la Saint-Gœury, la pluie
Annonce de la cherté de vie.

Goître. — Jadis Arry, était, dit-on, un village de goîtreux. Pour cette raison les habitants de cette localité sont appelés: les *gossots* d'Arry. On attribuait l'hypertrophie du corps thyroïde à l'eau des puits.

Contre le goître, le populaire employait des compresses d'eau salée, des compresses avec des décoctés d'écorce de jeune chêne, des cataplasmes de bulbes de perce-neige écrasés dans du vinaigre, et faisait boire des tisanes de petite centaurée, de douce-amère. Faire sécher au soleil une éponge que l'on réduit en poudre sans la brûler, et prendre de cette poudre la pesanteur de deux ou trois écus d'or dans un verre de vin blanc, chaque matin, à jeun.

Brûler quantité égale de poils de lièvre et éponge, les réduire en poudre et faire avaler 3 fois par jour une pointée de couteau.

Voici une recette plus compliquée: « On place dans une tourtière en cuivre une éponge fine de la grosseur d'un poing, bien imbibée de bonne eau-de-vie, l'entoure d'une forte poignée de blancs de poireau et met le feu dessous. Quand la tourtière ne contient plus qu'un contenu devenu charbon, on prend ce résidu, le met dans un chaudron avec cinq chopines d'eau de rivière et cinq cuillerées bien remplies de soufre commun. Après ébullition pendant deux heures, on filtre et remplit en bouteilles. Il faut prendre, chaque matin, à jeun et pendant le déclin de la lune, deux cuillerées de cette boisson et renouveler la dose à 4 heures de l'après-midi, et recommencer la cure, s'il est nécessaire, les mois suivants. »

Appliquer sur la gorge de l'étoupe imbibée d'huile d'une lampe qui a servi à la veillée d'un mort.

On prétendait autrefois que les eaux de Scy donnaient le goître comme celles d'Arry.

Gorge. — *Cou gonflé:* onctions de graisse de tripes; cuire de la laitue et des orties hachées dans un peu de lait et appliquer en cataplasmes.

Maux de gorge (voir: esquinancie).

Ulcérations du gosier: gargarismes avec des décoctés d'orge, de haut-plantain, de sauge, de ronce; infuser dans de l'eau bouillante, parties égales de crottin de cheval, de miel et de froment, passer et s'en servir pour des gargarismes.

Corps étranger (arêtes, petits os, etc.): avaler un navet mi-cuit ou du pain mollet; avaler un bout d'éponge retenu par un gros fil et retirer vivement; mettre le patient à genoux, la tête baissée le plus bas possible et le frapper dans le dos avec la main plate.

Gorgon (Saint-) 9 septembre. —
Si à Saint-Gorgon il fait clair et beau,
Quarante jours le temps sera beau.

Gourmes. — (Voir: écrouelles, glandes).

Goutte. — (Voir rhumatismes). — On se préserve de la goutte en mangeant, chaque mois pendant le déclin de la lune, une bonne *frottaye* à l'ail. Les fleurs de coucou (primevère officinale) prises en infusion pendant plusieurs mois produiraient le même effet. Un goutteux doit se purger une fois par mois, se faire saigner au bras au commencement du printemps et en juin, coucher sur un matelas de feuilles de fougère et boire des tisanes de trèfle d'eau, de sauge ou de sarriette. Sur les nodosités et les places endolories on lui appliquera des cataplasmes de feuilles de sureau et de bouillon blanc broyées et cuites dans du lait, de

lierre grimpant, de feuilles de chou ou de bardane, des vers de terre cuits dans de l'huile, des cataplasmes de fiente de brebis ou de fiente de poule.

Arracher au malade trois cheveux et trois poils sous chaque aisselle et au pubis; on les enferme dans un sachet et va enterrer ce sachet sous un chêne.

On invoquait, contre la goutte, saint Valentin et allait parfois en pèlerinage à Cattenom.

Grange-aux-Dames (La). — C'était, jusqu'en 1206, une abbaye de religieuses appartenant à l'ordre des Prémontrés. Le populaire raconte que la chapelle du couvent était le but de pèlerinages privés de la part de la riche bourgeoisie et des nobles de la cité de Metz. Les filles nubiles y demandaient la réussite du mariage projeté, les femmes y cherchaient aide contre la stérilité. Avant de quitter le couvent, elles acceptaient un goûter composé de lait, de beurre et de gâteaux.

Gravelle. — Le meilleur temps pour soigner la gravelle est de l'attaquer pendant les trois derniers jours de la vieille lune.

Le coït fréquent chasserait la gravelle.

On prescrivait des tisanes de baies de genévrier, de laitue, de lierre terrestre, de cochléaria, de pariétaire, de chélidoine, de bardane. Faire bouillir dans un litre d'eau une grosse poignée de noisettes avec leurs coquilles jusqu'à réduction du liquide à moitié, et en boire trois tasses par jour, boire durant sept semaines une infusion de sept carottes sauvages récoitées au mois d'août; infusés de graines de genévrier récoltées entre l'Assomption et la Nativité. Faire brûler un ver de terre sept fois et l'éteindre sept fois dans un infusé de saxifrage tridactyle, le sécher, le réduire en poudre et boire la poudre délayée dans du vin blanc.

Gravelle des moutons: (Voir mouton).

Grawly ou Graouilly. — Vers le 11e siècle, les maire et justiciers de Woippy, village dépendant du Chapitre de la cathédrale de Metz, étaient tenus de porter, dans les processions de saint Marc et des Rogations, trois bannières rouges dont l'une était surmontée d'une tête de dragon. Un siècle plus tard, ce *vexillum draconarium* a fait place au *Grolli*, qui devait représenter le dragon vaincu par l'apôtre des Messins, leur premier évêque, saint Clément. La bannière du *Grolli* doit être portée, les deux premiers jours des Rogations, devant les deux autres, et le troisième jour, après elles. Du temps de Rabelais, le *Grolli* (*growellin* 1546. *Graulin* 1571, *Grolly* 1697) était « une effigie monstrueuse, ridicule, hideuse et terrible aulx petits enfants; ayant les oeilz plus grands que le ventre, et la teste plus grosse que tout le reste du corps, avecques amples, larges et horrificques machouëres bien endentelées, tant au dessus comme au dessoubs; lesquelles avec l'engin d'une petite chorde cachée dedans le baton doré, l'on faisait l'une contre l'autre terrificquement cliqueter... » Au 18e siècle, nous dit Le Duchat, « ce n'est plus la même figure qu'avait vu Rabelais; les mâchoires du Graulli moderne n'ont aucun mouvement. Seulement au bout de sa langue, qui est de fer, est fiché un petit pain blanc qui, avec autant d'autres pareils que fournit chaque Boulanger devant l'étau de qui passe la Procession, fait le salaire au pauvre homme qui porte le Graulli. »

Une autre source (*Journal des Ev. et Lorr.* 1763) nous indique que la figure était faite de toile remplie de foin, et haute de 12 pieds. Les maires et justiciers de Woippy ont pour rétribution un petit pain d'une demi-livre de chaque boutique de boulanger sur le chemin de la procession. Une jeune fille en blanc piquait, à la fin de la procession, dans le dard de la langue du dragon un gâteau enrubanné et piqué de fleurs. Dans l'*Histoire de Metz* (1769) par des religieux Bénédictins, les auteurs affirment: « Il n'y a pas encore longtemps que les enfans, le dernier jour des Rogations, le fouettaient dans la cour de l'abbaye de S. Arnoul qui est la dernière station ». Selon M. Hirtz, ce châtiment infligé au dragon de saint Clément a cessé en 1786 seulement; les enfants fouettaient le *Grawly* devant le Gouvernement voisin de l'abbaye, et lui jetaient des pierres. Retenons que la procession a été supprimée à la fin du 18e siècle à cause des

désordres qui s'y faisaient jour et que le dernier spécimen du *Grawly* se trouve relégué dans la sacristie basse de la Cathédrale de Metz.

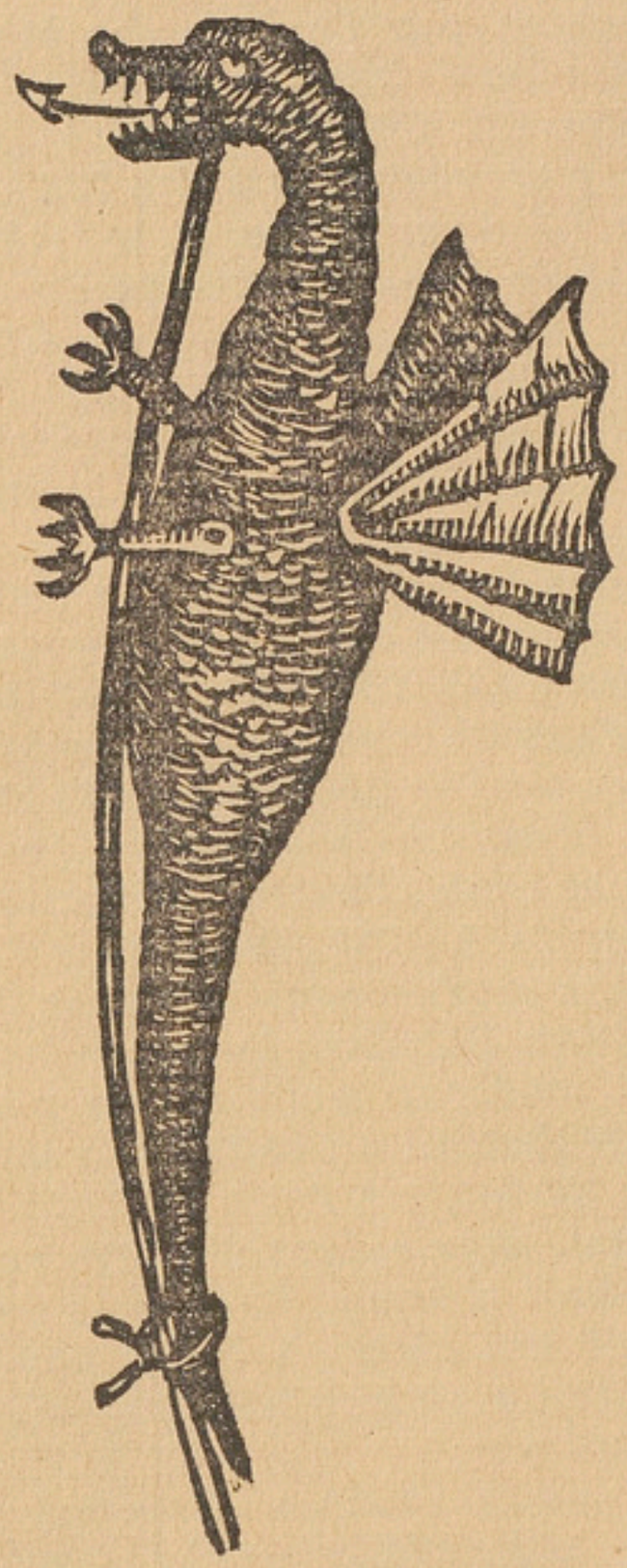

Le Grawly (18e siècle)

Le 10 février 1850, on fit une nouvelle procession du *Grawly* au profit des pauvres. Un dragon était couché sur un char attelé de six chevaux et encadré d'un cortège en habits du 15e siècle. Depuis 1919, un *Grawly* modern-style fait son apparition éphémère dans le cortège de la cavalcade du Mardi-Gras.

Quant à la légende du dragon de saint Clément, nous nous contentons de citer les trois versions principales. D'après Paul Diacre, saint Clément est élevé, à Rome, à la dignité pontificale et envoyé à Metz où il s'établit au dehors de la ville, dans les souterrains de l'amphithéâtre. Là il prêche et arrache le peuple au culte des idoles. Ceux qui connaissent cet endroit, dit l'auteur, assurent que « jusqu'à ce jour nul serpent ne peut y demeurer, et que toute influence pestilentielle est écartée du lieu d'où s'est répandu le souffle du salut ». A cette première version du 8e siècle s'ajoutent de nouveaux détails que donne un manuscrit du 11e siècle provenant de l'abbaye de Saint-Arnould. A. Prost écrit à ce sujet: « Les anciens, y est-il dit, tiennent de leurs prédécesseurs le souvenir d'un miracle transmis par une tradition digne de toute confiance; c'est que, à l'arrivée de saint Clément dans le pays, l'amphithéâtre était infesté de serpents qui en rendaient l'approche impossible, car leur haleine avait empoisonné la contrée; et on ne saurait s'étonner,

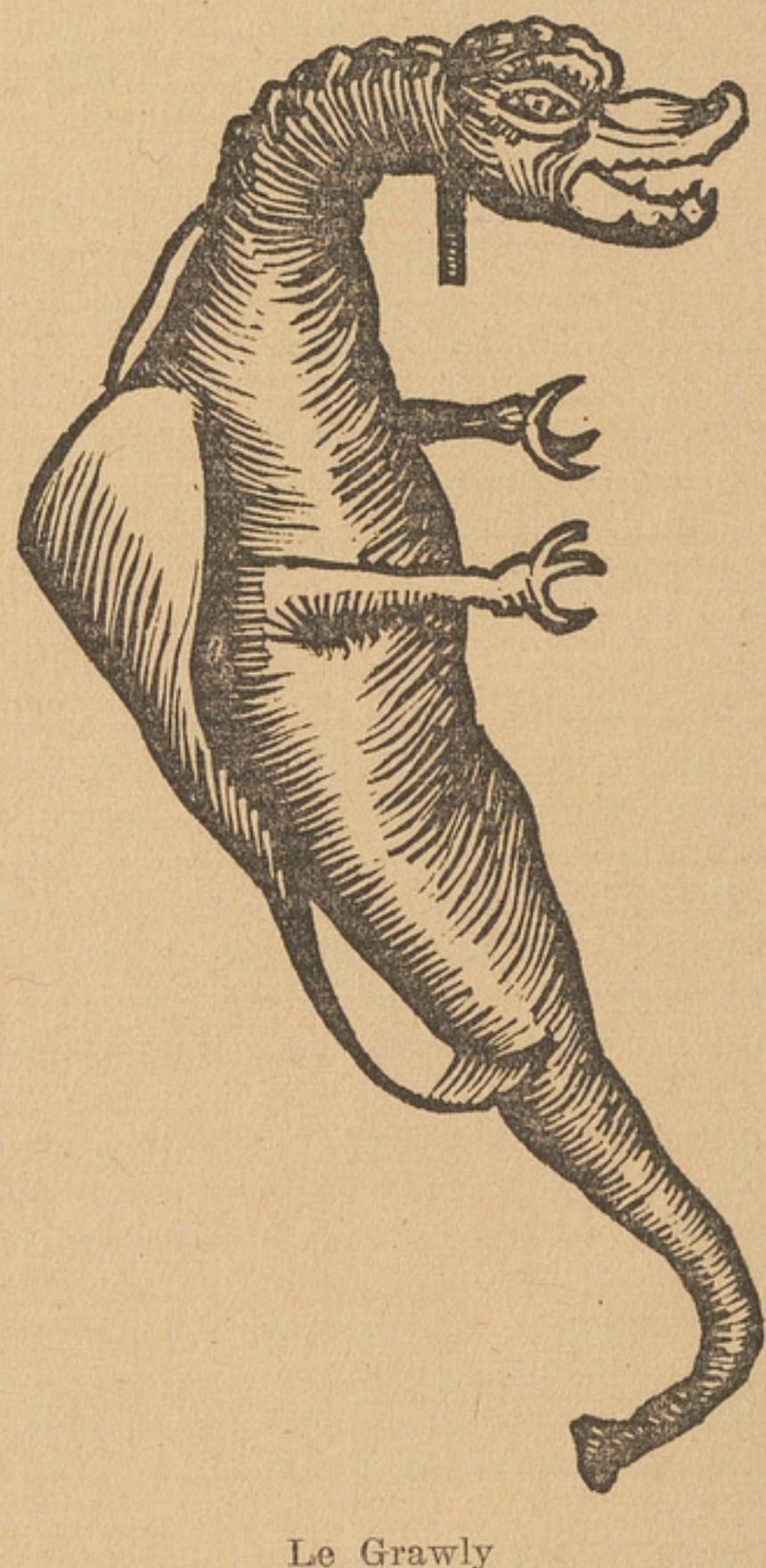

Le Grawly
(trésor de la cathédrale de Metz)

ajoute le récit, que le serpent pût faire mourir des corps que le baptême n'avait pas encore arrachés à sa domination. La prédication de saint Clément révèle à ces malheureux la cause de

leurs souffrances. Le retour à la santé sera la récompense de ceux qui abandonneront le culte des idoles. Tous s'engagent à se soumettre, si le saint pontife justifie ses promesses. L'homme de Dieu, rassemblant quelques frères, célèbre alors le saint sacrifice prescrit aux fidèles par le Christ. Ainsi fortifié par la sainte libation contre le vieil ennemi, il pénètre hardiment dans les cavernes du théâtre pour y combattre l'antique serpent, c'est-à-dire le diable. Les monstres s'élancent au premier bruit de ses pas; lui, d'un signe de croix, les arrête et les abat. Les anciens rapportent qu'au moyen de l'étole qu'il portait au col, saint Clément lie alors en présence du peuple émerveillé le plus grand de ces abominables serpents, et que. l'entraînant au bord de la Seille, qui coulait près de là, il lui ordonne, au nom de la Sainte Trinité, de passer le fleuve avec sa troupe empestée, et de disparaître dans quelque lieu désert où il ne pourra plus nuire. Les serpents obéissent et, depuis lors, on n'en a plus trouvé aucun dans le lieu qu'ils infestaient auparavant. »

Une troisième version, adoptée avec des variantes de peu d'importance par la *Chronique rimée* (fin 14e siècle) et par Philippe de Vigneulles (15e siècle), nous conte: « Saint Pierre étant à Rome y convertit à la foi un noble sénateur nommé Flavius Clémens, et lui donne mission d'aller prêcher dans la Gaule-Belgique. Celui-ci part avec dix autres prélats qui se dirigent sur différentes cités de la Gaule. Quant à lui, accompagné de deux acolytes, Céleste et Félix, qui devaient un jour être ses premiers successeurs à l'épiscopat, il arrive près de Metz et s'arrête d'abord aux environs de cette ville, dans la forêt de Gorze. Là le saint personnage fait reculer d'un signe de sa main une meute furieuse lancée sur un cerf aux abois qui s'est réfugié près de lui. Les veneurs surviennent. Emerveillés du prodige ils vont le raconter à leur maître: celui-ci n'est autre que le roi Orius, à qui l'empereur Octavien avait donné le gouvernement de Metz, sous la seigneurie et suprématie de Rome. Le lendemain, le prince et sa femme se rendent eux-mêmes à la chasse. Le cerf, remis sur pied, trouve encore un refuge auprès de saint Clément. L'homme de Dieu voit bientôt paraître le roi à qui il annonce sa mission. Celui-ci, réputant vaines et frivoles, comme dit la légende, les paroles de saint Clément, l'engage ironiquement à s'adresser directement au peuple de Metz. Le pontife vient dans la cité; il y prêche publiquement la nouvelle doctrine, au sommet de la montagne de Sainte-Croix. Sur ces entrefaites la fille du roi est subitement frappée de mort. Ses parents désolés recourent, dans leur affliction au prophète qui édifie la cité par ses belles œuvres. — Si vous avez quelque puissance, lui disent-ils, faites-en preuve et nous sommes à vous. — Saint Clément ressuscite la jeune fille. Le roi, la reine et le peuple, convaincus, se font baptiser. Le prince supplie alors le saint d'user de son pouvoir pour délivrer la ville du serpent redoutable dont la présence l'afflige. Saint Clément se rend à l'amphithéâtre où le monstre a pris son refuge, et le liant avec son étole il l'entraîne, ainsi que sa troupe maudite, jusqu'à la rivière, et en purge à jamais le pays. » (A. Prost, *les Légendes*, p. 235 et 236).

La légende de saint Clément a-t-elle emprunté pour son développement les éléments essentiels de la légende de saint Georges? Nous citons les principaux passages de cette dernière d'après une traduction ancienne (Paris, 1546, de la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine (13e siècle):

« Sainct Georges fut du lignage des Cappadociens et vint vne fois en la cité de Silence en Lybie; et aupres d'icelle cité estoit vng estang onquel il y auoit vng dragon qui se tapissoit là. Ce dragon auoit mainteffois chassé le peuple qui alloit armé contre luy, venoit aux murs de la cité et tuoit par son souffler tous ceulx qu'il trouuoit. Pour laquelle chose le peuple fut contrainct de luy donner chascun jour deux brebis pour apaiser sa forcenerie; car quant il ne les auoit, il assailloit tellement les murs de la cité qu'il corrompoit l'air par son souffler dont plusieurs mouroient. Et lors luy en donnerent tant que les bestes estoient a bien peu faillies, mesmement qu'ils donnoient par sort enfans, filz et filles, si que le sort n'espargnoit nul: mais estoient tous les enfans de ce peuple gastez, si que vne fois il fu eslue ar sort et iuge a bailler

au dit dragon la fille du roy. » Malgré les difficultés que fit le père, la fille du roi fut enfin exposé au dragon. Celui-ci allait se jeter sur la lle quand saînt Georges passa par là. « Et George monta sur son cheual et se arma du signe de la croix, puis assaillit hardiment le dragon qui a l'encontre de luy vint, se recommandant à nostre seigneur, et brandit tellement sa lance qu'il naura le dragon et le gecta a terre, et puis dist a la fille: Gecte luy ta ceinture autour le col, et ne doubte en riens, belle fille. Et quand elle eut ce fait, le dragon la suyuit comme ung tres debonnaire chien. »

Grêle. — Jadis, c'étaient les sorciers et sorcières qui causaient la grêle en jetant une certaine poudre en l'air ou bien en fouettant avec une verge blanche de l'eau contenue dans un baquet ou d'un ruisseau.

Chaque prêtre, assure-t-on, a le pouvoir de conjurer la grêle; il n'a qu'à réciter des prières spéciales qui se trouvent dans son bréviaire. Voici deux oraisons secrètes recueillies dans les environs de Metz. Pour faire cesser la grêle et les tempêtes: *Faites le signe de la croix contre les éclairs, la grêle, la foudre et la tempête; puis, prenez trois pierres de grêle des premières chutes et les jetez au feu au nom de l'adorable Trinité; et ayant dit trois fois l'oraison dominicale, récitez l'évangile de saint Jean, laquelle achevée, il faut faire le signe de la croix contre la nuée et le tonnerre, de tous les côtés; et marquez encore le même signe salutaire sur la terre vers les quatre parties du monde, puis ayant dit trois fois:* « Verbum caro factum est », *on ajoute autant de fois:* « per evangelia dicta fugiat tempestas esta (ista). »

On fait le signe de la croix aux quatre parties du ciel et dit: *Ton trône grand Dieu, est dans le siècle des siècles; la verge de direction est la verge de ton Royaume. Sainte Barbe, saint Simon, priez Dieu pour nous, afin que cette pluie et ces tonnerres soient divisés dans le ciel. Ainsi soit-il.*

On récite ensuite l'évangile de saint Jean: *in principio*, etc., vers les quatre parties du monde.

Grillon. — Le griyot (ou grèyot) est considéré comme un porte-bonheur. Lorsqu'il a établi son logis près de l'âtre, il préserve l'habitation de l'influence des sorciers.

Grimoire. — Avant de commencer son grimoire manuscrit, le futur opérateur (grimancyin) ira à confesse et, pendant trois jours et trois nuits, il se purifiera par la pénitence, le jeûne et l'abstinence. Entre temps, il se préparera une plume d'oie n'ayant jamais servi à l'encre. Il obtiendra celle-ci en faisant bouillir dans un pot de terre vernissé et neuf rempli au trois quarts d'eau de fontaine très pure, deux poignées de fougère coupée la veille de la Saint-Jean, à l'heure de midi. Pour allumer son feu, il prendra du papier vierge et entretiendra la flamme avec des rameaux bien secs et coupés en pleine lune de mars. Après une heure de cuisson, il décantera et ajoutera à la partie clarifiée du liquide 10 onces de noix de galle, 3 onces de couperose verte, deux onces d'alun de roche et la même dose de gomme arabique. Avec cette encre et en se servant de sa plume neuve, l'opérateur tracera soigneusement les *pentacles* réglementaires sur les premier et dernier feuillets de son grimoire. Ces figures magiques opèrent par elles-mêmes, quand on les porte sur soi, « par leur sympathie avec les Intelligences célestes, lient et tiennent en bride les Esprits les plus résolus ». Dès qu'un Esprit aperçoit un pentacle, il est fasciné et n'éprouve aucune difficulté d'obéir en toutes choses à la volonté de l'opérateur, même si le pentacle est en possession de la personne pour laquelle il a été façonné. (Voir: Pentacle).

Avant toute opération, il faut réciter la prière suivante: *O Dieu tout-puissant, Dieu très doux, Dieu très haut et très glorieux, Dieu souverain et juste! O Dieu plein de toute grâce et de clémence, je me jette à vos pieds, moi N..., qui suis un pécheur et rempli d'iniquité; je me présente devant votre majesté, j'implore votre miséricorde et votre bonté. Ne regardez point sur la multitude infinie de mes péchés, puisque vous avez toujours compassion des pénitents. Daignez exaucer mes prières; bénissez, je vous prie, mon opération par votre bonté, votre*

miséricorde et votre vertu toute-puissante. C'est la grâce que je vous demande ✝ au nom du Père, ✝ et de votre Fils qui règne avec vous et ✝ du Saint Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. — L'opérateur récitera ensuite cinq fois l'oraison dominicale et la salutation angélique, puis il exorcisera l'encre, la plume, le parchemin ou papier du grimoire, en disant : « *Je t'exorcise, Esprit immonde, Esprit d'illusion, afin qu'au nom du Dieu tout-puissant tu aies à t'éloigner de cette opération et que, toute ta malice étant éloignée de nous, ces choses que nous exorcisons restent sanctifiées au nom du Père ✝ et du Fils ✝ et du Saint-Esprit ✝, ainsi soit-il, afin que moi N..., par la vertu de ces parfums, je puisse être soutenu de toute la vertu de l'Esprit de Dieu et qu'aucune illusion ne puisse me nuire; ce que je demande par le grand et formidable nom de Dieu: Samhammapho, Samhammaphoras. Amen* ».

Les parfums dont il est question, sont des herbes odoriférantes (lavande, serpolet), des baies de genévrier ou de l'encens que l'on faisait brûler dans le feu. Mais, avant de s'en servir, il fallait les exorciser en récitant la prière: « ✝ *Dieu d'Abraham,* ✝ *Dieu d'Isaac,* ✝ *Dieu de Jacob, bénissez cette créature N..., qu'elle redouble la force et vertu de ses odeurs, afin qu'elle puisse contenir les Esprits que je dois évoquer par la perfection de mon ouvrage et de mon désir; je vous le demande par votre Fils, notre Rédempteur qui vit et règne avec vous dans l'unité du Saint-Esprit par tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il* ».

Pour exorciser le feu qui servait à brûler les parfums, on mettait les charbons ardents dans un réchaud, et disait: « *Je t'exorcise, créature du feu, par celui qui a fait et créé toute chose, afin que tout fantôme qui pourrait me nuire, s'éloigne de toi. Amen* ».

Le parchemin ou papier à utiliser pour les deux pentacles devait être préalablement placé sur la pierre sépulcrale de l'autel, sous les nappes, et le prêtre devait y avoir dit la sainte messe.

L'opérateur portera sur lui son grimoire recouvert de peau et enfermé dans une pochette de cuir, car ce livre doit toujours être dérobé à la vue de regards indiscrets. Le cas échéant, on le cachera en un lieu secret. Dans un procès de sorcellerie, il est dit qu'un berger de Vezon cachait son grimoire dans le tronc d'un saule.

Grenouille. — Les anciens Gorziens affirmaient que les habitants de Vionville étaient jadis obligés de fournir chaque soir des hommes de corvée pour venir battre les eaux du Vivier situé à la tête du moulin de Gorze. afin d'empêcher les grenouilles de coasser, et favoriser ainsi le repos des moines.

A Failly-lès-Metz, il y avait autrefois dans la partie basse du village, appelée *En Cheus*, un château défendu par de larges fossés dont l'eau fourmillait de grenouilles. Le coassement continuel des batraciens troublant le sommeil du châtelain, celui-ci ordonna que tous les soirs, les jeunes hommes de la localité eussent à se présenter aux bords des fossés, chacun armé d'un bâton avec un torchon au bout, et à battre l'eau jusqu'au matin suivant. Mais cette « tradition » que l'on retrouve en France à peu près partout où il y eut château ou abbaye, semble bien la généralisation apocryphe d'un fait exceptionnel ou même imaginaire.

Dans le Pays Messin, non seulement les grenouilles constituent un mets délicat réservé aux malades et aux convalescents, mais il fut un temps où elles servaient de régal aux ouvriers d'usine et de manufactures, aux petits bourgeois et à nombre de nos campagnards. Les uns s'approvisionnaient au marché de Metz, les autres allaient eux-mêmes à la pêche aux grenouilles, nuitamment et armés de lanternes et de longs râteaux. Assez fréquemment on trouve parmi les grenouilles une espèce de crapaud à pied palmés, dit de Rœsel.

Les grenouilles accommodées au gratin à la mode de Boulay (Moselle), donnent un plat excellent. En voici la recette d'après Auricoste de Lazarque:

« Préparez dans une assiette creuse de la mie de pain blanc bien effritée; mélangez-y des échalotes et du persil hachés fin; assaisonnez de sel et de poivre.

« Vous avez préparé les cuisses de grenouilles en les nouant et en coupant l'extrémité des pattes. Roulez-les dans la mie de pain de façon à leur en faire une espèce de robe — un peu déchirée.

Ayez un plat creux allant au feu, mettez un peu de beurre dans le fond et rangez-y vos grenouilles; garnissez les intervalles avec le reste de la mie de pain et quelques morceaux de beurre. Saupoudrez de sel et de poivre et faites cuire au four du fourneau, ou mieux au four de campagne. »

Grossesse. — La femme enceinte est impure. Cependant, son état inspire à tous un sympathique respect. Elle vaque à ses travaux du ménage jusqu'à l'accouchement, mais il lui est interdit de porter de lourdes charges pendant les trois premiers mois de sa grossesse. Durant ce temps, elle évitera également de se faire cahoter sur une voiture sans ressorts et ne risquera point de faire une chute. Les travaux pénibles recommandés pendant les dernières semaines de la gestation ont un but: on veut obtenir que l'enfant *descende et décolle bien.*

La future mère fuira les grandes émotions, les occasions qui pourraient causer une frayeur subite, une impression d'horreur; le physique ou le caractère de l'enfant en pâtiraient. On se raconte à ce sujet d'innombrables exemples. Pour ces raisons, toute femme enceinte sortira le moins possible de chez elle, ne quittera jamais sa demeure depuis le coucher du soleil jusqu'à l'aurore. La nuit n'est-elle pas propice aux esprits des ténèbres, aux fantômes, aux revenants, aux sorciers et sorcières rôdant aux alentours des habitations, métamorphosés en hibou, chat, chauve-souris, etc.?

Une autre raison doit retenir la future mère à la maison: l'*envie*, disons mieux: les envies, les désirs souvent étranges qu'ont les femmes grosses et qui peuvent les entraîner à des actes condamnés par la loi. Généralement on tâche de réaliser ces envies et, au cas d'impossibilité de le faire, il faut accompagner le refus de tous les ménagements imaginables.

Donc, une femme enceinte quittera son logis le moins possible; ne touchera pas au rouet; évitera le croisement de routes; ne boira pas dans une tasse ou dans un verre *écaillés*, c'est-à-dire fendus et ébréchés, afin que l'enfant n'eût pas de *bec de lièvre* ou de *gueule de loup;* elle ne passera pas sous les cordes à pendre le linge ni pardessus un cordeau, n'enjambera pas un timon de voiture ni une charrue, car le cordon ombilical de l'enfant se nouerait ou s'enroulerait autour de son cou et l'étranglerait; pour la même raison, le mari n'enjambera jamais le corps de sa femme par exemple en allant se coucher ou en quittant le lit conjugal. La femme enceinte ne doit pas regarder la lune afin d'éviter que son enfant devienne lunatique ou somnambule. Si elle jurait, blasphémait ou proférait des paroles de malédiction, l'enfant deviendrait un monstre. Après avoir achevé la lessive, elle aura soin de vider le cuveau et de le rouler hors de la chambre, ce qui empêchera la parturiente de souffrir inutilement et facilitera l'accouchement. La femme grosse n'acceptera pas l'honneur d'être marraine, car autrement elle se vouerait ou vouerait son bébé à une mort prochaine. Elle ne regardera pas un cadavre, ni un lièvre, ni une personne contrefaite, vilaine, etc. Par contre elle sera gaie, enjouée et se fera toujours *du bon sang.*

On reconnaît un début de grossesse aux signes suivants. suppression ou retard des règles, baillements fréquents, malaises au lever et dans la matinée, changement de la couleur du visage, sensation de froid et de pesanteur dans les reins, nausées et vomissements, lassitude générale, soif exagérée; les cuisses deviennent plus flasques, les pieds enflent, sur le front peuvent apparaître des taches pigmentaires.

Anciennement, on faisait le diagnostic de la grossesse de la manière suivante: Au fond d'un vase contenant de l'urine de la femme on mettait une clef et attendait 5 à 6 heures. Puis on enlevait la clef avec précaution et, si un sédiment s'était formé et dessinait au fond du vase les contours de la clef, c'était la preuve évidente d'une grossesse.

Une femme enceinte dont le ventre s'arrondit, surtout du côté droit, dont le sein droit est plus volumineux que

le gauche, dont le colostrum est plus épais, enfantera un garçon.

Les taches pigmentées sur le front d'une future mère (on l'a dit *tèvelaye*) sont un signe qu'elle mettra une fille au monde.

Une femme ressent-elle pendant les trois premiers mois de sa grossesse des douleurs abdominales et lombaires, elle accouchera d'une fille. Il en sera de même, si elle prend l'habitude de se mettre en marche en partant du pied droit. On prétend qu'un fœtus du sexe féminin est ordinairement placé contre la paroi gauche de l'utérus, « ce qui correspond au cœur de la mère ».

Gueule (Trou de la-). — Dans les rochers recouverts de la forêt dite le Bois-du-Prince, à Gorze, on aperçoit une fissure appelée le *Trou de la Gueule*. Celui qui ose jeter une pierre dans la profondeur de cette anfractuosité ne reste pas impuni. Le *Trou de la Gueule* se venge et l'imprudent ne tarde pas d'éprouver des sensations de malaise, pouvant aller jusqu'à une vraie syncope. Dans son histoire de l'ancienne ville de Gorze, Nimsgern cite le cas d'un jeune homme tombé malade en jetant une pierre sur le bord du trou. « Il est de fait — écrit cet auteur — que lorsqu'on jette des pierres dans ses profondeurs, le bruit qu'elles font en rebondissant d'aspérité en aspérité produit sur le cerveau une sensation semblable à celle que l'on éprouve en plongeant le regard dans un puits profond ou d'une haute tour. » Ou bien, dans sa chute, la pierre ne chasserait-elle pas à la surface des gaz toxiques accumulés dans la cavité du *Trou de la Gueule ?*

Guèye. — Ce jeu enfantin est tombé en désuétude. *Guèye* est synonyme de *bique*. Du reste, on trouve les deux appellations.

Les joueurs coupaient une tige rameuse et en façonnaient une sorte de trépied, *lè guèye*. Placés à 4 à 5 mètres de cette *chèvre*, ils lançaient chacun un bâtonnet dit *brichate* dans la direction du trépied, afin de le renverser.

Guèyïn. — On met égoutter du lait caillé dans une forme ronde de bois (*hhenon*) revêtue intérieurement d'un linge à travers lequel s'écoule le petit lait. Au bout de quelques jours. quand le fromage est suffisamment sec, on enlève le linge et on couvre sa face supérieure de sel et de poivre; puis on le renverse sur une claie, on sale et on poivre l'autre face ainsi que les côtés. On le met ensuite à sécher sur le lattis (*hhieulatte*) qui pend au plafond de la chambre. Si on le mange dans cet état, il prend le nom significatif de *trang'nat* (du verbe: étrangler).

Quand il est bien sec, au bout de 15 à 20 jours, on le range avec ses camarades, tous ensemble dans des pots de grès, ou enveloppés de paille d'avoine et déposés dans un cuveau ou un endroit obscur et sans air ; quelques ménagères le suspendent simplement recouvert d'un linge dans l'étable, au-dessus de la tête des vaches, pour qu'ils reçoivent leur chaude haleine.

Le *trang'nat* ne tarde pas à passer et à prendre une consistance crémeuse et une couleur jaunâtre; il change alors de nom et devient *guèyïn*.

Aux environs de Metz, les *guèyïns* sont appelés beefsteaks de Failly, parce que les habitants de ce village apportaient toutes les semaines des *guèyïns* au marché de la Cité.

Guyéte. — Jeu. La *guyéte* est une pierre oblongue que l'on place debout sur une pierre plate. Chaque joueur tient en main un galet, se poste à 5-6 pas de la *guyéte*, et lance, à tour de rôle, le galet dans la direction de la guyéte, en criant: pèsse pus! (passe plus!). Celui qui réussit à renverser la *guyéte* le plus grand nombre de fois, est proclamé vainqueur. Ceux qui *passaient*, c'est-à-dire ne réussissaient pas, devaient donner un gage.

H

Hâle. — L'action du hâle qui souffle en mars-avril et des rayons plus ardents du soleil du printemps a pour effet de dessécher la peau et de brunir le teint.

Autrefois, les filles de nos campagnes, pour ne pas être trop *hèlèyes*, embrassaient à l'improviste les jeunes gens qu'elles rencontraient sur leur chemin et s'écriaient: *Peut mâle, prends m'hâle !* (vilain mâle, prends mon hâle). Naturellement le garçon prenait sa revanche et répliquait en rendant le baiser: *Peute femèle, je m'dèhèle* (vilaine femelle, je me dehâle).

Cette coutume n'empêchait pas les coquettes de village de faire usage de remèdes plus efficaces encore, afin de ne pas avoir trop à souffrir du hâle. Les unes se lavaient le visage avec du jus de grappes de raisin vert pilées avec du sel et cuites sous la cendre. Les autres s'enduisaient la peau de blanc d'œuf battu en neige, le laissaient bien sécher et se lavaient ensuite avec de l'eau bouillie tiède.

Haleine fétide. — On comprend que les jeunes gens et les jeunes filles qui ont une mauvaise haleine aient tout intérêt à se débarrasser de ce mal gênant. Voici les moyens employés anciennement: lavages fréquents de la bouche avec des infusés de rue, de verveine, de feuilles de noyer; mâcher des pommes acides, des carottes, des cerises aigres, des feuilles d'aspérule, des clous de girofle, des feuilles d'oseille, de menthe.

Halwége. — Cette coutume a disparu il y a environ 60 à 80 ans. M. Léon Maujean l'a encore trouvée, vers 1880, dans le Pays-Haut, où elle portait le nom de *holmèye, homelinage, hunage.* A Chicourt, on employait l'infinitif: *hawler*, dans le Saulnois M. E. Kiffer a publié une étude bien faite de cet usage dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie lorlaine.*

Déjà avant 1870, la coutume ne se pratiquait guère plus dans la contrée du Haut-Chemin ni dans la vallée de la Seille. Dans la Nied, elle était devenue un simple amusement auquel se livrait la jeunesse des deux sexes pendant le mois de mai, à l'occasion de la fenaison et de la moisson. Dans son petit poème sur la fenaison, Estre a décrit l'usage. Nous lisons dans l'*Ermonèk lourain* de 1877:

En déyeu des fauchou, les bâcelles en-
[lâhhiaye
Répande lés andain, quâ lè piate Bibi,
Don m'hô lè pu riâte et lè pu enfohh-
[naye,
Rôye: — Faut haloueu Joujou l'Padi!
Come eune pieume an l'enleufe et, mau-
[gré sés boyâye,
An l' gangueye i fau veur!
Dezo li en rian pèsse lè bandriaye
Et pu su lo dârien, pîn! an lo laihhe
[cheûr . . .

Traduction littérale:

En derrière des faucheurs, les filles en-
[lacées
Répandent les andains, quand la petite
[Barbe,
Du tas [nombre] la plus rieuse et la
[plus forcenée
Crie: — Faut halwer Joseph le Pardi!
(Sobriquet des habitants de Vittoncourt)
Comme une plume en l'enlève et malgré
[ses cris,
On le balance, il faut voir!
Dessous lui en riant passe la bande
Et puis sur le derrière, pan! on le laisse
[choir.

Anciennement le *halwège* n'avait lieu qu'à l'occasion du premier mai. le

jour même ou pendant les jours suivants. Les garçons se groupaient en bandes de trois et épiaient les filles qu'ils avaient choisies pour être *halwèyes*. Quand l'une d'elles s'obstinait à rester chez elle pour échapper au *halwège*, le groupe pénétrait dans l'habitation. Ils procédaient ainsi: un garçon saisissait la fille en dessous des bras, le deuxième la prenait par le bas des jambes, et tous deux la soulevaient horizontalement le plus haut possible. Autour de cette arche improvisée, le troisième jeune homme faisait trois tours en sautillant (*i fèyeut lo jau*, il faisait le coq), puis, à trois reprises, il passait dessous la fille en lui imprimant une forte secousse contre le bas des reins ou en lui donnant une bonne tape sur le haut d'une cuisse. Nous avons vu, plus haut que, dans les environs de Rémilly, on laissait choir à terre la personne *halwée*. Parfois, lorsque les garçons se trouvaient placés près d'un mur ou d'un arbre, ils s'en rapprochaient tout en balançant le corps de la fille et finissait le *halwaye* en s'arrangeant de sorte que le postérieur de la fille viennent heurter l'arbre ou le mur.

Le rite du *halwège* accompli, les garçons embrassaient leur victime. Il nous semble qu'anciennement cette coutume visait particulièrement les fiancées de l'année, les *vausenates*, et c'était alors le fiancé ou *vausenat* qui se réservait de *halwer* sa future épouse.

On refusait la coutume aux filles volages. Dans le Pays-Haut, on prétendait que la tradition avait le but de préserver les filles contre les maux de reins si redoutés pendant la fenaison et la moisson.

Peut-être les ancêtres pensaient-ils à d'autres maux de reins et le rite magique devait-il empêcher les futures femmes « d'accoucher par les reins », ce qui rend l'accouchement plus laborieux et douloureux? En tous cas, le *holwége* ou la *holmée* doivent être en rapport avec les futures fonctions de l'appareil génital après le mariage.

Comme tout les usages qui perdent leur signification première, le *holwége* était devenu un amusement des deux sexes. A Metz, les enfants saisissaient un camarade par les jambes et les épaules, le balançaient horizontale ment et le laissaient tomber brusquement comme dans la coutume de la Nied.

Haquenée. — C'était le nom donné à la manière de lever, à Metz, le droit de graisse. Chaque boucher devait payer à l'abbaye de Saint-Arnould une redevance annuelle de quatre deniers de viande de bœuf et deux deniers de chair de mouton; les faiseurs de graisse payaient chacun une livre de graisse, et les revendeurs de graisse devaient une demi-livre chacun.

Tous les ans, le couvent chargeait un novice de lever ce droit, dit de Charlemagne. Il portait une grande chape rouge qui fait aujourd'hui partie du trésor de la Cathédrale et s'appelle le manteau de Charlemagne. A la grande joie des habitants de la Cité, ce novice montait une haquenée, la tête tournée vers la queue qu'il tenait par la main. Le cavalier parcourait ainsi les rues de la ville et percevait les redevances. « Cet usage s'observa très exactement tant que l'abbaye de Saint-Arnould ne fut pas en commende; mais depuis cette époque le droit de graisse étant tombé dans le lot de l'abbé commendataire, les Religieux ne voulurent plus fournir de novice pour monter la Haquenée. L'abbé, pour ne pas perdre son droit, imagina de faire habiller en Bénédictin le premier venu qui voudrait bien se prêter à cette ridicule mascarade, et la promenade de la Haquenée continua d'avoir lieu, à la grande satisfaction de toute la populace. Ce ne fut qu'en 1760 qu'un Chandelier refusant de payer le droit de graisse, le Corps intervint; il disait que ce n'était pas un portefaix, mais un novice qui devait percevoir le droit. Les Chandeliers disaient qu'ils n'avaient anciennement payé leur droit de graisse que pour avoir la liberté d'étaler leurs marchandises à la Foire qui se tenait dans le faubourg où l'abbaye était située avant le siège de Metz (1552). Par arrêt de la cour du 15 janvier 1767 les Chandeliers ont été déchargés de ce droit dont on ne leur représentait aucun titre constitutif. Les bouchers n'ont pas jugé à propos de suivre moyennant quatre deniers, suivant une sentence du 29 novembre 1629, que l'abbé leur doit un déjeuner ou 18 livres, ils ont continué

de venir au Cloître de Saint-Arnould faire la cérémonie du Watillon. » (*Affiches des Evêchés de Lorraine*, 1779, n° 5).

Haute-Chasse. — Jadis, les roches de la Frasse (1) entre Dornot et Novéant-sur-Moselle, étaient hantées.

M. A. Bellard a retrouvé sur la hauteur les fragments d'un antique dolmen, et dans les roches une grotte préhistorique contenant entre autres vestiges les restes de deux crânes, dont un, celui d'un homme adulte, en bon état de conservation.

Une légende aujourd'hui oubliée faisait de la Frasse la demeure d'une Dame malheureuse qui, à certaines époques de l'année exhalait ses plaintes et ses souffrances. C'est au-dessus des rochers de la Frasse que l'on pouvait voir passer le Grand-Veneur, un spectre gigantesque à barbe rousse, vêtu d'un habit rouge, de culottes noires, la tête couverte d'un énorme chapeau garni de feuilles de chêne. De son vivant ce nemrod préférait aller à la chasse au lieu d'assister à la messe du dimanche. Et comme il avait le terrible défaut de jurer et de blasphémer sans cesse, l'Eternel l'a condamné à la Haute-chasse, c'est-à-dire à conduire les chasseurs trépassés qui ont suivi son vilain exemple. Pendant les nuits lugubres de novembre et des Avents avec leurs pluies battantes et leurs tempêtes, le Grand-Veneur passe, tenant dans une main un fouet énorme; il sonne le cor et une meute considérable le suit avec des chasseurs et des traqueurs criant pêle-mêle: Holà là! Tayaut! Tayaut! au bois! La Haute-chasse passe comme une trombe, accompagnée de mugissements et d'aboiements terribles. En tel moment, le spectateur doit se coucher à terre et ne pas bouger, car il serait enlevé dans les airs. Les villageois se hâtent de fermer les fenêtres et les volets, dès qu'ils entendent le vacarme infernal des spectres chasseurs, afin de ne pas être blessés par des éclats de bois, par des cailloux ou des ossements dont l'air est rempli.

(1) C'est pour nous confirmer à la tradition locale, qui prononce et écrit *la Frasse* ou *les Frasses*, que nous nous écartons de l'orthographe des topographes officiels: la *Phraze*.

A Metz, le Grand-Veneur avait coutume de venir se reposer quelques instants, à l'heure de minuit, sur la place Saint-Louis, près de la *pierre bourderesse*.

Hémoptysie. — Frictions de la poitrine avec de l'eau glacée. Tisanes de bourse à pasteur, de haut-plantain, de prêle, de fleurs de pulmonaire, un verre de suc d'ortie blanche, gelée de coings. (Voir: *Hémorragie* n°s 3, 5, 6, 7).

Hémorragie (voir : nez). — *Remèdes secrets.* 1° Dire trois fois le Notre Père jusqu'aux mots: *comme au ciel.* On s'arrête ici chaque fois et souffle sur la plaie en faisant le signe de la croix avec la tête.

2° Former avec un fil un angle ouvert du côté du soleil, placer entre les deux branches de l'angle un petit morceau de bois (le malade) et dire:

D'où ce que tu viens, je te tiens;
Je t'envoie par ce chemin
D'où ce que tu viens.

Le malade doit réciter 5 *Pater* et 5 *Ave* en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur.

3° Cueillir un brin d'herbe, le couper en deux, en faire une croix que l'on tient sur la plaie en disant:

O herbe qui a été ni plantée ni semée
Arrête le sang et guéris la plaie
Il le faut au nom de Notre-Seigneur.

4° Cueillir un brin d'herbe, le broyer entre les doigts et l'appliquer sur la plaie en disant:

†. *Herbe que Dieu a créée*
Sans planter ni semer.
†. *Puisses-tu arrêter le sang*
†. *De cette plaie qui coule!*

5° *En pèssant dans lo v'lège*
J'a vu de l'owe et don sang
J'a lèhhiè coler l'owe
Et j'a fat érèter lo sang.
[† † † (3 *Pater* et *Ave*).

En passant dans cette maison
J'ai vu couler de l'eau et du sang.
J'ai laissé couler l'eau tout le long
Et j'ai arrêté le sang. † † †

6° Placer sur le dos de l'habit ou de la chemise de la personne qui saigne deux fétus de paille en forme de croix, sans que le malade s'en aperçoive, et prononcer la formule précédente, ou

bien laisser couler le sang sur les deux fétus posés en croix.

7° Prendre un fil rouge et le rouler fermement autour du petit doigt du malade — autour du gauche si la plaie se trouve sur une partie gauche du corps et vice-versa.

Hémorroïdes. — Manger souvent des épinards et prendre régulièrement des tisanes de rhubarbe, de feuilles de fraisier récoltées pendant le mois de mai. Contre les douleurs hémorroïdales: cataplasmes de feuilles de bouillon-blanc cuites dans du lait, de cerfeuil, de ronce, de joubarbe, de bardane, de poireaux cuits. Onguents: suc de morelle mélangé avec du beurre frais; suc de linaire et saindoux; mélange de feuilles de sureau hachées et d'huile; poudre fine du sabot d'un cheval mélangée avec un peu de beurre. Compresses d'eau de forge des maréchaux suivies, au bout d'une heure, de l'application d'un linge brûlé.

Celui qui trouve une galle sur le cirse des champs et la porte sur lui dans un sachet, est préservé des hémorroïdes et en guérit.

Remède magique: 1° Repoussez les hémorroïdes trois fois avec le doigt du milieu de la main droite, disant chaque fois: *Broka braquet, que Dieu m'a fait. Je ne les ai plus de par Jésus. Au nom du Père † et du Fils † et du Saint Esprit. Amen.*

2° Prendre un peu de salive au bout du médius de la main droite, toucher les hémorroïdes en disant:

Branche, va-t-en, Dieu te maudit
N..., sois guéri
Au nom du Père †, et du Fils †
et du Saint-Esprit †.

On fait une neuvaine de prières, récitant, le premier jour: 9 *Pater* et *Ave;* le deuxième jour: 8 *Pater* et *Ave*, et ainsi en diminuant chaque jour d'un *Pater* et *Ave.*

Hérimande (p'ter à —). — Celuiqui veut être porté *è Hérimande*, c'est-à-dire sur le dos de queiqu'un, enlace le cou du compagnon et s'accroche avec ses jambes à la taille du porteur. Celui-ci joint les mains devant lui, sur le ventre, de sorte que les jarrets de l'autre viennent se poser sur les avant-bras du porteur. Ou bien ce dernier joint les mains derrière lui et soutient le postérieur de celui qu'il porte.

En portant un enfant *è hérimande*, on chantait:

E lè pou chirote,
Po olé vudé les chiotes.

Et pour finir on s'écriait :
Tu cul gravé !

Hernie. — Le populaire distingue : la *rompure* (pointe de hernie), la *descente* (hernie scrotale ou vulvaire), et la *hernie* proprement dite (aiguë, inguinale ou crurale).

On croit généralement que l'homme qui s'est fait *tailler* deux hernies ne peut plus engendrer.

Remèdes contre la *rompure:* cataplasmes de fleurs de mauve, ou de racine de grande consoude ou de sureau; compresses d'eau de forge des maréchaux; boire, pendant trois fois six jours, du vin blanc dans lequel on a délayé de la poudre de limaces rouges séchées.

Pour faire rentrer une hernie étranglée, on place le malade le tronc penché en arrière, les genoux pliés et les cuisses rapprochées du ventre; puis on applique des linges bien chauds sur l'abdomen et la hernie. Si ce remède reste inefficace, on a recours au rebouteur ou au docteur.

Contre la hernie scrotale de l'enfant: broyer de la racine verte de fougère commune dans un peu de saindoux et appliquer sur la hernie.

On croyait pouvoir empêcher une *descente* de progresser en faisant prendre, chaque deux jours, une infusion d'arum ou un décocté de racine de grande consoude.

Pour guérir un enfant hernieux, il fallait fendre, au milieu et assez près des racines, le tronc d'un jeune chêne vigoureux, la nuit de la Saint-Jean; le corps de l'enfant était passé à travers de la fente suffisamment élargie et, cette opération terminée, on rapprochait les bords de la fente moyennant une ligature bien serrée. Si la fente disparaissait après quelques mois, la guérison de la hernie était assurée.

Un autre procédé consistait à creuser un trou sous une grosse racine d'un noyer et d'y passer le corps de l'enfant hernieux.

Hêtre. — Quand le hêtre commence à fleurir, il est grandement temps de planter *aux* pommes de terre.

Heure. — Il est préférable de commencer un travail, d'entreprendre un voyage à une heure paire. Les heures impaires sont nettement néfastes depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever.

Les parturientes redoutaient l'heure avant minuit.

Hippolyte (Saint-). 22 août. — Il était défendu de se purger le jour de la Saint-Hippolyte.

Hirondelle. — Elle préserve de la foudre et porte bonheur à la maison qu'elle a choisie pour y bâtir son nid. Celui qui tue une hirondelle deviendra victime d'un malheur.

On dit que les hirondelles arrivent pour le jour de l'Annonciation (25 mars), et quittent le pays le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge.

Hhofiat. — Le *hhofiat* (soufflet) qui sert à attiser le feu est aussi appelé *kénon* parce qu'il est fait d'un canon

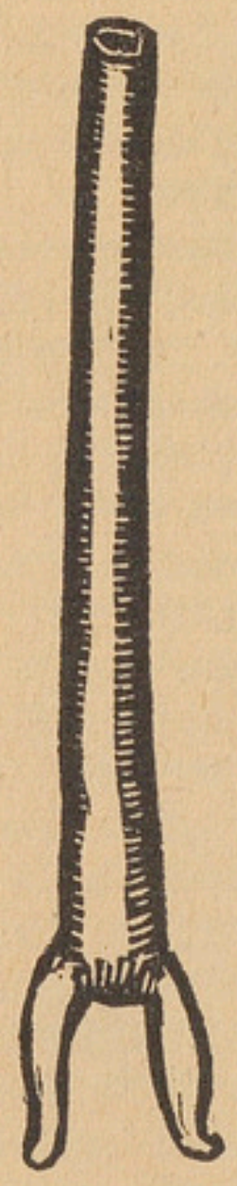

Hhofiat

de fusil. Une courte tige de fer est soudée de chaque côté de la culasse, de manière à former une fourche parfois lyrée. Il existe des soufflets dont l'extrémité de la culasse a été sciée ou fendue sur une longueur d'environ 15 cm.; les deux bouts sont écartés, et le forgeron leur a donné la forme susindiquée.

On pose la fourche du soufflet contre le sol, à proximité du feu; la fourche empêche les cendres de pénétrer dans le *canon* et de le boucher.

Il était défendu aux nouveaux mariés d'acheter un *hhofiat*. Celui-ci devait leur être donné par les parents ou les beaux-parents.

Hiver. —

L'uver lo pus freud
Ç'ot le çu que prend deva les Reus.

(L'hiver le plus froid
c'est celui qui prend vers les Rois (Epi-
[phanie).

***

L'uver s'en vyint sus l'vent d'Erdinnes.

(L'hiver s'en vient sur le vent d'Ardennes).

***

A la Saint-Paul,
L'hiver s'en va et se recolle.

***

Quand l'hiver va droit son chemin,
Il se montre à la Saint-Martin;
Quand il est un peu en retard,
A la Saint-Clément on doit le voir;
Souvent on le voit entrer
Sur le jour de la Saint-André;
Mais s'il vient encore plus tard
On l'aura encore en mai.

***

Hiver trop beau,
Eté sans eau.

L'hiver sera rigoureux quand les souris s'enfoncent profondément en terre, quand le chêne conserve longtemps ses feuilles, quand il y a abondance de noix, de glands, de fruits d'aubépine et d'églantier, de fruits à noyaux; quand le lièvre à un poil épais; quand les pelures d'oignons et les coquilles de noix sont épaisses.

Quand les grenouilles se retirent dans les trous d'eau, c'est que le froid approche.

Quand on aperçoit, en octobre, les oies sauvages; quand on les voit, en janvier, volant du Midi au Nord, l'hiver sera clément.

Amusements pendant l'hiver. — Le *bonhomme de neige* (à Metz) appelé en patois: *l'ome de nave;*

2. Grands et petits s'amusent à se bombarder de *gourés de nave*, boules de neige.

3. Le traîneau primitif fait de quelques planches, a le nom de *hhauyate.*

4. L'amusement le plus recherché est la *hhauyèsse* (glissade) sur un sentier de glace. On la pratiquait de différentes manières:

a) La *hhauyèsse* proprement dite, la simple glissade, consiste à glisser debout, en se servant des bras pour balancier.

b) *La hauyèsse è lè bixe ou bique* exige que le glisseur lève une jambe et fasse un petit saut pendant la glissade.

c) *La hauyèsse è l'andrichon* réclame un véritable tour d'adresse. Le glisseur doit soulever la pointe des sabots ou des souliers, glisser sur les talons seulement. Pour maintenir l'équilibre et ne pas choir à la renverse, le corps doit être courbé en avant et les bras tendus de même.

d) Pour la *hhauyèsse an creupson*, le glisseur se met à croupeton pendant la glissade.

e) La *hhauyèsse è lè poussaye.* — Le glisseur prend son élan, rejoint un camarade qui se tient debout ou à croupeton et le pousse devant lui.

f) La *hhauyèsse è lè covate.* — A passe en glissant à proximité de B qui est accroupi et lui tend les bras B. saisit A et tous les deux viennent à tourner en rond.

g) La *hhauyèsse è lè piate Niniche.* — Un enfant assis sur ses talons se fait traîner par un autre qui marche devant le premier en le tenant par les mains ou par une corde.

Holmée voir *Halwége.*

Homme au sac. — Voir: *Craqueuhhe.* — C'est à Saint-Julien-lès-Metz, un méchant personnage imaginaire qui voyage la nuit, arrête et punit les enfants attardés dans les champs ou sur les chemins, et les fourre dans un grand sac qu'il porte sur l'épaule. A Destry, on lui a donné le nom de *Nathan;* au sud de Metz, celui de *peut' homme* (vilain homme).

Hoquet. — Chez les enfants, le hoquet est considéré comme un signe de croissance et de future richesse. Pour faire passer le hoquet, on employait divers moyens: Effrayer la personne atteinte; les enfants récitent: *j'ai l'hoquet, Dieu l'a fait. Doux Jésus, je n'lai plus;* prendre une copieuse prise de tabac, afin de provoquer un bon éternuement; tenir les mains assez longtemps dans l'eau bien chaude; faire les mouvements de la mastication, sans respirer, et garder la bouche entr'ouverte; avaler une cuillerée de vinaigre; avaler deux ou trois grains de sel de cuisine; lever une chaise à la hauteur du front et renouveler l'opération 5 à 6 fois; aspirer de l'eau froide avec un petit linge ou un chalumeau de paille, et avaler très lentement. Prendre une gorgée d'eau fraiche et l'avaler en neuf fois; passer le hoquet à une autre personne, en récitant d'une haleine le *Pater noster;* enfoncer les extrémités des petits doigts le plus profondément possible dans le canal auditif et avaler à petites gorgées de l'eau froide.

Dire sept fois sans respirer :

I bé grous gras bwin brès (un beau gros gras bon brès); ou bien: Eune grousse cohhe poye frisse dans lè cote don prête (une grosse courte poule frite dans la soutane du curé).

Horloge. — Les plus anciennes *relouges* venaient de la Forêt-Noire, importées par des marchands ambulants. Le cadran est orné de fleurs peintes à la main, le mouvement d'horlogerie est de bois. Puis apparaissent les horloges avec leurs *boîtes;* le mécanisme est en laiton. Sur le cadran d'étain il n'y a qu'une aiguille pour marquer les heures et les fractions; et il faut remonter les poids toutes les 24 heures. Ensuite viennent les horloges à deux aiguilles, avec sonnerie marquant les heures, les demi-heures, à réveil, enfin la triple sonnerie et le cadran de fayence. Les plus récentes horloges de

fabrication messine sortaient des ateliers de Boislaudon et de Villeumier.

Au décès d'un membre de la famille, on arrête l'horloge.



Horloge de la Forêt Noire

Hubert (Saint-). — Le jour du 3 novembre, chaque famille de Langatte apportait à l'église une corbeille contenant du blé, de l'avoine, du pain et un peu de sel que le curé de l'endroit bénissait. Ces choses étaient partagées entre les membres de la famille et les animaux domestiques. Le même usage existait à Pontigny (18 km. au N.-E. de Metz) où la chapelle du château était devenue un lieu de pèlerinage très fréquenté. Pendant la messe solennelle chantée en l'honneur de saint Hubert, le prêtre bénissait des corbeilles remplies d'avoine et de pain. Chaque ménage apportait sa corbeille et, après l'office divin, la maîtresse de la maison distribuait à tous les animaux domestiques soit un peu d'avoine, soit du pain bénits. Chaque personne prenait une bouchée de ce pain qui devait la préserver de la rage. Ce qui restait était soigneusement conservé jusqu'au jour de la fête suivante, et trouvait au besoin son emploi. Devant la chapelle, des marchands ambulants vendaient des petits pains et des objets de piété. Après la tourmente révolutionnaire, la chapelle menaçant ruine, les habitants de Pontigny transportèrent la statue du saint à l'église de Condé, et depuis, tous les ans, ils y font célébrer une messe votive.

A Kalembourg, à 45 km. N.-E. de Metz, la coutume de la bénédiction du pain, du sel et de l'avoine est encore pratiquée avant la messe célébrée en l'honneur de saint Hubert. Les habitants ont soin d'emporter chez eux de l'eau bénite pour la circonstance. Il est d'usage de verser un peu de cette eau sur l'avoine que l'on donne à manger aux chevaux et aux porcs, même de verser de l'eau bénite dans les puits.

Le culte de l'apôtre des Ardennes a dû être fort répandu dans tout le pays de Metz. Une vingtaine de chapelles ou d'églises au moins ont saint Hubert pour patron; nous trouvons le saint représenté sur des vitraux de la cathédrale, des églises de Liéhon, d'Ennery, etc.... Les peintures murales de plusieurs églises, des bas-reliefs et de nombreuses croix monumentales nous montrent le saint en costume de chasseur. Il y a une centaine d'années, ces *Croix de Saint-Hubert* se remarquaient surtout au bord des chemins de la vallée de la Caner; on y voyait presque toujours le saint représenté en équipage de chasse.

Dans plusieurs villages existaient des confréries de Saint-Hubert, par exemple à Scy. Jusqu'en 1893, les habitants de ce village pratiquaient une intéressante coutume populaire. A l'occasion d'un baptême, un enfant de chœur se rendait dans la demeure du nouveau-né, portant une hampe surmontée d'une torche à laquelle était attachée une sorte de médaille ovale et bombée. Sur le côté convexe de cet emblême on voyait saint Hubert chassant dans un paysage boisé; la partie concave portait l'inscription: « Confrérie de Saint-Hubert, érigée à Scy en 1763. » L'enfant de chœur allumait le fanal et se rendait à l'église à la tête du cortège composé de la matrone ou sage-femme

avec le nouveau-né, du parrain, de la marraine et de leur suite. (Revue *L'Austrasie*, 1905).

Saint Hïmbé n'était pas seulement invoqué contre la rage, mais aussi comme protecteur contre les maléfices dont le chasseur peut être victime (balle ensorcelée, sanglier ou lièvre sorciers, etc...). Cette croyance se trouve déjà énoncée dans la prière suivante empruntée au manuscrit du maître-échevin de Metz, Philippe Desch (15e siècle):

Sire sain Humbert, de Dieu amis
Et de lygnie aussy gentis,
A ton viuant l'ait demontreit,
Car la chesse tu ait ameit
De chien por aller en bockaige
Chassier a tout beste sauaige,
Tu y alloie sen mal panssier
Et por pechiel obliez.
Por toy en bien mieux conuertis
Te fut motrez lo crussifilz.
Dessus vng cerffe que tu chasoie,
Pour ceu laixait mondaine voie
Et pues te mys a Dieu seruis
Tant que esuesque tu fus ellis.
Par tez merite t'ay Dieu donnez
Que gens et beste tu pues sauer
De la maledie enragie
Sen en faire longue atergie.
Aussy, sire, tu est puissant
De l'anemin chessier briefment
Qui est on corps de creature:
Partant, chier sire, d'autans se pure
Vien je a toy tres humblement
Prier de ceur deuetement,
Que m'ame et cor vuelle sauer
De celle malladie amere
Et aussy tous mes bons amis
Deffant aussi de ll'anemin.
Encor te prie je humblement
Que tout foy que sus a chan,
Moy et mez chien et mes osialz,
Sen ceu que je pence a nulle malz,
Que de nulle beste enragie
Ne soit mordue ma compagnie
Ne au chan ne nulle part.
Je te prie, sire, que Dieu m'en garde
Et que mez roy et mez engien
Por beste panre a chan ez chien
Ne soit de nulluy chermet.
Ainssy me soit graisse donnet
Dez beste panre que chesseray,
Soient serff, porc ou mallay
De tous osiauz qui sont vollaige
Et de tout beste souaige,
Sen y pansser mal nullement
Ne sen pansser a cowoitize.
Sire, apres cest franchise
Ne soit otroies paradis,
Vuellie prier a Dieu
Qu'il soit enssy.
Quant de cest monde deuerait
Partir vray, sain Humbert...

Hydrocèle. — Prendre une poignée de fleurs de sureau, de feuilles d'aigremoine et de haut-plantain, d'orge et de haricots blancs concassés, trois poignées de lierre rampant; faire bouillir le tout dans quatre chopines d'eau de fontaine pour en former une bouillie épaisse, qu'on applique en cataplasmes bien chauds.

Hydropisie. — Infusions de baies de genévrier, de prêle, de reine des prés. Uriner, neuf matins de suite, sur un pied de marrube, avant le lever du soleil; à mesure que la plante périra, le ventre dégonflera.

Celui qui conserve dans un flacon bien bouché des rognures d'ongles de ses doigts et orteils, ne sera jamais atteint d'hydropisie.

Hypnotique. — Larder une pomme de sept petits morceaux de racine d'ellébore blanc, de la grandeur d'un clou de girofle; cuire cette pomme à feu doux; enlever les bouts de racine et donner la pomme à manger.

Hystérie. — Maladie très rare. On la traitait de la même manière que la *marice* (voir ce mot); presque toujours on serrait fortement l'abdomen de la malade, la crise durant.

Impétigo. — Il s'agit de l'éruption cutanée qui attaque les enfants à l'époque de la dentition et les individus jeunes, et occupe le plus souvent le bord des lèvres, du nez, des paupières. Ce mal serait l'œuvre d'une sorcière qui, métamorphosée en souris, aurait déposé un peu de sa salive maligne sur la partie malade, pendant le sommeil de l'enfant.

Incendie. — Outre les préservatifs usuels, tels que la joubarbe sur le toit, le charbon de Noël, le cierge de la Chandeleur, les brindilles de rameaux bénits, etc., qui devaient préserver les habitations contre le feu du ciel, on trouve certaines pratiques dont le but était d'empêcher les incendies dus à d'autres causes.

Autrefois, on avait coutume de tracer, avec un charbon ardent de la bûche de Noël ou de la *bûle* de la Saint-Jean, trois croix sur le mur de l'âtre ou sur le manteau de la cheminée, une croix au milieu et les deux autres sur les côtés. Pendant cette opération, il fallait réciter les paroles : *in te speravi, non confundar.*

L'autre mesure préventive était plus compliquée: On tue, après le coucher du soleil, une poule noire en lui coupant le cou, la laisse périr sur le sol et lui enlève l'estomac. On prend ensuite un large morceau de la chemise maculée du sang menstruel d'une fille vierge et un œuf pondu le jour du Jeudi-Saint. Les trois objets sont mis dans un pot de terre neuf et recouverts d'une couche de cire en fusion; ensuite le pot est enfoui sous le seuil de la maison que l'on veut préserver de l'incendie.

Voici des conjurations employées contre l'incendie:

1. Faire un grand signe de la croix dans la direction du feu, en prononçant les paroles: *Qu'il s'arrête! Qu'il s'arrête! Qu'il s'arrête! J'ai espéré en vous, Seigneur, qui confondez votre gloire dans l'éternité* (sic!).

2. Ecrire sur la porte d'entrée et la porte de sortie de la maison: *Feu, quitte ta chaleur comme Judas quitta sa couleur au Jardin des Olives.* ✝✝✝

3. Ou bien écrire cette oraison sur une feuille de papier que l'on jette dans les flammes.

4. Ecrire sur chaque face d'une assiette le carré magique:

SATOR
AREPO
TENET
OPERA
ROTAS

puis jeter l'assiette dans les flammes.

5. Jeter dans le foyer de l'incendie un œuf pondu le Vendredi-Saint.

6. Asperger le feu avec du lait d'une vache noire, en faisant le signe de la croix.

7. Jeter un chat noir dans les flammes.

8. Jeter dans les flammes une chemise, tâchée du sang menstruel d'une vierge, et enveloppée dans un drap souillé, qui a servi pendant un accouchement.

9. Réciter secrètement: *Feu ✝ Feu ✝ Feu ✝ et flamme, je te défends, du droit du grand Dieu vivant, de toucher à cette entreprise, non plus que le diable a puissance sur le prêtre quand il dit la messe et consacre la sainte Hostie. Hoc est enim corpus meum!* Puis, on fait de nouveau, a trois reprises, le signe de la croix sur le feu, avec le bras.

Pour terminer ce paragraphe, nous transcrivons du journal *Le Courrier de la Moselle* (12 octobre 1867) une lettre relative à un incendie, survenu dans le village de Féy. Cet écrit est en patois et offre un certain intérêt au point de vue linguistique:

Mo cher èmïn don boin Dieu,
Devant que d'alleu coucheu
J'a enveïe de t'réconteu
Lè chalfrasse que j'a éproveu
Ehheu à meïnut, sans m'en doteu.

Ne valle-me ty, comme que j'ateu dans mo premïn somme, que j'ouïe houïen: « Au fu ! Au fu ! » En zérïn dit que lè vouè sourteu d'on purgatoère. Sans panre lo tems de m'fratteu les œils, d'ène ébordade, je saute fieu de mo lit, y pou pu lestement que d'ebitude (falleu veure, comme je mo d'groboilleuë), et je cors, pénés volants, è mè fenéte; je lè dvé, j'écoute.

Lo fu ateu dans lo v'lège de Féy, è cinq quarts d'oure de totceu: en d'hïn que l'éveu d'jè breuleu cïnq mohons.

« Valle y grous malheur, mo dis-je en meu-mainme, y faut alleu au secours des poures dalants-lè, et tothhute ! » Sans pète de temps, je charche mes quelattes, mes chausses et mes trequattes. Bernique ! je n'treveu pu rien, j'ateu comme frovieu. « Mâ ! que je m'dis en lè, tu n'éme portant pedu lé boussole. » En fin d' compte, j'éleume mè l'mire et m'valle éprateu. Je prends mo vouesïn en pessant et je pertans. J'évan hépeu et r'hépeu et, comme je féïn des boins hés, je n'évanme étu longtemps po érèveu. Comme que j'entrïn dans lo v'lège de Féy pé lè premire rouelle, je voyans ène petiate escouade d'hommes qu'érivïns d'ïn aute coté; l'évïns zous mains renfonciaïes dans zous quelattes ench' qu'à lo cotteré. En m'ont dit que ç'ateu d'on v'lège d'Augny; y n'evïnmes l'air de tot pien d'pécheu; mâ ç'ateu lè mainme chouse, pesque lo fu, qu'èveu prïn dans lo treji d'on fermier ateu déjè cosi toute teindu.

Les braves gens de Féy évïn fâ zoute devouère en veillants soldats; et y s'y pérait que l'atïn commandeu pé y boin général, posque dans y pou de temps l'on v'nïn les mâtes don fu. Y falleu les veure è l'ovrège, comme y bollyïnt ! Les ïnques tréïnt de l'aoë dans les puhhes, les autes l'ép'tïnt dans des hattes è sépïn po lè vudieu dans les grands quevés, d'vâ lè pompe è incendie; des autes féïnt lè chéne, et pi y nien éveu po pompeu que ç'ateu y piahi de les veure tréveilleu.

Y nieveu tot pien de querioux; j'en a remerqué ïnque qu'ateu entoquieu dans y grou manté et qu'éveu su lo pihoïe éne espèce de capuchon que feïeu que l'èveu è pou près l'air de Chan Bezïn éva so fehhïn dans lè lune. Tortos les pompes des v'lèges voïsïns ont ériveu su l'terain, et l'ont toutes volu so distingueu; l'allïn d'enveïe. J'a cru po i piat moment que les pompieux s'sérïnt bètus pesqu'i nieveu des pompes que trincïnt pu long l'ène que l'aute. Celet me fa penseu que si les Prussiens, évà zoute ouète bosèque de Bismerque, évïn le fantahhieïe de venïn drévo ço ceu, y z'y trevront des gueuillards quepabes de l'y fratteu les épaules.

Po z'en finir, qu'à y nieu pu évu de donjeu, j'évan r'tonneu sti, et j'en évan étu quittes po r'dremïn y boin piat somme.

Au piahi de to r'veur. Te béïré l'oure qué s'reu au Jean-Pierre don Colas de Pételot, et seu tojo bène sége !

[Mon cher ami du bon Dieu,
Avant que d'aller coucher,
J'ai envie de te raconter,
La frayeur que j'ai éprouvé(e)
Hier à minuit, sans m'en douter.

Ne voilà-t-il, comme que j'étais dans mon premier sommeil, que j'entends crier: Au feu ! Au feu ! On aurait dit que la voix sortait du purgatoire. Sans prendre le temps de me frotter les yeux, d'un trait, je saute de mon lit, un peu plus lestement que d'habitude (fallait voir comme je me débrouillais) et je cours, pannés volants, à ma fenêtre; je l'ai ouverte, j'écoute.

Le feu était dans le village de Féy, à cinq quarts d'heure d'ici; on disait qu'il y avait déjà brûlé cinq maisons. « Voilà un gros malheur, me dis-je en moi-même; il faut aller au secours des pauvres dolents-là, et tout de suite ! » Sans perdre de temps, je cherche mes culottes, mes bas et mes jarretières. Bernique ! je ne trouvais plus rien, j'étais comme distrait. « Mais, que je me dis ainsi, tu n'as mie pourtant perdu la boussole ». En fin de compte, j'allume ma lampe et me voilà habillé. Je prends mon voisin en passant

et nous partons. Nous avons marché à grands pas et remarché et, comme nous faisions de grandes enjambées, nous n'avons mie été longtemps pour arriver. Comme que nous entrions dans le village de Fey par la première ruelle, nous voyons une petite escouade d'hommes qui arrivaient d'un autre côté; ils avaient leurs mains enfoncées dans leurs culottes jusqu'aux coudes. On nous a dit que c'était du village d'Augny; ils n'avaient mie l'air de tout plein se dépêcher; mais c'était la même chose, parce que le feu qui avait pris dans l'endroit où l'on met le blé avant de le battre, du fermier, était pour ainsi dire tout éteint. Les braves gens de Fey avaient fait leur devoir en vaillants soldats; et il s'y paraît qu'ils étaient commandés par un bon général, parce que dans un peu de temps, ils sont venus les maîtres du feu. Il fallait les voir à l'ouvrage, comme ils se trémoussaient ! Les uns tiraient de l'eau dans les puits, les autres l'apportaient dans des hottes à sapin pour la vider dans les grands cuveaux, devant la pompe à incendie; des autres faisaient la chaîne, et puis il y en avait pour pomper que c'était un plaisir de les voir travailler. Il y avait tout plein de curieux, j'en ai remarqué un qui était enveloppé dans un gros manteau et qui avait sur la tête une espèce de capuchon qui faisait qu'il avait un peu l'air de Jean Bazin avec son fagot dans la lune. Toutes les pompes des villages voisins ont arrivé sur le terrain, et elles ont toutes voulu se distinguer; elles allaient à l'envi. J'ai cru pour un petit moment que les pompiers se seraient battus parce qu'il y avait des pompes qui trinçaient plus loin l'une que l'autre. Cela me fait penser que si les Prussiens, avec leur sale lourdeau de Bismark, avaient la fantaisie de venir par ici, ils trouveraient des gaillards capables de lui frotter les épaules.

Pour en finir, quand il n'y eut plus de danger, nous avons retourné sous toit et nous en avons été quittes pour redormir un bon petit sommeil.

Au plaisir de te revoir. Tu donneras l'heure qui sera au Jean-Pierre du Colas de Pételot, et sois toujours bien sage.

Incontinence d'urine. — Il était d'usage de mettre dans la paillasse d'un enfant quelques feuilles de laurier-sauce, afin d'empêcher la vessie «d'être faible ». On cherchait à guérir l'énurésie nocturne en faisant des frictions du ventre avec de l'huile, dans laquelle on avait fait macérer des vers de terre, ou bien avec une dilution de fiel de lièvre dans du vin blanc.

L'enfant devait aussi avaler de la poudre de souris carbonisée dans le four. D'aucuns parlent de petits pâtés de souris qu'ils donnaient à manger aux enfants atteints d'incontinence d'urine.

Innocents (Saints). 28 décembre. — En ce jour, les filles de Tincry offraient à leurs galants des bouquets de fleurs. On prétend que c'était par malice.

Inscriptions. — On avait jadis coutume de placer une inscription au dessus de la porte d'entrée d'une maison. Dans notre pays, qui a été si souvent ravagé, pillé et incendié par l'ennemi, ces inscriptions sont devenues très rares.

A Châtel-Saint-Germain, se trouve l'inscription suivante:

SEPT
MAISON
EST EN LA MAIN
DE DIEV
FREMIN GAVTIÉ
PORTE ENSEIGNE
DE SVATRE MARY
AIT FAIT BATIR
SEPT MAISON
LA QVEL CER VINATE
VERITE ENGENDRE
HAYNE
1588.

(Cette maison est en la main de Dieu. Firmin Gautier, porte-enseigne des Quatre-Mairies [du Val de Metz] a fait bâtir cette maison laquelle se ruina [fut saccagée (?)]. Vérité engendre haine. 1588.)

*
**

A Vaux, M. Roger Clément, conservateur des Musées de Metz, a relevé les inscriptions suivantes:

1) AVEC ESPERACE LE o
15 82
BONE HOE o LABVRE

A droite du chiffre 82 il y a un monogramme montrant les lettres B. O. A.

2) MAISON FRANCHE IE SVIS
A NVL NAPARTIENT
SINON A CELVI
QVI MENTRETIENT.

3) ARDUA VALLIS ERAT NUNC
FORTIA MŒNIA CONDIT
J o M o ANNO 1706.

4) O MISERABLE HOME ET POVRE CREATVRE DE TERE FAIT ET EN TERE TV RETOVRNERAIS AVISE TOY TANDI QVE TA VIE DVRE CE TV VEV EVITER LE FEV DENFER ARDANTE.

5) VOVS COVSTVME ET ANTIQVITE FAITE PLACE A LA VERITE 1582.

A Cheminot, on lit au-dessus d'une porte:

CRAINT - DIEV - ET - TON - ROY - ET - FAT - IVSTISSE - A - BIEN-FAIRE - TROP - NE - DEMEVRE - CAR EN PEV - DE - TEMPS - SE - PASSE - LEVRE - 1623.

Insectes. — 1) *Cousins* (moustiques). Mesures préventives: Attirer les moustiques par la lumière d'une lanterne dont les verres sont enduits de miel; les insectes y restent collés; pendre au plafond un gros bouquet fraîchement cueilli de persil ou de matricaire.

Frotter la piqûre avec du suc de persil; la recouvrir de salive si on est à jeun, ou d'huile de lys.

2) *Mouches.* On les éloigne avec du lait dans lequel on a fait cuire du lin; feuilles de citrouille fraîchement broyées; huile de laurier.

3) *Abeilles.* Contre la piqûre: appliquer de la crème, du suc de persil, des compresses de fleurs de sureau, de l'urine.

Pour se garantir des piqûres: se frotter les mains avec des feuilles fraîches de noyer, de frêne ou de feuilles broyées de camomille des champs. avec des feuilles de sauge pilées. *Enfumer* les abeilles.

4) *Mites.* Contre les mites: feuilles d'armoise, racine de valériane, la peau qu'une couleuvre en mue quitte au printemps.

5) *Punaises:* feuilles d'armoise en grande quantité.

6) *Puces.* Une couverture imprégnée de la sueur d'un cheval étendue sur un lit en éloigne les puces. Mettre dans la paillasse ou entre la paillasse et le lit de plumes plusieurs grosses poignées de feuilles fraîches de noyer, de tanaisie, de fougère ou d'aune.

7) *Poux.* Jus de bette; lotions avec l'eau de cendres de racine de fougère, après un lavage de la tête au savon gras; mélanger une chopine d'eau-de-vie de marc avec une livre de beurre et une poignée de sauge finement hachée, et appliquer cet onguent; jus de tabac; frictions avec un décocté de petite centaurée; frictions avec un onguent fait en mélangeant avec du beurre un macéré de bulbes desséchés de colchique dans du vinaigre.

On prétend que la personne qui porte constamment sur elle un peu de *graisse de mort*, n'est jamais incommodée par les poux.

Insomnie. — Remèdes : infusé de laitue et de fleurs de coquelicot, tisanes de valériane, de pavot, de primevère, d'ortie blanche, de gaillet jaune, de tanaisie. Boire au coucher un verre de vin blanc dans lequel on a fait macérer de la mousse blanche de chêne. Battre un jaune d'œuf mélangé avec une poignée de sel et étendre la masse sur un bandeau qui couvrira le front et sera bien serré (voir: Hypnotique).

Une pieuse tradition invite les personnes atteintes d'insomnie à prier les âmes des trépassés. De même, veut-on se lever à une heure précise, il faut confier aux âmes du Purgatoire le soin de vous réveiller à temps.

Intertrigo. — L'excoriation causée par le frottement des fesses pendant la marche, s'appelle en patois, le *froyon.* Le remède le plus employé était le suif de chandelle, mais on applique aussi *in loco* une feuille de chou ou de plantain. D'autres faisaient usage d'un onguent composé de graisse de poule et de cendre d'escargots brûlés.

Ivresse. — Pour dissiper l'ébriété, on fait manger des amandes, lesquelles ne manquent jamais au dessert des *fehhtïns* (festins). Ou bien on prend un bol de tisane de serpolet concentrée ou du café fort; on fait respirer du fort vinaigre.

On dessoulait un ivrogne en l'enterrant jusqu'au cou dans le fumier et le mettant ainsi en contact avec les émanations ammoniacales.

Le sang d'anguille aurait la propriété de guérir l'alcoolique de son vice.

Jacques (Saint-), 25 juillet. — Si, la veille de la Saint-Jacques, il fait beau temps, la moisson se fera dans de bonnes conditions.

***

Voit-on, en ce jour, des *pieumes* dans le ciel (cirrus), l'hiver sera neigeux.

***

Si Saint-Jacques est beau et chaud, la fête de Noël sera froide et humide, mais il y aura beaucoup de fruits.

***

Si saint Jacques l'apôtre pleure,
Bien peu de glands il demeure.

***

A la Saint-Jacques, si l'on voit la pluie,
La maîtresse dit: Adieu, mes coings !
Mais si le lendemain s'ensuit,
Encore un, en dira-t-on, en moins.

***

La pluie de la Saint-Jacques réjouit le cœur du laboureur.

La chapelle et l'ermitage Saint-Jacques. — Au sud-ouest du village de Mussy-l'Evêque, appartenant à l'ancienne province des Trois-Evêchés, à 20 klm. N.-O. de Metz, on aperçoit sur une haute colline boisée un modeste sanctuaire, la chapelle de Saint-Jacques.

Jusqu'à la fin du 18e siècle, un petit ermitage s'élevait aux abords de cet oratoire rustique.

Le dernier ermite était considéré comme un saint. On pouvait le voir plongé, tous les jours, dans de profondes méditations, pleurer amèrement les fautes de son passé et attirer, par d'ardentes et longues prières, les bénédictions du Ciel sur le beau pays et ses laborieux habitants. Quand il quittait sa retraite durant le jour, c'était pour aller cueillir, dans la forêt, quantité d'herbes salutaires qu'il s'empressait de distribuer aux campagnards des localités du voisinage. Dès qu'un orage menaçait de sa foudre et de sa grêle les fertiles campagnes, le pieux solitaire mettait en branle l'unique cloche suspendue dans le minuscule clocher de la chapelle.

Chaque année, le jour du 25 juillet, de nombreux pèlerins des environs venaient s'agenouiller au pied de la statue de l'apôtre saint Jacques, qui ornait le sanctuaire, et, leur dévotion achevée, ils étaient heureux d'échanger avec l'ermite quelques paroles et de recevoir de sa bouche des consolations réconfortantes et de bons conseils.

Après le coucher du soleil, l'ermite avait coutume de se rendre au village de Mussy et de prendre part à la veillée qu'organisaient les hommes et les jeunes gens de la localité, avides de prêter l'oreille aux innombrables histoires pieuses ou gaies de leur hôte éloquent.

Un soir, les gens de Mussy furent étonnés de ne pas voir venir l'ermite. Puis, cette absence insolite leur parut étrange, les rendit inquiets. Ils se demandèrent si le pieux solitaire n'était pas souffrant, malade, s'il n'était pas survenu quelque accident fâcheux. Enfin, après de longues délibérations, il fut décidé d'envoyer quelques hommes robustes chez l'ermite et de lui être au besoin d'un secours charitable et utile.

Les hommes désignés se mirent en route et, arrivés devant l'ermitage, en trouvèrent la porte largement ouverte. Redoutant un malheur, ils avancèrent lentement, leurs lanternes à la main, et découvrirent dans l'allée de la maison un corps inanimé, étendu et ligotté

des pieds aux épaules. La tête était tout en sang. Evidemment, il s'agissait d'un meurtre. Mais l'assassiné n'était pas l'ermite. C'était un étranger au pays, sans doute un voyageur attardé, et l'ermite avait disparu.

La nouvelle du crime se répandit dans la contrée comme une traînée de poudre. On accusa l'ermite d'avoir choisi cette retraite solitaire afin de pouvoir épier plus facilement et détrousser en toute sécurité ses malheureuses victimes. Et comme sa fuite était une preuve de sa culpabilité, on ne s'étonna pas de ne plus le voir reparaître.

Le départ du meurtrier laissa dans l'abandon l'ermitage et la chapelle. La grande tourmente révolutionnaire compléta l'œuvre de ruine. Lorsqu'après la Révolution, les pèlerins reprirent, chaque année, le chemin de la chapelle Saint-Jacques, l'édifice se trouvait dans un état si lamentable que l'on craignait de voir, un jour, la statue de l'apôtre brisée par l'écroulement des murs. Quelques pieux habitants de Mussy résolurent alors de transférer cette statue dans un sanctuaire proche, situé plus à l'ouest du village. Mais, ô miracle ! Chaque fois que la statue de saint Jacques avait été placée dans la chapelle de Saint-Christophe, on la retrouvait, le lendemain, à son ancienne place dans la chapelle délabrée.

Ce fait miraculeux ne cachait-il pas un désir du saint apôtre ? Ce dernier ne voulait-il exprimer ainsi qu'il demandait à conserver son propre sanctuaire ?

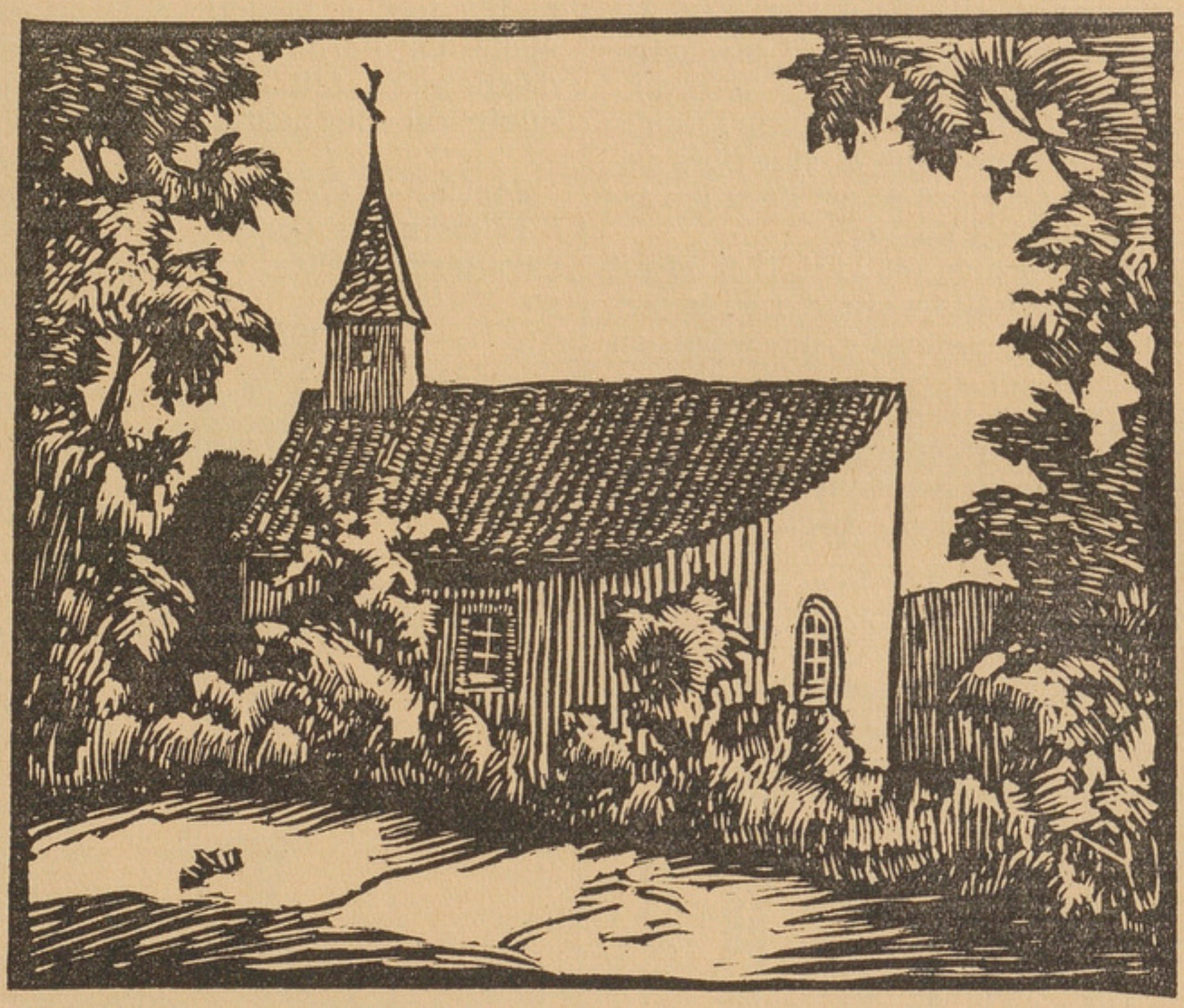

Chapelle Saint-Jacques (Mussy-l'Evêque).

Enfin, la bonté du saint céda à la ténacité opiniâtre du paysan lorrain. Saint Jacques accepta sa nouvelle demeure. Les campagnards se montrèrent alors reconnaissants, les pèlerins affluèrent en foule, si bien que le culte de saint Jacques supplanta pendant un certain temps le culte de saint Christophe.

Entre-temps, on entreprit la restauration du vieux sanctuaire du saint protecteur. La chapelle de Saint-Jacques fut réparée. A quelle époque ?

Notre légende ne le dit pas. Les pèlerins reprirent le chemin de la colline et l'on pouvait voir, il y a une cinquantaine d'années, des marchands forains installés, le jour du 25 juillet, devant la rustique chapelle et y vendre des objets de piété et des douceurs: bâtons de sucre, petits cygnes ou canards en sucre, coloriés, collés et alignés sur de grandes feuilles de papier blanc.

D'après une communication nous venant de M. Emile Pernet, à Vry, est décédé dans ce village, le 17 septembre 1786, Sébastien Soyne, de son vivant ermite de la chapelle de Mussy. Le défunt fut inhumé dans le cimetière paroissial, en présence de ses deux beaux-frères, habitants de Vry.

Si notre légende dit vrai, il faudrait rechercher l'ermite meurtrier en la personne du successeur du dit Sébastien Soyne.

A Gorze, une grande Croix de Saint-Jacques a été érigée, en 1840, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle de Saint-Jacques, détruite pendant la Révolution.

Jalwante. — Voir: dévidoir.

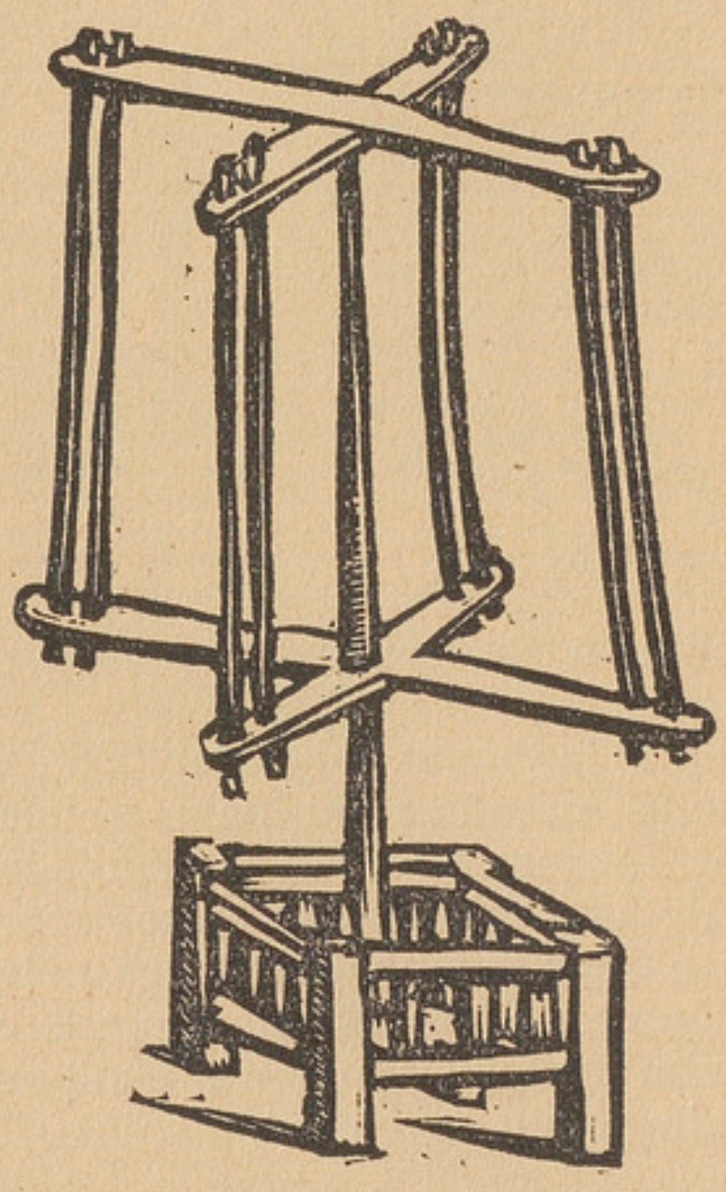

Jalwante.

Jambes enflées. — Frictions avec un onguent composé d'une bonne poignée de séneçon haché et cuit avec un peu de beurre. (Voir: *hydropisie*).

Jambon. — Voici la recette pour cuire le jambon *au foin*, à la mode de nos arrière-grand'mères:

« Le jambon, au préalable mis à dessaler dans l'eau froide (12 heures pour un jambon de grosseur moyenne, 24 heures pour un très gros), et cousu dans un linge, est placé dans une marmite, sur un lit de foin parfumé, et blindé tout à l'entour avec la même étoffe. La marmite est ensuite remplie d'eau, et on fait bouillir à grand feu quatre ou cinq heures. »

Janète. — C'est l'appellation donnée à la croix que portent les femmes du pays messin. Voir: costume.

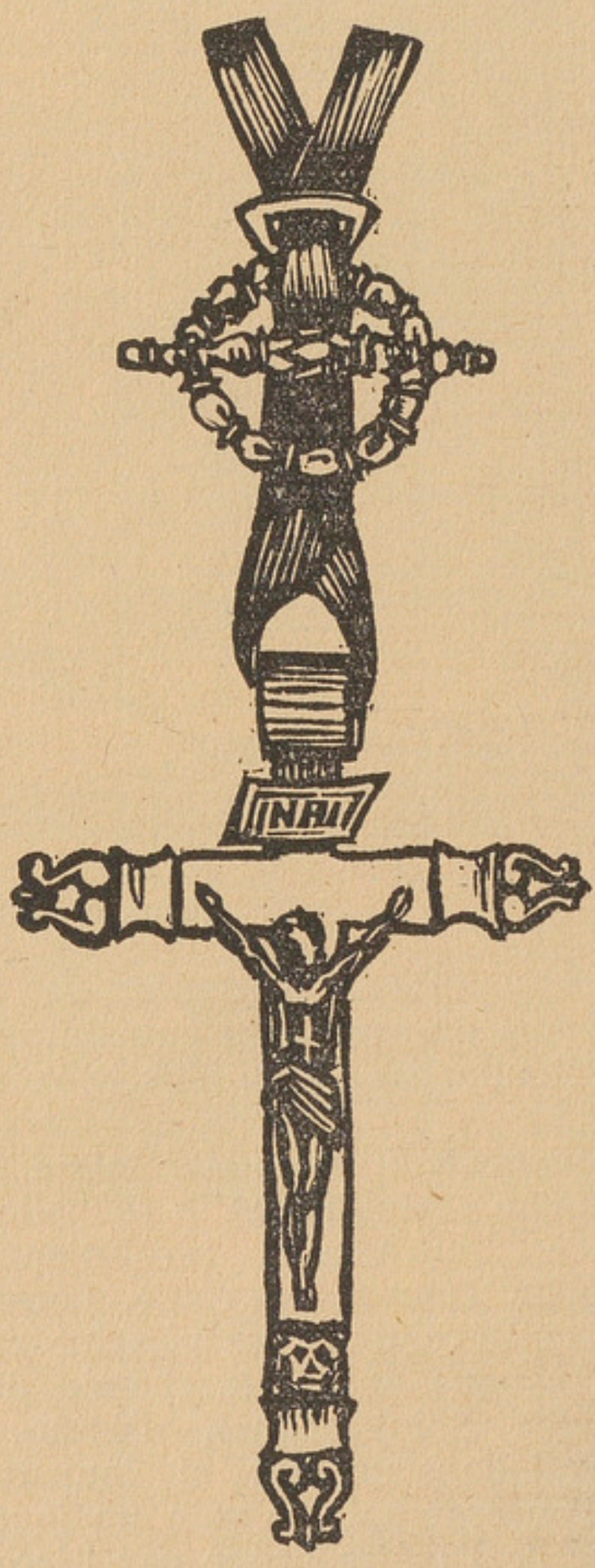

Croix Jeannette.

Janvier. — Janvier, dit le campagnard, a quatre bonnets, c'est-à-dire qu'il nous montre le temps des quatre saisons. Le premier janvier est le huitième jour à partir de Noël, et correspond au mois d'août; par conséquent, le temps qu'il fait dans la journée du Nouvel-An, pronostique le temps du mois d'août prochain.

⁂

Mieux vaut un voleur dans le grenier
Qu'un laboureur en chemise en janvier.

⁂

Quad lo Janvier entère doux come
ïn ègné,
I sourt come i toré.
(Quand le Janvier entre doux comme un agneau,
Il sort comme un taureau.)

⁂

Quad l'ar ot choche en janvier,
I n' faut-m' pyainde lo mwètrier.
(Quand l'air est sec en janvier,
Il ne faut pas plaindre le métayer.)

⁂

Beaucoup de neige ou de pluie en jan[vier.
Cause du dommage aux arbres frui[tiers.

⁂

Janvier clair et beau annonce une bonne année.

⁂

Janvier pluvieux, mauvaises récoltes.

⁂

La neige en janvier
Vaut un bon fumier.

⁂

Janvier doux,
Mars dur et fou.

⁂

« *En janvier fait bon boire vin chaud a jung et non c... femes et user de latuaire et boire gingembre* ». (Note manuscrite sur le calendrier de Philippe d'Esch [1461]).

Jardiniers (fête des) voir : Fiacre (saint).

Jarretière. — Des jarretières faites de feuilles de fougère cueillies pendant la nuit de la Saint-Jean, à minuit, assurent à la jeune fille du succès dans l'amour. La fille ou femme qui perd sa jarretière, est trompée par son galant ou mari. Voulez-vous vous préserver, pendant un voyage, de tout danger ou péril, prenez une bande d'écarlate dont vous entourez le jarret gauche, mettez par-dessus neuf cheveux d'un pendu et recouvrez-les d'une bande de satin blanc ayant la même longueur et largeur que l'écarlate. Sur la bande de satin vous aurez écrit, avec votre sang: *verbum caro factum est et habitavit in nobis.* Les mots doivent toucher les cheveux du pendu. Au coucher, prenez la précaution de faire bassiner votre lit au sucre et de vous laver la plante des pieds avec du vin.

Jarretière de la mariée (voir: *noce*)

Jaunisse. — Remèdes: Prendre, chaque matin à jeun, un à deux verres de la préparation suivante: racines de bardane, de chiendent et de pariétaire (ou de fraisier, arrête-bœuf et petit houx), deux pincées de chaque façon; ajouter une poignée de baies de genévrier et une cuillerée à soupe de graine de lin; faire bouillir et réduire à moitié dans deux chopines d'eau et sucrer avec du miel. Boire tous les jours, pendant trois semaines, un litre de petit lait ou des tisanes de racine de fraisier, de verveine, de bluet, de laitue, de fumeterre, d'aigremoine, d'alleluia, de feuilles de groseilier noir, de noyer, de persil, d'asperge, ou d'eau de carottes rapées. Boire tous les matins, à jeun, un litre de lait de chèvre dans lequel on a fait cuire trois cuillerées de graine de chanvre.

Piler des feuilles de gui, de bouillon-blanc, de la racine de consoude (une petite poignée de chaque sorte), y ajouter un peu de vin et appliquer ce cataplasme sur la plante des pieds. Cuire un œuf dur, mettre le jaune dans un morceau de toile n'ayant jamais été lavé et placer le sachet sous l'aisselle droite. Uriner sur un plant de joubarbe, jusqu'à ce qu'il en périsse. A me-

sure que la plante dépérira, la jaunisse guérira. Contre la jaunisse des enfants: placer sous l'oreiller du malade, un peu de cire du cierge pascal; arroser de l'urine un pied de plantain.

Boire, chaque matin pendant sept jours, trois pointées de couteau de poudre de fiente de poule ou d'oie; la bête doit être nourrie d'herbes du printemps et la fiente séchée au soleil. Décocté de vers de terre; infusé de crottes de chèvre; fiente d'oie délayée dans du vin blanc; manger des tartines de beurre garnies de poux. Prendre, durant trois semaines et chaque matin, une cuillerée de poudre de foie de veau, séché au four.

Faire des petits gâteaux avec de la farine et de l'urine du malade et les donner à manger au chien de la maison.

Remède magique: Voir l'oraison secrète (*sub :* fièvre): *Quand Dieu vit la croix où son corps fut mis.* On dit en plus: 5 *Pater* et *Ave*, à jeun, et doit porter, attachée à son cou, l'oraison secrète écrite sur du papier vierge

Jean-Baptiste (Saint) 24 juin. — Dictons: La Saint-Jean dérange et remet le temps.

***

Pour que l'année soit bonne, il doit faire beau 15 jours avant et après la Saint-Jean.

***

Quad i pyeut è lè Saint-Jean,
Les èwinnes vont d'crahhant.

(Quand il pleut à la Saint-Jean, les avoines vont décroissant).

***

Pyawe de lè Saint-Jean
Fat puri les guiands.

(Pluie de la Saint-Jean fait pourrir les glands).

***

S'i pyeut è lè Saint-Jean,
Les nuhotes i n'y érè jèmas ryin [d'dans.

(S'il pleut à la Saint-Jean, les noisettes il n'y aura jamais rien dedans.)

***

Quand il pleut à la Saint-Jean, il y aura beaucoup de colchiques dans les prés.

***

Pluie de Saint-Jean
Dure longtemps.

***

S'il pleut à la Saint-Jean,
L'orge va dépérissant.

***

La pluie le jour de la Saint-Jean annonce une fenaison *mouillée.*

***

Autant qu'on souhaite des pluies avant la Saint-Jean, autant on aime à s'en passer après.

***

E lè Saint-Jean
R'hïns pendants.
(A la Saint-Jean raisins pendants.)

***

E lè Saint-Jean
An branchent les piots et les grands.
(A la Saint-Jean on branche les petits [raisins] et les grands.)

***

A la Saint-Jean
Raisin pendant,
Avoine mêlant,
Noisette roussissant.

***

Si les oignons de lis sont fleuris avant la Saint-Jean, la vendange se fera en octobre.

***

Les quatre jours avant la Saint-Jean indiquent le temps qu'il fera à la fin de l'été.

***

« Autrefois, dans certains villages du Pays Messin, se célébrait joyeusement la naissance du bienheureux Jean-Baptiste. Des groupes de compagnons, parés de fleurs, se tenant par la main allaient en chantant l'hymne de saint Jean, bannière en tête, au son de pe-

tites clochettes, sur la place du lieu. A la tombée du jour, on récitait à haute voix les prières propres du saint à qui il était rendu hommage... Ensuite, les danses commençaient aux aigres accords des ménétriers, et duraient jusqu'à minuit sonnant. A l'heure dite les clochettes tintaient toutes à la fois; le feu préparé près de l'image en bois du précurseur du Christ, et dit pour cette raison *feu de Saint-Jean*, était allumé. Pères, mères et jeunes filles se mettaient alors à table; les garçons faisaient alors le service... La fête se terminait par une collation abondante. » (Chabert. *Tabl. chron.* Série 1re).

Saint Jean-Baptiste était le patron des bergers, des bouviers et des pâtres.

Les bergers et bergères avaient soin de tenir en main, pendant qu'ils sautaient au-dessus du feu de Saint-Jean une baguette de coudrier dont les feuilles avaient passé par les flammes de la bûle. Cette baguette servait contre les maléfices.

Depuis près de deux siècles, le jour de la Saint-Jean n'est plus un jour de chômage. La fête est tombée en désuétude. Cependant, les feux de la Saint-Jean s'allument encore dans certains villages du pays.

Signalons en passant la coutume ancienne de la roue enflammée, laquelle, autrefois répandue dans toute la vallée de Moselle en aval de Sierck et dans d'autres contrées, s'est conservée jusqu'aujourd'hui à Sierck ou plutôt à Basse-Kontz (20 km. au nord de Thionville). Du haut de la montagne appelée Stromberg on voit apparaître puis descendre de longues files de torches flamboyantes. Elles escortent une roue enflammée que des jeunes gens dirigent au moyen d'une longue perche qui traverse le moyeu, vers la Moselle. Si la roue atteint le bord de la rivière, les vignerons peuvent compter sur une récolte de qualité supérieure. D'ordinaire la roue est arrêtée en cours de route par de nombreux obstacles, et la paille qui entoure la roue se consume trop vite. Aussi est-on déjà heureux quand la roue atteint la fontaine de Burbach située à mi-côte du Stromberg. Et dans ce cas, les habitants de la ville de Sierck doivent deux hottes de vin à ceux de Basse-Kontz. Mais, si la roue s'éteint avant d'arriver à cette fontaine, les villageois de Basse-Kontz doivent un panier de cerises aux citains de Sierck.

A Metz, la *bûle* de la Saint-Jean a disparu à la fin du 18e siècle. Elle avait sa légende. D'après cette dernière, la Cité de Metz fut atteinte, vers l'an 25 de l'ère chrétienne, d'un étrange mal, une *danse forcée* que ni remède ni exorcisme ne pouvait guérir. Tout le monde dansait. On en était au fort de ce mal, lorsqu'un pieux chevalier vint à passer par Metz et prit logis dans une hôtellerie de la ville. (En réalité l'épidémie sévit au 13e siècle). A peine s'est-il couché qu'il aperçoit dans la cheminée de sa chambre un gros chat noir aux yeux étincelants, flamboyants. L'énorme stature de ce chat intrigue le chevalier qui d'un bond saute du lit, saisit son épée, fait le signe de croix et s'apprête à assaillir l'animal. Mais déjà le chat s'enfuit en proférant les plus horribles blasphèmes. A ces marques, saint Clément, le premier apôtre des Messins, reconnut le diable et « ordonna un autodafé estimant que Satan fort couard de sa nature craindra d'être saisi sous sa forme empruntée et se sauvera dans les flammes éternelles pour se soustraire à celles de ce monde ». Depuis ce temps, on alluma à Metz, la veille de la Saint-Jean, un grand bûcher et y brûla treize chats, le nombre fatal du démon. La même légende, contée dans sa forme plus récente, dit que le pieux chevalier reconnut le diable et que les magistrats de Metz décidèrent le lendemain, l'épidémie ayant soudainement disparu, de commémorer le miracle en brûlant, chaque année, 13 chats dans les flammes du bûcher de la Saint-Jean. Au 18e siècle, cette fête se célébrait encore en grande pompe. « Le maître-échevin revêtu de son costume et des insignes de sa charge, accompagné des conseils-échevins, des députés des trois ordres, du major, de l'aide-major de la milice bourgeoise, des sergents de ville et de six hallebardiers, se rendait d'abord à l'Hôtel du Gouvernement en Haute-Pierre où il était reçu par le gouverneur au son des fanfares et au bruit du canon de la place. La marche s'ouvrait ensuite par la musique de la ville et de la garnison, venait après la garde suisse, garde particulière du gouver-

neur, les six hallebardiers du maître-échevin et deux sergents de ville portant chacun une torche de cire blanche.

Puis venaient le gouverneur et le maître-échevin marchant sur la même ligne, suivis des autorités civiles et militaires. Arrivés sur l'Esplanade, les deux chefs de la cité faisaient trois fois le tour du bûcher, surmonté des 13 victimes dans une cage de bois, recevaient du major de place et d'un officier de ville les torches de cire blanche et mettaient le feu à la mèche d'artifice. La flamme s'élançait, brûlait la cage, et les chats à demi rôtis tombaient dans le brasier ou se sauvaient. Durant ce temps le peuple criait: *Noël*, dansait en cercle en chantant la ronde de saint Jean. A la demande de la maréchale d'Armentières, les chats disparurent en 1777. Du reste, ils n'étaient qu'au nombre de six. Puisqu'il n'était pas facile de trouver le nombre de chats nécessaires, on les remplaçait parfois par des lapins, comme le prouve une « *Estat de la dépense faicte aux feux consacrés à la veille de la Saint-Jean* » de l'année 1641.

Dans nos campagnes, on choisissait ordinairement, pour ériger et brûler la *bûle* de la Saint-Jean, un lieu surélevé et situé à proximité du village. On dansait, autour des flammes, les rondes traditionnelles et, quand le brasier commençait à s'éteindre, les jeunes couples, appelés *vausenats* et *vausenates*, se faisaient un devoir de sauter par-dessus, afin de se préserver du lumbago pendant l'époque de la moisson. Les femmes et les hommes mariés tenaient chacun en main un bouquet de fleurs d'armoise, dites *corouye de Sint-Jean*, faisaient trois fois le tour du brasier et y jetaient leurs bouquets en l'honneur du saint du jour, qui, en retour, devait les empêcher d'être *anloudés* pendant la moisson, c'est-à-dire de souffrir des reins.

A Novéant-sur-Moselle, jusqu'en 1914, les enfants ont allumé *la bûle* de la Saint-Jean sur le Mont-Jouy, à proximité des restes d'un dolmen.

La fumée du bûcher avait la propriété de préserver du feu du ciel les personnes qu'elle touchait. Les charbons de la *bûle* étaient considérés comme un préservatif contre la foudre et la grêle. On recueillait les cendres dans les *couvots* et les répandait dans les planches d'oignons, afin d'assurer à ceux-ci un bon rendement. A Delme, les replants de chou étaient entourés de cendres pendant que l'on prononçait les paroles : *Toneuz, toneuz, kèbus; deveneuz auss' grous que mo cul* (tournez, tournez, cabus; devenez aussi gros que mon c..). A Vigny, on fichait dans le caré d'oignons un *bout de tison* de la *bûle*. En médecine populaire, les cendres du feu de la Saint-Jean devaient guérir la consomption, la phtisie. La rosée de la Saint-Jean fait disparaître les rides et les taches de rousseur.

La veille de la nuit de la Saint-Jean, à midi ou, selon d'autres, à l'heure de minuit même, les sorciers découvrent et cueillent les herbes malfaisantes employés ensuite à ensorceler les gens et les bêtes.

Les feuilles de noyer cueillies avant le lever du soleil préservent de la foudre.

Le 23 juin, à midi sonnant, les filles nubiles avaient coutume de cueillir de l'armoise, l'herbe de la Saint-Jean, qu'elles mettaient sous l'oreiller de leur lit, afin de voir en songe, la nuit suivante, leur futur mari. Elles consultaient aussi, en se promenant dans la nuit, l'oracle de la Saint-Jean, c'est-à-dire le ver luisant appelé *lo vehh èlmant d' lè Sint-Jan* (ver allumant de la Saint-Jean). Comment se pratiquait cette superstition qui devait prédire l'avenir et annoncer le bonheur ? Il nous a été impossible d'obtenir à ce sujet des renseignements suffisamment précis.

L'eau, puisée le jour de la Saint-Jean, à l'heure de midi, pendant que sonne l'Angelus, guérit la gale et la fièvre. C'est également à cette heure que les guérisseurs faisaient la cueillette des herbes de la Saint-Jean : le lycopode, le millepertuis, la verveine et l'armoise. L'armoise était surtout employée comme préservatif contre la foudre.

A Failly, on allait *réveiller* le laurier-fée en le secouant, la veille de la Saint-Jean, pendant l'Angelus de midi. Le son de la cloche, de même que le bruit des clochettes à l'heure de minuit pendant la nuit de la Saint-Jean, devait annihiler les efforts maléfiques des sor-

ciers qui cherchaient naturellement à ensorceler les plantes salutaires.

A Metz, la fille qui cherchait à se marier portait, le jour de la Saint-Jean, un petit bouquet de fumeterre attaché sur la poitrine.

Celui qui se baigne dans la nuit de la Saint-Jean avant le lever du soleil, est immunisé contre la fièvre pour la durée d'un an.

On avait aussi coutume, anciennement, de pendre aux fenêtres des bouquets d'herbes de la Saint-Jean, afin de préserver la maisonnée des fièvres et des coliques intestinales.

L'huile de millepertuis guérit les plaies ensorcelées faites avec un objet piquant ou tranchant.

Les feuilles d'armoises cueillies à la Saint-Jean et pilées étaient considérées comme un remède interne, efficace contre le *haut mal* (épilepsie).

Un copeau de chêne, coupé avant le lever du soleil, assurait la guérison d'une plaie par simple attouchement.

A Château-Salins, la jeunesse se parait, le jour de la Saint-Jean, de couronnes de feuilles de chêne.

***

Autrefois, jeunes et vieux dansaient autour de la *bûle* de la Saint-Jean.

Nous donnons deux vieilles rondes de la Saint-Jean. La première vient de la Nied française.

1.
Voici la Saint-Jean,
Que les jours sont grands,
Que la violette
(J'y viens d'Allemagne)
Croît parmi les champs.
(J'y parle l'allemand).

2.
Que la violette
Croît parmi les champs.
Le fils du roi passe
(J'y viens d'Allemagne)
A cheval courant.
(J'y parle l'allemand).

3.
Le fils du roi passe
A cheval courant.
L'en cueill' plein ses poches
(J'y viens d'Allemagne)
Et ses mignons gants.
(J'y parle l'allemand).

4.
L'en cueill' plein ses poches
Et ses mignons gants.
Les porte à sa mie,
(J'y viens d'Allemagne)
Sa mie qu'est aux champs.
(J'y parle l'allemand).

5.
Les porte à sa mie,
Sa mie qu'est aux champs.
— Ah! tenez, amie,
(J'y viens d'Allemagne)
Serrez-moi ces gants.
(J'y parle l'allemand).

6.
— Ah! tenez, amie,
Serrez-moi ces gants.
Et ne les mettez
(J'y viens d'Allemagne)
Que trois fois dans l'an.
(J'y parle l'allemand).

7.
Et ne les mettez
Que trois fois dans l'an.
Pâques et Pentecôte...
(J'y viens d'Allemagne)
Et la grand Saint-Jean.
(J'y parle l'allemand).

La chanson suivante appartient déjà plus au répertoire du Pays Messin :

1.
Voici la Saint-Jean et la Saint-Pierre,
Voici la Saint-Jean d'été.
Mon père m'a mariée,
Un vieillard il m'a donné.
(Refrain.)
Voici la Saint-Jean et la Saint-Pierre,
Voici la Saint-Jean d'été.

2.
Un vieillard il m'a donné.
(Refrain.)
Voici la Saint-Jean et la Saint-Pierre,
Voici la Saint-Jean d'été.

3.
Ne sait ni battre, ni vanner.
(Refrain.)

4.
Ne sait qu'aux foires aller.
(Refrain.)

5.
Il n'a su que m' rapporter.
(Refrain.)

6.
Un bâton d'amour ferré.
(Refrain.)

7.
Il dit qu' c'est pour m'en donner.
(Refrain.)

8.
S'il me bat, je m'en irai.
(Refrain.)

9.
J' m'en irai au bois jouer.
(Refrain.)

*
**

Dans la région de Destry, saint Jean est invoqué contre la peur. Le jour de la fête du saint, de nombreux pèlerins vont prier dans la chapelle de Saint-Jean, construite jadis par un jeune comte de Destry. M. L. Maujean a sauvé de l'oubli la légende que nous extrayons de son *Histoire de Destry :*

« ..... Un jour, le comte était venu chasser à la lisière de la forêt, qui s'étendait alors jusqu'à proximité du village de Destry. Il avait mis pied à terre et considérait de loin le magnifique palais qu'avait fait construire à Destry l'empereur des Francs, son souverain et son ami, lorsqu'un spectacle plus rapproché l'arracha à ses méditations. A quelques pas de lui, dans la fontaine de Holborn, dont les eaux limpides et glacées jaillissent en bouillonnant entre les racines du gros sorbier, une jeune fille se baignait les pieds. Ce n'était, certes, aucune des vassales du comte, il les connaissait toutes, et chez aucune d'elles, il n'avait trouvé une beauté aussi parfaite. Du reste, la noblesse des traits et la richesse des vêtements semblaient indiquer une haute naissance. Elle avait probablement fait une longue course, car ses pieds aux attaches délicates avaient été ensanglantés par les ronces de la forêt.

Le comte s'approcha d'elle et lui fit respectueusement ses offres de service. La jeune fille ne leva pas les yeux et ne donna aucune réponse. Le comte insista, puis, perdant toute mesure, il lui proposa de l'emmener à son château, de la couvrir de soie et d'or et de passer sa vie à ses pieds. Rien ne put tirer la jeune fille de son mutisme. Le comte n'était pas patient, et la résistance l'irritait. Tout à coup, son caractère violent l'emporta. Il saisit la jeune fille et, après l'avoir placée en travers sur sa monture, monta à cheval et galopa vers son château. Il se dirigea immédiatement vers la tour ronde, y enferma sa proie et fit défense à ses gens d'y pénétrer.

Le lendemain, le comte alla à la tour. Il espérait que la jeune fille serait revenue à d'autres sentiments. Mais quand il pénétra dans le réduit où il l'avait enfermée, il lut dans les yeux de la prisonnière tant de mépris, qu'il n'osa renouveler ses propositions et se retira tout confus.

Il se mit alors à aimer follement cette belle jeune fille qui se refusait si obstinément à ses supplications. Ses désirs violents s'étaient transformés. C'est à genoux maintenant qu'il eût voulu adorer la vierge qu'il avait si gravement offensée, et dont l'image ne le quittait plus. Ce fut en vain qu'il tenta de s'étourdir à la chasse. Aussitôt entré dans le bois, il laissait flotter les rênes sur le cou de son coursier et s'abandonnait à sa rêverie. Toutes ces chevauchées le ramenaient infailliblement à la source de Holborn, en l'endroit où il avait vu pour la première fois la jeune inconnue.

Souvent il se jeta à ses pieds, la suppliant de lui pardonner sa violence et devenir sa femme devant Dieu. Il n'essuya que des refus.

Enfin, après de longues années, la jeune fille promit à son ravisseur de devenir sa femme quand il aurait bâti, seul et de ses propres mains, à un endroit qu'elle lui désigna, une chapelle à saint Jean-Baptiste. Le comte accepta avec joie et se mit aussitôt à l'œuvre.

La construction dura deux ans.

Quand la chapelle fut achevée, et que le comte eût ainsi fait pénitence pour ses violences et ses déprédations passées, il eut la joie d'épouser la vierge que Dieu lui avait envoyée pour le convertir. Le bonheur des époux fut sans mélange, mais ne dura que deux ans. Tout à coup la jeune femme tomba malade et mourut.

Le chagrin du comte fut immense, mais Dieu ne permit pas qu'il tombât dans le désespoir. Après avoir rendu les derniers devoirs à la morte, il abandonna son château et ses biens, et l'on n'entendit plus parler de lui.

Mais peu de temps après, les habitants du pays virent s'établir à la chapelle de Saint-Jean un religieux de haute taille, portant continuellement le capuchon baissé et dont on ne put jamais entrevoir les traits. Il se construisit lui-même, à côté de la chapelle, une étroite cellule et l'habita. Il y vécut jusqu'à un âge très avancé et y mourut en odeur de sainteté. Ce fut le premier ermite de Saint-Jean.

Aujourd'hui la chapelle n'a plus d'ermite, mais le jour de la fête du saint, d'innombrables pèlerins venus des villages voisins se dirigent en longues files parmi les vignes vers le lieu saint. Les gens timorés, ceux qui craignent les ténèbres et qui n'osent sortir la nuit, demandent au patron de la chapelle la guérison de leur frayeur...»

Jean (Evangile de Saint-). — On récitait cet évangile avant le lever du soleil le jour où on lâchait pour la première fois le bétail dans les champs.

L'évangile était considéré comme un préservatif de grande puissance contre la grêle, la tempête et le tonnerre.

Autrefois, chaque berger possédait une baguette de coudrier, qu'il avait passée dans les flammes du feu de la Saint-Jean. Cette baguette avait le pouvoir d'empêcher tout serpent qu'elle touchait de nuire et le faisait périr. Il suffisait de faire avec ladite baguette le signe de la croix sur une bête ensorcelée et de la toucher ensuite du bout de la verge pour lever le sortilège.

Je bi... je ba, *ou* **je bique... je boque.** — Un joueur cache dans une de ses mains un objet quelconque (bille, noisette, bouton, etc.); il présente à son partenaire les deux poings. Celui-ci, dit en posant alternativement un doigt sur chaque main de son adversaire: *je bi — je ba; je prends — ceut-éle; pè lè mainchate — de Dieu; venant — je t'a.* Si l'objet caché se trouve dans la main qu'il a touchée en prononçant les mots: *je t'a*, il a gagné l'objet et *bèye lè revanche* (donne la revanche) au perdant. (Haut-Chemin).

Dans le canton de Verny, le jeu se pratiquait ainsi: Les enfants sont debout ou assis et alignés. Celui qui doit trouver l'objet caché se tient devant les autres. Un de ses compagnons cache l'objet, par exemple un caillou, dans sa main et sous son tablier. Les autres de la rangée imitent ce geste. Le chercheur s'approche au hasard d'un participant au jeu et touche la main cachée sous le tablier disant: *cwèche, bicheriche.* S'adressant ensuite successivement au voisin de gauche du précédent, il continue: *je t'éré... tantoût... lindi... madi... mékeurdi... jeudi... venredi... sèmedi... lè semin'ne des qwète jeudis.... de lè roche Pentecôte... je bique... je boque.... je prends l'autél... pè lè bodote!* En prononçant les derniers mots, il saisit la main de son partenaire. A-t-il trouvé le caillou, il prend la place du perdant, sinon, il est obligé de recommencer le jeu. Naturellement, si le chercheur est arrivé au dernier camarade de la rangée et n'a pas achevé la formulette du jeu, il s'adresse au premier de la ligne et continue jusqu'aux paroles: *pè lè bodote.*

Dans la région de la Nied, ce jeu a pris le nom de *cwèche-piérate* (cache-petite-pierre). En voici la description d'après M. E. Louis. « Les jeunes gens et filles jouaient ensemble. L'un des joueurs tenait en main un caillou ou une petite pierre et passait la main dans le tablier d'une fille ou dans la blouse d'un garçon, en disant : *cwèche-piérate, t'lérès d'main; cwèche piérate, te l'érès tantoût.* Il continuait ainsi d'un bout à l'autre du rang des joueurs. Entre-temps, il laissait la pierre dans un des tabliers ou dans une des blouses. Un joueur placé hors du rang — le chercheur — recevait ensuite l'ordre de deviner où se trouvait la pierre. Quand le nombre des enfants était grand, le chercheur avait le droit de deviner trois fois, autrement une seule fois. S'il devinait juste, c'était à lui de *cacher* la pierre et de choisir un nouveau chercheur. Ne devinait-il pas, il *avait un gage* et l'autre joueur recommençait le jeu. »

Jérôme (Saint-), 30 septembre —

E lè Saint-Michel
Lè mérande monte au ciel;
Et lè Saint-Jérôme
Lè retone.

A la Saint-Michel
Le goûter monte au ciel; [c. à d. devient inutile]
Et la Saint-Jérôme
La retourne.

Le jour de la Saint-Michel étant le 29 septembre, le mot « retourner » ne peut avoir ici le sens de *renvoyer*, puisque la *mérande*, suivant le dicton suivant, descend du ciel seulement le 24 juin, jour de la Saint-Jean d'été.

E lè Saint-Michel (29 sept.)
Lè mèrande monte au Ciel;
E lè Saint-Remy (19 janvier)
An vourïnt jè lè retnïn;
E lè Saint-Jean
L'en d'hand (24 juin).
(A la Saint-Michel
Le goûter monte au ciel;
A la Saint-Remy
On voudrait déjà le retenir;
A la Saint-Jean
Il en descend.)

C'est-à-dire, on goûtait aux champs depuis la Saint-Jean jusqu'à la Saint-Michel.

Le terme *retourner* serait-il emprunté à certain jeu de cartes pour annoncer que la partie est abandonnée ou que le jeu est perdu?

Jeu. — Pour gagner au trafic, au commerce et au jeu, faire dire une messe le jour de la fête de chaque évangéliste et écrire l'oraison suivante le jour de la première messe, avant le lever du soleil, sur du parchemin vierge. Les croix seront marquées avec du sang tiré des doigts de la main gauche, après quoi il faut encenser et porter sur soi:

Huic thalamo praesio Lucas defensor adestor. † *Marce, precare Jesum, ne simus daemonis aesu.* † *Te precor, ut damnes fantasmata cuncta. Joannes esto custos meus, dum dormiam nocte. Matheus* † *Jesus filii David, miserere mei. Amen.* † *In nomine Patris,* †, *et Filii* †, *et Spiritus sancti* †. *Amen. Amen. Amen.*

Pour gagner au jeu, il faut:

1) Cueillir de la fougère mâle la veille de la Saint-Jean, à midi, en faire un bracelet en forme de ces caractères: *H U T Y ;* ou bien:

2) Porter sur soi une queue de lézard;

3) Prendre un cœur de chauve-souris qu'on transperce d'un fil rouge avec lequel on attache le cœur au bras droit;

4) Porter au cou une amulette où il est écrit: † *Authos* † *a nostro* † *noxio* † *Bay* † *Gloy* † *Apen* †*Agia* † *Agios* † *Ischyros. Amen.* « *Ce sont les noms de Jésus-Christ qui sont tirés de l'Ecriture Sainte* »;

5) Enfin, il faut emprunter l'argent du premier enjeu;

6) S'asseoir de manière à ce que le visage soit tourné dans la direction du vent.

Jeux de mots. — On récite très vite et prie le partenaire de répéter:

Félix porc tua,
Sel n'y mit,
Ver s'y mit
Porc gâta.

⁂

Cruhate
Bilbokate
Nat' chér mâte
N'è pwint d'barate.
Petite croix
Bilboquette
Notre cher maître
N'a point de baratte.

⁂

Nat' tit gote-t-i
Dans eune bawe d'awe
(Notre toit goutte-t-il
Dans un trou d'eau?)

⁂

Vat' tit gote-t-i ca?
(Votre toit goutte-t-il encore?)

⁂

J'a comme some, poute ak au vé!
(J'ai comme sommeil, porte quelque chose au veau!)

⁂

Haut nid, beau nid,
Et trou sous pont,
Et canard y berbota.

⁂

Pie a nid haut,
Caille a nid bas,
Rate (souris) en a
Chatte en a aussi.

⁂

Dix verres, six tasses, mis à rase [d'eau.

⁂

Mur gâté
Trou s'y fit
Rat s'y mit
Chat l'y prit.

Chat vit rau (matou),
Rau tenta chat,
Chat mit patte à rau,
Rau mit patte à chat.

⁂

Panés aux palis !
Canards au marais.
(pans d'étoffe [chemises] sur la palissade...)

⁂

Le meunier et le tailleur :
abiscouti? (habit se coud-il)
grincemouti? (grain se moud-il)

⁂

Les noms de la semaine :

L'un dit et l'autre *m'a redit:* fais-tu *maigre, dis? Je dis*: je fais ce que *ventre dit*, et *ça me dit.*

Jeux enfantins. — On touche du bout du doigt chaque partie du visage en disant:

Menton rond,
Bouche d'argent,
Nez de clinquant,
Petite joue,
Grosse joue,
Petit œillot,
Gros œillot.
(puis en frappant sur le **front**)
Toc! sur le mayot!

⁂

On touche successivement chaque doigt de la main qu'un partenaire vous tend ouverte, disant:

Celui-ci a été à la chasse (pouce)
Celui-là a attrapé un lièvre (index)
Celui-là l'a mangé (médius)
Et le pauvre petit qui n'a rien eu (annulaire)
Lèche le plat, lèche le plat, lèche le plat. (On prend le petit doigt, le fait fléchir et le fait « lécher » la paume de la main).

Une formule analogue est ainsi conçue:

Papa va au marché,
Pour y acheter un petit poulet,
La maman l'a plumé,
Le papa (ou petit frère, etc.) *l'a mangé,*
Et l'autre n'avait plus rien
Liche le plat, liche le plat, liche le plat!

Lorsqu'un enfant pleure, on se moque de lui en disant:

Jean qui pleure
Aura du beurre;
Jean qui rit
Aura du riz.

On passe la main sur le visage du partenaire de haut en bas en disant: *Voilà l' plaisir!* ou bien: *Voilà le lièvre qui descend la côte.*

Main morte! main morte!
Elle va où on la porte,
Porte!

On croise les doigts les uns sur les autres, et, les montrant à l'enfant, on lui demande: *Vieus-te eune pare de pijons?* (Veux-tu une paire de pigeons?) Puis on écarte brusquement les doigts en disant: — *Ah! les val envolés!* (Ah! les voilà envolés).

Jeudi. — *Lo bé don jeudi ne va jèmas anch'qu'é dieumanche.* (Le beau du jeudi ne va jamais jusqu'au dimanche.)

Jeudi-Gras. — C'est le jeudi qui précède le dimanche gras. On l'appelait aussi le *jeudi du Stabat*, parce que les garçons allaient chanter devant chaque habitation un couplet d'une complainte sur la Passion du Christ. Anciennement, le jour du Jeudi-Gras il était défendu de toucher au rouet; autrement, les souris mangeraient ce chanvre gras.

De nos jours, la coutume du Jeudi-Gras est encore pratiquée à Lorry-lès-Metz. Chaque garçonnet se façonne un sabre de bois et y enfonce, au bout de la pointe, un petit morceau de lard. Tenant leurs sabres droits comme des cierges, les garçonnets vont quêter de porte en porte des dons en nature ou en espèces en chantant devant chaque maison une strophe de la prose: *Stabat mater dolorosa.* Leur tournée achevée, ils se réunissent dans la demeure d'un petit camarade, y consomment un goûter et se partagent l'argent recueilli.

A Charly, ce sont les garçons âgés de 10-12 ans qui vont chanter le *Stabat.* Ils ne portent pas de sabres. Leurs camarades plus jeunes forment bande à part et vont aussi quêter. Mais ils chantent autre chose en dialecte patois:

Charigno chanté!
Sogne et sogne è bète lè hogne.
Eyoù-ce que l'at, Chan Gérad?
L'at è Péris.
Qué qu'i fat?
I vend don vïn.
E combeun?
E hhih lives lè hate.
Charigno chanté!

Charigno (?) chanté!
Sogne et sogne è bète lè hogne (?).
Où ce qu'il est, Jean Gérard?
Il est à Paris.
Quoi qu'il fait?
Il vend son vin.
A combien?
A six livres la hotte.
Charigno chanté!

On leur donne de la farine, des œufs, du saindoux et, l'après-midi les quêteurs utilisent ces dons pour en faire des gauffres, des crêpes ou des beignets.

Dans l'ancien temps, les villageois devaient, le jour du *Gras-Jeudi*, faire cadeau d'un morceau de lard au berger de l'endroit.

Jeudi-Saint. — En ce jour, les lépreux étaient, paraît-il, autorisés à quitter leurs bordes et aller, munis de leur crécelle, quêter quelque argent dans les rues de la cité de Metz.

Le Jeudi-Saint, il fallait bien fumer la terre autour de chaque arbre à fruits. On conservait le premier œuf qu'une poulette pondait le Jeudi-Saint, parce qu'on lui prêtait des forces curatives plus efficaces encore que celles des autres œufs pondus le même jour. On aimait à manger ces œufs à Pâques pour se préserver des *descentes* et des hernies, d'aucuns disent, contre l'impuissance.

Une poule que l'on met couver le Jeudi-Saint, donne des poussins plus sains et vigoureux que d'habitude et ces poussins ne sont pas mangés par les fouines ni les renards.

Anciennement, il était de coutume, le Jeudi-Saint, d'inviter le premier pauvre que l'on rencontrait, à venir partager le repas de la famille, après que la maîtresse de la maison lui eut lavé les pieds.

Dans la région de langue germanique les habitants mangeaient, le Jeudi-Saint (*Gründonnerstag*) une soupe préparée avec neuf sortes de plantes potagères: persil, cerfeuil, appétits, poireaux, chicorée, choux, mâche, oseille, épinards. Si l'on trouvait de jeunes pousses d'orties, elles pouvaient remplacer l'une des autres plantes.

Jadis, à Metz, les pauvres se rendaient dès le matin dans les églises. Les uns installaient à l'entrée d'un sanctuaire de petites tables recouvertes chacune d'une serviette blanche, d'un crucifix et de quelques pots de fleurs. Les autres se tenaient debout sur les marches de l'église et demandaient l'aumône. Le nombre de ces pauvres augmentait dans le courant de l'après-midi, les habitants ayant l'habitude de choisir de préférence ces heures pour aller prier devant le reposoir.

Le Jeudi-Saint, les garçonnets s'armaient, dans nos campagnes, de sabres de bois et allaient en bande *trigouter* devant chaque habitation en chantant le *Stabat Mater* ou la complainte de la Passion. On les récompensait en leur donnant des œufs, du beurre, du fromage. Après leur tournée ils se rendaient dans la demeure de l'un d'eux où une partie des dons servait à faire des crêpes tandis que le restant était partagé. Cette petite fête s'appelait: *lè fête des chiads* (ch..ards).

Joseph (Saint) (19 mars). — C'est le jour où les moineaux se marient, où l'on aime planter les premiers pois. S'il fait beau le jour de la Saint-Joseph, l'année donnera de bonnes récoltes.

⁂

S'il fait beau à la Saint-Joseph
L'été sera bref.

⁂

Sème tes oignons à la Saint-Joseph.
Ils deviendront gros commes tes fes-
[ses.

Jote. — *Le jote* est le chou-cabus.

Auricoste de Lazarque écrit dans sa « Cuisine messine »: « Non seulement on prépare de la choucroute dans nos villages, mais encore et, afin de ne rien perdre, on fait sécher au four, à l'ancienne méthode les feuilles de choux coupées en quatre. On les conserve dans des sacs; cuits au lard, ils donnent une soupe médiocre, mais d'assez bons légumes.

Le chou séché porte le nom de *choche-jote.*

Jours heureux. —

janvier : 3, 19, 27, 31.
Février : 7, 8, 18.
Mars : 3, 9, 12, 14.
Avril : 5, 27.
Mai : 1, 2, 4, 6, 9, 14.
Juin : 3, 5, 7, 9, 12, 13.
Juillet : 2, 6, 10, 23, 30.
Août : 5, 7, 10, 14, 19.
Septembre : 6, 10, 12, 18, 30.
Octobre : 13, 16, 23, 31.
Novembre: 3, 13, 23, 30.
Décembre : 10, 20, 29.

Jours malheureux. — Nous lisons dans le *Psautier lorrain de Metz:* Le premier lundi de février, le dernier lundi de mai, le dernier lundi de septembre « *ce sont les - III - jours les plus périlleux de tout l'an. Se ung enfant y est nez, périr doit par feu ou par yawe ou de soudenne et despite mort. Se puselle i naist, sera folle femme de son cors. Qui maison ferait, deden - VII - an destruit serait. Et ne doit on point mengier de char d'oie, car deden - VII - an de grief malladie accoucheroit. En ces - III - jor n'encommensez rien, car ilz sont pas bon.* »

Philippe Desch (15e siècle) a noté dans son calendrier les jours malheureux suivants: 4, 26 février; 1, 27 mars; 10, 20 avril; 3, 25 mai; 15 juin; 13 juillet; 3, 20 septembre; 22 octobre; 5, 28 novembre; 7, 23 décembre.

Voici les dates de jours malheureux que nous avons relevées dans des manuscrits de nos campagnards messins: 12, 23 janvier; 2, 10, 17, 22 février; 13, 19, 23, 28 mars; 18, 20, 29, 30 avril; 1, 8, 10, 17, 20, 30 mai; 4, 20 juin; 5, 15, 27 juillet; 4, 13, 27, 31 août; 13, 15, 16 septembre; 3, 19, 27 octobre; 6, 25 novembre; 18, 31 décembre.

D'après une ancienne règle, il était défendu d'entreprendre une affaire sérieuse les 12e, 17e, 29e et 30e jours du mois.

Influence des jours du mois sur une entreprise:

1. Indifférent;
2. Bon pour voyager, semer, planter, bâtir;
3. Mauvais;
4. Heureux pour retrouver le bétail perdu.
5. Favorise les voleurs;
6. Favorable aux enfants; bon pour la chasse et pour découvrir les voleurs;
7. Bon pour retrouver les objets volés;
8. Bon pour voyager;
9. Indifférent;
10. Excellent pour toute entreprise;
11. Favorable pour changer d'habitation;
12. Très dangereux;
13. Mauvais;
14. Indifférent;
15. Indifférent;
16. Bon pour acheter le bétail, surtout les chevaux;
17. Mauvais;
18. Réussite dans les affaires;
19. Dangereux;
20. Très favorable;
21. Bon pour découvrir les larcins et les voleurs; bon pour le jeu;
22. Mauvais;
23. Excellent pour les affaires;
24. Indifférent;
25. Indifférent;
26. Très dangereux;
27. Favorable aux affaires;
28. Bon pour les choses honnêtes;
29. Malheureux;
30. Bon pour toutes choses;
31. Indifférent.

Juillet. — Quand les fourmis élèvent des tertres en juillet, l'hiver sera rude.

***

Juillet sec et chaud assure de bonnes récoltes.

***

Brouillard en juillet, gelée en janvier.

***

Rosée de juillet annonce pluie.

***

Au mois de juillet
Vite la faucille au poignet.

***

Tonnerre aux calendes, abondance en blé et vin, en bétail et abeilles.

Si tu veux de bons navets,
Faut les semer en juillet.

⁂

De juillet la chaleur,
Fait de septembre la valeur.

⁂

Juillet frais et mouillé donne peu de vin et denrées.

⁂

Tel temps en juillet, tel temps en janvier suivant. (Voir: canicule).

⁂

Médecine populaire: le 17 juillet, ne donner ni potion, ni médecine (purge). Le 31 juillet, la saignée cause la mort du malade ou rend la maladie longue et dangereuse. Les enfants nés ce jour sont « mal morigenés ». Ceux qui se saignent pendant les jours caniculaires sont prédisposés à l'érysipèle, et les plaies touchées par « les eaux qui se purgent » durant ces jours guérissent difficilement.

Juin. — *En juin, juillet, août, ni femme, ni chou.*

⁂

Juin froid et humide donne mauvaise année.

⁂

Juin chaud et sec donne du bon vin.

⁂

Pluie fraîche en juin donne miel et vin.

⁂

En juin, le vent accompagné de pluie amène de l'orage.

⁂

En juin, le vent du nord est mauvais; il amène des orages tardifs, mais rares.

⁂

Vent du nord en juin assure une bonne moisson.

⁂

« *En jung faut boire fotene ay jun, boire betoine, sauge et...* » (Calendrier manuscrit de Ph. Desch).

Jumeaux. — La mère de jumeaux a le don de guérir les *deboîtements*. On prétend que l'un des jumeaux sera impuissant ou stérile. Les jumeaux ne peuvent engendrer des jumeaux.

Les filles ne doivent pas toucher à la grande consoude (*grousse rècène*); autrement elles risquent d'avoir des jumeaux pendant leur mariage.

Une femme qui mange un fruit jumelé dans les premières semaines de sa conception aura une grossesse gémellaire.



Coq reproduit d'après une soupière.



Kèlendes. — Quand il est dit *calendes*, l'on entend les quatre premiers jours de chaque mois.

Janvier: Si aux calendes de janvier il tonne au ciel, c'est une marque qu'il y aura plusieurs vents chauds et aura assez de blé, mais grande guerre à venir.

Si le lever du soleil est précédé d'une aurore, l'année sera une année de misères.

Février: Si aux calendes de février il tonne, il y aura des maladies pestilentielles, surtout entre les riches.

Mars: S'il tonne aux calendes dites, l'année sera abondante en blé et autres fruits de la terre.

Avril: S'il tonne aux calendes, cette année sera fructueuse et joyeuse en toutes choses, pareillement une paix et abondance de tous biens.

Mai: S'il tonne aux calendes, signifie qu'en cette année il y aura une grande pauvreté, famine avec plusieurs guerres sanglantes et batailles ouvertes.

Juin: S'il tonne aux calendes, cela manifeste que l'on sera sujet aux batailles et aux séditions. Il règnera aussi mortalité soudaine et d'autres maux.

Juillet: S'il tonne aux calendes, cette année sera abondante en blé et vin, mais le bétail et les mouches à miel seront en danger de périr.

Août: Quand il pleut en août, il pleut miel et bon moût. A qui achète il faut cent yeux, à qui vend il suffit d'un seul.

Septembre: S'il tonne cette année, cela signifie qu'elle sera abondante en toutes malices; il sera de sanglantes batailles où sera occis bien d'hommes.

Octobre: S'il tonne en octobre, ce sera une marque que l'année sera abondante de tous biens, grandement venteuse, les vignes bonnes, mais peu de fruits.

Novembre: S'il tonne aux calendes cette année, signifie que l'an sera de tous biens en fruits, et joyeux, paisible.

Décembre: S'il tonne aux calendes, cette année sera semblable à la susdite en tous biens et fruits, avec joie et tranquillité.

Kènon. — Le canon était un fer creux, rond et long d'environ 60-80 cm. qui servait à souffler le feu. (Voir : hhofiat). On employait encore, jadis, un canon à pois (è pwès) pour aller à la chasse des oiseaux (la sarbacane). Ce canon était plus court. Le chasseur prenait un pois jaune sec ou un petit caillou sur le bout des lèvres et l'envoyait, à l'aide du canon, à la tête de l'oiseau, pour l'abasourdir et le saisir au plus vite. Ce sport demandait beaucoup d'adresse. On appelait aussi *kènon* la *claquerte* (voir ce mot).

Keugnat. — Ce petit gâteau messin est fait avec de la pâte de brioche et avait la forme d'une bonde de tonneau. A l'occasion d'une fête, on piquait dans le *keugnat* une fleur de la saison.

Keugneu. — Dans son Dictionnaire des patois romans de la Moselle,

M. Zéliqzon donne à ce mot les significations suivantes: gâteau des Rois; gâteau à quatre coins; petit pain; petite miche. On dit aussi: cogneu.

Déjà en 1909, époque où G. Thiriot a posé la question si le vocable *cogneu* (Vosges) n'avait pas quelque rapport étymologique avec le latin *cunnus*, il nous a été affirmé, dans les villages du canton de Verny, que le *Keugneu* était autrefois le gâteau offert par les parrains et les marraines à leurs filleuls et filleules soit à Noël, soit à l'occasion du nouvel an, et que ce gâteau avait la forme spéciale dont nous donnons ici le dessin.

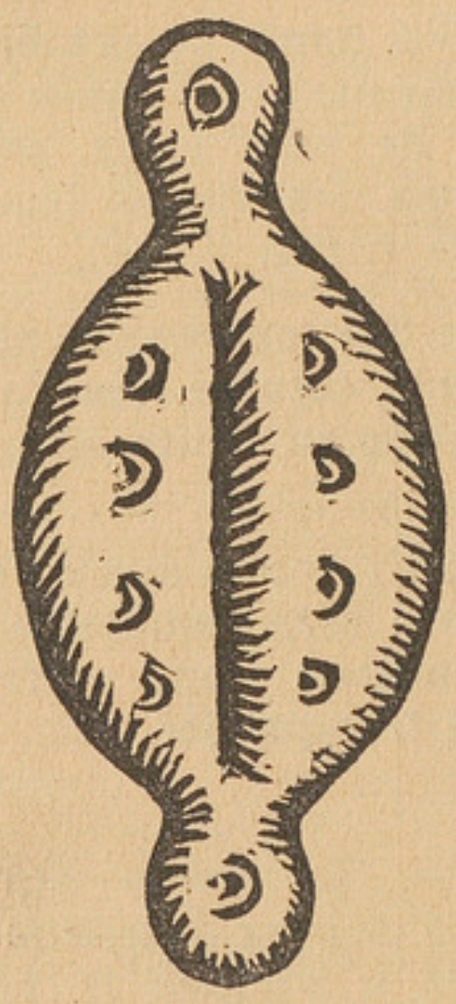

Keugneu.

Quant au gâteau de l'Epiphanie, c'était une sorte de galette épaisse faite

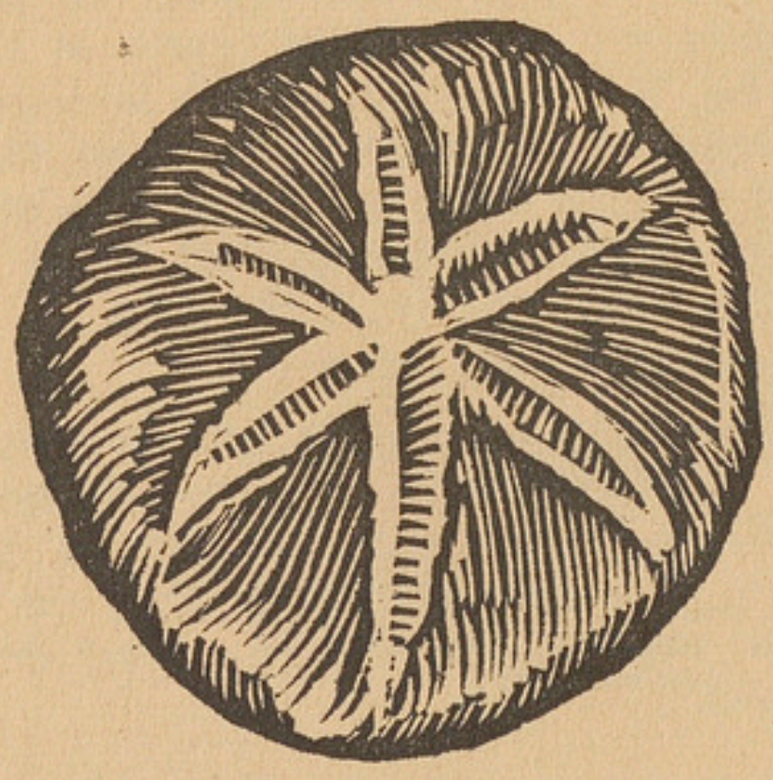

de farine, d'œufs, de beurre et de levure; sa surface était parée d'une sorte de soleil composé de six ou huit rayons partant du point central et tracés avant la cuisson au moyen de la pointe d'un couteau.

Keulo. — *Dedans i v'lège qu'e n'certaine renommaye,*
Et que, to perto, s'ré tojo renovlé,
I n's'y pesse d'certains jos dans l'en[naye
Qu'en l'peuye houyeu lo v'lège de lè [gaîté.
Cette bourgade que n'a ni piate ni [grande,
Se treuve pièciaye enteur dou piats [coteaux:
Po z'i erriver, d'to coté i faut dehhende:
Ç'a lo v'lèje des Keulos.

(Dans un village qui a une certaine re[nommée,
Et qui, tout partout, sera toujours re[nouvelé,
Il s'y passe de certains jours de l'année,
Qu'on le peut appeler le village de la [gaîté.
Cette bourgade, qui n'est ni petite ni [grande,
Se trouve placée entre deux petits coteaux;
Pour y arriver, de tout côté il faut des[cendre:
C'est le village des Keulos.)

Le village qu'évoque dans ces rimes un enfant de Noisseville, l'abbé Vion, mort curé de Bazoncourt, est le village de Failly, situé à 8 km. au N.-E. de Metz. Le nom de *Keulo* est le sobriquet collectif donné aux habitants de cette localité, des villages et des annexes voisines qui, anciennement, dépendaient de l'église-mère de Failly; ce sont: Poixe, Vany, Vrémy, Villers-l'Orme, Servigny-lès-Sainte-Barbe (devenue entre-temps paroisse), et Augny-sous-Grimont aujourd'hui disparu. Toutes ces localités forment, avec Failly, à l'exception de Servigny, le *pays des Keulos*.

Le sobriquet vient du nom d'un personnage grotesque qui, encore de nos jours, entre en fonctions, à Failly, pendant les trois jours du carnaval et le premier dimanche du carême. Jusqu'en 1912, le jour de la fête patronale (saint Trond), on avait coutume d'arborer à proximité du bal le drapeau des Keulos. Des Bavarois en cantonnement à Failly en 1912, le lendemain de la fête, prirent ce drapeau aux couleurs bleu-jaune-rouge pour un

vieux drapeau aux couleurs françaises, dont le blanc aurait jauni, et ordonnèrent sa destruction. Le drapeau fut brûlé pendant la guerre. Dans la séance du 2 septembre 1871, C. Abel a dit au sein de l'Académie de Metz que l'église de Failly renfermait, à cette époque,



Le Keulo.

les insignes de la royauté des Keulos. Nos recherches n'ont pas confirmé l'exactitude de cette assertion.

Au XVe siècle, le Keulo portait le nom de *Caillot*. D'après le Glossaire de *langue romane* de Roquefort, le mot Caillet signifie un fol, un sot (*).

Voici, d'après Bonnardot, la copie d'un document messin relatif au Caillot, extrait du *Journal* d'Esch, maître-échevin de Metz vers le milieu du XVe siècle (ms. d'Epinal 59) :

« *De Quaillot lay Fondue que fait son mandemant. — Caillot l'Enfondue, per la grace d'iver Roy de glace et de jalée, duc et conte de neige et de grezil, admiraul de froidure, palazin de vens et de bruyne, princes de rongne et de graiture, gardiens de famine et de male meschanse, viconte de joivre et de bruillas, concierge de verglas qui fait cheoir les meschans, chastellain et maistre de toute chaitivitey, et de toute masaventure, a tous les rongneux, riffleurs, raffleurs, chatieux, tigneux, morveux, cratheurs, gouteux, langoureux, palazineux, roupieux, enrouez, enrumez, enfondus, fruleux, chaistis, maleureux, maingnagiers nouviaulx ou viels, et a tous aultres plain de très grant chaitivitey, salut. Nous vous faisons assavoir qu'il est venus de nouvel en nostre connasseance que pluseurs de noz ennemis, sy comme quoquin, paillairs et rybbaulx, ruffiien, holliers, truans, garsons, merdailles, env..., tricheurs, bareteurs, hoquelleur, mehus de lor volantet malraisonnable, se sont efforciés et efforcent très malicieusemant de jour en iour de entrer en nostre royaume de Hurtebise, hordez de bastons gros et menus, chaussiés de bobelins fors, vestus et aornez de pourpoin recousus, dessirez et depessiez, trabuchier, cravantey et mis a destruction grant quantitez de noz bon lieux, haubergaige et domiciles, s'est a savoir de tas de charmes et d'estrain, fours, moulins, qui par av[enture] estoient sans quelconque closure; avec ce pluseurs sales et palais ont detruit en nostre dit royaulme: pour quoy Nous, qui avons bonne voulentez et cause, raison noble de resister à leur fra(u)de*

---

* N'est-il pas permis de rapprocher ce mot des mots *cula, queulat,* etc., qui signifient *feu-follet?* (Voir: Diction. des patois lorrains de L. Adam, et Labourasse, Glossaire abrégé des patois de la Meuse). En Lorraine, *cula* signifie flambart, gai luron. (Dict. patois-français par L. P., Nancy, 1840).

*et malice, et porveoir, servise de remede vous mandons et commandons a tous et a toutes estroitement, que vous soiés prest et appareillés, troys semaines pour ung mois pasez ou a venir, armez et adoubez souffisammant, la larme a l'ueil, la roupe au nez, le morvialz sus la manche, lez menbres tranblan, les dans clyquant, lez mai[ns] crochue et entumies, le vit engelez et retrait, les colles vuides et encendrées, les coulons refer[mez] *) dedans per force de chaitivitez, les brayes troué[es], la chemise recousue sus les espaules, le chepron dessirez desous la gorge, la rois vestue pour lez perilz, la barbe engelée, le visayge velus de froit, lez sourcille brulées de la chalour du four, et les cheveulx emplumez, lez mules au talons, les chauses toutes au genoulz, les lanieres renouée, la couroie reco..., lez sollez desirez, et tout en tel point que vous futes en nostre darien arier ban. Et gardez que par vous n'y ait deffault, car Nous vous en pourien griefment punir. Donnez au cul tout nus sus une piere de mabre bise, en nostre palais de Frodure en Fromont en Yvernois, en la chastelerie de Tramblay, a oure que ribaulz isent du four, tramblan dent a dent sans avoir paour; a la relacion maistre Regnault Galet an registres aux Enfondus; pacey du quomandement maistre Ryfflart le Descouvreis, qui sonne matines au plat de coules par deffault de cloches, notaire et tabelion publique de tout chaitiveteу.*

Trasieur Refamy. Serro(?) *piport.* »

Le *Keulo* est choisi parmi les jeunes mariés de la paroisse. Son élection a lieu chaque année. Jamais un *Keulo* n'est décédé pendant le temps que dure son administration, et s'il venait à mourir, la coutume disparaîtrait avec le défunt. En 1836, un jeune homme succombant à une tuberculose pulmonaire reprocha à sa femme de l'avoir empêché d'être *Keulo* et d'avoir ainsi avancé d'une année au moins le jour de sa mort. Le même cas s'est présenté en 1867.

Le *Keulo* est toujours en compagnie d'un autre personnage, le *Mare de Châty* (sans doute anciennement le maire, maître ou roi des Chétifs, de la chativeté). Ce *Mare de Châty* est pour ainsi dire le chef de la Confrérie des Keulos, le maître des réjouissances et c'est à lui qu'incombe le soin d'imposer le respect dû à la coutume.

Autrefois, le *Keulo* et le *Mare de Châty* étaient habillés de la même façon. Il en est encore ainsi de nos jours, le jour du mardi-gras. Seuls leurs insignes diffèrent. L'insigne du *Keulo* consiste en un long bâton au bout duquel flotte un torchon ou une touffe de chanvre. L'insigne du *Mare de Châty* est la *palate*, une sorte d'arme d'hast dont le fer, en feuille lancéolée, ressemble à la pointe d'une lance franque. Le bas du fer se termine par un quillon recourbé en crochet de chaque côté. Ce quillon est d'origine moderne; on y lit les chiffres 14—44.

Sans aucun doute la palate a été réparée assez récemment. Peut-être le quillon a-t-il remplacé une partie ancienne inutilisable pour la réparation. Sur la lance, on trouve quelques traces de chiffres. D'après la revue messine *L'Austrasie*, on lisait 1514.

La hampe de la palate est moderne: elle a la forme d'un manche de bêche.

En outre, le *Mare de Châty* est ceint d'une écharpe. Le jour du mardi-gras, le *Keulo* porte parfois aussi une écharpe.

Le costume du *Keulo* et du *Mare de Châty* se compose d'un habit à longs pans garni de gros boutons, d'un gilet à l'ancienne mode à deux rangées de boutons ou de fantaisie, d'une culotte, de bas blancs ou de couleur, de souliers à boucle ou parés de flochets; un foulard enroule le haut-col de la chemise et forme sur le devant un grand flot. Le long chapeau pointu est orné à son sommet d'un bouquet de laurier-sauce que retiennent d'énormes rubans de couleur qui donnent l'aspect d'une crinière; trois ou quatre couronnes de rubans sont étagées le long du cône de paille, et presque toujours, plusieurs *choux* ou *roses* plaqués sur la face antérieure du chapeau achèvent l'ornement. Un solide cordon attaché de chaque côté de cette coiffe sert à l'assujettir et se noue sous le menton. Cette mentonnière est masquée par une au-

---

*) Ou bien: *reser*[*rez*].

tre à larges rubans, laquelle se termine par un beau nœud large.

Autrefois, le costume était mi-parti vert et rouge ou jaune. Il y a une quarantaine d'années, l'habit était remplacé par une blouse, mais depuis, les habitants de Failly ont préféré de reprendre l'ancienne mode.

Comme l'élection du *Keulo* se fait tous les ans, dans la soirée du premier dimanche du Carême, et d'autre part, puisque le *Mare de Châty* choisit lui-même, chaque année, son successeur, le mardi-gras, c'est donc au nouveau *Mare de Châty* de faire le choix du *Keulo* qui entrera en fonctions l'année suivante. Le candidat désigné est présenté au peuple dans la soirée du premier dimanche du Carême par le nouveau et l'ancien *Mares de Châty* et l'ancien *Keulo*. A tour de rôle et debout sur un tonneau, sur une voiture ou sur un tas de fumier assez haut, tous les trois débitent sur le compte du futur *Keulo* des discours appelés *items*. Dans son discours patois à rimes assonantes, chaque orateur narre une ou plusieurs aventures dont l'impétrant a soi-disant été le héros. En lisant ces sottises à faire rire, on se demande si la coutume du *Keulo* ne se rattachait pas primitivement à l'antique culte de Priape. Quoi qu'il en soit, le *Keulo* paraît être le survivant ou plutôt la figure d'un antique génie de la fécondité et de la prospérité.

Après son élection faite par acclamation, le nouveau *Keulo* donne la réplique, et son *item* présente naturellement les traits caractéristiques de ce genre de satire licencieuse.

La veille du dimanche gras, après le souper, les filles de Failly se rassemblent chez le nouveau *Keulo po fare lo chépè don Keulo* (pour faire le chapeau du Keulo). Ce travail achevé, les garçons du village viennent se joindre aux filles dans la demeure du *Keulo*, et l'on *arrose* le chapeau en se divertissant et en buvant maintes rasades de bon vin.

Le dimanche gras, après les vêpres, les paroissiens et les étrangers venus des villages voisins et de la ville attendent le *Keulo* sur la place de l'église. D'autres spectateurs se tiennent sur le seuil ou bien aux fenêtres des maisons voisines. Soudain, le *Keulo* sort d'une habitation accompagné du *Mare de Châty*, et tout le monde de s'écrier: *Keulo! Keulo!* A cet appel, le *Keulo* accourt, trempe sa *keule* dans la boue ou le purin, agite le *keulu* et s'élance à la poursuite des spectateurs qui prennent plaisir à fuir son approche. Chaque personne que le *Keulo* rejoint est maculée au bas de la robe ou du pantalon. Ce rite, dit-on, porte bonheur. Refuser la maculation du *Keulo* « porte malheur ». Toute fille *keulèye* peut être sûre de trouver un mari dans le courant de l'année. Aussi, cette souillure est généralement acceptée de bonne grâce. Autrefois, les villageois avaient soin de revêtir pour la circonstance des vêtements usagés, d'autant plus qu'il arrive que le *Keulo* ne ménage pas ses coups de *keulu*, surtout aux personnes récalcitrantes.

Le *Keulo* pénètre aussi dans les habitations et cherche à y découvrir les personnes cachées dans quelque coin obscur.

Enfin, après une bonne heure d'agitation continue, le *keulége* est terminé, le *Keulo* peut prendre du repos. Il s'empresse d'aller vider en compagnie du *Mare de Châty* et des amis quelques *creuquates* (cruches) de vin ou de nombreuses bouteilles de clairet. Entretemps on se raconte les petits incidents vécus pendant le *keulége* et finalement on vient à parler des jeunes mariés qui ont le droit de remplir les fonctions du prochain *Mare de Châty*. Ces conciliabules reprennent au besoin le lendemain, et l'on décide d'aller, le jour suivant, à la recherche des candidats choisis. Car, le mardi-gras, la plupart des candidats ont quitté Failly même avant le point du jour, afin d'échapper aux recherches du *Mare de Châty*, du *Keulo* et de leurs aides bénévoles. L'un des candidats a prétexté un voyage à Metz, feint de prendre le chemin de la ville, puis s'engage dans un sentier ou à travers champs pour se diriger vers une localité où il demandera l'hospitalité chez des parents ou des amis; tel autre se rend à une vente aux enchères dans un village plus ou moins éloigné. Mais, la fuite des candidats n'est pas restée inaperçue. Le *Mare de Châty* et le *Keulo* ont su prendre les précautions nécessaires et ont fait surveiller de près chaque can-

didat par leurs informateurs et aides. Il est donc très rare d'échapper à la vigilance des aides qui savent presque toujours retrouver les fugitifs, avertissent à temps le *Mare de Châty* et le *Keulo* et les fugitifs sont ramenés à Failly sous bonne escorte, de gré ou de force. Confiés chacun à la garde de



Le Mare de Châty avec sa palate.

plusieurs hommes solides, les candidats attendent, dans l'auberge voisine de l'ancien pressoir banal, l'heure de l'élection du nouveau mare de Châty.

Dans le cas où les recherches seraient restées infructueuses, c'est au *Keulo* de prendre, le dimanche suivant, la succession du *Mare de Châty* sortant.

Dans la soirée du mardi-gras, vers 7-8 heures du soir, des torches de paille et de résine éclairent l'emplacement situé devant le *chaucu* de Failly. Le *Keulo*, le *Mare de Châty*, tous les candidats au poste de *Mare de Châty* et le peuple sont rassemblés devant ce pressoir. Un petit van a été posé à l'entrée sur le sol; on mesure à partir du bord de ce van la longueur de cinq *palates* et place à la limite une pierre, le but, *lo mèt*. L'un après l'autre, chaque candidat est conduit au but. Le *Mare de Châty* le saisit au bras droit, les gardiens le maintiennent par le bras gauche et les pans de l'habit ou de la blouse, l'entraînent et l'obligent à courir dans la direction du van. Arrivé à mi-chemin, il jette cinq pièces de deux sous dans le van en criant: pile! ou face! Celui qui marque le plus de points est nommé nouveau *Mare de Châty*. Si plusieurs ont le nombre égal de points, ils recommencent à jouer, afin de déterminer le gagnant qui est élu par l'aclamation des assistants s'écriant: *Ç'at lu, ç'at lu!* (c'est lui!)

Chaque candidat qui s'apprête à jeter dans le van les cinq pièces de monnaie, est abondamment *keulé* par le *Keulo*, à partir du moment où il quitte le *mèt*. Le *Keulo* a eu soin de faire vider un seau d'eau à terre et de former une eau boueuse; il trempe son *keulu* dans la boue, se charge de bien mouiller et souiller le candidat en le *keulant* au bas des fesses. Ou bien il trempe son *keulu* dans un seau d'eau avant de *keuler*.

Dès que le nouveau *Mare de Châty* est élu, il est conduit chez lui avec le cérémonial d'usage. En tête viennent le tambour du village et les musiciens, l'ancien *Mare de Châty* les suit, et derrière lui son successeur est porté assis sur la *palate* que de solides gaillards tiennent horizontalement par les deux extrémités. Des porte-flambeaux, des gens masqués rangés de chaque côté escortent les *Mares de Châty*, tandis que le *Keulo* suit derrière le nouveau *Mare de Châty* en le frappant de la *keule* dans le bas des reins.

Entre-temps la femme du *Keulo* et celle de l'ancien *Mare de Châty* se sont rendues au domicile du nouvel élu. Toutes deux et l'épouse du nouvel élu se placent sur le seuil ou dans *l'allée* de l'habitation et attendent l'arrivée du

cortège. Elles se sont empressées d'enduire leurs mains de suie ou de noir du fond des casseroles, souhaitent la bienvenue à tous les arrivants, et leur noircissent le visage en leur prodiguant des caresses.

Entrés dans la chambre de la maison, les hommes donnent parfois encore l'accolade aux deux femmes et profitent de cette occasion pour les *machurer*. Ensuite, les hommes vont s'essuyer la figure et les mains aux rideaux blancs de la fenêtre ou à la toile blanche des draps ou des rideaux du lit. Toute la troupe du cortège entre petit à petit dans le logis du nouveau *Mare de Châty*, afin d'aider à *èroser lè palate*. Lorsque la hallebarde a été arrosée, nombre d'amis vont chercher chez eux quelques bonnes bouteilles de vin, et l'on continue de boire en jouant aux cartes en attendant le souper que préparent les femmes. Entre-temps, le nouveau *Mare de Châty* fait une tournée dans le village et va inviter chaque maître de maison à assister au souper.

Rentré chez lui, le nouveau *Mare de Châty* se joint aux invités, puis on festoie et s'amuse jusqu'au lendemain matin.

Suivant l'abbé Vion, le *Mare de Châty* percevait anciennement un double sur chaque marchand de bimbeloterie qui venait dans le village. *Le choè so féyeut et s'fa ica en j'tant i certain nombre de pias sous dans i ron tressié d'évance pè l'Mare et l'Keulo, essistés de zoute conseil.* (Le choix se faisait et se fait encore en jetant un certain nombre de petits sous dans un rond tracé d'avance par le *Mare* et le *Keulo*, assistés de leur conseil.) Le candidat qui *ramenait* le plus de faces, c'est-à-dire de têtes, était élu. On le portait chez lui en triomphe, assis sur la *palate*, et la fête durait toute la nuit et même au-delà de la matinée. Finalement on se quittait après avoir embrassé le nouveau *Mare de Châty* et la Mairesse et rentrait chez soi « à la clarté des flambeaux, quand même il serait grand jour ».

Il y a cinquante ans, *errivés cheu l'nové Mare, tout' les janes omes so rémessent è l'entor de lè tauye, sans s'essieutter, chèquïn d'vant s' gadat, en ettendant qu'lè fomme féyeusse cure i jambon, selon l'uzège. Alors revient l'Mare, éva i bérat d' vïn su n'brouatte. Chèque convive, tojo dreut, a obligé d'boère, lè pu piate mezeure jusqu'e lè pus foure — lo chïncheté, lè raqueuye, lè d'mi-chapeune, lè chapeune, lè boteille, lo pat, lo chaudron; aux depens don Mare, cè va sans dire — si, per hèza ou autrement, ïnque de lè bande veneut è s'essieutter devant qu' d'awèr prin sè ration, l'ateut condamné, su pièce, po l'jo méme, si l'évïn ica seû, ou po l' lendemain, è seurvi, è ses frâs, lè méme quantité d' boïsson è toute lè compègnéye. — L'a rare, è s'quen dihhe, que quéquïnque ne s'y lèyeusse-me panre.*

I n'a wa poussibe de r'fuzieu ces fonctions-lè [de Mare de Châty], pesque l'su que n'voureume excepter, en l' mattïn en effigie, çatédire qu'en frïn in ome de train, qu'en z'echfâbrïn su in âne po l' promoiner, d'i bout è l'aute don v'lège. .. Eprès quoè, en l' drâs'rïn devant lè mauhon don su qu'é refusé. — Les janes omes réunis en sâke tot auto, tire dessus au pistolet et pu matte lo fu d'zo, en bauyant èprès l' pour diale qu'a r'preuzenté: « Ça anlé que j' traitjans les su que n'veuye me fare zoute devoër! » Ni en é des exempes.

(Arrivés chez le nouveau Maire, tous les jeunes hommes se rassemblent à l'entour de la table, sans s'asseoir, chacun devant son godet, en attendant que la femme fasse cuire un jambon, selon l'usage. Alors revient le Maire avec un baril de vin sur une brouette. — Chaque convive, toujours droit, est obligé de boire depuis la plus petite mesure jusqu'à la plus forte — le chincheté, la raqueuye, la demi-chopine, la chopine, la bouteille, le pot, le chaudron; aux dépens du Maire, ça va sans dire. — Si par hasard ou autrement, un de la bande venait à s'asseoir avant que d'avoir pris sa ration, il était condamné, sur place, pour le jour même, s'ils avaient encore soif, ou pour le lendemain, à servir, à ses frais, la même quantité de boisson à toute la compagnie. — Il est rare, à ce qu'on dit, que quelqu'un ne s'y laisse prendre.

Il n'est guère possible de refuser ces fonctions-là, parce que celui qui ne voudrait pas accepter, on le mettrait en effigie, c'est-à-dire qu'on ferait un mannequin de paille, qu'on mettrait à califourchon sur un âne pour le promener, d'un bout à l'autre du village, — après quoi, on le dresserait devant la maison de ce-

lui qui a refusé. — Les jeunes hommes réunis en cercle tout autour tirent dessus au pistolet et puis mettent le feu dessous en criant après le pauvre diable qui est représenté: « C'est ainsi que nous traitons les ceux qui ne veulent mie faire leur devoir! » Il y en a des exemples.)

L'élection du Keulo a lieu le premier dimanche du Carême, vers 7 h. du soir.

En vérité, le nouveau *Keulo* est choisi par le nouveau *Mare de Châty* d'accord avec l'ancien *Mare* et l'ancien *Keulo*. Car, pour la cérémonie publique où les assistants sont appelés à approuver le choix du nouveau *Keulo*, les deux *Mares* et les deux *Keulos* doivent chacun avoir appris par cœur un *item* composé pour la circonstance.

Le roulement du tambour invite la population à assister aux cérémonies qui vont se dérouler sur la place publique.

A l'extrémité du village de Failly, près de la route de Villers-l'Orme, un énorme bûcher a été érigé avec les fagots de sarments que les enfants sont allés ramasser dans les vignes du ban. Pendant que la bûle flambe, le *Keulo*, l'ancien et le nouveau Maire de Châty et le futur *Keulo* se sont réunis, entourés des villageois et des villageoises. Voici l'heure des *items*. Chaque fois que l'un des trois orateurs termine le récit savoureux d'une anecdote, il s'écrie en montrant le candidat: « *At-ce qu'i ne mérite-meu d'éte Keulo?* et l'assistance répond: *Si at! si at!* (si est!) *Keulo! Keulo!* Comme premier orateur figure l'ancien *Mare de Châty*. Le nouveau Maire lui succède, puis c'est à l'ancien *Keulo* de conter les folies et bêtises commises par le candidat. Enfin, le *Keulo* nouvellement élu répond à ses interlocuteurs.

Voici *l'item* débité en 1923 par le nouveau *Keulo*. Cette pièce documentaire a été revue par son auteur et nous donne un exemple du patois tel qu'il est parlé à Failly-lès-Metz:

Eh beun', mes bones gens, ve diri que j'sus
[bien fier
Si je n'vos d'heus-me i piat bonswér.
Ve v'neuz d'épanre que ç'at meu que j'sus
[d'signeu,
Po l'ènaye que viynt, vos bèrboyeu.
J'èccèpte lè pièce èva piahi
Pesque Jules freu ica i boin Mare de Châty.
V'ateuz hhûr que j'tâchera de fare mo ser-
[vice come i faut,
Ica mieux que nate ancien Keulo.
De tout' ç'qu'i vyin'nent de v'réconter
Ve sèveuz beun' qu'i-n-eu pus de mentes
[que vérité.
È part les mentes tout' ç'qu'i v'ont dit
I-n'y eu longtemps qu'an sont sous (soûls)
[de l'ouy.
De tout' mes vayéjes et mes mercheux
Je m'en a tojos fïn beun' tirieu;
Et quand j'a èmwin'né mes phhés,
J'a tojos fïn beun' rentré;
Chèque coup que j'a étu chèssieu,
Je m'a tojos beun' èmusieu,
Et des lèpïns crevés
Je n'en a jèmas repté;
Quant, cheuz des mèrchands d'antiquité
Je n'a jèmas rien èchté.
Des ferdainnes, j'en èveu fat essez
Sans que l'évissent ca besan d'en inventer.
Po l'hhûr que j'en frans beun' austant que
[zous
Pesque en éri putoût dit dous fous.
Au veur mo Pierson fare ses sauts
An érit bien dit i grand dingo.
François coreut come i piat chïn déyeu,
Et n' pleut pus hhofieu.
De tot côté les gens ati èrivés
Po veur corr' lo grand béné.
Au l'veur corr' dans lo v'lège
An éri bien dit eun' béte sauvége.
Je piains les poures gens qu'ont étu keulés
Pé i péraye anfohhné.
En daryin i n' keuleut pus éva l' tourchon,
I n' fouteut pus que des coups de bâton.
Et j' compte qu'i v'neut déjè i pou sou,
Pesqu'i keuleut tot l'monde dans l' dous
Au téyate (théâtre) les gens ati contents
Pe en éte débèrressés. *[d'aler*
Mas, au sourti don Bataclan,
François n'ateut pus trap content;
Pierson de s'mare de Châty des r'praches
[l'èveut èvu,
Qu'i n' séveut-me beun' manieu l' keulu.
Ce n'ateut-me portant faute d'éte exercé,
Val qüinze jos que Marie et lu ali dans les
[hauts més.
Eva sè keule, Gustave coursieut Marie
Po veur èyou que les coups bèyi.
Lo coup ne bèyeut-me tojos èyou qu'i vleut,
Et l'étrèpeut, des vayes, Marie dans eune
[mauvase endreut.
Marie houyeut: « Je crois que n't'en v'là
Tu finiras par me l'esquinter. » *[asses!*
Si l'èvi ca i pou continuyeu
I n'y en éreut pus lèyeu.
Tos les jos po corr' pus fou,
I coreut è pieuds jusqu'è Vantoux.
Enfïn i s' beyeut bien don mau
Po n' point awér l'air trop nigaud.
L'ateut vni télement come les afants
Que l'essayeut s'n hébit è tot bout d'
[champ;
Et come l'èveut eun' keulate calante,
Cè féyeut eune basse enteur les jambes.
Marie i dit: « Vlà quèque chose qu'il fau-
[dra enlever,

Ou il faudra l'attacher. »
Et lè-d'sus l'è pris eune ficéle po l'étécheu
Pé l' déyeu.
Mas, d'sus l' bal Pierson ateut vni fin émorous,
Et lè béte é cassé lo licou.
Et ç'tt'oure je m'en va i pou vos réconter
Ç' que dans l' restant d'lè jornaye c'e pèssé:
Come l'èvi visité tot pyïn d'mauhons,
L'ati v'ni fin ronds.
Marie n'éveut-m' ca èrivé
E l'fare déprater.
Lo lindi, è sept oures don mètï,
L'ateut ica cheuz l'Auguste Hénnequi,
Et come l'éveut ica sè keulate et ses solés,
I n'ouseut pus ran'naler
L'eu mis eun' keulate que l'Auguste i eu béyeu
Po qu'an n'lo wéyïssent-meu.
Lo Malaisé lu, das lè nut.
I n'en pleut pus.
L'eu falu lo rempter s'tit
Et l'mate au lit.
V'ateuz hhûrs que zous phhés
Ont beun' évu è d'juner.
François honyeut haut
Pesque l'vante l'éveut mau;
Et Mélanie, po l' solégeu
I cataplasse i en pièceu.
Mas, putoût que d'i mate d'sus l'vante,
Eule li eu mis enteur les jambes;
Po peuhhieu François eu vlu so r'lever,
Mas, au diale! tout' ateut écalé.
I dit è Mélanie: « *Prends tes ciseaux*
Et tu me decolleras cela comme il faut. »
Mélanie coupeut è grands coups,
Mas, François houyeut come i loup.
Mélanie éveut télement coupé
Qu'eul' l'li éveut mointieu enlevé.
Et comme François n'en eveut-me déjè i grand bout
I n'y en reste causi pus du tout.
Po ç't'ovrège-lè l'éri mieux fat de m'houyeu
Putoût que de pérayement l'estropieu.
Come je sus i boin chétrou an les ouyi
De mes services l'éri ca plu s'srevi.
An pouri ica pus en dire d'zus zoute compte.
Mas je n'vieus-m' i fare trap de honte.
Et ç'tt'oure, è l'énaye que vyint je v'béye rendez-vous;
V'ateuz hhurs que je n'vos keulera-m' dans l'dous.
Vos, les fomes et les bacéles, v'éreuz bien soin de trossieu vas cates èssez haut,
Po qu'je n'vos feyeusse point d'mau;
E vos, è ç't'oure, les guéhhons et les bacé- les d'èpracheu
Po m'dire qui at-ce que v'éveuz lo m'cheu.

Le débit des *items* est suivi de la proclamation des *Vausenates* (voir ce mot). A tour de rôle, l'ancien *mare de Châty*, le nouveau maire, l'ancien *Keulo* et le nouveau *Keulo* crient, suivant la formule traditionnelle, les Valentins et les Valentines du village. Aux garçons, jeunes et vieux, et aux veufs sont données des futures épouses, et, parfois, on profite de cette proclamation des couples pour assortir malicieusement certaines personnes que l'on veut ridiculiser.

Après les *Vausenates* les spectateurs rentrent chez eux en commentant les amusements de la soirée. Les jeunes gens se rassemblent à l'auberge et jouent aux cartes aux frais du nouveau *Keulo*. Puis ils reconduisent chez lui le nouvel élu qui leur paie à boire.

Il y a cent ans, le *Keulu* était « une perche fendue, à l'extrémité de laquelle se trouvait un torchon imprégné des matières les plus dégoûtantes ». Actuellement une touffe de chanvre est reliée à un anneau fixé au bout d'un long bâton et trempée dans la boue.

Dans la revue messine l'*Austrasie* (1839), nous trouvons la description suivante de la coutume populaire de Failly. « Aujourd'hui encore, le jour de la Purification, à l'issue des vêpres, le *maire de chaty*, accompagné de ses conseillers, portant à la main une lance, dont le millésime est 1514, se place au bas de l'escalier du cimetière, pendant qu'un autre individu, nommé *queulot*, armé lui-même d'une perche fendue, à l'extrémité de laquelle se trouve un torchon imprégné des matières les plus dégoûtantes, attend à la sortie de l'office pour barbouiller les passants, et surtout les plus belles toilettes. Tout le monde est *queulé*, même le pasteur, lorsqu'il passe imprudemment près du fatal torchon; et s'il survenait quelque opposition sérieuse, le maire et ses assesseurs maintiendraient l'usage en toute rigueur. Au besoin, tout le village prendrait fait et cause.

Cette cérémonie est continuée chaque dimanche jusqu'au mardi-gras, jour auquel l'on nomme un nouveau *maire de chaty* pour l'année.

La promotion du *maire* se fait de la manière suivante. Les électeurs jettent dans un van autant de sous qu'il y a de prétendants; celui qui réunit le plus de têtes est élu. On le porte aussitôt en triomphe sur le manche de la lance, jusqu'à chez lui. Arrivé dans sa mai-

son, il fait dresser la table et régale les quatre anciens maires qui deviennent ses assesseurs. Les libations commencent par une chopine de vin, et vont en augmentant jusqu'à un chaudron.

Pendant ces nombreuses rasades, nul autre que le *maire de chaty* n'a le droit de s'asseoir, sous peine de recommencer les mêmes libations, à ses frais.

Le premier dimanche de carême, on procède à l'élection du *queulot* pour l'année suivante. A cet effet, dès que la nuit est fermée, on allume une bure de javelles préparée d'avance, et les trois orateurs du village viennent débiter en patois des bouts-rimés, composés sur le compte du jeune marié qui a donné le plus de prise à la critique. On appelle *item* cette sorte de versets. A la fin de chaque *item* qui finit toujours par ces mots: *ne mérite-t-il me d'être queulot?*, l'assemblée répond en chœur: queulot, queulot, queulot, et les boîtes se font entendre. Le troisième *item* terminé, l'un des orateurs monte sur un tonneau et proclame le *queulot* à haute voix. L'assemblée y répond par des acclamations répétées.

Presque jamais on ne refuse cette dignité. S'il arrivait qu'une personne ne voulût pas l'accepter, elle s'appellerait *queulot* toute sa vie et ses derniers descendants hériteraient du sobriquet. Il y en a des exemples.

C'est après l'institution du *queulot* que se donnent les *valentines.* »

Notons encore que le *mare de Châty* doit, pendant la soirée de son élection, une visite dans chaque maison du village. Cette obligation joue souvent un rôle conciliateur quand l'élu était brouillé avec l'une ou l'autre famille.

Le *mare de Châty* évoque le souvenir des confréries médiévales des jeunes mariés de l'année; chacune se choisissait un maire *des Chastis* ou *des Chétifs* (captivi). Le curieux personnage du *Keulo* nous paraît être une figure empruntée à une antique tradition populaire champêtre et introduite dans la confrérie des chétifs à une époque lointaine. Peut-être le *Keulo* s'apparente-t-il avec Sylvain-Priape.

Kiaquète. — C'est une attrape-mouches composée de plusieurs lattes longues et reliées ensemble à l'une de leurs extrémités par des charnières en cuir. On enduisait de miel les surfaces entre les lattes et pendait l'attrape à une poutre du plafond. Attirées par l'odeur du miel, les mouches s'introduisaient entre les lattes légèrement écartées, et on les tuait en frappant brusquement la *Kiaquète* dont les lattes s'entrechoquaient brusquement.

Lait. — 1. Celui qui boit beaucoup de lait pendant le mois de mai, ne manquera pas de lait durant l'année, et il sera préservé des moustiques et autres insectes.

Un ver luisant présent dans la maison empêche le lait de tourner.

Pour attirer les puces du voisinage sur une personne, il suffit d'enduire de lait d'ânesse les souliers de cette personne.

Après avoir fini de traire une vache, on ajoutait un peu d'eau ou de sel au lait, afin de prévenir tout sortilège.

On ne doit pas transporter de lait hors de la maison après l'Angelus du soir, car les sorciers et sorcières épient les gens, métamorphosés en chat, etc., et jetteraient un sort. Est-on obligé de vendre du lait après le coucher du soleil, il faut y mettre un grain de sel.

Veut-on forcer un sorcier ou une sorcière à lever un sort jeté sur le lait et la vache laitière? On enfonce la lame

d'un couteau dans le lait bouilli et fait semblant de gratter la surface; la sorcière ressent en ce moment une vive douleur dans le visage et, si elle ne lève

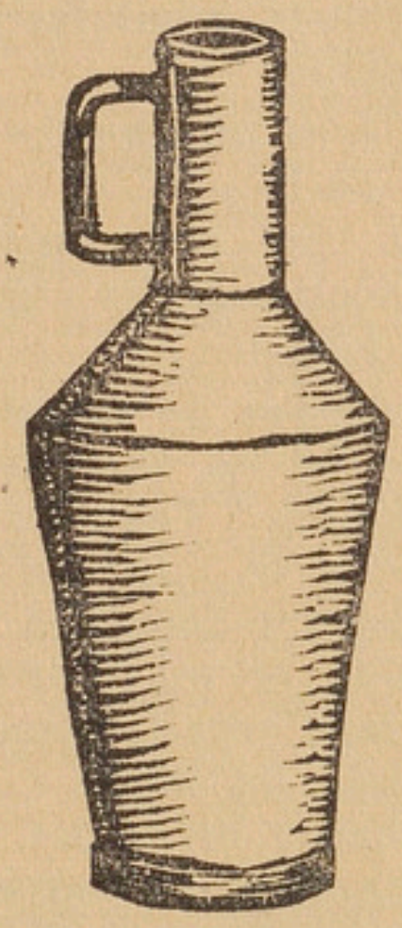

Cruche à lait pour laitier.

pas le sort sur le champ, des égratignures apparaîtront sur sa figure.

La maman qui veut empêcher son lait de tarir par suite de maléfice, doit prendre le bonnet de son époux et l'appliquer sur les seins.

On prétend que le lait de chèvre ou d'ânesse guérit de la phtisie et les goutteux. Ce lait, caillé, serait un excellent remède contre les scrofules.

Le *faux lait* des nourrissons atteints de mammite est *chassé* lorsqu'on donne à boire aux petits malades des infusions de feuilles de pervenche.

2. *Galactogogues:* Boire du bouillon de choux auquel est ajoutée de la semence d'ortie; prendre, le matin à jeun, de la semence de laitue mélangée à un œuf battu dans du lait; manger, au printemps, de la salade faite avec des racines et de jeunes pousses de raiponce (*campanula rapunculus*); pendant l'année, prendre des décoctés de cette plante.

3. *Antilaiteux:* tisanes d'argentine, de roseau commun, de sureau, de cerfeuil; jus de carotte; infusé de feuilles de pervenche. Appliquer sur les seins des compresses de racines de fraisier bien cuites.

Lance-boule (*ju è lè bolate lancèye*). Divertissement enfantin. On garnit la pointe d'une baguette peu flexible et effilée d'un marron ou d'une boulette faite de terre glaise. Après deux ou trois mouvements de rotation le bras lance énergiquement l'objet au loin. Celui qui atteint la plus grande distance a gagné.

Lance-pierre (Lance-bolèt). — 1° Une baguette est fendue à l'une de ses extrémités; dans cette fente on glisse un palet. On joue comme au lance-boule.

2° On se procure une branche fourchue. Les dents de la fourche mesurent 4-5 cm. Audessous de la fourche est attachée une ficelle un peu plus longue que la baguette. On place une pierre entre les dents de la fourche, fait passer la ficelle sur la pierre et saisit cette dernière bien tendue entre les deux doigts de la main qui tient la baguette. Au moment de lancer la pierre, on lâche la ficelle.

(Ne pas confondre avec le lance-pierre moderne, où les deux extrémités de la fourche servent de points d'attache à de robustes caoutchoucs).

Lambert (Saint-). — 17 septembre. *E lè Saint-Lambert, fas dous hènes s'i fat bé.*

(A la Saint-Lambert, fais deux semis s'il fait beau.)

S'il fait beau temps le jour de la Saint-Lambert, le printemps prochain sera sec.

Lard. — Le lard fumé n'était guère estimé chez nos campagnards du Pays Messin; ils ne se servaient pour leur nourriture que du lard salé, le *bacon.* Mais, comme le fumage de la viande de porc était généralement pratiqué dans les contrées du bailliage de Lorraine, cette méthode a été, par-ci par-là, adoptée dans les communes messines limitrophes. Toutefois, on se contentait de fumer un ou deux jambons seulement, la *palate* (voir Mardi-gras) et quelques cervelas.

C'est grâce à la soupe au lard, écrit Auricoste de Lazarque dans sa *Cuisine Messine*, que nos paysans « doivent d'être les mieux nourris parmi tous les habitants des campagnes de l'univers entier. Le bouillon de haut goût, où se sont concentrés les sucs du lard et des légumes cuits ensemble, est au premier

degré succulent, savoureux et nutritif. »

Le lard se met dans la marmite en même temps que l'eau froide.

Si la soupe est faite aux légumes secs, ceux-ci se placent également dans l'eau froide avec le lard. Il est bon de les faire tremper à l'avance dans l'eau froide pendant une douzaine d'heures.

Les légumes frais, au contraire, et les choux sont mis dans l'eau bouillante et à moitié cuisson du lard.

La choucroute est mise à l'eau froide comme les légumes secs.

On sale et on poivre après l'introduction des légumes.

Dans toutes ces soupes, sauf dans la soupe aux choux et dans la soupe à la choucroute, on adjoint un bouquet garni.

Quand on a affaire à des légumes secs, on améliore leur saveur et celle du bouillon en y ajoutant vers la fin de la cuisson un peu d'oignon et de persil haché et roussi dans le beurre.

Pour la confection de la soupe au lard, le lard fumé est préférable à l'autre.

Le petit salé, le jambon, le saucisson lui communiquent une succulence fort appréciée.

Soupe au lard aux petits pois. — Pour six personnes mettez dans la marmite 3 litres d'eau et au moins une demi-livre de lard, bouquet garni, poireaux, laurier, sel et poivre; faites bouillir; au bout de deux heures ajoutez dans la cuisson bouillante petits pois, petites carottes, pommes de terre, un ou deux cœurs de laitue; salez et poivrez. Laissez bouillir d'abord, puis cuire ensuite plus doucement pendant encore deux heures. Dressez votre soupe en jetant le bouillon bouillant sur des tranches de pain découpées dans la soupière.

On fait de même la soupe au lard aux haricots verts, aux haricots blancs écossés, aux pommes de terre, navets et carottes.

Pour la *soupe au lard aux fèves de marais* on ajoute aux pois verts une bonne quantité de jeunes fèves de marais et un brin de sarriette; on supprime les carottes.

La soupe au lard julienne se fait, en suivant les mêmes principes, avec petits pois, haricots verts, cœurs de laitue, carottes, navets, fèves de marais, cerfeuil, oseille, poireaux, bouquet garni.

Soupe au lard aux pois secs. On y adjoint quelques échalotes et un peu de persil haché.

Soupe au lard aux haricots secs. On y ajoute de l'ail.

Soupe au lard aux lentilles. On y mélange quelques petits oignons et un peu de persil haché.

Soupe aux fèves de marais dérobées. On l'assaisonne de sarriette. On met ces légumes secs à l'eau froide en même temps que le lard; ou mieux, on les a fait tremper depuis la veille dans de l'eau froide; on les égoutte et on les adjoint au lard vers le commencement de la cuisson; on laisse cuire doucement une heure et demie. On ajoute quelques pommes de terre; puis on pousse le feu de façon à obtenir l'ébullition que l'on maintient jusqu'à la fin.

En suivant cette méthode, et en se servant d'eau non calcaire s'il est possible, les légumes secs mettent à cuire leur meilleure volonté, et y réussissent souvent. Vers la fin de la cuisson et un peu avant de servir, ajoutez au bouillon, pour en relever la saveur, un oignon découpé et légèrement roussi dans le beurre.

Soupe au lard aux haricots verts séchés ou salés. — On blanchit les haricots verts séchés en leur faisant faire quelques bouillons à l'eau bouillante; on les égoutte à la passoire et on les met dans la marmite, comme les légumes frais, à moitié cuisson du lard et pendant que le potage bout.

S'il s'agit de haricots verts salés, on commence par les faire cuire deux heures à l'eau bouillante, puis on les jette dans l'eau fraîche; ils perdent ainsi le goût de vert; on les égoutte et on procède comme pour les haricots séchés.

Soupe au lard aux choux. — On découpe les choux en petites tranches; on les met à l'eau bouillante à moitié cuisson du lard; on y adjoint quelques pommes de terre; on augmente un peu la proportion du lard et, si on ajoute quelques morceaux de petit salé, de ceux où il y a plus d'os que de chair, on rend les choux et le bouillon bien meilleurs.

Soupe au lard à la choucroute. — Elle plaît à peu de personnes à cause du goût aigrelet que contracte l'eau où a cuit la choucroute.

La choucroute se met à l'eau froide avec le lard; c'est le cas d'y adjoindre un saucisson de ménage ou une purée faite avec les haricots blancs restant de la soupe de la veille.

Les légumes employés pour préparer la soupe au lard sont servis comme second plat et surmontés de lard.

Langue. — Une langue blanche indique que le « sang est chargé d'humeurs » et que l'estomac a besoin d'être nettoyé. Le malade doit alors prendre une « médecine » et boire, une heure après cette purge, de la tisane de fumeterre, de patience ou de petite centaurée.

Un malade qui montre dès les premiers jours de sa maladie une langue noirâtre, est atteint d'une affection mortelle.

Plaies et ulcères de la langue: gargarismes avec des décoctés de haut-plantain. Une personne dont la langue est paralysée mâchera du cresson.

Larmoiement. — Appliquer sur le front un emplâtre fait de blanc d'œuf et de farine. Faire cuire des fèves dans de l'eau et se servir du décocté pour des instillations dans les yeux. Instiller dans chaque œil du malade une goutte de sa propre urine, ce qui guérit de la démangeaison et fait dessécher les larmes. Voir: Yeux.

Laurent (Saint-) 10 août. — C'est l'époque des étoiles filantes (voir ce mot). Une légende dit que saint Laurent versa d'abondantes larmes pendant son douloureux martyre. Un ange recueillit les pleurs dans un calice qu'il emporta au ciel devant le trône du Tout-Puissant. Chaque année, le jour commémoratif de la mort du saint, le bon Dieu prend le calice et répand dans les nues un peu du contenu. On voit alors les larmes de saint Laurent se changer en pluie d'or.

Le saint est invoqué contre les maux de dents.

A la Saint-Laurent, le bois perd sa sève et ne pousse plus.

La Saint-Laurent belle et claire annonce un bel automne.

Le soleil, le jour de la Saint-Laurent, est particulièrement favorable à la vigne et prépare un bon vin. Un vieux dicton des vignerons demande pour le vin:

Lè cholou è lè Saint-Laurent,
Lo freud è lè Saint-Vincent.

⁂

S'il pleut à la Saint-Laurent,
Il pleuvra 40 jours durant.

⁂

Pluie de la Saint-Laurent
Vient toujours à temps.

⁂

Il faut, à la Saint-Laurent
Pouvoir labourer son champ.

⁂

E lè Saint-Laurent, lè sèye (faucille) é froment.

⁂

E lè St-Laurent, l'uver r'prend ses dreuts.

⁂

E lè Saint-Laurent, an rewateut dedans;
[On regarde dans les noisettes]

⁂

E lè Saint-Laurent, an charchent dedans.
[On cherche dans les noix]

⁂

A la Saint-Laurent, les oiseaux perdent leur chant.

Si l'on sème des navets à la Saint-Laurent, ils « tournent » mieux et deviennent beaux.

Quand Saint-Laurent a mis l'écorce au chanvre, le chanvre peut être arraché.

Autrefois, sur les bords de la Moselle, dans les églises placées sous le patronage de saint Laurent, par exemple à Mardigny, à Rettel près de Sierck, il était de coutume de placer, le jour de la célébration de la fête du saint, c'est-à-dire le dimanche après le 10 août, une grappe de raisin mûr dans la main de la statue de saint Laurent. A Mardigny, dans les années: 1811 (année de la comète), 1834, 1846, 1857, les vignerons ont pu suspendre à la main du saint une bouteille de vin nouveau.

Léger (Saint-). — Le blé qu'on sème le 24 avril, jour de saint Léger, sera léger.

Lentille. — Le *grain de beauté* est appelé nentiye (lentille). Il paraît qu'on le faisait disparaître en le frottant jusqu'à sa disparition avec un mélange de deux cuillerées de suc de cresson des fontaines et d'une cuillerée de miel.

Lessive. — La grande lessive ou *bouaye* se faisait une ou deux fois l'an. Quand le beau temps favorisait cette journée, la maîtresse de maison se réjouissait doublement. Non seulement, elle se félicitait de pouvoir rentrer, le soir venu, tout son linge bien sec et blanchi, mais une autre joie secrète, la rendait heureuse. Le temps radieux ne lui disait-il pas tout bas: « Ton mari t'est fidèle ». Naturellement, l'époux était aussi satisfait et, dans sa bonne humeur, il « troussait très haut ses culottes ».

Comment faisait-on la lessive? On plaçait sur un grand trépied la grande cuve *à anche* et le fond de cette *keuvéle* était garni d'une couche de sarments. Puis on y entassait le linge sale en commençant par les draps. Venaient ensuite les taies, les chemises et le restant du linge blanc. Après avoir trempé ce linge dans la quantité nécessaire d'eau versée dans la cuve, on étendait sur cette dernière un grand linge appelé cendrier (*cendri*) lequel était alors recouvert de cendres de bois. Maintenant commençait la *coulée*. On ouvrait *l'anche* ou le robinet pour laisser échapper de la cuve le liquide qui avait servi à tremper le linge, versait sur le cendrier de l'eau bouillante et recueillait l'eau qui s'échappait de l'anche pour la verser de nouveau sur le cendrier. Cette opération durait une dizaine d'heures. La coulée se prolongeant assez souvent durant la nuit, les garçons ne manquaient pas d'assister à la veillée et où de joyeuses causeries charmaient la société laborieuse. Enfin, le linge était sorti de la cuve et porté au lavoir où les laveuses le savonnaient, le frottaient, le brossaient et le tapaient, puis le rinçaient dans l'eau claire. Une fois tordu, le linge était étendu sur les haies, dans un pré ou bien fixé avec des *chevilles* le long des *cordes à linge* tendues à hauteur d'homme d'un poteau à l'autre.

Il était défendu de faire la lessive pendant la semaine sainte, le jour de l'Invention de la Sainte-Croix, pendant la semaine des Rogations et pendant l'octave de la Toussaint; et entre Noël et les Rois autrement « on blanchissait un linceul ».

Pour donner une agréable senteur au linge, on terminait la *coulée* en employant de l'eau dans laquelle on avait cuit plusieurs *chèpelets de bwaye*, des morceaux de racines d'iris enfilés dans une ficelle.

Il faut toujours tordre le linge de la même façon, soit en tordant à gauche soit à droite.

Une laveuse qui ne mouille pas son tablier en lavant est une sorcière; celle qui le mouille trop épousera un ivrogne.

Levain. — La personne qui est obligée d'aller emprunter du levain à sa voisine doit, si elle le fait après le coucher du soleil, rompre une parcelle de ce levain pendant le trajet du retour et la jeter au loin. Ainsi procédait-on afin d'empêcher la gent sorcière d'ensorceler le levain et la pâte. Il était préférable, pour emporter le levain d'une maison à l'autre, de choisir une heure entre les Angelus du matin et du soir.

Lièvre. — Toute femme enceinte qui en apercevant un lièvre se touche instinctivement au visage, peut mettre au monde un enfant atteint de bec-de-lièvre, surtout quand l'incident a lieu après le coucher du soleil.

Se méfier des lièvres rencontrés après le coucher du soleil; souvent ce sont des sorciers ou sorcières métamorphosés qui cherchent à faire du mal.

Si, au mois d'octobre, un lièvre vient à traverser la route devant vous, un malheur vous guette.

En frottant les gencives d'un nourrisson avec de la cervelle de lièvre, on facilite la dentition.

Lin. — Avant de semer le lin, le semeur devait s'asseoir un instant sur le sac rempli de semence; après avoir semé, il secouait son tablier, puis le jetait en l'air.

Lirette. — C'est là une sorte de liqueur vigneronne dont voici la formule, que nous tenons de M. André Bellard.

Prendre une certaine quantité de moût sortant du pressoir, la mettre dans un récipient, laisser reposer une nuit pour en décanter les ferments, mettre ensuite dans un tonnelet ou un cruchon de grès, avec un tiers d'eau-de-vie. Celle-ci sera de quetsch ou de mirabelle; d'aucuns préfèrent une eau-de-vie sans goût; en tout cas elle titrera 50°. Traversez à plusieurs reprises, soit trois ou quatre au cours de l'hiver, pour décanter. Mettre en bouteilles à la pleine lune de mars. La *lirette* gagne à vieillir.

Lit. (voir: meubles). — Dans une chambre à deux lits ceux-ci doivent toujours être placés dans le même sens. Autrement ils portent malheur.

Longueur du Christ. — Jusqu'à la Grande Révolution, on voyait à Metz, dans le vestibule de la sacristie des Récollets, sous un tombeau de Jésus-Christ, l'inscription en caractères gothiques: *Ceste ymaige est don long don corps de Jesu Christ et en fut prinse la mesure en Saint Sepulchre en Jerusalem fait l'an m.. cc..xxvii.*

La longueur du Christ mesurait cinq pieds six pouces.

Il se peut que ce monument ait été relégué dans la sacristie pour empêcher certaines pratiques superstitieuses du peuple messin. En tout cas, ces pratiques ont existé dans maints pays.

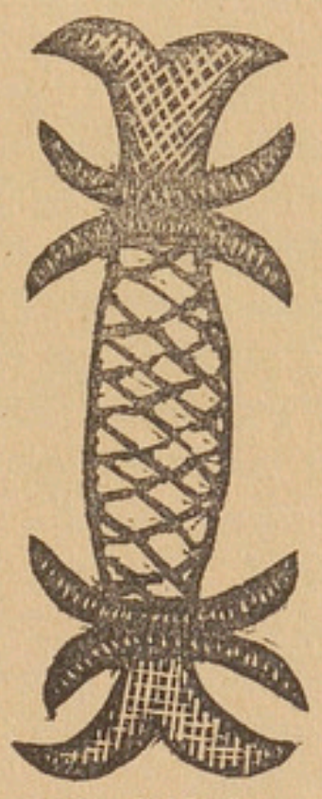

Quarantième partie de la longueur du Christ.

Signalons que nos *opérateurs* magiciens préparaient des parchemins sur lesquels était dessinée une figure représentant la quarantième partie de la longueur du Christ. Ce talisman devait préserver le possesseur de la foudre, de l'incendie, servait de porte-bonheur et devait faciliter l'accouchement d'une parturiente.

Loterie. — Pour gagner à la loterie il est préférable d'emprunter l'argent nécessaire à l'achat du billet.

Louchement. — Les enfants qui regardent par les trous de serrure ou par les fentes d'une porte ou d'un mur deviendront loucheurs.

Loue. — On donne, à Metz, ce nom à la foire aux domestiques, laquelle a lieu le lendemain de Noël, jour du protomartyr Saint Etienne, patron du diocèse. Garçons de labour et servantes se tiennent sur la place de la Cathédrale et offrent leurs services aux cultivateurs qui les engagent pour la durée d'un an. L'accord conclu, le nouveau patron donnait anciennement le denier-à-Dieu. Autrefois les garçons portaient une feuille d'arbre à leur chapeau et les filles un minuscule bouquet au corsage. Les nouveaux domestiques donnaient, en entrant chez leur maître, des noix ou des noisettes aux enfants de la maison et conservaient pendant six mois le denier-à-Dieu. L'engagement continuait un an de plus tacitement.

En 1831, la loue a eu lieu sur la place Saint-Jacques.

Louis (Saint-).

S'il fait beau temps pendant la lune de [Saint Louis
Tout le monde s'en réjouit.

Loup. — La première personne qu'un loup aperçoit le matin devient enrouée. Dans les anciens temps, le Pays Messin eut beaucoup à souffrir des loups. Le dernier loup a été abattu après 1870, par M. Amblard, de Lorry-Mardigny, qui avait fait empailler le carnassier conservé chez Mme Féry. Pour attraper les loups, les campagnards creusaient des pièges à loups. Il paraît (?) que l'on croyait, anciennement, pouvoir éloigner les loups en chantant l'épître du loup, dont MM. Zéliqzon et Thiriot ont publié une demi-douzaine d'exemples. Nous citons, d'après ces auteurs,

l'épitre la pius courte, de Coin-lès-Cuvry:

Lectio libri: Y èveut eune fwès eune bocote d'sus i pwéri, vol i loup que vyint è pessè qu'li dit: « Bocote, dèhhands i pou ». — « Nian, teu mo trangn'reus ». — « Nian, j'to lèhhrâ pèssè ». — Lè bocote è d'hhandu, lo loup lè ampognée pè l'ampègne don cul et li è dit: « Bocote, teu n'potr'ès pus ».

(Lectio libri: Il y avait une fois une chèvre sur un poirier, voilà un loup qui vient à passer qui lui dit: « Chèvre, descends un peu. » — « Non, tu m'étranglerais. » — « Non, je te laisserai passer » — La chèvre a descendu. le loup l'a empoignée par la peau du c... et lui a dit: « Chèvre, tu ne p..... plus. ») Voir: Epitre.

Remède magique pour *brider* les loups. Réciter trois fois par semaine l'oraison suivante après avoir fait le signe de croix: *Loups et louves, je vous conjure au nom de la très sainte et sursainte, comme Notre-Dame fut enceinte, que vous n'ayez à prendre ni écarter aucune de mes bêtes de mon troupeau, soit chiens soit* (on nomme le genre des animaux), *ni ne leur faire aucun mal.*

Il fut un temps où les communes avaient leurs tueurs de loup. Ceux-ci allaient, chaque fois qu'ils avaient abattu un loup, quêter de porte en porte demandant une aumône et portant sur une hotte la peau empaillée de la bête tuée. Vers 1853, cet usage était encore très répandu dans l'arrondissement de Thionville.

Anciennement, on attribuait aux dents de loup une vertu puissante contre les convulsions, la peur, la colère et la rage. La dent était perforée et enfilée dans un cordon que l'enfant portait autour du cou; les grandes personnes fixaient la dent à la doublure de la culotte ou de la robe.

La borne du Loup-crevé. — Cette borne, aussi appelée *lè Grand Bonde*, a été plantée, dit-on, il y a plus de mille ans, pour indiquer la limite des bans des quatre communes de Frécourt, de Maizeroy, de Berlize et de Stoncourt et pour fixer à jamais à qui devaient appartenir les lieuxdits appelés la *Queue-du-Diable* (Cawe-don-Diale) et la *Tournaille du Gros-Hans* (tonâle don Grous Hanns), c'est-à-dire à peu près tout le ban de Frénois (*Franeus*).

« C'terrain-lè, que j'vos pâle, n'ateut qu'i mauvas trehh, ne répoûtant que de hhédons, d'lè nâyeule et des veusses de loup, sauf vate respect, toute âk que n'valeut wa âk. Maugré c'lè, ç'aètut rèkyème, disputé pé les qwète comunes, po lè rahon d'i piat bous qu'éwèzineut. Ç'ateut tos les ans, ausscheu dire, tos les jos, enteur zous des querelles, des héreugnes, des pracès que n'at-me è dire. — E lè fouhhe portant, l'ont convnïn d' s'ecmoudier n'bone vaye. — Tant tient-i que les qwète Mares, i bé jo, so sont ressembiés en le pièce po tratier l'èfare.

I péret que ces braves gens évïnt bu i piat coup d'vant de sourti d'cheuz zous po s'anherdi è piader zous dreuts, pésque l'atïnt tot è fat d'bone humeur en érivant, si beun' que n'val tot d'i coup lo mare de Blihhe que trebuche dans ı fouré d'ronhhes et que s'lâ cheur tot de s'lonje et beun' è point lo nez sus i loup creuvé.

Come i n's'éveut point fat d'mau, i so r'leuve et s'mat è rire de l'estrefâte et les autes éva lu. « Eh beun', dit-i, pesque ç'at enlè et que n'nos val-t-i les qwète prates è n'èrainger, je v'propouse eune idéye, ç'at que l'çu d'enteur nos que diré lè pus grand vérité sus l'loup creuvé-lè, citeul gaingneusse po sè comune lo terrain en litige! »

— « Aye, j'volans beun' », que repondent les autes.

Vlè donc qu'at èdopté.

— « E to seigneur tot oneur! C'menceuz, Mare de Mahereu. Ç'at vos lo pus vieus. Qu'en penseuz-ve ? »

— « M'at-t-èvis, dit-i, que l'loup-lè è pus sovent couché è l'euhh que s'tit! »

Les autes s'èpensïnt en zous-mènmes qu'lo Mare de Mahereu n'so trompeut wa dans sè rahon et qu'i n'manqueutme d'estac. Portant, qu'i s'dehïnt, ço loup-lè èreut étu mout béte de s'léyer tranquil'ment moyer quand i pleut s'mate è hhwaye dans les bérèques des chèrbonis quad ceut'zeuls atïnt renvaye cheuz zous. Tot de minme i compeurnïnt qu'ç'ateut n'grand vérité.

— « E c'tt' oure, è vate to
Mare de Frécot.
Qu'è qu'v'en penseuz ?

— « Je pense, dit-i, que c'loup-lè è pus sovent maingé d'lè cha vive que l'lè

cha cute! » — « *Po l'hhur!* », *que font les kémérades.* « *Enfoncié lo Mare de Mahereu!* » *Portant, i s'sovnïn d'awér soventes fwés ouyi les bohhlats so piainde que les loups s'permatïnt ca de vnïn li hèper lè pât d'bacon qu'l'èvïnt cwèchè, en reserve, po zoute mérande; de fèçon qu'i-n-i èveut i pou èr'dire au mare de Frécot.*

— « *Allons, Mare de Stoncot, èveuzve ak de mious è n'dire que tortot c'lè?* » — « *I m'sane qu'aye* », *dit-i.* — « *Què donc, s'i v'piât?* »

— « *J'èfirm'reus, dit-i, que c'loup-lè è fat pus pawe quad i v'keut que d'peus qu' l'at mout.* » — « *Po ç'lè, n'i è point d'dote* », *repondent les autes, et po l'hhur pèhhone ne diré-me l'contrare* ». — « *Si at, si at! r'pique lo Mare de Blihhe. Je n'pieus-me v'èhhurier si ç'loup-lè è fat mout pawe en sè vèye, mas je v'dekiare qu'i m'è fianké tot'è l'oure, è mè, 'n pawe numero ïnk, qu'j'en a causi chu en pwére biasse.* » — « *An l'ont beun' r'mèrqué* », *que r'font ies autes.*

— « *Eh beun' wèyans veur, Mare de Blihhe; n'i è pus qu'vos è pâler. J'atans keuriou d'ouyi vate fèçon d'pensaye.*

— « *Ma fri, dit l'Mare de Blihhe, i m'sane, si je n'mo trompe-mè, que ç'loup-lè n'è jèmas étu sè molède que quad l'è creuvé.* »

Et ç'mat-le, chèquïn è kiaké des mains en d'hant: bravo! bravissimo! de maniére qu'an z-ont beun' vu qu'lè cause ateut gaingnaye pè l'mare de Blihhe et qu'i n'y èveut-me mayin d'chipater dévantége.

Aussé, sans caumusier pus long, l'ont fouyé l'loup d'tolé po fare i trou d'zos; précoup i l'ont keugné au fond et z'ont pianté lè Bonde pé d'sus.

Ç'at po ç'lè qu'an houyeut ceute Bonde-lè lè Bonde don Loup-Creuvé, et n' val come qwè Frâneu s'è rètèché à le comune de Blihhe pè lè Cawe-don-Diale.

(Ce terrain-là que je vous parle, n'était qu'un mauvais terrain inculte, ne rapportant que des chardons, de la nielle et des vesses de loup (lycoperdon), sauf votre respect, tout quelque chose qui ne valait guère quelque chose. Malgré cela, c'était réclamé, disputé par les quatre communes, pour la raison d'un petit bois qui avoisinait. C'était tous les ans, aussi bien dire tous les jours, entre eux des querelles, des chicanes, des procès que n'est mie à dire. A la force pourtant ils ont convenu de s'arranger une bonne fois. Tant tient-il que les quatre maires, un beau jour, se sont rassemblés en la place pour traiter l'affaire. Il paraît que ces braves gens avaient bu un petit coup avant de sortir de chez eux pour s'enhardir à plaider leurs droits, parce qu'ils étaient tout à fait de bonne humeur en arrivant, si bien que nous voilà tout d'un coup le maire de Berlize qui trébuche dans un fourré de ronces et qui se laisse choir tout de son long et bien à point le nez sur un loup crevé. Comme il ne s'était point fait de mal, il se relève et se met à rire de l'aventure et les autres avec lui. « Eh bien, dit-il, parce que c'est ainsi et que nous voilà-t-il les quatre prêts à nous arranger, je vous propose une idée, c'est que celui d'entre nous qui dira la plus grande vérité sur le loup crevé-là, celui-ci gagne pour sa commune le terrain en litige! » — « Oui, nous voulons bien », que répondent les autres. Voilà donc qui est adopté. — « A tout seigneur, tout honneur! Commencez, maire de Maizeroy. C'est vous le plus vieux. Qu'en pensez-vous? — « M'est avis, dit-il, que ce loup-là a plus souvent couché à la porte que sous toit! » Les autres se pensaient en eux-mêmes que le maire de Maizeroy ne se trompait guère dans sa raison et qu'il ne manquait pas d'esprit. Pourtant, qu'ils se disaient, ce loup-là aurait été moult bête de se laisser tranquillement mouiller quand il pouvait se mettre à l'abri dans les baraques des charbonniers quand ceux-ci étaient rentrés chez eux. Tout de même, ils comprenaient que c'était une grande vérité. — « A cette heure à votre tour, maire de Frécourt. Qu'en pensez-vous?» — « Je pense, dit-il, que ce loup-là a plus souvent mangé de la chair crue que de la chair cuite! » — « Pour le sûr! que font les camarades. « Enfoncé le maire de Maizeroy!» Pourtant, ils se souvenaient d'avoir souventes fois entendu les bûcherons se plaindre que les loups se permettaient encore de venir leur happer la part de lard qu'ils avaient caché, en réserve, pour leur goûter; de façon qu'il y avait un peu à redire au maire de Frécourt.

— « Allons, maire de Stoncourt, avez-vous quelque chose de mieux à nous dire que tout cela? »

— « Il me semble que oui », dit-il. — « Quoi donc, s'il vous plaît? » — « J'affirmerais, dit-il, que ce loup-là a fait plus peur quand il vivait que depuis qu'il est mort. » — « Pour cela, (il) n'y a point de doute », répondent les autres, et pour le sûr personne ne dira le contraire ». — « Si est, si est! réplique le maire de Berlize. Je ne puis mie vous assurer si ce loup-là a fait moult peur en sa vie, mais je vous déclare qu'il m'a flanqué tout à l'heure, à moi, une peur numéro un que j'en ai pour ainsi dire chu en poire blette. » — On l'a bien remarqué » que refont les autres. Eh! bien, voyons voir, maire de Berlize; il n'y a plus que vous à parler. Nous sommes curieux d'entendre votre façon de penser. — « Ma foi, dit le maire de Berlize, il me semble, si je ne me trompe mie que ce loup-là n'a jamais été si malade que quand il a crevé. » A ce mot-là, chacun a claqué des mains en disant: bravo! bravissimo! de manière qu'on a bien vu que la cause était gagnée par le maire de Berlize et qu'il n'y avait mie moyen de chipoter davantage. Aussi, sans poursuivre plus loin, ils ont dérangé le loup de là pour faire un trou dessous; après coup ils l'ont cogné au fond et ont planté la Borne par-dessus. C'est pour cela qu'on appelle cette borne-là la Borne du Loup-crevé, et nous voilà comme quoi Fresnois s'a rattaché à la commune de Berlize par la Queue-du-Diable.)

Loup-garou. — En patois: *Wér-loup* ou *loup-hérou.* C'est un homme-sorcier qui, après s'être frotté le corps avec un onguent spécial, se fait loup à ses heures. Il rôde alors dans les fourrés et se jette avec prédilection sur les enfants qui se sont hasardés sans surveillance dans les bois ou près de la lisière de la forêt. Il s'attaque même aux grandes personnes. Seule une balle bénite le jour de la Saint-Hubert peut le blesser. Celui qui porte sur lui un trèfle à quatre feuilles, est préservé du loup-garou.

Loup (Saint-) 1er septembre. — Dicton: A la Saint-Loup, la lampe au clou! Autrefois les gens de la Seille et de la vallée de la Moselle allaient en pèlerinage à Ars-sur-Moselle, pour implorer de saint Loup la guérison des enfants atteints d'idiotie, d'imbécillité, d'épilepsie, en un mot des anormaux, ou pour prier le saint de préserver leur progéniture d'un pareil malheur. A cette occasion, paraît-il, on offrait l'aumône aux pauvres et donnait à l'enfant des petits gâteaux triangulaires percés de trous.

Loupes. — Cuire de la sabine ou des pâquerettes dans du vin jusqu'à en former un emplâtre épais que l'on applique sur la loupe. On faisait aussi un emplâtre composé d'une poignée de cerfeuil et de persil, bien salé et cuit dans un peu d'huile.

L'enfant puîné a le don de faire fondre les loupes par simple attouchement.

Luc (Saint-) 18 octobre. — En ce jour les semailles d'automne devaient être terminées. Un dicton annonce: *Pluie de Saint-Luc amène le froid.*

Lucie (Sainte-) 13 décembre. — A Metz, sainte Lucie était invoquée pour la guérison des *esprinsons* qui semblent avoir été une sorte de dysenterie accompagnée de violentes coliques et de ténesme.

Un vieux dicton nous enseigne:

E lè Saint-Luce
Lo saut d'une puce.

Ce qui signifie que, le 13 décembre, le jour augmente du saut d'une puce. Evidemment c'est faux. Et cependant il fut un temps où le dicton ne se trompait pas. Depuis la réforme du calendrier romain par Jules César, en l'an 45 avant Jésus-Christ, la différence entre l'année tropique et l'année julienne avait causé un retard qui atteignait dix jours en 1582. En d'autres termes, la fête de sainte Lucie tendait à coïncider, en 1581, avec le solstice d'hiver. L'introduction du calendrier grégorien ayant eu lieu le 5 octobre 1582, il est évident que notre dicton est antérieur à l'année 1582. Puisque, de l'an 45 avant Jésus-Christ jusqu'en 1582 on compte un retard de 10 jours, soit d'un jour par 162,6 années; d'au-

tre part, puisque la plus grande déclinaison australe du soleil a lieu les 21 ou 22 décembre, on peut admettre avec probalité que notre dicton date de vers le milieu du 14e siècle.

Sainte Lucie est invoquée contre les maux d'yeux, les maladies de la gorge et la dysenterie.

Lumbago. — Il est causé par une goutte de sang qui se fige et arrête la circulation du sang dans la région lombaire. En dehors de cette cause naturelle et occasionnée par un excès de fatigue, il y a l'origine maléfique. Pendant la moisson, les travailleurs prennent un peu de repos; ils s'allongent et souvent s'endorment, et pendant leur sommeil voici une souris qui vient à leur passer sur les reins. Ce petit animal est, à dire le vrai, une sorcière et son passage a pour effet d'affliger le dormeur d'un méchant lumbago s'il n'a pas pris les précautions préservatrices de tourner trois fois autour du feu de la Saint-Jean en priant un Pater, ou bien de sauter au-dessus de la *bûle*, sans que ses talons touchent les tisons du bûcher presqu'entièrement consumé. Le *sègnou* guérissait le lumbago de la manière suivante: Le patient devait s'accroupir et mettre à nu le bas des reins. Placé derrière lui, le guérisseur déchaussait le pied droit, puis il traçait sur la région lombaire du client, avec le gros orteil, un signe de croix. Le mal met alors autant de temps pour disparaître qu'il a duré avant l'intervention.

Lumière. — Lorsqu'il arrive que deux lumières brûlent simultanément dans une chambre, c'est signe de fiançailles prochaines; trois lumières qui viennent se rencontrer dans la même chambre présagent un décès parmi les personnes présentes.

Lunatique. — A Metz, on soignait les enfants maniaques ou lunatiques en mettant sous leur tête et sur l'oreiller un sac plat contenant des feuilles de chardon à foulon. D'autres posaient quelques feuilles de cette plante sur la tête de l'enfant et les recouvraient d'un bonnet.

Lune. — Suivant les anciens du pays, les quatre premiers jours de la nouvelle lune appartiennent à la *lune morte*. Puis viennent la *tenre* (tendre) ou *jane lune*, la *pyaine* (pleine) *leune* et la *vieusse leune* (vieille lune).

1. *Lune morte.*

Quand, à la nouvelle lune, il fait beau,
Dans trois jours, il y aura de l'eau.

***

Quand, à la nouvelle lune, il fait beau,
Dans trois jours il fera beau.

Ni semer, ni planter pendant la nouvelle lune. On peut cependant planter des aulx et les végétaux qui poussent vite. Il est aussi permis de greffer.

La nouvelle lune affaiblit la moëlle; pour cette raison on évitera le coït. Toute femelle menée au mâle ne « retient » pas.

Les moutons que l'on tond pendant la lune morte, donneront moitié moins de laine à la prochaine tonte.

Le lard d'un porc tué pendant la lune morte gonfle bien dans la marmite, mais il fond plus vite.

La choucroute faite à cette époque se garde plus longtemps.

Les arbres à fruits plantés en ce temps donneront plus de fleurs que de fruits.

On coupe de préférence les cheveux et les ongles pendant la lune morte.

Pendant la lune morte, il est bon de se marier, de commencer à bâtir, d'entrer dans un nouveau logis, de récolter les céréales, de planter les pommes de terre, de mettre les œufs sous la poule couveuse.

2. *Jeune lune.* La personne qui, la première aperçoit la jeune lune, recevra un cadeau dans le courant du mois.

Il est défendu de semer des haricots ou des cornichons, mais on peut semer les graines potagères. Défense de récolter le chanvre.

Mener la vache au taureau, si l'on veut avoir une génisse.

Le veau naît plus facilement pendant la jeune lune que pendant la vieille.

Durant cette lune, la femme concevra une fille.

Pendant la jeune lune, les malades souffrent plus.

C'est le temps le plus favorable pour sevrer les nourrissons.

En jeune lune, il convient de châtrer les animaux, de tailler les arbres et les arbrisseaux, les vignes *maigres*, afin d'avoir beaucoup de bois; de faire couver les poules. Tout bois coupé pendant la jeune lune sèche mal.

Le trèfle semé en ce temps météorisera les animaux qui en mangeront.

Les cheveux coupés à cette époque de la lune poussent très vite et deviennent longs.

Le brouillard pendant la lune croissante annonce le beau temps. Quand la pointe en bas du croissant est plus obscure que celle du haut, c'est signe de pluie prochaine.

3. *Pleine lune.* — Si l'on plante des haricots, ils fleuriront mais ne donneront pas grand'chose.

C'est le meilleur moment de tuer les porcs, semer les épinards, de replanter les salades, surtout les endives, de replanter les choux, de vendre les céréales. Les salades et les choux replantés vers la fin de la pleine lune ne *monteront* pas. C'est l'époque de couper les herbages.

Le bétail né pendant la pleine lune devient sain et vigoureux. Il en est de même pour les enfants. Quant aux poussins, c'est le contraire.

Doit-on changer d'habitation, on choisira de préférence l'époque de la pleine lune pour le déménagement.

Les rayons lunaires rendent la femme lunatique et l'enfant noctambule.

Une pleine lune auréolée annonce du vent ou une pluie de *longue durée* si le vent ou la pluie surviennent dans l'espace de quatre à cinq jours. Par ailleurs, la pluie est d'autant plus proche que l'auréole est de plus grand diamètre, et vice-versa.

Aperçoit-on dans la pleine lune une grosse tache noire, c'est signe que la pluie ne tardera guère à venir.

Les lignes rouges que l'on aperçoit parfois dans la lune s'appelaient: clefs de Saint-Pierre.

La jeune fille qui dit à la lune en la saluant trois fois: *Belle lune, je vous salue*, aperçoit dans l'astre la figure de son futur époux.

4. *Vieille lune.* — C'est l'époque d'entreprendre les travaux qui ont pour effet de *séparer:* couper le bois, surtout les bois de menuiserie et de construction, tailler les vignes vigoureuses et les arbres, tondre les moutons, couper les cheveux qui ne doivent pas pousser vite, récolter les fruits à conserver, commencer la moisson et les vendanges, faucher les foins.

On sème les pois, la salade, les vieilles semences qui lèvent assez lentement, plante les pommes de terre.

Le porc tué en ce temps donne un lard dur et rance.

Les poussins éclos à cette époque viendront bien.

On donne, à la vieille lune, des vermifuges, commence le traitement antigoutteux.

Celui qui se coupe les ongles pendant le décours de la lune, aura des *envies* aux doigts.

Le brouillard présage l'arrivée de la pluie dans l'espace de quatre à cinq jours.

L'obscurité de la corne supérieure du croissant annonce de la pluie prochaine.

5. *Lune rousse.* — Les enfants conçus pendant la *rose leune* sont vigoureux et sains, mais portés à la malice, à la jalousie et à la traîtrise; ils ne réussissent guère dans la vie.

On dit: quand la lune rousse a une tête, elle n'a pas de queue; et quand elle a une queue, elle n'a pas de tête. C'est-à-dire, le temps varie toujours au commencement et à la fin de cette lunaison.

Le temps qu'il fait durant chaque quartier de la lune rousse, indique le temps des quatre saisons de l'année, à compter à partir du printemps.

Pendant la lune rousse, les malades sont en grand danger de mort; s'ils survivent à cette période critique, leur santé deviendra bonne pour longtemps.

M

Macaire (Saint-). — L'Eglise latine célèbre la fête de saint Macaire l'Egyptien le jour du 15 janvier, l'Eglise grecque le 19 de ce mois. Dans son calendrier manuscrit (XVe siècle), le maître-échevin de la cité de Metz, Ph. Desch, a inscrit cette fête d'abord à la date du 16 janvier, puis il l'a biffée pour la reporter au 18 janvier.

Un vieux dicton affirme que le temps qu'il fait à la saint Macaire, indique le temps qu'il fera pendant le mois de septembre suivant.

Madeleine (Sainte-). — 22 juillet.

E lè Sainte-Modeleinne,
Les nuhotes sont pyeinnes.
(A la Sainte Madeleine,
Les noisettes sont pleines.)

*
**

E lè Sainte-Modeleinne,
Frome tè vègne
Et raye tè chègne.
(A la Sainte Madeleine,
Ferme ta vigne
Et arrache ton chanvre.)

Mâ du rond. — C'est un mai autour duquel on allait danser en rond (*rondieu*) à l'occasion de la fête du premier « mai ». A Metz, on plantait en grande solennité un long sapin dont la partie basse était ébranchée jusqu'à hauteur d'homme; l'autre partie était parée de longs rubans de diverses couleurs et l'on entourait la base de l'arbre d'un cercle ou *rond* de fagots auxquels on mettait ensuite le feu. Pendant que les flammes consumaient le bûcher et l'arbre, la foule dansait autour du brasier au son du canon et en chantant: *O maye! O maye! Vive le mâ du rond.* Plus tard, on substitua au *mâ du rond* une perche souvent fourchue plantée au milieu du bûcher.

Cette perche du *mâ du rond*, s'appela finalement le *mâ du rond* ou *la sorcière.* La fourche servait, par exemple, pour la *bûle* de la Saint-Jean, à y attacher la cage avec les chats; ou bien on y enfonçait un fagot, le *balai* de la sorcière.

A l'entrée du mois de mai, les enfants commençaient à jouer à la marelle. Les galets servant à pratiquer ce jeu ont-ils emprunté au *mâ du rond* leur appellation dialectale: maduron? C'est bien possible.

Magie. — Nous donnons ici un bref exposé aussi exact que possible de la doctrine de nos guérisseurs-opérateurs telle qu'elle résulte de leurs propres déclarations et de la lecture de leurs grimoires. Leur science, affirment-ils, n'a absolument rien à faire avec la sorcellerie, puisqu'elle est nettement dirigée contre Satan et opère exclusivement avec l'aide de Dieu le tout-puissant et de ses bons anges ou génies. A notre avis, la magie populaire se ressent des conceptions théosophiques panthéistes venues de l'Inde et nous apporte les débris multiséculaires des sciences occultes médiévales et empruntées à la Gnose, à la Magie et à la Kabale. Elle constitue un essai d'accommoder les pratiques de la magie païenne aux principes du christianisme.

Chaque être humain naît dans le péché originei, donc sous l'empire de Satan qui donne au nouveau-né un mauvais ange ou génie du mal. En outre, l'homme est soumis dès sa naissance aux deux influences de l'atavisme et des astres. De ces trois *forces* dépend notre destinée. D'autre part, l'homme reçoit à sa naissance un bon ange, l'ange gardien, génie du bien. Il est possi-

ble de s'assurer l'aide d'un bon génie et d'obtenir les moyens de modifier notre destinée d'une manière heureuse, c'est-à-dire de supprimer les effets malfaisants dus à l'hérédité, aux influences mauvaises des astres et de Satan. Pour y arriver, il faut « se concilier son propre génie », son bon ange gardien. Celui-ci se met alors en rapport avec d'autres génies, ou Esprits ou « bons démons », remplissant le rôle de messagers entre le ciel et la terre. Ces messagers entrent en contact avec les génies supérieurs que le Créateur a commis aux œuvres définies de l'économie de l'univers; ils en sont les régulateurs et en connaissent tous les secrets. Mais, comment s'assurer l'appui fidèle des bons génies? Par la volonté ferme d'éviter et de *chasser* la moindre influence diabolique, en vivant dans la foi et la charité, dans l'union constante de prière avec les Esprits et Dieu le Tout-puissant, enfin en pratiquant de bonnes œuvres. Les premiers hommes qui sont parvenus, intuitivement, à s'attirer les faveurs des bons génies, qui ont réussi à se guérir ou à guérir leur prochain des maux nombreux résultant et de la double influence héréditaire et de l'influence astrale, ont communiqué leur succès et leurs méthodes à leurs amis, ont initié des adeptes à toutes les choses extraordinaires apprises grâce au précieux concours des bons anges. Depuis, les guérisseurs sont restés unis « à travers le temps et l'espace » par un lien qu'ils ne doivent ni briser ni interrompre sans raison grave. Aussi le guérisseur est obligé de transmettre son don à un successeur, ordinairement plus jeune, dès qu'il devient incapable de continuer son rôle salutaire. Avec le don sont conférés le droit et le devoir de secourir « par pure charité » toute personne qui fait appel au guérisseur.

On distinguait des catégories de guérisseurs: les simples guérisseurs, appelés *Segnoùs*, et les opérateurs (*opératoùs, maùyoùs*). Les premiers se contentent de guérir par oraison secrète, par *secret*, et, la plupart du temps, leur don ne s'étend que sur un genre de maladie, par exemple, le mal de dents, ou les maladies des yeux, ou la fièvre, etc. L'opérateur, au contraire, était le magicien, le devin que l'on pouvait consulter non seulement en cas de maladie, quelle qu'elle fût, mais à toute autre occasion, pour l'amour, pour les affaires, les entreprises, pour l'avenir. etc... L'opérateur cherchait à contraindre les puissances invisibles en mettant en pratique les règles de la magie occulte, en se servant des instructions et des formules consignées dans leurs grimoires, manuscrits ou dans certains ouvrages imprimés, contenant un ensemble de formules magiques: l'*Encheiridion du pape Léon III*, le *grand* ou le *petit Albert*.

(Voir: guérisseur, opérateur).

Mai. — « *En may fait bon boire semence d'ape* » (calendrier messin du 15e siècle.

⁂

Du premier jour de mai blanche gelée
Tue les fruits de l'année.

⁂

Pendant le joli mois de mai
Couvre-toi plus que jamais.

⁂

Il n'est pas bon de semer en mai

⁂

Quand il tonne, le premier mai,
Les vaches auront du bon lait.

⁂

Pluie du premier mai apporte vermine.

⁂

Rosée de mai reverdit les prés.

⁂

Fraîcheur de mai donne bonne année.

⁂

Pluie en mai donne fertilité.

⁂

Piawe en maye fat crahhe les denréyes.

⁂

Gelées en mai, mauvaise année.

⁂

S'il pleut la nuit du premier mai, il n'y
[aura pas de cerises.

⁂

Du mois de mai la chaleur,
De tout l'an fait la vàleur.

⁂

La pluie de mai fait pousser les enfants.

⁂

Tel ne sait ce que c'est de vendre vin
Qui n'attend du mois de mai la fin.

Si en mai, le seigle est sans épis... tant pis!

Les jours critiques du mois sont les 1, 8, 10, 17 et 30 mai. Les 11, 12 et 13 du mois sont les jours des saints de glace: Saint Mamert, Saint Boniface, Saint Pancrace, Saint Servais.

Les enfants nés pendant le mois de mai sont peu intelligents.

***

Le joli mois de mai était jadis le mois du joli *mai*, de l'arbre de mai, symbole du Renouveau vernal. Ce *mai*, les jeunes gens allaient le quérir nuitamment, la veille de la cérémonie du mai, et le plantaient sur les places publiques, devant la demeure des personnes de marque et des filles nubiles. Le joli mai était un *franc mâ*, au deux tiers ébranché et écorcé dans le bas. La cime feuillue était parée de fleurs artificielles, de longs rubans blancs et rouges, parfois de coquilles d'œufs. Ne disposait-on pas d'un arbre suffisamment haut, on fixait un arbre plus petit au bout d'un long mât. Là, où ne poussaient pas de sapins ou pins, on prenait un hêtre. A Metz, les *beaux rains* choisis pour la fête du premier mai venaient des Vosges. C'étaient des pins blancs. Le maître-échevin avait droit à deux *mais* que l'on plantait devant son habitation. Pendant tout l'échevinat, lequel durait jusqu'au 21 mars de l'année suivante, jour de la Saint Benoît, les deux *mais* restaient à leur place. Chaque quartier avait son joli *mai* et le peuple s'amusait à danser autour de l'arbre durant tout le mois de mai. Du reste, le *mai* ne manquait jamais dans les fêtes populaires. Par exemple, le dimanche, dernier jour de juillet de l'année 1513, il y eut à Metz, une « belle feste pour les voisins de la pierre bourderesse de derrière Saint-Salvour ». Philippe de Vigneulles en fut *l'inventeur*. Plus de 550 danseurs et danseuses y prirent part. Un *biaulx rain fait de 3 pièces de bois, l'une en sou l'autre fut planté tout au plus préz de la dite pierre bourderesse de derrière Saint-Salvour et fut icelluy maye et rains tant bien fait et corongné (couronné) que merveille et au bout d'icelluy uny biaulx grant pennon, bien lairge, fait de blanc-fer, là où estoit l'imaige de Saint-Jaicque et de Saint-Christofle, et fut essus sus une grande verge de fer et tournoit à vent. Le di rains estoit bien paire de mayes, doubliés de voirs (verres-bouteilles) pleins de vin et le hors pour les menestriers autour d'icelluy, et tout en droit la dite pierre estoit fait et paire de belles tapisseries et fut toute la dite plaice et la rue aussy faictes de biaulx grants mayes et chairgiés de gaillettes et oblies, et furent faictes quaitre belles pourtes d'iceulx mayes ès quaitre croixiées des quaitre rues...*

Comme on le voit, ces *mais* avec leurs oriflammes, leurs girouettes, les bouteilles remplies de vin et leurs couronnes différaient du joli *mai*, surtout du *mâ du rond*, lequel se rapprochait bien plus de la forme archaïque. (Voir: mà du rond).

Dans nos campagnes messines, les jeunes gens allaient silencieux dans le bois ou la forêt, y coupaient le *mai* choisi et l'ornaient ensuite de fleurs et rubans flottants. L'arbre était planté sur la place du village et chaque soir, le mois durant, garçons et filles venaient *rondieu* autour du joli *mai*, accompagnant leurs danses de chants de circonstance et d'amour. Le mai disparaissait à la Saint-Jean d'été, livré à *la bûle*.

En dehors de cette coutume générale, nous en trouvons une autre, en l'honneur des filles nubiles. A l'aube, le galant ou *vausenat* se faisait un devoir de planter un *mai* fleuri et enrubanné devant la demeure de sa belle; il plantait son *boquet* sur le tas de fumier ou bien l'attachait à la fenêtre ou sur le toit. Souvent la jeune fille suscitait la jalousie d'un autre garçon. Ce dernier cherchait alors à substituer au bouquet de son rival son propre bouquet qui, dans son langage symbolique annonçait à la jeune fille, la secrète pensée du concurrent. Car les diverses essences de bois avaient leur signification spéciale. Le charme flattait le caractère charmant d'une jeune fille; le houx l'appelait une cruelle et l'aubépine une madrée; le sureau était une injure valant l'épithète de puante. Pour marquer le mépris, pour stigmatiser une fille légère et volage, on choisissait une branche de saule sèche à laquelle pendaient souvent des chiffons ou des coquilles d'escargot. D'autres

offraient aux filles peu recommandables des bouchons de paille piqués au bout d'un bâton, d'autres, des branches de cerisier.

Voici encore quelques bouts rimés exprimant le langage des *francs mas:*

Emour de sèvnion, èmour de tron
Emour de cheinne, èmour: je t'ainme

(Amour de sureau, amour de tron,
Amour de chêne, amour je t'aime.)

Amour de fusain, amour de put...
Amour d'ormieu, tu es un pieu.
De l'aunelle pour les bacelles,
Des épines pour les malines,
Des sapins pour des propre-à-rien,
Des pruniers à celles qui veulent se [marier,
Des bouleaux, à celles qu'on saboule,
Du charme, à celles qui charment.

Les substitutions pouvaient amener des querelles et des rixes, quand les rivaux se rencontraient. Rarement les bouquets dédaigneux restaient sur place. S'ils n'étaient pas enlevés par le *vausenat* vigilant, la fille ne manquait pas de s'en emparer, car en cette nuit, la jeune fille faisait le guet, cachée derrière la fenêtre de sa chambre et soucieuse de reconnaître l'intrigant qui oserait venir l'injurier en plantant un *mai* déshonorant.

Pendant la même nuit, peu avant le lever du jour, les filles nubiles allaient parer les puits et les fontaines de *mais*, de guirlandes verdoyantes et fleuries, de couronnes et de rubans; au soleil levant, elles dansaient avec les garçons autour des puits et fontaines.

L'eau du puits et de la fontaine acquérait à l'heure de minuit, le jour du premier mai, certaines vertus magiques, préservatives et curatives. La jeune fille cherchait à mettre à profit ce pouvoir de l'eau. Après avoir bien nettoyé un seau avec de la verveine, elle se rendait avant le lever du soleil à un buisson, y piquait une branche de verveine en disant neuf fois :

Emïn, rèbïn, voyïn. Puis elle allait à la fontaine et devait remplir le seau, dans le sens du cours de l'eau, juste au moment où le soleil apparaissait. Vite, elle retirait le seau, y plongeait la main gauche en remuant les doigts et, si elle n'était vue par personne, elle était sûre de voir dans l'eau la figure de son futur époux.

Ceux qui se roulaient dans la rosée du premier mai se préservaient pour la durée d'un an, des fièvres, du lumbago, et la foudre les épargnait. L'eau du premier mai garantissait des fièvres. On n'oubliait pas d'en donner aux animaux domestiques, afin de les préserver de toute maladie. On aspergeait d'eau du premier mai les habitations et les écuries.

A Metz, dès trois heures du matin, les rues retentissaient du son des trompes et des cris joyeux de la jeunesse qui pénétrait dans les demeures et tirait du lit les paresseux. Tout ce peuple se dirigeait ensuite hors de l'enceinte de la ville et se rendait à trois kilomètres à l'ouest de la cité, à la source ferrugineuse de la Bonne-Fontaine (voir: fontaine). D'autres allaient *faire les fontaines* au Sablon.

Jadis, à Metz, on formait aussi des sociétés de *sans vert.*

Le baron de Ladoucette écrit dans *Robert et Léontine* à ce sujet: « Le premier mai, l'on formait à Metz les sociétés qui portent le titre simple de *sans-vert.* Ceux qui les composent jouissent du droit de se visiter à toutes les heures de la journée, afin de s'assurer que l'on porte sur soi une petite branche de l'espèce de verdure déterminée par la compagnie; ceux qui en sont dépourvus, ou dont les feuilles sont fanées, donnent un gage représentant le prix d'une amende dont le produit s'applique à des plaisirs variés. »

« Chacun est obligé de porter sur soi pendant 15 jours, de la verdure qui alors a la propriété d'éloigner les esprits malfaisants; ceux qui ont oublié l'herbe ou la feuille adoptée sont condamnés à des amendes dont le produit sert aux frais d'un dîner ou d'une soirée dansante ». (L. Jouve. — *Croyances, usages pop. de la Brie champenoise*). Au moyen âge on devait porter sur soi une charmille fraîchement cueillie, autrement on risquait de recevoir un seau d'eau en plein visage, tandis que retentissait le cri: *Je te prends sans verd!*

Les filles avaient coutume de célébrer le premier mai en faisant la quête et en allant danser la ronde du trimazo. (Voir ce mot).

La sève de mai, extraite du hêtre, et

le lait de mai servaient à faire des cures dépuratives et fortifiantes. La rosée de mai devait guérir les taches de rousseur.

Dans la contrée de Sarreguemines, les habitants fixaient, à l'occasion du premier mai, des croix de cire au-dessus des portes.

Mains blanches. Pour avoir des mains belles et blanches, soit le jour de la fête patronale, soit à l'occasion des noces, etc..., les coquettes se lavaient les mains et les avant-bras avec de la fiente de moineau délayée dans de l'eau chaude.

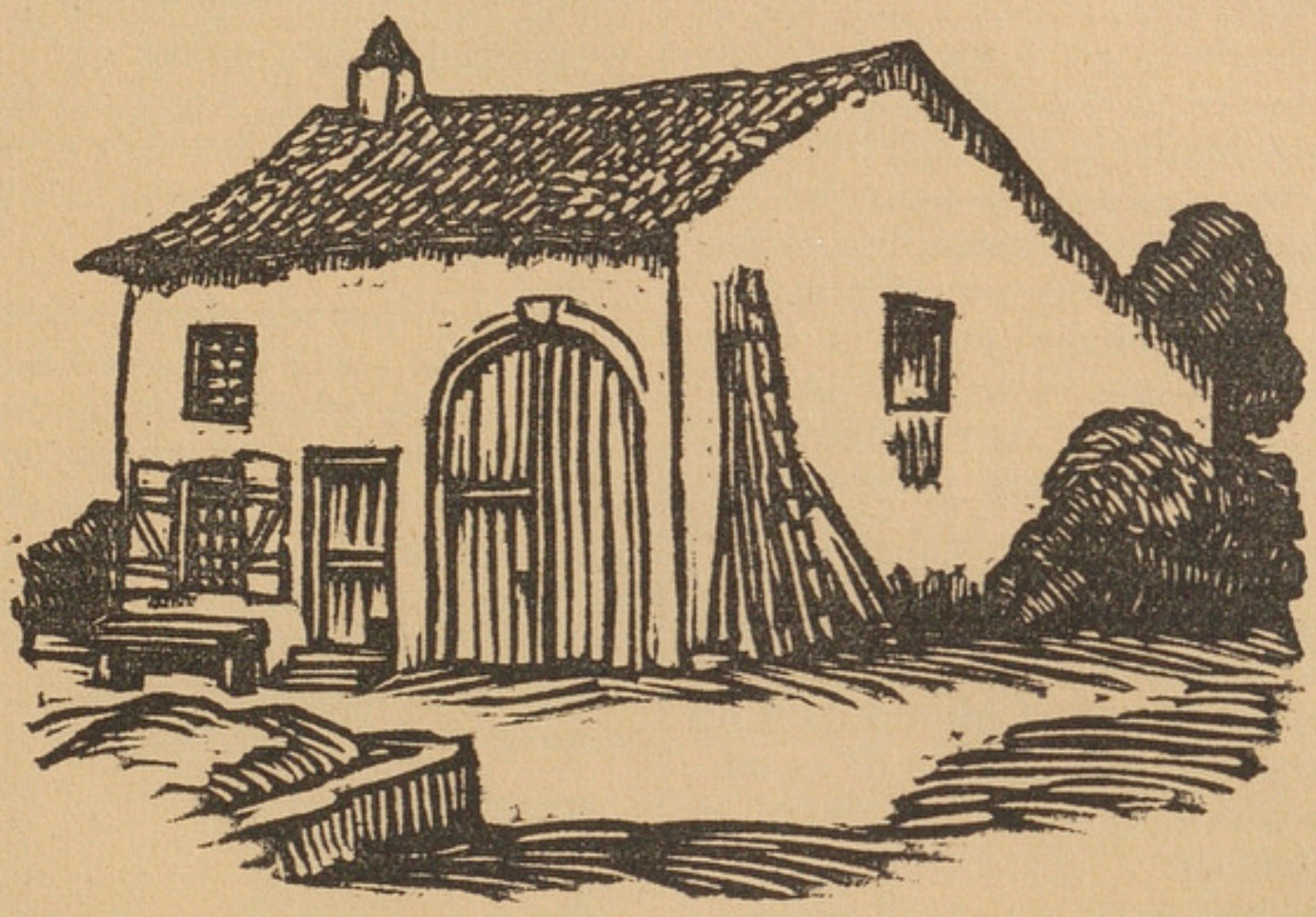

Maison isolée.

Dans les environs de Dieuze, le premier mai, les bergers conduisaient une fille revêtue d'un manteau de feuillage vert et parée de rubans multicolores. Ils allaient quêter des œufs en chantant devant chaque habitation:

Voici le mai, le joli mois de mai,
Etrennez notre épousée!
Voici le mai, le joli mois de mai,
Etrennez notre épousée
De bonne étrenne.
Voici le mai, le joli mois de mai
Qu'on vous amène.

Cette même chanson se retrouve en Franche-Comté.

— Autrefois, les mamans prolongeaient volontiers le temps de l'allaitement maternel, croyant ainsi éviter une nouvelle conception. Cependant jamais une nourrice ne devait comprendre dans ce temps deux mois de mai, car on disait que l'influence de ces deux mois causerait alors un grave préjudice à la santé du nourrisson et en ferait un simple d'esprit.

Maison. — Il y a une centaine d'années, on pouvait encore apercevoir

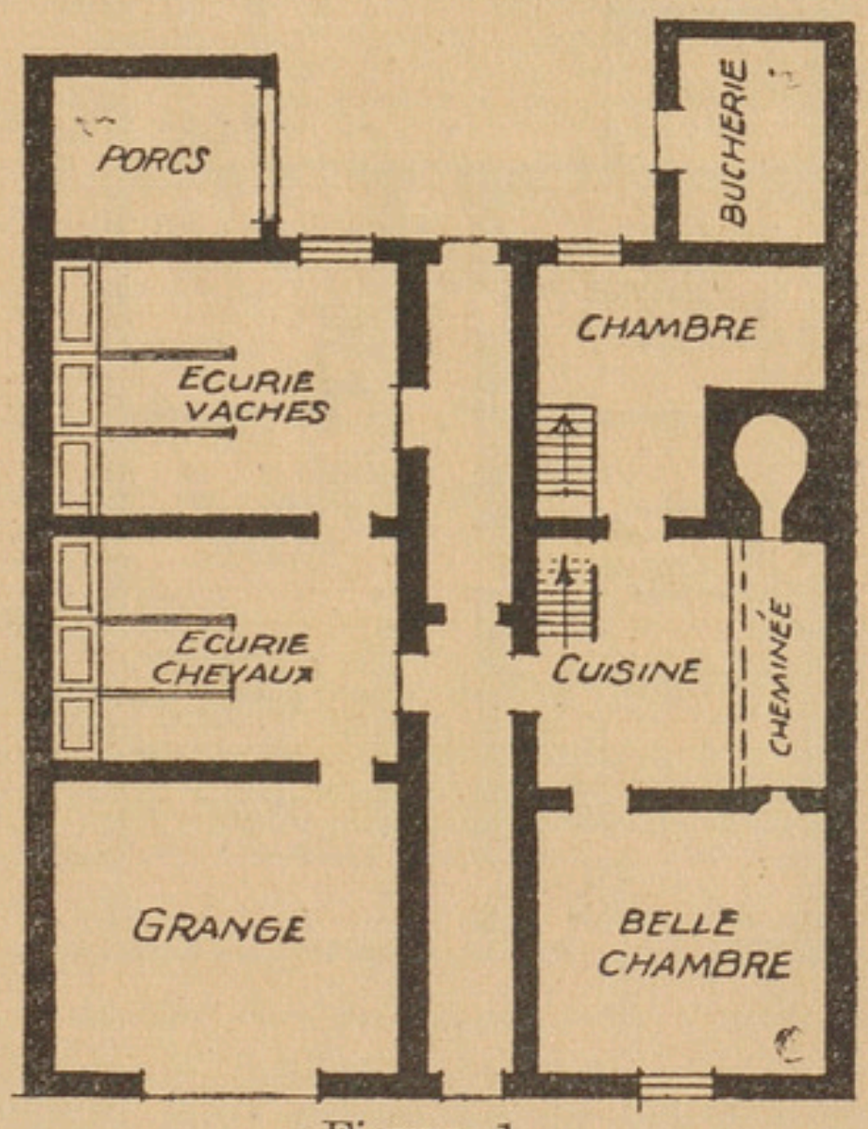

Figure 1.

dans nos campagnes messines quelques rares maisons datant du 15e siècle.

Elles avaient pour ouverture une seule porte, petite et étroite, et une fenêtre mesurant environ 12 pieds de large sur 18 pouces de haut, avec un barreau de fer en double croix.

L'ancienne maison du laboureur est bâtie en profondeur. Un couloir la partage dans toute sa longueur en deux parties distinctes, l'une exclusivement réservée au logis du maître, l'autre affectée à l'exploitation agricole et contenant la grange, les écuries pour les chevaux et pour les vaches. Derrière, sur les côtés, la porcherie et la bûcherie sont adossées au bâtiment. L'emplacement compris entre ces annexes qui font corps avec la maison forme une petite cour, séparée du jardin attenant, par une palissade ou un mur peu élevé, avec une porte vis-à-vis de la porte de sortie du bâtiment.

L'entrée de la maison est fermée par une porte à loquet, sans serrure. A l'intérieur, la porte eest munie d'un ou de deux gros verrous. Au bas de la porte on aperçoit une petite ouverture, la *chattière* (*chètire*).

La porte de sortie, au fond du couloir, s'ouvre de dedans. Une seconde porte à claire-voie permet d'activer l'aération des écuries quand les portes

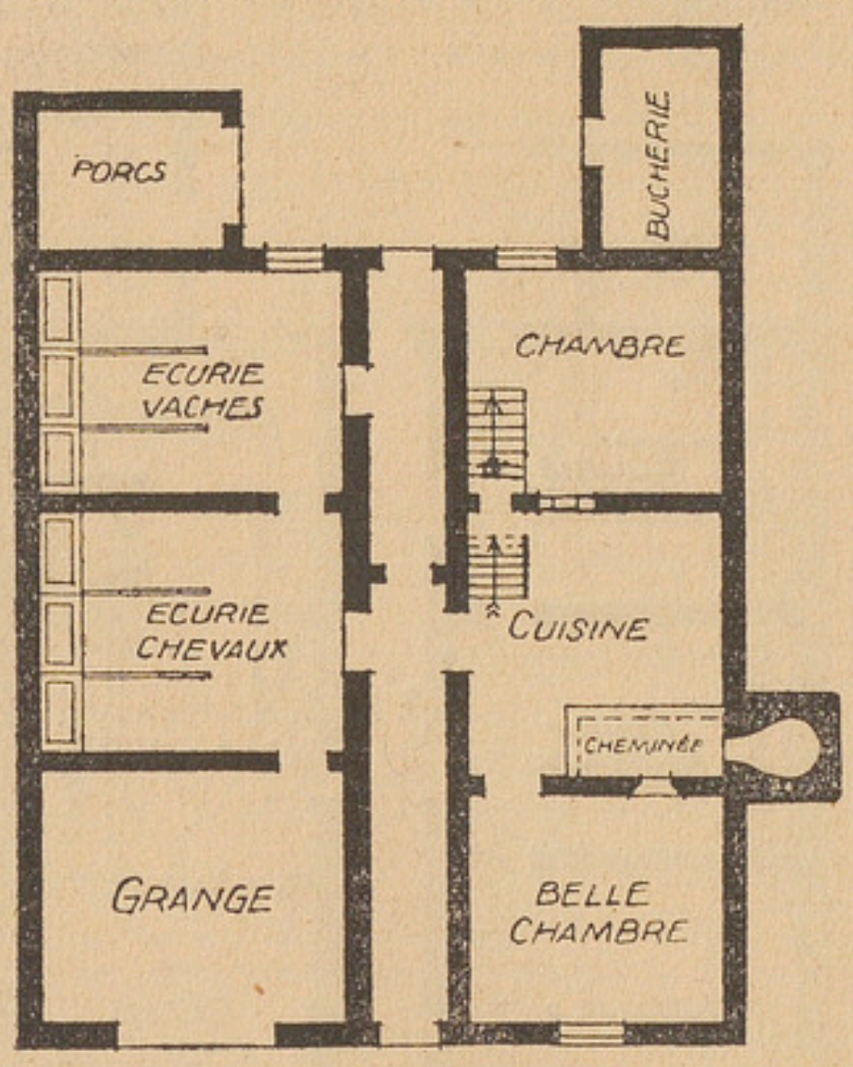

Figure 2.

de l'écurie et de sortie sont laissées ouvertes.

Une autre porte sépare le couloir en deux parties presque égales; elle se trouve à proximité de la porte de la cuisine d'un côté et, de l'autre côté, de la porte conduisant à l'écurie des chevaux et de là à la grange.

Derrière la porte de l'écurie des chevaux est placée l'échelle qui donne accès au grenier à fourrage.

Les paragraphes *Cuisine* et *Pale* (belle chambre) nous donnant une description détaillée de ces deux pièces de l'habitation, nous nous occuperons ici de la chambre de derrière appelée communément *lè chambe-dèhié* ou *lè chambe.*

La *chambre de derrière* (fig. 1). En ouvrant la porte vitrée qui sépare cette pièce de la cuisine, on aperçoit, sous l'escalier du grenier, la trappe de la cave. Du côté opposé, il y a un espace vide allant jusqu'au four à pain, dont la maçonnerie occupe un large coin de la chambre suivant les dimensions du four. Afin de donner à la chambre un aspect plus confortable, nombre de la-

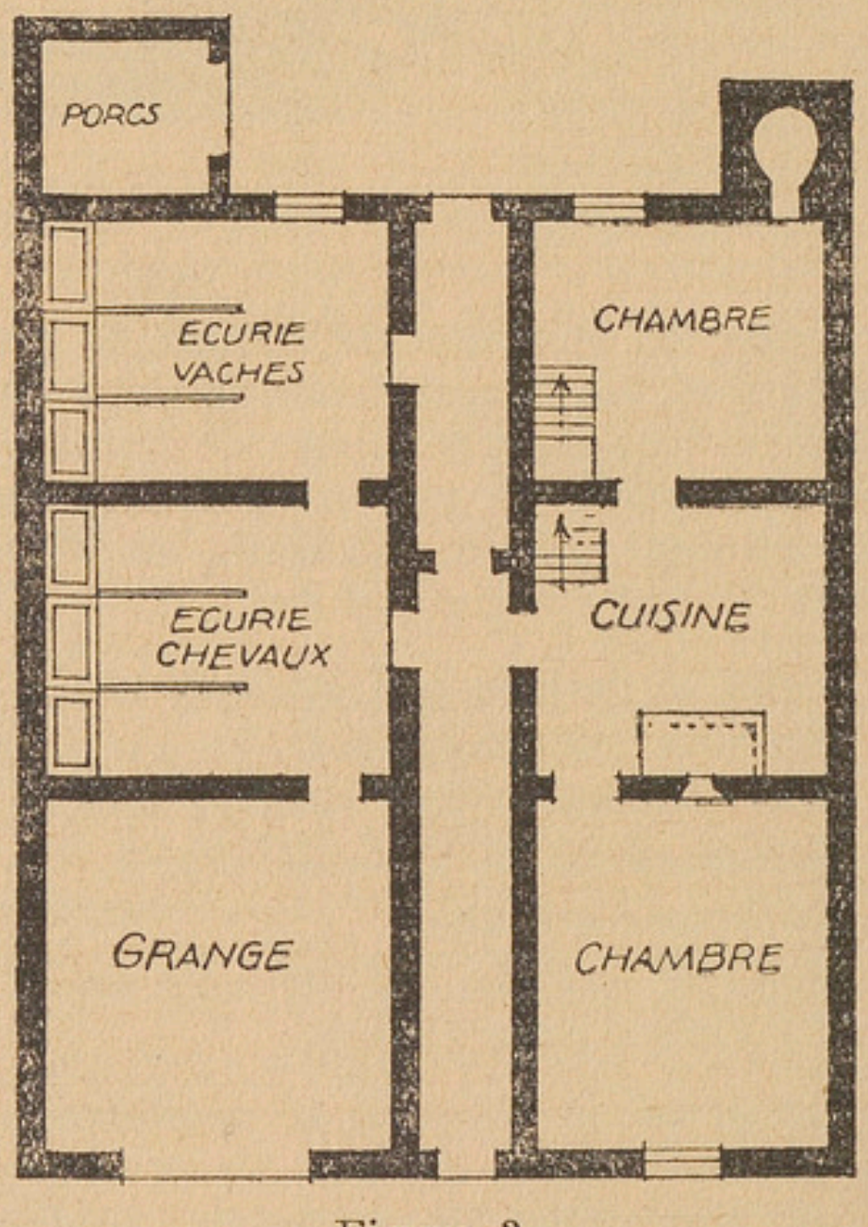

Figure 3.

boureurs aisés l'ont coupée en deux parties au moyen d'une cloison avec porte vitrée, formant ainsi une sorte d'antichambre où se trouve le four et l'entrée de la cave. Cet endroit sert de débarras, tandis que le restant de la chambre abrite des couchettes et quelques autres meubles rustiques.

La *chambre de derrière* est éclairée par une fenêtre située proche du mur du couloir et donnant sur le jardin.

La cave se trouve primitivement sous la chambre de derrière. Six à huit marches mènent à un petit palier duquel on accède, de côté, à une cavité située entre l'escalier et le mur de soutènement du four à pain. C'est le *trou bougne* (trou borgne) où sont entassées les pommes de terre. Qu'y mettait-on avant 1600, époque approximative de l'introduction de la pomme de terre en notre pays? Pourquoi nos anciens laboureurs ont-ils creusé ce trou borgne qui les obligeait de construire des murs de soutènement sous le mur de séparation de la cuisine et sous la chemise du four? Le dessous du four serait-il creux, en partie du moins? Le trou à cendres, sous la bouche du four, aurait-il servi, autrefois, à mettre en sûreté les objets de valeur enfouis sous le four en cas d'alerte ou lors des si nombreuses invasions du pays? D'aucuns le prétendent.

Pour atteindre la cave, il faut descendre encore 4 à 5 marches. Dans la cave sont logés le vin et la réserve de pain. (Voir: pain).

La maison du tâcheron, du *hartad*, est privée de grange et d'écuries pour vaches et chevaux. Ordinairement cette partie de la maison n'existe pas. On ne trouve que la longue *èlaye*, le *collidor* (couloir) avec deux portes latérales, l'une donnant dans la chambre de devant, devenue la chambre-cuisine, et l'autre qui s'ouvre sur l'étable, au fond du couloir. Entre l'étable et la chambre-cuisine on remarque une chambre obscure primitivement meublée. Entre celle-ci et la chambre-cuisine monte un escalier raide sous lequel est l'alcôve sans battants, avec le lit des maitres de la maison.

La seule cheminée est construite dans la chambre-cuisine. Elle est ados-

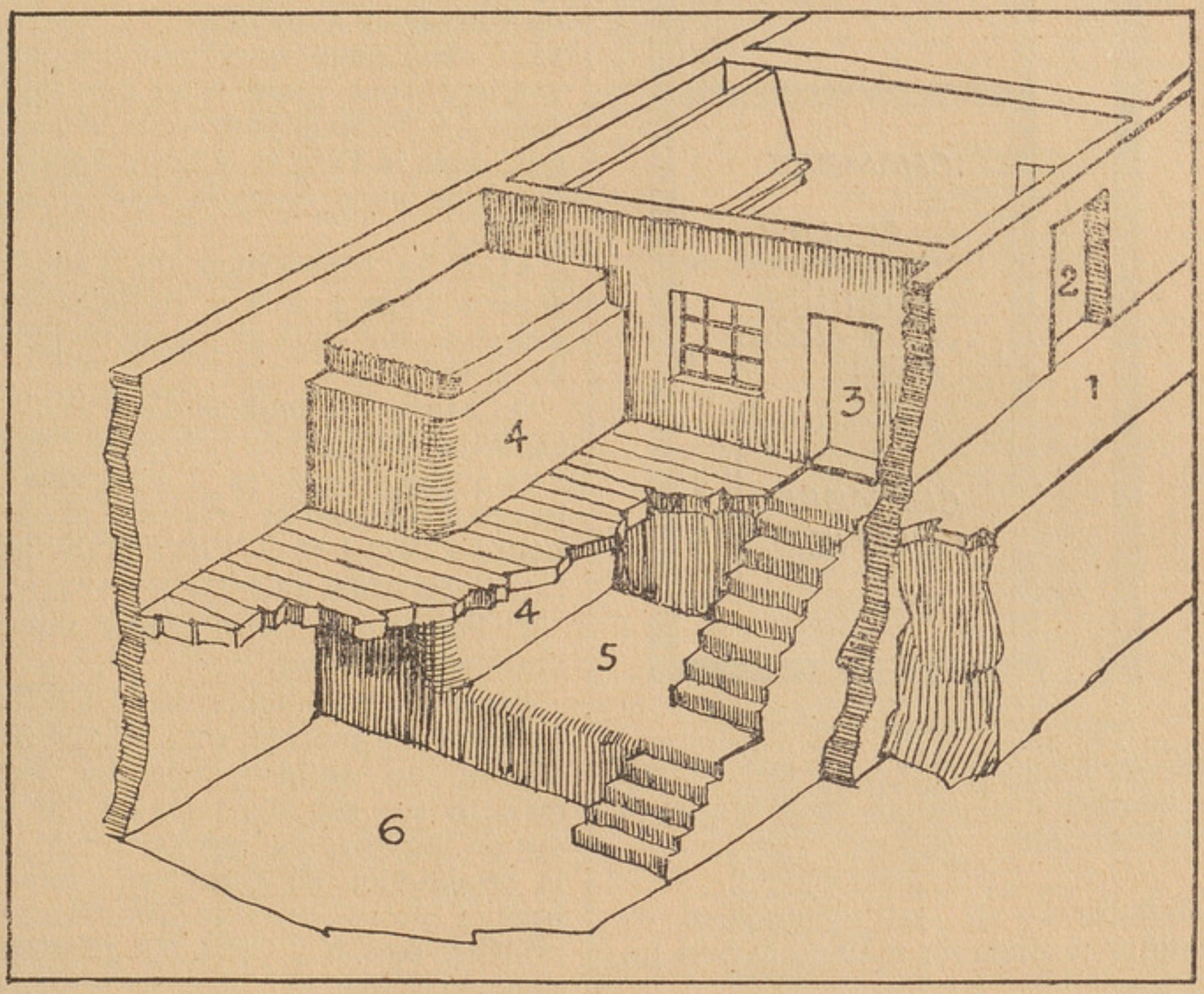

1. Corridor. — 2. Porte de la cuisine. — 3. Porte de la chambre de derrière. — 4. Four à pain. — 5. Trou borgne. — 6. Cave.

sée au mur mitoyen. Une pierre à évier est encastrée dans le mur de fa-

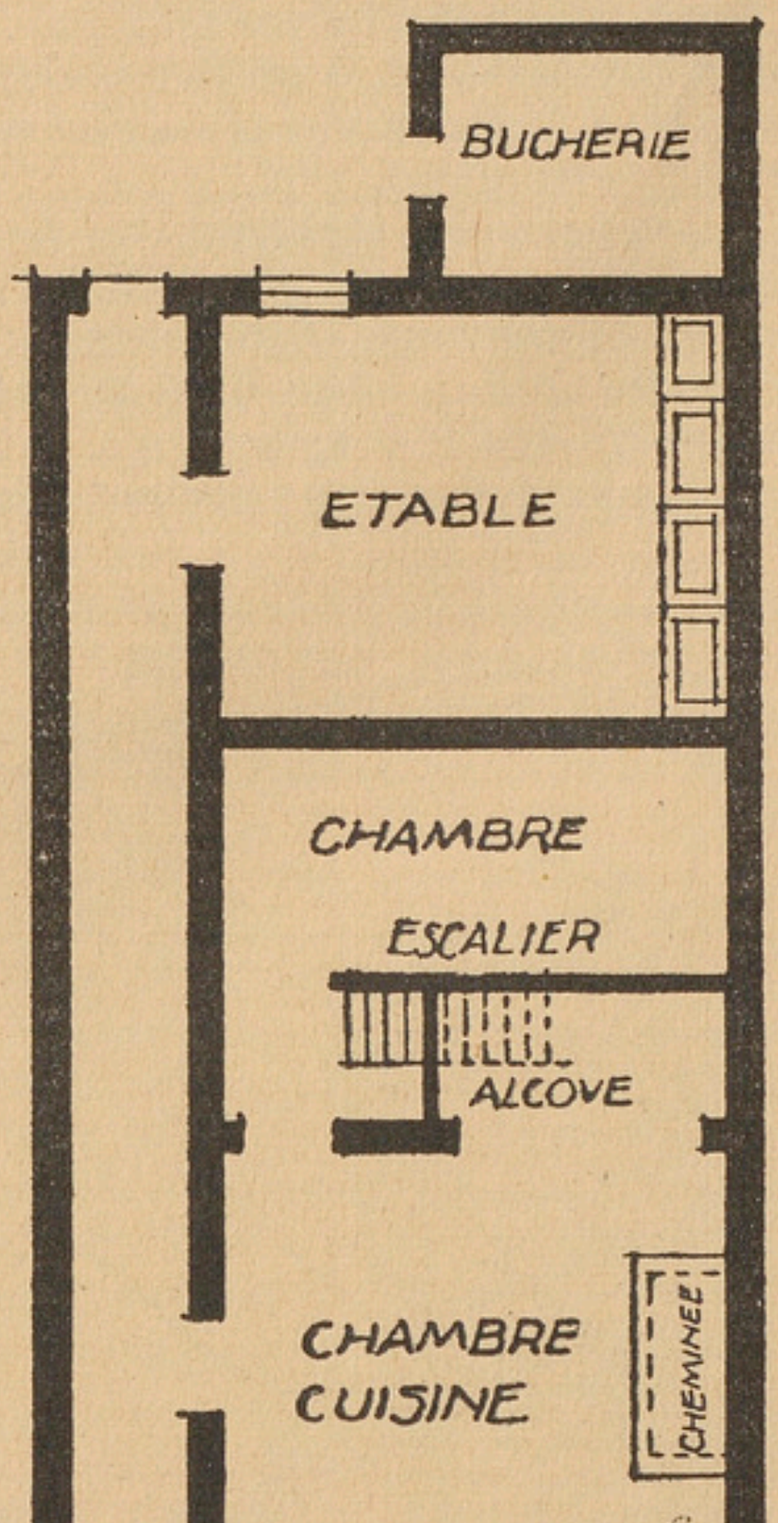

Maison du tâcheron.

çade et l'écoulement des eaux se fait au moyen d'un canal dans la rue, à travers le mur.

Malade. — Il est avantageux de chauffer le linge du malade devant un

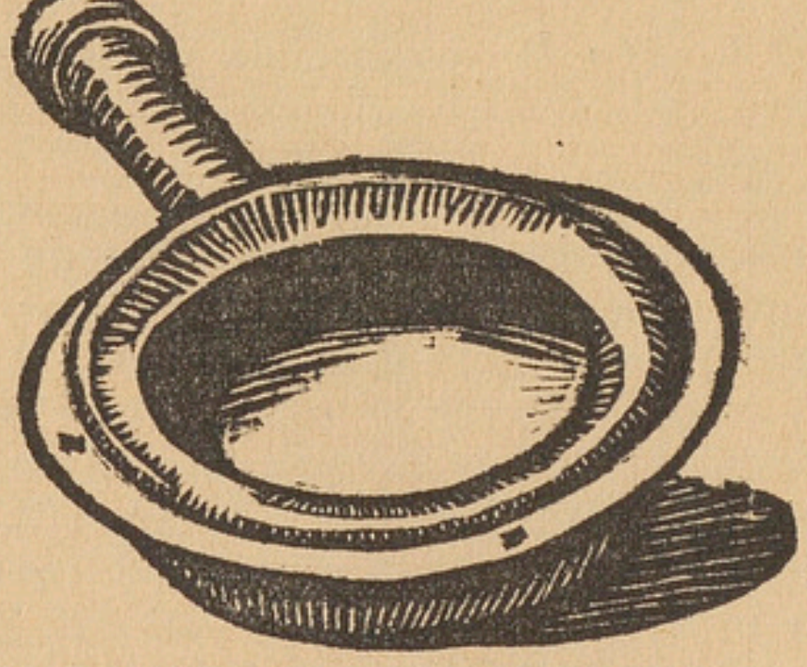

Bassine hygiénique en étain.

feu de sarments et de le parfumer avec des sons.

Un pot ou une écuelle remplis d'eau placés sous le lit d'un malade, doivent empêcher la formation d'escarres.

Tout malade dont les taches de sang disparaissent facilement au lavage, est facile à guérir.

Un convalescent choisira toujours, pour se lever la première fois, l'heure avant midi.

Remèdes magiques pour guérir les malades:

1) « Que N.-S. Jésus-Christ soit † près de vous pour vous défendre, soit † devant vous pour vous conduire, soit † derrière vous pour vous garder; au-dessus † de vous pour vous bénir, Lui qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans tous les siècles. Ainsi soit-il. »

« Que la bénédiction du Tout-Puissant † Père † Fils † et Saint-Esprit descende sur vous et y reste à jamais. Ainsi soit-il. »

On asperge le malade d'eau bénite et continue: « Esprit du mal, sors † et fuis † et quitte † ce corps et cette âme que tu rends malade! Je te le commande au nom du Père † et du Fils † et du Saint-Esprit †. Ainsi soit-il. »

2° Porter sur soi et réciter une des oraisons suivantes.

« Que la bénédiction de Dieu tout-puissant me protège, moi N...; la bénédiction du saint patriarche Jacob, qu'il fit sur son fils lorsqu'il fut vendu en Egypte, me protège, moi N...; la bénédiction de Saint Jean lorsqu'il baptisa Jésus dans le Jourdain, me protège, moi N... Qu'il me protège le corps et l'âme, au nom du Père, etc. (on se signe trois fois).

« Jésus-Christ a été en pleine paix avec ses disciples Saint Mathieu, Saint Marc, Saint Luc et Saint Jean, ses quatre évangélistes; moi N..., par la haute et adorée Majesté de Dieu et de la Sainte Trinité. St J. J. Ainsi soit-il.

« I. C. V. I. I. R. 8. I. 2. I. soit avec moi et en tout lieu † † †. »

Pour guérir les malades: «Jésus aux apôtres dit: Vous étendrez vos mains sur les malades et ils guériront. † † † Jésus, fils de Marie, Sauveur du monde et Notre-Seigneur, qu'il vous soit propice et miséricordieux par l'in-

tercession de Saint Vincent et de tous les Saints. ††† Ainsi soit-il. »

Pour guérir les animaux attaqués de mal inexplicable. « † Voici la croix du Seigneur! Fuyez, puissances ennemies; † le lion de la tribu de Juda, rejeton de David, remporte la victoire. † Jésus de Nazareth, roi des Juifs, protégez-nous! † Jésus est vainqueur, † Jésus règne, † Jésus commande. † Que par la vertu de la croix de Jésus-Christ toute iniquité soit éloignée de ce lieu. Au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit †. Ainsi soit-il. »

Pour guérir les bêtes malades, faire avec de la cire tombée du cierge pascal une chandelle que l'on allume; puis laisser tomber la cire sur les cornes et sur les oreilles de manière à ce que cinq gouttes de cire fondue forment une croix, et dire: « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Le quantième du mois, correspondant au premier jour de la maladie, a une influence sur l'évolution du mal, comme l'indique le tableau suivant:

1. longue maladie et guérison.
2. jour indifférent.
3. maladie longue et grave; guérison lente.
4. guérison difficile.
5. maladie mortelle.
6. guérison rapide.
7. guérison rapide.
8. maladie languissante.
9. la maladie traînera en longueur si la mort ne survient pas dans l'espace de 8 jours.
10. mort dans 6 jours si le malade n'est pas vite secouru.
11. lente guérison.
12. danger de mort dans les 12 jours.
13. mort dans 9 jours.
14. prompte guérison.
15. maladie non mortelle.
16. le malade fera bien de changer de maison.
17. mort.
18. danger de mort.
19. guérison certaine et rapide.
20. longue maladie.
21. grand danger de mort.
22. danger de mort.
23. longue maladie, mais guérison.
24. longue maladie, mais guérison.
25. mort dans six jours.
26. mort.
27. indifférent.
28. maladie sans conséquence.
29. guérison.
30. grand danger, surtout pour les blessures.
31. maladie peu conséquente.

Mal blanc. — Voir: panaris.

Malcou (Saint). — Le village de Ressaincourt, situé à 25 km., Sud-Est de Metz, était autrefois une annexe de la mairie de Saint-Jure. Chaque an-

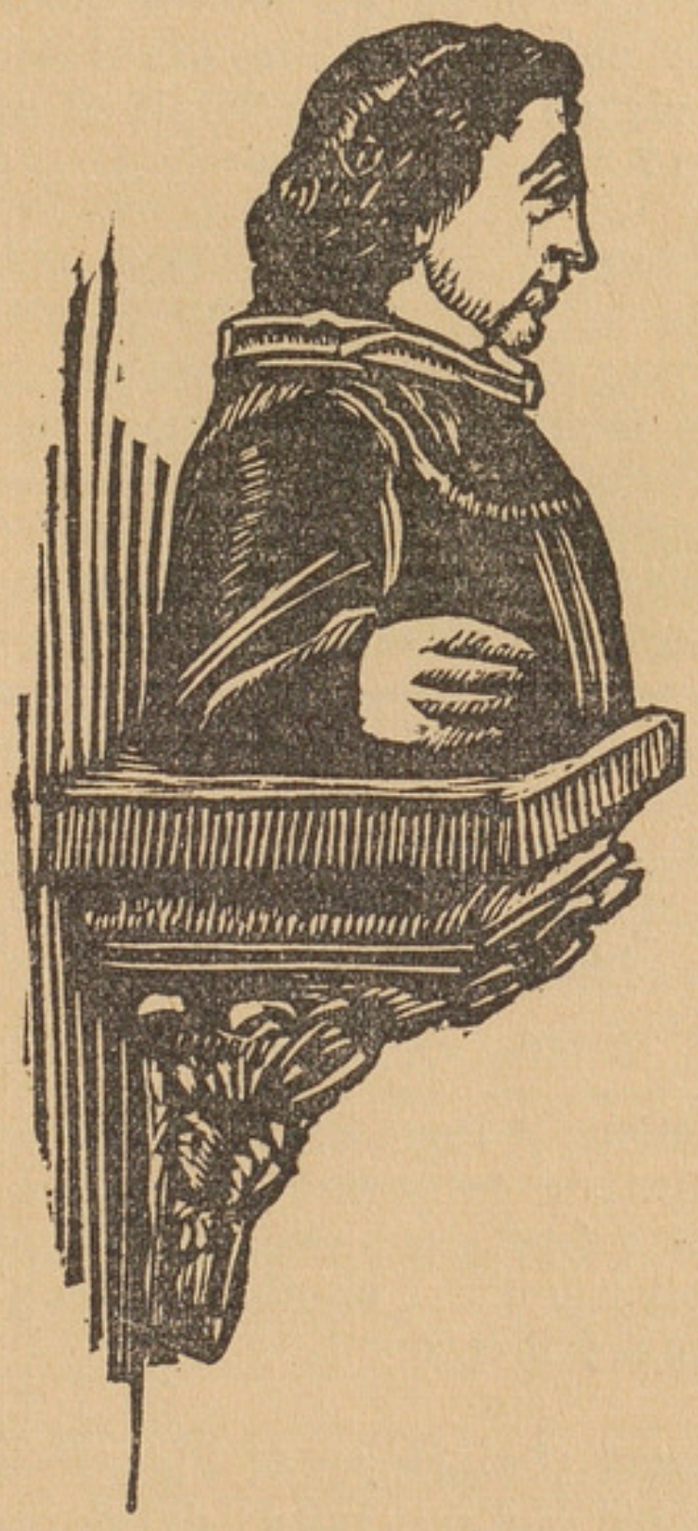

Saint Malcou.

née, le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge (25 mars), la chapelle est le lieu d'un pèlerinage. Dans une petite niche du mur, à l'intérieur de la vieille chapelle restaurée après 1918, on voyait un buste de saint Malcou. Le populaire lui avait donné le nom de *grous saint* (gros saint), à cause de la forme de la tête. Aujourd'hui ce buste est posé sur une con-

sole près de la porte d'entrée, à l'intérieur. Saint Malcou était invoqué contre les maladies de la gorge et du cou, contre le rachitisme et le lymphatisme. D'ordinaire, la mère du petit malade ou une remplaçante faisait le pèlerinage privé en portant le poupon malade sur une *volette* (claie en osier) ; elle avait soin d'être munie d'une *coriote* (cordon). Arrivée dans le sanctuaire, elle se prosternait devant le buste, adressait au saint une fervente prière, puis échangeait sa *coriote* contre celle qu'elle trouvait entourant le cou de saint Malcou. Le nouveau cordon mis autour du buste restait sur place et servait pour le malade suivant. On ignore l'origine et la vie de ce saint. Serait-ce saint Maclou ?

Mal de tête. — Priser de la poudre de bétoine mélangée avec de la poudre de thym. Compresses d'eau vinaigrée sur le front; bandeau serrant la région frontale; manger une croûte de pain et avaler un verre d'eau fraîche (sans doute contre la céphalée *e stomacho laeso*). Application de vers de terre sur la tête. Cuire une tête de corbeau sur du charbon et manger la cervelle.

Jadis, on empruntait à l'église de Saint-Marcel, à Metz, une couronne de fer que l'on posait sur la tête du malade.

Maléfice. — Pour « faire sécher » une personne, la faire mourir à petit feu, il faut « dire une messe à rebours et n'allumer qu'un nombre impair de cierges » (voir: Sort).

Mamert (Saint). — 11 mai. Premier des jours dits des *saints de glace.*

Marc (Saint) 25 avril. — En ce jour, le blé doit être assez poussé pour pouvoir cacher un corbeau. C'était le jour où l'on plantait les premiers haricots.

Jourjat, Marcat et Cruhhiat,
Ç'at treus manres guèhhnats.

Saint Georges (23 avril), Saint Marc et le jour de l'Invention de la Sainte Croix (3 mai) sont des jours où les gelées sont à craindre, ces trois jours sont de mauvais garçons.

Autant de jours que les grenouilles coassent avant la Saint-Marc, autant de jours après elles se tairont.

Mârasse. — Il y a environ 80 ans, on donnait encore ce nom à la femme du cultivateur qui exploitait une de nos grandes fermes anciennes et généralement situées à l'écart des villages.

Marchand ambulant (en patois: *brigosou*). — Il y a une centaine d'années, on rencontrait dans les rues de Metz des vendeurs de craie rouge et de rasoirs, venant du canton de Tholey; des vendeurs de bagues de cuivre ou de plomb aimaient à échanger ces objets contre des savates qu'ils remportaient dans leur pays; les vendeurs de cordons en gros fil, de moules de boutons, les raccommodeurs de vans venaient de la région de Bar-le-Duc; les colporteurs de livres étaient presque toujours des Languedociens; les chaudronniers, ferblantiers et les marchands de parapluies étaient des Auvergnats.

Mardi-gras. — Le Mardi-gras, il était défendu de filer la quenouille. En ville, les rues retentissaient des cris et des chants des enfants qui s'amusaient à courir derrière les *mascarades* ou les *maqses.* Les uns hurlaient: *Mascarade à la grillade, tiens ta gamelle, tu auras du miel!;* les autres criaient: *à la chienlit!* ou chantaient le refrain:

Mardi-gras, mardi-gras,
J'fais des crèpes, j'fais des crèpes.
Mardi-gras, mardi-gras
J'fais des crèpes, tu n'en auras pas.

Dans les villages on voyait des jeunes gens faire une tournée de quête dans le courant de la soirée. Anciennement c'étaient les pauvres de la localité. Pour se déguiser, les *diales* se noircissaient le visage, se revêtaient d'une chemise, d'une camisole de femme, d'un vieux jupon passés par-dessus leur vêtement. L'un d'eux portait une hotte, un autre un grand panier. Arrivés dans une habitation, ils chantaient:

Mardi-gras n'a pas soupé;
Si vous voulez bien lui en donner?
Si vous n'avez pas de couteau,
Donnez-lui tout le morceau.

La maîtresse de maison leur coupait une tranche de lard ou un saucisson qui était mis dans la hotte ou dans le panier. Se montrait-elle peu généreuse, elle risquait de voir disparaître un des saucissons pendus au lattis sous le plafond et dans la cheminée, et les quêteurs ne se gênaient pas de mettre dans la cuisine tout sens dessus-dessous. On appelait cet usage: *fare lo m'nége* (faire le ménage). D'ailleurs, ce procédé de déplacer pêle-mêle les objets et meubles était un amusement auquel se livrait toute la jeunesse de nos campagnes. Elle pénétrait chez les amis et se plaisait à leur jouer maintes farces de ce genre. Le farceur qui se laissait prendre, ne manquait pas d'être barbouillé de suie.

Dans les villages du Saulnois, les garçons avaient coutume, pendant la nuit du lundi au mardi-gras, d'éparpiller le fumier devant les maisons habitées par des filles nubiles. Le soir du *gras-madi* les jeunes gens allaient quêter de porte en porte, en chantant:

Mardi-gras n'a pas soupé.
S'il vous plaît de lui donner
De la croûte et du pâté!
Coupez bas, coupez haut!
Si vous n'avez pas d'couteau
Donnez-lui tout le morceau.

Après leur tournée, les garçons se réunissaient en de fraternelles agapes appelées: *regaumèsses.*

Très anciennement, les familles nombreuses avaient l'habitude de tuer un porc pour le *gras-temps.* On s'arrangeait alors de manière à avoir de la bonne grillade pour les jeudi-gras, dimanche-gras et le mardi-gras, et convoquait les parents et amis à venir partager les *hatrés* et les autres viandes de porc préparées de façons variées. Naturellement, les crêpes apparaissaient au dessert que l'on arrosait de bon vin *d'Os'reux* (Auxerrois). Mais il ne devait rien rester pour le lendemain. Restait-il des crêpes, on les pendait dans la cheminée jusqu'au jour de Pâques!

Autrefois, lorsqu'on tuait le porc de Noël, on avait soin de mettre de côté la part du loup (*pahh don loup*), c'est-à-dire la partie charnue située entre le jambon de devant et contenant l'épaule de la bête appelée *palate* ou *pèsse de châ.* Enfouie, durant une nuit, au milieu de la viande hachée et préparée pour les cervelas, la part du loup était ensuite enfermée dans une vessie et pendue dans la cheminée pour y être légèrement fumée. Puis on la suspendant dans un endroit sec et la servait à table, soit aux Rois, le Mardi-gras ou à Pâques. C'était surtout le jour du Mardi-gras que ce morceau était mis au pot et mangé avec les légumes. « A la fin du repas, le plus jeune garçon de la famille, tenant en main la palette, montait sur le toit de l'habitation et, de là, il la lançait au loin sur le sol en prononçant à voix haute cette espèce d'invocation propitiatoire:

Oh loup!
Tiens loup, val tè pahh!
Te n'en érès pas dèvant Pâques.
Que les biés, les ouhhes, les éwènes et les vègnes de c'tt'énaye
Sïnt auss' beun' granayes
Que mè panse at beun' soulaye.
Tiens loup, val té pahh! (ter).

Oh loup!
Tiens loup, voilà ta part!
Tu n'en auras pas avant Pâques.
Que les blés, les orges, les avoines et les vignes de cette année
Produisent aussi bien en graines
Que ma panse est bien saoûlée.

(Auricoste de Lazarque, *Cuisine Messine.*)

Cette coutume a existé dans tout le Pays Messin. A Béchy, on jetait un os au loup en disant:

Tiens, loup, val té pâ!
Qu'les biés sînt auss' byïn grénés
Que m' vente at chaud.

A Rugy, on lançait la *pèsse de châ* dans la direction du bois.

Dans *Nate Tére Loraine* (février 1926) la coutume désuète est signalée sous le nom de *l'as don loup.* Le mardi-gras, à Chicourt, on envoyait, à la tombée du jour, celui qui était le plus enriboté, pour jeter l'os du loup. Cet homme devait se rendre à la sortie du village avec un os rongé et le jeter au loin en s'écriant:

Hé! loup! Hé! loup!
Tiens bwin, val l'as'.
Je sohaîte que les biés
Qu'les biés sînt auss' byïn grénés
Que mo vente n'at solé.

*
**

Ceux qui se marient le jour du mardi-gras auront des enfants malformés ou physiquement tarés.

Marguerite (Sainte), 10 juin. — S'il pleut le jour de Sainte-Marguerite, il y aura peu de noix.

*
**

La Sainte-Marguerite sans soleil luisant
Donne une fenaison gâtée par le mauvais temps.

*
**

E lè Sainte-Marguerite, lo bié péd sè [réceune
I n'en prend austant d'jo que de nut.
(A la Sainte-Marguerite le blé perd sa [racine,
Il en prend autant de jour que de nuit).

Mariage (contrat de). — Dans les familles aisées de tout l'ancien Pays Messin, on ne mariait pas sans contrat de mariage. Suivant l'abbé J.-F. Poirier, qui a parcouru des milliers de contrats, le premier article de tout contrat stipulait invariablement que « les futurs époux s'épouseront dans la religion qu'ils professent, et cela aussitôt que l un ou l'autre le demandera »; parfois « dans le délai de quarante jours ». Si l'un des contractants est de la Religion Réformée, il doit abjurer. Pendant les années qui suivent la révocation de l'Edit de Nantes, on exige une profession de foi avant la cérémonie du mariage.

Le second article de tout contrat de mariage établit les bagues à donner qu'il faut bien distinguer de la dot. Les bagues consistent en un anneau, des bijoux, parfois une vigne ou une pièce de terre, quelquefois aussi une somme d'argent...

Un autre article concerne les réserves des époux. Le futur se réserve expressément ses habits d'homme, ses armes, ses chevaux, quelque terre. La future se réserve ses habits de femme et ses joyaux.

On n'a garde de manquer de stipuler, dans un article spécial, « que chacun paiera ses dettes avant le mariage ». Le point est important; quand cela n'a pas été spécifié, les dettes deviennent communes, et de plus le mari est toujours obligé de payer seul les dettes de sa femme...

Un point caractéristique de la famille messine et qui est particulier à la Coutume de Metz, c'est que la communauté des biens n'existe entre les époux que si elle est « accordée par traité de mariage ». Aussi l'on ne trouve aucun contrat qui ne mentionne que les futurs époux « seront uns et communs en tous biens meubles, immeubles, acquêts, dettes actives et passives », naturellement « après la solennisation du mariage », puisqu'il n'y avait pas de mariage civil.

Avant le mariage religieux, le contrat peut être annulé ou révoqué...

Les contrats de mariage se terminent, comme tous les actes concernant la propriété, par l'engagement des biens propres de chacun des contractants comme garantie hypothécaire et souvent par la fixation d'un douaire pour la partie survivante...

Le mariage contracté, quelle est l'autorité du mari ? Elle s'exerce d'abord sur la conduite de la femme... Le mari est le maître des biens de la communauté. Il peut, sans le consentement de la femme, aliéner les meubles venus en communauté et les biens acquis depuis le mariage; mais ce droit ne peut s'exercer que par dispositions entre vifs, et non par testament. Enfin son autorité ne va pas jusqu'à pouvoir vendre les biens tenant nature de fonds de sa femme, sans le consentement de cette dernière, et, ce qui est encore tout particulier à la Coutume de Metz, sans l'avis et le consentement de quatre de ses parents, deux du côté paternel, deux du côté maternel, ou, à leur défaut, de quatre de ses amis de ce autorisés par le maître-échevin.

... Le mari, disons-nous, ne peut pas vendre, mais il peut laisser à bail, pour neuf ans seulement, les biens de sa femme; car il est de par le droit l'administrateur de ces biens, et la femme ne peut ni ester en jugement ni donner ou aliéner quoi que ce soit sans la licence de son mari... (Annuai-

re de la Soc. d'hist. et d'arch. de la Lorraine, 1906, p. 78-82.)

Mari battu par sa femme. — Dans son ouvrage: *Histoire des fêtes civiles et religieuses, des usages anciens et modernes du département du Nord* (1834), Mme Clément a écrit: « A Jeumont et autres villages on appelle *jour des Durmenés* le dernier de la Kermesse; alors, bon gré, mal gré, il faut que l'homme qui *se laisse battre par sa femme*, monte sur un âne, tienne à la main la queue de cet âne, tandis que la femme monte sur la même bête, tient la bride et la dirige; on leur fait parcourir tout le village précédés de la musique et des jeunes gens. »

Cette coutume a-t-elle existé dans le Pays Messin? Bien que l'on trouve une locution — rarement employée, il est vrai — par laquelle on menaçait de *mate sus l'âne* (mettre sur l'âne) le mari qui se laissait battre par sa femme, il nous a été longtemps impossible d'apprendre, dans les cantons de Gorze, de Verny et à l'est de Metz, en quoi consistait la coutume disparue. Cependant, grâce à notre zélé collaborateur, M. Emile Louis, nous savons que l'usage a encore été pratiqué, il y a soixante à soixante-dix ans, dans quelques localités de la Nied et plus anciennement dans la contrée de Dieuze.

M. Louis a bien voulu nous confier un fait authentique, dont il a rédigé le récit dans le patois de son village natal, Sanry-sur-Nied, situé à 17 km. au sud-est de Metz.

Dans i v'léje don pèys de Mès, enteur Rèmyi et K'hhéle, i y-èveut lè grousse Tavie qu'ateut trowante come eune mére de kègne. Ele bofeut come hhihh et l'ateut maline come lé gâle. S'poure ome que s'houyeut Fanfan en è vu des duhhs èvieu lèye. Tortos les aumètïns, e qwète oures, l'ateut l'vé, i fèyeut s' lit, èranjeut les bétes, trayeut lè vèche, èpteut eune grande kwélate de lacé è le Tavie on lit. Po sè récompance, éle lo tratieut de tougnad.

— Què que t'fous, que te n'm'èpoutes-meu mes hhihh-z-ieus et mo bout de jambon? Si ce n'at-me malheureux d'owere ome pèraye que fat creveu se poure fome de faim!

— Couhhe-to, Tavie. Je va t'èpteu ç'lè.

— Aye! Et hâte-to i pou, ryinvau!

Val lo Fanfan corant come i lieuf. Vivement i fat cure eune omelate au bacon, cope eune trique de pain. Et l'épteut çolé è lè Tavie qu'angoleut lo tout' en cïnq sec. Près cow, lo Fanfan s'en aleut fare sè jonaye cheuz l'panou, et sè fome ronfyeut ancheque noune.

Mas, eune bèle jonaye èprès lè fenau, qu'an z'èvïnt fat l'towe-chïn cheuz l'laborou, que les babeunes atïnt beun' erosayes et tonïnt beun' ausseu, val que chèquïn, les fomes come les omes, so matent è gwayeu lo Fanfan sur sè bétise, coment qu'i s'lèhhyeut mweinner enlè pè sè fome.

— Erèteuz! qu'l'è fat; je n' sera pus si béte que c'lè et je va li montrer que je n'a pus pawe de lèye.

— Ah! t'ès mout rahon, Fanfan. Monteur-z-i que t' n'as-me ïn andoye.

Et l'poure diale qu'ateut i pou ranjayi, s'en va cheuz lu. Quand l'eu rentré s'tit, lè Tavie l'étendeut et s'eu mïn e débiter les nitanies — mas pwint les çus des saints —: To val, soulon, bèrègne, tougnad, wète puri! T'ès pyin lè panse et te n'penses-meu è tè poure Tavie qu'n'eu-me ica sopeu?

— Ecoute beun', Tavie. Te n'èveus qu'è te fare è sopeu.

— De què? M' fare è sopeu? Cè sreut lè preumire vaye de mè vèye!

— Eh beun', Tavie, i faut i c'mancement è tout'.

— Ha! manre droule. T'ès beun' rahon, i faut eune ècomance dans tout'. Et lè val que corre panre l' mainche de lè handlure et que s'mat è fratter les coûtes don poure Fanfan que huleut come i loup. Et pus qu'i huleut, et pus que lè Tavie v'neut en réje. Ele bacheut d'sus come sus don bous.

Mas, val les wèsins qu'ouyent les hulayes, les vace qu'èrivent. Lo grand Ujéne, i fourt gueyard érive lo preumïn et weut tote l'èfare.

— Ah, ç'at enlè! Eh beun', Fanfan, dieumanche te montrès sus l'minisse. Et tè, Tavie, j't'ètalerans è lè quawe d' l'âne.

Lè Tavie voleut en preumïn so degraleu, mas l'è tot d'hhute comprïn qu'éle n'èveut-me èfare è s'Fanfan. L'éreut

beun' volu n'pwint oweu borieu si foût pèce qu'éle sèveut beun' qu'lo grand Ujéne ateut kèpabe de lè mâter.

Val donk lo dieumanche èrivé. Eprès les vépres, lo grand Ujéne èmweinne lè bourique don Calas Cisson devant cheuz l'Fanfan. Lo poure ome n'voleu-me so lehhieu fare; i s'debèteut come i diale, mas l'Ujéne l'ètrèpe pé lè pogne don cu et pé lè poyate, lo hèche sus lè bourique, lo nez don côté d'lè quawe. Pus, l'étèche lè Tavie éprès lè quawe don minisse.

Val, qu'en gueuyant éle hhauye sus i tron de p'hhé. Et come l'èveut les mains étèchayes, éle cheut èva l'gron dans eune grousse méde de vèche.

Tortot lè janèsse fèyeut de cahhlèsses et lè Tavie keumeut d'réje. Mas, ryin è r'frire; l'ateut étèchaye.

Près cow, lè bande s'eu mïn en route. Chèque vïngt pès an-z-èrètïnt. Lo grand Ujéne féyeut mate lè Tavie è jenas et d'mandeu pèrdon au Fanfan en li d'hant: — Je n'to bètra pus, vè, Fanfan.

Quand l'ont èvu fat l'to don v'léje, i féyeut neure nut. Ç'ateut l'èfare de le Tavie que n' poveut-me évaleu sè honte.

E lè fïn, en rentrant chez zous, l'è framé l'euhh, l'è rambressieu s'Fanfan en li d'mandant pèrdon, sincèrement ç'te vaye-cè, et promatant de se châtieu.

(Dans un village du pays de Metz, entre Rémilly et Courcelles, il y avait la grosse Octavie qui était paresseuse comme une mère de chienne. Elle bouffait comme six et elle était méchante comme la gale.. Son pauvre homme qui s'appelait Fanfan en a vu des dures avec elle. Tous les matins, à quatre heures, il était levé, il faisait son lit, arrangeait les bêtes, trayait la vache, apportait une grande écuelle de lait à l'Octavie au lit. Pour sa récompense, elle le traitait de traînard. « Quoi que tu fous, que te ne m'apportes mie mes six œufs et mon bout de jambon? Si ce n'est mie malheureux d'avoir un homme pareil qui fait crever sa pauvre femme de faim! — Tais-toi, Octavie. Je vais t'apporter cela. — Oui! Et hâte-toi un peu, vaurien. »

Voilà le Fanfan courant comme un lièvre. Vite il fait cuire une omelette au lard, coupe une trique de pain. Et il emporte cela à l'Octavie qui engloutissait le tout en cinq sec. Après coup, le Fanfan s'en allait faire sa journée chez le petit cultivateur, et sa femme ronflait jusque midi. Mais, une belle journée, après la feinaison, qu'on avait fait le tue-chien chez le laboureur, que les babines étaient bien arrosées et tournaient bien aussi, voilà que chacun, les femmes comme les hommes, se mettent à railler le Fanfan sur sa bêtise, comment se laissait-il mener ainsi par sa femme. — Attendez! qu'il a dit: je ne serai plus si bête que cela et je vais lui montrer que je n'ai plus peur d'elle. — Ah! tu as moult raison, Fanfan. Montre-lui que tu n'es pas une andouille.

Et le pauvre diable qui était un peu gai, s'en va chez lui. Quand il est rentré sous toit, la Tavie l'attendait et s'est mise à débiter les litanies — mais point celles des Saints: — Te voilà, soulard, rosse, traînard, sale pourri. Tu as pleiu ta panse et tu ne penses mie à ta pauvre Tavie qui n'a mie encore soupé? — Ecoute bien, Tavie. Tu n'avais qu'à te faire à souper. — De quoi? Me faire à souper? Ça serait la première fois de ma vie. — Eh bien, Tavie, il faut un commencement à tout. — Ha, mauvais drôle. Tu as bien raison, il faut un commencement dans tout... Et la voilà qui court prendre le manche du balai et qui se met à frotter les côtes du pauvre Fanfan qui hurlait comme un loup. Et plus il hurlait, et plus que la Tavie venait en rage. Elle frappait comme sur du bois. Mais, voilà les voisins qui entendent les cris, les voici qui arrivent. Le grand Eugène, un fort gaillard arrive le premier et voit toute l'affaire. — Ah, c'est ainsi. Eh bien, Fanfan, dimanche tu monteras sur le ministre (âne). Et toi, Tavie, nous t'attelerons à la queue de l'âne.

L'Octavie voulait en premier se démener, mais elle a tout de suite compris qu'elle n'avait mie affaire à son Fanfan. Elle aurait bien voulu ne point avoir frappé si fort parce qu'elle savait bien que le grand Eugène était capable de la mater.

Voilà donc le dimanche arrivé. Après les vêpres, le grand Eugène amène la bourrique du Nicolas François devant chez le Fanfan. Le pauvre homme ne voulait mie se laisser faire; il se débattait comme un diable, mais l'Eugène l'attrape par la poigne du derrière et par la nuque, le tire sur la bourrique, le nez du côté de la queue. Puis, il attache la Tavie après la queue du ministre. Voilà qu'en ruant, elle glisse sur un étron de porc, et comme elle avait les mains attachées, elle choit avec le groin dans une grosse bouse de vache. Toute la jeunesse faisait des éclats de rire et la Tavie écumait de rage. Mais, rien à faire; elle était attachée.

Après coup, la bande se mit en route. Chaque vingt pas, on s'arrêtait. Le grand Eugène faisait mettre la Tavie à genoux et demander pardon au Fanfan en lui di-

sant: « je ne te battrai plus, va, Fanfan. »

Quand ils ont eu fait le tour du village, il faisait noire nuit. C'était l'affaire de l'Octavie que ne pouvait mie avaler sa honte.

A la fin, en rentrant chez eux, elle a fermé l'huis, elle a embrassé son Fanfan en lui demandant pardon, sincèrement cette fois-ci, et promettant de se corriger.)

La dernière victime de cette coutume est décédée en 1933.

Mariage. — Avant de se marier, il faut se guérir de tout mal, car on ne guérit jamais d'une maladie ou infirmité que l'on avait le jour de la noce.

Il est préférable de ne pas épouser une sœur cadette avant le mariage de l'aînée; cette dernière coifferait sainte Catherine. Cependant, une fille cadette ne doit pas refuser un parti sous prétexte que sa sœur aînée n'est pas encore mariée; car « les avoines ne sont pas la cause si les blés restent aux champs ».

La jeune fille qui éconduit un prétendu, tourne vers lui le bout non allumé du tison de l'âtre ou jette devant les pieds du garçon un charbon éteint. Ou bien elle prend le balai, le place au travers de la porte, le manche en bas; ou elle fait semblant de balayer la chambre. D'autres tournent trois fois une clef dans la main. L'expression patoise: *bèyeu lè caissate* se rattache sans doute à un usage tombé en désuétude et aujourd'hui oublié.

Souvent le garçon éconduit se vengeait en jetant sur le toit de la fille une couronne de paille ou une branche morte.

La fille qui réussit à souffler d'un seul coup les aigrettes d'un pissenlit. se mariera dans le courant de l'année; autant de fois elle souffle avant d'avoir fait partir toutes les aigrettes de la tige, autant d'années elle devra attendre un mari.

La fille qui marche sur la queue d'un chat ou qui s'assied sur une table, retarde son mariage d'un an; celle qui renverse un siège ne se mariera pas avant sept années; celle qui coupe le fil à coudre avec les dents, ne trouvera jamais d'époux.

— Près de Villers-l'Orme, on voit encore la croix aux trois jambes, qui a été érigée au 15e siècle par Nicole Louve. La fille, désireuse de se marier, jette une pierre sur le toit du monument et si la pierre y reste accrochée, la fille croit être exaucée dans le courant de l'année. (Voir: Croix.)

— *Formule pour savoir si on doit se marier.* Prenez une petite branche de peuplier que vous liez d'un ruban de fil blanc avec vos bas de chausses. Mettez le tout sur le chevet du lit (si c'est une veuve, du côté des pieds). Avant de vous coucher, frottez-vous les tempes avec un peu de sang d'un oiseau à huppe, puis tout en pensant à ce que vous désirez, récitez: *Seigneur très clément, qui avez donné à Abraham votre serviteur Sara pour femme, et qui avez indiqué, à son très obéissant fils, par un admirable signe, Rebecca pour épouse, montrez-moi, à votre serviteur (ou votre servante), avec quel homme (ou quelle fille) je me marierai, avec l'aide et ministère de vos Esprits, Balileh, Assalbi, Abumalith. Ainsi soit-il.*

Ou bien: *O Jésus tout-puissant, vous avez donné à Abraham votre serviteur Sara comme femme, et à son fils obéissant vous avez indiqué Rebecca par une signe admirable, montrez-moi, à votre servante, à quel homme je serai mariée, par le ministère de vos esprits: Balideh, Assaïbi, Abulamith. Amen.*

Au réveil, il faut se remémorer ce que l'on a vu en songe pendant la nuit, et si en dormant on n'a vu aucune apparence d'homme, on doit recommencer pendant la nuit des trois vendredis suivants. Si on n'a pas rêvé d'homme pendant ces nuits-là, c'est qu'on ne se mariera pas ou plus.

Pour se servir de l'oraison suivante, « il faut l'écrire sur parchemin vierge le premier lundi de la lune, avant le lever du soleil. Le parchemin sera exorcisé, on y aura dit trois messes du Saint-Esprit, par trois lundis différents, à son intention. Ensuite on cueille, un jour de vendredi, de la verveine à l'heure de Vénus. Au moment de la cueillir, étendre la main gauche dessus, ayant le visage tourné vers l'Orient en disant: *Facta is'quina fatos jaura. Herbe dont la vertu est admirable et produit des effets merveilleux, je te cueille afin que tu me serves à ce que je voudrai.* Pline, le naturaliste dit que les magiciens prétendent que cette herbe doit être cueillie vers le

commencement des jours caniculaires, que le soleil et la lune ne soient point sur la terre, ayant auparavant enterré des rayons de miel pour satisfaire et apaiser la terre. Après qu'on l'a déchaussée avec un pic de fer, la faut cueillir de la main gauche et ne la laisser choir en terre; on fait sécher séparément à l'ombre les feuilles, la tige et la racine, on met ensuite le tout sur la dite oraison et on enveloppe le tout dans un morceau de satin blanc. Celui qui remplit ces conditions et porte sur lui l'herbe, obtiendra la réalisation de tous ses désirs. On ne pourra pas même lui refuser en mariage une fille quelque riche qu'elle puisse être. Mais il est interdit de jouer, d'aller dans un lieu de débauche quand on porte cette herbe, car elle deviendrait illusoire. De plus, on doit dire, avant le lever du soleil, l'oraison en y ajoutant un *Pater* et un *Ave*.

Oraison: *O theos, Dieu, faites éclater la gloire de votre nom et sauvez-moi, Agios, aussitôt que je vous ai confessé mon crime et que je n'ai plus tenu mes offenses secrètes. Saint, saint, saint, ouvrez-moi l'esprit et m'apprenez à vous adorer, glorifier et vous élever mes louanges. O théos, éleison! que ceux qui m'outragent, sentent l'effet de votre justice, Seigneur tout-puissant. Anéantissez, Seigneur, ceux qui s'avancent pour m'attaquer. Messias, Sother, Emmanuel, qui signifie Dieu avec nous, revêtez-vous de vos armes, prenez votre bouclier et me sauvez. Jésus, levez-vous pour me secourir. Pain, fleur, lumière, louange, lance, esprit, porte, pierre, rocher, Athanatos, tirez l'épée en ma faveur! Ischyros, décidez de la perte de ceux qui me persécutent. Jésus, mon Sauveur, faites qu'ils ne puissent se défendre, soutenez mon âme et assurez-moi que vous voulez la sauver. Vrai panton, pantastron, craton, Sabaoth, ne m'abandonnez pas à la fureur de mes ennemis et sauvez-moi de ceux qui se lèvent de tous côtés dans le dessein de me perdre. Mon Seigneur, laissez-vous fléchir à mes prières, venez et me délivrez de ceux qui m'affligent et me calomnient. Considérez, mon Dieu, les maux que je souffre justement pour mes péchés; daignez me purifier de mes péchés, hâtez-vous, et me purifier tellement avec votre grâce, qu'elle eteigne en moi l'esprit de fornication et qu'elle m'enflamme à faire le bien, ce que je vous supplie de m'accorder par la force et vertu de Dieu le Père, de Dieu le Fils et de Dieu le Saint-Esprit, qui êtes éternel et sans fin, régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.*

La jeune fille qui a l'embarras du choix et ne sait à quel galant donner la préférence, doit aller cueillir dans un champ de blé autant de fleurs de bleuet qu'elle a d'adorateurs. Elle renfermera chaque bleuet dans un sachet portant les initiales ou le nom d'un galant, puis elle attendra trois jours avant d'ouvrir les sachets placés sous son oreiller. La fleur la moins séchée indique l'époux que la fille doit choisir.

Une fille qui traîne une branche au bas de sa jupe, se mariera avec un vieux garçon ou bien avec un veuf.

— Le jour de la Sainte-Trinité, les jeunes filles des environs de Boulay et de Helstroff vont à la chapelle de Macker prier « Dieu lui-même », pour obtenir un mari.

Dans la cour de l'Hôtel Voizard, à Vic-sur-Seille, est une chapelle avec une immense statue de saint Christophe. Les jeunes filles du pays s'adressent au grand saint pour avoir un mari et ont l'habitude de venir toucher la région sous-pubienne de la statue. Dans l'*Almanach de la Reine du Clergé* 1932, nous lisons à ce sujet: « Parmi les boutons qui ornent l'habit de la gigantesque statue de l'hôtel, il en est un qui est mobile. La crédulité des jeunes gens prétend que celui qui saisit ce bouton sans tâtonner, se mariera dans le courant de l'année ». (Voir : André [Saint-], Chandeleur, Epiphanie, lune, Noël.)

Marice. — C'était une maladie qui, malgré ses symptômes souvent alarmants, parfois « dramatiques », était généralement peu redoutée et se rencontrait chez les filles ou femmes de 15 à 50 ans. Les cas relevés parmi notre clientèle présentaient incontestablement des manifestations d'hypersensibilité d'origine réflexe chez des névropathes atteintes, quelquefois,

d'hystérie légère. A ces manifestations s'ajoutaient toujours des éléments subjectifs de la dilatation colite, de la dyspepsie flatulente, accompagnées de douleurs précordiales avec leurs syndromes.

Il y a cent ans, la marice portait dans la médecine officielle le nom de mal de mère et cette appellation est devenue chez nos campagnards le synonyme de la *marice*. Le patois ne dit pas *mau* de mère, mais *mâl* de mère. On assignait à cette curieuse maladie les symptômes suivants: sensation de ballonnement, de *boule*, partant de la région ombilicale, remontant vers l'estomac en suivant pour ainsi les ondulations intestinales et provoquant des tranchées plus ou moins violentes, des étouffements, des nausées jusqu'au vomissement. Parfois la malade tombait en syncope et se plaignait de troubles de la vue et de l'ouïe, souffrait de contractions convulsives des membres, de secousses musculaires de l'abdomen, de palpitations, jetait des cris, avait des accès de rire irréguliers et non motivés. Anciennement, le mal de mère, était considéré comme une crise utérine.

Ce diagnostic nous est confirmé par une autorité médicale de la fin du XVIe siècle, Laurent Joubert, « premier docteur regeant, chancelier et juge de l'Université en médecine de Mompellier ». Joubert écrit dans un opuscule paru en 1579 : « *C'et ce que les medecins appellet, suffocation de matrice : quand l'amary ou matrice (qu'on appelle aussi maire, d'autât qu'elle produit des anfans : comme la terre et nommee, la mer commune de tous) s'anfle de quelque vant ou vapeur et presse tant ses parties voysines, que les boyaus comprimans de mesme le diaphragme et la poitrine, il s'ansuit vne suffocacion. Dont le cou de la fame quelquefois angrossit, et anfle cuidammant; autrefois sans apparance externe, elle suffoque et perd la respiracion pour quelque tams, auecques la parolle. Aucunes fois tous les sentimâs et mouvemans lui defalhet, comme en l'apoplexie. Mais il y an ha au contraire, qui criet, et riet, et ne font que parler.* »

Ce que les médecins du 16e siècle appelaient un vent, une vapeur, prit plus tard le nom de *vapeurs*.

La tradition populaire messine attribuait l'origine de la *marice*, non pas à l'action morbide d'un vent, d'une vapeur, *d'esprits animaux*, appelés vapeurs, mais à un esprit. S'agit-il d'un malin esprit? C'est possible, puisque nos vieilles grand'mères prétendaient que les personnes atteintes de marice étaient ensorcelées. Cette croyance se rencontre généralement chez des vieilles dont l'instruction fait complètement défaut et qui sont souvent originaires du « côté des Allemands ». En Bavière, cette croyance paraît être très fréquente. D'ailleurs, au moyen âge, on prenait les hystériques pour des possédées du démon. Et la *marice*, n'était-elle pas, au dire des médecins, une manifestation hystérique?

Cependant, nous aurions tort de nous contenter d'une explication aussi facile. La démonologie populaire cache bien des conceptions héritées d'ancêtres fort lointains, comme des croyances venant d'une époque où les peuples païens aimaient à rapporter les causes morbides à des divinités, à des génies dispensateurs du bien et du mal. On prêtait à ces *démons* la puissance de se transformer en objets inanimés, en êtres vivants, de s'introduire par un orifice quelconque du corps dans l'un ou l'autre organe et d'y provoquer des troubles fonctionnels, des maladies. Ainsi, en Autriche, en Bavière, en Suisse et en Alsace, l'esprit ou génie du *mal de mère* a pris la forme d'un crapaud. On sait que ce batracien a joué un rôle, dans le Midi, en obstétrique populaire. En Alsace, nous dit A. Stoeber, les femmes hystériques ou stériles offraient à saint Guy des effigies de crapaud. Le spécimen de crapaud au musée de Mulhouse provient de la grotte de Saint-Vit, près de Saverne. Dans notre région, on pendait un crapaud vivant au chevet du lit pour guérir les douleurs utérines et les rhumatismes. Faut-il ajouter foi à certaine croyance populaire messine, d'après laquelle l'esprit de la *marice* aurait la forme d'un têtard? Avant de répondre à cette question, consultons les formules secrètes de nos guérisseurs.

Le *remaignou, sègnou* ou guérisseur posait l'index sur le nombril de la malade et murmurait les paroles suivan-

tes: « *Marice, je te tiens; racines jusque dans l'estomac (-poitrine), je vous tiens; Marice, je te tire et te retire. Que tu dessèches le plus profond, comme le figuier a péri par la volonté et la force de Notre Seigneur.* »

Nous voilà en présence d'une autre conception de la cause de la marice. Tandis que dans la contrée lorraine à dialecte germanique on prend le mal pour un crapaud ; dans nos campagnes messines c'est un être polypode personnifié et interpellé par le guérisseur. Dans son opuscule cité, L. Joubert nous apprend qu'on attribuait à la marice cinquante-trois racines. Il note même, en dialecte agenois, un charme employé contre la maladie :

Mairo, mairis' que as cinquanto dos ra-
[sits,
Et uno mais que l'on non dis;
Tiro te das constas.
A qui non son pas tous estas.
Tiro te de la esquinas :
A qui non son pas tas esinas.
Tiro te del fon del ventre :
A qui non te podes estendre.
Mais boute te a l'ambounil,
Là on la vierge [mario] portet son
[car] fil.
Cric, crac, Mairo tomo te al loc.

Pater noster. Ave Maria. Faut réitérer cela par trois fois. L'auteur y ajoute la traduction que voici :

Amary, merasse, qui as cîquâte et deux
[racines,
Et vne plus que l'on ne dit;
Tire toy aus coutés.
Ce ne sont pas la tes etres, ou places.
Tire toy vers l'eschine :
Yci ne sont pas tes aises.
Tire toy au fond du ventre :
Yci tu ne peus étandre.
Mais boute toy au nombril
Là ou la vierge [Mario] portet son
[cher] fils.
Cric, crac, maire retourne à ton lieu.
Pater noster, etc.

Un autre *secret* messin est ainsi conçu: « *Mari qui es marice ou colique passion* («colica passio», de l'ancienne médecine), *qui es entre mon foie et mon cœur, entre ma rate et mon poumon; je t'arrête, je te tire et retire au nom du Père* † *et du Fils* † *et du Saint-Esprit* † ». Le guérisseur récite 3 Pater et Ave, puis appelant la malade par son petit nom, s'écrie: *N..., Dieu t'a guérie!*

La médecine officielle du 17e siècle prescrivait à la femme affligée de suffocation de la matrice, « *un remedes extremement foetide et puant, tantost aux parties infericures, d'autre fois aux parties supérieures, selon que la maladie l'oppresse: l'antipathie et contrarieté qu'icelle partie a avec ceste foeteur la faisant non perir, mais patir, et se retirer ou restraindre* », comme nous le dit un médecin Marion Rolland, maître-chirurgien de la Ville de Metz (1625). Dans nos villages, on faisait respirer à la malade l'odeur d'une savate brûlée, frictionnait les jambes avec de l'ail, de haut en bas, ordonnait des frictions avec de l'ail sur l'estomac depuis la « fossette », c'est-à-dire l'épigastre jusqu'au nombril. On prévenait la *marice* en appliquant des linges chauds sur la poitrine et le ventre. « *Chaufeuz des serviates ou v'erînz lè marice* », dit Nanette à sa mère, dans la *Famille ridicule*. On plaçait aussi sous la plante des pieds des feuilles de bardane et donnait une tisane amère.

Marraine. — Si une femme enceinte accepte d'être maraine, son enfant ou son filleul (ou sa filleule) mourra en bas-âge.

Il faut mettre une chemise propre pour la cérémonie du baptême, afin de protéger l'enfant contre tout maléfice.

Au nouvel-an, la marraine donne à son filleul ou sa filleule une *coune* (chausse-pied) ou un *cognieu*, et à Pâques des œufs coloriés. Cette obligation cesse quand le filleul (ou la filleule) a fait sa première communion.

Marron. — 1) On appelait *mâron* une sorte de gâteau auquel on donnait la grosseur et la forme du fruit hérissé du maronnier (*aesculus hippocastanum*). Ces gâteaux étaient des boules faites avec des restes de pâte, enrobées d'une légère couche de miel, puis roulées dans de la chapelure à laquelle on avait ajouté un tantinet de poudre de muscade.

2) Avec les marrons d'Inde mûrs, les enfants se préparaient des jouets divers : le *boudique*, une figurine rudi-

mentaire composée d'un gros marron formant le corps, d'un plus petit formant la tête, tandis que le cou, les bras et les jambes sont faits de bouts d'allumettes; le collier de marrons; le petit panier à anse; la pipe, dont le tuyau est en roseau ou en bois. D'autres se servaient des marrons pour jouer aux billes, au lance-boule, etc.

3) Trois fruits mûris du marronnier que vous portez dans votre poche suffisent, disent les anciens du pays, pour vous préserver et vous guérir des rhumatismes.

Les fruits du marronnier d'Inde, mis dans l'armoire familiale, passent pour chasser les mites. Quant au marronnier producteur de la châtaigne, il prospérait jadis sur le mont Saint-Quentin, et a fourni notamment la charpente de l'ancien toit de la Cathédrale et celle du grenier de Chèvremont.

Mars. — « En mars, fait bon user pulegium (menthe pouliot) et... non poinsaignier » (Calendrier de Ph. d'Esch, 15e siècle).

⁂

Mars remue les humeurs du corps, dit un vieux dicton.

⁂

Le soleil de mars cause volontiers des « catarrhes ».

⁂

Les trois derniers jours du mois de mars et les trois premiers jours d'avril portent le nom de *jours empruntés*. Un dicton précise à ce sujet: mars emprunte trois jours à avril pour geler la mère (ou: le merle) dans son nid.

⁂

Blé et chat de mars ne valent rien.

⁂

Fleurs de mars ne valent rien.

⁂

La pluie de mars arrête la pousse des denrées.

⁂

Tonnerre en mars, après le quatrième jour, présage une mauvaise année.

⁂

Brouillard en mars, gelée en mai.

⁂

Tonnerre en mars, gelée en mai.

Autant de brouillards en mars, autant d'orages en été.

⁂

Quand mars est sec, avril pluvieux,
Les arbres à fruits donneront on ne peut mieux.

⁂

Il est défendu de semer pendant les jours *empruntés*.

⁂

Hâle de mars, pluie d'avril.

⁂

La pluie de mars profite au lin.

⁂

Quand mars dessèche les fossés, avril les remplit.

⁂

Mars sec remplit les tonneaux.

⁂

Mars humide annonce une mauvaise année.

⁂

S'il pleut en mars bel et bien
Tu récolteras beaucoup de lin.

⁂

Hâle de mars, pluie d'avril, rosée de mai.
Font d'août et septembre les plus beaux de l'année.

⁂

Enteur mars et évri
Les ohhions font zout's nids.
(Entre mars et avril, les oiseaux font leurs nids).

⁂

Mars halous
Fat mèrieu lè bacéle don roborou.
(Mars hâleux, fait marier la fille du laboureur).

Martin (Translation de saint), 4 juillet.

Quad i pyeut lo jo d'lè Saint-Mèrtïn-Bolant
Ç'ot lè pyowe po hhihh semin'nes deurant;
Mas, si j'évans eune béle jonaye
J'èrans de béles denrèyes.
(Quand il pleut le jour de la Translation de saint Martin,
C'est la pluie pour six semaines durant;
Mais, si nous avons une belle journée,
Nous aurons de belles denrées.)

Martin (saint), 11 novembre. — Jadis, le jour de la Saint-Martin, les jau-

geurs-jurés (tappiers ou tappenards) se rendaient, à Metz, en face de la place Saint-Jacques, à l'angle de la rue actuelle dite rue de Paul-Bezanson, et publiaient que la *tappe* du vin, c'est-à-dire le prix de la hotte de vin pour payer les cens, était fixée à tant par ordre du Maître-échevin et de son conseil. Le marché au vin a été supprimé le 15 mars 1806.

Dans nos campagnes, la Saint-Martin est encore l'époque où l'on effectue les payements de la location des champs, etc. et règle les comptes avec ses fournisseurs.

Dictons:

E lè Saint Martïn
L'ouye et l'bwin vïn
Et l'owe po l' molïn.
(A la Saint-Martin, l'oie et le bon vin et l'eau pour le moulin.)

⁂

Si le jour de la Saint-Martin est gris et nuageux,
L'hiver sera rigoureux.

⁂

S'il pleut à la Saint-Martin, les blés ne deviendront guère beaux.

⁂

A la Saint-Martin, s'il gèle,
A Noël il y aura de la pluie ou du degel.

⁂

S'il fait clair le jour de la St-Martin
L'hiver est proche et il gèlera bien.

⁂

A la Saint-Martin,
L'hiver est en chemin.

⁂

Le bienheureux saint Martin
Ecorne les bœufs et brise les moulins.

⁂

Si l'hiver va son chemin,
Il commence à la Saint-Martin.

⁂

Pendant l'été de la Saint-Martin
Il fait bon semer son grain.

⁂

A la Saint-Martin belle journée,
Bonne année.

⁂

Le brouillard à la Saint-Martin, annonce un hiver doux.

E lè Saint-Mèrtïn, hhaye to vïn,
E lè Not' Dime èprès, t'pieus en bwére come i rwè.
(A la Saint-Martin, essaye ton vin; A la N.-Dame après, tu peux en boire comme un roi.)

⁂

A la Saint-Martin
Bats ton grain,
Et règle tes comptes
Avec ton monde.

⁂

A la Saint-Martin, bouche ton tonneau et tâte ton vin.

Matelote de Metz. — Après que le poisson a été vidé, écaillé et lavé avec soin, on le coupe par tronçons égaux. Mettez dans une casserole une bonne quantité de petits oignons, de l'ail et des échalotes écrasées, un bouquet de persil, deux feuilles de laurier, du thym, deux clous de girofle, du poivre, du sel et de l'eau (ou du bouillon); faites cuire. Quand ces assaisonnements sont suffisamment cuits, ajoutez du vin rouge un peu plus qu'il n'y a de bouillon et de façon que le poisson, mis dans la casserole, y soit complètement baigné. Faire cuire à grand feu pendant 15 ou 20 minutes.

Ayez une autre casserole dans laquelle vous passez au beurre environ deux douzaines de petits oignons et ajoutez au beurre un peu de farine, pour faire un roux que vous mouillez avec un peu de la cuisson du poisson; remettez les petits oignons dans ce roux et, après le temps nécessaire à leur coction, versez dans la première casserole.

Quand le tout est bien cuit, retirez le bouquet de persil, le thym, le laurier: ajoutez *trois ou quatre boulettes de beurre frais pétri avec de la farine.* Laissez mijoter et, au moment de servir, versez sur un plat creux chauffé à l'avance et dont vous avez garni le fond de tranches de pain frites au beurre. (*Cuisine Messine* d'Auricoste de Lazarque).

Certains gourmets font leur matelote au vin blanc de Moselle — et ne s'en repentent pas.

Materne (Saint-), 25 septembre. — S'il fait du brouillard, l'hiver sera humide.

Mathias (Saint-), 24 février.

A la Saint-Mathias,
S'il y a de la glace,
Il la casse.
Si n'y en a pas
Il en fait déjà.

— Autant l'alouette chante avant la Saint-Mathias, autant elle se tait après.

— Autant de jours il fait beau avant la Saint-Mathias, autant de jours il le fera après.

Mathieu (Saint-), 21 septembre. — Pluie à la Saint-Mathieu donne mauvais vin.

Mathurin (Saint-), 9 novembre.

A la Saint-Mathurin,
Que le blé soit semé
Et tout fruit rentré.

Matons (dans l'Ile : *motons*). — Les habitants du pays prenaient anciennement pour leur souper des *matons*, c'est-à-dire du lait caillé qu'ils mangeaient avec des pommes de terre cuites à l'eau.

Matrice. — Contre la *chute de matrice:* fumigations réitérées, pendant 2 à 3 heures, avec de la fiente de brebis brûlée sur les charbons du *couvet;* applications d'herbe d'aigremoine pilée. Boire de la tisane de mélilot.

Maur (Saint-). — La chapelle de Saint-Maur à Vrémy était le but de pèlerinage quand un malade gravement atteint languissait. Pour obtenir un changement vers le pire ou le mieux, on allait à trois personnes prier le saint dans son sanctuaire. (Voir : Croix de Saint-Pôtre.)

Maurice (Saint-), 22 septembre.

Le jour de la Saint-Maurice
S'il fait beau, sème à ta guise;
Mais, s'il pleut,
Fais ce que tu peux.

⁂

A la Saint-Maurice clair temps,
Annonce tempête et vent.

Mauvais œil. — Souvent, le regard câlin ou le regard perçant et jaloux d'un sorcier ou d'une sorcière suffisent pour provoquer un malaise ou une maladie chez la victime. La figure d'un croissant de lune aurait le pouvoir magique d'annihiler les efforts du mauvais œil.

En général, on employait contre le mauvais œil les pratiques suivantes: tirer la langue ou bien faire le signe de la croix dans la bouche avec la pointe de la langue; cracher par terre; montrer le bout du pouce entre l'index et le médius; se toucher le bout du nez avec l'index; faire les cornes.

Mazagran. — A Metz, avant 1870, l'élément militaire avait mis de mode le *mazagran* — ainsi nommé du siège que soutint en 1840 le capitaine Lelièvre dans la ville algérienne de ce nom — et qui consistait en un mélange de café noir et de rhum, ou plus simplement (et en conformité avec la tradition) en café bu froid.

Médard (Saint-), 8 juin.

E lè Saint-Médâd, se pieut dans l'jo,
Ele ne houtré pus pendant quèrante [jos.

(A la Saint-Médard, s'il pleut dans le jour, elle ne cessera plus pendant quarante jours.)

⁂

S'il pleut à la Saint-Médard
Il pleut quarante jours plus tard,
A moins que saint Barnabé
Vienne lui casser le nez.

⁂

Tel temps le jour de Saint-Médard, tel temps pour la moisson.

⁂

Du jour de Saint-Médard, en juin,
Le laboureur se donne soin;
Car les anciens disent: S'il pleut
Que trente jours durant il pleut;
Et s'il est beau, sois-en certain
D'avoir abondamment du grain.

⁂

Grand saint Médad,
Ne lacheur-meu vate peuhhâd!
(Grand saint Médard,
Ne lâchez pas votre urine.)

Médecin. — Il est bon de retarder le plus longtemps possible le payement des honoraires du docteur; tant qu'on a chez le médecin un compte ouvert: on court plus de chance de ne pas avoir besoin de nouveaux soins médicaux.

Méningite. — Prenez une livre de levain de froment, cinq têtes de joubarbe, pilez et chauffez en y ajoutant une demi-livre de beurre fort. Refroidissez sur des dalles et lorsque le mélange est bien froid, faites-en deux cataplasmes que vous appliquerez successivement sur la tête du malade.

Fendre en long deux pigeons *vivants* et les appliquer aussitôt sur l'épine dorsale.

Méniheuntchïn ou Ménihinquïn. — C'est une bande d'esprits infernaux ou de sorciers qui rôdent et vocifèrent dans la forêt. Il y aurait des femmes parmi eux. Parfois ils s'élèvent dans les airs pendant les nuits fraîches de l'été et font entendre une musique étrange. Gare aux personnes qu'ils rencontrent; elles sont jetées contre terre et déchirées en morceaux. D'autres prétendent que les *Ménihinquïns* en veulent surtout aux amoureux pendant les nuits du mercredi et du vendredi et leur causent mille tourments.

Mérande. — Dans nos campagnes, les ouvriers agricoles mangeaient à leur goûter (mérande), en été, des tranchées de pain trempées dans un mélange (parties égales) de lait pur et de lait caillé, appelé *lè brac*. Aux environs de Thionville, cet aliment portait le nom de *Brach*, près de Boulay: brockel.

Mercredi. — Pour les amoureux le mercredi et le vendredi étaient autrefois des jours malheureux. Celui qui se hasardait d'aller voir sa belle, l'un de ces jours après le coucher du soleil, risquait de faire la rencontre de mauvais Esprits, particulièrement d'un *Meniheut'chïn*, ou de sorciers métamorphosés en chat, chauve-souris, etc...

Mercredi des Cendres (voir: Cendres). — Anciennement on pleurait en ce jour la mort du *Gras temps* (carnaval). Les jeunes gens confectionnaient un grand mannequin de paille, le promenaient par les rues du village et, arrivés sur le pont ou aux abords du ruisseau, mettaient le feu au mannequin qu'ils lançaient ensuite dans l'eau tout flambant.

Mesures. — 1) *Mesures linéaires:* La verge (*varje*) messine mesure 9 pieds 2 pouces de Roi, se subdivise en 10 pieds; le pied est de 12 pouces et le pouce de 12 lignes.

L'aune messine a 25 pouces de longueur, 0,63 cm. On s'en servait chez le tisserand et sur le marché pour le mesurage des toiles

toise = 8 m³.

2) *Mesures superficielles:* Le journal (*jornau*) ou arpent (*èrpant*) contient 400 verges carrées. On comptait ordinairement 3 journaux par hectare. L'arpent de vigne se subdivise en 8 parties appelées mouées (*mwaye*) à 50 verges

jour = 28—32 a.;
hommée = 1,72 a.;
verge = 0,85 a.;
jour de vigne = 35,44 a.;
mouée = 4,44 a.

Le bois se vendait à la corde (*coude*). La corde avait 8 pieds de Roi de longueur sur 4 pieds de hauteur. La longueur des bûches variait suivant les cantons, dans les uns: 3 pieds 1/2, dans d'autres: 4 pieds, entre les coupes

corde = 4,444 stères;

Le charbon se vendait au sac ou à la banne. La banne (*bène*), un grand panier, faisait la charge d'un chariot à quatre roues et n'avait pas de dimensions déterminées.

3. *Mesures de capacité:* Les étalons étaient déposés à l'hôpital Saint-Nicolas, à Metz. Les grains, grainailles et légumes se vendaient à la quarte et se livraient avec différentes mesures dont la plus grande est la demi-quarte, ensuite le bichet (*bechat*), le demi-bichet, le foural (*fourau*) et le coupillon (*copion*). La quarte était de 1616 pouces cubes. Le bichet est la moitié de la demi-quarte, le foural est le quart du bichet, le coupillon mesure la 80e partie de la quarte

boisseau = 20 l.;
bichet = 16 l.

Usage reçu pour le mesurage des grains et légumes dans la ville de Metz: «1° Le bled froment, le seigle et le méteil se mesurent ras, ou râclés à la trille qu'on passe tout d'une traite

d'un côté à l'autre de la mesure. La trille est une règle mince de trois lignes ou environ d'épaisseur que l'on présente de champ sur la mesure.

2° Les légumes se mesurent aussi ras; mais le livreur *seille* en traînant la trille, c'est-à-dire qu'il fait faire 3 ou 4 zigzags en parcourant la mesure. Après avoir mesuré les grains et les légumes, le livreur ajoute, par *bonne mesure*, un coupillon par chaque quarte, c'est-à-dire un 80e en plus.

3° L'orge, l'avoine et le chènevis se mesurent comble et il n'est rien à ajouter pour bonne mesure.

4° La navette et le millet se vendent comble, mais en les livrant on mesure toujours ras, on trille comme pour le blé, et pour compenser le comblage, on donne 5 1/2 bichets pour la quarte, c'est-à-dire onze quartes ras pour huit combles. On n'ajoute point de coupillon pour la bonne mesure.

Quarte appelée rentière. La quarte rentière contient 3 coupillons ou 3/80e de plus que la quarte des marchés. Elle n'est en usage que pour la recette des grains sur les greniers des propriétaires où ils sont livrés par les fermiers avec une mesure dont la capacité doit être de 1676 pouces 7 lignes 2 points cubes, faisant la moitié de la quarte rentière...

Mesures des liquides: Tous les liquides se vendent à une mesure appelée hotte (*hate*) qui se subdivise en 22 pots (*pats*) ou 44 pintes (*pïntes*); le quart de cette mesure se nomme chaudron (*chaudron*)... La hotte messine contient 44 pintes de Paris (= 40,92 l.). Cette même hotte hors de la ville et dans la banlieue se divise en 20 pots dont 5 forment le chaudron, mesure en usage dans les pressoirs seulement. »

Nous ajoutons: la plus petite mesure était le *chïncheté;* puis venaient: *lè râqueuye* = 0,10 l.; lè demey-chapeune = 0,23 l.; *rokiye* = un bon quart de litre; *lè chapeune* = 0,46 l.; *lè botèye* = 3/4 de pinte; *lè pïnte* = 0,93 l.; *lo pat* = 2 pintes; *lo chaudron* = 9,30 l.; enfin *lè hate* = 40,92 l.; onze hottes donnaient un *chérau* (charretée); 10 1/2 hottes faisaient une *quawe* (queue).

La moitié du bichet se nommait: *corbayéye.*

« *Poids:* On se sert pour toutes les pesées et le commerce dans la ville de Metz, de la livre de 16 onces poids de Paris...

Observation sur la livraison de la chaux: La chaux se vend à la quarte et se livre à comble, avec un panier cylindrique de 10 pouces de diamètre intérieur sur 11 pouces de hauteur, appelé *bichet* dont quatre font la quarte. » (D'après le rapport des commissaires de l'Académie Royale, du 23 mai 1791).

Mesure de cordonnier.

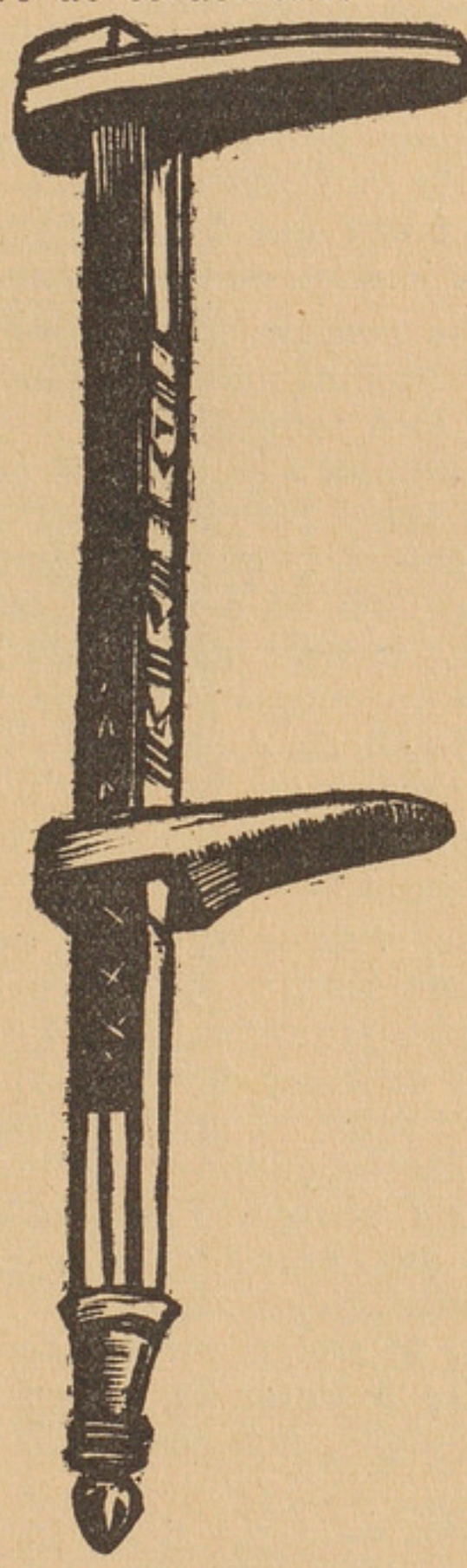

Pied à coulisse ancien, avec indication des mesures.

Météorisation. — Contre le gonflement du bétail par le trèfle, la luzerne, etc.: faire avaler de l'eau de cendres de bois, de l'eau de cristaux de soude ou d'eau dans laquelle on a fait dissoudre du sel de cuisine; ensuite passer dans la bouche de l'animal une

corde de paille attachée par derrière la tête; puis couvrir l'animal d'un drap mouillé et le promener.

Remèdes secrets: 1° Dire trois fois consécutivement:

Saint Jean et saint Romain
Se promenant sur un chemin.
Saint Jean dit à saint Romain:
— Qu'est-ce que j'entends qui se [plaint?
— C'est une bête ici...
— Donc agissez comme ci:
Touchez les poils de poils
A la peau de la peau,
Aux os des os,
Aux entrailles.
† Au nom de Notre-Seigneur
† Que le mal s'en aille
† Aussi vite que la rosée
Devant le soleil de la Saint-Jean d'été.

2° *Je te conjure, ô verdure, toi qui tiens cet animal malade; pour l'amour de saint Luc, saint Marc et saint Paul, que cet animal soit aussitôt guéri que Judas a trahi Notre-Seigneur au Jardin des Olives.* Il faut répéter trois fois l'oraison, puis on promène la main droite sur le flanc gauche de la bête.

Nous empruntons aux actes d'un procès de sorcellerie contre Philippe Térillon, demeurant à Woippy (1591), l'oraison que l'accusé dit avoir employée contre l'enflure:

« *Vache, si tu as ny barbe, ne vessye, ne mal de ventre ny aultre maladye quelconque, je prie à Dieu et à la Vierge Marie qu'aussy doulcement en puissiez estre saine et guerrye, que fut la Vierge Marie quand l'enfanta Notre-Seigneur Rédempteur Jhésus-Christ et au nom du Père et du Filz et du benoist Saint Esprit; et fault faire la croix sur la croisée du dos de la beste, puis dire* 5 *Pater et* 5 *Ave Maria.* »
(Voir: colique, tranchée.)

Meubles. — C'est dans la seconde moitié du 18e siècle que le goût du beau mobilier s'est répandu dans nos campagnes. « Ce n'est plus seulement l'ébéniste des villes qui façonne les meubles, mais aussi le menuisier des villages. Celui-ci plus près de la nature s'en inspire et donne un cours plus libre à la fantaisie. Le gracieux style Louis XV, qu'on dégage de ce qu'il a de surchargé dans le meuble riche s'y prête d'ailleurs mieux que le Louis XIV plus solennel.

« C'est le moment où notre mobilier a les lignes les plus pures. La corniche reste droite, mais son profil se fait plus élégant. Avec les larges moulures aux beaux reliefs, aux doucines gracieuses et aux gorges profondes, la bande supérieure est ouvragée, et en son milieu se voit un léger motif sculpté ou marqueté. La traverse inférieure est chantournée en lambrequins sculptés, parfois ajourés. Les angles du bâti sont adoucis en chanfrein ou en demi-rond avec de légères baguettes, des cannelures et des ornements. Les pieds qui, dans les modèles précédents, étaient constitués par des boules tournées assez lourdes, sont maintenant galbés et se terminent par des volutes reposant sur des sabots de biche.

« La Révolution survient, le paysan lorrain achète avec des assignats dépréciés les domaines des couvents et des nobles. Les meubles de ceux-ci sont dispersés, et en même temps qu'ils donnent aux villageois les idées de confort, ils fournissent aux artisans des modèles de goût. C'est la période de prospérité pour notre art véritablement rustique. Nos menuisiers continuent à s'inspirer pour le meuble à panneaux, mais ils y mêlent de charmants ornements Louis XVI: rang de perles, de cœur, guirlandes, attributs, etc. Le décor devient plus riche, mais sauf pour les corniches, c'est un peu aux dépens de la moulure qui se fait plus plate et moins gracieuse. Celle-ci était jadis presque la seule beauté du meuble; il paraît moins utile d'en soigner l'exécution, quand à côté d'elle on en applique des enjolivements nouveaux sculptés ou incrustés.

«C'est dans cette décoration accessoire que nos artisans mettent une note bien à eux. Dans la rencontre des deux courbes finissant en volutes, ils insèrent des motifs de style interprétés à leur manière, puis ils prennent plus de hardiesse, et un peu partout, mais presque toujours seulement aux endroits qu'il convient pour ne pas écraser l'ensemble, il sèment avec beaucoup d'imagination et de fantaisie des décors variés. Pour éviter l'alourdissement, ils ont recours fréquemment aux incrustations marquetées, et cette asso-

ciation de la sculpture et de l'incrustation me paraît être une des caractéristiques du meuble lorrain; on ne la retrouve guère dans d'autres provinces françaises. Avec le style Louis XIV, ces incrustations sont des plus discrètes. Ce sont des loupes de racine où sont encastrées des étoiles aux longues branches, ou des damiers, des treillis en deux tons aux couleurs éteintes, puis peu à peu ces ornements accessoires, marquetés ou sculptés, deviennent de plus en plus variés et abondants. Ils sont empruntés à la faune et à la flore, mères. Signalons que la raide tulipe stylisée, si en faveur dans les styles germaniques ne se rencontre presque jamais chez nous. L'incrustation de bois naturel est aussi parfois rehaussée de couleur. La sculpture, si elle n'a pas le haut relief du Provençal ou du Normand, est traitée honnêtement, en plein bois et non par motifs rapportés; rarement elle est incisée. Tout ces motifs de décoration ont une grande sincérité, et, à mon avis, plus de variété qu'ailleurs. Dans quelques régions, cependant, on n'évite pas la surcharge et le

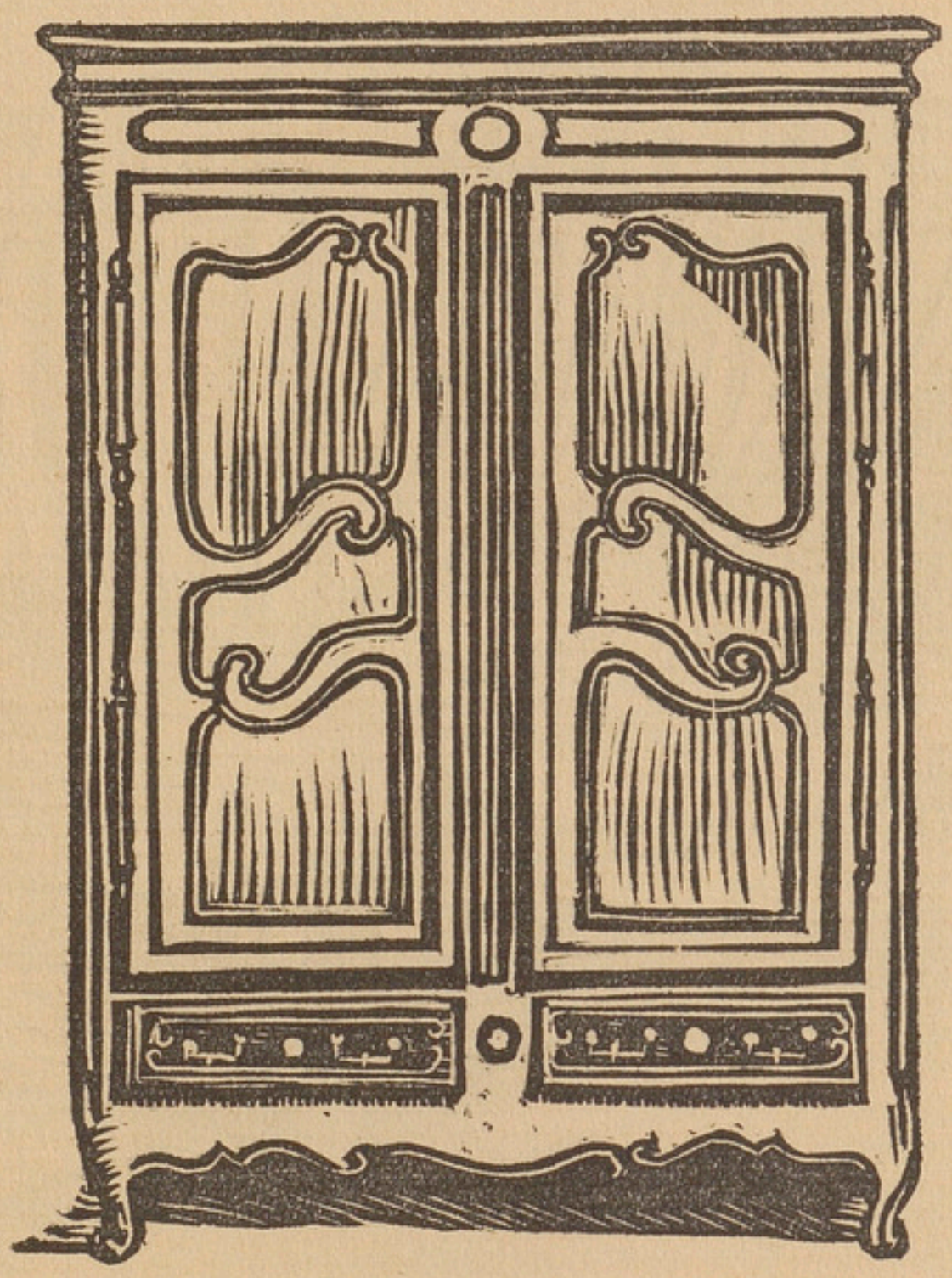

voire aux papiers officiels: Oiseaux souvent, animaux, quelquefois personnages, fleurs des champs et des bois, épis de blé, bleuets, chêne, vigne; et surtout bouquets de fleurs assortis et élancés jaillissant de vases et de paniers aux formes les plus diverses, symboles antiques dont on ne sait plus le sens; *swastika*, rouelles gauloises, marguerites mystiques qui plaisent par leur symétrie, sont associés aux guirlandes, aux initiales, aux emblèmes royaux, révolutionnaires ou impériaux, et plus tard aux palmettes et aux chi- mauvais goût qui se manifesteront aussi un peu partout dès la Restauration. La décadence de l'art rustique se fait sentir à cette époque. Les belles traditions se perdent; les facilités de communication, le meuble à bon marché fabriqué à la grosse dans les usines, contribuent à enlever à nos artisans les derniers acheteurs de leurs honnêtes productions... » (Ch. Sadoul. *Vie à la Campagne*, vol. XVI, décembre 1919, n° 198).

« Le Pays Messin, centre de la vie lorraine — écrit M. le baron de La

Chaise dans le même numéro de la revue *Vie à la Campagne* (Librairie Hachette) « riche et accessible à la mode des villes, a toujours marché en tête de la mode française, particulièrement au XVIIIe siècle, où il a rapidement adopté et abondamment reproduit le style Louis XV. La région de la Seille, prolongement naturel de celle de Metz, a construit des meubles un peu plus lourds, mais dérivant du même type...»

Les artisans menuisiers créaient le meuble « de la dimension voulue pour la place à occuper, de la grandeur suffisante pour correspondre aux besoins du ménage auquel il appartenait, et enfin, pourvu de la décoration que leur permettait la bourse du propriétaire et ensuite les modes déjà implantées dans le pays. C'est ainsi, par une robuste conception logique, agrémentée des influences voisines ou des modes locales, que sont nés ces ensembles vigoureux et élégants que l'on aurait tant de peine à atteindre aujourd'hui. »

Armoire: « Ce processus se note aisément sur l'armoire dans ses différentes transformations, depuis le meuble bas et presque carré, du XVIIe siècle, jusqu'au pendoir élégant, souvent bombé de forme des XVIIIe et XIXe. En général le meuble lorrain part du genre allemand tassé et trapu, et évolue vers les formes françaises plus sveltes. De même son utilisation, surtout dans le cas de l'armoire, éprouve au cours des habitudes une transformation sensible. L'armoire du XVIIe siècle ne convient qu'au linge et est en conséquence une suite d'alvéoles serrées. Souvent elle manque de tiroirs. Ceux-ci ne paraissent qu'après, timidement et sous forme de suite aux panneaux carrés des portes. Ils ont souvent entre eux deux un petit tiroir allongé de coupe carrée. Lorsque l'armoire s'allonge, les alvéoles suivent le mouvement comme pour exposer plus fièrement aux regards les piles de linge dont elles sont-chargées. Vient enfin au XIXe siècle l'armoire presque élancée qui se transforme en pendoir... L'intérieur en est complètement vidé pour contenir les robes qui en ont banni le linge et ont succédé aux jupes de tiretaine et de drap. »

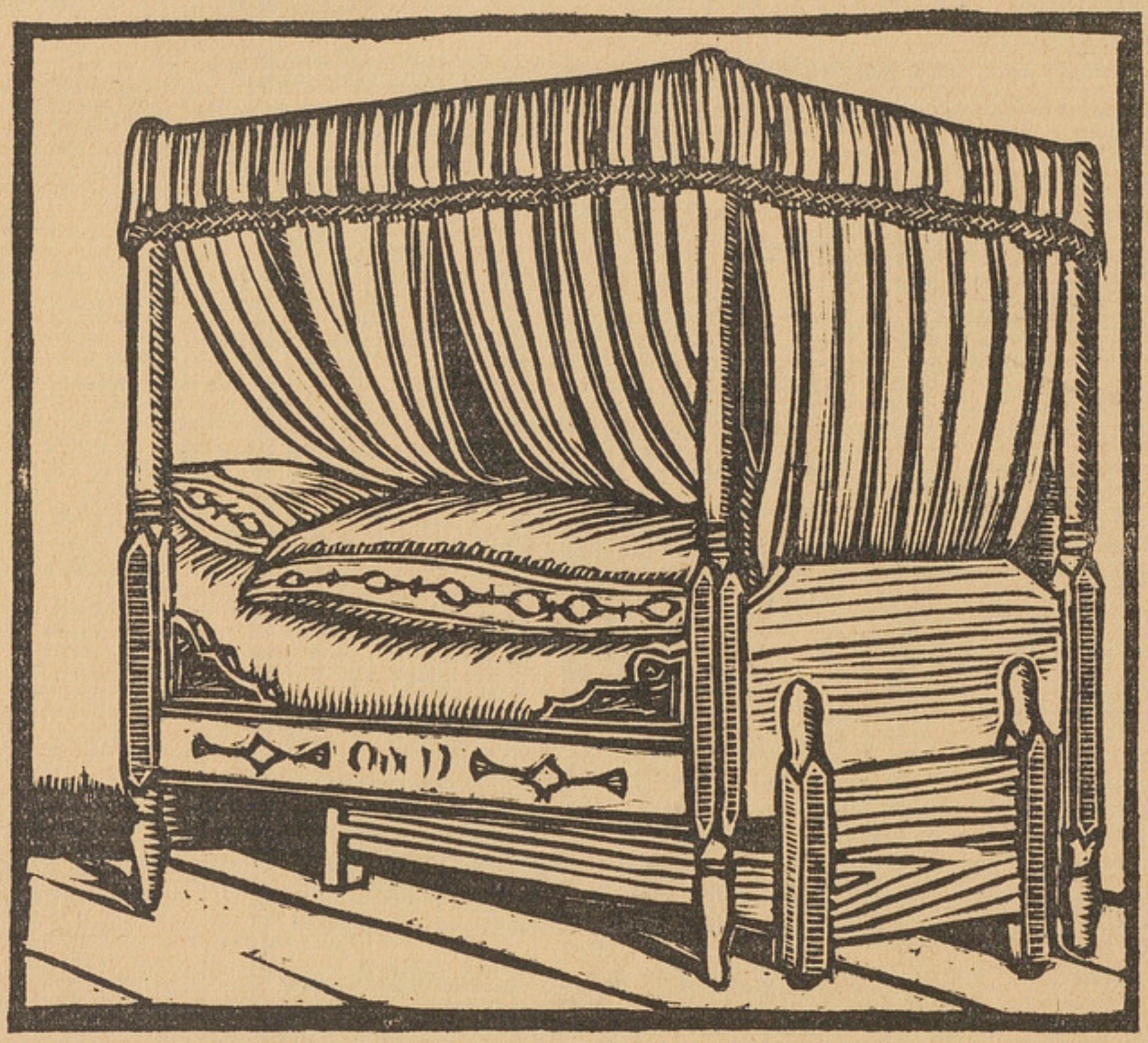

Sous le lit, le beuté ou baté.

Lit à colonnes (*è baranjes*). « A côté

de l'armoire... se dressait le lit. Il était généralement à deux places, quoique assez étroit, et relativement court. Le Lorrain est de race petite et ramassée (1). Les beaux lits les plus anciens, avaient des colonnettes, un baldaquin et des rideaux qui fermaient le tout pour la nuit. ...Faits en chêne, ils étaient élevés au-dessus du sol, terminés aux quatre coins par des boules, ou plus souvent des quenouilles, et richement décorés sur leurs panneaux. Quelques-uns, les plus anciens, avaient des treillages en bois, leurs panneaux étaient alors ornés de dessins géométriques. D'une manière générale, la décoration du lit a suivi celle du mobilier: sculptée et gracieuse dans les régions centrales et d'influence française, marquetée et plus rigide sur les confins allemands. Le motif du cœur y revient souvent, comme aussi celui du coq, emblème séculaire de la fécondité des femmes. »

Les rideaux de lit, relativement courts, étaient de serge rayés bleu et rouge, rouge et vert, et bleu et gris ou rouge et rose.

Jadis ces rideaux étaient faits de toile de Kempten avec raies rouges et blanches, et attachés au lambris du ciel de lit au moyen de cordons ou d'anneaux fixés avec des pointes. L'emploi des tringles est plus récent et assez rare. Un *pawion* (lambrequin), fait de la même étoffe, complétait la garniture du lit.

La paillasse était renouvelée tous les ans au printemps; on prenait pour la remplir de la longue paille de seigle dont les couches successives se croisaient en diagonale. On couvrait la paillasse d'un lit de laine, d'un drap et de l'édredon. Un oreiller ou deux par personne complétaient la literie. L'emploi de deux draps et de la couverture est déjà d'une mode plus récente. Ceux qui disposaient de plusieurs chevaux se préparaient un matelas composé d'une couche de laine recouverte d'une couche de crins. On pouvait alors coucher ou sur le crin ou sur la laine. Pour les malades, on préférait le crin parce qu'il *attire les fièvres*, tandis que la *laine chauffe le sang*. Le *plumon* était habillé, de même que les oreillers, d'une taie de toile à carreaux rouge et bleu ornée sur le bord devant d'un entre-deux brodé au point de croix et même au plumetis (broderie de Grèce). Environ un tiers de la taie, celui qui regardait le mur de la chambre, était en grosse toile unie. Les rideaux partant du baldaquin, descendaient au-dessus du *plumon* laissant à découvert les deux tiers antérieurs de la taie et recouvraient l'autre tiers.

Pour empêcher les plumes du duvet de traverser la toile, celle-ci était imprégnée d'une sorte de colle faite avec

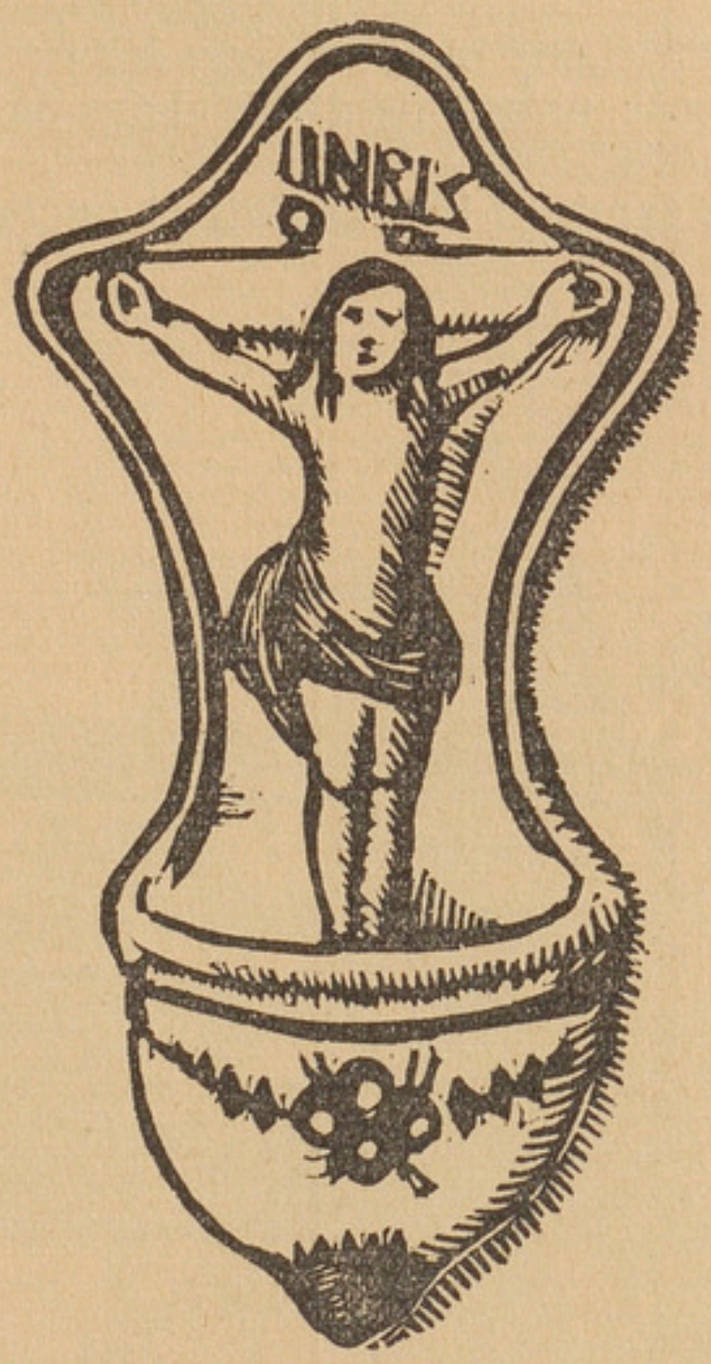

de la farine et de couleur jaune (*empwése*).

Le lit des enfants âgés d'au delà de deux ans, s'appelait *beuté, baté*. C'était une boîte rectangulaire munie de quatre pieds peu élevés du sol, que l'on pouvait glisser pendant la journée sous le lit des parents. Son panneau de chevet montait plus haut que l'opposé.

(1). Toute règle comporte exception: les Lorrains de stature athlétique ne sont d'ailleurs point d'extrême rareté. Et maint suisse de village peut se flatter de posséder une taille et une carrure dignes des cuirassiers d'autrefois.

Berceau: Les nourrissons couchaient dans un berceau. Dans nos villages messins, le plus ancien modèle de berceau est un berceau très bas, fait de

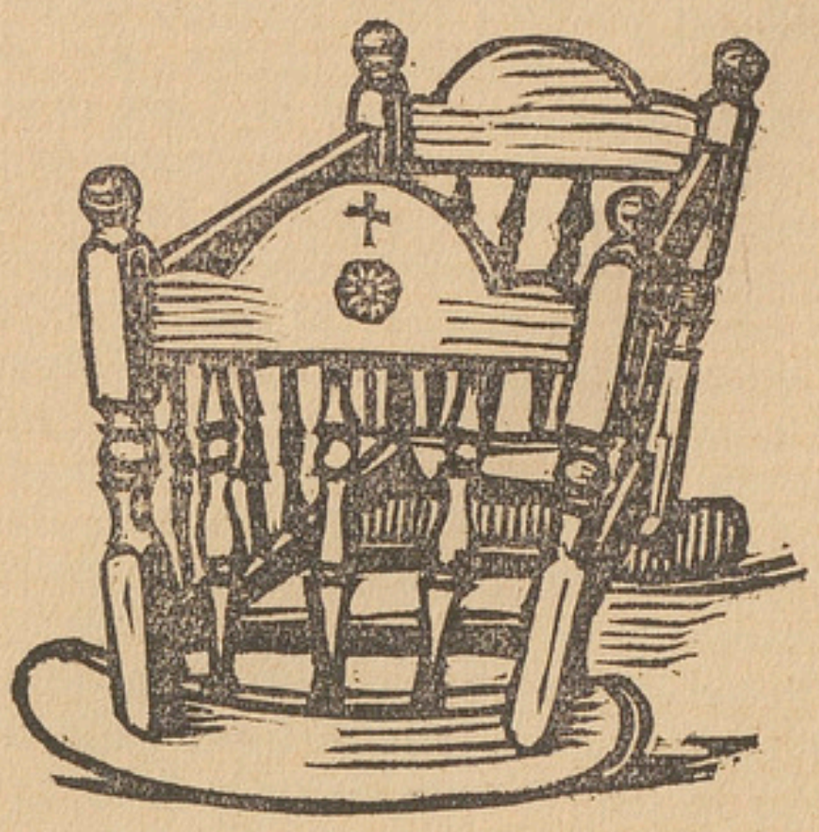

bois de chêne ou de noyer, à fuseaux; il repose directement sur deux patins arrondis.

Les familles bourgeoises et quelques rares cultivateurs aisés ont fait aussi usage d'un berceau plus élevé du sol, robuste, à panneaux et également muni de patins courbes.

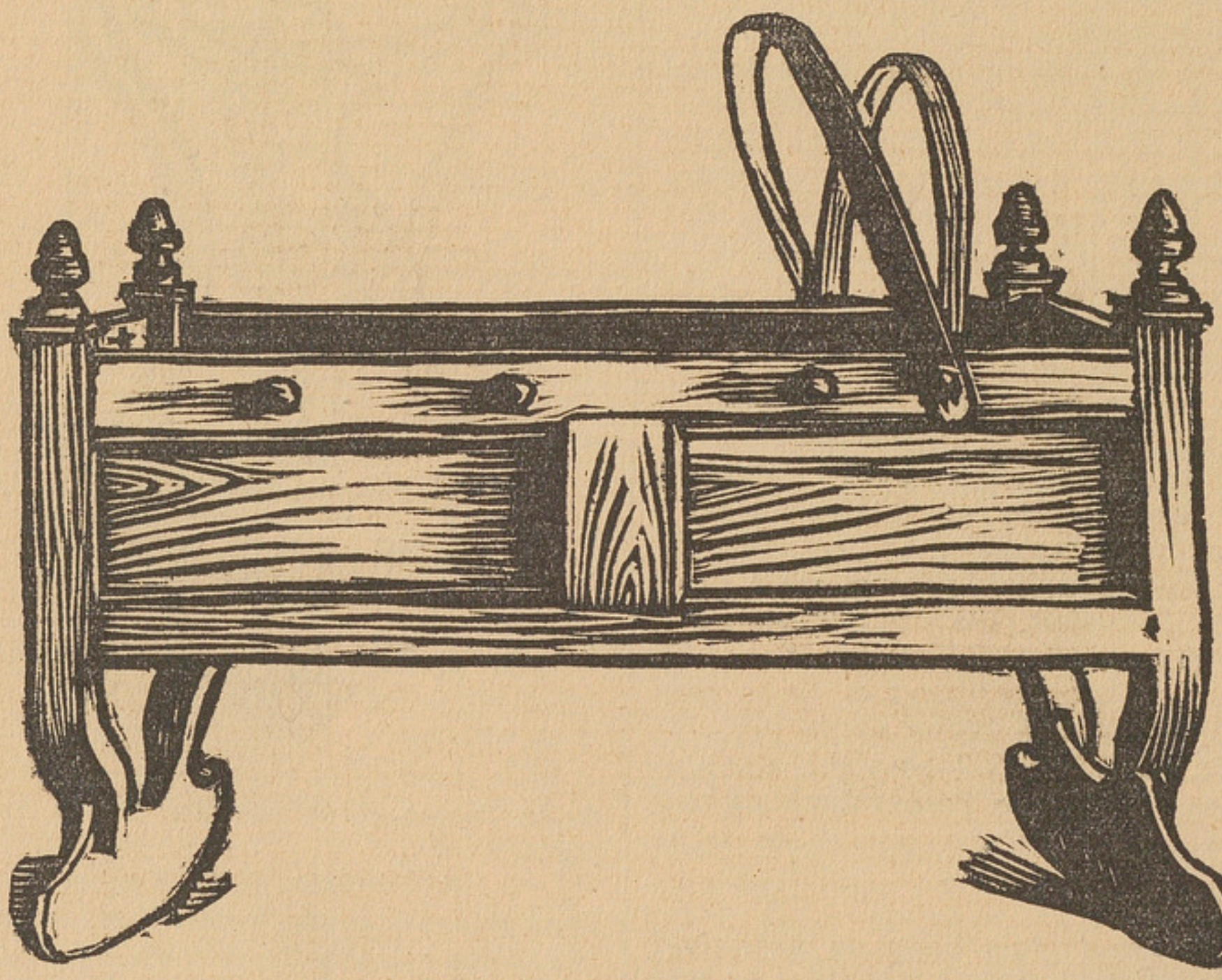

Le vigneron, le tâcheron et le petit laboureur se sont contentés d'un berceau moins coûteux, plus léger et plus pratique. Ce modèle rustique a fini par se généraliser dans tout le pays. Il se compose de deux parties distinctes: Le *bihh* (bers) est une corbeille en osier tissé (*teuhhi*) ou à jours (*è jours*) avec une *chèpéle* (chapelle) au chevet. Le bers repose sur un châssis à patins arrondis, *lo bihohn* (on dit aussi: *bihhu*).

Quand une maman quittait son logis pour aller travailler aux champs ou dans les vignes, elle emportait son nourrisson couché dans le bers. Elle chargeait la corbeille en travers sur sa hotte, l'y attachait au moyen d'une corde fixée au haut du dos de la hotte, puis elle recouvrait le bers d'une jupe élargie en forme de cloche. La ceinture de la jupe venait longer le bord supérieur de la *chèpéle* et était liée de façon à laisser au-dessus du bers une ouverture, un trou d'aération suffisant, tandis que les côtés de la jupe enveloppaient la corbeille entière.

Arivée à destination, la maman déposait le bers à l'ombre d'un arbre, d'un buisson ou d'un tas d'échalas, et souvent elle le protégeait encore mieux en

le recouvrant du large parapluie ouvert.

Le berceau de forme plus ancienne a disparu depuis longtemps; on en rencontrait encore de rares spécimens, il y a une cinquantaine d'années, dans quelques localités situées aux confins du pays.

nable dans les petits ménages. Son décor suit celui de l'armoire. Raide et carré dans les pays de langue allemande, souvent flanqué de colonnettes héritées de la Renaissance, il infléchit ses courbes dans la région plus française et y recueille un décor floral abondant et souvent gracieux. »

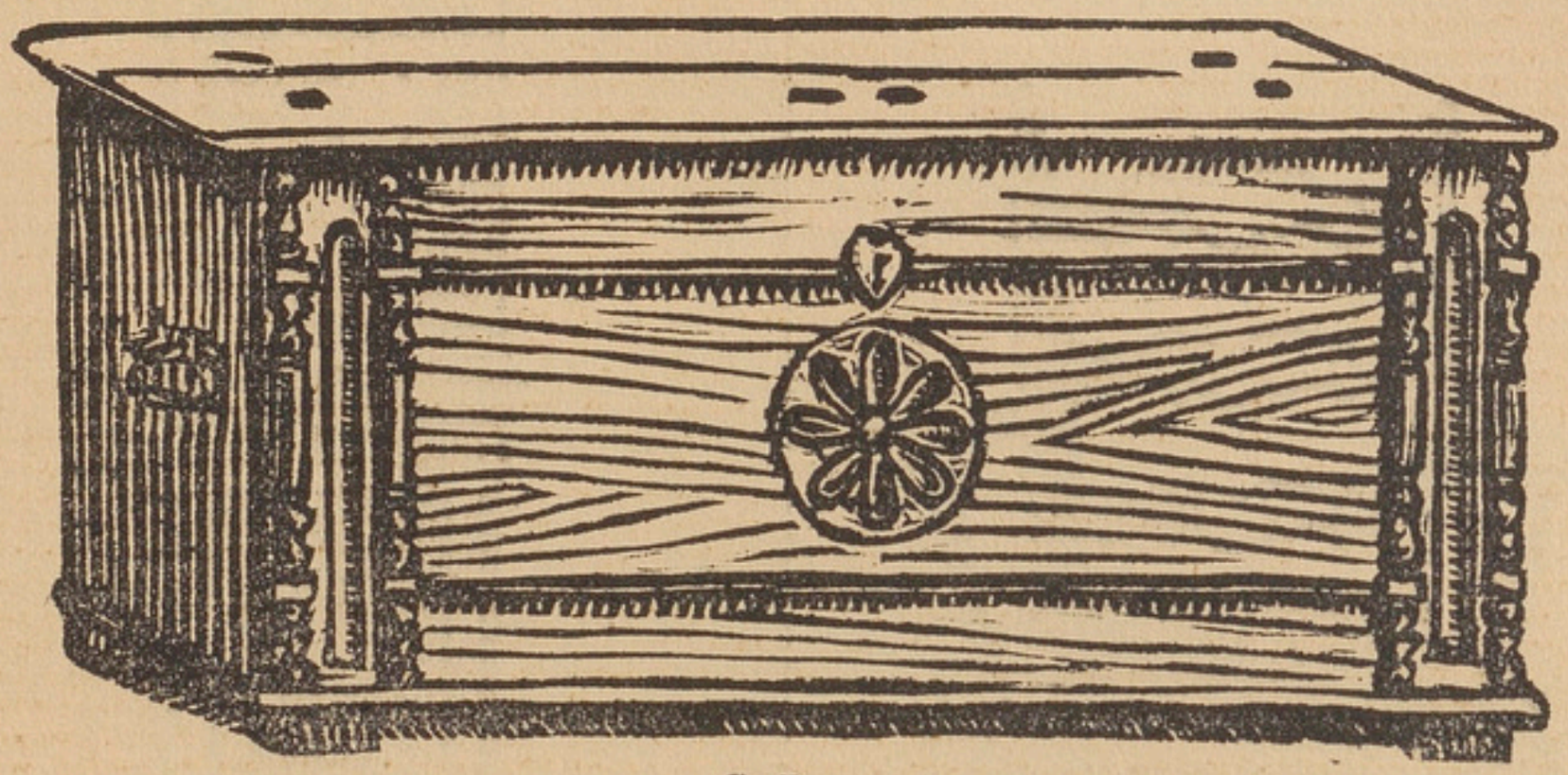

Coffre.

Coffre: Il est de chêne, sur pieds, décoré de ferrures, de moulures et de sculptures. Les plus anciens ont, de chaque côté, une grosse poignée de fer

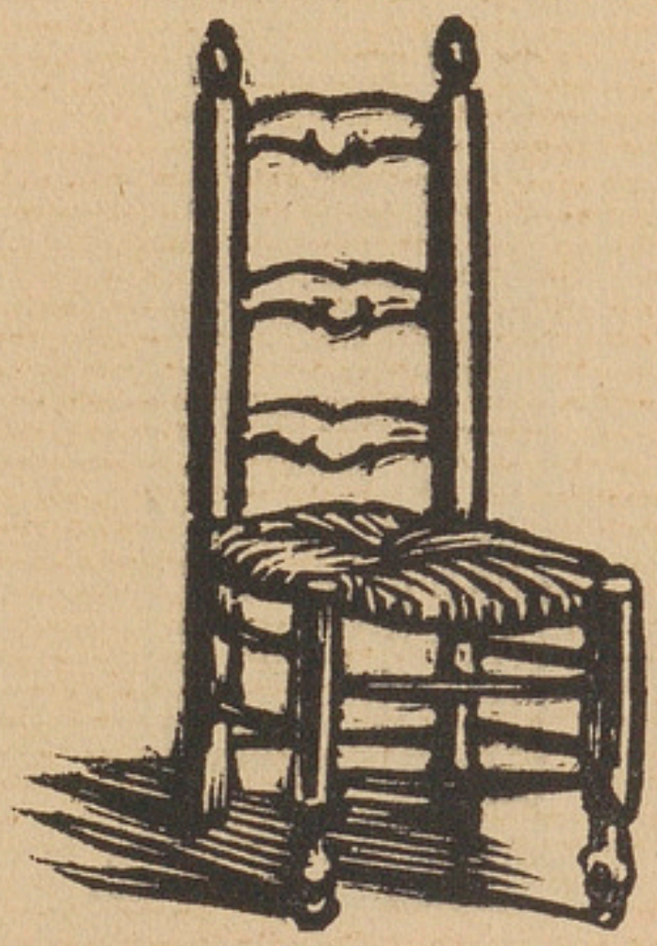

Chire.

et le couvercle est paré de gros clous en cuivre à large tête. Entre les montants on remarque des panneaux à caissons.

« Vaste et confortable dans les maisons cossues..., il est plus raide et mi-

Chaise: « A l'origine (XVIIe siècle), le fauteuil n'existait pas; la chaise seule, petite, étroite, carrée, se réclamait

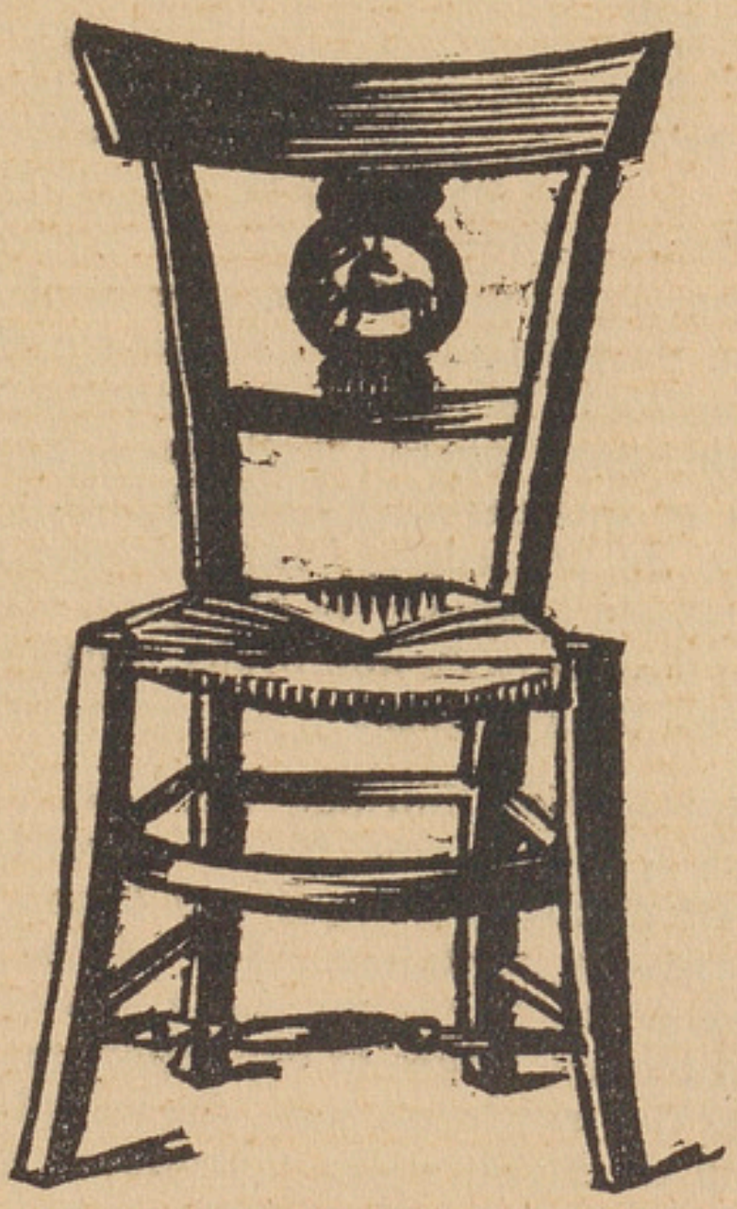

Chire.

ouvertement du type de la Renaissance. Elle modifia bientôt son dossier pour

l'incurver suivant le type Louis XV. Le XVIIIe siècle, si marqué ailleurs, ne semble pas avoir modifié sensiblement la chaise lorraine. Quelques types cependant atteignirent le XIXe siècle, où ils subirent, sous l'Empire, une transformation curieuse en bombant leur dossier vers l'arrière, en encadrant une lyre dans ce dossier et en le cou-

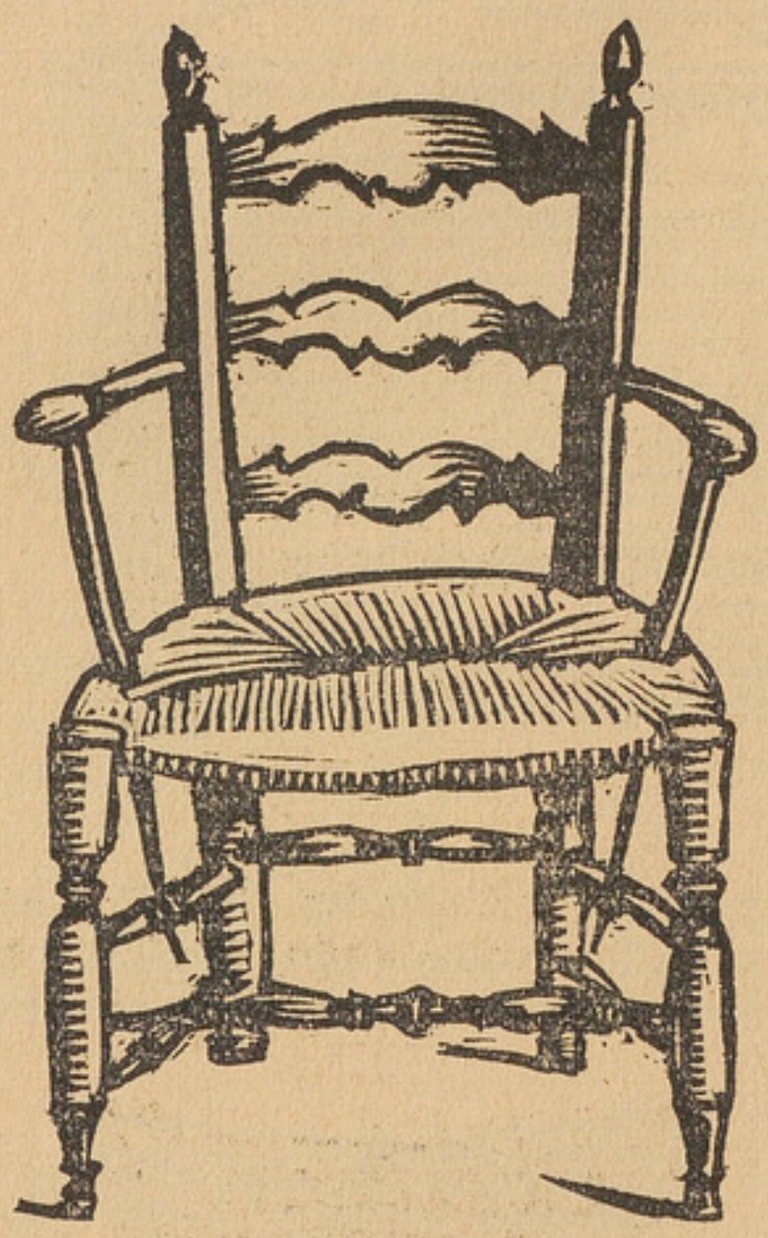

Chire è brès.

ronnant par une poignée formant rouleau. Parallèlement à ce type classique grandissait la chaise et le fauteuil de paille, bas, légers, facilement maniables et qui servaient surtout aux travaux de la cuisine. Leur forme s'est perpétuée jusque sous l'Empire, où elle a eu d'ailleurs de nombreux frères dans toutes les regions. »

Horloge: « L'horloge lorraine, toujours à pied, gaine fruste et raide au XVIIe siècle, a marqué peu à peu une charmante fantaisie... Les types du pays de la Sarre ou de la Mosellane sont trapus, larges et généralement cossus. Ils montrent peu de sculptures, mais de vigoureuses marqueteries, de beaux bois bien dressés et des cadrans peinturlurés. Le type messin a plus de sobriété et se ressent d'avantage de l'influence française. Il a donné au XVIIIe siècle de ravissants modèles bombés, aux panneaux contournés et ornés d'arabesques, à la boîte de tête en forme d'édicule flanqué d'élégants contreforts, aux portes soignées et munies de cuivres délicats. L'horloge Empire, de construction plus petite que

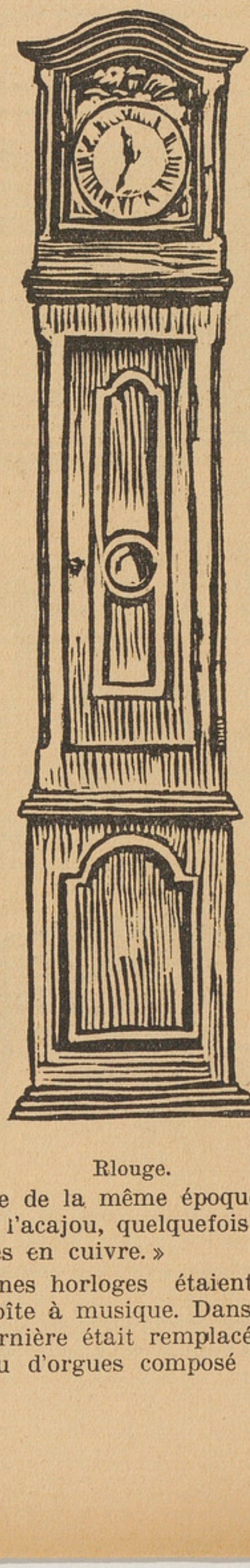

Rlouge.

l'armoire de la même époque, a tourné vers l'acajou, quelquefois muni de baguettes en cuivre. »

Certaines horloges étaient munies d'une boîte à musique. Dans d'autres, cette dernière était remplacée par un petit jeu d'orgues composé de dix à

douze tuyaux de bois. Un cylindre tournant hérissé de pointes était mis en mouvement quand l'heure venait de sonner. Les pointes appuyaient alternativement sur les touches d'un clavier et l'air comprimé dans un soufflet faisait résonner les tuyaux mis en action. Pendant que l'orgue jouait, un oiseau grand comme un pinson se balançait dans une niche située au-dessus du cadran de l'horloge. Sur l'axe du cylindre qui dépassait quelque peu sur un côté de la boîte d'horloge, il y avait deux ou trois marques distinctes et à chaque marque correspondait un autre air de musique.

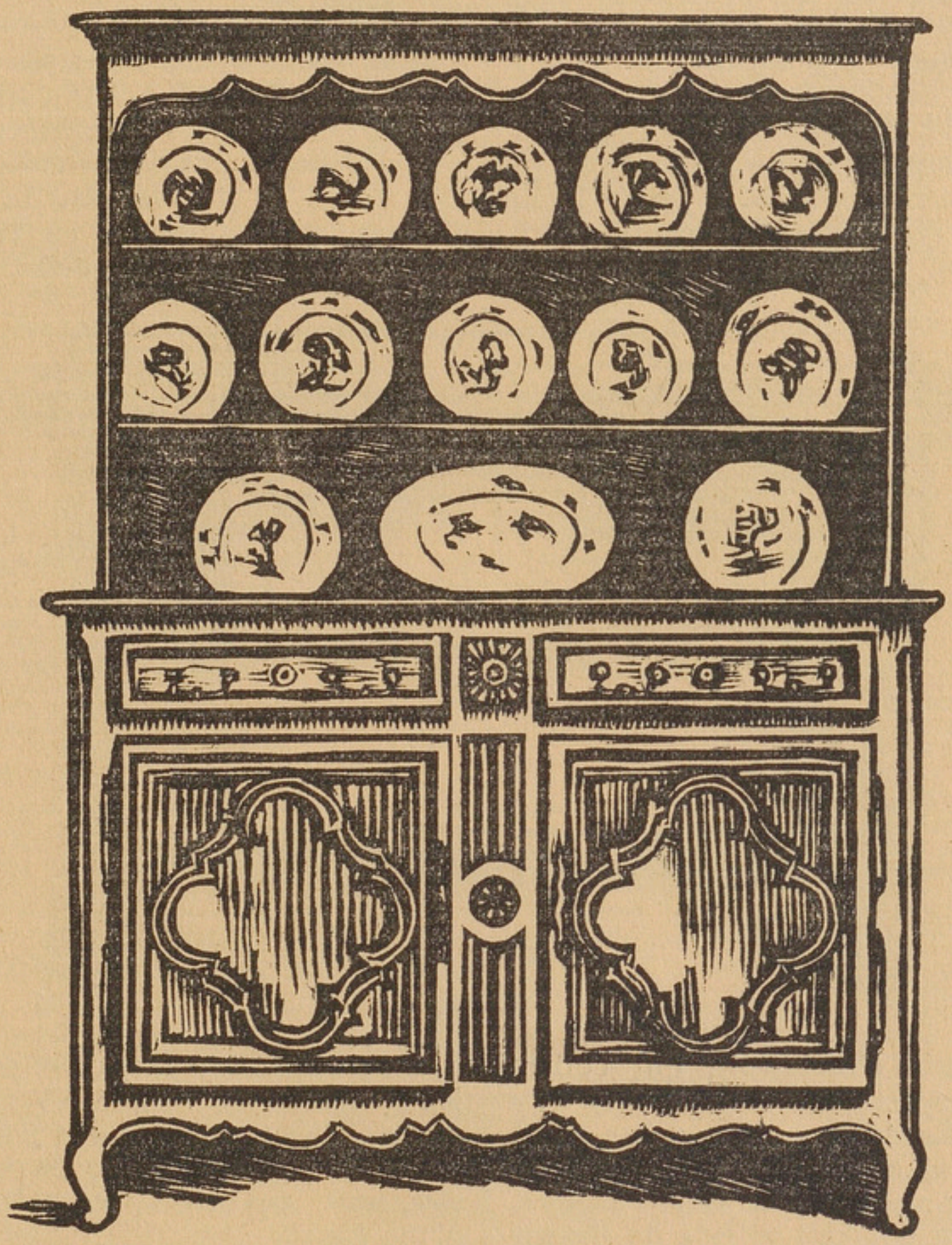

Drassu.

Vaisselier: « Le vaisselier a suivi de loin les fortunes de l'armoire. Son type le plus ancien est très rustique, et il l'a souvent gardé en raison du peu de hauteur des pièces. Les plus pauvres avaient bien une crédence, mais peu de vaisselle à y placer. Ils exagéraient alors la hauteur du corps du bas pour y serrer leur vaisselle, au détriment des étages du haut. Ainsi naquirent ces vaisseliers singuliers, au ventre proéminent et à la tête écrasée, dont il a été construit même de grands spécimens. Peu sensible aux changements d'utilisation, le vaisselier a adopté d'autant plus facilement ceux de la mode. Carré et rigide au début, il s'anime peu à peu, arbore longtemps et avec prédilection les panneaux Louis XV, puis les pieds cambrés, et enfin, élégance suprême par quoi il se rattache au style de la Haute-Marne, le ven-

tre bombé et les étages d'un mouvement égal. Au XIXe siècle, il s'immobilise dans les formes antérieures. »

Table: «La table lorraine est immuable:: c'est un rectangle en bois posé sur des pieds robustes, quelquefois tournés, presque toujours en forme de colonnes posées sur des cubes et se terminant par des boules. De fortes traverses unissent le tout. La décoration s'est exercée sur les détails, car le type n'en a pas changé. Tout au plus peut-on y relever le ou les tiroirs au XVIIe siècle et au XVIIIe de ravissants spécimens, légers et sveltes, aux pieds vigoureusement cambrés. A côté de ce dernier type de la taille normale, s'en remarquent d'autres plus petits, tou-

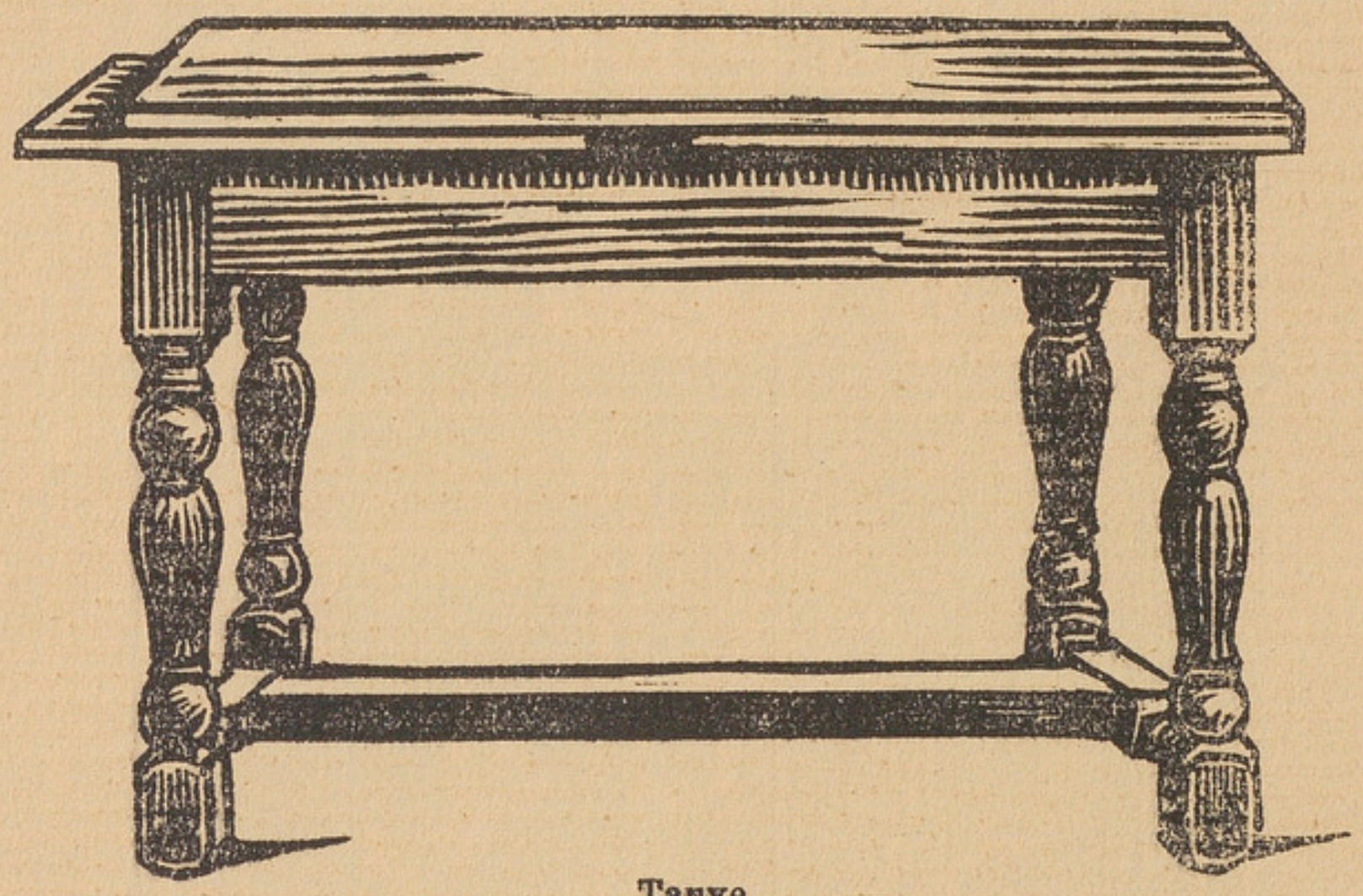

Tauye.

jours munis d'un tiroir, qui étaient dans la maison lorraine la seule note élégante. La table ancienne des grandes maisons se doublait par un rabattement de volets de la même taille », ou bien on trouvait glissée de chaque côté sous la tablette une rallonge qu'il suffisait de tirer dans le sens de la longueur de la table.

Variantes des pieds, ferrures et cuivres: « Il va de soi que les pièces de cuivre ont suivi la même courbe que les meubles auxquels ils étaient destinés. Le cuivre a d'ailleurs succédé au fer, qui a gardé longtemps des pratiques. Rigoureusement utilitaires à l'origine, fiches, gonds, poignées et entrées de serrures ont quitté peu à peu le type archaïque géométrique et découpé à l'emporte-pièce, pour se rapprocher des cuivres ciselés et fouillés du XVIIIe siècle. Une étude d'époque pourrait être faite sur les tiroirs des armoires. Munis d'une poignée sans serrure à l'origine, puis de deux poignées rondes, enfin d'une seule grande poignée et finalement de deux poignées classiques de l'Empire, leur taille dévoile également l'époque de leur construction.

Il en est de même des pieds d'armoires et de buffets: d'abords simples boules écrasées, puis se transformant en pieds droits, se cambrant ensuite dans des formes de plus en plus hardies, et finissant sous l'Empire en troncs de cône cannelés. Les bois enfin, chêne à l'origine et ensuite, pour toutes les belles pièces, noyer vers le XVIIIe siècle, quelque fois poirier, acajou pour de rares formes et pour quelques marqueteries, sont également caractéristiques d'une époque. »

Dans sa notice: La famille messine au bon vieux temps (Annuaire de la Soc. d'hist. et d'arch. de la Lorraine, 1906), l'abbé J.-Fr. Poirier nous donne les renseignements suivants sur l'ameublement des familles bourgeoises de Metz: « Les inventaires au fonds des amans et notaires nous permettent de donner une idée générale de l'intérieur d'une maison messine.

Entrons. Si nous sommes dans la première moitié du 17e siècle, ne nous

attendons pas à nous voir offrir une chaise, sinon dans les meilleures maisons. Un maître-tonnelier a deux petites chaises de noyer; nous trouvons chez un bourgeois aisé huit chaises basses, une chaise à bras; chez un maître-drapier une demi-douzaine de chaises basses de bois de noyer, garnies de serge rouge. L'ordinaire se compose de tabourets, quelquefois garnis, et d'escabeaux.

Asseyons-nous. Nos regards sont frappés d'abord par le grand coffre messin souvent en bois de chêne, parfois en bois de noyer. Quelquefois chaque chambre de la maison a son coffre. D'ordinaire il est long et bas, de façon à permettre de s'y étendre auprès du fourneau dans le voisinage duquel nous le trouvons, ou près de la cheminée. Le fourneau est encaissé dans la muraille et s'allume par la cuisine.

Voici le lit. Il est de trois sortes, selon l'époque où nous faisons notre visite. Jusque vers le 18e siècle, il est appelé lit à chapelle. Un ciel de lit est fixé au plafond d'où descendent les rideaux: un grand rideau ou deux séparent la couche de la muraille, un rideau descend à la tête, un autre aux pieds, et par devant deux pentes ou rideaux qui s'entrouvrent et s'écartent à volonté; un tour de lit entoure le ciel de lit et parfois le recouvre complètement; il est d'ordinaire de couleur verte comme les rideaux, quelquefois orné de passementeries de fleurettes de diverses couleurs. Les rideaux tombant par devant le lit sont ornés de même. Près du lit, l'eau-bénitier, suivant l'expression du temps. Dans la première partie du 18e siècle, quatre colonnes montant du bois de lit soutiennent le ciel de lit; le lit est appelé lit à colonnes. Vers la moitié du siècle, ciel de lit, colonnes et rideaux ont disparu: la couche est seule et porte le nom de lit tombeau.

Dans une autre partie de la chambre se trouve l'armoire qui renferme, on peut dire, l'orgueil de la famille: le linge et les bijoux. L'amour-propre messin tenait à une armoire bien garnie de linge; outre le linge en usage, chaque inventaire (nous n'avons presque pas trouvé d'exception) renferme une ou plusieurs pièces de toile de lin, de chanvre ou d'étoupes. Les draps de lit ne sont pas nombreux, ni les chemises, excepté dans les grandes maisons. Nappes et serviettes existent partout. Plusieurs fois il est fait mention d'un « linceul à mettre sur les morts »; une fois, en 1638, « d'un drap rouge à baptiser les enfants ».

Dans l'armoire se trouve d'ordinaire une cassette renfermant les joyaux de la maîtresse de maison, quand elle n'est pas dans la petite armoire à quatre volets, dont deux en bas plus grands, deux autres un peu moins dans la partie supérieure et un peu en retrait. Parfois aussi la cassette est serrée dans la commode à trois grands tiroirs garnis de poignées de cuivre...

Chez une autre femme de bourgeois aisé, nous trouvons neuf bagues d'or avec pierreries, un chapelet de corail avec deux croix d'argent, trois paires de bracelets d'or et de corail et de petites perles. Mention est faite souvent d'une dent de loup richement enchâssée: c'était un porte-bonheur ou amulette du temps.

A côté de l'armoire resplendissent, luisants de propreté, le rouet, la girouette et le dévidoir; ces instruments, dans les maisons aisées, sont embellis de pointes d'osselets et ont leur place ordinaire dans la chambre comme les autres meubles.

Pendant que nous considérons les tableaux bibliques, historiques, mythologiques et les portraits qui ornent la muraille, voici qu'à un coin de la chambre l'horloge, enfermée dans sa grande boîte d'où l'on n'aperçoit que le cadran et plus bas le balancier, sonne l'heure du repas. Nous déclinons poliment l'invitation gracieuse qui nous est faite, et en faisant nos salutations d'adieu, nous jetons un regard rapide sur la table qui se dresse. La vaisselle est d'étain ou de moitange, c'est-à-dire d'airain et de cuivre. Dans bon nombre d'inventaires nous ne trouvons trace ni de cuillers ni de fourchettes, au moins pendant un certain temps que nous fixerons approximativement jusque vers le milieu du 17e siècle: nous trouvons, en 1647, chez la veuve d'un potier de terre, deux cuillers airain et cuivre et une fourchette, chez un bourgeois en 1663 six cuillers. Faut-il conclure que fourchettes et cuillers, dont

l'origine remonte à la fin du 14e siècle, furent longtemps inconnues à Metz? Nous serions tenté de croire que chacun portait avec soi ces instruments: nous avons trouvé souvent la mention d'étuis renfermant cuiller, fourchette et couteau. Quoi qu'il en soit, dans la bourgeoisie aisée (et elle était nombreuse à Metz), l'argent ne tarda pas à se mêler à l'airain: l'orfèvrerie est une des grandes branches du commerce messin. Nous trouvons déjà en 1663 chez un bourgeois riche, il est vrai, à côté de trois cuillers de fer, vingt et une cuillers et fourchettes d'argent. L'inventaire d'un maître-chaussetier au commencement du 18e siècle comporte une aiguière, cinq tasses, sept gobelets et dix-sept cuillers, le tout d'argent. Nous pourrions multiplier les citations.

En sortant de la maison, nous passons devant la cuisine dont la porte ouverte laisse arriver jusqu'à nous une odeur de choucroute au jambon. Nous félicitons la maîtresse de l'éclat éblouissant de ses casseroles de cuivre rangées par rang de grandeur sur la planche fixée au mur, et pendant qu'elle en établit la généalogie et provenance de famille avec beaucoup de complaisance, nous saisissons le temps d'examiner l'ameublement de la cuisine. Voici la grande cheminée dans laquelle pend la crémaillère, la marmite de fer ou le chaudron de cuivre; sur l'âtre le gril, à côté le tourne-broche avec ou sans poids; dans un coin le canon de fusil servant de soufflet; derrière, au mur, la taque de fonte avec son sujet biblique ou mythologique. A côté de la cheminée pendent au mur les poêles à frire, la tourtière (qui ne manque guère à aucun inventaire; nos ancêtres aimaient la tarte), la lèche-frite, la poche et l'écumoire, les buguenottes, grande et petite (c'est-à-dire les cuillers de bois servant à brouiller les sauces et les confitures). Voici dans un coin la maie ou pétrin; à côté le buffet où l'on serre les provisions. »

Meuble. — Les craquements que l'on entend, la nuit, dans un meuble, sont des appels d'une âme en peine, qui réclame des prières pour sa délivrance. Celui qui ne répond pas à leur désir, tombera gravement malade et sera en grand danger de mort. On appelait ces craquements : *lè rlouge de lè moùt* (l'horloge de la mort). — et cette dernière appellation chez les mieux informés, s'étendait aux insectes perceurs comme la vrillette (*anobium*), qui sont les auteurs des bruits saccadés que l'on perçoit la nuit dans les meubles vermoulus.

Meuchate (mèchotte). — La michette se fait avec de la farine, du lait, de la levure et un peu de sel. Quelquefois on y ajoute des œufs et du beurre. On pétrit une petite miche pouvant peser, une fois cuite, 2 à 3 livres; on la dépose dans une corbeille qu'on place généralement sous le « plumon » (duvet) du lit pour bien faire lever la pâte. La michette est mise au four en même temps que le pain, mais on l'en retire 3/4 d'heure à 1 heure plus tôt. Les mamans se plaisaient à faire avec le restant de la pâte une michette plus petite, un *meuchon*, qu'elle donnait aux enfants les plus sages.

Meurate. — On fait une *meurate* en délayant une cuillerée à bouche de farine dans une chopine de lait et en y ajoutant ensuite trois œufs.

D'autres prennent cinq œufs par 1/2 litre de lait.

Une troisième recette substitue au lait deux cuillerées à bouche de crème très fraîche par œuf.

Cette espèce de sauce est versée sur les tartes aux fruits, puis on dépose sur la tarte achevée quelques parcelles de beurre frais.

Mèyat-béta voir *Miot-béta* (faux millet).

Mi-Carême. — Jusqu'à la fin du 19e siècle, dans le pays de Fontoy, les enfants allaient, dans le courant de l'après-midi du jour de la Mi-Carême, « mérander sur les fontaines ». Chaque garçon était armé d'un petit sabre de bois. Arrivés près d'une fontaine, les enfants mangeaient le goûter qu'ils avaient apporté et s'amusaient jusqu'à la tombée du jour.

Celui qui mange du hareng, le jour de la Mi-Carême aura beaucoup à souffrir des piqûres de moustiques (tèvïns) pendant l'année.

Michel (Saint-), 29 septembre. — *E lè Saint-Michel, lè mérande monte au ciel,*

E lè Saint-Remy (10 oct.), *an vourïnt le ret'nïn,*

E lè Saint-Adrien (5 mars), *èle revïnt.*

E lè Saint-Jean, èle red'hhand.

*
**

La pluie soit devant, soit derrière la [Saint-Michel
Ne demeure jamais au ciel.

*
**

Vin de la Saint-Michel,
Vin de miel.

*
**

Autant de blanches gelées avant ou après la Saint-Michel, autant de gelées avant ou après la Saint-Georges (23 avril).

*
**

Pour la Saint-Michel il ne faut plus laisser de fruits aux champs.

*
**

Celui qui sème à la Saint-Michel, a déjà perdu la moitié de la récolte.

*
**

Pour la fête de saint Michel on tuait un coq.

C'était le jour où les crieurs d'oublies commençaient, à Metz, leur saison (voir: cri).

Miel. — Dicton:

Enaye de meuhhe (mélilot jaune),
Enaye de mieusse (miel).

Avant l'importation du sucre de canne et avant la fabrication du sucre de betteraves, le miel a joué un grand rôle dans la thérapeutique. Non seulement il servait à édulcorer les tisanes, certains gâteaux qu'on enrobait de miel, mais il était aussi employé comme médicament dans les inflammations de la bouche et de la gorge, dans les affections de la poitrine, du cœur, du foie (jaunisse), dans l'anémie et contre la débilité générale, dans les rhumatismes et contre la goutte.

Les enfants chétifs, affaiblis par la maladie, devaient prendre régulièrement du miel.

On utilisait de préférence le miel vierge et vantait surtout les bonnes qualités des miels de trèfle blanc, de sainfoin, de tilleul.

Miot. — Au pays vignoble, au temps des fortes chaleurs, on aimait consommer le *miot*, dont les vertus réparatrices sont d'ailleurs remarquables. Après avoir couvert d'eau et laissé fondre au fond d'un saladier quelques morceaux de sucre, on y ajoutait du vin en proportion à peu près égale avec l'eau, puis on y rompait du pain rassis qu'on laissait tremper. Le miot se mangeait très frais. (Voir: moyate.)

Miot-bétâd (ou plutôt : *Mèyat-béta*). — Pour faire ce *faux-millet*, on mouillait de la farine avec du lait afin d'obtenir des grumeaux que l'on jetait dans du lait bouillant.

Mirabelle. — La mirabelle de Metz petite et ronde, se pare d'un beau jaune mat qui s'abricote au soleil. Son parfum est doux et pénétrant, elle est particulièrement sucrée. Le mirabellier de Metz est d'aspect un peu chétif.

Les mirabelles confites ont joui d'un très grand renom. L'eau-de-vie de mirabelles de Metz reste une des spécialités recherchées de notre pays.

L'eau-de-vie vieillie fait les délices des plus fins palais, possède un bouquet et un goût inégalés et appréciés des gourmets.

Miroir. En patois: melu. — Briser une glace porte malheur. Il était défendu aux nourrices de laisser les bébés se mirer dans une glace ou quelque objet qui reflétait les traits du poupon; autrement l'enfant deviendrait muet ou bègue.

Les enfants ne doivent pas se mirer dans une glace, autrement les sorciers (à Metz c'est le diable) auraient de l'emprise sur eux. On leur dit aussi qu'ils y peuvent voir le diable.

Miseréré. — Lorsque les intestins sont *noués* (ileus) ou dans le cas de hernie étranglée, on donnait à boire un peu d'eau dans laquelle on avait dissous du jus de crottin d'un *roncin;* ou bien un demi-verre d'eau mélangée avec sept brous de noix secs et pilés.

Mites. — On pendait dans les armoires ou mettait dans les coffres à habits des plantes de tanaisie coupées au début de la floraison.

Mois (petits). — On appelait ainsi les douze jours comptés à partir du soir de la veillée de Noël jusqu'au soir du 5 janvier. Le jour commence avec la nuit, au coucher du soleil et dure jusqu'au coucher du soleil du lendemain. Chacun de ces jours représente un mois de l'année nouvelle et pronostique le temps, certains événements et l'état des récoltes futures.

Il était défendu, pendant les *piats mwès*, appelé *lo temps enteur les dous Nawés* (entre les deux Noël), de filer le chanvre, le lin ou la laine, de *monder* les écuries, de conduire le fumier, de faire de gros travaux (lessive, etc.). Defense aussi de manger des légumes secs si on ne voulait pas risquer *d'attraper* la gale. On évitait de pénétrer dans les bois et les forêts après le coucher du soleil, car pendant ces nuits *les esprits voyagent.*

Celui qui se conformait à ces préceptes était assuré pendant une année contre les maladies de personnes et du bétail, attirait sur son foyer la bénédiction du ciel et la prospérité.

S'il vente pendant la nuit :	25 décembre = janvier	bonnes vendanges
	26 décembre = février	peu de vin
	27 décembre = mars	deuils
	28 décembre = avril	cherté, famine
	29 décembre = mai	infirmités
	30 décembre = juin	bonnes récoltes en grain, vin, noix, noisettes
	31 décembre = juillet	cherté
	1er janvier = août	mortalité
	2 janvier = septembre	mortalité du bétail et des abeilles
	3 janvier = octobre	cultures et récoltes difficiles
	4 janvier = novembre	mortalité
	5 janvier = décembre	bêtes sauvages
Si, pendant le jour, il fait beau et clair :		bonne année
		peu de récoltes
		mortalité des enfants
		maladie de la jeunesse
		grands biens
		beaucoup de fruits et de légumes
		beaucoup de poissons, peu de vins et de grains
		année de gibier
		beau bétail
		orages fréquents
		maladies de tout genre,
		guerre

Moisson. — Peu de jours encore et le grain de blé se coupera à l'ongle facilement. La moisson approche. Le cultivateur en avertit sa maisonnée et ses manœuvres, donne l'ordre de préparer les outils et les liens.

La préparation des liens est plutôt la tâche des vieux. Les voici assis chacun à côté de sa botte de paille de seigle. Celle-ci doit provenir — et provenait nécessairement autrefois — d'épis battus au fléau. Le lieur prend une poignée de paille, la dédouble, puis, rapprochant les *fins bouts* (extrémités portant les épis vides), il fait le nœud traditionnel. Pour le bien tirer, il enserre la paille de chaque côté du nœud, appuie fermement les mains sur les genoux qu'il écarte brusquement.

Les liens sont mis en paquets de cinquante ou cent. On les trempe ensuite dans l'eau ou les arrose copieusement, afin de rendre leurs extrémités, les *grous bouts*, moins cassants au moment où seront nouées les gerbes.

Les enfants d'école sont mobilisés pour la moisson. L'instituteur leur accorde une quinzaine de jours de vacances car, les uns doivent surveiller les tout petits, les autres auront l'emploi de *rémèssous* (ramasseurs) ou rendront d'autres services.

Le faucheur est muni d'un fauchon armé d'un *hèrnès* (harnais). Il *anraye lo champ* en commençant à droite, coupe en couchant les épis sur ceux qui tiennent encore debout. Derrière lui le ramasseur (ou la ramasseuse) attend, recueille le blé coupé, et chaque brassée donne une *jèvéle* (javelle). Trois ou quatre javelles sont successivement

déposées sur le même lien étendu à terre et donneront une *jébe* (gerbe).

Vers le soir, le faucheur lie les gerbes. Aidé des ramasseurs ou ramasseuses, il réunit 8-10 gerbes, les place debout les unes contre les autres, en fait des *tresés* (moyettes). Chaque *tresé* est couvert d'une gerbe mise à plat et en éventail, ou bien cette dernière forme chapeau cônique.

Le lendemain, au besoin les jours suivants, on reprend le même programme jusqu'à ce que la coupe du blé soit terminée. Ensuite on charge les gerbes sur les voitures à échelles (*chés*) et *renteur lè mohhon* chez le cultivateur. Sur la dernière voiture on plante *lo boquet de lè mohhon*, le mai enrubanné, et tout le monde accompagne la *chèraye* en riant et en chantant. Le soir on fête le *tue-chien*.

Pour la coupe de l'avoine, la faux est armée d'un harnais quelque peu différent et garni d'une toile ou d'un mince treillis de fil de fer. Il faut faucher *en d'hhèhiant* (déchargeant), c'est-à-dire on rejette en arrière les épis coupés qui s'alignent en andains.

Aujourd'hui, les machines agricoles ont supprimé les anciennes coutumes qui tombaient déjà en désuétude depuis plus de 80 ans. Cependant, dans nombre de villages on voyait encore,

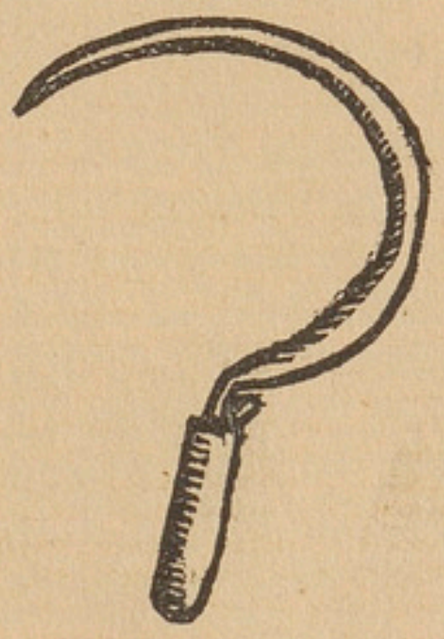

Faucille.

avant 1870, des *roborous* (laboureurs) moissonner leurs champs à la *sile* ou *sèye* (faucille). Le *silou* ou *sèyou*, (celui qui employait la faucille) tenait dans la main gauche un *crachat* (crochet) avec lequel il saisissait les épis, afin d'éviter de se blesser les doigts pendant qu'il *silieut* ou *sèyeut* (coupait) le blé.

Voici quelques détails que nous avons pu recueillir sur une coutume populaire qui se pratiquait dans la vallée de la Seille il y a passé cent ans.

Il fut un temps où la cloche (*kiache des mohhnous*) sonnait le signal du

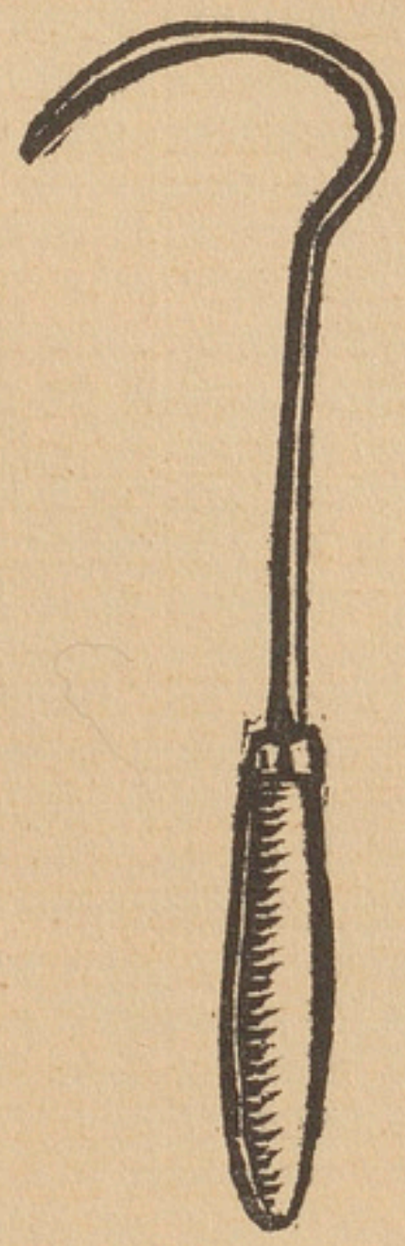

Crochet de moissonneur.

départ des moissonneurs, puis annonçait leur retour à la ferme, tard dans la nuit.

Lorsque les faucilleurs avaient atteint le dernier champ, la dernière portion, le *grand valat* (le premier domestique) apparaissait porteur d'une belle et grande branche de saule qu'il avait fait parer de rubans multicolores et de nombreux bouquets de fleurs des champs (bleuet, marguerites, coquelicots). Au sommet de ce mai on attachait un coq vivant, fixait le mai au bout d'une perche que le *valat* fichait en terre au milieu du dernier champ à moissonner. Entre temps moissonneurs et moissonneuses entouraient le champ de blé et sur un mot d'ordre donné par le *grand valat* placé près du *boquet de lè mohhon*, les faucilleurs avançaient dans la direction du mai en coupant au plus vite, Au fur et à mesure qu'ils approchaient du centre, les faucilleurs imitant le chant du coq, s'écriaient : *Cocolïnjau ! Cocolïnjau !*,

tandis que les *ramasseuses* répondaient: *code code codâk!* Au moment ou l'un des faucilleurs se rapprochait le plus du *bouquet*, tout le monde clamait: *Tneuz-lo bwin qu'i-ne so sauvèsse-mè!* (Tenez-le bien qu'il ne se sauve mie!).

D'autres hurlaient : *Fèyeuz-lo tneuz-lo bwin!* (Faites-le « tenez-le bien » !). L'heureux faucilleur qui le premier avait atteint la perche du mai, était proclamé vainqueur. Il avait le droit de faire la *matrosse gébe* (gerbe maîtresse). Il choisissait une *reine* et ce couple avait l'honneur de précéder la dernière *chèraye* paré de fleurs et de rubans flottants. Arrivés à la ferme, le vainqueur et sa compagne étaient reçus par la maîtresse et le maître qui leur offraient une grande cruche de vin. Après avoir bu, ils cédaient le restant du vin à leurs compagnons de travail. Puis on *tuait le coq* de la moisson à l'aide d'une faucille. On apportait un bâton fourchu que l'on tenait horizontalement ou bien qu'on fixait dans une fente de muraille, glissait le cou du coq dans la fourche et, d'un coup sec, le *tenou* (teneur), c'est-à-dire le vainqueur tranchait le cou de l'animal qu'il tenait par les pattes. Le coq était plumé et mangé pendant le *tue-chien*, un plantureux repas qui réunissait les moissonneurs et moissonneuses et leurs maîtres. La salade ne manquait jamais; la maîtresse la retournait de ses propres mains. La fête des *mohhnous* s'achevait au milieu des chants et de la danse. Quant au *bouquet*, il était attaché au-dessus de la porte de la grange.

Chaque moissonneuse et glaneuse avait le droit d'emporter chez soi autant d'épis que pouvait contenir le tablier noué autour de la taille. La fille qui aidait à lier la dernière gerbe était sûre de trouver mari dans le courant de l'année et de vivre heureuse.

Il y a soixante ans, le peuple aimait encore à chanter le gai refrain se rapportant au coq de la moisson :

Tuons le coq, tuons le coq,
Il ne fera plus coqueri-i-co
Il ne fera plus coqueri-i-co.

Monstre. — Les anomalies morphologiques graves constatées chez des nouveau-nés ont toujours frappé l'imagination du peuple. Il a cru devoir leur attribuer plusieurs causes.

Suivant les uns, la naissance d'un monstre présage un malheur. D'autres y voient un châtiment de Dieu punissant une mère qui a juré ou balsphémé pendant sa gestation. D'autres y trouvent l'effet d'un accouplement conscient ou inconscient avec le démon, ou avec un sorcier qui a su profiter du profond sommeil de la femme pour s'approcher d'elle, souvent métamorphosé en souris, pou ou crapaud.

D'aucuns croient à des suites du péché de sodomie commis par la femme.

Certains prétendent que la femme enceinte qui, faisant la rencontre inopinée et soudain d'un être difforme ou d'un animal, est prise de frayeur, peut mettre au monde un enfant monstre.

Enfin, les guérisseurs mettent en cause une influence astrologique néfaste entrée en action au moment de la conception.

Morisque (mourisque = mauresque). — Très en vogue au 15e siècle dans le Pays Messin, cette danse a, croyons-nous, des origines communes avec la morris-dance des Anglais et semble remonter au temps du paganisme. Les danseurs étaient travestis, mâchurés, et leurs chevilles entourées d'anneaux de grelots. Ils exécutaient une sorte de pantomime au bruit de crotales très primitifs. La ressemblance des danseurs avec des Maures ou nègres donna, au moyen âge, à cette danse un attrait nouveau. Elle devint une danse grotesque et contrefaisait les danses mauresques; en Italie, elle prit le nom de morisca. Il paraît que la danse était accompagnée de couplets.

Morsures. — Porter sur soi, pour se préserver des morsures, l'oraison de saint Michel (voir : clavelée). Saigner la plaie, la laver à l'eau fraîche, y appliquer un oignon pilé ou de l'oseille broyée, du suc de rue, du jus de plantain; appliquer des compresses imbibées d'un décocté de bois de frêne, à renouveler chaque 5 heures; boire de la tisane de mouron comme adjuvant (voir: *vipère*).

Mort (présages de la). — Un cierge qui s'éteint sur l'autel pendant la messe, annonce un décès dans la quarantaine; de même, lorsqu'une lumière s'éteint ou pâlit pendant la veillée d'un défunt ou au chevet d'un malade. Autres avertissements de la mort : quand une pie, un corbeau ou une chouette vient se poser sur le toit ou sur un arbre proche de l'habitation; lorsqu'une mésange fait entendre son chant désagréable aux abords de la maison; quand les enfants s'amusent à faire des croix et jouent à la procession. S'il arrive qu'on sonne quatre fois en mort après l'angelus au lieu de trois fois d'usage; quand les chiens hurlent dans la nuit; quand trois lumières brûlent en même temps dans une chambre; quand on laisse des ciseaux avec leurs branches largement écartées; les fourchettes et couteaux posés en croix. Les craquements dans le plancher, dans les meubles, pendant la nuit, s'appellent : *horloge de la mort.* Quand on fait pivoter un couteau sur la table, comme un tourniquet, la lame s'arrête et montre la direction où aura lieu un décès. L'horloge de la tour qui sonne l'heure pendant l'élévation de la messe. Quand deux chats se mordent dans la maison habitée par un malade. Un défunt qui garde les yeux ouverts, annonce deux autres décès; si un seul œil reste ouvert, il n'y aura qu'un mort à déplorer. Quand le bois « siffle » en brûlant; enterrer un mort le vendredi; si l'on met en bière le corps encore chaud d'un trépassé.

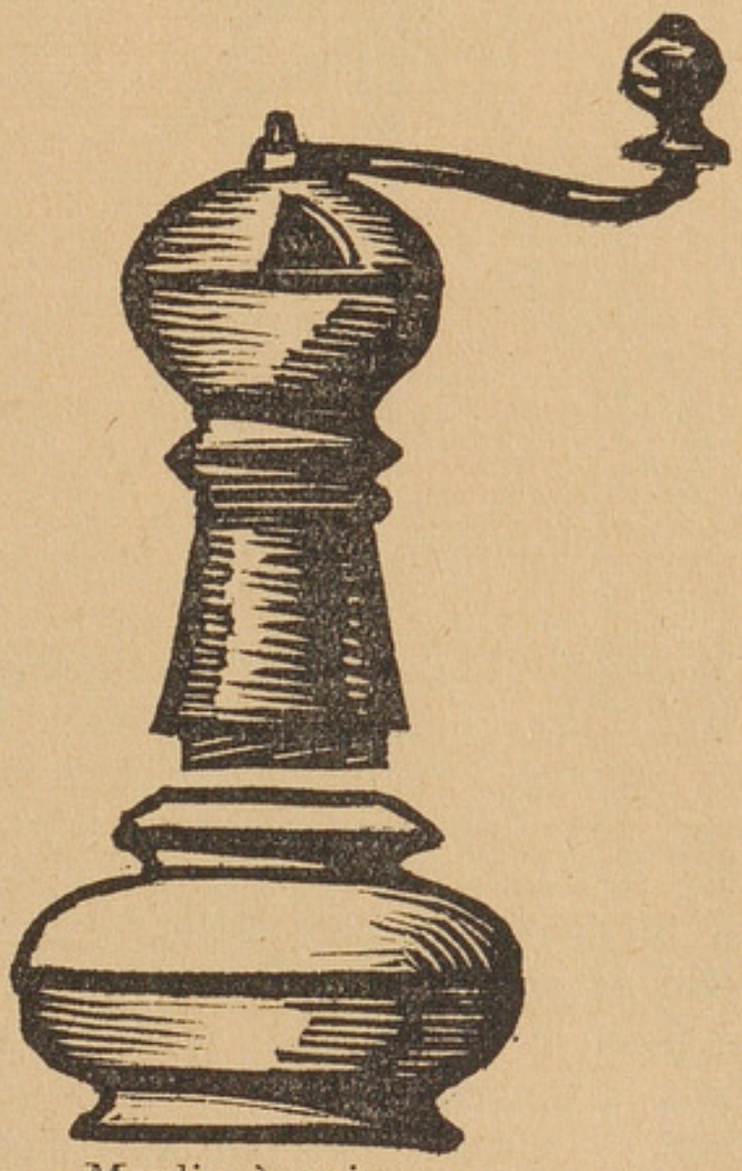

Moulin à poivre.

Mortier. — Le mortier en cuivre et son pilon servaient autrefois à broyer le poivre et le sel, le sucre en morceaux et à piler les amandes.

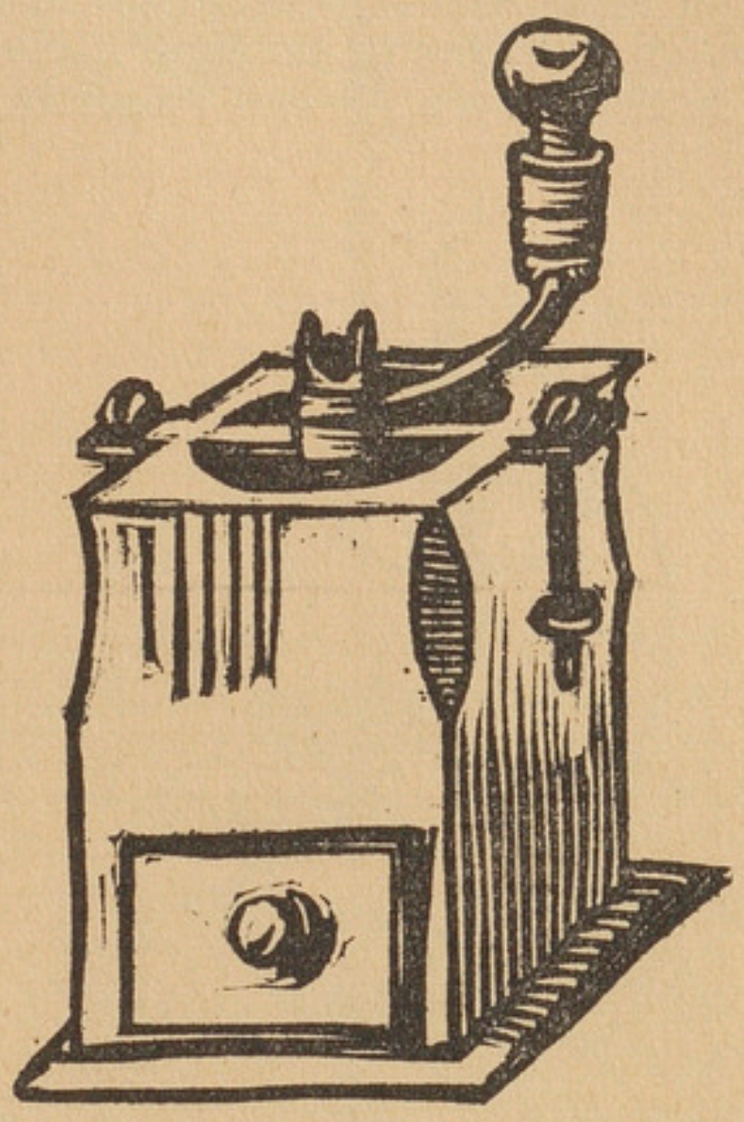

Moulin à poivre.

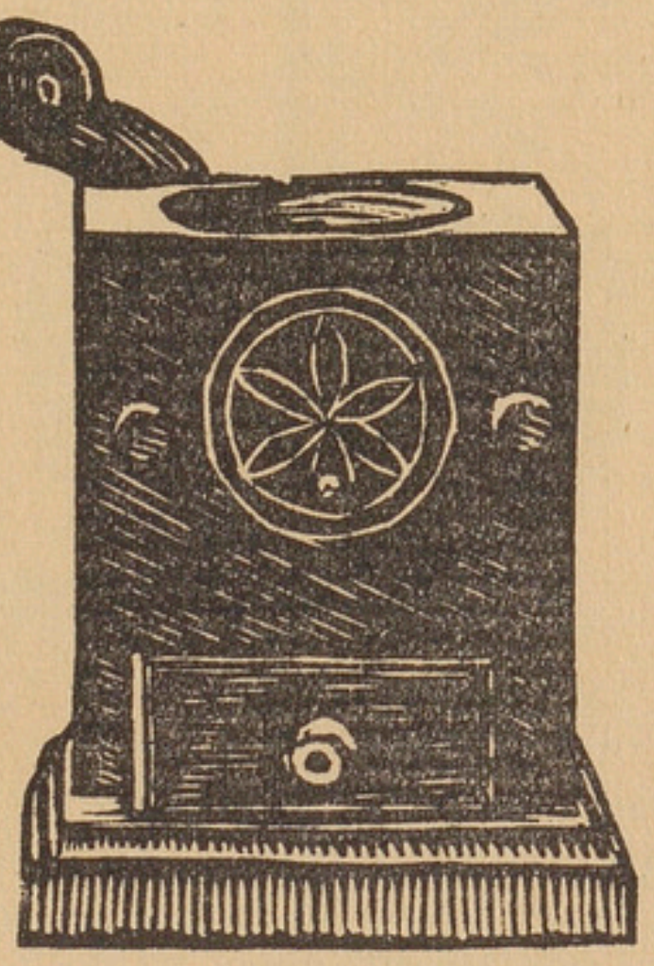

Moulin à poivre.

Moulin à poivre. — Le *brayù è pwéve* est un petit moulin à manivelle

qui tourne autour d'un axe soit horizontal soit vertical.

Moulinet. — Jouet d'enfant. 1° On perce dans l'axe longitudinal d'une grosse noisette deux trous opposés et suffisamment larges, puis un troisième sur le côté. Après avoir évidé la noisette, on y introduit un long fil solide par le trou latéral, le fait ressortir par

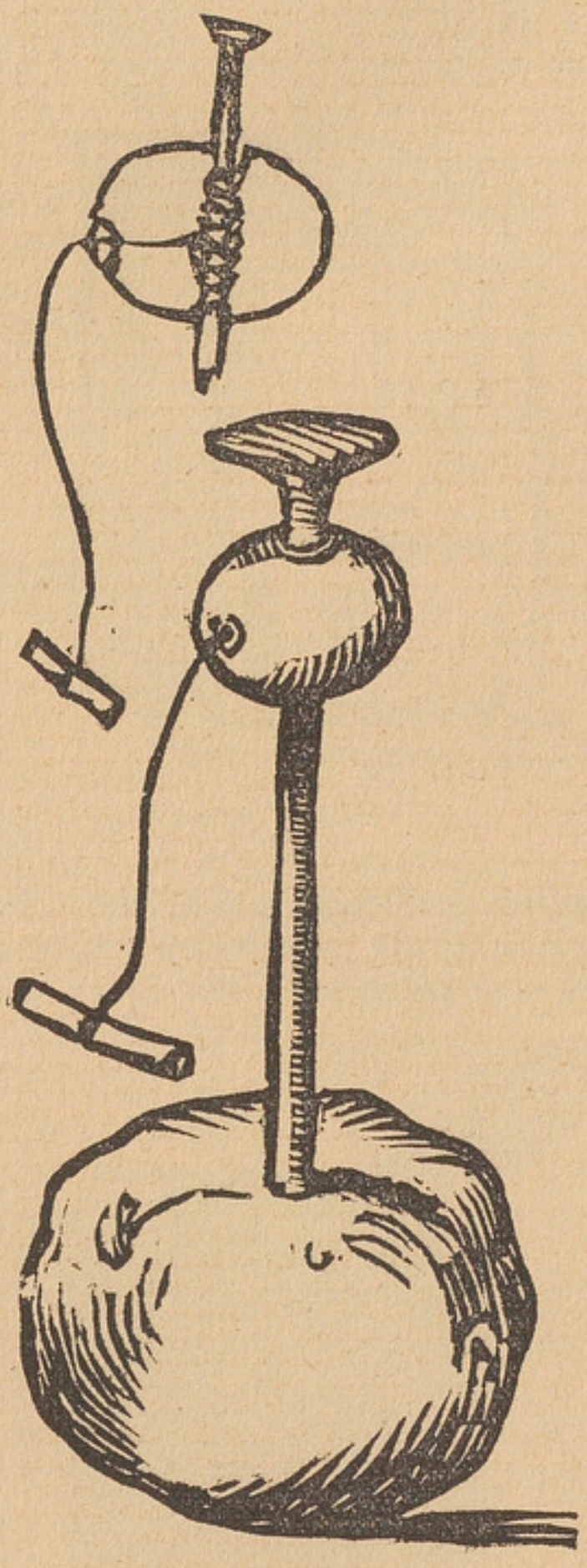

Molinat.

un des deux trous verticaux, et l'attache à environ un centimètre de la tête d'un long clou. On enfonce ce clou dans l'axe longitudinal de la noisette de façon que le nœud du fil se trouve au centre de la noisette. Enfin on fixe dans la pointe du clou une pomme de terre. Après avoir enroulé le fil autour du clou, dans la noisette, ce qui se fait par un simple mouvement de rotation, le joueur, qui tient d'une main la noisette et de l'autre le bout du fil enroulé, tire sur le fil, lequel en se déroulant fait tourner le clou et la pomme de terre. Si l'élan est suffisant, la pomme de terre continuera de tourner alors que le fil sera dévidé et si, à ce moment, le joueur ne tire plus, le fil s'enroulera à nouveau, dans le sens contraire. Quand l'enroulement du fil est presque complet, le joueur recommence à tirer le fil, et ainsi de suite.

2° On coupe jusqu'à environ un centimètre du centre les diagonales d'un carré de papier assez épais; on rapproche du point central, successivement, chaque pointe des quatre triangles ob-



Molinat.

tenus par le découpage et y enfonce la pointe d'une épingle laquelle, après avoir ensuite transpercé le centre du papier, est fichée au bout d'une baguette. Les quatre branches de la croix ainsi formée sont les ailes du petit moulin appelé *pyat molïn.*

Le moulin se met à tourner sous l'action d'une brise légère ou dès que le porteur marche un peu vite.

3° Au pays du vignoble, les enfants d'un certain âge fabriquaient de petits moulins à aubes en utilisant les minces planchettes de sapin qui donnaient leur rigidité aux *hâlettes* maternelles; ces moulins, montés sur un axe, étaient

mis en marche sur le bord des ruisseaux ou dans l'écoulement des fontaines.

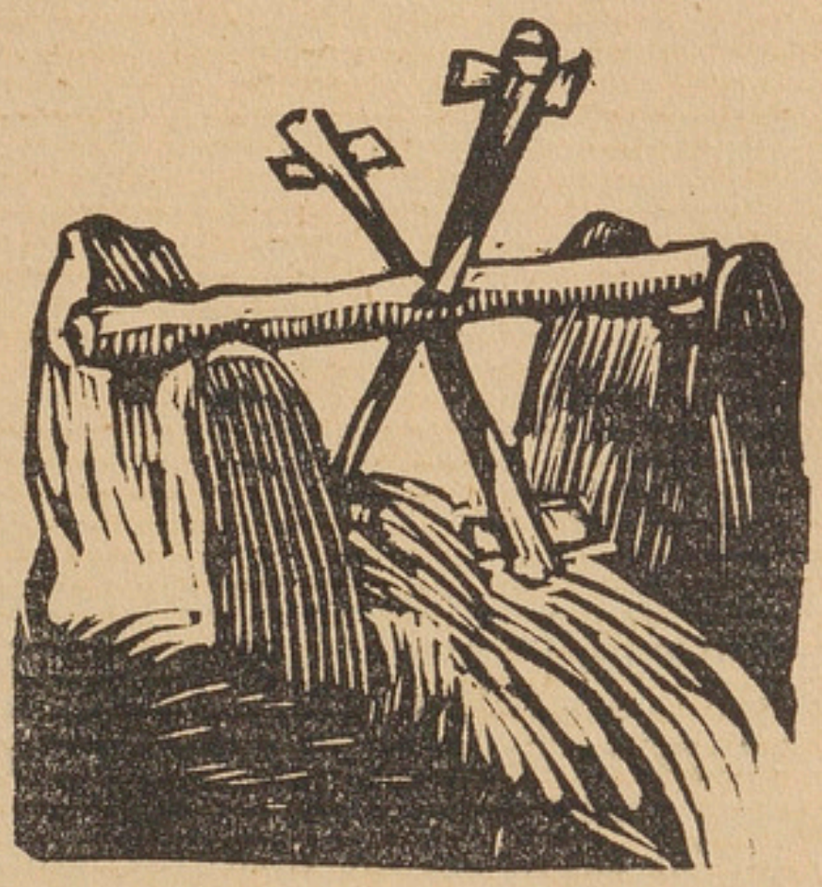

4° Percer à égales distances le pourtour d'une rondelle de bois ou de liège,

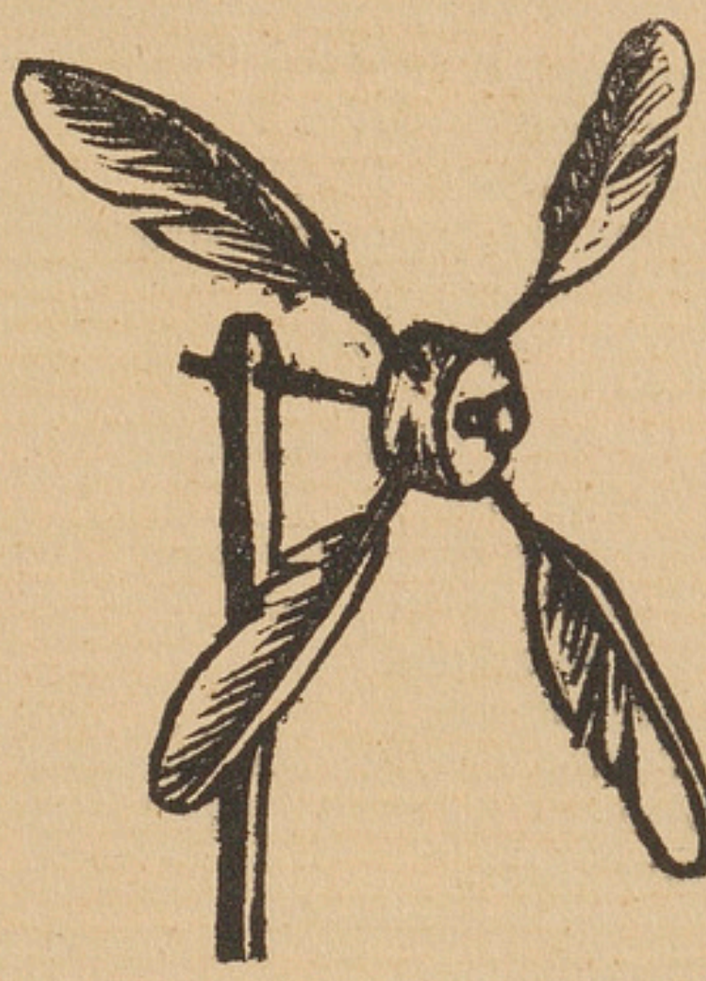

d'une série de trous assez profonds et fixer dans chaque trou une plume d'oie. Le centre de la rondelle est perforé. On y introduit une pointe de menuisier que l'on enfonce ensuite au bout d'un bâtonnet.

5° Moulinet à forme d'hélice rudimentaire.

Mourfondawe. — C'était une sorte de tarte sèche, genre biscuit, fait de farine, de lait et de beurre. La recette nous est inconnue.

Mous d'Allemands. — Aussi appelés *knèpes* (Metz). (Voir: knèpes.)

Mouton. — Il fallait les tondre le premier mardi du mois de mars. Rencontrer des moutons le matin, porte chance. La fille qui en compte sept sur son passage, trouvera bientôt un époux.



Moulinet simple.

On appelle moutons les nuages moutonnés; ils annoncent en été du vent et un changement prochain du temps, et en hiver de la neige.

Les bergers employaient l'oraison suivante « pour garder les moutons ». Il fallait écrire sur un parchemin vierge le Vendredi-Saint, pendant le chant de la Passion: *O Théos † A ortos † Noxio Bay † Gloy † Apenib †*, et mettre cet écrit dans le manche de la houlette, laquelle, plantée debout, empêchait les moutons de s'en écarter.

Pour guérir les moutons gonflés : *Got et magot et super magot et consummatum est.* Faites le signe de la croix du pied gauche, prononçant les paroles ci-dessus entrant dans l'herbage. Ils seront préservés, et pour les guérir s'ils sont gonflés, vous répéterez trois fois les paroles sur chaque animal, et il les faut tenir debout et qu'ils n'aient aucune agitation.

Contre la gravelle des moutons : Prenez deux ou trois brins de lin, l'entourez à un petit bâton de buis que vous tremperez et passerez dans le fondement de l'animal, trois fois de suite, disant : *passe fratres nobis.*

Contre la clavelée: voir *clavelée.*

Moyate. — Voir: noce, vendange.

Mûtiers. — Voir: tonneliers.

Naissance. — *Influence des jours de la semaine sur la vie et le caractère d'un enfant.*

Naissance un dimanche : l'enfant aura toujours de la chance, surtout s'il naît pendant la nouvelle lune; et il ne mourra pas de la peste.

Lundi: l'enfant mourra jeune.

Mardi: tournera mal.

Mercredi: sera hardi, batailleur.

Jeudi: aura le don de voir des esprits.

Vendredi: réussira dans ses entreprises, mais souffrira beaucoup.

Samedi: verra des esprits et prédira l'avenir.

L'enfant né pendant l'Avent ou le Samedi-Saint a le don de voir des esprits. Celui qui naît à Noël, sera heureux, aura le don d'être sourcier, de trouver des trésors cachés. L'enfant qui vient au monde entre 23 et 24 heures, surtout un vendredi, sera très malheureux. L'enfant né coiffé ou avec le cordon autour du cou, vivra longuement et sera heureux. L'enfant né à sept mois est plus viable que l'enfant né à huit mois.

Le nouveau-né dont les cheveux ressemblent à du crin, deviendra riche; s'il est né *à tout poil*, c'est-à-dire velu, il fera des merveilles.

Tout nouveau-né qui atteint sans encombre le neuvième jour, est né à terme et vivra. Une fille première-née annonce la venue de beaucoup de frères et sœurs. Le septième enfant du sexe masculin engendré par les mêmes père et mère peut guérir les écrouelles tant qu'il reste pur et chaste. Une fille appelle, en naissant, un frère.

Les enfants nés pendant les nuits du 19, 24 et 26 mars, le 31 juillet, le 1er août ou le premier dimanche du mois, seront « mal morigenés ». Ceux qui naissent pendant une des nuits du 20 au 24 mars, mourront bientôt. Les enfants nés du 1er avril au 10 avril seront jaloux, susceptibles, mais d'un caractère loyal et sincère; du 10 au 20 avril, seront honnêtes, bons, impulsifs; du 20 au 30 avril, seront obstinés, volontaires, rébarbatifs.

Influence des jours du mois sur le caractère ou la vie du nouveau-né:

1. Longue vie.
2. Jour indifférent.
3. Vie courte.
4. Caractère triste et morose.
5. Mourra jeune.
6. Vivra longtemps.
7. Très longue vie.
8. Caractère doux, agréable.
9. Longue vie.
10. Fera de longs voyages.
11. Esprit, talent, belle vie.
12. Vie heureuse.
13. Longue vie.
14. Toutes chances de réussites.
15. Aimera les plaisirs de l'amour et la bonne chair.
16. Vivra longuement.
17. Sera heureux.
18. Sera travailleur et riche.
19. Malicieux, menteur, voleur.
20. Menteur, malicieux, trompeur.
21. Aimera le travail et les richesses.
22. Bonté, honnêteté.
23. Sera laid, vicieux, contrefait.
24. Caractère doux, gai, amoureux des plaisirs.
25. Rencontrera dangers et périls.
26. Vivra dans l'aisance.
27. Sera doux, aimable, bon vivant.
28. Sera négligent et paresseux.
29. Aimera la paix et la tranquillité.
30. Rusé, malicieux, contrefait.
31. Aura vie mouvementée.

Influence des astres sur l'enfant au moment de sa naissance:

Soleil: Il sera beau parleur, prudent et sage.

Lune: Aimera l'ordre, sera pieux, gai et joyeux.

Mars: Sera un menteur, un *Chan de tot m'ti* (Jean de tout métier).

Mercure: Sera d'un caractère doux, susceptible, peu prévoyant.

Jupiter: Sera hardi, prudent et sérieux.

Vénus: Sera aimable et beaucoup aimé.

Saturne: Sera courageux, très intelligent et discret.

L'enfant né sous le sagittaire sera rusé et débrouillard.

Voir: Jour.

De trois enfants nés dans le courant de la même semaine, l'un mourra en bas âge.

Nappe à pain. — La *nèpe è pain* était faite de toile de chanvre et couvrait la table de la belle chambre. Après le repas on en recouvrait la miche de pain entamée.

Quand la ménagère préparait des pâtisseries, elle étendait sur la nappe saupoudrée de farine la pâte qu'elle amincissait à l'aide du rouleau.

Les pâtisseries étaient disposées sur cette nappe en attendant leur cuisson.

La nappe à pain a aussi joué un rôle aux enterrements là où on ne faisait pas usage d'une civière ou d'une voiture pour le transport du défunt. Dans ce cas, avant de mettre le cadavre en bière, on déposait le cercueil vide sur trois nappes à pain pliées en long et disposées parallèlement les unes derrière les autres, la première sur le premier tiers, la deuxième sous le milieu et la dernière sous le dernier tiers du cercueil. Après la mise en bière du défunt, six porteurs ou porteuses saisissaient chacun ou chacune une extrémité de nappe, soulevaient le cercueil et le transportaient à l'église, puis au cimetière.

Pour le transport d'une personne qui avait été mariée, on choisissait, suivant le sexe, des hommes ou des femmes mariés; autrement le transport était fait par des garçons ou des filles.

Nativité de Notre-Dame (8 septembre). — En ce jour, tous les serpents doivent se retirer dans leurs quartiers d'hiver jusqu'au retour du printemps. Ceux qui ne le font pas sont voués à une mort prochaine.

Le jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, les hirondelles s'apprêtent à quitter le pays.

Neige. — Signes de neige prochaine: On remarque autour du soleil ou de la lune un halo pâle et légèrement rouge; les nuages gris deviennent plus blancs, le froid diminue et l'air devient plus épais, perd de sa clarté et semble plus lourd.

Lorsqu'on aperçoit, après une forte chute de neige suivie de dégel, encore assez longtemps des plaques de neige disséminées par ci par là, on dit que cette neige *en appelle de l'autre.*

Celui qui bêche ou laboure son champ en mettant *la neige en terre,* récoltera plus de chardons et de sené que de denrée. La première neige de l'année a le pouvoir de guérir les engelures, voire même d'en préserver.

Neiges (Notre-Dame des). — Si, au jour de Notre-Dame-des-Neiges (5 août) le ciel est couvert de *blancs nuages épais,* l'hiver prochain sera neigeux.

Névralgie. — Quand « l'humeur trop forte s'attache à un nerf », sous l'action d'un refroidissement par exemple, survient une *évralgie.* Soins: se purger de 5 à 6 fois par jour tout en prenant une forte nourriture, boire des tisanes de fleurs d'armoise, de baies de génévrier; macérer dans une pinte de bon vin blanc une poignée de bétoine et de sarriette et avaler ce breuvage en trois fois. En outre: cataplasmes d'oignons roussis, ou de tiges de verveine cuites dans du lait.

Nez. — Quand le nez « chatouille », c'est signe de bonnes nouvelles.

Saignement du nez. Aspirer par les narines de l'eau vinaigrée très froide et avaler un verre d'eau glacée. Appliquer sur la nuque un objet froid (un caillou, une clef p. ex.), lever les bras en l'air et renifler de l'eau très salée. Priser de la poudre sèche de feuilles de sureau, de vigne ou d'ortie, de coques d'œufs ou de glands de chêne. Instiller quelques gouttes de vinaigre dans l'oreille, du côté où l'on ne saigne

pas. Enfoncer dans la narine un long lardon de vieux lard. Mettre sous la langue une feuille de menthe ou de pervenche.

Entourer le cou d'un fil rouge. Frotter le nez avec du bois de frêne, mettre dans la narine saignante de la sciure de ce bois et tenir le bois dans la main pour qu'il chauffe.

Ecrire au milieu du front du malade avec le sang de ce dernier: *Consummatum est*, et dire:

Que le sang soit dans ta veine †
Comme Jésus dans sa peine,
Et bien fixé qu'il soit †
Comme Jésus en croix.

Ou bien:

Sanguis, mane in tua vena †
Sicut Christus in sua poena,
Sanguis, mane fixus †
Sicut Christus quando fuit crucifixus.

Il faut réciter 5 *Pater* et *Ave Maria* en l'honneur des 5 Plaies.

Nicaise (Saint). (11 octobre) — Ce saint était invoqué contre les rats.

Secret magique:

O rat des rats!
Voici la Saint-Nicaise,
Va où tu pourras!

Nicolas (Saint). (6 décembre). — Autrefois, les enfants observaient le coucher du soleil, les trois jours précédant le 6 décembre. Si le ciel était rouge, ils disaient: « Voilà le saint Nicolas qui cuit des gâteaux! »

S'il pleut en ce jour, l'hiver sera froid et dur.

Un dicton patois dit: *Saint Nicolas èmwinne lo mauvas temps tot è fat.*

(Saint Nicolas amène le mauvais temps tout à fait.)

Le culte du saint évêque de Myre a toujours été très en vogue dans le pays de Metz. On trouve encore aujourd'hui passablement de statues du saint au-dessus des portes des habitations, ou bien placées dans des niches pratiquées dans les façades des maisons de la ville.

Bon nombre de nos églises de campagne avaient leur autel de saint Nicolas qui faisait pendant à l'autel latéral liturgiquement dédié à la Sainte Vierge. Dans d'autres sanctuaires on apercevait ou une statue du saint ou une grande bannière portant l'image du grand patron de la Lorraine.

Dans notre département, 19 communse ont pour patron saint Nicolas. Dans le pays de Metz ce sont les paroisses de Sanry-lès-Vigy et Maizeroy.

Le jour du 6 décembre, on solennisait dans la plupart des paroisses de Metz et de la campagne la fête de saint Nicolas. Ce jour-là les filles aimaient à danser des rondes.

L'une de ces rondes, une *mau-mèrièye*, débute par les vers:

Mon père m'y marie
A la Saint-Nicolas...

Voici plusieurs chansons qu'aimaient à entonner les enfants à l'approche de la fête de saint Nicolas.

Saint Nicolas va en voyage,
De sa clochette j'entends le son
Tonton (bis), *tontaine, ton-ton.*
Et sous les poids de ses bagages
On dit que fléchit son ânon
Tonton, tontaine, ton-ton.

⁂

Saint Nicolas, mon bon patron,
Apportez-nous des p'tits bonbons,
Des pastilles pour les p'tites filles,
Des dentelles [ou: mirabelles] *pour les demoiselles,*
Des macarons [ou: coups d'bâton] *pour les garçons.*

⁂

Saint Nicolas, mon bon patron,
Apportez-moi des macarons,
Des marrons pour les garçons,
Des biscuits pour les p'tites filles,
Des mirabell's pour les d'moiselles,
Des beaux rubans pour les mamans,
Du tabac pour les papas,
Des lunett's pour les grands-pères,
Des halett's pour les grand'mères,
Un pot de fleurs pour la chèr' Sœur,
Un baiser pour mon petit cœur.

Chaque année, le 9 mai, jour de la Translation des reliques du Saint, avait lieu, à la Cathédrale de Metz, un office solennel célébré pour les campagnards qui venaient y chercher la bénédiction de leurs travaux et la réussite de leurs récoltes en denrées et en fruits.

Dans tout le pays, saint Nicolas est

considéré comme le patron des enfants et des écoliers. A Metz, on pouvait voir, dans la soirée du 5 décembre, des saints Nicolas à longue barbe de chanvre, mitrés et crossés, frapper aux portes d'habitation. Aux enfants, le saint demandait d'une voix grave : *Avez-vous été bien sages?* Et, quand la maman répondant par *oui*, saint Nicolas faisait baiser, en signe de satisfaction, son anneau épiscopal, donnait à la marmaille sa sainte bénédiction et distribuait des douceurs et des jouets. Parfois le saint était accompagné du terrible Père Fouettard chargé d'une hotte et branlant sa trique.

On a assisté dans les rues de Metz, dans les années 1930, à des tentatives de restauration de la tradition populaire de la Saint-Nicolas, mais qui n'étaient pas absolument indemnes de mobiles commerciaux. Par contre, plusieurs associations de la ville ont continué d'organiser des fêtes de la Saint-Nicolas comportant distribution de jouets et friandises aux enfants.

Quand saint Nicolas n'apparaissait pas en personne, les enfants plaçaient leurs sabots et souliers bien nettoyés sous le manteau de la cheminée, y ajoutaient une minuscule botte de foin et une petite corbeille d'avoine pour la bourrique du saint. Le lendemain au réveil, ils trouvaient leurs chaussures garnies de noix et noisettes, de pommes et de gâteaux. Autrefois les jouets étaient chose rare. Quand saint Nicolas n'était pas satisfait de la conduite des enfants, il leur donnait des oignons, des navets et une verge. La mule du saint suivait l'exemple de son maître et montrait son mécontentement en déposant quelques crottins comme souvenir de son passage.

Dans nos campagnes, au temps où la faible lueur de la *l'mire è quauve* (crasset) éclairait à peine dans un rayon de deux mètres, la famille entière se réunissait, le soir du 5 décembre, devant l'âtre, et les enfants écoutaient avec attention les narrations variées relatives à la vie du grand saint, ou contant ses largesses à l'égard des enfants dociles et sages, et les châtiments qu'il avait imposés à certains enfants méchants, paresseux et désobéissants. Soudain, une avalanche de pommes, de poires, de noix et de noisettes, etc..., venait s'abattre par le conduit de la cheminée. Les fruits tombaient dans l'âtre et s'éparpillaient en partie dans toute la cuisine. Les enfants se précipitaient alors sur les fruits les plus proches, mais se gardaient bien d'aller ramasser les fruits qui s'étaient perdus dans l'ombre, par crainte des mauvais esprits.

Avant de se coucher, les enfants mettaient leurs souliers ou sabots dessous la cheminée et, afin de stimuler la générosité du bon patron au profit de la marmaille, on n'oubliait pas d'allonger la rangée de chaussures en y ajoutant celles des chers parents. Puis on déposait, derrière la porte d'entrée, un picotin d'avoine et une petite botte de foin pour la bourrique du saint.

Le lendemain matin, à peine éveillés, les enfants couraient à la cuisine pour voir ce que saint Nicolas avait *apporté*. Hélas! le premier objet que l'on apercevait était généralement une baguette. Cependant, saint Nicolas avait garni de quelques sucreries, de pommes, noix et noisettes les chaussures de tout le monde, à l'exception des souliers des parents, où l'on trouvait des épluchures de pommes de terre.

Un assez grand nombre de fontaines de notre région portent le nom du saint qui, chez les riverains de la Moselle, a dû être aussi considéré comme patron des bateliers. Entre Metz et Thionville (le nom de la localité nous échappe), le jour de Pâques, après la messe jusqu'à l'heure des vêpres, chaque famille envoyait un de ses membres au bord de la Moselle, à l'endroit où s'élève la maisonnette d'un passeur. Là, on voyait une statue de saint Nicolas richement parée. Les pèlerins y déposaient une offrande pour une messe et priaient le saint de protéger les habitants contre les inondations et la noyade.

Dans la région de la Nied (Loutremange et ailleurs), saint Nicolas est invoqué contre les inondations et l'incendie.

Suivant une légende du canton de Vigy (Bettlainville), une jeune mère quitta, un jour, sa demeure après avoir couché son poupon dans le berceau. Pour empêcher le nourrisson d'avoir froid, elle avait mis une brique chaude aux pieds de l'enfant. En rentrant au

logis, la mère constata avec horreur que son bébé était gravement brûlé. Prise de désespoir, la malheureuse voulut se noyer. Chemin faisant, elle rencontre saint Nicolas qui lui dit: « Où allez-vous ainsi? » — « Je vais laver les langes de mon enfant », répond la femme affolée. Et saint Nicolas de répliquer: « Non, ma bonne... Retournez chez vous, allez auprès de votre enfant. Vous le trouverez guéri ».

La jeune femme obéit et, en entrant dans sa demeure, que vit-elle? Son bébé qui souriait et jouait avec une belle pomme. Saint Nicolas l'avait guéri.

La mère reconnaissante fit bâtir une chapelle en l'honneur de saint Nicolas.

Cette même légende se retrouve dans une ronde encore inédite qui nous vient de Sanry-sur-Nied (M. Louis Emile).

— 1 —

C'était une nourrice
La nourrice d'un roi.
En emmaillotant l'enfant,
La nourrice s'endormit.

Refrain :
Oh, aidez-moi,
Bienheureux saint Nicolas !
Secourez-moi !

— 2 —

En emmaillotant l'enfant,
La nourrice s'endormit;
Et quand elle s'éveilla
Elle trouv' l'enfant brûlé.
(Refrain.)

— 3 —

Et quand elle s'éveilla
Elle trouv' l'enfant brûlé.
Elle jette un si haut cri
Que la reine l'entendit..
(Refrain.)

— 4 —

Elle jette un si haut cri
Que la reine l'entendit..
— Oh, qu'as-tu donc nourrice ?
Pourquoi cries-tu comme ça ?
(Refrain.)

— 5 —

— Oh, qu'as-tu donc nourrice ?
Pourquoi cries-tu comme ça ?
— C'est un de mes mouchoirs
Que le feu a brûlé.
(Refrain.)

— 6 —

— C'est un de mes mouchoirs
Que le feu a brûlé.
— Oh, tais-toi donc nourrice;
Un plus beau tu auras.
(Refrain.)

— 7 —

— Oh, tais-toi donc nourrice;
Un plus beau tu auras.
— Mais, dis-moi donc, nourrice,
Que fait mon fils Gérard ?
(Refrain.)

— 8 —

— Mais, dis-moi donc, nourrice,
Que fait mon fils Gérard ?
— Il est dans son berce,
Il est fort endormi.
(Refrain.)

— 9 —

— Il est dans son berce,
Il est fort endormi.
Et si on l'éveille,
Grand tort on lui fera.
(Refrain.)

— 10 —

Et si on l'éveille,
Grand tort on lui fera.
J'm'en vais à la rivière,
Laver les draps d'Gérard.
(Refrain.)

— 11 —

J'm'en vais à la rivière,
Laver les draps d'Gérard.
Dans son chemin rencontre
Dieu et saint Nicolas.
(Refrain.)

— 12 —

Dans son chemin rencontre
Dieu et saint Nicolas.
— Où vas-tu donc, nourrice,
Où vas-tu donc comme ça ?
(Refrain.)

— 13 —

— Où vas-tu donc, nourrice,
Où vas-tu donc comme ça ?
— J'm'en vais à la rivière,
Laver les draps d'Gérard.
(Refrain.)

— 14 —

— J'm'en vais à la rivière,
Laver les draps d'Gérard.
— T'en as menti, nourrice,
Car noyer tu t'en vas.
(Refrain.)

— 15 —

— T'en as menti, nourrice,
Car noyer tu t'en vas.
Retourne à la maison,
L'enfant tu trouveras.
(Refrain.)

— 16 —

Retourne à la maison,
L'enfant tu trouveras.
Tu l'as laissé en cendres,
En chair tu l' trouveras.
(Refrain.)

— 17 —
Tu l'as laissé en cendres,
En chair tu l' trouveras.
En entrant dans la chambre,
L'enfant lui tend les bras.
(Refrain.)

— 18 —
En entrant dans la chambre,
L'enfant lui tend les bras.
Elle le prend, ell' l'embrasse,
A sa mère l'emporta.
(Refrain.)

— 19 —
Elle le prend, ell' l'embrasse,
A sa mère l'emporta.
— Tenez, Madame la Reine,
Voilà vot' fils Gérard !
(Refrain.)

— 20 —
— Tenez, Madame la Reine,
Voilà vot' fils Gérard !
J'ai un voyage à faire
Au grand saint Nicolas.
(Refrain.)

— 21 —
J'ai un voyage à faire
Au grand saint Nicolas.
Car si je n'le fais pas
Un grand malheur m'arrivera.
(Refrain.)

A Chicourt (Moselle), saint Nicolas a sa confrérie et, « tous les ans, la veille de la Saint-Nicolas, les jeunes gens devant passer la conscription », nous dit M. J. Frécaut dans une précieuse notice de sa revue *Note Tére Lorcne* (n°s du 24 décembre 1926 et du 9 janvier 1927), « offraient un bouquet à leur patron et, pendant la pose de ce bouquet, ils tiraient des coups de fusil. Cette coutume s'est perdue quelques années après 1870. Cependant, je me souviens avoir vu, vers 1900 encore, un bouquet de ce genre; il se composait de fleurs artificielles et de rubans, un vrai bouquet de conscrits, et était fixé au mur du chœur, derrière le maître-autel, à côté du tableau et du cierge de Saint-Nicolas ».

... « C'est à l'issue des vêpres du jour de la « grand' Saint-Nicolas » qu'a lieu, encore aujourd'hui, la « location de la confrérie », coutume assez singulière qui ne manquait certainement pas d'étonner, autrefois, les nombreux étrangers venus à la fête patronale.

Le Receveur de la Fabrique, tenant en main le cierge de saint Nicolas, va et vient dans la « grande allée », en répétant la formule consacrée : « La confrérie de bienheureux saint Nicolas est à x livres de cire blanche façonnée. Dieu bénit celui qui l'a mis [a fait cette mise]. Dieu bénira celui qui l'augmentera. »

Alors commencent les enchères, tout comme à une adjudication ordinaire. On mise par livres, demi-livres, le plus souvent par quarts, afin de prolonger la durée de la cérémonie. Le receveur ne se hâte pas trop d'adjuger et reprend fréquemment sa formule. Les hommes, de leur côté, attendent volontiers jusqu'au dernier moment, alors qu'il devra inévitablement crier « trois fois », pour « augmenter » encore d'un quart et l'obliger ainsi à recommencer de plus belle.

Les femmes ne peuvent « louer » la « confrérie » en leur propre nom, mais souvent elles misent pour leur mari ou pour un fils. Pendant la dernière guerre, toutes les mères qui avaient un fils mobilisé prirent en commun « la confrérie », afin d'attirer sur leur enfant la protection du Patron de la paroisse.

Enfin le sacramentel « trois fois » vient d'être prononcé. Celui qui « a la confrérie », c.-à-d. à qui vient d'être adjugé l'honneur de fournir pour l'année à venir le luminaire de Saint-Nicolas, reçoit maintenant des mains du Receveur le cierge du saint et va prendre place devant le maître-autel, à côté du prêtre, pendant qu'on chante le *Te Deum*.

En compensation du don de cierges que lui fera le pieux détenteur de « sa confrérie », [car la confrérie n'a que ce membre], saint Nicolas accordera une protection toute particulière le long de l'année. On « prend la confrérie » pour assurer cette puissante protection à « un qui va soldat », à un jeune homme qui veut se marier, à un malade, mais aussi pour remercier saint Nicolas d'une faveur obtenue par son intercession.

Le cierge de saint Nicolas est allumé tous les dimanches de l'année aux intentions de l'offrant. »

A Château-Salins, le jour de la Saint-Nicolas, les filles nubiles avaient autrefois coutume de se placer, à 8 h. du matin, sur les marches du portail de l'église et, pendant que les cloches

sonnaient volée, les filles priaient quelques instants et demandaient au saint patron de leur procurer un fiancé à leur goût.

A Novéant-sur-Moselle, les bélemnites, fossiles communs dans le vignoble, portent le nom de : *doigts de saint Nicolas.*

Il y a une cinquantaine d'années encore, peu de jours avant et après la Saint-Nicolas, les enfants s'amusaient à chanter le gai refrain :

Nicolas, barbouillad,
Marchand d'allumettes,
Qui a vendu sa femme au bois
Pour une poire blette...

Cette chanson a-t-elle eu quelque rapport avec le saint patron? Tout ce que nous pouvons dire, c'est que, le soir du 5 décembre, les enfants exécutaient autrefois, dans les régions lorraines à dialectes germaniques, une chanson ainsi conçue :

Sankt Nicolaus, Barbara,
Streichhölzchenmann;
Der hat seine Frau
Für eine Teigbirne vertan.

(Saint Nicolas, [Sainte] Barbe, homme aux allumettes; il a vendu sa femme pour une poire blette).

Nioles. — Ce nom patois pluriel est le nom donné à une punition infligée au joueur qui a perdu au jeu de billes.

Le perdant était obligé de s'asseoir sur ses talons, d'appuyer contre le sol l'index et le majeur de la main droite fléchis dans la deuxième articulation phalangienne; entre ces phalanges, il devait tenir une bille. Chacun des camarades de jeu lançait alors à tour de rôle un *biscayïn* (grosse bille) contre cette cible et, le plus souvent, la grosse bille venait frapper les saillies des jointures. Le perdant était délivré seulement lorsque sa bille avait été touchée et délogée.

Noce. — Dans nos campagnes messines, les noces ont lieu avant ou après les grands travaux de culture, de préférence un mardi, rarement un jeudi. Pendant la messe paroissiale du dimanche précédant le jour de la bénédiction nuptiale, les fiancés allaient, anciennement, à l'offrande, suivis de leurs invités habitant le village, puis ils recevaient la sainte communion. Ce dimanche était appelé *lo dieumanche des câyes.* La fiancée se rendait ensuite (avec ses amies) devant l'autel de la Vierge et offrait des épingles (*nonates*).

La veille du mariage, le fiancé apportait à sa future compagne les souliers de noce, après le coucher du soleil. En ce moment les garçons du village tiraient des « boîtes » ou des salves de mousqueterie. Les détonations reprenaient le lendemain, au lever du jour. Si le ciel était clair et présageait une belle journée, la fiancée y voyait l'annonce d'une heureuse union. Un temps maussade ou pluvieux faisait pressentir une vie plutôt triste, remplie de chagrins et de pleurs. Les mauvaises langues prétendaient que la pluie, le jour du mariage pleure les péchés des fiancés qui n'ont pas été bien sages. Si, le jour de la noce, un enterrement a lieu dans le même village, c'est un signe que les mariés auront beaucoup de malheur.

Vers 8 heures du matin, la première fille d'honneur se rendait successivement chez les invités de la fiancée pour les inviter au petit déjeuner. Le premier garçon d'honneur faisait la tournée chez les invités du fiancé, leur disant: *Eprateuz-ve è vnïn è d'junon.* (apprêtez-vous à venir au déjeuner). A 9 heures, tous les invités se réunissaient à table dans la demeure du fiancé, s'il habitait le village. Le menu était composé de bouillon de bœuf, de bouilli, de cochon de lait en gelée et de gâteaux sans oublier le bon vin du pays. Entre-temps les filles d'honneur s'empressaient autour de la mariée et procédaient à sa toilette. Chacune d'elles voulait avoir le bonheur d'aider à attacher la couronne nuptiale sur la tête de la mariée, car la fille qui avait prêté son aide ou fourni une épingle, était assurée de trouver bientôt un époux. Anciennement, la couronne de la mariée était en cire et mesurait cinq à dix centimètres de diamètre, ou bien elle était en feuilles de myrte et de perles et posée sur le derrière de la tête. La fiancée qui avait fauté ou bien une veuve n'avait pas le droit de porter la couronne en allant à l'église; son fiancé la lui posait sur la tête après le chant du *Veni Creator.*

Au dix-huitième siècle, nous voyons la mariée « coëffée en cheveux épars et flottans parmi lesquels on plaçoit avec art des colliers de perles, des fleurs et des rubans. Il y avait à Metz plusieurs femmes qui faisoient métier de coëffeuses de mariées de Village et qui fournissoient les ajustemens. Cette coëffure brillante tomboit sur un habit noir et la mariée portoit tout à la fois les livrées de l'amour et celles du deuil; par un usage bizarre, mais constant, une jupe d'un rouge éclatant passoit de deux doigts la jupe noire et retraçoit sur les talons les livrées de la tête. La mariée ainsi parée tenoit dans sa main un romarin ou un laurier et, quand elle étoit bien riche, un mirthe; mais il falloit que l'arbrisseau fût en entier et avec sa racine, autour de laquelle on mettoit un mouchoir de mousseline ou de lin. La mariée gardoit l'arbuste pendant toute la cérémonie. En sortant de l'église, elle en rompoit les branches et les distribuoit à toutes les jeunes filles et aux garçons de la noce. » Elle offrait aussi de longs rubans. Ajoutons qu'une large ceinture faisait « trois tours » autour de la taille de l'épousée. Quant au marié, il portait un « bé rechat » composé d'un habit noir, rarement de couleur, à longs pans, qui tombaient jusque sur les jambes, d'un gilet fantaisie à double rang de boutons, de culottes assorties, de bas blancs ou de couleur et de souliers à boucles de cuivre ou d'argent; un foulard blanc contournait le col haut à cornes et cousu à la chemise. Enfin le couvre-chef consistait en un chapeau tricorne.

Il y a cent ans, la mariée était vêtue d'une robe de mérinos ou de soie noire. Un fichu (*mochu*) blanc richement brodé couvrait les épaules, une cornette blanche, brodée et garnie d'une couronne d'immortelles qui entourait la base de la cornette, et dessous, un bonnet de la même couleur, englobaient la tête, et un tablier blanc brodé ou de soie rouge, plus rarement de soie bleue ou gorge de pigeon complétait la toilette nuptiale. Les cheveux étaient coiffés *è lè craye* laissant apparaître une raie au milieu de la tête; les tresses étaient réunies en forme de chou derrière la tête. Le pied de romarin était paré de deux longs rubans rouges; mais bientôt ce *boquet* fut remplacé par un bouquet de fleurs.

La veille du mariage, les invités arrivaient des villages voisins, assis *sus des chés tot remplis de boquets* (sur des voitures tout remplies de bouquets, c'est-à-dire des mais fleuris). Dans le poème: *Lo bétomme don ptiat fei de Chan Heurlin*, Didier Mory trace le tableau suivant:

... Dessus l'pus bei des chés on woyeut
[Lécornaye
Enteur les dous Pouarés chergés d'eune
[fonnaye
De boquets, de ribans jusque d'sus sous
[chèpés...

(Dessus la plus belle des voitures on voyait Lacornée,
Entre les deux Poiré chargés d'une fournée
De bouquets, de rubans jusqu'à dessus leurs chapeaux...)

Et dans le poème *Chan Heurlin*, à la fin du 6e chant, nous lisons:

..Quant tot è coup l'entend lo brut
[d'eune corjaye;
Ç'ateut nas gens d'Vani qu'èrivïnt po
[sopet,...
Ç'ateut les dous Pouaré, lo pliageant
[Lécornaye
Entoréè de lariets, dont l'ché formeut
[lè haye,
Des ribans aux chèpés, è lè téte des
[chevaux,
Aux hébits, tot pertot, l'en èvïnt tot è
[vaux...

(Lorsque tout à coup il entend le bruit d'un fouet;
C'était nos gens de Vany qui arrivaient pour souper,...
C'était les deux Poiré, le plaisant Lacornée
Entourés de lauriers, dont la voiture formait la haie,
Des rubans aux chapeaux, à la tête des chevaux,
Aux habits, tout partout, ils en avaient tout par ci par là...)

Chaque famille représentée à la noce avait soin d'apporter son cadeau (si elle ne l'avait envoyé avant) de noce. Les uns offraient une pièce de toile, une cornette, un fichu, d'autres de la volaille, du gibier, d'autres enfin un « cadeau de vaisselle » consistant en une demi-douzaine ou une douzaine d'assiettes ou quelques plats, une soupière, une corbeille de faïence. Ces

faïences venaient généralement de l'Argonne (Les Islettes); on trouve beaucoup moins de faïences de Strasbourg, de Lunéville, de Château-Lagrange, Niderviller, etc...

Environ trois quarts d'heure avant la cérémonie à la mairie, ou avant celle à l'église si le mariage civil a eu lieu la veille, le fiancé arrivait, accompagné de son père ou de l'orateur du village, chez sa fiancée, pour renouveler la demande en mariage. Cette formalité accomplie, le père de la fiancée donnait son consentement officiel. Les futurs conjoints tombaient à genoux et le père de la mariée, prenant en main un rameau de buis trempé d'eau bénite, faisait le signe de croix sur le couple en prononçant les paroles traditionnelles: *Que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob vous bénisse, qu'il vous unisse et vous protège jusqu'à votre mort!* Devant l'habitation, les musiciens jouaient un air mélancolique, puis les garçons entonnaient un chant de noce.

De son côté, le fiancé invitait toutes les personnes présentes à assister à la bénédiction nuptiale et au festin. Enfin, le cortège se formait. En tête marchaient les violoneux et les joueurs de hautbois; leurs instruments étaient ornés de rubans flottants blancs et rouges et laissaient entendre de joyeux refrains dont certains pouvaient se chanter sur des paroles plus ou moins satiriques et que fredonnaient volontiers les jeunes couples d'invités. Voici le texte d'un de ces airs de noce: *J'en enmwin'nerans-t-i d'lè wètenne, d'lé wètenne, d'lè wètenne! J'en enmwin'rans-t-i d'lè wètenne, d'lè wètenne, d'lè wètenne de s'ti!* (Nous en enmènerons-t-il de la saleté... de sous ce toit = d'ici!)

Anciennement, seule l'épouse portait une alliance. Au moment où le prêtre bénissait cet anneau nuptial, les jeunes mariés devaient se rapprocher coude contre coude afin de se préserver des mauvais sorts, en particulier des *noueurs d'aiguillettes.* Et lorsque le prêtre présentait l'alliance à l'épousée, celle-ci opposait à l'anneau l'annulaire légèrement fléchi pour empêcher l'anneau de pénétrer au delà des deux premières phalanges du doigt.

Ceci se fait encore de nos jours. Ce faisant, l'épouse croit s'assurer la domination dans son ménage et le préserver du malheur. En se serrant, à l'autel, l'un contre l'autre, les époux cherchaient à retarder à jamais toute séparation éventuelle causée par des dissensions ou par une mort relativement prochaine. Après la bénédiction du prêtre avant le dernier évangile de la messe, la mariée avait hâte de se lever la première, plus vite que son mari, afin d'en devenir la maîtresse absolue. Et quand les mariés s'apprêtaient à quitter leur place à la fin de l'office, ils devaient se regarder dans les yeux pour éloigner d'eux toute influence maléfique. Ensuite, la mariée détachait de son romarin ou bouquet le ruban le plus beau, que la première fille d'honneur allait déposer sur l'autel de la Sainte Vierge. Le sacristain plaçait ce ruban dans une main de la statue de la mère de Dieu et le ruban y restait huit jours durant.

Le produit de la quête faite par les garçons et les filles d'honneur était destiné « aux pauvres du canton ».

Les signatures apposées sur les registres matrimoniaux, les jeunes époux quittaient la sacristie et se rendaient séparément, d'abord sur la tombe des membres de la famille d'adoption, ensuite sur la tombe des morts de la propre famille. Alors le cortège se reformait. Cette fois, le suisse de l'église marchait en tête, suivi des musiciens, des jeunes époux, des filles et garçons d'honneur, des parents et des invités. Arrivée devant la demeure des parents de son mari, l'épouse s'arrêtait, hésitante et feignant de ne pas vouloir entrer. La mère du marié, à son défaut une proche parente, prenait la mariée par la main, y glissait une pièce d'argent ou d'or. Les filles d'honneur présentaient à l'épousée une corbeille contenant des grains de blé, des haricots secs, du pain, du sel et un œuf. La mariée prenait d'abord l'œuf et le lançait derrière elle par-dessus les épaules, puis elle distribuait le contenu de la corbeille aux poules. Enfin, elle faisait son entrée dans la maison, suivie, de son époux et de tous les invités. Pendant que les nouveaux mariés recevaient les vœux et les embrassements de tout le monde, les garçons du village déchargeaient dehors leurs boîtes à feu ou leurs salves de mousqueterie.

Ensuite, les filles d'honneur offraient au marié un verre de vin et un morceau de pain. L'époux trempait le pain dans le vin, prenait une bouchée et partageait avec son épouse le restant de cette *moyate* ou « trempette ».

Depuis environ 80 ans, la coutume a subi certains changements. Dans bon nombre de villages, les frais du festin ne sont plus communs aux deux familles; les parents du marié payent le vin et les autres boissons, tandis que le reste est à la charge de la famille de la mariée. On voit les invités de la fiancée prendre le déjeuner et les repas supplémentaires chez les parents de la mariée. Ainsi, chaque famille nourrit ses invités, et seuls les repas officiels réunissent tous les invités. Aujourd'hui, c'est le fiancé et son père qui vont, dès le matin du jour du mariage, faire le tour du village pour renouveler les invitations. Bien que les invités aient fait les préparatifs nécessaires pour prendre part à la cérémonie nuptiale, ils attendent comme autrefois, revêtus de leurs habits de semaine, l'arrivée des solliciteurs et se laissent prier avant d'accepter l'invitation. Après seulement ils s'èpratent (s'apprêtent), c'est-à-dire s'habillent. Le festin a le plus souvent lieu chez les parents de la mariée, et au petit déjeuner on sert du ragoût de veau, du cochon de lait en gelée, du fromage, des gâteaux et du vin. Anciennement, le marié servait à boire aux gens de la noce. Les jeunes mariés portent, de nos jours, de petits bouquets de fleurs d'oranger sur la poitrine et, dans leurs habits, se modèlent sur la mode du temps. Après l'office religieux, avant d'aller à la sacristie, la mariée dépose son gros bouquet de fleurs sur l'autel de la Sainte Vierge. Au retour de l'église, elle est reçue par ses propres parents sur le seuil de la maison paternelle, sa mère prononce une petite allocution sur les devoirs des époux et donne à sa fille une pièce d'argent avant de la faire entrer dans la demeure.

Naguère encore, une noce à peu près convenable devait compter 80 à 100 invités présents. Les invités ne vont pas à une noce sans envoyer à l'avance leur cadeau. En général, ces « présents » servent à corser le menu du festin et consistent en œufs, canards, oies, cochons de lait, marcassin, etc... Vers 1828, chez un particulier aisé de Failly, on compta pour le premier repas 150 convives. La noce dura trois jours et on y consomma 150 livres de bœuf, trois veaux, trois moutons, douze cochons de lait, vingt oies, trois fournées de pain, neuf fournées de tartes et 24 hottes, soit près de mille litres de vin. Notre chroniqueur messin Philippe de Vigneulles (15e siècle), nous dit que le nombre des invités s'élevait, à l'occasion de son mariage, à tout près de cinq cents.

Au moment du premier dessert, ordinairement composé d'œufs à la neige, les premiers garçon et fille d'honneur s'approchaient de la mariée assise à droite de son beau-père; ils tenaient dans la main leur verre et priaient l'épousée de venir s'asseoir à la table des jeunes gens et jeunes filles, et puis d'ouvrir ensuite le bal. Ou bien la première fille d'honneur s'adressait à l'assemblée en ces termes: « Messieurs, Mesdames, i pyat moment de silence!... Ce matin j'ai été dans votre jardin et j'ai vu que la plus belle fleur était cueillie. Je me suis informée où elle était, et l'on m'a dit qu'elle était entre M. X et M. Y. Messieurs, si c'était un effet de votre bonté de laisser venir la mariée à la table des jeunes gens, mon cœur serait rempli de joie ». Ou bien : « Madame et Monsieur les mariés, parents et amis de la part et d'autre, mon cœur vous salue. C'est avec la permission de tout le monde que je viens me présenter devant Monsieur et Madame la mariée. Il y a environ quinze jours je suis entrée dans votre jardin pour y cueillir une fleur. Je me suis aperçue qu'elle n'y était plus. Je me suis informée où elle était; l'on m'a répondu qu'elle était à votre table et en votre aimable compagnie. Et vous, Madame la mariée, que j'ai l'honneur de boire à votre santé, nous vous demandons pour l'honneur de ce banquet. Nous vous remercions au nom de ces filles et de ces garçons. Pour vous, Messieurs et dames, le bal est pour vous et votre divertissement. » Une personne de l'assemblée, généralement le beau-père du marié, répondait : « Nous vous l'accordons, mais moyennant une petite chanson». Alors,

la première fille d'honneur entonnait un épithalame rustique, et après ce chant longuement applaudi, la jeune mariée était priée de chanter le chant d'adieu à la jeunesse, à moins qu'elle ne se fît remplacer par une fillette que l'on plaçait parfois debout au milieu de la table.

La mariée quittait ensuite la *tauyeye* (tablée) pour s'asseoir quelques instants à la table de la jeunesse. Puis tous se levaient afin d'assister à la course de la jarretière. On se rendait devant l'église ou sur la place du village. La mariée tenait en main la jarretière que lui avait offert le premier garçon d'honneur, deux longs rubans, et la proposait aux garçons de la noce. Elle désignait un but et priait les champions de se placer sur une ligne. A son signal, les garçons partaient ensemble, et le premier arrivé au but gagnait la jarretière qu'il découpait de manière que tous les garçons et filles en pussent attacher un morceau sur leur poitrine.

Aux environs de Pange, l'usage voulait. il y a une soixantaine d'années, que le garçon d'honneur enlevât les jarretières de la mariée pendant l'offrande à l'église, derrière l'autel. Au dessert, le marié était tenu de *rehècheu* (racheter) les jarretières de son épouse.

A Metz, et ailleurs aussi, un garçonnet se glissait, au dessert, sous la table et devait pincer la jambe de la mariée. Celle-ci jetait un cri de frayeur et le garçonnet sortait de sa cachette en montrant les jarretières qu'il disait avoir dérobées. Après 1870, ces jarretières étaient très souvent des rubans tricolores, bleu-blanc-rouge; ils étaient découpés et partagés parmi les invités.

Au dessert, la cuisinière se présente avec une assiette pleine de petits bouts de rubans et d'épingles. Les convives en prennent à leur gré et donnent en échange quelques pièces d'argent. Plus anciennement, on voyait apparaître la cuisinière avec un avant-bras entouré d'un pansement et tenu dans une écharpe. La cuisinière feignait de souffrir d'une brûlure contractée dans l'exercice de ses fonctions; elle ou une servante faisait la quête pour parer aux frais du pharmacien et du médecin, et les invités déposaient leur pourboire dans une louche ou dans une assiette.

Relevons une coutume de la Nied, que nous signale M. E. Louis: « Aujourd'hui encore, dans bon nombre de noces, il est d'usage de prendre, pendant le repas, un soulier de la mariée et de le mettre en adjudication. Tous les invités misent dessus, mais la dernière mise doit rester au marié. Le produit est ordinairement destiné à la cuisinière et à ses aides. »

Au pays de Boulay, la cuisinière, ou l'une de ses aides, s'attachait un oreiller, voire un *plumon* (édredon) sur le dos et le recouvrait d'un drap. Ainsi accoutrée, elle se présentait, au dessert, devant les gens de la noce et demandait un petit pourboire en disant : « Pour la cuisinière, s'il vous plaît ».

La mariée n'avait le droit de prendre place au côté de son époux qu'après avoir été *rachetée* par lui. Il devait accepter le prix de rançon désigné par les invités. Sans doute, l'adjudication du soulier se rapporte-t-elle à cette tradition. En tout cas, ce n'est qu'après avoir *ouvert le bal* que les mariés étaient libres d'agir à leur gré et de s'asseoir l'un près de l'autre. Après avoir fait quelques tours de danse, ils allaient rejoindre les convives assis à la *haute-tauye* (haute-table), la *table des vieux*. Là, on passait le temps à jouer aux cartes, à se raconter des *fiauves* ou à chanter des *épîtres*, des *évangiles*, des chansons gaies et satiriques, des complaintes. Anciennement, c'était au plus vieux garçon d'entretenir et d'égayer la société, et si l'entrain laissait quelque peu à désirer, on s'adressait toujours à lui pour un nouveau numéro du programme. Cela s'appelait: *bèyeu lo cratau* (donner le chanteau).

Autrefois — et la coutume s'est conservée en maint village aujourd'hui encore — le bal durait jusque vers 9 heures du soir; seuls les invités de la noce y prenaient part; ensuite on soupait et, après le souper, le bal recommençait; cette fois-ci tout le village avait le droit de danser; comme l'habit de fête n'était pas requis pour les étrangers de la noce, ce bal porte le nom de bal des *peuts r'chats*, c'est-à-dire des *vilains habits*.

Après s'être rassemblés, les *peuts r'chats* venaient en corps au lieu où se célébrait le festin nuptial et ils annonçaient leur arrivée en chantant la *Ranvayèye :*

Réveillez-vous belle endormie.
Réveillez-vous, car il est jour!
Mettez la tête à la fenêtre
Vous entendrez parler amour.

***

— « Quel est celui-là qui m'appelle?
Quel est celui agréable et doux? »
— « C'est votre amant, ma colombelle,
Qui désir' de parler à vous. »

***

— « Mon père est là-haut dans sa chambre
Dessur son lit prend son repos;
Dedans sa main tient-z-une lettre,
Que votre congé soit donné. »

***

— « Puisque congé-z-il me faut prendre,
Hors du pays je m'en irai,
Je m'en irai dans ces bocages
Finir mes jours, mes chères amours. »

En entendant ce joyau de nos chansons populaires, les gens de la noce s'apprêtent à recevoir les nouveaux venus. Un des garçons de la noce, ou celui qui est chargé de la cave, le *cavisse*, leur apporte ordinairement un seau de vin, les serveuses y joignent un certain nombre de gâteaux, autrefois des *hhaudés*, et ce n'est qu'après s'être rassasiés et abreuvés que les *peuts r'chats* prennent part au bal.

Dans les villages de la Nied, après le chant de la Ranvayèye, une voix entonnait de l'intérieur de la maison :

C'est aujourd'hui que je prends un époux
C'est un grand bien, pourvu qu'il me soit [doux (bis).
Ah! que le Ciel — oui, je l'espère,
Fasse aujourd'hui le bonheur de ma vie!

Puis les mariés sortaient avec gâteaux et une cruche de vin et distribuaient à chacun une part de gâteau et un ou plusieurs verres de vin.

Entre onze heures et minuit, les jeunes mariés cherchaient à profiter de l'entrain général de la jeunesse dansante, pour disparaître sans être aperçus. Ils s'étaient concertés avec un ami de la famille, afin de pouvoir passer leur première nuit de mariage dans la plus grande intimité. Personne ne devait savoir dans quelle maison discrète la chambre nuptiale avait été préparée. Les garçons du village, de leur côté, faisaient tout leur possible pour découvrir la retraite secrète des nouveaux mariés. S'ils réussissaient grâce à une surveillance constante des allées et venues des mariés ou à la suite d'une indiscrétion commise, les garçons n'hésitaient pas à s'introduire dans la maison, même en pénétrant par le toit, et de jouer quelque farce au nouveau couple. En tout cas, on obligeait les époux à sortir du lit, à recevoir en déshabillé les perturbateurs et accepter d'eux quelques cuillerées de soupe à l'oignon.

Le bal des *peuts-rchats* cessait à minuit, et les invités gagnaient les chambres ou couchettes que des amis et connaissances mettaient à leur disposition. En cas de besoin, des couchettes improvisées étaient installées dans les greniers, où l'on pouvait voir dix à vingt convives alignés sur des lits de paille.

Le lendemain du jour du mariage, on se lève tard. On rencontre parfois le souvenir d'un usage disparu: il paraît que les garçons et filles d'honneur allaient saluer les époux à leur lever et leur offraient une soupe au vin (Seille). Après le déjeuner, pris vers 9 heures, tout le monde se rend à l'église et assiste à une messe de Requiem chantée pour les défunts des deux familles alliées. Il y a une centaine d'années, l'office des morts était suivi d'un bal. Ceux des invités qui ne dansaient pas, se divertissaient à leur gré. Vers 2 heures ou 2 h. 1/2 de l'après-midi, les gens de la noce se réunissaient une dernière fois pour le repas d'adieu. Chez les personnes riches, les festins, les libations et la danse continuaient encore jusqu'au lendemain après-midi. Au menu du dernier repas devait figurer un plat que l'on présentait aux mariés: une bouillie de millet. A la fin du repas d'adieu, on apportait un gâteau auquel on donnait un simulacre de baptême; on nommait un parrain et une marraine qui distribuaient des dragées dits *culs d'èrègne* (d'araignée) ou des haricots secs, et se séparait après avoir mangé ce gâteau qui avait la forme d'un enfant emmailloté. Deux raisins de caisse ou de Corinthe représentaient les yeux du *poupad.*

De nos jours, le repas d'adieu a lieu

peu après l'heure de midi. Chaque invité reçoit à son départ une ou plusieurs brioches (*botembrès* ou *wêtés*) et maint convive a quitté le toit hospitalier en fredonnant d'une voix mélancolique le vieux refrain :

Tant qu'i-n- éré don vïn dans l'bro
Je n' m'en ira-me (bis)
Tant qu'i-n- éré don vïn dans l'bro
Je n' m'en ira-m' fieus de cheuz vos!

Tant qu'il y aura du vin dans le broc.
Je ne m'en irai pas... dehors de chez vous.

D'autres chantent aussi :

Rallez-vous en, les gens d'la noce,
R'allez-vous en chacun chez vous;
Si nous avons quequ' chose de reste,
Nous le mangerons bien sans vous.

Le dimanche après la noce, un copieux repas réunissait les membres des familles alliées chez les beaux-parents du marié; souvent, il était suivi d'une sauterie.

Lorsqu'une jeune mariée venait d'un autre village et se rendait dans la localité de son époux, on chargeait sur une voiture à échelles (*lo ché*), tout le mobilier qu'elle apportait en ménage. En haut sur la voiture, on plaçait le berceau et le rouet. Les mariés prenaient place devant sur le *ché*, assis sur une banquette improvisée. A l'entrée du village de leur domicile, ils trouvaient la route barrée. Un long ruban dont deux garçons de la localité tenaient le bout de chaque côté, était tendu au travers du chemin. La voiture s'arrêtait un instant, le nouveau marié offrait des espèces sonnantes et pouvait alors continuer sa route.

La jeune mariée avait soin de conserver ses souliers de noce dans l'armoire ou dans le coffre; elle était alors assurée de ne pas être battue par son époux.

Dans son roman messin *Robert et Léontine* et dans son *Histoire des Hautes-Alpes* (1834), le baron de Ladoucette fait allusion à une ancienne coutume jadis pratiquée. Selon l'auteur, la mariée posait sur ses genoux une jatte de vin et chaque garçon était invité à puiser du vin dans cette coupe. Et le même auteur assure que dans une commune voisine de Metz, des jeunes gens qui allaient « à l'offrande de la messe nuptiale, tenaient des volailles à la main ».

Mariait-on une cadette avant la sœur aînée, cela s'appelait *dèkeuveller lè bwaye*, c'est-à-dire laver d'abord le linge qui se trouve au fond du cuvier, au lieu de commencer par le linge de dessus.

Il était peu engageant de célébrer, dans la même famille, deux noces le même jour, à moins de faire célébrer deux messes de mariage. Quand deux sœurs se marient le même jour, « l'une emporte le bonheur de l'autre ».

Le conjoint qui s'endort le premier pendant la première nuit du mariage, mourra avant l'autre.

Le conjoint dont la main est plus froide que celle de l'autre, au moment où les mariés s'unissent devant le prêtre, mourra avant l'autre.

Les fiancés qui vont à leur bénédiction nuptiale, ne doivent jamais regarder derrière eux durant le trajet à l'église. Ils doivent suivre le même itinéraire en allant et en revenant de l'église.

Lorsque la nouvelle épouse se déshabillait pour la première fois en présence de son mari, elle devait s'arranger de façon que son époux soit obligé de passer par-dessus la ceinture de noce; alors, la jeune femme devenait certainement la maîtresse au logis.

A Chailly et dans les villages voisins, il était d'usage de tenir, à l'offrande de la messe de mariage, une volaille à la main, de préférence une poule blanche.

La couronne de la mariée était conservée dans un petit panier de faïence blanche et dorée, à jours, et placé sur le vaisselier.

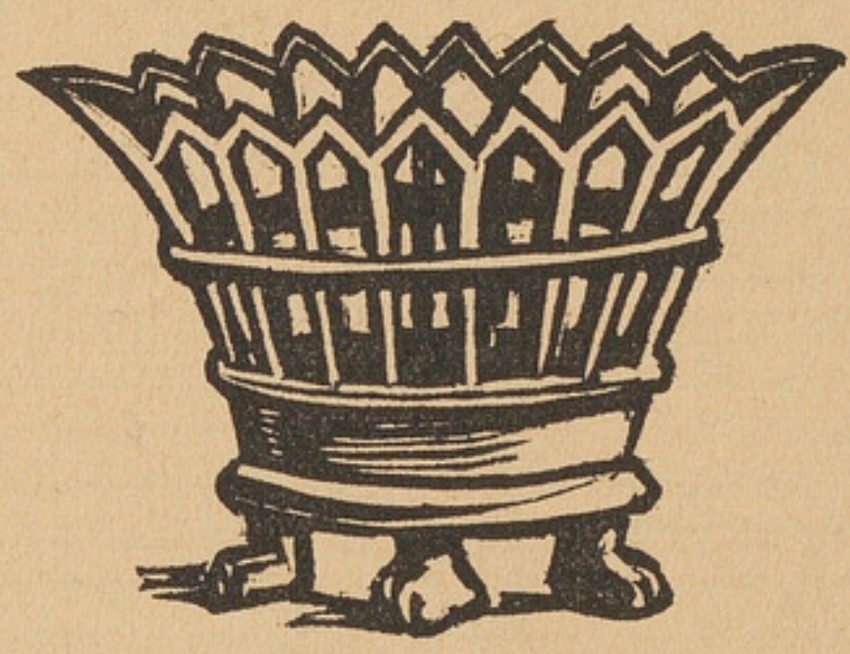

Corbeille de faïence.

A Metz, le repas du cinquantenaire des noces était appelé : *relève-selle*.

Coutume juive. — Le village de Vantoux, situé à 5 km. au nord-est de Metz. comptait, en 1830, 211 juifs sur 420 habitants. A côté de la porte d'entrée de la synagogue, et à peu près à deux mètres du sol, se trouvait une pierre de taille encastrée dans le mur de l'édifice. Sur cette pierre, un dessin symbolique avait été façonné; il représentait une rosace à six lobes égaux et portait sur la circonférence, en abrégé, une inscription hébraïque signifiant : voix de joie et d'allégresse, voix de fiancé et de fiancée, présage favorable. (Kol Sossaun. Wekol Simchoch. Kol Chom. Wekol Kalloh. Massel Tauf.) Après la cérémonie nuptiale, le nouveau marié lançait contre cette pierre une bouteille vide qui devait se briser, et les assistants, réunis devant l'entrée du temple, jetaient contre la pierre quelques poignées de grains de blé qui, en tombant sur les nouveaux époux, devaient leur assurer la fécondité et la prospérité. Depuis que la synagogue a été désaffectée et vendue, la coutume a disparu.

Noël. — *E Nawé, lo jo crahhe lo saut d'i vé.* (A Noël, le jour croît du saut d'un veau). Noël et la Saint-Jean (d'été) partagent l'année en deux parties, dit un autre dicton, et il nous montre qu'anciennement on comptait 3 mois avant et 3 mois après Noël, de même 3 mois avant et après la Saint-Jean. (*Treus mwès d'vas, treuhh èprès*).

« Si Noël vient dans la lune croissante, l'année sera bonne; et d'autant que Noël sera près de la lune nouvelle, d'autant il sera meilleur; mais s'il vient au décroissant, l'année sera rude, et tant plus proche sera du décroissant, tant pire sera. » Le vent qu'il fait pendant la nuit de Noël dominera l'année durant. C'est lui qui apporte les fruits ou les empêche de venir. « S'il fait clair temps, la nuit et le jour de Noël, la moisson sera mauvaise. » (Manuscrit de Corny).

A Noël des moucherons, à Pâques des glaçons.

E Nawé sus l'taron, è Pâques sus les coupons (A Noël sur le seuil de la porte, à Pâques sur les tisons).

E Nowé des bwolotes, è Pâques an grelotent. (A Noël des petites mouches, à Pâques on grelotte).

Vohh Nowé, bianches Pâques (vert Noël, blanches Pâques).

Nuit claire de Noël
Prépare peu de javelles.
Noël humide
Donne des greniers et tonneaux
[vides.

« *Enteur les dous Nawés* », c'est-à-dire entre Noël et l'Epiphanie, on compte douze jours dont chacun correspond au point de vue pronostic aux douze mois de l'année [voir: mois (petits)].

A la Cathédrale de Metz, avait lieu, jadis, le miracle du *pouyot* (menthe pouliot). Cette plante que l'on avait placée sur l'autel de la Sainte Vierge, fleurissait pendant la nuit de la Nativité.

Les anciens du pays prétendaient que les arbres à fruits fleurissent une heure durant pendant la nuit de Noël, que les animaux tombent à genoux pendant le *Te Deum* entonné avant la messe de minuit et adorent le Sauveur du monde; qu'ils ont, à minuit, le don de la parole.

A ce sujet, on raconte l'*histoire* suivante: Un laboureur doutant de la réalité de ces faits, voulut les contrôler. Au lieu d'aller à l'église, il se cacha au grenier à proximité du trou à fourrager les bêtes. Lorsque la sonnerie des cloches accompagna le chant du *Te Deum*, le laboureur vit sa vache et son cheval s'agenouiller et, peu de temps après, il entendit la vache laitière s'entretenant avec le cheval son voisin d'écurie de la mort prochaine du maître. En effet, le laboureur mourut trois jours après.

Pendant le *Te Deum*, les abeilles se mettent à *chanter* la naissance du Divin Enfant.

La journée du 24 décembre était anciennement consacrée au nettoyage de l'habitation et des écuries, aux préparatifs pour la veillée du soir et la fête du lendemain. Le bétail avait droit à une litière bien propre et plus épaisse que d'habitude. Cette litière de Noël devait les prémunir contre le *mal de pattes*. Le soir, on leur distribuait une double ration de fourrage. Les chevaux recevaient une double portion de foin et d'avoine.

La maîtresse de la maison enfour-

nait les gâteaux, préparait la collation du soir, ornait la cheminée et les murs de la cuisine de guirlandes de lierre grimpant. A la collation, les domestiques recevaient chacun une bonne tranche de gâteau. Ce repas avait le nom de: *pieumer lè grand grive*, nom emprunté à la collation que prenaient les batteurs de grange pendant la nuit au retour de leurs femmes revenant de la *crègne*.

Après ce repas frugal pris à la tombée du jour, toute la maisonnée revêtait les habits de dimanche et se rassemblait autour de l'âtre. Deux personnes du sexe fort se rendaient à la bûcherie pour y chercher la *chache*, la bûche de Noël. C'était d'ordinaire un tronc d'arbre fruitier abattu depuis quelque temps déjà, long de 4 à 5 pieds et qu'on avait remisé dans ce lieu bien sec. L'essence préférée était le noyer. La bûche devait être apportée devant l'âtre, parée de lierre. Le grand-père, à son défaut le père de la famille, bénissait la bûche en l'aspergeant d'eau bénite ou de vin. L'une des extrémités de la bûche était déposée sur les cendres brûlantes du foyer.

Pendant la veillée de Noël on chantait des Noëls, s'amusait à souffler le charbon, à jouer *à la savate*, à se raconter des contes de tout genre, tout en mangeant du gâteau appelé *con'hhé*, des noix et en buvant du vin de pays.

Au moment où l'on se servait du *con'hhé*, il fallait tenir ce gâteau debout sur la table et en frapper la table en chantant:

Tôt, tôt,
Maréchau
Fatibo,
frappez chaud!
Mes amis, du courage;
Allons fermes à l'ouvrage!
Tôt, tôt,
Maréchau
Fatibo,
Frappez chaud!

Une demi-heure avant minuit, on se rendait à l'église pour y chanter les Matines et assister à la messe de minuit.

Après l'office de la nuit, le maître, ou le premier valet de culture, se rendait à l'écurie et donnait à chaque cheval un picotin d'avoine. Ensuite commençait le *récenon*, le repas de la nuit de Noël. Au menu figuraient seulement de la viande de porc, du jambon, le cas échéant du boudin, etc... Comme dessert on servait de la *tâte*, des échaudés. Le tout était arrosé de vin.

Il paraît que, très anciennement, on aurait encore assisté à la messe de l'aurore, chantée au *pikion don jo*, c'est-à-dire au lever du jour. Naturellement on n'oubliait pas d'assister à la messe du jour, car *ç'ateut lè moude* (c'était la mode), comme disent volontiers nos braves campagnards. Du reste, celui qui assistait à ces trois messes, était sûr d'être préservé de toute maladie pendant la nouvelle année.

La bûche de Noël ne devait brûler que par un bout, et il était défendu de s'y asseoir, car autrement la bûche se *vengeait* et donnait la gale à l'imprudent.

Les charbons éteints de la *chache* étaient conservés et mis sous ou sur le lit du maître, dans les greniers et les écuries, afin de préserver la maison de l'incendie causé par la foudre. Les cendres étaient soigneusement mises de côté et on les semait dans le jardin et dans les champs pour augmenter la fertilité du sol et éloigner des plantes la vermine envoyée souvent par la gent sorcière.

Pour Noël, la fille devait avoir filé la moitié de toute sa tâche. Depuis la veillée de Noël jusqu'au jour des Rois, il était interdit de toucher au rouet. Celle qui filait quand même, filait les *coudes de Notre-Seigneur* (cordes). De même il était défendu de coudre, la veille et jour de Noël, car *cela rendrait le bétail malade.*

La personne qui est sans péché et a chance d'être née un jour de Vendredi-Saint, a le don de trouver, dans la nuit de Noël, à minuit, des trésors cachés; à cette heure la terre s'ouvre et montre ses richesses invisibles aux autres mortels.

La fille désireuse de se marier, allait en rentrant de la messe de minuit frapper trois coups à la porte du poulailler; si le coq se faisait entendre, la fille pouvait espérer voir son vœu se réaliser bientôt. Le vigneron avait coutume de poser sur la table, avant d'aller à la messe de minuit, un verre de vin rempli jusqu'au bord; s'il trouvait,

à son retour de l'église, que le vin avait débordé, c'était un signe que les prochaines vendanges seraient bonnes.

Dans les villages de la Seille, de même qu'à Puttelange, on mettait dans la soirée de Noël, douze grains dans une tourtière que l'on soumettait à l'action de la chaleur du foyer, ou bien directement sur le fourneau. Les grains formant une ligne ou un cercle, on observait lesquels d'entre eux sautaient soit en avant, soit en arrière. Et comme chaque grain représentait successivement un mois de la nouvelle année, le campagnard pronostiquait dans quels mois le prix du blé augmenterait ou baisserait.

Les enfants qui mangent des choux, le jour de Noël, deviendront très intelligents. D'autres assurent que ceux qui mangent, à Noël, des légumes secs, seront affligés de *clous*.

A Noël, parrains et marraines devaient à leurs filleuls et filleules des gâteaux ayant la forme d'un poupon



Bone étrainne.

ou plutôt, croyons-nous, des parties sexuelles de la femme, les *Keugneus*, appelés, à Varize: *bone ètrainne*.

***

Nous lisons dans la *Flore populaire* de Rolland, tome X, page 196: On peut avec une baguette de noisetier faire tous les maléfices possibles. Pour cela, il faut aller faire dans la forêt une marque sur une branche de noisetier de l'année, et la veille de Noël, à minuit, au moment où sonne la cloche, on va la cueillir. Pour cela, il faut aller à reculons et couper la baguette d'un seul coup. En chemin il ne faut pas répondre aux nombreuses personnes qu'on rencontre, qui ne sont que des sorciers déguisés. (Grosbliderstroff).

***

Le pommier fleuri de Varize. Il arriva une fois une étrange aventure au berger de Varize. S'étant absenté la veille de Noël de son village pour se rendre dans une localité des environs, il avait pris le chemin de retour tard dans la soirée. Lorsqu'il se rapprocha des vergers à proximité de Varize, il entendit les cloches mêler leur joyeux carillon au chant triomphal que venaient d'entonner les nombreux fidèles assemblés dans le modeste sanctuaire pour la célébration solennelle de la messe de minuit.

Soudain, le berger crut apercevoir à peu de distance devant lui une silhouette de femme. Il s'arrêta et se cacha derrière un buisson. En effet, une jeune femme de taille élancée avançait dans la nuit, portant dans ses bras un paquet blanc. Quelques pas encore, et la voici qui avise un pommier au pied duquel elle tombe à genoux en pleurant. Elle dépose son fardeau sur le sol à peine gelé et, de ses mains se met à creuser une fosse funèbre. Puis la malheureuse déploie son paquet, en sort un nouveau-né chaudement enveloppé dans les langes, l'embrasse avec effusion, tout en sanglotant. Elle humecte son pouce de ses pleurs, trace sur le front de l'innocent le signe de la rédemption et prononce en même temps les paroles sacramentales du baptême: « *Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.* »

Maintenant ses gémissements redoublent et à nouveau elle imprime sur l'enfant d'affectueux baisers. Brusquement la femme se redresse, elle saisit le poupon par les jambes, d'un coup sec elle lui brise le crâne contre le tronc du pommier et s'empresse d'enfouir le cadavre sanglant dans la petite fosse. Ensuite elle veut fuir le lieu du crime, mais en ce moment une clarté brillante illumine la nuit et la mal-

heureuse voit apparaître la forme d'un ange vêtu d'une blanche robe et tenant dans sa droite un glaive flamboyant. Déjà l'envoyé céleste a levé le bras vengeur contre la mère criminelle lorsque vient s'interposer entre la meurtrière et l'ange une nouvelle apparition: l'enfant occis entouré d'une émanation lumineuse. De sa main gauche le nouveau-né montre sa mère indigne, et de l'autre main il arrête le mouvement du bras de l'ange. « Epargnez-la, clame sa frêle voix, non parce qu'elle est ma mère indigne, mais parce qu'elle a eté ma marraine et m'a sauvé de l'empire du démon. »...

La double apparition a disparu. La malheureuse femme est saisie d'effroi. Elle reste sur place comme pétrifiée, seule avec son remords. Le berger ne peut en croire à ses yeux. Il a reconnu une jeune et belle femme de Varize. Mais il fait un mouvement brusque et se trahit. La meurtrière entend le bruit, elle jette un grand cri et s'enfuit dans la campagne déserte. Jamais on ne l'a plus revue...

Quelle ne fut pas la surprise des habitants de Varize de voir, le lendemain



Casse-noix.

jour de Noël un grand pommier chargé d'innombrables fleurs. Et comme le berger leur fit le récit fidèle de sa lugubre aventure, tout le monde voulut se rendre dans le verger au pied de l'arbre fleuri. On repéra l'emplacement du tombeau de l'enfant, on y trouva le sol fraîchement remué. Toutefois on n'y vit nulle trace du nouveau-né.

Les villageois décidèrent de garder un souvenir durable de cet événement miraculeux. Chacun d'eux rompit quelques branches en fleurs que l'on con-

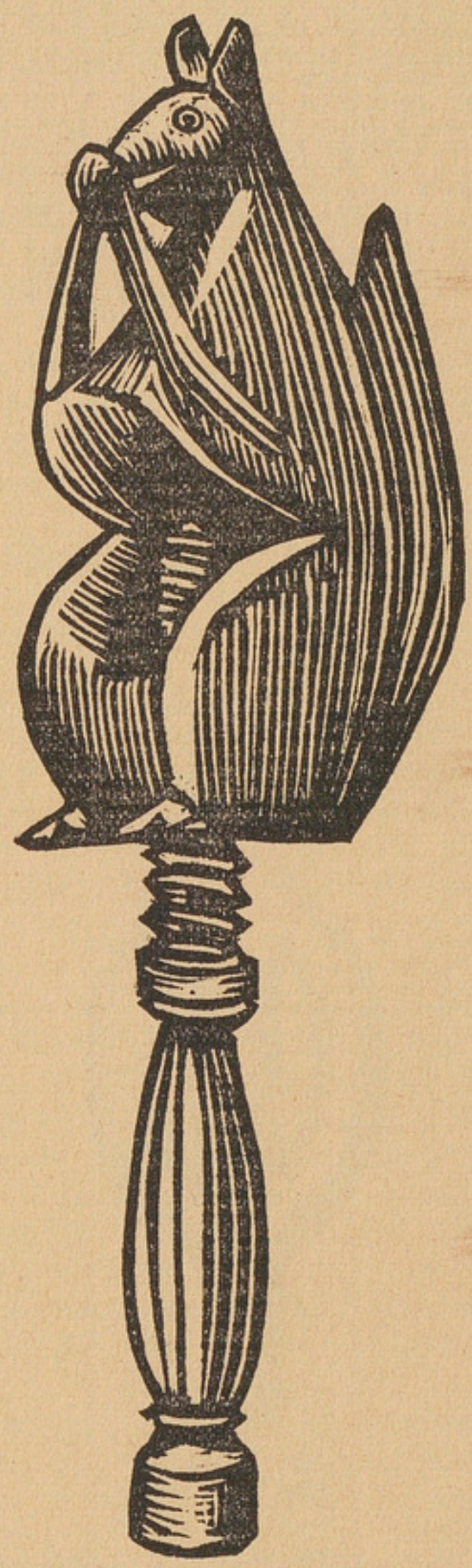

Casse-noix.

serva pieusement de père en fils pendant de longues, longues années.

Noix. — Les noix échappent à toute influence maléfique parce qu'on y trouve les figures de la croix et d'un clou de la Passion.

Noueurs d'aiguillettes. — C'étaient des sorciers ou sorcières qui nouaient dans un fil de chanvre, au moment où le prêtre unissait deux époux, des nœuds d'une forme spéciale. Le nombre de nœuds indiquait le nombre d'enfants « supprimés ». Plus radicalement, les noueurs d'aiguillettes vouaient l'époux à l'impuissance. Pour empêcher ce maléfice, les mariés devaient se serrer l'un contre l'autre, de manière que les coudes, les hanches et les genoux vinssent à se toucher. Ou bien, le mari enfilait l'anneau au doigt de son épouse jusqu'à la première jointure, et la mariée saisissait la bague pour l'enfiler elle-même lestement jusqu'au bout. Il paraît qu'en enduisant les jambages de porte de la chambre nuptiale de graisse de loup, on se préservait également des noueurs d'aiguillettes.

Pour conjurer le sort déjà jeté, le mari devait uriner, le matin, pendant trois jours, à travers l'anneau de mariage ou au travers d'un anneau formé avec le pouce et l'index.

Nourrisson. — Quand une personne a emmailloté un poupon, elle doit le « signer » c'est-à-dire lui toucher du doigt le front, la poitrine, l'épaule gauche et l'épaule droite. Elle préserve ainsi l'enfant du *mauvais œil*. Elle fera de même en mettant le poupon dans son berceau, afin d'éloigner également le *satré*.

Un jour, nous conte une légende populaire, certaine maman omit de *signer* son poupon. Vers l'aube, elle se réveille et veut donner le sein au bébé. Le berceau est vide. Affolée, la jeune mère saute de son lit et se met à la recherche de l'enfant. Tout à coup elle aperçoit à terre un petit bonnet rouge. Vite elle le ramasse car ce bonnet, pense-t-elle ne peut appartenir qu'à un *satré*. Elle continue ses recherches, éplorée et clamant: Mon pauvre enfant! Elle se dirige vers la grange car elle sait que le *satré* se tient de préférence en ce lieu ou dans les écuries. A peine a-t-elle franchi le seuil de la grange en s'écriant: Mon pauvre enfant! qu'elle entend une petite voix nasillarde lui répondre: *Nian! nian!* (non), et bientôt elle aperçoit le *satré* perché sur une grosse poutre transversale et tenant dans les bras l'enfant silencieux.

La jeune mère ne perd pas sa présence d'esprit. Elle montre au *satré* le petit bonnet rouge. Dès que le *satré* aperçoit sa toque, il s'écrie: — Donne-moi mon bonnet, et je te rendrai ton *poupard*. La maman laisse choir le bonnet à terre, le *satré* descend de son perchoir, dépose le poupon sur le sol, prend son bonnet et s'enfuit.

Il y a d'autres moyens encore pour empêcher le *satré* d'approcher trop près d'un enfant ou de s'emparer de lui. La mère doit faire au pied et au chevet du berceau, à l'extérieur, une double entaille en forme de croix ou bien tracer à ces endroits une croix avec de la craie, de la tuile ou de la brique rouges.

Ou bien, la mère achète un pot sans marchander, paye sans réclamer le surplus de l'argent donné, remplit ensuite ce pot neuf d'eau qui a servi à laver le poupon et dépose le pot rempli de cette eau dans la chambre où l'enfant dort.

Des coques d'œufs attachées à des fils suffisamment longs et qui pendaient autour du berceau avaient aussi la propriété d'éloigner le *satré*.

Avant de procéder à la première toilette de l'enfant, il était de coutume d'envelopper le nouveau-né dans une chemise du père, usagée et non lavée. Le bébé devait ainsi acquérir les qualités du père et être immunisé contre les convulsions et l'épilepsie.

Le populaire a observé juste lorsqu'il prétend que le nourrisson qui boit et urine bien, est vigoureux et sain; que celui qui s'endort vite après avoir pris sa nourriture, engraisse facilement. On dit aussi d'un poupon, que *l'endormir sur le sein le fait réveiller matin*, que *dormir sur lait est à souhait*.

Il ne faut pas tenir l'enfant trop longtemps dans le maillot, en été surtout; cela le rendrait sujet à la maladie de la gravelle et de la pierre.

On aimait à laisser subsister la crasse (*bosate*) qui se forme sur la tête d'un nourrisson parce qu'elle protège les fontanelles et est un signe de santé.

Il est défendu de prendre sur un enfant des mesures pour une chemise, etc. avant qu'il ait atteint l'âge d'un an; autrement l'enfant *attrape* un gros ventre. On ne doit jamais peser un nourrisson; il en mourrait bientôt.

Les enfants, les filles surtout, dont les veines frontales sont saillantes, ou qui ont de petites oreilles, auront beaucoup d'esprit mais seront enclins à la malice; cependant ils sont de nature à tomber souvent malades et à mourir jeunes.

Contre l'insomnie et les coliques des nourrissons on prescrivait, il y a cinquante ans encore, des infusés de têtes de pavot. A Dornot, on donnait autrefois à sucer un sachet rempli de sucre et trempé dans de l'eau-de-vie.

Souvent nous avons rencontré des mamans qui avaient voué leur enfant au blanc, au bleu ou au rouge.

Ne jamais couvrir de cendres chaudes les selles d'un enfant qui s'est oublié sur le sol, car le bébé *attraperait la courante*, deviendrait *foireux*.

Une mère qui est obligée de mettre son nourrisson en nourrice, doit le remettre à la nourrice sans la regarder et sans regarder l'enfant; autrement la mère *gagnerait* la fièvre de lait, le lait lui *monterait à la tête*.

Nouvel-an. — « Si le premier jour de l'an se trouve au dimanche, l'hiver sera doux, le printemps humide, l'été et l'automne venteux. Le bled sera à bon marché et du miel et du bétail en suffisance, et aussi les pois, fèves et autres légumes. Les vins seront bons, mais les fruits des jardins périront. Il y aura plusieurs désordres et beaucoup de larcins commis; néanmoins tous les rois et les princes vivront en paix.

Si le premier jour de l'an se trouve le lundi, l'hiver sera commun et assez raisonnable, le printemps et l'été humides avec inondations d'eaux en plusieurs lieux, et régnera des maladies fortes grièves avec plusieurs altercations de maux. Pour subsides, taxe et gros impôts, il y aura, la fin d'année, des grâces prodigieuses. La vendange ne sera pas bonne, les bleds seront à juste prix. Les mouches à miel mourront et les dames de qualité se trouveront dans de grandes tristesses.

Si le premier jour de l'an est un mardi, l'hiver sera bien froid avec neige et brouillards, le printemps et l'été assez humides, l'automne sera sec, le froment sera cher, la vendange médiocre. Il y aura peu de bétail, les bateaux par mer seront en grand péril. Le lin sera fort rare. On verra des grands feux... il y aura suffisamment d'huile. Les grands seront troublés et il y aura grande mortalité de femmes. Ainsi soit-il!

Si le premier jour de l'an est au mercredi, cette année sera assez douce, le printemps humide, l'été beau, l'automne tempéré. Les blés seront bons et à juste prix. Il y aura du vin abondamment. Discours parmi les gens de lettres. Néanmoins il profiteront et ils feront bons fruits de leurs études. Les fièvres malignes attaqueront dangereusement le jeune sexe féminin, et il y aura peu de miel.

Si le premier jour de l'an est au jeudi, l'hiver sera tempéré, le printemps venteux, l'été assez chaud, l'automne beau et peu pluvieux. Il y aura abondance de fruits, il y aura des pommes en suffisance, mais peu de miel. L'huile sera à bon prix, il y aura peu de bétail; mais il y aura aussi du blé en abondance. Plusieurs rois et princes mourront et sera paix partout.

Si le premier jour de l'an est au vendredi, cette année l'hiver sera sévère, le printemps sera bon, l'été et l'automne seront assez secs. Les bleds et les vins seront à bon marché, le mal des yeux régnera. La plupart des enfants mourront. Il y aura guerres, batailles et meurtres. L'on ira d'un royaume à un autre pour se narguer. Les bêtes et les mouches à miel périront.

Si le premier jour de l'an est au samedi, l'hiver sera venteux, et le printemps et l'été variables et humides, l'automne sec. Le bled sera cher, la vendange très rare; il régnera beaucoup de fièvres tierce et quarte. Mortalité de vieilles gens. Il y aura suffisamment de bétail et beaucoup de fruits, en un mot. Les innondations seront très communes, causeront des pertes considérables en plusieurs provinces. »

« La nuit du premier janvier belle et sereine, c'est-à-dire sans pluie et sans vent ou autre signe incommodant l'air, signifie bonne année et abondance de tous biens. Mais si elle est avec vent oriental, mortalité du bétail; avec occidental, grands troubles et guerre et dissensions entre les rois et princes; et avec méridional, plusieurs personnes mourront; et avec septentrional,

cela signifie: la stérilité sera beaucoup à craindre. » (Manuscrit de Corny).

A Metz, les domestiques qui, ce jour-là, quittaient leur place pour changer de maître, chantaient en partant la ronde:

Dans le bon vieux temps,
Disait souvent ma grand'mère,
Dans le bon vieux temps,
Un jupon durait cent ans...

Dans nos campagnes de la Seille, les pauvres du village allaient quêter de porte en porte en chantant:

Bwin an que vyint
Qu'v'èpoute don pain,
Tortos les byins.
Des nuhotes po lés bacelotes,
Des hholots po les guèhhnots!
Bwin an que vyint.

(Bon an qui vient, qui vous apporte du pain, tous les biens. Des noisettes pour les fillettes, des noix pour les garçonnets ! Bon an qui vient.)

On leur donnait des noix et des noisettes.

Peu avant minuit, les filles se rendaient à la fontaine du village ou aux

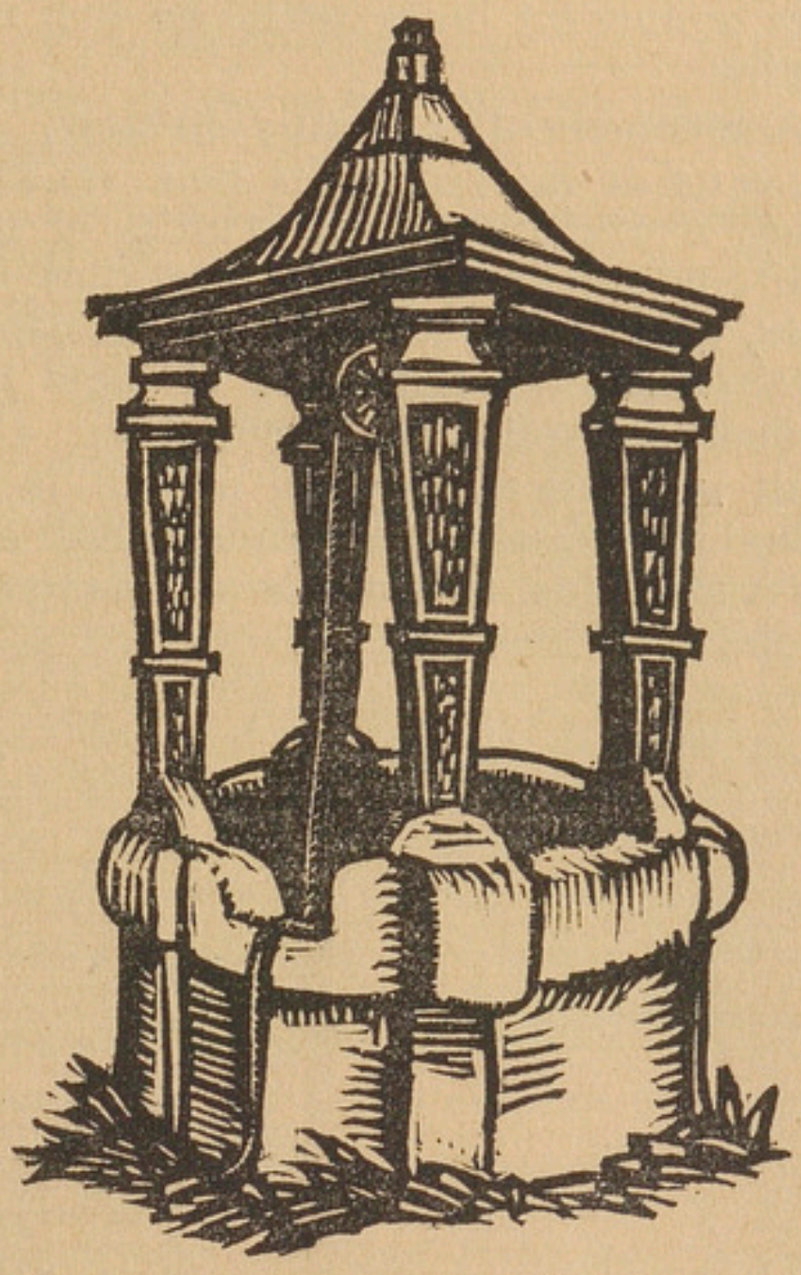

Puits à Servigny-lès-Sainte-Barbe.

puits et les paraient de mais (*boquets*) ornés de guirlandes de coques d'œufs, de rubans rouges et blancs, et de fleurs artificielles. La personne qui attachait le premier *boquet* était sûre de se marier dans le courant de la nouvelle année. La fille qui, à minuit, regardait au fond du puits, voyait le *portrait* de son futur mari.

Ensuite les filles se livraient à la danse, exécutaient de joyeuses rondes autour de la fontaine et du puits.

A Vrémy, la coutume existe encore.

A Destry, les filles criaient: *Fontaine, bonne eau !*

L'eau du premier jour, ou plutôt de la première nuit de l'an — car le campagnard comptait les jours par nuits (1), et le mot *aujourd'hui* se traduit en patois par *énut* — était réputée salutaire. Anciennement, on en aspergeait les murs des habitations et des écuries, en faisait boire aux animaux domestiques et à chaque personne de la maison. Mais on ne devait pas mener le bétail à la fontaine ni à l'abreuvoir; il fallait apporter l'eau à la bête si l'on voulait être certain de la garantir contre les maladies contagieuses pendant la durée d'un an.

Il paraît que les garçons s'arrogèrent, à la longue, le droit d'orner les puits et les fontaines, afin d'attirer sur eux la chance d'un prochain et heureux mariage. C'est ainsi que la coutume dégénéra. Les rondes furent alors exécutées par les garçons et les filles.

Le premier souhait de bonne année doit vous venir d'une personne d'un autre sexe; autrement il ne porte pas bonheur. Une fille qui la première souhaite la bonne année à une autre fille, empêche cette dernière de se marier ou la rend stérile. Rencontrer, le premier jour de l'an, un bossu, un borgne, présage une année heureuse. Trouve-t-on, au nouvel an, une épingle, un clou ou une aiguille, l'année s'annonce pleine de soucis et de chagrins. Mais si l'on trouve un fer à cheval, c'est le plus heureux des présages.

Le temps qu'il fait le premier jour de l'an, indique le temps qu'il fera pour la moisson.

---

(1) Cette particularité ancestrale se rencontre également dans la formule magique suivante employée contre les dartres:

Le soir, faire le signe de la croix sur la dartre et dire: *Bonjour, dartre; tu reviendras quand la mer sera sèche.* Renouveler la même opération le matin en disant: Bonsoir, dartre, etc...

Pendant la nuit de la Saint-Sylvestre au premier janvier, les jeunes gens du village s'amusaient à éparpiller le fumier entassé devant chaque maison habitée par une fille nubile. Ils décrochaient et emportaient les volets des fenêtres et les entassaient en un lieu parfois éloigné, démontaient parfois une voiture et en rassemblaient toutes les parties sur le toit d'une habitation, etc... (Voir: Sylvestre).

Le dicton patois dit: *E novél an, lo jo crahhe lo pès d'eune jeumant* (A nouvel an, le jour croît le pas d'une jument).

Le nouvel an est devenu le jour des étrennes. Les parrains et marraines qui, autrefois, offraient à leurs filleuls et filleules le cadeau de Noël, s'acquittèrent petit à petit de cette dette à l'occasion du premier jour de l'an.

Nous terminons cette note en citant un souhait de bonne année. Il nous vient de Mme Ida Brunet, d'Ancy-sur-Moselle, décédée il y a deux ans à l'Hospice des vieillards, à Gorze :

Je vos sohade eune bone ènaye et eune bone santé et totes sourtes de prospérités, i bwin guèrnïn pyin de peumes et eune hhieule po y monter. N'ot-ce mè tolè eune béle commodité? Cent-i cent-ans, cent écus pèr an, i bwin tonné de vïn, et lo pèrèdis è lè fin!!

(Je vous souhaite une bonne année et une bonne santé et toutes sortes de prospérités, un bon grenier plein de pommes et une échelle pour y monter. N'est-ce pas là une belle commodité? Cent-i (?) cent ans, cent écus par an, un bon tonneau de vin, et le paradis à la fin!)

Novembre. — Tonnerre en novembre chasse l'hiver et présage une bonne année en grain.

Tel novembre, tel mai.

Neige en novembre annonce beaucoup de trèfle et de denrées.

Brouillards en novembre, doux hiver.

Voit-on, en novembre, des *fils de la Vierge*, c'est un signe que le printemps tardera à venir. Si, en ce mois, on voit pousser des fleurs nouvelles, l'hiver durera longtemps.

Les quatre semaines précédant *les Avents* sont un temps funèbre durant lequel les âmes des trépassés non encore délivrées de leurs peines errent dans les lieux habités et viennent se reposer aux carrefours et près des ponts. Ces âmes, particulièrement celles des malheureux qui ont déplacé les bornes des champs, apparaissent parfois sous l'aspect de fantômes, surtout pendant les nuits du mercredi au jeudi et du vendredi au samedi.

Noyer. — Si, après sa floraison, le noyer « rend feuilles pour fruits », les blés donneront de la paille au lieu de grains.

Anciennement, à Failly-lès-Metz, à l'époque de la récolte des noix, les enfants mettaient un peu d'huile et un bout de mèche dans des coquilles de noix, allumaient ces *copions*, les déposaient dans les caniveaux et dans les baquets remplis d'eau, chantant: « Il était un petit navire, qui n'avait ja-ja jamais navigué ». Cet amusement est un vestige de la *Noyade des lampes*. (Voir: Sylvestre).

Octobre. — Octobre chaud, février froid.

Octobre froid présage peu de chenilles pour l'année suivante.

Quand il gèle ou neige en octobre, janvier sera doux.

S'il pleut beaucoup pendant ce mois, décembre sera venteux.

Brouillard d'octobre et pluies de novembre préparent une bonne année.

Si, sur la fin d'octobre, les arbres sont encore garnis de feuilles, l'hiver sera assez doux.

Labourer en octobre en temps mou,
C'est être fou.

Brouillards d'octobre annoncent un mois de décembre venteux et un dur hiver.

En octobre, le laboureur laisse aux rats et souris le soin de manger la moitié de la récolte.

Les pluies d'octobre détrempent bien le sol et préparent un bonne année.

Œil (mauvais). — Les sorciers et sorcières ont le pouvoir *d'ensorceler* les personnes et les animaux par un seul regard. Aussi, si une personne étrangère à la famille vient à parler en termes admirateurs des beaux yeux de votre enfant, méfiez-vous et employez vite un remède qui a la force d'empêcher tout maléfice. Parmi ces moyens palliatifs, citons: montrer les *counes* (rapprocher les deux poings en montrant les petits doigts); cracher devant soi à terre; tirer la langue; faire un poing et montrer le bout du pouce placé entre l'index et le médius; donner à boire de l'eau dans laquelle on a éteint un charbon ardent.

Œuf. — En médecine populaire, toutes les parties de l'œuf ont été employées. Le blanc d'œuf servait à guérir les entorses, les brûlures, les maladies d'yeux. De la peau de l'œuf on couvrait les gerçures, les panaris, les petites plaies, etc... La coque brûlée et pulvérisée trouvait son emploi comme poudre dentifrice (on frottait les dents avec un linge), contre les crachements de sang et les dyspepsies. Le jaune d'œuf était un remède contre la jaunisse, contre le charbon.

L'œuf frais nettoie le cœur, les œufs cuits durs sont encore employés contre la diarrhée. Les anciens aimaient surtout les œufs cuits sous la cendre; pour empêcher la coque de se fendre pendant la cuisson, ils crachaient sur chaque œuf. Un vieux dicton nous dit:

In yeu, ç'at ryin;
Doux yeus font don byin;
Eva treubh, en val èssez;
Mas qwete, an pieunent en craver.

(Un œuf, c'est rien;
Deux œufs font du bien;
Avec trois, en voilà assez;
Mais quatre, on peut en crever.)

Anciennement, on offrait un œuf à tout enfant qui entrait pour la première fois dans une habitation étrangère. Pour une personne adulte, ce *presant de byinvenawe* (présent de bienvenue) se composait de 13 œufs. Mais, avant d'offrir ce cadeau à une personne étrangère, il fallait s'assurer qu'elle n'était pas sorcière, car une sorcière peut jeter un mauvais sort en faisant certain usage d'un œuf reçu comme cadeau.

Il est défendu de brûler les coques d'œufs, surtout quand il y a une nourrice ou une vache laitière dans la maison; autrement, le lait tarirait.

Un œuf dont la coque est restée molle doit être jeté; s'il était couvé, il en sortirait un serpent. Ou bien on prend la coque molle et la pend à la

crémaillère où elle restera pendue pendant un hiver entier.

Le nombre des œufs mis sous la couveuse doit être impair — mais, plutôt que d'une superstition, il s'agit d'un fait d'observation pratique: le nombre impair permet un groupement des œufs plus stable et plus confortable pour la poule couveuse; il semble que la ponte des oiseaux non domestiques se fait elle aussi par séries impaires.

L'œuf pondu par une poule qui chante le coq et couvé, donne une poule dont le plumage change tous les ans. (Voir: Jeudi-Saint, Vendredi-Saint).

Les œufs pondus entre les *dous Nate-Dème*, entre les deux fêtes de la Sainte Vierge, l'Assomption et la Nativité, se conservent plus longtemps que les autres — le fait est d'ailleurs vérifié et s'explique scientifiquement par la rareté des fécondations en cette période.

Si le premier œuf qu'on donne à manger à un nourrisson provient d'une poulette qui a pondu pour la première fois, l'enfant aura une voix très claire et chantera à merveille.

Œufs de Pâques. — Voir: Samedi-Saint.

Jeux aux œufs. — Le jour de Pâques et le lendemain, petits et grands s'amusaient à jouer aux œufs.

1° Les enfants et les adolescents, garçons et filles, pratiquaient le jeu *toc. toc, les ieus!* Pour ce divertissement, on était à deux joueurs. Chaque enfant tenait un œuf dur dans sa main et en présentait le bout pointu à son camarade; d'un petit coup sec, les joueurs heurtaient les pointes de leurs œufs en s'écriant: *toc!* et l'œuf dont la coque se brisait revenait de droit à l'autre joueur, si l'œuf de ce dernier était resté indemne.

2° Avec les œufs de Pâques, les enfants jouaient aussi *à la mère* ou *à la mère cawire*. Ces jeux ne différaient pas des jeux de *chiques* du même nom (voir: chiques).

3° Les jeunes gens et filles, même les hommes mariés, jouaient *è lè pyanche* (à la planche), ou *à la rigole* (ou *è lè tule* [tuile]).

Le jeu de la planche avait lieu dans une grange quand le sol détrempé par la pluie empêchait les joueurs de s'amuser en plein air. Quand le temps était au beau et le sol bien sec, on préférait jouer à la rigole. Pour le jeu de la planche, on prenait une planche ou un morceau de madrier de la longueur d'un bon mètre et que l'on plaçait en plan incliné contre un gros billot ou un chevalet. Au milieu de la planche était tracée à la craie une ligne transversale. Jouait-on à la rigole, le billot et la planche étaient remplacés par une tuile creuse formant rigole, adossée à une grosse bûche. Quant au reste, les deux jeux se jouaient de la même manière. Tout d'abord, il fallait connaître l'ordre des joueurs. Chacun d'eux jetait contre la planche, au-dessus de la ligne transversale, ou contre la tuile, une *chique* de grosseur moyenne appelée *biscayïn*. La bille roulait à terre et où elle s'arrêtait, on marquait un trait avec le talon ou de la craie. Les traits le plus rapproché et le plus distant d'un bord inférieur de la planche ou de la tuile désignaient le premier et le dernier joueurs. Les autres joueurs se suivaient suivant l'ordre de l'emplacement de chaque trait. Le trait le plus éloigné était marqué d'une croix faite à la craie ou, en plein air, par une chevillette fichée en terre. On opérait de même quant à l'emplacement du premier trait, le plus rapproché de la planche ou tuile. Ces croix ou chevillettes se trouvaient placées dans la prolongation de l'axe longitudinal de la planche ou tuile et représentaient les centres du petit jeu (*pyot ju*) et du grand jeu (*grand ju*), ce dernier étant le plus éloigné de la planche ou de la rigole. Chaque joueur déposait autour du centre du grand jeu l'enjeu convenu, soit un soit deux œufs. Les œufs étaient distants chacun environ de 25 cm. de l'autre et placés de sorte que leurs pointes fussent dirigées vers la planche ou rigole. Maintenant, la partie commençait. Le premier joueur prenait le *biscayïn*, en frappait la planche ou la tuile dans la partie supérieure, au-dessus de la ligne transversale, et si la bille touchait un œuf, ce dernier appartenait au joueur qui recommençait à jouer après avoir enlevé à son gré un autre œuf du grand jeu et posé ce second œuf proche du centre du petit jeu. La bille touchait-elle de nouveau un œuf

du grand jeu, le joueur prenait cet œuf, en prenait un autre qu'il déposait dans le petit jeu. Mais si la bille était *manquante*, le deuxième joueur succédait. Comme son prédécesseur avait gagné avec la première bille un œuf du grand jeu, le deuxième joueur avait le droit de déplacer, avant de jouer un œuf du grand jeu dans le petit jeu. Si le premier joueur gagnait au deuxième un œuf du petit jeu et perdait sa troisième partie, le successeur n'était pas autorisé à déplacer un œuf du grand jeu dans le petit jeu. Ce jeu finissait lorsque tous les œufs des deux jeux étaient gagnés.

Oh! meu! — D'après Ch. Abel, les enfants de Metz se rassemblaient, au mois d'avril-mai, sur le champ de foire durant la construction des baraques des forains et s'amusaient à y jouer à cache-cache en criant: *oh, meu!*

Oie. — Autrefois, les oies pullulaient dans le Pays Messin. Suivant Le Grand d'Aussy (*Vie privée des Français*), «certaines villes, telles qu'Auch, Metz, Strasbourg et Bayonne s'enrichissent encore par le commerce des cuisses et des ailes de cet animal qu'elles savent préparer avec un art particulier. Un autre mets plus estimé encore et plus cher, ce sont les foies. Les Romains faisoient comme nous grand cas de cette partie de l'oiseau; et l'on voit même par certains passages de Martial et de Juvénal que ce peuple avoit un art pour le faire grossir beaucoup au delà de son volume ordinaire... Les Juifs de Metz et de Strasbourg possèdent le même secret, sans qu'on sache précisément quels sont leurs procédés; et ce secret est une des branches de commerce qui les enrichit. »

La fricassée d'oie était le plat que l'on préparait spécialement pour fêter la Saint-Martin d'hiver. Nous en donnons la recette d'après la *Cuisine Messine*:

« Découpez votre oie par morceaux que vous faites revenir avec du lard et un peu de graisse. Enlevez la graisse fondue et ajoutez trois cuillerées de farine que vous faites roussir légèrement tout en retournant le contenu de la casserole. Ajoutez de l'eau, sel, poivre, laurier, échalotes, thym, poudre d'épices et laissez cuire en mijotant. »

Le bréchet de cette oie cuite pronostiquait le temps de la saison hivernale. La partie supérieure indiquait la première période du *neur temps* (noir temps); l'appendice xiphoïde correspondait à la queue de l'hiver. La couleur de l'os avait son importance capitale: le blanc signifiait un temps sec et froid, la teinte foncée annonçait un temps neigeux, humide.

Coutumes populaires: 1° Deux personnes prennent le bréchet en le tenant chacune par un bout. Puis elles se mettent à le tirer. Si le bréchet se rompt, la personne qui détient le plus gros morceau mourra avant sa partenaire.

2° Une autre coutume encore souvent pratiquée consiste à saisir chacun une branche de la fourchette du sternum et de tirer en formant un souhait. Celui qui réussit à avoir le fragment avec la clavicule soudée au sternum est assurée d'obtenir la réalisation de son vœu. Pour cet usage, on emploie aussi le bréchet d'autres oiseaux domestiques.

Oignon. — A Sailly-Achâtel, on semait les oignons en récitant la formule suivante :

Hèneuz, hèneuz-ve !
Grous come mè keuhhe !
Hurluberlu,
Grous come mo c..

(Semez, semez-vous ! Gros comme ma cuisse ! Hurluberlu, gros comme mon c..).

Ondine. — Jadis, la Nied française avait pour souveraine une belle nymphe qui habitait un merveilleux château au fond de la rivière. L'ondine aimait la solitude et fuyait la société des humains. Elle ne se cachait cependant pas aux regards discrets des paisibles habitants du pays. On pouvait alors la voir se promener dans la claire nuit, assise dans une frêle nacelle faite de roseaux et traînée par de dociles canards. Parfois la nymphe venait s'asseoir au bord de la rivière, et son plaisir était de façonner, avec des coquilles d'œufs de canard, de mignons esquifs qu'elle laissait ensuite flotter au gré de l'onde courante. Avait-elle à se plaindre de quelque indiscrétion ou de la curiosité excessive

des campagnards, l'ondine troublait les eaux de la Nied, commandait à la rivière d'inonder les plaines. Toutefois, sa colère ne durait guère et, puisque les habitants du pays étaient généralement bienveillants envers elle, la nymphe préférait que son châtiment fût plutôt un bienfait et non une calamité. Pour cette raison, l'ondine ordonnait aux eaux de gagner leur lit, et elle prouvait sa cordiale amitié en bénissant les prés boueux et en leur enjoignant de préparer sous peu une abondante fenaison.

Un jour, un méchant chasseur vint chasser dans cette région. Il aperçut la nymphe assise au milieu des roseaux. Elle était coiffée d'une blanche cornette garnie d'un beau ruban bleu-pâle, et la robe était recouverte d'un gracieux tablier blanc à large bord bleu. La belle tenait dans les mains un canard qu'une martre venait de mordre, et pansait la plaie avec tant de soin et d'attention qu'elle ne remarqua point qu'un brusque coup de vent venait de pousser à la dérive la légère nacelle. Le chasseur crut le moment venu de surprendre la nymphe et de lui couper toute retraite. Mais, à peine l'ondine vit-elle approcher le vilain indiscret, qu'elle fit un signe, et aussitôt un énorme brochet surgit de la rivière, offrit son dos à la souveraine et disparut avec son précieux fardeau dans le fond des eaux. Le chasseur ne se tint pas pour battu. « Je la retrouverai déjà », pensa-t-il. Peu de jours après il revint chasser le canard en suivant le bord du rivage. Il était de très mauvaise humeur, jurait à tout instant. Depuis des heures entières, il chassait sans même voir l'ombre d'un oiseau. Et il se mit à accuser la nymphe de lui gâter la chasse. Soudainement, au moment de contourner une sinuosité, il aperçoit l'ondine allongée dans l'herbe. — « Ah, c'est toi! crie-t-il. Tu m'empêches de chasser le canard? Eh bien, tu vas avoir affaire à moi! » La nymphe est saisie d'effroi et se précipite au plus vite dans la rivière. — « Je t'aurai quand même! clame le chasseur furieux. Il feint de quitter le rivage et de s'éloigner dans les champs, puis revenant doucement sur ses pas, il se cache derrière un saule. Peu de temps après, il voit la tête de la nymphe émerger de l'eau. Sans souffler mot, le chasseur prend son fusil, épaule. Au même instant l'ondine lui lance un regard plein de colère et disparaît. Le chasseur a-t-il tiré? A-t-il blessé la nymphe? On ne sait qu'une chose, c'est qu'à partir de cette heure tragique la nymphe de la Nied ne s'est jamais plus montrée et qu'elle attire dans son château bien des personnes qu'elle voue à la noyade...

L'Orne, qui se jette dans la Moselle à 21 km. au nord de Metz, est appelée la *mangeuse d'hommes*.

Omer (Saint-). — *Lo jo de lè Saint-Omér,*
Hène to hié d'uvér.
Le jour de la Saint-Omer, sème ton blé d'hiver.

Ongles. — Pour guérir les ongles meurtris, on fait cuire des glands de chêne, les mélange avec du savon et en forme une pâte qu'on applique sur le mal.

Les taches blanches sur les ongles présagent un cadeau prochain.

Il ne faut pas couper aux nourrissons le bout des ongles, car on leur *ôterait l'esprit*. C'est à la maman de couper, pour la première fois, les ongles de son bébé, en employant les dents, lorsqu'il a sept ans. Le fait-elle avant, l'enfant deviendrait un voleur et méchant de caractère.

On doit couper les ongles quand la lune est morte. Celui qui se fait couper les ongles un vendredi, *attrapera* mal aux dents. Qui les coupe un mercredi, aura des *envies*.

Les ongles *cassants* sont un signe de santé fragile et de danger de mort. Les ongles durs annoncent longue vie.

Opérateur, en patois *opératous* ou *mauyous*. C'est le *Hexenmannel* de nos cantons appartenant jadis au bailliage d'Allemagne du duché de Lorraine. Naguère, le peuple le considérait comme un homme très puissant et apte à réagir avec beaucoup de succès contre la plupart des méfaits de la gent sorcière. Il possédait, disent les *anciens* du pays, une sorte de miroir dans lequel il lui était possible d'apercevoir le visage des sorciers et sorcières qui venaient de jeter des sorts. On venait de

loin le consulter chez lui; souvent il se déplaçait et visitait les habitations et les écuries de ses clients victimes de maléfices. On le voyait alors murmurer certaines prières et formules, parfois en regardant le soleil et semblant s'adresser à l'astre même. Ou bien il se promenait dans l'écurie ou dans les chambres, brûlait des simples sur des charbons ardents placés sur une pelle ou un réchaud en accompagnant ses oraisons secrètes de certains signes rituels incompréhensibles. D'autres fois, il traçait sur les portes, à l'intérieur des granges, des écuries, des signes mystérieux, à la craie blanche ou rouge, des croix, des pentacles à forme d'étoile à cinq branches.

Il avait le pouvoir de reconnaître les adeptes de Satan qui dans leur fourberie simulaient une grande dévotion pendant les offices religieux. S'il entrait dans l'église après avoir enduit les semelles de ses chaussures d'une sorte d'onguent spécial, les sorciers et sorcières étaient pris d'une agitation les obligeant de remuer sans cesse et de rester dans le lieu saint aussi longtemps qu'y durait la présence de l'opérateur. Ce dernier n'avait donc qu'à attendre la sortie des autres assistants pour reconnaître les personnes recherchées (voir: grimoire).

Orage. — Quand le ciel est rouge au lever du soleil, quand les mouches sont méchantes et les puces ne cessent de piquer, c'est qu'un orage éclatera dans le courant des 24 heures. Un orage qui démet le temps, le rend malade, doit être suivi d'un nouvel orage pour que le temps se remette au beau.

Pour barrer les orages, on sonnait autrefois les cloches en volée; mais il fallait *s'y mettre sans hésiter*, car autrement on ne réussissait qu'à *déchirer* les nuages et à faire tomber la grêle et la foudre (voir: grêle). L'usage de sonner les cloches a persisté dans maintes localités jusque vers la fin du 19e siècle.

Celui qui récite avec dévotion l'Evangile de saint Jean en temps d'orage, sera préservé de la foudre, s'il a pu prononcer les dernières paroles: *et verbum caro factum est, etc...* avant que le premier coup de tonnerre éclate.

Un autre usage consistait à parcourir les chambres et les écuries en agitant une sonnette spécialement bénite pour chasser les orages.

En général, on se servait, à Metz et dans les environs, du cierge de la Chandeleur. Le charbon de la souche de Noël, le buis bénit du dimanche des Rameaux, etc... étaient également des préservatifs contre la foudre. On avait coutume d'asperger trois coins de chaque chambre avec du buis des Rameaux trempé dans de l'eau bénite.

Dans la région de langue allemande, la ménagère prend quelques parcelles du Würzwisch ou bouquet de l'Assomption et les jette dans le feu.

Oreille. — *Les tintements* de l'oreille gauche signifient que l'on parle mal de vous; ceux de droite annoncent que l'on dit du bien de vous. Celui qui se mord le bout du petit doigt droit pendant que l'oreille gauche tinte, force la personne qui médit de se mordre le bout de la langue.

Pour supprimer les *tintements*, avaler une gorgée de fumée de tabac en tenant le nez bouché.

Bourdonnements: Boucher l'orifice externe de l'oreille avec un tampon de charpie trempée dans du jus d'oignon.

Surdité: Eau salée (1 cuillerée à soupe par chopine d'eau de fontaine), suc d'oignon, fiel d'anguille dilué dans de l'eau-de-vie de marc, suc de mercuriale dite foireuse. Cuire une anguille dans un pot d'eau, recueillir la graisse qui surnage et la diluer dans de l'eau-de-vie. Tous ces remèdes sont instillés dans les oreilles.

Douleurs: Instiller de l'huile de laurier-fée, de l'eau de pavot, du suc de chou rouge ou de bétoine, du lait de femme, du fiel de brebis, de la graisse tirée d'une anguille rôtie dans la poêle après y avoir ajouté une feuille de laurier-sauce; boucher le conduit auditif avec une gousse d'ail; suc de poireau ou d'oignon. Compresses chaudes de sainfoin, de fleurs de sureau, de grains d'avoine.

Oreillons. — Compresses d'huile chaude, cataplasmes chauds de feuilles de verveine ou de plantain cuites avec un peu de graisse de tripe, ou de crotte

de chèvre mélangée avec un peu d'huile de noix et de beurre frais.

Orgelet. — Pour faire mûrir le compère-loriot, mâcher chaque matin, à jeun, un ou deux grains d'orge et appliquer la masse sur l'orgelet. Comme résolutifs: cataplasmes de mie de pain bouillie dans du lait et appliqués entre deux linges, cataplasmes de pomme, compresses de camomille, de guimauve.

Osselets. — Les osselets sont de préférence une astragale du pied de mouton. Le jeu consiste à mettre deux ou trois osselets sur la paume de la main droite, à les jeter en l'air et à les retenir sur le revers de la même main; puis à les lancer de nouveau en l'air et les saisir dans le creux de la main sans en laisser tomber un seul à terre.

Oublieur. — On appelait ainsi, à Metz, le veilleur de nuit qui, revêtu d'un manteau orné de têtes de mort et muni d'une lanterne, parcourait au moyen âge, les rues de la cité en criant:

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés.

Ourikète. — C'est à Charles Sadoul que nous devons la recette de cette pâtisserie inconnue de nos jours. Ce gâteau se conservait quinze jours sans se sécher ni rancir. « Prenez une douzaine d'œufs, un litre de bonne crème, une livre de beurre frais, un peu de levure de bière, assez de farine pour former une pâte de la consistance d'une pâte à pâté un peu molle. Faites d'abord un levain avec la levure, du lait tiède et un peu de farine, laissez lever à la chaleur douce. Quand la pâte est bien *levée*, prenez un grand saladier, débattez les œufs et la crème, du sel, un peu de sucre, ajoutez assez de farine pour que la pâte ait une bonne consistance, le levain, mêlez bien, étendez sur la planche à pâtisserie, tartinez avec un tiers de votre beurre, recommencez trois fois, couvrez la pâte d'un linge et laissez reposer jusqu'au lendemain dans une cuisine tiède. Le lendemain étendez à nouveau d'une épaisseur de deux bons doigts, découpez en triangles, et de place en place, coupez le dessus de la pâte avec des ciseaux. Dorez avec un jaune d'œuf et du lait, mettez à four assez chaud, sur un plateau beurré et fariné. » (*Le Pays Lorrain*, Nancy, avril 1934).

D'après nos recherches, on préparait une pâte feuilletée avec de la farine, un peu de levain, des œufs, de la crème et du beurre, et l'on traçait, avant la cuisson, sur chaque ourikète triangulaire des losanges avec les pointes d'une fourchette.

Dans la région de Sarrelouis, les valentins offraient des *ourikètes* à leurs valentines, à l'occasion du Carnaval.

Pain. — Anciennement, le petit laboureur se nourrissait bien souvent de pain d'orge, car l'orge est plus hâtive et plus productive que le froment. Mais il a l'inconvénient d'être grossier, lourd et difficile à digérer. Aussi, quand l'occasion se présentait, le paysan pauvre se procurait un peu de farine meilleure afin de la mélanger avec son orge et d'améliorer la qualité de son pain. Hélas, le blé coûtait relativement très cher, bien plus cher que l'orge. Dans un manuscrit de Corny où sont notés les prix du blé depuis 1797 à 1818 et de 1823 à 1828, nous trouvons pour la quarte de Metz une moyenne variant de 10 à 16 fr. En 1817 le pain se payait 15 sous la livre, et à Metz, lorsqu'eut lieu l'émeute du peuple qui, en 1831, se mit à piller les magasins de blé de la cité, la livre de pain monta jusqu'à 21 sous.

Le plus souvent, le petit paysan se contentait des épis glanés après la moisson. Bon nombre de tâcherons ne mangeaient même pas du pain d'orge; n'ayant pas les moyens de faire moudre leur orge, ils étaient contraints de s'alimenter de bouillies d'orge épaisses. Certains faisaient dessécher la bouillie soit au feu soit au soleil et obtenaient une galette qu'ils pouvaient plus facilement emporter et laquelle se conservait plus longtemps.

Vers la fin du 18e siècle, on essaya de substituer de la fécule de racine de chiendent, voire de la fécule de pomme de terre à la farine de froment. Mais ce conseil n'eut pas de suite.

Vers 1860 environ, le campagnard messin manque moins de pain et son pain est devenu meilleur. Tandis que les boulangers de Metz vendent presqu'exclusivement du bon pain de froment, nos ménagères campagnardes préfèrent un pain composé d'un mélange de froment et de seigle. Ce *pain de ménage* sèche et durcit moins vite, détails importants pour le paysan qui cuit lui-même son pain en quantité suffisante pour l'alimentation de la famille pendant plusieurs semaines.

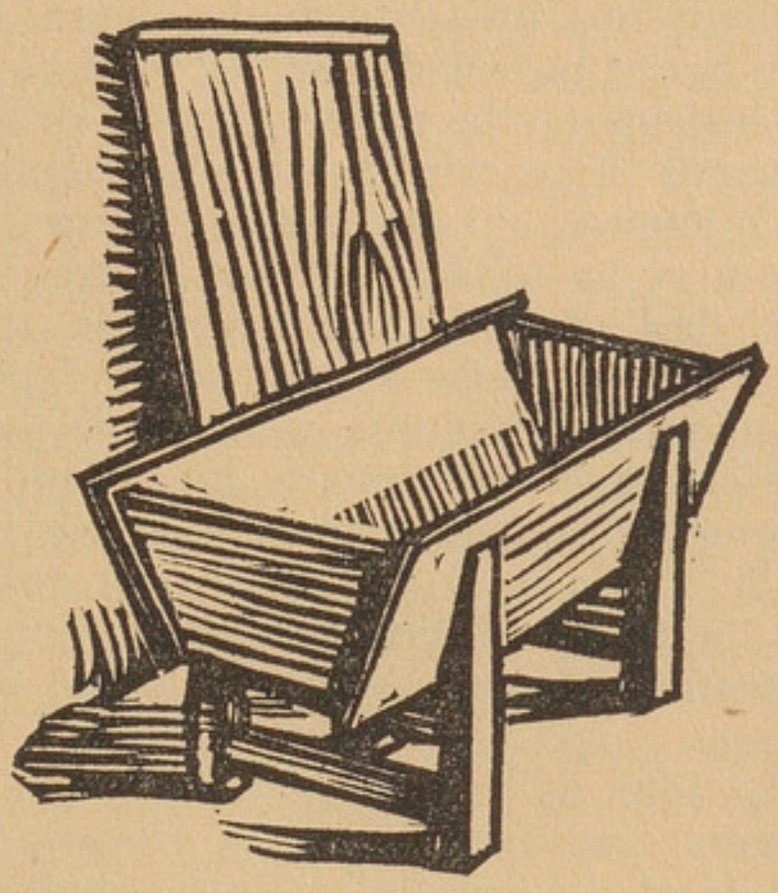

Pétrin. (Lè mâ).

Autrefois, la maîtresse de maison qui allait emprunter du levain chez une voisine, était tenue de le *rendre*, c'est-à-dire d'apporter à la voisine une part de son nouveau levain. Elle déposait ce nouveau levain dans une petite écuelle en bois, traçait avec la pointe d'un couteau, une croix sur le levain, portait le tout chez la voisine et devait prononcer, en *rendant* le levain, les paroles traditionnelles: *oubligeuz lo levïn* (obligez le levain).

Les miches de pain avaient une forme ronde plus ou moins régulière et mesuraient jusqu'à une soixantaine de centimètres de diamètre. En ville, la pâte était mise dans des corbeilles à pain et le boulanger vendaient des miches de trois et de six livres; du pain de fantaisie appelé *pain percé* (en patois: *bote-en-brès*, boute-en-bras) qui avait la forme d'une couronne; des petits pains à l'eau payés un ou deux sous et ovales; de la *tortue*, un pain long de 40-50 cm. et de trois doigts d'épaisseur, employé particulièrement pour être coupé en rondelles mises dans la soupière avec la soupe.

Avant d'enfourner, il fallait imprimer l'extrémité du pouce au milieu de la surface supérieure de la miche et y tracer un signe de la croix avec la pointe d'un couteau.

Généralement, la maîtresse de la maison s'arrangeait, en préparant la pâte de pain, de façon à avoir un restant de pâte suffisant à faire quelques pâtisseries plus ou moins fines pour les membres de la famille. C'étaient une tarte sèche appelée *breulaye* (brûlée), une *fiouse fièmaye*, des *rouyats*, une *meuchate*, des *mârons*, etc... Avec la *rakyure de mâ*, le résidu de pâte râclée dans le pétrin, elle préparait autrefois un *boudique* (bonhomme) qui revenait de droit au mari ou à l'enfant le plus sage et devait porter bonheur. Un usage charitable voulait aussi que la ménagère fasse cuire un petit pain qu'elle offrait ensuite à un pauvre du village.

Boulangers et pâtissiers offraient anciennement à leurs *chalands* (clients), à l'occasion du nouvel an ou de la fête des Rois, une *chalande*, d'ordinaire une galette dorée au jaune d'œuf.

Entre les repas, le pain entamé avait sa place obligatoire sur la table de la belle chambre. Le côté entamé devait être tourné vers la porte. Le pain était toujours enveloppé dans une *nèpe è pain* (nappe à pain: voir ce mot).

La réserve du pain était enserrée dans un coffre à pain (soit dans la cuisine ou dans la chambre de der-

rière), mais on préférait conserver les provisions de pain au frais dans la cave. Pour soustraire le pain aux attaques des rats et des souris, il est placé dans un garde-pain, appelé *réserve*.

Il existait plusieurs formes de garde-pain. Nous décrivons les plus usités:

1° On façonne un assemblage sphérique avec trois grands cercles de tonneau, glissés chacun verticalement l'un dans l'autre, disposés comme trois méridiens d'un globe, tracés à égales distances. A 20 cm. à peu près au-dessus du pôle inférieur on introduit dans l'assemblage un petit cercle de bois que l'on attache horizontalement aux six points de contact des grands cercles. Ce petit cercle est recouvert de deux planches assez larges et suffisamment longues. Après avoir assuré la fixité des pôles à l'aide de liens de ficelle, on les relie ensemble par un axe vertical fait d'une corde solide. Le pôle supérieur est muni d'un long crochet qui sert à suspendre la *réserve* à une solive du plancher de la cave. Dans les six loges de la *réserve*, les miches sont dressées droites et concentriquement.

2° Prendre deux madriers, mesurant environ un mètre chacun, les poser de champ et parallèlement et, sur chaque côté en haut et en bas, clouer solidement une latte qui relie les madriers à 1 m. 20 de distance. Ce châssis est suspendu verticalement à 40—50 cm. du plancher de la cave, et les miches de pain s'y alignent les unes contre les autres.

Le pain avait comme un caractère sacré. Il etait défendu de poser la miche *à l'envers*, c'est-à-dire sur le côté marqué d'une croix, car autrement on attirait sur soi un châtiment: viendrait le jour où vous manqueriez du pain quotidien. Défense aussi d'enfoncer la pointe d'un couteau dans le pain; cela porterait malheur.

Le pain cuit le jour du Vendredi-Saint est particulièrement sain et nourrissant; celui qui en mange avec un respect religieux, obtiendra de Dieu beaucoup de grâces sanctifiantes. Ce pain se garde, dit-on, un an durant sans moisir.

Anciennement, quand on lâchait les bêtes pour la première fois dans les champs, il était d'usage de donner à manger à chaque bête un petit morceau de pain trempé dans de l'eau bénite.

***

Le pain bénit. — La coutume de bénir du pain à l'offertoire de la messe paroissiale du dimanche et de le distribuer coupé en petits cubes aux assistants est encore généralement répandue en ville et dans nos villages. Chaque ménage est invité à tour de rôle de contribuer à l'usage. Dans les villes et dans les communes comptant des habitants à l'aise, le pain bénit ordinaire est remplacé, aux grands jours de fête, par du gâteau-brioche. Naturellement ce sont les familles aisées qui en supportent les frais. En ville, le pain bénit du jour de Noël est offert par le président du conseil de fabrique de la paroisse. Le sacristain (ou le bedeau) apporte à la famille qui accepte de payer le pain bénit, le croûton bénit enveloppé dans une serviette.

La famille qui offre le pain bénit fournit une quêteuse et un cierge. Un peu avant la bénédiction du pain bénit, le bedeau ou le suisse (à leur défaut souvent le sacristain) vient chercher la quêteuse, lui présente le cierge allumé et la conduit devant l'autel, du côté de l'épître. Le prêtre bénit le pain, la quêteuse baise la patène et dépose ensuite son offrande sonnante dans le plateau que lui présente un enfant de chœur. Puis elle est accompagnée jusqu'à sa place. Le cierge lui est repris et placé en vue dans l'avant-chœur, où il brûlera jusqu'à la fin de l'office religieux.

Le jour de la solennité de la Saint-Fiacre, les jardiniers de Devant-les-Ponts et du Ban-Saint-Martin font bénir, à l'Offertoire de la messe, des pyramides et des paniers de brioches de diverse grandeur. Dans chacune de ces brioches, petites et grandes, est piquée une fleur naturelle. Ces gâteaux sont distribués aux membres de la Confrérie. Les prêtres officiants et tous ceux qui prennent une part active pendant la messe (chantres, organiste, enfants de chœur, etc...), reçoivent chacun une brioche fleurie. Quant aux autres assistants, des garçons d'honneur de la Confrérie leur passent des corbeilles de pain bénit remplies de brioche coupée en petits morceaux.

L'usage s'est fréquemment conservé, lorsqu'un membre de la famille n'a pu assister à la grand'messe, de rapporter au foyer à son intention un morceau de pain bénit, que l'intéressé mange après s'en être signé.

Le pain bénit ne doit pas être laissé à l'abandon. Il faut le manger ou bien le jeter dans le feu. Reste-t-il du pain bénit dans les corbeilles après la messe, les enfants de chœur s'en bourrent les poches et le mangent. Ailleurs, le sacristain s'en servait pour le premier déjeuner pendant la semaine suivante. D'aucuns curés de campagne font tremper le restant du pain bénit et le donnent à manger à leur volaille.

***

Bien que Thionville ne fasse pas partie du Pays Messin proprement dit, nous croyons devoir signaler une ancienne coutume que G.-F. Tessier relate dans son *Histoire de Thionville* (1828): dans cette ville « l'ouverture de la foire se faisait le 9 septembre par l'autorité municipale; au troisième coup de la grosse cloche, les magistrats sortaient de la ville en cortège, à la tête de la compagnie des grenadiers bourgeois; rendus sur le terrain, ils assignaient l'emplacement de la foire franche qui devait s'y tenir, et faisaient planter un poteau à la limite-nord : au-dessus de ce poteau flottait le drapeau ordinaire de la ville, moitié bleu, moitié blanc, et aux armes de France. Le secrétaire de l'Hôtel de Ville lisait le règlement, puis, conformément à un ancien usage, les magistrats jetaient à la foule empressée plusieurs petits sacs de petits pains blancs. Rentrés dans la ville, en suivant le même ordre, on distribuait aussi des pains à la compagnie bourgeoise. La dépense entière de cette fête était fixée, par l'intendant de Metz, à quarante livres. Cette cérémonie, à laquelle la populace prenait un grand plaisir, remonte à plusieurs siècles. Notons, qu'en 1828 la foire se tenait « sur la rive gauche du canal du fort; avant la révolution, c'était entre la porte du Luxembourg et le village de Manom, sur un vaste terrain que l'on nommait le Champ-de-Mars; il a été aliéné ».

Pale. — *Lo pale* (poèle) est la *chambre de devant*, la *belle chambre* qui donne sur la rue. C'est là que sont reçues les *visites*, que les maîtres de la maison prennent leur repos bien mérité après le labeur de la journée.

L'unique porte du *poèle* communique avec la cuisine. Elle est vitrée. Souvent le sol de la belle chambre est un peu plus élevé que celui de la cuisine, sans doute à cause du pavage en briques ou en ciment mélangé de briques ou de tuiles broyées.

Le nom *cwasé* (croisée) donné à la fenêtre rappelle le temps où l'on mettait des bois en forme de croix dans les baies du mur pour y faire des fenêtres. A ces bois étaient attachés les panneaux de vitre fournie par le vitrier en plomb.

Les habitations les plus anciennes ont des fenêtres relativement petites à un ouvrant que l'on ferme au moyen d'un ou de deux verrous.

La fenêtre plus récente est à deux battants divisés par des traverses en petits compartiments que garnissent les vitres. On ferme la fenêtre au moyen d'une latte fixée à plat au milieu et sur le bord d'un battant de meneau droit et pivotant en son milieu autour d'un boulon. Cette latte s'accroche, en haut et en bas, dans des crochets qui s'ouvrent l'un du côté gauche, l'autre du côté droit. D'autres fois, la latte se meut dans le sens vertical au moyen d'une poignée: son extrémité supérieure vient s'engager par un crochet dans une ferrure fixée dans le cadre de la fenêtre, tandis que son extrémité inférieure se loge directement dans une ferrure semblable.

Autrefois, il y avait dans le mur de façade du *pale*, au niveau du sol, un trou carré, ordinairement obstrué avec une grosse pierre. C'était l'*awi*, par lequel on chassait au dehors l'eau ayant servi au nettoyage du plancher carrelé ou coulé. Plus tard, *l'awi* est devenu le trou de l'évier.

L'habitation ne disposant anciennement que d'une seule cheminée, dans la cuisine contiguë, le *poèle* était alors chauffé par la *taque* (voir ce mot). Dans le bas du mur de cloison, il y avait *l'armoire à taque*, à deux battants, et au-dessus de la corniche de cette *aumare è tèque* se trouvait un second placard moins profond.

L'ameublement de la belle chambre est presque partout le même. Contre le mur du couloir, à droite en entrant, l'horloge à gaine, puis l'armoire à moulures et sculptée, ensuite le lit à colonnes. Le mur opposé est garni d'un *drassu* (dressoir-vaisselier), d'un coffre à habits. Au milieu de la pièce, une table à rallonges, sur laquelle sont posés le pain entamé et la corbeille à ouvrage de la ménagère. Ce petit panier carré portait le nom de *carreau* ou de *chefate;* son couvercle était paré, à l'extérieur, d'un coussinet à épingles et aiguilles, de couleur et légèrement bombé.

Les chaises se trouvent placées autour de la table. Des *câdes* (cadres) représentant des sujets religieux peints sur verre ou des lithographies noires coloriées au pochoir, sorties des presses de Gangel, Dembour, Didion, Thomas, etc... décorent les vides des murs blanchis à la chaux. Près du chevet du lit pendent le bénitier d'étain ou de faïence (1), et au-dessus, une *chèpèle* (chapelle) aussi appelée *voût* (voir ce mot). Une croix de bois peint en noir ou un crucifix sont fixés au mur, au milieu du fond du lit ou bien au-dessus de la *chapelle.*

En hiver, on avait soin de couvrir le sol, en briques, de gros pailiassons faits de joncs ou de paille tressée.

Palége. — Synonyme du mot *crègne* (voir ce mot) dans le Saulnois.

Panaris. — Le panaris sous-épidermique est appelé *bianc mau* (mal blanc); aux panaris sous-cutané et profond on donne les noms de jane (jeune) et kènèri (canari — par altération du vocable français).

On cherche à enrayer le mal en employant les remèdes suivants: plonger, à plusieurs reprises, le doigt malade dans de l'eau ou du lait très chauds; enfoncer le doigt dans un œuf cru; écraser un gros escargot avec sa coquille et entourer le doigt de cette masse; tremper le doigt un quart d'heure durant dans de l'eau glacée ou de la neige; cuire un oignon de lis, enlever l'enveloppe, pétrir l'oignon avec ou levain et appliquer la pâte sur le mal; tremper le doigt dans du saindoux bien chaud; couvrir le mal d'une *peau d'œuf* ou de fiel de porc; entourer le doigt malade d'un ou deux vers de terre vivants et appliquer une bande par-dessus; cataplasmes de feuilles de bouillon-blanc cuites dans du lait; cataplasmes de mie de pain trempée dans du lait ou mélangée avec du miel; cataplasmes de fiente de brebis; cataplasmes froids de farine bouillie avec du vinaigre; onguent de suif de mouton; mélanger de la poudre de racine de tormentille avec un jaune d'œuf et appliquer sur le mal; onguent composé d'un mélange de saindoux et de rhizomes de sceau de Salomon, cuits dans de l'eau jusqu'à évaporation presque complète et réduit en pulpe.

La piqûre par les épines de l'arrête-bœuf (*ononis spinosa*) passait pour être la façon la plus courante d'être suivie de panaris.

On prétend que si l'on enfonce le doigt malade dans l'oreille d'un chat et parvient à l'y tenir *un bout de temps*, le panaris guérit et le chat crève.

Pancoufe ou Pantecoufe. — Ce mot dérivé de l'allemand *Pfannkuchen* désigne, à Metz, ce que nos campagnards de la rive droite de la Moselle appellent un *vahh-crepé* (voir ce mot), tandis qu'on lui donne, sur la rive gauche, le nom de *vaute*. Cependant, la *pancoufe* est plus épaisse.

Pancrace (Saint-). — Saint Pancrace (12 mai) est un des trois saints de glace. Les vieux vignerons prétendent que s'il fait beau temps en ce jour, le raisin fleurira et mûrira bien et donnera une copieuse récolte.

Pâques. — Tant de jours l'aubépine fleurit avant Pâques,

Tant de jours on fera la moisson avant la Saint-Jacques (25 juillet).

*
**

S'il pleut pendant les fêtes de Pâques, Saint Jean sera *farineux.*

(1) Beaucoup de familles, même très pieuses, ne possédaient pas de bénitier. Toutes, par contre, conservaient dans un flacon placé dans l'armoire ou sur la cheminée, une petite provision d'eau bénite renouvelée chaque année.

Un dicton ancien dit:

Les çus que n' fonent-meu Pâques
et lè Pentecote,
Ne sèvent-meu gote.

(Ceux qui ne font [fêtent] mie Pâques et la Pentecôte, ne savent mie goutte [ce que c'est de bien manger]).

Dès l'aube, les *anciens* observaient le lever du soleil; si le ciel se parait de belles stries roses, rouges et d'or, les vieux expliquaient aux enfants que c'étaient les robes multicolores des anges qui dansent leurs rondes joyeuses en l'honneur du Christ ressuscité.

Pour le jour de Pâques, la maison était nettoyée de fond en comble; un feu nouveau brûlait dans l'âtre depuis la veille et, comme la grande crémaillère avait été dépendue à l'occasion de l'extinction du foyer, le Vendredi-Saint, le dîner de Pâques devait commémorer et célébrer l'installation du ménage dans la nouvelle demeure. Le jour de Pâques, il faut goûter sept fois, disait un vieux dicton.

A Metz et dans les villages voisins, il était d'usage de porter, le jour de Pâques, des vêtements neufs et d'étrenner les chapeaux d'été.

La fin des mortifications subies durant le long carême disposait les cœurs à la joie. Cette gaieté faisait éclore sur toutes les lèvres nos petites chansons traditionnelles, innocentes et pleines d'entrain.

Dans nos campagnes, les enfants s'amusaient à chanter des parodies sur l'air de la prose pascale. Ainsi, on chantait à Pontoy :

Alleluia, compère Colas !
Nate chïn at moût, nate chète en brât.
Alleluia ! (ter).

(Alleluia, compère Colas! Notre chien est mort, notre chatte en pleure.)

Nous chantions à Metz :

Alleluia, mon cher Colas !
Les choux sont bons quand ils sont gras.
Alleluia (ter).

Pour le dîner de Pâques, à la campagne, la ménagère mettait au pot, avec les choux séchés, la première vertèbre du porc qui avait été tué pour Noël. Cette *corosse* ou juif avait été préparée de la même manière que la *part du loup*, conservée dans de la cendre et enveloppée dans du gros papier. En outre il était de coutume d'engraisser pour Pâques un petit cochon, le *grèhhlat*, lequel fournissait la *grillade*, les *hatrés*, etc. pour les deux jours de fête. La maîtresse de la maison plaçait jadis devant chaque couvert le gâteau de Pâques. Ce gâteau-brioche « affectait la forme droite d'un triple enlacement dont le nœud du milieu était plus large que les deux autres »; pour le tresser, il fallait être à deux

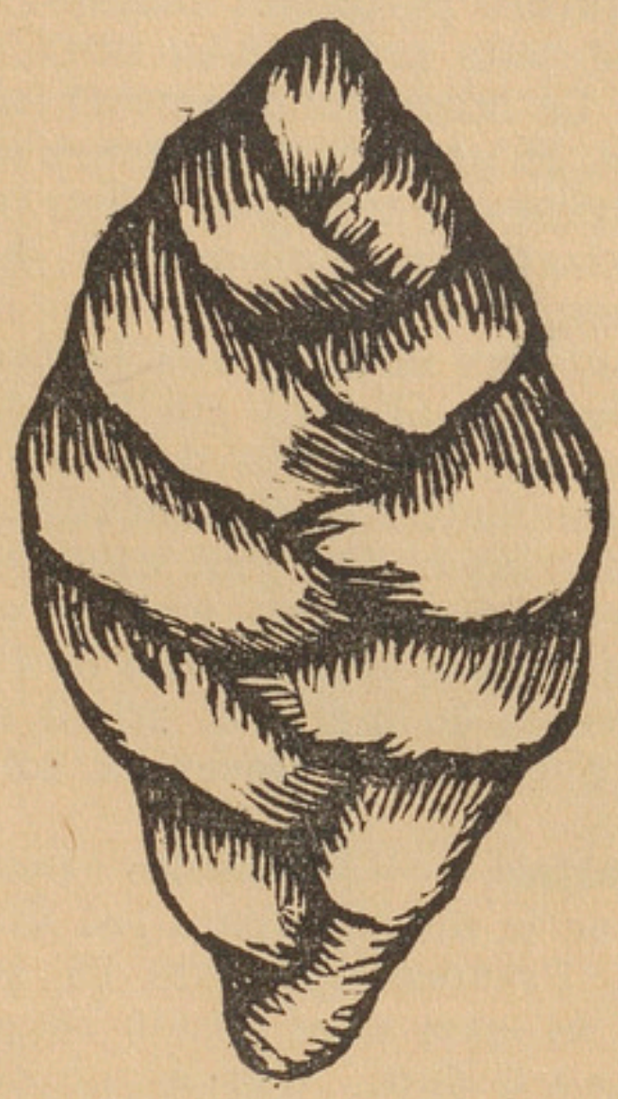

Gâteau de Pâques.

personnes. D'habitude, le repas du soir était assez modeste: une bonne omelette au jambon ou au lard, du cervelas, de la *grillade* et une salade.

A Arry, chaque personne mangeait, avant le dîner, le jour de Pâques, un œuf pondu le Vendredi-Saint et cuit dur, pour se garantir de la fièvre pendant un an.

Il était de rigueur de manger un œuf de Pâques, afin de se préserver de la hernie pour la durée d'un an.

Les *anciens* du pays assurent qu'un sorcier ou une sorcière qui portent sur eux un œuf de Pâques, sont voués à une mort prochaine. Quand on soupçonnait une personne d'être un adepte de Satan, on lui offrait un œuf de Pâques que le sorcier refusait, ou écrasait, ou laissait choir à terre, afin d'épargner sa vie. Autrefois on mettait, en allant à la messe de Pâques, un

œuf de Pâques dans une des poches du vêtement. Les sorciers cherchaient à écraser l'œuf qu'ils sentaient.

Le jour de Pâques, il est défendu de coudre.

Autrefois, le berger de la commune recevait, le jour de Pâques, dans chaque maison au mois une demi-douzaine d'œufs.

Le lendemain de Pâques, le laboureur prenait son bâton et allait faire une tournée parmi ses champs. On disait de cette promenade: *aller à Emmaüs.* Le laboureur observait, chemin faisant, la grandeur des fleurs de *coucou* (primevère officinale) dont il tirait un présage sur l'abondance du foin nouveau.

Quant aux enfants, aux jeunes gens et filles, ils allaient cueillir des rameaux verdoyants ou de saule parés de leurs chatons. Les rameaux étaient appelés: *luyas* (du mot alleluia).

A Vaudoncourt, les femmes se rendent à l'église, le dimanche de Pâques, à 5 heures du matin et prient le chapelet à l'heure du lever du soleil.

Paralysie. — Remèdes externes: fouetter le membre paralysé avec des orties. Prendre une livre de vers de terre, les laver dans du vin blanc, puis les mettre dans une bonne chopine d'huile de noix; mettre la bouteille dans le fumier et attendre que les vers soient dissous; employer ensuite cette huile pour des frictions du membre malade. Faire bouillir dans un pot d'eau un jeune chien bien gras et frictionner le membre paralysé avec la graisse qui surnage et se fige à la surface de l'eau bouillie après le refroidissement.

Remèdes internes: tisanes de sauge, de bois de buis.

Contre la paralysie de la langue: gargarismes de la bouche avec des décoctés de bétoine, de sauge, de thym.

Parfum. — 1) Pour la lessive: racine d'iris germanique qu'on enfilait par morceaux de sorte à former le *chapelet de la bouée.*

2) Pour le linge: lavande, menthe, mélilot, aspérule odorante.

3) Pour les habits: racine d'angélique.

Paroli. — Ce mot, emprunté probablement au jeu de cartes appelé *Pharaon*, a été donné à un jeu de hasard pratiqué autrefois aux fêtes patronales du pays.

Le meuble est une table pliante ronde, démontable. La table proprement dite mesure 115 cm. de diamètre, son bord est entouré d'une bande haute d'environ 8 cm., laquelle est doublée à 8 cm. de distance d'une contre-bande. Dans le canal circulaire ainsi formé, le joueur fait rouler une boule.

Au centre du jeu est creusée une cuvette peu profonde mesurant 10 cm. de diamètre. On la voit entourée de huit rangées concentriques de cuvettes d'égale grandeur, mais de moitié moins grandes. On compte successivement 11, 18, 24, 30, 36, 43, 48 et 49 petits trous dont 4, 10, 12, 17, 20, 24, 27 et 27 de chaque rangée sont rouges. Les autres sont blancs. Tous portent un numéro. Le trou central est marqué de la lettre R. Les couleurs et les numéros sembient choisis sans ordre.

Une espèce de cartouche couvre le canal circulaire en face du joueur, devant et à l'opposite. Sous le premier cartouche, un cône à côtés gauche et droit concaves est fixé à l'intérieur de la première bande. Son rôle est de faire dévier la boule qui circule dans le canal et de la conduire au centre du jeu par une large ouverture pratiquée en cet endroit dans la contre-bande. Que la boule vienne de gauche ou de droite, elle aboutit à ce cône et pénètre dans le jeu où elle finit par se caser dans l'un des trous.

La table du jeu repose sur un pliant. Une paire de bretelles attachées au revers de la table permet au propriétaire du jeu de le transporter sur son dos d'un village à l'autre.

Nous ignorons les règles de ce jeu.

Parrain. — A Metz, la dignité de maître-échevin était jadis en si haute considération que les parrains souhaitaient à leurs filleuls d'être une fois en leur vie maître-échevin de la Cité de Metz... ou au moins roi de France.

Le parrain doit avoir toujours la marraine à sa droite, même à table. Il achetait des dragées et en offrait à la marraine qui recevait en outre des

rubans, un bonnet (*cornette*), ou un beau *mochu* (mouchoir de cou) etc... Le parrain doit embrasser la marraine au retour du baptême afin que l'enfant ne devienne pas baveux. Le parrain devait à son filleul et à la mère du nouveau-né un *bouquet de baptême* et des cadeaux à son choix.

Le parrain doit uriner avant de revêtir son habit de fête pour la cérémonie du baptême, autrement l'enfant sera atteint d'énurésie.

Pat. — On donne le nom de *pats-de-nones* (pets-de-nonne) aux beignets faits avec de la pâte dans laquelle a été incorporé du levain.

L'appellation *pat-de-mweinne* (pet de-moine) est un synonyme du roulot (*rouyat*).

Les meringues portent en patois le nom de *pats-de-prête* (pet-de-prêtre).

Pât. — Ce mot signifie *part*. Lorsqu'une parmi plusieurs personnes trouvait un objet, elle devait en le ramassant s'écrier au plus vite: *pât è mè seul!* (part à moi seul!) avant que sa voisine puisse intervenir. Si celle-ci la devançait en s'écriant: *pât è douss' les pieuds don bwin Du!* (part à deux, les pieds du bon Dieu!), l'objet trouvé devait être partagé entre les deux partenaires.

Pâté de poires. — Pour le *pété d'pwéres* on fait cuire en marmelade des poires appelées *rovés*. On étend cette marmelade sur une abaisse de *pâte è con'hhé* et donne au pâté une forme le plus souvent circulaire, plus rarement celle d'une demi-lune.

Pâtre. — Chaque année, le pâtre communal percevait sa redevance consistant en la plupart des localités en un bichet de grain par tête de bétail et une modique rétribution en espèces sonnantes. En outre il avait le droit de recevoir, le jeudi gras une portion de viande, à Pâques une certaine quantité d'œufs, et le jour de la fête patronale une part de gâteau..

Patu. — Jouet que les enfants se fabriquaient soit avec une plume d'oie, soit avec un morceau de branche de sureau longue de 15-20 cm. et dont on enlevait la moelle.

On prend une plume d'oie, en coupe le tube corné de façon à obtenir un tuyau ouvert par les deux bouts. Chaque extrémité du tube est enfoncée dans une tranche de pomme de terre. On obtient ainsi deux bouchons qui



obturent le canon. Le bouchon situé à l'extrémité la plus large de la plume légèrement conique est enfoncé dans le canon au moyen de la tige de la plume dégarnie de ses barbes. La tige pousse devant elle le bouchon formant un piston, et lorsque la pression de l'air à l'intérieur du tube est devenue assez forte, elle expulse l'autre bouchon qui s'échappe avec un bruit sec. *Cè pate*, cela pète, d'où le mot: *patu* (pétoire). Le *patu* en bois de sureau, est bouché d'un côté avec de la filasse et par l'autre extrémité on enfonce dans le canon une baguette qui a l'épaisseur de la lumière du tube et forme le piston.

Paul (Conversion de Saint) 25 janvier. — En ce jour les vents se combattent; le vent vainqueur sera le vent dominant durant le mois de février.

Si le jour de saint Paul-le-convers
On voit un beau temps découvert,
L'on aura, pour cette raison,

Du bled et du foin à foison.
Et si, ce jour, fait vent sur terre,
Nous signifie avoir guerre;
Et s'il pleut ou neige sans faillir,
Le cher temps nous vient assaillir.
Quand de neige, bruine et brouillard
Ce jour-là la terre est couverte,
Selon le dit de nos vieillards
Mortalité nous est ouverte.

***

Vent le jour de la Saint-Paul annonce guerre.

***

Brouillard à la Saint-Paul apporte mortalité.

***

Neige et pluie de la Saint-Paul annonce cherté.

***

E lè Saint-Poul quad i fat kyé, j'èrans pus de vïn que d'owe.
(A la Saint-Paul quand il fait clair, nous aurons plus de vin que d'eau).

***

E lè Saint-Poul, l'uvér s'en va ou se recale.
(A la Saint-Paul l'hiver s'en va ou se recolle).

***

E lè Saint-Poul, lè kiére jonaye
Ehhure tojos eune bone ènaye
(A la Saint-Paul, la claire journée
Assure toujours une bonne année).

Pautrenote. — La pâtenotre était, croyons-nous, une sorte de prière du soir. Dans son dictionnaire des patois romans de la Moselle, M. Zéliqzon en a noté une de Hattigny *sub voce:* prière. Voici plusieurs autres spécimens:

1) *Préyans i patér et ave Méria poquè l'bwin Du wadèsse lè santéy e vote pére, è vote mére, è vos fréres et vos sieus, è tortos vos pérants et èmïns. Prèyans i patér ico ïn Avé Méria por què l'bwin Du motèsse l'âme de note papin et d'note mamïn dedans lo saint pérèdis èvieu tortos les trèpéssés po les çus que je prèyans aussi.*

Pâtenotre blanche, dite « *enteur dous slas* » (entre deux soleils) pour aller infailliblement au Paradis:

Petite pâtenote blanche que Dieu fit
Que Dieu dit
Que Dieu mit
En Paradis.
Au soir m'allant coucher je trouvis
Trois anges couchés à mon lit,
Un au pied, deux au chevet;
La bonne Vierge Marie
Au milieu qui me dit
Que je me couche, que rien ne doutis.
Le bon Dieu est mon père,
La bonne Vierge est ma mère,
Les trois Apôtres sont mes frères,
Les trois Vierges sont mes sœurs,
La chemise où Dieu fut né
Mon corps en est enveloppé,
La croix sainte Marguerite
A ma poitrine est écrite.
Madame s'en va sur les champs
A Dieu pleurant,
Rencontrait Monsieur Saint-Jean.
— *Monsieur Saint-Jean, d'où venez-vous?*
— *Je viens d'Ave salus.*
— *Vous n'avez point vu le bon Dieu?*
— *Si est; il est dans l'arbre de la croix*
Les pieds pendant
Les mains clouant
Un petit chapeau d'épines blanches sur la tête.
Qui dira trois fois au soir, trois fois au matin
Gagnera le paradis à la fin.

M. E. Louis, de Sanry-sur-Nied, nous a dit que les enfants devaient réciter après la prière du soir:

Val mè priyére que j'vyins d'dire, poqueu l'bwin Du et lè bone Sinte Viérje wèdïnssent beun' lè santé è mo p'pa, è mè m'man, po m'adieu et elver dans lè crainte don bwin Du, si li piât.

Ensuite cette prière:

L'ange du Seigneur demanda à Marie: — Marie, dormez-vous?

— Oh, non! je ne dors pas. Je pense à mon Fils qui a les deux pieds attachés, les mains clouées à l'arbre de la croix, la tête penchée et couronnée d'épines.

Tous ceux qui cette prière diront,
Jamais les flammes de l'enfer ne ver-
[ront.

Peau. — Pour guérir les maladies de peau:

Je t'ordonne de sortir de cette bête sous poil (noir, rouge, etc.) *dans le même temps qui s'est écoulé entre le baiser de Judas le traître et que Jésus Notre-Seigneur a été saisi par les Juifs.*
† † † Dire ɔ *Pater* et *Ave.*
(Voir: Dartres).

Peines. — Les châtiments et punitions infligés aux criminels au temps de la République messine et après 1552, étaient: la pendaison (criminels de droit commun); le feu (sorciers, infanticide, femmes meurtrières); la décapitation au moyen de la *quènegatte* (faux-monnayeurs); l'huile bouillante (faux-monnayeurs); l'écartèlement ou la noyade pour les traîtres; la *xeuppe* (prononcer: *Cheuppe*) pour les cas ne méritant ni la mort ni la mutilation; l'estrapade; le carcan; le pilori; la marque au fer rouge.

Les lieux d'exécution se trouvaient: Genestroy, près du Sablon (pendaison); en Nexirue (maison du Voué); Champ-à-Seille (pendaison, estrapade, surtout le chaudron d'huile bouillante et la xeuppe); le Pont-des-Morts (Moyen-Pont) (noyades, sorciers); rarement la place de Chambre (Jehan de Landremont, Comba en 1556, Vaubonnet); place de la Cathédrale (exécution au glaive); place Saint-Louis (pilori, carcan, marque au fer rouge); place de la Comédie (pendant la Révolution); place Saint-Thiébault (Restauration: exécutions capitales); place Chambière, derrière les casernes (vers 1850).

Pèlerinages: (voir à la table des matières).

Pèlerinage posthume. — Lorsqu'une personne qui avait promis de faire un pèlerinage, tombait gravement malade, elle chargeait un membre de sa famille de l'exécution de la promesse au cas où la personne malade viendrait à mourir. Le décès survenu, l'autre personne était obligée de s'acquitter au plus vite de l'engagement pris. La veille du départ, elle plaçait deux bâtons de pèlerin derrière la porte d'entrée de son habitation, l'un pour la personne défunte et l'autre pour elle-même. Le lendemain en prenant l'un des bâtons, elle devait faire bien attention de ne pas se tromper. Car si elle avait le malheur de faire le pèlerinage avec le bâton de la personne défunte, elle était sûre d'avoir à porter sur elle un poids invisible, celui de la personne morte, qui l'empêchait alors d'avancer avec facilité. Ce qui ne pouvait pas la dispenser de faire le pèlerinage.

Pentacle. — Le pentagone étoilé est la figure magique qui « lie les esprits ». contient leur sentence, leur condamnation et les force à obéir à la volonté de l'homme. A certaines exceptions près, le pentacle se fait ainsi: on trace un cercle on plusieurs cercles concentriques, dessine au centre une ou plusieurs figures caractéristiques et inscrit entre les cercles en exergue certains mots ou signes particuliers. Le pentacle doit être fait à l'heure du jour, par exemple le mercredi à l'heure de Mercure, c'est-à-dire à la troisième heure. Auparavant on aura exorcisé le parchemin ou le papier vierges, l'aura ensuite aspergé d'eau bénite en récitant l'antiphone: *asperges me, Domine, hyssopo*, etc. Puis on achève le pentacle, l'encense et le met dans un vase de terre bien propre où il reste pendant trois jours et trois nuits. Enfin on le place dans un linge pur, jusqu'au moment où la feuille sera ajoutée au grimoire qu'on aura eu soin d'encenser et d'exorciser.

Dans la partie de dialecte germanique du département de la Moselle et dans quelques localités avoisinantes du Saunois, le pentacle était tracé à la craie sur la face intérieure des portes. Il est, croyons-nous, le prototype des enseignes d'auberge intitulées: A L'ETOILE D'OR.

Pentecôte. — Anciennement, les jeunes pâtres faisaient, le jour de *lè roje* (rouge) *Pentecoûte* la quête des *pâtureaux*. Ils parcouraient le village en claquant du fouet et réclamaient dans chaque maison leur récompense en nature ou en espèces sonnantes pour avoir bien gardé les vaches et les avoir empêché de causer des dégâts dans les terrains appartenant à autrui. Devant chaque habitation ils chantaient un ou plusieurs couplets qu'il nous a été impossible de recueillir.

Le jour de Pentecôte, il est défendu de coudre. Pluie de Pentecôte gâte le temps pour longtemps. Pluie de Pentecôte ne profite qu'à l'orge.

La pluie de Pentecôte est considérée comme de mauvais augure pour le cultivateur; par contre le vigneron s'en réjouit.

Pentecote ne pèsse jàmas sans gotte.

E lè Pantecoute i n'wènent gotte;
E lè Trinité, i wènent tié.

A la Pentecôte (les blés), ils ne voient goutte;
A la Trinité, ils voient clair (l'épi est sorti).

« Pèrèdis ou nanfé ». — Deux joueurs sont choisis parmi les autres pour figurer, l'un l'ange, l'autre le diable. Le chef de la bande s'approche de chacun de ses camarades de jeu en lui soufflant dans l'oreille le nom d'une couleur. Puis l'ange apparaît en disant: *Toc, toc.* Les joueurs répondent: — *Qui est-là?* Et le dialogue continue: — *L'ange avec son bâton d'or.* — *Qu'est-ce qu'il demande?* — *Une couleur.* — *Laquelle?* — *Rouge.* L'enfant qui représente cette couleur vient se ranger à côté de l'ange.

Maintenant c'est au tour du diable. — *Toc, toc!* — *Qui est-là?* — *Le diable avec ses trente-six cornes.* — *Qu'est-ce qu'il demande?* — *Une couleur.* — *Laquelle?* — *Noir.* Et le joueur représentant la couleur noire se place près du diable.

Le jeu continue de la même manière jusqu'à la fin. Ensuite, l'ange et ses *couleurs* livrent bataille au diable et ses acolytes, les uns et les autres cherchant à faire le plus de prisonniers. Le nombre de prisonniers indique le vainqueur et par conséquent ceux qui vont en paradis ou en enfer.

Dans la Nied, ce jeu portait aussi le nom de l'*Ange au bâton d'or.*

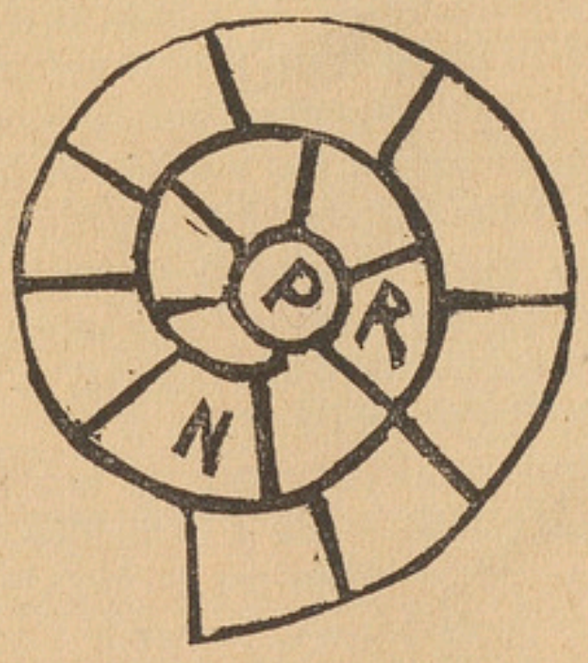

Marelle, dite l'escargot.

***

P: pèrèdis (paradis).
R: reposu (reposoir).
N: nanfé (enfer).

Pèrèdis pesse nanfé. — Ce jeu *paradis passe enfer* est le nom patois donné au jeu de la marelle.

Pesat ou peson. — C'est le nom donné à la balance romaine à crochet, laquelle était généralement employée chez les campagnards. Les marchands ambulants qui allaient vendre des fruits, etc. au marché se servaient de la balance suspendue à fléau et d'un jeu de poids, soit de pierre, soit de fer, et plus récemment de cuivre.

La pesète est la petite balance que les enfants se façonnent eux-mêmes.

Peste. — Celui qui est né un dimanche, ne mourra pas de la peste. Pour se préserver de la peste, on devait mettre sous le seuil de l'entrée de la maison un billet portant l'inscription:

† Z. † DIA † BIZ † SAB † ZHGF † BFRS.

Piler une tête d'ail, 26 feuilles de rue, 21 feuilles d'éclaire (*chelidonia majus*) et faire macérer dans du vin blanc et boire, matin et soir, 2 cuillerées à bouche du macérat.

***

Il y a plusieurs siècles, une épidémie de peste envahit le village de Pontoy et décima la population. Les habitants résolurent d'obtenir la cessation de la maladie par l'intercession de sainte Marguerite. Ils organisèrent une procession en honneur de la sainte et firent le vœu de renouveler cette cérémonie tous les ans, si sainte Marguerite réussissait à briser la désastreuse puissance du fléau.

La procession partit de l'église située à l'extrémité Est du village et se dirigea par la grand'rue vers l'extrémité Ouest. Lorsqu'elle atteint cet endroit, tous les malades de la localité ressentirent une amélioration soudaine de leur état de santé et furent bientôt guéris.

Depuis ce jour, une procession a lieu chaque année à l'occasion de la fête de Sainte Marguerite (20 juillet).

Pet. — Voici un amusement onomatopéique de nos campagnards sur le pet. S'il est malicieux, il n'est pas méchant. Nous le notons en patois.

— *Lo pat di prête fat: j-j-o-sé-ph-ph; lo çu d'eune chére-sieu fat: z-z-é--zus, et lo çu di mweinne fat: rrr-a-phaél!*
(Voir: pat).

Pétard (En patois: *patard* ou *potad*). 1° pétale de coquelicot ou de pivoine dont l'enfant rassemble les bords entre les doigts pour en former une sorte de bourse qu'il fait éclater en la serrant brusquement sur le dos de la main ou sur le front.

2° fruit de la bourse à pasteur. Les enfants s'amusent à le faire éclater en le frappant avec un caillou sur une pierre.

« Petit bonhomme vit encore ». — Les enfants se passent l'un à l'autre un copeau ou une allumette enflammés en répétant chacun ces paroles: *petit bonhomme vit encore!* Celui dans la main duquel le copeau ou l'allumette s'éteint, a perdu, est déclaré *mort* et éliminé du jeu qui recommence et continue jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un seul bonhomme *vivant*.

Pétronille (Sainte) 31 mai.

Dictons:

E lè Sainte-Pétroniye eune béle jonaye
Bèye è lè chègne des bés aunéges.
(A la Sainte-Pétronille une belle journée
Donne au chanvre de beaux aunages.)

*
**

Quad i pyeut lo jo de sainte Pétronye,
Les r'hïns s'renvonent en gueniyes.
(Quand il pleut le jour de sainte Pétronille,
Les raisins s'en retournent en guenilles.)

Peur. — Contre la peur, on invoquait saint Jean (Destry). Le jour de la fête du saint les peureux faisaient le pèlerinage à la chapelle de Saint-Jean.

A Narbéfontaine, on conduisait l'enfant peureux à l'église, où il devait fixer du regard un vieux tableau, situe dans l'abside au-dessus de l'autel et représentant l'image de saint Georges.

Phhote. — Plusieurs personnes parmi les plus âgées des villages de Vezon et de Marieulles nous ont affirmé qu'anciennement les femmes avaient coutume de venir en pèlerinage à Vezon, buvaient à la petite fontaine ferrugineuse (*lè Phhote*) située à l'entrée du village et allaient ensuite prier dans la chapelle dédiée à saint Léonard. Comme il nous a été impossible d'obtenir des renseignements plus précis sur ce prétendu pèlerinage privé, et puisque nous n'avons pas encore trouvé d'indications à ce sujet dans notre littérature locale, nous nous bornons à émettre une hypothèse.

Saint Léonard, mort vers 559, est considéré comme patron des prisonniers, comme protecteur des animaux domestiques et des parturientes. Il aurait sauvé, par ses prières, la vie d'une princesse, au moment où celle-ci donnait le jour à son enfant. Il se pourrait donc que la *Phhote*, jadis source sacrée, soit devenue une *fontaine* placée sous l'invocation du saint abbé du couvent de Noblac près de Limoges; on aurait alors construit à proximité de la source un petit sanctuaire dédié à saint Léonard, et les femmes gestantes y seraient venues faire des vœux et prier pour leur heureuse délivrance.

En tout cas, la *Phhote* a dû jouir, anciennement, d'une certaine réputation puisqu'elle a valu aux habitants de Vezon le sobriquet: *les Phhote*.

Une autre tradition orale prétend que saint Léonard était invoqué, dans la contrée de Vezon, contre les affections de la gorge. D'après les *anciens* du pays, ce saint aurait été miraculeusement guéri de l'étranglement un jour qu'il avait avalé une sorbe non mûre.

Philippe (Saint-). — 1er mai. C'était autrefois le grand jour de fête des laveuses de lessive, appelées de leurs sobriquets *bèles lurèles* (beaux langes) et *hausse-godats* (ivrognes).

S'il pleut à la Saint-Philippe, il n'est plus besoin de préparer les tonneaux, disaient nos vignerons messins. Par contre, le laboureur se montrait très satisfait de la pluie du premier mai.

Phtisie. — On recommandait aux malades *prïns de l'ehhtomèk*, aux *phistiques*, de manger beaucoup d'escargots des vignes cuits dans du lait dans lequel on avait fait macérer du pas d'âne (tussilage), et au plus courageux d'absorber crues, le matin de préférence, de grosses limaces rouges.

Tisanes de sauge, de bourse à pasteur, de bourgeons de sapin, de lierre

terrestre, de verveine, de pulmonaire et surtout d'achillée millefeuille; suc de cresson pris dans du petit lait.

On croyait qu'il fallait, pour se préserver de la phtisie, prendre chaque matin, à jeun, un peu de cendres de la *bûle de Saint-Jean* délayées dans de l'eau bénite ou d'une fontaine dont l'eau était réputée salutaire contre la fièvre. D'autres faisaient avaler, neuf jours de suite, et à jeun, gros comme un pois de graisse de chien noir.

Pied. — 1) Pieds gelés: faire cuire cinq poignées d'avoine dans de l'eau pour obtenir une sorte de gelée épaisse que l'on applique sur le membre malade.

2) Pieds humides: mettre de la bale d'avoine dans les souliers. Contre la sueur des pieds, frictionner avec des feuilles de chanvre fraîches, prendre des bains de pieds dans des décoctés salés de feuilles de noyer sèches.

3) Pieds enflés: application locale de feuilles de tussilage fraîches, compresses d'eau de sureau salée ou de feuilles de haut-plantain fraîches pilées avec un peu de vinaigre.

Celui qui en sortant du lit pose d'abord le pied gauche à terre ou qui chausse son pied gauche le premier, aura des ennuis dans le courant de la journée. A une personne de mauvaise humeur on demande si elle s'est levée du mauvais pied.

Pierre. — Le 23e canon du concile d'Arles (452), le concile de Tours (567), Saint-Eloi, le concile de Nantes (658) et Charlemagne dans son capitulaire de 789 ont condamné le culte des pierres encore pratiqué de leur temps. Le culte païen a-t-il laissé quelque trace dans notre région? Certes. Mainte légende populaire nous signale des rochers, des pierres qu'elle met en rapport avec des saints, la Vierge Marie, des esprits, des fées et le diable. A ces témoignages viennent s'ajouter les croyances attachées aux dolmens et menhirs du pays. Il y a une dizaine d'années, M. André Bellard a trouvé à proximité du village de Novéant-sur-Moselle, au lieu-dit Mont Jouy, les dalles renversées, brisées et en partie enfouies d'un antique dolmen. Jusqu'en 1914 les enfants de Novéant y allumaient les *bûles* de la Saint-Jean.

L'emplacement où s'élève la Croix de Saint-Clément, sur la hauteur d'Ancy-sur-Moselle, où l'on montre une pierre à cupules avec les traces des genoux de l'apôtre des Messins, était occupé avant 1800 par un banc d'oolithe blanche long d'au moins vingt pieds de long et de deux pieds d'épaisseur qui, paraît-il, posait sur des pieds très gros et enfoncés profondément.

A Gorze, derrière l'hospice départemental, on voit encore un bloc de rocher, la *Roche à Pucelle*, où les filles allaient danser. Nimsgern a prétendu que ce bloc isolé sur une plateforme, avait encore, vers 1800, la faculté précieuse de « désigner les filles vierges qui la faisaient tourner dès qu'elles montaient sur son sommet ». L'explication du nom nous paraît plus simple: A notre avis le mot Pucelle est ici synonyme de fée.

Près de la fontaine La Joyeuse, au-dessus d'Ancy-sur-Moselle, il y a la *Pierre qui tourne*, épaisse d'un mètre environ et posée sur une roche qui s'amincit vers le haut et donne au monument l'aspect d'un thorax surmonté du cou et de la tête.

A Metz, les rues de la Pierre-Hardie, de la Haute-Pierre rappellent probablement l'existence très lointaine de menhirs jadis élevés dans ce quartier. Un dolmen aurait existé autrefois en Haut-de-Sainte-Croix.

N'est-il pas permis de ranger nos anciennes pierres à huchement parmi les vestiges d'antiques cultes païens? On pouvait voir à proximité d'elles un ou plusieurs arbres et un sanctuaire, et cette triade a été rencontrée dans mainte localité du pays. Peut-être ces arbres avaient-ils, jadis, un caractère sacré, et qui sait si l'antique arbre tutélaire d'un quartier n'a pas donné plus tard son nom au quartier lui-même? Nous pensons par exemple au Cerisier, au Neufbourg, au Tillet (tilleul) près de l'église Saint-Eucaire, à l'Aulne (*en Alne*) proche de la Haute-Pierre. Devant la Grande Eglise (cathédrale), avait lieu, sur la pierre à huchement, la publication des édits des magistrats de la cité et des avertissements adressés aux campagnards en cas d'alarme, etc... Près de

l'église Saint-Simplice il y avait une pierre auprès d'un orme, et ce bloc servait de reposoir lors de certaines cérémonies religieuses. Derrière l'église de Saint-Sauveur, proche de la fontaine Saint-Jacques, c'était la *pierre bouraeresse*, et l'on sait avec quelle magnificence notre chroniqueur Philippe de Vigneulles y célébra la fête pompeuse qu'il a décrite dans ses *Mémoires* (voir: mai). Cette pierre fut ensuite transférée à la place Saint-Louis; là s'assemblaient encore, au commencement du 19e siècle, les belles dames fées, et là également venait se reposer, à l'heure de minuit et pendant *les Avents*, le Grand Veneur avant de continuer les exploits de la Haute-Chasse...

Autrefois, les jeunes filles de Saint-Julien-lès-Metz se rendaient, la veille de la fête patronale, sur la hauteur de Grimont et dansaient des rondes autour d'un dolmen aujourd'hui disparu, la Pierre des fées.

Au sud-ouest du village de Sorbey (à 14 km. au S.-E. de Metz), à proximité du bois de Woëvre, on pouvait voir, il y a soixante ans encore, une grosse pierre émergeant de 15-20 cm. du sol et située proche d'un grand poirier solitaire. Dans la dite pierre un gros anneau de fer était scellé. Une croyance populaire assurait que la personne qui entreprendrait d'arracher cette pierre (aujourd'hui oubliée), ne tardrait pas à mourir. Un habitant de Sorbey ayant essayé, dit-on, de déchausser la pierre « en y attelant plusieurs chevaux », non seulement ne réussit pas à l'ébranler, mais trépassa peu de jours plus tard.

A Verny, on pouvait voir, il y a un siècle encore, près de la petite église, *lè boune don diale*, la borne du diable. Peut-être les histoires de revenants, celle du vieux prêtre ou du moine d'Orceval que l'on y apercevait absorbés dans la lecture de leur bréviaire pour réparer leurs distractions trop fréquentes pendant la prière, peut-être les prétendus ossements d'enfants assassinés et enterrés dans la cave de l'habitation construite sur l'emplacement de ladite borne, rappellent-ils de lointains souvenirs qui se rattachent à un menhir ou une autre pierre ?

Enfin, citons une ancienne tradition populaire: on croyait que, depuis la mort du Christ, il ne se forme plus ni pierres ni roches.

Rochers des Frasses ou de la Phraze. — Entre Novéant-sur-Moselle et Dornot, une falaise qui atteint jusqu'à 40 mètres de hauteur, porte le nom de Rochers des Frasses ou de la Phraze. Elle s'est fendue, jadis, sur une étendue de plusieurs centaines de mètres et il s'est formé une *rue* bordée, du côté de la Moselle, par une crête de rochers parallèles à la falaise mais moins élevés qu'elle. A ce chemin rocailleux le populaire a donné le nom de *rue des Juifs*. Il prétend que c'était la voie du Calvaire suivie par le Christ. Evidemment cette explication ne tient pas debout. Ne serait-il pas plus rationnel de rapprocher l'appellation *Juif* de celle d'un lieudit de la grande côte toute proche appelé le *Mont Jouy* (Mons Jovis) ? Le mot juif (en patois: jwif) ne se prononce-t-il pas, dans le vieux français, juis (féminin juise, de *Judæus*) ?

Sur la rive opposée, un peu en aval, est situé le village de Jouy-aux-Arches. La légende du patron de la paroisse de Novéant-sur-Moselle raconte que saint Genest renversa à Corny, le village en amont de Jouy-aux-Arches, un autel consacré à Jupiter. Enfin, un lieudit de la petite ville de Gorze conserve le souvenir d'une *Pierre au Jô* — dont le nom est porté de nos jours encore par le menhir de Norroy-lès-Pont-à-Mousson.

Nous avons signalé que les feux de la Saint-Jean s'allumaient jusqu'en 1914, sur le Mont-Jouy de Novéant, que l'imagination des habitants du pays avait situé dans les Rochers des Frasses la demeure d'une femme métamorphosée en animal, *la Bête des Frasses*, dont les gémissements se faisaient parfois entendre dans la nuit. C'est au-dessus de ces rochers et de la Grande Côte que passait aussi le Grand Veneur avec la Haute-Chasse...

Qui sait si les traditions qui se rattachent aux Rochers des Frasses ne sont pas un très pâle reflet des traditions orales jadis plus explicites, lesquelles en se transmettant d'une génération à l'autre se sont de plus en plus effacées dans la mémoire des hommes et n'ont laissé qu'un vague

souvenir du passé gallo-romain et plus antique encore ?

Pierre (Chaire de Saint-). — 18 janvier. Le temps qu'il fait pendant la nuit du 17 au 18 janvier indique le temps qu'il fera pendant les 40 jours suivants.

Pierre-aux-Liens (Saint-). — 1er août. Le jour de la Saint-Pierre-aux-Liens prépare ta faucille et tes liens.

Pierre (Saint-). — La pluie qui tombe le jour de la Saint-Pierre brûle les avoines et noie les noisettes.

***

S'il pleut à la Saint-Pierre
La vigne perd d'un tiers.

Pierre et Paul (Saints-). — 29 juin. — *Saint-Piére et Saint-Paul pieuvious, I n'y-é po cprès trente jos dangerous.* (Saint Pierre et saint Paul pluvieux, il y a pour après trente jours dangereux.)

***

Le jour de Saint-Pierre et Saint-Paul clair et beau, présage de bonnes récoltes; mais s'il pleut, les vendanges sont gâtées.

Pinson. — Tant que le pinson se rapproche des habitations et crie: *pi, pi*, c'est signe que le froid durera encore.

Piqûre. — Abeilles: suc de persil, suc d'une tête verte de pavot blanc. Appliquer sur la piqûre une feuille fraîche de noyer.

Araignées: vinaigre pur, poireaux cuits avec du miel.

Cousins, moustiques: jus de tabac tiré d'une pipe; suif; mouiller la piqûre avec de la salive et faire dessus le signe de la croix.

Mouches: cerumen extrait de l'oreille, eau de feuilles de groseillier noir, eau de feuilles de noyer, vinaigre dans lequel on a fait macérer des feuilles de sureau; suif.

Orties: suc d'oseille, de feuilles de grande marguerite, suif.

Contre l'enflure consécutive à une piqûre, on employait des cataplasmes de mie de pain cuite dans du lait.

Remède magique: *Que cette piqûre devienne douce comme le lait de la bienheureuse Vierge Marie dans la bouche de Notre-Seigneur (ou du petit saint Jean (!)* † † †. (5 *Pater* et *Ave*).

Pistolet. — 1) Nom donné autrefois, à Metz, à un morceau de grosse flanelle que les femmes glissaient au besoin sous la chemise pour attraper une puce.

2) Jouet d'enfant. On coupe un morceau rectiligne d'une tige de sureau. Dans la partie qui représentera le manche du pistolet, on fixe le bout d'une baguette flexible et la courbe de

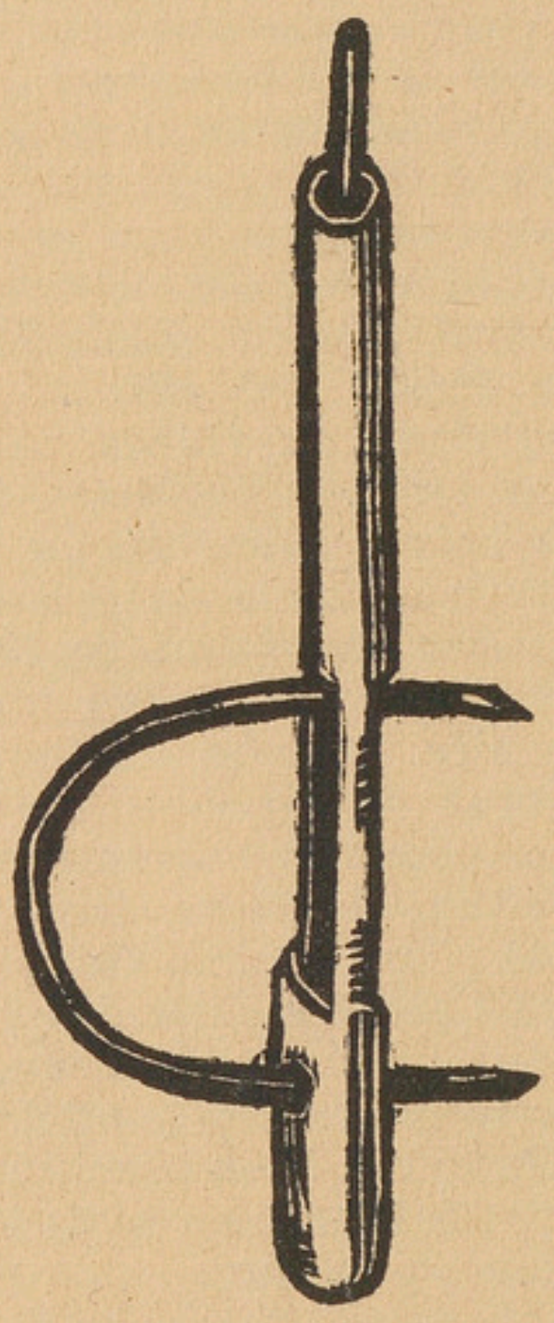

Pistolet

façon à la faire glisser dans une rainure pratiquée un peu plus loin dans le bois du sureau. L'autre extrémité est débarrassée de sa moelle et devient le canon de l'arme. On y enfonce une baguette suffisamment mince et longue, et souvent munie à son autre bout d'un bouchon de moelle de sureau.

On attire vers le manche la pointe de la tige flexible, laquelle dépasse en dessous, rapproche la flèche le plus près possible du manche, lâche la tirette, et la tige flexible, qui fait ressort, projette au loin la flèche.

Pitotau (corre au). — Pour courir au *pitoteau*, l'enfant monte à cheval sur un genou du père ou du grand-père qui fait sauter le bambin en chantant ou en récitant une des formulettes suivantes :

Quand maman va en campagne,
Elle va au pas, au pas, au pas;
Quand le fils va en campagne,
Il va au trot, au trot, au trot;
Quand monsieur va en campagne,
Il va au galop, au galop, au galop.
(*Metz*)

⁂

Hue! hue! hue! dada,
Sur le cheval de grand-papa (ou: de [mon papa).
Quand il trotte il fait un pet,
Proutt! proutt! proutt!
Tout le long de la route.

⁂

Ferre, ferre mon dada,
Pour aller à Metz demain;
Ferre, ferre mon poulain,
Pour aller demain au pain.
Le pas, le pas !
Hop' ! trotte !
Galop !

Plaie. — Appliquer sur la plaie, après avoir uriné dessus, une toile d'araignée fraîche, suc de joubarbe, de millepertuis, de noyer, de pêcher, de plantain et recouvrir la plaie avec le côté gluant de la pellicule d'un œuf ou bien d'une feuille de vigne et de feuilles de peuplier écrasées; eau de cendre de sarments de vigne, poudre d'écorce de bouleau, bouse de vache, fiel de porc que l'on conservait dans une petite bouteille à cet effet, huile d'achillée millefeuille. Sur les plaies de la tête, on utilisait un emplâtre de poudre de feuilles de bétoine triturées avec du saindoux.

Lorsqu'une plaie est enflammée, employer des feuilles fraîches d'aune et des feuilles de groseillier noir.

Hémorragie des plaies (voir: hémorragie). Pour empêcher la formation de vilaines cicatrices après les brûlures, on applique des compresses de « pleurs de vigne » ou de noix de galle bouillie avec de l'eau dans un pot de terre.

Les plaies infectées de vers sont nettoyées à fond avec des compresses de vipérine, des feuilles d'alleluia hachées et cuites dans du saindoux.

Oraisons secrètes:

1° *Par Jésus-Christ et avec Jésus-Christ et en Jésus-Christ, à vous Dieu Père tout puissant appartient tout honneur et gloire, dans l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles. Prions: avertis par les préceptes salutaires et conduits par l'intuition (sic) divine, nous osons dire: Notre Père, etc...*

Après avoir récité l'oraison dominicale, le guérisseur fait les wades (*passes ou signes de croix*) *en prononçant secrètement les paroles: Que la puissance du Père †, la sagesse du Fils †, la vertu du Saint-Esprit † guérissent cette plaie de tout mal. Ainsi soit-il.*

2° *Jésus avait si tant de plaies*
Qu'on ne pouvait pas les compter.
Mais le sang de Notre-Seigneur
N'a pas tourné en mauvaise humeur.
† Par Jésus-Christ notre Rédempteur,
† Sois guérisse (sic) *† sans mauvaise [humeur! Amen.*

3° Cueillir de la jusquiame au déclin de la lune, de la main gauche et sans regarder; faire une infusion de cette plante, en couvrir la plaie en disant:

Ce mal n'est pas pour la mort
Mais pour la gloire de Dieu le plus fort.
Gloire au Père, au Fils et Saint-Esprit,
Par leur force ton mal est guéri.

4° *Pour guérir les plaies ulcéreuses: apprête la compresse dont tu feras deux morceaux que tu mettras en croix, sur laquelle tu réciteras trois fois les paroles:*

Dieu est né dans la nuit de Noël,
Dieu est ressuscité.
Dieu a commandé que les plaies se [ferment,
Que les douleurs se passent,
Que le sang s'arrête.
Et qu'il n'entre point en matière ni [senteur,
Comme ont fait les cinq plaies de [Notre-Seigneur.
Au nom du Père † et du Fils † et du Saint-Esprit †.

Cela fait, tu porteras la compresse sur la table, puis suceras la plaie trois fois, puis prendras de l'huile et diras trois fois dessus:

Natus est Christus †
Mortuus est Christus †
Resurrexit Christus †.

Puis prendras l'huile dans la bouche et la souffleras dans la plaie et appliqueras la compresse, et si la plaie a sortie (en séton), il y faut faire la même chose.

5° *Voir: Vers.*

Plaie du côté de Jésus-Christ (mesure de la). « Quiconque la portera ne *doit apprehender aucunes embûches de ses ennemis, tant visibles qu'invisibles, et toute femme enceinte dans le travail de l'enfantement aura un prompt secours, pourvu seulement qu'elle la*

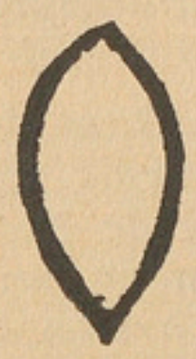

Grandeur de la plaie du côté de Jésus-Christ

voie. Elle fait avoir victoire sur les ennemis, vous garantit de toute perte, dommage et de mort subite.

Il faut, pour la faire exorciser, du parchemin vierge ainsi que les autres instruments, et cela le jour du Vendredi-Saint, à une heure après minuit, ayant auparavant récité toute la Passion, après quoi on fait la dite figure. on la parfume avec de bonnes odeurs, puis on la porte sur soi. »

Pleurésie. (En patois: purésie). — Tisanes de fleurs de sureau, de verveine, de feuilles de buis; boire de la fiente de pigeon (ou de poule) diluée dans du vin blanc ou de l'eau miellée.

Contre les points de côté: faire frire un demi-picotin d'avoine dans du vinaigre et appliquer chaud. Cataplasmes de feuilles de verveine hachées. Emplâtre composé de suif de chandelle et de poivre pilé.

Pluie. — Signes de pluie prochaine :

Le soleil est *trouble* et auréolé à son lever.

Le soleil est comme barbouillé de noir et de rouge à son lever.

Le soleil est pâle à son coucher et se couche « blanc dans un ciel rouge ».

Le soleil se couche « comme dans un tas de laine ».

Une bande diaprée et nébuleuse se forme autour du soleil et est tournée à l'est.

La lune est entourée d'un halo.

Le grand arbre de Macchabée trempe son pied dans la rivière la Seille.

Le vent du Nord-Est souffle après le coucher du soleil.

De petits tourbillons soulèvent la poussière de la route ou les brindilles de foin dans les prés tandis que le temps est chaud.

On aperçoit les collines plus rapprochées et plus nettement dessinées.

Le brouillard s'étend sur les bois et les forêts.

Au lieu de se dissiper, le brouillard monte au ciel.

Le tonnerre gronde à l'heure de midi.

La terre et les toits sont couverts de gelée blanche.

L'eau stagnante sent fort et on y aperçoit des bulles.

La fumée des cheminées se rabat.

La flamme de l'âtre donne des étincelles, forme des champignons.

La suie et le crépi se détachent dans la cheminée et tombent.

Le son des cloches s'entend de loin.

Les vitres, le sel, le tabac deviennent humides.

Les murs, les pavés suintent.

Les bois des portes gonflent.

Les portes grincent dans leurs gonds.

Des champignons poussent sur le fumier dans l'espace d'une nuit.

L'araignée tisse sa toile avec précipitation.

Les abeilles ne s'éloignent guère de leurs ruches ou rentrent en masse peu chargées de pollen.

Les mouches piquent sans cesse.

Les grillons chantent particulièrement fort.

Les piverts gémissent.

Les pigeons rentrent tard et se baignent volontiers.

Les hirondelles rasent la terre et l'eau.

Les moineaux se rassemblent et piaillent.

Les poules se roulent, creusent la

terre, s'épouillent, se grattent, se déplument.

Les oies agitent leurs ailes en criant, courent, s'arrêtent, volent.

Les poules se tiennent sur une patte et se becquêtent.

Les oiseaux se roulent dans le sable et se lavent dans l'eau.

Les paons *gueulent* (crient).

Les corbeaux se rapprochent des habitations, battent les ailes et croassent le soir.

Les coqs chantent à toute heure, surtout entre 8 et 11 h. de la nuit.

Les canards barbottent et battent des ailes.

La chauve-souris est paresseuse à voler dans les airs.

Les taupes labourent la terre plus que d'habitude.

Les crapauds se montrent.

Les fourmis se hâtent de rentrer dans leurs fourmilières.

Les limaces cheminent en portant des parcelles de terre ou de feuilles.

Les grenouilles coassent.

Les vers de terre apparaissent à la surface du sol.

Les écrevisses quittent leurs trous et rampent sur le fond du ruisseau.

Les poissons montent à la surface de l'eau.

Les souris sifflent fort.

Les chiens regardent en l'air, mangent de l'herbe.

Les chats courent et sautent de tous côtés, se *lèchent* et se frottent derrière les oreilles, se rapprochent du feu, ont leurs pupilles plus grandes.

Les chèvres lèvent la queue, mangent plus vite que d'ordinaire.

Les bêtes à cornes regardent en l'air en mugissant, lèchent leur museau.

Les bœufs sont plus voraces, se rassemblent et se couchent sur le flanc droit.

Les vaches se couchent dès le matin, au lieu de paître, ou se groupent les unes contre les autres, se placent la queue du côté du vent.

Les vaches sont plus faciles à traire, boivent lentement.

Les brebis mangent plus que de coutume.

En été, quand les moutons manquent d'appétit.

Les ânes braient à tout moment.

Les cors aux pieds sont plus douloureux.

Les rhumatisants et ceux qui ont eu une fracture quelconque souffrent plus.

Le foin entassé dans le grenier sent plus fort.

La fleur du souci n'ouvre pas ses pétales dans la matinée.

Le mouron laisse pendre ses fleurs et ses feuilles après 9 h. du matin.

L'oxalide a ses feuilles pendantes.

La fleur du pissenlit se ferme.

Quand la fleur de la chicorée sauvage reste ouverte la nuit durant, il pleuvra le lendemain.

Les feuilles du trèfle *se ferment.*

Le trèfle dresse sa tête fleurie et sa tige gonfle.

***

Pluie de midi ou de minuit dure; il en est de même quand la pluie fait des *bieuques* (boucles) sur le sol ou semble fumer. Par contre, si l'on aperçoit, dans le courant de l'après-midi, des brouillards à mi-côte, la pluie cessera bientôt.

Lorsqu'après une petite pluie l'horizon se garnit de nuages ressemblant à de la fumée, le temps restera encore longtemps pluvieux.

Un arc-en-ciel bien coloré et double annonce la continuation de la pluie.

Quand on voit les poules rentrer lorsqu'il commence à pleuvoir, la pluie ne durera pas; mais si elles bravent la pluie, le temps pluvieux persistera.

Quand la poule s'arrache les plumes, c'est signe de grande pluie.

Remarqu-t-on, au début de l'été, plus de fleurs jaunes que de blanches dans les prés, les mois suivants seront pluvieux; si les fleurs blanches dominent, on peut compter sur un temps sec pendant plusieurs mois.

Dictons:

Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin.

***

Blanche terre tapée (par la pluie)
Est déjà récoltée.

***

Quad les prêtes so remouwent, ç'ot po lè piowe.

(Quand les curés se mettent en route pour le synode, après le dimanche de Quasimodo, c'est pour la pluie).

Quand à la fête d'Ars il fait beau,
La fête d'Ancy tombe à l'eau.

***

Laid dimanche et beau lundi donnent vilaine semaine.

***

Quand il pleut et le soleil luit, le diable bat sa femme.

***

Quand on se mord la langue, il pleuvra.

***

Jadis, les Messins invoquaient sainte Valdrée (5 mai) pour obtenir de la pluie en temps de sécheresse; et pour obtenir la cessation de la pluie, ils priaient sainte Serène.

A Marthille, les villageois descendaient, en temps de sécheresse, du petit autel la statue de saint Isidore, et mettaient le saint en pénitence sur une des marches de l'autel jusqu'au moment où le saint leur avait obtenu une pluie bienfaisante.

Poil. — Pour faire pousser les poils de la moustache, frictionner la peau avec du jus d'oignon (voir: épilatoire).

Point de côté. — Pour faire disparaître un point de côté, il faut faire griller sur une pelle à feu sept grains d'avoine et les jeter dans un bassin d'eau (voir: pleurésie, fluxion de poitrine).

Point de la rate. — C'est le point qu'on ressent dans le flanc gauche, souvent lorsqu'on court. On s'en débarrasse en serrant les poings tout en tenant le pouce dans la main. Ou bien, il faut ramasser une pierre, cracher dessus et la jeter en arrière pardessus les épaules et sans se retourner.

Poires tapées. — C'était, avec les pruneaux, l'article confiserie de nos campagnards. On employait les fruits du rousselet à haute-tige. On pelait les poires en leur conservant la queue, les rangeait la tête en bas dans des plats, pouvant aller au four et remplissait les vides par d'autres rousselets, disposés en sens contraire et ainsi de suite jusqu'à former une pyramide. On les recouvrait ensuite des pelures afin d'augmenter le jus et de fournir un certain parfum. Puis, on mettait au four après la cuisson du pain, les sortait à moitié cuites, les laissait refroidir et les plaçait une à une sur une table pour les aplâtir légèrement avec le battoir à linge. Enfin on les remettait au four à la première cuisson, sur des claies d'osier. Ensuite, on les aplâtissait encore une fois après qu'elles avaient refroidi, les plaçait dans leur jus qu'elles absorbent, et recommençait ainsi jusqu'à ce que tout le jus ait été bu et les poires bien confites.

Pomme. — Le 25 juillet, le Chapitre de la Cathédrale allait officier à l'abbaye de Sainte-Glossinde, à Metz, et y bénissait les pommes nouvelles.

La jeune fille qui accepte et mange une pomme que son galant lui a offerte, ne peut plus se détacher de lui.

Pomme de terre. — Quand la fleur de la pomme de terre est tombée pour le jour de la Saint-Jacques (25 juillet), la récolte du tubercule sera bonne. D'aucuns recommandent de planter les pommes de terre pendant la Semaine Sainte.

Pont. — La nuit, les abords d'un pont ou le pont lui-même sont des lieux de rendez-vous de fantômes, de revenants, d'esprits infernaux, de sorciers ou sorcières qui guettent les passants pour leur faire du mal, voire les jeter à l'eau. Les âmes des noyés y viennent réclamer des prières.

Certaines nuits, ils sont plus nombreux, particulièrement pendant le mois de novembre.

Souvent les démons et les sorcières exécutent sur les ponts des danses fantastiques.

Le signe de la croix chasse ces esprits des ténèbres et les empêche de nuire à l'homme et aux animaux. Voilà pourquoi il était de coutume de se signer quand on approchait d'un pont, et de prier pendant qu'on passait dessus.

Pour éloigner les mauvais esprits et les sorciers d'un pont, des croix, calvaires, statues de saints et de la sainte Vierge étaient érigés sur les ponts, par exemple à Fouligny, à Bouzonville. A Metz, le vieux pont Saint-Georges avait son image de la Sainte Vierge;

une croix de Louve se dressait à l'entrée du pont Quincaraille, laquelle croix marquait la limite du ban.

Jadis, le peuple aimait à danser sur les ponts. Il y a cinquante ans, les enfants du quartier Fort-Moselle s'amusaient à *rondier* sur le pont des Morts, en chantant la ronde:

Au pont des Morts, nous y allons danser.
Annette demande à sa mère d'y aller.
— Non, non, ma fille, vous n'irez pas [danser.
Monte à sa chambre et se met à pleurer.
Son frère demande: — Qu'as-tu donc à [pleurer?
— Maman ne veut pas que j'aille danser.
— Mettez vot' robe et vot' ceinture dorée,
Sur le pont des Morts nous irons voir [danser.
Elle mit sa robe et sa ceinture dorée;
Sur le pont des Morts ont allé voir danser.
Elle fait trois tours et la voilà tombée.
— Héias! mon frère, me laisserez-vous [noyer?
— Non, non, ma sœur, je vais vous retirer.
Les cloches des morts se sont mises à [sonner.
La mère demande: — Qu'ont-elles donc [à sonner?
— C'est votre fille et votre fils noyés.

Porc. — Les habitants de Tragny, Luppy, Thimonville, Woimhaut, etc., avaient coutume de guérir les porcs malades en mélangeant à la *pouture* (nourriture) trois feuilles de buis bénit le jour des Rameaux, et trois fleurs de la couronne ou du bouquet bénits pendant l'octave de la Fête-Dieu. Ces fleurs étaient de préférence des marguerites.

Anciennement, dans le pays des Keulos, on célébrait, chaque année, la fête du cochon gras, reminiscence probable des antiques *Spurcalia*. Les amis et parents étaient invités au repas composé de viandes de boucherie et du porc abattu. Les hommes devaient faire la cuisine et les jeunes gens composaient pour cette fête des rondeaux nouveaux.

***

Le porc est le précieux animal omnivore dont l'élevage rapide et facile a toujours rendu d'éminents services à nos populations rurales puisque tout est bon en lui et sert à la nourriture et à la préparation des mets les plus variés.

Il y a une centaine d'années, on consommait dans le département de la Moselle, 82.000 cochons par an, sans compter les cochons de lait qui apprêtés en gelée à la mode messine garnissaient les plats sur toutes les tables des repas de noces, de premières communions, de fêtes et même aux enterrements.

A Metz, on tuait par an, 12.000 cochons.

L'engraissement du porc réservé pour le ménage du campagnard commençait ordinairement dans la première quinzaine du mois d'août. L'animal recevait alors une nourriture plus soignée: du petit lait, des sons, du grain d'orge et des pommes de terre cuites et écrasées, de préférence la pomme de terre dite la Faulquemonne jaune de grosse espèce. Dans les communes touchant des bois et des forêts, les cochons étaient anciennement également engraissés à la glandée ou bien avec des faînes, des fruits du pommier ou du poirier sauvages. Encore après la grande Révolution, une partie des habitants avaient coutume d'aller ramasser ces fruits dans les bois, d'en remplir des sacs que l'on transportait à la maison pour la nourriture du cochon.

Chaque village comptait alors au moins un tueur de cochons, qui avait appris son petit métier chez un autre tueur, pour l'exercer surtout vers la Noël.

Dans tout le Pays Messin, les méthodes d'abatage et de découpage ont été les mêmes, à quelques détails près. Certains tueurs, par exemple, dans l'Est, sectionnaient la tête de l'animal abattu après avoir coupé les pattes. Au nord de Metz, d'aucuns enlevaient les jambons de devant avant d'enlever les viscères abdominaux. Quelques-uns préféraient extraire les organes de la poitrine avant de s'attaquer à ceux du ventre. Rarement le tueur commençait le découpage en supprimant la partie anale de la bête, Les tueurs originaires *du côté des Allemands* couchaient sur le dos le cochon égorgé, lui ouvraient le ventre et le thorax et achevaient le découpage en détachant l'épine dorsale.

L'abataye. Le jour de l'abatage, le tueur arrivait de grand matin chez le cultivateur, coiffé de son bonnet et revêtu de sa blouse. Celle-ci masquait une longue boîte hexagone en bois, qu'il

portait en bandoulière, attachée aux deux extrémités avec une lanière de cuir. Le tueur retirait sa blouse, déposait sa boîte, en sortait les instrument dont il avait besoin, et revêtait un gros tablier. L'outillage du tueur se composait de: deux couteaux, l'un servant à égorger la bête et l'autre, plus large, employé à *raser* la couenne et appelé *résu;* le *raye-seùyes* (arrache-soies), ressemblant à un petit crochet de charron, ou formé d'une pointe de menuisier en partie enfoncée dans un manche de bois, ou une pincette métallique; la *rèpe* (râpe), une planchette sur laquelle est clouée une plaque de fer-blanc, hérissée de trous; une *hèchate* (hachette); un *feusi* (fusil), l'affiloir; enfin un maillet (*tonate*), assez peu utilisé.

Autrefois, lorsque bon nombre d'habitations étaient encore couvertes de chaumes, on tuait et grillait le cochon assez loin des chaumières, afin d'écarter tout danger d'incendie. En général, l'abatage a lieu devant la maison, rarement dans la *cohhéle* (petite cour), derrière l'habitation. On passe parfois une corde au-dessus du jarret de l'une des jambes de derrière de l'animal, pour empêcher la bête de prendre la fuite. Le cochon est-il très agité, certains attachent le bout libre de cette corde à un objet fixe, par exemple, au décrottoir scellé près de la porte d'entrée de la maison. Généralement il suffit d'immobiliser le porc en lui tenant fermement les pattes de derrière et en le couchant sur le flanc droit. En ce moment, le tueur s'approche, armé de son couteau et pose son pied ou son genou droit sur le cou de l'animal. Le tueur est-il chaussé de sabots, il s'arrange de sorte que le sabot maintienne bien la tête du cochon. Puis il lève brusquement la tête de la bête, la replie en arrière du côté droit et enfonce le couteau sous l'oreille ou sous la clavicule gauches, dans la direction du cœur. Il évite que le couteau glisse sur les côtes



et pénètre dans les chairs, afin de ne pas *épauler* la bête et de ne pas teinter de sang le lard.

Déjà la ménagère, coiffée de sa grosse capuche, s'est avancée tenant en main une grande poêle à longue queue, une casserole ou un *t'pïn* (pot de grès) et prête à recueillir le sang qui commence à s'écouler de la plaie béante. Lorsque le récipient est suffisamment rempli, la ménagère vide le contenu dans un grand pot. Entre-temps le tueur comprime l'orifice de la plaie. Quand l'écoulement du sang diminue, le tueur saisit la jambe gauche de devant du cochon, fait des mouvements d'abduction et d'adduction et *pompe* ainsi le sang à la surface de la plaie. Une troisième personne se met à fouetter au moyen d'une baguette le sang recueilli dans le grand pot de grès, ou bien elle le pétrit entre les doigts afin de le défibriner. Ce sang servira à la préparation du boudin.

La *saingnèye* terminée, le porc est couché sur le dos, les pattes écartées. Le tueur se hâte à *rayeu* (arracher) les soies. Naturellement il choisit les plus belles et les enferme dans son grand mouchoir de couleur. Il vendra les soies à son profit au cordonnier, au bourrelier ou au fabricant de brosses et de pinceaux.

Ensuite, on procède au *griyége* (grillage). Sur le cochon et de chaque côté sont déposées des poignées de paille de seigle ou de blé auxquelles on met le feu. La bête est retournée pour permettre aux flammes de griller toutes les parties du corps. Au cas où certaines parties ne sont pas suffisamment grillées, le tueur y passe un brandon enflammé. A l'aide d'un petit balai neuf, fait de branches de bouleau, les cendres de paille sont enlevées pendant qu'une autre personne arrose le cochon avec de l'eau tiède.

Après le grillage, le tueur arrache les ongles du porc (*raye les ïnguiates*). Autrefois les enfants étaient heureux d'accaparer les ongles et d'en sucer le bout charnu grillé à point. Aujourd'hui les ongles sont laissés aux chiens, à moins que les enfants ne s'amusent à les enfiler aux bouts de leurs doigts, pour en faire des dés ou des griffes.

Maintenant le tueur fait apporter le *bihhe* (berce), une sorte de table à claire-voie appelée à Varize, *chrâne* (du patois allemand *Schranen*). Le cochon est glissé sur une courte échelle de cuve puis étalé à plat ventre sur le *bihhe*. Tandis qu'un assistant répand de l'eau sur le corps de la bête, le tueur nettoie la couenne avec sa râpe. Au besoin, il fait encore usage du *résu*, le rasoir, et enlève les parties roussies afin d'obtenir une couenne bien blanche.

Le découpage. Cette opération commence par l'ablation des pattes. Elles sont coupées aux jointures, lavées dans un baquet à moitié rempli d'eau froide et mises de côté pour être rôties au gril ou déposées dans la saumure pour servir à la préparation du fromage de cochon.

Après avoir enlevé les jambons de devant et de derrière, le tueur fend en long la tête du cochon, en extrait les deux lobes de la cervelle, qu'il dépose sur une assiette. Puis il s'apprête à enlever l'échine (*corosse-mègnieye*) : une incision profonde dans la ligne médiane du cou s'arrête à la proéminence de la première vertèbre dorsale, *lo jwif* (jowe ou jowi), et de là l'entaille, longe, de chaque côté, l'échine, atteignant en profondeur les apophyses latérales des vertèbres jusqu'aux articulations iléo-sacrales. Avec la hachette, s'aidant au besoin de quelques coups de maillet frappés sur la hachette, le tueur sectionne les insertions des côtes et les condures des os du bassin. Ensuite il saisit la queue du cochon, la lève et détache l'échine entière, en tirant toujours plus haut, tout en s'aidant de son couteau.

L'échine est mise de côté, et le tueur fait maintenant une incision circulaire autour de l'anus du cochon, supprime le fondement avec l'ampoule rectale. A Varize, les enfants s'emparaient volontiers de ce morceau et en faisaient une *claquerte* (voir ce mot). D'ordinaire, ce morceau graisseux, le *bondon*, était conservé et servait à graisser les scies.

La section des articulations sacrales et l'enlèvement de l'échine ont eu pour effet de partager le corps du cochon en deux moitiés, qui se laissent facilement écarter et tombent de chaque côté, ne tenant plus qu'au lard et aux os de la poitrine et mettant en vue les viscères. Le tueur détache l'intestin

grêle (*piates tripes*) du mésentère (*jèbat*) et les duplicatures péritonéales (*rieu*) qui maintiennent le côlon, *dégraisse* les boyaux, les passe sur son avant-bras gauche d'où ils viennent à pendre comme un écheveau, coupe en deux les anses basses, vide (*dégorge*) les boyaux en les passant dans le creux de la main et dépose les boyaux coupés en bouts longs d'environ un mètre, dans un récipient rempli d'eau. La ménagère s'empresse de laver le côlon (*tripes*) et les *piates tripes*, à grande eau, si possible à la fontaine. Le *jèbat* (jabot) est mis à part, de même le *rieu*.

Après l'extraction des intestins vient celle de la vessie. Celle-ci est soufflée à son maximum pendant qu'elle est encore chaude, au moyen d'un chalumeau de paille, introduit dans le col urétral, puis elle est fermée, à l'aide d'une ficelle nouée autour de l'orifice. Elle trouve divers emplois. Les uns coupent la membrane en feuilles lancéolées pour en faire des enveloppes de cervelas; d'autres y coulent du saindoux fondu; d'autres s'en servent pour couvrir les pots de cornichons au vinaigre; on en fait aussi des blagues à tabac, etc...

Le tueur sort du ventre du porc un ensemble formé de la partie inférieure de l'aorte, de la rate et des rognons, la *miawe-hâte;* la rate (*misse*) est donnée au chat, les rognons sont mis sur une assiette ou sur une volette couverte d'une serviette. Il en est de même du foie dont la vésicule biliaire est préalablement détachée. L'estomac (*bonat de nut*) est utilisé comme *chair à saucisses;* ou bien, il sera rempli de *cha de saucisse* et deviendra ainsi un gros cervelas. L'épiploon (*teulate*, à Metz: *toilette*) servira à envelopper les hâtereaux (*hètrés*, à Metz: *hatrés*). Le diaphragme (*pènaye* ou *pené*) est jeté. L'œsophage (*figourjon*), la trachée-artère et les gros vaisseaux sont sectionnés en bloc à hauteur du larynx, et l'ensemble, comprenant les poumons (*bianc molat*), le médiastin (*molat*) et le cœur (*kyeur*) est extrait de la cage thoracique, on en sépare le cœur et pend le restant à une fourche en bois posée contre le mur, après avoir enfoncé le haut de la trachée dans l'une des pointes de la fourche.

Maintenant que les cavités du corps du cochon sont vides, le tueur fend de quelques coups de hachette la colonne cervicale en long, ce qui lui permet de mieux écarter les deux moitiés du tronc. Puis il fend le sternum en long, détache les côtelettes et lève cet ensemble, le *péreu*. Enfin il tranche la peau de l'abdomen jusqu'à l'ombilic (*bodate*), le contourne et incise de chaque côté le cordon ligamenteux qui va jusqu'au sommet de la vessie. Le morceau de lard coupé autour du nombril avec le ligament s'appelle le *bondon* ou la *bodate* et est employé à graisser les scies. Anciennement le tueur avait le droit de se l'approprier et de le vendre.

Le tronc du cochon étant coupé en deux moitiés entièrement séparées, il ne reste plus qu'à transporter tous les morceaux détachés dans un lieu frais, à la cave, au grenier, dans le cellier, dans la chambre de derrière ou dans la chambre à four, car il faut attendre que la chair et le lard soient refroidis avant de procéder aux autres travaux.

La ménagère prie le tueur de trancher un bon morceau du filet. Pendant que le tueur s'apprête à prendre congé, ce morceau ou bien une tranche de foie enveloppée de *toilette*) est rôti dans la poêle à frire et servi au tueur avec du pain et une cruche de vin.

Le tueur revient, soit le même soir ou le lendemain matin. Son premier souci consiste à dégager la panne (*hhogne*), qui est découpée en petits morceaux que l'on recueille dans un récipient. Fondue, elle donne le saindoux dont on remplit des pots de grès. Les résidus de panne, formés en partie de péritoine, les *chawons*, (à Metz: *chons*), trouveront leur emploi lors de la préparation du boudin (voir ce mot).

Ensuite, l'échine est coupée en trois morceaux, correspondant aux parties cervicale, dorsale et lombaire, les côtelettes et les basses-côtes sont coupées, débarrassées des bavures. Si le tueur n'a pas déjà détaché les jambons, il pratique cette opération et a soin de séparer les omoplates (pales), garnies de leur chair. Pour empêcher toute putréfaction, l'extrémité supérieure de la *crasse* (fémur) et les autres parties ar-

ticulaires des jambons sont l'objet de soins particuliers. Elles sont bien nettoyées, mises à nu, puis fortement imprégnées de poivre, de sel et de persil.

Tous les morceaux découpés et préparés proprement, prennent place sur le saloir (*salu*), de même les bandes de lard que l'on a préalablement bien frottées avec de l'ail et saupoudrés de sel, d'épices, en ajoutant quelques feuilles de laurier-sauce.

Tout ce qui reste de chair maigre, après que l'on a désossé les os du bassin, les fausses-côtes (*piats as*) enlevées en rubans, etc..., est coupé en petits morceaux et devient de la *chair à saucisses*. Les bavures entrelardées, les parties entachées de sang, provenant

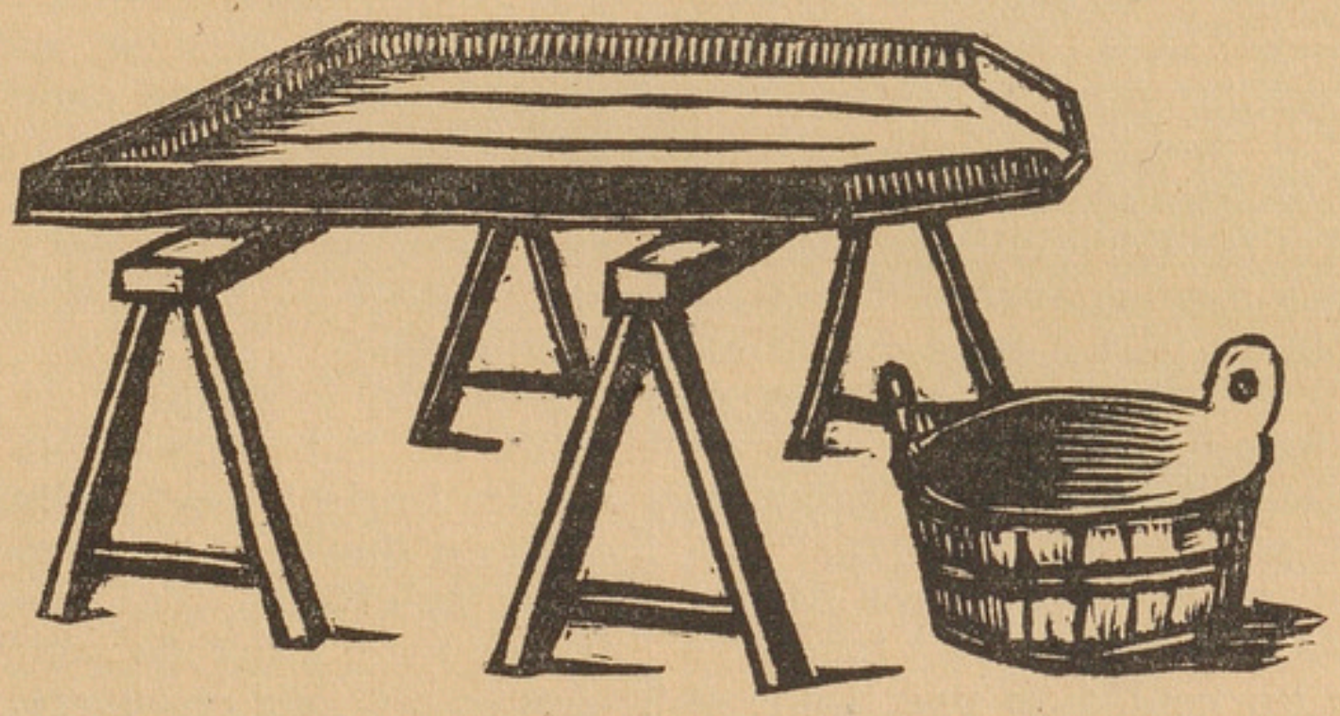

Salu.

de la saignée, les glandes, entreront dans la préparation des andouilles.

Les parties inférieures et minces des bandes de lard sont découpées en morceaux et entassées dans un pot de grès suffisamment grand et seront recouvertes de saumure. Ce petit salé messin (*piat-salé*) se conserve jusqu'au mois de mai.

La fraise (*jébat*) est coupée en menu et servira à la préparation du cervelas, à moins qu'on ne l'ajoute à de la *chair à saucisses*, pour remplir de ce mélange l'estomac, ou qu'on en fasse des andouilles.

Chaque moitié de la tête fendue est partagée en plusieurs morceaux, le groin (*gron*), les bajoues (*jawad*), le milieu (*mitan*).

Ces morceaux, les oreilles, les pieds quand on ne les mange pas rôtis, entrent dans la composition de la *gelaye* (fromage de cochon).

Cuisine de porc frais. Le filet est cuit entier aux oignons, ou bien on le découpe en tranches et les fait frire à la poêle.

Les côtelettes sont rôties aux oignons dans la poêle ou sur le gril.

Les *hètrés* sont cuits aux oignons dans la poêle, enveloppés de *toilette*.

La cervelle est frite au beurre noir.

Les rognons sont cuits dans la graisse ou accommodés au riz.

Les boudins sont légèrement rôtis.

Le mésentère est frit.

Toute la menue harde sert à composer d'excellentes soupes et de bons légumes. Accommodée avec des choux frisés que l'on cultivait spécialement à cette fin, elle formait autrefois le plat de régal des amis et parents, invités à manger la *griyade*, c'est-à-dire à fêter l'abatage du cochon.

Le médiastin et les poumons sont cuits en ragoût ou dans une soupe aux carottes. Parfois ils passent dans le boudin.

Le cœur est cuit avec la soupe aux choux; ou bien on le met avec la *chair à saucisses* épicée, le temps de lui donner un goût agréable, le hache finement, en fait un cervelas dont l'enveloppe est faite de feuilles oblongues, découpées dans le péritoine de la panne (*pé de lè pènaye*); ou bien on remplit de cette chair un boyau.

Nettoyage des boyaux. Après avoir été vidés de leur contenu et rincés à grande eau si possible, les boyaux ont encore besoin d'un nettoyage plus subtil. Voici comment la ménagère opérait pour *natyeu les tripes*.

Armée d'une baguette de saule écorcée ou de la quenouille du rouet, elle enfonçait doucement cet objet dans le

boyau bien mouillé, ayant soin de retourner le premier bout du boyau, de façon à faire entrer la première portion extérieure de l'intestin dans le boyau même. Puis elle tirait le reste du boyau sur la quenouille. Ainsi le boyau se trouvait finalement complètement retourné. La ménagère grattait alors la muqueuse de l'intestin avec un morceau de bois taillé en forme de couteau; ou bien elle liait ensemble à l'un des bouts deux aiguilles à tricoter et grattait (*pieumeut*, plumait) la muqueuse après avoir étendu le boyau *retourné* sur une planche lisse. Ensuite le boyau était trempé dans de l'eau salée. Le lendemain avait lieu un nouveau lavage à l'eau chaude, les boyaux étaient bien rincés et à nouveau trempés dans de l'eau salée. Avant de les remplir, on les *retourne à l'endroit.*

Le remplissage se fait au moyen d'une *bodnure* (boudinière). Défense aux femmes momentanément indisposées de prendre part à cette opération. De même les personnes atteintes de mauvaise haleine en sont exclues.

Les *piates tripes* servent pour le boudin et à faire des *andoyates* (andouillettes). Pour préparer ces dernières, on attache cinq ou six bouts de boyau par un bout avec une ficelle et tire un gros boyau (*tripe*) par-dessus.

Pour la préparation des *andoyes* (andouilles) on remplit un gros boyau de morceaux d'intestins, de mésentère, de *rieu*, etc... D'aucuns y ajoutent de la chair du cœur ou de l'estomac du porc abattu, coupée avec des ciseaux.

Andouilles et andouillettes sont pendues à la *hhieulate* ou *lètaye*, claie en lattes suspendue au plafond de la cuisine, et séchées. Dans les villages où l'on fume le lard, on les fume et les conserve enfouies dans les cendres. On les mange cuites avec des pois.

Le gros boyau sert surtout à la préparation des *saucisses* (cervelas), lesquelles sont composées de petits morceaux de viande et de lard. A la *chair à saucisses*, la ménagère ajoute un demi-bol d'échalotes finement hachées, une gousse d'ail, quelques brins de sarriette et de thym, deux à trois verres de vin rouge, et laisse macérer le tout pendant 24 heures en remuant de temps en temps le mélange.

Le cœcum (*chachat*) donne, rempli de chair, une grosse *saucisse*, de même la partie rectale, la *tripe de cul*. Pour empêcher ces cervelas de crever sous la pression du contenu qui se tasse, on les enroule de ficelle, laquelle tient fixées plusieurs planchettes fines placées le long de ces saucisses.

Les épaules, les jambons, les bandes de lard salés trouvent leur place sur ou après la *hhieulate*. Les autres morceaux mis au saloir sont utilisés au fur et à mesure pour les repas des jours qui suivent l'abatage du cochon.

Assez souvent on faisait bouillir dans de l'eau un bon morceau frais d'échine avec quelques vertèbres de la *corosse-mègnièye*. En y ajoutant des pommes de terre, navets, carottes, poireaux, céleris, bouquet garni, laurier, un oignon piqué de clous de girofle, poivre et sel, on obtient une soupe excellente et une viande fine. Ou bien on cuit les os de l'échine, les *ochés*, au riz, plat autrefois très estimé dans nos campagnes.

Avec les morceaux de bajoue (jowad), on fait cuire de la choucroute ou des haricots verts conservés et séchés, ou que l'on a entassés, après en avoir enlevé les fils, dans un grand pot de grès, entre de nombreuses couches de sel, puis recouverts d'une feuille de choux et d'une lourde pierre. (Fèves vertes).

Après l'abatage du cochon, il est encore de coutume de faire aux parents et aux amis un petit *présent* (cadeau) qui consiste en une assiette garnie d'un morceau d'échine ou de quelques côtelettes, de plusieurs *hatrés* enveloppés dans de la *teulate* et surtout du boudin. Anciennement, on invitait le *parentège* à participer au petit festin donné *quand an z-èvïnt fat lè griyade* (quand on avait grillé, c'est-à-dire tué le cochon).

Pot à moineaux. — Le pot à moineaux primitif est ainsi façonné: Dans un morceau de planche carré on creuse en biais six ou sept trous disposés en forme de cercle, enfonce dans chaque trou une baguette courte de sorte que les baguettes convergent vers un point central situé à environ 20-25 cm. du milieu de la planche. Avec des joncs, des tiges de clématite, d'osier ou de viorne

mancienne on tisse, en commençant près de la planche, une sorte de panier cônique en ayant soin de laisser au sommet une ouverture assez large par

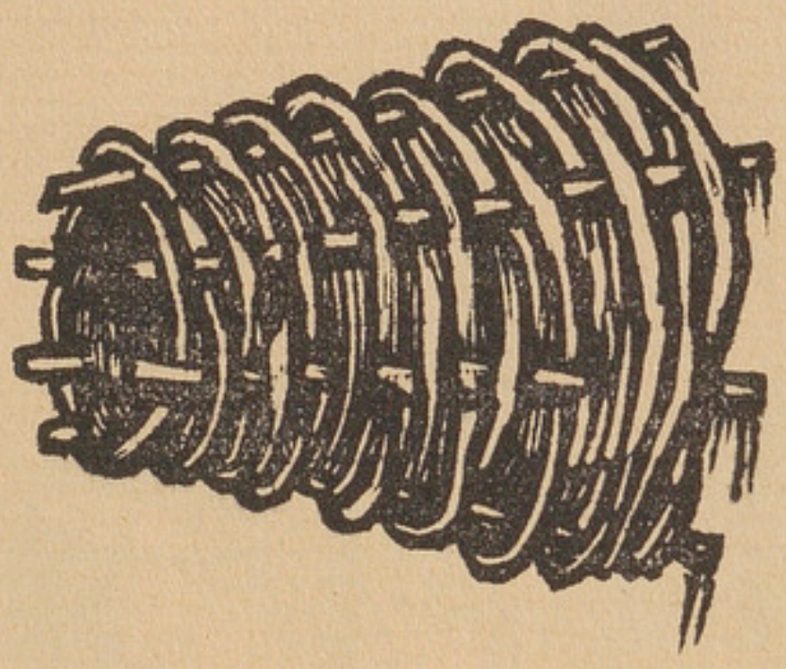

Pot à moineaux.

laquelle les moineaux pourront entrer et sortir. Ce panier achevé est enduit à l'intérieur d'une couche de bouse de vache ou de terre glaise.

Lorsque l'enduit est sec, on enlève la planche et suspend le *tpïn de mohhats* à un crampon fixé dans le mur de la maison.

Poterie. — De l'ancienne poterie *commune* il ne reste, dans notre région, que de rares spécimens. La plupart de ces produits céramiques ont

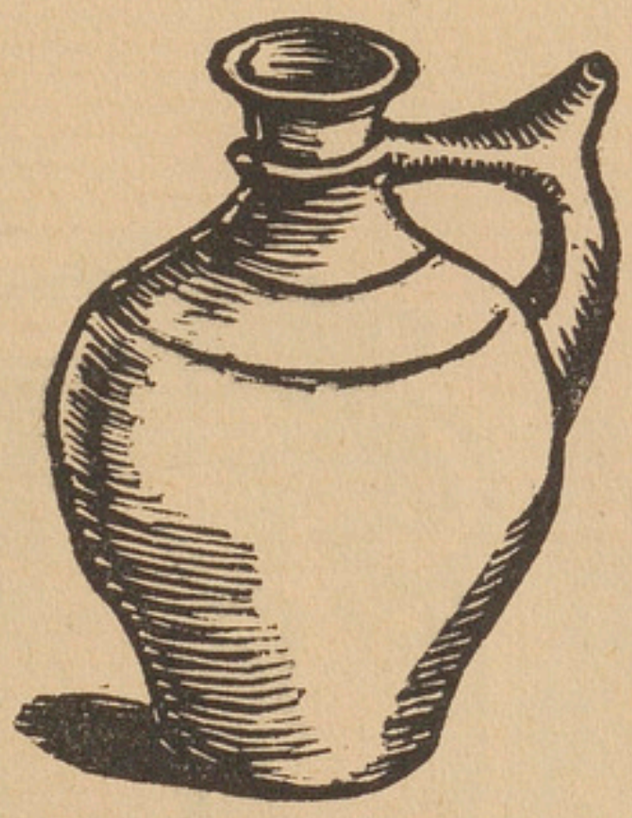

Cruche en terre cuite
avec anse creuse muni d'un goulot.

une pâte colorée rouge-brique et sont presque tous recouverts d'un vernis noir. Quelques vieilles cruches sont vernissées en jaune-ocre; parfois la cruche est ornée d'un décor primitif composé de larges taches de couleur brun-noir ou brun-rouge et faites au pinceau.

Le vernis brun-rouge nous semble indiquer une époque de fabrication déjà plus récente.

On trouve la cruche à huile (bwé-

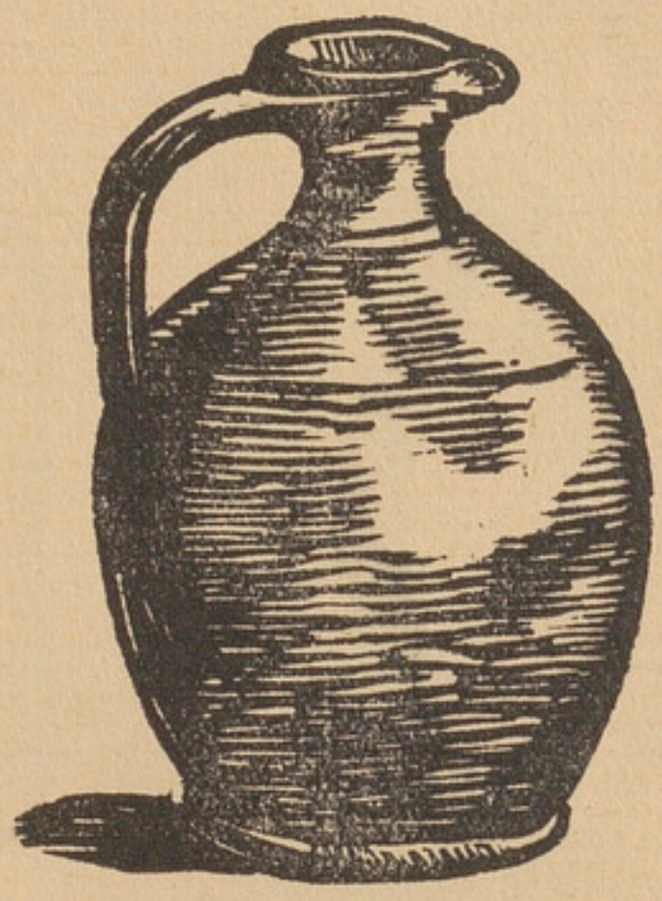

Bwélate (cruche à huile).

late), la cruche (creuque) que le campagnard emportait aux champs. Cette dernière a quelquefois une anse creuse qui est munie d'un gouloy. On la remplissait d'eau vinaigrée ou de petit vin.



Pot à lait (terre cuite).

La petite cruche portait le nom de creuquegnon.

Il existe encore quelques pots vernissés, noirs. Ces *teupïns* ont une forme allongée, servaient de pots à lait,

POTERIE DE GRÈS

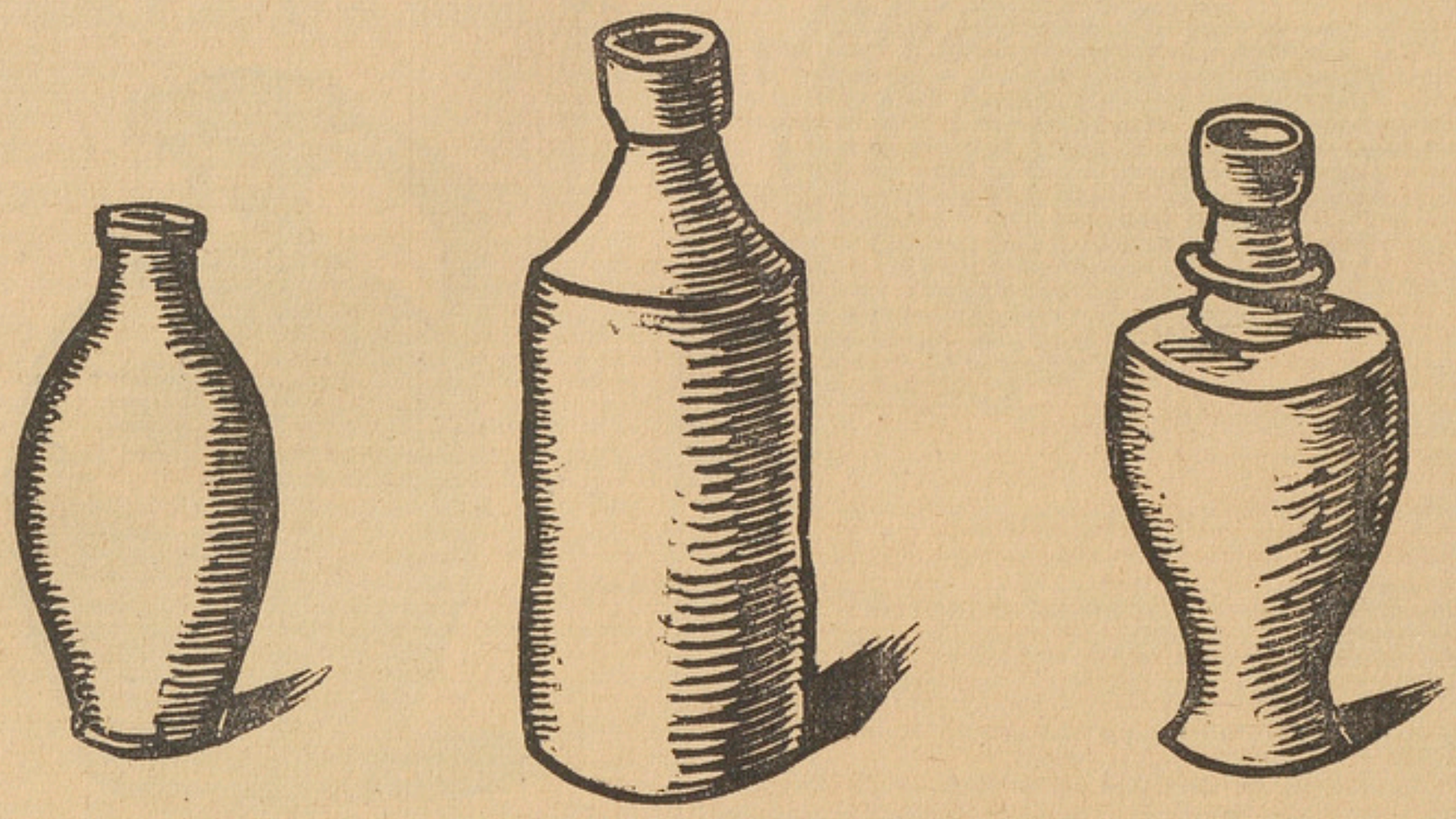

1, 2, 3, botiates (bouteilles) de pharmacie, etc...



Bwélate. Creuquegnon. Teupïn.

POTERIE DE GRÈS

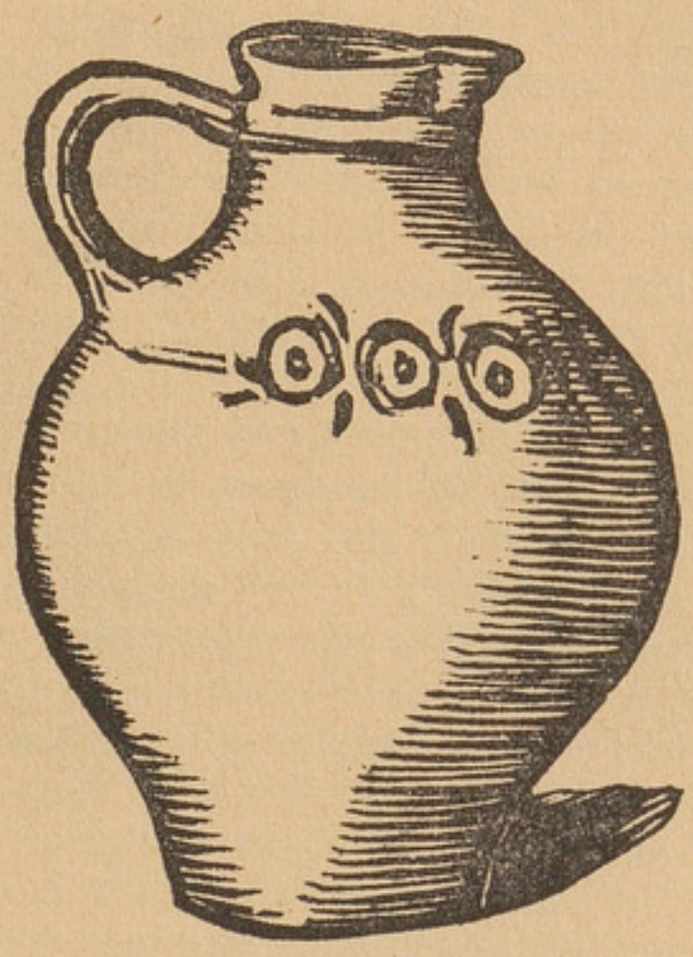

Creuque (cruche à vin).

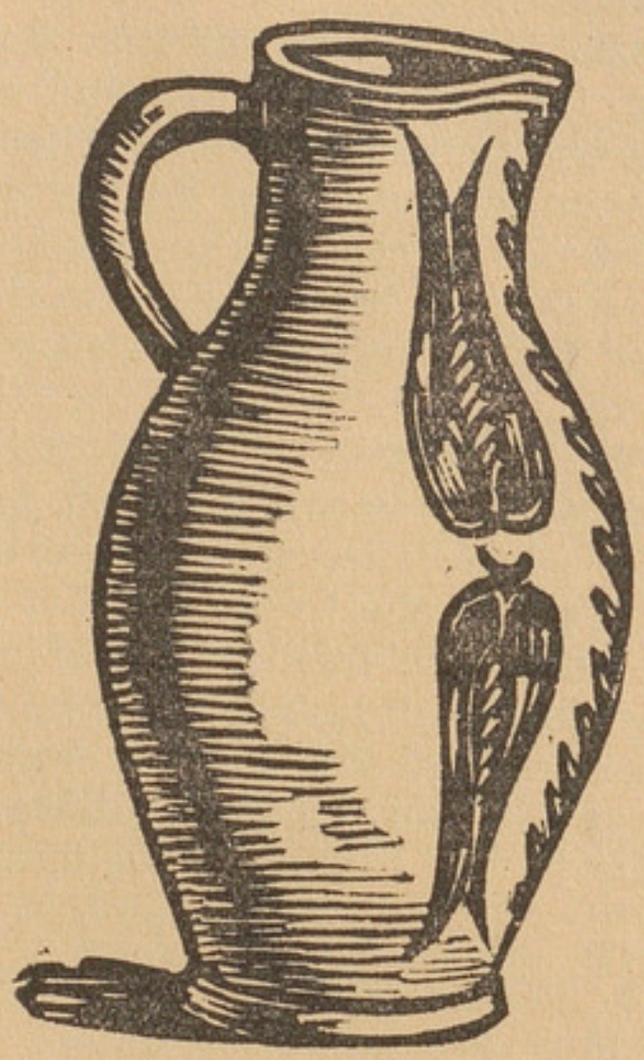

Creuquate (petite cruche à vin).

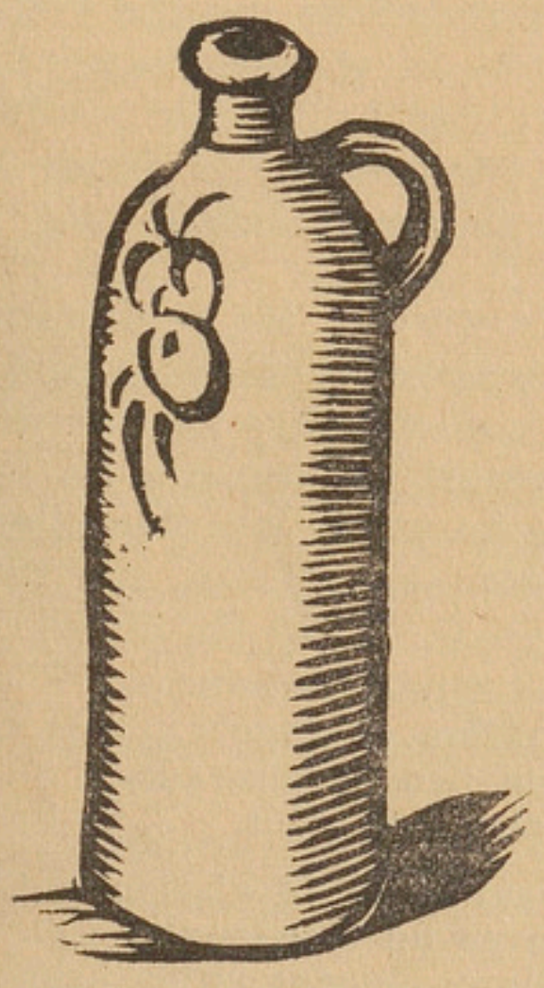

Cruchon.

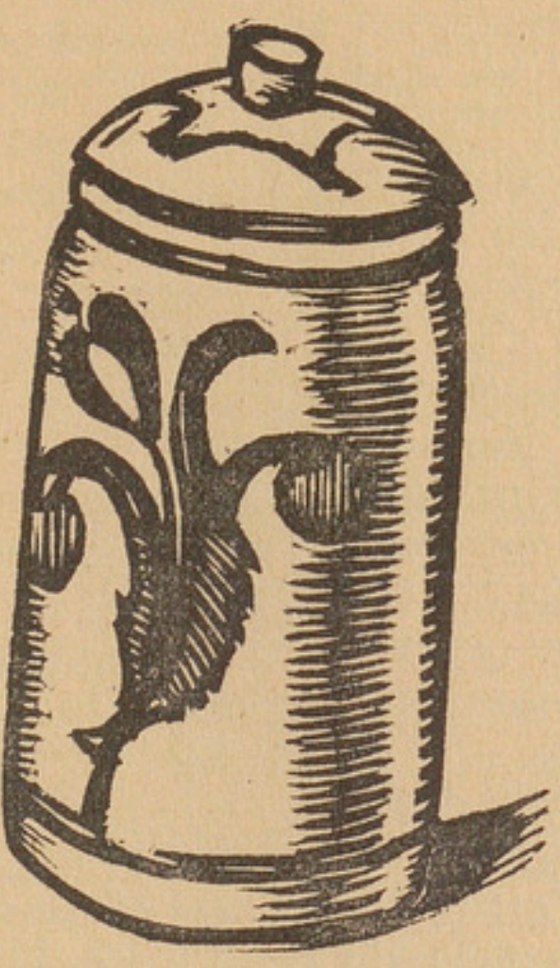

Pot à tabac.

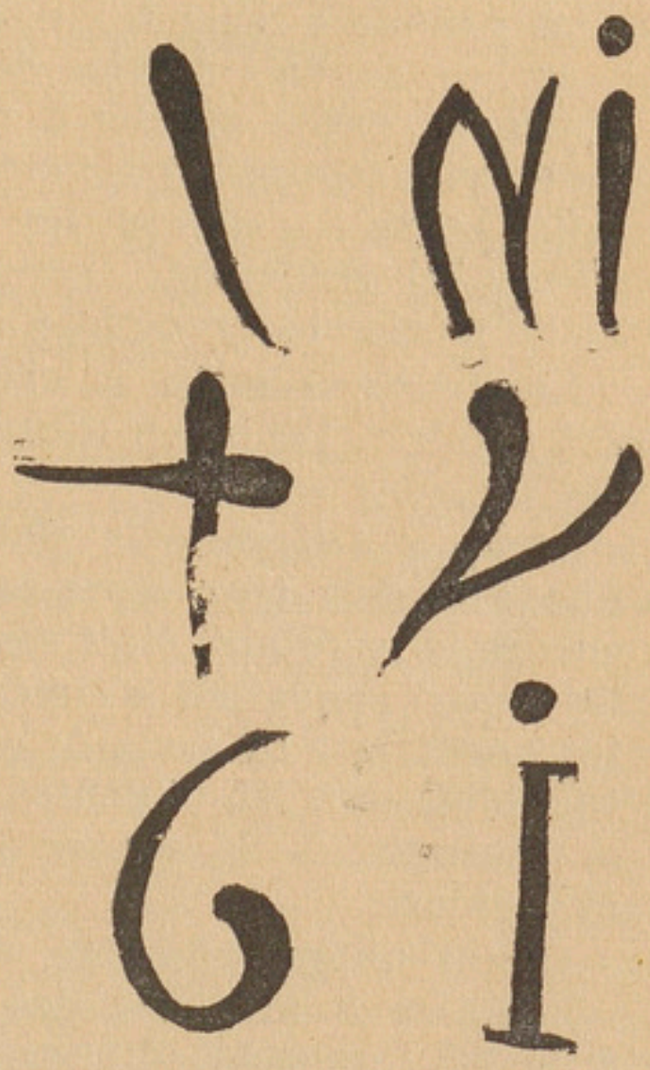

Marques de fabrique.

à crème, à beurre fondu, à saindoux, etc...

Les vinaigriers en terre cuite rouge et enduits d'un vernis noir étaient d'un commun usage dans tout le pays. (Voir: vinaigrier.)

Dans le vignoble, on trouve la passoire (lo pèssu), une terrine dont le fond est tamisé de trous. Elle servait à l'égouttage des lies de vin ou bien au filtrage de certains moûts. Le vernis du *passu* est brun. Le vigneron plus riche faisait usage d'une passoire de cuivre.

L'écuelle (kwéle) est enduite, à l'extérieur, d'un vernis noir ou brun; la surface intérieure est recouverte d'une glaçure blanche.

Il en est de même du plat en terre cuite (bèssïn); la glaçure blanche dépasse le bord du plat et forme une marge plus ou moins régulière sur les côtés.

***

Le grès. — Les récipients de grès les plus anciens sont moins ventrus que les modèles récents, et plus élancés. La couleur du grès est grise avec un décor bleu. Ce décor reproduit des dessins variés: flots de rubans, fleurs, animaux (lévrier, phénix, etc.), et d'autres sujets d'ornement. Sur bon nombre de cruches on aperçoit une marque de fabrique.

La grande cruche à vin, à large col avec bec, rendait service dans la cave à vin. La petite cruche à vin, appelée jadis *criquelïn* et depuis *creuquate*, parait la table pendant les repas. Les riches lui préfèrent, vers la fin du XVIIIe siècle, la *creuquate* en fayence.

Nous notons enfin le cruchon et le pot à tabac. (Voir les illustrations.)

Pou. — Autrefois la phtiriase était une affection très répandue. Naguère encore le populaire était convaincu que les poux pouvaient s'engendrer spontanément, que les poux de corps étaient capables, par leurs pontes successives et multipliées, de causer le marasme et la mort.

Quant au pou de tête, on le disait nécessaire à la santé des enfants. Il suce les impuretés du sang, attire les mauvaises humeurs à la surface du cuir chevelu, préserve des maladies des yeux et affermit la vue. Les remèdes contre les poux étaient donc plutôt employés chez les adolescents et les grandes personnes. Tout au plus cherchait-on à limiter le nombre des parasites.

Les remèdes employés étaient: le jus de bette, des semences de persil pulvérisées, l'eau de cendre de racine de fougère, un onguent composé de feuilles de sauge finement broyées et de beurre, les feuilles fraîches de bouleau.

Pour guérir la jaunisse, on recommandait de manger des tartines de beurre couvertes de poux.

Poule. — Une poule qui chante comme un coq porte malheur et cause la mort si elle n'est pas tuée immédiatement et mangée par son propriétaire. Si la poule est donnée ou vendue, même tuée, le sort ne sera pas conjuré.

Lorsqu'on fait couver une poule, on doit mettre au fond du nid, sous les treize œufs à couver, un couvercle de marmite ou un morceau de fer à cheval. En plaçant les œufs « pointe contre pointe », on fait éclore des poulettes; met-on les « gros bouts contre les gros bouts », les poussins donneront des coqs.

Il est défendu d'attraper une poule qui n'est pas rentrée au poulailler après l'Angelus du soir: autrement on sera victime de coups de griffe au visage pendant la nuit suivante.

Pouliot. — La tisane de menthe pouliot servait, à Metz, d'emménagogue, surtout pour aider à l'expulsion du placenta, et la décoction des feuilles broyées faisait mûrir les abcès.

Pourpier. — Autrefois, les jardiniers du Sablon cultivaient le pourpier commun qu'ils vendaient au marché de Metz. On mangeait les feuilles de la plante en guise de salade ou bien elles étaient apprêtées sous forme de ragoût.

Le pourpier se sert en salade;
Mais je le préfère en ragoût,
Et j'y râpe un peu de muscade,
Chacun son goût.

Au feu, de peur qu'il ne s'attache,
On le saute avec du saindoux,
Du sel, du poivre, oignons qu'on hache,
Un petit roux.

En maigre, au beurre, on l'arrose
Avec un soupçon de verjus;
Mais il est meilleur, et pour cause,
En gras, au jus.

C'est une œuvre bonne et permise,
Sur ce mets, aux tons verts et gris,
De dresser quatre œufs en chemise,
Des croûtons frits.

Le pourpier peut ainsi séduire
Jusqu'au palais blasé d'un Roi;
Aussi, quand vous en ferez cuire,
Invitez-moi.

(*Lointains Souvenirs* par E. Auricoste de Lazarque.)

Poussates. — Les poussates étaient une bouillie épaisse faite de farine de gruau et de lait; on pouvait y ajouter un ou plusieurs œufs battus. Cette bouillie servait au premier déjeuner des enfants et des adolescents. On en donnait aussi aux malades. Sans les œufs, elle était employée à l'alimentation des nourrissons à l'époque du sevrage.

Lorsque ce mélange est cuit, il s'en échappe des bulles d'air de plus en plus épaisses qui, sous l'action de la chaleur du feu, semblent *poussées* à la surface de la bouillie, grossissent et éclatent avec un léger bruit.

Pousète. — Jeu d'épingles à deux personnes. Chaque joueur avance son épingle couchée sur une surface plane et cherche à croiser l'épingle du partenaire. S'il réussit, l'épingle est gagnée. (Voir: épingle.)

Pouyasse. — Punition infligée par les compagnons de jeu à celui qui a perdu la partie. Elle consistait à lui frotter la tête ou les oreilles avec les mains.

Présages. — *Présages de bonheur :*
poser le pied droit à terre en descendant du lit au lever;
trouver un fer à cheval;
briser un verre à boire blanc;
renverser du vin sur la table;
recevoir un sou percé;
croiser sur son chemin un bossu;
faire un accroc à son vêtement;
toucher la bosse d'un bossu;
marcher dans une déjection fécale:
éternuer,
quand l'oreille gauche vous tinte;
araignée du soir;
corde de pendu;
trèfle à quatre feuilles;
apercevoir un hérisson ou une caille.

Présages de malheur :
glace brisée, assiette cassée;
araignée du matin;
une chouette qui crie au-dessus de l'habitation;
la vue d'un chat après le coucher du soleil;
le chien qui hurle à la lune;
la vue d'une pie;
le corbeau qui vole à votre gauche;
vue d'un serpent le matin;
sel ou poivre renversés sur la table;
couteaux, ciseaux en croix;
se lever avec le pied gauche;
perdre son alliance;
rencontrer un enterrement ou une noce;
quand le coq chante avant minuit;
une poule qui chante le coq;
rencontrer le fossoyeur ou un prêtre;
tuer un crapaud, un chat, un chien, une abeille;
chanter le vendredi;
contrefaire un estropié;
être treize à table;
un cierge qui tombe à terre;
la chauve-souris qui crie en volant;
le hibou ululant trois fois;
la sonnerie de l'heure au clocher coïncidant avec l'élévation de la messe.

Présentation de Notre-Dame, 21 novembre. — Le temps qu'il fait pendant cette journée, indique le temps qu'il fera en janvier.

Privat (Saint-), 21 août. — Ce saint évêque et martyr était invoqué pour retrouver les animaux domestiques égarés dans les bois ou dans les champs.

Prune chache. — On cultive dans le Pays Messin différentes sortes de prunes: la *holerasse*, la prune rouge appelée *marange*, le *perdrigon* rouge et violet, la *prune de Sainte-Catherine* (perdrigon blanc), la *reine-Claude*, la *quetsche* et la *mirabelle*. Tous ces fruits servaient autrefois pour la pré-

paration de *prunes chaches* (pruneaux). On faisait même des pruneaux avec les fruits du cerisier ordinaire et du mérisier.

On place les fruits sur des *volates* (claies) en osier et les fait sécher au four, à deux reprises, à la sortie du pain. Les *prunes chaches* sont conservées mises en de petits sacs dans un endroit bien sec. On voit aussi ces sacs souvent suspendus dans la cuisine, à la *hhieulate* ou *lètaye*, où sèchent les bandes de lard, les jambons et les cervelas.

Pucelle (Metz-la-). — Le problème de l'origine et du sens du surnom de notre cité a maintes fois déjà exercé la sagacité des historiens et des traditionnistes. Contentons-nous ici d'une simple mise au point de la question avec citations des textes.

Suivant la Chronique rimée (XIIIe ou XIVe siècle), les bâtisseurs de la nouvelle enceinte près d'Anglemur, ont cru accroître la résistance de leur muraille en enfermant dans le mur d'une tour une jeune vierge vivante.

Metz n'est pas la seule ville à nous conter cette légende. Nous trouvons des légendes analogues à l'origine des villes de Copenhague, de Scutari, des châteaux de Winneberg dans l'Eifel, de Reichenfels, de Henneberg et de Liebenstein dans le Thuringe, en Bosnie, au Dahomey, etc...

On peut donc affirmer que le fait allégué par notre chroniqueur anonyme n'est pas issu de son imagination comme l'a prétendu Ch. Abel.

Voici le texte :

Quand on fit les tours d'Anglemur,
Les anciens disoient en murmure,
Pour avoir la cité durée,
Qu'une pucelle y fit murée.

—

Lors fut Metz pucelle appelée...

Dans sa *Lothringische Sammelmappe*, IX p. 9, H. Lerond écrit que, dans la région de Forbach (Moselle), les bâtisseurs avaient coutume d'enfermer dans le mur de la façade, au-dessus de la porte d'entrée, l'image d'un saint ou d'une sainte, de préférence une image de la Sainte Vierge, afin de les préserver d'un malheur. Car celui qui bâtit, dit-on, meurt dans le courant de la même année, ou bien la mort lui enlève une personne chère. Cette croyance existe encore dans tout le Pays Messin. Sans aucun doute, les niches construites dans la façade de nos anciennes habitations, soit au-dessus de la porte d'entrée ou ailleurs, se rattachent à l'antique croyance de garantir les habitants contre tout malheur. Dans le mur de façade de notre vieille porte des Allemands on aperçoit encore la niche qui abritait anciennement une statue de la Sainte Vierge. L'usage de faire bénir par le prêtre une nouvelle habitation, de déposer entre les murs des fondations, sous l'entrée, une médaille bénite, n'est pas tout à fait tombée en désuétude. Suivant quelques *anciens* du pays, on devait, autrefois, tuer un coq pour le repas de la crémaillère. N'est-ce pas un vestige incompris d'un ancien sacrifice offert jadis dans l'intention de se prémunir contre tout malheur?

Peut-on admettre que la pucelle sacrifiée a donné à la ville de Metz le surnom de pucelle? Ou bien, ce surnom ne cacherait-il pas, le nom d'une divinité appelée la Pucelle, d'une déesse à qui l'on sacrifiait jadis des filles vierges? C'est non seulement possible, croyons-nous, mais même probable. En ajoutant au nom de la ville celui de la divinité, on cherchait alors à s'assurer une protection divine et durable, à enlacer la ville et la divinité d'un lien indissoluble (1).

Quoiqu'il en soit, nous voyons apparaître, à Metz, à l'occasion de la solennité de la fête patronale de Saint-Georges, *la belle Pucelle.* En 1517, écrit Philippe de Vigneulles dans sa *Chronique* (Edition de M. Ch. Bruneau, tome IV, p. 230):« *anquelle jour on ait de coutume en Metz, de deux ans à aultres, de mener l'ymaige et stature de monseigneur sainct George, tout armés en plain harnoy et monté suz ung*

(1) Encore en 539, écrit l'historien byzantin Procope. (De belle gothico. Collection byzantine, 2,25), les Francs du royaume de Metz, marchant vers l'Italie, égorgèrent des femmes et des enfants, jetèrent leurs cadavres dans le Pô, comme prémices de la guerre qui s'ouvrait; qu'à la honte de leur nom de chrétien on les voyait chercher la science de l'avenir dans les entrailles des victimes humaines.

bon chevaulx; et ainssy montés et armés, avec la belle pucelle auprès de luy, l'on le maine, accompagniez de touttes la seigneurie et jentillesse, depuis la Grant Eglise jusques en son eglise... »

Remarquons bien, l'auteur n'écrit pas une belle pucelle, mais *la* belle pucelle.

Selon Viville (*Dictionnaire du département de la Moselle*, Metz, 1817, I, 423) et Ch. Abel (*La Moselle: Monuments, Paysages, Histoire*, Metz, 1853) la Pucelle représentait la ville de Metz.

Aug. Prost n'a-t-il pas raison d'écrire dans son ouvrage *Les légendes* (Metz-Paris 1865, p. 173) « *avant le* 16e *siècle, et depuis longtemps avant ce qu'il semble, on disait Metz-la-Pucelle* » ?

La croyance en l'inviolabilité des remparts de Metz s'est-elle effacée plus ou moins dans la mémoire des habitants avec les âges. Nous ne croyons guère, car depuis le sac de Metz par ies Huns, la ville subit bon nombre de sièges et résista toujours victorieusement aux attaques de ses ennemis.

Un autre fait a dû contribuer à perpétuer le surnom de Metz-la-Pucelle: un jeu de mots reposant sur la consonnance du mot Metz avec un vocable vieux-allemand, le mot Metz ou Metze.

Anciennement le mot Metz et Metze signifiait en langue germanique pucelle. Jadis capitale du royaume mérovingien et berceau des Carolingiens, Metz a toujours hébergé une colonie d'éléments germaniques. D'autre part, comme les Messins entretenaient avec les pays voisins d'Allemagne des relations commerciales très étendues, étaient nécessairement bilingues, on comprend que l'emploi de ce jeu de mots ait contribué à la conservation du surnom de notre cité.

En tout cas, ce jeu de mot apparait dans les *Mémoires de la vie de François de Scepeaux, sire de Vieilleville et comte du Duretal, maréchal de France* (Paris, 1757, tome III, p. 46). En apprenant la nouvelle que Charles-Quint vient de lever le siège de Metz, le premier jour de l'an 1553, Vieilleville dit en adressant la parole à M. de Nevers: *J'ai toujours bien pensé que l'Empereur estoit trop vieil, gouthoux et valetudinaire, pour despuceler une si belle jeune fille.* M. de Nevers n'entendant ce propos, luy demanda ce qu'il vouloit dire: *Je fais, Monsieur, une allusion, respondit-il, de la ville de Metz, à ce mot allemand Metzie, qui signifie en françois, pucelle.* Et cette boutade plut tant à M. de Nevers qu'il s'empressa de la répéter dans la dépêche envoyée au roi de France.

Une semblable allusion se retrouve également dans deux vers satiriques allemands composés, du temps de Charles-Quint, après la bataille de Mühlberg:

Die Metz und die Magd
Haben dem Kaiser den Tanz versagt.
(La pucelle et la servante (id est: Magdebourg) ont refusé la danse à l'empereur.)

Ainsi, depuis le mémorable siège de 1552, l'antique croyance de Metz l'inviolable est renforcée. Metz devient la *cité inviolée.*

En 1624, le maître-échevin Fabert, père du maréchal de ce nom, organisa une fête brillante en l'honneur de la femme du gouverneur de Metz, Gabrielle de la Valette, duchesse d'Epernon. Une jeune fille représentant la ville de Metz s'avança traînée sur un char aux armes de la cité et dit à M. de la Valette: « *Me voilà devant vous avec mes armes et titre de vierge qui me rend honorable par tout le monde, pour n'avoir jamais encore été prise de force par aucuns.* » Et depuis ce temps, les jetons des Maîtres-Echevins, la Pucelle a décoré l'écu municipal jusqu'à la Révolution. La Pucelle apparaît à nouveau sous l'Empire et disparaît de l'écu à partir de l'annexion.

Pucelles (Digue des). — Cette digue située à Metz près du Moyen-Pont, a eu sa légende. « *Autrefois, de jeunes pucelles se baignant dans ce lieu furent poursuivies par des indiscrets baigneurs et pour leur échapper, ces filles s'élancèrent dans le gouffre, préférant la mort au déshonneur* ». A dire le vrai, la digue actuelle a été construite en 1450 et porte son nom d'un ancien couvent de religieuses dites les Grandes-Pucelles de l'ordre de Saint-Benoît. Ces religieuses s'établirent, vers l'an 1020, au-dessous de la digue, dans l'île du Saulcy.

Puits. — Nous avons déjà signalé la coutume d'orner les puits de *mais* à

l'occasion du nouvel an ou du premier mai.

Les êtres fantastiques appelés *craqueuhhe* et autres, évoquent les antiques génies des eaux.

Voici une croyance qui nous paraît être en rapport avec le culte de Wotan: regarde-t-on dans un puits pendant une des nuits de Noël et de l'Epiphanie, à l'heure de minuit, on aperçoit au fond de l'eau *l'œil de Dieu*.

A Metz, il y avait autrefois une *rue du Puits-Bénit* (actuellement la rue Saint-Etienne). Son nom lui est venu du *puits bénit* situé à proximité de la vieille église de Saint-Etienne-le-Dépenné, laquelle, depuis la Grande Révolution, a été en partie démolie ou transformée en maison d'habitation. Peut-être ce puits a-t-il été jadis l'objet de croyances et de pratiques superstitieuses oubliées de nos jours. Jusqu'aujourd'hui nous n'avons pas encore trouvé de détails documentaires à ce sujet.

Richard, dans son ouvrage: *Traditions populaires, etc... de l'ancienne Lorraine* (Remiremont, 1848, p. 109) relate l'existence d'un puits « *creusé sous les murs de la vieille chapelle de sainte Catherine près de Moncheux, annexe de Juville, arrondissement de Château-Salins, dont les eaux pures et limpides jouissaient... de la vertu de faire revivre les enfants morts sans avoir reçu le baptême.* » La dite chapelle existe encore; elle a été convertie, en 1848, en maison d'habitation. Devant la maison il y a un puits; mais, nous croyons que l'autre puits situé dans la cave de la maison a bien pu être le puits miraculeux cité par Richard d'après les indications de H. Lepage.

Pwès de p'hhi ou pwès grolés. — C'était la friandise offerte au *vausenat* en façon de goûter, lorsque ce garçon faisait à sa *vausenate* la visite traditionelle dans l'après-midi du dimanche qui suivait la proclamation des *vausenates*.

Jadis les pwès de p'hhi étaient des petits pois fricassés au beurre et saupoudrés de sel ou de sucre. Puis ce furent de minuscules gâteaux ainsi préparés: avec de la farine de gruau, des œufs, du lait et un peu de beurre — les riches ajoutaient encore un peu de sucre — on faisait une pâte à beignets (*chach' creupé*) qu'on étendait très mince au moyen du rouleau. Dans cette pâte on découpait, avec un dé à coudre servant d'emporte-pièce, de petites rondelles que l'on faisait cuire comme des beignets.

Quatre-temps. — Le jour du Quatre-Temps de septembre, on ne doit pas cueillir de fruits.

Qwatelèye. — Pour faire une *qwatelèye*, couper en quartier des pommes de terre pelées, les faire cuire dans une marmite avec la quantité suffisante d'eau légèrement salée. Laisser ensuite évaporer l'eau en évitant que les pommes de terre s'attachent au fond de la marmite que l'on retire du feu à temps. Dans une poêle mettre du bon beurre frais qu'on laisse fondre sur le feu. Quand il est bien chaud, y faire rôtir les pommes de terre.

Qwètrebeusse. — On dit aussi *qwéteurbeusse*. Ce jeu ne se pratique plus depuis longtemps. Il porte son nom du mouchoir (ou torchon) roulé en anguille et appelé *qwètrebeusse*, c'est-à-dire lézard.

Celui qui, parmi les joueurs, a été désigné pour commencer le jeu, a les yeux bandés par un mouchoir noué autour de la tête. Il se poste debout, les

jambes bien écartées. Derrière lui se tiennent les compagnons et chacun d'eux lance en avant, le plus loin possible, son mouchoir en le faisant passer entre les jambes du joueur aux yeux bandés. Ce dernier, sur un mot d'ordre du chef de la troupe, s'avance alors à croupetons et cherche en tâtonnant à saisir l'un des mouchoirs tombés ci et là. Dès qu'il en a pris un, le propriétaire du mouchoir est assailli par tous ses compagnons qui se sont empressés de reprendre leur mouchoir pour frapper le perdant. Ensuite ils lui mettent le bandeau sur les yeux et une partie nouvelle commence.

Rabas (Pèlerinage à Notre-Dame de). — A 19 km. environ au nord-est de Metz, s'élève dans un pittoresque vallon formé par deux collines boisées un vieux sanctuaire: la chapelle de Notre-Dame de Rabas. Elle a été restaurée assez récemment. Un ruisseau fortement encaissé, ombragé de saules et d'aubépines arrose cette vallée sauvage et reçoit, au-dessous de la chapelle, les eaux d'une fontaine qui sourd, à peu de distance, au pied d'un talus situé sous une feuillée, à proximité du chemin qui conduit du hameau de Béfey au village de Saint-Hubert.

Cette source limpide, actuellement assez délabrée, porte depuis de nombreux siècles le nom de *fontaine de Charlemagne*. A côté de cette fontaine, on apercevait jusqu'en 1919 ou 1920, une grosse pierre émergeant d'une quinzaine de centimètres du sol. Sur la surface de cette pierre on remarquait une figure ressemblant vaguement à l'empreinte d'un énorme fer à cheval, à un rudimentaire croissant. La pierre était appelée: la *pierre de Charlemagne;* les habitants de l'ancien bailliage de Lorraine allemande lui donnaient le nom de *Karlsprung*, c'est-à-dire *saut de Charlemagne*.

Tout près de la route, devant la source et un peu à gauche, il y a une croix monumentale en pierre érigée on ne sait quand. Sur le socle de cette croix et sur le sol, sont répandues ci et là de petites croix faites de tiges d'herbes ou de morceaux de jonc. Chacune de ces *cruhates* se compose de deux pièces dont l'une est fendue au milieu où passe l'autre pièce. La croix monumentale a le nom de: *Croix de Charlemagne*.

Ainsi, une source, une pierre et une croix occupent un emplacement relativement restreint et toutes trois sont attachées au souvenir du grand empereur qui appartient au pays de Metz par bien des pages de son histoire.

Naturellement ce lieu a sa légende. *C'était, paraît-il, en été. L'empereur s'adonnait au plaisir de la chasse, ou, selon d'autres, était en guerre. La chaleur était accablante. Chasseurs ou guerriers, valets, destriers, levriers, tout le monde languissait, périssait. Le prince touché de compassion pour les siens et souffrant lui-même de la soif, fit alors vœu à la Sainte-Vierge de lui bâtir, à l'endroit même, une chapelle, si elle venait à son secours. Soudain, sous les pieds frémissants du coursier royal, une source jaillit, fraîche, limpide, et abondante.* L'empereur tint parole: la chapelle fut bâtie. (Cazin, *Notice histor. sur la chapelle de Rabas, Metz.*)

Suivant une variante, le coursier de l'empereur, arrivé au bord du talus, sauta dans le vide et imprima dans la pierre dite de Charlemagne la marque de sabot ferré.

On trouve une seule fois une allusion à la légende de Rabas dans une ancienne chronique rimée du moyen âge. Il y est dit:

En celui temps, le roi Charlemaigne,
Roy et empereur d'Allemaigne,

En chassant au bois à l'esbat
Fonda la chapelle de Rabas.

En vérité, la chapelle date, d'après les restes de l'architecture primitive, du milieu du XIe siècle. D'autre part, la seigneurie de Vigy à laquelle Rabas a appartenu, est passée sous le règne de Charles Martel († en 741) dans des mains séculières après avoir été la propriété de l'abbaye de Saint-Arnould, et ce n'est qu'entre les années 978 et 984 qu'elle fut rendue aux Bénédictins de Metz pour leur appartenir jusqu'à la Grande Révolution. (Lesprand, *Etudes histor. ecclésiast. messines*, 1902). Dans ces conditions, les Bénédictins ont commis une erreur en prétendant que Charlemagne leur a donné la chapelle après sa fondation, en reconnaissance de la sépulture qu'avaient reçue dans leur abbaye de nombreux membres de la famille royale.

Nous sommes tenté de croire que la chapelle a remplacé, jadis, un *fanum* qui se trouvait soit près de la fontaine, soit plus loin à proximité du sanctuaire actuel. Peut-être le nom de Charlemagne a-t-il été substitué à celui d'une divinité de l'époque païenne.

La chapelle de Rabas a été, dès le XIe siècle, un lieu de dévotion et un centre de pèlerinage en l'honneur de la Sainte Vierge. Un prêtre y remplissait l'office de chapelain. Les pèlerins accouraient de tout le Pays Messin et des contrées voisines. Des processions s'y rendaient solennellement, particulièrement aux jours de l'Assomption et de la Nativité de la Sainte Vierge, puis entre Pâques et la Pentecôte, surtout pendant tout le mois de mai.

On y allait, comme l'indique une pièce datée de 1405, transcrite en 1603

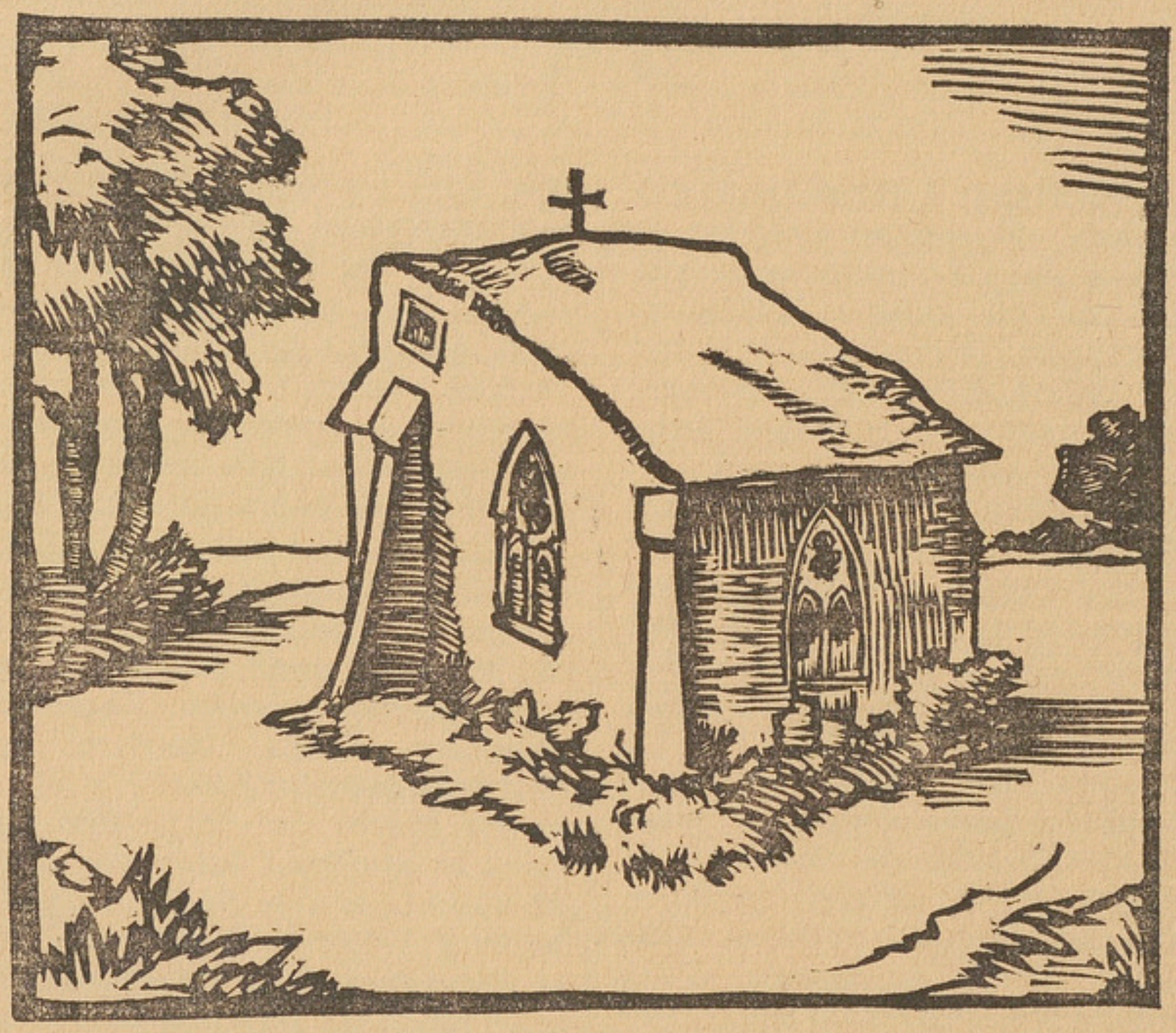

Chapelle de Rabas (avant sa restauration).

par Dom Sébastien Floret, religieux de Saint-Arnould, alors chapelain de Rabas, à cause des *grans miracles et signes lesquels la glorieuse et douce Vierge Marie ait illec faict et monstré.* Une grande procession fait à pied, en 1583, de Metz à Rabas et retour *à celle fin d'appaiser l'ire de Nostre Seigneur Jésus-Christ et pour luy cryer et demander pardon, miséricorde et rémission de noz faultes et péchez..., à l'intention aussy qu'il luy pleust par sa divine bonté et miséricorde nous vouloir tous garder, deffendre et conserver de la maladie de la peste, famine et de*

guerre et de tous aultres foitz et punitions de Dieu...

En dehors des processions faites à jours fixes par les habitants de maints villages des environs, même pendant la tourmente révolutionnaire jusque dans les premières années du 19e siècle, d'innombrables pèlerins se rendaient en pèlerinage à Rabas, soit isolés soit par groupe, pour des raisons personnelles. Ainsi, nos chroniques rapportent le pèlerinage d'un clerc de Metz qui alla à Sainte-Barbe et à Rabas (avril 1513) pour *allégier* un revenant, c'est-à-dire pour le repos de l'âme d'un pelletier condamné quelques mois avant à la pendaison et qui avait apparu au clerc en le priant d'accomplir ces pèlerinages.

D'après nos renseignements, on avait coutume, vers la fin du 18e siècle et



Notre-Dame de Rabas.

après, d'aller à Rabas pour se prémunir contre les fièvres, contre les maladies des yeux, pour guérir les nourrissons malingres, *en châte*. Certains pèlerins y apportaient une chemise ou un autre vêtement du malade et jetaient l'objet sur l'eau du bassin creusé devant la fontaine. Si cet objet flottait sur l'eau, la guérison était considérée comme certaine. On trempait aussi la chemise du malade dans l'eau salutaire et la laissait ensuite sécher sur un buisson d'aubépine du voisinage. D'autres venaient à la fontaine pour s'y laver les yeux et suspendaient le linge qui leur avait servi, à un arbrisseau où il était abandonné emportant avec lui le mal. Le pèlerin allait ensuite toucher la statue miraculeuse de Notre-Dame. La plupart ne manquaient pas de boire de l'eau de la fontaine de Charlemagne, y remplissaient des cruchons destinés à servir après le retour.

L'abbé Cazin écrit dans sa brochure déjà citée: *Les pèlerins ont coutume d'aller boire et se laver à cette fontaine. Cette pratique date de loin, car, dans les baux passés, en* 1515 *et* 1564, *entre les religieux de Saint-Arnould et les fermiers auxquels ils louaient la métairie de Rabas, il est expressément stipulé que le preneur devra prendre soin de la fontaine et en entretenir le cours.* Et à la fin de sa notice le même auteur s'exprime ainsi: *Arrivé à la chapelle, on chantait, on priait, on déposait aux pieds de l'image vénérée sa petite offrande ou quelque naïf ex-voto; puis on se remettait en route, emportant, celui-ci une branche de lierre, celle-là un petit vêtement, touchés de Notre-Dame, tous un peu d'eau de la fontaine de Charlemagne.*

M. le chanoine Lesprand nous relate (*op. cit.*) un pèlerinage fait à Rabas en pleine Terreur par les habitants de Luttange. Ce récit est emprunté à une dénonciation adressée aux autorités. *Le vendredi* 28 *mai* 1794, *un Messier de la municipalité de Luttange s'était transporté chez tous les catholiques de l'endroit, même chez ceux qui avaient juré, mais qui n'en méprisaient pas moins le « curé révolutionnaire », leur demandant de se trouver le lendemain au son de l'angelus, au moins une personne par ménage, pour aller en procession à Notre-Dame ditte de Réba. Le délateur ne sait si le curé constitutionnel avait été prévenu. Il en doute, car autrement les « Istocrates, les chrétiens fanatiques » se fussent tenus à l'écart, comme d'ailleurs ils s'obstinent d'entrer à l'église profanée par le schisme. Le lendemain, à l'heure dite, la procession s'organisa sous la direction de l'ancien chantre, le « fripon ci-devant*

maître d'école », Michel Thil qui faisait fonctions de curé en même temps de bedeau. Il donna ses instructions aux jeunes filles qui ouvraient la marche, fit prendre à tous la file, rangea les enfants; puis on se mit en marche. A côté de Thil marchait le maire; le chantre constitutionnel suivait, remplissant son office. Quand on arriva à Rabas, on y trouva plusieurs autres processions venues aussi clôturer au pied de l'autel de Notre-Dame le mois qui lui était consacré...

Ce récit nous montre comment s'organisaient les processions.

La coutume du pèlerinage semble s'être introduite dans plus d'un village à la suite d'un vœu. On y allait alors chaque année à jour fixe. Tel est le cas pour les habitants d'Oudrenne que Notre-Dame de Rabas revoit tous les ans au jour de l'incidence de la Fête-Dieu, en reconnaissance pour la protection de la maladie de la peste dont la Sainte Vierge a jadis préservé ce village. Il y a une cinquantaine d'années, toute famille qui avait l'intention de prendre part à la procession, mettait de côté son offrande, un morceau de porc tué pour la Noël, ordinairement la langue. Ce morceau soigneusement conservé était appelé, dans la région avoisinante de dialecte germanique, le *Rebeche Däl*, la part de Rabas. Le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte Vierge, à 3 h. du matin, les cloches de l'église sonnaient le rassemblement des pèlerins.

Ceux-ci se mettaient en route précédés de la croix, priaient et chantaient alternativement. Chemin faisant, la procession s'allongeait grâce à l'arrivée des pèlerins de Lemestroff et de Petite-Breistroff, qui se joignaient au cortège. Après 10 km. de marche, on faisait une halte à Kédange, déposait la croix de la procession dans la chapelle du château et l'on prenait un peu de nourriture. Puis on reprenait le chemin de Rabas et arrivait à la chapelle du pèlerinage vers 9 h. du matin, où l'archiprêtre de Vigy célébrait la messe. Après l'office, les pèlerins allaient boire de l'eau à la fontaine de Charlemagne, prenaient ensuite la direction d'Aboncourt où avait lieu un long arrêt. Après, on continuait sa route jusqu'à Buding et regagnait, après un nouvel arrêt, le village d'Oudrenne.

Rage. — Selon le populaire, la période d'incubation peut durer neuf mois. Autrefois certains agriculteurs *assuraient* leur bétail contre la rage avec une clef de Saint-Hubert qu'ils avaient rapportée de leur pèlerinage dans les Ardennes.

On croit qu'une chienne en chaleur peut donner la rage.

Remèdes préservatifs: Appliquer sur la morsure faite par un animal douteux de l'huile de rue et des feuilles de vipérine; du suc de la petite centaurée mélangé avec du miel; du suc de mouron rouge. Le blessé était en outre tenu de boire de la tisane de frêne récolté le 23 août avant le lever du soleil.

Remèdes magiques: 1) Ecrire sur une pomme: *Hax-Pax-Max-Deus adimax* et la donner à manger. 2) Ecrire sur une hostie : *Irioni-Kirioni-effera-Kuderfer* et la faire avaler.

Pèlerinage contre la rage: Voir Hubert (Saint-).

Raisin. — Anciennement avait lieu à la cathédrale de Metz, le 6 août de chaque année, la bénédiction des raisins nouveaux.

Dicton: *Quand l'osier fleurit,*
Le raisin mûrit.
(Voir: Assomption. Vin).

Raisiné. — On fait cuire du moût de vin pendant 10 à 12 heures, puis le jette sur des cendres de sarment. Le lendemain on le transvase dans le chaudron et le recuit en y ajoutant des poires, des carottes, ou des coings ou des morceaux d'écorces de melon.

Rameaux bénits. — Les *anciens* du pays ne se contentaient pas de fixer une branche de rameau bénit le jour des Rameaux au crucifix ou au bénitier, ils avaient coutume d'en planter sur les tombes des défunts, dans le jardin, dans les champs et d'en mettre dans l'âtre, partout jusqu'au grenier. Cet usage n'est pas encore complètement tombé en désuétude.

Ces *paumes* provenaient du cimetière ou du fond du jardin du presbytère où poussaient anciennement quelques sapins appelés *paumïns*. Chaque année,

il fallait rapporter les rameaux bénits l'année précédente devant l'église; ils étaient brûlés le Samedi-Saint et servaient à alimenter le *feu de Judas*. (Voir: Samedi-Saint).

Dictons:

Lo jo des Paumes, quad l'ar at kié,
I no fat rempyi les tonés.

(Le jour des Palmes, quand l'air est clair,
Il nous fait remplir les tonneaux, c'est-à-dire la récolte du vin sera bonne).

⁂

Freudes Paumes, chaudes Pâques.
(Froides Palmes, chaudes Pâques).

⁂

Le vent du jour des Rameaux domine l'année entière.

Râpé. — Nous extrayons du *Journal des départements de la Moselle, de la Meurthe...* (vendredi 5 brumaire, an 12 [28 octobre 1803] les observations suivantes faites par un *ancien vigneron:* « Plusieurs personnes usent de différents bois et autres choses pour faire des râpés; *le bois de hêtre est bon, mais il faut savoir le préparer avant d'en faire usage; du hêtre jeune, gros comme la jambe, tout vert, est très bon; mais il faut sécher les coupeaux au soleil, et avant de s'en servir, les tremper dans de l'eau fraîche et propre, ensuite les remettre au soleil; et en les mettant dans le tonneau, on peut les arroser d'un peu de bonne eau-de-vie, et y mettre tout de suite le vin; on peut aussi y ajouter des coupeaux de bois de pêcher; et à mesure qu'on tire du vin, il faut le remplir d'autre vin; car si on le laisse longtemps, ces coupeaux se moisissent, parce qu'ils ne sont plus dans le vin, cela lui donne un goût désagréable. Le bois de hêtre de gros et vieux arbres n'a pas la même vertu; il rend le vin âcre; jamais il n'est bon à boire.*

Le bois de coudrier, de néflier, et même le fruit, sont encore meilleurs que le vieux hêtre; mais quelque râpés que ce soit, il faut les tenir pleins, et à mesure qu'on tire le vin en remettre d'autre.

D'autres font des râpés avec du bois de la crue de la vigne, en ôtant les feuilles; ce bois donne un goût âcre et désagréable au vin.

Du *Journal du département de la Moselle*, 5 octobre 1807:

Pour avoir du vin clair et bon à boire après la vendange, il faut prendre le raisin venant de la vigne sans l'écraser, le mettre dans le tonneau jusqu'à moitié ou les 2/3; pour cet effet on fait le bondon gros à proportion. Le raisin y étant on le bouche, et dans peu il s'échauffe. On doit sentir de tems en tems, par l'odorat, si le goût est agréable. Quand la fermentation est à un tel degré qu'on ne peut tenir le nez dessus le raisin, on remplit le tonneau dans le moment de la première tirée: dans trois semaines il est bon à boire, clair et fin. Il faut remplir le tonneau de jour à l'autre, à mesure qu'on boit le vin. Ce râpé peut servir toute l'année... Si ont met dans le tonneau quelques copeaux de bois de pêcher ou de coudrier; de cerises noires de bois séchées au soleil pendant l'été, le râpé n'en vaudra que mieux.

Les râpés de copeaux sont longtemps à s'éclaircir, c'est que la lie est trop abondante. On défonce tonneau, lave les copeaux, les sèche, les imbibe d'eau-de-vie ou les lave dans du vin clair, et les remet dans un tonneau bien lavé (voir: Vin).

Rat. — Pour chasser les rats, on mettait dans les lieux infestés une médaille dite de saint Benoît que l'opérateur ou *mauyou* avait bénite lui-même. Ou bien on y jetait des morceaux de papier sur lesquels étaient écrits les mots:

Rats et rates, au nom du grand Dieu vivant, de la benoîte Vierge Marie et de la benoîte sainte Gertrude, je vous conjure de sortir d'ici et de vous en aller dans les bois. Rats et rates, souvenez-vous de sainte Gertrude.

Autre conjuration:

O rat des rats, voici la Saint-Nicaise!
Va où tu pourras ! † † †.

Rate. — En patois *lè misse* (de l'allemand: Milz). La fonction de cet organe est de purger le sang de certaines impuretés, lesquelles causeraient de graves maladies si elles n'étaient pas annihilées par la rate. Quand la rate ne réussit pas à détruire les poisons du sang, qui s'y accumulent, elle gonfle Ce gonflement est aussi causé dans des

circonstances mal définies: sang trop épais, refroidissement de l'organe, etc...

Celui qui *se fait du bon sang*, est d'un caractère gai, enjoué, peut être sûr d'avoir une *bonne rate.*

Parfois on ressent une douleur vive dans le flanc gauche, surtout lorsqu'on s'est mis à courir très vite. On peut éviter ce *point* de la rate en serrant, fortement pendant la course, les pouces dans les mains fermées.

Contre le gonflement de la rate, appliquer sur le côté gauche du ventre des compresses bien chaudes de petite camomille, des cataplasmes de pommes de terre écrasées, une pierre chauffée enveloppée d'un linge, des étoupes trempées dans du vinaigre chaud, et boire des tisanes de fumeterre, de cochléaria, de fleurs d'ortie blanche, d'écorce de chêne.

La rate ne sert jamais pour la nourriture de l'homme; on la donnait aux animaux carnassiers, aux porcs, au chat, au chien. Celle du porc revient toujours au chat.

Re. — A Metz, écrit M. L. Zéliqzon dans son *Deuxième supplément au Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, « jadis, quand les enfants, en s'entretenant, ne voulaient pas être compris par un étranger, ils ajoutaient à chaque syllabe des mots qu'ils prononçaient deux autres dont l'un étaient *dre* et l'autre *gue: voudregue êtes undregue foudregue*, vous êtes un fou. (Le Duchat). Cette coutume s'est maintenue jusqu'à la fin du siècle dernier, surtout dans les pensionnats de jeunes filles. Les enfants ajoutaient alors le mot *feu* à chaques syllabe: *vousfeu êfeutesfeu foufeu.* On disait qu'on parlait en *feu.* L'on s'exprimait avec une telle volubilité que les personnes non initiées croyaient entendre une langue étrangère. »

Rebouteux. — Le rebouteur se voue à la guérison des foulures, des déboîtements, des cassures et des nerfs sautés ou foulés. Il ne fait pas usage de formules magiques. Ses méthodes sont d'ordinaire rationnelles, parfois ingénieuses, mais assez brutales. Il lui arrive d'enivrer son patient et de profiter du profond sommeil de l'intoxication éthylique afin de faciliter la coaptation. Les meilleurs rebouteux ne sont pas dépourvus de connaissances en ostéologie et connaissent suffisamment les rapports articulaires des parties osseuses du squelette. Leur habileté et leur sens pratique sont souvent indéniables.

On cite quelques femmes qui ont acquis une grande expérience à réduire les luxations et à guérir les fractures, notamment une femme Clément, de Boucheporn (à 35 km. E. de Metz).

Les rebouteurs les plus réputés ont vécu dans la première moitié du XIXe siècle. Ce furent le père Joyeux et surtout Michel Waris, tous deux à Berig (à 55 km. S.-O. de Metz).

La réputation de ce dernier a dépassé au loin les limites de son canton. Après sa mort, une collecte fut faite dans les départements de la Moselle et de Meurthe-et-Moselle et on érigea à Berig un monument à la mémoire d'un défunt qui est représenté debout et revêtu du costume lorrain de l'époque. Sur le socle du monument une inscription nous dit :

Côté droit:	A la mémoire de Michel Waris né à Grostenquin le 14 mai 1777 décédé à Bérig le 13 juillet 1850.
Côté gauche:	Sa mort a mis en deuil toute la contrée qui a perdu en lui son bienfaiteur.

Michel Waris a obtenu le don de guérir de la Sainte Vierge, dit-on. En allant à l'école dans une localité voisine de son village natal, l'enfant passa tous les jours auprès d'une vieille statue de la Vierge Marie, presque entièrement mutilée. Michel eut l'idée de rechercher les fragments gisants çà et là et se mit à restaurer l'image mariale. Mais il manqua une main. Michel continua ses recherches et finit par trouver ce morceau dans une haie. Au moment où l'enfant releva la main de pierre, il entendit la Sainte Vierge lui dire: « Mon fils, de même que tu as su remettre à sa place chaque morceau de ma statue, de même tu réussiras à mettre en place les os brisés ».

Michel Waris a transmis son *don* à son fils.

Une légende semblable a auréolé le père Joyeux. En labourant son champ, le soc de la charrue vint à heurter un obstacle. C'était une pierre taillée représentant une partie d'un grand crucifix. Joyeux recueillit petit à petit les autres morceaux qu'il transporta chez lui et réussit à reconstituer l'ensemble. Cet acte de charité chrétienne valut à Joyeux le don de guérir les déboîtements et les fractures, don qu'il transmit à son fils.

Règles. — Le sang menstruel guérit, dit-on, les cors aux pieds, tue les chenilles et les pucerons.

Une personne menstruée qui pénètre dans la cave au moment où l'on soutire le vin, le fait tourner en vinaigre. Entre-t-elle dans une cave à champignons, elle les fait périr.

Le sang des premières règles était considéré comme un préservatif contre l'incendie.

Certain philtre amoureux se composait de sang menstruel dilué dans une infusion de verveine.

Retard des règles: infusés de graine de persil, d'armoise, de rue, de fleurs de souci, de sabine; faire cuire une poignée de feuilles de laurier-fée dans un litre de vin et laisser réduire jusqu'à obtention d'un verre du décocté que l'on boit en une fois. Faire mastiquer du pain par une femme qui menstrue et avaler ce pain.

Dysménorrhée: infusions de menthe, de camomille, de prêle, d'armoise, de graine de persil, décoctés de mélilot, de fromageon.

Règles faibles: infusé de marrube; eau de forge des maréchaux; eau dans laquelle on a laissé rouiller des clous ou un fer à cheval.

Règles trop fréquentes: tisane d'ortie blanche, d'argentine, de millepertuis, de trèfle blanc, de fleurs de sureau, Décoctés d'écorce de chêne, de feuilles de noyer, de fruits d'aubépine, de baies de genévrier, de racine d'aunée, d'écorce de saule blanc. Faire bouillir une petite poignée de racine d'oseille, de fleurs d'ortie blanche dans quatre chopines d'eau de fontaine, laisser réduire à une chopine et boire plein un verre chaque deux heures.

Pertes: décocté d'écorce de saule; prendre, trois jours de suite, un œuf frais auquel on ajoute une demi-cuillerée de graines rouges d'argentine. Prendre autant de toiles d'araignée qu'il en faut pour faire un gâteau de l'épaisseur et de la grandeur d'un écu, le faire frire dans un poêlon avec quatre cuillerées de vinaigre jusqu'à évaporation de ce dernier, et appliquer sur le nombril, le plus chaud possible.

Remède magique pour activer l'apparition des règles: Mettre les deux pouces en croix, toucher l'abdomen de la personne et dire :

Le sang d'Adam a donné la mort,
Le sang de Jésus-Christ a donné la vie.
O sang, reviens !

Reine (Sainte), 7 septembre.

Le jour de Sainte-Reine sème ton blé.
Car ce jour-là vaut du fumier.

Reins (maux de). — Frictions avec de la graisse de blaireau; appliquer sur les reins plusieurs tranches de concombre placées entre deux linges; cataplasmes faits avec de l'étoupe imbibée de blanc d'œuf et saupoudrée de grains de poivre pilés. Se ceindre le bas du dos d'une ficelle de chanvre mâle (dit femelle). Prendre, deux fois par jour, une pointée de poudre de feuilles de sureau yèble, ce qui *nettoie* les voies rénales.

Introduire dans une bouteille contenant une chopine d'huile, une douzaine de vers de terre vivants, exposer la bouteille aux rayons du soleil jusqu'à ce que les verts soient dissous; frictionner les reins avec cette huile.

Frictions avec des crottes de chèvre délayées dans du miel, ou bien frictions avec de la graisse de chien ou de chat.

Celui qui mange de la chair d'un chat noir, se préserve contre les rechutes de lumbago.

Pour chasser la pierre et le sable des reins, il faut faire sécher au soleil des vers de terre et un crapaud empalé, broyer le tout en poudre et en donner au malade une pointée de couteau, deux fois par jour.

Relevailles. — En 1448 (*Chroniques de Huguenin*), une mère devait « au relever deux deniers et un pain ».

Si ce jour tombait un mardi ou vendredi, la cérémonie était retardée d'une journée, par crainte des sorciers ou sorcières. La coutume se perd de plus en plus, sans toutefois disparaître; l'Eglise lui a d'ailleurs conservé sa place dans la liturgie. Arrivée à l'église, la mère prenait place dans le dernier banc. Le prêtre s'approchait d'elle, lui tendait un bout de l'étole violette qu'elle saisissait. Puis tous deux s'acheminaient jusqu'au banc de communion où le prêtre récitait une prière. Ensuite le prêtre conduisait la mère devant l'autel de la Sainte Vierge. Là, la mère présentait au prêtre un pain ou un michon (ou deux petites brioches). A Saint-Julien-lès-Metz c'était un pain long appelé à Metz: *tortue*. Le pain était roulé dans une serviette blanche. Le prêtre bénissait le pain, le rompait en deux moitiés, gardait l'une pour lui et rendait l'autre à la mère. Tandis que le prêtre rentrait à la sacristie, la mère récitait quelques prières à son gré, déposait sur l'autel une offrande, quittait l'église et rentrait, sans s'arrêter en route, dans sa demeure où elle mangeait la moitié du pain ou du michon. Avant *d'être relevée* la femme n'avait pas le droit d'aller au puits ni à la fontaine. (Voir accouchement).

Relève-selle. — On appelait ainsi, à Metz, le repas de deux époux à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage. C'est demeuré le nom du dimanche qui suit la fête patronale.

Rèmono-sa-qui. — Jeu enfantin. Le *mwainnous* (maître du jeu) s'écrie: *Rémono!* (ramenez) et désigne un compagnon, par exemple lo Jeuzon; les autres joueurs répondent *sa qui! sa qui!* (sais qui) et *ramènent* le Jeuzon à coups de mouchoir roulé en anguille.

Remy (Saint-). — A la Saint-Remy, les perdreaux sont des perdrix.

Jadis le jour de la Saint-Remy (1er octobre), les métayers se rendaient à Metz à la vieille Tape et à la petite Tape, des halles à arcades où l'on *tapait* le vin, c'est-à-dire où on le taxait après avoir tapé sur les tonneaux. Ici ils engagaient les vendangeurs et vendangeuses qui venaient offrir leurs services.

Renard. — Pour préserver les poulaillers des renards, attacher une couenne de lard assez volumineuse à une corde et contourner l'enclos en laissant traîner le bout de lard sur le sol. Ensuite on enferme les poules pendant neuf jours dans l'obscurité complète et l'on jeûne soi-même pendant tout ce temps.

« *Contre les renards, dites trois fois la semaine: au nom du Père †, et du Fils † et du Saint-Esprit †. Renards, renardes, je vous conjure au nom de la Très-Sainte et Sursainte, comme Notre-Dame fut enceinte, que vous n'ayez ni à prendre ni écarter aucun de mes oiseaux de mon troupeau, soit coqs, poules ou poulets, ni à manger leurs nids ni à sucer leur sang, ni casser leurs œufs, ni à leur faire aucun mal.* »

Rencontre. — Rencontrer, le matin en quittant sa demeure, un prêtre, une vieille femme, un mouton, un lièvre, est de mauvais augure; mais le présage est bon si l'on fait la rencontre d'un borgne, d'un aveugle, d'une jeune fille, d'un hérisson, d'un écureuil.

La pie, la chouette, la chauve-souris qui crie en volant, portent toujours malheur (voir: présage).

Voici une oraison, indiquée en 1591, par Clément-Philippe Térillon, de Woippy, lorsqu'il fut devant l'Inquisition et accusé de sorcellerie: « *Dieu le Père tout puissant, roy du ciel et de la terre, nous... un tel... aujourd'hui deffends et garde de tous nos ennemis et nos adversaires, tant de mauvaise gens que de mal beste et de toute maulvaise rencontre que sont entre le ciel et la terre. Le vray Filz de Dieu soit pour nous et le benoist Scint-Esprit. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.* »

Rétention d'urine. — Cure préventive. On l'entreprend autant que possible pendant un des derniers jours de la lune. Elle consiste à manger beaucoup de cresson des fontaines et à boire des tisanes de feuilles de persil, de groseillier noir, de racine d'arrête-bœuf, à manger des feuilles de bardane fricassées au beurre.

Dans les cas aigus, le malade devait prendre des bains de siège de fenasse

(fleurs de foin), de camomille ou de bardane, s'asseoir sur un pot d'eau chaude, se laisser appliquer sur le bas-ventre des cataplasmes de poireaux, de cerfeuil, d'oignons blancs cuits sous la cendre ou des étoupes imbibées de graisse d'oie bien chaude.

Retonaye. — Jeu des gardeurs de bétail. Deux joueurs choisissent une belle bouse de vache, suffisamment sèche et y font neuf petits trous disposés en trois lignes et en carré. Les trous peuvent aussi bien être faits en terre. Chaque joueur tient en main trois *chevillettes;* le premier a des chevillettes de bois blanc, le second de bois non écorcé. Chacun, à tour de rôle, enfonce une de ses *chevyotes* dans un trou libre et doit tâcher de placer ses trois chevillettes en une ligne verticale ou horizontale. Réussit-il, il a gagné, et son partenaire est obligé d'aller « retourner » les vaches quand elles se rapprochent trop d'un terrain interdit ou y pénétrent.

Parfois, les *péteurés* se servaient, au lieu de *chevillettes*, de petits cailloux blancs, de noix ou de noisettes.

A Liéhon, le jeu s'appelait: *cheviyate.*

Revenant. — C'est une âme revenant de l'autre monde sous l'apparence d'un fantôme plus ou moins visible ou qui invisible décèle sa présence en faisant entendre des gémissements ou des paroles.

Mainte croix érigée au bord d'un chemin, près d'un carrefour ou dans la forêt, rappelle le souvenir d'un accident mortel ou d'un crime commis en ce lieu désert. Le voyageur attardé dans la nuit se signe en passant devant cette croix en murmurant une courte prière, et bien des fois il entend des gémissements et les pleurs du malheureux défunt mort en état de péché grave, ou du meutrier qui, bien qu'absous de son crime, y vient réparer sa faute.

Approchez-vous, la nuit, d'un carrefour, ou bien passez-vous près d'un cimetière, évitez de déranger les âmes errantes qui s'y trouvent, et surtout ne parlez pas à haute voix. Car autrement un revenant vous apparaîtrait et vous ferait comprendre que *si le jour est pour les vivants, la nuit appartient aux morts.*

Tel laboureur avait déplacé une ou plusieurs bornes de ses champs afin de gagner quelques arpents de terre sur la propriété d'un voisin. Après la mort du laboureur, l'âme est condamnée à errer nuitamment parmi les champs jusqu'à l'heure où les bornes auront été remises en place et le mal ainsi définitivement réparé. Parfois cette âme emprunte la forme d'un être humain et elle demande au passant à quel endroit les bornes doivent être replacées. Quand on lui réplique: *Mets-les où tu les a prises*, le revenant répond: *Ah! voilà que j'attendais cette réponse*, puis il se met à gémir en partant plus loin.

M. E. Louis nous écrit: « Une fois, un oncle à ma mère de qui je tiens le récit, avait accompagné le père Kwak au village de Berlize, quand en revenant le soir entre le bois de Gonveau et le bois de Bazoncourt qui ne sont séparés que par la route, une ombre se détacha du bois et se mit à le suivre à une distance d'environ dix pas. Mon grand'oncle, lui, la voyait; par contre le père Kwak avait beau regarder, il ne voyait rien. En arrivant à la ferme de Crépy, qu'on appelle communément *la Lamberrie*, ils entrèrent à la ferme pour se remettre de leur émotion. L'ombre les suivit jusqu'au milieu de la cour. Quand, après une demi-heure, ils sortirent de la ferme, l'ombre n'avait pas bougé de place. Mais dès qu'ils se remirent en route, elle leur emboîta le pas jusqu'à l'entrée du village où se trouve une croix, et là seulement ils la virent tous deux. »

Un jour, un habitant de Vezon a parié qu'il aurait le courage de se rendre, à minuit, en Grégivaux, lieudit redouté pour avoir servi de rendez-vous aux sorciers et sorcières du pays. Il a tenu parole, mais n'a jamais plus été revu depuis. Souvent on entend le malheureux gémir et s'écrier: « *J'sus en haut de Grégivaux, mas je n'revyinra jèmas au v'lége vos dire mes maux*! » (Je suis en haut de Grégivaux, mais je ne reviendrai jamais au village vous dire mes maux.).

Autrefois, dit-on, la vallée de Monvaux était peuplée de revenants, de princesses infortunées qui y venaient pleurer leur déchéance et leur triste sort.

A Verny, c'était le vieux moine du couvent d'Orceval — d'autres disent

lo préte (curé) — que l'on voyait assis devant l'ancien soi-disant presbytère, près de la petite église et occupé à lire son bréviaire.

A Louvigny, on aperçoit, surtout pendant les nuits de novembre, des revenants qui errent parmi les ruines du vieux château et font entendre leurs gémissements et leurs pleurs. D'autres âmes errantes apparaissent aux abords de la Seille. Ce sont les esprits des vaillants défenseurs messins massacrés ou noyés, au 15e siècle, sur l'ordre du duc de Lorraine, et privés de sépulture chrétienne.

Voici un conte publié en patois de Vigy, par M. Joseph Min, dans *Nate Tére Lôrène* (mars 1922): *Dans l'boin vieux temps, don temps dés couârails, d'lé l'âte don fû, eune demi-dozâne de bacelles de V'gy atïnt en trèyïn de f'ler.*

An recontïnt dés fiauves de r'venants è fare drâssieu lés chawes sû lè téte.

Lè Grand'Marie ne v'leût rien creure; ç'áteut eune gaillarde.

Mâs, ne val me-t-i que sés compaignes li promâttent eune béle catte de calamante si l'èveut l'coraige, lè nutaye chu'hante, è meynut, d'aller jusqu'au fond de Génivaux, en mointieu dès boûs de V'gy et de houyeu: « Ho! ho! au fond de Genivaux, j'y sus. »

Lè Grand'Marie èccepte lè propousition, et lo lend'main lés vâl toutes envâyes devar lés onze heures d'è lè nût, pè i bé kiaire de lûne.

Erivéyes en haut dés veugnes, l'ont fât halte, et lè Grand'Marie, éprés awoèr fât lo signe de lè crux, s'en va tot seûle au fond de Genivaux.

Au bout d'eune demey-oûre d'ètente, l'ont ouyi houyeu: « Ho! ho! au fond de Genivaux, j'y sûs! » Mâs, tot d'chute éprés, eune aute voés y eu rèpondu: « Ail, sans l'âwe et l'sé, t'n'y ateus pus. »

Les bacelles don haut dés veugnes ont rentré è V'gy en corant et toutes trembiantes.

Lè Grand'Marie, i-n oûre éprés, l'èveut gagner lè catte de calamante; màs l'eu jerieu qué n'n'y r'ton'reut pus.

[Dans le bon vieux temps, du temps des causeries faites entre femmes, près de l'âtre du feu, une demi-douzaine de filles de Vigy étaient en train de filer. On racontait des contes de revenants à faire dresser les cheveux sur la tête. La Grande Marie ne voulait rien croire; c'était une gaillarde. Mais, ne voilà-t-il pas que ses compagnes lui promettent une belle jupe de calamante si elle avait le courage, la nuitée suivante, à minuit, d'aller jusqu'au fond de Genivaux, au milieu des bois de Vigy et de crier: « Ho! ho! au fond de Genivaux, j'y suis! ». — La Grande Marie accepte la proposition, et le lendemain les voilà toutes en route vers les onze heures de la nuit, par un beau clair de lune. Arrivées en haut des vignes, elles ont fait halte, et la Grande Marie, après avoir fait le signe de la croix s'en va tout seule au fond de Genivaux. Au bout d'une demi-heure d'attente, elles ont entendu crier: « Ho! ho! au fond de Genivaux, j'y suis! » Mais, tout de suite après, une autre voix a répondu: « Oui, sans l'eau et le sel, tu n'y étais plus. » Les filles du haut des vignes ont rentré à Vigy en courant et toutes tremblantes. La Grande Marie une heure après, avait gagné la jupe de calamante; mais elle a juré qu'elle n'y retournerait plus.]

Le même conte met en scène les filles de Gondreville. L'une d'elles parie qu'elle aura le courage d'aller, à minuit, à la fontaine des Génivaux appelée aussi: fontaine du Diable. Ses compagnes l'entendent crier:

M'y vace haut
E lè fontaine des Génivaux.

(M'y voici haut à la fontaine des Génivaux.)

Mais elles entendent aussi une voix caverneuse qui réplique:

E lè vèlle
T'y n'an ranpoutrés-me des novéles.

(A la ville [idest: Gondreville] tu y n'en rapporteras mie des nouvelles.)

Et la jeune fille n'a plus été revue depuis cette nuit.

***

Les vieux du pays prétendent que les âmes des enfants morts sans baptême apparaissent sous la forme de fantômes blancs et amorphes.

***

A l'époque des veillées, surtout pendant le mois de novembre, les jeunes gens s'amusaient à faire des *têtes de mort* qu'ils plaçaient sur le passage des fileuses qui venaient de quitter la *crègne.*

La *tête de moût* était une grosse betterave évidée; on y avait pratiqué trois

trous marquant les orbites et la fosse nasale d'un crâne et dessous une large entaille représentait les mâchoires entr'ouvertes montrant parfois quelques dents incisives ou canines. A l'intérieur de cette betterave on mettait une chandelle allumée et déposait la *tête de mort* près de la fontaine, sur le mur du cimetière ou dans l'ouverture de la chattière de la porte d'une habitation, etc...

Parfois un garçon faisait le revenant; il s'enveloppait de la tête aux pieds

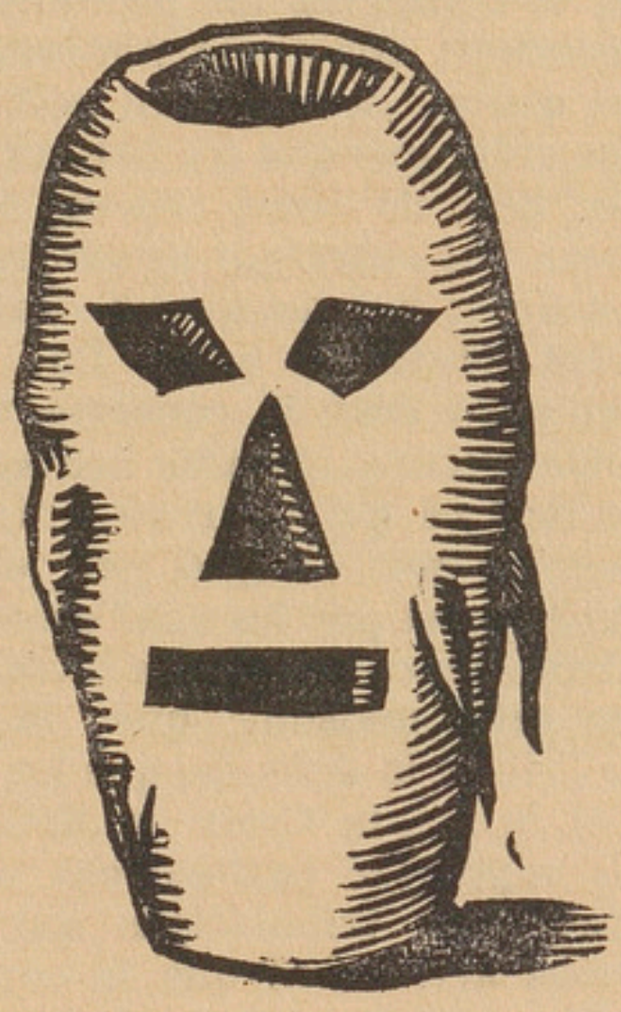

dans un drap de lit et se postait soit près du cimetière soit ailleurs, y attendait l'arrivée des fileuses ou d'un couple amoureux et allait alors lentement à leur rencontre en tenant sur sa tête la tête de mort éclairée.

Rhumatisme. — Le rhumatisant sent le temps, dit-on; « i-n-é ïn èrmounèk dans lè tête », il a un almanach dans la tête.

Remèdes externes: étoupe chauffée; cataplasmes de feuilles de chou amollies devant le feu de l'âtre; compresses de bardanes fraîches en appliquant le côté duveteux sur le mal; verveine fricassée au vinaigre; cuire, pendant un quart d'heure, 4 grosses poignées de sauge fraîche avec 3 livres de beurre, passer dans un linge blanc en pressant, se placer devant un bon feu et lui présenter la partie douloureuse, la frotter avec une serviette chaude et appliquer la graisse le plus chaud possible. Graisse de blaireau.

Remèdes internes: tisanes de racine de persil, de bois de buis, de feuilles de saule blanc, de frêne, de douce-amère, de houx, de chanvre, d'herbe-aux-goutteux. Prendre, au printemps, des racines de bryone et de bardane coupées en tranches, les macérer dans une chopine de lait et boire la moitié le matin et le reste dans la soirée. Coucher le malade dans un lit de feuilles de bouleau et le faire transpirer.

Contre *lè rumâtique*, prendre 8-9 pruneaux, remplacer chaque noyau par une gousse d'ail pelée et avaler sans mâcher.

Rhume. — Voir: bronchite.

Rhume de cerveau. — Quand le cerveau « est pris et humide », il faut aspirer par les narines un décocté de 10 clous de girofle par chopine d'eau, ou du jus d'oignon, graisser le nez avec du suif de chandelle, priser de la poudre de bétoine ou de fleurs de muguet. Verser sur une pelle rougie au feu un infusé de feuilles de bouillon-blanc, de sainfoin, de racine de guimauve ou du vinaigre et aspirer les vapeurs par le nez. Boire des tisanes de fleurs de sureau, de feuilles de bourrache. Renifler de l'urine d'un nourrisson.

Rides. — Pour supprimer les rides, les laver matin, midi et soir avec un décocté chaud de bluet et appliquer, au coucher, un mélange de suc d'oignon de lis blanc et de miel, parties égales.

Rixe. — Pour mettre la paix entre des personnes qui se battent, écrivez sur un billet ou sur une pomme le mot HAON et jetez l'objet au milieu des combattants.

Nous avons encore trouvé un autre talisman qui nous paraît avoir été remanié par un brave curé. Il faut écrire sur le papier: HAON. Quid faciet (*sic*) asinus in loco.

Robertfey (tron—) ou Robinfey. — Suivant Nimsgern, « c'est un souterrain qui a son orifice dans le Bois-des-Prêtres (près de Gorze) et s'étend vers l'emplacement de l'ancienne abbaye. On

rapporte que les moines s'étaient ménagé ce souterrain pour s'échapper en cas d'attaque ou de surprise; qu'ils s'y étaient réfugiés lors de la destruction de l'abbaye avec toutes leurs richesses, et qu'étant restés comme ensevelis, ils auraient trouvé la mort dans cette sorte de caverne. Satan, avec tous ses satellites, se serait alors emparé des trésors et en aurait pris la garde au milieu des tombeaux.

En descendant dans le souterrain, on s'avance au milieu des stalactites jusque vers une espèce de chambre assez régulière; de là on voit un passage fermé qui paraît conduire directement à l'abbaye; mais ce qui rendrait difficile cette hypothèse, c'est qu'entre ce passage et l'abbaye, il existe une vallée bien au-dessous du niveau de ce souterrain. » (Histoire de la ville de Gorze).

Roche-toque. — Jeu enfantin. Les joueurs dressent une pierre assez haute et pointue et tracent sur le sol une ligne, le but, à 5-7 pas de distance. Sur la pierre on met un gros caillou, et chaque enfant, placé à tour de rôle sur le but, lance une pierre afin de *faire s'envoler*, c'est-à-dire d'abattre le caillou. Celui qui réussit a gagné la partie. (Metz.)

Rogations. — S'il pleut aux Rogations, les vendanges seront mouillées. Belles Rogations, belles moissons. S'il pleut ou fait beau aux Rogations, le premier jour est pour la fenaison, le deuxième pour la moisson, le dernier pour les vendanges. *Pyanteuz vos hérigots ès Rogations, si ve vleuz en éwér eune bone sahon.* (Plantez vos haricots aux Rogations, si vous voulez en avoir une bonne saison = récolte).

Il était défendu de faire la lessive ou de laver *la belle chambre* pendant les trois jours des Rogations; autrement le maître de la maison mourrait. Si on sème le chanvre aux Rogations, il ne poussera presque pas. Le beurre que l'on faisait pendant les trois jours des Rogations, était donné aux enfants pour les préserver des maladies. Il ne faut pas compter sur un beau temps fixe « tant qu'on n'a pas été se promener à la queue du loup (quawe don loup), c'est-à-dire avant les Rogations.

Rois-Mages. — Nous lisons sur une image sortant des presses de Dembourg et Gangel à Metz, l'oraison suivante: O très-saint et très-adorable nom de Jésus! très puissant Dieu du ciel et de la terre, roi de Nazareth! O divin Sauveur Jésus-Christ, fils de David, ayez pitié de cette maison dans laquelle nous vous invoquons et vous adorons depuis longtemps. O Jésus crucifié, nous vous prions de protéger cette famille pour laquelle vous êtes mort; donnez à cette maison la bénédiction divine, et conservez les personnes qui y demeurent; que toute nourriture et tout ce qui est sous ce toit soit bénit, tant les créatures que les bestiaux; que le saint nom de Jésus crucifié bénisse tous ceux qui entreront et sortiront de cette maison; que les quatre évangélistes saint Mathieu, saint Luc, saint Marc et saint Jean la conservent, qu'il n'y entre aucune maladie contagieuse, et que tout ce qui pourrait nuire aux hommes en soit éloigné par le saint nom de Jésus et par les neuf cœurs (*sic*) des Anges. Que la paix de N.-S.-J.-Ch. soit en cette maison; que la Très Sainte-Trinité la défende; que les saints clous et la sainte Croix de N.-S. nous fassent supporter patiemment les adversités et les tribulations qui pourront nous arriver, et que la couronne de J.-Ch. nous y serve de bouclier. Ainsi soit bénie cette maison par ces paroles divines: O mon Seigneur, ayez pitié de nous, pauvres pécheurs, afin que nous soyons purifiés de tous nos péchés. O très-nobles saints rois Gaspard, Melchior et Balthazard assistez-nous et prenez cette maison sous votre protection; que nul malheur n'y puisse jamais arriver, soit sortilèges, soit maléfices, choléra-morbus et autres maladies contagieuses, et qu'ils nous préservent du feu, de la grêle, du tonnerre et d'inondation, et que rien puisse nous nuire. Cette maison, Seigneur, vient vous offrir ses vœux, écoutez, s'il vous plaît, ses soupirs, regardez-la toujours d'un regard favorable, et faites qu'elle soit redoutable au démon.

*

La veille de la fête des Trois Rois, celui (ou celle) qui désirait voir en songe sa future femme (ou son futur mari),

devait prononcer, en entrant au lit, les paroles suivantes:

En mettant mon pied sur l'anti-bois du lit,
Je prie Jésus et les trois Rois
De me faire voir dans mon dormant
Celui (ou celle) qui doit m'accompagner dans mon vivant.

(Voir: Epiphanie).

Romain (Saint-). — 28 février.

Quand il fait beau à la Saint-Romain,
Y aura des denrées et du bon vin.

***

Bé ciél è le Saint-Roman,
Ç'at promasse de bé temps.

Roncïn. — Ce mot patois signifie: étalon. Dans son édition de Rabelais, Le Duchat note: il y avait « tel village, dont les habitans, lors que le Seigneur y arrive monté sur son Roussin, sont tenus de se présenter à lui avec un fagot d'épines et de ronces pour sa monture... »

Rougeole. — en patois: *rojelure, rojelieure.*

Le traitement de la rougeole en médecine populaire consiste à donner des boissons chaudes légèrement diaphorétiques: tilleul, fleurs de sureau, pas d'âne, etc..., de coucher le malade dans une chambre privée de lumière.

Autrefois on entourait le cou de la personne malade d'une bandelette d'étoffe rouge.

Sabbat. — Seules les personnes très âgées ont pu nous fournir (1901-1910) des indications plus ou moins précises sur le sabbat. Leurs renseignements concordent en général avec ceux que l'on trouve dans l'ouvrage *Les sorcelleries lorraines* (Metz, 1853), de Pommerel (Nic.-Gabr.-Victor Vaillant).

Il y a environ 80-100 ans, dit-on, les sorciers et sorcières allaient encore au sabbat. Le Grand Sabbat les convoquait chaque mois (d'autres prétendent chaque trois mois) sur une hauteur déserte, dans un endroit isolé et inculte ou dans une clairière située dans la forêt. On cite le Mont Saint-Quentin près de Metz, le sommet de la côte d'Arry. Un procès de sorcellerie nous indique Lenferdry près de la chapelle de Saint-Nicolas au-dessus de Boussange. Les autres lieux du Grand Sabbat sont oubliés.

Le sabbat commençait vers la minuit. Pour pouvoir s'y rendre, les initiés s'enduisaient le corps d'un onguent spécial, ou bien absorbaient un breuvage préparé à cet usage. Puis ils enfourchaient soit un balai, soit un bâton, et ce cheval les emportait dans les airs jusqu'au lieu du rendez-vous.

Lors de la réunion du Grand Sabbat, les adeptes de Satan adoraient leur Maître qui leur apparaissait d'abord sous la forme d'un énorme crapaud noir, couvert d'innombrables pustules jaunes, et qui se transformait ensuite en un hideux bouc à longues cornes recourbées en arrière. Le bouc s'asseyait sur son trône, un vieux tronc d'arbre, les sorciers et sorcières lui faisaient la cour, se prosternaient une fois de plus devant lui et devaient l'embrasser au derrière. Les nouvelles recrues renouvelaient leur abjuration déjà faite en présence de leur initiateur le maître-sorcier, et le diable leur imprimait sur une épaule la marque secrète de leur affiliation à la gent sorcière. Chaque assistant était obligé de rendre compte de son activité malveillante à l'égard des non-initiés et de signaler au Maître les succès remportés dans l'exercice de l'art maléfique.

Ensuite était célébrée une parodie de la sainte messe et, l'office terminé, les maîtres-sorciers apprenaient aux

autres la composition de breuvages ou d'onguents sataniques. Ou bien les sorciers et sorcières se fournissaient les uns aux autres les éléments nécessaires pour la préparation des diverses pommades et mixtures. Puis était servi un plantureux repas composé de charogne, de crapauds rôtis, etc...

Après le festin commençait une bacchanale infernale pendant laquelle chaque danseur et danseuse cherchaient à personnifier leur vice favori.

Au premier chant du coq, tous prenaient la fuite, à califourchon sur les bâtons et les balais. Tous devaient être rentrés au logis avant le lever du soleil et avant le tintement de la cloche de l'Angelus du matin.

Il arriva que la mère X... et sa fille, de Louvigny, s'attardèrent au lieu du Sabbat et ne purent atteindre leur village assez tôt; elles furent trouvées avec leurs bâtons dans les champs près de la fontaine, échevelées et portant de nombreuses contusions qu'elles avaient contractées en tombant des airs.

Une fois par semaine, pendant la nuit du vendredi au samedi, les sorciers et sorcières se rendaient au Petit Sabbat. C'était derrière un château, par exemple celui entre Vantoux ou Vallières, dans un pré ou bien auprès de certain arbre isolé dans les champs. A minuit, on pouvait y entendre des cris ressemblant à ceux des chouettes, ou des hi! ho! hah! répétés. L'emplacement de ces réunions dansantes était alors marqué par une surface arrondie où l'herbe était plus rare qu'ailleurs où poussaient des champignons vénéneux et des vesces de loup (lycoperdon).

Jadis, à Metz, la gent sorcière se réunissait derrière l'église de Saint-Pierre-aux-Champs, près de la fontaine située au lieudit le Corchal. A Woippy, le petit sabbat avait lieu au Torchis, à Corny près d'un néflier non loin de la métairie de Béva, à Arry dans la Sapinière où l'on montrait le trou de la sorcière. A Vezon, le rendez-vous de la gent sorcière avait lieu en Grégivaux. A Metz, la place Saint-Louis était aussi, disait-on, un lieu de réunion de sorcières. A Châtel-Saint-Germain on montre encore le trou des sorciers, et l'on se raconte que les sorciers et sorcières en sortent, chaque samedi soir, chevauchant des fourches et des balais; dès le troisième chant du coq, tous s'enfuient et l'on aperçoit le lendemain de grands *ronds bleus* dans l'herbe humide.

Certain soir, une équipe d'hommes et de femmes bat au fléau dans une grange. Soudain des cris se font entendre dans les airs: hi! ho! hah! « Voilà le sabbat qui passe! » s'écrient les uns avec horreur. Les autres, plus hardis, s'amusent à imiter les cris. Aussitôt des quartiers de chair pourrie pleuvent dans la grange, et les batteurs n'ont que le temps de fermer la porte afin de se mettre à l'abri de cette avalanche diabolique. (Voir: sorcellerie).

Sabot. — En patois : **sèbat.** C'est une sorte de petite toupie que l'on fait tourner à l'aide d'un fouet. On enroule autour du sabot la ficelle ajustée à un bâton et lance le sabot, comme la toupie, sur le sol uni. Ou bien on le fait tourner avec les deux mains. D'autres prennent le sabot entre les extrémités du pouce et du majeur de la main gauche et lui impriment un mouvement de rotation au moment où il est projeté sur le sol.

Le jeu du sabot se pratique de trois manières lorsque plusieurs enfants y prennent part :

1° Chaque joueur fouette le même sabot à tour de rôle, et celui qui ne réussit pas à lancer plus loin le sabot, d'un seul coup de fouet, est éliminé du jeu.

2° La course: les joueurs ayant chacun leur sabot le chassent devant eux dans la direction du but qui a été fixé d'avance. Le premier arrivant a gagné la partie.

3° La boxe: les joueurs cherchent à heurter avec leurs sabots celui d'un camarade du jeu. Le sabot *tué* ou *mort* est éliminé, et finalement il ne reste que le vainqueur.

Sage-femme. (Voir accouchement). — On prétend que les qualités et les défauts d'une sage-femme passent sur le nouveau-né. Pour cette raison, on préfère le choix d'une accoucheuse âgée de 40 ans au moins et d'une personne pieuse, douce et honorable.

Saignée. — La triade: purgation, clystère et saignée a joui d'une grande faveur chez nos aïeux.

La phlébotomie était pratiquée au pli du bras ou au pied chez les hommes de 18e jusqu'à la 61e année, chez les femmes jusqu'à 50 ans. Défense de saigner quand la lune est dans les signes du Taureau, de la Vierge, du Bélier, du Cancer ou du Scorpion. Pour les cas urgents, il n'y a pas de règle.

Les jeunes personnes doivent se faire saigner quand la lune croît, mais pas avant le 7e jour de la nouvelle lune; les personnes âgées choisiront le décours et avant le 24e jour de la lune, de préférence quand la lune est au signe de la Balance, du Sagittaire ou du Verseau.

Dans les maladies de la tête, de la poitrine, dans les fièvres, on saigne au bras. La fièvre quarte réclame une phlébotomie du bras gauche, un « demi-quart d'heure avant que la lune recommence ».

Il est défendu de se faire saigner les jours de la Chandeleur, le dimanche de la Quasimodo, le jour de la Saint-Médard, le 11 août, le 20 septembre, après un bain, après le coït, après un bon repas, pendant la gestation, après une longue maladie.

En général, il est bon d'éviter, pour la saignée, les 9e, 10e et 24e jours de la lune et le jour de la pleine lune.

Le jour de Sainte-Gertrude l'on se
[fait faire saigner au bras droit;
Celui qui ainsi le sera, les yeux clairs
[toute l'année aura.

*
**

Saignée le jour de Saint-Valentin
Fait le sang net soir et matin.
Et la saignée le jour devant
Garde des fièvres en toute l'an.

*
**

« Celui qui sera saigné le 19, 24 et 26 mars ou le 31 juillet et 1er août, même premier dimanche, homme et femme, il mourra ou il aura une maladie longue et dangereuse... Les jours caniculaires sont extrêmement dangereux pour saigner un malade combien qu'il soit d'un âge vigoureux. » (Notes manuscrites de M. Boudat, Corny-sur-Moselle, vers 1800.)

Il est bon se faire saigner en signe idoine: le 7e jour de la lune, excepté en mars et juillet. En janvier, avril et mai, et à l'entrée de l'automne se font les saignées qui doivent éliminer les impuretés du sang.

Salade. — La salade est le plat de fondation aux soupers de nos campagnards qui d'ordinaire y ajoutent une omelette au jambon ou au lard, et du fromage gayïn.

Pendant le carême jusqu'à Pâques et pour les repas du tue-chien (fenaison, moisson, vendanges), la maîtresse devait préparer et retourner la salade avec ses doigts.

Il faut semer la salade pendant la vieille lune afin de l'empêcher de *monter*.

Salade de pissenlits aux chawons. — Mettez dans le saladier des pissenlits épluchés, ajoutez oignons, ciboules, échalotes, ail découpés, une cuillerée d'huile, poivre, très peu de sel; préparez dans la poêle de petits morceaux de lard frits (*chawons*), versez-les sur la salade et, immédiatement par-dessus, du vinaigre chauffé. Retournez. (*Cuisine Messine.*)

Au lieu d'huile, on se sert quelquefois de crème ou de beurre frais, que l'on jette dans la poêle sur les *chawons*, on verse par-dessus le vinaigre chauffé; on verse promptement le tout sur la salade et on la retourne. (*Cuisine Messine.*) Cette sauce de salade s'appelle *murate*.

Salière. — Une salière renversée annonce une dispute; si l'accident survient un Vendredi-Saint, il prédit un grand malheur. Veut-on conjurer le sort, il faut se hâter de recueillir le sel épandu et de le jeter au feu.

(Voir: Sel.)

Salivation. — On l'excite en faisant manger à jeun de la semence de bourse à pasteur, des feuilles de menthe, de sarriette, de betoine ou de sauge, en faisant sucer des petits cailloux que l'on met dans la bouche.

Si la salivation est trop abondante, on fait mâcher du plantain, prescrit des gargarismes avec des décoctés de feuilles de ronce, de plantain.

Salive. — La salive d'une femme à jeun guérit l'inflammation des paupières. L'homme qui est à jeun a le pouvoir de *barrer* les mauvais sorts s'il fait avec sa salive le signe de croix sur la personne ou l'animal ensorcelé. Nous avons vu très souvent des personnes humecter de leur salive des furoncles, des petites plaies, prétendant que la salive d'une personne à jeun les guérissait ou du moins les empêchait ainsi de *tourner en mauvais mal*.

Une autre coutume populaire consiste à cracher dans la main avant d'infliger une correction à quelqu'un; cela augmente la douleur de l'adversaire. Mais il faut après coup cracher une seconde fois dans la même main.

Enfin, nous avons vu bien des personnes cracher à terre après avoir uriné. D'autres, pour détourner un sort, ramassent un caillou, crachent sur la surface qui regardait le sol et replacent le caillou tel qu'il était posé.

La personne qui crache dans le feu deviendra phtisique.

Salsifis des prés. — Le tragopogon pratensis, *bombade*, était recherché et mangé, par les enfants surtout.

Samedi. — Tous les samedis, — nous conte une vieille légende — la Sainte Vierge se faisait une habitude de laver chez elle les langes souillés de son bon petit Jésus. Puis elle se rendait à la fontaine, y rinçait le linge dans l'eau claire, et l'étendait ensuite sur un pré voisin tapissé d'herbes moelleuses, saupoudré de boutons d'or, de serpolet et de marguerites.

Un jour, le vent de la pluie vint à souffler sur le pays. Le temps se troubla, le ciel se coiffa d'un lourd bonnet gris, et la pluie se mit à tomber pendant de longues semaines, incessante.

Et chaque samedi, la Vierge maternelle se montra bien attristée de ne pouvoir offrir à son divin poupon un linge de corps blanc comme la neige et parfumé de douces senteurs.

Or, un samedi que le jour s'était levé plus sombre, plus humide que jamais, Marie eut un serrement de cœur si angoissant qu'elle ne put contenir sa souffrance. Elle pleura.

A la vue de sa mère éplorée, le petit Jésus se fit plus enjoué, plus caressant encore. Hélas! Loin d'étourdir la peine de la mère bien-aimée, les tendres caresses filiales amenèrent de nouvelles larmes.

Alors Jésus se ravisa. Il lève sa blonde tête, son regard majestueux embrasse le firmament et, d'un geste solennel, sa main divine figure une grande croix vers la voûte céleste.

En ce moment béni, les nuages se fendent, un gai rayon de soleil traverse l'espace et enveloppe de sa chaude lumière la mère et son enfant-Dieu. Une brise bienfaisante agite l'air, les nuées se dissipent, et bientôt le radieux soleil brille dans le ciel d'azur.

A ce spectacle inattendu, la Vierge Marie ne se connaît plus de joie. Elle comble son divin enfant de ses plus affectueux baisers et, toute heureuse et reconnaissante, elle s'achemine vers la fontaine et le pré afin d'y rincer et blanchir les langes de son adorable poupon.

Depuis ce jour mémorable, il n'est pas de samedi sans un rayon de soleil.

Cependant, il est un samedi parmi tous, où le soleil ne luit pas.

*
**

Un vieux dicton patois assure: *Bé semedi, dieumanche meuhi.* (Beau samedi, dimanche moisi.)

Autrefois, il était défendu de filer le samedi.

A Metz, les tanneurs étaient obligés de *bouler* la Seille, chaque samedi, afin que les déchets fussent emportés par le courant de la rivière.

Samedi-Saint. — Anciennement, les enfants avaient soin d'apporter, avant l'office religieux du matin, les paumes de l'année précédente et en formaient un tas devant l'entrée du cimetière ou de l'église. C'est en ce lieu que le prêtre allumait le feu nouveau, *lo fu dz Judas*, et ce feu consumait les rameaux bénits recueillis dans toutes les habitations.

Dès que l'eau bénite était faite, un représentant de chaque ménage avait hâte de plonger un récipient dans le *keuvé* (baquet) d'eau et d'y remplir le seau ou la cruche, etc... qu'il remportait à la maison. Il était alors de coutume de verser un peu de cette nouvelle eau bénite dans le breuvage des ani-

maux domestiques, afin de les préserver des coliques un an durant.

La personne qui la dernière remplissait son récipient de l'eau nouvelle bénite, pouvait être assurée, disait-on, *d'attraper* la gale. Ainsi s'explique la bousculade constatée lors du remplissage des récipients, comme aussi l'empressement à ne se servir que de seau de bois ou de cruches métalliques.

Pendant que les cloches sonnaient, au *Gloria in excelsis* de la messe, nos campagnards allaient *réveiller*, c'est-à-dire secouer les arbres à fruits. Après la messe, les crécelleurs (voir ce mot) faisaient leur dernière tournée de porte en porte. Rentrés chez eux, tous les enfants se hâtaient de chercher les œufs de Pâques qu'ils trouvaient dans des nids dissimulés ci et là dans le jardin ou sous la haie de l'enclos.

A Metz, comme la sonnerie des cloches a lieu seulement vers 10 h. 30, après que la cloche de l'église-mère, la cathédrale, en a donné le signal, les enfants sont obligés d'attendre jusqu'à cette heure. Dans notre jeune temps, les œufs de Pâques étaient déposés dans de petites corbeilles soigneusement tapissées de mousse et les corbeilles étaient placées dehors, sur les fenêtres, dans la cour ou le cas échéant, dans le jardin.

En ce temps-là, il n'était pas encore permis de manger gras à partir de midi, bien que la prière de l'*Angelus* fût remplacée par le *Regina coeli*, et que l'*Alleluia* eût résonné dans les chants liturgiques de l'office du matin. Cette constatation a amené le populaire à critiquer le jeûne de vigiles à sa manière, en composant une parodie chantée sur l'air de la prose pascale: *O filii et filiae*. Et tout en observant le commandement de l'Eglise interdisant le gras jusqu'au jour de Pâques, le peuple aimait à chanter:

Alleluia, compère Colas,
Les choux sont bons quand ils sont [gras;
Les nôtres, hélas! ne le sont pas.
Alleluia!

*
**

Dicton: Quand, le Samedi-Saint, les grenouilles coassent beaucoup, l'année sera pluvieuse.

Plantes employées pour teindre les œufs de Pâques: mauve (anémone pulsatile); jaune (herbe à jaunir [*reseda luteola*]), rue des prés [pigamon jaune]; brun clair (pelures d'oignons); brun vif (chicorée); rouge (bois de campêche).

Sanglier. — Parfois les sorciers se métamorphosent en sanglier invulnérable afin d'exciter la colère du chasseur et l'entraîner aux blasphèmes et aux jurements.

Santé. — Toute personne qui n'éprouve pas le besoin de cracher ni de se moucher, se porte bien. Il en est de même de celui qui pue des pieds.

Ceux dont les dents sont clairsemées, qui ont les genoux pointus, les obèses et les bossus auront une vie relativement courte.

On dit que le vin et le pain donnent du sang, que l'eau fait maigrir, que la noix gâte la voix, que le sommeil et la fièvre nourrissent.

Saucisse. — Ainsi appelle-t-on le cervelas dans les villages du Pays Messin. « On hache de la viande maigre du porc, sans s'astreindre à rendre le hachis bien fin; on manie ce hachis avec un peu de salpêtre, du sel, du poivre, des épices et une bouteille de bon vin rouge. Dans une large terrine, on place ensuite un lit de cette viande hachée, puis un lit d'assaisonnements composés d'ail, de deux oignons, de quatre à cinq échalotes hachées, de laurier, de clous de girofle, de thym et de poivre en grains; on continue en plaçant alternativement un lit de viande et un lit d'assaisonnement. On couvre la terrine et on laisse le tout ainsi pendant huit jours, en hiver. On entonne alors cette préparation dans des boyaux du porc proprement nettoyés à l'eau salée; on les ficèle fortement à la longueur de 20 à 30 centimètres; on les suspend à la *lettaye* [*hhieulate*] accrochée au plafond de la chambre où on les laisse s'égoutter un jour ou deux. On les met ensuite dans une saumure dont on les laisse s'imprégner pendant 15 jours ou 3 semaines. Ils sont bons alors à être conservés: cela se pratique de différentes façons.

Les uns font cuire la saumure ayant

servi et l'écument jusqu'à ce qu'elle ne jette plus d'écume et soit parfaitement claire; on la laisse refroidir et on y plonge les cervelas qui s'y conservent fort bien.

D'autres les enveloppent de papier et les placent dans des pots remplis de cendres

D'autres enfin les font fumer. Pour fumer les cervelas et les jambons, l'épaule destinée à être mangée le jour du Mardi-Gras, on les pendait dans la cheminée au-dessus de l'âtre. Il fallait monter dans la chambre donnant sur le devant de la maison. Là, une ouverture suffisamment haute et large était pratiquée dans la maçonnerie antérieure de la cheminée; on ouvrait la petite porte qui bouchait le trou, et on pouvait alors accrocher les objets aux parois intérieures de la cheminée.

Sauge. — Autrefois cette plante médicinale manquait rarement dans les jardins. Elle servait à préparer des tisanes, des macérés avec du vin,. était surtout employée pour la guérison des plaies.

Très anciennement, lorsqu'une fille rompait sa liaison avec un galant pour en choisir un autre, ses compagnes ne manquaient jamais d'offrir un bouquet sauge au jeune homme évincé.

Sauterelle. — Jouet d'enfant. On relie d'un double fil les extrémités d'un bréchet, glisse le bout d'une allumette entre les fils que l'on tord en donnant plusieurs tours de moulinet de gauche à droite. A l'autre bout de l'allumette

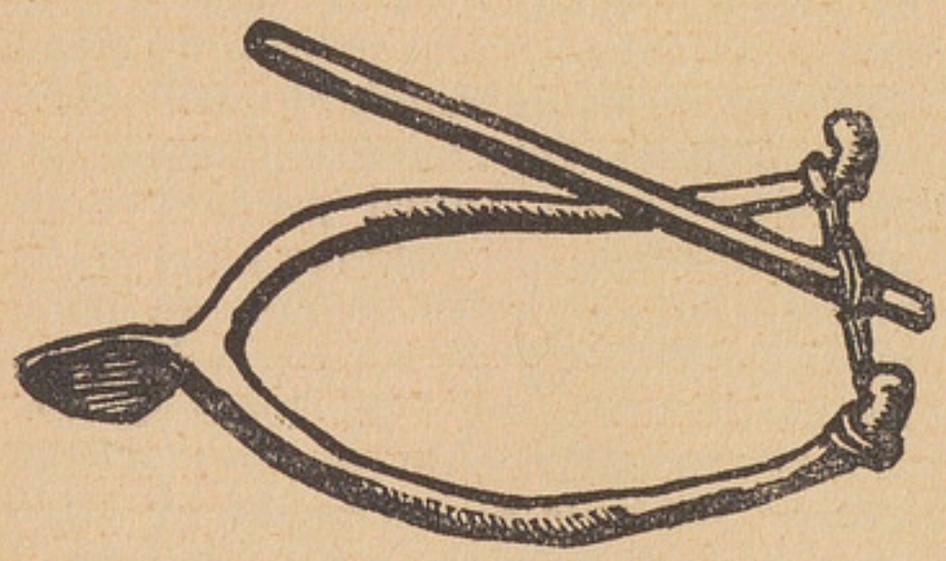

Sauterelle

on a mis une parcelle de cire ou de poix. On pose le bréchet sur table en tenant l'allumette à droite du fil et en serrant la boulette de cire ou de poix contre la table. La sauterelle reste immobile en position horizontale jusqu'au moment où, sous l'action du fil formant ressort, l'extrémité collée de l'allumette se détache, fait bascule à gauche et fait sauter le bréchet en l'air.

Sauvé (Saint). — Anciennement, la veille du nouvel-an, les enfants allaient de porte en porte quêter des dons en nature et chantaient:

Lo bwïn Du v's é wédé vos bétes
Et les œils de vote tête;
I v's è wédé des manres gens
Saint Sauvé!
Hâteuz-ve, les brauves gens!

(Le bon Dieu vous a gardé vos bêtes et les yeux de votre tête; il vous a gardé des méchantes gens. Saint Sauvé!! Hâtez-vous [de nous donner], braves gens!)

Savate (jeu de la). — 1) Le *ju de lè sévète* se pratiquait généralement à la fin des *crègnes* (veillées) et pendant la *vayaye de Nawé* (Noël). Dans ce dernier cas, hommes et femmes, filles et garçons y prenaient part assis en rond et rapprochés le plus possible les uns des autres, les jambes *r'tirèyes en chïn de feusi* (retirées en chien de fusil) de manière à former ensemble une sorte de tunnel entre les talons et le haut des cuisses. Dans cette galerie circulait la savate, tandis qu'un joueur appelé *lo boc* (bouc) ou le *piquet* se tenait au milieu du cercle et cherchait à attraper la savate. De temps en temps, l'un des joueurs frappait le sol avec la semelle de la savate, afin d'indiquer où elle se trouvait. Le *bouc* se précipitait, mais d'ordinaire, la savate était déjà dans les mains d'un autre joueur. Quand le détenteur de la savate se faisait prendre, il cédait sa place au bouc qu'il remplaçait. Ce jeu bruyant n'allait pas sans nombreuses feintes.

2) Un autre jeu de la savate consistait à placer un gros bâton sur deux chaises espacées l'une de l'autre d'environ 50 cm. L'un des joueurs enfourchait le bâton. Ses pieds ne devaient pas toucher le sol. Ainsi perché, le joueur avait pour tâche de décrocher une savate accrochée derrière lui au dos de la chaise. S'il ne réussissait pas après trois tentatives, le joueur *èveut i guéje* (avait un gage), et c'était au tour d'un autre de jouer.

Scarlatine. — Contre cette *roje fiéve* (rouge fièvre) la médecine populaire ne connaissait pas d'autres remèdes que des infusions de fleurs de sureau. de *coquelicot*, de bourrache et d'aigremoine. Anciennement on mettait un fil rouge autour du cou de la personne malade.

Sciatique. — Fouetter la jambe malade avec des bottillons d'orties. Chauffer sous la cendre une bouse de vache entre deux feuilles de choux et l'appliquer. Cataplasmes de bouse de vache fricassée dans du beurre. Prendre neuf pruneaux, remplacer les noyaux par des gousses d'ail pelées et avaler sans mâcher. Tisanes de feuilles de saule blanc, de sauge, de marrube blanc.

Scrofules. — Tisanes de bouton d'or, de feuilles de noyer, d'écorce ou de feuilles de chêne, de serpolet. Vêtements de laine.

Sébastien (Saint-), 20 janvier. — *Quand il gèle à la Saint-Sébastien, La mauvaise herbe en revient.*

Secret. — Le *secret* est une oraison que le guérisseur ou l'opérateur récite à voix assez basse pour ne pas être compris, et employée pour conjurer un mauvais sort ou pour guérir un mal (*i mau*). Les secrets se rattachent à la magie païenne et sont le résultat des efforts tentés au moyen âge pour adapter cette fausse science aux idées chrétiennes. Le succès de ces oraisons secrètes dépend de plusieurs facteurs. Le guérisseur doit posséder le don de guérir; il est tenu de remplir les conditions morales requises et d'observer les rites prescrits pour chaque cas spécial. Enfin, la personne qui veut tirer profit de l'intervention magique doit avoir en son guérisseur une confiance illimitée et strictement se conformer aux ordres qui lui sont donnés.

Secret de nature. — Ce n'est pas un *secret magique*, mais une *recette* secrète ayant pour objet de mettre à profit les phénomènes de la physique et de la chimie ou d'employer certains trucs pour produire soit des illusions, soit d'autres effets surprenants et plus ou moins plaisants.

Souvent, les initiés se servaient de ces *secrets de nature* pour faire des *tours de physique* ou bien jouer quelque farces grossière aux dépens des personnes de leur entourage.

Nous empruntons plusieurs de ces recettes au manuscrit d'un campagnard du pays des Ikeulos, qui vécut à la fin du 18e siècle.

1° *Pour faire paraître une chambre pleine d'eau*, prenez de la graisse d'anguille, et la mettez dans une lampe où il y aura une mèche de coton.

2° *Pour faire qu'un chapon semblera rôti, et le voulant couper il s'enfuira:* Plumez un chapon tout vif, et faites lui avaler de l'eau-de-vie; aussitôt il vous paraîtra comme mort; graissez-le ensuite et jetez du pain râpé dessus.

3° *Pour faire pisser les chiens sur les habits de ceux qu'il vous plaira:* Faites un onguent de la fressure, sang et fiente d'un blaireau, et frottez-en les habits.

4° *Pour empêcher un homme à table d'avaler son morceau:* Faites-lui manger en salade d'une herbe nommée Aron, semblable à l'oignon, et il ne pourra jamais avaler son morceau; mais quand vous voudrez qu'il avale, il n'y a qu'à lui donner du vinaigre bien fort.

5° *Pour empêcher quelqu'un de dormir.* Mettez dans son lit de l'alun de plume bien pulvérisé, ou de la poussière qui tombe de l'étrille quand on panse un cheval.

6° *Pour faire courir les œufs dans une chambre sans qu'on les touche.* Videz les œufs par un trou, mettez dans chacun un petit grillot, puis bouchez-les subitement avec de la cire blanche, posez-les à terre et leur montrez une chandelle allumée, cela les fera courir.

7° *Pour tirer un coup de fusil sans qu'il fasse du bruit.* Vous n'avez qu'à mêler une demie-once de borax dans une once de poudre.

8° *Pour faire qu'un corbeau peint semblera chanter.* Faites peindre un corbeau sur une feuille de papier, faites un trou dans une muraille où vous mettrez une grenouille, puis vous collerez votre corbeau sur ce trou, et lui présenterez une chandelle allumée.

9° *Pour faire paraître crue de la viande qui sera cuite.* Quand votre viande sera cuite, tirez-la hors du pot et mettez par dessus de la poudre de brésil.

10° *Pour donner à l'eau la couleur de vin.* Prenez une once de brésil en poudre avec la 4e partie de cendre gravelée, mêlez le tout ensemble, mettez une pincée dans un verre d'eau, elle paraîtra rouge; et pour lui faire reprendre sa couleur d'eau, vous mettrez dans un autre verre un peu de vinaigre, puis jetez votre eau rouge, elle paraîtra blanche.

11° *Pour enivrer quelqu'un.* Frottez son verre de sariette, ou de rature d'ongles.

12° *Pour endormir quelqu'un 24 heures sans qu'il puisse s'éveiller.* Frottez-lui les tempes avec de la graisse d'un chat mâle.

13° *Pour mettre un mouchoir en flammes sans l'endommager.* Trempez ce mouchoir dans de l'eau-de-vie faite de lie de vin, et mettez-y le feu.

14° *Pour faire deux têtes contre une muraille, dont l'une soufflera une chandelle et l'autre la rallumera.* Faites deux portraits avec un charbon, et faites un trou à la bouche de chacun; dans le trou de celle qui doit éteindre la chandelle vous mettrez un coup de poudre à canon, et dans l'autre qui doit la rallumer un de soufre bien pulvérisé; si bien qu'en approchant la chandelle allumée contre la poudre elle s'éteindra, et la rapprochant en même temps contre le soufre elle se rallumera.

15° *Pour faire marcher des écrevisses qui paraissent cuites.* Mettez vos écrevisses dans un pot et les arrosez de sel ammoniac, battez-les bien ensemble, elles deviendront rouges comme si elles étaient cuites et marcheront.

16° *Pour suspendre en l'air un seau plein d'eau.* Prenez un seau d'eau avec un bâton qui d'un bout touche le fond du seau, et de l'autre le milieu de l'anse; entre cette anse et le bâton mettez le bout de la lame d'un couteau, le manche étant sur une table sans y toucher fera que le seau demeurera suspendu en l'air.

17° *Pour empêcher la viande de cuire.* Jetez dans le pot du plomb fondu.

18° *Pour empêcher le beurre de fondre.* Mettez du sucre parmi la crème.

19° *Pour faire éternuer toute une assemblée qui dansera.* Vous n'avez qu'à jeter sur le plancher de l'ellebore blanc bien pulvérisé; à force de danser la poudre volera au nez des personnes et les fera éternuer.

20° *Pour faire pisser les femmes sous elles.* Mettez dans leur boisson du sel ammoniac.

21° *Pour faire péter et crier un âne continuellement.* Mettez-lui sous la queue un peu d'alun de plumes.

Seigle. — Pour semer le seigle, on choisissait autrefois les jours de Quatre-Temps de septembre, ou mieux encore l'époque de la pleine lune de ce mois. Le seigle devait être semé avant l'heure de midi.

Sein. — *Crevasses:* huile de lis; suc d'achillée; creuser légèrement une grosse rouelle de racine de grande consoude et l'appliquer de sorte que le mamelon entre dans la cavité et touche la pulpe; compresses avec un décocté d'écorce de chêne.

Abcès: cataplasmes de feuilles d'oseille cuites dans un peu de saindoux. Mélanger une demi-livre de miel avec six jaunes d'œuf et une demi-chopine de vin rouge, battre le tout et appliquer sous forme d'emplâtres.

Voir: Agathe (Sainte).

A propos de seins, voici une fiauve ou anecdote attribuée à un digne chanoine de notre cathédrale.

Ce vertueux prêtre, E., était originaire des confins de l'Alsace et ne sut jamais se débarrasser d'un certain accent.

Un jour qu'il entendit la confession d'une vieille servante, native du pays de Fontoy, il voulut savoir si elle n'avait pas l'habitude de contracter des dettes d'argent. Il lui posa donc cette question: — Afez-fous tes tettes? La pauvre fille n'osa répondre, et le confesseur prenant ce silence pour un demi-aveu, répéta avec insistance:

— Afez-fous tes tettes? Oui, n'est-ce bas?

— Oui, mon père.
— Ah! Compien te tettes afez-fous?
— Deux, mon père.
— Teux?! Elles sont crantes?
— Non, mon père... Comme des pommes d'api.

Sel. — Au XVIIIe siècle, la consommation du sel est plutôt restreinte. L'établissement des gabelles et la monopolisation de la vente oblige les campagnards à limiter l'usage du sel. On se contente de saler le cochon tué pour la Noël. Le décret de l'assemblée générale, du 23 septembre 1789, amène une diminution du prix du sel. Nos paysans commencent à ajouter un peu de sel au fourrage de qualité médiocre ou avarié. A cette époque la livre de sel coûte dix sous.

Jusque 1870, on fait toujours encore du sel un usage bien modéré. Cependant, la privation de sel fut, de l'aveu général, l'un des plus pénibles inconvénients du « blocus » de 1870. Le sel sert presqu'uniquement à la salaison du lard et de la viande de porc. Du reste, le paysan peut facilement se dispenser de l'emploi du sel en dehors de cette nourriture, puisque la soupe aux légumes et au *bacon* (lard salé) constitue pour ainsi dire — les jours d'abstinence et de jeûne exceptés — l'alimentation quotidienne préférée. Même le pain est sans sel. Cependant, dans de nombreux ménages, il existe une petite boîte à sel pour la salaison d'autres aliments. Certaines personnes portent sur elles une minuscule boîte à sel qui a la forme d'une très petite tabatière dite queue de rat.

Dans les familles nombreuses entretenant une domesticité, où les réserves de lard, etc... sont nécessairement plus grandes, on trouve, ordinairement dans la cuisine, un grand *saunïn* (saunière) dans lequel est emmagasinée la provision de sel. C'est un coffre spécial ou bien un meuble bas à plusieurs tiroirs. Les cultivateurs aisés achètent leur provision de sel vers la fin de l'année.

Souvent les *saunïns* sont décorés d'un dessin géométrique représentant généralement une rosace plus ou moins sculptée.

Les ménages moins fortunés se contentent d'une réserve bien moins grande, et l'enferment dans une *saunire*, boîte à sel qui est placée sur la cheminée de la cuisine. Cette boîte a la forme d'un cube fermé de tous côtés. Dans le panneau supérieur est pratiquée une large ouverture centrale, ron-

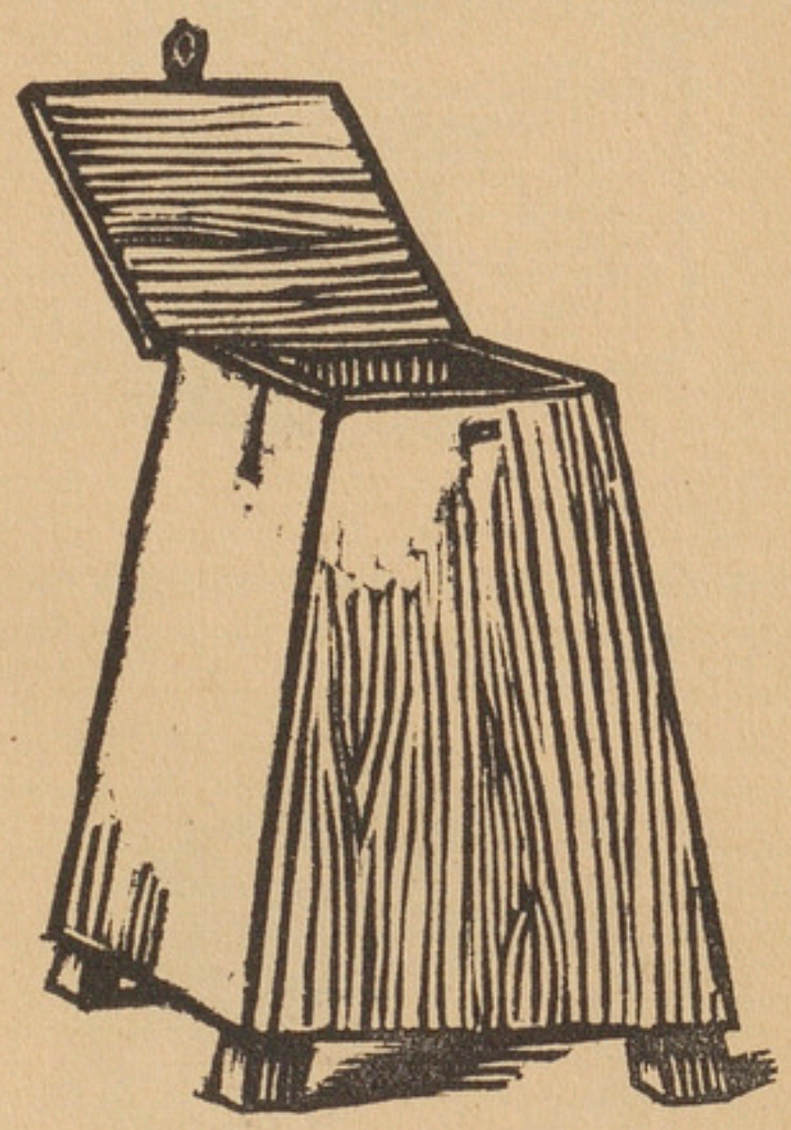

Saunïn

de et assez grande pour permettre de plonger la main dans la boîte. Une planchette carrée, fixée au moyen d'un

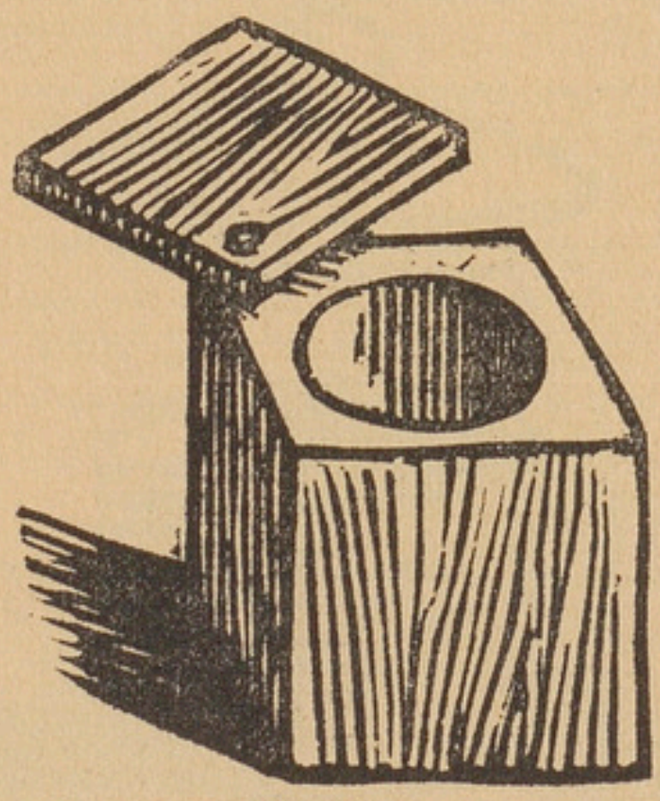

Saunire

petit clou fiché dans un des angles, forme une glissière laquelle sert de couvercle.

La *saunire* plus récente est munie d'un couvercle qu'on relève ou rabat à volonté; elle est accrochée contre le

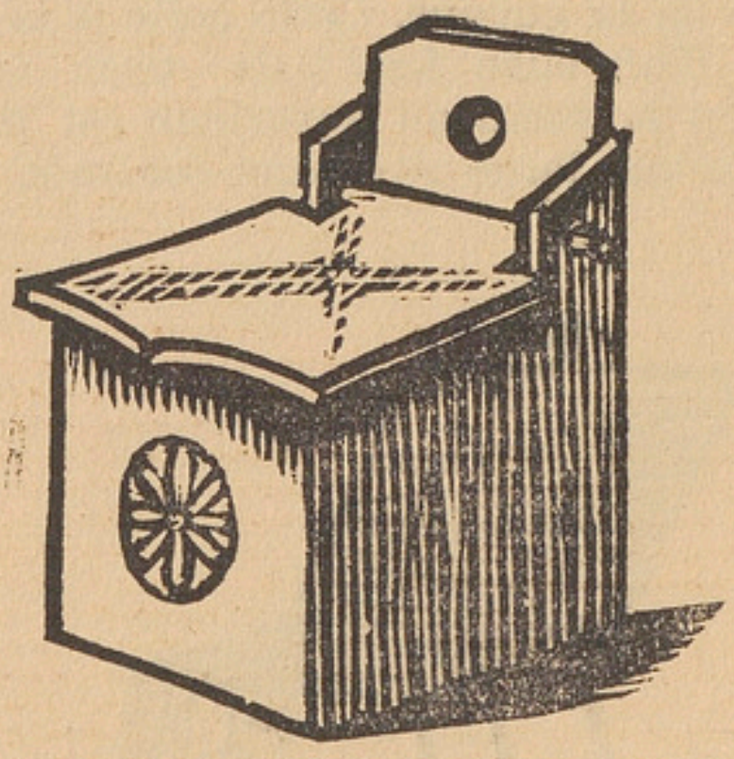

Saunire

mur extérieur de la cheminée ou du côté de l'âtre, afin de garantir le sel contre l'humidité.

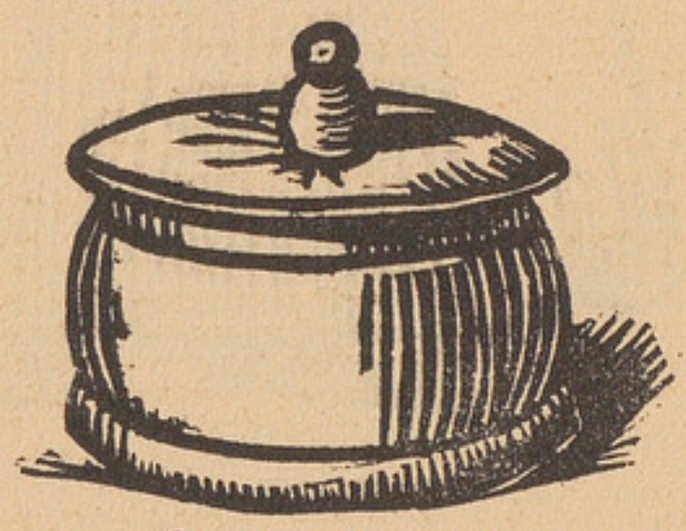

Salière de table

A Metz, on utilisait du sel fin chez les personnes fortunées. Il portait le nom de *fin-fin*. La classe moyenne et

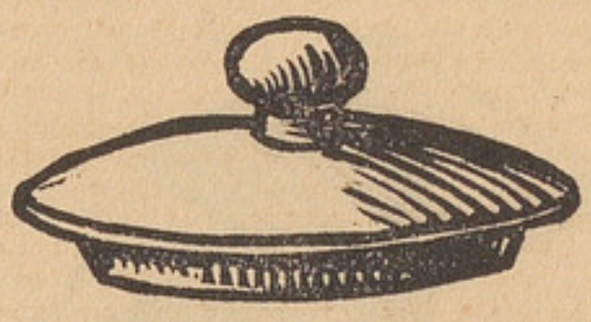

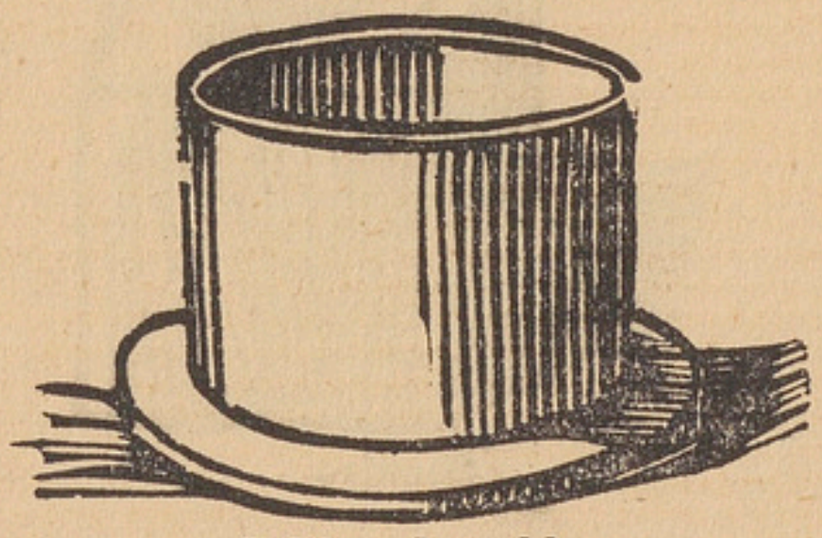

Salière de table

ouvrière, nos paysans broyaient ou pilaient le gros sel eux-mêmes, les uns avec une lame de couteau, les autres en l'écrasant au moyen d'un rouleau de bois dur, d'une bouteille, etc... D'autres faisaient usage du mortier, et le sel pulvérisé se mettait dans la *salière* employée pour le service de table. Les

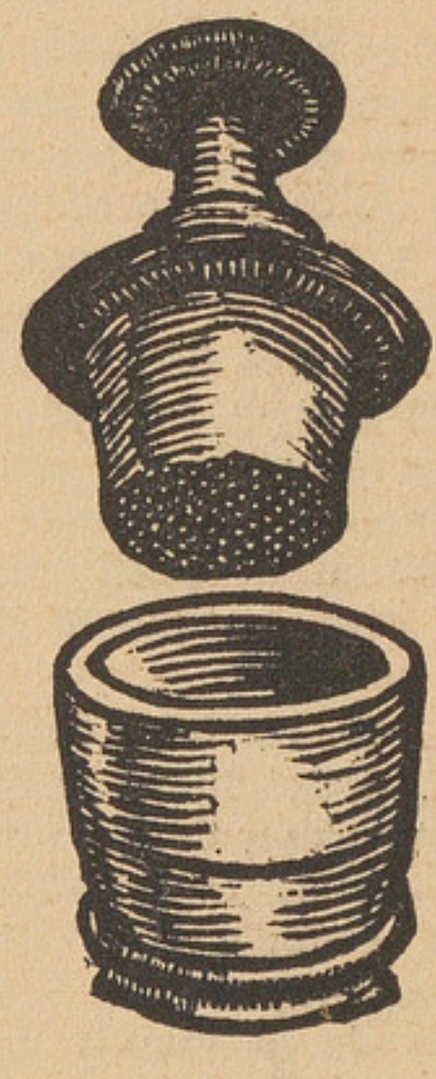

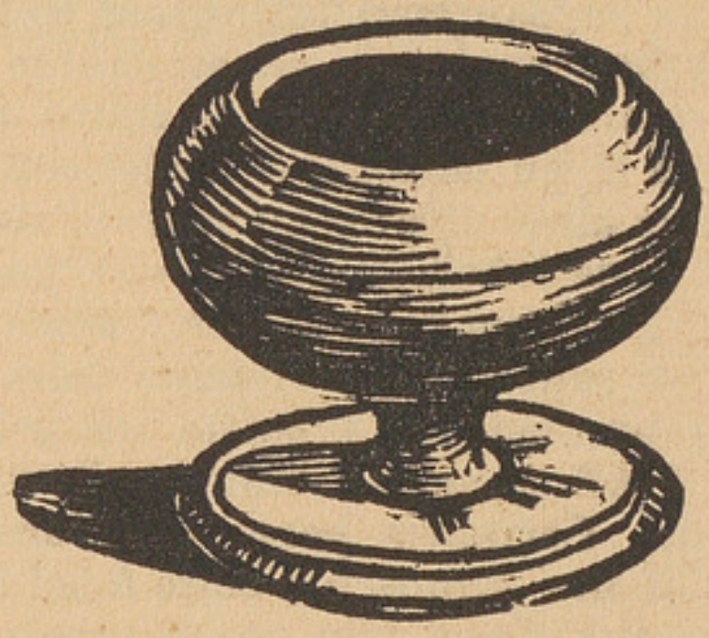

salières les plus anciennes semblent être tournées sur bois, puis viennent celles de faïence, de verre coulé enfin.

Il existe encore une sorte de salière composée de deux petits récipients de bois superposés et fixés ensemble au moyen d'un double pas de vis. La partie supérieure est un mortier conique dans lequel s'ajuste un gros bouchon qui se termine en forme de couvercle. Le dessous du bouchon de bois est muni d'une plaque en fer blanc armée de courtes dents. On introduit dans ce mortier le gros sel, puis le bouchon auquel on imprime successivement, tout en serrant fort, de petits mouvements de rotation de gauche à droite et in-

versement. Le sel finement broyé est mis dans le récipient du bas, cette salière se plaçait ordinairement sur le buffet-dressoir.

***

Un grain de sel ajouté au lait que l'on vend, empêche l'acheteur d'ensorceler la vache laitière du vendeur.

Celui qui a une petite quantité de sel dans la poche gauche de sa culotte, est garanti contre les maléfices. Anciennement le nouveau marié employait ce remède prophylactique, afin de se prémunir contre les *noueurs d'aiguillettes*.

Semailles et semis. — Il est très avantageux de les faire les lundi, jeudi et samedi, avant midi, et de sorte à avoir le soleil en face de soi. Les jours de la Semaine-Sainte, le Jeudi-Saint excepté, sont particulièrement favorables.

Pour obtenir des plantes vigoureuses, semez quand le soleil se trouve dans les signes du Cancer, du Verseau et des Gémeaux.

(Voir: Seigle).

Semaine-Sainte. — Quand les jours de la Semaine-Sainte sont froids, ils présagent une bonne année.

Septembre. — Si le premier jour de septembre est beau et clair, tout le mois et l'automne seront beaux.

***

S'il tonne le premier septembre, les arbres à fruits fleuriront bien.

***

A septembre chaud suit un octobre froid et humide.

***

Quand septembre est venu, les *cricris* (grillons) chantent.

***

S'il fait du brouillard le 25 septembre, l'hiver sera humide.

***

S'il pleut aux Quatre-Temps de septembre, le laboureur fait deux semailles, c'est-à-dire double son profit.

***

Un beau septembre annonce une année fertile.

Tonnerre en septembre apporte de bonnes vendanges.

***

Etoiles filantes en septembre présagent bonnes vendanges.

***

Pluie de septembre profite à la vigne et aux semailles.

Sérène (Sainte-). — Cette sainte dont les reliques ont été amenées de Spolète à Metz, était l'objet d'une grande dévotion. Elle était implorée en temps de pluies désastreuses. Le cérémonial était en tous points semblable à celui de sainte Waldrée. On faisait la procession pour implorer le beau temps, avec le chef de saint Etienne, protomartyr, et la châsse de sainte Sérène.

Comme les reliques de sainte Sérène et celles de sainte Waldrée (implorée pour obtenir la pluie) se trouvaient dans l'église de la collégiale Sainte-Marie, on disait des religieuses de ce couvent que « ces dames faisaient à Metz la pluie et le beau temps ».

Dans son *Histoire abrégée de la ville de Metz* (manuscrit 232 de la bibl. municipale). Dom Brocq écrit: Encore au XVIIIe siècle, « aux temps trop pluvieux, les chanoines de la cathédrale vont processionnellement par ordre de l'Evêque à l'église de l'Abbaye de Sainte-Marie chercher la magnifique châsse d'argent qu'ont fait faire les Dames où est enfermé le précieux corps de sainte Sérène. Il la font porter dans leur église-cathédrale où les fidèles vont pendant huit jours implorer la protection de cette sainte, pour obtenir de Dieu par son intercession un tems serain et la cessation des pluyes, en quoi ils ont souvent été exaucés. »

Serpent. — Pour guérir du venin d'un serpent, faire dans la plaie une incision en forme de croix et dire:

† *Par la permission du bienheureux S. Côme, S. Aimable et S. Sion, venin, venin, de quel venin quelconque que tu sois, je te conjure de disparaître à l'instant même par l'endroit que tu as affligé N..., en aussi peu de temps que sainte Véronique et Joseph d'Arima-*

thie ont mis N.-S. Jésus-Christ dans le tombeau. † † †. (Voir: Vipère).

Le roi des serpents. — Dans la forêt de Rémilly, nous dit une ancienne légende, vit un gros serpent blanc: le roi des serpents. Il habite sous un vieux coudrier, mais personne ne connaît le repaire de la bête.

Tout bûcheron qui s'apprête à abattre un coudrier dans cette forêt fait bien de se munir de quelques parcelles d'herbe de la Saint-Jean qu'il doit avoir cueillie la veille du 24 juin, à midi pendant que l'*Angelus* sonne.

S'il vient à apercevoir, en déracinant un coudrier, le *bianc serpent*, le bûcheron doit jeter au plus vite l'herbe magique sur l'animal. Le roi des serpents est alors charmé, fasciné; il est contraint d'accorder, pour que le charme puisse être rompu, la réalisation d'un souhait formulé par le charmeur.

Est-il permis de rapprocher le roi des serpents de cette légende du « roi des bêtes » dont il est question dans le conte amusant suivant, recueilli à Vittoncourt par le Dr Estre et publié dans le *Pia Ermonek lourain* de 1879, en patois?:

Lo languège des bêtes. .. « Ç'ateu dun le boin vieu temps; eune vaye i bèrgi ouèdeû s'tropé coucheu d'zo in arbe, qua l'e vu i groû sèrpen qu'èriveu d'va li en s'hhôyan èva poinne et que li e di: — Je su maléde et je n'pieu-m aleu pu lon; pren-me su t'dôou et rempoûte me che me, dans l'boû dés béte. Je su zout rouè et te d'mandré ç'que t'vouré en t'lo béyron. — Lo bèrgi e prïn lo sèrpen su s'dôou et l'e empteu on boû. An reouèyan zout roué, les bétes atïn dan eune grande joûye, ca eule lo crèïn moû. L'on d'mandeu au bèrgi ç'qu'i voleû po sè récompense. — Je vieu — e-t-i r'pondu — que ve m'èprenïnsse è compenre vate languége. — Ç'a to jeute lè seûle choûse que je n'povïnsse-me t'écourdeu; — qu'i li on di — demande no de l'oûr et de l'èrgen et j't'en bèyeran tan que t'vouré. — Nainnïn ç'n'a-m çolè que j'vieu et vate rouè m'é promïn qu'an m'bèyerïn c'que j'demandreu. — Les béte s'on toneu d'va lo rouè qu'e fâ sine que ç'ateû vrâ. Prècô l'on étu i poû pu lon po t'nïn consail. Au bou d'i pia m'men l'on r'venïn et li on di: — Je t'èpenran e compenre nate languège, mâ ç'a è condition que t'vâ n'jerieu de n'jèmâ devès lè boche su torto c'que t'vâ ouyi. Lo jo que t'en diré i ma te meurré. — Lo bèrgi e jerieu et les béte i on èprïn è compenre lo languége de tout' c'que veque su lè tére.

L'e r'vnïn to jayou ouèdeu s'tropé. Dan le nu l'e ètu renvayeu pè lé vouè d'i lou qu'èproveu d'gâgneu sés chïn en-z-i promatan d'pèrtègeu èva zou. Inq dés douss aleû cédeu, mâ l'aute n'i r'pondeû que pé dés menèce. Lo bèrgi s'e l'veu, e touo lo lou et lo mauvâ chïn.

Lo lend'main, come l'ateû èssieuteu d'zo s'n arbe, l'e vu eune èdiésse que sauteu d'eune branche è l'aute en fèyan crè-è-èc, crè-è-èc... — Ah! qu'eule deheu è i crebau qu'ateû i poû pu lon su i popli — se l'bérgi sèveû ç'qu'a d'zo li, i n'ouèdreû pu lontemp sés berbi. — Et qué ç'a qu'i n'e d'zo li, comère?—d'mandeu l'crebau. — E dou pieu d'zo tére — é r'pondu l'èdiésse — se trefe i gran cofe pien d'oûr qu'e ètu couècheu tole i n'y e pu d'dou cents an pé lo seigneur don chèté en rune que t'oué pélè bèhh. Ç'a mè mére que mo l'é di.

Auss'toou que l'e fâ nu lo bérgi e prïn i hâc et eune pôle et s'e mïn è creseu lè tére. Eprè eune pâre d'oure de trèveil, l'e treveu l'cofe qu'ateû pien d'oûr come l'édiésse l'eveu di. L'en e prïn pien sés male et, lo lond'main on metïn, l'e remmoinneu s'tropé è lè férme, et e d'mandeu lè feuïe de s'mâte en mèriège. Ç'ateu lè pu béle bâcèle don pèy et i l'émeû de d'peu lontemp. Lo pére, en ouèyan que s'bérgi ateû s'riche, n'i e-m' bèyeu l'ranfu. Hu jo èprè l'atïn mèrieu et, come lo férmieu et sè fome atïn vieuss', l'on laihhieu zout genre seûl mâte de lè férme.

Torto aleû fïn beun' et ç'ateu lés pu ôgrousse genss d'au monte, qua, i bé dieumanche, lo jane ome e di è sè fome de s'èprateu po aleu veûr eune tantin que d'mareû dan i v'lège vouèsïn. L'e sèleu i roncïn por li et eune jemen po sè fome, et l'on en'naleu. To en hâyan i pâlïn d'choûse et d'aute qua to d'i cô lo roncï s'e mïn è hegneu. — Po qué ç'a que t'ri? — e d'mandeu lè jemen en r'mouan lés araïe. — Je ri pèce que j'pense que je n'su qu'douss' et que t'a quouète, — e répondu l'roncïn (lè jemen ateû pienne et lè fome enceinte). Lo férmieu en oûyan ç'lè s'e mïn è rire ausseu. Sè fome, étonaye, i

e d'mandeu c'que l'èveû. L'e r'pondu tot embèrlondeu qu'i n'èveû rien, ç'que n'e fâ que d'lè fâre venïn pu enfohh-naye. Eule li e di qu'i bon ome ne deveû rien aouo d'couècheu po sè fome ei prècô eule s'e mïn è brare. Lo fér-mieu que l'émeû to pien e èproveu de l'épâhieu, mâ l'e brâ ica pu foû. En ouèyan ç'lè lo poûre ome e pedu lè berlate. — Couhhe-te, — qu'i li d'heû — couhhe-te; je t'dira toute, mâ bèye me au moin treû jonaye po qu'j'aleus-se rembrèssieu eune dârienne fouo tor-to més pèren, ca i fau que j'to d'hesse que j'meurâ èprè t'aouo di ç'que t'vieu saouo. Po l'cô l'e houteu d'brare, et li e c'mencieu sè tonaye. Lo treûhieume jo l'e r'venïn è lé férme. I bouoveû i dâryïn cô èva sés èmïn qua, to di cô, lo jô e sauteu su lè f'néte qu'ateû d'vésse, e bètu dés ole et e fâ so pu bé cacalyjo. — Ah! — qu'i d'heu dans so languége — se l'mâte voleu m'écoutieu, i n'mer-reû-m' ica auj'du. Qu'i tochèsse i poû sè fome su l'kèséquïn et eule ne d'man-dreu pu ç'qu'eule ne deû-m' saouo.

Lo férmieu e se bien hhu lo sége consail-lè que jèmá sè fome n'e pu èvu envèye de l'fâre pâleu; et l'on v'qui to les douss' fïn vieuss' et fïn ôgrou.

(Le langage des bêtes. — C'était dans le bon vieux temps; une fois un berger gardait son troupeau, couché sous un arbre, quand il a vu un gros serpent qui arrivait devant lui se glissant avec peine et qui lui a dit: — Je suis malade et je ne peux aller plus loin; prends-moi sur ton dos et rapporte-moi chez moi, dans le bois des bêtes. Je suis leur roi, et tu demandras ce que tu voudras, on te le donnera. — Le berger a pris le serpent sur son dos et il l'a emporté au bois. En revoyant leur roi, les bêtes étaient dans une grande joie, car elles le croyaient mort. Elles ont demandé au berger ce qu'il voulait pour sa récompense. — Je veux — a-t-il répondu — que vous m'appreniez à comprendre votre langage. — C'est tout juste la seule chose que nous ne pouvons t'accorder; — qu'elles lui ont dit —; demande-nous de l'or et de l'argent et nous t'en donnerons tant que tu voudras. — Non, ce n'est pas cela que je veux et votre roi m'a promis qu'on me donnerait ce que je demanderais. — Les bêtes se sont tournées vers le roi qui a fait signe que c'était vrai. Après coup elles ont été un peu plus loin pour tenir conseil. Au bout d'un petit moment elles ont revenu et lui ont dit: — Nous t'apprendrons à comprendre notre langage, mais c'est à condition que tu vas nous jurer de ne jamais ouvrir la bouche sur tout ce que va entendre. Le jour que tu en dirais un mot, tu mourras. — le berger a juré et les bêtes lui ont appris à comprendre le langage de tout ce qui vit sur la terre.

Il a revenu tout joyeux à son troupeau. Dans la nuit, il a été éveillé par la voix d'un loup qui éprouvait de gagner ses chiens en leur promettant de partager avec eux. Un des deux allait céder, mais l'autre n'y répondait que par des menaces. Le berger s'a levé, a tué le loup et le mauvais chien.

Le lendemain, comme il était assis dessous un arbre, il a vu une pie qui sautait d'une branche à l'autre en faisant *crè-è-èc, crè-è-èc...* — Ah ! — qu'elle disait à un corbeau qui était un peu plus loin sur un peuplier — si l'berger savait ce qui est dessous lui, il ne garderait plus longtemps ses brebis. — Et quoi c'est qu'il y a dessous-lui, commère? — a demandé le corbeau. — A deux pieds dessous terre — a répondu la pie — se trouve un grand coffre plein d'or qui a été caché-là il y a plus de deux cents ans par le seigneur du château en ruine que tu vois par là-bas. C'est ma mère qui me l'a dit.

Aussitôt qu'il a fait nuit, le berger a pris une pioche et une pelle et s'est mis à creuser la terre. Après une paire d'heures de travail il a trouvé le coffre qui était plein d'or comme la pie l'avait dit. Il en a pris plein son sac et, le lendemain au matin, il a ramené son troupeau à la ferme et a demandé la fille de son maître en mariage. C'était la plus belle fille du pays et il l'aimait depuis longtemps. Le père en voyant que son berger était si riche, ne lui a pas donné le refus. Huit jours après ils étaient mariés et, comme le fermier et sa femme étaient vieux, ils ont laissé leur gendre seul maître de la ferme.

Tout allait fin bien et c'était les plus heureuses gens d'au monde quand, un beau dimanche, le jeune homme a dit à sa femme de s'habiller pour aller voir une tante qui demeurait dans un village voisin. Il a sellé un roncin pour lui et une jument pour sa femme, et ils ont parti. Tout en marchant ils parlaient de chose et d'autre quand, tout d'un coup, le roncin se mit à hennir. — Pourquoi c'est que tu ris ? a demandé la jument en remuant les oreilles. — Je ris parce que je pense que je ne suis que deux et que toi tu es quatre — a répondu le roncin (la jument était pleine et la femme enceinte). Le fermier en entendant cela s'est mis à rire aussi. Sa femme, étonnée, lui a demandé ce qu'il avait. Il a répondu tout éperdu qu'il n'avait rien, ce qui n'a fait que de la faire devenir plus fâchée. Elle

lui a dit qu'un bon homme ne devait rien avoir de caché pour sa femme et après coup s'a mis à pleurer. Le fermier qui l'aimait tout plein a essayé de l'apaiser, mais elle a pleuré encore plus fort. En voyant cela, le pauvre homme à perdu la tête. — Tais-toi — qu'il lui disait — tais-toi; je te dirai tout, mais donne-moi au moins trois journées pour que j'aille embrasser une dernière fois tous mes parents, car il faut que je te dise que je mourrai après t'avoir dit ce que tu veux savoir. — Pour le coup, elle a cessé de pleurer, et lui a commencé sa tournée.

Le troisième jour il a revenu à la ferme. Il buvait un dernier coup avec ses amis quand, tout d'un coup, le coq a sauté sur la fenêtre qui était ouverte, a battu des ailes et a fait son plus beau *cocalijo*. — Ah ! — qu'il disait dans son langage, — si le maître voulait m'écouter il ne mourrait pas encore aujourd'hui. Qu'il touche un peu sa femme sur le casaquin et elle ne demandera plus ce qu'elle ne doit pas savoir.

Le fermier a si bien suivi le sage conseil-là que jamais sa femme n'a plus eu envie de le faire parler; et ils ont vécu tous les deux fin vieux et fin heureux.)

***

Autrefois, sur le ban du Sablon, près de Saint-Pierre-aux-Arènes, il y avait un lieu dit le Trou-au-Serpent. Une légende en a fait le repaire des serpents, puis du Grawly que le premier évêque de Metz, saint Clément, a chassés de la cité messine.

Sur le territoire de la commune de Devant-les-Ponts, on trouve également un Trou-aux-Serpents.

Servais (Saint-), 13 mai. — Saint de glace. Un dicton affirme:

Après la Saint-Servais
La gelée ne nuit jamais.

Seuyon. — Contre cette maladie causée par des soies qui poussent dans le gosier du porc, on fait usage d'un bouquet d'herbe de la Saint-Jean que l'on suspend au cou de l'animal.

Sexe. — Pour changer de sexe, dit-on, il suffirait de manger une certaine quantité de baies de sorbier.

Siffler. — Une fille qui siffle fait pleurer son ange gardien et la Sainte Vierge.

Sigisbert (Saint-), 31 juin. —
S'il gèle à la Saint-Sigisbert,
Mars aura un temps d'hiver.

Sobriquet collectif. — Autrefois, il était d'usage de donner un sobriquet collectif aux habitants de chaque localité du pays. En ville, les habitants de chaque quartier avaient leur surnom collectif.

Les sobriquets les plus anciens sont des épithètes en patois roman; les plus récents sont en langage populaire français, parfois en argot.

M. Zéliqzon a publié bon nombre de sobriquets collectifs dans son *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*. Nous nous sommes efforcé d'en compléter la liste, mais nos efforts persévérants n'ont pas été d'un plein succès. Il semble que dans bien des cas les sobriquets aient sombré dans l'oubli. Nous nous contentons d'énumérer les surnoms des habitants des localités situées aux environs de Metz.

Alémont: *lés palés d'Olemont* (pelés d'Alémont).

Amanvillers: *lés chéchats* (sachets= estomacs de porc), *les torés d'Emanvlé* (taureaux d'Amanvillers).

Ancerville: *lés fèyous de volates* (faiseurs de volettes=claies d'osier).

Ancy-sur-Moselle: *lés Kénards;* les *culs noyés; les Hoho.*

Argancy: *lés guèyïns* (fromages dits guèyïns).

Arry: *lés gossads* (goîtreux).

Ars-sur-Moselle: *lés topés d'A* (bouchés d'Ars); les *culs breulés* (c... brûlés, à cause des forges); les *Arsouilles.*

Aube: *les aubates* (ablettes).

Aubécourt: les *gueux.*

Bettlainville: *lés chawe-luréles* (lave-langes).

Beux: *lés beuyants* (porcs mâles); *lés roboyeux* (marqués de la petite vérole).

Charly: *lés grons* (groins) *de hawlate* (houe); *les Français* (depuis 1880 environ).

Châtel-Saint-Germain: *lés chèrbonis* (charbonniers); *lés châtray* ou *chètrés de Chèté* (châtrés de Châtel)

Chazelles: *lés Monsieur* (Messieurs); *lés vergueuyes de Chèzéles* (limaçons).

Cheminot: *lés hhofiats* (soufflets).

Devinette: *On z-en vendent è Chem'not. De què? — Des trous de cul po des hhofiots.* (On en vend à Chemi-

not. De quoi? Des trous de c... pour des souffiets).

Chérisey: *lés chèrhoye de Chèrhi.*

Chicourt: *lés lèrges-pètes de Checot* (larges-pattes).

Coin-lès-Cuvry: *lés keulots de Coin* (restes de chandelle).

Coin-sur-Seille: *lés rojes-gosses* (rouges-gorges).

Corny-sur-Moselle: *lés frèhheure* (fressure); les *cornichons.*

Courcelles-Chaussy: *lés Khhèle* (petite cour) *de Cohhèles.*

Dain-en-Saulnois: *lés dînotes de Din* (dindes).

Dornot: *lés diales* (diables) *de Donat; lés minjous de châ* (mangeurs de chair); les *maquereaux;* les *montagnards* (parce qu'ils aimaient à chanter la chanson: *Montagnes des Pyrénées...*)

Failly: *lés keulos* (voir ce mot).

Fèves: *lés févots; les févotes* (féverolles).

Goin: *lés bocon* (lard); les *Goin, gueux, gourmands, paresseux.* (On prétend qu'autrefois se trouvaient trois lettres G, gravées dans la muraille au-dessus de la porte d'entrée de la vieille église aujourd'hui disparue et que ces trois lettres auraient donné lieu à l'interprétation injurieuse).

Gorze: *lés vohhs-chïns* (chiens verts). L'entrée de la petite place de l'Hôtel-de-Ville aurait été gardée anciennement par des grands chiens de bronze); les *loups de Gouhhe.*

Gravelotte: *lés grèvolotïns; lés têtes de chïn* (têtes de chien).

Hauconcourt: *lés haute-bonotes de Hauconcot* (hauts-bonnets).

Helstroff: *lés têtes de hawate* (petite houe).

Hessange : *lés trangne-mésanges* (étrangle-mésanges).

Jouy-aux-Arches: *lés kèrotes* (carottes); les *molïns* (malins).

E Donot
Lo diale y ot;
E Ancy
Il y è fât s'nid
E Gouhhe i montér ses counes
E Joyi, i n'ot-me co v'nïn
Les jans sont trop molïns.

Jussy: *lés pèsse-polire* (qui passent par l'ouverture pratiquée au bas de la porte d'entrée de la maison pour permettre aux poules d'entrer et sortir), *les chipelots.*

Juville: *lés chiyiads* (chiards).

La Maxe: *les dinots* (dindons) de *Le Mahhe.*

Lessy: *les griye-bocon* (grille-du-lard).

Longeville-lès-Metz: *les minjous d'aubates* (mangeurs d'ablettes).

Lorry-lès-Metz: *les huguenots; lés loriots* ou *les lorions.*

Lorry-Mardigny: *lés keure-teupïn* (récure-pot).

Louvigny: les *con'hhés de Lovenïn* (voir: con'hhé).

Loyville: *Leuvéle, peute véle;*
Peut omes, peut' fomes;
Peute nacion d'ofants.

(Loyville, vilaine ville; vilains hommes, vilaines femmes; vilaine nation d'enfants.)

Luppy: *lés culs rojes* (c... rouges); les loups de Luppy.

Lucy: *lés borelis* (bourreliers).

Magny: *lés kemène;* les *camine.* (Ce sobriquet aurait-il quelque rapport avec l'antique voie romaine?)

Maizières-lès-Metz: *lè vermeune* (vermine) *de Mahîres.*

Malroy: *lés crafiates; lés wèkas de Malreu.*

Mancy: *lés trangne-seuris* (étrangle-souris).

Marange-Silvange: *lés kènïns.*

Mardigny: *lés drahés* (morceau de pain sans croûte).

Marieulles: *lés mérohh* (marais).

Mécleuves: *lés biancs-batons* (blancs-bâtons).

Montois-la-Montagne : les *heurlots* (hannetons) *de Monteus que chiyent tot dreut.*

Montrequienne: *lés polous d'sau* (peleurs de saule) *de Montretcheune.*

Moulins-lès-Metz : *lés minjous de chache-tâte de Molïns.* (Voir: chache tâte.)

Moyeuvre-Grande: les *loups-hérous* (loups-garous) de *Mayeuve.*

Moyeuvre-Petite: *les r'nads* (renards).

Noisseville: *les wètes* (sales) *fesses;* les *luréles* (langes) *de Nwèssevèle.*

Norroy-le-Veneur: *lés kraulads.*

Nouilly: *lés pate-nawyons* (qui pettent des noyaux).

Novéant-sur-Moselle : les *bidets de Novian.*

Olgy: *lés guèyïns d'Alhi* (v. guèyïn).

Orny: *lés chiyent tot gris.*

Pagny-lès-Goin: *lés drâhés.*

Peltre: *lés lopes* (loupes).

Pierrevillers: *lés posses-oroyes* (épaisses-oreilles); *lés chïns* (chiens) *crevés;* les *gossets de Piérevelés* (goîtreux).

Plappeville: *lés bénètes* (tabliers a coins ronds de vigneron).

Pommérieux: *lés trons d'ouye* (fiente d'oie); les *gens vole-férène* (vole-farine).

Pontoy: *lés çus que vont couter lés biés* (ceux qui vont écouter les blés); *lés Ponteu-des-ouyes* (Pontoy-des-oies).

Pournoy-la-Grasse : *lés chiyent de dreut* (de droit) *de Grante-Poneu.*

Ressaincourt: *lés volates* (volettes= claies d'osier) *de Ressincot.*

Rezonville: *lés botelows de cende* (botteleurs de cendre); *lés pètes d'ouye* (pattes d'oie).

Ronguevaux: *lés hhouhhires* (sorcières).

Rozérieulles: *lés rojes cogneules* (rouges cornouilles) *de Rouzieulles.*

Rosselange: *lés crofiotes* (ou *crafiates*).

Rugy: *lés cakiads* (chatouilleurs).

Sainte-Barbe: *lés sanguieus* (sangliers).

Saint-Hubert: *les haut-collet.*

Saint-Julien: *lés govions* (goujons).

Saint-Jure: *lés fonures* (pelles à enfourner le pain).

Saint-Privat-lès-Metz: *les torés* (taureaux).

Saint-Remy: *lés conlosses: lés Saint-Remy-ouyes* (oies).

Sainte-Ruffine: *lés bos* (crapauds); *lés grousses-féves.*

Sanry-lès-Vigy: *lés chèrbonis* (charbonniers).

Saulny : *lés Sauniats*, au féminin : *Sauniates.*

Scy: *lés vergueuyes* (limaces).

Semécourt: *lés cacayes* (gens de rien) *de Semécot.*

Servigny-lès-Sainte-Barbe: *lés auboris* (églantiers).

Sillegny: *lés engole-férène* (avale-farine); *lés pote-nowions* (qui pettent des noyaux).

Talange: *lés toutots* (nigauds).

Thimonville: *lés cus de poussate* (culs de petite salade [?] ou les... mangeurs de *poussate* (voir ce mot).

Tragny: *lés traingne-cu* (traînent le c . .).

Vaux: les *gueux d'en Vaux;* les *bouyons* ou *boyons* (ruban qui entoure le bas de la culotte et sert de jarretière); les *genti(ls)-hommes.*

Verny: *lés bowads* (qui aboient) *de Vernïn.*

Vezon: *lés rayous de keuhhe* (qui s'arrachent les cuisses en se grattant); les *cotiads* (montagnards); les *Phhote* (voir ce mot).

Vigneulles: *lés hautes-seuyes* (qui ont de hautes soies=longs poils).

Vigny: *lés boquïns* (bouquins).

Vigy: *lés teurlots.*

Vionville: *lés pètes de jau* (pattes de coq).

Vittoncourt (près de Boulay): *les balhés* (patauds).

Vry: *lés hawes* (houes).

Woippy: *lés wèrpoyes de Wèpi.*

***

Metz : au moyen âge : *les criquelins* (cruche à vin); puis, les *fwérous* (foireux, allusion aux foires de Metz).

Quartiers de Metz. — Saint-Vincent: *lés élondréles* (hirondelles).

Chambière: *lés govions* (goujons).

Paroisse de Sainte-Ségolène : *chapeaux-cousus.*

Paroisse de Saint-Eucaire: *têtes de mouton.*

Paroisse de Saint-Maximin: *fratïns. beuyates.*

Les filles de la rue Vigne-Saint-Avold: les *sapeurs.*

Paroisse de Notre-Dame: *les belles dames.*

Paroisse de Saint-Martin: *les martinets.*

Il paraît que bon nombre de petites bourgeoises du quartier de Sainte-Ségolène portaient, autrefois, des chapeaux usagés que leur donnaient les dames riches, et dont elles remaniaient la façon à leur goût.

Les habitants de classe moyenne de la paroisse de Saint-Eucaire avaient coutume de se régaler, le dimanche, de têtes de mouton; ils avaient l'habitude, dit-on, de jeter les os par la fenêtre, souvent sur les passants.

La paroisse de Saint-Maximin était peuplée par des familles de vignerons. En patois, *fratïn et beuyat* signifient des bouts d'échalas brisés. En revenant du travail, les vignerons rentraient chez eux chargés de morceaux d'échalas.

La paroisse de Notre-Dame étant l'une des plus riches de la ville, le so-

briquet donné aux paroissiens s'explique facilement.

Quant à l'épithète donnée aux habitants du rempart des Allemands, nous croyons en trouver l'explication dans la formulette messine publiée par E. Rolland dans son ouvrage : *Rimes et Jeux de l'Enfance* (Paris, 1883).

Dans une église où j'ai été
Une vieille femme y a p.té;
Je lui ai dit: vieille p....se
N'êtes-vous donc pas honteuse
De p... devant mon doux Jésus?
Je vous ferai coudre le c...
— Pardonnez à la vieillesse
Qui ne peut plus serrer les fe....
Pardonnez-moi, mon doux Jésus
Ne me faites pas coudre le c...

Soif. — Pour calmer la soif excessive, boire de la tisane de houblon ou d'orge, de feuilles de noyer sauvage, mâcher des feuilles de pourpier. Mais n'est-ce point Rabelais, « mire stipendié » de la cité de Metz, qui a formulé la meilleure recette: « Beuvez devant que soif n'advienne: oncques soif ne vous adviendra »...

Somnambulisme. — Il serait causé chez les enfants, par les rayons de la pleine lune, lesquels pénètrent à travers la grande fontanelle encore ouverte.

Songe. — La personne qui veut avoir des songes importants doit s'endormir sous un coudrier.

Pour *rêver doux*, on doit dormir dans une chambre où fleurissent des branches de lilas, des jacinthes. Ou bien on place sous l'oreiller des feuilles de laurier-fée, on mange une pomme que l'on a cueillie le jour de la Saint-Jean, au lever de la lune.

Manger des fèves et des fruits nouveaux facilite les songes.

Certaines nuits de l'année ont une vertu annonciatrice des rêves: par exemple les nuits de Noël, du nouvel an, du premier mai et celles des fêtes de Saint-André, Saint-François, l'Epiphanie (voir ces mots).

Les songes faits après minuit pendant une des cinq dernières nuits du décours de la lune, surtout au moment du lever du soleil, ont toute chance de se réaliser.

Puis viennent les songes que l'on fait pendant une des premières nuits de la nouvelle lune.

Interprétation des songes :

Longue barbe: fortune.
Chat: trahison.
Cheval blanc: chance.
Cheval noir: soucis, persécutions.
Chien: joies, fidélité — s'il mord, injures, calomnies.
Cloche: nouvelles agréables.
Clocher: succès.
Coq: réussite certaine.
Corbeau: traîtrise.
Défunt: demande de prières.
Dent qui pousse: plaisirs, joie.
Dent qui tombe: décès.
Eau claire: joie, plaisirs.
Eau trouble, agitée: maladie, malheur.
Enterrement: mariage.
Feu: bonnes nouvelles.
Fruits: ennuis.
Grenouilles: insuccès, pauvreté.
Incendie: grande joie et réussite.
Lièvre: péril, surtout si on est en voyage.
Loup. malheur.
Mur: bon augure.
Œufs: dispute.
Œufs cassés: malheur.
Oiseaux: joie.
Perdrix: amour.
Poissons morts: deuil.
Poissons vivants: réussite, argent.
Poux: argent.
Précipice: danger.
Puces: dispute.
Richesses: perte d'argent ou de biens.
Serpent: calomnie, soucis.
Tonnerre: grand danger.

L'oraison suivante sert, dit-on, pour voir en songe ce qu'on souhaite :

Dieu Saint † Fort † Immortel et miséricordieux †, mon Sauveur. Ne permettez pas que nous soyons exposés à une mort † fâcheuse et cruelle. Souvenez-vous de cette société qui vous appartient de toute éternité.

Oraison: *O Dieu qui connaissez que nous sommes exposés à tant de périls et de dangers, et que nous ne pouvons subsister à cause de notre fragilité humaine, accordez-nous, s'il vous plaît, le salut de l'âme et du corps; délivrez-nous par votre secours, nous que vous punissez justement à cause de nos pé-*

chés. Nous vous en conjurons par N. S. Jésus-Christ. Ainsi soit-il. Amen.

(Il faut se signer de la croix autant de fois qu'il y a de croix marquées. On écrit l'oraison le premier vendredi de la lune, une heure avant le soleil levé. Les croix doivent être écrites du sang tiré du pouce de la main gauche. On place l'oraison sous l'oreiller du lit, du côté de l'oreille où l'on dort ordinairement. Cependant il est préférable de la placer du côté de l'oreille gauche, et l'on voit l'effet de ce qu'on désire.)

Sorciers. — La sorcellerie a joué un rôle important dans l'imagination du peuple messin. Non seulement au moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle, comme nous le prouvent nos chroniqueurs et les documents manuscrits de nos archives municipales relatifs à divers procès de sorcellerie, mais de nos jours encore.

Sans doute, la croyance aux sorciers et sorcières est tombée en discrédit depuis une cinquantaine d'années, cependant elle se maintient chez bon nombre de personnes en ville et surtout dans nos campagnes.

En 1900, maintes localités du pays jouissaient du triste renom d'héberger des adeptes du culte de Satan. On nommait des noms de ces derniers et se racontait de nombreux faits attribués aux maléfices de ces sorciers ou sorcières. Même des membres du clergé admettaient l'existence de la sorcellerie. Témoin le modeste curé, homme très pieux et zélé qui, sur son lit de mort, nous affirma qu'il mourait victime d'un mauvais sort, pour avoir refusé d'obtempérer aux ordres menaçants d'une de ses paroissiennes sorcière. Au reste, nous savons que la sorcellerie est encore pratiquée, c'est-à-dire que certaines personnes haineuses et malicieuses se livrent aujourd'hui encore à des actes de sorcellerie et cherchent ainsi à faire du mal à autrui. Elles sont convaincues d'avoir souvent enregistré des résultats satisfaisants.

La gent sorcière est généralement redoutée. En 1901, lorsque nous avons commencé notre enquête sur les sorciers du pays, le populaire portait contre eux une grande partie des accusations déjà signalées pendant le moyen âge. Suivant les personnes âgées, le sabbat aurait existé jusque vers 1870, et l'on contait maintes *histoires* de telle ou telle femme qui, surprise à son retour du sabbat par le son de la cloche de l'Angelus du matin, n'avait pu regagner à temps son logis, était tombée avec son manche à balai ou sa rame à fèves dans un champ où elle avait été trouvée tout échevelée et presqu'inanimée. Les exploits des sorciers ou sorcières de Cheminot, de Pournoy-la-Chétive, de Pommérieux, de Verny, de Louvigny, de Goin surtout, de Chérisey, d'Orny, pour ne citer que quelques localités de la Seille, étaient sur toutes les langues. On parlait de l'enfant vendu au diable que la sorcière faisait apparaître après la mort, du père W. qui en secouant le collier de son cheval, fit ébranler sa maison du haut en bas, relatait les événements diaboliques survenus dans la ferme de Bury, à 2 km. de Marieulles, etc., etc. Des récits analogues circulaient dans les autres cantons de Metz-Campagne, et il suffirait de questionner sur ce sujet nos bonnes aïeules et grand'mères de ces régions pour apprendre toutes sortes d'histoires de sorciers et de sorcières.

Pour devenir sorcier, il faut faire un pacte avec le démon, abjurer la religion chrétienne, se faire baptiser au nom du diable, avec de la *lure* (purin). On reçoit un nouveau nom. Le sorcier s'engage à devenir un disciple fidèle de Satan, à nuire au prochain. Il doit sacrifier, tous les ans, un corbeau ou une poule ou un chat, de couleur noire. En compensation de son dévouement au démon, il obtient la faveur de vivre longuement et de pouvoir jouir jusqu'à la fin de ses jours des plaisirs puisés dans une volupté effrénée, soit lors des scènes scandaleuses du sabbat, soit pendant les rendez-vous nocturnes avec les congénères de l'autre sexe. En outre, le sorcier reçoit le don d'exciter les orages, la grêle, les tempêtes, les trombes d'eau dites *alvaces* (mot que Dom Calmet dérive de *aura levatica*). Il a également le pouvoir de causer des dommages aux récoltes, de rendre malades et de faire mourir les hommes et les animaux.

Il sait évoquer les morts, fait apparaître les malins esprits (*malïns courps*) et les défunts dans un miroir ou dans un *rond* (cercle) qu'il a tracé à cet effet au moyen d'une baguette de coudrier.

Pour ses maléfices, le sorcier use de moyens les plus divers: un regard, un geste particulier, un attouchement, une caresse, des paroles pleines de louanges ou certaines formules, des cadeaux, l'emprunt d'un objet, certaine poudre blanche paraissant inoffensive, des breuvages, des onguents, des passes mystérieuses, l'envoûtement, transmission de vermine, de poux, etc... Presque toujours il accompagne son procédé de paroles le plus souvent inintelligibles qui donnent aux maléfices leur efficacité.

Les sorcières sont, dit-on, friandes de lait, de beurre et de bonne crème douce. Comme elles vivent la plupart du temps pauvres, elles se procurent ces friandises chez une voisine, même dans une ferme très éloignée. Pour atteindre ce but, elles enfoncent un chalumeau de paille dans le mur de leur étable, entre deux pierres, prononcent une formule spéciale, et le lait de la vache désirée se met à couler par le tuyau de la petite fontaine improvisée. D'autres suspendent un torchon à un clou fixé dans le mur et, imitant l'action de traire, elles tirent du linge la quantité de lait qu'elles désirent.

Veulent-elles se délecter d'une savoureuse crème, elles se transforment en chat noir, en souris, pénètrent dans l'habitation choisie et y vont s'attaquer aux pots de crème. Ces sorcières sont reconnaissables à leurs lèvres dont les bords intérieurs présentent une ligne blanchâtre ineffaçable. Les métamorphoses de la sorcière en chat noir, en souris, araignée, mouche, voire pou ou puce offrent d'autres avantages encore. Elle peut ainsi facilement épier les conversations des habitants de la maison, ensorceler les objets, les animaux



Tour des Sorcières (Metz).

et les personnes rencontrés sur son passage.

Parfois la sorcière est surprise pendant ses pérégrinations ou quand elle se régale de crème. On se raconte à ce sujet de nombreuses anecdotes qui se résument presque toutes en quelques mots: La Marguerite aperçoit une souris occupée à lécher la crème; elle saisit un objet, le lance dans la direction de l'animal qu'elle atteint à la tête ou dans le dos; le lendemain, Marguerite apprend que la vieille Nanette porte un bandeau autour de la tête ou bien est atteinte de fortes douleurs lombaires; Nanette est par conséquent une sorcière qui, la veille, est venue voler la crème chez Marguerite.

La pauvreté apparente du sorcier a pour effet d'attirer l'adepte de Satan vers les délices et les repas plantureux offerts par le Maître à l'occasion du sabbat. Du reste, la nourriture des vulgaires humains ne lui plaît plus; il n'a plus de goût que pour les aliments spéciaux présentés lors des agapes fraternelles et consistant en chair de bêtes crevées, en crapauds, serpents, et autres viandes abjectes. Lorsqu'un sorcier manque d'argent, il n'a qu'à se rendre à un carrefour en ayant soin de porter sur lui une poule noire. A l'heure de minuit, il dit à trois reprises: *poye è vande!* (poule à vendre). Alors Satan apparaît et lui donne une *pognèye d'our tot breulant* (poignée d'or tout brûlant), puis disparaît sans souffler mot.

Veut-il aller au sabbat, le sorcier s'enduit le corps d'un onguent composé de graisse d'enfant et de sucs d'herbes (ciguë, jusquiame, ellébore). Ensuite il s'élance dans les nues par l'ouverture de la cheminée, monte à califourchon sur un balai ou sur une rame de fagot. Cependant, le sorcier a aussi le pouvoir de prendre part au sabbat tout en simulant sa présence chez lui ou parmi d'autres personnes. Il feint alors de s'endormir. (Voir: *sabbat.*)

D'ordinaire les sorciers opèrent le mieux après le coucher du soleil, surtout pendant les nuits qui précèdent les jours du jeudi et du samedi.

Ils ne peuvent pas guérir les maléfices dus à l'intervention d'un autre sorcier. Quant aux autres maux, pour en délivrer les animaux ou les hommes, ils sont obligés de passer la maladie à une autre bête ou à une autre personne; autrement ce mal les frapperait eux-mêmes.

Pour devenir sorcier ou sorcière, il faut recevoir le baptême des mains d'un *maître-sorcier* à qui incombe également le rôle d'initiateur dans l'art de la magie noire. Le maître-sorcier devient en même temps le surveillant du nouvel adepte. Grâce à son miroir spécial, le maître-sorcier peut voir à toute heure le portrait des simples sorciers ou sorcières, se rendre ainsi compte de leur genre de vie et de leur activité. Il donne à chaque sorcier le nouveau nom de baptême, reçoit le serment de fidélité, fait signer le pacte avec du sang tiré d'une veine du néophyte, apprend au néophyte les manières de préparer les onguents, les breuvages, les poudres diverses et à en faire l'usage opportun, lui apprend à se métamorphoser, à évoquer les morts, à faire les envoûtements. C'est lui qui donne à chaque sorcier la parcelle d'os de mort que les disciples du Maître doivent porter caché dans la doublure de leur vêtement. Il est pour les simples sorciers et sorcières l'objet de crainte continue et, très souvent, de leur haine, car son contrôle est extrêmement sévère, et au cas où l'un de ses subordonnés manque de zèle dans l'accomplissement de ses devoirs, le maître-sorcier châtie impitoyablement.

Le maître-sorcier a le don de lever un sort jeté par les petits sorciers, en anéantir les effets néfastes, mais toujours au détriment d'une autre créature. Toutefois, son pouvoir n'est pas illimité, certains maléfices restant irrémédiables.

Existe-t-il des moyens de découvrir de dépister les sorciers et sorcières? Oui, jusqu'à un certain degré. Tout d'abord, il faut se méfier de tout objet insolite que l'on aperçoit dans la maison ou sur son chemin. Ainsi, un morceau d'écorce de bois, un clou, une parcelle de vieil os trouvés à l'intérieur de la maison, des brins d'herbe enroulés, des cheveux entortillés, des plumes entrelacées, rencontrés à un endroit inaccoutumé, des fétus de paille formant une croix et placés sur ou près du seuil de la porte, ou sur le chemin, des bruits étranges perçus dans l'habi-

tation ou dehors, surtout pendant la nuit, une souris au regard hardi, une mouche effrontée, une grosse araignée apparaissant soudainement, tous ces signes doivent éveiller le soupçon, la méfiance. Sans aucun doute, ils indiquent le passage ou la présence d'un sorcier ou d'une sorcière. De même lorsqu'on remarque que des menus objets ou des meubles ont été dérangés.

Ensuite, ne croit-on pas reconnaître les sorciers à leur physionomie, à leur langage doucereux, à leurs gestes mystérieux, à leur regard, etc..? Depuis les siècles, le type du sorcier ou plutôt de la sorcière n'a pas changé : Personne ridée, vieillote, aux sourcils confluents ou bien très rapprochés au-dessus d'un nez plus ou moins crochu, à bouche édentée, à menton en galoche, au coin de l'un des yeux un *poré* (verrue), le dos courbé, le regard perçant, flatteur mais malicieux, une personne aux paroles louangeuses, simulant une grande dévotion et prodiguant des caresses successives : voilà l'image de la sorcière. Cependant on trouve aussi de jeunes filles sorcières. Elles sont particulièrement belles, câlines, flatteuses, mais leur regard a quelque chose de dur, de froid; leurs lèvres sont minces et leurs manières très affectées.

Que faire lorsqu'on soupçonne l'influence d'un sorcier ou d'une sorcière? Heureusement, l'homme dispose de divers remèdes prophylactiques. Certains nous permettent de reconnaître l'adepte du diable. On prend une écuelle remplie d'eau de source et autant de pièces d'un liard que l'on soupçonne de personnes; on jette dans l'eau une pièce après l'autre en nommant chaque fois une de ces personnes. La pièce de monnaie qui se retourne en tombant au fond du bassin, indique la sorcière. Avant de jeter les pièces dans l'eau, il faut dire les paroles: Au nom de Dieu, le tout puissant, que j'aie la grâce de reconnaître le sorcier ou la sorcière !

Le prêtre, s'il se retourne à l'élévation, aperçoit les sorciers et sorcières qui ont en ce moment le dos tourné vers l'autel. Lorsqu'il donne la bénédiction après l'« Ite missa est », il lui est facile de voir la gent sorcière tourner la tête et fermer les yeux.

Si une mère a graissé de saindoux les semelles des bottines ou des sabots de son enfant, une sorcière qui est rentrée dans la maison ne peut plus en sortir tant que l'enfant reste présent.

Se croit-on en présence d'une sorcière, il suffit de prendre le balai et de le placer dans le couloir avec le manche en bas. La sorcière ne peut plus nuire.

Les croix blanches au-dessus des portes d'entrée des habitations et écuries préservent jusqu'à un certain degré des maléfices.

Brûler des herbes de la Saint-Jean en cas de danger, empêche les sorciers de faire du mal.

Anciennement, il était d'usage de mettre dans sa poche un œuf de Pâques lorsqu'on se rendait à la messe de ce jour. Les sorciers et sorcières cherchaient alors à écraser cet œuf.

Il est défendu de garder un objet que l'on a prêté à une personne soupçonnée d'être sorcière. Si on le conservait, il porterait malheur. Le mieux est de brûler cet objet ou de le faire exorciser.

Celui qui arrive à se procurer un morceau de planche du cercueil d'une primipare morte en couches (dans ce bois il doit y avoir un trou de nœud), n'a qu'à regarder à travers du trou pour apercevoir le visage de chaque sorcier ou sorcière habitant le village.

On peut aussi jeter dans un bénitier un grain de blé échappé à la mouture pour voir apparaître dans l'eau bénite le portrait des sorciers.

La présence d'un bouc dans l'écurie éloigne les sortilèges.

Tant que le côté entamé de la miche de pain placée sur la table de la belle chambre est tourné vers la porte donnant dans la cuisine, les sorciers et sorcières n'ont pas d'emprise sur les habitants de cette chambre.

En balayant avec soin la cuisine, chaque soir, on croyait empêcher les sorciers de faire du mal.

Pour se préserver des maléfices, on portait sur soi un sachet contenant un peu de terre bénite du cimetière ou de la poudre d'os de mort.

Rencontrait-on une sorcière, les uns touchaient un chapelet bénit; les autres faisaient le signe de la croix avec le bout de langue, la bouche restant close.

Pour tenir un sorcier ou une sorcière en respect, il faut lui emboîter le pas,

ou bien porter la main au-dessus de la partie du corps que le sorcier a touchée.

La pierre de tonnerre déposée au fond du seau ou de l'auge où le bétail boit, le garantit contre les sortilèges.

Met-on dans le bénitier de l'église deux vieux clous de cercueil posés en forme de croix, les sorciers qui entrent dans le sanctuaire ne peuvent plus en sortir sans l'autorisation expresse du prêtre.

Souvent les sorciers et sorcières font le signe de croix par tromperie; mais ils omettent alors d'ajouter: Ainsi soit-il; en d'autres termes, ils ne font pas le « plein signe ».

M. René Schomber a publié dans *Le Pays lorrain* (juin 1933) la légende suivante qu'il a recueillie à Corny-sur-Moselle.

« **La sorcière envolée.** — On l'appelait la Marguerite Frioule. Elle logeait dans une maison en Colombelle, bien vétuste, bien vieillie. Souvent, les samedis soir, on voyait, vers le tard, une grande fumée toute noire sortir de la cheminée et les gens de la rue Malsibotte se signaient craintivement quand il leur fallait passer devant sa porte. Sûrement la Marguerite Frioule avait commerce avec le diable. Elle avait du reste un chat noir qui vous regardait avec de si drôles d'yeux et qui miaulait si étrangement que cela n'était pas naturel. Cet état de choses ne pouvait durer. La malheureuse femme fut donc convaincue de sorcellerie et son procès vite jugé. Elle fut condamnée à être brûlée vive, et on éleva le bûcher dans la cour du vieux château. Déjà elle allait gravir les degrés qui la conduisait au lieu du supplice, quand, se tournant vers les assistants, elle leur demanda une dernière grâce. Elle le fit d'une voix si persuasive que les gens de Corny ne surent lui refuser. Du reste sa prière semblait de peu d'importance. En effet, elle demandait qu'on aille lui chercher une pelote de fil qui se trouvait sur la cheminée tout à côté de son rouet. C'était la dernière pelote qu'elle avait filée avant sa condamnation et elle désirait la tenir une dernière fois dans ses mains. On va donc la lui chercher, elle s'en empare et voilà qu'avec la rapidité du vent, la pelote magique se dévide, se dévide. Le fil se met à entortiller la sorcière du haut en bas et, pft ! la Marguerite Frioule disparut dans les airs, au grand ébahissement de ses bourreaux, auxquels elle échappa de cette façon. »

Voici une histoire que nous conta M. E. Louis: « A Mécleuves, il y a une soixantaine d'années, vivait un cultivateur qui eut un sort. Il avait l'habitude de lâcher ses chevaux tous les jours à l'abreuvoir. Or, un soir qu'en tête du troupeau un jeune cheval caracolait, une bonne femme qui se trouvait à la fontaine s'écria : *T'en val ïnk que n' s'rem' si coré demain!* (T'en voilà un qui ne sera mie si vigoureux demain). Le lendemain, en effet, la bête avait une jambe cassée, et il fallut l'abattre.

Quelques jours après c'était une vache qui creva, le lendemain un cheval, et ainsi de suite. Ce que voyant, le cultivateur dit à un jeune homme qui était à son service et qui vit encore — c'est de lui que je tiens ce fait — : « Tu vas aller à Varize chercher le devin », qui se trouvait être le berger du village.

Le jeune homme s'empressa d'obéir. Il partit en voiture et ramena le devin. Le cultivateur s'avança à sa rencontre et lui promit 200 fr. s'il était capable d'enlever le sort jeté sur la maison. Pour toute réponse le devin demanda un verre de vinaigre qu'il avala. Puis il s'enferma dans l'écurie, avec défense de le déranger sous aucun prétexte.

Sitôt qu'il fut dans l'écurie, il commença à vociférer et à frapper en criant : « Oui, tu en sais beaucoup, mais j'en sais encore plus que toi et je t'aurai. »

Après environ 20 minutes de lutte, il sortit complètement en nage de sueur. Appelant le cultivateur il lui dit : « Faites enlever la pierre qui forme le seuil de la porte », ce qu'on fit aussitôt. Alors apparut un paquet de cheveux de femme, et dans ce paquet une grosse araignée se prélassait. « Voilà », dit le devin, « la cause de tous vos maux. Cette bête piquait vos animaux au poitrail et c'en était fait d'eux. Mais il était temps que j'arrive, sans quoi c'était au tour des poules et puis après c'était votre tour. Si vous me promettez que vous ne lui ferez aucun mal, je vous ferai voir la personne qui vous

a jeté le sort. » — « Ah, non! » répondit le cultivateur. « Si je la vois, je la tue ! » — « Alors il n'y a rien de fait, je ne vous la fais pas voir » et, après avoir empoché l'argent promis, le devin s'en retourna à Varize. »

On dit que, pour *aller au sorcier*, il faut y aller *entre les deux soleils* et sans regarder derrière soi.

Un sorcier, quand il fait le signe de la croix et prononce les paroles: Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, n'ajoute jamais les mots: Ainsi soit-il.

Sorcière (*Hhouhire*), ancien jouet d'enfant. — On prend un bouchon de moëlle de sureau, bien sec et le plus gros que l'on trouve, ou bien un gros bouchon de liège, lui donne la forme d'une poire et y dessine le corps d'une



vieille femme, *la sorcière* (hhouhire). Puis on enfonce au milieu de la convexité correpondant aux pieds de la sorcière, un clou à large tête ronde. Ce clou bien placé assure à la poupée une équilibre stable. Si l'on renverse la sorcière, elle reprend naturellement sa station debout.

Sortilège. — 1) Pour lever les enchantements, on prononce les paroles suivantes en ayant soin de faire sur l'objet, l'animal ou la personne ensorcelés, les signes de croix recommandés: † *Lasgaroth † Aphonidos † Palatin † Urat † Condion † Lamacron † Fondon † Arpagon † Alamar † Bourgasis † Veniat † Serebani.*

2) « *Pour lever tous sorts et enchantements, prends un cœur de mouton et le perce de clous et le suspends à la cheminée, disant:* Rostin, clasta, auvara, chasta, custodia, duranée (ou: darane). *Il faut dire ces mêmes paroles sur le cœur, et le huitième jour ne se passera pas que le sorcier qui a jeté sort ne te vienne prier de laisser le cœur, parce qu'il sent de grandes douleurs au sein. Alors tu lui demanderas d'ôter le sortilège et il te demandera quelque animal pour lui jeter, ce que tu peux lui accorder; sinon il crevera par le milieu* ». Ordinairement on lui sacrifiait un chat.

3) Couper une branche de coudrier, faire trois signes de la croix, se tourner vers le lever de la lune, disant : *Lune, je te commande de me désorceler au nom du grand diable Lucifer.* On frappe ensuite de trois bons coups le tronc du coudrier, et le sorcier reçoit les coups.

4) Prendre, sans prononcer la moindre parole, un cœur de vache, neuf clous neufs qu'on a achetés sans parler pendant qu'on payait sans avoir compté. Vers minuit on enfonce secrètement les clous dans le cœur de la vache et va le fixer à la maîtresse poutre de la maison. En séchant, le cœur fera sécher le sorcier qui s'empressera de lever le sort jeté.

5) Oraison contre tout charme, poisons, armes, contre toute influence diabolique, magie, maléfice, etc... Il faut écrire cette oraison sur du parchemin trempé dans du sang de bouc, l'ayant fait sécher le mercredi, à l'heure de Mercure. La première croix sera tracée de la main gauche, le reste, de la main droite avec plume et encre vierges. On met dans l'encre trois gouttes de sang de bouc. Lorsqu'on a fini d'écrire, on se signe trois fois, et récite le psaume 44. On attache le parchemin au cou et peut être sûr d'être garanti contre la peur, car le marbre ne sera pas plus dur que toi. *Barnasa † leutias † bucella † Agla † Agla Tetragrammaton † Adonay † Seigneur grand Dieu admirable, secourez N... votre serviteur, tout indigne que je suis. † Délivrez-moi de tout danger, de la mort de l'âme et du corps, et des embûches de mes ennemis tant visibles qu'invisibles †. Dieu † Croix † Eli † Eloy † Ela † Adonay † Corps † Christ † Cogi † Sabaoth † Que ces saints noms, Croix †, me soient profitables et salutaires à moi N... † Car ceci est mon corps † qu'il m'aime. Amen.*

6) Faire dire une messe dans trois

églises différentes et à la même heure.

7) Ramasser la poussière dans les quatre coins de la maison, la mettre dans un sac que l'on place sur le seuil, et frapper sur le sac avec un bâton de coudrier coupé, le dimanche à l'aube, au *nom du diable.* Le sorcier ressent lui-même les coups de bâton et s'empresse de lever le sort.

8) Boire un macéré d'armoise dans de l'urine d'une fille vierge âgée de 16 ans.

(Voir: Sorcier.)

Une mère craint-elle que son nourrisson soit victime d'un sortilège? Elle doit lécher le front de l'enfant; perçoit-elle un goût salé, il faut se hâter d'intervenir contre le sorcier ou la sorcière. Elle prend, à cet effet, trois fétus de paille dans un tas de fumier et les place sous l'oreiller du poupon.

Sotré. (en patois messin et dans la région de la Nied: Satré). — Le sotré est un esprit familier et extrêmement habile, au regard vif, très éveillé, à l'ouïe fine, aux cheveux embroussaillés. Il est malin, quelquefois cruel. De petite stature, il est revêtu d'un habit rouge ou noir et porte sur sa tête une calotte rouge.

Où habite-t-il? On l'ignore; cependant d'aucuns le font demeurer, pendant le jour, dans quelque coin isolé proche du village, ou dans une grotte invisible creusée dans le flanc d'une colline. Le soir, le *sotré* quitte sa demeure mystérieuse et pénètre dans l'écurie dont la petite fenêtre est laissée ouverte. Là, il se livre à ses divertissements favoris. Il s'amuse à présenter aux chevaux de son choix un bon picotin supplémentaire et l'on voit ces animaux, le lendemain, particulièrement frais et alertes. S'il lui prend envie de faire une petite chevauchée à travers champs, il natte la crinière de son cheval préféré, pour mieux s'y attacher et, le matin, on trouve le coursier épuisé de la randonnée nocturne, frémissant et en sueur. Le *sotré* aime aussi les vaches laitières. A sa vue elles mugissent, mais se calment bien vite, car le *sotré* sait les flatter, soigne leur litière. Il ne déteste pas le bon lait; quand il a tété le pis d'une vache, le lait de la prochaine traite n'est pas aussi blanc que d'habitude. Le *sotré* s'amuse parfois à commettre des tours d'espiègle. Il cache les pièces de harnachement, détache les bêtes, etc. Il lui arrive également de s'introduire dans le logement du maître soit pour aller goûter au pot de crème, soit pour happer quelques œufs, soit pour taquiner les habitants du logis. Il emmêle la quenouille de la maîtresse, il déplace les divers ustensiles de ménage, la vaisselle et d'autres objets. Et comme il adore les êtres petits comme lui, il s'attarde volontiers devant le berceau et se dépense en toutes sortes de grimaces. On trouve alors le poupon tranquillement couché, sans dormir, regardant dans le vague comme s'il était fasciné et admirait, émerveillé, les prouesses du lutin fantasque. L'enfant a-t-il été caressé on voit ses cheveux en mèches ou emmêlés. Mais, une mère prévoyante ne permet pas au *sotré* de toucher au poupon, car elle sait que le lutin est capable de voler bébé et de s'enfuir avec l'enfant dans la grange ou l'écurie. Pour cette raison, la maman prend toutes les précautions, afin de préserver son enfant des atteintes du *sotré.* Parfois ce dernier cherche à se venger et vient s'asseoir sur la poitrine de la mère ou du père pour leur faire éprouver les angoisses du cauchemar. Ou bien il se contente d'effrayer le petit dormeur.

Le *sotré* craint les chiens; il suffit donc de confier la garde de l'écurie à un chien pour empêcher le lutin d'entrer dans la maison. Le *sotré* n'aime pas les toiles d'araignée; aussi ne passera-t-il jamais par la petite fenêtre de l'écurie, si la fenêtre est tapissée de toiles d'araignée. Un moyen d'empêcher le *sotré* d'entrer dans la chambre d'habitation consiste à déposer sur son passage une petite corbeille remplie de cendres. Le *sotré* ne manque pas de la renverser et il est fatalement obligé de ramasser la cendre grain par grain avant de pouvoir continuer son chemin. Ce travail long demandant des heures et des heures, jusqu'à l'arrivée du jour, le *sotré* préfère quitter immédiatement la maison et n'y plus revenir. Ou bien on pend après le lit une étoffe rouge car le *sotré* ne peut pas voir cette couleur et s'enfuit. Les coques d'œufs suspendues à des bouts de fil au berceau éloigne également le *sotré.*

Souris. — Les sorciers et sorcières peuvent se métamorphoser en souris. Une souris qui, pendant la moisson, vient à passer sur le dos ou les reins d'un moissonneur, lui causera des douleurs entraînant l'incapacité de travail.

Quand on trouve une souris dans le lit, c'est un signe de malheur. Si une souris creuse un trou sous le lit du maître, ce dernier mourra prochainement. Manger à une table où les souris ont mangé fait noircir les dents.

Quand on voit les souris envahir tôt les maisons, en automne, c'est que l'hiver sera précoce.

Pour chasser les souris et les rats: brûler de la corne de sabot de cheval dans les lieux infestés. (Voir: rats). Ou bien placer dans les lieux infestés, des bottes de camomille fétide.

Spectre. — On montrait encore après 1870, à la Citadelle de Metz, une fenêtre du logement du directeur du génie et racontait qu'à cette fenêtre apparaissait, jadis, le *bras de Dieu*, la veille de la mort d'une abbesse du couvent de Saint-Pierre.

Anciennement on se racontait qu'un cheval sans tête errait nuitamment dans les bois et que celui qui faisait sa rencontre était voué à la mort.

(Voir: Ames errantes, revenant.)

Stabat. — Le Jeudi-Saint, ou le Vendredi-Saint, suivant les contrées, les enfants se réunissaient autrefois en groupe et, s'arrêtant devant chaque maison du village, chantaient le *Stabat*, c'est-à-dire la complainte de la Passion:

1. *La passion du doux Jésus*
   S'il vous plaît de l'entendre;
   Entiendez-la, petits et grands,
   Et ci prenez exemple.
2. *Il a marché sept ans déchaux*
   Pour faire pénitence,
   Il est resté quarante jours
   Sans prendre soutenance.
3. *Si c' n'est le jour de Pâqu' fleurie,*
   Cette digne journée
   Est entré dans Jérusalem
   Par une galerie.
4. *Il n'y avait petits ni grands*
   Qui n' fassent révérence;
   Se dit saint Pierre, aussi saint Jean:
   — Voici grand référence.
5. *Leur dit le doux Jésus le grand:*
   — C'est trahison bien grande,
   Avant qu'il fut vendredi nuit
   Vous verrez l'expérience.
6. *Vous verrez mon chef couronné*
   D'une aubrepine blanche;
   Vous verrez mes deux bras tendus,
   Et mes deux pieds ensemble.
7. *Vous verrez mon côté percé*
   D'une cruelle lance;
   Vous verrez mon sang découler
   Tout le long de mes membres.
8. *Vous verrez mon sang ramassé*
   Par quatre petits anges;
   Vous verrez ma mère à mes pieds,
   Marie la plus dolente.
9. *Vous verrez la lune et l' soleil*
   Qui combattront ensemble;
   Vous verrez la terre trembler,
   Toutes pierres se fendre.
10. *La passion du doux Jésus*
    S'il vous plaît de l'entendre;
    Entendez-la, petits et grands,
    Et ci prenez exemple.

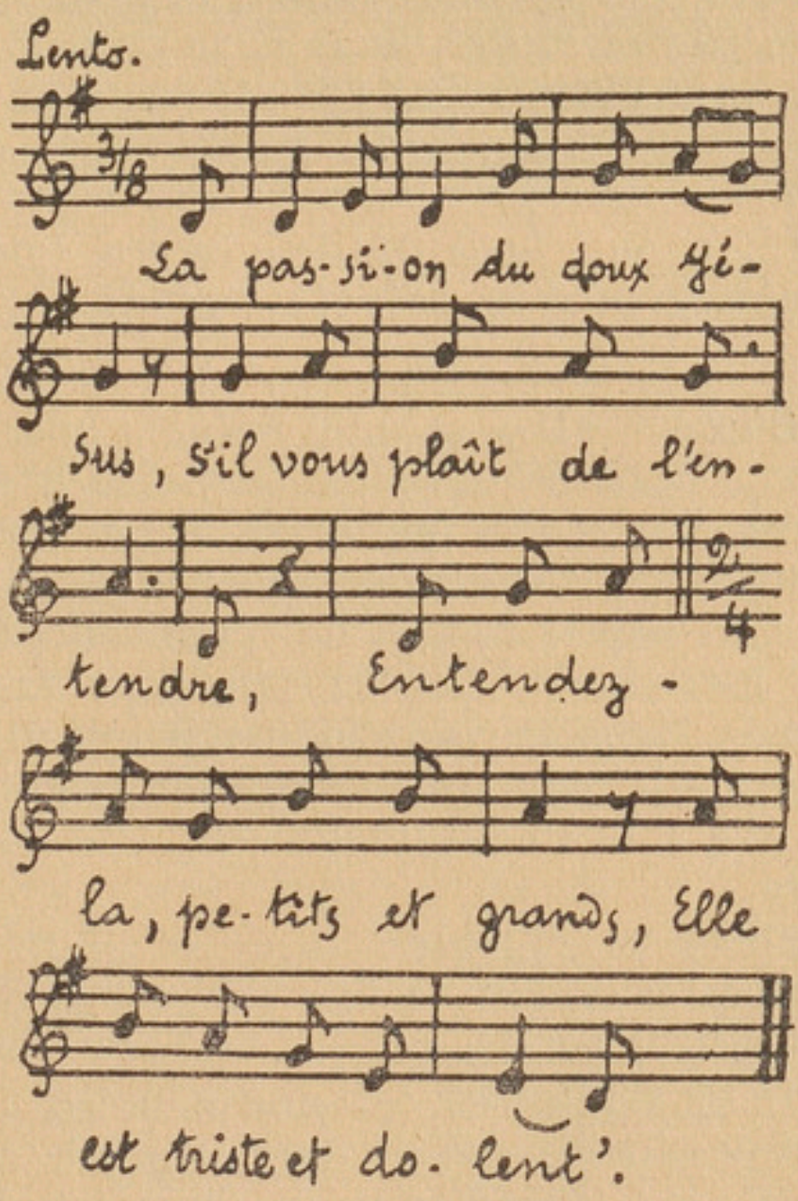

Stérilité. — Anciennement, la stérilité était considérée comme un châtiment. Il ne faut jamais coucher un petit garçon avec une vieille femme; il deviendrait plus tard impuissant. De deux jumeaux, l'un est stérile.

Remèdes: tisanes de rue, de semences d'ortie, de gui. Manger beaucoup de

jaunes d'œufs, de laitue fraîche, de poisson, surtout de la carpe, et des passereaux. Ajouter aux aliments de la graisse de chien. Chez les obèses, cure d'amaigrissement, saignées répétées.

Prières: 1) *Que l'intercession du glorieux martyr saint Expédit nous recommande, ô mon Dieu, auprès de votre bonté, afin que sa protection nous obtienne ce que nos propres mérites sont impuissants à nous faire accorder. Ainsi soit-il.*

2) *Nous vous supplions, Seigneur, d'inspirer de votre grâce toutes nos pensées et nos actions, afin qu'elles trouvent en vous leur principe et soient par l'intercession de saint Expédit menées avec courage, fidélité et promptitude, en temps propre et favorable, à bonne et heureuse fin, par N.-S. Jésus-Christ. Ainsi soit-il.*

3) *Saint Expédit, honoré par la reconnaissance de ceux qui vous ont invoqué à la dernière heure, et pour des causes pressantes, nous vous en prions de nous obtenir de la bonté toute puissante de Dieu, par l'intercession de Marie-Immaculée, aujourd'hui la grâce de ... que nous sollicitons en toute soumission à la volonté divine.*

Sucre. — Il y a quatre-vingts ans, le sucre était encore une friandise assez rare. Un jeune homme qui au cours d'un festin sortait de sa poche un petit sac en papier rempli de sucre concassé et mettait au dessert plusieurs morceaux dans le verre d'une jeune fille, marquait par cette attention significative une intention galante très précise.

Dans les galas de noces, le premier garçon comblait sa fille d'honneur des mêmes douceurs.

Pour édulcorer les marmelades, on employait du suc de sureau ou de carotte, de la mélasse ou du miel. Le sucre candi servait à sucrer les tisanes.

Suif. — Employé contre les engelures, les crevasses, les brûlures des pieds fatigués après de longues marches, le rhume de cerveau, etc.

Jadis, les écoliers portaient sur eux un *culot*, c'est-à-dire un bout de chandelle avec lequel ils avaient coutume de se frotter le derrière lorsqu'ils avaient reçu une bonne fessée.

Sylvestre (Saint-). En ce jour, on coupait les chardons pour les empêcher de pousser trop l'année suivante.

A Saint-Julien, à Ay, à Chailly et dans les autres villages au Nord-Est de Metz, dans la soirée de la Saint-Sylvestre, les enfants mettaient dans des coquilles de noix un peu d'huile et une mèche qu'ils allumaient. Ils posaient ces *copions* dans des baquets d'eau ou dans les *caniveaux* (ruisseaux) ou dans les auges, et chantaient:

Lo poure Chan s'y naye.
Ce n'at-me manque de r'chats:
Treus nieus, treus vieus,
Treus rancon'chiés tot nieus,
(Le pauvre Jean s'y noie.
Ce n'est pas faute d'habits:
Trois neufs, trois vieux,
Trois raccommodés tout neufs.)

A Marieulles, les enfants chantaient:

Tè noyes! Te noyes!
Tè vas meuri, m'poure keulot,
Ce n'ot-me manque de r'chots.
(Tu noies! tu noies!
Tu vas mourir, mon pauvre culot,
Ce n'est pas faute d'habits.)

A Servigny-lès-Sainte-Barbe, on chantait :

Te vas meuri, mo poure pyat. (Tu vas mourir, mon pauvre petit.)

A Failly-lès-Metz, cette coutume a disparu depuis 80 ans déjà. Les enfants s'amusaient alors à noyer les lampes à l'époque de la récolte des noix et chantaient la ronde populaire bien connue: *Il était un petit navire qui n'avait jamais navigué...*

A Vallières, on noyait le *keulot*, c'est-à-dire le dernier-né. Les enfants prenaient autant de coquilles de noix qu'étaient nés d'enfants dans le courant de l'année, déposaient leurs lumignons sur l'eau du bassin de la fontaine, d'abord l'esquif de l'enfant le plus âgé et enfin celui du *keulot* ou culot, lequel brûlait le plus longtemps. Les enfants le noyaient ensuite en criant: *keulot! keulot!*

A Colligny, la coutume se pratiquait comme à Saint-Julien. Pendant que les petites lampes brûlaient, on chantait:

Ç'at lo Chan,
Lo Chan que va meuri.
Lo poure Chan!
Ce n'at-me faute d'hébit;
I-n-en èveut treus vieux,
treus nieus,
treus rancohhieus tot nieu.

(C'est le Jean,
Le Jean qui va mourir.
Le pauvre Jean!
Ce n'est pas faute d'habit;
Il en avait trois vieux,
trois neufs,
trois rapiécés tout (à) neuf.)

Au moment où le lumignon s'éteignait, l'enfant continuait:

Lo Chan que va meuri!...
Lo poure Chan at moût!
(Le Jean qui va mourir!...
Le pauvre Jean est mort!)

Dans la nuit du nouvel an, entre minuit et une heure du matin, les garçons allaient disperser les tas de fumier devant les maisons où se trouvaient des filles nubiles. Plus tard, tous les fumiers étaient *déquerrés*. On enlevait les volets des fenêtres d'une habitation et les remplaçait par ceux d'une autre maison, ou bien on les portait tous sur un tas à l'extrémité du village. D'autres s'amusaient à démonter une voiture et la remontaient pièce par pièce sur le toit d'une habitation sans éveiller les habitants de la maison. Certains réussissaient même à faire monter secrètement, pendant la nuit, des chèvres, voire un cheval jusqu'au grenier d'une maison.

Dans la région de la Nied, on raconte que les jeunes gens ayant voulu « décarrer » le fumier d'une femme qui était réputée sorcière, ils virent, au premier coup de crochet, un bouc blanc se dresser sur le fumier et poser ses deux pattes de devant sur le crochet à fumier. Ce qui mit les garçons en fuite.

Voir: Saint-*Sauvé*.

Dicton: *S'il pleut dans la nuit de la nouvelle année.*
Le laboureur aura guère de denrées,
Et l'on n'aura pas du bon vin
Pour noyer son pauvre chagrin.

Symphorien (Saint-). — Le saint martyr d'Autun paraît avoir été invoqué à Metz contre les dangers survenant pendant la chasse au faucon. Nous extrayons du Journal de Philippe d'Esch, maître-échevin de Metz, l'oraison suivante :

Sire sain Syphorien,
Qui es ez cielz de Dieu prochien,
Tu fut jadis boin cheuallier
En cestuit monde et bien prixier
Et de vaillance renommez
Esperituelle et temporez.
Quant tu estoie an ton uiuan,
Souant ay prin etbattement
D'oseaulz porter por toy deduire (= divertir),
Sen ceulx que a nulle fessice iniure,
Et par ta sainte et bonne vie
Tu an ez ciel cheuellerie
Plus haute et de plus grant renon
Que tu n'avoie en cestuy monde:
Por tant te prie je humblement
Que tout foy que je serez ez ch'an
Et que je porte osiaux vollan,
De fortune malle et amere
Me vuelle, sire, delivrer.
Gardez mon cor et mes amin
Qu'ez chan seront aueckeny
Et por moy vuelle a Dieu prier
Que je soie si bon chessier
Que chassier pues paradis,
Moy et puis mes bons amis.
Vuellier prier à Dieu qui soit ainssy
Et por celluy qui fit sest dis.
Amen. Enssy soit il.

Tabac. — Après de très encourageants essais faits à Metz et dans sa banlieue dès 1620 jusqu'en 1625, la culture du tabac se développa à tel point que bientôt un tiers des jardins des particuliers, les retranchements et les fausses-brayes des fortifications servirent à la plantation de l'herbe à Nicot. Sur la hauteur de Queuleu, au Sablon, dans les champs et dans les jardins de nombreuses communes des environs ont suivi l'exemple des citadins, afin de tirer profit de cette nouvelle industrie lucrative. A cette époque le tabac se vendit jusqu'à dix francs la livre; les Messins l'exportaient en Allemagne, en Flandre et en Hollande.

Une croyance populaire ancienne attribue encore aujourd'hui au tabac la propriété d'attirer les humidités du corps humain. Ne dit-on pas qu'une prise de tabac a pour effet de nettoyer le cerveau de ses mauvaises humeurs?

En 1626, le peuple messin accusa le tabac de concentrer l'humidité de l'atmosphère sur la région de Metz. Cette année fut très pluvieuse, et lorsque le peuple vit la pluie tomber sans arrêt pendant un mois entier, il résolut de supprimer la cause de ce désastre en ravageant les plantations de cette *herbe meschante.*

Plus de trois mille hommes, femmes et enfants « rompant portes et maisons » dévastèrent les plantations en ville et dans la banlieue; ils ne cessèrent leur œuvre destructive qu'après une énergique intervention de la garnison.

Peu de jours après, ce furent les villageois de Vaux, de Jussy, de Sainte-Ruffine, de Rozérieulles, de Lessy, Scy et Chazelles, de Longeville et de Longeau qui se rassemblèrent et se mirent à ravager les plantations à Moulins, Bradin, Fristo, Magny, Marly et à la Horgne au Sablon. Huit jours plus tard, les habitants de Plappeville se réunirent au son de la cloche municipale et se dirigèrent, au nombre de quatre-vingts, sur Lorry, Woippy, Saulny. De leur côté, les Marangeois se rendirent à Talange, y arrachèrent le tabac, et prirent le chemin de Ladonchamps, la Maxe, Thury, puis s'approchèrent des plantations situées devant le Pont Thieffroy en exerçant leur rage sur l'herbe maudite.

Comme on le voit, les plantations de tabac avaient pris une vaste extension en ce temps-là.

En 1632, une nouvelle période de mauvais temps suscita de nouvelles émeutes. Elles furent maîtrisées à grand'peine. Cette fois-ci, les *thabaciens* qui n'avaient pas été dédommagés de leurs pertes énormes de 1626, abandonnèrent la culture du tabac, laquelle ne fut reprise qu'en 1855. A partir de cette année jusqu'en 1860, le montant des récoltes s'élève progressivement et fournit une moyenne évaluée à 200.546 francs par an. En 1912, on compta 3.346 planteurs de tabac répartis sur tout notre département.

Avant 1870, un très grand nombre de campagnards cultivaient clandestinement du tabac pour leur usage personnel et le préparaient eux-mêmes. Ce tabac était très fort et sa fumée répandait souvent une odeur âcre, ce qui n'empêchaient pas les grands fumeurs de bourrer de grosses pipes en bois, surtout de merisier, dont certaines offrent un intérêt à cause de leurs sculptures souvent artistiques. Ces têtes de pipe aujourd'hui rares étaient l'œuvre des menuisiers-ébénistes de nos villages.

Dans la région de langue romane, a

Metz notamment, on préférait la pipe en terre à fourneau couvert d'une calotte de cuivre retenue au tuyau par une chaînette.

Le tabac coupé en lanières se conser-

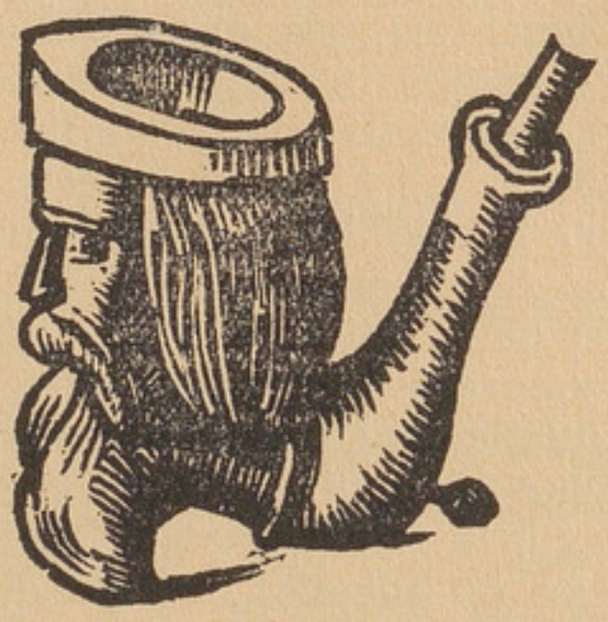

Pipe en bois

vait dans des pots de terre. Le tabac à priser était râpé en quantité suffisante pour remplir la tabatière faite d'écorce de bouleau. Une petite lanière de cuir servait à soulever la rondelle de bois qui formait le couvercle de cette tabatière appelée *quawe de rète* (queue de rat). Plus tard, on acheta de

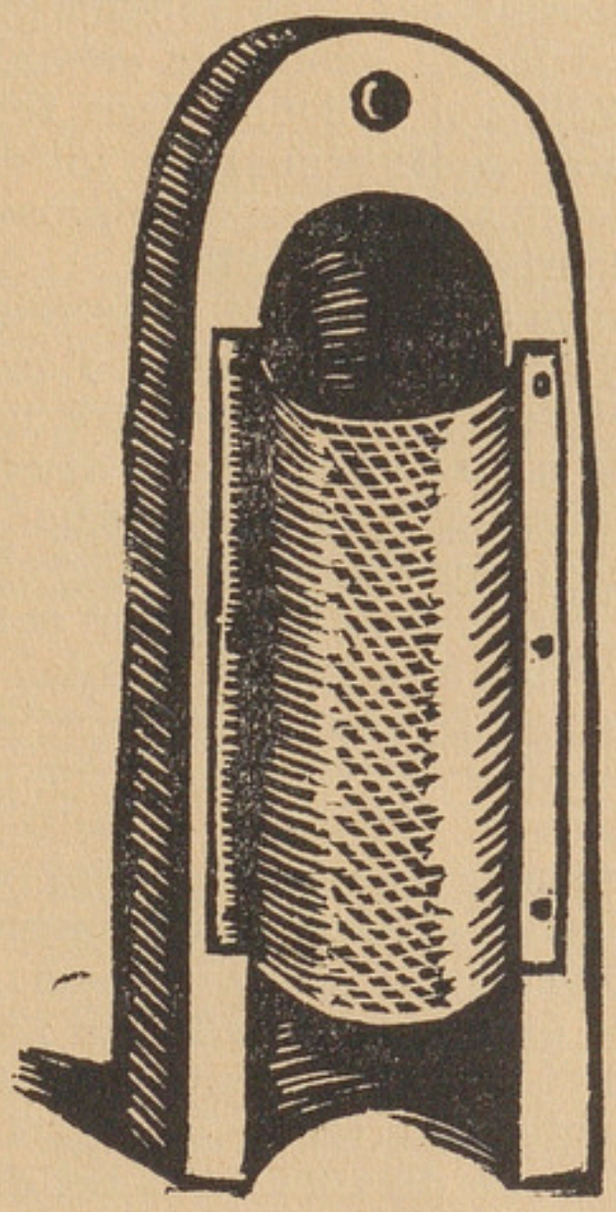

Râpe à tabac

préférence des tabatières en *papier mâché* fabriquées à Sarreguemines.

Naturellement les enfants se sont empressés de suivre l'exemple des fumeurs de tabac. Ils se mirent à fumer des feuilles sèches de tussilage et surtout d'armoise (tabac de femme). Et lorsqu'apparut le cigare, ils fumèrent des tiges de clématite des haies (*viène:* viorne).

La fumée du tabac est encore employée pour enfumer les abeilles, et le

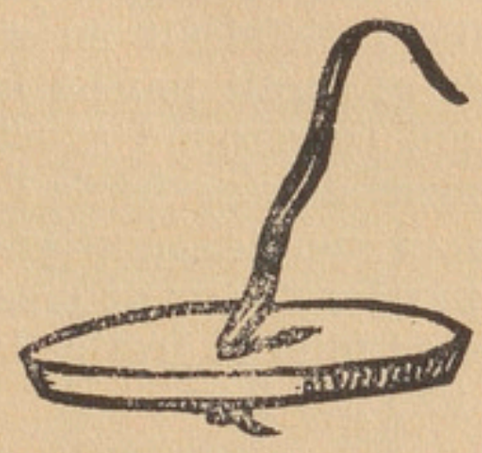

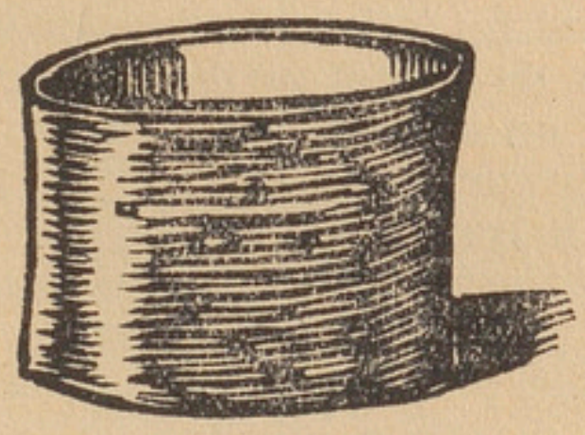

Tabatière queue de rat

jus de tabac utilisé pour la destruction des pucerons.

On assure que la fille qui accepte d'une femme une prise de tabac, tombe sous l'empire absolu de cette personne.

Et pour finir, voici un moyen facile de se procurer un lièvre sans avoir besoin de fusil ni de lacet: Versez une bonne prise de tabac sur une petite feuille de papier blanc et déposez cette feuille sur une grosse pierre dans le passage habituel du lièvre. Attiré par la blancheur du papier et piqué de curiosité, l'animal s'approche à petits sauts, renifle le tabac, éternue un bon coup. Son museau frappe contre la pierre et le lièvre tombe foudroyé...

Tache de naissance. — Le populaire distingue trois sortes de taches de naissance: 1° le naevus pigmentaire appelé *nantiye* (lentille) ou *grain de beauté* tant qu'il ne dépasse pas en grandeur celle d'une lentille;

2° le naevus vasculaire plan, de teinte rosée, rouge, brune ou violacée,

appelé selon sa couleur, tache de groseille, tache de café, tache de vin;

3° le naevus vasculaire tubéreux, appelé framboise, fraise, etc... d'après sa ressemblance avec l'un de ces fruits.

Les naevi vasculaires constatés chez les nouveau-nés ou peu après la naissance proviendraient d'une vive émotion qui aurait affecté la mère en gestation, au moment où, surprise pendant qu'elle satisfaisait en secret ses *envies*, elle se serait touché la peau à l'endroit qui correspond exactement à l'emplacement du naevus de l'enfant.

Pour supprimer les *nantiyes*, mélanger deux parties de suc de cresson avec une partie de miel et frotter la lentille plusieurs fois par jour.

Taches de rousseur. — Pour les faire disparaître: lotions fréquentes avec des pleurs de vigne ou du vinaigre dans lequel on a écrasé un gros oignon; appliquer sur la peau du visage, pendant deux à trois semaines, des fraises de bois écrasées. Prendre du sang d'un lièvre mâle tué par blessure et non étranglé, y ajouter égale partie d'urine de la personne affectée de taches de rousseur, passer le mélange dans un linge blanc bien propre et en laver les taches plusieurs fois par jour en ayant soin de laisser sécher; au bout de quatre jours, se laver ensuite avec de l'eau de mouron rouge.

Taque. — L'origine de la plaque de cheminée, appelée *taque*, remonte probablement au milieu du 15e siècle.

On a prétendu que la taque s'est trouvée primitivement placée au centre de l'âtre et devait empêcher la calcination du mur ici le plus exposé aux flammes du foyer. Est-ce bien vrai? Dans les habitations les plus anciennes, la cheminée a occupé toute la largeur de la cuisine, contre le mur de pignon. Et la taque se dressait, non pas au milieu du fond de la cheminée, derrière la crémaillère, mais contre l'un des murs latéraux (voir les plans de la maison, col. 434, 435). Elle bouchait une ouverture pratiquée dans le mur de cloison élevé entre la cuisine et la *belle chambre, lo pale*. La taque remplissait donc les fonctions de radiateur et devait répandre de la chaleur dans la pièce contiguë. Son côté uni était tourné vers le foyer, et la partie décorée regardait le poële.

Pour mieux pouvoir chauffer la belle chambre, la cheminée vient s'adosser au mur de cloison, et la taque prend naturellement sa place au milieu de l'âtre. Derrière la taque, l'ouverture s'élargit progressivement, sur les côtés et en haut, vers l'intérieur de la belle chambre. Ici, la large embrasure est entourée d'un encadrement de bois muni de deux battants. Ainsi est formée *l'aumare è tèque* (l'armoire à taque), laquelle est garnie d'une corniche à hauteur d'appui. Lorsqu'on ouvre ce placard, la taque apparaît au fond, au niveau du sol et l'on aperçoit son côté décoré. Comme on le voit, la taque est un ornement de la belle chambre et chauffe celle-ci.

Au-dessus de *l'aumare è tèque* on remarque un second placard. Il est ordinairement aussi large, mais moins profond, a deux battants, est garni de plusieurs rayons.

Plus tard, le campagnard en vint à mettre dans l'armoire à taque deux planches transversales, sur lesquelles on déposait des pots remplis de lait dont on faisait *monter la crème*.

M. Zéliqzon a donné dans son *Dictionnaire* (voir: tèque) un intéressant croquis que nous reproduisons parce qu'il mérite d'être expliqué.

A notre avis, il s'agit de la reproduction d'un fourneau à taque primitif. Le modèle a du être rencontré, non pas dans le pays de Metz, mais dans la région lorraine de langue allemande. La corniche sous le placard à deux battants paraît nous l'indiquer suffisamment. (Voir à la page suivante.)

On constate que le trou pratiqué au bas du mur de cloison, entre la cheminée de la cuisine et la belle chambre, est plus haut près du foyer, sans doute pour faciliter l'échappement de la fumée quand la ménagère a jugé à propos de mieux chauffer le poële en glissant dans la cavité des bûches flambantes. La taque bouche l'orifice de la cavité du côté de la belle chambre et son côté orné regarde le poële.

Au-dessus de la taque une niche est creusée dans le mur. La sole de ce four étant chauffée, la niche peut servir de chauffe-plats, etc...

La taque ne chauffant pas suffisamment le poële, l'armoire à taque fut remplacée par un *fourneau à taques*. En d'autres termes, un nouveau foyer fut créé derrière l'âtre. Une plaque antérieure (ou plusieurs superposées) et en outre, deux plaques latérales (ou deux ou trois petites taques superposées de chaque côté) si le fourneau à taques avançait dans la belle chambre, formèrent alors le devant et, le cas échéant, les côtés de ce fourneau dont les taques sont plus petites. Ce fourneau est chargé avec des bûches de bois, du côté de la cuisine; un canal relie l'intérieur du fourneau, à travers le mur de cloison, avec la cheminée et conduit dans cette dernière les gaz et la fumée.

Le fourneau à taques est ensuite remplacé par le grand fourneau de fonte lequel se charge également du côté de la cuisine et dégage ses gaz et la fumée dans la grande cheminée de l'âtre.

En somme, l'armoire à taque ressemble à notre cheminée moderne avec la différence qu'elle a son foyer derrière la taque appelée contre-feu et qu'elle manque de manteau et de tablette.

Cette tablette, nous la trouvons dans la région à dialecte germanique; elle prend la place de la corniche de notre armoire à taque et l'on y trouve le crucifix et ses chandeliers.

A la longue, la taque ayant perdu son but, est devenue un objet de décor. Nous l'apercevons alors même adossée au mur de pignon au bas de vieilles cheminées devant lesquelles est installé un fourneau, genre cuisinière. Derrière la taque on a creusé un placard. Le milieu de cette ouverture est masqué par la taque et de chaque côté

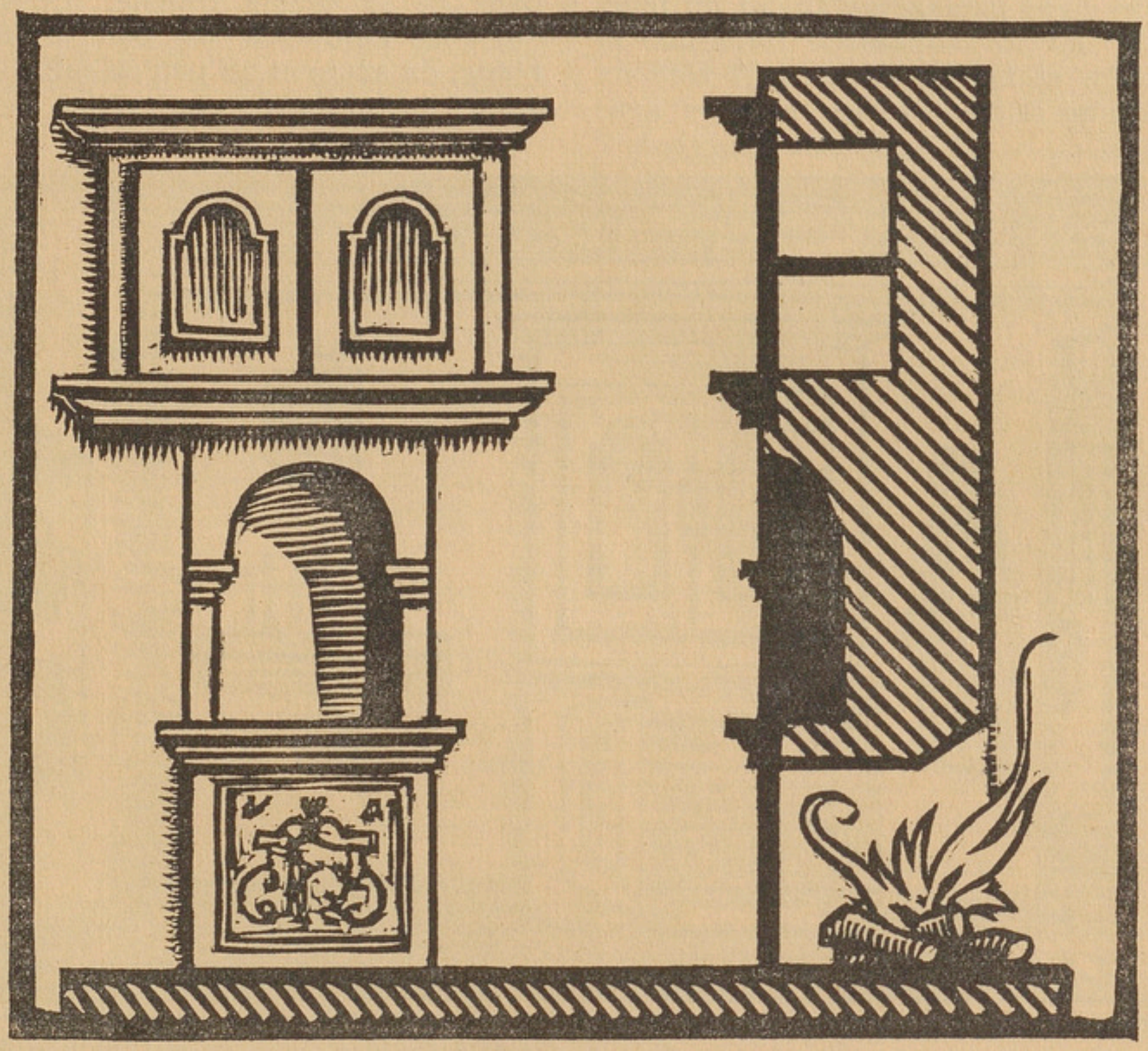

Fourneau à taque primitif.

On voit la taque avancée jusque dans la belle chambre. Le foyer est placé dans l'ouverture du mur de cloison et la fumée s'échappe par la cheminée de la cuisine.

s'ouvre un battant d'armoire. Comme autrefois cette espèce d'armoire à taque est un dépôt de pots de lait, etc...

Nous devons à notre érudit artiste folkloriste, M. Clément Kieffer, notre collaborateur si précieux, le dessin suivant, très instructif. Il s'agit de la *belle chambre* d'une maison de Guentrange, village situé dans l'ancien bailliage d'Allemagne de la Lorraine. L'armoire à taque, genre allemand, est murée et livre passage au tuyau du fourneau; sur la tablette on remarque le crucifix et les chandeliers. A côté on voit une autre armoire à taque avec

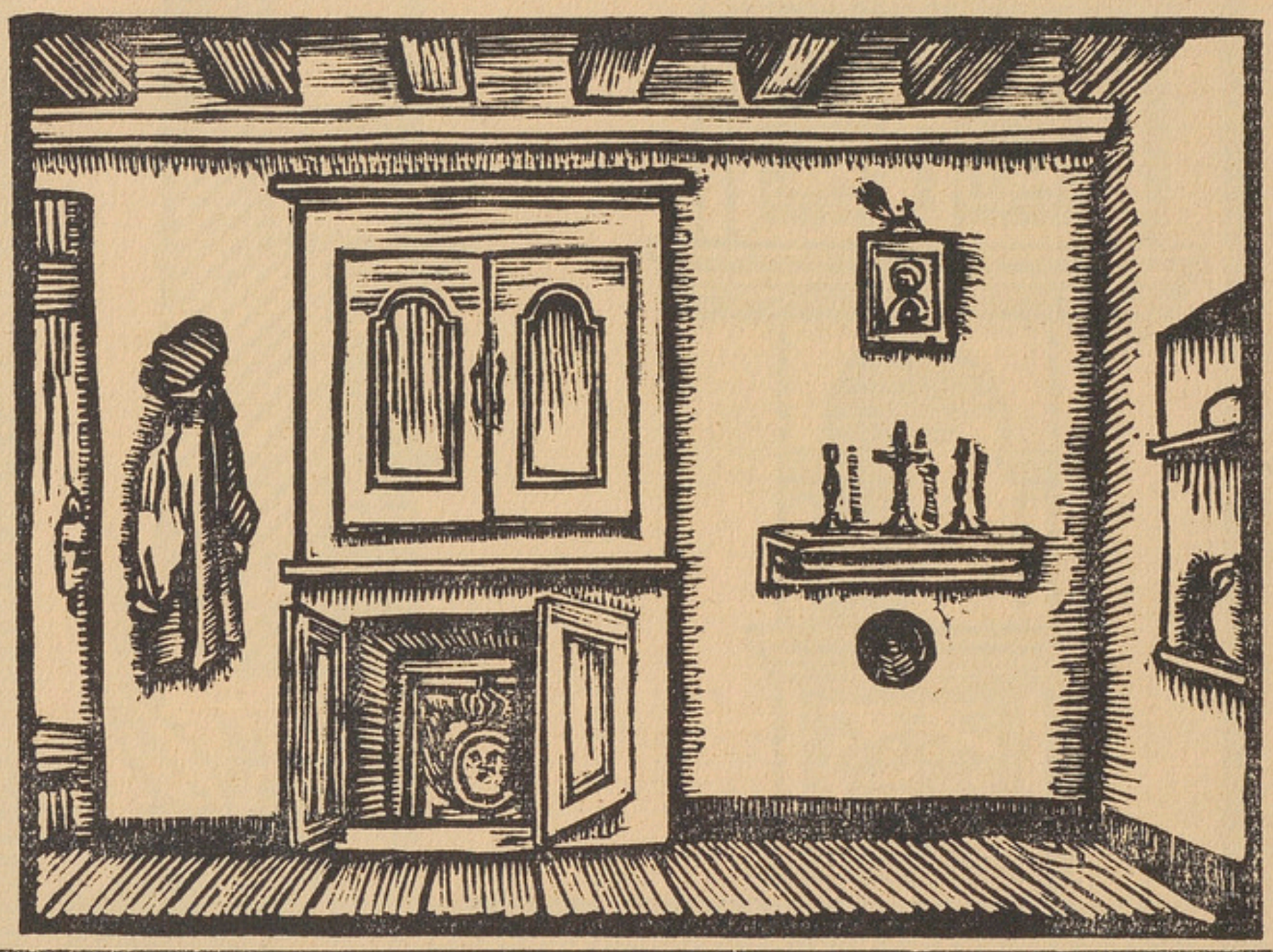

sa corniche et un placard au-dessus. Cette armoire à taque est plus récente et de caractère messin.

Un mot encore relatif aux fonderies qui ont fourni le plus de taques à notre pays. Nous empruntons l'énumération au catalogue des taques du Musée de Metz, catalogue élaboré par le très zélé M. Emile Chenet.

Dans la collection municipale, se montant à 641 taques, la Sarre y est le plus souvent représentée. Les fonderies sarroises ont été celles de Geislautern, de Fischbach, de Neunkirchen, de Halberg, de Dillingen, de Saint-Ingbert, de Brebach et de Sarrebruck.

Les autres fonderies sont:

En Alsace: Zinsweiler;
En Lorraine: Apach, Moutterhouse, Ottange, Hayange;
Longwy-Longuyon: Villerupt, Loppigneux, Gorcy;
Luxembourg: Hollenfels, Berg, Orval, Saint-Hubert;
Trèves: Quinte;
Niederbronn: Jagertal, Reichshoffen.

Tâte au m'jïn. — Délayez des œufs dans de la crème fraîche; ajoutez-y quelques cuillerées de bon fromage blanc, du sucre et un peu de sel. Amalgamez le tout avec une cuiller, de façon à former un appareil un peu épais. Dans les villages au delà d'un certain rayon à partir de Metz, il est de règle de pétrir le m'jïn avec la main; « sans cela — disent les *bianch's têtes* — il ne réussirait pas ».

Préparez une pâte brisée avec de l'eau, de la farine, du saindoux ou du beurre, un peu de levure; faites-en une abaisse comme pour une tarte; garnissez-en votre tourtière et versez-y votre m'jïn d'une épaisseur d'un doigt. Mettez cuire au feu doux, et mangez chaud ou froid.

Tâte au seuc. — Faites une pâte de gâteau; avant qu'elle soit levée, mettez-

y du beurre et la travaillez; puis étendez-la en forme de galette. Délayez des jaunes d'œufs dans une tasse et avec une plume de poule que vous y trempez, badigeonnez bien le dessus de votre tarte; jetez-y quelques petits dés de beurre, saupoudrez-la abondamment de sucre en poudre et mettez au four.

Tâtelat. — Ce sont de petits morceaux carrés, découpés dans de la pâte faite avec de la farine, de l'eau et du sel et amincie au moyen du rouleau. On les fait cuire à l'eau et on les mange assaisonnés à la vinaigrette, pendant le Carême surtout.

Taupe. — Une taupinière adossée au mur d'une habitation présage une grave maladie. Une patte de taupe enfermée dans un sachet et portée autour du cou du nourrisson, favorise la dentition et préserve des convulsions (voir: fièvre). On a toute chance de capturer la taupe et de la tuer en guettant la taupinière fraîche tandis que sonne l'*Angelus* du matin, du midi ou du soir.

Tèhhate. — Cette pâtisserie ne diffère de la *tâte au m'jïn* que par la manière dont on la fait cuire et par sa forme. Le pourtour de l'abaisse est façonné et dentelé au moyen de la pointe d'un couteau ou d'une petite pince, puis on le relève en plusieurs parties et le réunit à ses différents angles de manière à ce que la tèhhate présente une forme carrée, triangulaire, etc., le plus souvent pentagonale. La tèhhate est cuite directement sur l'âtre du four et non à la tourtière. Elle est plus cérémonieuse, plus distinguée que la *tâte au m'jïn* et figurait autrefois à tous les grands repas de fêtes.

Teigne. — Remèdes : raser la tête et appliquer des feuilles de lierre hachées menu, des compresses d'eau de chanvre.

Secret: Faire trois fois le signe de croix sur le malade et dire:

Saint Paul était un jour assis
Près de la porte du Paradis,
Auprès d'un bel arbre,
Sur la pierre de marbre.
Jésus en passant par là
Lui a dit: — Paul, que fais-tu là?
— J'y suis pour guérir le mal de mon [chef.
— Paul, lève-toi. Saint Genès tu trou-
Qui de l'huile te donnera [veras
Dont ta tête tu oindras
Légèrement, à jeun
Une fois le jour, le matin.
Celui qui fera cela
Ni gale, ni rogne, ni rage, ni teigne [n'aura.

Il faut faire une neuvaine en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur.

Le saint invoqué contre la teigne était saint Aignan.

Tempête. — Les tempêtes étaient causées soit par les sorciers et sorcières, soit par le Grand-Veneur et sa Haute-Chasse, soit par un malheureux qui se suicidait par pendaison.

La grive qui chante plus fort que de coutume, l'âne qui ne cesse de braire, annoncent une tempête prochaine.

Temps (beau). — Présages du beau temps:

Le soleil couchant est rouge.

Au soleil couchant on aperçoit une bande nébuleuse (*vèrpane*) du côté du Nord.

Les éclairs à l'horizon quand le ciel est sans nuages.

L'horizon est sans nuages, il n'y a pas de vent ou bien un vent du Nord souffle.

Le matin, les brouillards ou nuages descendent et roulent sur la terre.

Quand, le matin, la pluie tombe *en fumée.*

La terre est couverte de rosée matinale.

Les nuages vont, le soir, de l'est à l'ouest.

La lune est claire et ses taches sont bien visibles.

Les hirondelles volent haut.

Le soir, les mouchettes dansent en essaims.

Quand le hibou crie pendant le jour et pendant qu'il pleut.

Les araignées tissent avec ardeur.

La chauve-souris vole sans relâche.

La chouette crie dans la nuit malgré le mauvais temps.

Les guêpes se montrent affairées jusqu'à la tombée du jour.

Quand le cheval hennit.

L'âne se roule dans la poussière.

La fumée et la flamme montent droit en l'air.

Tant que la carline a ses fleurs bien épanouies, le temps est au beau fixe.

Si le mouron des oiseaux étale sa fleur entre 9 et 15 heures, il fera beau le lendemain.

Dicton: *Bé dieumanche et peut lindi bèyent béle semainne.*

(Beau dimanche et laid lundi donnent belle semaine.)

⁂

Signes de changement de temps: Le ciel est moutonné; les poteaux du télégraphe chantent; le coq chante plus tard que de coutume (voir: pluie).

Tête de mort, façonnée avec une betterave; voir: Revenant.

Tettin. — La *grand'mère Tettin* était une vieille femme que l'on disait cachée dans l'aqueduc romain qui sert de tout-à-l'égout aux habitations de l'ancienne ville de Gorze.

A Destry, la *femme sauvage* châtiait les enfants qui allaient manger des fruits verts.

Thiébaut (Saint-). 1er juillet. — Dictons:

Saint Thiébaut
Ramène le chaud.

*

S'il pleut à la Saint-Thiébaut,
Mets au grenier tes tonneaux.

*

S'il pleut le jour de Saint-Thiébault, la vigne ne donnera guère de raisins.

*

Saint Thiébaut
Guérit tous les maux.

Le premier juillet de chaque année a lieu à Gorze le pèlerinage de Saint-Thiébaut. Il y a environ 80 ans, on estimait à une dizaine de mille les personnes qui assistaient à la grande procession, laquelle commençait à 4 heures du matin et se terminait vers 10 heures.

Pour les uns, le pèlerinage était une excursion d'agrément; pour les autres, il était accompagné de toutes sortes de privations. Maints pèlerins quittaient pieds-nus leur village souvent lointain et ne se chaussaient qu'à l'entrée de Gorze. Bon nombre parmi eux étaient commissionnés par des malades incapables d'aller implorer eux-mêmes leur guérison au pied de la statue du saint. Les pèlerins consciencieux restaient à jeun jusqu'à l'heure de midi. Après la procession ils défilaient devant l'image de saint Thiébaut. On faisait toucher aux malades, aux enfants *en châte* (malingres) les reliques et la statue du saint. Aux malades absents on rapportait de Gorze des petits pains, ou les objets appartenant aux malades, lesquels avaient été mis en contact avec les reliques et la statue. Le pèlerinage s'achevait par une offrande mise dans le tronc de la chapelle de Saint-Thiébaut.

Ensuite, le pèlerin allait acheter un panier d'osier qu'il faisait remplir de cerises fraîchement cueillies, s'asseyait dans l'herbe et prenait son rustique repas. Puis il quittait Gorze pour regagner son village.

Puisque saint Thiébaut guérit tous les maux, les jeunes filles et les garçons venaient également à Gorze pour y trouver un mari, une épouse. C'étaient, la plupart du temps des demoiselles et des jeunes hommes invités d'avance par l'une et l'autre familles gorziennes en vue d'un mariage. Après le dîner, la jeunesse se rendait du côté de la chapelle de Saint-Thiébaut, le garçon achetait et offrait à sa préférée des faveurs roses, blanches et bleues auxquelles pendait un petit sifflet de plomb. Le soir, au crépuscule, il y avait bal champêtre sous l'orme. Un peu plus tard, un bal de nuit, donné à l'Hôtel de Ville réunissait les jeunes gens et filles de bonne famille et souvent cette fête était suivie de fiançailles.

Plus anciennement, le bal de nuit était donné au château, c'est-à-dire dans l'ancienne maison du prince-abbé de Gorze devenue aujourd'hui l'hospice départemental.

Autrefois, le lundi des Rogations, une procession paroissiale se rendait à la chapelle de Saint-Thiébaut où les fidèles assistaient à une messe dite *messe de la station.*

Thomas (Saint), 21 décembre. —
Saint Thomès
Epoute l'uvér dans ses brès.
(Saint Thomas apporte l'hiver dans ses bras).

A la Saint-Thomas, les jours sont les plus bas.

A la Saint-Thomas, fais cuire ton pain pour Noël et lave tes draps.

Toile. — Dans l'ancien temps, la toile se faisait presqu'exclusivement avec du fil de chanvre. La culture du lin était plutôt un privilège des campagnards vivant dans l'aisance. Comme la toile de chanvre avait l'avantage d'une grande solidité, était plus durable, la toile de lin ne trouvait un emploi que pour le linge de luxe, celui des grandes fêtes.

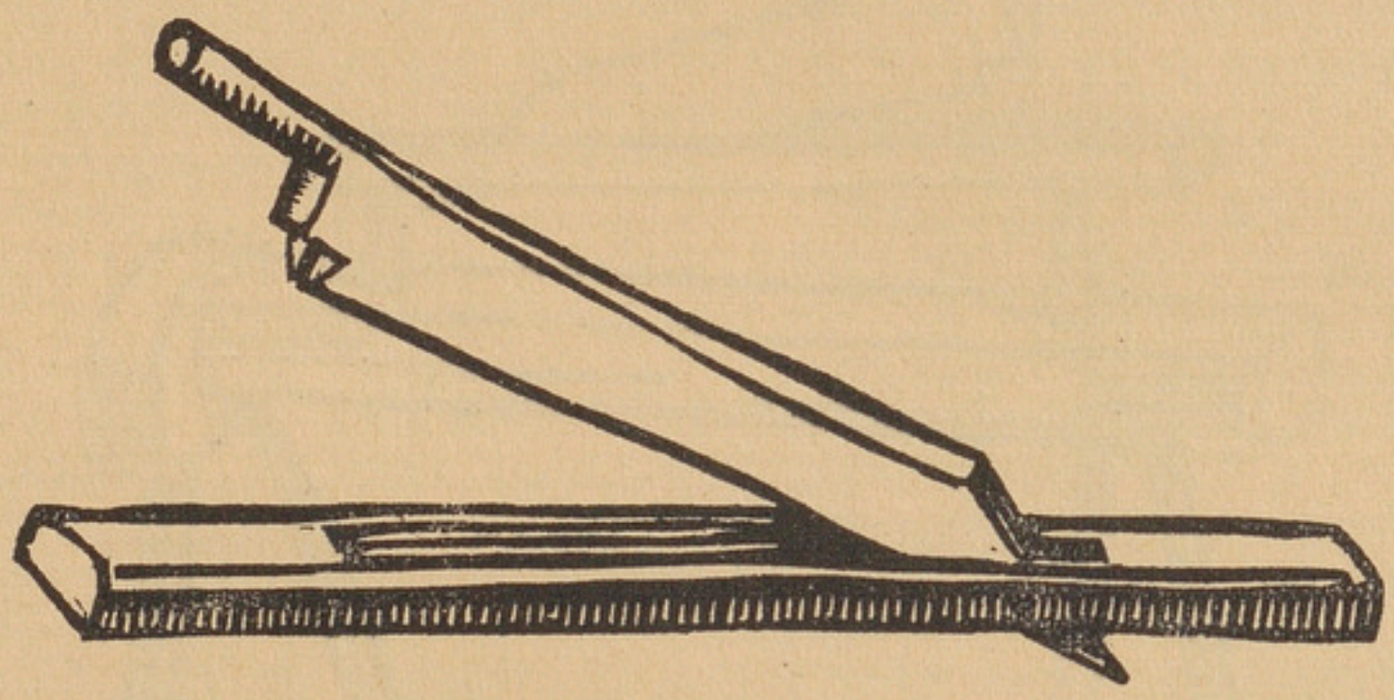

Brihu

Culture du chanvre. On bêchait, puis piochait la *cheun'vire* (chènevière), y semait *lè chenevrouse* (chènevis), en avril, repiochait le terrain et le hersait ensuite à 2 ou 3 reprises à l'aide d'une herse à dents de bois. Puis, le sol était recouvert de branches d'épine ou de fumier, afin d'empêcher les oiseaux et les poules de manger la semence.

On laissait croître *lè chinve* (chanvre) jusqu'à la Saint-Jean d'été. A cette époque le chanvre dit femelle (en vérité le mâle) était arraché, lié en *pwègnèyes* (bottelettes) avec des tiges de la même plante. Au moyen d'une serpe, les racines étaient séparées sur un billot de bois, et l'on dressait les bottes en tas pour les sécher. Ensuite elles étaient portées sur l'herbe ou déposées dans un trou où le chanvre rouissait trois mois durant.

Après la moisson, ce qui restait de chanvre dans la chènevière, c'est-à-dire le chanvre femelle (appelé mâle) était arraché, les racines étaient coupées et l'on plaçait le chanvre tout droit dans un lieu suffisamment protégé de l'humidité. Il fallait avoir soin de protéger la semence en couvrant le haut du tas. Lorsque le chanvre était bien sec, on étendait un drap et frappait les sommets de la plante, poignées par poignées, avec un gros bâton; le chènevis et les fanes se détachaient et étaient mis dans des sacs. Les tiges étaient ensuite étendues sur l'herbe pour obtenir que la filasse se détachât de la tige. Vers la Toussaint, les tiges avaient pris une teinte grise; on les étendait alors sur le plancher du grenier ou dans un autre lieu sec où les tiges séchaient jusqu'à l'été suivant. Alors, quand le paysan n'était pas retenu par les travaux des champs, il passait ce temps à broyer le chanvre, à séparer la partie ligneuse de la filasse, à l'aide du *bracu* ou *brayu*, une broie munie d'un couteau de bois. Le chanvre broyé était ensuite brisé au moyen d'un *brihu* (brisoir), instrument garni de deux couteaux de bois. Ces opérations cassaient, détachaient les parties dures (chenevottes) qui tombaient à terre.

Le chanvre brisé était tressé en grosses cordes que l'on mettait sur un bloc de bois pour les battre avec des maillets de bois. Le chanvre devenait ainsi plus *doux*. Enfin il était passé trois à quatre fois sur le *seli*, le peigne à pointes d'acier que des marchands ambulants venus de l'Auvergne vendaient dans le pays. Ce cardage débarrassait

à fond le chanvre de toutes impuretés. Il ne restait plus que le beau chanvre qu'on mettait en écheveaux. Le moins beau donnait des *topes* (étoupes).

Pour faire le fil, on se servait du *torat* (rouet), de la *babeune* (bobine) et de la *quegnoule* ou *quenaye* (quenouille). La fileuse entourait le chanvre autour de la quenouille avec un large ruban fixé dans le chanvre au moyen d'une épingle. Elle enfonçait la quenouillée dans sa ceinture par la pointe, à gauche, de manière que le chanvre se trouve devant elle à droite, attachait le bout du fil de la bobine du rouet au fil qu'elle tirait de la quenouillée, et filait en ayant soin d'humecter le nouveau fil avec les doigts qu'elle trempait de temps en temps temps dans la *moyate* (godet) rempli d'eau. Le mouvement de rotation entretenu par la pédale (*mèrchate*) du rouet faisait tourner la bobine, et quand celle-ci était complètement garnie de fil, elle était remplacée par une bobine vide. (Voir: colonne 152.)

Le fil de la bobine garnie se mettait en *pèces* (écheveau) afin de pouvoir être proprement lavé et blanchi. Ensuite on le battait pour le rendre bien lisse. La mise en écheveau se faisait à l'aide du *devidu* (dévidoir) (voir ce mot).

Après le lavage, le fil était mis en *boles* (pelotes): Pour cette opération on se servait de la *jalwinte* (Metz) ou *jalwante* (voir ce mot).

On portait les pelotes de fil chez les tisserands du village, qui en faisaient la belle *teule* (toile) employée pour la confection des chemises.

Le fil d'étoupe donnait une toile plus grossière servant à tisser la grosse toile, les sacs, les torchons, les essuie-mains, etc...

Les différents tissus faits chez nos tisserands de campagne étaient: la *tridainne* (en laine et fil), *lo baswége* (laine et coton), la cotonnade (fil et coton).

On distinguait la toile simple, *lè teule è rayes* (toile à raies), *lè teule è cruhhieu* (toile à carreaux).

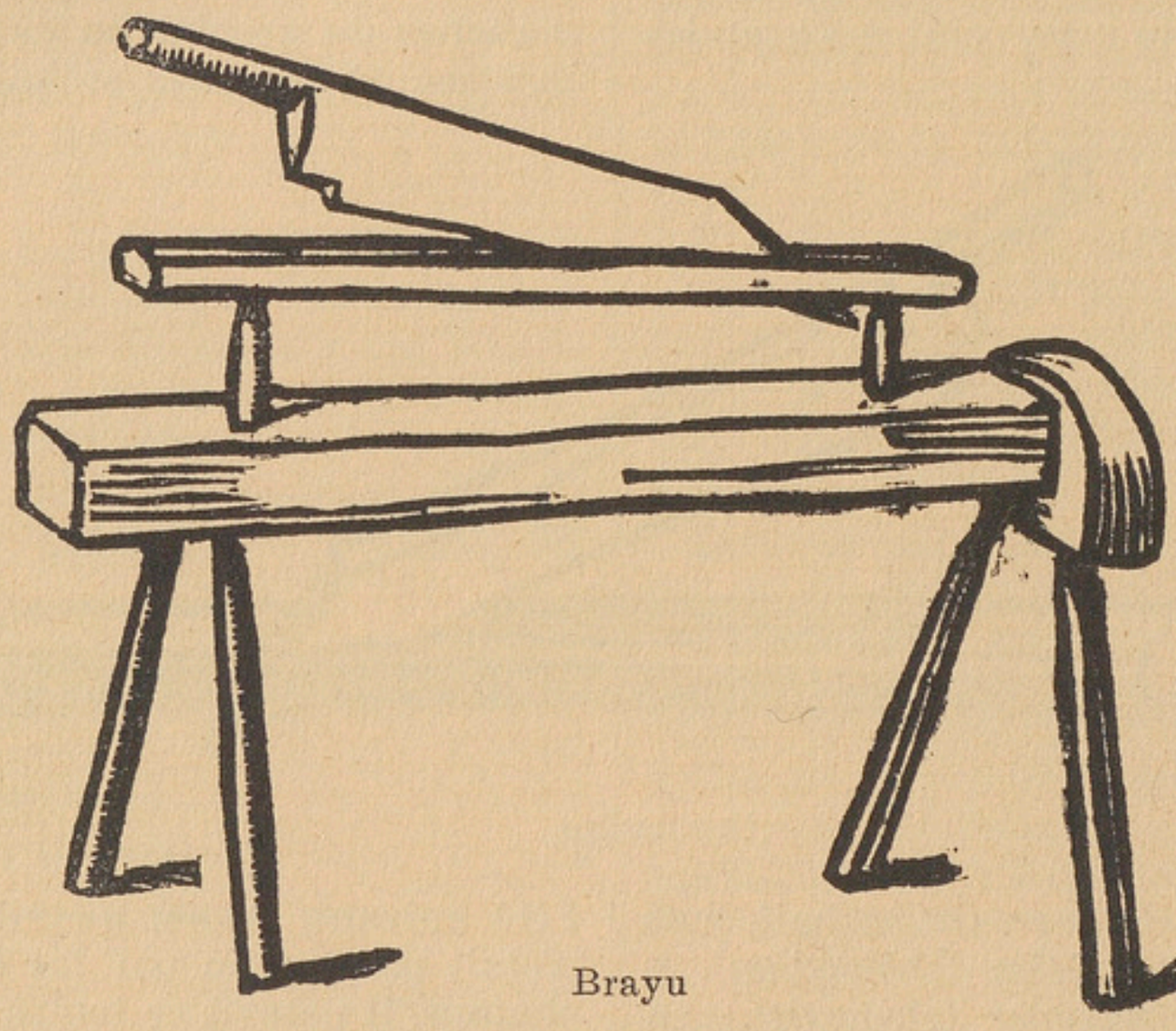

Brayu

Tonneliers. — Est-il permis de mettre la coutume des *mûtiers* de Metz en quelque rapport très lointain avec le *dies tiniarum, id est tunarum vel murorum* que l'on fêtait chez les Francs? Un atour de 1299 accorde aux meuthiers un privilège pour les secours qu'ils portaient aux incendies. A partir de 1320, l'usage s'établit de les réunir dans un repas somptueux. « Cette fête était fixée au 25 août et durait trois jours pendant lesquels les tonneliers promenaient l'étalon du muid dans les différents quartiers de la ville. Ils offraient au Maître-échevin le bouquet

de fête traditionnel et recevaient un dîner à l'hôtel de ville. Le troisième jour, le cortège s'arrêtait au carrefour du Plat-d'Etain, de Taison et de Fournirue. Les servantes des maisons qui formaient les quatre angles étaient obligées de balayer soigneusement le pavé et de se ranger aux quatre coins, le balai sur l'épaule. Le maître des tonneliers les remerciait en disant à haute voix: *Pucelles, vous avez fait votre devoir.* A la fin du dernier banquet où figuraient des perdrix aux choux, le premier sergent de ville montait sur une escabelle, tenant la baguette en main et un pied en l'air (1), et s'adressait ainsi au maître des tonneliers: *Mâte des tonnelis, ateuz-ve saws?* Le maître répondait: — *J'n'atans-me éca si saws que je n'bwérime beun chèquïn treus caws, ca et iké.* (Maître des tonneliers, êtes-vous saoûls? — Nous ne sommes mie encore si saoûls que nous ne boirions mie bien chacun trois coups, encore et encore.). Alors on se remettait à table, servait une collation et chacun emportait ce qu'il n'avait pu manger. A la fin de chaque repas, le secrétaire de la ville passait en revue l'habillement des tonneliers et faisait payer trois sous d'amende pour chaque bouton qui n'était pas dans sa boutonnière.

Le 21 août 1781 les tonneliers se révoltèrent en protestant contre la décision prise par le maître et les conseillers échevins qui supprimaient les trois repas. Ce fut le dernier écho de cette coutume pittoresque disparue depuis ce temps et dont la presse messine a vainement suggéré la résurrection à l'occasion des fêtes du vin instituées en 1930.

D'ordinaire le jaugeage des tonneaux se pratiquait ainsi: les jaugeurs partageaient en deux parties égales la différence trouvée dans les deux diamètres des fonds et du bouge, pour avoir le diamètre moyen.

---

(1) Peut-être est-ce là qu'il faut voir l'origine de l'épreuve toujours en vigueur au Pays Messin, et par laquelle un buveur se disculpe du soupçon d'ivresse en levant en l'air le genou droit sur lequel il appuie son coude pour faire un pied de nez.

Tonnerre. — Quand le tonnerre gronde, c'est le bon Dieu (ou saint Pierre) qui joue aux quilles.

Tonnerre, le matin, annonce du vent; tonnerre, à midi, apporte la pluie; tonnerre, le soir, annonce un grand orage.

Quand le tonnerre gronde sans cesse, c'est signe de violent orage et de tempête.

Tonnerre en février est un présage de guerre.

Si, après le nouvel an, le tonnerre gronde pour la première fois un lundi, c'est signe de maladies et de mortalité parmi les nouveaux mariés de l'année; quand le premier tonnerre de l'année se fait entendre un mardi, il y aura grande abondance de fruits et de denrées; un mercredi ou samedi, c'est menace de guerre et de peste; un vendredi, il y aura mortalité du bétail (voir: Kélendes).

Torche-cul. — Jeu des enfants, à Metz. On prend une pierre allongée que l'on dresse toute droite. A 6-7 pas est tracée une ligne sur le sol, le but. La pierre est confiée à un gardien qui a pour mission de la relever chaque fois qu'elle a été renversée par une pierre lancée du but. Les joueurs jouent à tour de rôle. Ils peuvent reprendre leur propres pierres sans être inquiétés. Seulement avant de rentrer au but, chacun d'eux est obligé de frapper de sa pierre celle du gardien que celui-ci serre entre ses pieds au moment qu'il redresse la haute pierre. Comme le joueur qui frappe perd si le gardien le touche, les joueurs préfèrent s'approcher du gardien par derrière et leurs pierres lui passent rapidement entre les jambes. Est-ce ce mouvement qui a donné au jeu le nom?

Toupie. — La toupie en forme de navet et armée d'une pointe de fer, avait à Metz, le nom de *pidoule*, dans nos campagnes celui de *pigoune*. On connaît la façon d'*ancoûder* (encorder) et de lancer la toupie et la faire tourner sur sa pointe.

Le jeu se pratiquait de deux manières. Le jeu le plus simple consistait à lancer la toupie sur le sol et d'attendre qu'elle meure *è pyat fu* (à petit feu). Celui dont la *pidoule* tournait le plus

longtemps gagnait la partie. Naturellement les joueurs devaient lancer la toupie tous ensemble, en même temps.

L'autre jeu est plus compliqué. Les joueurs tracent sur le sol un grand cercle mesurant environ 2 à 2 m. ½ de diamètre. Chacun d'eux lance sa pidoule bien *ancoudaye* (encordée) dans ce *rond*. La toupie doit, en tournant, décrire des courbes qui lui permettent de se rapprocher progressivement du bord du cercle et d'en sortir. Si la toupie se met à tourner sur place, à *dreumi* (dormir), elle est obligée de *mourir* dans le cercle. Une toupie *moûte* (morte) est placée au centre du cercle. Est aussi déclarée morte la toupie qui ne tourne pas sur sa pointe de fer. Toute toupie morte touchée par une toupie vivante est *delivraye* (délivrée).

Chaque joueur cherche, en lançant sa toupie, à renverser une qui tourne et à la faire mourir.

***

Les enfants s'amusaient aussi à façonner de petites toupies avec des *perwèyes*, boutons de bois que le tailleur revêtait autrefois d'étoffe pour la parure des vêtements. On enfonçait dans un de ces boutons percé au centre, une chevillette ou bien une pointe fine de menuisier, voire une épingle et faisait tourner cette toupie sur une surface plane et lisse, sur laquelle on avait tracé un quadrilatère quadrillé. Chaque carré était marqué d'un chiffre indiquant les points gagnés ou perdus lorsque la toupie venait à mourir dans l'un de ces carrés.

Un jeu plus simple consistait à ce que tous les joueurs aient une toupie minuscule et la fissent tourner en même temps sur un mot d'ordre. La toupie qui *vivait* le plus longtemps gagnait la partie.

Tourtière. — Appelée *toutire* dans le Saulnois, ailleurs *tortière*. C'est un grand plat creux avec trois pieds, deux anses et un couvercle.

Le Messin a toujours aimé les bonnes tartes aux fruits ou au fromage. En général, il donne à une tarte le nom de *guèlète* (galette).

Comme il ne chauffait le four que les jours où il cuisait le pain ou bien séchait des fruits (pommes, poires, prunes, voire cerises, surtout les noires), notre campagnard était heureux d'avoir à sa disposition une ou deux tourtières

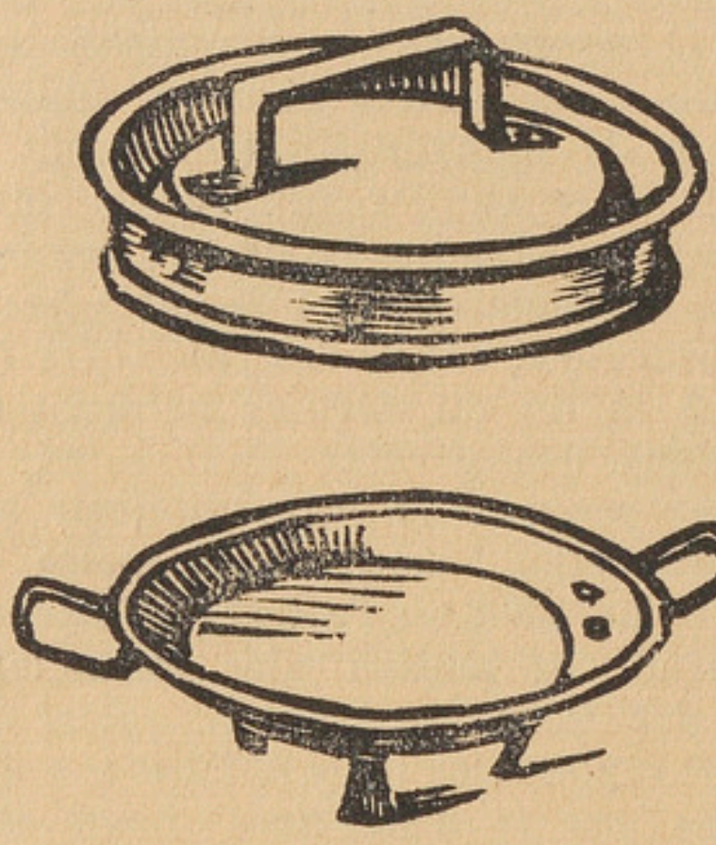

Tourtière

faites de cuivre ou de tôle épaisse. Cet ustensile se trouvait pour ainsi dire dans chaque ménage.

La tourte de viande est une pâtisserie pour presque inconnue dans nos campagnes.

Toussaint.

A la Toussaint, le tonnerre
Annonce un doux hiver.

***

Belle Toussaint, mal en vient.

***

Gelée de glace avant la Toussaint
Annonce un hiver bénin.
Claire journée de Toussaint
Apporte de beaux lendemains.

***

Le vent qui souffle la veille de la Tous-
[saint
Soufflera les trois quarts de l'année qui
[vient.

***

Autant d'heures le soleil donne le jour de la Toussaint, autant de semaines de gelée l'hiver aura.

***

A la Toussaint, il faut quitter la charrue.

***

Entre la Toussaint et Noël, il ne peut trop pleuvoir ni venter.

A la Toussaint, les blés doivent être semés et les fruits rentrés.

⁂

Le blé semé après la Toussaint ne donne que du *biéyat* (blé maigre), à moins qu'on ne sème pendant l'été de la Saint-Martin.

⁂

Il est défendu de faire la lessive pendant la semaine de la Toussaint, autrement un parent mourra dans le courant de l'année.

⁂

Il ne faut pas travailler pendant la messe du jour de la Commémoration des Morts, ni laisser ouvertes les fenêtres ni les portes, car les âmes des trépassés souffriraient.

⁂

Autant de grains de millet que l'on mange à la Toussaint, autant d'âmes on sauve du Purgatoire.

Cette croyance se rapporterait, dit-on, à un ancien usage qui voulait qu'un plat de millet figurât toujours au repas du soir, le jour de la Toussaint, veille du jour de la Commémoration des morts.

⁂

Anciennement, immédiatement après vêpres, les garçons du village sonnaient le glas, à tour de rôle, pendant toute la nuit jusqu'au lever du jour. Les enfants parcouraient le village en agitant des sonnettes et en exhortant les habitants à la prière; car, disaient-ils, « la journée des morts arrive ». Après la tombée du jour, tout le monde restait chez soi et priait pour les trépassés.

⁂

Défense de cuire du pain dans la soirée précédant le premier novembre; autrement les charbons se changeraient en ossements.

⁂

E lè Tossaint,
On z-enteument les biassis.
(A la Toussaint, on entasse les *biassis*).

C'est-à-dire on fait un amas de sorbes appelées *pwérates-renâds*, qui ne mûrissent jamais, ou de nêfles, et enveloppe ces fruits de foin. Cela constitue un *biassi*. Privés d'air, les fruits subissent un commencement de fermentation et deviennent *biassis* (blets). Le substantif *biassi* signifie par extension les provisions de fruits conservés en tas sur le plancher, dans la chambrette située au grenier, ou en corbeilles.

Toutâd. — Gâteau rond fait avec des restants de pâte et souvent fourré de quartiers de fruits à pépins.

Toutate. — Aussi appelée *counat*. La *toutate* (allemand: tuten) était la corne ou le cornet dont se servait le berger pour avertir les villageois de lâcher leurs bêtes, ou pour annoncer son retour des champs. L'instrument ne donnait qu'un son, était fait d'une corne de bœuf, munie d'une languette ou d'un cornet métallique avec embouchure.

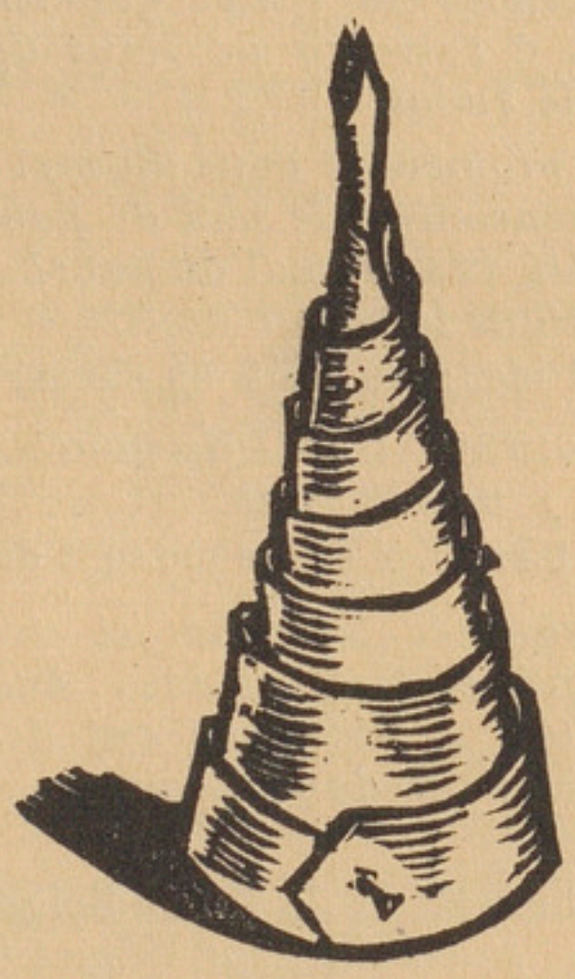

Toutate

On donne aussi le nom de *toutate* à un instrument à vent que façonnent les enfants au moyen d'un long morceau d'écorce enroulé en forme de cornet. Pour l'embouchure on choisit une *hèpe*, c'est-à-dire une anche consistant en un petit tuyau d'écorce d'osier, amincé par le bout et coupé en forme d'une double languette.

Tranchée. — Voir: colique.

Contre la maladie où l'intestin semble se tourner, se nouer tandis que l'on

souffre de vives douleurs, et contre les tranchées des chevaux, on emploie de nos jours encore divers remèdes secrets, magiques.

1° *L'an...* (on nomme l'année, le mois et le jour où le guérisseur opère), *bête sous poil* (dire la couleur et le nom de la personne ou de l'animal), *je te guéris de tes tranchées, tranchées froides, tranchées d'indigestion, coliques; je te guéris de tes tranchées aussi vrai que Nicodème et Joseph d'Arimathie ont descendu le corps de Notre-Seigneur de la Croix.*

2° Le guérisseur fait le signe de la croix sur la région sacrale de la bête, et prononce les paroles suivantes:

Je t'ordonne de sortir de cette bête sous poil (blanc ou noir, etc...) *dans le même espace de temps que les Juifs ont mis à se saisir de Jésus après le baiser de Judas.*

3° *Me promenant dans un vert pré*
Je rencontrai le mal de flanc.
— Où vas-tu, mal de flanc?
— Dans le ventre de N...
(Ou bien: Au corps du cheval N...)
Retourne-toi, mal de flanc!
Car j'en ai le droit
(ou bien: Les droits me sont dus.)

4° *Tranchée blanche et tranchée rouge, quittez le corps de ... aussi vite que Jonas et Nicodème ont descendu Notre-Seigneur de la Croix.*

Transfiguration de Notre-Seigneur (6 août). — Anciennement, quand le campagnard constatait qu'il ventait dans la matinée de ce jour, c'était signe qu'il fallait vendre les denrées au plus vite. Mais, si le vent s'élevait seulement vers le soir, le paysan se réjouissait, car il pouvait espérer d'obtenir un prix fort en vendant le plus tard possible.

Trimazo. — On trouve dans le Pays Messin les appellations: *trimäzo* et *trimasot*, *trimäza* et *trimäzou*. Nous ne nous occuperons pas de l'étymologie de ce mot. Cependant, nous tenons à préciser que ce vocable a deux sens suivant la prononciation brève ou longue de la dernière syllable.

Trimazot (ou *trimäzat*) est 1° un rameau vert que les garçons *posent*, dans la nuit du premier mai, sur le toit ou à la fenêtre de l'habitation des filles nubiles. 2° un rameau qu'offrait anciennement le trimazo pour marquer son passage chez un habitant et pour le récompenser des dons reçus. (Vallée de la Seille).

On appelle *trimazô* (ou *trimazâ*) : 1° la *pouse* (épousée) qui apparaît dans la coutume portant son nom; 2° la chanson accompagnée de danse, exécutée à cette occasion.

Pour plus de détails relatifs à la coutume du trimazo, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre essai folklorique: *le culte de l'arbre dans nos coutumes populaires* (Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Metz, 1925).

De nos jours encore, le premier dimanche de mai, on voit apparaître dans certains villages au sud de Metz, après la messe paroissiale, un groupe de fillettes endimanchées. Ce sont des enfants d'école escortant deux de leurs compagnes qui, vêtues de blanc, coiffées d'une couronne de fleurs, tiennent d'une main un bouquet, de l'autre une bourse enrubannée. Ces deux *trimazos* entrent dans chaque habitation et, pendant que le cortège chante une complainte ou un cantique de la Sainte Vierge, vont et viennent en se saluant quand elles se rencontrent. Après un ou plusieurs couplets, la maîtresse de la maison leur donne une pièce d'argent; ensuite le chœur entonne un couplet de remerciement et les *trimazos* recommencent leur gracieux chassé-croisé.

Dans les villages situés à l'est de la ville, la mise en scène se rapproche visiblement de celle que l'on pratiquait il y a environ cent ans. A Noisseville, par exemple, les fillettes de 6 à 14 ans suivent, alignées en deux rangs, une seule compagne dont la robe blanche est ornée de fleurs et de rubans. Ce *trimazo* porte sur la tête une couronne de myrte ou de laurier; les cheveux flottants sont parés de fleurs et de rubans.

Le *trimazo*, aussi appelée *lè pouse* (sponsa), pénètre dans chaque demeure, entre dans la belle chambre, tandis que ses compagnes attendent sur le seuil et dans le corridor de la maison. Le *trimazo* danse et les autres fillettes

chantent. L'une d'elles porte un panier enrubanné où sont disposés les œufs que la ménagère offre; les offrandes en argent sont recueillies dans une aumônière. Après l'offrande, le *trimazo* danse et le chœur chante le couplet de remerciement. L'offrande est-elle refusée, le *trimazo* marque l'étonnement, recule de quelques pas, et le chœur entonne un chant imprécatoire.

Dans tout le pays, le produit de la quête est versé au curé de la paroisse pour l'entretien de l'autel de la Vierge Marie.

Chant du trimazo.

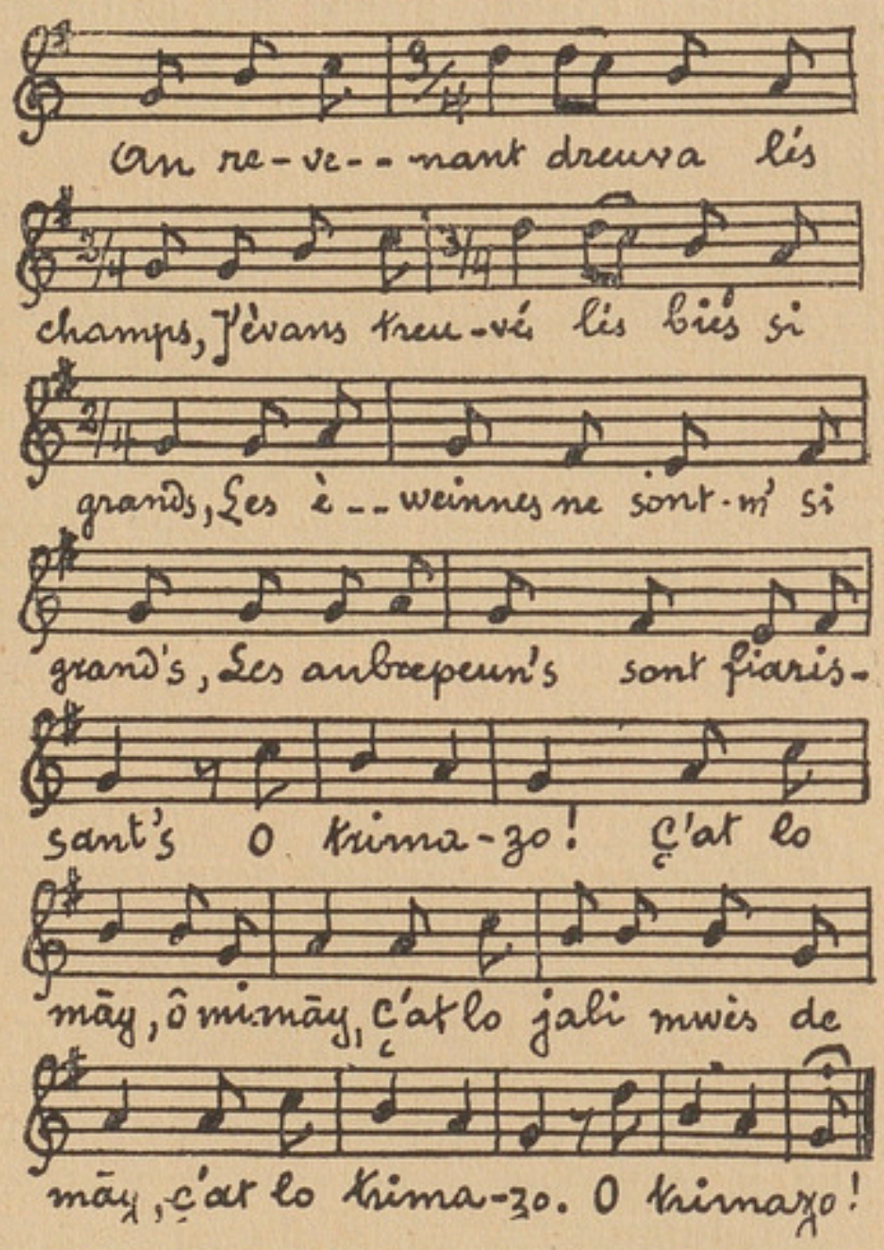

(Autrefois, cette mélodie se chantait en *sol mineur*.)

Je revenans dreva les champs,
J'èvans treuvé les biés si grands,
Les awein'nes ne sont-m' s' grandes,
Les aubrepeunes sont fiarissantes,
O trimâzo!
Ç'at lo maye, ô mi-maye,
Ç'at lo jali mwès de maye,
Ç'at lo trimâzo,
O trimâzo!

*

Je venans d'i kieur embrahé,
Mèdème, ç'at po vo demander
Çu que v'piarè que nos bèyans
E Nate-Dème de cèyans.
O trimâzo!
Ç'at lo maye, ô mi-maye,
etc...

*

Couplet de remerciement.

Mèdème, je vos remerciyans
Ce n'at-me por nos que je quètans,
Ç'at po lè Vierge et son n'afant
Que prèyent por vos au firmament.
O trimâzo!
Ç'at lo maye, etc...

*

Couplet d'imprécation.

J'v'évans chanté, je v'déchantans;
Je v'sohadans austant d'afants
Qu'i-n-y è d'piérates dans les champs.
Point de pain, point de bié,
Point de sous po z' en èchter.
O trimâzo!
Ç'at lo maye, etc...

(Nous revenons à travers les champs,
Nous avons trouvé les blés si grands,
Les avoines ne sont pas si grandes,
Les aubépines sont fleurissantes.
O trimâzo!
C'est le mai, ô mi-mai,
C'est le joli mois de mai,
C'est le trimâzo.
O trimâzo!

*

Nous venons d'un cœur embrasé
Madame, c'est pour vous demander
Ce qu'il vous plaira que nous donnions
A Notre-Dame de céans.
O trimâzo!
C'est le mai, etc...

*

Madame, nous vous remercions,
Ce n'est pas pour nous que nous quêtons,
C'est pour la Vierge et son enfant
Qui prient pour vous au firmament.
O trimâzo!
C'est le mai, etc...

*

Nous vous avons chanté, nous vous dé-
[chantons,
Nous vous souhaitons autant d'enfants
Qu'il y a de pierrettes dans les champs.
Point de pain, point de blé,
Point de sous pour leur en acheter.
O trimâzo!
C'est le mai, etc...)

On trouve une variante des derniers

vers du couplet imprécatoire qui se termine alors ainsi:

Ne pain ne pâte po les neuri
Ne chemihhe ne teule po les covri.
O trimâzo!
Ç'at lo maye, etc...
(Ni pain ni pâte pour les nourrir,
Ni chemise ni toile pour les couvrir.
O trimâzo!
C'est le mai, etc...)

Il y a une trentaine d'années, le cortège du *trimazo* n'entrait pas dans les habitations. Le *trimazo* chantait devant la porte, et ses compagnons qui l'entouraient, dansaient en rond, ne chantant que le refrain.

On voit que la mise en scène de la coutume varie non seulement dans les différents cantons de Metz-Campagne, mais même suivant les âges...

La *Promenade archéologique au village de Failly*, publiée dans l'*Austrasie* de l'année 1839, nous apprend qu'à cette époque les *trimazos* avaient des fleurs dans leurs cheveux, des rubans croisés sur le corsage de leur robe blanche, chantaient les couplets du *trimazo* devant chaque maison.

En 1841, Didier Mory écrit (Appendice au *Betôme don piat fei de Chan Heurlin*, Metz): « Les trimazos se présentaient (à Metz) au milieu des rues au nombre de trois, dont deux dansaient et la troisième chantait; à chaque tour les danseuses claquaient des mains et surtout à chaque refrain. »

Dans le roman *Robert et Léontine*, de J. C. Fr. de Ladoucette (1827), l'héroïne raconte que ses compagnes chantaient en dansant pendant qu'elle-même figurait à leur tête et s'inclinait à des intervalles marqués suivant la coutume. A diverses reprises, toutes frappaient des mains en cadence.

Jaclot de Saulny (*Le Lorrain peint par lui-même*, Metz, 1853) nous dit: « Le premier dimanche de mai, les jeunes filles de la campagne se revêtent d'habillements blancs, avec des fleurs dans les cheveux, des rubans de diverses couleurs, croisés sur le corsage et au bas de leur robe, font des danses devant tous les couaroilles et même jusque dans les maisons du village... Autrefois ces filles étaient accueillies dans toutes les maisons, et quelquefois la famille dansait avec elles en fredonnant la ronde d'usage. Une quête a lieu après la chanson dans laquelle on fait entrer plus ou moins de couplets, et chacun donne selon ses moyens... »

Dans les *Affiches des Evêchés et Lorraine* (N° 18, 1er aoust 1782), nous lisons: « A Metz, il n'y a pas longtemps encore,... tous les ans, le premier jour de mai, les jeunes filles de chaque Paroisse s'assembloient et choisissoient entr'elles celle qui leur paroissoit à la fois la plus leste et la plus jolie; elles la paroient de rubans et de guirlandes de fleurs; elles alloient ensuite danser autour d'elle devant toutes les maisons, en célébrant dans une chanson le retour du printemps; les beaux esprits y ajoutoient chaque année des couplets nouveaux, sans compter ceux que les Muses satyriques et libertines composoient sur le même air... »

L'auteur de cette notice, Christan Antoine, déclare dans les *Affiches* du 15 aoust 1782: « les trimazos ont signifié trois enfants... et cette explication s'accorde parfaitement avec la manière dont la danse s'exécute, du moins en plusieurs endroits. Une jeune fille chante, tandis que deux autres dansent, si l'on peut appeler danser, aller et venir parallèlement et en sens contraire, aussi longtemps que dure la chanson. »

La notice publiée dans les *Affiches des Evêchés et Lorraine* nous permet d'entrevoir qu'au 18e siècle la coutume du trimazo avait dégénéré. En effet, elle donna lieu à un grand nombre d'abus, à des fêtes bruyantes où souvent régnait la licence. L'esprit satirique y introduisait des couplets injurieux, infamants, même obscènes. Pour cette raison, l'évêque de Metz, Mgr Claude de Saint-Simon résolut de supprimer l'usage populaire. A plusieurs reprises il publia aux prônes paroissiaux une ordonnance épiscopale, autorisée par lettre patente du 1er juin 1744, mais n'arriva à abolir la coutume qu'après avoir obtenu de nouvelles lettres patentes.

Dans nos campagnes cependant, la coutume semble avoir survécu, du moins dans certains villages où l'usage paraît avoir été, après la mort de l'évêque, survenue en 1760, confié aux fillettes et ramené à son caractère religieux. En tout cas, la coutume existait encore au moment de la Révolution, à

laquelle époque, nous dit Jaclot de Saulny, ces « usages innocents, se supprimèrent d'eux-mêmes dans plusieurs localités ». La coutume du trimazo fit une nouvelle apparition après les guerres du premier Empire. Cependant le texte de la chanson se modifie toujours plus. La chanson est souvent remplacée par une complainte ou un cantique religieux.

Assez fréquemment est joint à chaque couplet l'ancien refrain, soit en patois, soit en traduction française: *C'est le mai, c'est le joli mois de mai, c'est le trimazo.* L'interdiction de l'emploi du patois à l'école contribue (à partir de 1865) à l'élimination du dialecte dans ce chant ancestral.

La guerre de 1914-1918 semble avoir donné à cette coutume, comme à tant d'autres, le coup de grâce. Bon nombre de communes l'ont abandonnée.

Après cet aperçu historique, quelques mots au sujet du texte, de l'air et de la danse de cette coutume.

Très probablement notre texte patois n'est pas le texte primitif de la chanson. Ce dernier a dû subir avec les âges des altérations successives. Certains fragments de chant du trimazo recueillis çà et là, il y a 30 à 50 ans, dans des villages éloignés de Metz, chez des personnes très âgées, nous permettent de conclure que la chanson comptait anciennement un plus grand nombre de couplets. Ainsi, on chantait autrefois à Marieulles:

Et vos, les jan's fomes de cèyans,
Recwècheuz beun' vos ptiots ofants,
Seut aux pieds ou au chèvot
Seut bacelote ou guèhhnot.

(Et vous, les jeunes femmes de céans,
Recachez bien vos petits enfants,
Soit aux pieds ou au chevet,
Soit fillette ou garçonnet.)

On a retrouvé des couplets analogues dans plusieurs villages du Saulnois, sans parler des villages de la région vosgienne.

Ces couplets appartiennent au genre de trimazo de l'Argonne et de la Champagne.

D'autre part, les enfants ajoutaient, à Vezon et dans la région entre Vigy et Failly, au premier couplet, le couplet suivant:

O bone fome de cèyans,
Féyeuz don bwin aux poures gens,
Bèyeuz-n' des ieus pyin nat' chèvan
Se j'en évans d'trap, je v'en rendrans.
O trimazo!

(O bonne femme de céans,
Faites du bien aux pauvres gens,
Donnez-nous des œufs plein notre panier,
Si nous en avons de trop, nous vous en [rendrons.)

Nous devons à l'amabilité de M. A. Bellard le texte d'un trimazo publié dans la *Revue historique de l'ancienne langue française*, année 1878, p. 252) et transmis par M. Ch. Florange.

Ce texte nous paraît provenir d'un village situé dans la région au sud-est de Metz, où l'on parle un patois de transition dû à l'infiltration des groupes dialectaux de la vallée de la Nied et du Saunois (au sud et au sud-est de l'Ile située entre la Moselle et la Seille et un peu plus à l'est de cette dernière. Peut-être la localité est-elle sur le confin de l'Ile, aux environs de Solgne-Secourt. A quelques variantes près, ce chant du *trimazo* est presque tout à fait semblable aux chants du *trimazo* des villages de Vezon et de Rémilly.

Voici le texte d'après le manuscrit de M. Florange:

1.

Ç'a lo joli moin de maye, èvri pessé
Je ne pieu pu teni mo piot cœur de [jouye, allez,
De tant veni
Et de tant aller.
Au trimazot.

Refrain

Ça lo maye, au mi-maye,
Ça lo joli moin de maye,
Ça lo trimazot.

2.

En revenant devas les champs,
J'èvan treuvé les bieds si grands,
Et les ourges et les aouin'nes
Les aubepènes s'en vont fièrant.
Au trimazot.

(Refrain)

3.

Bonne fome de céans,
Moteun' des ieux pïèn not' chévan,
Si j'en èvans trop
Je v'en rendrans.
Au trimazot.

(Refrain)

4.

Bonne fome de céans,
Ne no lessieu-mè tant dansier,
J'évans des jambes de chervelu
Que je n' povan pu tére dessus.
Au trimazot.

(Refrain)

Couplet de remerciement:

Mèdame, no vo remercians,
Ce n'am' por no que je chantan,
Ça po lè Viérge et s'n èfant
Que prient po vo au firmament.

(C'est le joli mois de mai, avril passé,
Je ne peux plus tenir mon petit cœur de [joie, allez,
De tant venir
Et de tant aller.
O trimazot.

Refrain

C'est le mai, ô mi-mai,
C'est le joli mois de mai,
C'est le trimazot.
En revenant vers les champs,
Nous avons trouvé les blés si grands,
Et les orges et les avoines,
Les aubépines s'en vont fleurissant.

***

Bonne femme de céans,
Mettez-nous des œufs plein notre panier,
Si nous en avons trop,
Nous vous en rendrons.

***

Bonne femme de céans
Ne nous laissez mie tant danser,
Nous avons des jambes de chalumeau,
Nous ne pouvons plus tenir dessus.

***

Madame, nous vous remercions;
Ce n'est mie pour nous que nous quêtons,
C'est pour la Vierge et son Enfant
Qui prient pour nous au firmament.).

A Vezon, le même couplet se chantait ainsi:

Bones fomes de céans,
Bèyeuz-n' des ieus pyin not' chèvan,
Si j'en èvans d'trop, j v'les rendrans.
O trimazo!

Ce couplet nous montre qu'il existait autrefois un chant du trimazo dont les couplets ne sont pas composés de quatrains, mais de trois vers seulement, à rimes consonnantes, par conséquent plus anciens encore.

A Lessy, le chant du trimazo débutait ainsi:

J'èvans pessè permi cés champs,
J'èvans treuvé lés biés si grands,
Les aubépèn's en fiorissant.
O trimazo!

On rencontre la même versification, le même rythme dans la prose pascale: *O filii et filiae.* Et en constatant que l'air du trimazo contient le timbre musical de ce chant liturgique, on peut se demander si notre chanson n'a pas été primitivement calquée sur la prose pascale. Mais cette dernière n'a été popularisée qu'au 19e siècle. Du reste, le frère Jehan Tisserand, l'auteur de la prose pascale et confesseur d'Anne de Bretagne a emprunté pour son poème le timbre populaire d'une cantilène provençale chantée jadis en l'honneur des *trois Maries* (1). Comme on voit, le problème n'est pas facile à résoudre.

Quant à la danse chantée du trimazo, elle a le caractère d'une ronde. Les danseuses formaient un cercle en se tenant par les mains, dansaient *au rond.* Le centre de ce cercle était occupé par le trimazo et ses deux assistantes, quand elle en avait. En Alsace, ces dernières sont appelées: *anges.*

Ainsi se pratiquait la danse anciennement comme nous l'affirment Didier Mory et le baron Fr. de Ladoucette. Ces auteurs nous apprennent aussi que les filles se séparaient de temps en temps, pendant la danse, pour taper dans les mains, à l'instar des femmes qui, d'après un récit de saint Fatron, célébrant une victoire de Clovis sur les Saxons, accompagnaient les dames chantées en battant des mains.

Pendant le refrain, le trimazo exécutait sur place trois sauts en tournoyant sur elle-même. Le texte du chant du trimazo d'Ajoncourt nous le prouve nettement:

Joli mai, joli mai, joli trimaiza!
Sautez haut, le trimaiza!

Ce geste du trimazo était significatif; il devait symboliser la croissance des denrées et exprimer en même temps la joie qu'éprouvaient les paysans à la vue des riches récoltes.

Une dernière note encore: A Failly, vers 1840, les grandes filles invitaient, après la quête du trimazo, les garçons du village à un repas qui se terminait par le chant des couplets satiriques entonnés sur l'air du trimazo.

---

(1) Un exemple contemporain de semblable adaptation est facile à donner: le populaire « Ave Maria » de Lourdes est musicalement inspiré d'un chant du folklore pyrénéen.

Trinité. — Le jour de la Sainte-Trinité, le soleil fait trois sauts à son lever.

Le patois dit: *Rwade beun', lo jo d'lè Trinité, lo sla danse è sè levaye.* Mais, seule une personne à jeun et en état de grâce, peut constater ce phénomène.

***

Un dicton de Hémilly prétend:

Lè vaye de lè Sainte-Trinité
Les endives i faut pianter.

***

Par contre, on disait dans la Vallée de la Seille, que les endives et les choux semés ou plantés la veille de la Sainte-Trinité, ne donnent pas grand'chose.

***

E lè Trinité
Lo bié wèt tié.
(A la Trinité, le blé voit clair).

***

Quad i pyeut, lo jo de lè Trinité,
Ç'at quèrante jos sans s'èrèter.
(Quand il pleut, le jour de la Sainte-Trinité,
C'est quarante jours sans s'arrêter).

***

Quand i n'fat-me bé, lo jo de lè Trinité,
Ç'at quèrante jos de piawe et wa de denréyes.
(Quand il ne fait pas beau, le jour de la Trinité,
C'est quarante jours de pluie et peu de denrées.

***

Quad i pyeut è lè Sainte-Trinité,
Lo roborous sè semence péd.
(Quand il pleut à la Sainte-Trinité,
Le laboureur sa semence perd.)

***

Quand i pyeut è lè Sainte-Trinité,
Les biés renvon'nent anchqu' é teuhhé.
(...les blés s'en retournent jusqu'au tas de gerbes en grange.)

***

Quad i pyeut è lè Trinité,
An z-y pèdent ç'qu'an z-ont hèné.
(...On y perd ce qu'on a semé.)

Trïnsure. — Jouet d'enfant. Pour faire cette seringue, on façonne un *patu* (voir ce mot) et l'on enfonce dans le bout libre un bouchon de bois, perforé dans le sens de sa longueur.

Les enfants remplaçaient souvent le bouchon par un bouton de culotte à quatre ou 5 trous.



Truye. — 1° On appelle *truye* une crampe du poignet. On prétend la guérir en entourant le poignet d'une ficelle bien serrée.

2° Jeu signalé par Rabelais. A Louvigny, on l'appelle *truyote*, à Sanry *ju de lè gueuyate*, à Destry: *lè zoue.*

Nous donnons la description du jeu, telle que nous l'a donnée M. Léon Maujean, secrétaire de l'Académie nationale de Metz, originaire de Destry.

« Il faut au moins cinq joueurs; le nombre peut aller en augmentant jusqu'à douze. Lieu du jeu: un pré sec. Matériel: des bâtons d'environ 80 cm. et une *zoue*, bout de bois de 5-6 cm. détaché au couteau d'un gros bâton et arrondi aux deux bouts. Une série de trous étroits et assez profonds, permettant l'entrée d'un seul bâton, forment un cercle d'environ 4 m. de diamètre. Au milieu, *lè meurate:* un trou peu profond et large, permettant l'accès facile de la *zoue.*

On abute comme pour la *beuye* en jetant en haut et laissant retomber tous les bâtons avec la *zoue.* Le bâton le plus éloigné de la *zoue* conduit le jeu. A petits coups le joueur fait avancer la *zoue*, esquivant pour cette dernière les coups de bâton qui lui arrivent des autres joueurs, et qui tendent à envoyer la *zoue* loin du jeu et à empêcher son arrivée dans la *meurate.* Les joueurs ont cependant des précautions à prendre, car lorsqu'ils frappent, le conducteur peut mettre son bâton dans un trou et c'est le possesseur qui conduit la *zoue* et ce dernier s'empare de son trou.

Lorsque la *zoue* arrive dans la *meurate*, le joueur crie: *chainjate!* et cha-

cun change de trou. Auparavant le conducteur a répéré un trou à sa portée et s'est servi le premier.

Lorsque deux joueurs ont leurs bâtons dans le même trou, le plus ancien les retire ensemble sans les séparer. Il est alors facile de reconnaître le bâton gagnant qui se trouve être le plus enfoncé dans le trou et par conséquent dépasse l'autre dans son extrémité inférieure. Pour cette raison les trous ne doivent pas être trop larges. »

Ulcères — Remèdes populaires: compresses avec des décoctés de bois de genévrier, de feuilles de noyer, de chêne, de sauge, de feuilles de ronce dans du vin rouge. Emplâtre de fraises broyées; il est intéressant de noter que cet emplâtre se trouve déjà signalé dans un procès de sorcellerie de Ch. Phil. Térillon qui avoue avoir été guéri et avoir guéri des ulcères par l'emploi de ce remède qu'il apprit d'un berger rencontré dans le bois de Vandières.

Emplâtre composé de farine de froment, de jaunes d'œufs et de miel. Onguent préparé avec de la sauge broyée, de la fiente de poule et du saindoux. Application de bouse de vache. Faire lécher la plaie ulcéreuse par un chien.

Remède secret: « Pour guérir d'ulcère, apprêter premièrement la compresse dont tu feras deux morceaux que tu mettras en croix, sur laquelle tu réciteras, trois fois, les paroles: *Dieu est né la nuit de Noël, Dieu est mort, Dieu est ressuscité. Dieu a commandé que les plaies se ferment, que les douleurs se passent, que le sang s'arrête et qu'il n'entre point en matière ni senteur, comme ont fait les cinq plaies de Notre-Seigneur. In nomine Patris † et Filii † et Spiritus sancti † Amen.* Cela fait, tu la porteras sur la table, puis suceras la plaie trois fois. Puis prendras de l'huile et diras, trois fois, dessus: *Natus est † Christus † Mortuus est Christus † Ressurrexit Christus †.* Puis prendras l'huile dans la bouche et souffleras dans la plaie et appliqueras la compresse. »

Bon nombre de mendiants se mettaient sur la peau des jambes des feuilles pilées de clématite des haies (en patois: *ha de chïn*) afin de simuler, grâce à l'effet vésicant de cette herbe, des plaies ulcéreuses. Parfois les jeunes gens désireux d'être exemptés du service militaire, employaient la même méthode quelque temps avant de se présenter à la conscription et avaient soin d'entretenir l'ulcère en y appliquant une pièce de deux sous ou des feuilles de lierre grimpant.

Urbain (Saint). — Dans son *Ermounek lourain* de l'année 1877, le docteur Estre note à la date du 23 janvier: *Saint Urbain, patron des vignerons.* Il y a là une erreur. Le saint dont l'Eglise fête l'anniversaire le 23 janvier est le sixième évêque de Langres. La fête des tonneliers et des vignerons — le saint patron des vignerons étant plus specialement saint Vincent — se célébrait le 25 mai, jour consacré à la mémoire du pape saint Urbain. Ainsi trouvent leur explication nos anciens dictons:

E lè Saint-Urbain
Lo froment fat s'grain.

(A la Saint-Urbain le froment fait son grain).

*
**

Quand il fait sec à la Saint-Urbain,
On aura du bon vin.

A la Saint-Urbain,
Ce qui est à la vigne est au vilain.

*
**

Quand la Saint-Urbain est passée
Le vigneron est rassuré.

*
**

S'i jale è lè Saint-Urbain,
Ne vïn ne pain.

(S'il gèle à la Saint-Urbain, ni vin ni pain!)

Une ancienne coutume populaire voulait qu'« à la Saint-Urbain, s'il fait beau, on le porte en procession; mais s'il gêle, les vignerons fâchés le foutent le c... dans les orties ».

D'autres dictons nous disent:

Urbinet, le pire de tous s'il s'y met,
Car il casse le robinet.

*
**

A la Saint-Urbain, s'il fait beau,
Préparez vos tonneaux.

*
**

Gelée le soir de Saint-Urbain
Anéantit fruits, pain et vin.

Suivant Ch. Abel, les tonneliers, qui jadis remplissaient bénévolement à Metz les fonctions de sapeurs-pompiers, célébraient, le 25 mai, la Saint-Urbain. Ils allaient quêter dans les rues de la ville avec leur muid; ils chantaient en l'honneur de leur patron une chanson ayant pour refrain les mots: *Au meud!*

Urine. — Il y a quatre-vingts ans environ, on pouvait trouver dans maints villages des *breuklats* ou des *breuklates*, c'est-à-dire des hommes ou des femmes qui exerçaient l'art prétendu de deviner les maladies par l'inspection des urines. Depuis, leur nombre est devenu très restreint. Mais le souvenir de l'uromancie est resté encore assez vivace jusqu'au commencement du 20e siècle, surtout dans les villages perdus de nos campagnes. Combien de fois nous avons vu des parents ou amis venir consulter le médecin pour une personne malade incapable de se déplacer, et nous présenter une bouteille d'urine du patient en nous priant de poser un diagnostic, de faire un pronostic et d'indiquer le traitement à suivre.

Les uromanciens ne manquaient jamais de s'informer des début et évolution de la maladie, de ses symptômes, de l'état physique du malade, etc... Les uns faisaient usage de *secrets*, et presque généralement ils fournissaient des herbes médicinales ou des onguents destinés à compléter la guérison. D'autres ont rédigé des ordonnances et adressaient leur client à certains pharmaciens de leur choix. S'ils ne réclamaient pas d'honoraires, ils acceptaient des dons en nature ou en espèces sonnantes.

Leur uroscopie se basait sur l'apparence, la couleur et les dépôts de l'urine inspectée. Voici les renseignements que nous avons pu obtenir au sujet de l'uromancie:

1. Urine pâle, nebula normale: digestion imparfaite, ralentie, difficile.
2. Urine couleur jaune foncé: *gonflement* du foie.
3. Urine couleur jaune-brun: obstruction plus ou moins grande des voies biliaires.
4. Urine jaune, avec sédiment couleur rouge foncé: maladie du foie.
5. Urine jaune, avec nuage épais dépassant le tiers inférieur du liquide: tumeur ou maladie affectant les pieds ou les jambes.
6. Urine jaune, avec un nuage floconneux flottant au milieu du liquide: affection pulmonaire.
7. Urine jaune verdâtre: phtisie ou fièvre cachectique.
8. Urine rouge: le sang est trop *chaud.*
9. Urine couleur rouge foncé: maladie de poitrine, tumeur.
10. Urine couleur rouge, avec dépôt couleur sang: maladie grave de la vessie ou des reins.
11. Urine couleur rouge brique: fièvre *interne.*
12. Urine noire: maladie mortelle.
13. Urine couleur chou-vert: affection mortelle.
14. Urine formant un sédiment de *sable* blanc: gravelle.
15. Urine avec dépôt de *sable* rouge: calculs rénaux.
16. Urine sur laquelle on aperçoit une couche *graisseuse:* reins faibles.

17. Urine pâle, d'aspect légèrement laiteux, avec une espèce de mousse dans le tiers supérieur du liquide: grossesse.
18. L'urine qui forme un dépôt rouge brique chez des malades atteints de maladie fébrile indique un retour prochain de la santé.

***

L'urine a été employée comme remède. Une personne mordue par une vipère devait boire de sa propre urine. Il en était de même chez les malades atteints de fluxion de poitrine et d'hydropisie. D'aucuns prétendent que l'urine serait un bon remède contre les aigreurs d'estomac. L'urine d'une vierge guérirait l'asthme. Contre les maux d'oreille, contre la conjonctivite, l'instillation de quelques gouttes d'urine encore chaude rendrait de grands services. Pour guérir la gale, on doit se frotter la peau malade avec de l'urine vieille. Les lotions ou bains d'urine font disparaître les engelures.

On prétend qu'en urinant immédiatement après le coït, on se préserve d'une infection gonococcique.

Nous avons déjà signalé l'usage de faire boire de l'urine au moribond qui ne peut ni *revenir* ni *partir*, de le coucher à plat sur le dos, afin d'abréger l'agonie et de la rendre plus douce.

Uriner *contre le vent* ou *contre le soleil* causerait des inflammations de la verge et du canal uréthral.

Rétention d'urine. — « Prenez des poireaux, du persil et de la ciguë, de chaque plante une poignée; jetez ces herbes dans de l'eau bouillante; d'abord qu'elles seront un peu amorties, retirez-les avec une écumoire, mettez-les dans une serviette et appliquez-les sur-le-champ toutes chaudes sur le bas-ventre du malade, c'est-à-dire au-dessous du nombril, et si son mal est une véritable rétention d'urine, il ne manquera pas d'uriner un quart d'heure après tout ce qu'il aura dans le corps. »

Aujourd'hui encore, les cataplasmes de poireaux cuits sont fréquemment employés.

Ursule (Sainte-). 21 octobre.

A la Sainte-Ursule, dépêche-toi
De rentrer tes choux sous toit.

Vache. — Autrefois, l'acheteur d'une vache ou d'un veau emmenait la bête avec la corde ayant habituellement servi d'attache. Le veau était sorti de l'écurie à reculons.

Rentré chez lui, le nouveau maître donnait à manger à l'animal, de la main droite; il ajoutait un peu de sel à la nourriture. Puis il préparait la première litière de la bête avec de la paille tirée du matelas du maître de la maison.

Après avoir rempli ces conditions, on était assuré que l'animal ne s'ennuierait pas dans sa nouvelle demeure et était préservé de toute maladie, notamment des maladies du poil et de la peau.

Une vache qui a des pattes blanches, dont le corps est tacheté de blanc, ne peut être ensorcelée.

La vache dont le pis est ensanglanté, a été tétée par une sorcière métamorphosée en crapaud ou en serpent.

La vache noire a dû jouer un certain rôle dans la tradition populaire.

M. Zéliqzon a publié dans son *Dictionnaire des patois romans de la Moselle* une ancienne berceuse, laquelle recèle certainement d'antiques souvenirs incompris de nos jours :

Trâtu, bonsu !
Lè neure vèche at an vaye au ru,
Qwére è bwére è ses wèsïns.
Trâtu, bonsu !
Les çus qu'sont dans l'âte,

Is minj'ront d'lè tâte;
Les çus qu'sont dans l'cwin don fu
Is minj'ront des ieus tot crus.
Trâtu, bonsu !
Lè neure vèche ne r'vyinrè pus.

(Trâtu [= entonnoir, déversoir?], bonsoir! La noire vache est en chemin au ruisseau, chercher à boire à ses voisins. Trâtu, bonsoir! Les ceux qui sont dans l'âtre, ils mangeront de la tarte; les ceux qui sont dans le coin du feu, ils mangeront des œufs tout crus.)

⁂

Une vache dont le lait tarit soudainement, est ensorcelée. On conjure le maléfice de la manière suivante: Ecrire sur un billet les mots *Tetragrammaton. Adonay. O theos. Jesus. Maria. Johannes;* poser ce papier sur une croix faite de buis bénit le jour des Rameaux; placer ensuite sur le billet quatre parcelles de cire du cierge pascal, en forme de croix, et déposer le tout au fond du seau qui sert pour la traite.

Une vache dont le lait *tourne en sang*, est guérie si son propriétaire se rend nuitamment à un croisement de deux chemins et y verse, en formant une croix, le lait de sa vache malade. Ou bien, il faut donner à boire à la vache de l'eau bénite et laisser tomber sur le front de la bête, en forme de croix, quatre gouttes de cire du cierge de la Chandeleur allumé.

Contre l'enflure du pis causée parfois « par un coup de bec d'une hirondelle » — dans ce cas la vache est *èrondrelèye* — nous renvoyons au paragraphe: *enflure*. Notons cependant qu'on guérissait autrefois cette enflure en appliquant sur le pis une hache préhistorique chauffée sous la cendre.

Dans un procès de sorcellerie en 1591, l'accusé, un habitant de Woippy, avoue avoir employé le remède secret suivant pour guérir les vaches malades: « *Vache, si tu n'as ny barbe ny vessye, ne fruitée, ne mal de ventre, ny autre maladye quelconque, je prie à Dieu et à la Vierge Marie que aussy doulcement en puissiez estre saine et queriye que fut la Vierge Marie quand enfanta Notre-Seigneur Rédempteur Jhésus-Christ, et au nom du Père et du Fils et de benoist Saint-Esprit.* Il faut faire la croix sur la croisée du dos de la beste puis dire cinq *Pater* et cinq *Ave Maria* ».

Pour guérir les coliques d'une vache, on employait la formule n° 2 que nous indiquons pour les tranchées du cheval, mais on ne prenait pas de poils.

« Bêtes qui ont les veines coupées ou pissent rouge: Prenez du ..... d'une femme (s'il s'agit d'une vache) ou d'un homme (s'il s'agit d'un bœuf), le mettre dans une chopine de vin rouge et hochez-le bien menu dans le vin, et faire avaler avec une corne et dire en même temps : *consommatum est et conservatus est babylonis liquira;* et laissez la bête 24 heures au repos. S'il le faut, redoublez. »

Pour les vaches qui sont pourries ou en danger de l'être. — « Il faut commencer par les séparer des autres, les mettre dans une écurie différente. Prenez ensuite 9 ou 10 pots de vin blanc, 9 ou 10 douzaines d'œufs et une livre et demie de poudre à tirer. Mettez le tout dans un cuveau, battez-le bien, et quand il sera bien battu, donnez-en le matin à chaque vache une demi-chopine.

Prenez après cela une demi-livre de graine de laurier, une demi-livre de soufre, un demi-quarteron d'alun, du genièvre en graine verte; mettez le tout en poudre et ajoutez-y un bichet de sel; et après avoir bien mêlé le tout ensemble, donnez-en soir et matin une poignée à chaque vache.

Ce remède a été fait pour 34 ou 35 vaches; s'il y en a plus, ou moins de malades, il faudra augmenter ou diminuer à proportion de la dose.

Vahh-creupé, aussi *wahh-creupé*, par opposition au *chach' creupé*. A Metz on dit parfois *pancoufe* ou *pantecoufe* (voir ce mot), sur la rive gauche de la Moselle et dans la Nied, c'est la voûte (vôte). Ce gâteau est mangé à la Chandeleur.

Faites avec de la farine, du lait et des œufs une pâte assez liquide, versez-en la quantité convenable dans la poêle à frire garnie d'un peu de saindoux ou d'huile et tenez sur un bon feu. Autrefois on se servait de poêles à longue queue parce qu'il fallait les tenir au-dessus du feu de l'âtre. Après un instant de cuisson on retourne le

creupé dans la poêle. Anciennement on donnait à la poêle une secousse brusque vers le haut; la *voûte* se détachait du fond de la poêle et si le mouvement était bien calculé, elle se retournait et retombait à plat sur la surface encore non cuite.

Celui qui fait des *vahh-creupés* le jour de la Chandeleur, a des sous dans sa poche tout le reste de l'année.

Valdrée (Sainte-) ou sainte Vuadre, Waldrée ou Walrade, appelée au moyen âge Vaudru ou Baudru. — Cette sainte était messine et proche parente du duc Eleuther, à qui la tradition attribue la fondation de l'abbaye de Saint-Pierre, au VIIe siècle. Première abbesse de ce couvent, sa mémoire est fêtée le troisième jour des nones de mai, c'est-à-dire le cinq de ce mois. Ses reliques étaient conservées à Saint-Pierre, dans une châsse d'argent. On invoquait l'intercession de sainte Valdrée pour avoir la pluie. Les prières, processions et neuvaines faites dans ce but avaient lieu dans la cathédrale avec un cérémonial majestueux.

Valentin (Saint-), 14 février. — Chabert écrit, en se basant sur un manuscrit de Guelle de la Bibliothèque de Metz: « Naguère, la veille du 14 février..., on célébrait dans le pays messin, par suite d'une coutume évidemment d'origine païenne, une petite fête dans laquelle nombre égal de garçons et de filles se trouvaient ensemble; chacun et chacune écrivaient leurs vrais noms ou des noms empruntés sur des billets séparés, roulaient ces billets et tiraient au sort, les filles prenant les billets des garçons et les garçons les billets des filles. De cette manière chacun avait double valentin et double valentine. Plus tard on se contenta de *crier les Valentins*. Ce dernier usage eut des conséquences ironiques pour les vieux garçons approchant des confins de la cinquantaine, voire même pour ceux qui, les ayant franchis, conservaient encore la réputation de *verts-galants*. On ne faisait grâce, ni à leurs petites faiblesses, ni à leurs ridicules, ni à leurs prétentions surannées.

A Metz, on appelait Valentins les futurs époux que l'on désigne aux jeunes filles le jour des Brandons, ou premier dimanche de carême. (Voir: Vausenates.)

Dans l'église de Cattenom, il y avait sur l'autel latéral, du côté de l'épître, une statue de saint Valentin, portant l'inscription 1669. Cette statue était le but d'un pèlerinage annuel, le lundi après la Quinquagésime. On y venait prier le saint pour obtenir la guérison de l'épilepsie, de la goutte et des maladies de la race porcine, et déposait sur l'autel l'offrande traditionnelle: un morceau de porc fumé.

Chaque année, à Saint-François, annexe de Monneren, a également lieu un pèlerinage en l'honneur de saint Valentin, contre le haut-mal et les maladies des porcs.

Dicton :

Quand il pleut le jour de la Saint-[Valentin,
Le laboureur récoltera peu de grain.

(Voir: Saignée.)

Vannerie. — « Il n'est guère de pays », écrit Lorédan Larchey dans *La Lorraine illustrée* (1886), « où les corbeilles lorraines n'aient été importées. On ne s'en étonne pas à l'aspect des ruisselets bordés de longues rangées de saules, à toupets d'un vert argenté qui donnent aux prés lorrains une couleur particulière. L'exploitation de leurs branches permet à la vannerie de se prêter aux besoins du ménage. Les paniers et les corbeilles sont de toutes formes et de toutes dimensions, depuis l'humble volette qui empêche les fruits de se gâter et permet à la tarte de conserver sa croûte sèche, jusqu'à la grande manne à deux anses qui a la contenance d'une malle. N'oublions pas l'indispensable hotte qui joue un si grand rôle dans les relations avec la ville. »

Cependant, à Metz et dans les villages de l'ancien Pays Messin, la vannerie nous paraît avoir été une branche d'industrie peu florissante. Sans doute, il y a toujours eu, en ville, des commerçants plus ou moins spécialisés dans la vente de bannes, de paniers de tous genres, de vans, de volettes, de corbeilles, de mannes d'enfant, de cages à oiseaux ou à poulets, mais ils ne se sont guère adonnés à la fabrica-

A. — Vannerie en osier brut

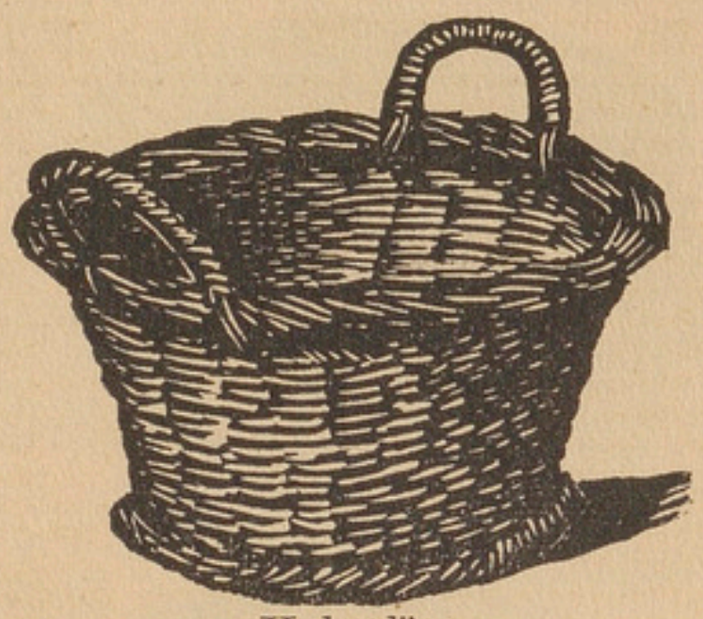

Haberlïn

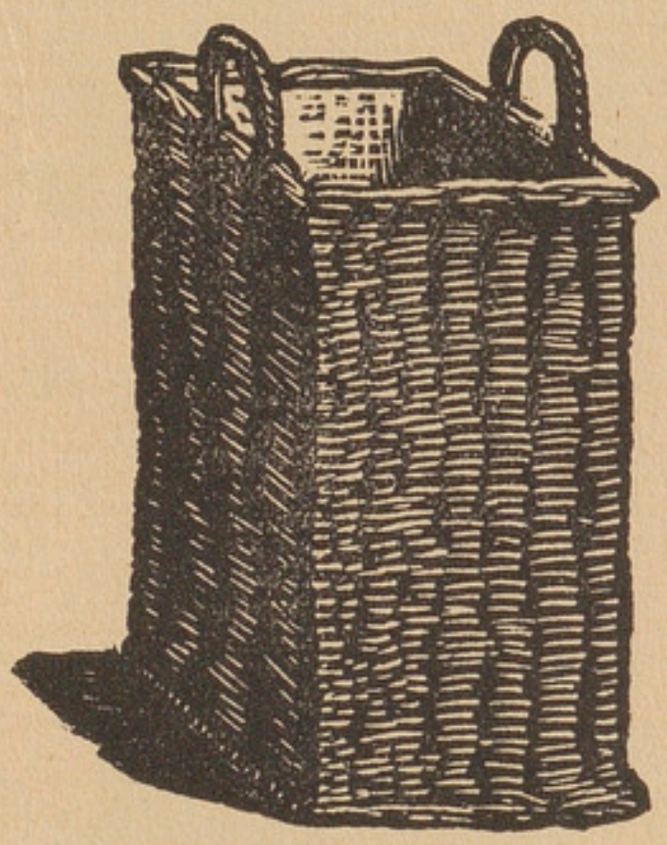

Bène

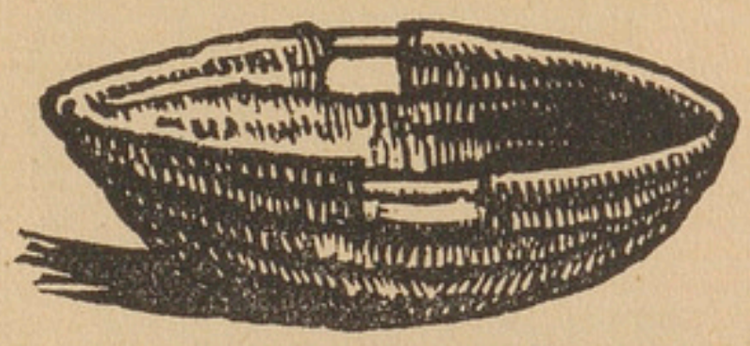

Rase

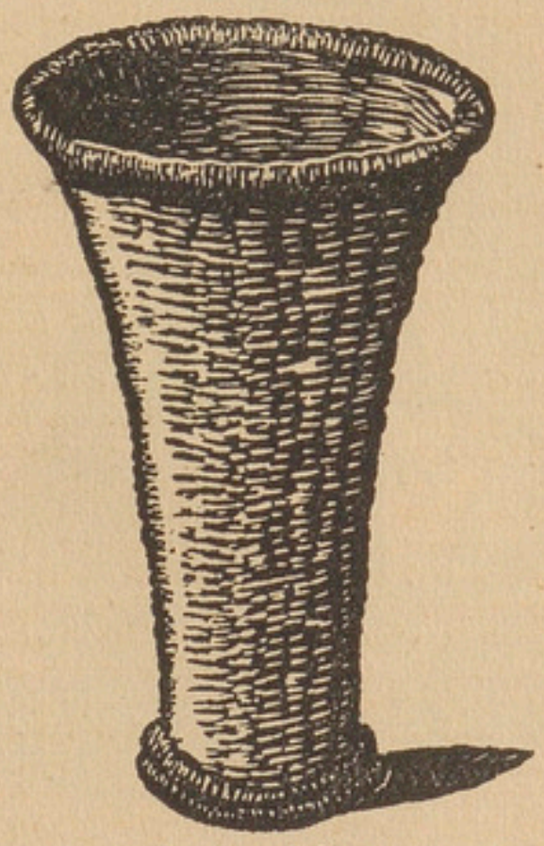

Ambeuhhe

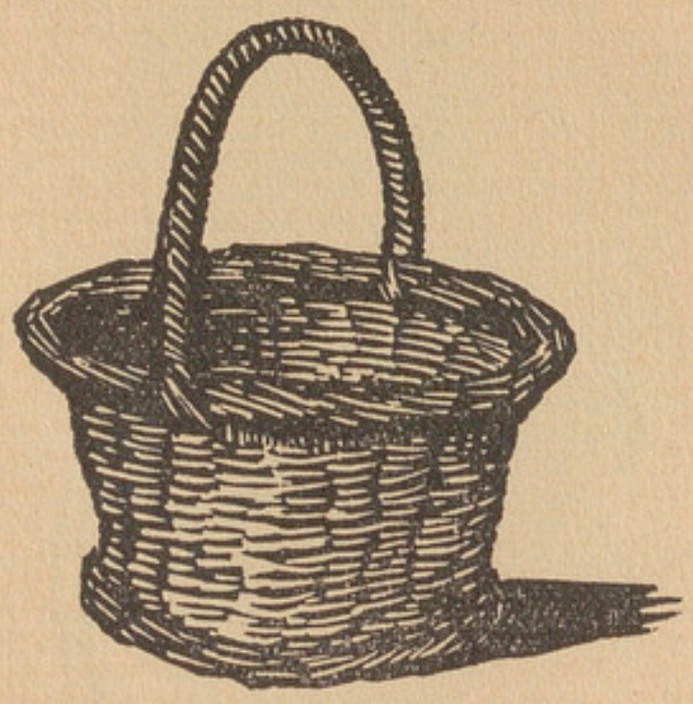

Chandire

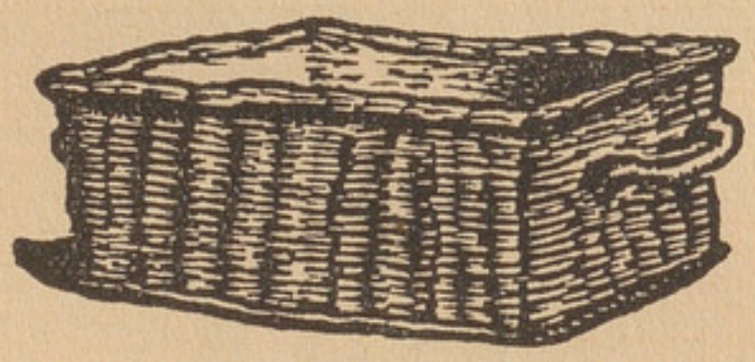

Mène

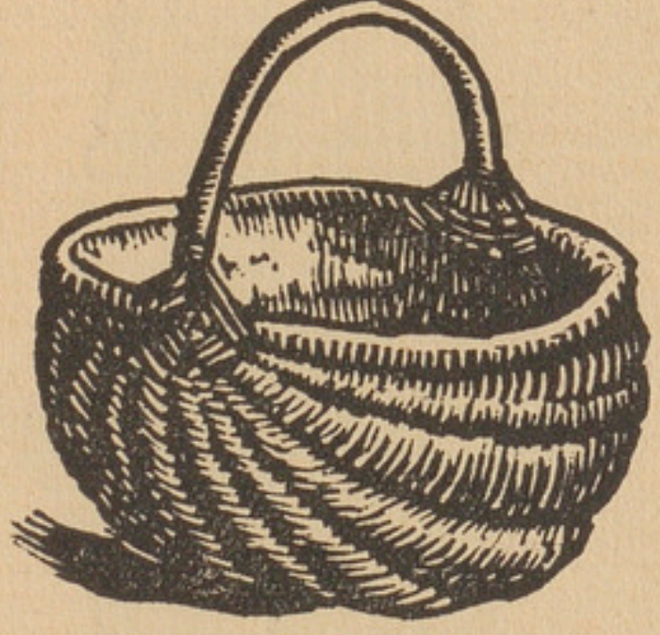

Chèvan

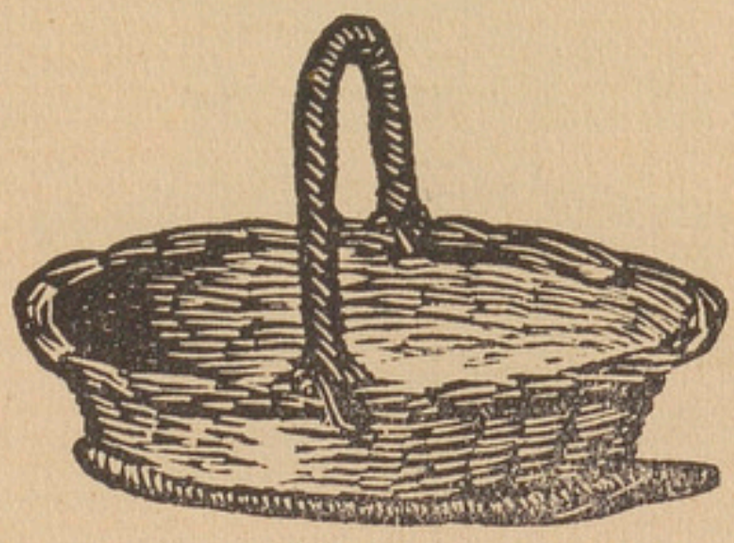

Cheuvate

B. — Vannerie en osier écorcé

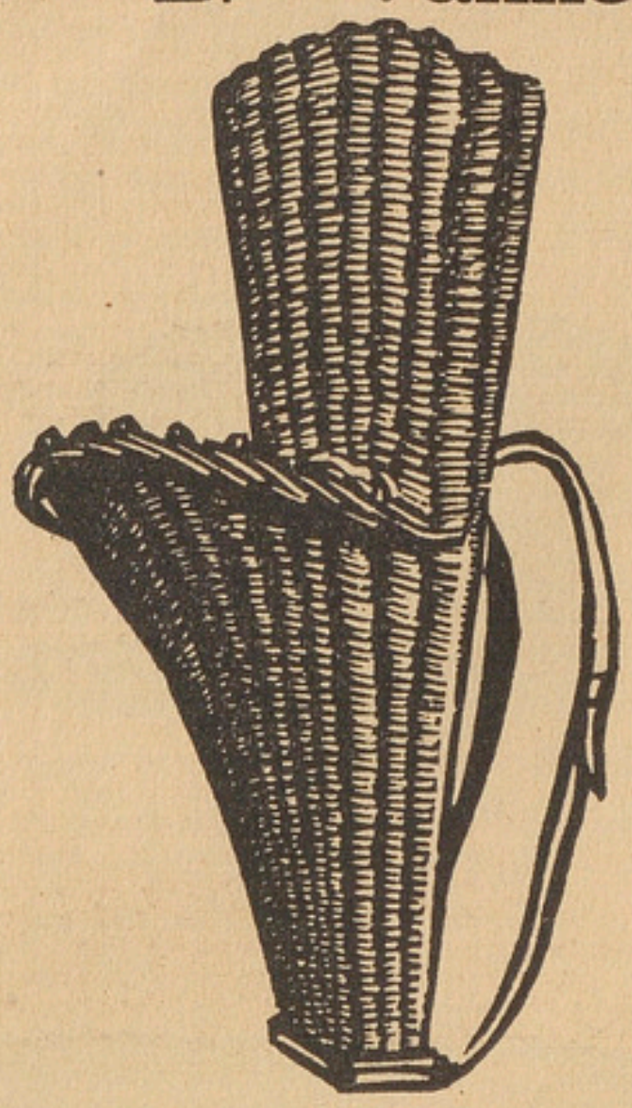

Hate (hotte) de femme

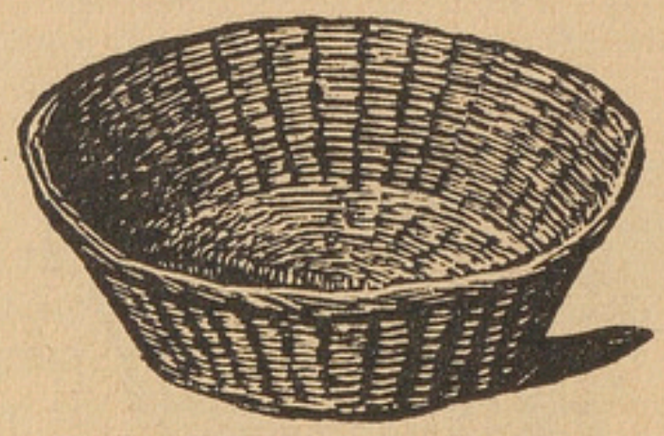

Corbaye (corbeille)

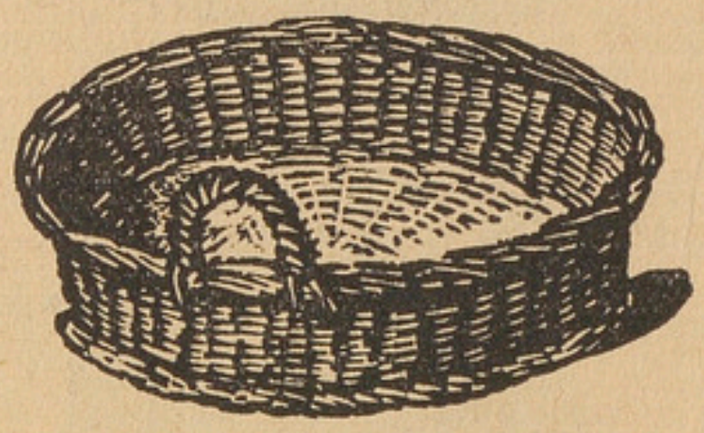

Cheté (porté sur la tête ou sur une épaule)



Kèbeuche à œufs

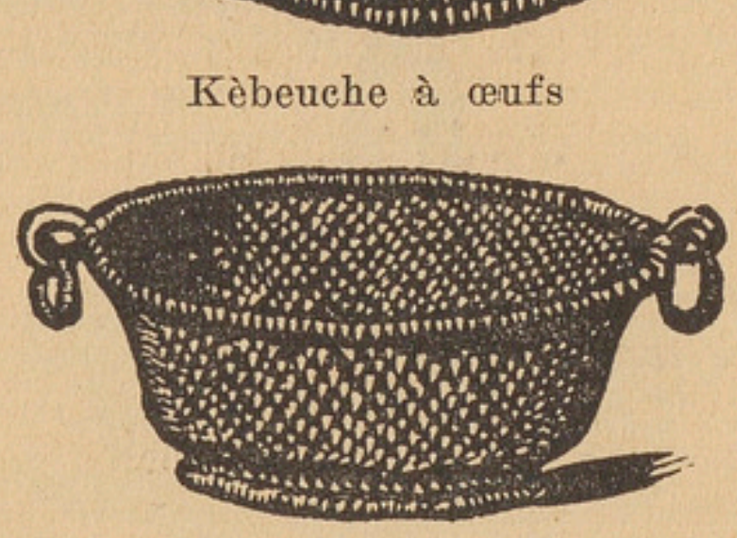

Cenate

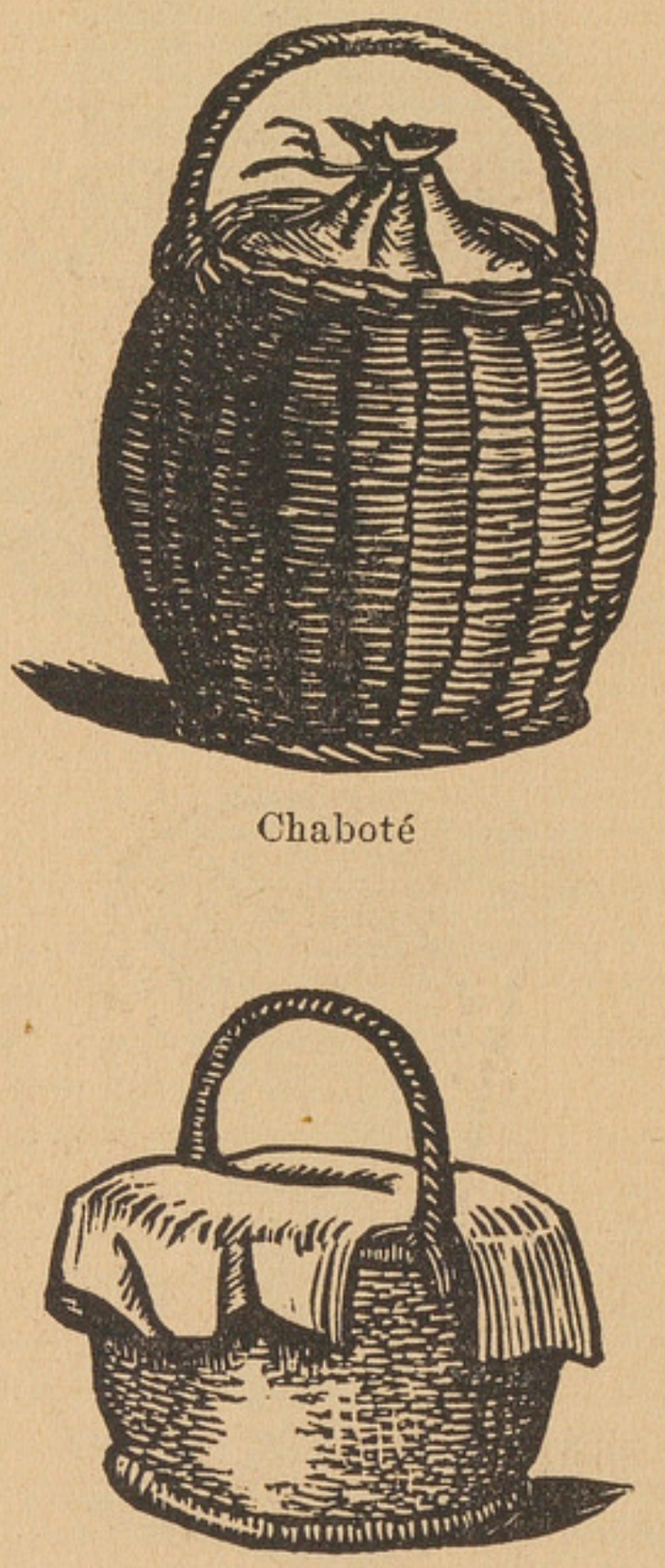

Chaboté

Chaboté

B. – Vannerie en osier écorcé

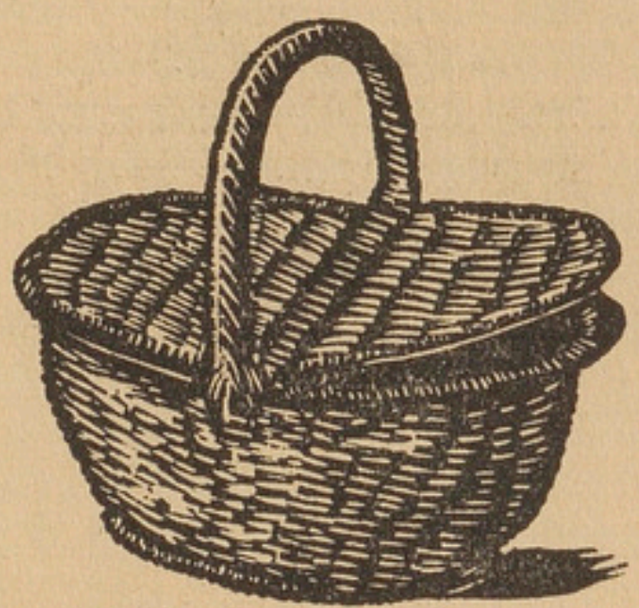

Kébès è dous vankions

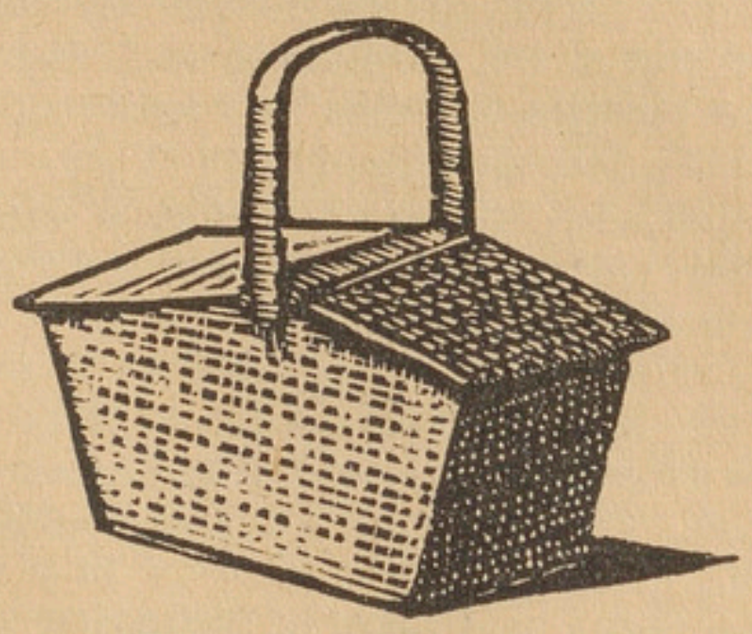

Kébès è dous vankions

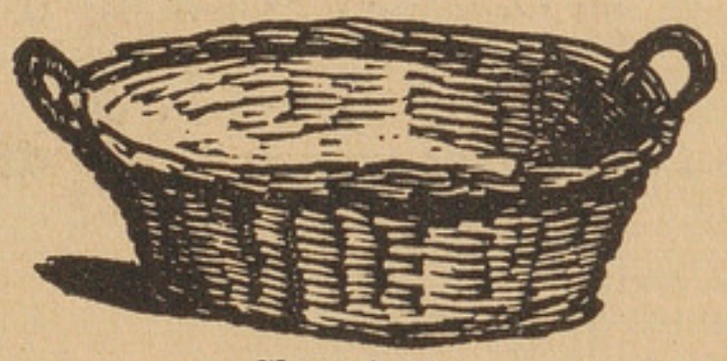

Cherpègne

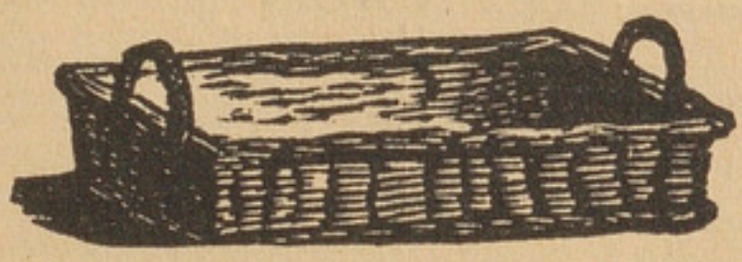

Chèrate

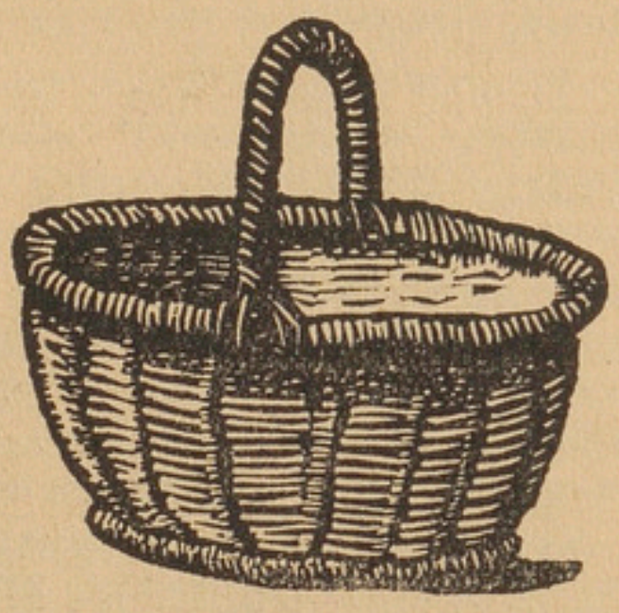

Chaudrate

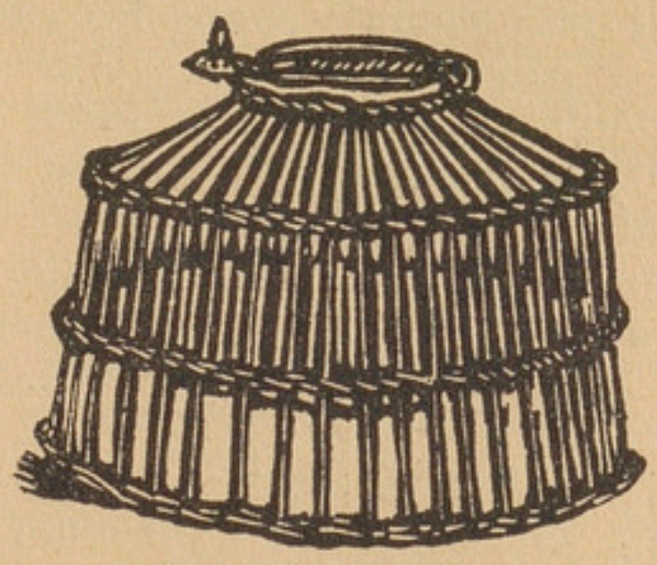

Kéje è pussïns

C. – En paille tressée

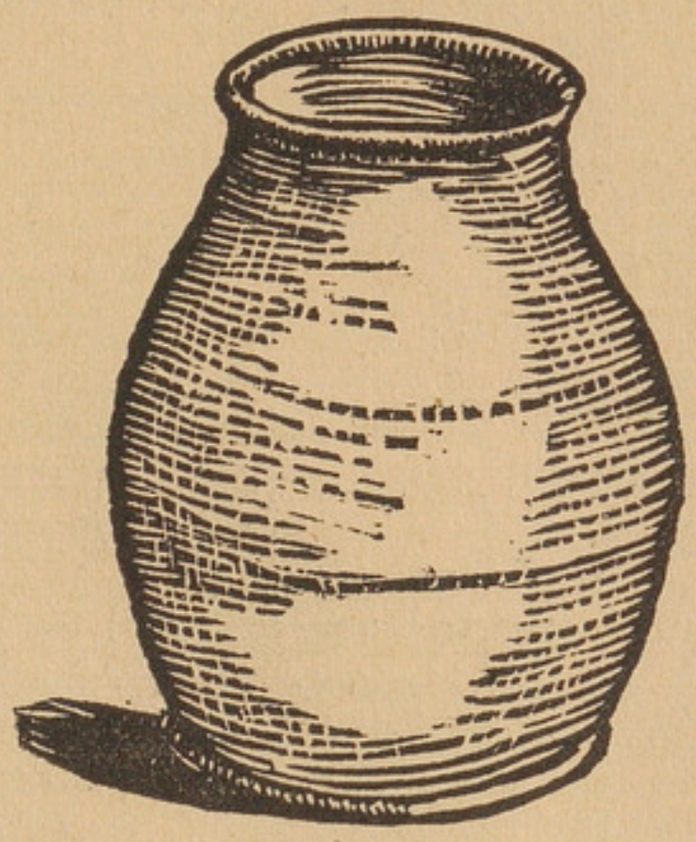

Borache

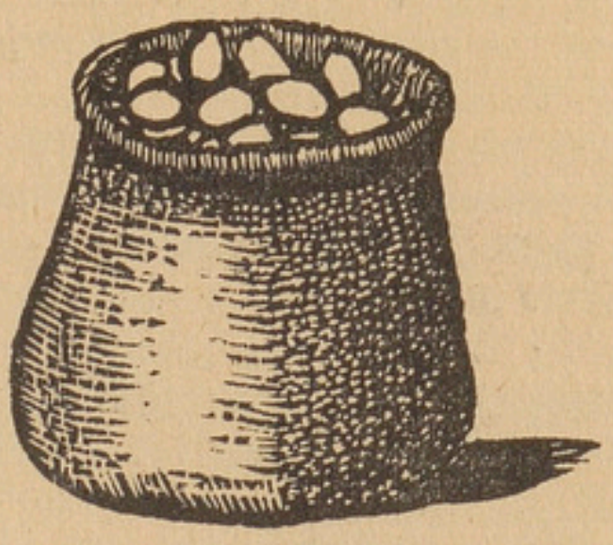

Borache

tion ni à l'exportation d'ouvrages de vannerie. Nous avons cherché en vain, dans nos vieux annuaires statistiques de la Moselle, la moindre mention d'une industrie de vannerie.

Autrefois, on pouvait voir, à Metz, — on voit parfois encore — d'assez nombreux marchands colporteurs de vannerie; chargés de paniers et de corbeilles, ils parcouraient les rues de la ville et offraient leur marchandise de maison en maison. D'autres s'installaient assez régulièrement sur la place du marché. C'étaient d'ordinaire des vanniers habitant la ville, plus souvent des hommes et des femmes venus de quelque localité lointaine (de la contrée de la Nied surtout) où certaines familles d'ouvriers agricoles, de pâtres ou de bergers s'adonnaient à la confection d'objets de vannerie afin de pourvoir à l'amélioration de leur situation miséreuse. (Condé-Northen, Ancerville, etc...)

Des vanniers ambulants se montraient fréquemment dans les campagnes, en groupe d'hommes, de femmes et enfants en haillons, traînant eux-mêmes leur roulotte et jouissant d'une réputation mauvaise.

Enfin, maint laboureur, bien des cultivateurs occupaient anciennement leurs loisirs à réparer eux-mêmes les paniers, corbeilles, etc. d'osier, de jonc, de roseaux, de paille, et certains d'entre eux se plaisaient à façonner non seulement de la grosse vannerie, mais aussi de la vannerie fine.

Il nous a paru intéressant de reproduire les dessins des objets de vannerie les plus usités dans notre région, en y ajoutant les noms patois.

Vapeurs. — Les *vépeurs* seraient dues à une sorte de *feumaye* (fumée) qui se dégagerait d'un sang trop *échauffé*. Ces vapeurs *monteraient* au cerveau et provoqueraient une versabilité du caractère du malade, des idées noires; elles causeraient en même temps des troubles dyspeptiques avec borborygmes, flatuosités.

A Metz, ce mot pluriel s'employait autrefois pour désigner les bouffées de chaleur.

Remèdes : laxatifs, infusés de mélisse, de verveine, de tilleul; macéré de sauge dans du vin blanc. Laisser macérer pendant 12 heures une poignée d'armoise, de mélisse et de lierre terrestre dans une chopine de vin blanc et boire un verre le matin, à jeun, jusqu'à guérison.

Varice. — Contre les douleurs des jambes variqueuses, frictions avec du suc de rue des prés. Appliquer sur la jambe malade des vers de terre que l'on a grillés dans une poêle à frire.

Variole. — Pour empêcher d'être *bocoré* (ou *bocoroyé*), c'est-à-dire d'être marqué de la petite vérole, on employait un baume composé d'un jaune d'œuf battu dans trois cuillerées d'huile de chanvre; d'autres appliquaient des compresses imbibées d'un décocté de feuilles de souci dans du lait.

Préservatif: Capturer une vipère au printemps et la faire sécher au soleil; et suspendre la bête dans la maison.

Vausenates. — Au XVIIIe siècle, il était d'usage à Metz, de courir, le soir du premier dimanche de carême appelé *jour des Bures*, en troupe avec des porte-voix et de s'arrêter devant la demeure de chaque garçon et chaque fille, pour crier les *vausenates*. Entre le chef d'un groupe et ses compagnons s'engageait un dialogue dont nous citons le texte d'après les *Affiches des Evêchés et Lorraine* de 1779:

« — Coryphée: — *Je doune, je doune.*
— *Eh qui? Eh qui?*
Coryphée: — *Eh M***, Mem'selle*** po set royale vauzenatte.*

Eh raicheté en mi-coueromme
Evat une tonne de hérangs
Et i pain blianc
Aus'- large qu'in vent (van)

Tous ensemble : *Hérangs! hérangs! hérangs!*

« C'étoit le dernier marié de chaque Paroisse qui faisoit les fonctions de Coryphée. Tel est encore l'usage actuel dans nos villages. Depuis on prit indistinctement le premier venu: les poumons les plus vigoureux avoient la préférence. Celui qui avoit une demoiselle pour vauzenatte ou valentine, étoit obligé de la *racheter*, le Dimanche de la mi-carême; c'est-à-dire de

lui faire un cadeau, de lui porter un bouquet, et de lui donner le bal. N'être point rachetée, passoit pour un grand affront. Ce n'en étoit pas moins un pour le valentin qui négligeoit de racheter sa valentine; on l'exposoit à la risée publique. Le soir du même jour où il avoit manqué à son devoir, on apportoit de la paille devant son logis, on y mettoit le feu et on sautoit par dessus à plusieurs reprises en accablant de brocards ce coupable de crime d'ex-galanterie. Cela s'appeloit *être brûlé par sa Valentine.* Ceux qui se picquoient de bien faire les choses, après avoir racheté leur valentine, avoient soin, le premier du mois de Mai, de se rendre devant chez elle pour y planter ce qu'on appelle un *mai.* »

Dans la note de la page 288 de l'ouvrage de Huguenin sur Chloter II et Dagobert (*Mém. de l'Ac. de Metz*, 1836), l'auteur nous dit que les jeunes gens dansaient autour de la Bure, appelée par corruption *Bûle* [Bure: *cf.* le mot latin *comburere*, brûler], et appelaient à haute voix les différents couples qui faisaient alors plusieurs fois le tour de la bure en dansant. Au moment de se séparer, chaque valentine embrassait son valentin. Celui-ci est obligé de se racheter, dans la semaine, par un cadeau. Le dimanche de la Mi-Carême, les valentines qui n'avaient pas été rachetées se réunissaient le soir, portant chacune une petite botte de paille qui représentait son valentin; elles en faisaient un tas et y mettaient le feu.

Souvent la paille était remplacée par un paquet de sarments de vigne.

Le jeune homme proclamé vausenat avait le droit de se présenter chez les parents de sa vausenate. Le rachat consistait en des *présents* que se faisaient mutuellement les parties engagées. Le garçon offrait un mouchoir, un ruban servant à orner la quenouille et un bouquet. A Metz, il offrait un eventail, des gants, des dragées, des fleurs, et recevait en échange un cordon de montre, une bourse, un ruban de couleur. Le vausenat avait quinze jours pour composer son bouquet et l'offrir en l'attachant à la fenêtre ou à la porte de sa vausenate. Ce bouquet y restait-il et les fleurs desséchaient-elles sur place, les garçons du village brûlaient une botte de paille devant la porte du vausenat. Si le bouquet était retiré, le jeune homme venait faire sa cour. En échange du cadeau, la vausenate offrait jadis des *pwès de p'hhis*, puis des minuscules beignets du diamètre d'un dé à coudre; plus tard c'étaient des crêpes arrosées de vin gris ou de clairet. A Metz, on offrait, paraît-il, des *cornies* ou *cornates*, et le valentin devait à sa valentine, le lundi de Pâques, un bouquet de *floc* ou des roses blanches qu'il présentait sur un plat neuf.

De nos jours, la coutume est pour ainsi dire complètement abandonnée.

Failly-lès-Metz est le seul village à respecter l'antique usage. Il y a quelque 50 ans, la coutume se déroulait dans certains villages de la Seille de la façon suivante. A l'issue des vêpres, le premier dimanche du carême, les garçons s'armaient chacun d'un bâton et parcouraient le village en s'attribuant le droit de prendre devant chaque habitation un ou plusieurs fagots de bois qu'ils chargeaient sur une voiture tirée par des camarades robustes. Ils entassaient ce bois en un lieu assez éloigné des maisons, de préférence sur une hauteur près du village et, le soir venu, ils mettaient le feu à cette *bûle.* Ensuite on proclamait les vausenates. Plus anciennement, on criait parfois les vausenates du haut du clocher quand la *bûle* flambait devant l'église du village.

A Augny, d'après M. Zéliqzon, la formule de la proclamation était ainsi conçue: *J'u dône, j'u dône! — E qui? E qui? Je bèye* par exemple *lo Daudiche N. è lè Fanchête Simon en ce rwèyaume fèhhnote, et eune bone tonne de hérangs, rantanplan, pan!* Quand le garçon ne plaisait pas à la jeune fille, celle-ci allumait une torche de paille qu'elle approchait du bas du dos de son valentin qui, le cas échéant, faisait de même. Si les vausenots se plaisaient, le garçon achetait à sa vausenote un étui d'épingles, et la fille lui faisait cadeau d'un chapelet.

La coutume avait donné lieu à Metz à des abus; les rapprochements ridicules, les unions discordantes inspirées par la malice, etc., avaient obligé l'évêque Mgr de Saint-Simon à intervenir

vers le premier quart du 18e siècle. En 1737, dans une ordonnance sur l'église de Thionville, le pasteur du diocèse dit: continuons à défendre... la publication des valentines ou fascenottes...; le 19 février 1779, une ordonnance de police affichée sur les murs de Metz défend de crier les valentins sous peine de 100 livres d'amende (voir: *Austrasie*, 1853). En 1806 un arrêté de police du maire de Metz menace de conduire au dépôt et de renvoyer par devant les Magistrats de sûreté « les individus qui se permettront les cris toujours inutiles et souvent injurieux. connus sous le nom de valentins », et dix années plus tard, un nouvel arrêté de police devint nécessaire.

Dans le journal *Le Messin* du 2 mars 1933, M. Léon Maujean écrit dans un article intitulé *Les Vausenottes:* « Dans les gros villages industriels de la vallée de l'Orne, le garde champêtre, muni de son tambour, faisait le tour du village et annonçait à haute et intelligible voix que le dimanche soir, à huit heures, on donnerait les vausenottes *chez la mère Florentin.* Et dès la tombée de la nuit, hommes, femmes et enfants convergent, par groupes compacts, vers l'auberge indiquée. Les femmes se sont couvert la tête de capuches de laine, car la saison est encore rigoureuse; beaucoup portent même sous leur tablier l'inévitable *covot.* Les enfants sont aussi de la fête et trottinent gaiement, tenant par la cotte leur maman ou leur grande sœur.

A la fenêtre du premier étage du café se tient le crieur, qui est choisi parmi les conscrits de l'année et qui sera remplacé par un autre conscrit quand le premier ira se rafraîchir, car la tâche est rude et la liste est longue, et on commence.

Le crieur. — *J'y dône, j'y dône!*
La foule. — *E qui, è qui?*
Le crieur. — *Lè Gogote Gavignon, tontaine tonton, évo lo Gustave Calba, ous' qu'y a gras.*
La foule. — *Hérangs, hérangs!*
Le crieur. — *Ecrivez, maître Jean! Lè pé don vent' aussi large qu'in van!*

Et l'on passe au suivant :

Le crieur. — *J'y dône, j'y dône!*
La foule. — *E qui, è qui?*
Le crieur. — *Lè Catiche Guépratte, que vend dlè Teuyebatte, èvo lo Christin Vergeot qu'è pédu ses sabots!*
La foule. — *Hérangs, hérangs!*
Le crieur. — *Ecrivez, maître Jean! Lè pé don vent' aussi large qu'in van!*

... Dire que tous attachaient une grande importance au verdict des vausenottes, serait aller trop loin; il n'en est pas moins vrai que bien des jeunes filles attendaient la lecture de leur nom en comprimant les battements de leur cœur. Les rencontres avec le beau Gustave et les quelques propos échangés étaient-ils connus ? Le jeune homme avait-il commis quelque indiscrétion?

Ce sont les vausenottes qui allaient le lui faire savoir, et qui sait, l'inscription de maître Jean serait peut-être le futile commencement d'un beau roman ?

Les papas et les mamans apprenaient souvent aux vausenottes les frasques de leurs enfants.

Et ceux que ces juvéniles amours n'intéressaient plus, attendaient une allusion à un scandale récent, à une infortune conjugale. La vindicte populaire prenait, ce jour-là, sa revanche d'un long asservissement.

Tous les célibataires y passaient, jeunes et vieux, et si l'on faisait une exception pour quelques personnes que leur caractère et leur dignité ne permettaient pas de porter sur la liste, la gouvernante du curé ou sa sœur était soumise à la loi commune.

On ne portait sur la liste que les gens du village. Si une jeune fille était sur le point de se marier avec un jeune homme d'une autre commune, on lui donnait comme Valentin le plus vieux célibataire du village. C'était là sa punition pour avoir voulu chercher bien loin ce qu'elle avait sous la main . . . »

Suivant Ch. Abel, les jeunes qui, dans la région de Moyeuvre, allaient valentiner, tiraient devant la demeure de chaque fille nubile des coups de feu ou bien jetaient des pois secs ou du gravier contre les vitres des fenêtres.

Dans les localités du pays de Château-Salins, les jeunes gens se réunissaient au milieu du village, munis d'armes à feu, d'un tambour ou de trompettes. Devant chaque habitation où demeure une jeune fille, ils tirent une salve de coups de fusil, le tambour et la trompette retentissent et le crieur annonce: — *J'y dône, j'y dône!*

D'autres répondent: — *E qui, è qui?*

Et le crieur s'écrie: — *Lo Joson d'lè Madeleine èvo lè Valérie Buzy.*

La foule réplique alors: — *Hérangs, hérangs!*

A Thionville, au lieu de *cornates* ou *cornies*, les vausenats offraient à leurs valentines des bretzelles que l'on vendait, le premier dimanche du carême, jusque dans les rues. Le garçon présentait un de ces gâteaux à la jeune fille qui saisissait la bretzelle par un bout, et le plus gros morceau qui restait dans la main indiquait lequel des deux valentins mourrait le premier.

A Sarrelouis la *cornate* était remplacée par l'*ourikète* (voir ce mot).

En 1250, la seigneurie de Lorry-lès-Metz appartenait à la famille patricienne messine des de Laître. On raconte qu'un descendant nommé Martin de Laître aurait fait don à la commune de 150 hectares de forêt à condition de proclamer chaque année les vausenates et de sonner le glas pendant cette réjouissance publique.

Vendange. — Les gelées tardives et la grêle sont deux grands ennemis du vigneron. Jusqu'au milieu du 18e siècle, on accusait encore couramment les sorciers et sorcières d'attirer ces fléaux sur les vignobles. D'autres attribuaient ces malheurs à la colère de Dieu. Nos chroniques nous le prouvent amplement. Ainsi, un violent orage détruit, le 2 mai 1431, les vignes de Magny, Queuleu, Belle-Croix, Vallières et Vantoux, c'est parce que certains commerçants avaient ouvert leurs boutiques le jour dit de la translation des reliques de saint Clément. On a vu des vignerons travailler dans leurs vignes le jour du Vendredi-Saint et pendant les jours de Pâques de l'année 1434; aussi Dieu envoya-t-il la gelée le 4 avril, et le 2 mai la grêle. Le 22 mai 1441, le vignoble de Scy-Chazelles est éprouvé par la gelée, parce que des vignerons ont joué et juré pendant la procession des Rogations.

Pour apaiser « l'ire de Dieu » on organisait, jadis, des processions. La procession du jour de la fête de l'Assomption — procession du vœu de Louis XIII — aurait été instituée, prétendait-on, dans le but d'attirer sur les vignobles la protection de la Sainte Vierge; et pour cette raison aurait été établi l'usage d'attacher, pour le 15 août, une belle grappe de raisin à la main droite de la statue de la Mère de Dieu.

La vendange (*vandome*). — Quand approche le terme de la maturité des raisins, l'accès des vignes est interdit; les vignes sont *mises en ban*. La vendange commence le jour du *ban brisé*. Anciennement les vignes étaient *ouvertes* à son de cloche, la *kyache des vandomes*.

Dès la veille de la vendange, le propriétaire du vignoble a reçu ses amis invités à prêter leur joyeux concours aux travaux et heureux de participer aux réjouissances champêtres traditionnelles. La veille également sont arrivés les ouvriers et les ouvrières engagés pour la durée de la vendange. Car la vendange doit aller vite et dans nos villages des coteaux le personnel n'est pas suffisant. Autrefois, certains villages fournissaient d'habitude des ouvriers vendangeurs, notamment les *porteurs*, c'est-à-dire les hommes robustes qui devaient porter les lourdes hottes faites de bois de sapin et appelées *hottes à sapin*, *sèpïns*, *bèhhawes*, *rès* ou *tandelïns*.



Sèpïn

Le jour de la vendange, ouvriers, invités et la famille du propriétaire des vignes se mettent en route, de bon matin, en chantant la chanson des vendangeurs, sur l'air d'*au clair de la lune:*

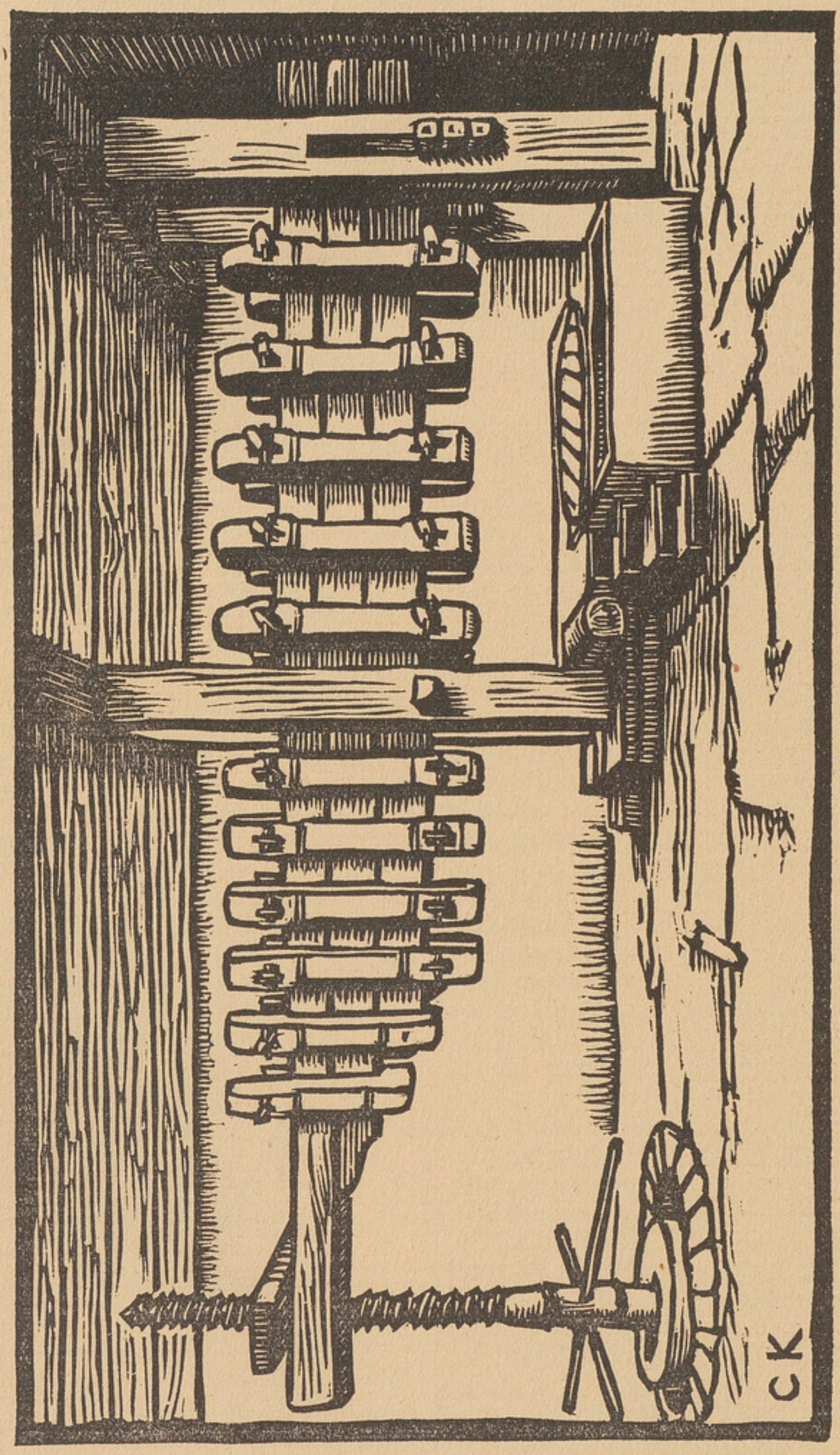

Pressoir à bascule

Allons en vendange
Pour gagner cinq sous,
Coucher sur la paille,
Attraper des poux,
Manger du fromage
Qui pue comme la rage,
Et boire du vin doux
Qui fait c... partout.

Une variante s'exprime ainsi:

Lisett', ça m'démange
D'aller en vendange
De grapillonner
Dans ton p'tit panier;
Manger du fromage
Qui pue la rage,
Coucher sur la paille
Bien que cela m'faille,
Attraper des poux,
Boire du vin doux
Qui fait foirer partout!

Les uns sont chargés de leur hotte que l'on a eu soin d'*ébreuver* (abreuver), afin de la rendre étanche; les autres sont armés de cisailles et d'un *chèvan*, panier large et plat dont le fond a été doublé intérieurement d'un morceau de toile de sac qui garnit le fond du panier et empêchera le jus des raisins pressés de s'écouler.

Après avoir pénétré dans les vignes *ouvertes*, toute la bande s'y répand bruyamment en poussant à trois reprises le *hi!* traditionnel. Chacun et chacune se rend à l'emplacement qui lui est désigné, et aussitôt les ciseaux coupent les grappes, les *chèvans* se remplissent, puis sont vidés dans les *sapins* des porteurs. Ceux-ci vont déverser leurs hottes pleines dans les *keuvèles* (cuvelles) qui attendent, à mi-côte, huchées sur des charrettes à ridelles, ou sur des voitures ordinairement employées pour le transport du fumier ou des tonneaux.

Tandis qu'a lieu la cueillette des raisins, vendangeurs et vendangeuses causent entre voisins; on plaisante, on rit, et quand le hasard met l'un ou l'autre en présence d'un rare cep portant du raisin teinturier ou *teinte-vïn*, gare! on profite de toute occasion pour *mâchurer* la figure, la halette, le chapeau et les vêtements de celui ou de celle choisis pour victime de cet amusement multiséculaire.

Vers 9 heures, les vendangeurs interrompent leur travail et prennent, assis au bord du chemin, une collation composée de pain, de fromage et de vin. Autrefois on mangeait du fromage angelot, puis les fromages de Münster (Alsace) ou de Limbourg devinrent les préférés.

Le soir, la *banderiaye* rentre gaiement sous toit pour le repas rustique et bien simple, car au menu figurent seulement du lard, du fromage et du pain, largement arrosés de vin.

Anciennement, la dernière voiture de la vendange était accompagnée et entourée de tous les vendangeurs et vendangeuses. Celles-ci étaient parées de feuilles de vigne, rousses et vertes à la fois, piquées dans leur chevelure; les hommes portaient, sur la tête, des couronnes de feuilles de vigne. Tous s'en allaient chantant et dansant, portant les uns leurs hottes ornées de feuilles, les autres leurs paniers des raisins qu'ils se réservaient; d'autres tenaient en main des *menechèyes*, bouquets de sarment garnis de raisins et de rubans multicolores.

Devant la voiture, un gars, très fort, portait dans son *sapin* une fillette couronnée de pampre et parée de rubans flottants. Une escorte sautait et dansait autour de cette petite *reine des vendanges*. Naturellement, les enfants assistaient à ce cortège champêtre et ne manquaient pas de s'associer à la joie exubérante des grands.

Au logis du maître-vigneron, la maîtresse de maison avait préparé un plantureux *fehhtïn* (festin) auquel succédait une sauterie, pour donner raison au vieux dicton patois qui dit: *èprès lè panse, lè danse.*

Cette danse avait du reste lieu chaque soir de vendange, après la collation. Si le propriétaire avait eu la gentillesse de faire venir un violoneux pour la circonstance, on dansait au son du violon et celui-ci ne cessait d'inviter les danseurs et danseuses à s'aimer et à s'embrasser, en râclant les airs de chansons généralement connues, comme: *Auprès de ma blonde...* ou bien: *Embrassez-vous, Mesdames...* En outre, le musicien accompagnait sur son instrument le chant des vieilles rondes du pays.

La plupart de nos anciennes rondes de vendange sont tombées dans l'ou-

bli. Voici la ronde que l'on exécute encore de nos jours, dans les villages du Haut-Chemin:

Allons en vendange, les raisins sont beaux.
Nous étions trois filles, dedans un château,
Mon pèr' nous fit faire chacune un man-
[teau.

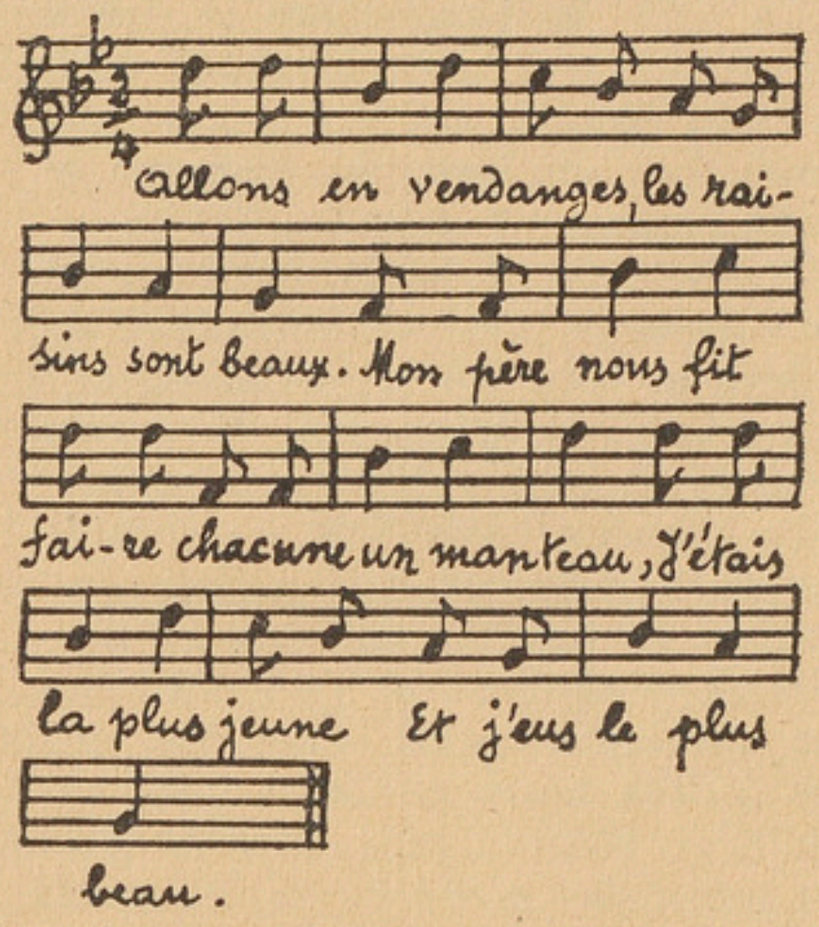

Mon pèr' nous fit faire chacune un man-
[teau,
J'étais la plus jeune et j'eus le plus beau.
Allons en vendange, les raisins sont beaux.

***

J'étais la plus jeune et j'eus le plus beau.
Je dis à mon père: — Mariez-moi, z-il faut!
Allons en vendange, les raisins sont beaux.

***

Je dis à mon père: — Mariez-moi, z-il faut!
— Attendez, ma fille, jusqu'au vin nouveau.
Allons en vendange, les raisins sont beaux.

***

— Attendez, ma fille, jusqu'au vin nouveau.
Le blé s'ra-t-en grange, le vin-z-en tonneau.
Allons en vendange, les raisins sont beaux.

***

Le blé s'ra-t-en grange, le vin-z-en tonneau.
Nous f'rons de la tarte, aussi du gâteau.
Allons en vendange, les raisins sont beaux.

***

Nous f'rons de la tarte, aussi du gâteau.
Aux sons du violon nous dans'rons au rond.
Allons en vendange, les raisins sont beaux.

Pour le repos de la nuit, il fallait improviser des dortoirs de fortune, où les matelas et les édredons étaient remplacés par des bottes de paille, provenant de la dernière moisson.

Enfin, pour se préserver de la diarrhée causée par le vin doux, les vendangeurs et vendangeuses prenaient, chaque matin, une *soupe aux gremions* dont voici la recette: Humecter de la farine de gruau avec suffisamment d'eau, afin d'obtenir en la frottant entre les paumes, des boulettes de la grosseur d'un pois; faire frire dans une poêle de la farine, un oignon découpé en minces tranches et du beurre, y ajouter les *gremions* (boulettes) et les faire roussir; quand le *roux* est à point, y verser la quantité d'eau froide nécessaire pour obtenir une bouillie assez épaisse.

Le soir, les vendangeuses aimaient à ajouter à leur collation une *moyate.* Elles allaient puiser du vin doux dans la cuve, éteignaient dans ce moût un fer rougi au feu (1), et y trempaient des croûtes de pain grillé qu'elles mangeaient comme dessert.

On compte en moyenne au terroir sur cent récoltes: 10 vendanges donnant de très bon vin; 25 vendanges de bonne ou assez bonne qualité; 20 récoltes passables; 30 récoltes médiocres et 15 années mauvaises.

Vendredi. — Il ne faut pas, pour la première fois, mettre aux champs les *bêtes* un vendredi, car on risquerait de les voir attaquer et manger par les loups. D'autres disent que les porcs lâchés pour la première fois soit un vendredi, soit un dimanche, périront dans le courant de l'année.

Il est défendu de *monder* les écuries le vendredi: les bêtes ne profiteraient plus.

Changer de chemise le vendredi, donne des maladies.

Défense de voyager un vendredi, de commencer en ce jour une lessive ou une entreprise sérieuse.

Défense de faire un enterrement ou un baptême, car ils seraient bientôt suivis d'un deuil ou d'un autre malheur.

Est-on obligé de déménager un vendredi, il faut au moins commencer

(1) Il n'est pas sans intérêt de noter ici une pratique analogue et concernant la bière, que nous y avons vu adopter pour combattre les enrouements et angines légères: faire couler en filet mince de la bière sur un fer rougi au feu et recueillir dans un bol le liquide obtenu, que l'on boit aussitôt.

ce déménagement la veille en portant quelques objets dans la nouvelle demeure.

Quand la porte du cimetière s'ouvre un vendredi, un décès suivra dans le courant des prochaines six semaines.

Les mauvais esprits apparaissent plus volontiers pendant la nuit du vendredi.

La fileuse doit filer, le vendredi soir, sa quenouille jusqu'au bout.

La personne qui se peigne le vendredi, sera atteinte de maux de tête.

La rencontre de trois pies, le vendredi, présage un malheur.

Celui qui, en ce jour, renverse une salière, aura beaucoup d'ennuis et de grands chagrins.

Il ne faut pas repiquer des plants de choux le vendredi, car ils ne pousseraient pas bien.

L'enfant né un vendredi sera d'un caractère difficile.

Toute maladie qui débute un vendredi traînera en longueur et guérira difficilement.

Le pommier dont on cueille les premiers fruits un vendredi, restera stérile pendant sept ans.

Dictons :

Bé venrdi, dieumanche muhi.

(Beau vendredi, dimanche moisi.)

***

Lè piawe don venrdi bèye i bé dieumanche.

(La pluie du vendredi donne un beau dimanche.)

***

Par contre on dit aussi: *Quand i pieut lo venrdi, i pieut ico lo dieumanche.*

***

Lo venrdi ainme cheu craver que de r'saner è s'wèsïn.

(Le vendredi aime mieux crever que de ressembler à son voisin).

Vendredi-Saint. — Anciennement on revêtait les vêtements foncés ou de deuil pour l'office du Vendredi-Saint.

Défense d'atteler les chevaux avant l'office du matin; autrement on attirerait sur eux de graves maladies ou le travail ne réussirait pas.

Ne pas faire couler de sang en ce jour; si le chasseur va à la chasse, son fusil éclatera.

Il est défendu de faire la lessive. A Marthille on défend de faire la lessive parce que ce jour-là, la servante de Hérode a jeté le torchon à la face de Notre-Seigneur.

Les semailles ou semis faits avant midi ne donneront rien ou guère, car « il ne faut pas retourner la terre ».

On sème volontiers, dans le courant de l'après-midi, les graines potagères, et plante les haricots; on sème aussi le lin.

Le pain cuit le Vendredi-Saint se conserve un an. Les coqs éclos le Vendredi-Saint deviennent plus vigoureux et chantent mieux que les autres.

Les œufs pondus le Vendredi-Saint se gardent très longtemps, peuvent servir à découvrir les sorciers, sont un préservatif contre l'incendie et l'éteignent si on les jette à temps dans le foyer d'incendie.

Celui qui mange, le jour de Pâques, un œuf du Vendredi-Saint, est garanti de la fièvre pendant un an.

La personne qui se peigne, le Vendredi-Saint, avant le lever du soleil, est préservée de maux de tête pendant un an.

Le Vendredi-Saint est un jour heureux pour sevrer les bébés; ils pousseront bien et seront intelligents.

Celui qui, le Vendredi-Saint, reste sans boire, est préservé de toute maladie causée par la boisson.

Les rameaux d'aune cueillis le Vendredi-Saint et assemblés en couronne préservent de l'incendie et l'éteignent.

Quand on conduit, le Vendredi-Saint, le bétail et les chevaux à l'abreuvoir avant le lever du soleil, les insectes ne pourront leur faire du mal. On avait coutume de conduire les agneaux aux champs, le Vendredi-Saint, afin de les préserver du *tournis*.

Celui qui avale un œuf du Vendredi-Saint le jour de Pâques avant le lever du soleil, ne sera pas malade pendant toute l'année.

Toute prière faite à trois heures de l'après-midi, est exaucée.

L'enfant né le Vendredi-Saint a le don de voir des esprits et de prédire l'avenir.

Les œufs du Vendredi-Saint donnent

des poules qui chaque année changent de couleur.

Les poussins éclos le Vendredi-Saint sont plus vigoureux et donneront mieux.

Qui jeûne le Vendredi-Saint trouvera à Pâques beaucoup de nids d'oiseaux dans les haies et sur les arbres.

Quand il gèle le Vendredi-Saint, l'année sera plutôt froide; chaque vendredi de l'année se distinguera de la veille ou du lendemain par un abaissement de la température; les couvées ne réussiront guère bien.

La personne née un jour du Vendredi-Saint a le don de reconnaître les sorciers et sorcières.

Pour préserver les vêtements contre les mites, il faut pendre les habits au soleil pendant la journée du Vendredi-Saint.

Il était anciennement d'usage de choisir le jour du Vendredi-Saint pour mettre le vin en bouteilles.

Autrefois on avait coutume de conserver les raisins de treille dans le grenier; pour les empêcher d'être mangés par les rats et les souris, on taillait la treille le jour du Vendredi-Saint.

***

Quand il pleut le jour du Grand-Ven-
[dredi,
La vigne est perdue presque à demi.

Les pluies du Vendredi-Saint et du lundi de Pâques ne trempent pas le sol, et rarement elles sont suivies de jours très pluvieux.

Pluie du Vendredi-Saint donne une année sèche et plutôt bonne en toutes choses.

***

Dans le Pays-Haut, à l'ouest et au nord-ouest de Metz, les ménagères préparaient, pour le repas du Vendredi-Saint, un mets spécial: les *totelots* (appelés *tatelats* aux environs de Metz et *toutats* ou *rémats* dans la Nied). C'étaient de petits morceaux carrés découpés dans la pâte amincie au rouleau, cuits à l'eau et assaisonnés à la vinaigrette.

***

Le Vendredi-Saint, on allait, à Gorze, en pèlerinage à la Croix-au-Loup et y déposait de petites croix (voir: Croix-de-Loup).

***

Signalons incidemment la *Grêche-Pierre*, près de la localité d'Aumetz (45 km. nord-ouest de Metz). Suivant une ancienne croyance, cette pierre *toune quand none sène lo jo don Grand-Vanr'di*, c'est-à-dire le Vendredi-Saint, à l'heure de midi.

Sur le ban de Lemud, à la limite du ban de la commune d'Aube (à 15 km sud-est de Metz) et assez proche de Rémilly, il y a une chapelle, dite de Notre-Dame du Beau-Mai) ou Baumé; elle abrite une statue en bois et habillée de la Sainte-Vierge. Les femmes et les filles des villages voisins y vont en pèlerinage le jour du Vendredi-Saint. Naguère elles y allaient, les unes à 3 heures du matin, d'autres le soir après l'office des Ténèbres. On disait alors qu'on « allait *embaumer* Notre-Seigneur et y récitait des « prières pour les morts ». Près de la chapelle, nous a-t-il été affirmé, il y a un arbre solitaire.

D'après la légende, un vieux chêne occupait jadis l'emplacement de cet oratoire, et dans l'arbre se trouvait la statue de Notre-Dame. Un jour, le chêne fut incendié, et la statue resta indemne. Les habitants d'Aube transférèrent la statue dans leur église, mais pendant la nuit suivante, la statue disparut et fut retrouvée le lendemain dans le tronc de l'arbre brûlé. On décida alors de bâtir une chapelle en l'honneur de la Sainte-Vierge, et le tronc du chêne brûlé fut arraché.

Une légende analogue se rapporte à Notre-Dame du (ou au) Chêne, dont la chapelle s'élève à 20 minutes au nord-ouest de la ferme de Faux-en-Forêt, au milieu de la forêt de Rémilly. Cette ferme a été construite sur les ruines du vieux monastère du 12e siècle, dont seule la chapelle existe encore. La chapelle actuelle de Notre-Dame du Chêne est récente et construite en maçonnerie. Elle remplace l'ancien oratoire bâti en planches, qui recouvrait un tronc de chêne et la statue de la Saint-Vierge. La légende nous conte que le chêne devint jadis la proie des flammes, mais que le tronc avec la Vierge furent préservés du feu. Les habitants du pays transportèrent la sta-

tue dans la chapelle de Faux-en-Forêt. Ils constatèrent avec surprise que la Vierge avait repris nuitamment son ancienne place. Après avoir renouvelé le transfert plusieurs fois, toujours avec le même résultat, ils décidèrent de recouvrir la Vierge miraculeuse et son tronc de chêne d'une grande chapelle (*cf.* également la tradition comparable d'Arnaville, sur le Rupt-de-Mad, aux confins du Pays Messin).

*

La légende du rouge-gorge. — Lorsque le Rédempteur agonisa sur la Croix, un petit oiseau gris s'approcha doucement de Jésus et essaya d'arracher avec son bec les longues épines qui ensanglantaient la tête du divin Crucifié. Soudain, une goutte de sang vint à tomber sur la gorge de l'oiseau et colora le plumage d'un rouge vermeil. Et Jésus dit à l'oiseau: « Puisque tu as eu pitié de mes souffrances, ta race gardera à jamais cette tache de sang, souvenir indélébile de ma Passion; tu t'appelleras désormais rouge gorge; tes œufs auront la teinte du beau ciel bleu et tu seras à partir de ce jour le messager du bonheur. Quiconque voudrait te nuire sera frappé de malheur ».

Vent. — Tant que le vent ne change pas, le temps se maintient.

Lo vent d'Erdainnes, ç'at i vent de grainnes. (Le vent d'Ardennes [Nord-Ouest], c'est un vent de graines.)

A Novéant-sur-Moselle, c'est le vent du *Qwaroye* (lieudit au sud-ouest) qui annonce le mauvais temps.

Quand, après le coucher du soleil, survient le vent de l'est, il pleuvra la nuit suivante.

Le vent d'est fait durer la gelée.

Quand le vent change souvent, c'est signe de tempête prochaine.

Les vents qui augmentent de force pendant le jour, durent plus longtemps que ceux qui commencent à souffler plus fort au cours de la nuit.

Quand la lune ou le soleil s'entourent d'un halo rose-rouge, il y aura du vent; un dicton précise: *roje sla, grand poussat.* (Rouge soleil, grande poussière.)

Un ciel moutonné annonce du vent et un changement de temps.

Autres signes : la braise est plus ardente que d'habitude; les flammes sont plus agitées; les moutons sautent plus que d'habitude; les chiens se roulent sur le sol; le son des cloches s'entend plus loin.

(Voir: nouvel an.)

Vente de bétail. — Un animal vendu devait quitter l'étable à reculons. Pour empêcher un veau de s'ennuyer après sa mère, on lui faisait avaler avec un peu de boisson un poil de celle-ci et le conduisait chez son nouveau maître avec la corde qui avait déjà servi à l'attacher dans sa première demeure.

Anciennement, un campagnard qui emmenait du bétail de chez lui avec l'intention de le vendre, rebroussait chemin si la première personne qu'il rencontrait était une femme.

Vermifuge. — Voir: vers.

Verrue. — Toucher chaque verrue, matin et soir, avec un charbon ardent; y appliquer des feuilles écrasées de saule blanc, de campanule, du suc de chélidoine, appelée *herbe aux porates,* du sang menstruel, du sang de taupe.

Laver les mains dans de l'eau de fontaine au moment où passe un enterrement et jeter l'eau sur le tas de fumier, ou bien avec de l'eau qui coule sur de la mousse.

Toucher chaque verrue avec un pois et le jeter ensuite par derrière au-dessus de la tête, de sorte que chaque pois tombe dans un puits et qu'on n'entende pas le bruit causé par le pois au contact de l'eau.

Frotter, pendant 10 à 15 jours, les verrues chaque fois avec une autre vieille couenne de lard que l'on enterre après s'en être servi une fois.

Frotter les verrues avec une limace rouge et empaler ensuite l'animal ou le jeter dans une eau courante.

Tirer une paille du fumier, en faire une petite boule avec laquelle on frotte la verrue. On jette ensuite la boulette sur le fumier.

Prendre un fil, y faire autant de nœuds qu'il y a de verrues, frotter séparément chaque verrue avec un nœud, puis réunir ces nœuds en un petit bouquet avec lequel on frottera chaque verrue. Enfin on entoure un petit bout

de bois de ce fil et l'enterre dans le fumier.

Frotter les verrues avec une taupe crevée que l'on jette ensuite à l'eau. Si le corps de la taupe surnage, les verrues disparaîtront.

Couper une pomme en deux moitiés et frotter les verrues avec la pulpe jusqu'à ce qu'elle devienne tiède; on enfile ensuite les deux moitiés de sorte que les faces internes se touchent, et on conserve la pomme qui pourrira au fur et à mesure que les verrues disparaîtront.

Frotter les verrues avec un os de mort et jeter l'os au loin derrière soi sans se retourner.

Frotter les verrues avec de l'huile d'une lampe qui a servi à veiller un mort.

Laver les verrues avec l'eau courante d'une source et s'y plonger juste le temps de prier un *Pater* et un *Ave*.

Demander à quelqu'un de toucher les verrues en comptant leur nombre; il vous les prendra.

Passer les verrues à une personne plus jeune que vous en la touchant avec les verrues.

Prendre un oignon rouge, à midi sonnant la veille de la Saint-Jean, frotter les verrues avec, puis frotter les verrues avec une feuille de sureau; enterrer l'oignon et la feuille bien profondément. Enfin entrer dans une eau courante et prier un *Pater*.
croix sur la verrue et murmure les

Le guérisseur (*sègnous*) prend deux fétus de paille, les pose en forme de paroles suivantes :

Porate, gripate,
D'fieus de vate kermenate !
(Verrue, diablotin, dehors de votre cachette!)

Puis il enfouit les brins de paille dans le fumier ou dans la terre sous une motte de gazon.

Vers. — Le populaire a gardé le souvenir des conceptions médicales tres anciennes qui attribuaient certaines maladies à des vers encéphaliques, rhinaires, etc. Pour tuer les vers dentaires on mâchait de la racine de plantain; contre les vers auriculaires on instillait quelques gouttes de vieille urine dans le canal auditif externe. On accusait les vers du cœur de causer des palpitations et des picotements dans la poitrine; les vers ombilicaux donnent l'anémie et font maigrir; la rétention d'urine et l'écoulement de sang par voie uréthrale seraient dus à des vers de la vessie.

Contre les vers intestinaux appelés *ronds vehhs* (ascaris), *pyots biancs* (oxyures) et le ver solitaire, on employait les vermifuges suivants :

Ascarides: Manger beaucoup d'ail et boire du lait dans lequel on a fait cuire de l'ail; semence de pourpier écrasée et bue dans du lait; infusé d'armoise; poudre d'écorce de chêne; tanaisie balsamite que certains cultivaient dans le jardin.

Oxyures: Introduire dans le rectum un petit morceau de lard retenu par un fil et l'y laisser pendant une heure pour attirer les vers; ensuite donner un lavement d'eau vinaigrée après avoir retiré le lard. Faire bouillir deux gousses d'ail ou une petite poignée d'armoise dans une chopine de lait et boire le décocté à jeun tous les matins. Carottes râpées; manger beaucoup de fraises de bois.

Ver solitaire: Graines de l'églantier avec du miel; avaler plusieurs cuillerées de semence de citrouille; manger beaucoup d'asperges. Enfermer un chat noir dans un sac, recueillir ses excréments que l'on dilue dans de la tisane de menthe ou dans du lait auquel on a ajouté du chènevis ; deux heures après avoir avalé ce breuvage, on doit prendre une bonne purge. Brûler des sarments de vigne et avaler la cendre. Les remèdes doivent être pris pendant le décours de la lune, parce qu'alors *la bouche du ver est ouverte.*

Remède magique contre les vers des animaux et des hommes; il faut dire, trois jours de suite, avant le lever du soleil :

Au nom du Père † et du Fils † et du Saint-Esprit †. Je te chasse par Dieu le Père †, le Fils † et le Saint-Esprit †; que tu ne manges ni bois de la chair, des os, du sang de ce N..., que tu deviennes aussi patient que Job, aussi bon que Saint Jean quand il baptisa Notre Seigneur dans les eaux du Jourdain, au nom du Père †, et du Fils † et du Saint-Esprit †.

Ensuite on récite dans l'oreille de la

bête malade ou de la personne trois *Pater* et *Ave* en l'honneur de la Sainte-Trinité.

Vertige. — Celui qui souffre de vertiges doit *nettoyer le cerveau;* il aspirera du jus d'oignon par les narines, ou prisera du tabac, ce qui *attire les mauvaises humeurs.*

Remèdes: tisanes de mélisse, de lavande, de sauge, de bétoine surtout, et de gui. Les personnes faibles prendront de la tisane de cerfeuil, d'angélique et de véronique; elles éviteront la tisane de bouillon-blanc qui pourrait leur causer des vertiges au lieu de les guérir. La chair de corbeau et de moineau guérirait des vertiges.

Quand les accès sont fréquents, appliquer sur la tête du patient une poule noire fendue en long, et sur la plante des pieds du raifort râpé.

La fileuse qui jette l'eau de sa *moyate* (gobelet fixé au rouet et servant à humecter les doigts), souffrira de vertiges.

Vessie. — Douleurs de vessie: décocté d'écorce de bouleau, tisanes de millepertuis, de baies de genévrier, de reine des prés; eau d'orge miellée.

Pour fortifier la vessie des enfants urinant au lit, leur faire boire du fiel de lièvre, dilué dans du vin blanc.

Victor (Saint), 28 juillet. —

Quad i cheut d'lè piawe, lo jo de saint Victour,
I cheut des bés écus d'our.
(Quand il choit de la pluie, le jour de saint Victor,
Il choit de beaux écus d'or.)

Un autre dicton dit le contraire:

Quand i pieut è lè Saint-Victour
Lè rècolte ne s'rè-me d'our.
(...., la récolte ne sera mie d'or).

Cette contradiction provient de ce que les vignerons et les cultivateurs ne s'accordent pas toujours au sujet des bienfaits de la pluie ou du beau temps.

Vigne. — Depuis la pousse des feuilles jusqu'à la maturité du raisin, la vigne suit le sureau.

Quand le lierre se charge de beaucoup et de beaux fruits, la vendange sera belle et bonne.

La vigne fleurit huit jours après le sureau; elle fleurit et *mêle* quand le *troëne* fleurit et *mêle.*

Voit-on, en été, beaucoup d'araignées et de coccinelles dans les vignes, l'année sera bonne.

Trouve-t-on la *mouche* dans les glands de chêne, l'année sera sèche et l'on récoltera du bon vin. Si les glands de chêne deviennent véreux l'année sera pluvieuse et le vin s'en ressentira.

Autant de jours le lis fleurit avant la Saint-Jean, autant de jours avant la Saint-François se feront les vendanges.

Le raisin: né d'avril, fleuri en mai, en petits pois à la Saint-Jean.

*
**

De nombreux fragments de vases en *terra sigillata* trouvés en 1934 dans la fouille des ateliers de potiers de Chémery-Faulquemont, lesquels paraissent bien avoir fonctionné dès la moitié du 2e siècle, reproduisent des scènes de vendange ou de pressoir, et sont ornés de grappes de raisins (Voir au Musée de Metz).

Au 4e siècle de notre ère, Ausone chante d'ailleurs, dans son poème *La Moselle,* les riants coteaux couverts de vignes, qui bordent la rivière jusqu'au Rhin. Venance Fortunat, au 6e siècle, décrit les beautés du vignoble de la région de Metz. Et nos chartes monacales nous révèlent l'existence d'une viticulture répandue, depuis le haut moyen âge, sur tous les points du territoire du Pays Messin.

Non seulement les couvents possèdent des vignes, mais aussi les bourgeois. Dans toute la banlieue de la cité la culture de la vigne est prospère, et l'on trouve des vignes jusque dans les faubourgs qui, à partir du 12e siècle, sont englobés dans les nouvelles enceintes de la ville. Dès 848 les vignes en Maizelle (*maticella vinca*) sont signalées.

La rue Vigne-Saint-Avold rappelle l'existence des vignes situées jadis dans cet endroit, et il en est de même pour la rue de la Vignotte dans le quartier de Saint-Vincent. Les vignobles du Sablon, de Queuleu, de Plantières, de Stoxey et de l'ancien faubourg Saint-Julien, ceux de Malroy, du Haut-Chemin, sans parler de ceux situés sur les coteaux de la rive gauche de la Moselle, témoignent de l'extension qu'a-

vait prise la viticulture à Metz même et dans la banlieue.

Et comme les multiples travaux de la vigne, ceux de la vinification et de la conservation des vins nécessitaient une main-d'œuvre importante, on ne s'étonne pas de rencontrer en ville dans les quartiers plantés de vignes une population de familles de vignerons et d'ouvriers employés dans le vignoble. Surtout les paroisses de Saint-Etienne-le-Dépenné, de Saint-Maximin abritaient anciennement ces travailleurs et ainsi s'explique le sobriquet collectif donné aux paroissiens de St-Maximin appelés autrefois les *beuyats* (bouts d'échalas brisés) et *fratïns* (échalas hors de service).

Pour fournir à chaque ouvrier vigneron l'occasion de gagner son pain quotidien, les magistrats de la cité exigeaient, déjà au 14e siècle, que les ouvriers fussent engagés pour une journée seulement. Ceux-ci devaient se rassembler, chaque matin, les jours fériés exceptés, sur une place de leur quartier, au son d'une cloche de chacune des églises: Saint-Maximin, Saint-Hilaire près de la porte de Sainte-Barbe, Saint-Marcel et Saint-Vit, situées à l'est, au nord, à l'ouest et au sud. Un second avertissement de la cloche annonçait la fin de la *loue*, et les ouvriers vignerons (hommes, femmes et enfants) se rendaient ensuite au travail, emportant avec eux leur nourriture pour la durée de la journée. Le travail cessait au moment où les cloches des monastères de la cité annonçaient le commencement des complies. Les jours de samedi et de vigile on arrêtait de travailler dès trois heures de l'après-midi. Comme on le voit, la semaine dite anglaise était déjà en vigueur, à Metz, dès le 14e siècle.

L'étude des *atours* (ordonnances municipales) de Metz nous prouve que le mode de culture de la vigne n'a pour ainsi dire pas varié depuis le moyen âge. La culture commence toujours encore dès les premiers jours de février et se prolonge jusqu'au début de septembre, époque ordinaire où les vignes sont mises *au ban*, c'est-à-dire où il est défendu d'y entrer jusqu'à la vendange.

On compte 17 travaux de la vigne:

1° *Tèyeu* (tailler). La taille fixe la longueur du *marien* ou *marain* et varie suivant les circonstances.

2° *Rekeyeu* (recueillir) ou *haussieu* (ramasser). Ce travail consiste à rassembler les brins taillés tombés à terre ou recueillis dans le tablier, à mettre ces *sarmates* en petits tas appelés *jèvéles* (javelles) qu'on entoure de liens faits de tiges de saule appelés *hahhs*.

3° *Roborer* (labourer) ou *coudieu* (cultiver à la bêche). Le labour à la bêche était interdit au moyen âge. Les magistrats messins exigeaient l'emploi d'une houe pour le labour d'aération. Le vigneron prend soin de ne pas écorcher avec la bêche le collet de la vigne. Il ne doit pas labourer quand la terre est couverte de neige, de grésil ou d'autres frimas, car la vigne languirait et périrait de la maladie dite *champoulure*.

4° *Répande les pehhés* ou *mwayes*. On répand en *bressayes* (brassées), çà et là, les échalas qui, amassés après la vendange, forment des *mouées* (Metz) au milieu des vignes. Ces *paisseaux* serviront pour l'opération suivante.

5° *Fèhher* (ou feucher). On fiche les échalas au nord des ceps, bien profondément.

6° *Piayeu* (plier). Ce travail se fait avec le *ficher*. En courbant le marien (*brachate*) qui doit porter le fruit de l'année, on approche ce fruit plus près du sol. Le bourgeon que l'on réserve pour former la *brache* (marien de l'année suivante) est dressé et attaché à l'échalas au moyen de trois *hhous* (liens de jonc ou plus souvent de paille de seigle) et prend ainsi plus de sève.

7° *Hhawtrer* (châtrer), *chavoutrer* [Novéant]. Cette opération est faite quand le raisin apparaît dans les bourgeons. Elle exige de la célérité car la sève monte. On commence par conserver le jeune pampre qui est le plus près du vieux bois pour former le marien de l'année; puis on jette à bas tous les autres bourgeons qui n'ont pas de fruits, mais on conserve ceux qui en ont dont on coupe l'extrémité avec les ongles jusqu'à la feuille au-dessus du raisin.

8° *Renatieu* (renettoyer). Il faut jeter à bas tous les bourgeons qui ont poussé depuis le *châtrer*, enlever les entrefeuilles des bourgeons qui portent

le raisin et de celui qu'on réserve pour le marien de l'année. En tout cas il n'est pas permis de *renettoyer* quand la vigne est en fleurs.

9° *Roujeler.* On pince les bouts des mariens.

10° *Recorre* (recourir). La vigne est passée en revue afin de s'assurer que tout a été bien fait et de réparer au besoin les omissions.

11°, 12°, 13° *Hawer* (houer) ou *rebiner.* Il faut donner trois *houers* ou binages à la vigne, la première fois après le *pincer*, puis après le *recouder* (n° 14), et la troisième fois peu de jours avant la mise de la vigne *au ban* (actuellement avant la vendange). Cette opération de râclage doit toujours avoir lieu en temps de sècheresse et a pour but de supprimer les mauvaises herbes. Fait-on ce travail par un temps humide, on favorise l'éclosion de la maladie appelée *breulure* (brûlure) ou *rojat* (rouget): les feuilles rougissent, se dessèchent et tombent.

14° *Recouder* ou *r'lever* (relever). On attache à l'échalas le marien de l'année et le maintient par trois liens. Pour lier la vigne les vignerons peu fortunés employaient le jonc. Ordinairement on fait usage de paille de seigle non *hhoubèye* (non battue), longue de 40 cm. et trempée dans l'eau pour la rendre plus maniable, et appelée *hhou* ou *piayure*, à Metz *choube.*

15° *Vandômer* (vendanger). (Voir: Vendange.

16° *D'pèhhler* (déchalasser). Ce travail a lieu dans la première quinzaine du mois de novembre. Les échalas sont arrachés et portés au centre de la vigne. Trois échalas sont posés de manière à former une pyramide, leurs extrémités en haut se touchant. Les autres échalas sont dressés tout à l'entour en faisceau et donnent la *mwaye.*

17° *Provegneu* (provigner). Cette opération, sorte de rajeunissement du cep par marcottage, est tombée en désuétude. Elle se faisait tous les 8 à 10 ans. Pour faire des provins, on couchait, à l'époque du labour une branche du cep dans une petite fosse creusée dans ce but et couvrait le sarment de terre. L'extrémité de la branche était relevée et fixée à un tuteur, tandis que la partie enfouie émettait de nouvelles racines.

D'un vieillard ou d'un valétudinaire qui jouit d'un visible retour à la santé on dit que « le voilà provigné ».

A cette série de travaux viennent s'ajouter, de nos jours, les opérations rendues nécessaires contre les attaques du mildiou.

Les engrais anciennement employés pour la vigne ont été: le fumier, les rognures de draps, les raclures de corne de pieds de mouton (*zïnguiates*), les poils d'animaux, la poussière de route (pierre calcaire), les cendres d'os ou de bois, la marne, la suie des cheminées, la poudrette. On transportait les engrais au tombereau ou à la charrette jusqu'au bord des sentiers du vignoble, puis au bât dans des *bènades*, ou à dos d'homme. Dans ce dernier cas on faisait usage d'une hotte d'osier d'une forme particulière et munie de deux bretelles de cuir ou de sangle.

On préfère l'échalas de chêne long de 1 m. 50. Ce *paisseau* dure d'ordinaire 24 ans, tandis que l'échalas sauvage, fait des bois de brin de toute essence, ne dure que 8 ans.

Une *mouée* (4 ares 43) convenablement peuplée devait contenir 1920 ceps écartés entre eux de 0 m. 48.

Vin. — Chez le Messin, le vin a toujours joui de la réputation d'être un excellent stimulant de tout l'organisme et un adjuvant précieux de l'alimentation. Les vieux du pays disent encore: « les années de vin se reconnaissent à la miche; elle s'use moins vite quand on peut de temps en temps porter la *creuquate* (petite cruche à vin) au tonneau. »

Les dictons suivants présagent:

Quand il fait beau, les 23, 28 *avril et* 3 *mai,*
En cette année le vin sera parfait.

***

Année de bon vin,
Année de beaucoup d'enfants.

***

Année de regain,
Année de petit vin.

***

« Les Messins », écrit E. de Bouteiller dans une de ses notes sur le poème:

La Guerre de Metz en 1324 (Paris, 1875), « ont de tout temps attaché un prix particulier à la valeur des produits de leurs vignobles. L'étendue des terrains plantés en vigne dans le département de la Moselle dépasse aujourd'hui 5.000 hectares, sur lesquels 3.500 environ appartiennent à l'arrondissement de Metz. On peut calculer que la superficie des vignobles du territoire de la cité devait être au delà de 2.000 hectares, occupant, pour la plus grande partie, les flancs des coteaux de la vallée de la Moselle. Leur produit donnait lieu à un commerce très important. Mais le gouvernement messin ne permettait pas que les propriétaires sacrifiassent la qualité à la quantité, ni que, dans le but d'obtenir des récoltes plus abondantes, ils substituassent au type choisi et délicat du *Fromental*, blanc et noir, des plants de *golz et aultres ayles vignes*. Et lorsque, en dépit de toute surveillance, cette substitution s'était produite quelque part, ils n'hésitaient pas à ordonner, par un atour rigoureux, l'arrachement absolu des espèces incriminées.

D'autres atours, inspirés par la même sollicitude, fixaient également dans les plus grands détails les modes de culture de la vigne, l'époque de la vendange et de la vente des vins, le salaire et les obligations des vignerons. D'autres enfin assuraient une protection aux vignobles du pays, en frappant les vins étrangers d'un droit d'entrée considérable... C'étaient les vins des côtes de Scy, de Magny et de Dâle (1) qui jouissaient en réalité dans le pays de la réputation de *premiers crus*.

Les races et les principales variétés cultivées dans le Pays Messin étaient, il y a une centaine d'années:

RAISIN NOIR

Petite race

Auxois (prononcer *aussois;* plant bourguignon de la région de Semur) gris, pineau gris, malvoisie: très estimé;

Franc-noir, menu-noir: très productif donnant du bon vin;

Petit-noir, tendre-fleur: donnant du bon vin;

Pinot commun, pinot violet, pinot serré: bon vin un peu dur;

Vert-noir, vert-noir d'Italie gros: de moindre qualité (Saint-Julien, Vallières, Sainte-Barbe);

Gras-pinot: se trouvait particulièrement dans les vignes anciennes; mauvais vin;

Teint-vin (teinturier) dont on ne cultivait que quelques ceps.

Grosse race

Liverdun, vin médiocre;

Meunier, blanc-meunier ou blanche feuille, assez répandus, vin médiocre;

Noir de Lorraine, l'enfumé, mauvais vin;

L'hérissé (corruption de Les Riceys, chef-lieu de canton de l'ancienne Champagne, aux confins de la Bourgogne), ricey de Bourgogne, peu répandu, bon vin.

RAISIN BLANC

Blanc de Magny, aubin jaune: à Magny, sur les côtes de la Seille: bon vin.

Pétracine: raisin jaune, à Magny: bon vin.

Aubin vert, vert auxois, gros raisin très estimé, à Queuleu, Magny.

Auxois blanc, précoce et bon, à Queuleu, Magny, Féy.

Hemme verte ou vert-blanc, médiocre.

Hemme jaune, médiocre.

Rouge-blanc à fruit rose, sur les bords de la Seille.

Le raisin a servi de sujet d'ornement aux sculpteurs des chapiteaux des colonnes de notre cathédrale.

Depuis la loi du 12 juin 1791, laquelle a permis aux viticulteurs de cultiver et d'exploiter les vignobles à leur gré, la plantation de plus en plus étendue de cépages nouveaux à gros rendement, etc... a fait perdre à nos vins leur particularité et leur finesse. L'invasion du phylloxéra, la destruction des cépages suivie de la plantation d'hybrides a achevé la dépréciation qui ne cessa de frapper nos crus.

Cependant dans certains villages, les propriétaires-vignerons eurent à cœur de conserver la petite race et d'autres cépages de premier choix, les vins du pays messin. Autrefois les vins rouges d'Augny, de Dornot, d'Ars et de Lessy, et en général celui des coteaux qui bordent la rive gauche de la Moselle,

---

(1) La côte de Dâle ou Dalle appartient à la commune de Devant-les-Ponts (Metz).

jouissaient d'une bonne réputation. Aujourd'hui encore les vins rouges de Scy, Rozérieulles, Jussy, Ars, Ancy-sur-Moselle, Novéant-sur-Moselle, de Lorry-Mardigny, d'Augny sont à placer au premier rang de nos produits du terroir, grâce à leur riche bouquet et à leur belle couleur.

Parmi les vins blancs, citons surtout le petit blanc du cru de Dornot que les connaisseurs rapprochent du Chablis, les vins blancs de Saint-Julien-lès-Metz et d'Argancy. Autrefois, les vins blancs de la côte de la Seille, de Magny, de Peltre se vendaient aux marchands de vin de la Champagne. Du vin blanc de Malroy on disait: *plus on en boit, plus on tient droit;* le phylloxera et l'hybridation du vignoble l'ont fait disparaître. N'oublions pas le vin de Guentrange, à 2 km. nord-ouest de Thionville.

Les vins gris de petite race de Dornot par exemple, sont très recherchés.

Enfin les pétillants clairets de Lessy possédaient une juste renommée.

***

Anciennement, le commerce des vins messins ne s'étendait pas seulement du côté du bailliage d'Allemagne du duché de Lorraine, où la culture de la vigne était pour ainsi dire inconnue avant 1728, époque où le duc Léopold ordonna la création, dans chaque commune, d'un canton de vignes. Pendant de longs siècles avant la Révolution, les Messins ont exporté leurs vins en Flandre, en Hollande et en Allemagne. Et durant l'annexion, nos vignerons ont su tirer de grands bénéfices de la vente de leurs raisins pour la fabrication des vins mousseux.

Jusqu'il y a environ soixante ans, bon nombre de petits propriétaires de vignes ont encore employé l'ancien mode de vinification. La vendange était amenée à la cuverie. Dans la cuve à fermentation (*beuje, beujat*), dont le trou de robinet était obstrué avec un gros bouchon de bois ou de liège, le vigneron déposait contre cet orifice une javelle de sarments qu'il recouvrait d'une tuile bombée. Puis il versait dans la cuve le contenu des cuvelles. Un aide robuste se déchaussait, retroussait ses pantalons jusqu'au-dessus des genoux, montait dans la cuve et foulait, pieds nus, les raisins afin de bien les broyer. Cette opération terminée, on recouvrait le moût d'une sorte de couvercle flottant fait de paisseaux, de lattes ou de planches alignés les uns contre les autres et maintenus au moyen d'un morceau de madrier couché en travers sur l'assemblage. Ensuite il fallait étançonner: on dressait une longue perche dont l'une des extrémités venait poser au centre du couvercle flottant, au milieu du madrier, tandis que la perche était calée sous la toiture. Cette précaution avait pour but d'empêcher le *chapeau* formé par les raisins écrasés de surnager le moût. Sa surface devait toujours rester au niveau du jus de raisins.

De temps à autre le couvercle était enlevé. On procédait alors à un nouveau broyage des raisins à l'aide d'un *brihu*, fouloir improvisé pour la circonstance et ressemblant à une *demoiselle*.

Enfin, lorsque la fermentation était achevée, le vigneron qui ne possédait pas de robinet de cuivre, allait l'emprunter chez le propriétaire du pressoir banal, enfonçait l'*anche* dans le bas de la cuve et soutirait le pied-chaud.

Le vin nouveau est mis en tonneau. Les tonneaux ont été échaudés avec soin. Pour le *hhaudemant*, le vigneron employait autrefois le décocté préparé avec un mélange de feuilles de noyer, de feuilles de *cu teumeré* (groseiller noir) et de genévrier. Chaque vigneron cultivait autrefois un ou plusieurs plants de genévrier dans son jardin. Aujourd'hui il achète des baies de genévrier chez l'herboriste.

Pour arrêter toute fermentation du vin mis en tonneau, le tonneau est mêché.

Le remplissage des tonneaux était généralement suivi d'une collation offerte aux aides et appelée *pïnte d'anche* parce que le vigneron devait à chacun une pinte de vin.

On donnait également le nom de *pïnte d'anche*, avant la Révolution, au droit de pinte à douzième perçu sur chaque tonneau que l'on mettait en perce au printemps avant le premier mouvement de la végétation.

L'opération du remplissage était suivie du pressurage des raisins. Le vigne-

ron et ses aides transportaient les marcs de raisins dans des hottes à sapin jusqu'au *chaucu* banal, le pressoir à bascule (*è taissons*). Les heures de pressurage étaient réglées d'avance et chaque vigneron-propriétaire y pressurait son vin à tour de rôle.

Le premier vin, dit d'*ébèhhemant* (abaissement) étant encore de bonne qualité on en remplissait le dernier tonneau contenant du vin du pied chaud. Le vin obtenu par les deux ou trois *presses* suivantes étant plus dur servait pour les domestiques ou bien pour la préparation des *râpés*. (Voir: râpé).

Les anciens pressoirs dont il existe encore un certain nombre de specimens, sont faits de bois de chêne, ou de cormier, d'orme ou de sorbier. Leur longueur mesure environ 15 mètres.

Les marcs pressés étaient mis dans des futailles défoncées; il fallait les bien serrer puis on les recouvrait d'une bonne couche de feuilles de noyer et ensuite d'une couche épaisse de terre détrempée dans de l'eau. Dès que la surface de boue sèche se crevassait, on avait soin de combler les crevasses avec de l'eau boueuse afin de garantir les marcs contre le contact de l'air. La distillation des marcs avait lieu pendant l'hiver.

L'eau-de-vie de marc ne manquait jamais autrefois chez nos propriétaires de vignes. Comme le pressurage des marcs de raisins n'était pas poussé jusqu'à leur épuisement complet, le marc était de bonne qualité, surtout après une année de bon vin. Depuis que le développement de l'industrie betteravière a permis au viticulteur d'acheter du sucre à des prix abordables, nos campagnards ont commencé, vers 1885, à utiliser les marcs pressurés pour la fabrication de la piquette agréable et économique. Au reste, la distillation des fruits tels que la mirabelle, la quetsche, la prunelle, les poires, etc... ne procure-t-elle pas à nos campagnards le plaisir d'avoir dans leurs caves des eaux-de-vie plus fines, même excellentes?

D'après le *journal du Département de la Moselle*, 1822, n° 80, « les habitants du Pays Messin avaient appris des Bénédictins qu'en couvrant les cuves pendant la fermentation, elle ne serait jamais contrariée par les variations de l'atmosphère, qu'elle serait plus modérée, et qu'il y aurait moins de perte en esprit, gaz et parfum. Ces savans religieux, joignant l'exemple au précepte, avaient établi dans leurs nombreux domaines, des cuves couvertes qu'ils lutaient après les avoir remplies au 4/5 de raisins passés entre deux cylindres garnis d'un réseau de fil de fer; au couvercle de la cuve ils adaptaient, ainsi que nous le pratiquons encore, sur les tonneaux remplis de vin nouveau, un siphon rempli d'eau, qui ne laissait échapper le gaz carbonique, que lorqu'il y en avait par trop dans la cuve, et en le forçant à traverser la colonne d'eau Dom Casbois, sous la direction duquel les vins se faisaient, ne laissait décuver qu'au bout d'un mois, et les vins qu'il retirait de ses cuves, étaient d'une qualité supérieure à ceux de ses concitoyens... »

Vin enragé. — On remplit de vin du pied chaud un tonneau très long et étroit garni de nombreux cercles de bois. Ce tonneau est placé dans un cellier où se trouvent des raisins. Au bout de quelques semaines le vin devient mousseux. Il importe de bien garantir la solidité du tonneau, car il éclate volontiers sous la pression des gaz. En prévision de cette possibilité on préférait placer le tonneau dans une cuve à raisins. (Ne serait-ce pas le « vin à quarante sangles » cité par Rabelais?)

Vin goulté. — Il s'est fait avec le tout premier jus qui se produit dans la cuve avant que les raisins soient foulés. On le mettait directement en bouteilles.

Vin de cwaraye. — C'était un petit vin doux dont le mode de fabrication nous est inconnu.

Makvïn. — C'est le nom donné au raisiné. On fait cuire et réduire à moitié de son volume du moût de vin en y ajoutant des poires ou des carottes coupées en morceaux.

Auricoste de Lazarque donne la recette suivante: « Se fait avec du moût de vin que l'on fait cuire pendant 10 ou 12 heures, après quoi on le jette sur des cendres de sarments: le lendemain on le transvase dans le chaudron et on le recuit en y ajoutant des poires,

des carottes, et si l'on veut des quartiers d'oranges, des coings et des morceaux d'écorces de melon. »

Le *makvïn* servait à faire des tartines aux enfants.

Il paraît que nos viticulteurs anciens composaient aussi des *vins aromatisés* avec des fleurs de sureau, des feuilles d'armoise. Le vin de mai, vin blanc dans lequel on fait infuser de l'aspérule odorante prête à fleurir, est inusité dans nos campagnes, où la recette en a pourtant été apportée (*Maitrank*) au cours de l'annexion.

Vin de grenier. — Pour faire ce vin, aussi nommé vin de paille, on prend des grappes auxquelles adhèrent des bouts de sarments, afin d'empêcher une dessiccation trop rapide. Ces grappes sont étendues sur des paillassons ou sur une bonne couche de paille, dans la *chambrette* située au grenier et où, d'ordinaire, sont mis en réserve la farine (dans un coffre de bois), les aulx, les fruits, etc... Souvent ce lieu sert également de *biassi*, c'est-à-dire qu'on y laisse blettir les nèfles, certaines poires, etc.

Au mois de février, on coupe les queues des grappes de raisin et les pressure vigoureusement entre les mains. Le jus est recueilli dans un tonnelet jusqu'au-dessous de l'ouverture que l'on bouche hermétiquement. Pour augmenter la résistance des parois du tonnelet, ce dernier est solidement entouré de cordes et de chaînes. Au bout d'un an ou plus, le vin qui s'est clarifié entre-temps est mis en bouteilles, et chaque bouchon est bien ficelé. Après quelques années ce vin a gagné toute sa bonté.

Moyate. — C'étaient des tranches de pain grillé trempées dans du vin doux que les vendangeurs aimaient à manger le soir des vendanges; ou du pain trempé dans du vin que la nouvelle mariée partageait avec son époux et les invités de la noce. (Voir: Vendange, noce).

A Novéant-sur-Moselle, les vignerons buvaient aussi de la *moyote* pendant la saison des travaux dans les vignes. Ils faisaient tremper des tranches de pain grillé ou non dans du vin légèrement sucré.

On donne le nom de *gamay* (du nom d'un cépage originaire de la Côte-d'Or) à un petit vin sans saveur; un vin moindre que le précédent est appelé: *gouais*.

*

Et pour terminer ce paragraphe, voici une *fiauvate* (petit conte gai) sur le *vin du purgatoire*.

Un jour, un jeune homme de Peltre alla trouver le curé et lui dit:

— Boinjo, Monsieur l'curé, je v'èpoute dihh écus po qu've d'hïnsse dés masses po m'poure père qu'at dèva Dieu.

— Bien! c'est bien, mon garçon! mets l'argent sur la cheminée, puis nous boirons un petit coup.

Monsieur le curé débouche une bouteille de vin vieux et lui en offre un verre. Après avoir choqué, les deux buveurs levèrent le coude.

— Ah! mâtisse! Monsieu le curé, — s'écrie le jeune homme en se lèchant les lèvres — po l'hhûr ce n'at-me don peuhhard de vèche! Qué vïn at-ce çolè?

— Devine, mon enfant.

— Ç'at don vïn d'Aunïn?

— Non.

— ... de Thiaucot?

— Non plus.

— Ç'at don Pâgny?

— Pas davantage.

— ... de Guintrange?

— Encore moins.

— Po l'cow, je jeute mè langue é chïn.

— Eh, bien! tu veux que je te le dise?

— Deheuz, monsieu lè curé.

— C'est du vin du purgatoire.

Tout à coup le paroissien se lève, envoie la main sur la cheminée et remet dans sa poche les dix écus pour les messes.

— Mais, que fais-tu, mon ami? s'écrie le prêtre.

— J'rempoute l'èrgent dés masses.

— Comment, Huguenot, tu voudrais laisser ton père au fond du purgatoire!

— Ah! je m'wèdrâ beun — réplique-t-il — d'on hècheu d'in endreut où qu'n'y è don si bwin vïn. Manre droûle. que dîreut m'père, poquè qu'te n' mésne laihhieu dans l'Saint-Purgâtwére-lè où qu'je bwovïn don vïn don bwin Dieu!

— Bonjour, Monsieur le curé, je vous apporte dix écus pour que vous disiez des

messes pour mon pauvre père qui est devant Dieu.

. . — Ah! mâtin! Monsieur le curé,... pour le sûr ce n'est mie de l'urine de vache. Quel vin est-ce cela?

... — C'est du vin d'Augny?

... — de Thiaucourt?

... — C'est du Pagny?

... — de Guentrange?

... — Pour le coup, je jette ma langue au chien.

... — Dites, Monsieur le curé.

... — Je remporte l'argent des messes.

... — Ah! je m'garderai bien de le tirer d'un endroit où qu'il y a du si bon vin. Mauvais drôle, que dirait mon père, pourquoi que tu ne m'as mie laissé dans le saint Purgatoire-là où que nous buvons du vin du Bon Dieu.] (D'après: le « Couaraïe don Chan Heurlin »).

Vinaigrier. — Etendu d'eau, le vinaigre constituait une boisson rafraîchissante généralement utilisée pendant la saison estivale. Employé comme condiment, le vinaigre servait à l'assaisonnement de la salade, laquelle figurait presque tous les jours au menu du repas du soir. En outre, la médecine populaire a longtemps fait usage du vinaigre dilué ou aromatisé pour combattre de nombreux malaises ou maladies.

Anciennement, des marchands de vinaigre ambulants parcouraient nos campagnes et offraient leur marchandise en criant: *Bwin vinégue è vanre! bwin vinégue!* (Bon vinaigre à vendre! bon vinaigre!) On pouvait voir ce petit commerçant conduire son attelage: une charrette traînée par un âne ou un mulet, ou bien une voiturette basse attelée de deux ou trois chiens. Le véhicule était chargé d'un baril plus ou moins volumineux.

Les familles, propriétaires de vignes et qui disposaient de la quantité de vin suffisante, préféraient préparer elles-mêmes leur vinaigre de ménage.

D'aucuns employaient un tonnelet d'une contenance d'environ dix litres et le remplissaient aux trois quarts de vin qu'on laissait aigrir au contact de l'air. Ce tonnelet était couché horizontalement sur un petit chantier ou sur un chevalet, placé dans un lieu tempéré et mis à l'abri des chocs. Dans le fond vertical antérieur, un trou assez large avait été pratiqué, le plus haut possible; une ouverture semblable faite dans la partie supérieure de l'autre fond assurait la circulation de l'air au-dessus du voile mycodermique, lequel recouvrait le vin et portait le nom de *mére de vinégue*. A deux largeurs de doigt en dessous du niveau du contenu du tonnelet, un petit trou, percé dans la paroi antérieure et d'ordinaire obstrué à l'aide d'une *chevyate* de bois (chevillette), permettait de soutirer, chaque semaine, un bol de vinaigre que l'on versait dans un cruchon réservé à cette fin. A chaque bol de vinaigre pris du tonnelet il fallait substituer un bol de vin qui était introduit dans le baril au moyen d'un petit entonnoir muni d'un long tube, afin d'éviter la détoriation de la *mère*.

Au lieu d'employer un tonnelet en bois de chêne, bon nombre de petits vignerons et de cultivateurs faisaient usage de l'*ahhli*, un récipient de forme spéciale et que l'on suspendait au mur de la cuisine, proche de l'âtre, sinon sous la cheminée.

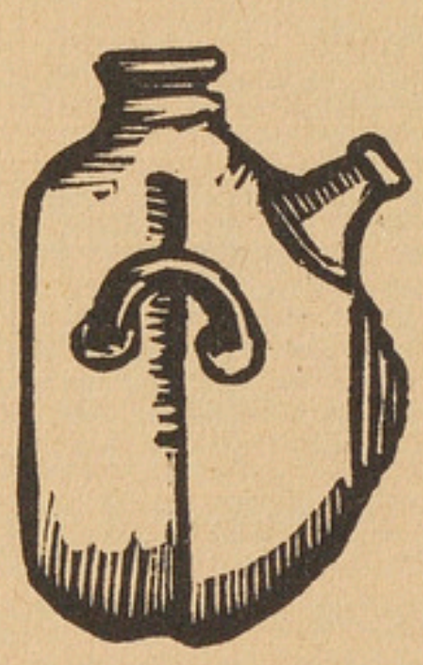

Ahhli

L'anse métallique possédait deux crochets qui reliaient les deux extrémités d'une *coriate*, une lanière de cuir, laquelle passait dans la rainure latérale et circulaire du récipient.

Dans les ménages où le vin faisait défaut, l'*ahhli* remplissait les fonctions de simple vinaigrier, c'est-à-dire on y conservait le vinaigre acheté chez le marchand de vinaigre.

Les vinaigres aromatisés ont longtemps joué un rôle soit culinaire, soit médicinal.

Les boutons de capucines et les cornichons au vinaigre n'ont cessé d'être un agréable hors-d'œuvre de nos ménagères messines. On les prépare ordi-

nairement à froid, introduit les cornichons et les boutons de capucines préparés dans un grand pot ou bocal, y ajoute de petits oignons, des échalotes, des gousses d'ail, quelques feuilles de laurier, du poivre en grains et des clous de girofle, verse ensuite le vinaigre dans le récipient et recouvre le tout d'un tampon fait d'estragon. On bouche le pot ou le bocal au moyen d'un morceau de vessie de porc bien détrempée dans de l'eau, tend cette peau en la rabattant au-delà du bord et l'entoure d'une ficelle solidement nouée. Pour les bocaux on se sert d'un bouchon de liège.

Les herbes médicinales employées pour l'aromatisation du vinaigre ont été: la sauge, l'estragon, la rue, la fleur de souci, les fleurs de sureau desséchées.

L'eau vinaigrée est encore fréquemment utilisée en forme de compresses, contre les maux de tête; on cherchait à lutter contre la fièvre en entourant les poignets du malade d'un bracelet de toile imbibée de vinaigre, en recouvrant le front d'une compresse de vinaigre. Des étoupes trempées dans du vinaigre et saupoudrées de poivre broyé menu était employées comme révulsif contre les douleurs thoraciques, les rhumatismes, etc... On essayait de guérir l'hydrocèle des nourrissons par des applications locales de compresses chaudes de vinaigre.

Enfin, on prétend que le vinaigre pris à jeun chaque matin a pour effet de faire maigrir. Par contre, l'usage immodéré de ce remède populaire aurait comme conséquence de provoquer une grave maladie de poitrine, la consomption.

Vincent (Saint-), 22 janvier. —

Prends garde au jour de saint Vincent,
Car si, ce jour, tu vois et sens
Que le soleil soit clair et beau,
Nous aurons plus de vin que d'eau.

***

E lè Saint-Vincent, l'uver monte ou d'hhand,
Ou beun i s'angrienne maumant.
(A la Saint-Vincent, l'hiver monte ou descend,
Ou bien il s'engrène malement).

***

E lè Saint-Vincent, lo vïn monte au sarmant,
Quad i fât chaud è lè Saint-Vincent
L'uver reprand ses dents.

***

A la Saint-Vincent
On boit plus de vin qu'on en vend.

Anciennement, les vignerons d'une commune formaient une confrérie et choisissaient chaque année un maître de la confrérie. A ce dernier était confiée la statue de bois du saint patron. Le jour du 22 janvier, les vignerons et les vigneronnes se rendaient chez le *maître*, avant la messe. Une procession s'organisait. Le maître de la confrérie revêtu de son habit de fête et de gants blancs, portait la statue de saint Vincent jusqu'à l'église où avait lieu un office solennel. Les conscrits de l'année avaient alors coutume d'orner la statue d'un raisin noir conservé des dernières vendanges, et ils tiraient des *boîtes* avant et après la messe. Ils faisaient aussi office de servants à l'autel.

Au sortir de l'église, la statue était remise au nouveau maître de la Confrérie qui la transportait chez lui processionnellement.

A Novéant-sur-Moselle, les habitants choisissent, chaque année, un « Saint-Vincent » qui supporte les frais de la solennité religieuse du jour et réunit à sa table son prédécesseur et les personnes de marque du village.

A Corny-sur-Moselle, la fête se fait aux frais de plusieurs généreux donateurs.

Voici le chant populaire que les vignerons d'Ancy chantent en ce jour en l'honneur de leur saint patron:

1.

O saint Vincent, dont la mémoire
Est chère au cœur du vigneron,
Couvre Ancy, du sein de ta gloire,
De ta haute protection.

2.

Par ses travaux, il est digne
Le vigneron laborieux;
Il sert Dieu, sachant que sa vigne
S'il est chrétien, le mène aux cieux.

3.

Matin et soir, il dit dans sa prière:
Donnez, mon Dieu, donnez-nous notre pain.
Il dit aussi, dans son cœur: O bon Père,
Ajoutez-y la faveur du bon vin.

4.

L'homme des champs alimente le monde,
Par lui tu veux que nous ayons le pain,
Rends donc toujours notre vigne féconde
De toi, par nous, tous recevront le vin.

5.

L'homme des champs sait que sans Pro-
[vidence,
Son sillon sec resterait sans froment;
Le vigneron n'a pas d'autre assurance,
Sans toi, mon Dieu, point de grappes au
[sarment.

6.

Quand l'épi d'or ondule dans la plaine,
L'homme des champs lève la tête au ciel;
De raisins mûrs lorsque la vigne est pleine,
Le vigneron sait bénir l'Eternel.

7.

L'homme des champs est tout fier à l'of-
[fice,
Lorsqu'il [re] voit son froment à l'autel,
Lorsque son vin coule dans le calice,
Le vigneron prie et rend grâce au ciel.

Vincent de Paul (Saint). — 19 juillet. Dicton:

La pluie quitte à la Saint-Vincent,
Mais aussi le vent reprend.

Vipère. — Quelle est la bête qui n'a connu ni son père ni sa mère? C'est la vipère. Car, dit-on, à peine fécondée la femelle mord le mâle au cou et le décapite; et en naissant, les jeunes ouvrent le ventre à leur mère.

Les anciens tueurs de vipères pendaient au soleil les corps des vipères grasses et recueillaient la graisse fondue, laquelle servait à guérir les maladies des yeux.

Pour se préserver des morsures de vipère, cueillir des feuilles de fraisier, le premier jour de la lune à l'heure de Jupiter, les déposer sur du parchemin ou sur une feuille de papier vierges, au fond d'un bocal de verre, et les exposer aux rayons du soleil depuis le 11e jusqu'au 15e jour de la lune. Ensuite on met les feuilles de fraisier dans la ceinture que l'on porte sur soi.

On prétend qu'en montrant une vipère à une parturiente, l'accouchement sera facilité.

Visitation (2 juillet). — S'il pleut ce jour, il y aura quarante jours de mauvais temps et la fenaison sera manquée.

Une baguette de coudrier coupée le jour de la Visitation et placée au-dessus du lit préserve l'habitation du feu du ciel.

Vit (Saint). — Pluie le jour de la Saint-Vit (15 juin) présage une bonne année.

Vital (Saint) (28 avril). — S'il gèle en ce jour, on peut compter sur de nombreuses gelées pendant la prochaine quinzaine.

Voix. — *Les pommes, les poires, les*
[*noix*
gâtent la voix.

Voleur. — Pour découvrir les larrons et les obliger de restituer le bien volé.

1° *Voleur, qui que tu sois, je te conjure et te commande au nom du grand Dieu vivant, de rendre à N... le* (on indique l'objet) *aussi vite que Judas a rapporté les trente deniers du Sauveur.* Il faut faire l'aumône et prier cinq *Pater.*

2° Ecrire séparément sur des petits papiers tous les noms des personnes de la maison. Les jeter dans une poêle d'airain pleine d'eau claire. Puis dire dessus : *Je te conjure. Onazarde, Arogani, Labilafo, Parandomo, Azizoula, Maractaton, Siranday, Entalofon* (ou *Eptaleton*), *Lamboured, de me faire connaître le larron.* Si son nom est dans la poêle, il s'élévera sur l'eau, et s'il en vient deux ou plusieurs, ils seront complices.

3° Il faut aller avant le lever du soleil auprès d'un genévrier et de la main gauche le plier contre terre vers l'orient, en prononçant les paroles : *Genévrier, je te plie et te serre jusqu'au jour où le voleur aura rapporté le bien volé à son lieu et place* On prend ensuite une grosse pierre et la pose sur l'arbuste sous lequel on a mis le crâne d'un malfaiteur. Puis on fait sur le tout trois signes de croix. Il faut enlever la tête et la pierre quand le voleur aura restitué l'objet volé.

Vomissement. — Compresses d'eau glacée sur le cou de la personne malade, tisanes froides de benoite, de feuilles de chêne, de tiges d'ortie pi-

quante; cataplasmes de feuilles de laurier-fée cuites dans du vin, appliquées sur la région stomacale.

Pour provoquer les vomissemens : titillation de la luette avec une plume d'oiseau; enfoncer un doigt dans la gorge.

Voût (Voult). — En dialecte patois, ce mot désigne une figurine (voult = *vultus*, visage) en cire, servant à l'envoûtement d'une personne. On cherchait à augmenter l'efficacité de l'envoûtement en incorporant à la cire une dent, des cheveux ou des rognures d'ongles de son ennemi. Cette statuette était *baptisée:* on lui donnait le nom de la personne à qui l'on voulait faire endurer toutes sortes de tourments, voire la mort. A cette fin, l'effigie était piquée, lacérée avec des épingles.

A distinguer du *voût* employé dans la magie noire, le *saint-voût*, une effigie en cire représentant le plus souvent l'enfant Jésus, soit seul et couché sur de la paille, soit en compagnie de la Sainte-Vierge, de saint Joseph, etc... D'ordinaire le *saint-voût* est enchâssé dans une boîte munie d'un couvercle en verre. Du fond coloré, semé de paillettes ou d'étoiles se détache sur les côtés une paire de rideaux drapés et de couleur bleue ou rouge. On trouve cette boîte, appelée *chèpéle* (chapelle), suspendue au mur, près du lit.

Voute. — Dans les villages situés sur la rive gauche de la Moselle et dans ceux de la Nied, le nom est donné à la crèpe de la Chandeleur, au *vahh-creupé.*

Vue. — Manger du pain moisi, priser du tabac, boire du jus de raisin fortifie la vue. Contre la vue faible: lotion des yeux avec de l'eau de bluet (casse-lunettes), appelée *pihhate*, avec du suc de mouron rouge cuit dans du miel, avec du décocté de haut-plantain ou de mélilot; compresses d'euphraise sur les yeux et avaler, chaque matin à jeun, une demi-cuillerée de poudre de cette plante; instiller dans chaque œil du suc d'armoise ou de plantain; mettre dans une narine une pierre de fiel de bœuf.

Contre les éblouissements: infusés de sauge, de mélisse.

Pour conserver les yeux clairs, on priait sainte Claire, sainte Odile et lavait les yeux avec de la rosée recueillie entre les jours de Pâques et de la Pentecôte.

On prétend que le persil nuit à la vue.

(Voir : Yeux.)

W

Watillon (course du). — Nous lisons dans les *Affiches des Evêchés et Lorraine* (4 février 1779) : « Aujourd'hui, à 10 h. 1/2 du matin, il y aura dans le cloître des Religieux bénédictins de S. Arnould, une cérémonie assez singulière qui s'observe annuellement depuis un temps immémorial. Voici ce que l'on trouve à ce sujet dans le dénombrement fourni par l'abbaye de S. Arnould à la Chambre Royale, le 26 juillet 1681. « Droit de graisse qui se paye par tous les bouchers vendeurs et faiseurs de graisse et chandelles de la Ville de Metz, savoir: chaque boucher doit 4 deniers de viande, les Faiseurs de chandelle une livre, et les Revendeurs une demie... Item. Doivent

les susdits maîtres Bouchers apporter à la dite abbaye un Watillon, lequel doit être si dur que le Novice ne le puisse percer de son doigt, de course qu'il fait contre le dit watillon que le maître des dits Bouchers tient à la main; et quand le dit Novice a fait sa course et qu'il veut mettre la main au watillon, le dit maître lui donne sur la joue, pour souvenance. » Les bouchers, y est-il dit, doivent en outre un certain nombre de gousses d'ail et un vieux sol, plus un gros messin au sommelier du couvent, et ils recevront en échange 7 gros pains cruziéz de 7 livres et demie chacun et 18 miches d'une livre et un demi-quarteron chacune. On leur donnera en outre 7 pots et une pinte du meilleur vin, qu'ils choisiront, à leur gré, dans toutes les caves de l'abbaye, et avant de sortir ils auront à déjeuner tous ensemble.

Les maîtres bouchers ont continué la coutume jusqu'à la Révolution. Ils entraient en grande pompe à l'abbaye, au son de toutes les cloches du couvent, portant une cruche d'étain de 7 pots 1/2, environnée de rubans et de guirlandes, et sur laquelle étaient gravés les noms des anciens maîtres du Corps. Arrivés dans le Cloître, le maître des bouchers tenait à la main le Watillon. En 1779, ce n'était plus le novice, mais le marmiton des religieux qui faisait la course. Il fallait qu'en courant, il brise le gâteau d'un coup de poing. S'il réussissait, le maître lui donnait 12 sols; ou bien « du pied dans le c.. », si le Watillon restait entier. Les bouchers avaient soin de rendre le gâteau le plus dur possible. « Il y a quelques années, celui qui tenait le Watillon eut le poignet démis, et le gâteau ne se brisa pas ».

Wèté. — C'est le *gâteau-brioche* que nos campagnards font à l'occasion des fêtes de Pâques et de la Pentecôte, pour la fête patronale et les repas de noce. Il a la forme d'une couronne; le *wèté* de Pâques est en losange (voir: Pâques).

Autrefois il y avait deux sortes de *wètés*, le gâteau-brioche messin, dans lequel entre peu de lait, et le gâteau-brioche *è lè moude* (à la mode) des Allemands, préparé avec du lait et de la crème. On en mange rarement.

Pour le *Wèté messin*, on compte, par douzaine d'œufs, une livre de beurre, une chopine de lait, de la levure (en pâte: 15 à 20 gr.; fraîche: 6 cuillerées à bouche). L'emploi du sel (environ 20 gr.) était inconnu avant 1870, et l'usage du sucre (40 gr.) n'est pas encore généralisé de nos jours. Du reste le sucre donne à la surface du gâteau une couleur brun-foncé qui déplaît aux vieux et vieilles du pays. La farine est ajoutée « en conséquence », c'est-à-dire jusqu'à ce que la pâte devienne un peu plus forte que la pâte de pain, soit à peu près deux livres de farine fine pour une douzaine d'œufs.

Cassez les œufs sur la farine, ajoutez le lait chauffé dans lequel le beurre a été fondu, puis mêlez la levure tout en bien battant, délayez la farine peu à peu dans cette masse que vous travaillez vigoureusement. Quand la pâte est devenue suffisamment ferme, laissez-la lever jusqu'à ce qu'elle se fende. Ensuite, faites de la masse deux ou quatre parties égales, suivant la grandeur que vous voulez donner au gâteau, partagez chaque portion en trois morceaux de la même longueur, que vous roulez en boudins. Avec ces trois boudins vous formez une *tresse* dont vous reliez les extrémités pour faire la couronne. Etendez sur une planche ou sur la table des feuilles suffisamment grandes de fort papier et posez sur chacune un *wèté* que vous dorez au jaune d'œuf. Attendez, avant de mettre au four, que le gâteau soit bien levé.

Wèté à la mode allemande. — Prenez douze œufs, une livre de beurre, quatre chopines de lait, une chopine de crème, 6 cuillerées de levure fraîche. Faites fondre le beurre dans le lait chaud, mêlez-y la crème et les œufs cassés; travaillez le tout en y délayant petit à petit la farine, puis ajoutez la levure de sorte à bien la mêler à la pâte. Lorsque celle-ci a été bien travaillée, placez-la dans un lieu chaud et laissez-la lever un peu avant d'en faire quatre couronnes que vous laissez bien lever avant de les cuire.

*

Anciennement, le campagnard se procurait la levure fraîche dans une brasserie de la ville ou bien chez un

de ces marchands-ambulants qui, à la veille des fêtes patronales, de Pâques et de la Pentecôte, parcouraient nos campagnes chargés chacun d'une hotte à douves cerclées remplie de *keume de bîre* (écume de bière). L'ouverture de la hotte était recouverte d'une grosse toile et les bords entourés d'une corde nouée.

A son arrivée dans un village, le vendeur de levure se déchargeait de son *sapin*, enlevait le couvercle de toile et, à l'aide d'un long bâton emporté à cet effet, remuait le contenu de la hotte afin de diluer autant que possible le dépôt épais accumulé au fond du récipient et de rendre au liquide l'homogénéité nécessaire. Puis il décrochait la longue cuiller à puiser, laquelle pendait à l'intérieur de la hotte, et distribuait sa marchandise aux personnes accourues à son appel. La cuillerée de levure se vendait au prix d'un sou. Les villageoises les plus finaudes préféraient attendre, pour être servies, que la hotte fût aux trois quarts vide; elles se croyaient alors assurées d'acheter une levure bien active.

Le petit métier de vendeur de levure a disparu depuis l'époque où les cabaretiers de village se sont mis à débiter de la bière. Le voiturier de la brasserie (on dit: le brasseur) prit alors l'habitude de charger sur son haquet ou sur son camion un tonneau de levure fraîche. Il vendait la levure lui-même ou bien l'entreposait chez les aubergistes auprès de qui les ménagères venaient acheter leur provision de levure.

Il y a environ 40 ans, la Brasserie Lorraine (Metz-Devant-les-Ponts) commença la fabrication de la levure en pâte. Celle-ci était expédiée dans des boîtes en fer-blanc. Depuis ce temps, nos campagnards se sont habitués à l'emploi de la levure sèche, dont la conservation est bien moins difficile que celle de la levure fraîche.

X

Xeuppe. — Ce mot se prononce *cheuppe*. Pour infliger la punition de la Xeuppe, on dressait, au moyen âge, « au-dessus de l'égout situé au commencement de la place du Champ-à-Seille, une espèce de potence, dans les bras de laquelle étoit placée une poulie, d'où partoit une corde, qui répondoit au-dessous à une sorte de cage appelée *Bassin*. Le bourreau faisoit placer le coupable dans cette cage; on l'élevoit ensuite, et de là on le faisoit sauter dans les immondices de cet égout. Le bourreau et ses valets l'y vautroient et retournoient jusqu'à ce que ceux des Treize et les Comtes qui assistoient à cette punition avec leurs sergens et gens de la garde journalière, fissent cesser l'exécution. » (*Vocabulaire austrasien* de Dom Jean-François, 1773).

Ce châtiment était réservé aux cas qui ne méritaient ni la mort ni la mutilation.

Yeux. — *Contre les picotements* (*le picate*) *:* mettre sur la nuque du chanvre écru, passer, à sept reprises, un grain de blé sur les paupières et jeter le grain derrière soi; instiller dans les yeux de la *pihhate* (eau de bluet), du suc de pissenlit ou d'euphraise. (Voir : larmoiement.)

Pour guérir les yeux rouges: cataplasmes de fromage blanc, de cerfeuil, de pommes pourries, compresses de camomille, d'eau de ronce, de fleurs de sureau; lotions avec de l'eau de verveine, de l'eau de mélilot, avec un infusé de feuilles de noyer; suc de céleri; instiller de l'eau de rosée recueillie entre la tige et les feuilles du chardon à foulon (cabaret des oiseaux); appliquer des tranches de poumon de mouton ou des tranches de veau.

Contre la taie: frotter légèrement l'œil malade avec un mélange de miel et de suc de mouron bleu, parties égales.

Contusion de l'œil : compresse d'eau bien fraîche; instillations de suc de plantain. S'il y a une tache de sang, instiller dans l'œil une goutte de sang de l'aile d'un pigeon.

Remèdes secrets contre la *maille* (du latin: macula = tache). Contourner trois fois l'œil avec le bout de l'index en disant: *peut œil, peut œil, peut œil! ç'ot lè méde de Sainte Mèrèye* (ou *Mireuye*). [C'est l'ordure de Sainte-Marie.] Puis réciter trois *Pater* et *Ave.*

⁂

Ou bien: *Peut œil, peut œil, peut œil! puisses-tu être aussi limpide que le lait de la Sainte Vierge dans la bouche du petit Jésus* (ou du petit saint Jean).

⁂

Peut œil, peut œil, peut œil. Ce n'atme qu'eune gote de sang de Mireuye.

⁂

† † †. *Le doux Jésus passa.*
— Que faites-vous là
Sur cette pierre de marbre ?
— Nous tenons la maille à la main,
Le charbon, le dragon,
La maille la plus mauvaise de tous'...
Le doux Jésus la prend et la détache.

(On fait trois fois le signe de croix sur l'œil, disant):

— Peut œil, peut œil, peut œil !

Ensuite on récite 5 *Pater* et *Ave* et renouvelle ces prières pendant 9 jours en l'honneur de sainte Odile et de sainte Claire. Le guérisseur pose sur le poignet, du côté opposé à l'œil malade, deux feuilles d'euphraise (ou de verveine) mises en forme de croix et les recouvre d'un bracelet de toile, que le malade doit garder pendant les neuf jours.

Autres oraisons magiques contre les affections des yeux :

En ce temps-là Pierre et Jean
Etaient assis sur l'arbre d'épine,
Et la Vierge Marie en passant
Leur demande ce qu'ils font:
— Nous souffrons des yeux.
— Si vous avez le mal blanc, je l'enlève,
Que Dieu l'enlève;
Si c'est le mal rouge, je supprime son [*nom.*

† † †

(Réciter trois *Pater* et *Ave.*)

⁂

Aubépine, aubépine,
Tu es bénie par-dessus toutes les raci-
[nes.

† Fleur, si tu es blanche,
Que tu déblanches!
† Fleur, si tu es rouge,
Que tu dérouges!
† Fleur, si tu es bleue,
Que tu débleues!
Et que tu sortes de dedans ces yeux!
Au nom de Sainte Claire et de la Sainte
[Trinité!

***

Au nom de Dieu et de la Sainte Vierge,
Si c'est une tache,
† Qu'elle se détache!
Si c'est le dragon,
† Ils te conjureront!
Si c'est une fleur,
† Que Dieu l'abolisse!
Si c'est une longue,
† Que Dieu l'approfondisse !

Cette oraison doit être dite avant le lever du soleil.

Que le Dieu du Ciel éclaire la lumière de ton œil, afin que tu puisses voir, comme les douze apôtres ont vu couler le sang des cinq plaies de Notre-Seigneur! (Dire 5 *Pater* et *Ave*).

***

Prier 7 fois par jour, pendant trois jours, le psaume 6: *Domine, ne in furore...*, nommer à la fin *son intelligence Haël*, et toutes les fois écrire son caractère sur une feuille de laitue avec laquelle on touche l'œil malade.

***

Les trois Marie (ter) *s'en vont dans le*
[village de N...
Pour y chercher la guérison
De la lumière, du picot
Du blanchot, du bourgeon et du dra-
[gon.
Les trois Marie (ter) *ont rencontré le*
[doux Jésus
Qui leur a dit:
— « Où allez-vous, les trois Marie? »
— « Nous allons dans le village de N...
Pour y trouver guérison. »
— « Allez-vous en dans vos maisons
Et vous trouverez guérison
De la lumière, du picot et du dragon. »

Réciter 3 *Pater*, pendant trois jours, avant le lever du jour.

***

Monsieur saint Jean passant par ici,
Trois vierges en son chemin il vit.
— Que faites-vous ici?
— Nous guérissons la maille.
— Oh! guérissez, guérissez, Vierges,
[l'œil de N...

(On fait sur l'œil malade le signe de la croix et souffle sur l'œil.)

Maille, feu grief, feu que ce soit,
Grain, ongle, migraine, araignée,
Je te commande de n'avoir non plus de
[puissance sur cet œil
Qu'eurent les Juifs, le jour de Pâques,
[sur le corps de N. S. Jésus-Christ.

(On fait encore une fois le signe de la croix et souffle dans l'œil, et termine:)

Dieu te guérisse et la bienheureuse
[sainte Claire!
Au nom du Père, du Fils et du Saint-
[Esprit. Amen

***

Autrefois on allait, pour guérir de maladies des yeux, en pèlerinage à la fontaine de Charlemagne, à Rabas (voir Rabas).

***

Pour conserver la vue bonne, les hommes portaient, anciennement, un anneau d'or accroché à une ou à chaque oreille.

***

La personne qui dépose une sentinelle, *in yeu de meynut* (œuf de minuit) dans un sentier ou dans une ruelle, aura un orgelet.

APPENDICE

Bouton. — Le populaire emploie le mot *boton* non seulement pour désigner les petites élevures cutanées, isolées, arrondies, qui, le plus souvent, se dissipent spontanément, mais il confond généralement sous la même dénomination l'éruption de pustules isolées, que l'on remarque sur la figure, les régions sternale et scapulaire des personnes adolescentes: l'acné et les comédons.

Contre ces *boutons*, la médecine populaire employait les remèdes suivants: eau de lavande, suc de haut-plantain ou de racine de bardane, décocté de feuilles ou de chatons du saule blanc, sève de bouleau, suc de persil, pleurs de vigne, lait de jument.

On avait coutume d'exprimer le *ver* du comédon avec l'ombilic d'une plume d'oie ou bien à l'aide d'une clef de montre.

Carnaval. — Anciennement, pendant le *gras temps*, dans la contrée de Vigy, les jeunes gens avaient coutume de souiller de boue la première personne que chacun d'eux rencontrait sur son chemin.

Catherine (Sainte-). — Autrefois, à Amanvillers, la fille qui atteignait l'âge de 27 ans sans avoir trouvé un mari, était guettée de ses compagnes. Celles-ci lui barbouillaient le visage avec de la suie, et les parents offraient à leur fille une coiffe de Sainte-Catherine.

Cheveux. — L'enfant qui, en naissant, a des cheveux très blonds ou blancs, n'aura jamais de chance et mourra dans la misère.

Cor au pied. — En dialecte patois: *œil d'èguⁱèsse.*

Remèdes: cuire une gousse d'ail sous la cendre, l'appliquer ensuite sur le cor, la recouvrir d'un linge et la laisser sur place trois jours durant; mâcher le blanc d'un poireau et appliquer la masse sur l'œil-de-perdrix; application de rhizome râpé de sceau-de-Salomon; application locale de racine de grande éclaire, broyée finement; de fleurs, feuilles ou graines vertes de souci, pilées avec un peu de sel; frotter le cor tous les jours avec des feuilles de mouron rouge, de pourpier; suc de mercuriale, de chou rouge, d'euphorbe réveille-matin, d'ail, de sedum orpin, de bourrache; appliquer sur le cor une feuille de souci et la remplacer lorsqu'elle est sèche; mettre sur le cor un peu de moutarde forte et recouvrir d'une feuille de vigne ou de joubarbe; frotter le cor, chaque jour, avec un limaçon vivant; application de poudre de mouches séchées, de fiente d'oie, de crotte de brebris, de sang de pigeon mâle, d'urine de jument.

Pour amorcer la guérison, dire:

Eguièsse, èguièsse, èguièsse!
V'euz dous œils,
J'en a treuhh;
Routeuz-en ïnk!
Créèc, créèc, créèc!

(Pie *(ter)*, vous avez deux yeux, j'en ai trois; enlevez-en un ! créèc *(ter)* !)

Crapaud. — Marcher sur un crapaud porte malheur.

Craqueuhhe. — Cet esprit fantastique des eaux porte, à Châtel-Saint-Germain,

le nom de *Chan-Crochet;* à Condé on l'appelle *Cappermann.*

Crécelle. — A Rétonféy, les crécelleurs chantaient en faisant leur dernière ronde de maison en maison :

Au darien coup !
Qwérome at moût
Dans n'kwéle de bous.
Tic-tac, les ieus !
Qwérome at fieus !

(Au dernier coup! Carême est mort dans une écuelle de bois. Tic-toc, les œufs! Carême est dehors!)

Décès. — Nous avons relaté la coutume de sortir le cercueil d'un défunt par la fenêtre de l'habitation. Cet usage avait pour but de préserver la maison d'un nouveau décès.

Les personnes qui venaient de veiller un défunt, se lavaient autrefois en rentrant chez elles les mains et le visage afin de se garantir contre la mort.

Il faut faire attention à ce qu'une personne défunte ait les jambes toutes deux bien allongées, car si l'une des jambes est fléchie, un nouveau décès surviendra bientôt dans la famille.

Si treize femmes et filles se trouvent réunies pendant la veillée mortuaire d'une personne du sexe féminin, l'une d'elle mourra prochainement.

A Zimming, on prétend qu'au moment du décès d'une personne, on peut voir, au-dessus de la maison, une petite lumière *comme une étoile* monter vers le ciel.

Eternuement. — La personne qui *éternue un seul coup* le matin, subira un affront dans le courant de la journée.

Fenaison. — A Vry (15 km. N.-E. de Metz), celui qui avait le malheur d'avoir sa voiture chargée de foin ou de blé *renversée,* était appelé *maire.*

Fête patronale. — Dans la revue *L'Austrasie,* nouvelle série n° 10, M. E. Fleur décrit une coutume que nous avons oublié de signaler.

Le lendemain de la fête patronale, « les garçons de fête s'affublent d'une livrée plus ou moins grotesque, se munissent d'un récipient quelconque, renfermant de la farine, d'une pelle à four (fonure), d'un sac, d'un drap porté à deux, ou même d'un van, et s'en vont de maison en maison; ils heurtent aux volets clos, à la porte; ils réclament du gâteau de la fête; de leur pelle, ils frappent aux fenêtres du premier étage, et si on ne leur donne pas, ils s'en vont, pas contents, et ne se gênent pas pour le dire; en même temps, ils couvrent de grumeaux de farine les personnes peu charitables. Si on leur donne, on n'est pas toujours pour cela à l'abri de leur malice, et l'on est quand même blanchi. »

A Vry, on *jouait l'oie* le dimanche avant la fête; le jour de la fête on *jouait le mouton,* et le dimanche suivant on *jouait le coq.*

Pour jouer l'oie et le mouton, on enfonçait trois quilles verticalement dans le sol. Seules les têtes étaient visibles. Chaque joueur, moyennant deux sous, avait le droit de jeter six boules. Celui qui ne touchait pas au moins une quille était éliminé. Si l'un des joueurs touchait deux quilles et plus, les concurrents étaient obligés de continuer le jeu et de tâcher d'atteindre le même nombre. Le jeu cessait *au coucher du soleil,* et celui qui avait réussi le plus de quilles *gagnait la tête,* soit l'oie ou le mouton. On le conduisait à l'auberge où sa victoire était fêtée joyeusement.

Quant au coq, il était l'enjeu de la *danse du coq.* Les danseurs et danseuses évoluaient autour d'un coq richement paré de rubans multicolores. De temps à autre, chaque couple devait s'approcher du coq, et à un moment donné, la chute à terre d'un objet (bouteille ou verre) attaché à une chandelle de suif allumée, attribuait au couple le plus rapproché du coq le prix de la danse.

La danse du coq se pratiquait anciennement dans la vallée de la Seille, et surtout dans le pays de Dieuze.

Autrefois, on aimait aussi à jouer aux œufs à l'occasion de la fête patronale. (Voir col. 551.)

A Vry, le mardi de la fête ou le lendemain, les jeunes gens faisaient le tour du village pour *ramasser les restes de la fête.* Ils étaient munis de pelles à enfourner le pain, de râcloires

de four, de balais, de cruches, etc., et allaient de porte en porte recueillir du vin et du gâteau.

A Vigy, il était d'usage de façonner un mannequin représentant la fête patronale. On promenait le mannequin *sur le bal*, lui faisait faire un ou plusieurs tours de chevaux-de-bois, le transportait ensuite à l'auberge et, finalement, le brûlait et l'enterrait dans un champ voisin.

Fiutat. — Ju au fiutat (jeu au sifflet). — Avant de commencer la partie, le proposant s'est assuré que parmi les assistants une personne au moins ignore totalement ce jeu. C'est elle qu'on nomme le chercheur, et sa tâche est de découvrir un sifflet invisible, dont le bruit retentira à tout instant.

Naturellement, les autres personnes présentes se garderont bien de livrer au chercheur le secret de ce jeu.

Le proposant a eu soin de fixer un sifflet au bout d'un long fil et d'attacher à l'autre extrémité du fil une épingle recourbée en forme de crochet. Il dissimule fil et épingle dans sa main et montre seulement le sifflet. Le chercheur est prié de se placer au milieu de l'assistance. Entre-temps, le proposant a le temps de passer le sifflet à un comparse qui se place derrière le chercheur et lui attache dans le dos l'épingle avec le fil et le sifflet. Chaque joueur feint d'être en possession du sifflet. L'on se crie l'un à l'autre: « *Passe-moi le! passe-moi le*! » (sic). Et tandis que l'attention est adroitement détournée du chercheur, un joueur saisit doucement le sifflet, siffle un coup et lâche prise immédiatement. Le chercheur se retourne vivement, croit pouvoir découvrir le sifflet, mais déjà un nouveau coup de sifflet retentit derrière lui. Et la partie continue ainsi joyeusement jusqu'au moment où le chercheur finit par découvrir le secret.

Cet amusement se pratiquait autrefois à l'occasion des noces, des baptêmes, etc...

Formulette de serment. — Lorsqu'un enfant voulait donner plus de poids à son affirmation, il humectait son index droit, touchait la poussière et se signait en disant: si je meurs, j'irai en enfer.

Gengoulf (Saint-). — Au sujet de la fontaine de Saint-Gengoulf, près de Zimming, notons qu'une chapelle se trouve à proximité et que les habitants de la contrée viennent puiser de l'eau à la *fontaine* pour les malades.

Georges (Saint-). — Le jour de la Saint-Georges, les cultivateurs dont le bail expire en ce jour, changent de ferme.

Gorge. — De nos jours il est encore d'usage d'entourer le cou du bas de laine de la jambe gauche, pour guérir les maux de gorge.

Innocents (Saints-). — En ce jour, à Châtel-Saint-Germain, les enfants des familles pauvres allaient autrefois mendier de maison en maison, un sabre de bois en main. Quelques-uns portaient aussi des paniers. Ils recueillaient des œufs, du lard et des morceaux de cervelas. Lard et cervelas étaient enfilés dans l'arme. Les enfants chantaient :

Trigoute, trigoute, ma bonne mère,
Du lard, du lard pour mon grand-père,
Des œufs, des œufs pour ma grand'-
[mère.

(Voir: Jeudi-Gras.)

Jeu de mot.

R'wate, r'wate,
Come j'to r'pwate!
Ot-ce que j'ta fat yôk
Po m'dire ôk ?

(Regarde *(bis)* comme je te regarde ! Est-ce que je t'ai fait quelque chose pour me dire quelque chose?).

Lait. — Aux environs de Rémilly, lorsqu'on vendait du lait, il fallait y ajouter une goutte d'eau ou d'eau bénite avant de fermer le récipient.

Levain. — A Rémilly on dit que, si de l'eau bénite vient à tomber, dans les boulangeries, sur du levain, cela porte malheur.

Lucie (Sainte-). — A Amanvillers, on disait :

Les jours croissent :
A la Saint-Luce
Du saut d'une puce,
A la Now (Noël)

Du pas d'un jau (coq),
Aux Rois
Du pas d'une oie,
Au Carnaval
Du pas d'un cheval.

Mariage. — Le jeune homme qui, chaque soir, compte neuf étoiles pendant neuf jours, peut être sûr d'avoir la fille qu'il rencontrera le dixième jour.

La fille ou le garçon qui trouve une feuille de laurier dans son manger, ne tardera pas de se marier.

Mars. — Autrefois, dans tout le Pays-Haut, naguère encore du côté d'Aumetz—Hayange, on ne commençait pas le *mars* avant d'avoir aspergé d'eau bénite les chevaux attelés à la charrue. Au poulain qui, pour la première fois, devait participer aux travaux des champs, on brûlait les poils du front avec la flamme du cierge de la Chandeleur, de manière à dessiner une petite croix. Puis on aspergeait le jeune cheval d'eau bénite.

Maux de tête. — Une coutume très ancienne est encore pratiquée à Denting, près de Boulay, et aux environs, puis dans la région de Kœnigsmacker. A proximité du village de Denting, il y a un vieil oratoire dans lequel on remarque une couronne de fer ornée de deux petites croix. Les personnes souffrant de céphalée y font un pèlerinage et se posent la couronne sur la tête.

La même coutume est observée dans la chapelle de Saint-Roch, près de Kœnigsmacker. Vers 1890, il y avait encore une gardienne qui demeurait là. On fait usage de la couronne que porte une grande statue du Christ. Cette statue serait arrivée miraculeusement sur une nacelle avançant elle seule sur la Moselle contre le courant. Les habitants de Kœnigsmacker auraient recueilli la statue, l'auraient chargée sur un chariot traîné par deux bœufs. Sans être conduits, les bœufs prirent la direction de la colline et s'arrêtèrent au sommet de la côte. On y construisit ladite chapelle.

Nicolas (Saint-). — Autrefois, le prêtre bénissait, pendant l'office solennel du jour, des gâteaux destinés aux enfants.

Noce. — A Augny, les jeunes gens venaient en troupe, se plaçaient devant la maison où l'on fêtait un mariage et, en criant: *I pou yâk! i pou yâk! bèyeuz tot pyin!* (un peu quelque chose! donnez beaucoup!), ils réclamaient leur part de gâteau et de vin.

A Amanvillers, on prétend que s'il pleut le jour du mariage, les jeunes mariés deviendront riches.

La coutume de vendre aux enchères un des souliers de la mariée, a également existé à Amanvillers.

Nouvel-an. — A Dieuze, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, à l'heure de minuit, on avait coutume de monter sur la table et, en sautant en bas, on sautait de l'ancienne année dans la nouvelle.

Dans le pays de Delme, le domestique qui, en allant abreuver les chevaux à la fontaine, y arrivait le premier, allumait un feu de paille.

Pierre. — A Lorry-lès-Metz, il existait, jusqu'en 1863, un monolithe, long de trois mètres, et appelé la *table des plaids annaux.*

Revenant. — I-n-y e mou longtemp de ç'lè, les gensse que r'venïn d'au champ dva lè nu rencontrïn sovente fouo in ome que pèrèteû se vieuss' se vieuss', qu'an li èrïn bèyeu pu d'cent ans; l'èveû eune gran bèrbe bianche et des èbis è lè vieuïe moûde qu'atïn torto d'frandoïeu. I p'teû tojo su s'dooû eune groûsse bonte que l'fèyeû quausi piayeu en douss; ç'a po ç'lè qu'on l'houyïn *l'ome è lè bonte.*

Lés pu vieuss' se sovnïn de l'aouo veû et pèhhonne ne l'con'hheui; an l'prenïn po i r'venan et an l'dotïn. Eva ç'lè an-z-èrïn di qu'i charcheû è r'joinde lés gensse et qua i poveû s'èprocheû i boyeû: « Où qu'i fau lè mate? » — Mâ auss'tou qu'an-z-ouyïn sè vouè enreuyâye an s'sauvïn d'tote jambe. Prècô dans l'temp-lè, i-n-y èveu dans mo v'lége i guèhhon qu'n'èveû paou de rien, i n'crèyeû de rien, et l'èreû auss' beun' étu dans l'âtrèye à l'oure de meynu.

Eune jonâye l'e rens'contreu l'ome è lè bonte que bôyeû come de cotume:

« Où qu'i fau lè mate? » — « Mâ lè où qu'te l'è prïnse! » e-t-i r'pondu. I n'eveû-m' putoû dit ç'lè qu'lo vieuïe ome jeute sè bonte è tére, so r'drasse et s'li di: « Ah! mo poûre feu, j'to r'mercie po lè pèrale que t'vien d'dire; te n'sé-m' torto l'bien que t'mè fâ. Qua j'véqueû su lè tére, j'a r'keleu lè bonte su l'champ de m'vouèsïn et j'a prïn lè raye. Ausseu qu'a j'â meri lo boin Dieu m'e condâneu è pteu su m'dôou lè bonte-lè et è d'mandeu où qu'i lè faleû mate ch'qua quan m'èvïnsse repondu. Mâ to chèquïn m'doteui et val pu d'cent an que j'étendeû lè rèponse-lè. » — Eprès aouo di ç'lè, l'e ennaleu et d'peu lè jonâye-lè an n'on jèmâ pu vu l'ome à lè bonte. (*Lo Couâraïe pè Chan Heurlïn et des autes boin zic.* Strasbourg, typ. G. Fischbach, p. 10-11.)

[Il y a moult longtemps de cela, les gens qui revenaient d'aux champs devers la nuit rencontraient souventes fois un homme qui paraissait si vieux, si vieux, qu'on lui aurait donné plus de cent ans; il avait une grande barbe blanche et des habits à la vieille mode, qui étaient tout effrangés. Il portait toujours sur son dos une grosse borne qui le faisait quasi plier en deux; c'est pour cela qu'on l'appelait *l'homme à la borne.*

Les plus vieux se souvenaient de l'avoir vu et personne ne le connaissait; on le prenait pour un revenant et on le craignait. Avec cela, on aurait dit qu'il cherchait à rejoindre les gens et quand il pouvait s'approcher, il criait: « Où qu'il faut la mettre? ». — Mais aussitôt qu'on entendait sa voix enrouillée, on se sauvait de toutes jambes. Après coup, dans le temps-là, il y avait dans mon village un garçon qui n'avait peur de rien, il ne croyait de rien et il aurait aussi bien été dans le cimetière à l'heure de minuit.

Une journée, il a rencontré l'homme à la borne, qui criait, comme de coutume: « Où qu'il faut la mettre? » — « Mais où que tu l'as prise! » a-t-il répondu. Il n'avait mie plutôt dit cela que le vieil homme jette la borne à terre, se redresse et lui dit: « Ah! mon pauvre fils, je te remercie pour la parole que tu viens de dire; tu ne sais mie tout le bien que tu m'as fait. Quand je vivais sur la terre, j'ai reculé la borne sur le champ de mon voisin et j'ai pris le sillon. Aussi quand j'ai été mort, le bon Dieu m'a condamné à porter sur mon dos la borne-là et demander où qu'il la fallait mettre, jusqu'à qu'on m'eût répondu. Mais, tout chacun me redoutait et voilà plus de cent ans que j'attendais la réponse-là. » — Après avoir dit cela, il est en allé et depuis la journée-là, on n'a jamais plus vu l'homme à la borne.]

Rouyat. — On enveloppe de pâte de pain une pomme non pelée et fait cuire ce *roulot* (Metz) ou *rouyat* au four.

D'ordinaire, lorsque l'on cuisait le pain, la ménagère faisait anciennement un *rouyat* pour chaque enfant, une *fiouse fièmaye* pour le père, et elle se réservait une *meuchate.*

Salive. — Quand les mains ou les pieds *sont en fourmis* (fourmillements), humecter l'index droit de salive et faire sur le membre atteint un signe de croix avec le doigt mouillé.

Sorcier. — La personne qui marche dans un rond d'herbe dit *rond de sorcière*, est ensorcelée.

Vache. — A la vache qui vient de vêler, on donne une tartine de saindoux.

Vausenates. — A Amanvillers, si le même couple était proclamé *vausenat* et *vausenate* cinq années de suite, ces *vausenats* étaient obligés de se marier.

Vendredi. — Il est défendu de mettre pour la première fois, le vendredi, les petits cochons à la herde, de faire entrer une nouvelle vache dans son étable.

BIBLIOGRAPHIE

ABEL Ch.: *Saint-Eloi et le pèlerinage des chevaux de Flastroff.* Metz, 1888.

— *La ronde des crécelles et des œufs de Pâques.* « *Austrasie* », 1853.

ABEL Ch. et E. DE BOUTEILLER: *Journal de Jean Bauchez* (1551-1650). Metz, 1868.

Affiches des Trois-Evêchés et de Lorraine. 1779-1790.

Almanach des Trois-Evêchés. 1783-1786.

Annuaire astronomique, statistique, administratif et commercial de la Moselle. 1856. 1857.

AURICOSTE DE LAZARQUE: *Le Gründonnerstag ou le Jeudi-Vert en Alsace-Lorraine et en Allemagne.* Paris, 1893.

AURICOSTE DE LAZARQUE: *Cuisine. Messine.* Nancy, 1898.

L'*Austrasie. Revue du Nord-Est de la France.* 1837-1839. — *Revue d'Austrasie,* nouvelle série. 1840. Troisième série, 1842; 4e série, 1843, 1844-1845.

Revue de l'Est (L'Austrasie, 1864-1869, et depuis: *L'Austrasie.*

BARBÉ Jean-Julien: *Nombreuses notes folkloriques* dans « *Le Pays Lorrain et le Pays Messin* », (1909-1910), *et dans les journaux locaux.*

BÉGIN E.: *Guide de Metz.* Verronnais, 1834.

— *Guide de l'étranger à Metz et dans le département de la Moselle,* 2e édition, 1841.

BELLARD A.: *Les Mosellans d'avant l'Histoire.* Metz, 1926.

BOUTEILLER (E. DE): *L'émeute du tabac à Metz,* en 1618. Metz, 1865.

— *La guerre de Metz, en* 1324. Paris, 1875.

BRONDEX et MORY: *Chan Heurlin.*

BRUNEAU Ch.: *La Chronique de Philippe de Vigneulles.* Metz, 1927, 1929, 1932, 1933.

CAJOT: *Les Antiquités de Metz, etc.* Metz, 1760.

CALMET (Dom A.): *Notice de la Lorraine,* 1835-1836.

CHABERT F.-M.: *Tablettes chronologiques de l'histoire du département de la Moselle.* 1851-1857.

CHABERT F.-M.: *Journal historique, littéraire... de la Ville de Metz, du* 1er *janvier* 1865 *au* 19 *juillet* 1870. Nancy, 1878.

CHAN HEURLIN (Dr Estre): *Petit Almanach Mosellan,* 1876.

— *Pia ermoneck lourain,* 1877, 1879, 1883.

— *Lo Couâraïe pé Chan Heurlin.* Strasbourg.

CHARLOT Ed. et SEDELMAYR G.: *Sagen und Geschichten aus Lothringen.* Metz, 1912.

CHAUSSIER F.: *L'abbaye de Gorze.* Metz, 1894.

Courrier de Metz (Le), (journal), 1892-1922.

Courrier de la Moselle, (journal), 1829-1871.

Famille ridicule (La), comédie messine. Berlin, 1720.

FERRY J.: *Les Mais et Trimazos — « Le Pays Lorrain et le Pays Messin ».* Nancy, 1913, p. 310.

FIZELIÈRE (Albert DE LA): *Lo rondot don Joson.*

Gazette de Lorraine (La). 1872 à 1908 et son supplément hebdomadaire.

Gazette de Metz, 1831 à 1848.

GÉLINET: *Historique du blason de la Ville de Metz, dans le « Livre d'or de la Foire-Exposition internationale de Metz ».* 1929.

Histoire véritable de Vernier... maître-tripier du Champé... Metz, 1844.

HUGUENIN J.-F.: *Les Chroniques de la Ville de Metz.* 1838.

— A.: *Histoire du royaume mérovingien d'Austrasie.* 1862.

HUHN E.-H.-Th.: *Deutsch-Lothringen, Volks- und Ortskunde.* 1875.

Indépendant de la Moselle (L'), 1830-1870.

JACLOT DE SAULNY: *Passe-temps Lorrain.* Metz, 1854.

Journal du département de la Moselle. 1806-1810.

— *des départements de la Moselle, de la Meurthe, de la Meuse, des Ardennes et des Vosges.* 1791 à 1806.

KEUNE J.-B., R. BOUR, R. RUPPEL: *Lothringen und seine Hauptstadt.* Metz, 1913.

KIFFER E.: *Ein Mai- und Pfingstbrauch in Lothringen und Elsass*, dans « *Elsässische Monatsschrift für Geschichte und Altertum* ». 1911.

KIFFER E-P.: *Une coutume lorraine disparue* (heipeln, günzen, holmer) dans *Annuaire de la Société d'Hist. et d'Arch.*, tome 34. Metz, 1925.

KIFFER E.-P.: *Le cortège des bergers à Glatigny*, dans *Notre Terre Lorraine*. Metz, 1924, n° 24.

KLEIN A. et LINEL A.: 200 *Sagen und Geschichten aus Lothringen*. Metz, 1912.

KOTHE W.: *Wanderbuch für Lothringen*. Metz, 1913.

KRAUS F.-X.: *Kunst und Altertum in Elsass-Lothringen*, tome 3.

LADOUCETTE (J.-C.-F. DE): *Robert et Léontine* ou *la Moselle au XVIe siècle*. Paris, 1827 et 1843.

La grosse Enwaraye messine ou *Devis amoureux d'un gros vertugoy de village à sa mieux aymée Vazenate*. 17e siècle.

LAMBERT E.: *Les Perles de Lorraine. Metz et la Moselle*, Metz, 1928.

LANZY P. et G.: *Récits et légendes d'Alsace-Lorraine. En Pays messin*. 1903.

LEROND H.: *Lothringer Sammelmappe. Lothringer Sitten, Sagen und Gebräuche. Metz*, 1890 à 1901.

LEROND H.: *Sagenborn lothringer Burgtrümmer*.

LORÉDAN-LARCHEY: *Journal de Jehan Aubrion* (1465-1512). Metz, 1857.

LORÉDAN-LARCHEY: *La Lorraine illustrée*. Paris et Nancy, 1886.

Lorrain (*Le*), (journal), depuis 1883.

— Supplément hebdomadaire du *Lorrain: Croix de Lorraine*. 1892-1914.

Le Lorrain peint par lui-même. Metz, 1853.

« *Lothringer Hausfreund* ». *Ein volkstümlicher Heimatskalender für* 1914. Stenger, Bolchen.

Lothringer Kalender, 1918-1919.

Manuscrit 189 *de la Bibliothèque d'Epinal*, fol. 71 v°.

MAUJEAN Léon: *La Holmée*. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1912.

— *Histoire de Destry*. Metz, 1913.

— *Histoire de Rombas*.

Mémoires de l'Académie de Metz, depuis 1828.

Messin (*Le Petit*), Echo du Pays lorrain, 1883-1884.

Messin (*Le*), (journal), depuis 1884, et son supplément hebdomadaire de 1887-1892.

MICHELANT H.: *Mémoires de Philippe de Vigneulles*. Stuttgart, 1852.

Moniteur de la Moselle (*Le*), de 1852 à 1886.

MORY D.: *Les Bucaliques Messines*, Metz, 1829.

MORY D.: *Lo bétôme don ptiat fei de Chan Heurlin*. Metz, 1841.

— *Lo franc Messin ou les loisirs d'vendome*, Metz, 1827.

— *Lo ptiat Ermonek Messïn* po 1817 et 1818.

— *Lo ptiat Ermonek Messïn* po l'ennaye 1819.

Moselle (*La*), *Monuments, Paysages, Histoire*, par une société de gens de lettres et d'artistes. Metz, 1853.

Nate Tére Loraine, gazéte des Emïns don Patoès, 1922-1930.

NIMSGERN J.-B.: *Histoire de la ville et du pays de Gorze*. 1853.

Pays Lorrain (Le) et le Pays Messin Revue, Nancy, depuis 1901.

POIRIER J.-F.: *La famille messine*, dans *Jahrbuch der Ges.*, tome 18. Metz, 1906.

POMMEREL: *Les sorcelleries lorraines*. Metz, 1853.

PROST A.: *Etudes sur l'histoire de Metz: les légendes*. 1865.

QUÉPAT N. (R. PAQUET): *Hist. du village de Woippy, près Metz*. 1878.

Das Reichsland Elssass-Lothringen, 1901-05.

ROLLAND Eug.: *Devinettes ou énigmes pop. de la France*. Paris, 1877.

— *Rimes et Jeux de l'Enfance*. Paris, 1885.

SCHWEITZER Etienne: *Le symbolisme au temple israélite de Metz*. Metz, 1931.

SIMON V.: *Notice sur Metz et ses environs*. 1852.

TERQUEM: *Guide du voyageur dans la ville de Metz et ses environs*. 1854.

THIRIOT G.: *Dialogue facétieux*, « *Jahrbuch der Gesellschaft für lothr. Geschichte und Altertumskunde* », tome XXI, 2, 1910.

VAILLANT V.: *Le château d'Ancerville*, récit messin du XVe siècle. Metz, 1876.

VERRONNAIS: *Statistique historique, industrielle et commerciale du département de la Moselle*. 1844 et 1852.

VION H. (Abbé) dans le supplément hebdomadaire de la *Gazette de Lorraine*.

VIVILLE: *Dictionnaire du département de la Moselle*, tome 2. 1817.

« *Vœu national* (*Le*) », Echo du Pays messin, 1848 à 1883.

WESTPHALEN (R. de): *Le culte de l'arbre dans nos coutumes populaires*, dans l'*Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine*. Metz, 1923.

ZÉLIQZON L.: *Lothr. Mundarten*. Metz, 1889.

— *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*.

ZÉLIQZON Léon: *Lothringische Mundarten*. Metz, 1889.

ZÉLIQZON L. et THIRIOT G.: *Textes patois recueillis en Lorraine*. Metz, 1912.

INDEX GÉNÉRAL

Les chiffres se rapportent aux colonnes ; les chiffres en caractèrcs gras indiquent des paragraphes. Les noms de lieux sont en italiques.

A.

Abeille, 1, 77, 353, 385.
Abcès, **3**.
Abreschviller, 251.
Abricot, 7.
Accouchement, **3**, 414, 795.
Achilée millefeuille, 22, 113, 589.
Acné: voir: bouton, **809**.
Adam et Eve (Saints), **8**.
Adrien (Saint-). 493.
Affolement du bétail, **8**.
Agathe (Sainte-), **8**.
Agitation, **8**.
Agonie, **9**, 157.
Ahhli, 792.
Aignan (Saint-), 714.
Aigremoine, 16, 28, 232, 277, 362, 465, 661.
Aiguille, **9**. Jeu: 10.
Aiguillette, 10.
Ail, 6, 16, 18, 94, 111, 113, 114, 119, 231, 235, 289, 292, 558, 646, 661, 776, 805, 810.
Aîne, **10**.
Aisselles, **11**.
Albestroff, 147, 149.
Alcoolisme, **11**.
Alémont, 9.
Allaitement, 433.
Alleluïa, 162, 295, 352, 590.
Alliance, **11**.
Allumette, 12. Jeu: **11**.
Amaigrissement, 12.
Amande, 354.
Amanvillers, 809, 814, 816, 818.
Ame errante, **12**, 247, 548, 642-644.
Ames des Trépassés, 354, 548, 725.
Ameublement, voir meubles: **471-491**.
Amour, **13**, 15, 16, 236, 362, 637, 699.
Amulette, **14**.
Anaphrodisiaque, **15**.
Ancy-sur-Moselle, 55, 107, 158, 204, 208, 252, 547, 584, 794.
André (Saint-), **15**, 681.
Ane (châtiment), 37, **449**.
Anémie pernicieuse, **15**, 93.
Anémone pulsatile, 192, 290, 658.
Angélique, 141, 571, 777.
Angelus, 7, 616, 713, 684.
Anges Gardiens (Saints-), **16**.
Angine, **16**.
Anguille, 6, 11, 354, 558.
Animaux égarés: voir: Saint-Privat, 618.
Anne (Sainte-), **16**.
Anneau (jeu): voir èné: **230**.
Anneau d'oreille, 806.
Anneau nuptial, 117, **11**.
Année, **16**, 385.
Annonciation de Notre-Dame, **17**.
Antilaiteux, 405.
Antoine (Saint-), **17**.
Août, **17**.
Ape, 278.
Aphrodisiaque, **18**.
Aphtes, **18**.
Apolline (Sainte-), 190, 191, 192.
Appétit, 380.
Araignée, **19**, 778; toile: 589, 638.
Arbres plantés, 422.
Arc-en-ciel, **19**.
Argancy, 257.
Argent, 2.
Argentine, 59, 214, 405, 637, 638.
Arme, 19.
Armoise, 6, **22**, 162, 234, 246, 249, 304. 353, 368, 369, 510, 567, 637, 695, **758**, 776, 796.
Arrête, **20**.
Arrête-bœuf, 21, 295, 362, 640.
Arry, 9, 12, 315, 316, 570, 649, 651.
Ars-sur-Moselle, 117, 204.
Arum maculé, 18, **21**, 64.
Ascarides, 776.
Ascension, 21.
Asperge, 362, 776.
Aspérule, 571.
Assomption, 6, **22**.
Asthme, **23**, 743.
Astrologie, **24**, 508, 509.
Astronomie, **26**.
Attaque, **26**.
Aubépine, **27**, 214, 235, 303, 568, 637, **804**.
Aubin (Saint-), **28**.
Augny, 758, 815.

Augustin (Saint-), **28**.
Aune, 352, 770.
Aunée, 64, 141, 246, 637.
Auteror (Saint-), **27**, 117.
Avent, **30**, 507.
Avoine, 16, 23, 64, 246, 558, 583, 591, 595.
Avortement, **30**, voir: règles.
Avril, **31**.
Awi (trou au niveau du sol pour l'écoulement de l'eau), 566.
Ay, 700.

B.

Bagne de Saint-Arnould, 292.
Balance, voir: pesat.
Jeu: 119.
Balançoire, **31**.
Bandelette rouge, 650.
Bans, 33.
Baptême, **33**, 768, bouquet 573.
Barbe (Sainte-), **36**.
Barchain, 183.
Bardane, 64, 76, 175, 289, 295, 317, 337, 362, 640, 641, 645, 809.
Barnabé (Saint-), **36**.
Barres (jeu), **36**.
Barthélemy (Saint-), **36**.
Basse-Kontz, 365.
Basse-loi, **37**.
Bataille, **38**.
Bassiner, **38**.
Bassinoire, 86, 87.
Bateliers, 514.
Bâtir, 422.
Baveux, 38.
Bawe (jeu), **39**.
Bazin (Chan), **39**.
Bazoncourt, 642.
Bec-de-lièvre, 328, 412.
Béchy, 446.
Bédégar, 216.
Bélemnite, 303.
Béguète (jeu), **39**.
Behren, 54.
Belle-Croix, 761.
Bénédicité, **40**.
Bénitier, 567.
Benoît (Saint-), **40**, 634.
Benoîte, 22, 214, 289, 796.
Berceau, 4, **41**, 481.
Béreus (et haut), **41**.
Bergère (coutume), **43**.
Bergers (fête des), 364, 379, 571.
Bérig, 630.
Berlize, 259, 415, 642.
Bertrange, 54.
Bèsse, 187.
Bèssïn (plat), 615.
Bettlainville, 514.
Bétoine, 187, 295, 384, 443, 510, 571, 589, 646, 654, 777.
Bette, 353, 616.
Betterave, 65, 109.
Beuye (jeu), **46**.
Bèyeboc (chandelier), 219.
Bianc mau (mal blanc), 567.
Biassi, 726.
Bienvenue (cadeau de), 550.
Bigamie, **52**.
Bile, 53.
Bille, voir chique.
Biye = beuye, **46**.
Blaireau, **53**, 638, 646.
Blaise (Saint-), 53.
Blé, 58, 290; prix du blé, 239.
Blénorhagie, **59**, 744.
Bluet, 362, 456, 646, 798, 803.
Boire, 59.
Bois-gentil, 73.
Boisson, 770.
Bonat (Roje), 59.
Boniface (Saint-), **59**.
Bonnot, **59**.
Borne, 642.
Botéye, **59**.
Bouchers, **59**, 69, 334.
Boucles d'oreilles, 130.
Boudin de Metz, **60**.
Boudique, 562.
Bouffées de chaleur, voir vapeurs: **755**.
Bougie, 217.
Bouillon-blanc, 7, 64, 65, 175, 316, 337, 362, 568, 646, 777.
Bouillote, 87-88.
Boulangers, **60**.
Boulay, 326, 528.
Bouleau, 175, 589, 616, 646, 777, 809.
Bouler (currer), 656.
Bouquet, **61**.
Bourdaine, 310.
Bourdonnement d'oreille, 558.
Bourrache, 64, 646, 661, 810.
Bourse à pasteur, 64, 214, 336, 582, 654.
Bourses, **61**.
Bouse, 3, 11, 65, 109, 245, 295, 589, 661, 739.
Boussange, 649.
Bouton, **809**.
Bouton (jeu), **61**.
Bouton d'or, 16.
Bouzonville, 596.
Brac (laitage), 467.
Bradin, 704.
Brandon, **62**.
Brandons (dimanche des), 62.
Branle de Metz, **63**.
Bras de Dieu, 697.
Bréchet, 554.
Breuklat, 741.
Breulaye, 562.
Brigitte (Sainte), **64**.
Brique pilée, 309.
Bronchite, 64.
Brouillard, 549, 575.
Browant (crécelle), 146.
Bruine, 575.
Brûlure, **64**.
Bruno (Saint-), **66**.
Bruyat (jouet), 66.

Bryone, 646.
Bûche de Noël, **67**, 535.
Buchy, 297.
Buis, 289, 571, 591.
Buis bénit, 3, 41; voir: Rameaux bénits.
Bûle; voir: Brandons: 62; 366, 367.
Burthécourt, 54.
Bwélate (jeu), 68; voir poterie: 610.

C.

Cachette (jeu), 69.
Cadawe (jeu), 310.
Cadeau, 10, 422, 550.
Caillou, 654, 655.
Calculs rénaux, 658.
Calendes; voir Kélandes, **385**.
Calvitie, 90, 94.
Camomille, 3, 4, 7, 113, 141, 246, 353, 559, 635, 637, 641, 697, 803.
Campanule, 774.
Canicule, **70**.
Capillaire, 23.
Cappermann, 811.
Carême, **69**, 713.
Carnaval, **70**, 560, 809.
Carotte, 22, 64, **71**, 76, 175, 362, 405, 699, 776.
Carotte sauvage, 317.
Carpe, 699.
Carreau (panier), 567.
Carrefour, **71**, 641.
Carré (jeu), **71**.
Carroux, **72**.
Carum carvi, **72**.
Catherine (Sainte), **72**, 809.
Cattenom, 317, 748.
Cauchemar, **72**.
Cautère, **73**.
Ceinture de noce, 5.
Ceinture de Saint-Pierre-Martyr, 4.
Céleri, 18, 803.
Cendre, **73**, 231, 696.
Cendres (mercredi des), **73**.
Centaurée (petite), 22, 53, 94, 246, 289, 315, 354, 632.
Cerfeuil, 61, 103, 337, 380, 405, 420, 641, 777, 801.
Cerise (queue de), 214.
Cerisier, 74.
Cerumen, 587.
Cervelas; voir saucisse, **658**.
Chache-creupé, **74**.
Chache-jote, 381.
Chache-tâte, **74**.
Chailly, 532, 700.
Chaise, **75**, 482, 567.
Chalande, 562.
Champignon, 637.
Chancre, **75**.
Chan-Crochet, 811.
Chandeleur, **77**, 185, 653, 745, 747.
Chandelier, 224, 225.
Chandeliers (droit des-), 334.
Chandelle, 30, **78**, 219.
Chanteur de complaintes, **79**.
Chanvre, 9, **80**, 174, 362, 378, 410, 422. 583, 638, 646, 756, 803.
Chanvre (culture), 717.
Chapelet de lessive, 412.
Chapelotte (hôpital), 3.
Char de feu, **80**.
Charbon, **81**, 549.
Charbon (maladie), 550.
Charbon de Noël, 68, 81.
Chardon, 16, 700.
— à foulon, 421, 803.
Chari-bougne (jeu), **82**.
Chariot, **83**.
Charivari; voir: bassiner: **38**.
Charlemagne (Croix, fontaine de); voir: Rabas.
Charly, 147, 378.
Charme, 20, 85, 86, 115, 116, 180, 239, 244, 347, 348, 375, 415, 454; voir: sortilège, **603**.
Chasseur, **83**, 770.
Chat, **83**, 568, 682, 694.
Chat noir, 294, 638.
Châte (en), 85, 111, 117.
Château-Salins, 518, 758.
Châtel-Saint-Blaise, 55, 209, 243, 651.
Châtel-Saint-Germain, 352, 810, 814.
Châtier, **85**.
Chaty (mare de-), 391.
Chaudé, **86**.
Chauffage, **86**.
Chaufwér, 89.
Chauve-souris, **90**, 376.
Chauyote, **91**.
Chazelles, 703, 761.
Chefate, 567.
Chélidoine-éclaire, 295, 317, 580, 774.
Cheminot, 353, 684.
Chem'nèye (pter è lè haute), **91**.
Chêne, 59, 64, 95, 124, 230, 289, 315, 369, 510, 556, 635, 637, 662, 739, 776, 778, 796.
Chènevis, 59, 80, 776.
Chenilles, 91, 549.
Chèpéle, 567.
Cherdudu (pter è lè), 91.
Chérisey, 484.
Cheun'tré, **92**.
Cheval, **92**, 228, 682.
— sans tête, 697.
Cheveu, **95**, 245, 362, 422, 423, 507, 696, **809**.
Chèvre, **95**.
Chevyate (jeu), **96**, 641.
Chiads (fête des), 380.
Chicorée, 53, 174, 295, 380, 658.
Chicourt, 332, 446, 517.
Chien, 96, 245, 571, 699, 682.
— noir, 309, 583.
Chiendent, 21, 362.
Chieulles, 117, 157.
Chique (bille), jeu, **97**.
Chirate (jouet), **100**.

Chire è brès, 483.
Choléra, **101**.
Chorée, **102**.
Chou, **102**, 227, 317, 354, 380, 405, 645, 661.
Chou rouge, 231, 810.
Choucroute, 422; (eau de), 65.
Chouette, **102**.
Christophe (Saint-), 117.
Chute, **103**.
Cidre, **103**.
Cierge pascal, 363, 441, 745.
Cigogne, **103**.
Ciguë, 76, 315, 744.
Cil, 14.
Cimetière, 103.
Cïnse, 153.
Cirse, 337.
Ciseaux, **103**.
Citrouille, 353, 776.
Claire (Sainte-), 798; voir: yeux.
Claquerte (jouet), **104**.
Claude (Saint-), **104**.
Clavelée, **105**.
Clef de Saint-Hubert, 632.
Clefs de Saint-Pierre, 423.
Clématite des haies, 73, 309, 705, 740.
Clément (Saint-), **105**.
Cloche, **105**, 140, 186, 187, 295, 365, 557, 682, 725, 762.
Cloche (jeu de la), **108**.
Clocher, 682, 758.
Clou, 199.
Clou de cercueil, 691.
Cnèpes, **109**.
Coccinelle, **109**, 778.
Cochléaria, 317, 635.
Cochon de lait, **110**.
Cœur, **110**, 550.
— bandé, barré, 111.
— de mouton, 693.
— de vache, 694.
Coffre, 481.
Coiffe, **111**.
Coiffé (né), 507.
Coin-lès-Cuvry, 415.
Coin-sur-Seille, 240.
Coing, 336.
Colchique, 354.
Colère, 414.
Colique, 93, **113**, 369, 543.
Colle de menuisier, 231.
Colligny, 700.
Comédon, 809.
Comète, **114**.
Conception, **114**, 422.
Con'ché, **115**.
Concombre, 175, 638.
Condé, 344.
Conjuration; voir: charme, secret.
Conscription, **115**.
Consoude (grande), 59, 64, 76, 304, 362, 380, 810.
Conte gai; v.: fiauve.
Conversion de Saint-Paul, **116**.
Convulsion, **117**, 414, 542.
Copèle, 220.
Copion, 221.
Coq, **117**, 493, 498, 499, 536, 682, 770, 812.
Coque d'œuf, **118**, 141, 246, 510, 542, 550, 696.
Coquelicot, 118, 354, 661.
Coqueluche, **118**.
Cor au pied, **121**, 637, **810**.
Corail, 230.
Corbeau, **119**, 443, 682, 777.
Corde (jeu), **119**, 120.
— de pendu, 119.
Cordonnier, **120**.
Cornate, **120**.
Cornes (montrer les), 549.
Cornie, 120.
Corny-sur-Moselle, 250, 794.
Corosse mègnièye, 569.
Costume, **121-135**.
Coucou, **135**.
Coudre, 571, 578.
Coudrier, 18, 85, 86, 303, 694, 695, 796.
Couleuvre, 30, 353.
Coune (jeu), 135.
Counète, 113, **137**.
Coupure; voir: plaie.
Courage, **138**; voir: peur.
Couronne de fer, 815.
Couronne de fleurs, 1, 22, 271.
— de la mariée, 520, 521.
— de Saint-Bernard, 19.
Couteau (jeu), **138**.
Couvée, 270, 771.
Couverchu (voile), 186.
Couvre-feu, **140**.
Couvet, 89, 152.
Covat, 89, 152.
Cracher, 549, 655, 658.
Craie, 141, 246.
Crampe, **141**.
— du poignet, 738 (truye).
Crâne d'un malfaiteur, 794.
Crapaud, 76, **141**, 295, 744, **810**.
Craqueuhhe, **143**, **810**.
Crécelle, **144**, **811**.
Crègue, **151**.
Crémaillère, 551.
Crème, 7.
Crèmesat, 153.
Cresson des fontaines, 18, 325, 411, 640, 707.
Creuquate, 615.
Creuquegnon, 610.
Crevasse, **154**, 307.
Cri des marchands, **154**, 307, 791.
Criquelïn, 615.
Croissance, 41, 84, **155**.
Croix au loup, 156.
— aux trois jambes, 160.
— de carrefour, 71, 185, 641.
— de Charlemagne, 157.
— de Morhange, 161.
— peintes, 7, 155, 690.
— de Saint-Clément, 158.

Croix de Saint-Pêtre, 117, 157.
— tracée à la craie, etc., 41, 73, 155.
— Exaltation de la Sainte-Croix, 161.
— Invention de la Sainte-Croix, 16, 412, 443.
— Sainte-Croix, 156, 313.
— sur ruches, 1.
Croix-Jeannette, 130, **360**.
Crotte de brebis, 317, 465, 568, 810.
— — chat, 776.
— — chèvre, 294, 363, 559, 638.
— — mouton, 294.
— — souris, 289.
Crottin, 65, 113, 316, 494.
Croup, **162**.
Cruche, 609.
Cruché, 186.
Cuir chevelu, **162**.
Cuisine, **162**.
Cuisine folklorique:
1° Bouillies: mèyot; voir: millet, 9, 35.
miot bétad, **494**;
poussates, **617**;
2° Soupes; voir: chauyote, 91; corbeau, 119; lard, 406.
3° Laitage; voir: brac, 467;
freumgèye, 308;
fromages, 306, 307;
guèyïn, 330;
Matons, 465;
4° Matelote de Metz, 464;
5° Fromage de cochon, 307;
jambon au foin, 360;
porc, 606, 607;
6° Oie en daube, 553;
7° Salade, **654**;
8° Pâtisserie; voir ce mot.
Cwèche-piérate (jeu), 374.

D.

Dabo, 54, 251.
Dame blanche, 167.
Dame (belle, bonne-); voir: fées.
— des Autels, **170**, 172.
Danse, **173**.
Danse des anges, 569.
Danse du coq, 812.
Dartre, **174**, 546 note.
Dayat, 176.
Dayemant, 153, 173.
Décembre, **183**, 549.
Décès, 1, 92, 93, **183**, 509, 682, 769, **811**.
Défense, **187**.
Délire, **187**.
Delme, 243.
Déménager, 423, 768.
Demi-adieu, **188**.
Denis (Saint-), **188**.
Denonure, **188**.
Dent, **188**, 409, 682, 697, 794.
Dentifrice, 550.
Denting, 815.
Dentition, 412, 713.
Déquerrer, 701.
Déru, **192**.
Descente, 338.
Destry, 184, 738.
Dettes, 161, **192**.
Deuil, 186.
Devant-les-Ponts, 675. 783 note.
Dévidoir, **194**, 459.
Devinettes, **194**, 795.
Diable, **203**, 494, 694, 695, 698; voir: sorcier.
Diarrhée, **213**, 543, 550.
Dictons : 8, 9, 15, 16, 17, 21, 22, 28, 30, 31, 32, 36, 37, 56, 58, 66, 72, 77, 78, 80, 104, 116, 188, 214, 306, 309, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 340, 355, 361, 362, 363, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 409, 410, 414, 419, 420, 422, 423, 424, 425, 428, 443, 447, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 493, 510, 511, 533, 534, 618, 632, 633, 638, 649, 653, 656, 657, 661, 669, 675, 676, 715, 717, 724, 725, 740, 741, 744, 748, 769, 771, 773, 777, 782, 793, 794, 795, 796.
Didier (Saint-), **214**.
Dieuze, 433.
Dimanche, **214**, 656.
Doigt de Saint-Nicolas, 303.
Dominique (Saint-), **214**.
Donat (Saint-), **214**.
Dornot, 204, 335.
Douce-amère, 315, 646.
Douleur, **214**.
Drauye (jeu), **216**.
Dressoir = vaisselier.
Dysenterie, **216**, 420.
Dyspepsie, 550.

E.

Eau, 4, 7, 682.
Eau bénite, 2, 564, 814, 815.
— de chanvre, 713.
— de farine, 213.
— de forge, 115, 245, 296, 337, 637.
Eau-de-vie de marc, 787.
Eaux (bénédiction des), 313.
Eclair, **217**.
Eclairage, **217**.
Eclipse, **227**.
Ecrevisse, 18.
Ecrouelle, **227**, 507.
Ecuelle, 615.
Eglantier, 776.
Elisabeth (Sainte-), **227**.
Ellébore blanc, 11.
Eloi (Saint-), **227**.
Emmaüs, 571.
Emménager, 422, 423.
Emménagogue, 616; voir: règles.
Empoisonnement, 230.
Empois, **230**.
Enchantement; voir: sortilège.
Enclouure, **230**.

Ené (jeu), **230**.
Enflure, **230**.
Enfant mort sans baptême, 73.
Engelure, **231**, 699, 743.
Enrouement, **231**.
Enseigne, **232**.
Enterrement, 768, 774; voir *décès*.
Enterrement de la fête patronale, 813.
Enteurchet (entrechat), 174.
Entorse, **232**.
— du cheval, 93.
Enurésie, 573.
Envies, 327.
Envoûtement, **233**, 693-694; voir: voût.
Enzile (Sainte-), **233**.
Epilatoire, **233**.
Epilepsie, 84, **233**, 369, 420, 542, 748.
Epinard, 380.
Epingle, **235**.
Epingles (jeu), 236.
Epiphanie, 222, **236**, 387, 681.
Epitre, **240**, 415.
Eponge, 315, 316.
Epurge, 233.
Erysipèle, **242**.
Escargot, 18, 44, **242**, 354, 567, 582.
— (fête des), 243.
Esprinsons, 420.
Esprit de sel, 231.
Esprit, **243**, 770.
— malin, **245**, 769.
Esquinancie, **245**.
Estomac, 550, 743.
Eternuement, **246**, 342, **811**.
Etienne (Saint-), **246**.
Etoile, **247**, 815.
Etoile filante, **247**, 409, 670.
Etoffe rouge, 650, 696.
Etoupes, 9, 635, 638, 641, 645.
Etrennes, 547.
Euphorbe, 27, 810.
Euphraise, 798, 803, 804.
Evangile, **247**.
Excroissance, **248**.
Expédit (Saint-), 699.

F.

Fachenottes, 263.
Failly, 62, 107, 185, 326, 368, 387, 548, 597, 700, 758.
Famine, 385.
Fantôme, voir : âme errante, revenant, spectre.
Farine, 568.
Fascenottes, 263.
Fatigue, **249**.
Faulquemont, 106, 298.
Faulx-en-Forêt, 772.
Fécondité, **249**.
Fées, **249**.
Fehhenate, **263**.
Femme sauvage, 715.
Fenaison, **265**, 424, **811**.
Fenasse, 640, 641.
Fenouil, 113.
Fer à cheval, 117, **270**, 546, 616.
Ferroy (Saint-), 227.
Fête-Dieu, 1, 3, 245, **270**.
Fête patronale, 10, **271**, **811**.
Feu, **275**, 682; voir: incendie.
Feu-follet, **275**.
Feuillée, 232.
Fève, 189, **277**, 409, 681.
Fèves grillées, 377.
Février, **277**, 549.
Fey, 349.
Fiacre (Saint-), **278**, 564.
Fiançailles, **278**, 421.
Fiauve (cente gai), **281**, 283, 284, 288, 664, 790.
Fiel de lièvre, 351, 777.
— de mouton, 76.
— de porc mâle, 227.
— de porc, 235, 568, 589.
— de sanglier, 227.
Fièmaye, **288**.
Fiente d'oie, 26, 363, 810.
— de pigeon, 113, 591.
— de porc, 243.
— de poule, 113, 317, 363, 591, 739.
Fièvre, 84, **289**, 297, 369, 432, 570, 770.
Fièvre de lait, **293**, 543.
Figuier, 293.
Fil, 774; voir: toile.
Fil rouge, 337, 376, 511, 661.
Fil de la Vierge, **293**.
Fileuse, 8, 151, 656, 718, 769, 777.
Fiouse, **293**.
Firmin (Saint-), **293**.
Fiutat (sifflet), **293**; jeu: **813**.
Flan, **293**.
Flastroff, 229.
Fleurs blanches, 294.
Flocourt, 54, 194.
Fluxion de poitrine, 84, 96, 743.
Foie, 293.
— d'anguille, 6.
— de veau, 363.
Folie, **295**.
Fondement, **295**.
Fontaines, 29, 75, **296**, 431, 432, 513, 545, 774, 775, 814.
Fontanelle, 542.
Fontoy, 22.
Formulettes éliminatoires, 40, **298**.
Formulette de serment, **813**.
Foudre, 27, 68, 214, **303**, 414, 432, 557, 795.
Fougère, 188, 295, **304**, 316, 353, 362. 375, 616.
Fouligny, 596.
Foulon (terre à), 230.
Foulure, **304**.
Four à pain, **304**.
Fourchette et couteau, **306**.
Fourmis, 306.
Fourt-ch'vau (jeu), **306**.
Fracture, **306**; voir: rebouteux.

Fraise de bois, 707, 739, 776.
Fraisier, 214, 337, 362, 405, 795.
François (Saint-), **306**, 681, 748, 778.
Frayeur, **306**.
Frécourt, 415.
Frêne, 15, 19, 189, 353, 500, 511, 632, 646
Freum 'gèye, **306**.
Freumjïn, **306**.
Fristo, 703.
Fromage blanc, 76, **307**, 803.
— de cochon, **307**.
— poivré, 307.
— au pot, 307.
Fromageon, 637.
Froment, 232, 242, 316.
Fronde, **308**.
Frottaye, **308**, 316.
Froufrou (jouet), 66.
Fumeterre, 64, 362, 369, 635.
Fumier, **308**, 354, 695, 701, 774, 775.
— de chèvre, 306.

G.

Gaillet jaune, 354.
Gal (Saint-), **309**.
Galactogogue, 405.
Gale, 67, 657, 713, 743.
Galiche (jeu), **310**.
Galle (noix de), 95, 245, 589.
Gamay, 789.
Gâteau de l'Epiphanie: 387.
— d'étrennes: Keugneu, 387.
— de Noël: con'hhé, 115.
— de Pâques, 570.
Gaulot (jeu), 311.
Gencives, 311.
Genévrier, 4, 25, 113, 246, 289, 295, 317, 362, 510, 637, 739, 746, 777, 796.
Gengoulf (Saint-), **311**, **814**.
Genou, **312**.
Georges (Saint-), **313**, 322, 443, 493, **814**.
Géranium columbinum, 154.
Gerçures, **314**, 450.
Gertrude (Sainte-), **314**, 653.
Gesse tubéreuse, **314**.
Girofle (clou de), 11, 27, 646.
Giroflée, 6.
Glaïeul, 233.
Glands; voir: chêne.
Glandes, **315**.
Glatigny, 44.
Goin, 114, 684.
Goître, **315**.
Gondreville, 644.
Gondrexange, 183.
Gonvaux (forêt), 259.
Gorge, 53, **316**, **814**.
Gorgon (Saint-), **316**.
Gorze, 21, 80, 156, 170, 204, 326, 329, 359, 584, 646, 715.
Gouais, 790.
Goujon, 309.
Gourme, 315, 316.
Goutte, **316**.
Graisse de chat, 638.
— de chien, 638, 571.
— de mort, 354.
— de poule, 354.
— de tripes, 295, 304, 316.
Grand turdion (danse), 174.
Grand-Veneur, 714; voir: haute chasse, 335.
Grange-aux-Dames, 317.
Gravelle, **317**, 542, 638.
— des moutons, 506.
Grawly (Graouilly), **317**.
Grehhlat, 570.
Grêle, **323**, 557.
Gremions, 768.
Grenouille, 682.
Grillon, **323**.
Grimoire, **324**.
Grimont, 256.
Grive, 714.
Grosbliederstroff, 538.
Groseillier noir, 266, 362, 587, 640.
Grossesse, 114, **327**.
Guerre, 385.
Gueule (trou de la), **329**.
Gueule-de-loup, 328.
Guèye (jeu), 329.
Guèyïn, **330**.
Gui du chêne, 118, 234, 362, 777.
Guid 'leune, 112.
Guimauve, 113, 189, 246, 559, 646.
Guyète (jeu), **330**.

H.

Hache de pierre, 745.
Hâle, **331**.
Haleine, **331**.
Halette, 128, 129.
Halwéje, **331**.
Haquenée, **334**.
Hareng (lait de), 235.
Haut-béreus (danse), **174**.
Haute-chasse, 335.
Haut-plantain; voir: plantain.
Helstroff, 141.
Hémoptysie, **336**.
Hémorragie, **336**.
— capillaire, 19.
Hémorrhoïde, **337**.
Herbe-à-jaunir, 658.
Herbe-aux-goutteux, 646.
Herbes de la Saint-Jean, 234, 368, 373, 675, 690.
Hérimande, **337**.
Hernicourt, 283.
Hernie, **338**, 379, 570.
— étranglée, 494.
Hesse, 183.
Hêtre, 59, **339**, 432.
Heurchat, 219, 226.
Heure, 6, 339.
Hexenmännel, 556.
Hhofiat (soufflet), **339**.

Hhouhire (sorcière), jouet: **693**.
Hippolyte (Saint-), **339**.
Hirondelle, **339**, 510.
Hiver, **340**.
Holmèye, 332.
Homme au sac, 341.
Hoquet, **342**.
La Horgne, 704.
Horloge, **342**, 483, 567.
Houblon, 681.
Houx (petit), 362.
Hubert (Saint-), **343**.
Huile de noisette, de noix: 154, 559, 571.
Huile de veillée mortuaire, 316, 775.
Hunage, 332.
Hydrocèle, **346**.
Hydropisie, **346**, 743.
Hypnotique, **346**.
Hysope, 30.
Hystérie, 346.

I.

Idiotie, 420.
Impétigo, **347**.
Impuissance, 698.
Incendie, 68, 81, 84, **317**, 414, 514, 536, 637, 682, 770.
Incontinence d'urine, **351**.
Innoncents (Saints-), **352**, **814**.
Inondations, 514.
Inscriptions (maisons), **352**.
Insectes, **353**.
Insomnie, **354**, 543.
Intertrigo, **354**.
Iris germanique, 571.
Isidore (Saint-), 591.
Ivresse, **154**.

J.

Jacinthe, 95, 631.
Jacques (Saint-), **355**, 568.
Jalwante (dévidoir), 194, 359.
Jambes enflées, **359**.
Jambon au foin, **360**.
Janète (croix), 130, **360**.
Janvier, **361**, 549.
Jardinier, **362**.
Jarretière, **362**.
Jaugeage, 721.
Jaunisse, **362**, 550, 616.
Jean-Baptiste (Saint-), 6, 245, 362, 375, 421, 430, 493, 568, 583, 681, 775, 778.
Jean de Landremont, 207.
Jean (évangile de saint), 244, 557.
Jean (herbes de la Saint-), 234, 368, 373, 675.
Je bi, je ba (jeu), **373**.
Jérôme (Saint-), **374**.
Jeu, 75, **375**.
Jeudi, **378**.
Jeudi-Gras, **378**.
Jeudi-Saint, **379**.
Jeux de mots, **376**, **814**.
— enfantins, 377.
— aiguille, **10**.
— aiguillettes, 10.
— allumette, **11**.
— anneau (èné), **230**.
— balane, 119.
— balance, 119.
— balle, 136.
— barres, 36.
— bawe, 39.
— bèguète, 39.
— beuye, 46.
— bianque, 52.
— botèye, 59.
— bouton, 61.
— bruyat, 66.
— bwélate, 68.
— cachette, 69.
— carré, 71.
— charibougne, 82.
— chem'nèye, 91.
— chevyate, 96.
— chiques, 97.
— cloche, 108.
— corde, 119.
— coune, 137.
— couteau, 138.
— cul tumerel, 166.
— drauye, 216.
— èné, 230.
— épingles (nonates), 236.
— fiutat, **813**.
— fourt-ch'vau, 304.
— galiche, 310.
— gaulot, **311**.
— gaye, **329**.
— gourés de nave, **341**.
— guyète, **330**.
— halwéje, **333**.
— hérimande, **337**.
— hhauyate, **341**.
— hhauyesse, **341**.
— nonates, **236**.
— œufs, **551**.
— oh! meu, **553**.
— osselets, **559**.
— paroli, **572**.
— pérèdis ou nanfé, **579**.
— pérèdis pèsse nanfé, **580**.
— petit bonhomme vit encore, **581**.
— pidoule; voir: toupie.
— pitotau, **581**.
— pousséte, **617**.
— qwètre-beusse, **624**.
— re.... **365**.
— retonaye, **641**.
— roche-toque, **647**.
— sabot, **652**.
Joseph (Saint-), **380**.
Jote (chou), 380.
Joubarbe, 18, 76, 81, 117, 187, 242, 315, 337, 362, 467, 589, 810.
Jouets bruyat, **66**.
— chirate, **100**.

Jouets claquerte, **104**.
— fiutat, **293**.
— lance-boule, **405**.
— lance-pierre, **406**.
— marrons, **461**.
— osselets, **559**.
— patu, **574**.
— pidoule, **722**.
— pistolet, **588**.
— sauterelle, **659**.
— trïnsure, **738**.
Jours empruntés, 461.
Jours heureux, malheureux, **381**, 383, 467, 507, 508, 653, 669.
Jouy-aux-Arches, 208, 211, 259.
Judas (feu de), 656.
Juillet, **382**.
Juif (os), 569.
— chemin des Juifs.
Juin, **383**.
Julien (Saint-), 103, 148, 183, 297, 341, 585, 639.
Jumeaux, **384**, 698.
Jusquiame, 590.
Jussy, 703.
Jwifrasse, 129.

K.

Kalembourg, 344.
Kèlendes, **355**.
Kènon, 339, **386**.
Kerprich-sous-Bois, 179, 183.
Keufnads, 240.
Keugnat, **386**.
Keugneu, **386**.
Keulo, **388**.
Keumehhat, 153.
Kiaquète, **404**.
Kœnigsmacker, 815.
Kwéle, 615.

L.

Lactation, 236.
Ladonchamps, 704.
Laine, 422.
Lait, **403**, **814**.
Lait d'ânesse, 405.
— de chèvre, 362, 405.
— de chienne, 94.
— de femme, 15.
— de jument, 809.
— de mai, 403.
— sécrétion lactée, 9.
Laitage: brac, 467.
— freumgève, 306.
— fromage blanc, 307.
— — cuit, 307.
— — en pot, 307.
— — poivré, 307.
— guèyïn, 330.
— maton, 465.
— petit lait, 362.
Laitage trang'nat, 330.
Laiton (bague de), 234.
Laitue, 242, 316, 354, 362, 405, 699.
Lambert (Saint-), **406**.
Lampe à copion (à queue), 219.
— d'Argand, 226.
— de Franchot, 227.
— de Quinquet, 226.
Lamperon, 225.
Lance-boule, **405**.
Lance-pierre, **406**.
Langatte, 22.
Langue, **409**, 549.
Lanternates (feux-follets), 275.
Lanterne, 219.
Lard, **406**, 422, 511.
— (couenne de), 175, 246.
Larmoiement, **409**.
Laurent (Saint-), **409**.
Laurier-fée, 4, 6, 30, 65, 90, 113, 141, 353, 368, 588, 637, 681, 746, 797, 815.
Lavande, 27, 571, 777, 809.
Laveuse de lessive, 582.
Laveuses (fête des), 582.
Léger (Saint-), 411.
Légendes:
Anneau de Saint-Arnould, 292.
Aubépine, 27.
Auteur (Saint-), 28.
Bête de la Frasse, 335.
Blaise (Saint-), 56.
Borne du loup crevé, 415.
Bras de Dieu, 699.
Coudrier de la Sainte-Famille, 303.
Cloche du couvre-feu, 140.
Dame (Belle- des Autels), 170.
Dame blanche de Moince, 167.
Dames (les trois blanches), 172.
Diable-chat, 83.
Digue des Pucelles, 622.
Ermite (l') de Saint-Jacques, 356.
Ermite (l') de Saint-Jean, 371.
Fée Bambinette, 250.
— de Kiewal, 298.
— Fée Mazurine, 142.
— de Montois-la-Montagne, 255.
— de Quemines, 250.
— Scaprouse, 255.
Fée-sorcière de Grimont, 256.
Gengoulf (Saint-), 312.
Genest (Saint-), 586.
Grawly de Metz, 317.
Hommes à la borne, 816.
Jésus (petit) rapporteur, 77.
Gengoulf (Saint-), 312, 814.
Juif-Errant (Villers-l'Orme), 161.
Lanternotes, 276.
Ménétrier (le), de Sanry, 212.
Nicolas (Saint-), 314.
L'Ondine de la Nied, 554.
Perrat (Pierre), et le diable, 205.
Peste à Pontoy, 580.
Pommier fleuri de Varize, 538.
Pont du Diable (Jouy-aux-Arches, 298.
Pucelle de Metz, 619.

Légendes:
Rabas, 625.
Revenant, 642, 814.
Robertféy (trou de), 646.
Roche des Nonnes, 251.
du rouge-gorge, 773.
Samedi, 655.
Satré, 541.
Sorcière envolée, 691.
Vache (la) des fées, 252.
Vache (la) des Tiffenotes, 254.
Veau d'or, 57.
Lemberg, 309.
Lemire è quawe (lampe à queue), 219.
Lemud, 772.
Lentille, **411**.
Lessive, 161, **411**, 724, 768, 770.
Lessy, 703.
Léthargie, 84.
Levain, 21, 81, **412**, 467, 561, 562, 568, **814**.
Levure de bière, 800.
Lézard (queue de), 375.
Lierre grimpant, 73, 115, 189, 248, 309, 316, 713, 740, 777.
Lierre terrestre, 16, 23, 64, 103, 154, 295, 317, 582, 756.
Lièvre, **412**, 682, 707; graisse: 235.
Lièvre-sorcier, 412.
Ligature, 291.
Lilas, 681.
Limace, 76, 246, 582, 774, 810.
Lin, 15, 65, 113, 230, 242, 295, 353, 362, **412**, 506, 770.
Lirette, **412**.
Lis blanc, 16, 64, 778.
— (huile de), 353.
— (oignon de), 568, 646.
Liseron, 109.
Lit, **413**, 567.
Lochies, 7.
Longeau, 703.
Longeville-lès-Metz, 703.
Longévité, 8, 658.
Longueur du Christ, **413**.
Lorquin, 183.
Lorry-lès-Metz, 378, 704, 761, 816.
Loterie, **414**; voir: bianque, 52.
Louchement, **414**.
Loue des domestiques, **414**.
Louis (Saint-), **414**.
Loup, 231, **414**, 682, 768.
— dent, 414.
— foie, 234.
Loup-crevé (borne du), **414**.
Loup-garou, **419**.
Loup (Saint-), **419**.
Loupes, **420**.
Louvigny, 167, 643, 651, 684.
Luc (Saint-), **420**.
Lucie (Sainte-), **420**, **814**.
Lumbago, 367, 368, **421**, 432; voir: reins, 638.
Lumière, **421**.
Lunatique, **421**.
Lune, 8, 24, 27, 39, 94, 237, **422**, 507, 556, 640, 654, 681, 694, 714, 773, 776.
Luppy, 597.
Lustration, 546.
Luya (rameau verdoyant), 571.
Lycopode, 368.
Lymphatisme, 449.

M.

Macaire (Saint-), **425**.
Mâche, 380.
Macker, 456.
Macusson (mac'hon), 314.
Madeleine (Sainte-), **425**.
Mâ du rond, **425**.
Magie, **426**.
Magny, 704, 761.
Mai, 9, 681.
Mai (arbre), **429**.
Mains blanches, **434**.
Maison, **434**.
Maizeroy, 415.
Makvïn (raisiné), 632, **788**.
Malade, 422, **439**.
Maladie, 546, 768, 769, 770.
Malcou (Saint-), **442**.
Mal de tête, **443**.
Mal de pattes, 534.
Maléfice, **443**.
Mamert (Saint-), **443**.
Mante, 126, 129.
Mârasse, 444.
Marc (Saint-), 313, **443**.
Marchand ambulant, 444, 791, 801.
Marchette, 89.
Mardigny, 410.
Mardi-Gras, **444**.
Mare de Châty, 301.
Marguerite (Sainte-), **447**.
Marguerite (grande-), 587.
Mariage, 1, 4, 64, 75, 77, 84, 92, 95, 161, 236, 412, 422, 423, 431, **453**, 518, 536, 546, 648, **815**.
Mariage (contrat de), **448**.
Mari battu par sa femme, **449**.
Marice (mal de mère), 143, **456**.
Marie (les trois), 805.
Mariée, 235.
Marieulles, 700.
Marjolaine, 27.
Marly, 704.
Marraine, **461**.
Marron, 460.
Marrube blanc, 661.
— commun, 637.
Mars, **461**; **815**.
Marteau, 145 (voir: crécelle).
Martin (Saint-), **462**, 553.
(Translation de Saint-), **462**.
Marthille, 595.
Matelotte de Metz, **464**.
Materne (Saint-), **464**.
Mathias (Saint-), **465**.

Mathieu (Saint-), **465**.
Mathurin (Saint-), 465.
Matons, 465.
Matricaire, 353.
Matrice, **465**.
Maur (Saint-), 9, **465**.
Maurice (Saint-), **465**.
Maurïn, 39.
Mauvais-œil, **465**.
Mauve, 64, 174, 242.
La Maxe, 704.
Mazagran, **466**.
Mazurine, 142, 249.
Mécleuves, 54.
Médard (Saint-), **466**, 653.
Médecin, **466**.
Mélasse, 699.
Mélilot, 7, 465, 571, 637, 798, 803.
Mélisse, 7, 111, 113, 141, 755, 756, 777, 798.
Méniheutchïn, **467**.
Méningite, **467**.
Menthe, 7, 111, 141, 246, 571, 637, 654.
— pouliot, 461.
— des ruisseaux, 111, 246.
Mercredi, **467**.
Mercredi des Cendres, **467**.
Mercuriale, 810.
Messe à rebours, 12.
— dans trois églises, 694.
— de la Station, 716.
— de la Commémoration des Morts, 725.
Mesures, **468**.
Météorisation, 423, **470**.
Métrorragie, 143; voir: règles.
Metz, 3, 28, 29, 30, 35, 38, 46, 48, 59, 60, 63, 66, 69, 70, 83, 90, 97, 103, 106, 107, 109, 111, 117, 120, 137, 140, 141, 144, 151, 154, 155, 184, 186, 188, 192, 193, 203, 207, 211, 232, 247, 263, 264, 270, 274, 278, 281, 292, 294, 296, 307, 313, 317—322, 333, 334, 336, 344, 366, 369, 380, 413, 414, 421, 425, 429, 432, 444, 466, 527, 532, 534, 545, 560, 561, 568, 569, 572, 584, 588, 596, 597, 616, 619, 622, 623, 635, 639, 649, 650, 705, 720, 747, 755, 756, 778, 782, 797, 801, 818.
Meubles, **471-491**.
— craquements, **491**.
Meuchate, **492**.
Meurate, **492**.
Mi-Carême, **492**.
Michel (Saint-), 375, **493**.
Mie de pain, 3, 81, 109, 175, 295, 510, 568, 587.
Miel, 7, 40, **493**.
Millepertuis, 18, 22, 23, 53, 64, 368, 369, 589, 637, 777.
Millet, 9, 35.
Miot, **494**; voir: moyate.
miot-bétad, **494**.
Mirabelle, **494**.
Miroir, **494**.
— magique, 556.
Miséréré, **494**.
Mites, 353, **495**, 771.
Moince, 167.
Moine, 87.
Moineau, 777.
Mois (petits), 412, **495**.
Moisson, 424, **495**, 568.
Moncheux, 623.
Monstre, **499**.
Montois-la-Montagne, 255.
Monvaux, 542.
Morisque, 174, **500**.
Morelle, 22, 76, 174, 242, 337.
Morhange, 161.
Morsure, 53, **500**, 743.
Mort, 184, 187, 412, 421, **501**; voir: décès.
Mortier, **502**.
Morveux, 73.
Mouches, 353, 810.
— (têtes de), 94.
Moulin (bouis des roues), 295.
— à poivre, **502**.
Moulinet, **503-505**.
Moulins-lès-Metz, 703.
Mourfondawe, **505**.
Mouron, 500, 803.
— rouge, 632, 707, 798, 810.
Mous d'Allemands, voir crêpe: **109**.
Mousse, 774.
Mousse de chêne, 354.
Moustique, 353, 403.
Moutarde, 295, 810.
Mouton, 422, **506**.
— poumon, 803.
Moutons (nuages), 506.
Moyate, voir: nove; vendange, 768, 789.
Moyen-Vic, 54, 56.
Moyeuvre, 758.
Muguet, 111, 646.
Mur, 682.
Mûre, 214.
Mûtiers, voir: tonneliers.
Mussy-l'Evêque, 355.

N.

Naissance, 1, 422, 423, 429, **507**, 769.
Nappe à pain, **509**.
Narbéfontaine, 581.
Nativité de Notre-Dame, **509**.
Navet, 231, 316, 410.
Nèfles, 214.
Neige, 510, 539, 568, 575.
— première, 231.
Neiges (N.-D.) des), **510**.
Neurs Reus (octave de l'Epiphanie), 238.
Névralgie, **510**.
Nez, **510**.
Nicaise (Saint-), **511**.
Nicolas (Saint-), **511**, **815**.
Nid, 771.
Nioles, **519**.
Noce, 235, 236, **519—532**, **816**.
— juive, 533.
— (ceinture de), 5.

Noctambule, 423.
Noël, **533—540**, 681.
Noisetier, 291, 537.
Noisette, 317.
Noisseville, 388.
Noix, 175, **540**.
— brou, 494.
— de terre, 72.
Nonates (jeu), **236**.
Noueurs d'aiguillettes, **541**.
Nourrice, 550.
Nourrisson, 422, **541**, 551, 556, 770; voir: acouchement.
Nouveau-né, 542; voir: accouchement, nourrisson.
Nouvel-an, 225, 460, **544—554**, 681, **816**.
Novéant-sur-Moselle, 106, 151, 182, 204, 335, 367, 519, 583, 586, 794.
Novembre, **548**, 549.
Noyade des lampes, 548; voir: Saint-Sylvestre.
Noyer, 59, 81, 94, 109, 174, 353, 362, **548**, 583, 587, 589, 637, 661, 181, 739, 803.

O.

Octobre, **549**, 669.
Odile (Sainte-), 798, 804.
Œil (mauvais), 549.
Œuf, **549**, 682.
— (blanc d'), 103, 113, 213, 230, 246, 331, 409, 450, 638.
— cru, 567.
— frais, 246.
— germe, 30, 65, 214.
— jaune, 693.
— peau, 568, 589.
— pondu le Vendredi-Saint, 290, 347, 570, 770.
— jeux aux œufs, **551**.
— de Pâques, **570**.
Oh, meu! (jeu), **553**.
Oie, 553.
— sauvage, 340.
Oignon, 22, 23, 65, 81, 94, 231, 500, 510, **554**, 558, 641, 646, 658, 707, 777.
Oiseau, 682.
Ondine, **554**.
Ongles, 422, **556**.
Opérateur magique, **556**.
Orage, **557**.
Orceval, 106.
Oreille, 558, 743.
Oreilles (boucles-), 130, 806.
Oreillons, **558**.
Orge, 18, 117, 214, 316, 559, 681, 777.
Orgelet, **559**, 804.
Orne, 758.
Orny, 684.
Ortie blanche, 7, 94, 189, 216, 294, 336, 354, 635, 637.
Ortie piquante, 94, 115, 231, 295, 315, 380, 405, 510, 571, 661, 698, 796.
Os de mort, 11, 234, 325, 690, 775.
Oseille, 64, 109, 113, 380, 500, 587, 637.
Oublieur, **559**.
Ourikète, **559**.
Oxyures, 776.

P.

Pagny-lès-Goin, 148.
Pain, 7, 21, **559**, 690, 725, 770.
— bénit, 564.
— grillé, 246.
— moisi, 798.
Pale (belle chambre), 237, **565**.
Paléje, 567.
Pale-quinquet, 227.
Panaris, 550, **567**.
Pancoufe, **568**.
Pancrace (Saint-), **568**.
Pâques, 379, **568**, 770.
Pâquerette, 22, 420.
Paralysie, **571**.
Parfum rustique, 11.
— pariétaire, 37, 362.
Paroli (jeu), 572.
Parrain, **572**.
Part, **573**.
Part du loup (surpaule), 446, 569.
Pas d'âne, 231.
Passe-pied, 174.
Passoire, 615.
Pât (part), **573**.
Pat-de-mweinne, 572.
— nonne, 573.
— préte, 573.
Pâté de poires, **573**.
Patience, 10, 175, 309.
Pâtisseries messines:
Chache-creupé, **74**.
Chache-tâte, **74**.
Chaudé, **86**.
Cheun'tre, **92**.
Con'ché, **115**.
Cnèpe, **109**.
Freumgèye, **288**.
Flan, **293**.
Gâteau de Pâques, 570.
Gâteau de la veillée de Noël, voir: con'ché.
Gâteau des Rois, 387.
Gâteau de noce, 530.
Keugnat, **386**.
Keugneu, **386**.
Marron, **460**.
Meuchate, **492**.
Meurate, 492.
Ourikète, **559**.
Pancoufe, 568.
pat-de-mweinne, **572**.
pat-de-nonne, **573**.
Pwès de p'hhi, **624**.
Rouyat, **818**.
Tâte au m'jïn, **712**.
Tâte au seuc, **712**.

Pâtisseries messines:
Tâtelat, **713**.
Tchhate, **713**.
Vahh-creupé, **746**.
Wèté, **799**.
Pâtre, **373**.
— (quête), 578.
Paul (Conversion de Saint), **574**.
Pautrenote, **575**.
Paumes, 245.
Pavot, 7, 16, 64, 113, 214, 354.
— blanc, 387.
Pays-Haut, 149, voir: appendice: mars.
Peau, **576**, 743.
Pêcher, 16, 289, 589.
Peigner, 194, 769, 770.
Peines, **577**.
Pèlerinages:
Croix au loup, 156.
Croix aux trois jambes, 160.
Croix de Saint-Pétre, 85.
A Dieu lui-même, 456.
Grange-aux-Dames, 257, 317.
Notre-Dame d'Einsiedeln (Sainte Enzile), 233.
— — du Beau Mai, 772.
— — du Chêne, 772.
— — de Rabas, 157.
Saint-Auteur, 28.
— Blaise, 54, 55.
— Christophe, 117, 486.
— Eloi, 229.
— Eustache, 295.
— Gal, 309.
— Georges, 581.
— Jacques, 355.
— Jean, 372.
— Léonard, 582.
— Loup, 117, 233, 419.
— Malcou, 117, **442**.
— Maur, 465.
— Roch, 815.
— Thiébault, 715.
— Valentin, 317.
Sainte-Agathe, 9.
— Barbe, 36.
— Lucie, 42.
de Wellingen (Denting), 815.
Pèlerinage posthume, **577**.
Pendaison, 8.
Pendu, 362.
Pensée sauvage, 174, 315.
Pentacle, **578**.
Pentecôte, **578**.
Péone, 234.
Pèrèdis ou nanfé, **579**.
Pèrèdis pèsse nanfé, **580**.
Perce-neige, 315.
Perdrix, 682.
Persicaire, 16.
Persil, 22, 94, 103, 175, 289, 353, 362, 380, 420, 587, 616, 637, 640, 646, 744, 798, 809.
Pervenche, 405.
Pesage, 542.
Pesat, peson, **580**.
Pèssu, 615.
Peste, **580**.
Pet, **580**.
Petit lait, 362.
Pétre (Saint-), 9.
Pétard, **581**.
Petit bonhomme vit encore (jeu), **581**.
Pétronille (Sainte-), **581**.
Peuplier, 589.
Peur, 414, **581**, 694.
Peut'home, 342.
Phhote, **581**.
Philippe (Saint-), **582**.
Phtisie, 84, 96, 405, **582**.
Pidoule (toupie), 722.
Pie, 769.
Pieds malades, **583**, 699.
Perrat Pierre, 205.
Pierre (mal de la), 21, 242.
— à briquet, 141.
— de fiel de bœuf, 798.
— de tonnerre, 691.
Pierre (Saint-), **587**.
Saint Martyr, 5.
Pierre (clefs de Saint-), 423.
— (chaire de Saint-), 587.
— aux-liens (Saint-), 587.
Pierre et Paul (Saints), 587.
Pierres, **583—585**, 772, **816**.
Pigamon jaune, 658.
Pigeon, 467, 802.
Pigoune (toupie), 722.
Pinson, **587**.
Pipe, 704, 705.
Piqûre, 3, **587**.
Pissenlit, 803.
Pistolet, **588**.
Pitotau (core au), **581**.
Pissenlit, 175, 289, 295.
Pivoine mâle, 234, 235.
Plaie, 369, 550, **589**.
Plaie du côté de Jésus-Christ, 5, **591**.
Plantain, 18, 30, 76, 111, 214, 290, 291, 295, 316, 336, 354, 363, 500, 558, 583, 589, 654, 775, 798, 803, 809.
Planter, 769.
Plappeville, 64, 297, 704.
Pleurésie, **591**.
Pleurs de vigne, 589, 707.
Pluie, 3, 423, 549, 575, **591—595**, 747, 773 et les dictons.
Pohhé (roje), 288.
Poil, 14, 595, 744.
— de lièvre, 315.
— du pubis, 317.
Point de côté, 215, **595**.
— de la rate, **595**.
Poireau, 19, 315, 337, 380, 558, 587, 641, 744, 810.
Poires tapées, **595**.
Pois chiches, 18.
Pois grillés, 624.
Poisson, 17, 18, 682, 699.
Poivre, 18, 113, 591.

Poix, 235.
Pomme, 15, 246, 289, 559, **596**, 681, 769, 775, 803.
Pomme de terre, **596**.
— — — râpée, 64, 635.
Pommérieux, 153, 154, 684.
Pont, 596.
Pontigny, 343.
Pontoy, 569.
Porc, **597**.
Pot à moineau, **608**.
Poterie, **609**.
Pou, 189, 353, 363, **615**, 682, 748, 768.
Poudre à tirer, 289.
Poule, 551, **616**; noire, 777.
Pouliot, 8, 534, **616**.
Poumon de mouton, 803.
Pournoy-la-Chétive, 684.
Pourpier, 242, 616, 681, 776, 810.
Poussates, **617**.
Poussète (jeu), **617**.
Pouyasse, **617**.
Précipice, 682.
Prêle, 59, 336, 637.
Prénom, 8.
Prény, 58.
Présage, 81, 412, 546, **617**, 697, 713, 774.
Présentation de Notre-Dame, **618**.
Primevère, 136, 316, 354, 571 (présage).
Privat (Saint-), 618.
Prune chache (pruneau), 58, **618**.
Prunelle, 94, 214.
Puce, 353, 403, 682.
Pucelle de Metz, 313.
Pucelle (Metz-la-), **619**.
Pucelles (digue des), **622**.
Puîné, 420.
Puits, 4, 7, 545, **622**, 774.
Puits-Bénit, 297, 623.
Pulmonaire, 231, 336, 583.
Punaise, 353.
Puttelange, 537.
Pwès de phhi, 624.

Q.

Quasimodo, 653.
Quatre-temps, **623**, 669.
Quènegatte, 577.
Queuleu, 761.
Quinquet, 226.
Quirin (Saint-), 231.
Qwatelèye, **623**.
Qwètrebeusse (jeu), **624**.

R.

Rabas, **625**.
Rachitisme, 29, 443.
Radis noir, 113.
Rage, 414, **632**, 713.
Raifort, 23, 777.
Raiponce, 405.
Raisin vert, 331.
— jus, 798.
— dans la main de Notre-Dame, 22.
— — — — de Saint-Laurent, 410.
— — — — de Saint-Vincent, 794.
Raisins (bénédiction des), **632**.
Raisiné, **632**, 788.
Rameaux (dimanche des), voir: Paumes.
Rameaux bénits, 3, **632**.
Râpe à tabac, 705.
Râpé, 633.
Rat, 94, 95, **511**, **634**, 697.
Rate, 595, **634**.
Re (jeu), **635**.
Rebouteux, **635**.
Réchicourt-le-Château, 54.
Règles, **637**.
Reine (Sainte-), 638.
Reine des prés, 23, 295, 777.
Reins (maux de), 638.
Relevailles, 7, **638**.
Relève-selle (noces d'or), 639.
Rémilly, 183, 203, 255, 281, 671, 772, 814.
Remono-sa-qui (jeu), **639**.
Remy (Saint-), 375, 493, **639**.
Renard, **640**.
Rencontre, **640**.
Ressaincourt, 117, 442.
Rétention d'urine, **640**.
Retonaye (jeu), 641.
Rétonfey, 811.
Rettel, 410.
Réveiller les arbres, 368, 657.
Revenant, 596, **641**, **808**, **816**.
Reus (rois), voir: Épiphanie.
Rhubarbe, 337.
Rhumatismes, 85, 96, 143, **645**.
Rhume, voir: bronchite, **64**.
Rhume de cerveau, **646**, 699.
Richesse, 682.
Rides, **646**.
Rigaudon, 174.
Rivière: Nied française, 554.
— Orne, 556.
Bénédiction de la Moselle, 313.
Rixe, **646**.
Roberfey (trou de), **646**.
Roche-toque (jeu), **647**.
Rogations, 412, **647**.
Rois-Mages, **648**; voir: Épiphanie.
Romain (Saint-), **649**.
Rombas, 254.
Rompure, 338.
Ronce, 174, 175, 214, 316, 337, 654, 739, 803.
Roncïn, **649**.
Ronde, 173.
— de mai, 173.
— de la Saint-Jean, **369**.
Roseau, 94, 405.
Rosée, 382, 796; voir: mai; 803.
Rouet, 7, 152.
Rougeole, **650**.
Rouyat, **818**.
Rozérieulles, **703**.

Rue, 18, 22, 30, 304, 309, 500, 632, 637, 698.
Rue des prés, 658, 756.
Rugy, 446.

S.

Sabbat, **649**, 684.
Sabine, 30, 420, 637.
Sablon, 616, 675.
Sabot (jeu), **652**.
— de cheval, 337.
Sage-femme, 232, **652**; voir: accouchement.
Saignée, 242, 316, 383, **653**, 699.
Sailly-Achâtel, 554.
Saindoux, 568.
Sainfoin, 4, 141, 558, 646.
Saint-Julien, 103, 148, 297, 341, 585, 639, 700.
Saint-Voût, 797.
Sainte-Ruffine, 703.
Salade, **654**.
Salière, **654**, 667, 769.
Salivation, **654**.
Salive, 353, 587, 637, **655**, **818**.
— de chien, 739.
Salsifis des prés, 655.
Samedi, **655**.
Samedi-Saint, 507.
Sang, **658**.
— menstruel, 14, 774.
— de pigeon, 803, 810.
— de poule, 65.
— de taupe, 774.
Sanglier, **658**.
Sanry-sur-Nied, 212, 241, 242, 248, 252, 284, 288, 450, 515, 528, 576, 579, 701.
Sans-verd, 432.
Santé, **658**.
Sapin, 582.
— (bourgeons de), 64.
Saponaire, 174, 175.
Sarbacane, 386.
Sarment de vigne, 248, 304, 589, 776.
Sarreguemines, 433.
Sarrelouis, 560, 761.
Sarriette, 23, 118, 174, 246, 316, 510, 654.
Satré, 4, 7, 19, 41, 73, 541, **695**.
Saucisse, **658**.
Sauge, 18, 23, 26, 61, 64, 175, 289, 316, 353, 354, 380, 571, 582, 616, 654, **659**, 661, 739, 755, 777, 798.
Saule blanc, 30, 115, 289, 637, 638, 646, 661, 774, 809.
Saulny, 704.
Saunïn, 665.
Saunire, 665.
Sauterelle (jouet), **659**.
Sauteuse (danse), 174.
Sauvé (Saint-), 660.
Savate (jeu), 660.
Saxifrage, 317.
Scabieuse, 81.
Scarlatine, **661**.
Sceau de Salomon, 568, 810.
Scolopendre, 22.
Scrofulaire, 227, 315.
Scrofules, 405, 661.
Soy, 316, 344, 703, 761.
Sébastien (Saint-), **661**.
Secourt, 54, 150.
Secret magique, **661**, 2, 18, 19, 20, 65, **75**, 76, 81, 93, 94, 105, 119, 190, 191, **214**, 215, 231, 233, 234, 235, 242, 290, 291, 292, 295, 312, 336, 337, 440, 590, 591, 638, 640, 646, 647, 649, 670, 682, 727, 739, 745, 775, 776, 796.
Secret de nature, **661**.
Sécrétion lactée, 9.
Sedum orpin, 810.
Seigle, 16, **664**.
Sein, 9, **664**.
Sel, 7, 404, **664**, 743.
Semailles et semis, 422, 664, **669**, 724, 770.
Semaine-Sainte, **669**.
Séné, 290.
Senneçon, 30.
Servais (Saint-), **675**.
Septembre, **669**.
Serène (Sainte-), 591, **670**.
Serpolet, 661.
Serpent, 321, 510, 550, **670**, 682.
Servigny-lès-Sainte-Barbe, 46, 545, 700.
Seuyon, **675**.
Sexe, **675**.
Sierck, 37, 186 note, 385.
Siffler, **675**.
Sigisbert (Saint-), **676**.
Silex, 303.
Sobriquets collectifs, **676**.
Soif, **681**.
Soleil, 771.
Soleil (lever du), 569, 571, 735, 770, 804.
Somnambulisme, **681**.
Songe, **681**.
Sorbier, **675**.
Sorcier, 7, 16, 19, 84, 95, 117, 142, 323, 404, 405, 412, 421, 460, 465, 550, 556, 557, 570, 596, **693**, 697, 701, 714, **744**, 745, 761, 771, **818**.
Sorcière envolée, 691.
Sorcière (jouet), **691**.
Sortilège, **693**.
Sotré, voir: Satré.
Souci, 637, 756, 810.
Soufre, 23.
Source, 289; voir: fontaine.
Sourcier, 507.
Souris, 188, 189, 234, **697**.
Spectre, **697**; voir: âme errante, revenant.
Stabat, 378, 380, **697**.
Stérilité, 7, 162, **698**.
Stoncourt, 415.
Sucre, **699**.
Suie, 175, 231, 289.
Suif, 65, 154, 354, 568, 587, 591, 646, **699**.
Surdité, 558.
Sureau, 22, 109, 214, 216, 234, 242, 316, 337, 350, 405, 510, 558, 583, 587, **591**, 637, 646, 661, 669, 775, 778, 779.

Sureau yèble, 638.
Sylvestre (Saint-), 547, **700**.
Symphorien (Saint-), **702**.

T.

Tabac, 2, 342, 354, 558, 587, **703**, 777, 795.
Tabac de femme, 706.
Tabatière, 705.
Table, 487, 567.
Tache de naissance, **706**.
— de rougeur, 433, **707**.
Taenia, 776.
Talange, 707.
Tanaisie, 22, 113, 353, 354, 495, 776.
Taque, 566, **707**.
Tâte au m'jïn, **712**.
— au seuc, **712**.
Tâtelat, **713**.
Taupe, 94, 189, 191, 290, **713**, 775.
Tèhhate, **713**.
Teigne, 90, **713**.
Tempête, **714**.
Temps, 423, **714**, 773.
— pronostiqué par le bréchet, 554.
Tête de mort, **644**.
Tettïn (grand'mère), **715**.
Thiébaut (Saint-), **715**.
Thimonville, 43, 597.
Thionville, **565**, 761.
Thomas (Saint-), **717**.
Thym, 22, 23, 113, 443, 571.
Tiffenottes, 254.
Tilleul, 64, 755.
Thury, 704.
Tincry, 18, 352.
Toile, **717-720**.
Tonneliers, **720**, 741.
Tonnerre, 385, 461, 670, 682, **722**: voir: Kèlendes.
Torat (rouet), 152.
Torche-cul (jeu), **722**.
Tormentille, 568.
Toupie (jeu), **722**.
Tournoiement des brebis, 770.
Tourtière, **723**.
Toussaint, 412, **724**.
Toûtâd, **726**.
Toutate, **726**.
Tragny, 597.
Tranchées, 93, **726**.
Trang'nat, 330.
Transfiguration de Notre-Seigneur, **727**.
Trèfle à quatre feuilles, 14.
— blanc, 637.
— d'eau, 316.
Trésor caché, 507, 536.
Trétréle (crécelle), 145.
Trimazo, **727-736**.
Trinité, **737**.
Trïnsure, **738**.
Tripes (graisse de), 11, 246, 558.
Troëne, 309, 778.
Trou au serpent, 675.
Truye (jeu), **738**.
Tue-chien, voir: fenaison, moisson, vendanges.
Tufenote, 240.
Tussilage, 23, 64, 76, 175, 582, 583, 705.

U.

Ulcères, **739**.
Urbain (Saint-), **740**.
Urine, 9, 95, 154, 231, 235, 353, 363, 409, 589, 646, 695, 707, **741**, 775, 810.
— (incontinence d') 351.
— (rétention d'), 744.
Ursule (Sainte-), **744**.
Utoncourt, 203.

V.

Vache, 309, 550, **744**, **818**.
— noire, 189, 347, 744.
Vahh-creupé, **746**.
Vahl-lès-Faulquemont, 234.
Vaisselier, 485.
Valdrée (Sainte-), 595, **747**.
Valentin (Saint-), 317, 653, **747**.
Valentines, 264, voir: vausenates.
Valériane, 14, 111, 234, 353, 354.
Vallières, 651, 700, 761.
Valmont, 101.
Vandières, 739.
Vannerie, **748**.
Vantoux, 533, 651, 761.
Vapeurs, **755**.
Varice, **756**.
Variole, **756**.
Varize, 23, 104, 243, 537, 538.
Varsberg, 54.
Vaudoncourt, 571.
Vausenat, 430.
Vausenates, **756**, **818**.
Vaux, 352, 703.
Vayate, 225.
Veau (tranche de), 803.
Veines frontales, 543.
Vendange, 424, 536, 537, **761**, 777.
Vendredi, 507, 556, **768**, **818**.
Vendredi-Saint, 118, 506, 563, 570, 654, **769**.
Vent, 385, 423, 574, 575, **773**.
Vente de bétail, **774**.
— des denrées, 727.
Ver luisant, 368, 403.
Ver rongeur, 111, **777**.
Ver de terre, 76, 246, 317, 351, 363, 443, 568, 571, 638, 756.
Vergaville, 295.
Vermifuge, voir vers: **775**.
Verny, 43, 147, 179, 310, 373, 387, 585, 642, 684.
Véronique, 11, 181, 231, 777.
Verrue, **774**.
Vertige, **777**.

Verveine, 4, 6, 14, 103, 295, 362, 368, 510, 558, 583, 591, 637, 645, 755, 803, 804.
Vessie, **777**.
Vezon, 642, 651.
Vic, 54, 117, 456.
Victor (Saint-), **777**.
Vierges (trois), 806.
Vigne, **777**.
— (feuilles de), 227, 510, 589, 810.
— (pleurs de), 589, 707, 809.
— (sarments de), 248, 304, 589, 776.
Vignoble, 386, 410, 670, 771.
Vigny, 182, 368.
Vigy, 643, 809, 813.
Villers-l'Orme, 63, 160, 453.
Vin, 575, 637, 771, **782**.
Vin de cwaraye, 788.
Vin enragé, 788.
Vin goulté, 788.
Vin de grenier, 789.
Vinaigre, 12, 510, 568, 587, 646, 791—793.
Vinaigrier, **791**.
Vincent (Saint-), **793**.
Vincent de Paul (Saint-), **795**.
Violette, 6, 64, 118.
Vionville, 178, 182.
Vipère, 117, 756, **795**.
Vipérine, 64, 590, 632.
Visitation, **795**
Vit (Saint-), **796**.
Vital (Saint-), **796**.
Voix, **796**.
Voleur, **796**.
Vomissement, **796**.
Vouer au blanc, 543.
Voût, **797**.
Voute, **798**.
Voyage, 362, 768.
Vrémy, 9, 465, 546.
Vry, 811, 812,.
Vue, **798**.

W.

Waldweistroff, 298.
Watillon, **797**.
Wèté, **799**.
Weyen, 54.
Woimhaut, 597.
Woippy, 651, 704.
Würzwisch, 558.

X.

Xeuppe, 577, 801.

Y.

Yeux, 421, 743, 793, 795, **803**.

Z.

Zeurange, 309.
Zimming, 312, 811, 814.



Sujet décoratif (faïence lorraine).

ILLUSTRATIONS

Abatage du cochon, 599.
Alliance, 11.
Ameublement :
armoire, 474.
berceau, 479, 480.
chaise, 481, 482.
coffre, 481.
fauteuil, 483.
horloge, 343, 484.
table, 487.
vaisselier, 485.
Bassine pour malade, 439.
Blaise (Saint-), 55.
Casse-noix, 539, 540.
Chapelle Saint-Jacques, 358.
— de Rabas, 627.
Chauffage
bassinoire, 87.
bouillotes, 88.
chaufwér, 90.
merchéte, 89.
moine, 87.
Crécelles :
browant, 146.
halére, 146.
marteau, 145.
tétrèle, 145.
Croix-au-Loups, 156.
— aux-trois-Jambes, 160.
— Jeannette, 360.
— de cimetière, 184.
Cruche à lait, 405.
Diable figurant Jehan de Landremont, 205.
Diable (Pont-du-), 209.
Eclairage :
bougeoir, 218.
chandelier, 224.
lampes à queue, 221, 222, 223.
— à pied, 226.
vayate, 225.
Fenaison (ustensiles) :
affiloir et étui, 266.
enclume, 265.
faux, 266.
fourche, 267.
marteau, 265.
râteau, 268.
Feu:
armoire à taque, 711.
Feu :
cuisine (foyer), 163.
fourneau à taque primitif, 709.
hhofiat (soufflet), 339.
Grawly, 319, 320 et couverture du livre.
Hotte à vin, 762.
Jouets :
bruyat, 66.
chirate, 101.
fiutat, 294.
hhouhire (sorcière), 693.
molinats, 503, 504, 505, 506.
patu (pétoire), 574.
pistolet, 588.
sauterelle, 659.
tête de mort, 645.
toutate, 726.
Keulo, 389.
Maison rustique, 433.
— plan, 434, 435, 436, 437, 439 (par M. J. Thiriot).
Malcou (Saint-), 442.
Mare de Châty, 395.
Morelle dite l'escargot, 579.
Moulins à poivre, 501, 502.
Notre-Dame de Rabas, 629.
Pain et pâtisseries :
bonne étrenne, 537.
gâteau de l'Epiphanie, 387.
gâteau de Pâques, 570.
keugneu, 387.
pétrin (mâ), 561.
tourtière, 724.
Pied à coulisse de cordonnier, 470.
Pot à moineaux ,609.
Poterie :
botiates, 611.
bwélate, 609, 610, 611.
creuquate, 612.
cruches, 613.
cruchons, 611, 613.
pot à lait, 610.
Pot à tabac, 613.
Pressoir, 763.
Puits, 547.
Sel :
boîte à broyer le sel, 668.
salières, 667.
saloir, 605.

Sel :
saunins, 666.
saunires, 666, 667.
Tabac :
pipe, 705.
râpe à tabac, 705.
tabatière (queue de rat), 706.
Talismans, 14, 20, 156, 413, 501.
Toile :
brayu, 719.
brihu, 717.
dévidoirs, 193, 359.
rouet, 152.
Tour de l'église Sainte-Barbe — titre.
Tour des Sorcières (Metz), 685.
Trïnsure, 738.
Vannerie (23 numéros), 749—754.
Vêtement :
coiffe, 112.
Vêtement :
comette, 121.
costume, 122, 123, 124, 132, 135.
counéte, 137.
guid'leune, 112.
jwifrasse, 129.
Vinaigrier, 792.
Plusieurs culs de lampe.

MÉLODIES

Béreus, 42.
Branle de Metz, 63.
Chant des Crécelleurs, 147.
Complainte de la Passion, 698.
Air du Trimazo, 729.
Chanson de Vendange, 767.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS.



Sujet d'ornementation (assiette)



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 01997795 9